


XL
.Y5499
v. 13-14
1891-92
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
PRO SCIENTIA SALUTE POPULIQUE
1891
LIBRARY



TREIZIÈME ANNÉE

1891

LYON-HORTICOLE

REVUE BI-MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

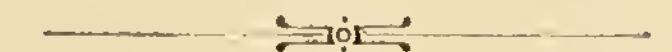
L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

BELLISSE, A. BERNAIX, BOUCHARLAT aîné, CHARRETON,
CHAUDY, J. CHRÉTIEN, B. COMTE,
B. COUSANÇAT, Th. DENIS, Ph. DEVILLE, L.-C. GAILLARD, GORRET,
HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER, LABRUYÈRE Fils,
LIABAUD, L. LILLE, J. MÉTRAL,
Fque MOREL, J. MORIN, MUSSET, J. NICOLAS, PELLETIER, ROCHET,
Jean SISLEY, etc.

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

Chevalier du Mérite Agricole.



LYON

IMPRIMERIE DU SALUT PUBLIC

33, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 33

... interpellé, les deux | *d'âne*, par ...

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Macédoine horticole. — Muscari. — Les arbres stériles. — La France de 1889.

Macédoine horticole. — Gérard de Nerval a raconté, dans je ne sais plus lequel de ses ouvrages, que revenant de Longjumeau, pays des postillons, il s'arrêta à Clamart, pour étancher une soif qu'il n'hésite pas à qualifier d'inextinguible. L'auteur délicat de la *Bohème galante*, entra, à cet effet, dans une auberge pour se raffraichir les papilles linguales et palatiales. On lui servit, après dix longues minutes d'attente, une choppe de bière. Au moment précis où il se disposait à annuler la distance qui séparait la coupe pleine, de ses lèvres avides, il aperçut nageant dans son verre un cloporte de belle taille.

Madame, dit-il, à la maîtresse de céans, le cloporte est un insecte assez intéressant, et je vous déclare que je n'ai rien à lui reprocher ; je vous préviens toutefois, que j'aime qu'on me le serve à part quand je le demande, et sachez que je déteste par dessus tout, les animaux qui se livrent à des exercices natatoires dans mon verre. Remportez-moi cela.

Il se leva et continua son chemin.

Dinant, l'autre jour, au restaurant, en compagnie d'un camarade, on servit une Macédoine dans laquelle se trouvaient non pas un cloporte, mais deux feuilles, de physionomie insolite, qui remplaçaient celles des laitues devenues rares; l'une, qui avait dû y tomber par hasard, était l'*Herbe à l'omelette*, plus connue sous le nom de Mente de Coq ; l'autre paraissait singulièrement ressembler à la Barbarée, qu'on appelle aussi cresson de terre.

Garçon ! dit mon ami, en plaçant sous les yeux de l'être ainsi interpellé, les deux plantes suspectes, qu'est-ce que c'est que ça ? — Vous ne répondez pas ? — Ma foi, monsieur, je n'en sais rien ; ça a l'air bien bizarre ; je vais en référer au chef. — Le chef, s'avança en se grattant l'oreille, ce qui signifiait clair comme le jour, qu'il était un peu ennuyé. « Messieurs, nous dit-il, ces deux herbes ont été achetées au marché ; je ne sais pas leur nom ; du reste, je les crois comestibles, mais je n'en suis pas sûr. »

Eh ! bien, monsieur le chef, je vais vous dire ce que sont ces deux herbes qui n'ont rien à faire ici. Celle-ci est le *Balsamita major*, et cette autre l'*Erysimum Barbarea !* — Que me dites-vous là, c'est peut-être du poison? Garçon emportez cette Macédoine et servez autre chose à ces Messieurs. Et il se retira à reculons, en nous saluant... d'un air fort obséquieux.

Il revint, un instant après et nous tint à peu près ce langage : « Messieurs, permettez-moi de vous offrir une bouteille de Bordeaux... surtout ne dites à personne ce que vous avez trouvé dans la Macédoine qu'on a remportée.

Ce que mangent les Grecs. — Cette aventure d'herbes à physionomie suspecte, trouvées dans les salades des restaurants, arrive journellement. Plus d'une fois, j'ai surpris en flagrant délit de falsification de plantes potagères sauvages les chefs des « endroits où l'on dine » . Il me souvient même d'avoir raconté, dans cette revue, l'histoire de la falsification du *Barkausia taraxacifolia* consommé à Lyon sous le nom de *Groin d'âne*, par une autre herbe désignée

sous l'appellation rocailleuse de *Ptero-theca nemausensis.*

Falsifier le groin d'âne ! Qui l'eût cru? Qu'en aurait dit ta grande âme, ô Brillat-Savarin — toi qui étais au moins aussi gourmand que Grimod de la Reynière — si elle avait, pu voir substituer au Pissenlit le Groin d'âne, et au Groin d'âne le Crépis de Nîmes? Ah ! sans doute, elle aurait crié à l'abomination et aurait trouvé nos cuisiniers bien « Fin de siècle. »

Avant d'être jardinier, l'homme fut phytophage. Il mangeait les racines et les herbes sauvages qui croissaient autour de lui. Aujourd'hui il se souvient encore des habitudes de ses ancêtres, et quoiqu'il cultive pour son usage une foule de plantes agréablement comestibles, on le voit souvent se rabattre sur plus d'une herbe à physionomie insolite qui croît dans les champs. On pourrait en citer en France un assez grand nombre d'espèces.

Il adore le Cresson de fontaines — la Santé du corps ; six liards la botte — et n'ayant pas toujours à sa portée cette excellente plante amphibie, il a inventé d'autres Cressons : Cresson alénois (sauvage sur les bords de la mer) — Cresson des rivières — Cresson de terre — Cresson des prés — Cresson des vignes — Cresson des ruines — Cresson de Para — Cresson du Pérou...

La famille des crucifères et celle des composées sont surtout fortement mises à contribution dans nos campagnes. Il y a bien par ci, par là, quelques genres appartenant à d'autres familles, mais c'est le petit nombre... Tandis qu'en Grèce, la Flore sauvage entre dans l'alimentation du peuple dans des proportions inusitées chez nous. On mange dans la patrie de Thémistocle et de Socrate des choses insensées, auxquelles nous n'aurions, je crois, jamais songé.

Dans un livre intitulé les *Plantes utiles de la Grèce*, M. Heldreich, professeur de botanique, à Athènes, a fait connaître celles qui sont alimentaires et spontanées dans le pays et je vous assure que la liste en est longue et bizarre.

MM. Bois et Paillieux ont publié, à ce sujet, dans la *Revue des Sciences naturelles et appliquées*, une note intéressante qui nous en apprend long.

Muscari. — Croiriez-vous, par exemple, que ces pauvres grecs font une consommation énorme des bulbes d'une sorte Muscari qui abonde là-bas dans les champs incultes? Ils appellent cet ognon, ainsi que plusieurs autres, qu'on pourrait rattacher au Muscari à toupet (*Muscari comosum*) du nom de *Bolboï* — pluriel de *Bolbos*, bube. — Ces bulbes constituent, paraît-il, une nourriture recherchée, très saine et excellente pour l'estomac. Dioscoride la vantait déjà il y a fort longtemps.

Chicoracées. — La tribu des Chicoracées compte un assez bon nombre d'espèces qu'on ne s'attendrait pas à voir ranger dans les sortes comestibles. Passe pour les chicorées, mais manger les feuilles de l'*Helminthia echioïdes* toutes hérissées d'épines, il faut avoir le palais solidement constitué. Le *Picridium vulgare*, le *Sonchus ciliatus*, le Chardon Marie, la Chrysanthème couronnée, les Mauves, la Silène enflée, le Réséda blanc, la Gaude, les Coquelicots, la Bourrache, la Buglosse, la Campanule changeante, les Amarantes, les Anserines, la Moutarde, le Peigne de Vénus, etc., etc. Après avoir lu cette longue liste de plantes nutritives, je me demande ce que diable ces gens-là ne mangent pas ?

Ils mangent encore des sortes considérées en France comme de purs poisons,

telles sont, par exemple, quatre Morelles, parmi lesquelles la *Morelle noire*, dont les fruits se consomment en Grèce, comme des friandises, et les feuilles à la façon des épinards.

Les arbres stériles. — L'Evangile nous apprend que les arbres stériles doivent être coupés et jetés au feu. Il faut distinguer. Il y a deux sortes d'arbres stériles : ceux qui sont stériles de leur nature et ceux qui ne produisent rien parce qu'ils sont mal taillés. On devrait dire « trop bien taillés ». Je vous abandonne les premiers ; coupez-les si cela vous fait plaisir, et jetez-les au feu s'il fait froid ; mais, je vous en prie, regardez-y à deux fois avant d'arracher les autres. Cela ne pousse pas dans une nuit, comme les champignons, les arbres fruitiers ; ni dans un an, ni dans deux ; il faut plus longtemps que cela pour récolter des fruits nombreux.

Les arbres sont comme certains enfants, quand on les prend à rebrousse-poil, on n'en fait rien de bon. Du reste, méfiez-vous de vos talents sur la taille et allez-y doucement lorsque vous coupez une branche ; réfléchissez-y deux fois ; hésitez plus longtemps encore, et en fin de compte, ne craignez pas de demander conseil au voisin — si le voisin est de bon conseil.

Arbres trop vigoureux. — Il arrive assez souvent qu'après avoir planté un poirier, greffé sur cognassier, un peu trop profondément, on se trouve en possession d'un poirier franc de pied. L'arbre s'est affranchi — par marcotte — et pousse avec une vigueur peu commune. Il produit à foison de très belles baguettes, excellentes pour faire des tuteurs aux jeunes plantes, mais hélas ! fort peu de fruits. Les années se suivent et se ressemblent par la récolte des baguettes, de même que pour celle des fruits. Cela manque d'intérêt.

La chose m'est arrivée pour plusieurs arbres, notamment pour deux superbes pyramides de « Belle de Bruxelle » et d'une autre de Bézi Echasserie. Je les taillais, suivant les règles de l'art — appris chez un des meilleurs ouvriers de M. Bizet, d'Ecully. Mais des poires, zéro. Je pris le parti, une année, de les abandonner à eux-mêmes ; puis de les tailler fort peu les années suivantes. Depuis cette époque, chaque année nous récoltons des boisseaux de fruits.

On peut encore essayer de la taille des racines, mais je ne crois pas le procédé aussi bon que celui que je viens de recommander, c'est-à-dire « ne pas tailler du tout » pendant un an.

Relèvement des racines. — Quand les racines s'enfoncent trop profondément dans le sol, surtout dans les terrains frais, il arrive quelquefois que les arbres restent stériles même si on les abandonne à eux-mêmes. Si ce sont de beaux arbres, on peut leur rendre la fertilité en ramenant leurs racines à un pied de la surface du sol. Ces racines sont dégagées avec soin, au moins les principales et étendues dans la position horizontale les unes après les autres et recouvertes de bonne terre.

Cette manière de procéder peut même être employée avec succès pour guérir de la chlorose quand cette maladie a pour cause la mauvaise qualité du sous-sol : sous-sol crayeux, marneux ou argileux.

Que ceux qui douteraient de l'efficacité de ce procédé, sachent bien qu'il a été expérimenté nombre de fois par des praticiens instruits ; qu'ils essayent, du reste, sur un arbre, pour en juger de visu.

La France de 1889. — C'est une rose fort belle qui porte ce nom. Elle a

été obtenue par M. Moreau-Robert, horticulteur à Angers. Cet habile horticulteur lui donne comme parenté, du côté de la mère, la variété Marie-Henriette, une des meilleures parmi les Thés sarmenteux, et comme père « La France » de M. J.-B. Guillot.

Nous avions dit que « *La France* » était inapte à être fécondée, mais malgré sa duplicature abondante, elle produit quelquefois des étamines qui paraissent bien constituées.

La figure qu'en donne la *Revue Horticole* est bien séduisante, et si toutes les qualités qu'on lui prête se vérifient partout, ce sera une plante à recommander ; car chacun sait que telle rose très méritante ici, ne l'est pas toujours autant quand elle change de climat.

V. VIVIAND-MOREL.

Les productions fruitières du poirier (1)

Les rameaux fruitiers ou destinés à donner du fruit chez le Poirier sont au nombre de quatre auxquels les arboriculteurs ont donné le nom de : *dard, brindille, bourse et lambourde.*

Le *dard* est un petit rameau placé à angle droit sur les branches de charpente. Sa longueur varie de 1 à 7 centimètres. Il est terminé par un œil allongé et pointu d'où lui vient son nom.

Il doit être laissé *intact* à la taille.

Il constitue les années suivantes la *lambourde* qui devient branche à fruit.

La *brindille* est un petit rameau flexible également placé à angle droit sur les branches de charpente et dont la longueur peut atteindre jusqu'à 0.20 centimètres.

On distingue deux sortes de brindille, la brindille à bois et la brindille à fleur.

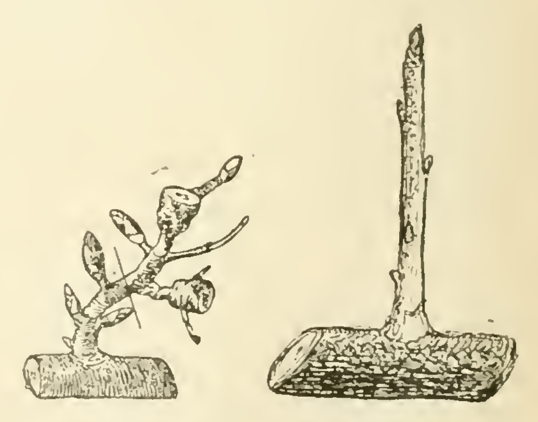
(1) La Provence Agricole.

La brindille à fleur ne doit pas se tailler ; le temps se charge de la façonner.

La brindille à bois est plus vigoureuse, plus longue, et possède des yeux peu apparents. Cette brindille doit être soumise à un pincement pendant l'été, afin de la préparer à la mise à fruit, et recevoir ensuite une taille au-dessus de trois yeux apparents, comme en H.

Lorsque les arbres sont vigoureux, il est bon de conserver quelques brindilles dans toute leur longueur ; celles-ci devront être arquées à l'époque de la taille.

La *bourse* est la production du bouton à fleur. C'est un renflement charnu



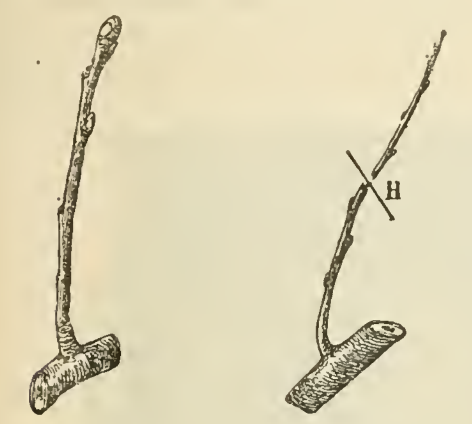
Rapprochement de la branche à fruit. Dard.

et tronqué qui se forme après la fructification. On l'appelle *bourse* parce qu'elle renferme un trésor de boutons à fruits.

La bourse porte toujours à sa base plusieurs yeux, comme en A. La majeure partie de ces yeux produisent naturellement des boutons à fruit. L'année suivante, quelques-uns donnent même parfois naissance à des bourgeons vigoureux D H, que l'on soumet au pincement. A la taille suivante, les rameaux qui se développent ainsi sur les bourgeons devront être supprimés en D.

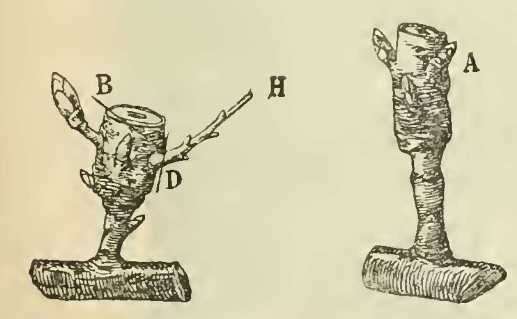
On racourcit la branche à fruit, en rafraichissant la *bourse*, et en conser-

vant les boutons à fleurs, comme en B de la même figure. On les rapprochera de la branche de charpente toutes les fois que ces productions prennent des proportions trop grandes (1).



Brindille à fruit. Brindille à bois.

La taille des bourses consiste à ne pas laisser un trop grand nombre de boutons à fleurs sur la branche à fruit — deux ou trois suffisent. — Quand elles sont épuisées après un certain temps, on les rapprochera, autant que possible, de la branche charpentière, et pour cela, on



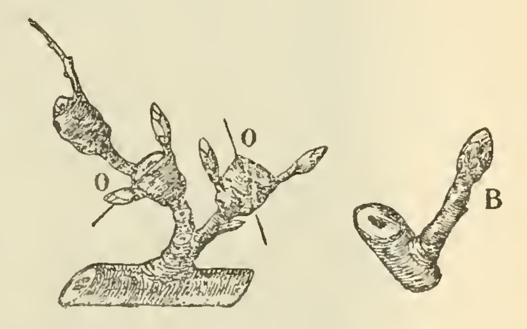
Bourse et lambourde. Bourse avec dard.

en supprime une partie, comme l'indiquent les lignes OO.

Le nettoyage des branches à fruits consiste à enlever la partie laissée par le pédoncule du fruit. Cette opération semble ne pas être indispensable, mais il y a certainement avantage à supprimer ces espèces de chicots qui renferment des œufs déposés par des insectes, notamment le *Tigre*.

La *lambourde* est un bouton à fleur accompagné de la partie ridée qui le supporte. Ce support peut varier en longueur de 1 à 4 centimètres, suivant les variétés.

La taille des lambourdes se résume à peu de chose : elle consiste à les supprimer lorsqu'on en trouve une trop grande quantité sur la branche à fruit Mais lorsque la lambourde naît directement sur la branche charpentière, elle ne doit jamais être taillée.



Rapprochement des bourses. Lambourde.

Les dards couronnés portent aussi le nom de lambourdes.

On appelle *branches fruitières créées* celles qui ont donné des fruits. La taille de ces productions se borne à les tenir, autant que possible, rapprochées de la branche de charpente, mais il faut toujours conserver, en moyenne, deux boutons à fleurs sur chaque production.

Une exception doit être admise chez les arbres trop vigoureux. Dans ce cas, si l'on rencontre de longues brindilles, et partant, une certaine quantité de boutons à fleurs, on devra conserver ceux-ci, sur ces productions fruitières, afin de diminuer la végétation des arbres, et hâter leur fruct[illegible] plusieurs années, c[illegible]

(1) Rapprocher c'est tailler sur le vieux bois, c'est-à-dire au-dessous des rameaux de l'année précédente.

fruits. On fera alors le rapprochement des branches à fruits comme nous l'avons indiqué plus haut.

Cette manière de tailler les branches à fruits s'applique à toutes les formes et à toutes les variétés.

BERNE,
Jardinier chef à l'Ecole d'agriculture de Montpellier.

On retrouve, dans cette composition de l'artiste toutes les belles fleurs cultivées par les Hollandais vers la fin du XVII[e] siècle : Rose cent feuilles, Pavot somnifère, Tulipe de Gesner, Dauphinelle, Oreille-d'Ours, Œillet d'Inde etc. Elles sont présentées dans ce désordre harmonieux qui plaît aux grands artistes.



VASE DE FLEURS, PAR J. VAN HUYSUM.
(D'après une gravure publiée par l'*Artiste*).

Jean Van Huysum.

Le joli vase de fleurs que représente la gravure ci-contre a été tiré, par le journal l'*Artiste*, d'un des tableaux de Jean Van-Huysum, célèbre peintre hol- ...dam en 1682 et ... en 1745.

1 *La Provence Agricole*,

On sent toutefois que si ces fleurs sont peintes d'après nature, elles ont été groupées ensemble d'après des ébauches préalables. Si l'habileté du peintre peut en imposer à quelques-uns, elle ne saurait tromper les jardiniers qui savent bien que Oreilles d'Ours, les Roses, les Œillets

d'Inde ne sont pas des fleurs qui s'épanouissent en même temps. V. M.

Pancratium fragrans.

Le *Pancratium fragrans* est une des plus belles sortes du genre *Pancratium*; elle a été rattachée comme variété au *P. speciosum* Salisb, mais elle en diffère par sa couronne non dentée et le tube de son perianthe plus court.

1° Rempoter les plantes au printemps avant la croissance ; drainage des pots, un peu accentué.

2° Employer de la terre argilo *fibreuse riche*, et mélangée de sable. Tasser suffisamment.

3° Pour avoir de beaux spécimens, rempoter souvent sans toucher aux racines.

4° Quand les spécimens sont forts ne plus les rempoter.



Pancratium fragrans.
(Très réduit, d'après une photographie du *Gardner's chronicle*

Le *P. fragrans* est originaire des Indes occidentales d'où il a été introduit en 1819. C'est une des plus belles amaryllidées de serre chaude, et une des plus fréquemment cultivées.

La culture de cette espèce n'est pas très difficile, mais si on veut en obtenir des spécimens pareils à celui représenté par la figure ci-contre, il importe de leur donner quelques soins que nous allons faire connaître.

5° En été, arroser copieusement, avec l'engrais liquide étendu d'eau. Très peu arroser l'automne et l'hiver en diminuant graduellement les arrosements.

6° Cultiver en serre chaude très humide, à peu près comme les *Eucharis amazonica* ; les seringages leur conviennent et favorisent leur croissance.

Tr. Red.

Taille de la Vigne.

Selon la méthode de M. Dezeimeris.

Le *Bulletin du Ministère de l'Agriculture* publie le rapport suivant :

Monsieur le Ministre, j'ai eu récemment l'occasion d'examiner, auprès de Cadillac, un fait viticole très intéressant, et qui me paraît très digne d'attirer votre attention. Il s'agit, non d'un système nouveau de taille de la vigne, mais d'un mode d'opération applicable aux différentes tailles.

C'est M. Dezeimeris, conseiller général de la Gironde, viticulteur distingué, observateur persévérant, qui préconise ce mode opératoire particulier de la taille, qu'il applique depuis trois années dans son vignoble avec un réel succès.

Il consiste à ne pas faire, au moment de la taille, l'ablation totale des bois qui ont porté des fruits, ou des sarments utiles dans la production de l'année suivante : mais à les couper immédiatement au-dessus du premier nœud, en éborgnant les yeux qui s'y trouvent. L'ablation totale du chicot ainsi laissé n'est faite que l'année suivante, ou même deux ans après, quand sa mortification est complète et alors que la sève, circulant autour de sa base, y a provoqué des bourrelets bien accentués qui la contournent et auront vite fait de se rejoindre dès que la section du bois mort aura été faite à leur niveau.

M. Dezeimeris se base sur le fait que toute plaie produite par la taille, soit au ras des branches charpentières, soit au-dessous du premier nœud doit forcément amener une mortification pénétrante, avec décomposition de tissus, qui entrave d'autant plus la circulation de la sève que les places sont plus rapprochées les unes des autres par suite du mode de taille adopté et que la charpente du cep est plus contournée.

Pour en faire la démonstration, il a fendu à la scie nombre de souches plus ou moins âgées, et les coupes montrent manifestement que les tissus actifs resserrés, déviés, contournés par des mortifications malsaines intérieures dues à des sections rases, se trouvent souvent réduits à des proportions absolument insuffisantes pour que la sève circule bien et puisse alimenter les sarments...

Au contraire, lorsque la section est faite au-dessus du premier nœud (avec éborgnement des yeux), la mortification s'opère lentement, sans décomposition des tissus. Le bois se durcit, mais ne pourrit pas et, à la base, la partie indurée dans la branche charpentière est aussi réduite que possible et parfaitement saine. D'autre part, la sève, n'ayant pas trouvé de porte ouverte largement pour s'écouler et se perdre inutilement, est employée en grande quantité à hâter la formation des bourrelets, qui sont destinés dans la suite à recouvrir rapidement l'emplacement de la section après ablation définitive du chicot.

Les pieds ainsi traités depuis trois ans, sciés en long par le milieu, paraissent donner raison à cette séduisante théorie, et de vieilles souches qu'on a cessé de martyriser (selon l'expression de M. Dezeimeris), ont pu retrouver une vigueur inespérée, qui se manifeste nettement par la différence de grosseur des chicots laissés. Les sarments de l'année, très longs, ont un diamètre double de celui de l'année dernière, qui, eux-mêmes, sont beaucoup plus gros que ceux de l'année précédente. De plus, il y a une abondante production de raisins, alors que dans les vignobles voisins elle est très minime.

Je ne dois prs omettre de dire que ce qui a conduit M. Dezeimeris à adopter

ce mode opératoire, qu'il pratique en grand, c'est que, ayant constaté en 1886 l'amoindrissement extraordinaire et même le rabougrissement d'un grand nombre de pieds d'Herbemont soumis à la taille du pays, et ne sachant à quoi l'attribuer, il s'était décidé à ne pas en tailler quelques-uns, qui, dès l'année suivante, reprirent une grande vigueur, et à recéper les autres, qui poussèrent, de terre, des sarments magnifiques. De là à conclure que le mal n'était pas dans la racine, mais bien dans la partie aérienne. il n'y avait pas loin pour un esprit aussi logique que celui de M. Demeizeris, de même qu'à se poser la question de savoir si le martyre du mode d'opération de la taille imposé aux vignes françaises n'était pas pour beaucoup dans leur impuissance à résister aux atteintes du phylloxéra.

Il y avait conservé dans son vignoble une étendue de 50 ares environ de vieilles vignes, qui, tout en se rabougrissant de plus en plus chaque année et étant presque arrivées à l'état de complète improduction, végétaient encore quelque peu. Tout le reste avait été arraché et replanté en cépages américains. Il y a pratiqué depuis trois ans son mode d'opération de la taille, et je suis obligé de reconnaître que ce coin de vigne est actuellement dans un état de prospérité extraordinaire. Les sarments ont une longueur et une grosseur exceptionnelles, et, au dire de M. Dezeimeris, la production de raisin est aussi forte qu'elle a jamais été au temps de la prospérité, ce qui est d'autant plus curieux que le raisin est peu abondant cette année dans la contrée de Cadillac.

De plus, il affirme qu'il n'a appliqué aucune fumure, ni aucun insecticide. Enfin, la vigne est bien phylloxérée, j'ai pu le vérifier ; car, outre des traces irrécusables sur les radicelles, j'ai trouvé des familles d'insectes. Mais ces racines sont vives, bien actives, témoignant d'une réparation rapide des plaies faites.

Tels sont les faits, Monsieur le Ministre, faits dont vous apprécierez certainement l'intérêt, sans en tirer, plus que moi, des conclusions optimistes au point de vue de la possibilité de défendre avec succès les parties du vignoble français qui ne sont encore qu'au début de l'invasion.

Mais, sans se faire l'illusion que, par le seul fait de la modification du mode opératoire de la taille, on puisse arriver à rendre la vigne française capable de résister aux blessures de l'insecte, on peut admettre que l'action des insecticides trouverait là un utile auxiliaire.

J'estime donc qu'il y aurait intérêt à multiplier les essais de ce procédé et à appeler l'attention de MM. les professeurs départementaux sur une question qui intéresse à un haut degré les contrées où la reconstitution des vignes par les cépages américains est faite ou se fait.

Le greffage, en effet, constitue en lui seul une entrave trop grande à la circulation de la sève, pour qu'on ne cherche pas à la compenser par une autre taille que celle en usage.

De Lapparent,
Inspecteur général de l'Agriculture.

Chrysanthèmes inédits, précoces et nains.

A l'exposition horticole qui a eu lieu à Lagny-sur-Marne, les 12, 13 et 14 septembre dernier nous avons été appelés à remarquer quelques-uns des spécimens de la nouvelle série de chrysanthèmes inédits, précoces et nains, exposés par M. Simon Délaux, dont il était l'obtenteur.

Le résultat de ce succès n'a rien de surprenant de la part de ce semeur émérite qui chaque année nous conduit de surprise en surprise par ses heureux gains, ce nouveau succès rehaussera une fois de plus le renom universel qu'il s'est fait dans le monde horticole.

Les qualités dominantes que l'on constate dans cette nouvelle série, c'est que ces chrysanthèmes sont nains, remontants, se tenant admirablement droits, fleurissant abondamment depuis le mois de juin jusqu'aux gelées.

Leurs formes, leurs coloris, leurs bizarreries n'ont rien à envier à leurs devanciers, et ils sont tout désignés pour être recherchés par les amateurs pour former de jolies corbeilles et de magnifiques massifs.

Ne voulant pas abuser de la gracieuseté qui m'est offerte pour vous faire connaître ces nouvelles venues, d'un mérite exceptionnel, et la nomenclature en étant assez longue, je me contenterai de vous décrire quatre variétés qui ont été baptisées à notre Exposition, tout en laissant libres les personnes que cela pourrait intéresser de demander à M. Simon Délaux, horticulteur, à St-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne), son catalogue général qui les publie toutes.

M. Gustave Grunerwald (Délaux). — Voici sans contredit la plus remarquable variété qui existe, la plante est naine, ne dépassant pas 35 centimètres de hauteur, fleurs comprises, littéralement recouverte de fleurs colossales, dépassant les plus grandes connues, telles que « Avalanche », « Stanstead surprise » etc. D'une forme japonaise hybride, irréprochable, soutenues par de solides pédoncules, véritables tiges de fer, de couleur blanc d'argent lavée de rose mousseline légèrement dorée, coloris d'une fraicheur remarquable, continuellement en fleurs depuis juin jusqu'aux gelées, on en fera de magnifiques corbeilles.

Vicomtesse d'Avène (Délaux). — Chrysanthème genre pivoine à grande fleur rose violet brillant, flammée et nuancée blanc, grand centre vieil or brillant, du plus bel effet, cette variété peut être comparée comme fleur, à la remarquable variété « Baron d'Avène » (Délaux), plante naine de 40 centimètres, entièrement couverte de fleurs depuis juin ; plante de grand avenir.

Baronne Gaston Chandon de Briailles (Délaux). — Japonais, fleur colossale, très grande, ligules légèrement tubulées à la base, les pétales très larges, à leur extrémité blanc légèrement crème, plus foncé au centre, aucune variété d'autonne ne peut lui être comparée, absolument remontante, plante naine de 50 centimètres.

Charles de Cazanove (Délaux). — Grande fleur japonaise, très double, pétales minces, frisés, retombants, contournés en tire-bouchons, violet amarante, centre en spirale formant boule, vieil or, fortement argenté, tenue droite, beau port, plante naine de 35 centimètres.

Viennent ensuite les variétés : Eugène Mercier, de Ayala, Jeanne Gayon, Jeanne Jung, Camille Bernardin, Charles Joly, M. Gaston Chandon, Paul Chandon de Briailles, Vanvel, Mme Gastellier, Mme Edouard Lefort, etc., etc , etc.

P. Jung.
Secrétaire-adjoint de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux.

Variétés de pommes de terre

Par ce temps où tous, petits propriétaires et riches agriculteurs, cherchent, par une culture entendue, à augmenter leurs produits, je crois leur être utile en leur signalant des variétés de pommes de terre qui, quoique nouvelles encore, ont toujours résisté à la maladie et donné un grand rendement.

Sous le rapport du terrain et de la culture, elles ne sont pas plus difficiles que les anciennes espèces.

Cependant, pour obtenir un grand rendement, je crois pouvoir recommander à tous les points de vue, les procédés de culture à MM. Boursier et Girard, c'est-à-dire la plantation à grande distance.

Afin de faciliter le choix des lecteurs, je classerai ces nouvelles variétés de pommes de terre en trois catégories : 1° Variétés très hâtives ou de primeur. 2° Variétés mi-hâtives, 3° Variétés tardives de grande culture.

VARIÉTÉS TRÈS HATIVES, TRÈS PRODUCTIVES DE GRANDE CULTURE POUR PRIMEUR

Richters frühe Zwibel. — Tubercules rouges ronds, à chair blanche, à yeux mi-profonds. Teneur en fécule, 16, 6, p. c.

Early Mayflower. — Très belle pomme de terre hâtive, américaine : peau jaune, yeux peu nombreux, superficiels; chair blanche. Très productive les années sèches. Teneur en fécule : 15 p. c.

Prise Taker — Pomme de terre de belle forme allongée, exceptionnellement avantageuse pour les expositions et de qualité on ne peut meilleure pour la table. Fanes droites de moyenne hauteur. Fleurs blanches.

VARIÉTÉS MI-HATIVES

Hortensie Les tubercules sont rouges, à yeux superficiels, chair blanc jaunâtre. De plus, elle est de très bonne conservation et de bon goût ; elle est aussi plus farineuse et plus féculente que les autres variétés hâtives. Sa teneur est de 1 1,2 0/0 de fécule. Son rendement en 1888, a été de 23.125 kilos à l'hectare.

Gelbe rose. — Tubercules gros, à chair blanche, de très bon goût. Elle se distingue par sa bonne conservation en hiver et donne de gros rendements assurés : en 1887, elle a produit 28.600 kilos à l'hectare, et la teneur en fécule était élevée, ce en quoi elle l'emporte sur toutes variétés de cette catégorie.

Daniel's Royal Norfolk Russet. — L'une des pommes de terre les plus remarquables qu'on ait jamais obtenues ; tubercules de volume moyen, à peau rugueuse, recouverte comme d'un réseau ; yeux peu nombreux et comme superficicls ; chair blanche à grain fin. Cuite, elle ressemble à une boule de farine.

Sutton's Best of All. — Tubercules ronds un peu aplatis, de belle forme et de volume uniforme, à chair blanche, ferme, de qualité excellente. Fanes droites, fortes et généralement sans fleurs. Comme productivité, cette variété a peu d'égales ; elle résite assez bien à la maladie.

Sutton's Satisfaction. — Variété extrêmement productive, de première qualité, de forme très belle. Les tubercules sont d'un bon volume, bien uniformes, ressemblant à de gros rognons, à peau blanche, rugueuse, à yeux superficiels. Les fanes sont de hauteur moyenne, raides et d'une teinte extraordinairement foncée. Les fleurs se présentent en gros bouquets et sont d'un lilas pâle, mais ne forment pas de graines.

Sutton's Abondance. — Variété à rendement extraordinaire, de qualité supérieure et qui est rarement dépassé. Fanes très raides, à larges feuilles luisantes, fleurs blanches. Les tubercules sont ronds, un peu aplatis. Cette variété est vigoureuse, presque tardive, et possède une richesse de 17 à 18 0/0 de fécule.

VARIÉTÉS TARDIVES A GRAND RENDEMENT, POUR GRANDE CULTURE, TRÈS RÉSISTANTES A LA MALADIE.

Paulsens Blauë Riesen. — Tubercules violets qui peuvent devenir très gros, à chair toute blanche, à yeux superficiels. Cette variété se distingue par sa productivité qui dépasse celle de toutes les variétés connues jusqu'à ce jour ; elle a un bon goût et sa teneur en fécule est moyenne. On peut donc la considérer comme bonne, non seulement pour le bétail, mais aussi pour la féculerie (elle a produit le plus de fécule à l'hectare après la Simson), la table et peut-être même aussi bien en année sèche qu'en année humide et en toute espèce de sol. Elle a donné 36.000 kil. Elle se couserve bien en provision d'hiver.

Paulsens Simson. — Tubercules nombreux, ronds, blancs, de grosseur moyenne et uniforme, à chair jaune. Cette variété a fourni le rendement moyen le plus élevé en fécule, parce que les fanes n'ont rien à redouter de la maladie ; elle joint la plus grande productivité à la richesse la plus élevée en fécule et en réussite chaque année ; elle se conserve parfaitement en cave comme en silos.

Cultivée de la façon ordinaire, elle a donné en 1887, 1888 et 1889 le même rendement à l'hectare, soit 33,000 kilos à 23-25 0/0 de fécule. Son produit en fécule est le plus élevé de toutes variétés ; son produit en tubercules la classe secoude sous ce rapport. C'est la meilleure pomme de terre à cultiver pour la féculerie et le bétail ; elle est très bonne pour la table.

Paulsens Aspasia. — Tubercules gros, rouge pâle, à yeux superficiels d'un rouge foncé, à chair blanche et jaune d'un goût excellent ; par sa couleur et sa forme, elle ressemble beaucoup à la vitelotte (plate). Elle se garde bien l'hiver, son rendement et sa richesse vont en augmentant d'année en année, ce qui constitue un bon signe pour les nouvelles sortes. Cultivée d'après la méthode habituelle, elle a donné à l'hectare 34.250

kilos en 1887, et 30,000 kilos à 19-4 0/0 de fécule en 1888.

Paulsens Athene. — Tubercules gros, ovales, blancs, à pointe souvent violette, à chair blanche. C'est surtout une excellente pomme de terre pour la table, mais qui, grâce à sa haute teneur en fécule, convient aussi pour les distilleries et féculeries. Cultivée d'après la méthode ordinaire, elle a donné en 1887, 33,700 kilos à 20-4 0/0 de fécule, et en 1888, 32,290 kilos à 18-4 0/0 de fécule, c'est-à-dire que son rendement en une année défavorable a été presque aussi élevé qu'en une bonne année.

Juno. — Les tubercules, d'abord blanc rosé en automne, puis jaunes au printemps, à yeux superficiels rouges, sont de belle forme et peuvent devenir très gros. Elle convient également pour la féculerie et la distillerie ; jusqu'à ce jour, elle a toujours réussi chaque année et a donné de forts rendements. Sa teneur en fécule a varié de 16 à 21 0/0. En 1889, elle a donné 30,000 à l'hectare.

Kornblume. — Obtenue en 1880, tubercules gros, ronds, un peu anguleux à chair assez blanche. Cette pomme de terre, de bon goût, joint aussi à une grande productivité une haute teneur en fécule. A Fromsdorf, en 1884 elle a donné à l'hectare, 31,680 kil. de tubercules à 22-6 0/0 de fécule. Vu la puissante végétation de ses fanes, il ne faut pas la planter serrée ; chaque touffe doit au moins disposer en tous sens d'un espace de 60 centimètres. En 1888, son rendement à l'hectare a été de 20,000 kilos à 23-2 0/0 de fécule. Elle convient pour les sols forts et les climats humides.

Andersen. — Belle forme, chair jaune. Variété résistante, convenable pour la table et pour la féculerie. Cette variété est assez exigeante sous le rapport de la nature du sol. Elle a besoin d'une forte fumure phosphatée; mais, par contre, se contente de peu d'azote. Convient particulièrement aux sols secs.

JOANNIS SEUX,
De la Maison Jacquemet-Bonnefont, père et fils, 2, place Bellecour, Lyon.

Sur le forçage des plantes.

Où il est question de l'influence des chemins de fer sur la culture forcée. — Un de mes amis exerçait, il y a un peu plus de vingt ans, chez le père de l'Œillet Flon, cet excellent horticulteur qu'on appelait René Paré, la profession honorable sans doute, mais pénible et peu lucrative, de garçon jardinier. René Paré habitait alors boulevard de la Santé, tout près de la Fosse-aux-Lions, et se livrait presque exclusivement à la culture retardée ou forcée des rosiers. De nombreuses serres, des châssis plus nombreux encore, abritaient en foule des *Souvenirs*, des *Mistriss*, de la *Reine des iles*, des *Safrano*, des *Cramoisis*, et quelques autres variétés de roses, dont les noms un peu longs étaient ainsi écourtés. C'était toutefois les *Souvenir* de la Malmaison et les *Mistriss* Bosanquet qui dominaient les autres par leur nombre.

Or, écoutez ceci, le 20 décembre 186... à 10 heures du matin, René Paré confia à mon ami, dans un tout petit panier, quatre douzaines de fleurs de *Souvenir*, pour les porter chez Mme Baron, fleuriste, passage de l'Opéra, laquelle les lui paya au cours du jour, c'est-à-dire 15 francs la douzaine. Vous avez bien lu : Quinze francs la douzaine !

Ces temps-là sont passés pour nous gens du Nord.

Il y a par là-bas, sur les bords de la mer, un pays enchanté, sous un ciel toujours pur, où fleurissent l'oranger, la rose, l'œillet, les narcisses, les anémones, en plein hiver. Quand il y neige, par hasard, les habitants prétendent que la neige qui tombe est chaude.

Les grands mimosas d'Australie y marient leurs légers rameaux, couverts de mille houppes d'or, aux frondes glauques des palmiers. On y mange des fraises mûres avant qu'elles montrent leur fleurs chez nous.

Ce pays merveilleux a été découvert en 1852 par Alphonse Karr, quelques années après que Théophile Gauthier eut découvert l'Espagne. Sur les cartes de géographie on l'appelle la Provence, sa capitale est Nice avec des villes princi-

pales qu'on nomme : Hyères, Cannes, Menton, St-Raphaël, etc.

Eh ! bien, chaque jour des wagons de fleurs partent de toutes les gares du pays et filent par le monde s'arrêtant, un peu partout, dans les grandes villes de France et autres pays limitrophes.

Et les roses ne se vendent plus 15 francs la douzaine ! Cause efficiente de la décadence de la culture forcée.

Culture forcée. — Les chemins de fer compliqués du télégraphe ont donc porté un coup sensible à la culture forcée et je tiens pour certain que, si les pays énumérés plus haut étaient italiens ou autrichiens, il y a beau temps que tous les *forceurs* de France et de Navarre auraient réclamé, à grand cris, des droits protecteurs pour les roses et les œillets.

Inutile de chercher à forcer « de la plante à bouquet » tant que dure la saison « du Midi ». On ne peut pas lutter avec des serres contre le plein air, ni avec la houille — tant la tonne — contre le soleil qui ne luit pas pour tout le monde.

Mais il y a un moment où le Midi ne donne plus ; mais il y a des plantes qui ne fleurissent pas au rabais, sous ces contrées bénies de Dieu, car elles rôtissent en été. Ce sont ces plantes qu'il faut *travailler* ; c'est pour l'époque où il n'y a plus de roses de Hyères à Menton qu'il faut arriver.

Travailler une plante. — Préparer une plante pour la faire fleurir en contre-saison, l'avancer ou la retarder, demande quelques connaissances spéciales que tout le monde ne connaît pas.

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il n'y a qu'à rentrer la susdite plante dans une serre et de piquer le feu le jour et la nuit.

Ce n'est pas tout à fait cela.

La première opération à faire, dans les trois quarts des cas, précède longtemps le forçage.

Ce n'est pas à proprement parler une opération : c'est une culture spéciale, une suite d'opérations.

Tenez, pour me faire mieux comprendre, je vais citer quelques exemples.

Voici deux jacinthes de la même variété, de la même force, cultivées dans le même endroit.

En août, j'en place une à la cave, où la température est de 10°, et l'autre dans une serre où il y a 20°. Elles restent là jusqu'en octobre ; c'est-à-dire pendant deux mois, sans émettre de racines. Je les empote et les rentre bien racinées toutes deux le même jour dans la serre. Résultat : la jacinthe de la cave fleurira plus tard que l'autre.

Voici deux rosiers, exactement pareils, cultivés en pots. J'en taille un fin septembre, et l'autre fin novembre. Résultat : celui qui aura été taillé le premier aura une forte avance sur son voisin.

Autre exemple : Encore deux rosiers cultivés en pots. Au 15 septembre je déterre le premier et le laisse souffrir de la sécheresse jusqu'en novembre ; l'autre reste enterré. Résultat : celui qui aura souffert fleurira plus vite que l'autre.

Il y a donc des conditions de culture qui peuvent aider puissamment à la culture forcée. Je vais énumérer les principales :

Conditions qui favorisent le forçage. — Toute plante a une période de végétation visible à l'œil nu et une période dite de repos, pendant laquelle elle reste inactive en apparence, mais se prépare activement — à l'intérieur — à la végétation future. Il ne faut jamais oublier cela.

La chaleur, l'air et l'humidité sont les

trois facteurs principaux qui agissent sur la végétation visible.

La chaleur sèche, ou le froid représentent les conditions habituelles de la période de repos : Le froid sur les plantes des climats tempérés, la chaleur sèche sur celles des espèces des pays chauds et secs. Ajoutez à cela la connaissance des *époques* où se passent, pour les espèces, les deux conditions de la végétation sus-énoncée, et vous serez fixé sur le traitement à leur donner.

Ceci dit, il y aura lieu de hâter, pour toutes les plantes à forcer, leur période de végétation active. Faites végéter rapidement, vigoureusement, par des arrosages, des bassinages, des engrais, les plantes que vous voudrez forcer. Donnez-leur des engrais qui poussent à la fleur; pour cela, diminuez la dose d'azote, et augmentez celle de la potasse et de l'acide phosphorique.

Que vos plantes aient d'excellentes racines et des tissus bien aoûtés.

Commencez en septembre à les faire souffrir : sevrez-les d'eau, sans cependant laisser trop dessécher les racines ; effeuillez en octobre, les espèces à feuilles caduques.

(*à suivre*) V. M.

CORRESPONDANCE

M. Re... Castres. — La greffe des pommes de terre n'offre guère qu'un intérêt purement scientifique ; toutefois elle donne quelquefois des résultats singuliers. Rien que pour cette raison je vous conseille de l'entreprendre. Peut-être pourrait-on, par ce procédé, obtenir des variétés intermédiaires. Hildebrand a pris des yeux (bourgeons) d'une variété à tubercule blanc et les a placés sur un tubercule rouge, et des yeux d'un tubercule rouge sur un tubercule blanc. A la récolte il observa, en même temps que des tubercules unicolores semblables à ceux des variétés plantées, des tubercules intermédiaires entre ceux-là. M. R. Trail a communiqué à la Société botanique d'Edimbourg les résultats d'une expérience analogue. Il partagea par le milieu des yeux et par moitié des pommes de terre blanches et violettes et il les planta en les réunissant deux à deux avec soin. Il obtint des pommes de terre blanches, d'autres bleues, quelques-unes donnèrent des tubercules mi-partie blancs, mi-partie bleues, d'autres des pommes de terre marbrées.

Sur l'Hybridité. — C'est une question fort complexe dont on a tiré prématurément des conclusions trop sujettes à exceptions. On peut parfaitement créer artificiellement des hybrides dans la création desquels il peut entrer jusqu'à six espèces distinctes.

M. Vichura en a fait autrefois la démonstration sur des saules. Il a croisé le *Salix Lapponum* par le *S. Silesiaca*, et il a obtenu un hybride A ; le *S. purpurea* et le *S. viminalis*, un hybride B ; le *S. cinerea* et le *S. incana*, un produit C. A et B étant croisé ensemble donne un produit D, qui croisé lui-même avec C, donne un produit E.

Une remarque à propos d'hybrides dont il importe de tenir compte est celle-ci : « en fécondant un hybride par le pollen d'un de ses parents, on se rapproche du caractère du parent dont a pris le pollen et les individus qui sont issus de ce croisement sont moins variables que les hybrides de première génération.

Les hybrides sont souvent stériles à cause de la mauvaise conformation des étamines.

Ils sont souvent chétifs et quelquefois très vigoureux.

V. M.

BIBLIOGRAPHIE

BENEY; LANAUD et MUSSET, horticulteurs-marchands-grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon. — Catalogue général illustré de graines et de plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 112 pages. Ce catalogue comprend l'énumération et la description de légumes nouveaux, re-

commandables ou peu connus, de fleurs nouvelles, de plantes potagères ou florales en collection, d'oignons, griffes ou rhizomes à fleurs, chrysanthèmes en collection, violettes en collection, glaïeuls, cannas, plantes de serre froide ou de serre chaude, accessoires horticoles, etc., etc.

— WILLIAM PAUL et SON'S, — Catalogue of roses, Waltham Cross-Herts, Angleterre.

Catalogue illustré des roses nouvelles mises au commerce par l'Etablissement ; des Variétés nouvelles mises au commerce par différents semeurs ; Collection générale de roses classées dans leur séries respectives. In-4° de 44 pages avec deux chromolithographies représentant les variétés Thea sunted rose Medea, et Hybrid perpetual rose Salamander.

— *Etude sur l'hybridation artificielle de la Vigne... par* M. COUDERC, *viticulteur à Aubenas.* — M. G. Couderc a fait don à l'Association horticole lyonnaise de deux brochures relatives à des questions de viticulture. La première est un Extrait du compte-rendu sténographique d'une communication qu'il a faite au Congrès viticole qui s'est tenu à Mâcon en 1887. On connaît les beaux travaux de M. Couderc, sur l'hybridation artificielle de la vigne appliquée à la recherche des producteurs directs résistant au phylloxera, et sa méthode de selection des jeunes pieds de Semis. Aussi ceux de nos confrères qui voudraient s'initier à ce genre d'étude, trouveront dans la brochure de l'auteur le meilleur des guides.

— *Sa notice sur le traitement du Mildiou*, fait connaître l'origine de l'invasion de la vigne par le funeste cryptogame ; elle en donne l'histoire, le traitement curatif et énumère tous les menus faits concernant cette question importante.

— *L'horticulture française, ses progrès et ses conquêtes depuis* 1789, *par* M. Ch. BALTET. — M. Charles Baltet vient de publier la conférence qu'il a faite l'an dernier à Paris, sur le sujet qui sert de titre à cette note. Les personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre l'habile conférencier, pourront du moins connaître par les détails l'objet de sa communication.

Nous connaissions M. Baltet pour un des meilleurs écrivains sur les questions de technologie et de pratique horticoles, son *art de greffer* et ses autres publications d'arboriculture l'ont du reste fait connaître de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'horticulture. — Mais nous ne savions pas que le praticien, très habile dans l'art de bien dire, était doublé d'un érudit de premier ordre, d'un chercheur heureux, capable de trouver nombre de matériaux peu connus de ses contemporains, de les assembler et de les présenter sous un aspect historique très séduisant.

On doit savoir gré à M. Baltet d'avoir bien voulu s'astreindre à de pénibles recherches pour montrer au public tous les progrès que nos compatriotes ont fait faire à l'horticulture depuis cent ans.

— LÉONARD LILLE, horticulteur-grainier, 9, quai des Célestins à Lyon. — Catalogue illustré des nouveautés de graines de plantes potagères ou florales cultivées dans l'établissement : courge-patate, pois, haricots, tomates, bettes à côtes, etc. ; œillet, mignardise remontant, double et simple, reine-marguerite, zinnia, salvia, etc.

Broch. in-8° de 12 pages avec une planche coloriée.

— CH. MOLIN, horticulteur, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue général illustré et raisonné de graines et de plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 60 pages. Ce catalogue comprend l'énumération et la description de légumes nouveaux recommandables ou peu connues, de fleurs nouvelles, de plantes potagères ou florales en collection, d'ognons, griffes ou rhizomes à fleurs, de chrysanthèmes, dalhias cactus et à grandes fleurs simples ou doubles, clématites, graminées sèches, etc.

INFORMATIONS

Société botanique de Lyon

Composition du bureau pour 1891

MM.

Président.	Dr Gabriel ROUX.
Vice-Président . .	LACHMANN.
Secrétaire général .	O. MEYRAN.
Trésorier.	MERMOD.
Trésorier-adjoint. .	N. ROUX.
Archiviste	BOULLU.

Les vignes françaises en Hongrie. — Un décret du ministre de l'agriculture de Hongrie stipule l'interdiction générale pour un an de l'importation de la vigne en Hongrie, Cotte mesure a pour but d'empêcher la propagation des maladies qui ont atteint les vignes francaises.

La Société d'horticulture et d'agriculture d'Hyères a l'honneur de porter à la connaissance des horticulteurs, agriculteurs, viticulteurs et industriels qu'une grande Exposition d'Horticulture, d'Agriculture de Viticulture et de tous les produits s'y rattachant, aura lieu dans le jardin du Château-Denis, à Hyères, les 28, 29, 30, 31 mars et 1er avril 1891 prochain.

Les récompenses consistent en : diplômes d'honneur, médaille d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, objets d'art et diplômes.

Le Jury sera composé de notabilités horticoles et agricoles choisies en dehors de la Société.

Pour les demandes d'admission, s'adresser à M. A. Pagazani, secrétaire-adjoint de la Société d'horticulture et d'agriculture d'Hyères, qui mettra au service des intéressés les règlements et programmes ainsi que tous les imprimés nécessaires.

L'illustration horticole annonce que le *Zamia manicata*, si célèbre parmi les collectionneurs, et recherché depuis de longues années inutilement, va être mis prochainement dans le commerce,

On sait que le *Zamia manicata* se distingue par un aspect singulier des autres espèces de son genre. Chacune des folioles de ses frondes a une manchette, qui forme au-dessous de la feuille une deuxième un peu moins longue que l'autre.

Destruction des mulots et campagnols des champs. — Le mulot est une espèce du genre souris (*mus sylvaticus*). Il en a la taille, mais le pelage est fauve, et les pattes, ainsi que le dessous du ventre, sont blancs ou blanchâtres. Les oreilles sont très grandes et les membres postérieurs assez longs pour lui permettre d'avancer par sauts.

Ce rongeur est moins répandu que le campagnol des champs (*arvicola arvalis*), à peu près de même taille, mais à queue un peu plus longue, seulement que le tiers du corps, et poilue, quand elle est écailleuse chez le mulot comme chez tous les rats. Les ravages du campagnol sont parfois désastreux, et dans maints endroits il a souvent fallu organiser des moyens de destruction des plus énergiques.

M. le Ministre de l'agriculture vient de nous communiquer un procédé employé avec succès depuis trois ans à l'école d'agriculture de Beauchêne (Mayenne) :

« Dans un tuyau de drainage d'environ « 3 centimètres de diamètre intérieur, on « introduit vers son milieu, à l'aide d'une « petite palette, un mélange de 4/5es de « farine et 1/5e d'acide arsénieux (arsenic « de commerce), puis on dépose ce tuyau « à proximité des trous et galeries. »

Il va sans dire que plus les parasites sont nombreux, plus on multiplie les appâts qui, ainsi abrités, sont sans danger pour les animaux domestiques et le gibier.

Élagage du Pommier. — Emprunté au journal *le Cidre* :

« Plusieurs variétés de pommiers offrent, dès l'âge de vingt ans, des branches qui pendent vers le sol.

« Il en résulte, dans les terres labourées, que les animaux de travail ne pouvant passer que difficilement au-dessous de leur tête, le sol qu'elles recouvrent est mal cultivé ; dans les herbages, ces branches sont facilement atteintes par les bestiaux, qui les brisent en les broutant.

« Il est donc utile de couper ces ramifications au point où elles commencent à s'incliner vers le sol ; cette suppression amènera sur la partie conservée le développement de bourgeons vigoureux, bourgeons qui donneront lieu à des ramifications bien plus productives que celles qui ont été supprimées.

« Il faut également faire porter l'élagage sur les ramifications intérieures de la tête, afin de maintenir une égale force dans les diverses parties de l'arbre, et surtout de faire que la lumière puisse arriver jusque dans l'intérieur de la tête ; car c'est seulement sous son influence que les boutons à fleurs peuvent se former. Sans cet élagage intérieur pratiqué avec discernement et au moyen d'instruments convenables, tels que l'*ébranchoir à crochet*, la production des fruits n'aurait lieu qu'à l'extrémité des branches. »

Moyen d'augmenter le rendement des pommes de terre. — Vers la fin de février, on portera les tubercules dans un endroit chaud (l'étable ou l'écurie à défaut d'autre). On les placera sur des claies et on les y laissera jusqu'au moment de les planter.

On leur procure ainsi une flétrissure artificielle, qui suffit pour rendre la végétation plus précoce et pour obtenir des plants plus vigoureux et des tubercules plus gros.

Cette pratique est suivie dans la région rhénane de l'Allemagne, depuis les expériences de Wochbl, et l'on estime à 20 0/0 l'augmentation de rendement qu'elle procure comparativement à la plantation des pommes de terre à froid.

M.

Les loups tués en France. — En 1888, il a été tué 505 loups, pour lesquels on a payé 34.810 francs de primes.

En 1889, il en a été détruit 515 ; montant des primes, 35.720

Le commerce des pommes de terre. — D'après une note adressée au *Journal Officiel*, le gouvernement d'Italie vient de prescrire aux bureaux de douane de la péninsule d'exiger que les pommes de terre de provenance française, à importer dans le royaume soient préalablement soumises au lavage.

NOUVEAUTÉS

Nériums (Lauriers-Roses) :

Commandant Barthélemy. — Fleur grande, pétales allongés, corolle supérieure rouge lilacé quelquefois panachée ; corolle inférieure à coloris plus foncé et à revers bordés jaune paille ; les deux gorges rose vif rayé carmin. — Variété très florifère à corolles superposées.

Pierre Galen.. — Fleur très grande, carmin clair lavé de carmin foncé, pétales très larges et très arrondis, bouton carmin clair, gorge rose légèrement striée carmin et couronnée d'appendices très courts, corymbe très développé, plante vigoureuse et florifère. — Variété très remarquable à corolles superposées.

Grenadier double Madame Félix Sahut. — Variété due à un cas de dimorphisme obtenu chez le G. Madame Legrelle. Les fleurs sont très grandes, d'un rouge vermillon foncé; les pétales sont larges, obovales, retournés en dedans et rassemblés à la périphérie de la corolle. « Cette jolie variété sera une bonne addition à celles que nos jardins possèdent déjà ; elle sera surtout appréciée dans les régions méridionales où les beaux arbustes fleurissants de plein air ne sont jamais trop nombreux.

Nota. — Les trois arbustes ci-dessus désignés ont été obtenus dans l'Etablissement de M. Claude Sahut, horticulteur à Montpellier qui les met actuellement au commerce.

Poire Favorite Joanon

Obtenue de semis par MM. Joanon père et fils, horticulteurs-pépiniéristes, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

Ce fruit est mis en vente depuis le 1er novembre 1890.

Fruit mesurant huit à neuf centimètres de hauteur et vingt-deux de circonférence.

« Fruit au-dessus de la moyenne, turbiné, ventru, parfois s'atténuant assez « brusquement en pointe, peau lisse, jaune « unicolore, parsemée de petits points « gris, maculée autour de la queue d'un « peu de fauve fin, chair blanche, bien fine, « beurrée, fondante, très juteuse, sucrée, « acidulée, agréablement parfumée, mûrissant en septembre.

« Arbre vigoureux, rustique et fertile, « peut se cultiver sous toutes formes. »

Ce fruit a été présenté plusieurs fois à la Commission pomologique qui l'a toujours jugé très bon.

Présenté au Congrès de Bordeaux en septembre 1888, il a été reconnu très bon.

Ce fruit a obtenu :

Une médaille de vermeil, décernée par la Société d'horticulture pratique du Rhône, en septembre 1888 ;

Une médaille d'argent à l'exposition de l'Association horticole Lyonnaise, en septembre 1890.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 17 JANVIER.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Compte-rendu financier de l'année 1890. — Budget provisionnel pour 1891. — Distribution des médailles pour apports sur le bureau en 1890 et des médailles non distribuées aux Lauréats des visites spéciales. — Fixation d'une Exposition de printemps en 1892. — De la création de deux Concours entre les titulaires des magasins de fleurs et ceux des marchés aux fleurs ?

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET, SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DIPLOMES DE JARDINIERS

La date des premiers examens est fixée au dimanche 15 février 1891 ; ils auront lieu, à 8 heures du matin, dans la Salle de la bibliothèque, rue Grenette, 45, pour la culture maraichère et la floriculture et dans l'établissement de M. F. Morel, à Vaise, pour l'arboriculture.

AVIS IMPORTANT. — Les candidats pourront demander à subir en même temps les examens pour l'obtention d'un ou plusieurs diplômes ; mais ne pourront concourir au diplôme supérieur que ceux qui posséderont tous les autres ; seront exclus les professeurs d'horticulture. Ils devront être âgés de 16 ans au moins et de 30 ans au plus.

Les demandes des candidats devront être remises au secrétaire général, cours Lafayette prolongé, 61, Villeurbanne-lès-Lyon, un mois avant l'époque fixée pour chaque session des jurys d'examen, c'est-à-dire pour cette session avant le **15 janvier 1891** ; elles indiqueront le ou les diplômes que le candidat désire obtenir, et seront accompagnées de son extrait de naissance ou de toute autre pièce pouvant servir à une constatation suffisante de son idendité, ainsi que d'un certificat de bonne conduite émanant d'un chef d'établissement. Ces pièces seront rendues après les examens.

NOTA. — On peut se procurer *gratuitement* le le règlement concernant les diplômes de jardiniers chez les principaux grainiers de Lyon, ou en s'adressant au secrétaire de la Société.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du Journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

5814 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — L'Hiver. — Chrysanthème Madame Alpheus Hardy. — Nécrologie. — Aphellandra.



L'Hiver. — Les hivers rigoureux auxquels sont habitués les peuples du Nord surprennent toujours les habitants des pays tempérés. Il savent cependant, par expérience, qu'il faut compter sur leur apparition presque tous les dix ans. Depuis 1879-80 nous n'avions eu que des hivers pour rire; on devait donc s'attendre à une visite spéciale, à bref délai, de M. Le Froid - en latin *frigus*. Ce monsieur désagréable s'était, du reste, fait annoncer par plusieurs Observatoires, sans compter Mathieu de la Drôme, qui nous prédirent de basses températures à jour fixe et qui ne se sont pas trompés. Une fois n'est pas coutume.

Les hommes résistent assez bien au froid, en se chauffant ; mais les arbres, mais les arbustes : Rosiers de l'Inde, Fusains du Japon, Troënes de la Chine, Lauriers du Portugal et tant d'autres, auront-ils aussi bien supporté cette température rigoureuse ? Mais les plantes potagères, les céréales, la vigne, quelques arbres fruitiers mêmes, sortiront-ils indemnes de la tourmente ? Voilà la question.

Il ne faut pas se désespérer plus qu'il ne convient, car il y a peut-être moins de mal qu'on ne croit. Le froid, au moins dans nos régions, n'est pas survenu avec violence dès le début, et qui pourrait affirmer que les tissus des végétaux ne se sont pas habitués lentement à supporter des températures extrêmes qui les auraient tués si elles fussent survenues tout à coup ? Ceci dit, comme consolation, nous verrons un peu plus tard.

Il faut cependant compter sur des pertes sérieuses ; mais, au lieu de gémir, ce qui n'avance à rien, il importera de réparer le mal dans la mesure du possible.

Jardin potager. — Une foule de légumes qui passent assez bien les hivers seront perdus pour la plupart, et les provisions sur lesquelles on comptait pour arriver à la nouvelle récolte vont faire défaut. C'est le cas ou jamais de rappeler à ceux qui peuvent disposer de quelques châssis, d'avancer leurs semis sur couches afin d'avoir du plant de bonne heure à mettre en place. On peut même, quand l'espace fait défaut, faire plusieurs semis sur le même emplacement en repiquant les jeunes plants obtenus une première fois, à bonne exposition, de manière à pouvoir les abriter en cas de besoin.

Pour les Artichauts, dont un grand nombre vont être perdus, il est bon que l'on sache qu'en semant des graines sur couche, en février, ou en serre chaude, et en repiquant les plants dans des pots de 12 à 15 centimètres de diamètre, qu'on a soin d'abriter et d'arroser jusqu'à l'époque où les gelées ne sont plus à craindre, époque où on les met en pleine terre, il est bon que l'on sache, disons-nous, qu'on peut récolter des têtes d'artichauts dans le courant de septembre de la même année. Malheureusement l'artichaut ne reproduit pas toujours les variétés que l'on sème, il y a souvent dans le semis des individus de qualité inférieure.

Jardin fleuriste. — Il est malheureusement à craindre que dans les jardins où l'on ne dispose que de quelques bâches pour abriter les espèces frileuses d'ornement, un grand nombre soient perdues,

soit par l'effet de la gelée, soit par celui de la pourriture. Mais, ce qui est une calamité pour les uns, va devenir presque un bienfait pour les autres. Les horticulteurs marchands qui sont très bien outillés pour la production en grand nombre de toutes ces sortes, pourront en fournir contre espèces sonnantes et trébuchantes. D'autre part, les marchands de graines pourront vider, jusqu'au dernier sac de leur tiroir, non seulement des variétés potagères, mais encore des sortes florales.

Ce n'est pas parce qu'il aura fait un peu trop froid cette année, que les amateurs voudront que leurs jardins ressemblent aux deserts de l'Arabie Pétrée.

Nous publions, du reste, plus loin la Liste des plantes, arbres et arbustes qui ont souffert du froid en 1879-80 dans la région.

En 1879-1880. — En règle générale on a observé que les plantes ligneuses ont d'autant mieux surporté la gelée, que leurs tissus étaient plus aoûtés, et que leur vigueur était moins considérable.

Les terrains secs, sous ce rapport, paraissent être ceux dans lesquels les plantes résistent davantage. Cependant ces terrains laissent pénétrer plus facilement la gelée dans le sol, et offrent un autre inconvénient que l'on peut combattre facilement au moyen d'une légère couverture de paille.

L'exposition nord paraît être favorable aux arbres et arbustes à feuilles persistantes. On comprend cela, attendu que, dans cette position, ils n'ont pas à subir les alternatives du gel et du dégel.

Il n'y a pas de petites précautions inutiles. On a vu le gazon d'une prairie, la mousse d'un bois, quelques herbes sèches amoncelées par le vent, préserver de la gelée des plantes qui sans ce faible abri eussent gelées commme leurs pareilles non abritées.

Il ressort également des observations que beaucoup de plantes qui avaient supporté des froids excessifs mais de courte durée, n'ont pas résisté à une gelée de longue durée, quoique d'une intensité moins considérable.

Le froid a commencé à sévir avec intensité à partir du 8 décembre. Le thermomètre a varié pendant les nuits suivantes de 10 à 17°, suivant les localités. La neige qui est tombée n'a pas tenu bien longtemps. Un adoucissement de la température est surveau vers la fin décembre et s'est prolongé pendant les premiers jours de janvier. Dans le courant de ce mois, le froid a continué à sévir avec intensité, variant de 8 à 14° sous zéro. Le dégel est survenu seulement le 8 février.

La longue persistance du froid a permis à la terre de geler à des profondeurs inaccoutumées. Dans les terrains argilo-siliceux elle descendait à 0,80, tandis que dans les terrains sablonneux elle atteignait 1 mètre 10.

Arbres, Arbustes, plantes potagères qui ont été éprouvés par le froid en 1879-80.

Amandiers. — Les amandiers ont été, un peu partout, plus ou moins endommagés. Cependant ils ont été plus éprouvés dans les terrains xérophiles que dans les terrains hygrophiles ; dans ces derniers la plupart des pieds sont perdus.

Artichaut. — Cet excellent légume a complètement disparu de la région, pour laquelle sa disparition a été une perte sérieuse.

On a planté à la place de l'excellente variété cultivée dans la région, des œilletons de provenance méridionale, appartenant à différentes variétés plus ou moins recommandables.

Fraises. — Les fraises à gros fruits ont souffert ; les plantes n'ont pas été perdues, mais la récolte a été très-faible.

Laitues. — Les laitues d'hiver ont été gelées dans la plupart des localités. A Thizy, elles n'ont pas gelé.

Le lierre à feuille dentée n'a pas gelé. Le lierre d'Irlande a gelé dans les terrains humides, a résisté dans les terrains caillouteux de Villeurbanne.

Magnolias à feuilles persistantes, ont gelé en partie, surtout en pépinière. Les sujets plantés dans les pelouses, ayant eu leurs racines protégées par l'herbe ont mieux résisté. Il y en a actuellement de forts beaux pieds en bon état au Parc de la Tête-d'Or.

Pêchers. — Les pêchers greffés sur prunier ont eu beaucoup moins de mal que ceux greffés sur amandiers.

Poiriers. — Les poiriers n'ont pas eu beaucoup de mal, les sujets placés au nord n'ont pas autant souffert que ceux tournés au midi.

Quelques poiriers plantés près d'une pièce d'eau ont eu leurs boutons à fruits gelés. Des écussons de poirier, greffés sur cognassier, au mois d'août, ont été endommagés par le froid.

Les *Poireaux*, ont gelé à peu près partout.

Rosiers. — Les rosiers sont, dans le Lyonnais, l'objet d'une très grande culture ; aussi les dégâts occasionnés par la gelée se chiffrent-ils par des sommes assez rondes. Le mal n'a cependant pas été général, il s'est arrêté aux variétés des Bengale, Noisette, Ile-Bourbon, Thé, Banks, c'est-à-dire aux rosiers d'origine asiatique. Beaucoup de cultivateurs avaient abrité les rosiers nains appartenant à ces espèces. Cette bonne précaution a été suffisante pour sauver de belles collections. Les rosiers greffés haute-tige ont été la plupart perdus, à l'exception des variétés d'hybrides ou de de Provins. Les églantiers qui paraissaient gelés après l'hiver ont repoussé pour la plupart à la bonne saison. Le rosier *Noisette Aimé Vibert* n'a pas eu le sort de beaucoup d'autres variétés de la même série, il a été épargné par le froid. Du reste, on a pu constater pour le genre rosier, comme pour beaucoup d'autres, qu'il suffisait quelquefois d'une très-légère couverture pour les préserver de la gelée.

Rosmarinus officinalis. — Il n'y a rien de bien extraordinaire d'avoir à enregistrer la perte des Rosmarinus. Ce sont des plantes méridionales qui supportent 10 à 12° de froid, mais pas davantage.

Vignes. — Les vignes ont été fortement endommagées, mais on ne peut pas dire cependant qu'elles ont toutes gelé. Le mal a été plus ou moins grand, suivant les expositions, les plants et la nature du sol. Les racines paraissaient surtout fortement atteintes. Dans les terrains perméables à l'eau, la gelée a eu plus d'influence que dans les terrains forts, argilo-siliceux. Les vignes basses ont été plus compromises que les autres ; celles tournées au midi plus que celles tournées au nord.

Violette. — Les violettes odorantes, cultivées en grand, ont eu beaucoup de mal : elles ont disparu complètement de quelques jardins, où on a dû les replanter.

Yucca glorisa et autres ont été complètement perdus dans beaucoup d'endroits.

Il faut encore ajouter à cette liste : les Acacia Julibrissin — Aucuba japonica — Buis de Mahon — Cèdre Deodara — Evonymus japonica — Gynerium argenteum — Ilex (variétés diverses) — Laurier d'Apollon — Laurier

cerise — Lauriers colchiques — Chêne Ilex, Kermès — Rhamnus Alaternus.

Parmi les plantes vivaces d'ornement qui ont été en partie perdues, il faut citer les suivantes :

Anemone japonica et sa variété H. Jobert — Arundo donax et Mauritanicus — Asphodelus : albus, ramosus, fistulosus, creticus — Dianthus (presque tous les œillets). Les Lavandes — les Santolines — Scilles du Pérou — Pancratium maritimum, Tritoma, etc.

Chrysanthème Mme Alpheus Hardy. — Nous lisons dans le *Gardner's Chronicle* ce qui suit :

« Tous les horticulteurs de l'Europe et des autres contrées ont essayé de pousser le chrysanthème Mme Alpheus Hardy à la perfection.

« Nous ferons remarquer que cette variété demande un traitement différent de celui des autres chrysanthèmes ; c'est strictement une plante de serre ; elle doit rester sous verre pendant l'année entière ; elle demande moins d'eau que les autres chrysanthèmes et elle ne doit pas être pincée, excepté une ou deux fois dans la précoce saison.

« Depuis que ce mode de culture a été adopté dans nos contrées, on a obtenu de nombreuses plantes et des fleurs de toute beauté. Notamment M. T. D. Hatfield (jardinier à Walter Hunnewell, Esq., Wellesley Mass.) a montré à la Société d'horticulture de Massachussets une plante portant 200 fleurs parfaites. Ce qui nous a montré qu'on peut cultiver cette plante non seulement comme spécimen mais aussi comme plante commerciale. »

Nécrologie. — Un des amateurs les plus distingués et des plus instruits de notre région, M. Jean Sisley, est mort, dans sa propriété de Monplaisir, à Lyon, le 12 janvier, à l'âge de 87 ans. En attendant une notice nécrologique plus étendue sur la vie et les travaux de Jean Sisley, que nous publierons dans cette Revue dont il était un des plus zélés collaborateurs, qu'il nous soit permis dès aujourd'hui, de dire quelques mots sur ce véritable ami de l'horticulture et des horticulteurs que la mort vient de nous enlever.

Il était né à Flessingue (Hollande) en 1804 et se fit naturaliser français en 1818 ; un de ses oncles, Jean Van Dael, était un des plus grands peintres de fleurs de son temps, et nous avons pu voir chez lui un véritable chef-d'œuvre de ce grand maître.

Jean Sisley s'occupa beaucoup de fécondation artificielle et obtint des plantes de valeur dans plusieurs genres, sur lesquelles nous reviendrons.

Il fut un des fondateurs du Cercle horticole lyonnais, dont il devint secrétaire général. Le Cercle changea plus tard son nom contre celui d'Association horticole lyonnaise.

Il aimait à rendre service aux horticulteurs qui le consultaient souvent. Sa connaissance approfondie de la langue anglaise et ses relations nombreuses avec les personnalités en renom des Deux-Mondes, il les mettait généreusement à leur disposition.

Aphellandra. — On pourrait faire un discours très long et fort ennuyeux pour démontrer qu'on peut aisément obtenir des fleurs en plein hiver et en grand nombre au moyen du forçage, qu'il n'en resterait pas moins prouvé jusqu'à l'évidence que le mombre des espèces à floraison hivernale sont rares dans les serres. C'est pourquoi je me permets de signaler aux amateurs possédant une serre chaude, quelques *Aphellandra*

qui étaient fleuris en plein janvier dans les cultures de la ville de Lyon.

Je dis fleuris et bien fleuris avec de grosses grappes carrées et pyramidales de la plus belle couleur vermillon qu'il soit possible d'imaginer. De loin on ne distinguait que ces belles inflorescences écarlates qui émergeaient des plantes à feuillage environnantes. Ce sont des espèces dont il faut recommander la culture. Voici leurs noms : *Aphellandra*, *Fascinator*, *Nitens*, *Senitzini* et *Rœzli*.

V. Viviand-Morel

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 Décembre 1890, tenue salle des réunions industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. David, Vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures et demie par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

Correspondance. — La correspondance se compose des pièces suivantes dont le secrétaire donne connaissance :

1° Lettre de M. Félix Sahut, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, accompagnant l'envoi de deux brochures, dont il est l'auteur, et intitulée : « Saint-Raphaël et le Jardin de Maison-Close », et l'autre : « Exposition internationale d'horticulture, d'histoire naturelle et des arts, etc. », qui a eu lieu à Montpellier à l'occasion du VIe Centenaire de l'Université. M. Sahut, qui nous fait hommage des deux brochures sus-dénommées, profite de la circonstance pour remercier notre Société d'avoir bien voulu lui déléguer un de ses membres pour la représenter à l'Exposition de Montpellier, et exprime sa reconnaissance à M. Ant. Rivoire, ce délégué, pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée.

2° Lettre de M. Josserand, — auteur d'un ouvrage sur le Cidre, dont il a remis quelques exemplaires, — remerciant M. Cl. Lavenir de l'appréciation bienveillante qu'il a faite de son opuscule dans la Revue bibliographique dont la Commission de rédaction l'avait chargé.

3° Lettre-circulaire de la Société d'horticulture et d'agriculture de Hyères (Var), informant notre Association qu'une Exposition d'horticulture, d'agriculture, de viticulture et de tous les produits s'y rattachant, aura lieu à Hyères, du 28 mars au 1er avril prochain.

4° Lettre de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Rhône accompagnant l'envoi d'une affiche relative au concours général d'animaux gras, qui aura lieu à Paris, du 26 janvier au 4 février prochain, et informant les membres de notre Société, que des formules de déclaration, concernant le susdit concours, sont déposées à la Préfecture du Rhône, 1re division, 2me bureau, et à la sous-préfecture de Villefranche, pour être tenues à la disposition des intéressés.

5° Lettre de M. Drevet, horticulteur à Lyon, demandant la création de concours spéciaux en faveur des magasins et des marchés aux fleurs de Lyon. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Par l'intermédiaire de M. Ant. Rivoire, M. H. Correvon, directeur du jardin alpin d'acclimatation de Genève, fait déposer sur le bureau, son dernier ouvrage, *les Fougères rustiques*, qu'il offre à la bibliothèque de l'Association.

Cet ouvrage excellent est de ceux qui n'ont besoin d'aucune recommandation pour être lus. La personnalité de l'auteur, la réputation qu'il s'est acquise dans ses difficiles fonctions de directeur du Jardin d'Acclimatation de Genève, de fondateur et directeur du jardin botanique « la Linnæa » dans le canton du Valais, de fondateur et président de l'Association pour la protection des plantes, et enfin les diverses récompenses que cet ouvrage a méritées de la part de plusieurs sociétés d'horticulture, prouvent suffisamment en sa faveur.

A tout cela, il suffira d'ajouter que la lecture de ce livre est du plus haut intérêt, même pour les horticulteurs qui y trouveront des renseignements précieux sur la culture, l'acclimatation, la reproduction des Fougères rustiques, pour que chacun de nos sociétaires s'empresse d'aller le consulter dans notre bibliothèque. Il y restera déposé comme une preuve de la sympathie de l'auteur pour notre Société, ainsi que de sa générosité, générosité que nous voudrions d'ailleurs bien voir souvent imitée par d'autres auteurs botanistes ou horticulteurs.

Avec cet ouvrage, M. Ant. Rivoire dépose aussi sur le bureau, et toujours pour notre bibliothèque, deux brochures signées Rivoire père et fils.

La première est intitulée *Le Petit Jardin potager et fleuriste*. En 128 pages, les auteurs ont concentré tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour tirer un bon parti d'un petit jardin. Le calendrier des semis rendra un grand service, même aux jardiniers de profession, en leur servant d'aide-mémoire. La dix-neuvième édition de cet ouvrage a d'ailleurs obtenu, cette année, une médaille d'argent.

La seconde brochure, de 56 pages seulement est intitulée *Prairies et Pelouses*. Elle intéresse tout le monde par les excellents conseils qu'elle donne sur la création et l'entretien des prairies et des pelouses On ne peut trouver d'ouvrage plus simple et plus pratique.

Tous ces livres sont ornés de gravures.

Présentations. — Il est donné lecture de 14 présentations au titre de membre titulaire de l'Association, sur lesquelles il sera statué à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole Lyonnaise, les candidats présentés à la précédente réunion. Ce sont :

MM.

Brossard Jean-Baptiste, jardinier chez Madame Geoffray à Fontaines-sur-Saône, présenté par MM. Viviand-Morel et Morel Antoine.

Imbert Pierre, horticulteur-pépiniériste à Millery (Rhône), présenté par MM. Jean Jacquier et Viviand-Morel.

Payelerin Pierre, jardinier chez Madame Ferrouillat, propriétaire à Vaugneray (Rhône), présenté par MM. Guillet Pierre et Mandaroux.

Claude Party, jardinier chez M. Cabus, à Belleville, présenté par MM. B. Comte et Joseph Poizard.

Couderc, viticulteur, propriétaire à Aubenas (Ardèche), présenté par MM. Duchamp et Viviand Morel.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Molin, grainier, 8, place Bellecour, 17 variétés d'œillets remontants en fleurs coupées, qui sont : *Jean Sisley*, jaune saumon bordé et strié rouge ; *Caroline Schmitt*, blanc fimbrié; *François Gaulain*, cramoisi panaché de blanc ; *Oriflamme*, saumon pur bordé rouge ; *Isabelle Mingat*, *Amiral Courbet*, *Jules Cambon*, *Bobino*, rose ardoisé à très belle fleur ; *Henriette*, blanc légèrement strié de rose, *Amélie*, *Commandant Dominé*, *Jean Beurrier*, *Alégatière*, *Auguste Cotton*, etc.

Par M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière ; une collection de chrysanthèmes ; les plus remarquables, sont : *Dawn*, carné à centre jaune ; *Walter W. Colès*, chamois foncé à bords plus clair ; *Sophia*; rose lilacé ; *M. M. Franc Thomas*, blanc crème, à bords lilas ; *Omar*, pourpre grenat bordé jaune ; *Miss Mary Weigth*, *Kioto*, jaune foncé à larges pétales incurvées; *Damaceus*, jaune, pétales ligulées ; *Irving Clark*, blanc à centre jaune ; *Syria*, jaune mordoré brunissant au déclin de la floraison; *E. G. Hill*, jaune à larges pétales.

Par M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-les-Lyon ; 1° deux variétés de Chrysanthèmes obtenues par lui de semis et non encore nommées ; 2° deux variétés de chrysanthèmes déjà dans le commerce.

Par M. Valla, pépiniériste à Oullins, 12 variétés de pommes qui sont : *Lineous pippin*, *Cusset*, *Rtte grise du Canada*, *Rtte du Vigan*, *Rtte de Caux*, *Betina Rothschild*, *Rtte franche*, etc.

Par M. Bernardin, pépiniériste à Couzon (Rhône), une pomme de semis, issue de la pomme Cusset, dont elle a quelques caractères ; elle se distingue : 1° par sa belle coloration rouge, 2° par sa chair plus fine, 3° par sa maturité plus prolongée, qui lui permet de se conserver jusqu'en mai-juin ; les fruits présentés ont été récoltés sur le pied-mère, en plein vent.

2° Une poire de semis, remarquable par sa belle coloration rouge et sa jolie forme ; les fruits présentés ont été récoltés sur le pied-mère, en plein vent.

Par M. Lambert Dominique, jardinier chez M. Rambaux, à Vaugneray, un bouquet de fleurs sèches, composé spécialement avec des Immortelles teintées de différentes couleurs.

Par Favre, horticulteur, chemin de St-Alban à Monplaisir ; une collection de pommes de terre se composant des variétés suivantes : *Isoar*, *Balsamine*, *Ritcher Imperator*, *Caleritas*, *Jaune de Vendée*, *Président Cardinaux*, *Martinshorum*, *Amarante*, *Reine des hâtives*, *Violette nouvelle*, etc.

Par M. Verne chez Mlle Vernier à Irigny :

1er Une collection de pommes de terre en 30 variétés, les plus intéressantes sont :

Early rose, *Institut de Beauvais*, *Eléphant blanc*, *Flocon de neige*, *Anjou*, *Quarantaine de Perthuis*, *Blanche d'Amérique*, etc.

2e Huit variétés de chrysanthèmes qui sont: *Etoile de Lyon*, *Alpheus Hardy*, *l'Ami Boucharlat*, *Docteur Louis Lacroix*, *Mme Richard*, *Yellow Dragon*, *Harmonie*, *Mme Drexel*.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient composées de MM. :

J Jacquier, Molin, Guerry, pour les légumes ;

Verdet, Guillaume. Faure, pour les fruits ;

Cousançat, Chrétien, Devillat, pour les fleurs.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à MM. :

Molin, une prime de 2e cl. pour ses œillets.

Crozy, une prime de 1re classe pour ses chrysanthèmes.

Rozain-Boucharlat, une prime de 1re classe pour ses chrysanthèmes et spécialement pour ses semis.

Valla, une prime de 2e classe pour ses pommes.

Lambert Dominique, une prime de 3e cl.

Favre, une prime de 1re classe pour ses pommes de terre.

Verne, une prime de 1re classe pour ses pommes de terre.

Verne, une prime de 2e classe pour ses chrysanthèmes.

Les fruits de semis de M. Bernardin n'étant pas suffisamment mûrs pour être jugés, le présentateur est prié de les rapporter à la prochaine réunion.

Les propositions des Commissions mises aux voix sont adoptées par l'Assemblée.

Conformément au réglement, il est procédé à l'élection des Commission des visites, d'exposition et de rédaction ponr l'année 1861.

Commissions des visites, établissements.

Votants, 67 ; majorité, 34.

Sont élus MM. : Bernaix, Comte, Cl. Jacquier fils, par 66 voix, Molin et Rozain-Boucharlat 64.

Pour les propriétés bourgeoises.

Sont élus MM. : Chinard, Devillat, Guillaume, Jussaud aîné, par 66 voix et Gamont 65.

Culture maraîchère.

Sont élus MM. : Beney, Duchamp, Favre Gabriel, Jacquier Jean, et Boucharlat jeune par 66 voix.

M. Boucharlat jeune déclare ne pouvoir accepter le mandat que la Société vient de lui confier, l'assemblée désigne pour le remplacer M. Chevalier, horticulteur à St-Cyr au Mont-d'Or.

Commission de Rédaction :

Votants, 65 ; majorité, 34.

Sont élus MM. :

David, professeur ; Beurrier Jean, Cousançat, Grillet, Lavenir, 64 ; Pernet-Ducher, Stingue, 63 ; Labruyère, 62.

Commission d'Exposition :

Votants, 65 ; majorité 33.

Sont élus MM. : Biessy, Beurrier aîné, Chavagnon, Crozy, Fontaine fils, Guillot fils, Michel Jean, Morel Fr., Musset, Perraud, Pitrat, Vuillerme, par 60 voix ; Grillet, Griffon, 59 et Rivoire fils, 58.

MM. Crozy et Grillet remercient l'Assemblée de les avoir nommés, mais déclarent ne pouvoir accepter ces nouvelles fonctions.

L'Assemblée, consultée à cet effet, désigne à l'unanimité pour remplacer ces deux membres non acceptants MM. Cousançat et Dubreuil.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la commission de Rédaction concernant les primes à accorder aux membres de la Société, auteurs d'articles originaux ou spéciaux parus dans le journal pendant l'année 1890.

Après un examen attentif sur chacun des documents, la commission a pris les décisions suivantes qu'elle propose à l'asssemblée d'adopter.

A MM. :

Charles Albert. — Pathologie et thérapeuthique horticoles, prime de 1re classe.

Beney. — Les Mimulus et leur culture, prime de 2e classe.

Cagnin. — 1° Taille des branches à fruit du poirier et du pommier, prime de 1re classe.

Cagnin. — 2° Ebourgeonnement des arbres fruitiers, prime de 1re classe.

Caguin. — 3° Pincement et Palissage des arbres fruitiers, prime de 1re classe.

Th. Denis. — 1° De la plantation et de l'élagage, prime de 2e classe.

Th. Denis. — 2° Sur les champignons comestibles, prime de 1re classe.

Th. Denis. — 3° Sur l'ébourgeonnement de la vigne, prime de 2e classe.

Jean Jacquier. — Culture maraîchère, prime de 3e classe.

Liabaud. — 1° Les abris de serres, prime de 3e classe.

Liabaud. — 2° Trop de roses, prime de 3e cl.

Morel Fr. — Bromeliacæ Andreanæ, prime de 2e classe.

Rozain-Boucharlat. — Principe de la culture du dahlia, prime de 2e classe.

Rivoire Ant. — Une médaille d'argent pour l'élaboration du programme relatif aux diplômes de jardinier.

L'Assemblée adopte les conclusions de ce rapport, et fixe ensuite l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire-adjoint,
CL. LAVENIR.

Chrysanthème japonais inédit

VARIÉTÉ M. PHILIPPE RIVOIRE

Parmi cette pleïade de variétés nouvelles de Chrysanthèmes qui surgissent, comme par enchantement, chaque année dans les cultures, il en est une, encore inédite, que nous avons eu l'occasion de

voir et dont nous donnons une image réduite : ce sera une des plus curieuses parmi les plus singulièrement conformées. C'est un gain d'un heureux semeur, M. Rozain-Boucharlat, auquel les collectionneurs sont redevables de sortes très remarquables. Il l'a dédiée à notre jeune confrère, M. Philippe Rivoire. Voici la description de cette variété remarquable :

Fleurs très grandes, pétales larges, très longs. Quelques-uns demi-tubulés, fortement et irrégulièrement spatulés, incurvés, et ensuite recurvés, échelonnés en plusieurs divisions, formant une fleur demi-sphérique à l'épanouissement complet; beau jaune soufre passant au jaune paille, nuance très délicate.

V. V. M.



Chrysanthème du Japon. Variété M. Philippe Rivoire (Rozain).
(Figure réduite au 2/3 de son diamètre).

La Culture des pois printaniers

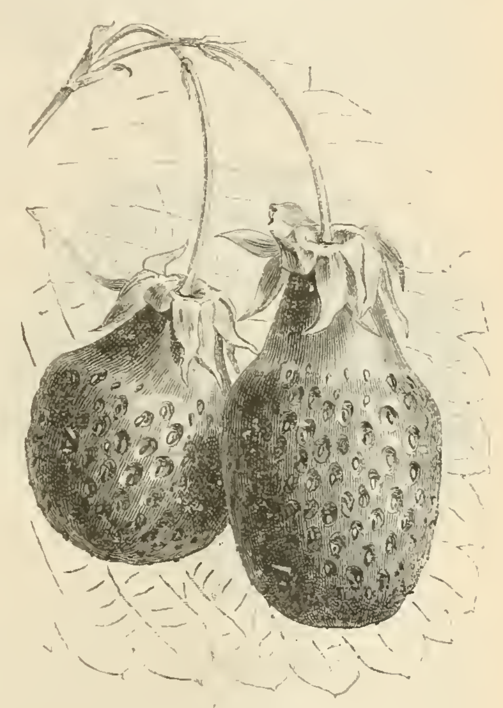
Conseils tirés du *Progrès agricole* :

« Les personnes qui, désirant avoir des pois de bonne heure au printemps (pleine terre), n'auraient pu en planter à la « Sainte-Catherine », ainsi qu'on est dans l'habitude de le faire, pourront

facilement réparer cette omission en opérant de la manière suivante : semer très près l'un de l'autre, en février, dans un coffre et même sous une cloche à bonne exposition, en terre légère et consistante ; donner de l'air aussitôt que les plantes lèvent, afin d'éviter l'étiolement ; abriter au besoin pendant la nuit, puis, aussitôt que les plantes ont atteint 3 à 5 centimètres, les arracher avec précaution en les soulevant à l'aide d'une houlette pour ne pas briser les racines, et repiquer, soit en rayons, soit par petites touffes. Il est rarement nécessaire d'arroser les semis ; l'humidité du sol suffit pour la germination ; il en est à peu près de même pour le repiquage, à moins qu'il ne fasse une sécheresse extrême, ce qui, à cette époque, est une exception. Il va de soi que, si l'on pouvait repiquer le long d'un mur ou dans un endroit bien abrité et bien isolé, le résultat serait préférable. Faisons aussi remarquer que le terrain où l'on sème doit être fortement incliné (en ados exposé au soleil), et, s'il s'agit de semis, que ceux-ci doivent être faits près du verre.

« Ainsi traités, des semis de pois faits en février produiront des fruits tout aussi promptement que d'autres qui auraient été semés avant l'hiver, mais avec beaucoup de certitude, puisqu'ils n'auraient pas à courir les mêmes risques que ceux qu'on sème à cette dernière époque. Il va sans dire aussi que l'époque du semis n'a rien d'absolu, qu'elle pourra varier plus ou moins suivant le climat et les conditions dans lesquelles on se trouverait placé »

Le *Bulletin de la Société d'horticulture de Dôle* nous fournit comme moyens de préservations des semis de pois contre les ravages des rats, des souris et des mulots, les deux procédés suivants : 1° vingt-quatre heures avant la plantation, faire tremper les pois dans une solution d'aloès ; 2° mouiller légèrement les pois avec de l'eau, les mettre dans un vase, les saupoudrer de minium en poudre, et bien remuer, de façon à ce que les pois soient bien enrobés. Un dé à coudre rempli de minium suffit pour deux litres de pois.



Fraise Édouard Lefort.

Plantes nouvelles

LÉGUMES NOUVEAUX, RECOMMANDABLES OU PEU CONNUS

Fraise Edouard Lefort. — La Fraise dont nous donnons ci-contre une image, d'après nature, est d'une forme absolument caractéristique. Elle a été obtenue, croyons-nous, par M. Lefort, amateur distingué d'horticulture et semeur heureux.

Outre le caractère d'avoir le col très aminci et dépourvu de graines qu'on ne rencontre guère que chez quelques rares sortes à chair blanche, la Fraise nouvelle Edouard Lefort est très fertile et d'une grande précocité. Sa chair est très colorée, sucrée, juteuse, et fortement musquée à complète maturité.

Ce sera une excellente fraise à confiture en même temps qu'un bon fruit à manger frais.

Les hampes sont très vigoureuses et supportent bien les fruits sans les laisser traîner à terre.

Laitue paresseuse grosse rouge de Lyon. — On pourrait peut-être se demander s'il est possible d'augmenter le nombre des variétés de Laitue qui se chiffre par centaine. Il est certain que cette excellente plante contient de nombreuses sortes, la plupart excellentes, mais possédant cependant, considérées au point de vue de la culture, des qualités diverses. Celle que nous recommandons, outre qu'elle est d'un goût excellent, se prête admirablement à la culture d'été et d'automne, car elle monte très difficilement.

Sa pomme atteint une grosseur maximum pour une laitue. Les parties ensoleillées sont



Laitue pommée grosse rouge de Lyon.

d'un brun foncé tirant à la couleur de sang, la partie intérieure très tendre est jaune doré.

Navet à forcer, demi-long blanc hâtif. — Le grand mérite de cette variété est de pouvoir être semée sur couche au printemps, sans monter à graines comme les autres navets semés à cette époque. Cette qualité est fort précieuse comme le savent bien ceux qui cultivent les navets forcés, ou en saison printanière. A cette époque il est dans la nature du navet de développer des feuilles et des tiges florales plutôt que la partie charnue de leur racine tuberculeuse.

Oignon blanc très hâtif, Merveille de Lyon. — Il en est des oignons, comme des navets, des laitues et autres légumes auxquels on demande en culture potagère, des qualités que leur nature semble repousser. Ayant hâte de les cultiver dès le printemps, on voudrait presque qu'ils fussent venus en même temps qu'ils sont semés. La variété en question je l'ai obtenue, il y a trois ans, par sélection ; c'est une amélioration de l'*oignon blanc, très hâtif de la Reine*. Le bulbe est plus gros et plus large que ce dernier, d'un blanc très argenté, feuillage d'un vert foncé, *très abondant*, ce qui est une qualité d'importance parceque la mise en paquet est très facile.



Navet à forcer, long blanc.

Il devance comme précocité, l'*oignon hâtif de la Reine* de 15 à 18 jours et se conserve presque aussi bien que l'*oignon blanc, rond, dur, de Hollande*. Cette variété sera sous peu



Piment Célestial.

de temps préférée aux autres par les jardiniers-maraichers pour primeurs.

Piment celestial. — Les Piments comptent déjà des variétés méritantes dans les cultures: celle que nous signalons ne cède en rien aux plus belles.

Plante de hauteur moyenne, à feuillage léger, à fruits petits très nombreux, dressés, coniques, verts à leur formation, passant ensuite successivement, mais d'une façon irrégulière, du jaune crème au violacé, au rouge corail et enfin au jaune d'or. Souvent l'on trouve deux ou trois couleurs sur un même fruit.

Bleuet à fleurs doubles. — Les botanistes pourraient peut-être trouver à redire à cette qualification de « fleur double » appliquée à la transformation des fleurons, du Bleuet des jardins ; mais elle est admise en horticulture.

Les fleurs peuvent être comparées, sous certain rapport à celles des *Gaillardes* à fleurs doubles. Outre les coloris blanc, bleu clair, rose et rouge brique que l'on connaît déjà du Barbeau à fleur simple, cette nouvelle race donne aussi des teintes remarquables, telles



Centaurée bleuet double.

que rouge pourpre à pointes bleu clair, blanc strié rouge et blanc strié bleu. Le semis donne 60 à 70 % de plantes à fleurs doubles.

Giroflées. — Les Giroflées se sont enrichies de nouvelles variétés à fleurs remontantes. On avait déjà le blanc, en voici deux autres qui méritent d'être recommandées : G. Quarantaine à grande fleur rouge carmin et à fleur violette. Ce sont des plantes à végétation rapide, fleurissant de bonne heure et se ramifiant d'une manière remarquable.

Immortelle à bractées. Boule de feu. — Cette plante est bien connue de tous les amateurs, outre qu'elle est remarquable à l'état frais, on peut conserver ses fleurs en les faisant sécher à l'ombre. La teinte de la variété que je signale est nouvelle ; elle consiste dans un reflet éclatant qui sort d'un fond rouge plus ou moins clair, mais toujours très vif.

Pavot. Pétunia. Reine-Marguerite. — Le Pavot *Shirley*, est une race à recommander sans hésitation par le nombre considérable de nuances que l'on rencontre chez les individus qui la composent.

Le Pétunia rose *Carmen* est une sorte absolument naine qui rendra de grands services pour la création des massifs. Sa couleur est rose clair, avec la gorge blanche.

L'aspect général de la Reine-Marguerite pyramidale à Aiguille rouge sang n'est pas moins frappant que son coloris. Les fleurons sont très longs, très minces, longuement tuyautés et raides comme les piquants d'un oursin. La couleur est des plus vives et très éclatante.

Ch. Molin.
Md grainier, 8, Place Bellecour, *Lyon.*

Les Chrysanthèmes à Lyon.

Pendant que les Anglais fêtent le centenaire de l'introduction des Chrysanthèmes en Europe en s'extasiant devant les produits français de ce beau genre, dont nous pouvons nous féliciter d'être les propagateurs des plus belles plantes, car nous avons toujours été les premiers jusqu'à ce jour pour leur embellissement ; nous, Lyonnais, nous nous reposons sur les lauriers de notre brillante Exposition de l'année dernière. L'éclat et la splendeur de tant de formes parfaites et bizarres, aux couleurs resplendissantes, sont encore dans notre mémoire.

Quoique nous n'ayons pas d'exposition cette année, nous ne possédons pas moins toutes les variétés nouvelles parues en 1890, pour lesquelles il y a un progrès toujours croissant et disons bien vite que la palme revient encore à la production française.

Au premier rang, il faut citer la variété Viviand-Morel (L. Lacroix), véritable merveille. J'ai vu sur une plante, et sans qu'elle ait été cultivée spécialement, huit fleurs n'ayant pas moins de 20 centimètres de diamètre. — Je dis sans culture spéciale. — Tous les amateurs de Chrysanthèmes ont été extasiés à la vue de cette charmante variété qui se dresse fièrement parmi les autres « avec un air de dire : vous n'êtes pas à ma hauteur » épanouissant régulièrement ses longs et larges pétales plats légèrement réfléchis, à pointes presque arrondies, d'un beau rose vif satiné de blanc d'une grande finesse.

L'obtenteur de cette beauté n'est pas à son premier gain ; il a déjà doté le commerce d'un certain nombre de variétés de premier ordre.

En dédiant cette plante à notre sympathique secrétaire général, M. Viviand-Morel, M. L. Lacroix nous a fait un grand honneur et a rendu un juste hommage à ses connaissances

et à ses talents, qui sont, on le voit, autant appréciés ailleurs qu'à Lyon.

Parmi les variétés nouvelles de 1890, il y en a d'autres de différents semeurs qui méritent d'être classées dans la première catégorie et surpassent en éclat les variétés déjà Mme Mézard (L. Lacroix). — M. Fourgerot (Reydelet). — Marie Azam (L. Lacroix). — Mlle Marie Hoste (Delaux). — Renée (Rozain). — Secrétaire Cassagneau (Delaux). — Sylphide (Lacroix). — Vice-Président Audiguier (L. Lacroix).



Chrysanthème du Japon. Variété Viviand-Morel (Et. Lacroix).
(Figure réduite au 2/3 de son diamètre).

connues. Je me bornerai à en citer quelques-unes :

Cléopâtre (L. Lacroix). — Fulminant (Rozain). — Galathée (L. Lacroix). — Jean Du Lut (Rozain). — Joseph Bernard (L. Lacroix). — Jules Toussain (Delaux). — Lumière Electrique (Rozain). — Mme Antoine Rivoire (Rozain). — Mme Eugène Puvrez (Delaux). —

Variétés précoces.

H. Faisant Lamotte (Rozain). — Mme Léon Colin (Delaux). — P. Radaelli (Rozain). — Souvenir de M. Ménier (Delaux).

Variétés américaines.

Ada Spaulding — MM. A. Blanc. — Beauty of Castle Wood — MM. Andrew Carnegie. —

Elkshorn — MM. Isaac Price.— John Doughty
Standstead Surprise-White — MM. Cowles.

ROZAIN-BOUCHARLAT,
Horticulteur à Cuire-lès-Lyon.

NOUVEAUTÉS

Les nouveautés n'ont pas toutes une valeur de premier ordre, mais il faut convenir qu'elles constituent un des facteurs les plus importants du progrès horticole. Le progrès dans les cultures va lentement, il ne procède pas par bonds, mais suit son train régulier, ajoutant aujourd'hui une qualité à une plante utile, un ornement nouveau à une fleur ou un mérite supérieur à un fruit.

Si il y a des nouveautés qui surgissent tout-à-coup dans les jardins, il en est d'autres qui ne s'obtiennent qu'à force de travail et de persévérance, de fécondation, de sélection prolongée. Le véritable amateur a intérêt à essayer la culture des nouvelles venues, car si toutes ne répondent pas à ses désirs, il suffit souvent d'une seule pour le récompenser de ses peines. En recommandant aujourd'hui l'essai de quelques sortes dont l'énumération va suivre, nous pensons être utile à tous ceux qui se plaisent aux travaux des jardins et à l'amélioration des produits qui y croissent.

Tomate Mikado écarlate. — C'est par cette variété que devra être remplacée la *Tomate Mikado à fruits violets* dont nous avons parlé l'année dernière, et dont le succès a été si grand. Ses fruits sont tout aussi beaux, c'est-à-dire très gros, et tout aussi nombreux, mais ils possèdent en plus l'avantage d'être revêtus d'une belle couleur écarlate. Plante vigoureuse, production énorme, variété tout-à-fait recommandable et résistant bien à la maladie.

Tomate Champion. — Excellente variété à fruits rouges en forme de pomme et absolument lisses. Plantes à tiges raides et feuillage très frisé ; grande production.

Pomme de terre Early Puritan. — Plus hâtive que l'*Early rose;* cette variété en a un peu l'aspect et le feuillage. Le tubercule allongé, méplat, porte des yeux peu nombreux et à fleur de peau. Peau très lisse, chair blanc jaunâtre et de très bonne qualité, tiges courtes et trapues.

Les tubercules de cette excellente variété se forment très vite et peuvent être arrachées



Pomme de terre Puritan.

avant la complète maturité comme on le fait pour ceux de la *Marjolaine hâtive* avec laquelle elle rivalise de précocité. Nous pensons qu'en raison de cette précocité et de son



Œillet Guillaud.

rendement considérable, la *Pomme de terre Early Puritan* est appelée à prendre une des premières places dans la grande et la petite culture.

Œillet Guillaud, remontant double varié. — Cet œillet est destiné à remplacer complètement l'*Œillet Marguerite* dont le succès a été si grand l'année dernière puisque non-seulement comme lui, en le semant au prin-

temps, — (c'est-à-dire en février-mars, sur couche chaude ou en serre), — il fleurit l'été suivant, mais encore il possède tous les avantages du véritable *Œillet remontant lyonnais* dont il est issu.

Dans l'*Œillet Guillaud*, les fleurs durent plus longtemps que dans l'*Œillet Marguerite* car, dans ce dernier, soit sur plantes, soit coupées, elles ont le défaut de passer assez vite. Mais ce qui le caractérise surtout, c'est qu'on trouve chez lui toutes les couleurs jaunes et leurs riches intermédiaires que l'*Œillet Marguerite* n'a pas. Enfin, les fleurs et les plantes possèdent absolument l'apparence et les belles colorations de l'*Œillet remontant lyonnais*.



Polygonum orientale variegatum.

Basilic chevelu. (*Ocimum comosum*). — Plante excellente pour bordures et corbeilles, formant des touffes pyramidales de 30 à 40 centimètres de hauteur. Les feuilles vert-clair sont surmontées de paquets de fleurs pourpre-noirâtre produisant un curieux effet. Toute la plante exhale une agréable odeur aromatique.

Polygonum orientale foliis variegatis. — Plante magnifique destinée à rendre de grands services dans la décoration des jardins. Elle atteint une hauteur supérieure à 2 mètres; son feuillage est fortement et agréablement panaché de blanc. A l'automne, la plante émet en grand nombre des grappes de fleurs roses qui achèvent de lui donner un aspect éminemment décoratif et la rend très précieuse pour massifs, ainsi que pour placer isolés ou en groupes dans les pelouses.

Polygonum lanigerum. — Plante très différente de la précédente tant par sa tenue et son feuillage que par sa couleur blanc d'argent. Elle peut convenir pour faire, avec d'autres grandes plantes décoratives, des contrastes de couleurs. Sa hauteur est aussi de plus de 2 mètres.

Mimulus musqué compact. — Cette variété est une autre forme de *Mimulus musqué* que l'on cultive depuis longtemps dans les serres. Très compacte, elle prend l'aspect d'une boule et l'odeur qu'elle dégage est tout aussi pénétrante que celle de l'ancienne variété, à tel point que quelques plantes suffisent pour embaumer une serre ou un appartement.

Myosotis Noémi à fleurs roses. — Le Myosotis à fleurs roses existait depuis longtemps; mais, comme il était loin d'avoir les mêmes mérites que le Myosotis à fleurs bleues, on ne l'employait à peu près pas dans les jardins.



Myosotis Noémie à fl. rose.

La variété que nous annonçons aujourd'hui, et qui a été obtenue par M. Chrétien dont le nom est si avantageusement connu en horticulture, était donc attendue depuis longtemps. Elle est excessivement méritante et sera d'un emploi très avantageux pour la confection des massifs de printemps. Son succès est assuré.

Œillet remontant Comtesse de Paris. — Cet œillet, d'origine espagnole, est, depuis plusieurs années, connu sur le littoral méditerranéen. M. Solignac en doit la connaissance à Mme la Comtesse de Paris à laquelle il a cru devoir le dédier. Sa couleur est d'un beau jaune, coloris assez rare et fort recherché dans les œillets. M. Solignac affirme que, pour la culture forcée, il n'a point de rival, fleurissant en serre en grande abondance et pendant tout l'hiver sans jamais s'arrêter. C'est donc spécialement pour cette culture qu'il est à recommander.

Rivoire Père et Fils,
Marchands-Grainiers,
16, rue d'Algérie, Lyon.

Les Cordons horizontaux (1)

La culture du poirier et du pommier en cordon horizontal tend à se propager de plus en plus. Il n'est, en effet, presque pas de jardin ayant la prétention d'être complet et bien tenu, qui ne renferme des cordons horizontaux.

C'est que ces cordons font très bel effet le long des chemins et des plates-bandes, et qu'ensuite ils sont très productifs. Rien n'est comparable en beauté à ces lignes droites surchargées de fleurs roses au printemps, ensuite vertes et enfin formant, en automne, une véritable rampe de fruits.

Ce sont là des avantages très précieux et bien capables de tenter les jardiniers et les amateurs. Cependant, comme nous allons le voir, ce système a aussi ses défauts. C'est le cas de dire ici que toute médaille a son revers.

Les arbres soumis à cette culture sont choisis parmi les espèces les plus fertiles.

Les poiriers sont greffés sur coignassier et les pommiers sur paradis ou sur doucin. On plante les pommiers greffés sur paradis à une distance de 1m50 et à 2m50 ceux greffés sur doucin. Cette distance est la même pour le poirier greffé sur coignassier. On a soin de choisir des greffes d'un an, de vigueur moyenne. La plantation faite, on plie les sujets sur des fils de fer tendus horizontalement à 30 ou 40 centimètres de la surface du sol. Le prolongement du cordon est laissé chaque année dans toute sa longueur, jusqu'à ce qu'il parvienne à rejoindre le pied suivant, sur lequel il sera greffé en approche.

Ainsi qu'on le voit, les soins à donner sont des plus simples puisqu'ils se bornent au traitement des productions fruitières. L'on recommande généralement de ne conserver aucune production à bois sur le dessus des cordons. Mais, pour peu que ces arbres deviennent vigoureux, ou qu'ils soient soignés par des personnes inexpérimentées, il ne tardera pas à surgir une infinité de productions plus ou moins vigoureuses que l'on pourrait appeler gourmands. Ces gourmands formeront bientôt des *têtes de saules*, d'un effet très désagréable et très nuisibles à la production des boutons à fruit.

Il existe un moyen bien simple d'utiliser ces gourmands et d'assurer aux productions faibles la quantité de sève nécessaire à leur mise à fruits. Ce moyen consiste à fixer, à la distance de un mètre, des tuteurs à spirale d'une élévation d'un mètre environ. Ensuite on choisit sur le dessus des cordons, des pousses qui seront palissées contre ces tuteurs et au fur et à mesure qu'elles deviendront ligneuses, on les dressera sur la spirale sans faire aucune suppression à leur prolongement. Ces spirales constitueront un tire-sève, qui enlèvera l'excédent de vigueur des cordons. On parviendra ainsi à tripler le développement de l'arbre, et à le garnir, presque sans soin, de lambourdes, de dards et de faibles brindilles, espoir d'une abondante fructification.

Afin d'assurer l'égal développement de tous les yeux qui garnissent les rameaux de prolongement de nos cordons, soit de poiriers, soit de pommiers, et d'empêcher la formation de gourmands, il suffit de relever obliquement le prolongement de chaque cordon et de le ramener à la ligne horizontale au fur et à mesure du développement des yeux latéraux. Ce moyen que nous avons vu employer dans quelques jardins donne des résultats tels que nous n'hésitons pas à le recommander à nos lecteurs.

DEPIERREUX.

(1) *Bulletin Horticole et Agricole.*

CORRESPONDANCE

M. Victor P., à Lal. — La Mineuse des Anthémis est la larve d'un insecte qui vit entre l'épiderme et la partie charnue de la feuille. Elle s'y creuse des galeries en tous sens jusqu'à l'époque où elle se transforme en insecte ailé. M. Tilier assure qu'on détruit cette mineuse en la soufrant plusieurs fois après l'avoir préalablement aspergée d'eau.

M. J. P. (Cher). — Quand la gelée a pénétré dans une serre, il ne faut pas en élever subitement la température. On chauffe lentement et on ne découvre pas. Un bon bassinage produit un effet excellent sur les plantes gelées, à la condition que la température s'élève au-dessus de 0.

Pour les fruits gelés on les met dans l'eau froide et on les y laisse quelque temps Il se forme alors autour des fruits une croûte de glace, qui, se fondant ensuite peu à peu laisse le fruit aussi beau qu'avant d'être gelé.

INFORMATIONS

Cours d'arboriculture à Grenoble. — Le cours d'arboriculture, spécialement appliqué aux arbres fruitiers, commencera le dimanche 18 janvier courant et sera continué jusqu'au dimanche 22 mars suivant. Il aura lieu le dimanche et le jeudi de chaque semaine, à dix heures du matin, dans une des salles du Muséum, au Jardin des Plantes, et sera fait par M. Allemand, jardinier en chef.

Des leçons seront en outre données, chaque dimanche, à dix heures du matin, dès que l'état de la végétation le permettra. Un avis ultérieur indiquera le commencement de ces leçons qui seront suivies de démonstrations pratiques s'y rapportant, lesquelles auront lieu au jardin fruitier de la ville.

La Société d'agriculture, de viticulture et d'horticulture de l'arrondissement de Grenoble distribuera, après la clôture des cours, des récompenses en argent et des diplômes aux personnes qui auront subi avec succès l'examen qui sera passé par une Commission nommée à cet effet.

Une plante à miel. — D'après le journal l'*Ami des Abeilles*, la Californie devrait sa richesse en abeilles et par conséquent en miel, à une plante nommée *Phacelia tanacetifolia* dont les fleurs offrent une facile moisson aux ouvrières. On vient de faire en Allemagne une série d'expériences sur la valeur nutritive de cette plante pour l'alimentation du bétail, vu l'impossibilité d'établir des cultures à l'usage exclusif des abeilles

La Phacélie peut se semer au printemps, à raison de 250 grammes par are. Elle lève au bout de 14 jours et fleurit six semaines plus tard, époque où elle atteint une hauteur de $0^{m}60$; elle fleurit pendant cinq semaines environ. On peut attendre le milieu de juin pour procéder à la semaille, la phacélie fleurit alors en août et mûrit ses graines en septembre, ou même la semer en août et la donner en herbe au bétail, elle résiste bien aux premières gelées. Les bestiaux n'apprécient pas beaucoup, en effet, la plante en pleine floraison, tandis qu'ils la mangent avec plaisir soit fraiche avant l'apparition des fleurs soit sèche et défleurie ; ils consomment également ses racines. En supposant qu'on emploie exclusivement la phacélie comme fourrage vert, la réserve de plantes qu'on doit laisser mûrir pour se procurer de la graine suffirait encore largement à assurer la moissson des abeilles.

RECETTES & PROCÉDÉS

Couches chaudes sans fumier. — On prépare la fouille comme à l'ordinaire ; puis, au lieu de fumier, on met de la paille, des feuilles qu'il faut tasser très fortement et qu'on arrose copieusement avec une dissolution d'ammoniaque. Pour deux coffres ordinaires, on emploie 150 litres d'eau contenant 10 kilogr. de sulfate d'ammoniaque, puis on remplit la couche avec du terreau ordinaire. La chaleur est plus forte et se maintient plus longtemps que dans une couche faite avec du fumier.

Comment on active la végétation des graines. — Pour activer la végétation des graines on les plonge dans de l'eau additionnée d'un dizième de son volume d'ammoniaque liquide du

commerce à 22 degrés. On sait que les jardiniers stratifient les graines levant difficilement, telles que celles de carottes. persil, etc., dans du crottin frais de cheval. matière qui dégage une notable quantité d'ammoniaque et de la chaleur, aidant en même temps à la fermentation ; c'est le même principe qui agit, mais il est moins actif. D'autres substances jouissent aussi de la même propriété : on peut faire usage de la potasse et de la soude caustique.

Fécondation des Primevères de Chine. — Beaucoup des plus belles variétés de primevères, quand elles fleurissent trop tôt, ne donnent pas ou donnent très peu de graines. De décembre à février, lorsqu'on en possède quelques belles sortes, si on veut les faire grainer, il faut aider à la fécondation des ovaires en portant du pollen sur les stigmates lorsque les corolles sont tombées. Lorsqu'on a fécondé une douzaine de fleurs, on enlève les autres et on place les plantes dans une serre bien aérée en ayant soin de tenir les plantes très près du verre. On veille surtout à l'humidité qui, lorsqu'elle séjourne sur les pédoncules floraux ou dans les calyces, ne tarde pas à les faires pourrir. Il faut très peu arroser et surtout éviter de mouiller la plante,

Des effets de la chaux sur les arbres fruitiers (1).

ARBRES A FRUITS A NOYAU : CERISIERS

Le jardin de l'école possède deux superbes cerisiers, guigne rouge et cerise anglaise, mesurant chacun plus de 80 centimètres de circonférence. Ils sont à bonne exposition et à l'abri des mauvais vents.

A notre arrivée en cette commune, ces arbres magnifiquement bien fleuris promettaient une abondante récolte. Pourtant nous ne cueillîmes pas, en tout, un kilog. de cerises.

(1) Observations particulières par M. Grégoire, instituteur à Saint-Philibert. An. Soc. nantaise d'hort.

L'année suivante (1886), même espérance, et aussi même déception.

Ces arbres avaient cependant conservé pendant un certain temps quelques fruits mais il ne tardèrent pas à jaunir, puis à tomber. J'en examinai alors un grand nombre, et je fus fort surpris de voir que les noyaux étaient tous ou noirs ou percés.

Ces arbres manquaient-ils de nourriture ou plutôt de calcaire, ou bien était-ce des insectes qui produisaient cette chute de fruits ?

Résultat en 1887. — Un seul arbre chaulé.

Au commencement du mois de février suivant, je répandis au pied de ces arbres une grande quantité de chaux liquide. J'en jetai également avec une pompe à main sur le pied et les branches. Il en était tellement arrosé qu'il ressemblait à un arbre couvert de neige ou de givre.

Au mois de mars, j'arrosai encore le sol, autour de l'arbre, avec de la chaux liquide.

L'arbre fleurit comme à l'ordinaire ; il retint presque tous ses fruits, et la récolte fut abondante.

Celui qui n'avait pas été chaulé n'avait rien donné.

Résultat en 1888. — Un seul arbre chaulé.

En 1888, j'agis différemment.

Celui qui n'avait pas été chaulé reçut un arrosage copieux de chaux liquide. L'autre n'eut rien.

Les deux cerisiers nous donnèrent beaucoup de fruits ; mais le dernier chaulé en avait bien plus que l'autre.

Résultat en 1889. — Deux arbres chaulés.

Enfin, cette année-ci, au commencement de mars, les deux cerisiers ont reçu

la même quantité de chaux. Les résultats ont été encore plus concluants. Les deux arbres nous ont donné une telle quantité de cerises que nous avons été obligé d'en faire porter au marché. Elles ont été toutes vendues 20 centimes le demi-kilogramme.

Influence de l'Electricité sur la germination

PAR L'ABBÉ NOLLET

Il fit remplir de la même terre deux petites jattes d'étain semblables. On eut soin de semer dans chacune une égale quantité de graine de moutarde, prise au même paquet ; ensuite on les laissa deux jours dans le même endroit, sans y faire autre chose que de les arroser et les exposer au soleil, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. « Le 11 du même mois, c'est-à-dire, deux jours après avoir semé la graine, je plaçai une des jattes marquée de la lettre *A*, dans la cage de tôle où elle fut électrisée pendant dix heures, savoir le matin depuis sept heures jusqu'à midi, et le soir depuis trois heures jusqu'à huit ; pendant tout ce temps-là, l'autre jatte était à l'écart, mais dans la même chambre où la température était assez uniformément de 13 degrés 1/2 au thermomètre de M. de Réaumur.

« Le 12, ces deux jattes furent exposées ensemble au soleil et arrosées également : on les rentra de bonne heure le soir, et je n'y aperçus encore rien de levé. Le 13 à neuf heures du matin, je vis dans la jatte électrisée trois graines levées, dont les tiges étaient de trois lignes hors de terre : la jatte non électrisée n'en avait aucune ; on eut de l'une et de l'autre le même soin que le jour précédent, et l'on électrisa le soir pendant trois heures celle qui était destinée à cette épreuve. Le 14 au matin, la jatte électrisée avait 9 tiges hors de terre, dont chacune était longue de 7 à 8 lignes, et l'autre n'avait encore absolument rien de levé ; mais le soir, j'en aperçus une dans celle-ci qui commençait à se montrer ; la première fut encore électrisée ce jour-là pendant cinq heures l'après-midi. Enfin, pour abréger ce détail, il suffira de dire que jusqu'au 19 octobre, je continuai de cultiver également ces deux portions de terre ensemencées, en électrisant toujours une et toujours la même, pendant plusieurs heures tous les jours, et qu'au bout de ce terme, c'est-à-dire après huit jours d'expériences, les graines électrisées étaient toutes levées, et avaient des tiges de 15 à 16 lignes de hauteur, tandis qu'il y en avait à peine deux ou trois des autres hors de terre, avec des tiges de 3 ou 4 lignes au plus.»

Ce qui confirme l'influence de l'électricité sur les graines semées dans le vase *A*. Et ce qui montre qu'on ne peut attribuer cette différence sensible et considérable dans la germination des mêmes plantes qu'à l'électricité, c'est que, plusieurs jours après l'époque dont nous avons parlé, toutes les graines du vase non électrisé levèrent. Quoiqu'il parût assez clairement indiqué par l'expérience précédente que l'électricité avait véritablement accéléré la végétation, cependant, dit notre auteur, « je ne me suis rendu qu'après plusieurs épreuves réitérées sur différentes graines, et suivies des résultats à peu près semblables. J'avais un certain nombre de jattes pleines de terre, que j'ensemençais par couples, afin qu'il y en eût toujours une de chaque espèce sur la cage de tôle pour y être électrisée : j'ai presque toujours vu une différence considérable entre les semences électrisées et celles qui ne l'étaient plus : les premières se sont

levées plus promptement, et en plus grand nombre dans un temps donné, et leur accroissement s'est fait plus vite. »

Moyen simple et pratique pour assurer la prompte reprise de toutes les plantes, même en pleine végétation, sans qu'elles aient presque à souffrir de la transplantation.

« Il suffit pour cela d'enlever la terre où l'on doit mettre la plante, verser de l'eau dans le trou, délayer quelques minutes la terre avec un bâton, ensuite y déposer la plante et combler le trou avec cette bouillie.

Depuis bien des années, j'ai mis en pratique cette manière d'opérer et elle m'a toujours réussi. Elle est basée sur ce fait que les sucs de la terre, qui servent à la végétation, étant dissous en grande quantité dans l'eau sont plus aptes à passer dans toutes les parties des racines qu'elles pressent en tous sens. »

D. Fortepaule,
instituteur.

Le moyen en question est basé non pas sur le fait indiqué par l'auteur, mais sur celui-ci : La bouillie terreuse entoure exactement les racines dans toutes leurs parties et leur permet de fonctionner presque comme s'y elles n'eussent pas été arrachées. Les arrosages copieux après la plantation jouent un rôle analogue dans la reprise des arbres.

Fumure des arbres fruitiers. — On lit, à ce propos, dans l'*Echo du Commerce* :

Comme pour les vignes, les engrais artificiels sont d'une grande importance pour les arbres fruitiers. Ils sont presque tous mal entretenus, et, par suite, ils souffrent davantage des insectes, de la maladie, des intempéries et de la sécheresse au détriment de la récolte. Mieux un arbre est nourri, plus il est vigoureux, plus il peut supporter, et mieux il répare le dommage qui lui a été causé.

Dans ce cas encore c'est le *salpêtre du Chili* qui est à recommander particulièrement. La faculté qu'il a de *s'infiltrer* facilement dans le sol lui permet d'atteindre toutes les racines. Nous recommandons le mode de fumure suivant :

Etendre en novembre, sous l'arbre, sur un espace dépassant d'un demi-mètre la circonférence de la couronne de l'arbre, un mélange d'une partie de chlorure de sodium à 50 0/0 et d'une partie de superphosphate à 20 0/0 (ou son équivalent), puis bêcher et répandre en février du nitrate de soude. On emploie généralement 6 kil. du mélange de superphosphate et de chlorure de sodium et 4 kil. de nitrate de soude pour les terrains secs, 2 kil. pour les terrains humides, par 100 mètres carrés de superficie.

Il faudrait donc, pour un arbre fruitier de grandeur moyenne, 1 kil. de mélange phosphato-chloruré et 1/2 kil. de nitrate de soude en moyenne.

BIBLIOGRAPHIE

— Rozain-Bucharlat, horticulteur à Cuire-lès Lyon. Catalogues des nouveautés mises en vente pour la première fois à dater du 15 février 1891. Ce catalogue comprend l'énumération et la description des variétés de Chrysanthèmes, Pelargoniums Zonales, Peltatum, Fuchsias, Véronique, Pentstemons et Verbena. Brochure in-8° de 8 pages avec une gravure.

— Vilmorin-Andrieux et Cie, Paris. — Supplément aux catalogues, brochure in-8° illustrée, de 16 pages, comprenant l'énumération et la description des plantes potagères ou florales, offertes pour la première fois par la maison,

Rivoire père et fils, horticulteurs-marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie, Lyon. — Catalogue général illustré de graines et plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 78 pages. Ce catalogue comprend l'énumération et la description de légumes nouveaux, recommandables ou peu connus, de fleurs nouvelles, de plantes potagères ou florales en collection, d'oignons, griffes ou rhizomes à fleurs, chrysanthèmes en collection, violettes en collection, glaïeuls, cannas, plantes de serre froide ou de serre chaude, accessoires horticoles, etc., etc.

— Louis Lacroix et fils, horticulteurs, rue Lancefoc, 5, à Toulouse. — Circulaire de 12 pages in-8°, spéciale aux nouveaux chrysanthèmes obtenus dans l'établissement et mis au commerce pour la 1re fois. Trois séries de variétés sont énumérées dans cette circulaire. Variétés à fleurs *doubles*, à fleurs *semi-doubles* et à fleurs *simples*.

— Léonard Lille, horticulteur-grainier, 9, quai des Célestins à Lyon. — Catalogue général illustré des graines de plantes potagères ou florales cultivées dans l'établissement.

Ce catalogue comprend l'énumération et la description des principales variétés de légumes, fleurs employés dans les cultures; en plantes ou en graines, bulbes, rhizomes, tubercules, etc. Broch. in-8° de 76 pages.

— Prosper Degressy, horticulteur, avenue de la Citadelle, à Chalon-s-Saône.— Catalogue général des Arbres, Arbustes, plantes cultivées dans l'Etablissement : Arbres fruitiers, Arbres forestiers, Arbustes divers, Rosiers, Œillets remontants, Pelargoniums zonales et autres, Bégonias, Dahlias, Coleus, Phlox, Chrysanthèmes en collection etc.

— Louis Achard, horticulteur-fleuriste, route de l'Almanarre, Hyères (Var). — Culture spéciale de fleurs coupées pour l'exportation hivernale : Roses, Anémones, Bleuet, Mimosa, Jacinthe, Tubéreuses, Renoncules etc., Brochure de 6 pages.

— M. de Reydellet à Valence (Drôme). — Catalogue pour 1890 et 1891 de sa collection de Chrysanthèmes comprenant les nouveautés de ses semis pour 1891 et celles mises au commerce par lui en 1890, plus des variétés étrangères récemment importées ou de diverses provenances françaises. Brochure in-8°, l'une de 8 p. et l'autre de 22 pages.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 15 FÉVRIER.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du Journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

5906 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Où l'on cherche à démontrer que l'art de semer n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. — Pourquoi les graines ne germent pas toujours. — Les graines ne reçoivent pas assez d'air. — Climatologiques et physiologiques. Saisons des semis — Trop ou pas assez de chaleur. — Maturité des graines. — Les dégâts de la gelée. — Du rôle de la culture dans l'obtention ees variétès. — Nécrologie.

Où l'on cherche à démontrer que l'art de semer n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. — Le titre de cette note est un peu long, j'en conviens, mais le sujet est si intéressant ! J'entends déjà le critique célèbre qui murmure que j'ai l'intention d'enfoncer une porte ouverte ; puis mon confrère X., celui qui connaît si bien ce qu'il explique si mal, me susurre à l'oreille : « mais c'est vieux, *l'art de semer* » ; et tant d'autres qui vont hausser les épaules. . .

Gens instruits, passez outre, je vous prie. Cependant, non, attendez. Voyons, vous, M. Y., dont j'admire les connaissances horticoles, n'allez pas si vite, permettez-moi un mot, une simple question. Combien faut-il de degrés de chaleur pour faire germer le Coco des Séchelles — *Lodoïcea Sechellarum*? — J'attends. — ? — S'il n'y avait que 70 % d'oxygène dans l'air, les petites raves germeraient-elles? — ? — Et vous là-bas, M. Z., que pensez-vous des vieilles graines de Melon, et de la Lune, et des Giroflées quarantaines ?

Je ne fais nulle difficulté de convenir que j'imite pour le moment cet orateur qui, ayant posé son chapeau sur la table, lui adressait de violentes imprécations, comme à un adversaire visible. Le couvre-chef de ce Démosthène atténué qui n'en pouvait mais, laissait dire. Ainsi de MM. X. Y. Z., auxquels je m'adresse.

J'ai déjà traité la question des semis, dans cette Revue, mais on me prie d'y revenir, c'est pourquoi j'y reviens en changeant le titre de l'article. Je suis l'exemple du peintre Marcel qui, ayant eu un tableau intitulé Passage de la mer Rouge, refusé au Salon, le représenta l'année suivante au jury sous le nom de Passage de la Bérésina, après avoir préalablement habillé ses hébreux en grenadiers français.

J'estime, du reste, que la question des semis n'est encore connue que dans ses grandes lignes, et qu'on pourra la traiter nombre de fois sans parler pour ne rien dire.

Non, mes amis, l'art de semer n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. Croyez-moi, disait saint Paul, car j'ai beaucoup été en prison ; croyez-moi, vous dirai-je à mon tour, car j'ai beaucoup semé de graines ; des espèces, s'entend ; cinq mille environ par an, ce qui fait, si j'en crois la table de Pythagore, cent mille en vingt ans ou à peu près.

Ayant beaucoup semé de graines, je ne les ai pas hélas ! toutes vu germer. Combien ont manqué à l'appel, par ma pure ignorance. . . .

Vous aussi, amis lecteurs, vous en avez semé qui n'ont pas germé, n'est-ce pas?

Pourquoi les graines ne germent pas toujours. — Il est entendu qu'il s'agit des bonnes graines. Des graines bien formées, parfaitement mûres, ayant leur faculté germinative arrivée à son maximum d'intensité ; c'est-à-dire ni trop fraîches ni trop vieilles — je parle pour la généralité des cas, car on sait

qu'il y a des graines qui ne germent que fraîchement récoltées.

Les graines ne germent pas toujours pour une des causes suivantes :

1° Elles ne reçoivent pas assez d'air ;

2° Elles ont trop ou pas assez de chaleur ;

3° Elles ont trop — plus souvent pas assez d'humidité ;

4° Elles ne sont pas semées dans leur saison.

On peut toujours rattacher les neuf dixièmes des causes de non-germination à une des quatre conditions énumérées ci-dessus; mais, dans la grande majorité des cas, c'est à un semis auquel président la première et quatrième des conditions susdites qu'il faut attribuer la non-réussite des semis.

Je suis profondément persuadé que plus d'un semeur va crier au paradoxe.

Je le prie humblement de n'en rien faire.

Les graines ne reçoivent pas assez d'air : Cela veut dire qu'elles sont trop enterrées 9 fois sur 10.

Étant trop enterrées, elles se conservent dans le sol, mais *l'air*, c'est-à-dire l'oxygène, ne leur parvenant pas en quantité suffisante, la germination n'a pas lieu.

C'est une question jugée.

Que celui qui en douterait sème une graine, fine surtout, sans la couvrir, sur une plaque de zinc ou de marbre, s'il veut, qu'il tiendra chaude et humide, il verra cette graine germer ; qu'il la recouvre d'un demi-centimètre de terre: elle ne germera pas, malgré la chaleur et l'humidité.

Il n'y a pas que pour les graines fines que cela a lieu ; toutes sont dans le même cas ; mais il y a des nuances pour la profondeur où s'arrête la germination.

Cette profondeur varie aussi avec la nature du sol. Les terrains compacts où l'air pénètre peu facilement sont les plus mauvais sous ce rapport ; ceux qui sont légers, poreux, sont excellents pour les semis.

N'enterrez jamais vos graines trop profondément.

Saison des Semis. — Dans notre hémisphère il y a deux saisons principales pour les semis : Mars-Avril et Août-Septembre. Ce sont là des saisons climatologiques. Il y a encore ce que j'appellerai les *Saisons physiologiques* dont il importe de tenir compte assez fréquemment.

Pour les saisons climatologiques on peut souvent, à l'aide des couches chaudes, des serres, des cloches, les intervertir, et c'est ce qui a lieu assez fréquemment pour les plantes d'ornement, mais il est impossible de changer l'ordre des saisons physiologiques.

— Qu'appelez-vous *Saisons physiologiques* ?

J'appelle Saison physiologique de germination d'une graine, la période de temps — la seule de l'année — pendant laquelle elle doit être semée, si on veut en obtenir la germination. Semée dans une autre période, cette graine ne germe pas ou met *une année entière* en plus du temps qu'il ne lui faut normalement pour germer.

La plupart des graines dites dures à germer sont dans ce cas. En voici quelques exemples : Les Violettes, le Muguet, les Pivoines, les Aconits, la Fraxinelle, beaucoup d'arbres, le Veratre, l'Hellébore noir, les Rosiers non remontants, etc., etc.

Quant aux Saisons climatologiques, malgré les couches et les serres, jamais

entendez bien, vous n'aurez d'aussi belles plantes en les semant au printemps, si elles doivent être semées à l'automne.

Vous pouvez semer du Navet en Mars, il ne vaudra jamais celui de juillet ou d'août. Ainsi pour le reste.

Trop ou pas assez de chaleur. — Le jardinier du château de l'Arche, mon voisin, comprend bien pourquoi les graines ne germent pas quand il fait froid, mais il prétend que je lui en conte quand je mets la chaleur sur la même ligne.

Le jardinier du château de l'Arche, pour la circonstance, représente assez bien l'opinion commune ; il pourrait s'appeler Monsieur *On*, mais il se nomme Marc Antoine et, comme c'est un excellent garçon, j'ai tâché de lui faire entendre raison sur ce sujet sans trop lui jeter de gros livres à la tête. Ç'a été dur, et je ne suis pas sûr d'y être parvenu.

De même que les plantes de nos pays ont une végétation plus brillante entre 15° et 25° centigrades qu'entre 25° et 35°, on peut dire que la germination de *beaucoup de graines* se fait mieux sous l'influence des températures moyennes. Au-dessus de 30° centigrades, mais surtout à partir de 35°, nombre d'espèces ne germent plus. C'est ce qui explique pourquoi les herbes sauvages germent en masse au printemps et en automne, quand la chaleur n'est plus trop basse et qu'elle n'est pas trop élevée.

On ne connaît pas de graine qui germe à 0° ; le minimum de température auquel on puisse faire germer du blé est 7°. Il y a des exemples de germination entre 3° et 5°. La rave ne germe plus à 38°.

Maturité des graines. — Quoi qu'en disent les savants : Duhamel, Decandolle, Tréviranus, Gœppert, Cohn et plusieurs autres qui prétendent que les graines non mûres germent très bien et plus vite que celles qui sont arrivées à complète maturité, je vous conseille, amis semeurs, de préférer les bonnes semences aux autres. Cependant il n'est pas inutile que vous sachiez, ainsi que le dit Cohn, que « les *semences prises dans la période moyenne de maturation* paraissent germer très vite, tandis que avant ou après elles poussent plus lentement. » M. Duchartre a reconnu que des graines pouvaient germer de 20 à 25 jours avant leur maturité lorsque l'embryon est encore très imparfait et que l'albumen est encore à l'état de lait. Les plantes qui proviennent de ces semis sont aussi vigoureuses que possible.

Malgré cela, semez des graines bien mûres, c'est mon avis.

Quand vous sèmerez, méfiez-vous des espaliers, touffes de buis, massifs d'arbustes, plantes vivaces, bordures d'oseilles ; méfiez-vous de tout ce qui de près ou de loin peut donner asile aux insectes ; méfiez-vous des rats, souris, mulots, des pigeons, des moineaux ; méfiez-vous des chats et des chiens, méfiez-vous de tout le monde et surtout de vous-même, mais ne vous occupez pas de la Lune. Ne semez pas trop tôt en plein air, préférez les couches et les châssis pour les graines rares et délicates ; semez surtout ces dernières en terrines ou en pots. Employez toujours une terre très poreuse, arrosez ferme et chauffez modérément.

Les dégâts produits par la gelée ne seront pas aussi considérables, dans notre région, que les températures extrêmes que nous avons subies auraient pu le faire supposer. On ne peut toutefois encore se prononcer sur l'intensité

du mal, il faut attendre, pour cela, le printemps. Mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que l'hiver de 1890-91 ne pourra pas être comparé à celui de 1879-80 pour l'étendue des pertes végétales. Mais, une fois de plus, il aura servi à démontrer qu'il n'y a pas de petites précautions inutiles quand il s'agit de garantir les plantes des morsures du froid, ainsi que nous pourrons le montrer prochainement.

Du rôle de la culture dans l'obtention des variétés. — Il ne faut pas ajouter plus d'importance qu'il ne convient au rôle de la culture dans l'obtention des variétés. A entendre parler les docteurs, les engrais, les labours, la sélection consitueraient les facteurs principaux de la variation des plantes. Je n'en suis pas d'avis, et voici un argument en faveur de la thèse que je soutiens. Tout le monde connaît le gui— *Viscum album*, qui croît en parasite sur toutes sortes d'arbres. Celui-là n'a pas directement affaire avec le sol ; il puise sa nourriture directement de la substance des arbres sur lesquels il se sème. Aucun engrais, point de labour, pas de sélection à redouter. Or, dernièrement, sur le même pommier qui en était couvert, j'en ai observé six variétés bien tranchées ; sur un autre pommier, un peu plus loin, trois autres variétés.

Voici donc un genre, monotype dans nos régions, qui varie sans le secours de la culture.

A mon humble avis, en dehors des croisements entre espèces ou races, toutes les variations se produisent « dans l'œuf », sans que nous sachions ni pourquoi ni comment, absolument comme les monstres qu'on remarque aussi bien dans le règne animal que dans le règne végétal.

Nécrologie. — M. Jean-Baptiste Verlot, jardinier en chef en retraite de la Ville de Grenoble, officier d'Académie, chevalier du mérite agricole, est mort à Grenoble, le 28 janvier 1891, à l'âge de 75 ans. C'est une perte regrettable non seulement pour l'horticulture mais aussi pour la botanique que la disparition de cet habile praticien dont les connaissances s'étendaient à toutes les branches de notre art. Il a publié un catalogue des plantes du Dauphiné qui est connu de tous les botanistes comme une œuvre de valeur.

M. Jean-Baptiste Verlot était un homme très affable et on ne faisait jamais appel en vain à ses lumières. Nous adressons à sa famille et particulièrement à M. Bernard Verlot nos sentiments de condoléance.

V. Viviand-Morel

La gelée de 1891

L'observatoire de Lyon nous communique les observations suivantes :

La profondeur de pénétration de la gelée est très variable d'un point à un autre et dépend d'un grand nombre de conditions. Il y a lieu, tout d'abord, de distinguer la ville de la rase campagne.

A la campagne, la plus importante des conditions est celle dans laquelle se trouve la surface du sol ; dans un sol nu, la gelée sera plus profonde que dans un sol gazonné. Ainsi, à l'observatoire de Saint-Genis-Laval, la gelée a pénétré jusqu'à 0 m. 55 dans un sol nu et tenu en état de culture, tandis qu'elle descendait jusqu'à 0 m. 25 dans le sol voisin, de même nature, mais recouvert de gazon.

On avait, d'ailleurs, laissé sur chacun d'eux la neige qui y était tombée. De même, si pendant toute la durée du froid le sol a été recouvert de neige, la gelée pénètre moins profondément que si, par une cause quelconque, celle-ci a disparu.

Il faut aussi tenir compte de la nature du sol ; ainsi, dans les terrains mis en expé-

rience à la station agronomique de la Faculté des Sciences, à Pierre-Bénite, on a trouvé la gelée jusqu'à 0 m. 10 dans la tourbe, 0,20 dans l'argile, 0,17 dans le sable, 0,24 dans le calcaire, 0,30 dans le gravier, à quelques mètres de là. (Ces terrains sont contigus).

A peu de distance des champs qui précèdent, mais à une cote un peu plus élevée on trouvait la gelée jusqu'à 0 m. 50 dans un gravier analogue.

Lyon est un centre de froid, par rapport aux régions qui l'avoisinent ; la gelée doit donc, toutes choses étant égales d'ailleurs, y être plus profonde. Cependant, et ici la condition de la surface intervient, au-dessus du sol gazonné du Parc de la Tête-d'Or, la gelée n'a pénétré que jusqu'à 0 m. 40.

Dans les rues de la ville, ou au-dessous des routes fréquentées, les choses sont bien différentes : la constitution même du sol, le tassement des matériaux qui le constituent, les pavés qui le recouvrent, les percées qui y sont faites, la disparition ou le tassement rapide de la neige, tout autant de causes qui permettent au froid de pénétrer bien plus avant dans l'intérieur,

Ainsi dans les fouilles pratiquées par la compagnie des Eaux, on a trouvé, suivant les rues, le sol gelé à 0 m. 80, 1 m. et 1 m. 20 ; dans d'autres fouilles faites par la Station agronomique, sur le quai Claude-Bernard, en face de la Faculté des Sciences et à l'intersection du chemin de l'Asile et du cours Eugénie à Montchat, on a constaté que la gelée avait pénétré jusqu'à 1 m. 05 et 0 m. 91 de profondeur.

CORRESPONDANCE

L. B., pharmacien (Doubs).— Je vous conseille de planter dans la plate-bande que vous me signalez, une sorte de macédoine, de mélange. dans le genre de ceux qu'on arrange si habilement au jardin du Luxembourg. Au milieu de la plate-bande, mettez 8 grandes plantes variées, telles que : Canna, Laurier-Tin, Laurier-Rose, Fuchsia, grand Pelargonium peltatum, Tabac Wigandia, Musa Ensete, Cyperus papyrus, Dalhias, etc. On choisit les plus belles. En deuxième et troisième rang également d'autres plantes variées qui restent toute la saison et qu'on plante assez clair, comme Geranium Zonales, Ageratum, Begonias bulbeux, Verveines, Petunias, Fuchsias, Anthemis, etc. Entre tout cela on place et on enlève quand elles sont défleuries toutes les plantes annuelles ou vivaces habituellement cultivées.

— L'eau de chaux tue les vers de terre dans les pots ; il faut qu'elle soit fraîche. En pleine terre, c'est difficile de les atteindre sans nuire à la qualité du sol.

Le Palmier du Chili
(JUBŒA SPECTABILIS.)

Le *Jubœa spectabilis* est la seule espèce de Palmier qui croisse au Chili. Son aire de dispersion est limitée entre le 32° et le 35° de latide sud, sur le versant ouest de la Cordillère des Andes à une altitude d'environ 1200 mètres, dans des régions où la température descend souvent à plusieurs degrés au-dessous de 0° et permet à la neige de séjourner plusieurs mois sur le sol. On le rencontre surtout dans les terrains granitiques.

Le Palmier du Chili, que les habitants appellent *Lilla* ou *Caucan* ou *Palma de Chile*, vivait autrefois en colonies serrées et formaient de véritables forêts ; aujourd'hui, à la suite d'une exploitation considérable, il est devenu rare et il se rencontre plus souvent isolé ou réuni en petit nombre.

Il peut atteindre jusqu'à 20 mètres de hauteur avec un diamètre d'un mètre à la base. Les frondes ne sont pas sans analogie avec celle des Dattiers. Sa spathe est longue d'un mètre à un mètre 50 cent. Le spadice est très ramifié, chacune des ramifications porte les fleurs mâles au sommet et les fleurs femelles à la base. Les fruits sont ovoïdes, de la grosseur d'une prune de

Reine-Claude. Ils sont fort oléagineux et on en extrait l'huile pour différents usages. Du reste, l'arbre tout entier est exploité par les Chiliens : son bourgeon terminal est comestible comme celui de beaucoup d'autres palmiers, et de la section faite par l'amputation de ce bourgeon, coule une sève abondante qui, évaporée au bain-marie, donne un miel fort estimé. On fabrique avec ses fibres des tissus, des cordages, du papiers, etc.

Le *Jubœa spectabilis*, n'est pas commun dans les cultures d'Europe. Les grands individus en sont rares et chers. On en rencontre cependant quelques-uns sur le littoral de la Méditerranée et en Portugal. B. C.



JUBŒA SPECTABILIS.
(D'après une peinture ayant figuré à l'Exposition universelle,

Restauration des Arbres gelés

Après l'abaissement considérable de température que nous venons de subir pendant deux longs mois, beaucoup de végétaux ont eu à souffrir de ce froid intense ; quelques-uns sont morts, d'autres mourants et, au réveil de la végétation,

plus d'une surprise nous est encore réservée.

Ces dégâts sont, au moins pour les régions habituées à subir tous les hivers des températures assez basses, dus non pas tant, en effet, à des minimas exagérés ; mais, surtout à la hâtiveté de l'hiver qui, dès le 24 novembre dernier, nous étreignait de ses serres glaciales. Pour d'autres régions plus favorisées en année normale, c'est, au contraire, à un froid inacoutumé et prolongé qu'il faut attribuer les désastres, hélas ! bien nombreux, que l'on peut constater de toutes parts.

La plupart de nos arbres fruitiers ont souffert, certains d'entre eux ne sont que fatigués; au renouveau, leurs écorces, en reprenant leurs fonctions actives, se remettront rapidement dans leur état normal et répareront en peu de temps les pertes subies ; pour y aider, de bonnes et copieuses fumures rapidement assimilables, des aspersions ou pulvérisations sur les feuilles, des liquides tenant en suspens des matières fertilisantes en rendront la mise en bon état plus sûre et plus rapide.

Mais, pour un certain nombre, le mal est plus grave ; beaucoup ont la pousse de l'année entièrement perdue ; pour d'autres c'est pis encore, pour ces derniers, il faudrait en entreprendre la restauration, en cherchant à tirer le meilleur parti possible de ce qu'il en reste.

Si nous avons affaire à de jeunes sujets d'un an de greffe ou scions, à quelque sorte d'arbres fruitiers qu'ils appartiennent, s'ils ne sont pas entièrement perdus, et si leur base est intacte, ne serait-ce que de quelques centimètres, il faudra les rabattre sur un œil situé en bois sain et placé au-dessus de la coupe de l'onglet pour éviter que des coupes répétées sur un même côté ne fasse dévier l'axe du sujet.

Pour ceux formés en cordons verticaux, on leur fera subir le même traitement, on cherchera donc sur le devant soit un œil latent dont la vitalité paraisse encore certaine, ou à son défaut une coursonne saine et vigoureuse que l'on rabattra sur son empâtement par une taille à l'écu, c'est-à-dire à environ 2 m/m. de sa base ; on réduit ensuite la tige perdue jusqu'au-dessus de cette coursonne qui remplacera l'œil de prolongement que nous avons pu conserver sur les scions.

On fera subir un traitement identique à tout sujet ou partie de sujet occupant une forme ou une position verticale, que ce soient des sujets formés à deux branches formés en U ou à 4, 5 ou 6 branches il en sera de même.

Si l'on avait à restaurer des palmettes Verrier de quelque étendue dont les branches sous-mères fussent restées saines, et dont la flèche fût perdue, on choisirait sur chacune des sous-mères, tous les 30 centimètres environ, des coursonnes ou des yeux, s'il y en existe encore que l'on protégerait de façon à obtenir au plus-tôt de bons et forts bourgeons, qui seront d'autant plus favorisés qu'ils seront situés plus près des extrémités des branches sous-mères ; en taillant long l'hiver suivant on pourrait arriver non-seulement à regarnir en fort peu d'années un espalier ou un contre-espalier gravement détérioré, mais en même temps à lui faire produire des fruits. Si parfois cette forme qui n'est qu'un candélabre tel qu'on l'applique aux pêchers ne convenait pas, quoiqu'elle fût des plus faciles à exécuter, il resterait la ressource de choisir pour remplacer la flèche, de chaque côté de l'axe du sujet à 0,15 environ, une coursonne, qui, taillée ou redressée verticalement, nous servirait à établir une palmette double, qui, à force de végétation égale

garnirait cependant moins vite que le candélabre cité plus haut.

Que les palmettes soient à branches sous-mères horizontales ou obliques, la restauration peut s'en opérer de la même façon. Si parfois il ne restait de vivant que tout ou seulement partie du pied, il faudrait alors, si le sujet est encore jeune, rabattre presque rez de terre pour lui faire produire un scion sur lequel on établirait la nouvelle charpente.

Pour les arbres soumis à la forme en cordons horizontaux, rabattre s'ils sont encore jeunes, sur un œil face en avant si l'on recèpe dans la partie verticale, ou sur un œil ou une coursonne ; soit en dessous ou en avant si c'est dans la partie horizontale du sujet. Il en sera de même pour les cordons obliques.

Pour tous ceux soumis à la forme en vase, rabattre de façon à obtenir des bourgeons naissants en dessous ou en avant des fragments de charpente qui pourront être conservés. On suivra une marche analogue s'il s'agit de formes en pyramides, si elles sont jeunes et que la dernière coursonne de branches soit encore intacte, et qu'au contraire la flèche soit perdue, on pourra la reconstituer en fixant verticalement sur un tuteur la branche la plus élevée de cette coursonne inférieure. Ce serait très avantageux en ce sens que la flèche se trouvant reconstituée de suite il ne serait pas nécessaire de rabattre très court toutes les branches latérales, et qu'au contraire on pourra dans cette même année avec un sujet vigoureux continuer la formation de la pyramide qui se trouverait ainsi très peu retardée.

Je n'ajouterai à ceci que peu de chose, ce sera seulement de conserver dès la première année le plus grand nombre d'organes foliacés pour chercher à rétablir au plustôt l'équilibre brusquement rompu entre les parties aériennes et souterraine de nos arbres. L'appareil radiculaire est resté intact et il peut donner beaucoup au réveil de la végétation, il a besoin pour vivre et s'accroître de recevoir beaucoup, d'où nécessité absolue de protéger par tous les moyens en notre pouvoir l'émission de nombreux bourgeons.

Victor ENFER.

Des anciens Parterres

Le mot de Parterre vient du verbe latin *Partiri*, et selon quelques-uns, un Parterre signifie une aire plate et unie.

Les compartiments et les broderies des anciens Parterres étaient tirés des figures de géométrie, tant de lignes droites que circulaires, mixtes, etc. Il entre dans leur composition différents dessins, comme des rinceaux, des fleurons, palmettes, feuilles refendues, becs de corbin, traits, nilles, volutes, nœuds, naissances, agrafes, chapelets, graines, culots, cartouches, attaches, feuilles tronquées, dents de Loups ou trèfles, panaches, compartiments, guillochis ou entrelas, enroulements, massifs, et coquilles de gazon, sentiers et plates-bandes. Quelquefois on y joint des dessins de fleurs, comme des rosettes, des œillets, des tulipes et autres.

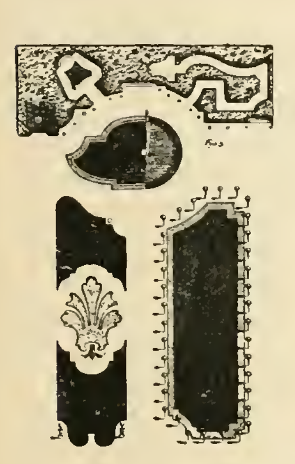
On y mettait autrefois des têtes de levrettes, de griffons et autres animaux avec leurs pattes et griffes, qui faisaient un fort mauvais effet et rendaient ces Parterres très lourds. On y a vu quelquefois les armoiries du Maître.

Toutes les différentes sortes de Parterres se réduisent aux quatre espèces suivantes : les Parterres de broderie, les Parterres de compartiment, les Parterres à l'Anglaise et ceux de pièces coupées : il y a encore les Parterres d'eau, mais ils sont peu d'usage.

Les Parterres de broderie sont ainsi appelés, à cause que le buis dont ils sont plantés, imite la broderie. Ce sont les plus beaux et les plus riches de tous ; on les accompagne quelquefois de massifs et d'enroulements de gazon. Leur fond doit être sablé, afin de mieux détacher les feuilles

et les rinceaux de la broderie, que l'on remplit de machefer ou de terre noire.

Les Parterres de compartiment diffèrent de ceux de broderie, en ce que le dessin se répète par symétrie, tant dans le haut que dans le bas et sur les côtés. Ces Parterres sont mêlés de massifs et de pièces de gazon, d'enroulements et de plates-bandes de fleurs, avec de la broderie en petite quantité, mais bien placée : ce mélange forme un effet très agréable à la vue. L'on en doit labourer le fond, sabler le dedans des feuilles, et l'on met du ciment ou de la brique pilée dans le petit sentier qui sépare les compartiments.





Parterres variés.

Les Parterres à l'Anglaise sont les plus simples et les moindres de tous. Ils ne doivent être composés que de grands tapis de gazon tout d'une pièce, ou peu coupés et entourés d'une plate-bande de fleurs, avec un sentier ratissé de deux ou trois pieds de large, qui sépare le gazon d'avec la plate-bande, et que l'on sable, afin de les détacher. On leur donne ce nom de Parterres à l'Anglaise, parce que la mode en vient d'Angleterre.

Les Parterres de pièces coupées diffèrent des autres, en ce que toutes les pièces qui les composent y doivent être coupées par symétrie et qu'il n'y a entre ni gazon, ni broderie, mais simplement des plates-bandes bordées d'un trait de buis, qui servent à élever des fleurs : un sentier un peu large et sablé, que l'on fait régner autour de chaque pièce, sert à se promener dans tout le Parterre.

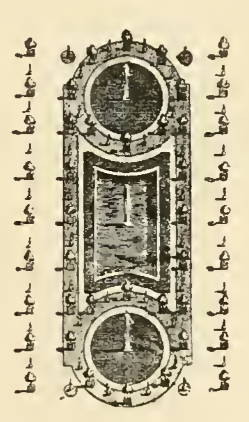
Ceux de broderie comme les plus beaux, doivent aussi occuper les principales places, et les plus proches du bâtiment, les Parterres de compartiment les doivent accompagner, et ceux à l'Anglaise occupent les grands lieux et les orangeries ; on les



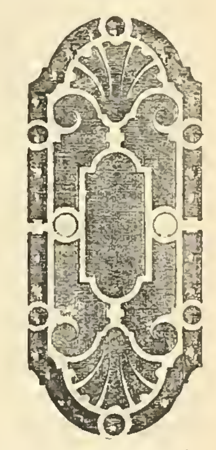
Parterre de pièces coupe par des fleurs.

appelle alors Parterres d'orangerie. Les découpés sont bons pour de petits endroits où l'on veut élever des fleurs, ce qui se nomme encore Parterre-Fleuriste.

La vraie place des Parterres étant près du bâtiment, leur largeur doit être de



Parterre d'orangerie.



Parterre à l'anglaise.

toute la façade du corps de logis et même plus large : à l'égard de leur longueur, elle ne doit jamais passer une juste proportion pour le coup d'œil, de manière qu'on en puisse découvrir du bâtiment toute la broderie et les compartiments : cette longueur aura deux ou trois fois la largeur des Parterres qui se raccourcissent toujours assez à la vue, joint à ce que les formes un peu longues sont mieux sur le terrain, que celles qui paraissent carrées.

DARGENVILLE.

Le Papaver Alpinum.

Le genre Pavot comprend environ 25 espèces, tant indigènes qu'exotiques, qui sont, les unes annuelles ou bisannuelles, et les autres vivaces. Parmi les plus connues et les plus répandues, il faut citer le Pavot somnifère et le Coquelicot qui tous deux ont produit de nombreuses et belles variétés à fleurs doubles. Le Pavot d'Orient et celui à bractées, remarquables par les dimensions de leurs fleurs d'un beau rouge éclatant. Le Cambrique (*Meconopsis cambrica*) à fleurs moyennes, jaunes, assez jolies. Puis des espèces intermédiaires ou plus naines complètent à peu près la série de ces belles fleurs auxquelles il ne manque peut-être que l'odeur pour rivaliser avec la reine des fleurs, la Rose.

Cependant une autre espèce, plus petite, d'une végétation plus modeste, mais non moins belle et non moins intéressante, qui habite les moraines des glaciers, mériterait également d'être plus connue et plus cultivée. J'ai nommé le *Papaver alpinum* ou Pavot des Alpes.

D'une petite stature, le pavot des Alpes est muni d'un joli feuillage vert-cendré, très élégamment découpé en lobes arrondis et parsemé de poils courts, raides et glanduleux. Ses fleurs, assez grandes, tantôt blanches, tantôt d'un jaune tendre, tantôt roses ou rouges, sont d'une texture fine et délicate. Elles se détachent bien du feuillage et ne s'élèvent pas au-dessus de vingt centimètres. La floraison commence en mai et dure jusqu'en automne.

Quoique des plus alpines entre les plantes montagnardes, le Pavot des Alpes est d'une culture et d'une conservation des plus faciles. Ses formes pittoresques et ses exigences naturelles lui désignent une place dans les rocailles qu'il décore à merveille. On lui choisira de préférence une exposition bien aérée en plein soleil, une terre riche en humus, très légère, bien perméable. On arrose seulement en été, après la chaleur du jour, quand la végétation est bien active. On diminue graduellement l'arrosage pour cesser tout à fait lorsque la plante entre au repos.

Dans des rocailles, où je cultive à côté desdits pavots une collection assez complète de plantes des Alpes, j'ai obtenu de bons résultats en couvrant le sol et principalement le pied de chaque plante d'une épaisseur de 4 à 5 centimètres de débris de roches concassées. Par ce moyen, l'évaporation du sol se trouve considérablement diminuée; les pluies ou les eaux d'arrosage ne ravinent pas les pentes et pénètrent plus régulièrement dans le sol. Les graines des plantes sont retenues dans les interstices des pierres, y germent facilement sans secours étranger. Enfin le Pavot des Alpes semble se plaire à merveille à travers ce genre d'éboulis. Des plantes rapportées de Taillefer depuis bientôt 4 ans y sont toujours bien portantes. Au cas où les anciennes plantes viendraient à disparaître, les quantités de jeunes semis, qui lèvent à profusion parmi les pierres les remplacent au centuple.

Les Pavots s'hybridant facilement, il importe essentiellement d'éviter à celui-ci le voisinage d'autres espèces, afin de bien lui voir conserver les formes et les caractères de sa nature alpine, tel qu'on aime à le rencontrer sur le bord des glaciers.

J. Ginet,
Horticulteur à la Croix-Rouge,
près Grenoble (Isère).

PLANTES MÉDICINALES

Jusquiame noire

Parmi les plantes médicinales qui peuvent donner quelques bénéfices au cultivateur, on peut citer la plupart des espèces qui entrent dans la composition du Baume tranquille : la Laitue vireuse, la Jusquiame, la Belladone, etc. On réussit très bien la culture de la Jusquiame, en semant les graines au premier printemps, dans les caisses, qu'on recouvre d'une feuille de verre, ou sous châssis. Il faut fortement tasser le terrain avant de semer. On recouvre peu les graines. On repique le plant, quand il est assez fort, à 40 c. en tous sens. La Jusquiame qui s'emploie à l'état frais et à l'état sec, se trouve dans les terres incultes et au



HYOSCIAMUS NIGER.
Jusquiame noire.
(Rameau réduit au 1/4 de sa grandeur.)

bord des chemins. L'usage de ses feuilles est pernicieux quand il est intérieur; la semence ne l'est pas tant. On la recommande pour le crachement de sang, en la mêlant avec la conserve de roses. Quelques-uns la font brûler sur une pelle chaude et font recevoir cette fumée dans la bouche de ceux qui ont mal aux dents par le moyen d'un entonnoir renversé, dont le bout du tuyau s'applique près de la racine de la dent gâtée. Tragus assure que le suc de Jusquiame ou l'huile faite par infusion avec ses graines, guérit la douleur d'oreille, si on les seringue dans cette partie. On a vu arriver plusieurs accidents à l'occasion de cette plante, laquelle, ayant été prise par inadvertence ou par ignorance, a causé des tranchées douloureuses, suivies de flux dissentériques, de mouvements convulsifs, de syncopes, de pertes de vue et de sentiment, d'affections soporeuses et léthargiques, et de plusieurs autres effets très pernicieux.

L'usage extérieur de la Jusquiame n'est pas de même, car on l'emploie utilement en cataplasme bouilli dans le lait, et appliqué sur les endroits affligés de la goutte. Les feuilles amorties ou cuites sous la braise, et mises sur les mamelles, font passer le lait.

Pour résoudre les tumeurs, on emploie la Jusquiame dans les cataplasmes anodins. Par exemple, ont fait bouillir dans une certaine quantité de lait deux poignées de cette plante, autant de celle de mandragore et de morelle, une once de graines de Jusquiame et de pavot; on passe le tout par un linge, et on y ajoute un jaune d'œuf avec un peu de safran : ce cataplasme est excellent pour la fausse esquinancie.

Clusius conseille pour concilier le sommeil, la graine de Jusquiame avec celle de pavot, pilées et mêlées ensemble, et appliquées sur le front. On tire aussi de la semence de la Jusquiame, une huile excellente qui est très anodine. Gaspard Hoffmann assure que, si on en frotte les tempes, elle procure le sommeil et calme les douleurs dans les parties qui en sont affligées.

Dr A. M.

Primula prœnitens alba plena

Malgré tout le travail que l'on s'est donné depuis quelques années pour améliorer les primevères de Chine, et les nombreux résultats obtenus, on ne voit, malgré cela, dans les cultures, pas beaucoup ou du moins pas assez d'espèces à fleurs doubles; elles ont cependant le double mérite que leurs fleurs tiennent beaucoup mieux aux pédoncules des plantes que celles à fleurs simples, qui ne peuvent être transportées sans qu'il en tombe quelques-unes; elles sont donc bien préférables, surtout au point de vue des garnitures, soit à être employées comme fleurs coupées ou comme plantes, les espèces à fleurs complètement pleines comme le Primula prœnitens alba plena, qui est l'objet de cette note, sont obligées bien souvent d'attendre la main de leur maître pour détacher les fleurs qui sèchent sur la hampe, leur feuillage est peut-être un peu grêle mais

la fleur est absolument pleine et d'un blanc pur, la culture n'en est pas difficile. Dès que la floraison est terminée, fin février, je prends les plantes et les mets dans la multiplication, de manière à ce que la végétation se remette en mouvement, ce qui a lieu après deux semaines de séjour, car il faut avoir recours au marcottage ou au bouturage, les fleurs ne donnant pas de graines, le premier procédé est celui que je préfère; après avoir bien nettoyé ma plante des vieilles feuilles mortes ou jaunes ainsi que les quelques hampes qui restent et fait un petit évasement en ôtant la terre, j'y mets la place du sphaigne humide ; un mois après, il y aura assez de racines pour que je puisse faire la division des plantes, que je rempote dans de petits godets (terre de bruyère et terreau) pour les mettre ensuite sur une couche, un peu de chaleur de fond leur est nécessaire ; au second rempotage et de suite après la reprise, je les place dans des chassis à froid, en ayant soin d'ombrer toutes les fois que le soleil se montre ; je donne dans la journée quelques bassinages entre les pots, pour empêcher surtout la grise ; arrivé au moment de la floraison, je transporte mes primevères dans une serre ayant une température de 8 à 12 degrés centigrades, assez rapprochées du verre ; là, par la quantité de fleurs que j'ai, je suis largement dédommagé des soins que j'ai pu leur donner.

H. Corbin.

Oignon perle. — D'après l'*Illustration horticole*, l'*Ognon perle*, ne serait pas un ognon, mais un poireau. Quand on plante, après l'hiver, le poireau et qu'on le pince pour l'empêcher de fleurir, il tourne en bulbe et produit à la base une série de jeunes bulbes durs et croquants. Ces jeunes bulbes replantés donnent à leur tour de nombreuses bulbilles pouvant être récoltées vers le mois de juillet.

Sans être ni pincé, ni replanté, le poireau donne des bulbes et bulbilles, comme la plupart des espèces du genre ail.

Lophosperme grimpant
(Lophospermum scandens)

Les Lophospermes sont de très belles plantes grimpantes qu'on devrait rencontrer dans tous les jardins où se trouvent des treillages, des tonnelles, des arbres dénudés à garnir. Et on les y rencontreraient certainement si, comme



Lophospermum scandens.

une foule d'autres plantes bisannuelles ou vivaces, il n'était pas nécessaire de les semer en juin ou juillet pour obtenir une belle floraison l'année suivante. Le semis sur couche en février ou mars, réussit quelquefois à donner des sujets qui fleurissent dans la même année, mais il y a des cas où les plantes ainsi obtenues ne montrent aucune fleur. Il faut pour être sûr de la réussite traiter les Lophospermes comme de vraies plantes bisannuelles et même en les bouturant, comme de simples plantes vivaces craignant le froid, on hiverne le plant ou les boutures sous châssis ou en serre froide et même simplement en orangerie. On plante les sujets hivernés, en place, dans le courant du mois d'avril.

Conférence sur les plants américains producteurs directs

faite aux réunions viticoles de Chambéry, les 4, 5 et 6 octobre 1890, par M. Ferdinand Gaillard, viticulteur à Brignais (Rhône)

Je suis loin de vouloir nier les avantages de la greffe et la supériorité incontestable des vins provenant des plants français quand il s'agit surtout des grands crûs et des grands ordinaires ; mais, dans bien des contrées et certaines conditions climatériques où l'on ne récolte que des vins ordinaires, j'estime qu'un bon nombre de producteurs directs américains offrent, à tous égards, des avantages bien supérieurs à ceux des vignes françaises.

A Brignais (Rhône) où j'habite et dans les communes environnantes, on cultive depuis un temps immémorial la Mondeuse, le Gamay, et, depuis une trentaine d'années, le plant Durif.

Ces cépages sont exposés, dans nos plaines surtout, à avoir leurs bourgeons détruits par le verglas au moins quatre années sur dix.

Pour s'en garantir, on a soin de maintenir les souches aussi basses que possible et, à l'automne, on recouvre de terre les bourgeons inférieurs au moyen d'un fort rayage. Il en résulte que ces souches taillées à courts bois et près du sol sont aussi très exposées aux gelées de printemps, de sorte qu'il n'est pas rare de voir des périodes où l'on ne récolte que quatre à six fois sur dix.

La culture de la vigne française greffée dans de semblables conditions, il faut en convenir, n'est plus rémunératrice, surtout avec les maladies cryptogamiques qui nous obligent à des façons supplémentaires indispensables.

Cultivant les vignes américaines depuis 1876, j'ai pu, à la suite de l'hiver 1879-1880, qui a été si funeste aux vignobles de notre région, faire un choix de quelques producteurs directs américains : Cynthiana, Noah, Senasqua, qui ont résisté aux rigueurs de l'hiver.

Depuis onze ans, ces cépages m'ont donné régulièrement des récoltes bien supérieures à celles des vignes françaises greffées et plantées dans les mêmes conditions.

Je puis ajouter que je possède, dans un sol riche et profond, des vignes françaises greffées, en 1879, sur Riparia, qui sont, à cette heure, dans leur déclin, tandis que, à côté, des vignes américaines plus âgées sont resplendissantes de végétation.

Le *Cynthiana* ou *Norton's* est très vigoureux, sauf pourtant dans les sols humides et calcaires où il se chlorose et reste rabougri.

Partout où le châtaignier vient bien, le Cynthiana pourra se développer. Il sera, je crois, un cépage précieux pour les treillages de la Savoie.

Indépendamment de sa grande résistance aux gelées d'hiver, il résiste très bien à l'oïdium, et est peu sensible au mildew.

Son vin, d'une belle couleur rouge foncé, ne bleuit pas, il est très alcoolique et très riche en extrait sec. C'est un excellent vin de coupage.

Toutes ces considérations doivent encourager les viticulteurs savoisiens à en essayer la culture.

On peut le faire à très peu de frais au moyen de la greffe Gaillard, opérée sur de vieux treillages qui périclitent.

Il suffit de pratiquer cette greffe en mai, à 0,20 ou 0,25 centimètres de profondeur.

Pendant le cours de la végétation, on aura soin de tenir pincées les pousses de la vigne française.

Le Cynthiana est d'une reprise difficile de boutures. On arrive, cependant, à obtenir des reprises de 40 0/0 avec des bois bien aoûtés (on peut s'en procurer à très bon marché).

On met les boutures en stratification à partir de décembre dans du sable frais, à l'abri de la gelée, pour les planter en avril à mi-ombre dans un sol léger bien drainé. Les boutures auront 0,60 centimètres au moins de longueur et seront plantées non pas perpendiculairement, mais à un angle de 45°, en ayant soin de ne laisser en dehors du sol qu'un seul bourgeon.

En été on multipliera les arrosages.

Pour en finir avec le Cynthiana, je dirai que les chimistes qui ont analysé son vin l'ont tous trouvé très riche en extrait sec et un peu trop acide.

Ils ont proposé, pour l'améliorer, d'ajouter à 100 kilos de vendange 70 litres d'eau et 20 kilos de sucre par hectolitre d'eau.

On intervertit le sucre en le faisant dissoudre avec le moût du raisin dans une chaudière et chauffer jusqu'à 60°. On le mélange ensuite avec de l'eau avant de le jeter dans la cuve.

Ce vin ainsi fait est recherché par ceux qui en ont déjà fait usage.

Je connais, en Beaujolais, des propriétaires qui ont planté le Cynthiana, non pas pour le faire avec de l'eau, mais bien pour donner du corps et du bouquet au vin de Gamay.

Le *Senasqua*, comme le Cynthiana, résiste aux gelées d'hiver. De plus, il débourre tard, ce qui lui permet d'être épargné par les gelées du printemps, quand elles ne sont pas trop tardives. Cette année, par exemple, mes Gamay en plaine ont eu à souffrir des gelées printanières, quand, à côté, mes Senasqua n'avaient pas encore débourré.

Il résiste à l'oïdium, comme le Cynthiana. Ses grains n'ont jamais été atteints d'aucuns rots.

Ses feuilles sont peu sujettes au mildew, avec un ou deux traitements légers on l'en préserve facilement.

Le Senasqua reprend assez bien de boutures, mais il est moins résistant au phylloxéra que le Cynthiana.

J'en possède depuis onze ans dans un sol siliceux relativement frais, mais dans les terres compactes ou dans les sols secs il vient mal.

Pour conduire le Senasqua en treillages, où il donne de très bons résultats, il serait préférable de le greffer sur américains.

Je possède deux hectares de Senasqua greffés sur Vialla, Oporto, York Madeira, Jacquez et Riparia. C'est sur ces deux derniers porte-greffes qu'il produit le moins. Sur Herbemont, il meurt dès la deuxième année de greffage.

Je conduis ce plant sur fils de fer en lui appliquant la taille Sylvoz.

Le vin du Senasqua est franc de goût, d'un beau rose vif. Il est d'une solidité à toute épreuve. Mélangé avec d'autres vins, il leur donne du brillant et contribue à leur conservation.

Le chimiste qui analyse mes vins me signalait la solidité du vin de Senasqua qui était resté en vidange sur les rayons de son laboratoire sans s'altérer.

En résumé, par sa grande fertilité, sa résistance aux gelées d'hiver, à l'oïdium, au mildew, par son débourrage tardif, le Senasqua rendra de grands services partout où l'on cultive la vigne en plaines et en treillages.

S'il est greffé, sa culture sera plus rémunératrice qu'aucun plant français.

Le *Bacchus*, qui provient d'un semis de Clinton, est un cépage d'avenir pour la culture en treillages dans les sols profonds.

On devra le planter à 4 mètres sur la ligne et le tailler à très longs bois (taille Sylvoz). Il est très vigoureux, très fertile, très résistant au phylloxéra, à l'oïdium et au mildew.

Le Bacchus s'est montré chez moi bien plus hâtif que le Clinton.

D'après les analyses, son vin serait le plus riche des vins américains. Son goût un peu foxé disparait en y ajoutant à la cuve un quart de vendange de raisins du pays.

On obtient ainsi un vin parfait.

Au concours régional de Grenoble de 1887, le vin de Bacchus a remporté une médaille d'argent.

L'*Othello* n'est pas un cépage à recommander pour les treillages de la Savoie. En vignes basses, il donne les meilleurs résultats.

L'Othello, appelé l'Aramon américain, est trop connu pour que je vous en parle longuement.

Cependant, je crois devoir vous dire que chez moi, depuis deux ans, ses raisins ne sont plus foxés ; cela tient peut-être à l'âge des souches et à la nature de l'engrais chimique que je leur donne.

Voici, du reste, les engrais chimiques que je donne chaque année à mes vignes en coteaux, reposant sur un sol granitique dont la couche de terre ne dépasse pas 0,60 centimètres d'épaisseur.

Je forme un mélange de 200 kilos phosphate précipité et 200 kilos sulfate de chaux ou plâtre que j'enterre avant l'hiver.

Immédiatement après la floraison, je donne à mes vignes une deuxième fumure (à la volée suivie aussitôt d'une façon) ; cette seconde fumure consiste en un mélange de 150 kilos de nitrate de soude et de 200 kilos de sulfate de chaux.

Par ce procédé, mes vignes sont moins exposées à la coulure que celles de mes voisins.

Pour préserver l'Othello et d'autres variétés du mildiou, j'utilise, indépendamment du sulfatage, la poudre Coignet ou la sulfostéatite (1) que je projètte avec un soufflet sur les raisins aussitôt après la fleur. Grâce à ces soins, j'ai eu cette année, sur mes Othello, une récolte de toute beauté.

Le *Black-Defiance* est très résistant au mildew et très fertile

Son vin est alcoolique, de bonne qualité. Sa maturité est contemporaine de celle de la Mondeuse.

Le *Cornucopia* est résistant au mildew, de maturité hâtive, assez franc de goût, mais un peu sujet à la coulure.

Il débourre de bonne heure, et est ainsi exposé aux gelées de printemps.

Le *Canada* est peu sujet au mildew, de maturité hâtive. Son vin est *très bon*, mais ses raisins nombreux sont d'assez faibles dimensions.

Le Canada n'est pas un cépage de grande production.

CÉPAGES BLANCS

En raisins blancs, le *Noah* est très résistant au phylloxéra, à l'oïdium et au mildew.

Ce cépage est très vigoureux et très fertile. Il peut parfaitement convenir aux treillages de la Savoie.

Le Noah s'adapte à presque tous les sols, son vin est alcoolique, peu foxé, il s'améliore beaucoup avec l'âge et par des soutirages répétés. Le Noah reprend facilement de boutures. Toutes ces qualités font que ce cépage devient de plus en plus en faveur.

---

(1) La sulfostéatite revient, avec le transport, à 21 fr. environ les cent kilos, et avec cette quantité on peut traiter deux fois six à sept hectares de vignes.

Depuis 1880, j'ai continué l'étude comparative des nouveaux producteurs directs. Voici mon appréciation sur quelques-uns des nouveaux venus.

La *Duchesse* est un cépage de beaucoup d'avenir. Ce cépage peut servir de raisin de cuve et de raisin de table.

La Duchesse est peu sujette au mildew, ses grappes ne sont jamais atteintes d'oïdium, ni d'aucune pourriture.

Ses raisins peuvent se conserver d'une année à l'autre. Son vin est bon, et associé à 2/3 de Bacchus, il a été trouvé très bon.

Le *Missouri reesling*, encore peu répandu, est un cépage blanc très résistant au phylloxéra et au mildew.

Il est vigoureux et très fertile. Son vin est de bonne qualité et d'un goût moins particulier que celui du Noah.

Je passe sous silence le *Jacquez* qui n'est pas à recommander dans notre région, pas même comme porte-greffes.

Quant à l'*Herbemont*, au-dessous de Lyon, et à certaines expositions chaudes, il produit beaucoup.

Sa maturité est contemporaine de celle de la Mondeuse. Ses feuilles et ses fruits sont à l'abri des maladies cryptogamiques.

Son vin, mélangé à celui de l'Othello, est réellement bon.

Je m'abstiendrai de vous parler d'un certain nombre de producteurs directs qui n'ont pas encore assez fait leurs preuves, dans nos régions, pour être recommandés en grande culture.

Choix et conservation des Greffons. — Le bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture du Doubs présente sur le greffage de la vigne un extrait fort intéressant d'un article de M. Sahut, vice-président de la Société d'horticulture de l'Hérault, dont nous relevons les conseils suivants :

Il faut choisir les rameaux les mieux aoûtés, et plutôt sur les vieilles souches que sur les jeunes ; éviter de les prendre sur les pieds qui ont été attaqués par le mildiou, parce que leur bois, et par conséquent leurs tissus organiques, ne seraient pas suffisamment mûrs, pas assez nourris ; prendre de préférence les rameaux de grosseur moyenne, et aussi près que possible de leur point d'insertion sur la couronne ; les couper, pour les greffages printaniers, avant la fin de février, c'est-à-dire justement à une époque où la taille de la vigne peut se faire sans danger.

Pour conserver ces greffons en parfait état jusqu'à ce qu'ils puissent être employés, il convient de les ramasser au fur et à mesure qu'on les coupe, pour les enfermer dans un lieu frais, à l'abri des vents desséchants, et si l'on veut les expédier au loin, de les emballer soit en caisses, soit en ballots enveloppés de paille, en ayant soin de les mousser convenablement après les avoir mouillés.

Le greffage du printemps devant quelquefois se pratiquer pendant plusieurs semaines, il convient donc, après avoir coupé les greffons, de les conserver dans les mêmes conditions où ils se trouvaient quand ils ont été coupés. Il faut les enfouir dans du sable ni trop sec, ni trop humide, de façon à ce qu'ils soient entièrement recouverts par une épaisseur suffisante pour empêcher la chaleur et l'air sec de pénétrer jusqu'à eux et, pour cela il faut les empaqueter par bottes de 25, 50 ou 100 au plus, les attacher par le bas seulement, et les placer debout les uns à côté des autres, afin que le sable jeté par dessus le tout puisse remplir tous les vides. Pour de grandes quantités, il faudrait creuser dans le sol une tranchée étroite, d'une profondeur suffisante pour que les paquets soient recouverts d'une épaisseur de 0 m. 30 à 0 m. 50 de sable.

Si l'on était obligé de faire cette tranchée au dehors, il faudrait choisir un emplacement exposé au nord, au pied d'un mur élevé, et creuser la tranchée de manière à ce que les paquets soient recouverts de deux couches superposées de sable et de terre d'une épaisseur totale de 0 m. 60 à 0 m. 75 ; et encore faudrait-il recouvrir le tout d'une sorte de toiture de paille ou d'herbes formant un abri contre la pluie, la chaleur ou le vent.

Il conviendra aussi de ne retirer les paquets qu'au fur et à mesure de leur emploi, et de les tenir ensuite dans l'eau, ou de les envelopper d'un linge humide en attendant qu'on en fasse usage.

Le Cattleya Buyssoniana est une nouveauté de cette année, fort remarquable, paraît-il, dédiée par M. Linden à M. le comte du Buysson, l'auteur bien connu de l'*Orchidophile*. Les segments sont jaune paille et le labelle pointillé de carmin.

Sur le forçage des plantes
(Suite).

Les barbiers, perruquiers et autres coiffeurs affirment qu'une barbe bien savonnée est à moitié rasée. Un jardinier pourrait dire, comme eux, qu'une plante bien préparée au forçage est déjà à moitié fleurie. L'exagération n'est pas si grande qu'elle en a l'air, si on examine attentivement la proposition.

Savez-vous bien, forceurs novices,que le forçage d'une plante n'est ni plus ni moins qu'une lutte que vous engagez contre un être plus rétif que l'âne à Jean Roux, le plus têtu des ânes de mon pays? Et si vous saviez ce qu'il était têtu cet âne, fort pelé et assez mal nourri, vous en frémiriez — je ne dis pas d'horreur — en pensant aux plantes auxquelles vous voulez faire donner des fleurs. Comme la pauvre bête qui ne démarrait pas, malgré les coups de bâton, plus vous piquez le feu moins vos plantes fleurissent. Et la chaleur que vous considériez comme la condition maîtresse du forçage, vous prouve que son action ne suffit pas pour obtenir le résultat que vous cherchez.

Les plantes, comme tous les êtres organisés, ont des habitudes qu'on ne change pas en un moment. La constitution de leurs boutons à fleurs demande un laps de temps déterminé. Une fois le bouton formé, il reste son éducation à faire. Et, croyez-moi, mes amis, l'éducation du bouton à fleur n'est pas chose de mince importance, comme j'espère vous le montrer.

Formation du bouton à fleur. — La formation du bouton à fleur — lors même qu'il ne serait pas apparent, comme dans le rosier par exemple — s'obtient par une culture intensive, c'est-à-dire une végétation activée à outrance par tous les procédés de culture connus.

On doit, autant que possible, faire parcourir très rapidement à la plante sa période de végétation annuelle.

Cette période de végétation, comme chacun sait, est éminemment variable avec les espèces. Elle est terminée, en juillet, pour un grandnombre de plantes bulbeuses telles que les Jacinthes, les Narcisses, les Tulipes ; en août, pour le Muguet, le Lilas; courant septembre, pour beaucoup d'arbustes à feuilles caduques. Du reste, pour peu qu'on ne soit pas étranger à la culture des plantes, on arrive très vite à saisir ce qu'il faut entendre par période annuelle de végétation. On pourrait toutefois la définir ainsi : « temps nécessaire à un végétal pour former ses boutons à fleurs ou constituer sa réserve alimentaire destinée à aider à leur développement ultérieur ».

Il y a, en effet, deux sortes de plantes parmi les espèces à forcer : celles dont le bouton floral est tout formé à la fin de la période de végétation active et celles dont le bouton n'est pas apparent. Le bouton à fleur est formé chez la Jacinthe, la Tulipe, le Muguet, le Lilas, l'Azalée, le Camélia, les Bruyères, etc. On ne l'aperçoit pas chez le Rosier et les autres arbustes dont les fleurs ne se montrent pas sur le vieux bois, mais se développent sur le bois de nouvelle formation.

Les boutons à fleurs visibles et les branches destinées à porter ceux qui viendront plus tard, ne se forment bien que sous l'influence d'une culture bien équilibrée. Il faut que les engrais ou les terres employés aient une composition normale. Les engrais ne doivent pas être trop azotés et la végétation doit plutôt être modérée que trop vigoureuse sous

le rapport du feuillage ; la potasse et l'acide phosphorique, dans le plus grand nombre des cas sont les dominantes indiquées.

Si on cultive les plantes en pots, on s'arrangera à mêler à la terre, toujours en très faibles proportions, du phosphate de chaux et des cendres de lessive, en même temps que du terreau de fumier, Si on veut donner des engrais liquides, il faut bien se garder de mettre plus d'un millième d'éléments actifs par litre d'eau.

Quand on a fait son métier de ce côté là, c'est aux plantes à faire le leur, c'est-à dire, à se constituer solidement pour la floraison future.

La préparation du sol constitue certainement déjà un élément de succès, mais ce n'est pas tout.

Certainement qu'une culture rationnelle, des engrais appropriés aux espèces poussent à la formation des boutons, mais cela ne leur donne aucune avance sur la saison. L'important est de les avancer dans leur formation.

On ne peut obtenir ce résultat facilement qu'avec des plantes cultivées en pots, des bâches ou des serres.

Je prends pour exemple le rosier auquel on désire donner une avance de trois semaines sur ses congénères. Il faudra, pour obtenir ce résultat, gagner les trois semaines désirées dès le printemps, le faire fleurir sous verre, le passer ensuite dehors et continuer sa culture en plein air, en ayant soin de ne pas laisser brûler ses feuilles par le hâle. Ce rosier, qui aura subi un léger forçage en avril, sera plus apte à être forcé dès le mois de janvier suivant que ceux de son espèce cultivés en plein jardin.

En résumé, pour avancer la formation des boutons chez les plantes destinées au forçage, il importe, toutes les fois que la chose est possible, de hâter leur végétation par le moyen du vitrage, ou, à ce défaut, de les mettre dans le meilleur emplacement du jardin, en ayant soin de ne jamais oublier de les traiter comme si on voulait hâter leur végétation œstivale.

Education du bouton formé. — J'ai dit, plus haut, que les plantes florales pouvaient se classer dans deux catégories, savoir : celles dont le bouton est visible quand on les rentre dans la serre à forcer ; exemple : l'Azalée, le Lilas ; et celles où le bouton ne se montre pas, comme chez le Rosier. Nous allons nous occuper des premières, en attendant de parler des secondes.

Nous avons donc des plantes à boutons, et ces boutons qui ne devraient normalement fleurir qu'en mars et avril ou mai, nous voulons les voir épanouir en décembre, janvier et février. Que faut-il faire? Chauffer !

Chauffer, c'est bientôt dit.

Tout d'abord, et on doit commencer par là, il importe, dans un genre quelconque, de choisir, pour le forçage de première saison, les variétés le plus précoces. Il y a — les forceurs le savent bien — des sortes qui fleurissent beaucoup plus aisément que d'autres. C'est celles-là qu'il faut prendre.

V.-M.

(A suivre.)

INFORMATIONS

L'Exposition Horticole de Moscou. — Mous avons fait connaître l'organisation de l'Exposition française qui se tiendra en Russie, à Moscou, du 1er mai prochain au mois d'octobre.

Le Comité de l'horticulture et du matériel horticole à cette Exposition engage les horticulteurs français à envoyer leur adhésion le plus promptement possible au secré-

taire général de l'Exposition, 32, rue Tronchet, à Paris.

Dans les jardins, les emplacements seront accordés gratuitement. Les terrains seront aménagés par les jardiniers de l'Exposition et les eaux d'arrosage nécessaires seront fournies à titre gratuit.

Les horticulteurs pourront choisir l'époque qu'ils jugeront préférable pour l'expédition et la présentation de tous leurs produits, sous la réserve de faire connaître leur intention d'exposer, six semaines à l'avance.

Exposition d'Horticulture à Nancy. — La Société centrale d'horticulture de Nancy ouvrira, cette année, fin juillet, une Exposition générale des produits de l'Horticulture et des produits industriels qui se rattachent à l'Horticulture.

La Société invite les amateurs, horticulteurs et les industriels français et étrangers à y prendre une part active par l'envoi de leurs produits.

Il ne sera établi aucun concours spécial ; de cette façon, le Jury pourra récompenser les lots exposés dans la mesure de leur mérite.

Il y aura deux classes d'exposants qui concourront séparément :

1° Les établissements qui produisent pour la vente, horticulteurs, arboriculteurs, maraîchers ;

2° Ceux qui produisent pour leur consommation particulière ; c'est-à-dire amateurs et jardiniers d'amateurs ou d'établissements hospitaliers.

— Un avis ultérieur fera connaître la date et la durée exacte de l'Exposition, ainsi que les jours de réception et d'enlèvement des produits.

A l'occasion de cette Exposition, la Société organisera une tombola composée, exclusivement, d'objets exposés.

Les cendres. — On donne le nom de cendres aux résidus de la combustion du bois, du charbon, de la houille, etc. ; tous sont des engrais qu'il faut recueillir avec soin,

Les cendres de bois constituent un excellent engrais fort recherché pour les terrains où l'on cultive les plantes contenant beaucoup de potasse, telles sont les pommes de terre, les pois, etc. L'emploi de ces cendres est également avantageux sur les prairies ; elles donnent de la vigueur aux bonnes plantes et aident à détruire la mousse qui diminue sensiblement la production fourragère. La cendre de houille, quoique ne valant pas à beaucoup près celle du bois, peut néanmoins rendre de grands services et l'on ne comprend guère comment les habitants des campagnes la laissent perdre, alors qu'elle pourrait leur être très utile, car elle contient aussi des éléments fertilisants ; et cependant on trouve dans les villages et près des autres habitations des quantités de houille, dont on ne fait aucun usage. Les usines qui consomment de grandes quantités de houille jettent les cendres dans les chemins, et l'on perd ainsi des richesses importantes. Que les cultivateurs fassent à ce sujet des essais et ils se rendront vite compte des bons effets produits par ces cendres ; il ne faut pas d'ailleurs s'en étonner, car on sait bien que la houille provient de grosses accumulations de bois. Il faut les employer de préférence sur les terres argileuses compactes.

La valeur des cendres de tourbe est en rapport avec la nature du combustible dont elles proviennent. On recherche beaucoup celles de Hollande, qui ont de tout temps donné lieu à un commerce très important.

Les cendres de bois lessivées que l'on nomme charrée, sont excellentes pour les prairies à base de graminées ; dans certaines terres elles font merveille.

La culture des pommiers. — On lit, à ce propos, dans le *Courrier des Halles :*

M. Lacaille, horticulteur à Frichemesnil, établit dans son excellent traité la *Culture du pommier*, que le produit d'un plan conduit avec discernement et établi sur le pied d'une pleine récolte tous les deux ans, devra donner les résultats suivants :

Première période : depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 50 ans.

De 10 à 20 ans, 1 h.	× 5	récolt.	= 5 h.
De 20 à 30 ans, 2 h.	× 5	—	= 10 h.
De 30 à 40 ans, 4 h.	× 5	—	= 20 h.
De 40 à 50 ans, 6 h.	× 5	—	= 30 h.
La première période aura donc produit.			65 h.

Dans la deuxième période, depuis l'âge de 50 ans jusqu'à 100, le produit moyen sera de 6 hectolitres tous les 2 ans, soit 25 ans × 6 hectolitres = 150 hectolitres.

Les deux périodes réunies donnent 215 hectolitres de pommes par arbre pour une période d'un siècle ; si l'hectare planté de pommiers à 12 mètres de distance entre eux contient 83 sujets, et si 70 seulement d'entre eux arrivent à un très bon développement et donnent la moyenne indiquée par le tableau ci-dessus, soit 215 hectolitres pour chacun, on obtiendra le produit suivant : 215 hect. × 70 = 15,050 à 2 francs l'hectolitre, produit 30,100 fr. pour un hectare pendant un siècle, c'est-à-dire plus de 10 fois la valeur de la terre. M. Lacaille démontre ainsi clairement qu'il est possible d'augmenter sérieusement la fortune publique dans les contrées où la culture du pommier présente de si grands avantages.

Moyens à employer contre le Tigre et le Kermès. — On sait que le tigre est un insecte qui attaque surtout les feuilles des poiriers en espalier. On ne le voit guère faire ses ravages qu'en juin, sur les feuilles des premières branches inférieures ; puis, sur les feuilles des branches moyennes ; à la fin tout est envahi.

Le kermès exerce ses ravages sur l'écorce qu'il perce et épuise.

On a conseillé bien des recettes et employé bien des moyens pour se débarrasser du tigre et du kermès. Il s'agit d'obtenir une action caustique qui agisse sur les tissus et l'organisation des insectes ou de leurs œufs.

A cet effet, disent les *Annales de la Société Nantaise d'Horticulture*, prenons une dissolution de potasse. (Le carbonnate de potasse du prix de 70 centimes le kilo est bien bon.)

Pour un kilogramme de carbonate de potasse, il faut environ 30 litres d'eau, soit donc environ 500 grammes pour un bon arrosoir d'eau.

Faites un premier lavage en décembre ou janvier, un second en février ; si les arbres sont vieux, faites en un troisième en mars. Quelques jours après, appliquez une dissolution très étendue de colle forte. (Il faut la dissoudre à chaud).

Cette colle se coagulera par le refroidissement et étouffera les insectes.

L'émoussage et l'écorchement superficiel sont des opérations qui précéderont et assureront le succès de celle que nous venons de conseiller.

BIBLIOGRAPHIE

— J. Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, Lyon. — Catalogue général illustré de graines et de plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 24 pages. Ce catalogue comprend l'énumération de légumes recommandables, de fleurs, de plantes potagères, florales ou fourragères, d'oignons, griffes ou rhizomes à fleurs, de plantes vivaces diverses, d'accessoires horticoles ; raphia, étiquettes, mastic à greffer.

Les Glaïeuls hybrides rustiques, — Sous ce titre, M. E. Lemoine, horticulteur à Nancy, a publié la conférence qu'il a faite à la Société d'horticulture de Londres, le 9 septembre dernier. Le conférencier a exposé, dans un langage clair et concis, l'historique des premiers croisements qui ont amené le genre Glaïeul à la perfection où nous le voyons aujourd'hui, avec les variétés horticoles connues sous la rubrique de Glaïeul de Gand. Puis il fait connaître l'origine des belles variétés nouvelles, dont M. V. Lemoine est le créateur, variétés que tout le monde admire et cultive. On ne peut que souhaiter de voir les créateurs de plantes nouvelles suivre la voie que leur a tracée M. E. Lemoine, en initiant le grand public à leurs travaux et augmenter ainsi le patrimoine horticole de leurs études particulières.

Simon-Delaux à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue des Chrysanthèmes nouveaux obtenus de semis dans l'établissement ainsi que des variétés d'Abutilons, d'Ageratum, Géranium zonales, Verveines, Véronique. Broch. in-8° de 16 pages.

Du sulfatage horticole et industriel. — M. E.-A. Carrière, ancien chef des pépinières au Muséum d'histoire naturelle, rédacteur en chef de la *Revue Horticole*, vient de publier (1) sous le titre que nous

(1) Librairie agricole de la *Maison Rustique* à Paris.

citons en tête de cette note, un volume de 100 pages dans lequel il étudie, avec sa compétence habituelle, toutes les questions qui se rattachent au sulfatage en général qui, comme on sait, est une opération qui a pour but d'assurer une longue durée aux objets sulfatés. Il fait connaître les doses de substances à employer, le temps pendant lequel les différents objets doivent être immergés, et donne une foule de détails pratiques qui profiteront à nombre de personnes pour qui la question de sulfatage est loin d'être connue dans tous ses détails.

— Torcy-Vannier, horticulteur, marchand-grainier, 12, rue Juiverie, à Melun (Seine-et-Marne). — Catalogue général illustré de graines potagères, fourragères et de fleurs, Bégonias, Cyclamen, Dalhias, etc., grand in-8° de 32 pages. Ce catalogue contient la description de Glaïeuls en collection, dont un grand nombre ont été obtenus par l'établissement.

— Cusin et Guichard, horticulteurs-grainiers, rue Octavio-Mey, 6, Lyon. — Catalogue général illustré de graines potagères, florales, fourragères, plantes vivaces, plants de légumes, plantes de massifs, etc. Broch. in-8° de 36 pages.

— R. Sautel, horticulteur, à Salon (Bouches-du-Rhône). — Circulaire contenant la description des variétés nouvelles de chrysanthèmes obtenus dans l'établissement et livrables en 1891. Vingt variétés sont décrites.

Du même. — Circulaire des nouveautés du même genre mis au commerce en 1890.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 15 FÉVRIER.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du Journal.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticulteur, allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

6010 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Tailleurs d'arbres et tailleurs d'arbres. — la Nature, la Raison physique — L'Homme et l'Espalier. — Les Plantes malades et l'eau chaude. — La Loi de priorité en botanique.

Tailleurs d'Arbres et Tailleurs d'Arbres. — Il y en a, en effet, de plusieurs sortes, comme les fagots, sans compter les autres qui sont plus nombreux qu'on ne pense et variés comme des métis de navets. L'abbé Lefèvre qui ne voyait la chose que dans ses grandes lignes les avait groupés en trois espèces savoir : les *Chicotiers*, les *Fagotiers* et les *Billardiers* ; mais, quoique cette classification fût aussi éminemment originale que foncièrement spirituelle, et que, par dessus le marché, elle eût l'incontestable mérite d'être simple et claire, elle négligeait trop les variétés pour être acceptée par les Savants. Les jardiniers, eux-mêmes, dont quelques-uns (ceux qui ne massacrent les arbres qu'à moitié) se voyaient classer dans l'une de ces trois catégories, ne prirent pas la chose au sérieux. Il me souvient même, à ce propos, qu'un jour ayant assez timidement donné à comprendre à mon confrère Paul Emile qu'il taillait les prolongements de ses poiriers un peu long, qu'on allait le prendre pour un *Billardier*, il me regarda du coin de l'œil d'un air narquois et se mit à me fredonner en guise de réponse la chanson de Mignon :

Connais-tu le pays où les verts citronniers
Balancent leurs fruits d'or au soufle de la brise ?
Où l'air est embaumé des parfums printaniers
Du Myrte et du Cytise.

Eh ! parfaitement, mon ami, lui répondis-je, je connais le pays où les verts citronniers etc., etc., et même la montagne et le sentier sans fin qui serpente à son flanc jusque dans les nuages.., mais là n'est pas la question. Connais-tu La Bretonnerie, toi ?

— Qui ça, La Bretonnerie ?

— Ignorant ! La Bretonnerie, le jardinier, celui qui disait, il y a plus de cent ans, des tailleurs d'arbres :

« Ce n'est que par le défaut d'observation que le jardinier ignorant détruit nos arbres, comme l'ignorant médecin avance nos jours.

« L'Art de tailler les arbres a des principes assurés qui ne sont point arbitraires, et on ne doit pas dire comme les jardiniers qui n'en ont point que chacun a sa facon de tailler, si ce n'est en effet qu'il y a autant de façons de tailler qu'il y a de jardiniers ignorants. On peut bien dire : Tailler à la façon de La Quintinie, parce que sa façon est remplie de fautes reconnues aujourd'hui, faciles à démontrer et même à sentir, sans être jardinier. Mais on ne peut pas dire tailler à la façon de bien tailler, mais tailler selon l'Art qui ne doit suivre que *la Nature*, la *raison physique*, *l'expérience* qui rend raison de tous ces procédés, ce que ne peuvent faire ceux qui travaillent au hasard et par routine. Tout ce que savent dire ceux qui s'enorgueillissent de ne rien savoir et qui ne *veulent rien apprendre*, c'est que chacun *a sa manière*. »

Ah ! c'est La Bretonnerie qui dit ça ? au fait, il a peut-être raison, ce monsieur, me répondit Paul Emile,

— C'est bien probable, ajoutai-je.

La Nature, la Raison physique... sont de bien grands mots dont le sens largement élastique manque de précision.

Précisons. La *Nature..*, en 1782, il parut plusieurs poèmes sur la *Nature,* ce qui donna lieu à cet impromptu de Le Mierre :

Ennuyeux singes de Virgile,
Qui nous excédez constamment,
De grâce, Messieurs, un moment
Laissez la *Nature* tranquille.

Ce n'est pas de cette Nature que La Bretonnerie voulait parler à propos de la taille des arbres, ni de celle-là, ni de bien d'autres, mais de celle qui représente l'Essence, les Attributs, l'Organisation particulière, l'*Instinct* (??) des arbres.

Comprends-tu, Paul Emile, les subtilités de cette métaphysique transcendante ?

— Elle ne me paraît pas très claire ta métaphysique, sais-tu ? descends voir un peu sur terre ce qui s'y passe..

Eh bien ! mon ami, tu as raison. Ecoute, la Nature dans le sujet qui nous occupe, c'est celle qui consiste à savoir à quelle longueur il faut tailler les branches de prolongement du poirier pour avoir d'excellentes brindilles, comment il faut traiter les brindilles pour avoir de belles et nombreuses poires, et dans quelles conditions il faut diriger les branches, rameaux, brindilles, dards, bourses, lambourdes, boutons à fruits et fruits pour conserver de beaux arbres. Si la *Nature* du poirier en général était la même pour toutes les variétés de poiriers, cela irait comme sur des roulettes ; mais hélas ! il n'en est rien. La *Nature* du *Beurré Giffart*, de l'*Epargne*, du *Citron des Carmes*, n'est pas celle du *Clergeau*, de la *Duchesse d'Angoulême*, du *William*, etc.. Voilà le mal ; c'est là le *hic* ; la cause efficiente, principale, prépondérante, du triomphe de la taille à l'écu. C'est la cause initiale de la *Stérilité* de nombre d'arbres livrés à la taille, quand le tailleur ne connaît pas leur nature.

Ah ! mes braves amis, je vous en prie, avant de tailler un arbre, étudiez bien sa végétation ; ne coupez pas uniformément les rameaux à toutes les variétés. Ayez, si vous voulez, des arbres mal formés, mais ne m'en montrez pas qui n'aient pas de fruits. Etes-vous peu experts dans l'art de tailler ? Plantez des arbres fertiles qui donneront des poires malgré vous. Tenez-vous à quelques belles pyramides bien régulières dans votre jardin ? plantez plutôt des ifs et des charmilles que vous taillerez au ciseau, que des variété de poiriers qui se refusent à prendre cette direction ou qui ne la prennent que contraints et martyrisés à grands renforts de taille et de pincement. Ayez toujours présente à la mémoire la fable de l'*Homme et l'Espalier* :

Un maladroit particulier
Avait dans son enclos fertile,
Des arbres qu'il voulait unir en espalier ;
Mais, sitôt qu'il trouvait une branche indocile,
Il la coupait sur l'heure au lieu de la plier.
Enfin sa serpe indiscrète
Coupe tant soir et matin,
Qu'il voit bientôt mourir ses arbres qu'il regrette,
Et qui pouvaient sans peine embellir son jardin.
Tous ces rameaux que du tronc il sépare,
Que l'étourdi vient arracher,
Avec nos passions, lecteur, je les compare :
Il faut les diriger, et non les retrancher.

Tu parles bien, ô poète.

C'est bien cela, on coupe trop. C'est la faute au sécateur qui marche en étourdi et va son train. Méfiez-vous du sécateur ! Vous croyez le conduire ? C'est lui qui vous mène au son du petit bruit métallique que produisent ses deux lames lorsqu'elles entrent en fonction. Dans la taille des arbres — comme dans le *Voyage autour de ma chambre* — il y a l'âme et la bête. L'âme qui devrait commander et la bête obéir. La bête c'est le sécateur et c'est lui qui commande plus qu'il ne convient.

Les plantes malades et l'eau chaude. — Le docteur Sangrado est célèbre par le nombre prodigieux de malades qu'il a envoyés *ad patres* par l'emploi de la saignée et de l'eau chaude. C'est du moins ce qu'affirme *Gil-Blas*, et je le crois sur parole sans autre forme de procès.

La saignée et l'eau chaude étaient, autrefois, fréquemment employées en thérapeutique, Eh bien ! l'eau chaude — le croirez-vous, lecteurs ? — est susceptible de guérir certaines plantes malades ! Rien n'est plus vrai cependant; il est juste de dire que l'eau froide peut les guérir aussi, ou les tuer, exactement comme la saignée tuait les malades du docteur Sangrado. Cependant ne faisons pas fi de ce médicament peu coûteux qui a été préconisé, il y a quelques années, par un horticulteur dont j'ai oblié le nom.

La première chose à faire quand on se trouve en face d'une plante malade, c'est de lui « tâter le pouls » et de l'ausculter, de l'œil, s'entend, car il n'est guère possible d'agir autrement.

Quand on a reconnu qu'elle est malade on lui administre de l'eau chaude, en veux-tu en voilà et c'est à elle de guérir. Elle guérit quelquefois. Elle guérit quand la maladie a pour cause un excès d'acide dans le sol. On sait que lorsque la terre contient de l'humus — et c'est le cas pour les terreaux, terre de bruyère, etc. — cet humus passe assez facilement à l'état d'acide humique, qui attaque les radicelles et en paralyse les fonctions. Cet acide se forme surtout lorsque l'humidité séjourne un peu longtemps dans le sol. Il suffit souvent d'une très faible dose de cet acide pour arrêter la végétation.

Sous l'influence de plusieurs arrosages à l'eau chaude, à 40° centigrades, ce acide est entraîné au dehors et le sol reprend sa fertilité un instant compromise.

Il est bon de dire que lorsqu'on veut traiter les plantes malades de cette manière, il est utile de leur donner un bon drainage et de les arroser fortement à plusieurs reprises.

La loi de priorité en botanique. — Il arrive assez fréquemment que, sans le savoir, plusieurs botanistes désignent la même espèce de noms différents. Dans ce cas la plante garde le nom qui lui a été donné par celui qui l'a le premier fait connaître ; les autres appelations doivent disparaître et prendre rang dans les synonymes. C'est ce qu'on est convenu d'appeler la loi de priorité. Dans un congrès les botanistes modernes ont décidé que cette loi ne serait applicable qu'à Linné et à ses successeurs ; ils ont rayé de la liste des botanistes descripteurs Bauhin, Lobel Mathiole, Fuchs, Tournefort et plusieurs autres sous le fallacieux prétexte qu'ils n'avaient pas inventé la nomenclature bi-nominale.

Cette décision ressemble un peu à celle que prendrait un congrès d'historiens qui décideraient que l'histoire de France commence à Louis XIV. Ce serait très drôle ; mais cela n'empêcherait nullement Saint-Louis d'avoir été aux Croisades.

M. le docteur St-Lager, dans une séance tenue par la Société botanique de Lyon, a appelé l'attention de ses confrères sur la loi plus haut dénommée et il n'a pas eu de peine à leur démontrer, avec pièces à l'appui, que plus de six cents espèces vulgaires avaient été désignées d'une manière fort claire à l'aide de descriptions et de dessins sous des appellations bi-nominales, longtemps avant que Linné ne fût de ce monde. Cette démonstration n'était pas faite du reste dans le but de rendre à Bauhin ou à Tournefort ce que Linné leur a dérobé, mais simplement pour engager purement et simplement les botanistes de l'avenir à débarasser la science des *nobis* qui l'encombrent inutilement. Les chimistes ne mettent pas leur nom à la suite des sulfates de potassium, des nitrates d'or ou des chlorures de mercure qu'ils ont inventés; pourquoi alors, faire suivre les

noms de plantes qui ne sont pas sujettes à contestation des noms de leurs inventeurs? Et si elles sont sujettes à contestation qu'on donne comme référence une image ou une description bien faite.

V. Viviand-Morel

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 Janvier 1891, tenue salle des réunions industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-président.

La séance est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

Correspondance. — M. le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui se compose d'une lettre-circulaire relative à l'Exposition française de Moscou et des publications échangées avec nos sociétés correspondantes.

Présentations. — Il est donné lecture de treize présentations sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — L'Assemblée appelée à se prononcer, par un vote, sur les candidats présentés à la dernière réunion, les adopte à l'unanimité.

Ce sont MM. :

Mozerin E., jardinier chez M. Louis Neyret. publiciste, à Loriol (Drôme), présenté par MM. Paul Schmidt et Griffon.

Florent, propriétaire, chemin des Ballonnières, Lyon-Guillotière, présenté par MM. Paul Schmidt et Griffon.

Frédéric Sibille, jardinier chez M. Bréban, rue Coste, nº 100, à Caluire (Rhône), présenté par MM. Ruiton et Berger.

Gorrel Jacques, horticulteur, chemin de l'Etoile-d'Alaï, 27, St-Irénée Lyon, présenté par MM. Collonges et Bernardin.

Bonnet Jean, horticulteur-viticulteur, route de Flacé, à Macon, présenté par MM. Garnier et Griffon.

Jarry Pierre, jardinier chez M. Servant, à Dommartin, près Lozanne (Rhône), présenté par MM. Laperrière et Viviand-Morel.

Jullien Antoine, jardinier chez M. Godinot, à Tassin (Rhône), présenté par MM. Verne et Jamin.

Bastard, jardinier, Villa Bassaraba, à Amphion (Hte-Savoie), présenté par MM. Tillier et Cl. Jacquier fils.

Gentil, café de la Brioche, 4, rue de la Barre, Lyon, présenté par MM. Carle et Rochet.

Villard, fleuriste, avenue de Saxe, 205, présenté par MM. Beurrier aîné et Grillet.

Emery Alexandre fils, jardinier, à la Demi-Lune-lès-Lyon, présenté par MM. Roux Michel et J. Jacquier.

Dubost Benoît, jardinier chez M. Machet, propriétaire, à Décines (Isère), présenté par MM. Gardien et J. Jacquier.

Vidon François, jardinier chez M. de Larroullière, à Vertrieu (Isère), présenté par MM. Ponsard et Viviand-Morel.

Falcon Jean, jardinier chez Mme la comtesse de Tricaud, à St-Maurice-de-Rémens (Ain), présenté par MM. Ponsard et Viviand-Morel.

DISTRIBUTION DES MÉDAILLES OBTENUES POUR APPORTS SUR LE BUREAU PENDANT L'ANNÉE 1890

Le Secrétaire donne lecture de l'article 38 du Règlement intérieur de la Société qui concerne et règle la valeur des récompenses accordées pour apports sur le bureau aux séances de la Société. Cet article est ainsi conçu :

Art. 38. — La valeur des certificats et des primes est fixée à 3 points pour ceux de 1re classe ; 2 points pour ceux de 2me classe et 1 point pour ceux de 3me classe.

L'addition des points est faite après la séance de décembre et sans aucun report pour l'année suivante des points insuffisants pour obtenir une récompense.

26 points et au-dessus, grande médaille de vermeil ;

20 à 25 points, médaille de vermeil ;

13 à 19 points, grande médaille d'argent ;

7 à 12 points, médaille d'argent ;

3 à 6 points, médaille de bronze.

Art. 39. — Deux médailles d'or seront décernées chaque année, savoir : une à l'horticulteur marchand, l'autre à l'amateur ou à son jardinier qui auront obtenu le plus grand nombre de points, pourvu que ce nombre soit supérieur à 25 points.

Conformément aux termes du réglement ci-dessus énumérés, les membres titulaires dont les noms suivent, ont obtenu, savoir :

Horticulteurs-marchands :

Une médaille d'or, MM Ch. Molin.

Médaille de vermeil : MM. B. Comte et Liabaud.

Grande médaille d'argent : MM. F. Morel, Crozy et Perraud.

Médaille d'argent : MM. Beurier Jean, Bernaix Alexandre, Guillet, Valla, Bouchar-

lat aîné, Jacquet (de Neuville); Boucharlat jeune, Favre Gabriel.

. Médaille de bronze : MM. Rivoire père et fils, Messat, Chenavat, Rozain-Boucharlat, Joannon, Ferrario, Godard, Longeron, Bernardin, Beney, Lamaud et Musset, Rochon.

Médailles d'argent obtenues directement pour apports sur le bureau sans addition de points : MM. F. Morel, Crozy, Boucharlat aîné, Combet et Biessy.

JARDINIERS D'AMATEURS

Médaille d'or : M. Faure, chez M. Laboré.

Grande médaille d'argent : MM. Verne, chez Mlle Vernier, et Dury, chez M. Cartier.

Médaille d'argent : M. Masson, chez M. Blanc-Vurpas

Médailles de bronze : MM. Corbin, chez M. de Mortemart; Chapre, chez M. Legat.

MÉDAILLES ACCORDÉES POUR ARTICLES ET NOTES PUBLIÉS DANS LE JOURNAL

Médaille d'argent : MM. Ant. Rivoire, pour la rédaction du Règlement et du Programme concernant les diplômes de jardiniers Cagnin, jardinier chef à l'école de Cluny (9 points).

Médaille de bronze : MM. Liabaud et Charles Albert.

Rapport de la Commission des Finances. — M. B. Cousançat, secrétaire-rapporteur de la Commission des finances, fait connaître les résultats de l'exercice financier de l'année 1890. Des remerciements sont votés à M. Jacquier, trésorier, pour les soins qu'il a apportés à la gestion de nos finances.

Les comptes de l'exercice de 1890 mis aux voix sont adoptés par l'Assemblée.

Est également approuvé le budget provisionnel de la Société pour l'année 1891.

La Commission des finances présente également un rapport très intéressant sur la situation budgétaire de la Société, pour ses dix dernières années, et conclut à ce que ledit rapport soit imprimé et envoyé à tous les membres de la Société. M. Verdet appuie les conclusions de la Commission des finances ; mises aux voix ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Nomination de la Commission des Finances. — Les membres de la Commission des finances sont réélus par acclamation.

Fixation d'une Exposition de printemps en 1892. — M. Viviand-Morel prend la parole et se fait l'interprète du Conseil en demandant que la Commission d'Exposition rédige un programme au plus tôt — au cas où l'Exposition nationale projetée n'aurait pas lieu l'année prochaine, le programme de notre Exposition serait prêt.

M. Labruyère demande que le programme soit envoyé au commencement de juin. Il demande la fixation immédiate de la date de l'Exposition et propose celle du 15 au 25 avril.

Après échange d'observations entre quelques membres, l'Assemblée décide que l'Exposition aura lieu la deuxième quinzaine d'avril.

Discussion sur la création de concours relatifs à la tenue des Magasins et des Marchés aux fleurs. — M. Drevet propose la création de concours entre les titulaires des magasins de fleurs et des marchés aux fleurs, cette proposition mise aux voix n'est pas adoptée par l'Assemblée.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau par : M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully, 20 variétés de Chrysanthèmes, les plus remarquables sont : M. Cannell, Domination, M. Antoine, Etoile de Lyon, Anatole, Cordonnier, etc., etc.

Par M. Jamin, jardinier chez M. Galtier, au château de Bareillon, à Tassin, 24 variétés de Chrysanthèmes parmi lesquelles il faut citer : Le Camoëns, Yellow-dragon, Soleil japonais, Amiral Courbet, La France, etc., etc.

La Commission chargée de juger les apports était composée de MM. Chrétien, Lavenir et Rozain.

Cette Commission propose d'accorder à M. Dury, pour ses Chrysanthèmes, une prime de 2e classe ; à M. Jamin, pour ses Chrysanthèmes, une prime de 2e classe.

Les décisions de la Commission, mises aux voix, sont adoptées par l'Assemblée, après la fixation de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée.

La séance est levée à 4 h. 1/4.

Le Secrétaire-adjoint,
MOREL Ant.

Une Exposition spéciale de roses, fleurs, fruits et légumes, aura lieu à Lyon, du 11 au 15 juin 1891. Le règlement et le programme de cette Exposition viennent de paraître.

Les demandes devront être adressées à M. Nicolas, secrétaire de la Société pratique du Rhône, avant le 4 juin prochain,

---



XANTHOCERAS SORBIFOLIA.
(Rameau réduit à 1/2 grandeur.)

Le Xanthoceras sorbifolia

SA CULTURE ET SA MULTIPLICATION

Il n'est pas sans intérêt, au moment où il va être procédé à la plantation des arbustes, de rappeler que l'horticulture en possède aujourd'hui quelques genres plus ou moins récemment introduits et que l'on devrait voir chez tous les propriétaires possédant un jardin d'agrément.

Bien qu'il ne soit pas précisément ce qu'on peut appeler une nouveauté, le *Xanthoceras sorbifolia* est certainement l'un des plus beaux arbustes à floraison printanière, un de ceux qui

ouvrent la saison des fleurs, et il a tout à gagner à être mieux connu.

Cependant, malgré son mérite ornemental, il est encore rare dans les cultures, — trop rare même — et, bien que déjà beaucoup d'amateurs le possèdent, il en est encore trop qui l'ignorent; par conséquent, ne serait-ce même que pour ces derniers, il y aurait une double raison, malgré tout le bien que l'on a déjà dit sur ce charmant arbuste, à le recommander de nouveau.

Originaire de la Mongolie, c'est-à-dire du nord de la Chine, où il fut découvert par l'abbé Armand David, il y a une vingtaine d'années, cet arbuste constitue un fort buisson dressé, ramifié, remarquable par son feuillage rappelant, ainsi que son nom l'indique, celui du Sorbier des Oiseleurs.

Mais, c'est surtout vers le milieu d'avril que cet arbuste apparaît dans tout son éclat. A cette époque, en même temps qu'a lieu le développement des feuilles, il se couvre presque complètement de fleurs disposées en grappes spiciformes qui atteignent jusqu'à 20 centimètres et quelquefois plus de longueur, les fleurs sont à 5 pétales, distants, étalés, un peu réfléchis quand l'épanouissement est complet, d'un blanc très légèrement carné-rougeâtre, rougeâtre cuivré à la base, passant parfois au pourpre violacé.

Le *Xanthoceras sorbifolia*, qui est un arbuste tout à fait rustique pouvant venir à peu près dans tous les serrains, appartient à la famille des Sapindacées ; il a surtout un avantage considérable c'est de fleurir sur de jeunes sujets, ce qui le rend non seulement intéressant comme arbuste d'ornement, mais encore comme plante à cultiver en pot pour l'approvisionnement des marchés, où certainement il n'est pas douteux qu'il puisse réaliser, à un certain degré, les qualités que l'on recherche pour ce genre de cultures.

Sa multiplication est très simple et peut se faire de deux manières : 1° Par le semis, la plante donnant chaque année de nombreuses graines lorsqu'elle a acquis une certaine force ; 2° par le bouturage fait avec des tronçons de racines que l'on coupe un peu avant que la plante se mette en végétation.

Ce mode de multiplication a donné lieu à une observation remarquable, c'est que le ou les bourgeons qui se développent sont placés au centre de la section du tronçon de racine et non à la circonférence, près de l'écorce, comme il arrive dans la plupart des végétaux qu'on multiplie par ce procédé. Il faut donc avoir soin d'enfoncer verticalement dans le sol les racines tronçonnées, en ne négligeant pas de les placer exactement dans le sens indiqué par leur direction.

Le Xanthoceras, avons-nous dit, est un arbuste rustique. Il suffirait, en temps ordinaire, de mentionner, sans y insister, cette qualité précieuse ; mais, après un hiver comme celui que nous venons de traverser et dont les jardins garderont la marque, on ne saurait trop faire ressortir la rusticité d'un végétal qui n'a été atteint par les gelées ni en 1870-71 ni en 1879-80 et qui, suivant toute apparence, ne se trouvera pas plus mal de celles de 1890-91.

C. Lavenir.

Le *Xanthoceras sorbifolia* a été présenté plusieurs fois en pieds fleuris ou en rameaux coupés, sur le bureau de l'Association horticole Lyonnaise, notamment par MM. F. Morel et fils, de Vaise. — C'est bien véritablement l'un des plus brillants arbrisseaux à fleurs de pleine terre, et la gravure qui accompagne la description faite par M. Lavenir aidera nos lecteurs à se faire une idée de la grâce de ses nombreuses inflorescences.

Note de la Rédaction.

Jean-François Sisley.

Dans un des précédents fascicules de cette *Revue*, nous avons annoncé la perte regrettable que l'horticulture venait de faire dans la personne de M. Jean Sisley, décédé le 12 janvier 1891, à l'âge de 87 ans, et nous avons promis de consacrer à cet ami des jardins une notice biographique un peu moins écourtée que cette simple information. Nous venons aujourd'hui faire honneur à notre promesse :

Jean François-Henry Sisley est né à Flessingue (Hollande) le 15 juin 1804. Il était fils de John Sisley et de Marie Vandaël, sœur du célèbre peintre de fleurs Jean Vandaël.

Il se fit naturaliser français en 1848.

Depuis l'âge de vingt ans, jusqu'à l'âge de 58 ans, il fut dans le commerce des soieries. Il se retira des affaires en 1862 et se livra exclusivement à l'horticulture dans son jardin de Monplaisir à Lyon.

Il cultiva d'abord toutes sortes de fleurs sans s'attacher à aucun genre particulier ; mais, étant entré en rapport avec M. Année, le promoteur, on pourrait dire le vulgarisateur de la culture du Canna en France, il se livra à la fécondation artificielle de cette plante d'élite et fut assez heureux dans ses essais pour obtenir des types nouveaux dont quelques-uns sont encore dans toutes les collections. Parmi ces derniers, on peut citer : *Député Hénon*, *Daniel Hooibrenk*, *Edouard Morren*, *Jean Vandaël*, etc.

Après le genre Canna, il exerça ses talents d'hybridateur sur les Pélargoniums zonales auxquels il fit faire de grands progrès. Les variétés à fleurs doubles : *Victoire de Lyon*, *Clémence Royer*, *Claire Carnot*, furent obtenues par lui de 1868 à 1871. En 1872, le premier, double, à fleur blanche, sortit de ses semis, il le dédia à sa fille Aline Sisley. Nombre d'autres belles sortes du même genre, dont quelques-unes furent récompensées à Londres et à Philadelphie, pourraient allonger la liste de ses heureux gains.

Jean Sisley entretenait de nombreuses relations avec les horticulteurs, les amateurs et les écrivains horticoles d'un grand nombre de pays étrangers : l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Autriche, l'Amérique, etc., sans compter celles que son savoir et son urbanité lui avaient créées dans son pays d'adoption. Il s'intéressait du reste à toutes les questions de l'horticulture et aucune ne lui était absolument étrangère.

Jean Sisley était un collaborateur assidu de plusieurs journaux d'horticulture français ou étrangers.

Dès qu'une nouvelle ou un fait horticole intéressants lui étaient signalés, il s'empressait de les transmettre à ses correspondants : la *Revue horticole*, le *Journal des Roses*, le *Cultivateur*, le *Lyon horticole*, le *Garden*, le *Gardner's chronicle*, l'*Américan agriculturist*, etc., lui doivent de précieux renseignements et des indications utiles.

Ici, à Lyon, il était lié avec un grand nombre de nos confrères et il a élargi, pour plusieurs d'entre eux, le cercle de leurs relations commerciales en leur créant des débouchés en Angleterre ou en Amérique. Il prodiguait ses conseils, et Dieu seul sait le nombre de lettres anglaises qu'il a traduites *gratis pro Deo* à tous ceux qui frappaient à sa porte.

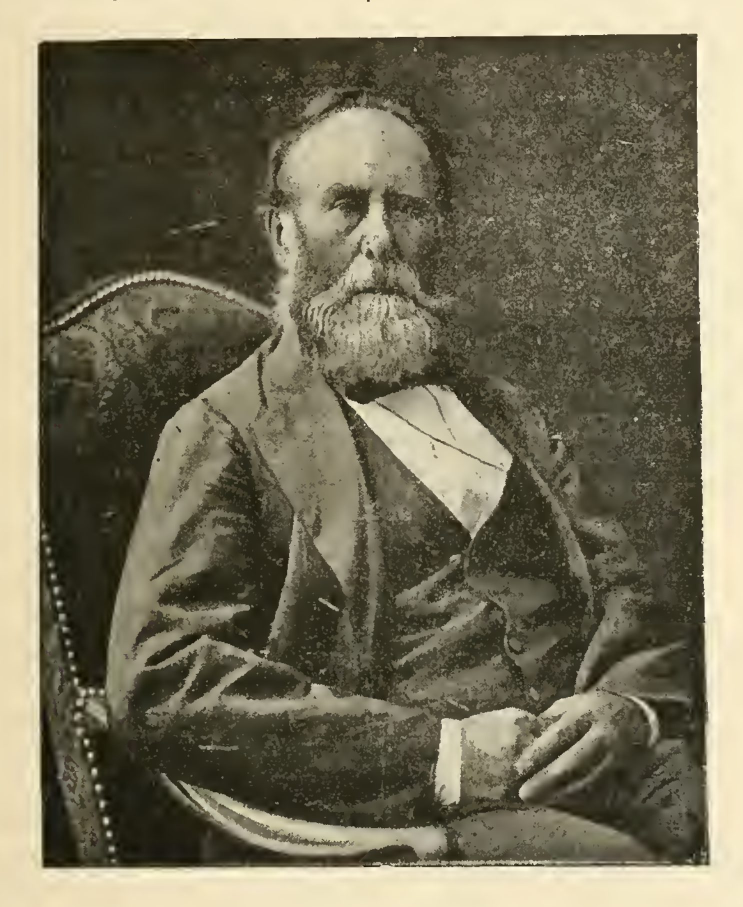
Très désintéressé, il a donné, à plusieurs reprises, des collections de plantes rares et ses gains aux jardiniers-chefs

de la Ville de Lyon, MM. Jules Chrétien et F. Gaulain, ainsi qu'aux horticulteurs marchands.

Jean Sisley a été un des fondateurs du *Cercle horticole lyonnais*, actuellement Association horticole lyonnaise, dont il fut le Secrétaire général.

Ceux qui ont eu l'honneur de le connaître ont tous rendu justice à la fermeté de son caractère, à la rectitude de son jugement, à son désintéressement et à sa probité. C'était un homme franc et loyal avec lequel le signataire de cette note s'honore d'avoir été en relation pendant d'assez longues années.

V. M.



JEAN-FRANÇOIS SISLEY

Les couches des jardins considérées comme production de chaleur et production de terreau.

Il y a de ces questions veilles comme le monde, simples, communes, vulgaires, sur lesquelles on pourrait s'étendre louguement, en vers et en prose, avec la chance d'apprendre encore quelque chose à son voisin — à charge de revanche, bien entendu.

Je crois que les couches, que tous les jardiniers connaissent pour en avoir construit nombre de fois, pourraient faire partie de ces vieilles questions.

Je vais essayer d'en faire la démonstration.

Tout d'abord, il faut considérer les couches sous deux aspects, savoir :

1° Comme production de chaleur artificielle ;

2° Comme production de terreau.

Comme production de chaleur, il importe que l'on sache comment il faut qu'elles soient montées et de quoi elles doivent être composées pour produire un degré de chaleur donné pendant un laps de temps déterminé.

Cela n'a l'air de rien et c'est beaucoup.

Comme production de terreau, on devra également savoir fixer l'azote ammoniacal pour les terreaux à dominante d'azote, et éliminer les matières azotées si on veut obtenir des terreaux à composition analogue à la terre de bruyère.

On peut souvent d'une pierre faire deux coups et obtenir en même temps d'excellent terreau à composition déterminée et du calorique en quantité suffisante.

Toutes les matières végétales sont susceptibles de se décomposer et de produire de la chaleur pendant leur décomposition, aussi la paille; les feuilles, les herbes, la mousse les écorces, les racines, etc., réunies en couches plus ou moins épaisses donnent en même temps et du calorique et du terreau.

Généralement les couches chaudes sont construites spécialement avec du fumier frais de litière ; plus ce fumier est pailleux et saturé des déjections liquides des chevaux, plus la chaleur produite est élevée, mais aussi, en raison même de son élévation, moins elle est de longue durée, la fermentation étant vivement activée par la chaleur.

Si le fumier employé a déjà subi un commencement de fermentation, la chaleur produite est moins élevée mais dure plus longtemps.

Pour parer à l'inconvénient de ce que les jardiniers nomment *coup de feu*, lequel se produit toutes les fois qu'on emploie exclusivement du fumier frais de litière bien pailleux, il y a deux procédés. Le premier consiste à mêler le fumier dans la proportion de deux tiers avec des feuilles, de vieilles herbes ou de vieux fumiers secs non consommés complètement. Le deuxième s'obtient en montant la couche lorsque ce coup de feu a été donné. Pour cela, on réunit en tas le fumier en question, qu'on démolit dès qu'on s'aperçoit que la chaleur est très élevée. On monte alors la couche qui chauffe plus régulièrement. Ce procédé n'est pas fréquemment employé parce qu'il occasione un surcroît de travail, mais c'est un de ceux qui produisent le meilleur terreau, par l'uniformité de sa composition.

Il y a deux sortes de couches : couches encaissées et couches bordées. Les premières sont faites dans des bâches profondes ou des fosses rectangulaires.

L'art de bien monter une couche demande beaucoup de pratique. Il importe que les lits du fumier ou des feuilles qui doivent la composer soient bien régulièrement mêlés et uniformément tassés de manière qu'ils ne présentent pas par la suite des bosses et des dépressions. On doit surtout veiller au montage des bords, en retroussant adroitement les pailles longues dont les extrémités doivent être placées en dedans. Il faut tasser davantage dans cet endroit, parce qu'il fléchit toujours plus que les autres. Si on n'agit pas de cette manière la couche a au bout de 15 jours la forme d'un dos d'âne alors qu'elle doit toujours rester plate.

Transformation du terreau. — Le terreau résultant de la décomposition du fumier de litière est un *terreau azoté.*

Il contient tous les éléments actifs de la végétation. Il est excellent pour beaucoup de plantes, mais il est d'un *emploi dangereux*, même en petite quantité, pour toutes les plantes dites de *terre de bruyère.*

Lorsque les couches sont faites simplement avec du fumier de litière,sans autre forme de procès, une partie de l'ammoniaque qui se dégage par la fermentation s'évapore en pure perte. On peut, pour éviter cette perte d'azote, employer plusieurs moyens. Un des plus simples consiste, quand on monte la couche, à jeter alternativement quelques poignées de plâtre à chaque lit de fumier. On peut employer également l'acide sulfurique à la dose *d'un litre* dilué dans mille litres d'eau, et on arrose la couche avec cette dissolution. Les vapeurs ammoniacales sont alors fixées à l'état de sulfate d'ammoniaque.

On gagnera, du reste, si on tient à avoir un terreau parfait, à faire entrer dans la composition des couches du phosphate de chaux dans la proportion d'un vingtième en poids, soit pour 4.000 kilos de fumier pailleux, 100 kilos de plâtre et 100 kilos de phosphate de chaux.

Terreau pour les plantes florales. — Les terreaux de fumier ordinairement fabriqués par les horticulteurs sont tous trop azotés; l'azote étant l'agent par excellence qui «pousse à la feuille» il importe qu'il ne joue pas un rôle prépondérant dans la culture florale. Dans la préparation des couches, l'horticulteur qui voudrait obtenir un excellent terreau pour la culture des plantes plus haut désignées, devrait ne pas fixer l'azote par l'adjonction de plâtre ou d'acide sulfurique. La formule à employer pendant la préparation de la couche est la suivante : pour 4.000 kilos de fumier employer 100 kilos de chlorure de potassium et 100 kilos de phosphate de chaux fossile ou provenant des scories de déphosphoration.

Si on tenait essentiellement à produire un terreau encore moins azoté, dont la composition ne fût pas trop éloignée de celle de la terre de bruyère, il ne faudrait pas employer de fumier dans la préparation de la couche, mais simplement de la paille, des feuilles, des écorces et autres débris végétaux qu'on mélange et qu'on arrose d'eau pure.

ALC. NAZIER.

Il vient d'être publié une liste complète des plantes du Canada.

Le catalogue des plantes canadiennes publié il y a quelques années a servi de base à cette nouvelle liste.

Beaucoup de genres ont été revus par des spécialistes, et leur révision a servi dans la préparation de cette nouvelle liste où sont inscrites toutes les plantes découvertes dans ces dernières années (1890 compris).

Le prix de cette liste est 0 fr. 50; s'adresser à M. Macoun Géological Survey Ottawa Canada.

Taille des branches charpentières de la forme en pyramide ordinaire. (1)

De toutes les formes auxquelles on soumet les arbres à fruits, la pyramide est la plus ancienne; c'est elle que l'on rencontre le plus communément dans les jardins ; en apparence, elle paraît beaucoup plus facile à établir que toutes les autres formes qui nécessitent des charpentes en fer ou en bois pour attacher et soutenir leurs branches.

Ce mode d'élever les arbres a cependant de très graves défauts et il est bien rare d'en trouver ne laissant rien à désirer. Et d'abord, elle tient énormément de place dans le jardin, demande beaucoup de temps pour arriver à son entier développement,

(1) Voir, pour la taille de branches à fruits, le nº du *Lyon-Horticole* du 15 mars 1890.

l'intérieur de l'arbre ne recevant que peu de lumière, les fruits sont souvent chancreux ou verreux, en tous cas, jamais colorés ; si les arbres sont exposés au vent, la plupart des fruits tombent avant leur maturité ; en outre, et à moins d'être taillés par un artiste, elle n'est jamais charpentée avec un équilibre satisfaisant : tantôt ce sont les branches latérales qui l'emportent au détriment de la flèche, ou inversement; de là des récoltes irrégulières et peu abondantes, et nullement en rapport avec ce qu'on est en droit d'en attendre.

En raison de la faveur dont elle jouit encore, vouloir la faire disparaître serait téméraire de la part de celui qui le tenterait ; le mieux est de s'en accommoder et d'en tirer le meilleur parti possible.

A cet effet, voici le moyen de la tailler pour en faire un arbre ne laisant à peu près rien à désirer.

Je prendrais pour faire la démonstration un arbre planté dans un terrain d'une moyenne fertilité et, par conséquent, poussant avec une vigueur moyenne des rameaux de 60 à 70 centimètres. Autant que possible planter des arbres d'un an de greffe, deux ans au plus, et si faire se peut, planter à l'automne. Au moment de la plantation, rogner les racines à 12 ou 15 centim. de leur insertion, enlever complètement celles qui sont cassées ou meurtries, raccourcir légèrement les plus longues ramilles si l'arbre a deux ans de greffe et seulement l'extrémité du scion s'il n'a qu'un an. Planter ensuite dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire, l'arbre bien vertical, les premières racines au niveau du sol, si nous plantons dans un terrain ordinaire ; un peu au-dessous de son niveau si la terre est de nature sèche, en laissant à la base du sujet une petite cuvette pour que la greffe ne soit pas enterrée ; et enfin, si le terrain est un peu humide, mettre les premières racines à quelques centimètres au-dessus et buter son arbre en forme de petite taupinière. Inutile d'ajouter que la terre doit toujours être suffisamment légère pour pénétrer facilement entre toutes les racines, secouer légèrement l'arbre de haut en bas sans l'enlever pour faciliter le tamisage entre les radicelles ; l'opération achevée, appuyer légèrement tout autour avec le pied sans frapper. C'est, d'ailleurs, la façon de planter de tous les arbres, quelle que soit la forme à leur imposer. Pour les sujets de plusieurs années de greffe, notamment pour les pleins-vents, ajouter une dizaine de centimètres en plus à la longueur des racines, se contenter d'enlever les branches cassées et rogner les plus longues au niveau des moyennes ; buter davantage les sujets, ils résisteront mieux aux vents, un tuteur à chaque préviendra les accidents.

Revenons à notre sujet, l'arbre ne doit jamais être taillé la première année de plantation; il faut, en effet, pour établir une belle pyramide à la suite de la première taille obtenir sept rameaux d'une bonne vigueur pour former le premier étage de branches et, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ce résultat ne sera pas obtenu avec un arbre taillé la première année de plantation.

Couper le sujet à 40 centimètres au-dessus du sol sur un œil placé en opposition à celui de la greffe, l'œil terminal servira au prolongement de la flèche ou tige et les six yeux qui viennent immédiatement après formeront la première série de branches charpentières (F. 1). Il est indispensable de faire un cran ou entaille sur les cinquième, sixième et septième œils qui plus défavorablement placés ne se développeraient qu'insuffisamment ; celui qui avoisine le terminal sera pincé dans le courant de l'année lorsqu'il atteindra 25 centimètres de longueur.

Il n'est pas rare de trouver à la place des yeux, des rameaux, des brindilles ou dards; toutes ces productions doivent être enlevées sur leur empâtement ; presque toujours à la suite de cette opération, plusieurs bourgeons se développent sur chaque point un seul, le mieux placé sera conservé.

2e année. — Si tout a marché selon nos désirs, et c'est le cas général, notre sujet portera sept rameaux, le terminal un peu plus vigoureux que les six autres qui, grâce à l'entaille faite sur les moins bien placés, offre à peu près la même vigueur, c'est-à-dire, des pousses moyennes, de 70 centimètres environ.

La taille est des plus simples, le sécateur d'une main et le mètre de l'autre si on n'a pas le compas dans l'œil, rogner le rameau de la flèche à 40 centimètres de

son insertion, sur un œil placé du côté opposé à celui qui lui a donné naissance, cette précaution a l'avantage de faire obtenir une tige se redressant d'elle-même ; le résultat de cette taille doit être le même que l'année précédente, c'est-à-dire, obtenir sept bourgeons pour la formation de la deuxième série ; crans sur le cinquième, sixième et septième œil et pincement à 25 centimètres à peu près du bourgeon voisin du terminal. Tailler le premier rameau qui vient après celui de la flèche à 10 centimètres de longueur, le deuxième à 12, le troisième à 14, le quatrième à 16, le cinquième à 18 et le sixième à 20 centimètres; autant que possible, toutes les coupes devront être faites sur un œil en dessous ou de côté afin que le bourgeon en se développant prenne une direction convenable.

3e Année. — Le scion de la flèche est taillé comme les années précédentes, les rameaux qui doivent former le 2me étage seront également traités comme ceux de l'année avant ; quant aux rameaux qui ont déjà subi une taille, ils sont tous rognés à 20 centimètres de leur insertion juste moitié de la longueur de celui de la flèche. Chaque année les mêmes tailles se continuent jusqu'à la formation du 8e étage, à cette époque, notre arbre mesure 3 m. 20 à 3 m. 50 de haut et 2 m. à 2 m. 30 de large à son plus grand diamètre, avec une inclinaison des branches de 40 à 45 degrés.

La pyramide est à peu près assez large mais pas tout à fait assez haute; pendant 3 ou 4 ans encore le rameau de la flèche sera taillé à 40 centimètres de longueur, ceux des branches latérales devront être traités un peu différemment ; le 1er étage de la base de l'arbre sera taillé à 3 ou 4 centimètres, en augmentant la longueur de quelques centimètres pour les étages supérieurs de façon à conserver la forme parfaitement conique. A 11 ou 12 ans, notre arbre sera terminé et si les indications qui précèdent ont été exactement suivies, il ne laissera à peu près rien à désirer, surtout si on a eu soin d'éloigner de la tige avec de petits arcs-boutants les branches qui avaient des tendances à trop s'en rapprocher, et de relever avec un brin d'osier celles qui dépassaient l'angle ci-dessus, renouveler l'entaille au-dessus de celles dont la vigueur voulait fléchir et en dessous lorsqu'elles menaçaient de s'emporter.

La taille pour les années suivantes sera courte sur toutes les parties de l'arbre, 3 ou 4 centimètres.

TAILLE D'UN ARBRE VIGOUREUX

Un arbre est vigoureux lorsque ses rameaux moyens dépassent 80 centimètres ; le rogner au-dessus du sol et pour que les étages soient bien garnis il faut obtenir neuf rameaux, les soins sont les mêmes que pour un arbre d'une moyenne vigueur : on fera développer le 5e, 6e, 7e et 8e œil après le terminal par un cran; dans le courant de l'année, on modèrera la vigueur de celui qui avoisine le terminal par un pincement fait à 25 ou 30 centimètres de sa base; la 1re taille à appliquer à chaque nouvelle série se fait ainsi : le 1er rameau après la flèche à 12, le 2e à 14, le 3e à 16, le 4e à 18, le 5e à 20, le 6e à 22, le 7e à 24, et le 8e à 26 centimètres de longueur; après chaque 1re taille les rameaux des étages précédents sont coupés à 26 centimètres soit moitié de la longueur de celui de la flèche.

Enfin, si l'arbre est faible, la longueur des rameaux moyens ne dépassera pas 25 à 50 centimètres, la flèche sera taillée à 12 ou 15 centimètres (la première taille à faire au sujet doit être faite à 30 centimètres au-dessus du sol) il suffit d'obtenir chaque année le rameau terminal et 2 ou 3 scions latéraux qui seront taillés à 4, 6 et 8 centimètres pour chaque nouvelle série et 8 centimètres au plus pour la longueur des étages déjà formés.

Par suite de certaines circonstances et quelle que soit la vigueur de l'arbre, si les rameaux qui doivent former un étage ne se développaient pas convenablement, il ne faudrait pas hésiter à recommencer l'opération en taillant sur leur empâtement toutes les productions, accentuer les crans aux points voulus et rabattre le rameau de la flèche sur le premier bon œil de sa base, en faire autant pour les scions des séries déjà formées, s'il en existe.

Il peut se faire aussi, qu'au lieu d'un étage complet à recommencer, il ne manque qu'un rameau ou deux à la série, l'œil est resté latent ou n'a donné qu'une méchante brindille ou un petit dard, enlever ceux-ci sur leur empâtement, faire au-dessus une forte entaille et en dessous une incision longitudinale ; malgré l'absence

d'un ou deux rameaux, ce nouvel étage doit être traité comme s'il était complet: à la taille prochaine, il suffira de se rappeler qu'il manque quelques centimètres à l'étage inférieur, on les allongera en conséquence et le mal sera réparé.

Il est bien rare que pendant la formation d'une pyramide l'arbre ne passe pas par les trois catégories de vigueur que je viens d'examiner; en lui appliquant la taille de la catégorie à laquelle il appartient, on sera certain de ne jamais avoir des arbres dont les branches trop éloignées laissent des vides regrettables, ou trop rapprochées pour priver l'intérieur de l'arbre d'air et de lumière.

Les tailles trop courtes font perdre du temps pour élever l'arbre et nuisent à la formation des productions fruitières; trop longues, les branches en ne prenant pas suffisamment de consistance ne peuvent que difficilement conserver leur position sous le poids des feuilles et des fruits à moins d'être soutenues par des attaches.

Quoiqu'il n'y ait rien d'absolu dans les longueurs que je viens d'indiquer qui peuvent varier d'un centimètre ou deux pour asseoir l'opération sur un œil bien placé, l'équilibre sera d'autant plus parfait qu'on s'en sera rapproché davantage.

Le poirier seul se prête bien à la forme pyramidale, et encore aura-t-on tout à gagner à élever certaines variétés d'une autre façon, telles sont : Triomphe de Jodoigne, Epargne, Joséphine de Malines, Beurré Diel, Catillac, etc, qui poussent d'une façon trop divergente ou dont le bois trop mince ne se soutient pas convenablement.

Lorsqu'on plantera des arbres en masse dans un carré pour en faire des pyramides, le terrain devra être défoncé en entier de 60 à 80 centimètres de profondeur suivant la nature du sol. Si on plante isolément, on se contentera de faire des trous ayant 1 m. 50 de côté, la forme du trou est insignifiante, la profondeur sera la même que pour les arbres plantés en carré.

CAGNIN.

Cluny, le 1er février 1891.

Les Dahlias

Le Dahlia nous présente bien, dans le règne végétal, un exemple de ces vies agitées que l'on trouve en si grande abondance dans le règne auquel nous appartenons et que les savants ont si irrespectueusement dénommé règne animal.

Plante alimentaire très estimée dans son pays d'origine, où les Mexicains mangent ses gros tubercules bouillis ou cuits sous la cendre, le Dahlia, en venant chez nous, a totalement perdu ses qualités culinaires pour se transformer en plante ornementale de premier ordre.

Mais, abusant de sa docilité, les horticulteurs de tous pays l'ont transformé de toutes les manières possibles.

Pour la changer, on commença par remplir sa corolle — (les horticulteurs appellent ça doubler ! !) — et on l'admira.

On en obtint ainsi des milliers de variétés ; les fleurs acquirent une ampleur extraordinaire ; quelques voix réclamèrent, on ne pouvait plus les utiliser pour les bouquets.

La race lilliputienne vint à point; certaines variétés ont des fleurs ne dépassant pas 4 centimètres de diamètre et d'une extraordinaire perfection de formes ; que pouvait-on exiger de plus ?

On réclama contre la hauteur.

Toujours docile le Dahlia se nanifia ; les variétés existant alors montaient à 2 m., on en créa qui ne dépassèrent pas 60 centimètres.

Très excentriques par nature, les Anglais médirent alors des fleurs doubles et de leur si parfaite régularité, allant jusqu'à dire qu'elles semblaient découpées dans un rayon de miel tant les alvéoles étaient bien disposées.

Cette perfection même que l'on admirait auparavant devint alors un défaut, car les Anglais, toujours pratiques, remettaient en vogue le Dahlia simple.

On travailla ce genre avec fureur, on obtint des fleurs de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs, mais ce n'était qu'un caprice qui ne pouvait durer. Le Dahlia simple retomba vite dans l'oubli. On l'a transformé en plante annuelle ; on le sème chaque année, au printemps, comme un pétunia ou un coléus, il fleurit

tout l'été abondamment et peut alors, tout en prodiguant ses fleurs estimées pour bouquet, garnir des massifs ou des plates-bandes.

On le laisse geler l'hiver pour recommencer à le semer au printemps suivant, mais ce n'est plus une plante de collection.

Du nouveau, il faut toujours du nouveau. Voici le Dahlia Cactus.

On a tout dit sur la mode en horticulture et toutes les dissertations ont abouti à cette conclusion unique : c'est que la mode est reine et qu'il faut lui obéir.

La mode a étendu sa protection sur les orchidées ; ces plantes affreuses qui donnent



Dalhias Cactus.
(Réduit au 1/3.)

des si merveilleuses fleurs n'avaient aucun mérite hier, aujourd'hui elles sont portées sur le pavois.

La mode a adopté aussi les Dahlias Cactus et aucun jardin ne peut exister sans Dahlia Cactus.

Il faut toutefois avouer que, cette fois, la mode a eu bon goût. Avec leurs pétales pointus, les larges fleurs du Dahlia Cactus sont extrêmement gracieuses en même temps que bizarres, et leur irrégularité même est une attraction de plus ; aussi, sans aucune arrière-pensée, pouvons-nous dire aux amateurs d'horticulture, une fois encore : Suivez la mode, plantez des Dahlias Cactus, vous ne vous en repentirez pas. Ant. Rivoire.

Flore, horloge des jardins et des champs

Chacun sait que l'apparition de certaines étoiles sur notre horizon, ou leur position relative vis-à-vis les unes des autres peuvent servir de guide dans la mesure des heures de la nuit, comme la hauteur du soleil sert à connaître celles de la journée.

Il y a fort longtemps que le grand botaniste Linné voulant montrer que les astres seuls n'avaient pas l'apanage de la mesure du temps, construisit son célèbre *Horloge de Flore*. Cet horloge végétal, qui ne ressemble ni au sablier, ni à la clepsydre des anciens, ni à nos instruments modernes, est une table des heures auxquelle s'épanouissent certaines fleurs.

Linné et ses sucesseurs ont donné des listes plus ou moins complètes des espèces qui marquaient les principales heures du jour et de la nuit ; nous-mêmes en avons ajouté quelques sortes et vérifié l'exactitude de presque toutes les autres lorsque nous étions chargé du service des cultures du Jardin botanique de Lyon. Nous en donnons plus loin la liste.

Il y a des comparaisons agréables à faire sur les plantes à ce propos. C'est pour cela que nous signalons aux amateurs, dont les loisirs pourraient être occupés par cet agréable passe-temps de la construction d'un horloge de Flore, en plein jardin, et à ce défaut, comme une distraction agréable dans le cours de leurs promenades champêtres. C'est ainsi qu'on voit s'épanouir à :

Midi : Salsifis à colonne, etc., etc.

Une heure : Œillet prolifère et différentes espèces de roses.

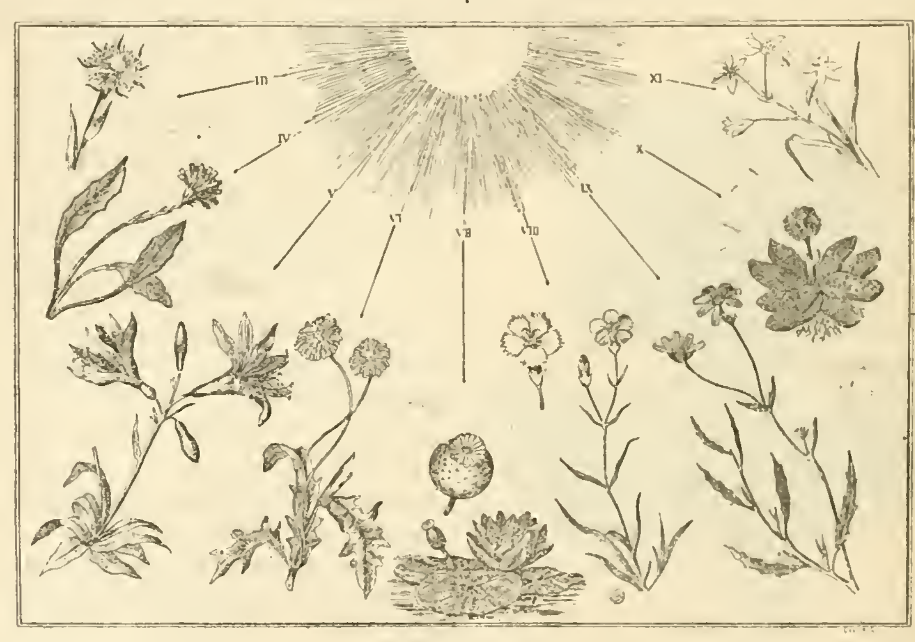
Deux heures : Crépide rouge, Lys commun.

Trois heures : Barkausia taraxacifolia.

Quatre heures : Jacinthe, Alysse alyssoïdes.

Cinq heures : Belle de nuit, Nyctage à longue fleur.

Six heures : Geranium triste.
Sept heures : L'hemerocalle safrané et le Laitron cultivé.
Huit heures : Fleur d'oranger et la ficoïde nocturne.
Neuf heures : Nyctante du Malabar et Verge d'or.
Dix heures ; Pharbitis hispide, Liseron à fleur pourpre.
Onze heures : Silène nocturne.
Minuit : Le Cierge à grandes fleurs.
Une heure : Liondent tubéreux.
Deux heures : Salsifis des prés.
Trois heures : Liseron des haies, Picride Epervière.



Horloge de Flore.

Quatre heures, Crépide de Dioscoride, chicorée sauvage.
Cinq heures : Pavot nudicaule, Pissenlit.
Six heures : Epervière en ombelle et Scorzonère hérissé.
Sept heures : Nenuphar jaune et différentes espèces de Nymphœa.
Huit heures : Ficoïde barbue et Laitron.
Neuf heures : Souci des champs et la Piloselle.
Dix heures : Ficoïde glaciale et plusieurs autres espèces,
Onze heures : Ornithogale en ombelle.

Th. Denis,
ex-Chef de cultures au Parc de la Tête-d'Or,
61, rue du Midi, à Villeurbanne.

Méltiplication des Begonias bulbeux

Les Bégonias bulbeux dont l'emploi dans la culture d'ornement est devenu d'un usage courant, se multiplient de deux manières : 1° par semis ; 2° par bouture.

On ne multiplie par boutures que les variétés rares à fleurs simples et les variétés à fleurs doubles.

Le semis se fait avec succès en serre chaude chauffée à 20° centigrades ; il en est de même pour les boutures.

On peut au besoin opérer sur couche chaude sous châssis.

L'époque la plus favorable pour les semis va du 15 janvier au 15 février.

L'important est d'avoir de bonnes graines qu'on obtient naturellement, ou mieux, en fécondant artificiellement les belles variétés par leur propre pollen. On ne doit se livrer aux hybridations entre variétés que lorsqu'on connaît bien les résultats qu'elles sont susceptibles

de donner. Quand l'été est trop sec ou trop humide, il est préférable de récolter la graine sur des plantes cultivées en serre. A la loupe, on distingue fort bien les bonnes des mauvaises graines, les unes et les autres étant trop fines pour être vues à l'œil nu.

La terre à employer est le bon terreau de feuilles ou la terre de bruyère sableuse. On sème clair et on ne recouvre pas les graines, mais on recouvre le semis d'une feuille de verre. Le semis est fait en terrine ou en pot dont on peut garnir la base de terre tourbeuse gardant l'humidité. Les terrines doivent être placées près du verre de la serre. On ne doit pas laisser sécher la terre du semis, et arroser très délicatement.

Quand les graines sont germées, on essuie chaque jour la feuille de verre qui recouvre les semis ; au bout de quelques jours on donne un peu d'air, et ensuite on enlève totalement la susdite feuille de verre.

Dès que les Bégonias peuvent être repiqués, on les repique très près l'un de l'autre dans d'autres pots ou terrines, à environ un centimètre de l'autre. Dans le courant d'avril on les repique à nouveau sur une couche ancienne, à environ cinq centimètres l'un de l'autre. En juin, nouveau repiquage, en distançant les sujets de 30 à 50 centimètres. En août, les jeunes semis, quand ils ont bien été conduits, forment de fortes plantes.

Dans le Lyonnais, les Bégonias bulbeux préfèrent l'exposition à mi-ombre au plein soleil. Dans le nord de la France, ils vont très bien sans abri.

Il est entendu que les jeunes semis doivent toujours être ombrés.

La multiplication par bouture se fait en pleine terre, dans la bâche d'une serre à multiplication chauffée entre 20 et 22°. On fait pousser les Bégonias à multiplier aussitôt que possible, de manière à pouvoir couper les boutures en mars. Les boutures se coupent quand elles ont une longueur minimum de huit centimètres de longueur. On ne les mouille guère et on ne les couvre pas de cloches. Quand elles sont reprises, on peut les cultiver et les élever comme les semis.

Il est important, soit pour les semis, soit pour les boutures, d'obtenir dans le cours de l'année des tubercules de grosseur suffisante pour qu'ils puissent passer facilement l'hiver sans périr. Quand les tubercules sont très petits, ce qui arrive pour les boutures faites un peu tard, il faut les conserver dans une bonne serre tempérée, et mieux dans une serre chaude.

John Shandy.

CORRESPONDANCE

Seb. Red. — Les *Montbretia croscomiæflora*, sont des plantes très florifères, des sortes de *Croscomia* obtenus, à la suite de fécondations artificielles, par M. Lemoine. Les premiers sujets ont fleuri en 1880. Vous en trouverez chez tous les marchands grainiers.

— Pour vos arbres qui jaunissent, je vous conseille d'enlever un peu de terre au collet, dix centimètres environ, de donner une forte fumure, et d'arroser, avant la pousse, avec de la matière des fosses étendue de la moitié au moins de son volume d'eau.

— Généralement on ne pince pas les jeunes Fuchias ; on les élève en pyramide ; ils aiment les couches pour aller vite.

Mme J. P. — Les plantes d'appartement périssent le plus souvent parce qu'on les arrose trop ou trop peu. Il faut arroser *à fond*, bien tremper toute la terre quand on y est, mais ne pas y revenir avant que celle-ci commence à se dessécher. Quand

les plantes demandent de l'eau, le vase rend un son clair quand on le frappe, et un son mat dans le cas contraire ; les feuilles se flétrissent également plus ou moins, ou s'inclinent vers le sol.

La Rochelle. — Le Salvia Ingénieur Clavenad est une variété de *Salvia cardinalis* qui est infiniment supérieur au type ; il fleurit plus tôt et se conserve plus longtemps fleuri. Tous les horticulteurs en ont.

— Ne pincez plus votre Ch. Alpheus Hardy après le mois de mai et il fleurira ; faites en autant aux variétés tardives du Japon, quitte à les avoir un peu plus hautes.

INFORMATIONS

Concours régional agricole de Bourg (Ain). — La Brochure contenant l'arrêté par lequel M. le Ministre de l'Agriculture a réglé les dispositions du concours qui sera tenu à Bourg (Ain), du 16 au 24 mai prochain, vient de paraître. Des formules de déclaration ainsi que le programme du susdit concours sont déposés à la Préfecture du Rhône (1re division, 2me bureau) et à la Sous-Préfecture de Villefranche pour être mis à la disposition des intéressés.

Nous rappelons aux personnes qui désirent prendre part aux concours régionaux, qu'elles ont la faculté de prendre part à tel concours qui sera le plus à leur convenance, et à tant de concours qu'elles pourront désirer.

Les Concours régionaux en 1891. — Le Ministère de l'Agriculture a publié, au *Journal officiel* :

Les concours agricoles de 1891 auront lieu dans les villes et aux dates ci-après :

« *Pau*, du 25 avril au 3 mai.

« *Bar-le-Duc*, du 2 au 10 mai.

« *Avignon*, du 9 au 18 mai.

« *Bourg*, du 16 au 24 mai.

« *Versailles*, du 23 au 31 mai.

« *Niort* et *Aurillac*, du 30 mai au 7 juin.

« *Saint-Brieuc*, du 13 au 21 juin.

« *Ajaccio*, du 16 au 24 mai.

« Pour être admis à exposer, on devra en adresser au Ministère de l'Agriculture la déclaration, au plus tard aux dates suivantes :

« Pau, le 15 mars. — Bar-le-Duc, le 20 mars. — Avignon, le 1er avril. — Bourg, le 5 avril. — Versailles, le 10 avril. — Niort et Aurillac, le 25 avril. — St-Brieuc, le 1er mai. — Ajaccio, le 5 avril.

— Une nouvelle Violette est signalée dans la *Wiener Illustrirte Garten Zeitung*, d'après l'Américan Florist. La feuille est plus longue que chez la violette commune ; les fleurs sont d'un beau blanc strié et panaché de pourpre foncé ; leur parfum serait exquis.

Cette variété a été trouvée dans un jardin de Syker-Ville, par Miss Browning, fleuriste à Baltimore.

Mérite agricole. — Nous relevons dans le *Journal officiel*, les nominations suivantes dans l'ordre du Mérite agricole :

Arbeltier Jullien de la Boullaye, vice-président de la Société horticole de l'Aube.

Jean Barelle, missionnaire apostolique au Tonkin.

Boutigny (Jules-Philibert), rosiériste à Rouen.

Jean-François Chrétien, horticulteur au Raincy (Seine-et-Oise).

Cordonnier, à Roubaix et Bailleul (Nord).

Couteillas (J.-B.), secrétaire général de la Société d'horticulture de la Haute-Vienne.

Léon Guignard, ancien directeur des collections botaniques de la Ville de Lyon.

Auguste Morin, jardinier chef à l'École de Saint-Cyr.

Jean Soulbleu, horticulteur à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure).

Exposition d'Horticulture à Montreux (Suisse). — La Société d'horticulture du canton de Vaud (Suisse) tiendra, du 23 au 28 septembre 1891, une Exposition générale d'horticulture. Cette Exposition aura lieu sur la place de la Rouvenaz à Montreux.

Les étrangers sont admis à y prendre part.

Les demandes doivent être adressées franco, avant le 25 août, au bureau de la Société d'horticulture du canton de Vaud à Lausanne.

Le Cercle horticole Van-Houtte à Ledeberd-Gand annonce qu'il tiendra une grande **Exposition générale d'horticulture** (du dimanche 28 au dimanche 30 août 1891). En attendant l'apparition du programme définitif, le cercle vient de publier le programme provisoire de cette Exposition.

Congrès Horticole. — La Société nationale d'Horticulture de France a décidé que son 7e Congrès Horticole aurait lieu à Paris en 1891. Il se tiendra, comme les années précédentes, pendant l'Exposition annnelle du mois de mai, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Cette décison a été prise à la demande d'un grand nombre de Membres de la Société et de Membres adhérents aux précédents Congrès.

Ceanothus Gloire de Plantières. — MM. Simon Louis frères, pépiniéristes à Plantières les-Metz (Alsace-Lorraine), annoncent, pour être prochainement mise au commerce, la nouvelle variété de Ceanothus ci-dessus désignée. Parmi les caractères qui la distiuguent des autres sortes, il faut mettre, outre son port compact et la belle coloration azurée de ses grappes. une grande rusticité.

Plante Nouvelle. — Dernièrement le *Gardners' Chronicle* a donné la description et l'illustration d'une espèce naine de *Richardia-Æthiopica*.

Cette curieuse plante a été obtenue par M. H. Elliot (Springfield Nursery St-Heliers Jersey), à qui la société Royale d'Horticulture a décerné un diplôme de Mérite dans une de ses réunions.

Pour avoir de gros artichauts

Voici d'après M. André Lochot, un moyen d'obtenir des artichauts d'une grosseur prodigieuse :

Fin septembre ou commencement d'octobre, déchausser les pieds d'artichauts, supprimer tous les œilletons moins le plus beau et le mieux placé ; rechausser ensuite, butter légèrement jusqu'aux premières gelées. Au printemps, découvrir la plante, donner un bon labour, arroser chaque pied avec un arrosoir d'eau dans laquelle on a dissous huit centilitres d'engrais de Saint-Gobain par arrosoir. Renouveler les mouillures toutes les 3 semaines. Dès l'apparition du fruit couvrir entièrement celui-ci avec un morceau de drap noir, graissé légèrement, afin de le rendre imperméable. Enlever ce drap tous les soirs, le mettre tous les matins, et enfin supprimer les plus grandes feuilles de la base. On obtiendra des têtes d'artichauts ayant 1 mètre de circonférence. Nous ne savons pas si le système réussit chaque fois ; mais nous avons vu de ces artichauts dont la grosseur nous a véritablement surpris.

BIBLIOGRAPHIE

Notes horticoles sur le Portugal. — Notre collègue, M. Ernest Bergman doit être un homme heureux, car il aime les voyages et a souvent l'occasion d'en faire. Il va un peu par toute l'Europe ; au nord, en Danemarck, en Suède, en Allemagne ; dans le midi, en Portugal. Dans ce dernier pays qu'il a parcouru cette année, il a pris de nombreuses notes horticoles qu'il a réunies dans une petite brochure fort intéressante à consulter et agréable à lire. Il nous fait connaître, avec une foule d'autres détails, les merveilles végétales des jardins royaux et des beaux parcs princiers dont plusieurs sont justement célèbres : jardins de Lumiares à Lisbonne, du vicomte Villar d'Allen, à Porto, etc. Chacune de ses visites est marquée par de nombreuses notes où les détails sur la végétation dendrologique exotique abondent.

La lecture du récit du voyage fait par M. E. Bergman, donne au lecteur une furieuse envie d'aller là-bas, passer un mois ou deux, pour en visiter les paysages enchanteurs et les beaux jardins du pays.

— Vilmorin-Andrieux et Cie, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, Paris. Catalogue général illustré de graines potagères, florales, fourragères, d'arbres, fraisiers, ognons à fleurs, accessoires horti-

coles, librairie, etc. Brochure in-8° de 182 pages.

— V. Lemoime et Fils, horticulteurs, rue du Montet, 134, à Nancy. Catalogue des plantes nouvelles que l'établissement met en vente, dans les genres Begonia, Héliotropes, Fuchsia, Petunia, Verveine, Pentstemon, Ceanothus, Clematis, Weigela, etc. Brochure in-8° de 16 pages.

— L. Chinard, cultivateur-grainier, 15, quai Saint-Antoine, Lyon. Catalogue général illustré de graines potagères, fourragères, fleurs, oignons à fleurs et plantes diverses et œillets flamands en collection. Brochure in-4° de 24 pages.

— Simon-Délaux, horticulteur à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse. Catalogue des Chrysanthèmes nouveaux à grandes fleurs, remontants. Brochure in-8°, illustrée de 24 pages.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 21 MARS.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Rapport de la Commission d'Etude de l'Unification des Récompenses. — Discussion de ce Rapport. — Discussion du Règlement-Programme de l'Exposition d'Avril 1892. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du Journal.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticulteur, allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

6163 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Un logogriphe à propos de gelée. — Plantes thermophiles — Influence de la sécheresse sur les plantes soumises au froid. — Graines d'Araucaria excelsa. — Angrœcum citratum. — Dahlias nains.

Un logogriphe à propos de gelée. — Nous avons, l'autre dimanche, jour de réunion de l'Association Horticole Lyonnaise, extrait de la Boîte carrée qui sert d'urne, les jours de vote, aux sociétés qui se réunissent au Palais du Commerce, la petite question suivante :

« *Indiquer l'influence exercée par la sécheresse ou l'humidité sur les plantes soumises aux basses températures susceptibles de les geler.* »

Il s'agissait de discuter en peu de mots, — racontez-nous ça sans phrases — cette bonne fille de question, n'ayant l'air de rien, baissant timidement les yeux, mais qui, à mon avis, a l'étoffe d'une princesse à qui il ne manque que du linge et des diamants pour figurer honorablement dans le monde de la science — où l'on s'ennuie. J'estime que cette question extraite de la Boîte, pas de Pandore, serait susceptible de former à elle seule un beau volume in-4°, si elle était traitée, avec le développement qu'elle comporte, par un Rollin de l'horticulture ou un La Harpe de la botanique sur le modèle du voyage du jeune Anacharsis en Grèce ou sur celui du cours de littérature.

Il s'agissait de Lauriers Tin, logés dans le même local où la gelée ayant pénétré pendant l'hiver, avait gelé les uns et respecté les autres.

Mais, Chimène qui l'eût dit, Rodrigue qui l'eût cru, ce fut précisément les plantes des pots tenus au sec qui eurent le plus à souffrir du froid.

Voilà la théorie renversée.

Quelle théorie ?

La théorie des plantes thermophiles d'Aix-les-Bains, de Belley, Neyron, Vienne en Dauphiné et autres pays à stations *ejusdœm farinæ*.

En ces pays et autres lieux analogues, situés bien au delà de la Région où l'on ne rencontre plus ni l'Olivier, ni le Chêne vert, ni le Pistachier, ni le Ciste, qui caractérisent assez bien la végétation arborescente de la France méridionale : en ces pays, dis-je, dans quelques stations privilégiées, on rencontre, vivant là, depuis des milliers d'années, à l'état sauvage, parfaitement autochtones, le Ciste, le Pistachier, le Figuier, le Chêne vert, etc., lesquels ont bravé sinon sans souffrir, tout au moins sans périr, — je l'ai constaté *de visu* — les hivers lamentables de 1870 et de 1880.

J'oubliais de dire que les malheureux arbustes, dont j'ai énuméré les noms, sont menés bien sévèrement par Dame Nature,

Ils sucent un sein dur, mère, tes nourrissons

et qu'ils se sustentent plus souvent de pain sec et de pommes de terre que de chocolat et de filet de bœuf.

Ils croissent là, dans les rochers arides, poussent misérablement, j'en conviens, mais donnent des fleurs, murissent leurs fruits et perpétuent quand même leur race.

Ces arbrisseaux poussent peu et aoûtent leurs tissus en plein été. Quand la dure saison arrive, lorsque les hivers exceptionnellement rigoureux survien-

nent, ils sont armés et luttent vigoureusement contre le froid.

Et voilà que des Lauriers Tins tenus au sec gèlent plus facilement que ceux qui sont arrosés !

C'est le cas d'appeler Arnaud et sa Logique à notre secours.

Elle s'est présentée dans la personne de notre collègue et ami, M. Jules Chrétien, chef de culture au Parc de la Tête-d'Or, qui a cité ce fait : La moitié des Lauriers cerises d'un carré furent mis en pots, en septembre dernier, réenterrés après l'empotage, à la place même où ils avaient vécu en pleine terre. Les individus de l'autre moitié ne furent pas dérangés. Or, il est arrivé ceci : Les Lauriers cerises mis en pots n'ont eu, cet hiver presque aucun mal, tandis que ceux laissés en pleine terre ont été horriblement maltraités. A quoi attribuer la résistance au froid des premiers, si ce n'est à l'aoûtement de leurs tissus qui s'est fait vers la fin de l'été, pendant que les autres continuaient de recevoir une sève abondante jusqu'en novembre ?

Quant à l'explication du fait extrait de l'urne, il faut en chercher l'explication ailleurs ; un fléau passe, ce sont les êtres les plus robustes qui lui opposent la plus vive résistance. Des hommes exténués de faim ou de soif gèleraient bien plus vite que des gaillards solidement sustentés. Pour les Lauriers Tins, je pense que c'est la même chose et il me semble qu'il est bon de noter la chose en passant.

En dehors de l'affaiblissement vital produit sur les plantes par une sécheresse anormale, affaiblissement qui leur ôte une partie de leur résistance, il y a encore autre chose.

On sait que les plantes fortement arrosées craignent moins la gelée que les mêmes espèces tenues au sec. Le fait a été vérifié nombre de fois, en France, en Angleterre et en Amérique. Il s'agit des fortes gelées, bien entendu. Pour les gelées blanches, c'est le contraire qui a lieu. A quelles causes fait-il attribuer ce phénomène ? Cela tient-il à la production de la chaleur par l'eau passant à l'état solide, ou bien à la protection qu'elle exercerait sur la substance même qui donne à la plante sa vitalité? Quelle que soit cette cause, il est certain que lorsqu'il gèle très fort, les plantes tenues au sec résistent bien moins au froid que celles qui sont arrosées en abondance.

Angræcum citratum. — L'Orchidée qui porte ce nom est une toute gracieuse miniature, très rare dans les collections, que nous avons eu la bonne fortune de voir en fleur chez M. Comte, horticulteur à Lyon-Vaise. C'est une plante charmante, qu'on ne prendrait pas tout d'abord pour une espèce du genre *Angræcum*, lequel compte des sortes comme le *Sesquipedale*, dont l'éperon, blanc d'ivoire, atteint quelquefois de 30 à 40 centimètres de longueur. L'*Angræcum citratum*, fleuri chez notre collègue, n'avait pas moins de douze grappes en pleine floraison.

Dans la serre où était cette petite rareté, il y avait quelques autres belles plantes de la même famille : *Phalænopsis Schilleriana* et *Stuartiana*, avec des corolles admirables de fraîcheur, un *Cymbidium Loweanum* avec une grappe de 16 fleurs épanouies, un *Stenorynchus* dont l'inflorescence n'est pas sans analogie avec celles de quelques Orchis militaires ; puis des Sabots de Vénus, en nombre : *Cypripedium callosum*, *Hookeræ*, *villosum*, *Dominianum*, ce dernier avec de fort belles moustaches.

Les Graines d'Araucaria excelsa. — L'*Araucaria excelsa*, également désigné sous le nom de *Pin de l'île de Norfolk*, ne peut pas, au grand regret des amateurs, supporter les hivers du nord et du centre de la France ; mais on en connaît quelques beaux exemplaires en pleine terre, sur le littoral de la Méditerranée où la douceur du climat lui permet de mûrir ses graines si recherchées par les horticulteurs fleuristes.

On sait, en effet, qu'à l'état de jeune sujet, cultivé en pot, l'*Araucaria excelsa* est une plante d'appartement fort distinguée, une espèce de luxe, admirable par sa forme régulière et son port singulièrement remarquable.

La production des graines de ce bel arbre sous le climat de Nice est donc un fait intéressant à faire connaître à ceux qui pourraient l'ignorer. Nous en devons la connaissance à notre excellent collègue, M. L. Guillaud, jardinier-chef à la Villa des Palmiers, à Nice, qui a bien voulu nous faire connaître le procédé qu'il emploie pour féconder les cônes de ce bel arbre qui, sans cette opération, resteraient stériles, dans un très grand nombre de cas. Cette fécondation artificielle est, du reste, très simple. On fabrique une sorte de petit sachet en mousseline à tissu très fin ; on attache ce sachet à l'extrémité d'un long bambou afin de pouvoir atteindre les cônes femelles qui sont toujours placés aux extrémités des branches ; on donne une légère secousse et le pollen qu'on a eu soin de loger dans le petit sachet, traverse ce tissu comme le ferait du soufre. Cette opération a toujours lieu du 10 au 15 avril et la maturité des graines survient la deuxième année fin janvier.

Malgré la fécondation artificielle, toutes les graines d'un cône ne sont pas fertiles, mais on reconnaît à un signe certain celles dont les amandes sont bonnes à germer.

M. Guillaud nous fournit aussi quelques renseignements pratiques pour obtenir une bonne germination des graines d'Araucaria. Voici comment il procède : « Aussitôt la récolte faite, j'enterre les graines dans du sable frais. Quinze ou vingt jours après, suivant la chaleur, qui doit être simplement tempérée, je retire les semences et les dépouille de leur enveloppe, puis je les place préférablement droites, la pointe en bas, et je les recouvre d'un centimètre ou deux de sable. Quelques jours plus tard, je regarde s'il n'y en a pas quelques-unes de germées. Celles qui sont germées sont repiquées en godets de trois pouces de diamètre en ayant soin de *laisser apparaître sur terre* environ un tiers de la graine, et de ne pas trop presser la terre contre. Ce qui est mieux et plus sûr, c'est quand le noyau est *ouvert*, germé ou non germé, de l'ouvrir complètement et d'en retirer la semence, de la repiquer, en la laissant apparaître. Un peu plus de chaleur dans ce cas. Très peu arroser. »

Dalhias Tom-Pouce. — C'était le général Tom-Pouce, qui montait à la Croix-Rousse, il rencontre un Anglais, qui lui dédie un Dalhia... nain, naturellement ; *Tom Thumb Dalhia.*

Il n'y a que les Anglais pour inventer des Dalhias excentriques ; après les doubles très gros, ils trouvent les petites fleurs, qu'ils dédient à sir Gulliver de Lilliput, puis ils introduisent ses variétés dans la famille des Cactus et reviennent aux simples ; les voilà actuellement en passe de faire concurrence aux Bégonias bulbeux.

Sentinelles, prenez garde à vous !...

Je suis bien d'avis qu'il ne faut pas nier, *à priori*, l'invention nouvelle,

mais j'estime qu'il y a lieu de se méfier de ces annonces habilement présentées qui nous viennent d'Angleterre ou d'Amérique, pays du dénommé Barnum dont l'aplomb est célèbre : la Rose aux cinq mille dollars, le Chrysanthème à poils, sont là pour nous démontrer que les plus minces caractères excentriques, qui surviennent quelquefois chez les plantes, vus à la loupe anglaise ou au microscope américain, nous paraissent souvent à distance d'une grosseur démesurée.

Cependant, ces Dalhias nains, qui doivent faire concurrence aux Géraniums Zonales, sont présentés par des gens sérieux. Feu Shirley Hibbert en a dit beaucoup de bien dans le *Gardner's Magazine*; le *Garden*, lui-même, en parle en termes élogieux.

Il paraît que ces Nains ont été obtenus par le Secrétaire général de la Société nationale anglaise de Dalhias, M. T. W. Gerdlestone Esq., lequel en aurait cédé l'édition entière — 12 variétés — à MM. J. Cheal and Sons.

V. Viviand-Morel

Diplômes de Jardiniers

Les examens des Candidats aux diplômes de culture maraîchère, d'arboriculture et de floriculture, institués par l'Association horticole lyonnaise, ont eu lieu le dimanche 22 février 1891.

Les examinateurs étaient :

Pour la culture maraîchère :

MM. Gabriel Favre, Jean Jacquier, Octave Meyran, Antoine Rivoire et Cl. Verne.

(M. J. Jacquier, président ; O. Meyran, secrétaire.)

Pour l'arboriculture :

MM. Ant. Berthier. Buisson, Cl. Jusseaud, Baptiste Perrier, A. Pitrat.

(M. Ant. Berthier, président ; M. A. Pitrat, secrétaire.)

Pour la culture florale :

MM. J. Chrétien, Devert, Hoste, Liabaud, Rozain et V. Morel.

(M. Liabaud, président ; V. Morel, secrétaire.)

Ont obtenu :

Le diplôme de culture maraîchère :

MM. Etienne Bonnefond, avec la mention très bien et les félicitations du Jury.
Benoit Ferrière, mention très bien.
André Ramelet, —
Charles Baatard, —
Large Pierre, mention bien.
Benoit Beau, mention assez bien.
Pierre Quatrecotes, —

Deux candidats n'ont pas été admis.

Le diplôme d'arboriculture :

MM. Pierre Large, avec la mention très bien
Benoit Ferrière, mention assez bien.

Sept candidats n'ont pas été admis.

Le diplôme de floriculture :

MM. Etienne Bonnefond, avec la mention très bien et les félicitations du Jury.
Pierre Large, mention très bien.
Boisard François, —
Daniel Balland, mention bien.
Baatard Charles, mention assez bien.
Ramelet André, —

Deux candidats ont été refusés.

INFORMATIONS

Exposition d'horticulture à Pau. — La Société d'horticulture des Basses-Pyrénées tiendra à l'occasion du Concours régional qui aura lieu à Pau, en mai prochain, une Exposition nationale de plantes, fleurs, fruits, légumes et des objets d'art ou d'industrie à l'usage de l'horticulture.

Le programme de cette Exposition vient de paraître, il sera envoyé à toutes les personnes qui en feront la demande au secrétaire général de la Société.

Les demandes sont reçues jusqu'au 10 avril prochain.

Nous croyons savoir que la municipalité de la ville de Pau est décidée à acheter aux exposants les châssis dont elle a besoin. Les modèles des serres leur seront également demandés. Pour les rosiers, il est probable que les collections exposées seront toutes achetées.

Une place spéciale sera réservée aux catalogues et prix-courants des horticulteurs qui ne pourront pas exposer.

Exposition générale d'agriculture et d'horticulture à Luxembourg. — A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Grand-Duc de Luxembourg, le *Cercle agricole et horticole du Grand Duché* organisera à Luxembourg, dans la seconde moitié du mois de juillet prochain, une grande exposition général : d'agriculture et d'horticulture dont le règlement et le programme seront annoncés sous peu. Les horticulteurs et les amateurs de tous les pays pourront y participer. Les demandes d'admission et de programme devront être adressées à M. Ch. Siegen, secrétaire du *Cercle agricole et horticole* à Luxembourg.

Exposition internationale d'Anvers en 1891. — Cette exposition aura lieu dans les mois d'août et de septembre et comprendra trois sections. La première se rapporte aux produits végétaux et aux collections scientifiques; la seconde aux plantes des flores tempérées et des flores tropicales et la troisième à la miscroscopie. Les demandes de règlement devront être faites pour les deux premières sections à M. Ch. de Bosscher, à Lierre-les-Anvers ; pour la troisième à M. le Dr H. Van Heurck, au jardin botanique à Anvers.

— Il y aura une *Exposition de Chrysanthèmes* à Berlin,dans la deuxième quinzaine de novembre 1891.

La pétition des horticulteurs. — Les six mille horticulteurs-jardiniers de la Seine et de Seine-et-Oise protestent contre la concurrence qui leur est faite aux Halles. par une pétition adressée au Conseil municipal de Paris et dans laquelle ils réclament :

« 1° L'application stricte de l'article 12 de l'arrêté de police du 28 mars 1878, ainsi conçue : La vente au *regrat* est prohibée. En conséquence. il est défendu de revendre, marché tenant, les denrées qui auraient été achetées sur le carreau. » Seront considérés comme regrattiers, ajoute la Chambre syndicale, tous ceux qui n'auront pas un certificat du maire de leur commune, renouvelé chaque année et attestant qu'ils sont horticulteurs :

« 2° La séparation des commissionnaires et des horticulteurs. Qu'un trottoir de la rue Baltard soit affecté aux premiers et l'autre trottoir aux seconds ;

« Après la réalisation de ces deux *desiderata*, suppression des 32 places privilégiées. »

La *Revue d'Horticulture Belge et étrangère*, a publié dans un de ses derniers fascicules l'image du beau *Phajus Humbloti*, orchidée remarquable par ses belles fleurs rosés et carmin, originaire de Madagascar, où Léon Humblot, botaniste français, la découvrit en 1879, en même temps que le *Phajus tuberculosus* qui appartient, du reste, à la même section.

L'Anthurium X Rotundispathum est un hybride de l'*A. Andreanum* fécondé par l'*A. Lindeni*, dont la spathe est arrondie comme l'indique son nom,

---

Le Pommier à cidre.

Dans un pays viticole comme le Lyonnais, parler de pommiers à cidre va paraître surprenant à beaucoup de personnes. A quoi peut nous servir le jus de la pomme lorsque nous avons le suc du raisin qui nous donne cette liqueur exquise ?

En effet, nous sommes de ce côté bien favorisés ; mais, depuis plusieurs années, la vigne est devenue d'une culture difficile, et, dans bien des terrains, malgré les insuccès, on s'obstine toujours à la cultiver.

Pourquoi n'essaierions-nous pas la culture des pommiers à cidre : le conseil détermine, a dit un célèbre moraliste, et l'exemple entraîne. N'est-ce pas le cas ou jamais de déplorer la manie de certains cultivateurs qui veulent absolument planter la vigne dans un sol qui la repousse, tandis qu'ils laissent dans un inconcevable abandon des terrains, dans notre région surtout, où le pommier à cidre leur offrirait une liqueur pétillante et salubre.

Le bon cidre figure bien sur la table du riche ; mais c'est surtout à la ferme et dans les ménages peu fortunés qu'il est une précieuse ressource ; il est destiné à devenir leur boisson préférée. Combien il serait à désirer que sa production fût plus étendue et plus générale.

L'honnête cidre n'est fait, ni pour les ivrognes, ni pour les raffinés ; il est fait pour les gosiers justement altérés des hommes, des femmes et des enfants.

Le pommier à cidre est peu exigeant, quant à la nature du terrain, et l'on peut obtenir de bon cidre dans presque tous, en choisissant les variétés en conséquence.



HELLEBORUS FŒTIDUS
(Réduit au 1/3 de sa grandeur).

Les terrains marneux ou de sable donnent un cidre léger, bon ; mais il ne se conserve pas longtemps. On choisira les variétés parfumées, moitié pommes douces et moitié sucré-amer ou amères.

Dans les terres profondes à sous-sol perméable, le pommier se développe

rapidement, devient très fort et par la suite très fertile. On ne doit planter dans ces terrains que des variétés parfumées, environ deux tiers de pommes sucrées et un tiers de pommes amères.

Lorsqu'on voudra obtenir un cidre excellent, on choisira dans la ferme ou domaine les terres inférieures comme culture, qu'elles soient en pentes, pierreuses, schisteuses, argileuses, à l'orientation est, sud ou ouest.

Dans ces terres de qualités inférieures, le pommier se développe moins et donne plutôt un produit de qualité, le rendement sera en rapport de la nourriture donnée sous forme de fumure.

Dans ces sortes de terres inférieures, il ne faudra mettre que des variétés de pommes sucrées et sucrées amères et parfumées.

Les plantations se font généralement le long des chemins, dans les pâturages, dans les prairies, dans les vergers, et plus rarement dans les champs où les arbres ont leurs racines gâtées par la charrue.

A notre avis, le meilleur parti à prendre serait de cesser de planter des pommiers disséminés dans les champs et de remplacer cette méthode défectueuse par la plantation en vergers. On trouve, dans toutes les fermes, des pièces de terre de peu de valeur qui conviendraient très bien au pommier : ce sont des champs à pente rapide, de peu d'étendue, de forme irrégulière, ou bien encore des terres argileuses de qualité inférieure.

Quand on est assez heureux pour n'avoir que de bonnes terres d'une culture facile, il vaut encore mieux convertir en verger une bonne pièce de terre que de disperser les pommiers dans tous les champs.

La plantation doit être faite en rangées régulières, en carré ou en quinconce, avec un intervalle de 10 à 12 mètres sur tous les sens. Il conviendrait même d'augmenter ces distances dans les terres très fertiles.

Une autre méthode de plantation qui tend à se généraliser de plus en plus, sans porter préjudice dans les pays vignobles, consiste à faire des plantations de pommiers dans les vignes : car tous les vignerons savent que la gelée, qui nous enlève près des deux tiers des récoltes, en moyenne, épargne toujours les pieds de vigne sous les arbres.

D'un autre côté, les pommiers profiteraient des diverses façons que l'on donne à la vigne et de l'engrais qu'on y répand.

Il faudrait, dans ces sortes de plantations, choisir des variétés de vigueur moyenne et à forme semi-verticale.

Comme dans les pays de production du cidre, la Normandie et la Bretagne, le marc de pomme pourrait entrer dans la ration alimentaire du bétail : les porcs, les vaches et les autres bestiaux le mangent avec avidité.

Ce dernier est encore employé pour la fabrication de l'eau-de-vie.

Pour toutes ces raisons, mettons-nous partout à l'œuvre ; ce sera une des sources les plus sérieuses de richesse publique. Sans plus tarder, mettons-nous à l'ouvrage, plantant partout pommiers et poiriers à cidre, tenant surtout à ne laisser aucun coin inoccupé. Surtout, soignons nos arbres des vergers en les débarrassant de la mousse, du gui, du bois mort et des insectes qui leur nuisent. Nous serons assurés de procurer à nous et à nos descendants, non seulement une bonne boisson, mais encore nous arriverons à doubler et tripler nos revenus actuels et la valeur intrinsèque de nos propriétés.

J.-B. Thibaud Père et Fils,
Pépiniéristes à Tassin-lès-Lyon (Rhône).



HELLEBORUS VIRIDIS
(1/2 grandeur).

Du volume des pommes de terre DE SEMENCE

M. Andouard a étudié autrefois la question de savoir quel est le volume le plus avantageux pour les pommes de terre destinées à servir de semence.

Il est arrivé à conclure que les tubercules moyens doivent être préférés, l'usage des très gros tubercules entraînant une dépense de semence trop considérable et les tout petits donnant naissance à des plantes chétives par suite de la faiblesse et de l'insuffisante alimentation des germes. Ces petits tubercules ont cependant été trouvés, dans les analyses exécutées par

l'auteur, plus riches, pour un poids donné, en acide phosphorique et en azote que les gros. Pour la potasse, c'est chez les moyens que s'est rencontré le maximum de richesse.

Ces différences de dosage entre tubercules de la même variété peuvent tenir, dans une certaine mesure, à ce que les couches corticales et sous-cutanées n'ont pas exactement la même composition que la masse centrale du tubercule. Les petits tubercules ayant relativement plus de surface, peuvent, par là même, offrir une composition un peu différente de celle des gros.

En somme, le travail de M. Andouard confirme et justifie la pratique habituelle des cultivateurs et il mérite les remerciements de la Société.

Où il est question d'un premier garçon jardinier, de deux apprentis et de quelques travaux de jardins.

L'anecdote que voici rappelle assez la Lanterne des gars de Falaise et prouve suffisamment qu'il importe de mettre les points sur les i en fait d'horticulture.

Théodore, le premier garçon, avait dit à François, l'apprenti — en ce temps-là les premiers garçons jardiniers s'appelaient assez communément Théodore et les apprentis François — :

« Tu mettras les paillassons sur la couche ce soir, tu les ôteras demain et donneras de l'air dans la journée ; je m'absente pour deux jours. »

Et François mit les paillassons à 5 h. du soir, les enleva à 9 h. du matin et donna de l'air de suite. On était le 15 mars.

A son retour, Théodore dit à François qu'il voyait opérer :

« Tu travailles comme une buse et conduits les bâches comme le dernier des moulins-à-vent. »

Comment, tu mets les paillassons à cinq heures du soir, alors que le thermomètre marque encore 8° de chaleur, tu ne les ôtes qu'à 8 heures du matin et donnes de l'air de suite. C'est de l'idiotisme pur, cela.

— Mais M'sieu..,

— Assez ! Sache que les paillassons doivent être mis et sortis à temps sur les bâches et que l'air doit être donné quand il convient.

— M'sieu qu'appellez-vous *mettre les paillassons à temps et l'air quand il convient*, demanda François l'apprenti, à Théodore le premier garçon.

— Les paillassons, jeune homme, sont comme le sabre de M. Prudhomme, il servent à conserver les plantes et au besoin à les faire périr. On les met le plus tard possible le soir et on les ôte le plus tôt qu'on peut le matin, quand il ne gèle pas. Quant à l'air, on ne doit en donner que lorsque la température de la bâche s'élève au-dessus 15 à 20°, sauf dans le cas où il serait utile de faire durcir les tiges des plantes et en arrêter la végétation.

En conséquence, la première chose à faire, pour un jardinier quand il se trouve en face de ses bâches, c'est de consulter le thermomètre. S'il marque un degré de température au-dessus de 0° ; ôter les paillassons, mais ne donnez de l'air que lorsque la chaleur de l'intérieur est supérieure à 15 ou 20° centigrades.

Ombrer les bâches, les serres, ne pas laisser brûler les feuilles. — Ombrer oui, mais ombrer à propos et à temps. J'ai vu périr vingt mille boutures d'Erica, un jour de temps couvert, pour avoir négligé de les ombrer avant de partir pour une course qui ne devait durer que deux heures. Comme contre-partie de cette aventure j'ai vu *pourrir* dix milles boutures de rosiers qu'on ombrait trop tôt de crainte de les voir brû-

ler par le soleil ; ce qui prouve qu'en horticulture, comme en économie politique, comme dans la vie ordinaire, on gagne à connaître les proverbes et à savoir qu'entre deux maux il faut savoir choisir le moindre.

On ne doit jamais ombrer trop tôt le matin et les claies doivent être sorties le soir dès que le soleil s'abaisse assez sur l'horizon pour n'être plus dangereux. Mais il vaut mieux ombrer à quatre heures du matin les serres à boutures, si on doit s'absenter pendant la journée, que ne pas ombrer du tout.

Du reste, il y a plusieurs sortes d'ombrage : ombrage avec des paillassons, des claies, des vitres dépolies avec du du blanc de Troie, des toiles, etc. Sauf les boutures qui aiment peu à recevoir directement les rayons du soleil, sauf les plantes qui vivent sous le couvert des bois et des forêts la plupart des plantes de serre, de bâches, ou d'orangerie ne doivent être ombrées que lorsque la température des serres ou des bâches dépasse 20 à 25° centigrades.



HELLEBORUS NIGER
(Très réduit.)

Taille du Poirier

A BRANCHES OBLIQUES, CROISÉES, EN LOSANGES.

C'est la forme par excellence; elle pourrait avantageusement remplacer toutes les autres surtout dans les petits jardins : simplicité d'exécution. rapidité de formation et résistance absolue contre les vents. La mise à fruits est certaine en raison de la taille très longue qui peut être faite aux rameaux de prolongement; dans la généralité des cas, ils peuvent même rester entiers sans crainte de voir les branches charpentières se dégarnir : en effet, la position inclinée des branches ne permettant à la sève de circuler que lentement sur toutes les parties de l'arbre, agit d'une façon régulière sur les branches à fruits et les fait se développer d'une façon parfaite pour les disposer à la fructification.

Sauf pour les étages de branches à prendre, il serait possible d'établir le contre-espalier sans le secours du sécateur.

Je ne saurais donc trop recommander ce système surtout dans les petits jardins où il ne tient absolument point de place, ne nuit à aucune culture par l'ombre projetée en raison de son peu d'élévation, tout en permettant de planter un assez grand nombre d'arbres relativement à l'espace occupé.

Ce mode est tout indiqué pour les endroits très exposés aux vents où les formes ordinaires lui donnent trop de prise ; les fruits, surtout les grosses espèces, n'arri-

vent à maturité que trop largement éclaircis par les fils d'Eole.

Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour la faire admettre d'une manière générale, aussi bien dans les cultures bourgeoises, que dans celles faites au point de vue du rendement, c'est-à-dire, comme cultures marchandes.

Je dirai une fois pour toutes que les arbres à planter doivent être sains et vigoureux et autant que possible d'un an de greffe. Dans la généralité des cas, les plantations d'automne valent mieux que celles faites au printemps. Prendre les sujets greffés sur franc si le terrain est de nature sèche mais profonde ; le cognassier vient très bien dans les sols d'une moyenne consistance et dans les terrains légers et frais ; les arbres greffés sur ce dernier sujet se mettent plus facilement à fruits, mais à conditions égales poussent moins vigoureusement que greffés sur franc. D'ailleurs, quel que soit le porte-greffe, plantation, taille et soins généraux sont les mêmes.

C'est au milieu d'une plate-bande de 1 à 2 mètres de largeur, que le contre-espalier devra être établi, qu'il soit dirigé du nord au midi ou de l'est à l'ouest, peu importe ; l'essentiel est que la plate-bande soit horizontale, l'inclinaison dans le sens de sa longueur mettrait forcément la moitié de chaque arbre dans une position plus inclinée que l'autre et conséquemment difficile sinon impossible à maintenir en équilibre.

Toute la bande de terre sera défoncée de 0,60 à 0,80 centimètres de profondeur, sa longueur est indéterminée.

Le terrain étant convenablement préparé, planter comme il a été dit pour la pyramide (1) et tailler aussitôt après la plantation à 0,25 centimètres au-dessus du sol sur trois yeux ; au moment de la plantation tourner l'arbre de manière que les deux yeux destinés à former les premières branches latérales soient placés, l'un à droite et l'autre à gauche, juste à la hauteur indiquée plus haut ; quant à l'œil qui doit donner le bourgeon qui continuera la tige, peu importe qu'il soit devant ou derrière.

(1) Voir le *Lyon Horticole* du 1er mars 1891.

Si le défoncement du sol était récent, il faudrait tenir compte du tassement qui est de 0,08 à 0,12 centimètres à peu près pour les profondeurs indiquées.

Il peut arriver aussi qu'à la place des yeux, juste au-dessus desquels on devait asseoir la taille, il se trouve des rameaux anticipés ou des dards ; ne jamais conserver ces pousses pour en faire des branches, les enlever sur leur empâtement et conserver sur chaque point un des sous-yeux.

Si on voulait avoir des branches charpentières absolument opposées sans le secours de la greffe, il faudrait tailler le sujet sur un œil en avant ou derrière au point où l'on désire obtenir les bourgeons ; à la taille suivante, rogner le rameau sur le premier bon œil de sa base, pour forcer les sous-yeux qui sont sur l'empâtement à se développer, ceux-ci étant parfaitement opposés, les bras seront en face l'un de l'autre. Ce moyen fait perdre un an à chaque formation de nouvelle série, il faut donc le laisser dans le domaine de la fantaisie ; d'ailleurs, deux branches obtenues par ce moyen sont plus difficiles à maintenir en équilibre que par le procédé ordinaire.

Si cependant, car il y a des gens entêtés, on voulait avoir absolument des branches opposées sans perte de temps pour la formation de l'arbre, il faudrait dans le courant de l'année pincer le bourgeon de la flèche lorsqu'il dépasse de 0,12 à 0,15 centimètres le point où les bras doivent se trouver, sur une feuille placée à peu près au niveau de l'endroit où l'on veut obtenir les scions; cette feuille doit toujours être devant ou derrière; à la taille suivante les sous-yeux du rameau seront exactement au point voulu ; encore faut-il pour employer ce moyen que les arbres aient une bonne vigueur.

Règle générale, pour toutes les formes autres que la pyramide, la longueur de la taille à appliquer aux rameaux qui prolongent les branches charpentières sera basée sur le développement moyen des scions de l'année ; en d'autres termes, seront considérés comme arbres vigoureux ceux dont les rameaux moyens dépasseront 0,80 centimètres, la taille pour un sujet de cette sorte de 0,75 à 0,80 centimètres.

Les rameaux moyens d'un arbre poussant dans les conditions ordinaires auront de 0.70 à 0.75 centimètres. la taille sera de 0.50 à 0.60 centimètres de longueur. Pour les arbres faibles, les rameaux moyens ne dépasseront pas 0.30 centimètres, il y a tout avantage à tailler très court les arbres faibles, 0.20 centimètres au plus pour tous les scions de prolongement.

Je pose en principe que les rameaux ne dépassant que de quelques centimètres le point de la taille, quelle que soit la vigueur de l'arbre, devront rester entiers ; ceux qui n'atteindront pas cette limite seront favorisés dans le courant de l'année en relevant leur extrémité aussi verticalement que possible, et en faisant au moment de la taille un cran au-dessus et une incision longitudinale au-dessous si la différence de vigueur est notoire.

2me *taille.* — En agissant suivant les données qui précèdent et ayant affaire à un arbre d'une moyenne vigueur (il serait vigoureux ou faible que nous ne serions pas plus embarrassés puisque nous savons la taille à appliquer à chaque sorte) rogner les rameaux latéraux à 0.50 ou 0.60 centimètres de longueur sur un œil en dessous ou de côté ; tailler le rameau de la tige à 0.25 centimètres au-dessus du premier étage sur trois yeux convenablement placés, le terminal pour continuer la tige et les deux qui viennent immédiatement après devront être l'un à droite et l'autre à gauche pour former la 2e série en tout semblable à la première. Après le deuxième étage obtenu, la tige de l'arbre n'est conservée que pour servir de tuteur à la charpente ; rogner chaque année son rameau de prolongement à 0.25 centimètres de longueur, de façon qu'il arrive en haut du contre-espalier en même temps que les branches latérales ; en raison de sa position verticale, la sève aura des tendances à la favoriser; un ou deux pincements faits à point dans le courant de l'année la maintiendront dans des proportions convenables.

Avec des arbres d'une moyenne vigueur, le contre-espalier sera formé vers la 6e année, les scions terminaux pourront être repliés en petites arcades, attachés ou greffés sur les branches ils formeront un tout inébranlable.

Pendant toute la formation des arbres, avoir soin de placer des petites baguettes conductrices en noisetier ou en osier pour favoriser le développement des bourgeons qui continuent les branches latérales ; ces petites gaulettes sont relevées en quart de cercle, en les relevant davantage suivant que les bourgeons ont l'air de bouder ou en les abaissant s'ils menacent de s'emporter, on règle leur développement aussi facilement et aussi sûrement qu'une horloge à laquelle on remonte son balancier pour l'accélérer et que l'on retarde en le baissant — sapristi ! je regrette presque de lâcher un secret de cette importance !

Pour un terrain d'une moyenne fertilité, planter les arbres à 1 m. 50 ; un peu plus rapprochés si la terre est mauvaise ; si les arbres doivent pousser vigoureusement laisser entre chaque 1 m. 80 à 2 m. au plus, une distance trop grande, donne des branches latérales trop inclinées, ce qui favorise le développement des gourmands sur le dessus. Plutôt que d'éloigner davantage les sujets, il vaudrait mieux prendre 3 séries sur chaque, on évitera ainsi le défaut que je viens d'indiquer.

A chaque extrémité du contre-espalier, il sera pris sur l'arbre qui le termine, autant d'étages à 0.25 centimètres au-dessus les uns des autres qu'il en faudra pour atteindre le haut de la charpente, et bien entendu, une seule branche latérale pour chaque série.

Autant que possible, installer sa charpente l'année même de la plantation, en fer ou en bois, le fer est plus propre et ne coûte guère plus ; une tige à chaque extrémité avec son arc-boutant en fer à T de 0.020 sur 0.025 millimètres et 1 m. 80 centimètres de haut le tout scellé dans une pierre ou autre matière dure ; enterrer le scellement de façon que le haut de la tige dépasse le niveau du sol de 1 m. 50 à 1 m. 60 ; des tiges du même fer scellées de la même manière, seront placées intermédiairement tous les 6 à 8 mètres, pour soutenir le fil de fer et la charpente ; quatre lignes de fil de fer galvanisé, numéro 13 seront tendus l'une à 0.30 centimètres du sol l'autre à 0.10 centimètres du haut de la tige de fer et les 2 autres placées intermédiairement à distances égales, les fils de fer fixés à chaque bout du contre-espalier

sont tendus avec des raidisseurs quelconques, il y en a de tous les modèles, on n'a que l'embarras du choix.

Je conseille aux jardiniers amateurs et à ceux de maisons bourgeoises de compléter l'installation avec des lattes en sapin, que l'on trouve chez tous les treillageurs, ayant un centimètre et demi de côté et longues de 3 à 4 mètres, un coup de rabot pour enlever les bavures de la scie, puis les peindre en vert ; les fixer ensuite à la place que devront occuper les branches charpentières, au moyen de fil numéro 5.

Lorsque toutes les tiges de fer sont placées aux endroits voulus, et que les 4 lignes de fil de fer sont tendues horizontalement, placer une latte de la grosseur de celles qui doivent constituer la charpente et de la hauteur des tiges de fer à tous les endroits que les arbres devront occuper, si la plantation doit être faite après l'installation, ou derrière chaque sujet si elle est faite avant. Fixer ce petit tuteur sur les 4 lignes de fil de fer n° 13 comme on le ferait pour un treillage. Ceci fait, prendre une latte de 4 mètres de longueur et attacher l'un de ses bouts sur la tige de fer de l'une des extrémités du contre-espalier à 0.25 centimètres au-dessus du sol, l'incliner sur le premier tuteur de droite et la fixer à 0.75 centimètres du sol, elle passera à 1 m. 25 de haut sur le 2me tuteur. Ainsi fixée, elle servira à poser toutes les autres parallèlement du même côté ; arrivé au bout de la charpente, on fixera de la même manière la 1re latte sur la tige de fer et à la même hauteur, en inclinant la latte de droite à gauche, on la fixera sur le 1er tuteur de gauche de façon à la faire croiser à 0.75 centimètres du sol sur ce 1er tuteur et à 1 m. 25 de hauteur sur le 2me ; placer comme pour le côté précédent toutes les autres lattes parallèlement en les fixant à tous leurs points d'intersection, elles formeront des losanges d'une régularité parfaite.

Les tiges de fer peuvent être remplacées par des piquets en bois, et les lattes en sapin par des baguettes de noisetier ou de gros osiers, qui seront attachés de la même manière que les lattes ; seulement, les branches charpentières, quelques soins que l'on prenne, ne seront jamais aussi droites qu'en employant des lattes.

Cluny, 1er mars 1891. CAGNIN.

La Rusticité des Phalœnopsis

Les *Phalœnopsis* sont originaires, en partie, des îles de la Malaisie, Sumatra, Java, Bornéo, les Philippines, etc. Ces admirables orchidées croissent dans les grandes forêts, à des altitudes variant entre 200 et 400 mètres, à une température de 20 à 36°. Les unes sont fixées aux troncs des arbres, d'autres croissent sur la pente des rochers, où elles reçoivent pendant la saison pluvieuse une grande quantité d'eau.

Je ne m'attarderai pas à indiquer la culture bien connue de ces admirables plantes, je désire seulement prévenir ceux qui seraient tentés de posséder quelques *Phalœnopsis*, de ne pas s'effrayer outre mesure des difficultés qu'ils penseraient rencontrer, principalement en ce qui concerne la température à leur donner, surtout au moment du repos, car c'est de là que dépendent beaucoup la conservation et la bonne préparation à la floraison.

De novembre jusqu'à mars, de 13 à 15° pendant la nuit et de 15 à 18° le jour sont bien suffisants ; pas d'arrosement ; l'humidité de la serre suffit pour maintenir la moiteur du sphagnum ; donner un peu d'air de temps à autre, mais veiller à ce qu'il ne vienne pas directement sur les plantes.

Il en est de ce genre que l'on considère comme très délicat comme de plusieurs autres, dont la culture est plus simple qu'elle ne paraît.

Un amateur a fait l'essai suivant ; six *Phal. Schilleriana* et deux *Ph. amabilis* ont été mis, pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, dans une serre qui n'a été chauffée que pour combattre la gelée; le thermomètre est souvent descendu à + 5°, très rarement à + 2 ou 3°; aucun arrosement ne

leur a été donné durant cette période, ils ont certainement souffert d'une température aussi peu en rapport avec celle de leur patrie : toutefois, si aucun de ces *Phalœnopsis* n'a perdu ses feuilles, la floraison s'est vivement ressentie d'un traitement aussi insolite ; elle s'est naturellement faite beaucoup plus tard et les fleurs étaient beaucoup plus petites que d'habitude ; il n'a pas fallu moins de deux ans pour les remettre.

Quoi qu'il en soit, l'amateur n'engage pas à renouveler cette expérience qui ne peut qu'être nuisible ; mais il ne la regrette pas, car elle lui a prouvé que les plantes, mêmes les plus délicates, peuvent, en leur donnant certains soins, ou pour mieux dire en les privant d'eau, supporter sans mourir une température très basse.

H. Corbin.

Culture des Carottes (1)

(DAUCUS CAROTA)

Les nombreuses variétés de carottes cultivées dans les jardins peuvent être groupées en trois catégories : les *carottes courtes hâtives, carottes demi-longues* ou *de moyenne saison* et les *carottes longues* ou *tardives*.

On cultive les carottes dans tous les sols, mais on ne peut espérer des racines longues, grosses, lisses, peu ramifiées et de bonne qualité, que dans les terres perméables, plutôt sablonneuses qu'argileuses, fraîches, substantielles, ne renfermant que des engrais bien décomposés, et bien exposés au soleil.

Le terrain doit recevoir d'abord un bon labour à la bêche, puis être ameubli profondément avec la fourche ou le trident crochu.

Ces opérations doivent être faites par un temps sec.

Aussitôt qu'elles sont terminées, on trace les planches et les sentiers, on ameublit et on nivelle la surface avec le râteau et l'on procède immédiatement au semis à la volée pour les carottes courtes hâtives et en lignes pour les autres.

Pour favoriser la germination et avoir une levée régulière, on fera bien de couvrir les semences d'une couche de terreau d'un centimètre et demi d'épaisseur.

Les soins généraux à donner après le semis consistent à arroser au besoin avant et après la levée, à sarcler, à biner, à éclaircir les plantes trop serrées et à repeupler les vides avec celles qui proviennent des éclaircies. Cette dernière opération ne réussit bien qu'avec des plantes n'ayant que 3 ou 4 petites feuilles et dont la racine n'a pas été tronquée.

CULTURE EN PLEINE TERRE DES CAROTTES COURTES HATIVES.

Les carottes courtes hâtives étant généralement destinées à être consommées avant d'avoir atteint tout leur développement, il convient, pour en jouir le plus longtemps possible, de faire cinq semis successifs, depuis février jusqu'en juillet.

Le *premier semis* se fait ordinairement avec la *carotte toupie*, en février ou pendant la première quinzaine de mars, dans la partie du jardin la plus sèche et la mieux abritée contre les vents du nord et du nord-est, autant que possible sur une plate-bande au pied d'un mur exposé au midi.

Semées vers le 15 février, elles seront levées à la fin de mars.

Ce sera le moment de pratiquer le premier sarclage et de faire les premiers

(1) Le *Journal horticole et agricole belge*.

éclaircis pour laisser entre les jeunes plantes un espace de 2 centimètres environ.

Quinze jours ou trois semaines après on sarclera encore et on fera en même temps un nouvel et dernier éclairci, qui laisse cette fois entre les plantes un intervalle de 4 centimètres.

Les premières carottes provenant de ce semis seront bonnes à être consomméee vers le 20 mai, et on pourra continuer la récolte jusque vers le 20 juin, en enlevant successivement les plus fortes racines.

Le *deuxième*, le *troisième*, le *quatrième* et le *cinquième semis* seront faits successivement pendant les 8 ou 10 premiers jours des mois d'avril, mai, juin et juillet, avec la variété *rouge courte hâtive de Hollande.* Ces différents semis réclament les mêmes soins que nous avons recommandés pour le premier semis; mais on fera bien de laisser entre les plantes un intervalle de 5 centimètres lorsqu'on fera le dernier éclairci.

Ces semis devront être faits autant que possible en plein jardin. Cependant, si le sol était très sablonneux, il serait avantageux de choisir un emplacement non exposé au soleil du plein midi.

Les carottes provenant du dernier semis pourront être récoltées en octobre, novembre et au commencement de décembre ; si de fortes gelées étaient à craindre, il serait prudent de les couvrir avec des feuilles ou de la litière

CULTURE DES CAROTTES HATIVES SUR COUCHE.

Les carottes hâtives se prêtent très bien à la culture sur couche. Elles constituent une primeur très estimée, dont le produit est assez rémunérateur pour le jardinier maraîcher.

Le succès de cette culture est certain lorsque les quatre conditions suivantes sont observées :

1° Eviter une trop forte chaleur de fond ;

2° Laisser entre les plantes un intervalle de 4 à 5 centimètres ;

3° Ne pas les laisser manquer l'eau ;

4° Donner le plus d'air et de lumière possible à partir du moment où les plantes commencent à lever.

Culture sur couche froide. — Vers le 20 août, on sème la variété *rouge courte hâtive de Hollande* sur une couche qui a servi à la culture d'autres plantes.

Les soins à donner consistent à bassiner, à sarcler, à éclaircir et à poser chaque nuit les châssis sur les coffres à partir du 15 ou du 20 septembre ; vers le 20 octobre, on pourra se dispenser d'enlever les châssis chaque matin, mais on devra les soulever pendant la journée pour donner le plus d'air possible aux jeunes plantes et éviter qu'elles produisent des feuilles effilées.

Si des gelées intenses étaient à craindre, il faudrait couvrir les châssis de paillassons pendant la nuit.

Les premières carottes de ce semis seront bonnes à être récoltées à la fin de décembre et on pourra continuer successivement la récolte jusqu'en février.

Culture sur couche tiède. — On fait ordinairement deux semis de carottes sur couche tiède, un premier semis, pendant la dernière quinzaine de décembre ou les premiers jours de janvier, et un second vers le 15 février. Les produits du premier semis pourront être récoltés successivement depuis la fin de mars, jusqu'aux premiers jours de mai, époque à laquelle on pourra disposer de ceux du dernier. On donne aux couches une épaisseur de 80 centimètres à 1 mètre

lorsqu'on les monte en décembre ou en janvier, et 50 centimètres seulement, si elles sont faites en février ou en mars.

Ces couches ne devant donner qu'une chaleur modérée, mais durable, devront être construites avec deux tiers de fumier de cheval et un tiers de feuilles sèches ou de fumier ayant déjà servi à la confection d'autres couches. On pourrait aussi employer très avantageusement le fumier de vache, qu'on ajouterait par moitié à celui de cheval.

Aussitôt que la couche est faite, on place le coffre, les châssis et on couvre le tout de paillassons. Quatre ou cinq jours après, aussitôt que le fumier commence à bien fermenter, on le couvre d'une épaisseur de 15 à 18 centimètres de terre composée de deux tiers de terreau et d'un tiers de bonne terre de jardin à laquelle on fera bien d'ajouter un peu de sable rude.

Quand la terre sera réchauffée on procédera au semis et on donnera les soins que nous avons indiqués plus haut.

Tant que les nuits seront froides, on devra couvrir les châssis de paillassons.

A partir du 15 mars, on pourra, si la température s'élève à plus de 12° centigrades, enlever les châssis pendant la journée et les remettre aussitôt que le soleil sera sur le point de disparaître de l'horizon. Vers les derniers jours d'avril, il ne sera plus nécessaire de les remettre, à moins qus la température ne soit trop basse.

CULTURE DES CAROTTES DE PROVISION

On comprend sous la dénomination de *carottes de provision* les racines auxquelles on laisse prendre tout leur développement et qui sont destinées à être consommées pendant l'hiver et au commencement du printemps.

On en fait deux semis : le premier pendant la première quinzaine d'avril avec les variétés demi-longues, et le second un mois après avec les variétés de carottes longues

Ces dernières conviennent tout particulièrement pour être mangées après l'hiver, époque à laquelle les carottes demi-longues auront beaucoup perdu de leur qualité.

CULTURE DES CAROTTES DEMI-LONGUES

Le semis se fait en lignes distantes l'une de l'autre de 8 à 10 centimètres.

Aussitôt que les plantes se sont élevées, on sarcle et on fait la première éclaircie pour laisser entre les jeunes carottes un espace de 5 centimètres. Huit jours après, on pratiquera un binage que l'on renouvellera, autant que possible, tous les quinze jours, jusqu'au moment où le sol sera entièrement couvert par le feuillage des carottes

Les carottes demi-longues étant, comme les carottes hâtives, de qualité à être consommées avant qu'elles aient atteint tout leur développement, on profitera de cette circonstance en ne faisant les nouveaux éclaircis qu'à partir du moment où les racines seront mangeables, ce qui a lieu en juillet, quand le semis a été fait pendant la première quinzaine d'avril.

Ces éclaircis se font successivement au fur et à mesure des besoins pour la consommation. On commence d'abord par enlever une carotte sur deux dans chaque ligne, et ensuite une ligne sur deux, ce qui fait qu'après que les éclaircis seront terminés, les plantes se trouveront à 10 centimètres l'une de l'autre dans les lignes et celles-ci seront espacées de 16 à 20 centimètres, selon que les rayons auront été tracés à 8 ou 10 centimètres ; les carottes disposeront ainsi d'un espace suffisant pour qu'elles puissent atteindre tout leur développement avant le mois de novembre.

CULTURES DES CAROTTES LONGUES

On trace des rayons de 1 1/2 à 2 centimètres de profondeur et espacés de 10 à 12 1/2 centimètres ; mais, comme les carottes de cette catégorie ne sont réellement de très bonne qualité que lorsqu'elles ont acquis tout leur développement, il conviendra de ne pas chercher à utiliser celles qui proviennent des éclaircis. A cette fin on sèmera alternativement une ligne de carottes courtes hâtives, ou bien la variété *demi-longue nantaise*.

Les soins à donner consisteront à sarcler, à biner et à éclaircir comme nous l'avons recommandé plus haut. Cependant, en faisant le premier éclairci, on laissera, entre les plantes des lignes occupées par les carottes longues, un espace de 10 centimètres, tandis qu'un intervalle de 5 centimètres suffira pour les plantes des lignes intermédiaires.

Celles-ci seront enlevées aussitôt que les racines seront bonnes à être consommées, et les carottes longues se trouveront alors distantes de 20 à 25 centimètres entre les lignes et de 10 centimètres dans la ligne.

Entresemis. — On peut faire avantageusement des semis de carottes longues entre les pois, les fèves de marais, les haricots nains, ou bien entre d'autres légumes qui sont suffisament espacés et qui sont destinés à n'occuper le terrain que pendant une partie de l'été, au plus tard vers la fin de juillet. Ces semis se font en lignes, mais plus ordinairement à la volée. Quand les plantes entre lesquelles on a entresemé auront disparu, on sarclera et on éclaircira d'abord ; ensuite on binera et on donnera un arrosement d'engrais liquide pour stimuler la végétation.

A suivre. GILLEKENS.

Causerie sur les Hellébores

Un jour le professeur de matière médicale feu le Dr X... commença ainsi sa leçon : « Messieurs, Archigène dans son traité *De helleboro propinando*, Hartmann, dans *Virtus hellebori nigri hydragoga*, Bachiovius.... — Une voix au fond de la salle : Assez, allez à Anticyre. Un « chabanais » gigantesque, qui empêcha le cours d'avoir lieu, succéda à cette apostrophe renouvelée des poëtes de l'antiquité. Naviget Anticyras, dit Horace d'un certain poëte qu'il poursuit de ses satires (1).

Qu'il aille à Anticyre. Anticyre est une île, dans le golfe de Corinthe, autrefois célèbre par l'Hellébore qui y croissait en abondance et on sait que cette plante était fréquemment prescrite par les médecins de l'Antiquité comme un remède contre la folie.

La réputation de l'Hellébore en médedine est si ancienne, qu'elle est devenue populaire ; Hippocrate en ordonnait journellement ; les anciens en faisaient un usage considérable ; c'était pour eux, dit un historien, un purgatif actif, un vomitif énergique, un puissant diurétique, un emménagogue fort, un anthelminthique certain, un remède assuré des maladies de la peau etc. Ses vertus contre la folie remontent aux temps mythologiques ; puisqu'on raconte qu'Hercule fut guéri par son moyen, d'une maladie mentale, et que le berger Mélampe délivra les filles de Prœtus de la folie dont elles étaient atteintes, par suite de la colère de Bacchus, en leur faisant boire le lait de ses chèvres nourries avec de l'Hellebore.

(1) Les étudiants avaient de nombreux sujets de plaintes contre ce professeur et choisirent précisément le jour où il traita de l'Hellebore pour lui empêcher de faire son cours.

Aujourd'hui ce médicament est à peu près abandonné.

Il faut dire, du reste, qu'on n'est pas très sûr de connaître le véritable Hellébore des anciens, car deux genres de plantes se disputent ce mérite, l'un est le Vératre, l'autre l'Hellébore actuel.

Si l'Hellébore n'est plus guère usité en médecine, il est certain que plusieurs de ses espèces sont populaires dans les jardins où elles fleurissent en plein hiver — sous le nom de Roses de Noël — ou dès les premiers jours du printemps.

Le genre Hellébore appartient à la famille des Renonculacées. Ces espèces sont répandues dans presque toute l'Europe. On en compte sur notre continent une douzaine d'espèces plus ou moins bien caractérisées et de nombreuses variétés et hybrides.

Les principales espèces sont, d'après Nyman :

Hellébore fétide : *H. fœtidus* ;
— livide : *H. lividus* ;
— vert : *H. viridis* ;
— multifide : *H. multifidus* ;
— odorant : *H. odorus* ;
— pourpre foncé : *H. atrorubens* ;
Hellébore pourpre verdâtre : *H. purpurascens* ;
Hellébore officinale : *H. officinalis* ;
— noir : *H. niger* ;
— cuivré : *H. cupreus* ;
— intermédiaire : *H. intermedius* ;
Hellébore à fl. laches : *H. laxus*.

Seringe, dans sa *Flore des Jardins*, ne signale que cinq des espèces ci-dessus désignées : H. noir, vert, fétide, livide et intermédiaire ; en revanche, il mentionne sous le nom d'*Hellébore Olympique* qui n'est peut-être qu'une forme de l'Hellébore pourpre-verdâtre particulière au mont Olympe.

Vilmorin (*Les fleurs de pleine terre*) mentionne seulement : H. noir, d'orient, odorant, pourpré et fétide auxquels il ajoute l'Hellébore d'Abasie (*H. Abschasicus*) du Caucase.

Dans le supplément à l'ouvrage que je viens de citer, le même auteur, sous la rubrique : *Hellébores hybrides*, fait connaître quelques variétés issues du croisement de diverses espèces, notamment entre l'Hellébore d'Orient et l'Hellébore d'Abasie et deux ou trois autres espèces ou races, parmi lesquelles il place l'Hellébore tacheté (*H. guttatus*) de Leitchlin, qui est assez voisine de l'Hellébore antique (*H. antiquorum*) et l'Hellébore antique lui-même dont les fleurs sont blanches et globuleuses.

Ces variétés hybrides, en petit nombre, ne sont pas assez fréquemment cultivées si ce n'est en Angleterre et en Allemagne.

Hellébores hybrides de M. Dugourd. — Un horticulteur français, M. Dugourd, ancien jardinier de M. le comte de Circourt, actuellement établi à Fontainebleau, a obtenu à la suite d'hybridations, une véritable collection d'Hellébores qu'il a montrée soit aux Expositions, soit sur le bureau de plusieurs Sociétés d'horticulture, dont quelques sortes remarquables ne tarderont pas à se répandre dans les jardins. Voici l'origine de ces variétés telle que nous la tenons de M. Dugourd lui-même :

J'ai fécondé, nous écrit-il, un Hellébore, que je suppose d'origine hybride, de couleur terne, rouge lie-de-vin, que je possédais, par le pollen d'un Hellébore pied-de-griffon (*H. fœtidus*) récolté dans la forêt de Fontainebleau. Cette fécondation qui a parfaitement réussi m'a donné beaucoup de graines, dont je semais de suite la plus grosse part. Cela se passait en 1873. Ils n'ont fleuri que dans la cinquième année du semis. J'obtins alors une série de variétés toutes plus ou moins différentes les unes des autres, dont je ne gardais que les douze plus belles, que je fécondais à

nouveau. De ces douze, par fécondation j'obtins une série de variétés infiniment supérieures aux autres. Parmi les nouvelles sortes, il y a des blanches, des blanches tigrées de pourpre foncé ou de rose, des striées, des jaune soufre, jaunes pointillées de rouge, des lie-de-vin, des panachées, etc. Ces plantes très remarquables peuvent faire, étant coupées, des corbeilles d'une très longue durée dans les appartements. Ce sont des variétés qui plaisent à tous les amateurs. Elles sont d'une rusticité à toute épreuve, ayant supporté les hivers rigoureux, notamment celui de 1879-80 qui a été si particulièrement terrible à Fontainebleau.

J'ai essayé de faire des hybridations avec l'*H. fœtidus*, comme porte-graines, mais je n'ai jamais pu obtenir d'hybrides. Cette espèce qui féconde les autres ne se laisse pas féconder.

Avec l'*H. viridis* on peut parvenir à avoir de bons résultats.

J'ai souvent fait des essais avec des l'*Helleborus niger*, mais jusqu'à présent je n'ai obtenu qu'une bonne plante que j'ai dédiée à *Madame Laforcade*; c'est le résultat d'un croisement entre les variétés *minor* et *major*. Elle est d'un blanc pur et ses fleurs dépassent bien les feuilles; c'est une plante trapue, extrêmement florifère. J'ai d'autres variétés mais qui passent au rose en vieillissant.

Si on veut bien se souvenir que les graines d'Hellébores mettent six mois à germer, étant semées aussitôt leur maturité, que les semis sont cinq ans sans montrer leurs fleurs, on ne devra pas hésiter à féciliter M. Dugourd d'avoir eu la patience et la ténacité de poursuivre l'amélioration d'un genre éminemment ornemental pour les jardins, et que l'on ne cultive vraiment pas assez dans nos pays. SEB. GRIPHE.

(*A suivre*)

La Croix-de-Malte comme savon. — L'usage de la Saponaire est trop connu pour qu'il soit utile de rappeler qu'elle remplace souvent le savon dans les campagnes. Ce qu'on sait moins c'est que la Croix-de-Malte ou Croix-de-Jérusalem, *Lychnis calcedonica*, cette belle plante vivace d'ornement pourrait être employée au même usage. Le *Lychnis dioïca* a également les mêmes propriétés que la Saponaire.

BIBLIOGRAPHIE

P. DUGOURD, horticulteur-hellèboriste, 16, rue Auguste-Barbier, à Fontainebleau (S.-et-M.). — Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement: *Helleborus niger*, Hellébores hybrides, en collection; la plupart des variétés sont des gains de l'obtenteur (obtentions nouvelles et obtentions anciennes). Collections d'Asters, Pivoines herbacées, Delphinium, Phlox, Cannas et Plantes vivaces de pleine terre.

CROZY, Aîné, horticulteur, Grande-rue de la Guillotière, 206, Lyon. — Catalogue des différents genres de plantes cultivées dans l'établissement: Begonias, Canna, Chrysanthème, Dalhias, Epiphyllum, Gladiolus, Lilas à fleurs doubles, Montbretia, Œillets, Phlox, etc., brochure in-8° de 42 p.

KETTEN FRÈRES, rosiéristes à Luxembourg (Grand-Duché). — Catalogue des Rosiers nouveaux pour 1891, Broch. in-8°, illustrée de trois gravures noires représentant les variétés de roses Gustave Piganeau, Miss Marston et Gustave Régis. Ce catalogue contient l'énumération et la description de toutes les roses nouvelles mises au commerce en 1890-91.

ERNEST CALVAT FILS, amateur à Grenoble. — Circulaire in-8° de 4 pages comprenant l'énumération et la description de 15 variétés nouvelles de Chrysanthèmes qu'il a obtenues de semis et qu'il met au commerce cette année.

BRUANT, horticulteur à Poitiers (Vienne). — Catalogue des plantes nouvelles inédites mises en vente pour la première fois par l'établissement dans les genres Begonias, Dalhias, Pelargonuim, Lantanas, Ageratum, Héliotropes, etc. Broch. in-8° de 16 p.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 21 MARS.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance.

— Présentations nouvelles. — Admissions. — Rapport de la Commission d'Etude de l'Unification des Récompenses. — Discussion de ce Rapport. — Discussion du Règlement-Programme de l'Exposition d'Avril 1892. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Expositions annoncées à l'Etranger

Anvers	5-7 avril 1891.
Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
Gand	10-12 mai 1891.
La Haye (Orchidées) .	28-31 mai 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	1er mai-5 nov. 1891.
Bourg	Mai 1891.
Hyères.	28 mars-1er avril 1891.
Lyon (Roses)	11-15 juin 1891.
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
Nogent-sur-Seine . .	13-15 juin 1891.
Paris.	20-25 mai 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.
Versailles.	27-31 mai 1891.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du Journal.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticulteur, allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

— On demande pour une ville importante de la Marne, des garçons jardiniers de 18 à 20 ans, connaissant l'horticulture. S'adresser rue du Jard, 43, chez M. Henri Moreaux, Reims (Marne).

— Un jeune homme de dix-sept ans, déjà habitué aux travaux de la campagne, demande à entrer comme apprenti dans une bonne maison d'horticulture. Adresser les lettres à M. Charallet jeune, tailleur à Ste-Foy-l'Argentière (Rhône).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6303 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Rose verte nouvelle. — Peuplier régénéré. — Pour garnir les vides faits par la gelée. — Odontoglossum grande excelsior. — Arrosage du fumier dans la construction des couches. — Le sulfate de fer est-il un engrais? — La « France blanche. »

Rose verte nouvelle. — On prétend que M. le Docteur Bonelli, de Turin, a obtenu une rose verte *après plusieurs années d'expériences et d'attente* — et qu'il a donné à la nouvelle venue l'appellation de *Rose Edison*, nom du célèbre électricien.

Chercher un objet qui n'est pas perdu, pendant plusieurs années, faire des expériences pour le retrouver, peut être consulter la somnambule, les oracles, les augures, et, qui sait — c'était le cas ou jamais — étudier la *phyllorhodomancie* (ou l'art de prédire l'avenir par les feuilles de roses), c'est là une de ces idées baroques, un de ces combles auquel je n'accorde aucune créance.

J'aime à croire, au contraire, que l'Informateur, qui a transmis au monde horticole cette nouvelle singulière, est un de ses bons fumistes, dans le genre d'Henry Monnier ou de Romieu, d'hilarante mémoire, qui a brodé sur la question.

Tout d'abord, il existe dans les collections un petit monstre horrible, sorti accidentellement de la Rose du Bengale, monstre virescent, qu'on a baptisé du nom de *Rose verte*; rose ridicule.... ou plutôt assemblage incohérent de lames vertes groupées autour d'un axe quelconque.

Cette rose là, personne ne l'a cherchée; elle est venue au monde, très laide, mais toute seule, sans expériences, et n'est pas la fille d'un docteur. Du reste, personne ne l'attendait.

Par-dessus le marché, la rose du docteur italien aurait une odeur *très agréable*, et la couleur de son vert, serait — devinez? — un vert nouveau, le *vert d'acier*. On connaît bien les verts de cuivre, depuis celui connu sous le nom de vert-de-gris, jusqu'au vert de Brunswick en passant par toute une gamme de nuances, mais le vert d'acier n'existait pas encore dans le catalogue des couleurs.

Méfions-nous de cette information, et attendons, pour juger cette nouvelle rose verte — vert d'acier! — d'une odeur très agréable?..., de l'avoir vue.

Peuplier régénéré. — Les personnes qui ont visité l'Exposition universelle en 1889, ont pu voir exposé, sous le nom de *peuplier régénéré*, une sorte de peuplier qui pousse beaucoup plus rapidement que ceux de nos pays.

Ce peuplier peut être rapporté au peuplier de Virginie dont il est une forme ou variété.

Il végète très bien dans les terres basses, tourbeuses, argileuses ou sablonneuses, peu profondes, etc., là où il est difficile d'établir d'autres cultures.

On prétend qu'en 25 ans, il est susceptible de rapporter 7 à 8.000 fr. à l'hectare.

Un peuplier de l'espèce en question, planté en 1874, dans le jardin de la Société d'horticulture de Soissons, mesurait en 1890, 25 mètres de hauteur, et 1 mètre 72 de circonférence à un mètre au-dessus du sol.

Ce n'est ni le *Populus nigra* (Peuplier noir, peuplier liard, osier blanc), ni le *Populus alba* (Peuplier blanc,

Ypréau, Blanc de Hollande, Franc picard). ni le *P. canescens* (Peuplier grisaille), ni le Tremble, ni le Peuplier d'Italie (*Populus fastigiata*), qui atteindraient de pareilles dimensions dans nos pays.

Pour garnir les vides faits par la gelée, dans les massifs d'arbustes, on peut employer quelques plantes à grand développement, et surtout à développement rapide. Parmi celles qui jouent très bien ce rôle, on peut citer le *Nicotiana colossea* et même le Tabac ordinaire, les *Wigandia*, les *Polymnia*, les *Sylphium*, le *Polygonum Sieboldii* et le *Polygonum orientale*, ainsi que sa variété panachée, les Topinambours, l'*Helianthus Orgyalis*, les grands Dalhias, la Canne de Provence, etc.

Odontoglossum grande excelsior. — La *Revue d'horticulture belge et étrangère* a publié dans un de ses derniers numéros la figure d'une belle variété d'*Odontoglossum grande*, qui est actuellement la propriété de Monsieur Maurice Metdepenningen, un des fervents amateurs d'Orchidées, de la Belgique.

On sait que l'*O. grande*, une des plus belles Orchidées connues, est originaire du Guatemala où elle a été découverte par M. Skinner en 1837. Lindley et Paxton l'ont fait connaître en Angleterre et Ch. Morren, en Belgique. Ce dernier la figurait, en 1845, dans les *Annales de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand*. On peut voir, par l'inspection comparative des deux dessins (celui de la *Revue* et celui des *Annales*), que la variété *Excelsior* est une plante bien différente du type.

Déjà Ch. Morren, en 1845, signalait dans l'article accompagnant le dessin de son *O. grande*, la différence de coloris qu'il présente avec celui que Paxton avait donné dans le *Magazyn of Botany*, vol. VIII, page 49.

Personne n'ignore, du reste, combien sont variables les Orchidées, et il n'y a rien d'étonnant qu'on rencontre presque autant de variétés, plus ou moins tranchées, qu'il y a d'individus issus de graines.

Arrosage du fumier dans la construction des couches. — Il arrive quelquefois que les couches de fumier chauffent trop et, dans ce cas, on est obligé d'attendre que le *coup de feu* soit passé pour y faire des semis ou y cultiver des plantes. Mais il arrive aussi que les couches ne chauffent pas du tout, même lorsqu'elles sont construites avec du fumier frais. Ce n'est évidemment pas le but cherché, si c'est celui qui est atteint. Les couches ne chauffent pas ou mettent très longtemps à s'échauffer quand on *arrose trop* le fumier, les feuilles, les pailles ou les autres matières employées à leur construction.

Si le fumier est assez humecté, il ne faut guère le mouiller ; on doit l'arroser légèrement lit par lit et à la grille d'arrosoir plutôt qu'au goulot.

Les pluies qui tombent sur les châssis, coulent dans les sentiers, refroidissent souvent les couches d'une singulière façon ; on ne doit pas hésiter à laisser pleuvoir sur de mauvais paillassons, qu'on enlève ensuite ; on gagne ainsi du calorique qui serait perdu sans cela.

Le sulfate de fer est-il un engrais? — Cette question a été résolue de la manière suivante par M. Bellair, à la suite d'expériences faites par la Société d'horticulture de Compiègne :

« 1° Le sulfate de fer n'est pas un engrais au même titre que les fumiers ou les engrais chimiques commerciaux.

2° Le sulfate de fer ne guérit pas toujours la chlorose des végétaux, maladie connue qui se manifeste par la coloration jaune des feuilles.

3° Le sulfate de fer a la propriété de transformer les carbonates de potasse et d'ammoniaque en sulfates de potasse et d'ammoniaque plus diffusible; mais il agit comme simple amendement, non comme engrais, et, au lieu d'enrichir le sol, il l'appauvrit.

4° Le sulfate de fer à la propriété de rendre, pendant quelque temps au moins, les phosphates du sol moins assimilables, en formant avec eux des combinaisons insolubles. Lorsqu'on met en présence, par exemple, du superphosphate et du sulfate de fer, il se forme du phosphate de sesquioxyde de fer insoluble.

5° Enfin, le sulfate de fer — et ceci est un peu à son avantage — a la propriété de détruire les mousses des gazons, mais seulement à la condition d'être employé à de fortes doses, soit à 4 ou 500 kil. à l'hectare et, en outre pour arriver à la destruction totale, il faut employer des engrais. »

C'est bien à peu près ce que je pensais. Théoriquement on ne saisit pas bien comment le sulfate de fer pourrait être un engrais et pratiquement encore moins, sauf dans quelques cas particuliers.

Les conclusions de M. Bellair ont été formulées au congrès d'horticulture tenu cette année à Paris.

« *La France blanche.* » — Nous avons *La France*, de couleur rouge, la plus belle et la plus odorante des Roses hybrides de Thé et de Bengale, qui se trouve dans tous les jardins. C'est le plus beau des gains de l'habile semeur, M. J.-B. Guillot fils.

Cette Rose étant belle, très florifère, odorante, vigoureuse et connue comme telle de tous les amateurs, cette rose « chef d'école, type » a des imitatrices fixées par accidents — sans compter les autres. Il y a *La France panachée*, obtenue par M. Veysset. Nous l'avons vue à l'Exposition de Lyon. Elle est vraiment panachée. Il y a la France de 1889, la France-Danemark, dont je me méfie et tant d'autres. Mais voici *La France* blanche, *White La France*, citée par l'*American florist* avec force éloges à la clef. Elle a été exposée par MM. Georges et Thomas Field, de Washington.

V. VIVIAND-MOREL.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le Dimanche 15 Février 1891, salle des réunions industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. DAVID, Vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4 par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la réunion précédente.

Correspondance. — Les pièces suivantes sont déposées sur le Bureau par le Secrétaire qui en fait connaître le contenu :

1° Lettre de M. Verne, jardinier chez Mlle Vernier, remerciant le Conseil d'avoir bien voulu le désigner comme un des examinateurs des candidats au diplôme de culture maraîchère et acceptant ses fonctions.

2° Lettre de M. Grenier, horticulteur à Monplaisir, ayant le même objet que la précédente, mais regrettant qu'une circonstance indépendante de sa volonté lui empêche de remplir le mandat que la Société lui a confié.

3° Lettre de MM. Antoine Rivoire et Fontaine fils, n'acceptant pas, pour des causes diverses, de faire partie de la Commission d'Exposition pour laquelle les suffrages de la Société les avaient désignés.

4° Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture pratique du Rhône accompagnant l'envoi de quelques exemplaires du Programme de l'Exposition que cette Société organise pour être tenue à Lyon, en juin prochain.

Présentations. — M. le Secrétaire-Général donne lecture de 13 présentations au titre de membres titulaires, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine séance.

Admissions. — L'Assemblée adopte à l'unanimité les candidats présentés à la réunion précédente. En conséquence, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association Horticole Lyonnaise MM. :

Jean-Marie Thion, jardinier chez M. le comte du Sablon, à Claveizolle (Rhône), présenté par MM. Ch. Laroche et J. Jussaud.

Pierre Favrot, aide-jardinier chez M. le duc de Mortemart, à La Chassagne (Rhône), présenté par MM. Corbin et Viviand-Morel.

Gonnin Jean Ant., propriétaire, hameau du Petit-Crécy à St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), présenté par MM. Ch. Laroche et Chevalier.

Burel à Parcieux par Trévoux (Ain), présenté par MM. Chrétien et Rozain.

Fauchery, régisseur chez M. Gillet, à Bully s.-l'Arbresle (Rhône), présenté par MM Ant. Rivoire et Schmitt.

Cochet Antoine, jardinier chez M. Davail, 4, chemin des Massues, au Point-du-Jour, Lyon, présenté par MM. Verzy et Viviand-Morel.

Chevalier Joseph, jardinier chez M. Louis-Richard-Vitton, rue Camille, 14, à Montchat, près Lyon, présenté par MM. Drevet et Cl. Jacquier fils.

Gauthier Claudius, horticulteur à Ecully (Rhône), présenté par MM. Rochet et Viviand-Morel.

Jambon François, jardinier chez Mme la vicomtesse de Ravcesset, à Millery par Vernaison (Rhône), présenté par MM. Descombe et Perrin.

Mata Pierre, jardinier chez M. Franchet, 31, route de Francheville à Ste-Foy-lès-Lyon, présenté par MM. Laroche et Musset.

Guillaud L., chevalier du Mérite agricole, Villa des Palmiers à Nice (Alpes-Maritimes), présenté par MM. C. Jacquier père et fils.

Gomot, chevalier du Mérite agricole, viticulteur à Ampuis (Rhône), présenté par C, Jacquier fils et Schmitt.

Fond Marius, chevalier du Mérite agricole, maire de Condrieu (Rhône), présenté par C. Jacquier fils et Schmitt.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart, à Lachassagne (Rhône), les variétés de fruits dont les noms suivent : *Orpheline d'Enghien*, *Mme Bonnefond*, *Mme Hutin*, *Olivier de Serres*, *Bergamote de Montluel*, *Bonne de Malines*, *Président Drouard*, *Fondante de Noël*, *Barillet-Deschamp*, *Passe Colmar*, *Duchesse bronzée* ; etc.

Ces fruits étaient présentés en parfait état, et témoignaient d'une bonne conservation, surtout pour quelques variétés qui à une époque aussi tardive ont déjà disparu du fruitier.

Par M. Guillet, horticulteur à Grézieu-la-Varenne (Rhône) :

1° Une poire de semis auquel il déclare vouloir donner le nom de Souvenir de J.-B. Randu. Ce fruit provient d'un semis, fait en 1877, de pépins de Beurré d'Hardenpont et de Doyenné du Comice. D'après l'obtenteur l'arbre est de bonne vigueur, même sur cognassier, assez fertile ; il est surtout recommandable pour la culture à plein vent ;

2° Six variétés de poires dans les meilleures variétés de la saison.

La Commission chargée de juger ces apports était composée de MM. Berthier, Chevalier et Desfarges. Après examen elle propose d'accorder à

MM. Corbin, une prime de 1re classe.

Guillet, un certificat de 2e classe pour sa poire de semis ; une prime de 3e classe pour ses poires.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées par l'Assemblée.

Causerie horticole. — M. David a rendu la séance très intéressante par une longue causerie sur les amateurs d'horticulture dont un extrait sera publié dans le journal de la Société, il termine en faisant appel à la bonne volonté de chacun pour que dans toutes nos séances futures, il soit traité chaque fois une question horticole. Ce serait, dit-il, le moyen de nous instruire réciproquement, et, par ces petits entretiens familliers, nous travaillerions au progrès de l'horticulture. L'Assemblée est unanime à approuver les paroles de M. David.

Questions horticoles posées par les membres présents. — Plusieurs questions horticoles écrites sont déposées dans l'urne ; celle qui doit être discutée immédiatement est fixée par le tirage au sort, elle est ainsi conçue :

Quelle est la différence de l'influence du froid sur les végétaux en terrains secs, ou en terrains humides ?

M. Viviand-Morel ouvre la discussion en faisant ressortir que les plantes qui croissent dans un terrain sec sont plus aptes à résister aux effets du froid, la végétation s'arrêtant beaucoup plutôt ; les rameaux ont par ce moyen le temps d'aoûter leurs tissus. Il signale à l'appui de ce fait quelques espèces des contrées méridionales de la France, notamment des Cistes, qui par un hasard tout particulier se trouvent spontanés aux environs de Lyon où elles ont résisté à nos hivers les plus rigoureux. Au contraire les mêmes plantes n'ont jamais pu supporter 8 à 10 degrés au-dessous de 0° dans les cultures botaniques ou par suite des automnes plus ou moins humides, ces plantes ont leurs tissus mous et gorgés de sucs non complètement élaborés, et par ce fait bien plus sensibles à la gelée.

M. Rozain sans être d'un avis opposé, émet cependant une opinion contraire en faisant remarquer le fait suivant : Quelques Lauriers Tins cultivés de la même manière avaient été

rentrés dans le même local et à la même époque ; quelques-unes de ces plantes furent arrosées régulièrement, et d'autres se trouvaient dans un état sec au moment des grands froids. Ce sont précisément ces dernières qui ont bien moins supporté les effets de la gelée.

Il résulte de ces deux observations qu'il est bon que les végétaux subissent une période de sécheresse mais à un moment déterminé, c'est-à-dire au déclin da la végétation ; mais il est urgent qu'elles aient repris leur état normal avant l'hiver pour pouvoir la supporter sans atteinte. C'est précisément ce qui explique la juste observation de M. Viviand-Morel au sujet des plantes méridionales spontanées dans notre région.

M. Chrétien fait remarquer que des Lauriers-Cerises mis en pots de bonne heure à l'automne, ont bien moins soufferts que les mêmes plantes restées en pleine terre. Il attribue ce fait à ce que les plantes laissées en pleine terre ont poussé plus tard à l'automne, et le froid, cette année, étant arrivé de bonne heure, les tissus des dites plantes n'étant pas suffisamment ligneux. le froid a eu beaucoup plus d'action que sur les plantes mises en pot à l'automne.

Plusieurs observations sont ensuite présentées sur cette question qui est certainement arrivée à propos pour pouvoir être discutée bien avantageusement.

Sur la proposition de M. Rozain, l'Assemblée procède à l'élection d'une commission de cinq membres qui sera chargée d'étudier un projet pour l'unification des récompenses à décerner dans nos futures expositions.

Le scrutin est ouvert pour la nomination de cette commission et désigne pour en faire partie :

MM. Cousançat, Rivoire, Rozain, Crozy et Cl. Jacquier fils.

M. Jacquier déclare ne pouvoir accepter ; M. Grillet est désigné à l'unanimité pour le remplacer.

M. le Président après avoir demandé à l'Assemblée de vouloir bien fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion, lève la séance a 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-adjoint,
C. Lavenir.

Le Taxus baccata nana globosa compacta a été obtenu dans l'établissement horticole de M. Angelo Longone à Milan, et introduit dans le commerce il y a peu d'années.

Il a une végétation naine, régulière et compacte ; il prend une forme sphérique comme le *Thuya nana globosa* qu'il surpasse en beauté et en régularité.

CORRESPONDANCE

Chambéry, 4 mars 1891.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu avec beaucoup d'attention et de profit le savant article de M. Alc. Nazier, paru dans le *Lyon-Horticole* du 28 février dernier, et relatif aux couches des jardins, considérées comme production de chaleur et de fumier.

Mais il m'a paru contenir des assertions en contradiction avec les récentes expériences des chimistes, dans les travaux desquels tous ceux qui désirent remuer la terre avec succès seront obligés de puiser dorénavant les enseignements entraînant la réforme des méthodes culturales surannées.

A propos de la transformation du fumier de litière en terreau, M. Alc. Nazier exprime cette idée qu' « une partie de l'ammoniaque qui se dégage par la fermentation s'évapore en pure perte. » Pour éviter cette perte d'azote, un des moyens les plus simples consisterait, d'après lui, à jeter alternativement quelques poignées de plâtre sur chaque lit de fumier.

En théorie, le plâtre fixerait sans doute l'ammoniaque, cet alcali se trouvant toujours combiné à de l'acide carbonique pour former un carbonate d'ammoniaque qui, mis en présence du sulfate de chaux, se prête à une double décomposition et produit, d'une part, du sulfate d'ammoniaque et, d'autre part du carbonate de chaux.

Dans le laboratoire même ce résultat ne persiste pas longtemps. Une réaction inverse se produit tendant à remettre les choses en l'état primitif. « Le carbonate de chaux cherche constamment à déplacer l'ammoniaque pour s'emparer de l'acide sulfurique. Il en résulte que le dégagement d'ammoniaque n'est pas arrêté, mais seulement entravé. »

Si l'on se place dans les conditions de la pratique, on s'aperçoit qu'opérant sur des litières imprégnées d'urines d'herbivores toujours riches en bicarbonates alcalins et surtout en carbonates de potasse, la volatilité du carbonate d'ammoniaque est à peine diminuée, à cause de la très grande affinité de la potasse pour l'acide sulfurique. Les urines de vache et de cheval renfermant

15 grammes de bicarbonate de potasse par litre (Boussingault), il faudrait d'abord, avant de songer à fixer l'ammoniaque, saturer toute la potasse d'acide sulfurique, c'est-à-dire mettre en présence de chaque gramme de bicarbonate de potasse un gramme de plâtre, au minimum. « Seul, « l'excédent de ces 15 grammes pourrait « agir sur l'ammoniaque. » Il serait encore nécessaire de compter sur des quantités de plâtre beaucoup plus considérables dans la pratique, « parce qu'à raison de sa faible « solubilité, la sulfate de chaux n'inter- « vient que par petites fractions. »

MM. Müntz et Girard, à qui j'emprunte tous les éléments de cet article, ont essayé d'empêcher la déperdition de l'ammoniaque dans les bergeries en semant du plâtre sous les animaux. Ils en ont mélangé aussi avec du purin.

Les résultats obtenus ont toujours été négatifs.

Ces auteurs ont été obligés de conclure avec M. Joulie, qui effectuait, vers la même époque, de semblables expériences, *que le plâtre ou sulfate de chaux est impuissant à empêcher la perte des vapeurs ammoniacales et à les fixer sous forme de sulfate d'ammoniaque.*

Parmi les agents chimiques au moyen desquels on a tenté de prévenir les pertes de l'azote aucun n'a donné de résultat satisfaisant.

« Tous sont très onéreux et d'une faible « utilité. Ils peuvent même devenir nuisi- « bles en empêchant l'ammoniaque de se « trouver à l'état caustique, état sous lequel « cet alcali contribue à la désagrégation « des pailles. »

C'est le moyen le plus simple et le plus primitif, celui auquel on a songé en dernier lieu, comme toujours, qu'il faut aujourd'hui préconiser. Il consiste à recouvrir le fumier que l'on met en tas d'une faible couche de terre sèche, « qui constitue « le meilleur absorbant et n'entrave ni la « production ni l'action de l'ammoniaque. »

Tel est le dernier mot de la science en cette matière.

Mais l'horticulteur qui monte une couche fait-il une autre opération ? Ne recouvre-t-il pas son tas de fumier de 10 à 25 centimètres de terreau ? Dans une bâche aux parois de maçonnerie, de bois ou de terre fortement tassée, par où se produira l'évaporation du carbonate d'ammoniaque ?

A mon sens, un horticulteur avisé voulant construire une couche très chaude n'emploiera que du fumier de cheval frais. Pour obtenir une chaleur moins forte mais plus durable, il mêlera à la litière de cheval des feuilles ou de la tourbe ou de tannée. Une bonne couche sourde sera formée avec un mélange de débris organiques de toutes sortes divisés et serrés à la fourche, puis fortement tassés.

Mon expérience personnelle est encore trop faible ; j'ose à peine l'invoquer. J'ai cru remarquer cependant que les vapeurs ammoniacales avaient sur la germination des graines semées sur couche une action très nette, qu'elles la hâtaient et donnaient aux jeunes plantes une force et une vitalité qu'aucun chauffage artificiel ne leur a jamais fourni.

Ne serait-il pas dangereux d'entraver d'une manière quelconque la production des vapeurs de carbonate d'ammoniaque et leur ascension vers la couche de terreau sur laquelle germent des raines ou végètent de jeunes plantes ?

J'essaie en ce moment un procédé que votre journal indiquait dans un de ses précédents numéros.

Dans une bâche maçonnée de 0.80 c. de profondeur sur 6 m. 30 de long, j'ai accumulé un mélange de feuilles et de paille arrosées d'eau contenant en dissolution 65 grammes d'ammoniaque par litre.

Je me ferai un devoir de faire connaître à vos lecteurs le résultat pratique que j'aurai obtenu.

En attendant, permettez-moi de conseiller à mes frères les horticulteurs de n'ajouter à leurs fumiers, au moment de la construction des couches, aucun agent chimique.

Il leur sera loisible d'enrichir plus tard leurs terreaux à l'aide de superphosphates de chaux, de nitrates ou de chlorures de potassium pulvérisés puis dissous dans l'eau.

Ch. ALBERT.



Groupe de Masdevalia

Masdevallia

Parmi les orchidées singulières, originales, bizarres, chimériques on peut mettre en première ligne le genre *Masdevallia*. Le lecteur ne fera du reste nulle difficultés d'en convenir, s'il veut bien jeter un coup d'œil sur la plante ci-contre, que nous avons fait reproduire d'après un dessin du *Gardners' Chronicle*, et représentant groupées ensemble les fleurs de quelques unes de ses espèces.

Les *Masdevallia*, habitent la Nouvelle-Grenade, le Pérou, etc., où ils croissent à des altitudes très élevées, ce qui permet de les cultiver en serre tempérée-froide. Ce sont pour la plupart des plan-

tes de petite taille, épiphytes ou semi-terrestres, aimant le sphagnum vivant, pur ou mêlé de terre de bruyère, et de l'eau en abondance, et comme toutes les plantes alpines, de l'air à profusion quand le temps le permet.

Les *M. chimæra*, *amabilis*, *Estradæ*, *melanopus*, *polysticha*, *macrura*, *Veitchii*, *Lindeni*, *Harryana*, *coccinea*, *ignea*, *amabilis* ; sont des espèces très intéressantes, dont plusieurs existent dans les Serres de la ville de Lyon, au Parc de la Tête-d'Or.

E. D.

Causerie sur les Amateurs en Horticulture.

Faite par M David, vice-président de l'Association Horticole, dans la séance du 15 février dernier.

Messieurs et chers Collègues,

S'il faut en croire les horticulteurs, il n'y a plus qu'à répéter, avec une variante, la phrase célèbre de Bossuet: *L'amateur se meurt, l'amateur est mort !*

Que dis-je ? comme le héros fameux de la chanson, *il est mort et enterré*. A les en croire, c'est une race disparue, et si les Leverriers de l'avenir n'en retrouvent un jour quelque spécimen dans les jardins sublunaires, nos petits neveux en seront réduits à ne jamais connaître l'amateur d'horticulture qu'à l'état de fossile.

La chose est si vraie que nous avons pu lire, tout récemment, dans le *Lyon-Horticole*, une savante étude où l'on recherchait les causes d'une si regrettable disparition. D'aucuns affirment que l'amateur a péri victime de l'incurie des jardininiers ; l'auteur, lui, n'hésite pas à dénoncer le jardin anglais comme le seul et unique coupable.

Vous le voyez, on ne met plus sa mort en doute : on en recherche les causes.

Heureusement les arrêts des horticulteurs, comme ceux des médecins, ne sont pas sans appel, et si vous permettez à un intéressé de donner son modeste avis dans la question, je n'hésiterai pas à émettre cette audacieuse hypothèse, que l'amateur n'a peut être pas si complètement disparu, et qu'on s'est au moins rendu coupable envers lui d'une inhumation précipitée. Ah ! si vous me disiez que l'amateur d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'autrefois, nous pourrions nous entendre.

Je déplore avec vous que l'horticulture lyonnaise ne retrouve plus les Mécènes qu'elle regrette à juste titre. Malheureusement la vocation ne suffit pas pour faire des Mécènes et c'est une variété qui a toujours été aussi rare.... que recherchée.

Je regrette encore que l'on ne rencontre plus les chercheurs infatigables, les fanatiques des collections uniques, mais je crois qu'il y a d'autres amateurs, et qu'ils se sont seulement transformés.

Et qu'est ce qui ne s'est pas transformé depuis quelque trente ans ! La vie n'est-elle pas une transformation incessante, perpétuelle ? Et l'horticulture elle-même ne s'est-elle pas profondément modifiée, tant au point de vue cultural qu'au point de vue commercial ?

Mais si l'amateur a perdu en qualité, ce que je me permets de contester, il a considérablement gagné en quantité, cela n'est pas discutable. Aujourd'hui, c'est un goût qui s'est vulgarisé, tout le monde aime les fleurs, et quiconque les aime est un amateur en herbe. Pour quelques docteurs de moins, vous pourriez compter une multitude d'amateurs d'un grade plus modeste, comme qui

dirait un certificat d'études primaires ès plantes. C'est là une compensation qu'il ne faut pas dédaigner, d'autant plus qu'il est en votre pouvoir d'augmenter singulièrement la valeur de ces modestes certificats.

Si donc vous voulez bien m'accorder que ce Lazare est quelque peu ressuscité, nous allons essayer, non d'en faire un portrait plus ou moins exact, car les variétés d'amateurs sont aussi nombreuses que les genres ou les espèces de plantes qu'ils cultivent, mais d'en fixer les traits les plus caractérisques en même temps que les plus curieux.

Remarquons en passant que tous les dictionnaires, à la suite de la définition du mot *amateur* ajoutent : *se prend parfois en mauvaise part*. En effet, aussi bien en peinture, en musique, qu'en horticulture, le pauvre amateur a souvent à supporter le dédain de ses contemporains.

Il a quelquefois, il est vrai, des compensations aussi flatteuses qu'inattendues. C'est ainsi que lors de l'exécution de Damiens, La Condamine, l'insatiable curieux, s'efforçant d'arriver au premier rang pour ne rien perdre du spectacle, le bourreau s'écria :

Laissez passer monsieur, c'est un amateur !

L'amateur d'horticulture est souvent l'objet d'une compassion dépourvue de charité de la part de ceux qui ne comprennent rien à ce qu'ils appellent son *innocente manie*.

Mais l'amateur est d'humeur débonnaire et endurante, et sa foi est robuste. Il sourit et laisse dire. Qu'importe à ce sage les railleries ou les dédains de quelques profanes ! Plus heureux que les laboureurs de Virgile, il connaît son bonheur, et c'est encore un de ses traits distinctifs : *il est content de son sort*.

Si La Bruyère avait aimé les fleurs, — comme son nom lui en faisait un devoir ! — aurait-il jamais écrit cette phrase empreinte d'une si noire hypocondrie : *Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.*

D'ailleurs pour un moraliste morose qui a malmené sa passion, tant de nobles esprits, tant de vrais sages l'ont partagée ou enviée ! Comment l'amateur ne serait-il pas fier de se trouver en si brillante et si excellente compagnie ! Bersot, le stoïque philosophe mort récemment, n'a-t-il pas dit, dans son chapitre sur le *Bonheur* :

Les manies sont bien agréables et n'en a pas qui veut. La bonne chose qu'une bonne manie ! On ne s'éveille plus avec la terreur des longs jours qu'il faut remplir ; on ne s'égare plus en de vains désirs ; on ne s'agite plus en de vains tourments. Trois fois heureux ceux qui se passionnent pour rassembler toutes les variétés d'une famille végétale ! etc.

A 83 ans, l'académicien Legouvé, dont la verte vieillesse semble ignorer le poids des ans, dit en parlant de son goût pour les plantes : *Ce n'est pas un goût, c'est une passion ! mais une passion qui a un mérite bien rare.. elle ne vous fait que du bien.*

Le sage Rollin a connu la joie qu'inspire la possession d'un petit jardin. « La tendresse qu'il avait pour son petit espalier et pour ses œillets lui faisait craindre pour eux le froid de la nuit, *qu'il n'aurait pas senti sans cela.* »

Enfin Voltaire, le grand railleur, n'a-t-il pas écrit quelque part que la véritable sagesse, c'était de *cultiver son jardin.*

Nous avons dit que les variétés d'amateurs étaient aussi nombreuses que distinctes. Nous allons citer les principales, en procédant d'abord par élimination.

Est-il amateur, le Crésus qui possède de merveilleux parterres, où brillent à profusion les fleurs les plus rares et les plus variées, dont il ignore le nom, et qu'il honore à peine, au passage, d'un regard indifférent? Assurément non ; pas plus qu'il n'est bibliophile, sous prétexte qu'il possède une magnifique bibliothèque riche en livres précieux, introuvables, qu'il n'a jamais entr'ouverts.

N'est pas amateur non plus celui pour qui une plante n'a de mérite qu'autant qu'il est seul à la posséder. C'est un maniaque vaniteux. Il en existe un curieux spécimen dans un village de la Champagne où on l'appelle : *N'y a qu'moi qu'a çà !*

La Tulipe et l'Iris sont assurément des fleurs charmantes, mais ni l'une ni l'autre ne sauraient justifier une passion exclusive. Et cependant elles ont eu leurs fanatiques. Alphonse Karr a dit : *Il y a des amateurs de tulipes pour qui toutes les autres fleurs ne sont que de mauvaises herbes.* Ici la manie devient inquiétante et touche à la monomanie.

Viennent ensuite les spécialistes, j'entends par là les amateurs qui, se confinant dans une famille ou dans un genre, limitent leur passion ou plutôt la concentrent.

Vous connaissez l'amateur d'orchidées.

Certainement ces ravissantes étrangères, aux coloris si délicats, aux étranges corolles, qui nous montrent tour à tour les longues moustaches d'un Tartare, les ailes brillantes d'un papillon, ou les pattes zébrées d'un crabe aérien, les pures merveilles des tropiques, en un mot, sont dignes d'un culte auquel je ne reproche que d'être exclusif... et trop coûteux pour être à la portée de toutes les bourses.

Citons encore pour les spécialités peu communes, l'amateur de Cactus. Quels êtres bizarres ! — je parle des Cactus — Quels monstres étonnants que ces plantes fantastiques ! On dirait que la nature s'est fait un jeu, en un jour d'humeur fantaisiste, d'entasser dans cette prodigieuse famille les formes les plus inusitées et les plus invraisemblables, depuis la masse sphéroïde jusqu'au cierge cifférique, depuis l'aspect du fauve endormi jusqu'aux enroulements du reptile.

Aussi comprenons-nous sans peine qu'elle trouve parfois des admirateurs convaincus.

N'oublions pas une race très caractéristique d'amateurs, les amateurs-marchands. Vous en connaissez plus d'un, car ils jouissent d'une grande et légitime notoriété dans le monde horticole.

Après de longues et patientes recherches sur leur origine, nous ne sommes pas loin de croire qu'ils représentent *un accident mal fixé* du genre horticulteur-marchand qui serait retourné au type.

Nous ne parlerons ici ni du Rosomane, ni du Dianthophile, ni du Voyageur, ni de l'amateur pour qui toutes les jouissances se condensent dans les mystères et les surprises de l'hybridation, ni de l'horticulteur-amateur, variété moins commune qu'un vain peuple ne le pense. Mais nous nous ferions un crime de passer sous silence *l'amateur en chambre*.

Ne croyez pas que ce soit un mythe : il s'appelle légion.

Ses jardins babyloniens, la terreur des passants, s'étagent partout, aux fenêtres, aux balcons, sur les terrasses. Quand il sème des volubilis, sa plante de prédilection, ce qu'il voit grimper le plus souvent, ce sont des sergents de ville, qui ne laissent pas de le mettre à l'ombre, pour peu qu'un de ses vases

aérolithes ait endommagé le crâne chenu de sa concierge. Il passe alors à l'état d'amateur-martyr.

Ne le traitez pas de haut — ce qui n'est d'ailleurs pas facile : — Les plus passionnés ont commencé par là pour la plupart, et les amateurs du sexe faible. ces âmes sœurs des fleurs, appartiennent presque toujours à cette intéressante catégorie.

La jardin de Jenny l'ouvrière eut son heure de célébrité. Mais la merveille du genre fut assurément le verger modèle que Lockroy père, l'auteur dramatique mort récemment, avait créé sur la terrasse de son cinquième étage.

Cette conception ne manquait pas d'originalité, bien que renouvelée de Sémiramis et de l'acteur Beauvalet. Ce dernier, grand philanthrope méconnu, avait caressé le rêve humanitaire de distribuer, tous les jours, du lait d'ânesse aux enfants de la maison qu'il habitait. Vite il installe la bête bienfaisante dans un cabinet de son cinquième étage, et transforme, pour la nourrir, toutes ses chambres en autant de petites prairies artificielles. Hélas ! la vertu trouve rarement sa récompense en ce monde ! Un propriétaire sans entrailles s'empressa de donner congé à ce précurseur de l'enfance assistée.

Lockroy, lui, opérait en plein air. Ses espaliers et ses quenouilles s'enivraient d'oxygène et de lumière, et ses produits triomphaient dans toutes les expositions. Comment n'auraient-ils pas été supérieurs !

Victoires dramatiques d'antan, gloire littéraire passée, fumée que tout cela, auprès de ses succès d'arboriculteur.

Malheureusement le sous-sol de son verger aérien laissait beaucoup à désirer, et ce n'était qu'à force d'amendements qu'il parvenait à lui conserver son étonnante fertilité. Or, un jour que son fils, Edouard Lockroy, l'ancien premier élu de Paris, déjeunait avec lui, sur sa terrasse, à l'ombre de deux pommiers, une odeur des plus champêtres vint se mêler aux parfums d'une magnifique assiettée de fraises du Crû.

Qu'est-ce donc? demande le fils un peu inquiet. — *Rien*. répond notre arboriculteur. — *Cependant, il me semble.* .... — *Peuh ! ne fais pas attention ; c'est le fumier que j'ai fait déposer dans ta chambre inoccupée. Mes pauvres poiriers en avaient tant besoin.*

Voulez-vous maintenant connaître l'amateur qui répond le mieux à notre idéal ? Ecoutez encore Legouvé :

> Il admire tout le peuple des fleurs : les humbles et les superbes, les doubles et les simples, les sauvages et les cultivées, les vivaces et les annuelles, tout, jusqu'aux mille fleurettes des prés, jusqu'aux folles herbes des bois.

On ne saurait mieux dire, et tel est, en réalité, le portrait du véritable amateur.

Il nous reste à indiquer quel devrait être à notre avis, le rôle de l'Association envers les jardiniers en général, et les amateurs en particulier. C'est ce que nous allons essayer de faire dans la deuxième partie de cette causerie.

Th. DAVID.

Bonapartea juncea

On cultive dans les serres sous le nom de *Bonapartea juncea* Wild., une plante qui a été décrite par plusieurs auteurs sous celui d'*Agave geminiflora* Kev., ou encore de *Littœa geminiflora*. C'est une espèce intéressante, à port gracieux assez rare autrefois, mais plus commune aujourd'hui depuis qu'elle fleurit et donne des graines assez régulièrement.

C'est à propos de cette plante que M. Jæger, a publié dans le *Gartenflora* un article dans lequel il recommandait pour multiplier cette espèce, ainsi que ses analogues, de leur couper le cœur avec un couteau pointu et bien affilé, en ayant soin de ne pas blesser les feuilles environnantes.

Même encore aujourd'hui, on a intérêt à multiplier certaines agaves de cette manière, car on obtient par ce moyen des plantes très fortes, beaucoup plus rapidement que par le semis.



BONAPARTEA JUNCEA

Plante fleurie très réduite et fragment d'inflorescence 1/2 grandeur

Le *Bonapartea juncea*, jeune plante moyenne peut-être employée avec succès comme plante d'appartement. Un remarquable individu de cette espèce a fleuri, l'an dernier chez M. le docteur Terver à Ecully. Et. S.

Conseils sur la culture des Pommes de Terre

Cultivateurs,

Voici le moment de planter vos pommes de terre, si vous voulez en avoir de belles. Défoncez votre terrain autant que vous le pourrez. Mettez un engrais suffisant car plus il y en aura, plus vos tubercules seront gros ; le fumier de ferme est un très bon engrais ; mélangez celui de vos chevaux avec celui de vos vaches, recoupez-le pour ne pas le laisser dessécher et arrosez-le de vidange, car avec un engrais bien fait, avec la moitié moins, vous avez un meilleur résultat. S'il vous est facile d'avoir du fumier d'équeville, il est très bon aussi surtout dans les terrains froids ; n'employez la vidange que si vous ne pouvez pas mieux faire : c'est un engrais qui pousse trop à la tige, et s'il arrive une sécheresse vous verrez bien vite vos tiges se flétrir, et elles craindront bien plus la maladie en temps de pluie. Il y a aussi plusieurs maisons à Lyon qui font un engrais spécial pour la pomme de terre, il réussit assez bien surtout en le mélangeant avec vos fumiers de ferme. Il faut aussi pour éviter la maladie, après le premier binage, les sulfater, comme vous sulfatez vos vignes avec la Bouillie Bordelaise, de la même force que pour la vigne ; faites-le une deuxième fois 20 jours après, par le beau temps, car si la pluie venait le même jour, ce serait comme si vous n'aviez rien fait ; il vous faudrait recommencer. La pomme de terre ne veut pas être plantée par un temps de pluie ; il vaut mieux retarder votre plantation de quelques jours que de planter par un temps pluvieux. Pour les biner, il faut aussi profiter d'un temps beau, car s'il pleuvait, l'herbe repousse bien vite et la terre se serre trop. Mais tout cela ne suffit pas encore ; il vout faut par dessus tout planter de bonnes variétés. Les variétés à grand rendement et celles qui résistent le mieux à la maladie. Il y a quelques années c'était bien difficile de trouver des bonnes variétés elles étaient trop chères et peu connues. Aujourd'hui on trouve les meilleures dans d'excellentes conditions. Parmi celles qu'il est

bon de recommander, j'indiquerai les suivantes, dont j'ai fait un choix spécial parmi les 300 variétés de ma collection.

Voici les variétés que je recommande :

Pour la grande culture, 1° *Imperator*, 2° *Richter Imperator*, 3° *Canada*, 4° *Paulsens Blaue Riesen*, nouvelle variété, 5° *Dako-ta-red*, variété nouvelle, 6° *Eléphant blanc*, 7° *Institut de Beauvais*; toutes à grand rendement.

Pour la culture maraîchère : 1° *Reine des hâtives*, très hâtive et très bonne, 2° *Quenelle de Lyon* extra productive, 3° *Président Cardinaux* très hâtive, 4° *Early de Puritan* hâtive, 5° *Early Climax* très hâtive, 6° *Violette ronde* (nouvelle variété) aussi hâtive que la Marjolaine.

Gabriel FAVRE,
Horticulteur,
Chemin St-Alban, à Monplaisir-Lyon.

Perce-neige

On donne le nom de *Perce-neige* à plusieurs plantes qui fleurissent pendant l'hiver. La Rose Noël (Hellébore noir), la Nivéole *(Leucoïum vernum)*, et la Galantine, ci-contre représentée — sont les plus fréquemment désignées sous ce nom vulgaire. Toutes les espèces à floraison hyémale en pleine terre pourraient, du reste, recevoir cette appellation tirée de l'époque de leur floraison.

La Galantine *Perce-neige*, est une charmante plante, très robuste, qui, dans les années ordinaires, fleurit vers le 15 février, en même temps que le Bulbocode vernale, l'Eranthis d'hiver ; elle devance les Crocus, les Turquoises et la Nivéole de quelques jours.

On devrait l'avoir dans tous les jardins. Le hasard a fait classer cette miniature dans les plantes médicinales, ses bulbes sont émétiques. Une femme de la campagne étant venue vendre au marché, dans une ville d'Allemagne, des oignons de Perce-neige, pour ceux de ciboulette, toutes les personnes qui en mangèrent furent prises de vomissement, qui d'ailleurs se calmèrent et ne furent suivis d'aucun accident.

R. EST.



GALANTINE - PERCE-NEIGE
(Galanthus nivalis)

De la Culture du Melon
(CUCUMIS MELO)

Aimez-vous les melons ? Oui, n'est-ce pas ? si je vous pose cette question, ne vous en étonnez pas trop : je suis du pays des référendums, où rien ne se fait sans l'assentiment quasi unanime des intéressés ; et, comme j'ai l'intention de vous entretenir de la culture de ce succulent cucurbitacée, pour que vous puissiez en manger pendant 8 à 9 mois de l'année, il serait bien inutile que je prenne cette peine si vous ne les aimiez pas.

On commence les premiers semis de melons dans la 2e quinzaine de janvier

— cette année, nous serons un peu en retard pour cette première saison, mais aussi, comme nous allons être en avant pour l'année prochaine! — A cet effet, on choisit un endroit dans le jardin à l'abri des grands vents et sur un terrain sain, on le rend perméable en le piquant avec une fourche et en soulevant grosso modo la terre ; sur l'emplacement ainsi préparé, on monte une couche pour un châssis (c'est la pépinière) longue et large de façon à dépasser tout autour de 0,50 centimètres le coffre qui sera posé dessus, légèrement incliné du côté du midi, et qu'un châssis devra exactement recouvrir.

Les meilleures couches sont celles montées avec du fumier de cheval, frais ou en tas depuis peu ; si on a des feuilles à sa disposition, on en ajoutera un quart, la chaleur de la couche sera plus régulière et plus constante. Amener près de l'endroit choisi, fumier et feuilles et bien mélanger ensemble ; ceci fait, il ne reste qu'à la monter aussi uniformément que possible, pendant cette opération, la fouler 2 ou 3 fois en montant dessus et en marchant régulièrement sur toutes ses parties ; arrivé à 80 centimètres de hauteur, niveler parfaitement sa surface en la battant avec le dos de la fourche, poser le coffre de telle sorte que le fumier le déborde comme je l'ai dit plus haut.

Faire un mélange de moitié terre meuble et moitié terreau, en s'arrangeant de façon que le mélange ne soit ni trop sec ni trop humide; il faut qu'en en prenant une poignée et en le serrant, il forme une boule qui se désagrège facilement ; trop sec la boule ne se tient pas, il faut l'arroser un peu ; trop mouillé, il forme la pâte et est impropre à être employé ; c'est dire qu'il faut avoir d'avance le mélange que l'on tient à l'abri pour être prêt le jour déterminé ; en mettre 0,15 à 0,18 centimètres dans le coffre et s'arranger de manière qu'il ne reste pas plus de 0,10 à 0,12 centimètres entre la terre et le verre du châssis plutôt que de mettre une trop grande épaisseur de terre; pour arriver à ce niveau, il vaudrait mieux, avant de mettre le terreau, ajouter quelques centimètres de fumier dans le fond du coffre, poser le châssis et faire le réchaud qui consiste à garnir la caisse tout autour jusqu'au niveau du châssis en procédant comme pour la couche, fouler convenablement une ou deux fois et donner le coup de *fion* en peignant les quatre faces avec le trident afin d'enlever toutes les bribes qui ne tiennent pas, frapper avec le dos de la fourche sur les parties saillantes s'il y en a ; un coup de balai sur le châssis et mettre un paillasson.

Au bout de six à huit jours, la couche a jeté son premier feu, sa chaleur doit être de 25 à 30 degrés centigrades, ce dont on s'assure en enfonçant un thermomètre dans le terreau ; si la chaleur était supérieure à 30 degrés, on attendrait un jour ou deux avant de faire le semis, qui consiste à ouvrir une rigole avec la main sur toute la largeur du châssis, profonde de 0.03 à 0,04 centimètres et large de 0,08 à 0,10 ; on répand les graines sur toute la longueur et la largeur en les espaçant entre elles de 0,01 à 0,02 centimètres, on appuie dessus avec le revers de la main et on les recouvre de 0,01 à 0.02 centimètres avec la terre du rebord de la rigole en se servant de ses doigts comme d'une herse. Remettre le châssis et un paillasson dessus pour accélérer la germination.

Trois ou quatre jours après le plant est levé, il faut sortir le paillasson toute la journée pour que les plantes ne s'étio-

lent pas, et le remettre le soir de bonne heure, doubler même la couverture si le temps est très froid ; donner un peu d'air en soulevant le châssis et seulement pendant les meilleurs moments de la journée. Au bout de 8 ou 10 jours le plant est assez fort pour être repiqué. Afin de pouvoir employer toute la place du châssis, on soulève par dessous avec les mains, les jeunes plantes de façon à les enlever par paquets et on les dépose dans une terrine ou un panier que l'on met à l'abri du froid et du vent ; prendre des pots de 3 pouces et demi de diamètre (0,10 centimètres à peu près) que l'on emplit en foulant légèrement ; les placer à mesure dans le coffre en commençant par en haut, les mettre bien d'aplomb. Il ne reste qu'à prendre un à un les jeunes melons et à en repiquer deux dans chaque pot à 0,04 ou 0,05 centimètres l'un de l'autre ; le tenir avec la main gauche et avec l'index de la main droite faire un trou sur un des côtés du pot et y glisser le plant jusqu'au cotylédon, serrer légèrement la terre et ainsi de suite pour tous les autres. Le travail terminé, travail qui doit être fait le plus rapidement possible, remettre le châssis et couvrir pendant un jour ou deux pour faciliter la reprise. A partir de ce moment la couverture doit être enlevée dès le matin et remise le soir, seulement afin de laisser pénétrer le plus de lumière possible sous le panneau, bassiner légèrement tous les 3 ou 4 jours avec un arrosoir à pomme très fine et autant que possible se servir d'eau dont la température ne sera pas trop basse : à cette époque de l'année, c'est surtout de l'humidité et du manque de lumière que les plantes ont à souffrir, donner un peu d'air par en haut en soulevant le châssis pendant les meilleurs moments du jour ; s'assurer avec le thermomètre de la température de la couche qui ne doit pas être inférieure à 20° centigrades, en remaniant et en rechargeant les réchauds avec du fumier neuf, on maintiendra facilement la chaleur voulue.

Trois semaines après le repiquage, la mise en place peut avoir lieu ; 6 à 8 jours avant cette opération il faudra faire la couche à cet effet qui, sauf pour la longueur qui est déterminée par le nombre de châssis à employer, sera en tout semblable à la première: même hauteur, même quantité et composition de terreau à mettre dans le coffre. En la couvrant de paillassons elle sera à point au jour prévu. On plantera deux pots de melons par châssis placés de telle sorte que chaque pied ait le même espace à garnir la place déterminée, on prendra un pot de la main droite, et passant le pied du plant entre l'index et le majeur de la main gauche, on renverse le pot, frapper à petits coups avec la paume de l'autre main la motte se détache facilement, enlever le pot, retourner la plante avec précaution et la tenir de la main gauche, faire un trou de la main droite de telle sorte que le pied se trouve enterré jusqu'au cotylédon, ramener la terre, tout au tour et appuyer légèrement avec les mains pour terminer l'opération. En remettant les paillassons pendant un jour on facilitera la reprise ; celle-ci assurée, on donne du jour dès le matin pour recouvrir le soir seulement, on donne de l'air pendant les meilleures heures de la journée en soulevant un peu les châssis tantôt par en haut et tantôt par en bas, bassiner légèrement tous les 3 ou 4 jours comme pour l'éducation du plant, et tous les 12 à 15 jours, suivant l'état du terrain, mouiller à fond en mettant d'abord un demi arrosoir par châssis, et plus tard, lorsque les pieds garniront le châssis, un arrosoir.

Trois ou quatre jours après la mise en place étêter le melon, opération qui con-

siste, comme son nom l'indique, à couper la tête avec la pointe du greffoir au-dessus des deux premières feuilles.supprimer aussi avec précaution les bourgeons qui sont à l'aisselle des cotylédons. Cette opération fera développer 2 tiges sur chaque pied qui seront rognées sur la 3me feuille, les branches qui pousseront à la suite de cette taille seront à leur tour coupées sur le 3me nœud ; c'est généralement sur les tiges qui viennent à la suite de cette taille que les meilleures fleurs femelles apparaissent et que les premiers fruits commencent à nouer, on en choisit 2 ou 3 par pied, les mieux faits et on pince les tiges qui les portent à une feuille au-dessus. Les soins consistent ensuite à enlever les pousses qui font confusion et à rogner toutes les autres à mesure qu'elles arrivent au niveau des coffres.

Après le premier pincement, on étendra sur toute la surface du terrain un léger paillis, composé de fumier ayant servi au réchaud ou provenant de la démolition d'une vieille couche ; il a pour but d'entretenir l'humidité et la chaleur d'une façon plus uniforme. Eviter les coups de soleil, en jetant sur les châssis quelques brins de litière qui seront balayés aussitôt que ceux-ci ne seront plus à craindre. Entretenir régulièrement la chaleur en rechargeant et en remaniant les réchauds et en couvrant convenablement la nuit. Ainsi traités, les premiers fruits mûriront vers la fin d'avril ; ils sont bons à couper lorsqu'ils changent de couleur, qu'ils répandent une odeur qui chatouille agréblement l'odorat, que la queue à son point d'attache est cernée, comme si elle voulait se détacher ; cueilli 4 ou 5 jours avant sa complète maturité, et placé dans un endroit ni trop sec ni trop humide, le melon gagne en qualité. Il n'y a guère que par la pratique que l'on arrive à choisir le moment préçis où il est à point. Quelques confrères peu galants d'ailleurs prétendent qu'après la femme, c'est le melon le plus difficile à choisir bon !

Le 2me semis peut se faire un mois après le premier, c'est-à-dire vers la fin de février ; la pépinière qui a servi à élever les premiers sera démolie et reconstruite comme la 1re fois, en ajoutant moitié de fumier neuf; semis, repiquage et entretien sont le mêmes ; la saison devenant meilleure, lorsque les plans sont bons à mettre en place la couche aura seulement 0,60 centimètres d'épaisseur.

Le 3me semis se fera en avril, il n'y aura plus besoin de couche spéciale pour l'éducation du plant, au moment de la mise en place du 2me semis on laissera à l'une des extrémités de la couche un châssis libre sous lequel, semis et repiquage, pourront être faits avantageusement.

Tout ce qui a été dit pour la 1re et la 2me saison est applicable à la 3me, seule, la plantation qui peut être faite sous châssis ou sous cloche diffère totalement : pour les châssis, on ouvre une ou plusieurs tranchées de 0,60 à 0, 70 centimètres de largeur sur 0,25 centimètres de profondeur, on met la terre à droite et à gauche et on remplit de fumier que l'on arrange en dos d'âne, ayant au milieu 0,50 à 0,60 centimètres de hauteur ; on charge avec la terre sortie du fossé jusqu'à concurrence de 0,15 à 0,20 centimètres de hauteur, puis l'on place les coffres et les châssis sans faire de réchaud.

Pour les cloches, le fossé à ouvrir aura seulement de 0,40 à 0,50 centimètres de largeur et 0,20 centimètres de profondeur; le fumier disposé de la même façon et la terre de la tranchée sert également pour le recouvrir ; placer les cloches au milieu de la partie bombée et planter quelques jours après.

Je le répète, tous les soins que comporte la culture des primeurs sont applicables à ces derniers, à mesure que la chaleur devient plus grande, les bassinages et arrosages sont plus copieux. En juin, châssis et cloches pourront être enlevés sans inconvénient, pour être remis à l'arrière saison si quelque pied avait des fruits en retard qui ne pourraient mûrir sans cette précaution.

Employer pour le 1er et 2me semis le cantaloup Prescott hâtif à châssis et le noir des carmes. En 3me saison, le cantaloup fond blanc, cantaloup d'Alger, sucrin de Tours et certaines variétés locales, qui tiennent un peu de plusieurs sortes, peuvent être avantageusement semés.

Mais le clou de la culture, celui qui vous permettra de faire des surprises agréables à vos amis jusqu'en janvier et février, est le melon d'hiver à chair blanche, plus tardif que les variétés précédentes, il faut l'abri du châssis dans nos pays pour qu'il atteigne tout son développement; cueilli fin septembre, et placé dans un endroit à l'abri de l'humidité, ni plus ni moins qu'une courge, c'est là qu'il achèvera de mûrir et où vous le trouverez au moment opportun.

Lorsqu'on dispose d'un thermosiphon pour la culture forcée, il est inutile de faire des couches ayant une grande épaisseur, la chaleur pouvant être réglée à volonté, la réussite est plus certaine.

Quant aux soins à donner aux plantes, ils sont absolument les mêmes.

Cluny, 15 mars 1891.

CAGNIN.

— Les adhérents à la Chambre syndicale des fleuristes de la Seine, ont adressé, au Conseil municipal de Paris, une pétition qui a pour but de mettre un terme aux garnitures de plantes, faites à titre gracieux par le fleuriste de la Muette.

Culture des Carottes (1)

(DAUCUS CAROTA)

Suite et fin.

CONSERVATION OU HIVERNAGE DES CAROTTES

Bien que les carottes supportent quelques degrés de gelée, il est prudent pour ne pas en être privé pendant l'hiver, de les déplanter dans le courant de novembre par un temps sec et de les conserver dans un endroit abrité des gelées, mais où la température reste basse et varie le moins possible.

Les différents procédés d'hivernage sont :

1° Hivernage en cave ;
2° Hivernage en silo ;
3° Hivernage en tranchée ;
4° Hivernage sur place.

Les deux premiers procédés sont ceux qu'on emploie le plus généralement.

Aussitôt que les carottes sont déplantées on enlève le gros de la terre qui reste adhérente aux racines et on coupe les feuilles, soit tout-à-fait au rez de leur point d'insertion, soit à quelques millimètres plus bas, pour enlever en même temps le plateau qui constitue le collet et empêcher que de nouvelles feuilles se développent. Quand les racines sont ainsi préparées on les laisse bien ressuyer pendant quelques jours et on les transporte à l'endroit où elles doivent être hivernées.

Hivernage en cave. — On conserve les carottes en cave, soit en les amoncelant en un tas plus ou moins épais, comme on le fait avec les pommes de terre, soit en les plaçant par couches régulières entre des lits de sable, de terre, ou de cendre de houille. Pendant

(1) Le *Journal horticole et agricole belge*.

l'hiver on retournera le tas plusieurs fois pour enlever toutes les racines qui seront gâtées, et empêcher que celles auxquelles on n'a pas enlevé complètement les feuilles développent des radicelles et de nouvelles feuilles. On fera toujours bien toutes les fois qu'il ne gèlera pas, d'ouvrir les ventilateurs de la cave.

Hivernage en silo. — Dans la partie la plus sèche du jardin, on trace, sur le sol, un cercle de 1 mètre 50 à 2 mètres de diamètre, dans le centre duquel on place debout, une gerbe de paille ou une fascine qui feront l'office d'une cheminée ; ensuite on empile les carottes tout autour de façon à ce que le tas forme un cône, dont le sommet se trouve un peu en dessous de l'extémité de la gerbe ou de la fascine ; puis on étend sur les racines une mince épaisseur de paille de seigle qu'on recouvre de 10 à 12 centimètres de terre prise dans le voisinage. Pendant les fortes gelées on fera bien d'étendre des feuilles ou de la litière sur le silo.

Il importe de ne mettre les carottes en silo que lorsqu'elles sont bien ressuyées, huit, dix ou quinze jours après la déplantation.

Hivernage en tranchée. — Ce procédé n'est recommandable que dans les terrains secs, et il convient plus spécialement pour hiverner les racines qui doivent servir de porte-graines.

Au moment de la déplantation on ouvre une tranchée de 1 mètre 20 à 1 mètre 30 de largeur sur 25 à 30 centimètres de profondeur, au fond de laquelle on enjauge les racines après leur avoir raccourci les feuilles jusqu'à 5 centimètres environ de leur insertion et quand les gelées sont à craindre on les couvre d'une couche de feuilles ou de litière, chaque fois que le temps se radoucit.

Hivernage sur place. — Ce procédé des plus simples et des plus primitifs ne convient également que dans les terrains secs ; il consiste à ne pas déplanter les racines et à étendre une couche de litière ou de feuilles sur le sol à l'approche des gelées.

L. G. Gillekens.

INFORMATIONS

La Société Pomologique de France désire provoquer une enquête sérieuse et détaillée sur tous les faits qui se sont produits dans les diverses régions de la France. C'est pourquoi elle invite instamment tous ses membres :

1° A examiner avec soin toutes les détériorations qui sont survenues sur les diverses variétés fruitières : arbres, vignes, arbustes, ainsi que les conséquences que ces détériorations vont déterminer dans les évolutions de la vie, du bourgonnement et de la fructification ;

2° A faire un rapport, aussi détaillé que possible, sur les faits constatés, en donnant quelques explications sur les milieux qui les ont influencés : le sol, l'exposition, le climat ;

3° A envoyer ce rapport au secrétaire général, au siège de la Société, à Lyon, place Sathonay, 3.

Tous les rapports envoyés seront réunis en un travail d'ensemble, conservant les noms des rapporteurs. Ce travail sera publié dans le journal de la Société.

Une Exposition de légumes, fruits, fleurs, arbustes et objets d'art ou d'industrie horticole aura lieu à Bourg, dans le jardin de la Société d'horticulture de l'Ain, les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai 1891, à l'occasion du Concours régional agricole.

Le règlement et le programme de cette Exposition viennent de paraître. Les demandes devront être adressées avant le 5 mai, à M. le Président de la Société d'horticulture pratique de l'Ain à Bourg.

Une Exposition *comprenant les légumes, fleurs de serres et de pleine terre, plantes de marché, fleurs coupées, plantes alpines, et industrie horticole,* sere tenu à Grenoble, le 5 juin prochain, par la Société horticole Dauphinoise.

Tous les horticulteurs français et étrangers sont admis à y présenter leurs produits.

Les intéressés pourront se procurer les renseignements nécessaires au Secrétariat général de la Société, 6, rue Voltaire. C'est là également que devront être faites les déclarations d'exposants avant le 15 mai prochain. La Société fournira gratuitement les tables et massifs, les bouteilles et étiquettes nécessaires.

Exposition d'Horticulture à Rome. — Cette Exposition, organisée par les soins de la Société d'horticulture Romaine, aura lieu du 9 au 16 mai 1891.

Elle comprendra de nombreux concours pour les horticulteurs italiens. En outre, il y aura un concours spécial et international pour les fruits secs et conserves.

Les demandes d'admissions devront être adressées avant le 30 avril, à la Présidence de la Société d'horticulture romaine, Via San Stefano del Cacco, 26, à Rome (Italie).

Orchidées fleuries dans les serres de la ville de Lyon le 25 mars 1891 :

Cypripedium Boxalli.
— Dayauum.
— Druyi.
— Hartwegi.
— Haynoldianum.
— hirsutissimum
— villosum.
Chysis bractescens.
— Liminghii.
Phalœnopsis Schilleriana.
Lycaste Skinneri.
Lœlia (Brassavola) glauca,
Calanthe Regneri.
Maxillaria picta.

— La belle collection de Vanda, composée de sortes très recherchées, quelques-unes fort rares, a également la plupart de ses représentants en pleine fleur.

Exposition printanière de Turin, du 23 mai au 1er juin 1891. — Le programme de cette Exposition vient de paraître dans le n° 3 du journal l'*Orticoltura* de Turin.

Mérite agricole. — MM. Maurice de Vilmorin, horticulteur à Paris, Sagnier, directeur du *Journal d'Agriculture*, Roger, maraîcher à Gennevilliers (Seine) ont été nommé chevaliers du Mérite agricole, à l'occasion de l'Exposition forestière tenu à Vienne (Autriche), l'an dernier.

Une Exposition Horticole aura lieu à Bayeux, les 7, 8, 9 et 10 août 1891. Les demandes d'adhésion devront être adressées avant le 5 juillet terme, de rigueur, rue Bourbesneur, 13, à Bayeux, au Président de la Commission d'organisation.

Demander le programme chez le Secrétaire, rue Saint-Quentin, Bayeux.

BIBLIOGRAPHIE

M. Benoît Comte, horticulteur, rue de Bourgogne, 47, Lyon-Vaise. — Catalogue général n° 16 des plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 60 pages. Ce catalogue contient l'énumération de plantes diverses de serré chaude, serre tempérée, serre froide et plein air, ainsi que celle des genres en familles telles que Orchidées, Palmiers, Cycadées, Pandanées, Fougères, Broméliacées, Begonia, Coleus, Chrysanthèmes, Dalhias, Fuchsias, Pelargonium, etc., cultivés en collections.

Plantes nouvelles annoncées dans ce catalogue :

Crotons : Benoît Comte, Lugdunense, Cinnabarinum, Bellulatum, Chrysanthème japonais : Belle-Egarée.

M. Rozain-Boucharlat, horticulteur, grande rue de Cuire-lès-Lyon, 88. — Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 84 pages, illustrée de gravures. Ce catalogue contient l'énumération des variété de collection dans les genres *Chrysanthèmes*, *Dalhias*, *Pelargonium* (toutes les sortes). *Fuschsias*, *Lantana*, *Calceolaires*, *Œillets*, *Cannas*, *Petunias*, *Pentstemon*, *Verveine*, *etc.*, et en général les plantes à massifs

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 19 AVRIL.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Distribution des diplômes de jardinier. — Discussion du rapport de la Commission d'Etude de l'Unification des Récompenses. — Discussion du Règlement-Programme de l'Exposition d'Avril 1892. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise. S'adresser au bureau du Journal.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticulteur, allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

— On demande pour une ville importante de la Marne, des garçons jardiniers de 18 à 20 ans, connaissant l'horticulture. S'adresser rue du Jard, 43, chez M. Henri Moreaux, Reims (Marne).

— Un jeune homme de dix-sept ans, déjà habitué aux travaux de la campagne, demande à entrer comme apprenti dans une bonne maison d'horticulture. Adresser les lettres à M. Charallet jeune, tailleur à Ste-Foy-l'Argentière (Rhône).

Expositions annoncées à l'Etranger

Anvers	5-7 avril 1891.
Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
Gand	10-12 mai 1891.
La Haye (Orchidées) .	28-31 mai 1891.
Liège	19-21 avril 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	1er mai-5 nov. 1891.
Bourg	Mai 1891.
Grenoble	5 juin 1891.
Lyon (Roses)	11-15 juin 1891.
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
Nogent-sur-Seine . .	13-15 juin 1891.
Paris.	20-25 mai 1891.
Pau	Mai 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.
Versailles.	27-31 mai 1891.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6308 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Rare! Introuvable!! Non rogné!!! Beau? — Terre brûlée. — L'Horticulture et l'Exposition des Arts décoratifs. — Culture des Narcisses dans les îles Sorlingues (Irlande). — Vanda tricolor et suavis. — Les fleuristes et les ventes publiques.

Rare! Introuvable!! Non rogné!!! Beau?? — Beau! allons donc, vous plaisantez ; qu'est-ce que cela signifie, je vous demande? Est-il coupé, rogné? Peuh! petit livre, manant, vilain ; fi-donc! Peut-on bien être rogné, même relié en veau, ébarbé et doré sur tranche? On n'a pas idée de cela....

— Vous dîtes 3 fr. 50 ce bouquin? mais je l'ai pour 25 sous chez votre confrère, sous le péristyle du Grand Théâtre à Lyon!

— Pas du tout; celui-là, c'est la première édition ; il y a des fautes dedans.... puis enfin c'est la première édition....

— Oui, je comprends: c'est la tarte à la crême, la première édition et il y a des fautes... ce sont là, Monsieur, des raisons suffisantes pour les pensionnaires des Petites-Maisons ; mais entre nous, avouez, je vous prie, que c'est du crétinisme pur...

Cette bribe de dialogue, que je rapporte ici, par à peu près; ce fragment de conversation, comme il vous plaira de l'appeler, vous pourrez l'entendre, à loisir, si vous pénétrez dans la boutique d'un libraire, lorsqu'un amateur de bouquin, un bibliophile — plutôt un bibliomane — discutera avec le patron de céans.

L'aventure m'est arrivée, il y a quelques jours, dans le magasin de M..., à Lyon.

Musardant aux vitrines garnis d'estampes d'icelui, *j'apinche*, comme disent les gones de Lyon, dans un coin, une petite brochure ainsi intitulée : « *Traité des Œillets et de quelle façon il les faut cultiver, par P. Morin. A Lyon, chez Charles Amy, rue Confort, A la Biche Couronnée. M.D.C.LXXXVI.*» Cette date de 1686, ce Pierre Morin jardinier Lyonnais, ce Traité des Œillets, me donnèrent une furieuse envie de faire connaissance avec la brochure qui les contient en bloc.

J'entrais dans le magasin : Combien cette *machine* là? demandais-je négligeamment au libraire, en lui fourrant sous les yeux l'objet de ma convoitise.

— Ça, me dit-il, c'est cent sous.

Les cheveux se dressèrent sur ma tête en entendant ce prix fabuleux ; cent sous, lui dis-je, c'est un peu cher, beaucoup trop cher, horriblement trop cher!!!

— Monsieur n'a pas remarqué, sans doute, que cette brochure — il est vrai que c'est une réimpression de l'original — est *rare* et *non coupée*.

Alors il faudra que je la coupe, pour la lire?

— Monsieur veux donc la lire?

A çà, dites-donc marchand, je crois que vous « se fichez de moi », pensez-vous que j'achète des livres pour plier du sucre?....

Il paraît qu'il y a des gens, et ils sont plus nombreux qu'on ne pense, qui achètent des livres, les paient fort cher, simplement parce qu'ils sont *rares*, et quelquefois non coupés.

Trois millimètres plus larges. — Ne nous moquons pas trop des bibliophiles et des bibliomanes, car on rencon-

tre chez l'amateur de plantes, le pendant, le sosie, l'équivalent de l'amateur de livres.

N'a-t'on pas vu payer une Orchidée — le *Cypripedium Stonei platytænium*, — le joli chiffre de 8,000 fr., simplement parce que la susdite variété est très rare. Ce ne sont pas les trois ou quatre millimètres de largeur que possèdent en plus que le type ses deux sépales latéraux, qui eussent séduit l'amateur, si la rareté n'eût pas été au bout.

Les Anglais sont passés maîtres dans l'art de chercher et de trouver les raretés en fait d'Orchidées ; quand ils n'en trouvent pas, au besoin ils en fabriquent Le procédé est simple, du reste, quoique coûteux. Je vait «débiner le truc. » Vous prenez un genre ou une espèce, qui compte de nombreux individus ; vous recherchez les plus beaux, en suivant les règles de l'esthétique en cours. Le rouge ardent est-il prisé ? flanquez-moi les pâles à la rue ou vendez-les à vil prix ; débarrassez-vous en un mot du menu fretin et ne gardez que les sujets « à la mode. » Quelques années plus tard, aux Expositions, on parlera de vos spécimens, comme des raretés « hors ligne, » et dans les ventes elles atteindront des prix élevés.

L'important est d'avoir ce que les autres n'ont pas. Et on y arrive par une sélection intelligente ou un écrémage régulier. Y-a-t'il un sujet remarquable sur le continent ? Vite les fils d'Albion quittent « le Angleterre » et achètent à des prix dérisoires, ce qu'ils revendent ensuite fort cher chez eux, et quelque fois chez nous.

La Mode. — Pour les plantes, comme pour les livres, la mode vient quelquefois changer l'or des raretés en un plomb vil. Sont-elles assez loin les Tulipes de la Légende hollandaise ? Et les Cactées et autres plantes grasses que sont-elles devenues ? Toutes dispersées. Et les Plantes de la Nouvelle-Hollande ? Parties pour l'Océanie. Les Roses ont enfoncé les Camélias qui battent de l'aile. Mais où sont les neiges d'antan ? dit le ribaud François Villon.

Tout cela c'est le mouvement, la vie ; il faut s'y résigner. Que deviendrait-on, grand Dieu, si la mode n'existait pas.

Ce qu'on deviendrait ? On périrait d'ennui parbleu !

Terre brulée. — Plusieurs correspondants du *Gardner's Chronicle*, notamment MM. Wolley Dod et Wood, recommandent hautement l'emploi de la terre brûlée, dans la culture des plantes alpines et autres espèces de culture difficile. Le rédacteur de ce journal espère que l'un d'eux voudra bien indiquer quelle terre est propre à cet usage et quelle préparation il faut lui faire subir.

La demande en question n'est pas indiscrète attendu qu'on peut faire brûler toutes sortes de terre et même de terreau.

Depuis bientôt vingt ans, j'use annuellement plusieurs mètres cubes de la terre en question, non pas pour la culture des plantes alpines, mais pour les semis ; je me trouve bien de son emploi : aucune mauvaises herbes ne vient se mêler aux espèces semées.

J'avoue ne pas l'avoir employée à la culture des espèces alpines. Celles-ci pour le plus grand nombre viennent bien — lorsqu'elles ne réclament pas la terre de bruyère — dans un mélange de terre franche, de sable et de terreau de feuilles. Celles de la famille des Ericacées, des Saxifragées, préfèrent le sable et la terre de bruyère mélés.

L'Horticulture et l'Exposition des Arts décoratifs. — En réponse à une question concernant la prochaine exposition de l'Union centrale des Arts décoratifs, M. Berger, le nouveau président de la Société, a répondu ce qui suit :

« — Cette question n'est encore qu'à l'état de projet ; cependant je puis vous dire que nous nous proposons de faire une exposition en 1892, dans l'un des palais du Champ de Mars, car nous voulons ouvrir le 1er mai pour terminer à la fin d'août.

« Notre projet est de faire de la plante, au point de vue décoratif, l'objet principal de l'exposition ; nous nous entendrons, du reste, avec la Société d'horticulture qui y participera grandement.

« La plante tient une place considérable dans l'art du décorateur : le bronze, le meuble, le livre, la céramique, les étoffes, sont décorés par la flore ; la plante et la fleur étaient même les seuls modèles qui s'offraient à la vue des primitifs et qu'ils copiaient dans leurs ornements. Notre exposition sera donc scientifique et industrielle ; nous avons tout lieu de croire qu'elle sera un plaisir pour les yeux et une affaire productive pour le commerce et l'industrie. »

Culture des Narcisses dans les îles Sorlingues (Irlande). — Il n'y a pas que le littoral de la Méditerranée qui cultive les Narcisses pour la fleur coupée. En effet, nous lisons dans le *Gardner's Chronicle* que la culture des Narcisses (spécialement les espèces du groupe *Tazetta*) s'est grandement propagée aux îles Sorlingues depuis son introduction dans ce pays. C'est dans la ferme de M. Trevellich of Rochy Hill St Mary que l'on en trouve des champs immenses. Durant l'année 1890, on a pu en récolter 15,240 kilog. de fleurs. Ce chiffre donne une idée de l'importance de cette culture dans le pays sus dénommé.

Vanda tricolor et suavis. — Monsieur Devillat, le chef des cultures de serre chaude de la Ville de Lyon, à qui je demandais quelques renseignements sur la valeur des caractères spécifiques des *Vanda suavis et tricolor*, en fleurs, ces jours derniers au Parc de la Tête-d'Or, me fit cette réponse que j'enregistre soigneusement, parce que, quoique courte, elle me paraît exactement peindre la situation : « Je vous dirai que ces deux espèces sont bien embrouillées ; je ne dis pas qu'elles ne sont pas distinctes l'une de l'autre, mais, dans tous les cas, elles sont diablement voisines. Feu Gaulain, mon prédécesseur, écrivit un jour à M. Thibaut, l'horticulteur en renom (un des chefs de la maison Thibaut et Keteller, de Paris), pour lui demander son avis à ce sujet ; Thibaut lui répondit, ceci ou à peu près : « Personne n'y connaît rien, mais vous avez la plus belle collection de *Vanda* qu'il y ait en France, soignez-là bien et tenez-vous en là. »

Le fait est que c'est le diable à confesser de chercher à tirer au clair ces deux espèces : *Vanda suavis* et *Vanda tricolor*, si profondément plongées dans le pot au noir de la botanique descriptive.

J'y ai perdu, sans profit, une demi-journée en recherches bibliographiques et le peu de latin que je sais.

Lindley est le grand coupable dans l'affaire ; c'est lui qui nous a mis dedans en élevant au rang de *types spécifiques*, comme on les comprenait de son temps, les deux plantes en question. La vérité la voici : ces deux *Vanda* constituent deux races d'un même groupe, lesquelles, habitant les bois dans les montagnes de Java, se sont hybridées entre elles et

ont produit chacune de nombreux intermédiaires qui ne permettent pas toujours de reconnaître leur filiation paternelle ou maternelle.

Quoiqu'il en soit, aucune des descriptions données par les auteurs ne permet de rattacher avec certitude toutes les variétés remarquables que possède la Ville de Lyon aux espèces dont elles portent les noms. Pour le *Vanda suavis*, même en admettant qu'on ne soit affligé d'aucun coryza, il est difficile de trouver *suaves* certaines sortes absolument inodores que d'autres caractères rattachent évidemment à ce type.

Dans tous les cas, la collection est belle, très belle, si elle manque un peu de clarté scientifique.

Les fleuristes et les ventes publiques. — Un incident curieux s'est produit dernièrement, à l'Hôtel Drouot. Un commissaire-priseur, M. David, mettait en vente un lot important de plantes d'appartement, lorsqu'un huissier, Me Sauvestre, se présenta devant lui, assisté de MM. Chantin et Savoye, experts désignés par la chambre syndicale des horticulteurs de la Seine et Seine-et-Oise. M. Sauvestre, se fondant sur l'article 1er de la loi de 1841, qui interdit aux commissaires-priseurs de vendre des « marchandises neuves » s'opposa à ce que M. David continuât la vente. Celle-ci fut suspendue et M. David introduisit aussitôt un référé. Le juge, après avoir entendu les explications du commissaire priseur, a ordonné qu'il fût pour le moment sursis à la vente.

M. David déclare que les plantes mises en vente par lui viennent de chez M..., vétérinaire à Courbevoie, qui les avait reçues en paiement.

La chambre syndicale des horticulteurs de la Seine prétend que ces plantes viennent de Belgique, que c'est une concurrence déloyale qu'il y a lieu de faire cesser, car ces ventes à l'Hôtel Drouot sont fréquentes.

La chambre syndicale a l'intention de déposer une plainte au parquet et de demander une enquête.

V. Viviand-Morel.

Des Gazons

S'il est une chose que nous n'avons jamais pu comprendre, c'est bien le dédain manifesté par certains propriétaires envers les gazons.

Alors que les Anglais sacrifieraient volontiers tous les agréments de leurs parcs à une pelouse bien entretenue, les Français, au contraire, sacrifieront toutes leurs pelouses qu'ils considèrent comme choses sans importance.

Un gazon, pour beaucoup de Français c'est un pré ; il doit rapporter du foin, et on se garderait bien de le tondre souvent de peur de perdre la récolte.

A la rigueur nous comprenons cela pour une certaine partie. On conçoit que, dans un très grand parc, on ne puisse toujours entretenir soigneusement rasée toute place ensemencée d'herbe ; il faudrait pour cela posséder la fortune d'un financier. Mais pourquoi ne soigne-t-on pas mieux au moins cette portion de jardin qui s'étend devant le château ou la maison d'habitation ?

Dans cette portion dont nous parlons s'accumulent habituellement les plus belles plantes et les plus jolis massifs. Comment se fait-il qu'on ne comprennent pas combien ce tableau gagnerait à être entouré d'un plus beau cadre ?

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé d'apercevoir une magnifique collection de rosiers ou de Géranium disposée en massif, presque cachée par une herbe haute et retombante où le pissenlit disputait la place au plantain ?

Il est vraiment regrettable de voir les Français, eux qui sont à la tête, non-seulement du mouvement intellectuel, mais encore du bon ton, se laisser donner une leçon de goût par les Anglais dont nous critiquons si souvent l'originalité.

Les Anglais doivent à leur climat l'amour des belles pelouses.

Dans ce pays où

Par un soleil plus doux les plantes épargnées,
D'une pluie insensible en tous temps sont baignées.

les prairies même ressemblent à de superbes gazons.

Presque sans peine, nos voisins d'outre-mer obtiennent de magnifiques pelouses.

C'est une raison qui a souvent été opposée aux observations que la mauvaise tenue de nos parterres a motivées. On ne sait aucun gré à ce peuple de l'attrait que présentent ses gazons sous prétexte qu'ils viennent tout seuls.

Or ce raisonnement est des plus faux, et les Anglais l'ont catégoriquement démenti par le soin jaloux avec lequel ils font entretenir les pelouses de leurs villas méditerranéennes.

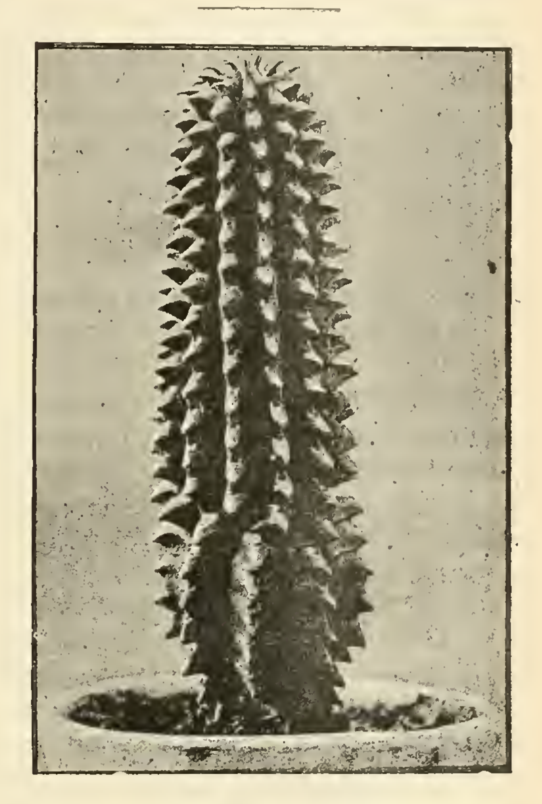
Là, ils n'ont plus le climat pour excuse, mais rien n'est épargné. *Chaque année*, le sol est complètement retourné et réensemencé avec le plus fin Ray-grass que produise l'Ecosse ; terreaux, engrais, arrosages sont prodigués et, au fur et à mesure qu'elle pousse, l'herbe est coupée.

Ce goût des Anglais pour les beaux tapis de gazons est si reconnu que, dans dans tous les endroits par eux fréquentés, et où l'on cherche à les attirer davantage encore, on considère comme essentiel la possession de belles pelouses. Voyez à ce sujet les jardins de tous les hôtels du littoral, ceux du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, ceux du Casino d'Aix-les-Bains et autres villes d'eaux.

Ayons donc aussi chez nous le goût de cette belle et fine verdure, de ces magnifiques tapis déroulés sur le sol et sur lesquels les brillantes corolles de nos fleurs se détacheront davantage et nous paraîtront plus belles encore ; tout cela sans envier le climat britannique puisque

... l'Anglais sérieux a son ciel chargé d'ombres
Doit des gazons plus frais et de pensers plus [sombres.

Ant. Rivoire.



EUPHORBIA REBUTI MORIN
Euphorbe de M. Rebut

Gain de M. Morin, à Arnas (Rhône).
Spécimen réduit de moitié, d'après une photographie de M. Victoire, phot. à Lyon.

Euphorbia Rebuti Morin

M. Morin, notre collègue, amateur de Cactées et autres plantes grasses, à Arnas (Rhône) a fécondé artificiellement l'*Euphorbia lophogona* par l'*Euphorbia hystrix viridis*, et en a obtenu une variété remarquable dont nous donnons ci-dessus l'image. Cette variété il l'a dédiée à son confrère M. Rebut, le cultivateur bien connu de tous les amateurs de Cactées.

Nous en donnerons plus tard une description détaillée lorsque nous aurons pu voir, sur le vif, les caractères que cette variété nouvelle a de commun avec ceux de ses deux parents ; tout ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que cette plante, à la tige dressée en forme de cierge, a 12 côtes formées par des sillons profonds de un centimètre chacun et marquées de mamelons arqués en forme de rostre. Cette tige céréiforme est d'un beau vert noirâtre très brillant.

V. M,

Du greffage de la vigne en pépinière sur plan incliné.

Pour établir des pépinières de plants de Vigne greffés et soudés. on pratique généralement le greffage à l'anglaise sur bouture et l'on opère à l'atelier, sur table et à l'abri.

Ce système est presque partout préféré, parce qu'il est, en effet, le plus commode. C'est le moyen employé par les spécialistes pour fabriquer en pépinière les plants sur lesquels ils greffent les meilleurs de nos cépages français, et qu'ils vendent ensuite aux viticulteurs qui veulent reconstituer leurs vignobles. Les pépiniéristes qui s'en occupent sont aujourd'hui nombreux, parce qu'on comprend maintenant plus que jamais combien ce procédé est avantageux pour réussir du premier coup et d'une manière régulière la plantation et le greffage. On sait, en effet, quels sont les ennuis du viticulteur lorsqu'il n'obtient qu'une proportion insuffisante de greffes réussies ; il faut qu'il revienne souvent à plusieurs fois, ce qui constitue pour lui une perte considérable de temps et d'argent.

Le procédé de plantation, directement faite dans le vignoble, avec des plants préalablement greffés et soudés est donc préférable à beaucoup d'égards, et pour la plupart des cas, au greffage opéré sur place dans ce même vignoble un ou deux ans après la plantation. Ce dernier système est pourtant usité presque exclusivement dans le Midi, malgré les dangers de toute sorte auxquels s'expose le vigneron, dangers que nous avons signalés ailleurs (1) et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Toutefois, le greffage sur bouture nous paraît présenter plusieurs inconvénients. La soudure qui doit ici s'opérer en même temps que se fait l'enracinement de la bouture, ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions elle doit à cette circonstance de laisser toujours un peu à désirer. De plus, on constate souvent, pendant les premières années, un défaut d'équilibre entre les racines et le greffon; il se traduit généralement par une différence de diamètre, celui du greffon restant sensiblement supérieur à celui du porte-greffe, nous avons bien indiqué (2) quelques moyens d'atténuer ces inconvénients, mais ils n'en exercent pas moins une influence fâcheuse qui continue à se manifester pendant quelques années.

Ces inconvénients n'existent pas au même degré avec le greffage sur plant enraciné, soit sur table et à l'abri, soit, ce qui serait beaucoup mieux, dans la pépinière elle-même et sur plant enraciné d'un an. Nous n'hésitons pas à donner la préférence à cette dernière manière d'opérer, que nous recommandons tout particulièrement pour la reconstitution des vignobles.

Dans ce dernier cas, il convient de choisir de bonnes boutures bien saines et de fort diamètre, pour les planter

(1) *Les vignes américaines, leur greffage et leur taille*, 5e édition. Coulet, éditeur à Montpellier. Voir pages 381 et 410.

(2) *Les vignes américaines, leur greffage et leur taille*, 3e édition, pages 378 et suivantes.

dans une pépinière établie dans un sol riche et bien préparé. Ces boutures seraient plantées en ligne et à 8 centimètres l'une de l'autre dans le rang, ce qui est strictement nécessaire pour qu'elles fournissent une végétation convenable, afin de pouvoir être greffées l'année suivante. On mettrait deux lignes accouplées à 40 centimètres l'une de l'autre et on laisserait un intervalle de 80 centimètres entre ces deux lignes et les deux lignes suivantes.

Chaque bouture occuperait donc comme surface $0.40 + 0.80 \times 0.08 : : 2 = 0^{mc}0480$, soit 480 centimètres carrés. Il en entrerait, par conséquent, 208.333 à l'hectare, soit en chiffres ronds 190.000, si l'on tient compte des bords perdus et des allées de circulation nécessaires pour le service. Si toutes les opérations ont été faites avec soin et que la plantation soit établie dans un sol bien engraissé et convenablement préparé, cette pépinière d'un hectare pourra fournir 100.000 beaux plants greffés et d'une soudure irréprochable, qui seront suffisants pour créer un vignoble de 25 hectares. On trouvera peut-être que ce déchet prévu de 90.000 sur 190.000, soit 45 pour 100, est énorme ou tout au moins exagéré. Mais nous avons tenu à compter largement et à laisser une marge suffisante pour les insuccès ou les soudures incomplètes. C'était prudent pour éviter des déceptions.

Le vigneron pourra de la sorte, grâce à cette combinaison, se mouvoir à l'aise dans l'espacement de 80 centimètres, sans être aucunement gêné par les rangées voisines. Il pratiquera ainsi avec facilité les diverses opérations du greffage, du ligaturage, du buttage et de la pose des piquets protecteurs ainsi que des traverses pour palisser verticalement, le rameau unique devant être conservé à chaque greffon. Ces diverses opérations sont décrites avec soin dans le chapitre intitulé : « Les accessoires du greffage », pages 359 et suivantes de l'ouvrage précité, et nous ne les répèterons pas ici.

En soignant convenablement les greffes faites sur boutures enracinées d'un an et qu'on laissera encore un été en pépinière, on aura l'hiver suivant de bons et solides plants enracinés depuis deux ans et greffés depuis un an, qui réuniront les meilleures conditions possibles pour donner par la suite toute satisfaction.

Ce résultat sera obtenu si l'on a le soin de trier avec attention au moment de leur arrachage, les plants ainsi greffés, en les examinant un à un, de manière à ne conserver que ceux dont la tige est bien saine et dont la soudure est aussi parfaite que possible. Il faut impitoyablement mettre de côté, pour les rejeter, tous ceux qui laisseraient à désirer sous ce double rapport.

L'arrachage des plants devra être fait avec beaucoup de soin, afin de ne pas mutiler les racines. Celles-ci seront raccourcies à 10 ou 15 centimètres, et non pas plus court comme on ne le fait que trop souvent, au grand détriment de la reprise et de la vigueur future du jeune sujet.

Il est désirable et même essentiel, que la mise en place définitive des jeunes plants dans le vignoble soit effectuée au fur et à mesure de l'arrachage. Dans le cas où, pour une raison quelconque, la plantation ne pourrait pas se faire immédiatement, il est de toute nécessité de mettre les plants en jauge dans du sable humide en attendant de les planter, ou bien de les emballer avec des feuilles de platane bien mouillées s'ils doivent voyager. Ces précautions sont plus nécessaires qu'on ne le croit généralement, parce que les jeunes racines de la vigne

souffrent très vite, pour peu qu'elles soient exposées au soleil où au vent sec; elles meurent même rapidement quand elles ne sont pas soignées d'une façon convenable.

Si l'on a opéré comme il vient d'être indiqué, on devra réussir du premier coup la transplantation et tous les sujets replantés donneront une bonne végétation. Du premier coup aussi, le greffage sera réussi complètement et il ne sera pas besoin d'y revenir les années suivantes, comme on ne voit que trop souvent dans le greffage opéré sur place dans le vignoble.

Les viticulteurs, ils ne sont que trop nombreux, qui ont plus ou moins manqué leur greffage, apprécieront les avantages du système tel qu'il vient d'être décrit ci-dessus. Il est, en effet, de beaucoup préférable au greffage sur place, même quand celui-ci a été réussi aussi complètement que possible, ce qui n'arrive malheureusement pas chaque fois. Il y a toujours là, en effet, parmi les sujets dont le greffage paraît avoir très bien réussi, un assez grand nombre de greffes dont la soudure est plus ou moins incomplète et qui présentent alors des dangers pour leur bonne conservation dans l'avenir.

Il importe de prendre les mesures que nous venons d'indiquer, parce qu'elles nous paraissent nécessaires pour éviter les graves inconvénients que nous avons signalés. Ces inconvénients existent toujours avec le greffage sur place dans le vignoble, nous ne saurions trop insister à ce sujet, même là où l'on a réussi l'opération aussi bien que l'on puisse le désirer.

Félix Sahut,
Président de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault.

Troncs d'arbres artificiels

L'auteur des quelques lignes qui vont suivre a été sur le point d'imiter les anciens directeurs de théâtre qui, pour éviter des frais de décors toujours très couteux, inscrivaient sur un écriteau placé bien en vue sur le devant de la scène, une des mentions suivantes:

Ceci représente un palais ; cela est la mer, un jardin, une cheminée, etc., le spectateur n'ayant jamais devant les yeux qu'un seul et unique décors, toujours le même.

A la vérité, la mention « Ceci est un tronc d'arbre artificiel » placé en guise de légende ou d'écriteau au bas du dessin ci-contre représenté, paraît absolument justifié mais pour une raison tout autre que celle de l'économie, attendu que si cette image n'est ni claire, ni belle, elle coûte néanmoins fort cher, étant donné le procédé par lequel elle a été obtenue : photogravure après photographie.

Passons. Ceci représente donc un tronc d'arbre, élégamment habillé de *liège mâle* et recouvert de plantes exotiques qui vivent en parasite sur ses branches.

. . . . Mais ce *tronc* tortueux
Qui, bizarre en sa masse, informe en sa parure,
Et jetant au hasard des touffes de verdure,
Etend ses bras pendants sur des rochers déserts,
Dans ses brutes beautés mérite aussi vos vers.

Ne pensez pas, ô lecteurs ! que le jardinier qui a l'honneur d'attirer votre attention sur les troncs d'arbres artificiels soit capable — il allait dire coupable — de commettre de pareils alexandrins; il s'en récuse avec énergie: ces vers, lecteurs, sont de l'abbé Delille.

Les poëtes ont de tous temps aimé, avec Parseval-Grandmaison,

Ces troncs durs et noueux que ridaient la vieillesse.

Car cela fait toujours admirablement bien dans un tableau de la « Nature ».

Un rocher, un tronc d'arbre, une petite montagne, un ruisseau, un lac, un bois,........ avec cela les architectes de jardins construisent, sur commande, des paysages variés souvent fort remarquables....

Un tronc d'arbre est donc un objet décoratif au premier chef. Il est du reste susceptible de transformations variées; il peut être vieux, noueux, tortueux, caverneux, mousseux, etc., etc.

Celui que je vais présenter, vous pourrez, s'il vous convient, le voir et l'admirer — car il est fort beau — en compagnie de plusieurs autres, dans la grande Serre aux Palmiers du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon.

Il été construit par M. Etienne Devillat, chef des cultures de serre chaude de la ville de Lyon.



TRONC D'ARBRE ARTIFICIEL
Orné de plantes exotiques
(Vue prise dans la grande serre aux Palmiers de la Ville de Lyon)

Voici comment se construisent ces troncs durs et noueux qui semblent minés par le temps.

Prenez un tronc d'arbre quelconque — évitez cependant les bois qui pourrissent vite au contact de l'humidité — le plus difforme que vous pourrez. S'il est caverneux cela ira bien, attendu que vous éviterez ainsi l'obligation de lui construire des cavernes artificielles — un tronc d'arbre sans cavernes étant, à mon avis, pour la décoration une pitoyable chose — Ne dédaignez pas l'ormeau qui est noueux, gibbeux et quelquefois tortueux, qualités de haute valeur qu'il convient de priser pour leur mérite esthétique.

Votre arbre choisi, s'il manque de rameaux, vous pourrez lui en faire fabriquer à votre aise par le charpentier. Ceci dit, tout le secret du métier va se trouver dans la phrase suivante :

« Achetez du liège mâle qu'on trouve en Algérie à 20 ou 25 fr. les 100 kilos » ; il se présente sous la forme de larges et longues plaques roulées, subéreuses, profondément sillonnées de dépressions et de saillies irrégulières. Lorsque vous aurez ce liège, faites le tremper dans l'eau bouillante, alors il devient souple comme un gant, et enveloppez-en les branches et le tronc de votre arbre.

Ces troncs d'arbres produisent un effet admirable lorsqu'ils sont revêtus de leur vivante parure de Fougères, de Broméliacées, de Sélaginelles moussues, de

Bégonias, d'Orchidées, d'Aroïdées grimpantes, de Tradescantia et autres plantes de serre chaude.

Il est regrettable que le photographe qui a bien voulu prendre une vue d'un de ces troncs, n'ait pas eu l'idée d'élimiminer les végétaux environnants de manière à le placer mieux en évidence.

V. Viviand-Morel.

Salades assorties

Voulez-vous avoir des salades à votre disposition à partir de l'époque où chicorées et scaroles sont épuisées, c'est-à-dire à la fin de janvier? car il est bien rare que la provision dépasse cette époque. Vous savez par expérience, chers confrères, la moue que fait le *cordon-bleu*, lorsque vous venez lui annoncer cette fâcheuse nouvelle : il n'y a plus de salade!... Dieu de Dieu comme on nous traite! Aussi pourquoi sommes-nous ..... comment pourrais-je dire ?... de si bonne composition.

Semez et traitez comme je vais vous l'indiquer les espèces suivantes, et je vous garantis que vous aurez à foison de quoi composer des salades assorties aussi appétissantes que saines.

Chicorée amère. — En avril-mai, bêchez profondément une ou plusieurs planches, suivant l'importance de votre maison ; les chicorées aiment les terrains profonds et bien ameublis, pour pousser de belles racines sans ramifications, une couronne bien formée capable de donner naissance à des feuilles nombreuses et bien fournies.

Le terrain étant labouré, sa surface sera nivelée au râteau et la planche tracée à 1 m. 25 cent. de largeur ; une petite raie de 0,02 à 0,03 centimètres de profondeur sera faite tout autour pour en marquer les limites ; les chicorées sont des plantes dont les graines, comme tant d'autres, d'ailleurs, aiment pour germer convenablement que la surface du sol soit un peu serrée; à cet effet, munissez-vous de vos deux sabots, des bottes à l'écuyère ne conviendraient nullement pour ce travail, les talons trop élevés ne battraient pas la terre uniformément partout; c'est dire que vos *godillots* les plus plats seront ceux qui conviendront le mieux pour marcher sur toute la surface du terrain à ensemencer; semez ensuite à la volée, pas trop épais, hersez légèrement pour ne pas trop enterrer la graine et répandez sur votre planche une petite couche de terreau; lorsqu'il sera un peu ressuyé, battez avec la dame, ajoutez un arrosoir d'eau pour 2 mètres carrés à peu près, si la terre est un peu sèche, et je vous prédis un succès complet. L'entretien pendant le reste de l'année est des plus simples : éclaircir le plant s'il est trop épais en laissant entre chaque 0,02 ou 0,03 centimètres d'intervalle et un sarclage en juin-juillet. A moins que l'année ne soit très sèche, il est bien rare d'avoir à arroser, notre plante étant des moins difficiles ; fauchez une fois ou deux toutes les feuilles, la racine y gagnera en grosseur, condition essentielle pour l'objet que nous nous proposons.

Vers le 1er décembre, arrachez vos chicorées : ouvrez une tranchée à l'une des extrémités de la planche, assez profonde pour atteindre le bas des racines, généralement de 0,25 à 0,30 centimètres, minez un peu en dessous et avec le crochet, faites tomber dans le fossé qui vient d'être fait une tranche de terre de 0,15 à 0,20 centimètres de largeur avec les racines qu'elle contient, enlevez à la main toutes celles-ci en mettant les têtes du même côté ; déblayez le fossé pour toute la planche.

Vous avez bien un bout de cave ou de cellier, un endroit enfin où la gelée ne pénètre pas, c'est là que vous transporterez vos racines ; au préalable vous mettrez à l'endroit dont vous disposez, un couche de 0,15 à 0,18 centimètres de sable, de terreau fin, voire même de la terre meuble si vous n'avez pas autre chose sous la main, que vous disposerez en forme de plate-bande ; ouvrez une rigole profonde de 0,15 à 0,18 cent. et large d'autant et placez près après les racines de manière à les faire toucher tout à fait et en les inclinant autant qu'il sera nécessaire pour que toutes les têtes effleurent le dessus du sol artificiel. Cette première rangée placée, prendre sur une largeur de 0,10 centimètres, sable, terreau ou terre et en recouvrir les racines de la première rangée en serrant légèrement et sans recouvrir la naissance des feuilles ; puis recommencer pour toutes les plantes : il restera ainsi disposés 0,10 centimètres entre chaque rang.

Arroser légèrement avec le bec de l'arrosoir, entre chaque ligne, et se rappeler que l'humidité surabondante est le principal ennemi de cette culture.

Il ne reste qu'à attendre les jeunes feuilles qui ne tarderont pas à pousser et qu'on coupera rez-terre au fur et à mesure des besoins, lorsqu'elles auront 0,20 à 0,25 centimètres de hauteur ; après chaque cueillette, bien enlever tous les débris afin d'éviter la pourriture et arroser un peu de la même manière que la première fois si la terre est sèche.

La salade ainsi obtenue, sera blanche si l'endroit où vous la cultiverez est sombre : elle se vend à Paris sous le nom de Barbe de capucin.

Pissenlit. — Se cultive en tout, absolument de la même façon que la chicorée amère, mélangé avec elle il en corrige singulièrement son amertume que quelques personnes craignent ; pour cette raison, il devra, dans certains cas, la remplacer tout à fait.

Lorsqu'on veut accélérer la pousse des chicorées et pissenlits, il faut faire une couche dans la cave ou le cellier ayant une chaleur modérée, en la composant de moitié fumier neuf et moitié ayant déjà jeté sa chaleur en tas ; elle aura 0,40 à 0,50 centimètres de hauteur, mettre dessus 0,15 à 0,18 centimètres sable terreau ou terre et y placer les racines comme je l'ai dit plus haut. Si on n'a pas de place à l'intérieur, la couche peut être établie dehors ; mais en ce cas, il faut des coffres, des réchauds tout autour et des châssis par-dessus couverts de paillassons pour intercepter la lumière si l'on veut avoir de la salade blanche ; dans tous les cas, les racines se placent de la même façon ; en bottelant les racines comme les asperges et en les plaçant debout sur la couche à côté les unes des autres, elles tiennent beaucoup moins de place, mais la production est aussi moins abondante.

On peut également les laisser sur place et au mois de février placer les coffres sur la planche, les entourer de fumier et placer les châssis ; la chicorée à grosse racine de Bruxelles convient admirablement pour ce genre de culture.

Si le semis a été fait en bordure on se contente, le mois de février arrivé, de les recouvrir en dos d'âne, avec terre, sable ou fumier pailleux que l'on enlève pour faire la récolte et replacer après ; traitées ainsi les plantes ne poussent guère avant le 15 mars.

Mâche. — Semer au 20 août dans une terre plutôt légère que forte et riche en humus, les mâches font merveille, semées sur une vieille couche sourde, en grattant légèrement la surface pour

l'ameublir et en extirper les mauvaises herbes, niveler, semer un peu clair, marcher et passer la fourche, terreauter et battre à la dame ; entretenir l'humidité par quelques arrosages jusqu'après levée complète des graines; rarement on sarcle, on se contente d'enlever les herbes. La mâche à grosses graines est celle qui donne les plus belles touffes. A défaut de vieille couche, on sème dans un endroit un peu abrité en procédant comme je viens de le dire.

A l'approche des grands froids et des neiges, couvrez votre planche de mâches avec de la grande litière, fougères ou paillassons, que vous enlèverez avec précaution pour faire votre provision et toutes les fois que la température sera douce. Il est inutile de dire que pour la cueillette, la plante entière est coupée rez-terre ou enlevée en la tournant sur elle-même, en ayant soin de prendre les plus beaux pieds les premiers et parmi les plus épais, la récolte en sera plus abondante et plus prolongée.

Cerfeuil, Cressson et Cressonnette. — Au 15 septembre, bêchez une platebande, au midi si c'est possible et semez quelques mètres carrés de chacune de ces trois sortes en opérant comme pour la mâche ; avant les grands froids, vos plantes seront bien fournies ; couvrez également quoiqu'elles soient rustiques, pour les préserver de la neige, la récolte sera plus commode, enlevez aussi les plantes entières en les éclaircissant.

Si l'on tient compte des goûts des personnes pour lesquelles la culture est faite, en semant davantage des espèces préférées on arrive facilement à contenter les plus difficiles et à se faire une réputation de jardinier... chic !

Cagnin.

1er Avril 1891

Echinocactus × Havermansi Rebut

Echinocacte de Mr Havermans

L'Echinocacte dont nous donnons la figure très réduite, d'après une photographie de M. Victoire, de Lyon, est un gain obtenu par M. Rebut, grand amateur de Cactées, à Chazay-d'Azergues (Rhône).



Echinocactus × havermansii Rebut
Echinoctate de M. Havermans
Gain de M. Rebut, à Chazay-d'Azergues, spécimen très réduit d'après une phothographie de M. Victoire, phot. à Lyon

On sait que dans beaucoup de genres l'hybridité joue un rôle important dans l'obtention des variétés excentriques ; les Cactées n'échappent pas à la règle, car on a démontré, depuis fort longtemps, que les croisements entre espèces mêmes fort éloignées étaient possibles et donnaient lieu à des produits souvent fort curieux. C'est le cas pour l'Echinocacte nouveau que M. Rebut a dédié à M. Havermans, amateur anglais.

L'Echinocactus Havermansi Reb., dont il faudra également attendre la floraison pour savoir ce qu'il doit à ses deux parents, est le produit du croisement de l'*Echinocactus Mirbeli*, var *ornatus* par l'*Echinocactus robustus*. « Vue à

la loupe, dit M. Rebut ; l'épidèrme de cet hybride présente les macules blanches de l'*E. Mirbeli* ; il a huit côtes arrondies, des podaires très proéminents, ronds surtout vers le sommet, avec une grande échancrure en haut de chaque podaire. Aiguillons extérieurs : 8 à 10 rayonnants, blanc grisâtre, quatre au centre, d'un jaune pâle. »

V. M.

Causerie sur les Hellébores

(SUITE ET FIN)

On pourrait classer les Hellébores dans deux groupes distincts par leur *fascies* ; dans le premier on mettrait les espèces caulescentes comme l'Hellébore fétide, bien connu sous le nom de Pied de griffon, et l'Hellébore de Corse, assez rare dans les cultures ; dans le second les espèces suivantes ainsi que leurs variétés :

H. atrorubeus	H. orientalis
» Boccoui	» purpurascens
» Caucasicus	» niger
» olympicus	» viridis
» odorus	

Le pied de griffon *(H. fœtidus)* est est trop commun en France pour qu'on ait songé à le planter dans les jardins ; ses fleurs sont du reste peu ornementales. Il est employé dans la médecine vétérinaire. Bien que la fleur verdâtre de l'Hellébore de Corse n'offre pas grand intérêt, son feuillage persistant est si remarquable qu'il devrait — ne serait-ce que pour en essayer l'hybridation avec d'autres sortes — être planté chez tous les amateurs de plantes vivaces.

Parmi les espèces énumérées plus haut, la plus remarquable est sans contredit l'*H. niger* (Hellébore noir). dont les fleurs sont blanches ou rosées. Ce qualificatif noir s'applique à la racine par opposition à celui de l'*Hellébore blanc* (*Veratrum album*) jadis fréquemment employé en médecine.

L'Hellébore noir a les racines fibreuses, grosses, noires, les feuilles pédalées, persistantes pendant l'hiver, engainantes par leur base et renfermant l'été qui précède la floraison, le bourgeon à fleurs et celui à feuilles. Le pétiole qui porte les fleurs est très gros, celles-ci sont grandes, d'un blanc pur passant au rose avec l'âge ; elles s'épanouissent de novembre à janvier quand il ne gèle pas.

Cette espèce, comme toutes les autres, du reste, peut se multiplier de deux manières :



ERANTHIS HYEMALIS

1° *par semis.* Les graines doivent être semées aussitôt leur maturité.

2° par division des touffes.

Celle-ci doit se faire en *août*, si c'est possible ; en la faisant à cette époque les plantes souffrent peu.

L'Hellébore noir aime l'ombre et les terrains frais ; il vient particulièrement dans les broussailles mi-ombrées.

Avec les nouveaux Hellébores hybrides de M. Dugourd, en peut encore cultiver quelques-unes des espèces que nous avons mentionnées plus haut. Elles n'ont pas le mérite ornamental de l'Hellébore noir, mais elles sont loin d'être sans valeur, et elles lui succèdent dans l'époque de leur floraison.

Les meilleurs à recommander sont les suivants :

H. atrorubens, H. orientalis, H. Olympicus, H. intermedius, Guss.

L'*Helleborus atrorubens* W. et K. est particulier à la Hongrie ; l'*H. intermedius* Guss. est une belle espèce originaire de la Calabre où elle croît sur les collines calcaires, et paraît-il, aussi au Caucase. Quelques auteurs ne sont pas loin de penser que cette espèce est cultivée dans les jardins sous le nom d'*Helleborus caucasicus*.

L'*Eranthis hyemalis* a été autrefois classé dans les Hellébores — *H. monanthos. H. ranuncoloïdes*, etc. — c'est une toute petite plante qui fleurit en hiver en plein jardin. Ses corolles d'un beau jaune d'or, assises sur une collerette verte, semblent sortir de terre. Elle est contemporaine de la Lauréole, du Noisetier, de l'Aulne: elle est plus précoce que le Crocus, la Nivéole, la Galanthe. C'est avec plaisir que chaque année on l'admire à nouveau, car elle annonce le retour du printemps. Je ne sais rien de plus attrayant que ces premières fleurs de l'année qui ouvrent la marche où se succèderont, sans interruption, toutes les belles plantes des jardins. L'*Eranthis hyemalis* se cultive avec une facilité étonnante : il se multiplie soit par graines, soit par division de souches. Les feuilles disparaissent pendant la moitié de l'année. Il se plaît particulièrement dans les lieux ombragés. On le trouve dans le département du Doubs à Montbéliard où il a, dit-on, été introduit par Bauhin. Dans l'Isère au Monestier-de-Clermont, dans les Hautes et Basses-Alpes, dans le Gard, etc.

Seb. Griphe.

TRAVAUX HORTICOLES D'ACTUALITÉ

Méfiez-vous des coups de soleil. — Voici bientôt le moment de sortir les plantes des serres et des bâches; à ce propos il est bon de rappeler aux amateurs qu'il est très important de ne pas placer immédiatement en plein soleil les plantes qui ont resté si longtemps à l'abri du grand air et de la vive lumière. Tel arbuste qui bravera impunément le soleil de juillet, verra ses feuilles brûlées en avril. Les plantes qui sortent des serres ressemblent à des malades qui entrent en convalescence: il faut les ménager ; elles ont dévoré leur propre substance, épuisé leur provision et dans ses conditions il serait de la dernière imprudence de les traiter comme si elles étaient robustes et bien constitutées. Pour sortir les plantes, il faut autant que possible choisir un temps calme et couvert, par la pluie, si on peut ; dans tous les cas, les abriter contre un mur au nord. Lorsque ce sont des arbustes qui ont des pousses tendres, il faut les laisser aoûter en serre avant de les placer dehors. On doit agir ainsi pour les Camellias, les Rhododendrons, les Kalmias, etc.

Ebourgeonnage de la Pomme de terre au moment de la plantation. — M. Aug. Stappuerts ayant remarqué, lors de la récolte des pommes de terre, que d'ordinaire les plus gros et les plus nombreux tubercules sont produits par des plantes n'ayant que deux ou trois tiges, résolut d'essayer, avant la plantation, l'épointage ou mieux la suppression des yeux superflus. Trois ans d'expérience, lui ont démontré que cette opération donne de bons résultats et qu'elle compense largement le temps qu'elle demande.

Voici comment il procède. Lors de la récolte, on choisit les plus beaux tubercules, de grosseur moyenne, et on les dispose en couche peu épaise dans un endroit bien aéré et frais. Aux approches de l'hiver, on les porte dans une cave ou dans un autre lieu à l'abri de la gelée, où ils ne soient pas exposés à une trop grande chaleur. A la fin de janvier ou de février, on les porte de nouveau dans une place sèche et bien aérée.

Lorsque le moment de planter est venu, tous ces tubercules auront déjà produit des pousses solides. Chez la Marjolin et d'autres variétés qui repoussent difficilement quand on les plante après qu'elles ont une fois germé, il suffit d'enlever à la main les pousses superflues, en laissant seulement les deux plus belles. Chez les variétés robustes, on enlèvera à la pointe d'un couteau les pousses avec une petite partie de la chair, afin d'anéantir ainsi les sous-yeux. Si l'on arrache simplement les jets les sous-yeux repercent souvent, et qu'on obtient alors deux jets quand on croyait en avoir détruit un seul.

Il est bon de procéder à ce travail quatre jours avant la plantation, afin de permettre aux plaies de se cicatriser.

Ces tubercules épointés devront être maniés avec prudence, afin de ne pas blesser les germes conservés.

Chaque année, M. Stappuerts a planté, à côté de tubercules ainsi traités, quelques pommes de terre non épointées, et toujours les premières poussèrent plus régulièrement, donnèrent des tubercules plus gros, plus abondants et plus précoces de huit à dix jours.

Moyen d'augmenter la fécondation des arbres fruitiers tout en empêchant une grande partie des fruits d'être véreux. — Il suffit de pincer le centre du bouquet à fleurs, on en supprime environ le tiers, quelques jours avant l'épanouissement complet des fleurs. Par ce moyen, celles-ci sont plus à l'air ; il donne de la vigueur aux pédoncules qui restent et en assure la fécondation. Les fleurs ne formant plus un bouquet compact, les chenilles ont moins de facilité pour y déposer leurs larves dans le calice ; on obtient ainsi beaucoup plus de fruits et surtout moins de véreux.

Ce procédé n'est pas nouveau, mais il est peu connu et, comme il est très simple, j'engage nos lecteurs à en faire l'essai.

Cette petite note a été publiée récemment dans le *Jardinier Suisse*, par E. Martin, campagne Barbey, à Bellevue. On a aussi, il y a plusieurs années, fait connaître le procédé suivant, dont nous ne garantissons pas l'efficacité pour obtenir des fruits non véreux :

Il suffit, assure-t-on, d'asperger les arbres avec de l'eau vinaigrée (10 gr. par litre d'eau). On opère à deux reprises successives au moment de l'épanouissement des fleurs d'abord, puis quand les pétales commencent à tomber. L'odeur du vinaigre jouirait du privilège d'éloigner les mouches et les papillons qui viennent déposer leurs œufs dans les jeunes fruits.

Culture des pois. — On sait que certains cultivateurs de blé se trouvent bien de mélanger ensemble deux variétés de froment dans le même champ ; or, il paraît qu'on obtient aussi un excellent résultat si on mélange deux variétés de pois dans la même plate-bande. C'est du moins ce qu'affirme M. Henri Monville, jardinier chez M, Pety de Thozée, gouverneur de la province de Liège. Il faut prendre deux variétés de taille différente, comme, par exemple, *Télégraphe* et *Prid of the Market*. Vers la pointe des tiges du second se trouvent les premières gousses du premier, de sorte qu'il y a des graines de haut en bas.

Plantation des asperges semées en pots. — M. Pascal Cathelan a fait connaître les excellents résultats qu'il obtenait dans la plantation des asperges préalablement cultivées en godets ; M. Marchand, horticulteur à Lyon, et plusieurs autres personnes ont confirmé, après expériences, le bien fondé de la culture préconisée par M Pascal. Voici en quoi elle consiste :

« En février ou mars, il sème sous bâche et à froid, deux ou trois graines d'asperge dans des godets de trois pouces, en ayant soin de les garnir d'excellent terreau. Lorsque les graines sont germées, il ne conserve qu'une plante par godet, à laquelle il donne ensuite tous les soins nécessaires, c'est-à-dire, arrosage, sarclage, etc. Au mois de mai, dans un terrain préparé et bien fumé, il dépose simplement ses griffes d'asperges, qui continuent *immédiatement* à végéter avec vigueur. Ce procédé d'une extrême simplicité, a l'avantage sur celui

employé habituellement, de ne pas meurtrir les racines des plants. On sait que les plantes de la famille des asperges craignent énormément l'ablation de leurs racines, et il faut attribuer en grande partie l'extrême lenteur avec laquelle les asperges entrent en production, à cette cause inséparable de leur plantation par le moyen habituel. »

Les engrais pour l'amélioration des prairies. — Voici les formules d'engrais que le Syndicat agricole de Dôle indique à ses membres comme convenant le mieux pour l'amélioration des prairies :

Suivant la contrée et les époques de l'année, on emploiera à l'hectare l'une des trois fumures suivantes :

Avant l'hiver.

Scories Thomas, fine poudre. 800 kil.
Kaïnite .... 500 —

L'emploi des scories peut rendre inutile le chaulage, puisque ces scories renferment 30 à 40 0/0 de chaux.

Pendant l'hiver.

Phosphate minéral
finement pulvérisé... 500 à 800 kil.
Kaïnite.......... 500 —

Au printemps.

Superphosphate à 13 0/0 400 kil.
Chlorure de potassium.... 100 —

L'engrais de la pomme de terre — Il est généralement admis que les pommes de terre réclament un engrais abondant pour donner de belles récoltes. Dans les terres pauvres de la ferme expérimentale de Joinville-le-Pont, M. Aimé Girard a obtenu 39,000 kilog. de tubercules, d'une richesse de 20 0/0, en donnant à l'hectare, 20 mille kilogr. de fumier de mouton complétés par :

Superphosphate riche..... 225 kilog,
Nitrate de soude......... 125 »
Sulfate de potasse........ 170 »

Ces chiffres correspondent en somme à une bonne fumure normale et ne représentent rien d'excessif,

Quelques-uns des collaborateurs de M. Girard dans ses recherches sur les meilleurs rendements à obtenir dans la culture de la pomme de terre ont élevé la dose de superphosphate complémentaire et s'en sont bien trouvés; ils ont donné à leurs cultures jusqu'à 700 et même 800 kilog. de superphosphate par hectare, en addition à des fumures de 20,000 et 30,000 kilog. de fumier de ferme.

M. Paul Genay, qui s'est livré à de si belles expériences sur l'emploi des engrais, a obtenu ses meilleurs résultats par l'application d'un engrais complet composé de :

200 kil. de nitrate de soude ;
500 — — superphosphate (ou 1,000 kil. scories).
100 — — potasse réelle.

Sur le sol où il opérait, c'est la potasse qui s'est montrée l'élément le plus utile, non seulement pour élever le rendement, mais pour augmenter la richesse des tubercules en fécule.

INFORMATIONS

Pommes de terre pour semences. — Le Comité central du grand-duché de Luxembourg a décidé d'acheter environ 200,000 kilos de pommes de terre des variétés améliorées, pour les distribuer gratuitement aux cultivateurs victimes de l'hiver. Les variétés demandées sont les suivantes : Juno, Magnum-Bonum, Gelbe rose Jaune d'or de Norvège, Institut de Beauvais, Anderssen, Paulsens Simson, Improved Peach Blawra, Richter's Imperator. On demande, autant que possible, que les prix soient faits par wagons complets d'une ou de plusieurs variétés bien séparées.

Les cultivateurs français qui auraient des offres à faire doivent s'adresser, en indiquant les quantités à fournir pour chaque variété, à M. E. Charles, secrétaire de la Société agricole du Luxembourg, à Arlon (grand duché de Luxembourg).

Un des plus beaux spécimens du superbe *Cattleyda Percivaliana,* surtout si on considère la grandeur et la couleur des fleurs, se trouve au dire du *Gardners*; *chronicle,* dans les serres de M. Edward Moon, Esq. près Watford, dont la collection d'orchidées est, du reste, remarquable en individus rares et en variétés exentriques : Cattleya chocoensis alba, C. Treanœalba (à gr. fl., etc.

— A l'occasion du concours régional qui se tiendra à Avignon, du 9 au 18 mai, la Société d'agriculture de Vaucluse organise un *exposition d'horticulture* et de culture maraîchère qui se tiendra pendant le concours.

En outre, deux excursions seront organisées, dont l'une consacrée à un centre viticole, et l'autre à un centre de production maraîchère et d'irrigation.

On doit adresser les demandes d'admission à M. Ricard, secrétaire général, 9, rue de l'Anguille, à Avignon.

L'Exposition universelle et internationale de Bordeaux, qui est en voie d'organisation à Bordeaux, s'ouvrira le 1er mai 1891 et sera close le 5 novembre. Elle aura lieu dans le domaine de Mondésir, à Caudéran-Bordeaux, d'une superficie de 60,000 mètres carrés, dont 30,000 seront clos et couverts. Le quatrième groupe comprendra l'agriculture, la viticulture, l'horticulture, etc. L'administration de cette exposition a son siège à Bordeaux, allée de Tourny, n° 7.

Exposition des Insectes. — Une Exposition internationale des insectes aura lieu, du 25 août au 27 septembre prochain dans l'Orangerie des Tuileries, mise à la disposition de la Société par le ministère des travaux publics.

Le programme de cette Exposition est en voie de publication et est à la disposition des intéressés depuis le 1er mars.

Congrès d'ornithologie. — Le ministre de l'agriculture communique la note suivante :

Un congrès international d'ornithologie aura lieu à Budapest au mois de mai 1891.

Le gouvernement hongrois serait désireux d'y voir assister les corporations qui s'occupent de l'ornithologie.

Il sera traité des questions particulières se rapportant à cette science et des excursions seront organisées à l'effet de visiter les contrées de la Hongrie les plus intéressantes au point de vue ornithologique.

Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie. — La 10e Exposition internationale des Insectes utiles et de leurs produits, des Insectes nuisibles et de leurs dégâts aura lieu cette année, du 23 août au 27 septembre, dans l'Orangerie des Tuileries.

La Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie fait dès à présent appel à toutes les personnes que la question intéresse et qui désirent participer à cette Exposition afin qu'elles se mettent en mesure de lui envoyer leurs collections et leurs produits en temps opportun.

Pour l'Apiculture s'adresser à M. Sevalle, Secrétaire général de la Société, 167, rue Lecourbe, et pour l'Entomologie à M. Wallès, 18, rue Dauphine.

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Berthelot, secrétaire perpétuel, a rendu compte de ses recherches sur l'*Odeur de la terre,* à la station de Meudon.

Chacun a pu remarquer que la terre mouillée contient un principe odorant. Ce principe, dont l'odeur, sans être fine, n'est cependant pas désagréable, est dû à l'action de l'iode et produit l'iodoforme.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Molin, horticulteur, marchand grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue spécial de plantes en collection, à massif, à fleur et à feuillage. Broch. in-8° illustrée de 16 pages. Genres cités dans ce catalogue : Chrysanthèmes, Œillets, Dalhias, Canna, Tigridias, Plantes grimpantes, Plantes diverses à massif, etc.

Jean Beurrier, horticulteur, avenue des Ponts, 307, Lyon-Monplaisir. Catalogue général des plantes cultivées dans l'Etablissement, broch. in-8° de 10 pp. Genres principaux signalés : Œillets remontants (collection générale), Pelargonium, Cannas, Bouvardias, Begonias, Plantes à feuillage ornementales, Plantes à massifs, etc.

Œillets remontants nouveaux. — *Enfant de Cahors* : beau rouge foncé, plante naine très vigoureuse.

Comtesse de Curzieux : fond blanc argent, extrémités des pétales marquées et pointillées de cramoisi. Port ferme.

Ces deux variétés sont mises au commerce par M. Jean Beurrier, horticulteur à Lyon-Monplaisir.

V. Lemoine et fils, horticulteurs, rue du Montet à Nancy. (M. et M.). Catalogue de Plantes Nouvelles et des Spécialités de l'Etablissement ; Serres : chaude, tempérée, froide, pl. terre, etc. Brochure in-8° de 82 pp.

Pavonia intermedia Rosea. — Begonia : Baumanni. — Octopetala Lemoinea var. La Lorraine. Pelargonium : à grandes fleurs (7 variétés), zonales (10 variétés), Delphinium à fl. doubles (5 var.), Deutzia parviflora.

Les espèces et variétés ci-dessus énumérées sont mises au commerce par M. Lemoine, horticulteur à Nancy.

Laurent Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 128. Lyon-Monplaisir. Cultures spéciales d'œillets remontants. — Catalogue de la collection générale d'œillets remontants, cultivés dans l'Etablissement, avec une note sur la culture de cette plante, brochure in-8° de 12 pp. Lyon, 1890. Ce catalogue contient les trois

Œillets remontants nouveaux, mis au commerce par l'Etablissement, savoir :

Mademoiselle de Rochetaillé (Carle), fond jaune clair, bordé et rubanné de rose pâle ; coloris très frais.

Baron Berge (Carle), fond jaune d'or, lamé saumon, tacheté de rouge, d'amarante et d'ardoise, coloris nouveau.

Ami Drevet (Carle), fond cramoisi, lamé rose, blanc et jaune, coloris nouveau.

Hoste, horticulteur, rue des Dalhias, 10, à Lyon-Monplaisir. — Catalogue général illustré des plantes en collections cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 88 pages.

Ce catalogue comprend l'énumération et les descriptions des variétés *nouvelles* ou anciennes des genres horticoles suivants: Fuchsias, Pelargonium à fleur simple et à fleur double, Peltatum, Pentstemons, Lantanas, Héliotropes, Véroniques, Abutilons, Cannas, Phlox, Chrysanthèmes, Dalhias à fleur simple et à fleur double, Cactus, Arbustes nouveaux, etc.

Réglisse (Glycirrhiza glabra)

Casin, habituellement bien renseigné, dit : « La réglisse croît spontanément en Bourgogne et dans les départements méridionaux de la France. On la cultive aux environs de Paris. » C'est une erreur.

La réglisse est une plante européenne, mais qui ne vit pas à l'état sauvage en France.

Elle est spontanée en Espagne et en Portugal, en Italie, en Grèce et dans quelques îles de la Méditerranée.

On la multiplie par rejets et par semis. Il est intéressant d'en posséder quelques pieds dans un jardin, comme



Glycirrhiza glabra
(Réglisse officinale)

représentant d'une espèce des plus utiles en médecine et en économie domestique.

Le bois de réglisse est formé par la racine de la plante, laquelle est vivace et n'est pas sans mérite ornemental.

Cel. N.

Nerprun (Rhamnus catharticus L.)

Noms vulgaires : Neprum purgatif, cathartique, officinal ; Bourg-épine, Epine de cerf, Noirprun.

Le Nerprun est un arbrisseau très commun dans nos pays ; il est excellent pour faire des haies et des taillis ; il vient dans les plus mauvais terrains.

Il est employé en médecine Ces baies sont un purgatif drastique énergique, commode et sûr ; il est quelquefois éméto-cathartique.

Les habitants de la campagne font un usage fréquent des baies de Nerprun pour se purger. Ils en avalent de 10 à 20 fraîches ou sèches et mangent immédiatement après de la bouillie pour émousser l'action irritante de ces pilules préparées par la nature. Ils les



RHAMNUS CARTHARTICUS
(très réduit) — Nerprun purgatif

emploient aussi au nombre de 40 à 60 pour 300 grammes d'eau en y ajoutant un peu de miel. CAZIN.

Jurisprudence

DISTANCES A OBSERVER DANS LES PLANTATIONS D'ARBRES

« Peut-on obliger à arracher des arbres, qui, plantés à 2 mètres de la propriété voisine, ne se trouvent plus qu'à une distance moindre, par suite de leur croissance ? »

La question se trouve résolue par la loi du 20 août 1881 modifiant certains articles du Code civil et notamment l'article 671. « Y a-t-il lieu à difficulté, a dit le rapporteur, lorsque l'arbre planté originairement à la distance légale aura, par l'effet de la croissance, empiété sur cette limite ? Nous ne le pensons pas, parce que la mesure de la distance devra naturellement avoir pour point de départ le centre du tronc ou de la tige : il faut se reporter à l'époque de la plantation pour vérifier si la distance prescrite a été respectée, et il nous paraît, en outre, évident que le propriétaire qui a le droit d'avoir a, par cela même, le droit de conserver. Comment comprendrait-on que si la plantation se trouve à l'origine, irréprochable, elle devienne, par la croissance de l'arbre, un fait illégal ? On a donc le droit de conserver les arbres où ils se trouvent plantés et l'on a pas besoin d'invoquer la prescription. »

« A quelle distance un bois taillis doit-il être d'un champ cultivé ? Le bois doit-il être rasé sur la limite des bornes ou à 50 centimètres de ces bornes ? Ce travail doit-il être fait tous les deux ou trois ans ? Est-ce par le propriétaire du bois ou par celui du champ de culture ? »

Les règles établies pour la distance à laquelle les plantations doivent se trouver des propriétés voisines s'appliquent à celles plantées en bois comme à toutes les autres. L'article 671 nouveau du Code civil ne défend pas seulement de planter des arbres ou arbrisseaux à une distance légale ; il défend également de les conserver ; le propriétaire du bois est donc obligé de maintenir à ses frais la distance légale ; c'est à lui à faire, chaque fois que cela est nécessaire, les travaux de nature à maintenir cette distance.

L'article 671 est ainsi conçu : « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes, près de la limite de la propriété voisine, qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlement et d'usage, qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 19 AVRIL.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Distribution des diplômes de jardinier. — Discussion du rapport de la Commission d'Etude de l'Unification des Récompenses. — Discussion du Règlement-Programme de l'Exposition d'Avril 1892. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Plusieurs très bons jardiniers, mariés ou non, désirent se placer en maison bourgeoise. S'adresser au bureau du Journal.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.
Très bonnes références.
S'adresser à M. J. Deschamps, horticulteur, allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

— On demande un jardinier célibataire connaissant bien la culture potagère. Logé et nourri, appointement 40 à 45 francs par mois.
S'adresser au bureau du journal.

— On demande pour les environs de Lyon, un fermier. Ferme de 5 hectares en prairies, arbres fruitiers, etc.
S'adresser au bureau du journal.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
Gand	10-12 mai 1891.
La Haye (Orchidées) .	28-31 mai 1891.
Liège	19-21 avril 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	1er mai-5 nov. 1891
Bourg	Mai 1891.
Grenoble	5 juin 1891.
Lyon (Roses)	11-15 juin 1891.
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
Nogent-sur-Seine . .	13-15 juin 1891.
Paris.	20-25 mai 1891.
Pau	Mai 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.
Versailles.	27-31 mai 1891.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6576 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Avez-vous du Mimosa? — Les noms vulgaires. — Plan incliné et plant enraciné. — L'Aspidistra est ubiquiste. — Edelweiss.



Avez-vous du Mimosa? — Je rendais visite, il y a quelques jours, à un de mes amis, horticulteur fleuriste, lorsqu'un Monsieur ressemblant à « Tout le monde » c'est-à-dire n'ayant rien de particulier dans la physionomie, pénétra dans le Magasin et à peine entré posa cette question : « Avez-vous du Mimosa? — Oui Monsieur dit le fleuriste, en lui présentant gracieusement un superbe rameau d'*Acacia longifolia* fleuri de haut en bas.

A l'aspect de ce rameau, la figure du Monsieur ressemblant à Tout le monde se renfrogna au sommet, se contracta à la base et se dilata vers les parties nasales, de telle sorte, qu'elle exprima assez bien, si j'en crois Lavater et Gall, un étonnement voisin de la stupéfaction.

— Ça du Mimosa, dit-il, jamais !

— Je vous demande pardon Monsieur, c'est du Mimosa.

— Ah! bien non, vous savez, pas de celui-là, de l'autre, celui qui a des jolies feuilles, pas en sabre, fines, blanches avec des myriades de houppes d'or en grappes légères.

— Ah ! Monsieur, je suis bien votre serviteur, je vois ce que c'est ; je sais ce que vous voulez ; mais il n'y en a plus : il est passé; maintenant on vend de celui-là et d'un autre qu'on m'a dit être le *Cultriformis*...

— Enfin, puisqu'il n'y en a plus de l'autre, donnez-moi pour cinq sous de celui là, ma femme m'attend, dépêchez-vous...

O horticulture ! o botanique ! Voilez-vous la face ; couvrez vos têtes chenues de cendres chaudes, sciences vénérées mais rudimentaires et incomprises. Le vulgaire, le profane, tout un chacun, ceux enfin qui, pour le plus grand nombre ont le nez au milieu du visage et la bouche sous le nez, ignorent profondément vos existences précieuses... O misère ! Ou allons-nous, Grands dieux?...

J'arrête, à temps, je crois, cette prosopopée qui n'a que des rapports très éloignés avec celle de Fabricius, pour en venir à notre affaire en style moins mélodieux.

Quand, le Monsieur fut parti, je dis à mon collègue : « Du Mimosa *Kékecèksa*, voulant lui prouver en m'exprimant ainsi, que j'avais quelques éléments de langue polonaise : Kékesékça, Poniatowski, etc. »

— Du Mimosa ? mais en v'là, me répondit-il, en me présentant l'objet déjà désigné plus haut sous le vocable harmonieux d'*Acacia longifolia*, Acacie à longue feuille.

— Vous n'y êtes plus, ni vous ni les vôtres. Le *Mimosa*, le vrai, le seul, l'unique, sachez, mon bon ami, que jamais il n'y en a passé dans votre magasin un simple rameau sous le nom de Mimosa. Avez-vous vendu de la Sensitive ? — Oui. — Eh ? bien voilà un Mimosa, un vrai, le *Mimosa pudica*. *Mimosa*, est un mot latin qu'on a tiré du grec, il veut dire, *j'imite, bouffon*, à cause de la sensibilité des feuilles, qu'on a comparé au tressaillement de certains animaux lorsqu'on les touche.

Cependant, ni vous ni le public n'êtes bien coupable. Vous retardez simplement

d'un siècle, voilà tout, votre montre n'est pas réglée. Les *Mimosa* d'autrefois sont comme les anciens *Géranium* desquels on a extrait les *Pelargonium* si dur à digérer. Des Mimosas anciens on a retiré les *Inga*, *Neptunia*, *Acacia* et autres. Ce que vous vendez, ce sont des Acacias ; *Acacia* : *dealbata*, *cultriformis* et *longifolia*. Vous pourriez en vendre 150 espèces si vous vouliez, car ces arbres pullulent dans la Nouvelle-Hollande.



Acacia longifolia.
(Un des Mimosas des fleuristes. Rameau réduit au 1/3 de sa grandeur.)

Mais, pour en finir avouez que vous êtes, vous marchand, et toi public, bien primitifs et que votre langage dans le cas qui nous occupe à la précision de celui des nègres.

— Mimosa, donnez à moi.

— Voilà Mimosa, donnez argent...

Il n'en est pas moins vrai que si le Monsieur qui sort de là vous eût demandé de l'*Acacia dealbata* vous n'auriez pas eu l'idée de lui glisser l'espèce à côté ou celle qui fournit la gomme arabique...

Je sais bien que l'éducation du public est longue à faire, et pour longtemps encore les *Latania*, *Chamœrops*, *Kentia*, *Phœnix* etc., seront « un Palmier » ; les Cordylines du *Dracæna* ; l'ail d'Ascalon, l'Echalotte; les Daucus des carottes et les Acacias des Mimosas...

Les noms vulgaires. — Nous lisons ce qui suit dans l'*Illustration horticole*: « Un de nos lecteurs nous écrit de Nice, pour se plaindre d'avoir reçu d'une maison anglaise des tubercules de *Crosnes* au lieu de l'artichaut de Chine, *Chinese artichoke*, demandé par lui et annoncé comme une nouveauté légumière de premier ordre. Notre correspondant a été victime de sa propre distraction. Le nom donné par les anglais au *Stachys tuberifer* est bien celui de *Chinese artichoke*, nom d'autant plus ridicule que la plante n'est pas un artichaut et qu'elle ne vient pas de Chine ; mais il est plus pittoresque que le nom de Crosnes donné par le français et vaut tout autant. Dernièrement un horticulteur Anversois a fait savoir au *Gardners chronicle* que l'Epiaire tubéreux avait reçu chez lui le nom de *queues de chat*. Lorsque pour motiver un changement de nom on invoque la stupidité ou l'ignorance des gens, il n'y a pas de raison de s'arrêter. Les cuisinières Gantoises ont traduit le mot de *Crosnes* en flammand et en ont fait *Kroonem* ce qui veut dire couronnes. »

Plan incliné et plant enraciné. — Il s'est glissé dans le précédent numéro de cette Revue, une erreur typographique dont la rectification s'impose.

L'article qui a pour titre : *Greffage de la Vigne en pépinière sur plan incliné*, doit être ainsi libellé : Greffage de la Vigne en pépinière sur *plant enraciné*. A cette occasion je prie Messieurs les typographes, à l'avenir, d'éviter avec soin de collaborer à la rédaction

du journal en composant eux-mêmes des fragments d'articles pour lesquels ils ne me semblent pas avoir les connaissances nécessaires, et dans certains cas le..... sens commun !

L'Aspidistra est ubiquiste. — *L'Aspidistra elatior* dont la variété à feuille panachée est si recherchée pour la garniture des appartements est une espèce bien robuste. Elle ne craint ni le froid ni la chaleur, et passe l'hiver à l'air libre. Il est vrai que cultivée en plein air elle pousse misérablement.

J'ai essayé sur une douzaine de sujets comment elle se comporterait étant rempotée dans des sols de nature différente: sable siliceux, terre franche, terre de bruyère pure, terreau de fumier, terre franche brûlée et mélanges variés. Les plantes ont été cultivées pareillement dans la même serre pendant deux ans. Elles ont poussé d'une façon normale et à peu de chose près se sont développées autant les unes que les autres.

On peut voir, par ce petit essai, que l'*Aspidistra* ne manifeste pas de préférence marquée pour un sol déterminé.

Une remarque en passant si on veut avoir de beaux Aspidistras en pots il leur faut beaucoup de chaleur en été et... ne pas les rempoter souvent.

Edelweiss. — « Ce charmant souvenir des Alpes ou de la Suisse est aujourd'hui connu de tout le monde. Le *Gnaphalium leontopodium*, qui fournit la jolie composition florale vendue sous toutes les formes au voyageur, existe même dans beaucoup de cultures. Malheureusement le tégument blanc du feuillage diminue bientôt, finit par se perdre presque complètement, ce qui résulte probablement de la nature trop riche du sol, bien plus que de l'altitude de celui-ci. Un correspondant du journal *Sempervirens*, M. Buysman, à Middelbourg, offre de faire connaître la composition d'une terre, dans laquelle le *Gnaphalium leontopodium*, non seulement conserve la blancheur de son feuillage, mais en même temps se développe avec ampleur et fleurit abondamment.

Sommes-nous encore au temps de l'empirisme ? dit l'*Illustration horticole*, à laquelle nous empruntons cette note.

— Toujours un peu, cher Confrère !... un peu beaucoup. Cependant, M. Buysman n'est peut-être coupable que d'une chose : celle d'offrir à prix d'argent une recette qu'on trouverait excellente si elle ne coûtait rien. Il y a bien des industriels qui vendent des pommades pour faire repousser les cheveux sur les têtes chauves, pourquoi n'y en aurait-il pas qui offriraient d'empêcher à l'*Edelweiss* de perdre sa barbe, son duvet ou son tégument, si vous voulez?

N'employez pas les terrains fumés, azotés, fertiles; choisissez les terres pauvres, la terre de bruyère et le grand air, cultivateurs, et l'*Edelweiss* restera blanc et poilu.

Grands Pots et petites Plantes. — On sait que les plantes cultivées en pots n'aiment pas à passer trop rapidement d'un petit pot dans un trop grand ; elles y font généralement triste mine. Cependant, mises en pleine terre, les mêmes plantes y poussent vigoureusement. A quoi cela tient-il ? Cela tient à l'excès d'humidité que retiennent très facilement les pots de grands calibres et que craignent les jeunes plantes. Lorsque la même eau séjourne trop longtemps autour des racines elle ne tarde pas à favoriser le développement de plantes cryptogames qui paralysent l'action des jeunes radicelles et en amènent la désorganisation. Il est donc très important, surtout au printemps de ne pas rempoter trop grandement la plupart des plantes.

V. Viviand-Morel.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le Samedi 21 Mars 1891, salle des réunions industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. ROCHET, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4 par la lecture et l'adoption du Procès-verbal de la précédente réunion.

Correspondance. — M. le Secrétaire dépouille la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Secrétaire général de la Société d'horticulture des Basses-Pyrénées, informant notre Association qu'une Exposition aura lieu à Pau, à l'occasion du concours régional tenu dans cette ville, du 25 avril au 30 mai prochain. Le règlement et le programme de la susdite Exposition étaient joints à cette lettre.

2° De M. le Préfet du Rhône, une lettre accompagnant l'envoi d'une affiche relative aux concours régionaux agricoles et d'une brochure contenant l'arrêté, par lequel M. le Ministre a réglé les dispositions du concours qui sera tenu à Bourg du 16 au 24 mai prochain.

3° Lettre de la Société d'horticulture pratique de l'Ain, nous informant qu'elle organisera, en mai prochain, dans son jardin d'expériences, une Exposition à l'occasion du concours régional qui aura lieu cette année à Bourg.

M. le Président de la Société sus-dénommée, nous adresse en même temps quelques exemplaires du programme de cette Exposition et nous demande de bien vouloir déléguer un de nos membres pour faire partie du jury de cette Exposition.

L'Association faisant droit à cette demande désigne M. P. Guillot pour la représenter à Bourg.

4° Lettre du Syndicat horticole du Loiret, concernant un Projet du Gouvernement français relatif à la création d'écoles de sériciculture, dans lequel il est proposé de faire cultiver par ces écoles, des plants de mûriers qui seraient délivrés gratuitement aux éleveurs de vers-à-soie.

En nous signalant cet abus, le Syndicat du Loiret, demande à notre Société si elle croit devoir lutter contre ces distributions gratuites de plants. L'assemblée est d'avis que cette question intéresse le Syndicat d'horticulture et charge le Secrétaire de lui transmettre cette lettre.

Présentations. — Il est donné lecture de sept présentations au titre de membres titulaire, sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — L'Assemblée adopte à l'unanimité les candidats présentés à la dernière séance, ce sont, MM. :

François Cavet, jardinier chez M. Andrieux, château du Casset, près Montluel (Ain), présenté par MM. Molin et Viviand-Morel.

De Reydellet, à Valence (Drôme), présenté par MM. Jules Chrétien et Viviand-Morel.

Pierre Rivière, horticulteur, 77, grande rue de Caluire (Rhône), présenté par MM. Ruitton et Ant. Morel.

Benoît Rivière, horticulteur, rue Coste, 78, à Caluire (Rhône), présenté par MM. Ruitton et Ant. Morel.

Fili-Vernay, propriétaire-viticulteur à Francheville-lès-Lyon, présenté par MM. Jean Jacquier et Viviand-Morel.

François Bel, propriétaire à Saint-Hilaire-de-Brens, par Bourgoin (Isère), présenté par MM. Jean Bœuf et Lamaud.

Henri Meygret, jardinier chez les Dames de la Visitation, montée du Télégraphe, Lyon, présenté par MM. Simon Favier et Pitaval.

Philibert Veuillot, jardinier chez M. Taulier, à Francheville (Rhône), présenté par MM. Guynat et Viviand-Morel.

Pierre Adouard, jardinier chez M. Tripier, chemin Saint-Irénée, 34, Saint-Just-Lyon, présenté par MM. Corbin et Carjat.

Eugène Chaffardon, jardinier au couvent de Saint-Charles, à Rillieux (Ain), présenté par MM. Berthier et Jean Jacquier.

Barollet-Privat, jardinier, rue de Trion, 91, Lyon-Saint-Just, présenté par MM. Battier et J. Jacquier.

Luc Bertran, jardinier chez M. Deboisset, à Montluel (Ain), présenté par MM. Barbier et J. Jacquier.

Gabriel Grosset, jardinier chez M. Vincent de Saint-Bonnet, château de Pollet, par Meximieux (Ain), présenté par MM. Barbier et Jean Jacquier.

Lecture du rapport de la Commission chargée de l'étude de l'unification des récompenses aux exposants.

M. Cousançat, rapporteur de la Commission donne lecture du rapport et propose d'en adopter les conclusions.

M. Labruyère demande que ce rapport soit imprimé et envoyé aux membres de la Société qui pourront l'étudier d'une manière sérieuse et remettre la discussion à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Cette proposition mise aux voix est adoptée par l'assemblée.

Lecture du Rapport et du Programme de l'Exposition d'avril 1892.

Après plusieurs observations présentées par MM. Griffon, Labruyère, Musset et Rozain, l'Assemblée renvoie à la prochaine séance la discussion du programme de l'Exposition.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, à Lyon : 1° Un *Oncidium phymatochilum* fleurie, jolie orchidée du Brésil, robuste et très florifère, 2° *Primula obconica compacta*, très joli et bien fleuri. M. Liabaud fait remarquer la bonne tenue de dette plante par son port compacte et la quantité de fleurs dont elle est couverte.

Par M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière, à Lyon, un joli *Amaryllis œquestris superba*, d'un coloris très vif.

Par M. Molin, horticulteur marchand-grainier, place Bellecour, 8, Lyon : un remarquable apport de fleurs coupées, composé de Anémone simple de Caen, A. Rose de Nice, A. Chapeau de cardinal, A. Fulgens simple, *Allium neapolitanum*, 12 variétés de Narcisses, les plus remarquables sont Sir Watkin, Van Sion, Imcomparabilis Stella, Maximus bicolor, etc., etc.

Par M. G. Favre, jardinier à Monplaisir-Lyon, 12 variétés de pommes de terre parmi lesquelles je citerai : Richter Impérator, Imperator russe, Eléphant blanc, Beauté d'Elbron, Souvenir de l'Exposition de 1889, etc.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully : un joli lot de légumes composé de Céleri Rave d'Erfurt, Chou rave violet géant, *Stachys affinis* ou Crosnes du Japon, etc. 11 variétés de pommes de terre telles que : Institut de Beauvais, Flocon de neige, Canada, la Parisienne, etc.

Par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart à Lachassagne (Rhône) : 7 variétés de Poires remarquables par leur état de conservation pour une époque aussi avancée ; ce sont : Doyenné d'hiver. Bergamotte Esperen, Notaire Lepin, Prince Napoléon, Duchesse de Bordeaux, St-Germain Vauquelin, Doyenné Bizet, et Raisin Chasselas doré également bien conservé.

Par M. Bernardin Antoine, horticulteur à Couzon (Rhône) : Une poire de semis non dénommée.

Les Commissions chargées de juger les différents apports étaient composées pour la floriculture de MM. Cousançat, Labruyère et Rozain Pour l'arboriculture : C. Jacquier fils, Liabaud, Villars. Pour les légumes : Boucharlat jeune, Corbin, Guerry. Après examen les Commissions proposent d'accorder à :

M. Liabaud pour son Oncidium, une prime de 2me classe ; pour son Primula obconica, une prime de 3me clase ;

M. Crozy pour ses Amaryllis equestris superba, une prime de 3me classe ;

M. Molin pour l'ensemble de son apport, une prime de 2e classe ;

M. Favre pour ses pommes de terre, une prime de 2e classe ;

M. Dury pour ses légumes, une prime de 1re classe ;

M. Corbin pour ses fruits, une prime de 1re classe ;

M. Bernardin pour sa Poire de semis, un certificat de 3me classe.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

L'Assemblée fixe l'ordre du jour de la prochaine réunion et la séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire-Adjoint,

MOREL Ant.

Sur les Gloxinias des horticulteurs

Le genre Gloxinia appartient à la famille des Gesneriacées. Il a été créé par l'Héritier et dédié par lui à Gloxin, botaniste français. Depuis sa création, le genre *Gloxinia* a été divisé en plusieurs sous-genres : *Sinningia* Nees., *Eurytus* Dne., *Ligeria* Dn. ; mais dans les cultures, les noms de ces sous-genres n'ont pas prévalu et les *Ligeria*, par exemple, qui renferment la plupart des espèces, variétés et hybrides cultivées dans les jardins, sont profondément inconnus de la plupart des jardiniers.

Linné, qui connaissait le *Gloxinia maculata*, en avait fait un cornaret (*Martynia*), sous le nom de *Martynia perennis*.

Le sous-genre *Ligeria*, venons-nous de dire, renferme les espèces et les variétés cultivées dans les serres : *Gloxinia speciosa* Lodd., *Gl. caulescens*. Dcne., *Gl. tubiflora* Hook., *Gl. Fifyana* Hort.

On prétend que les beaux Gloxinias, à fleurs érigées, cultivés actuellement dans les serres, sont des variétés *hybrides* issues, par voie de générations successives, du croisement des Gloxinias *Speciosa* et *Fifyana*.

Le *Gloxinia speciosa* est une plante du Brésil, introduite dans les serres vers 1815. Elle est variable de couleur, et présentait, à l'époque de son introduction, des variétés rouges, roses, violettes, blanches et blanc-bleuâtre.

Le *Gloxinia caulescens* Lindley, considéré comme le type du *Gloxinia Fifyana*, a été introduit vers 1826. Il est originaire de Fernambouc.

Sous la rubrique pure et simple de Gloxinia, on cultive dans les serres une foule de variétés dont les fleurs sont dressées, grandes, ponctuées de coloris variés, d'une grande fraîcheur. Autrefois, la plante type avait une fleur inclinée, irrégulière.

Les premiers gains des Gloxinias horticoles furent obtenus, d'après M. Eugène Vallerand, un spécialiste distingué, par Georges Rossiaud, jardinier-chef du comte de Talleyrand, vers 1849 ou 1850. On prétend même que c'est cet habile horticulteur qui obtint les premières variétés de *Gloxinia erecta*. Il paraît cependant que l'obtention du *Gl. Fifyana*, à fleurs érigées, fût antérieure aux gains de l'habile jardinier du comte de Talleyrand.

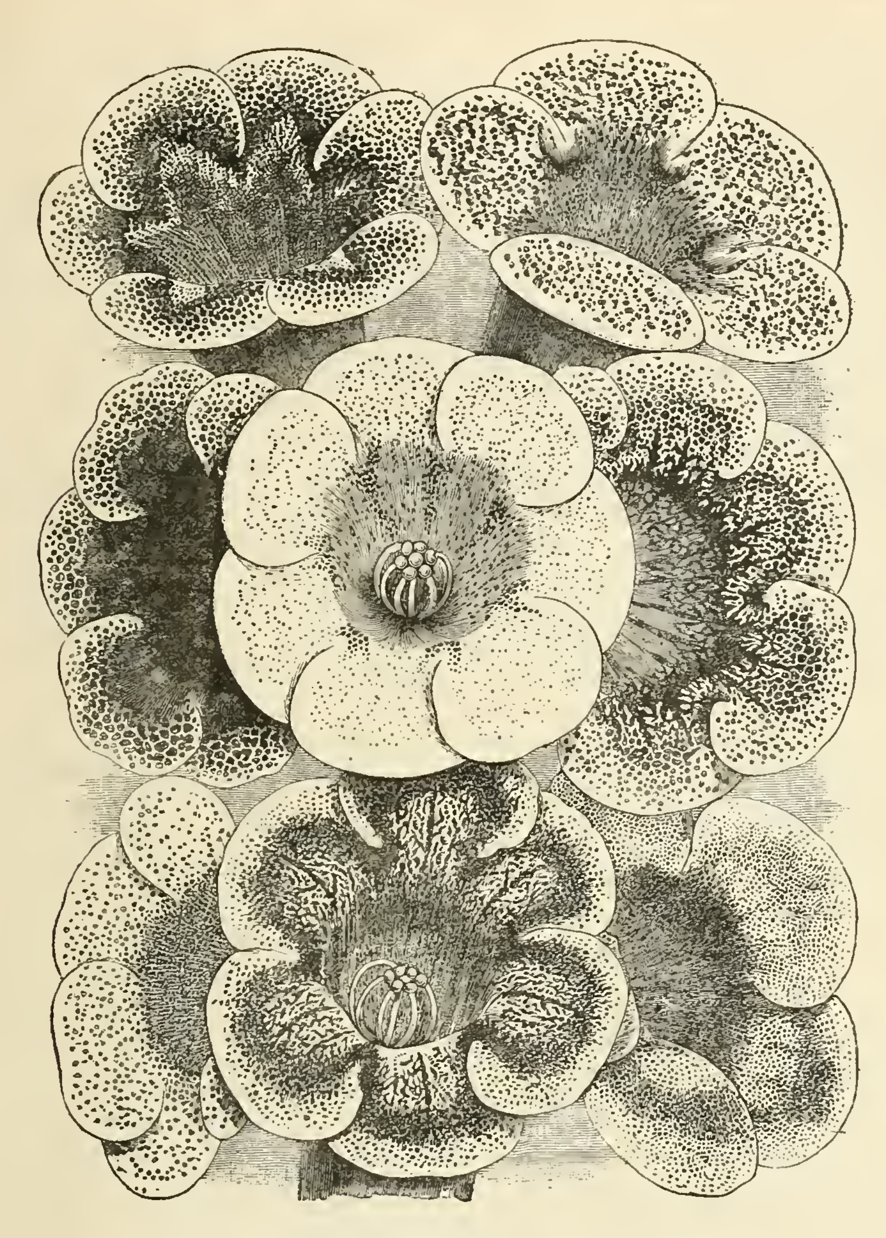
Ce qui semble parfaitement démontré au rédacteur de cette note, c'est l'origine absolument hybride des Gloxinias actuels.

Les Gloxinias ont ce mérite tout particulier, qu'ils partagent du reste avec quelques autres genres, d'être des plantes de *Serre chaude*, qui passent l'hiver dans un sac, et garnissent presque sans frais les serres pendant tout l'été.

Nous empruntons au *Bulletin de la Société d'horticulture de St-Germain-en-Laye*, une note sur la culture des Gloxinias, due à M. Vallerand, un praticien des plus distingués, bien connu pour son habileté à cultiver ces belles Gesnériacées :

Mise en végétation. — Dès les premiers jours de mars, mes bulbes, que j'ai remisées au sec dans le coin d'une serre, commençant à pousser, je juge alors que la mise en végétation est arrivée. Pour cela, je prends de la terre de bruyère, riche en humus, quoique sablonneuse ; je la casse grossièrement, en évitant bien de la rendre trop fine, et surtout de la passer, soit au tamis ou à la claie. J'y ajoute un vingtième de poudrette, que j'ai soin de bien mélanger, afin que celle-ci se trouve régulièrement dispersée dans la terre. Je prends alors des pots de 15 à 17 centimètres de diamètre, que je draine soigneusement avec des tessons de pots (une poignée dans chacun). Je le remplis jusqu'à la moitié environ de ma terre préparée, que je tiens essentiellement à ne pas fouler. Je place ma bulbe et je la recouvre de manière à ce qu'elle se trouve recouverte de 4 à 5 centimètres de terre. Je dispose le dessus de ma terre en forme de petit monticule vers le milieu, afin que l'eau produite par les arrosements, s'écoulant sur les parois du pot, ne séjourne pas sur la bulbe, qui, quand on néglige ce petit détail, pourrit souvent.

Huit jours avant ce travail, j'ai disposé dans une bâche une couche de 50 centimètres d'épaisseur, formée de moitié fumier de cheval et moitié de feuilles ; je la recouvre de 15 centimètres de cendres de charbon de terre passées au crible. J'enterre mes pots à raison de 50 par châssis, que je desserre ensuite suivant le développement des plantes. Dans ma bâche, il passe un tuyau de thermosiphon de 9 centimètres de diamètre, que je chauffe lorsque ma couche refroidit ; en un mot, je m'arrange pour que mes plantes reçoivent toujours de 12° à 16° C. (Je ferai observer ici que j'obtiens les mêmes résultats en plaçant mes pots sur des tablettes de serre chaude se trouvant près du vitrage.) Le



Gloxinia erecta.
(Variétés diverses, fleurs réduites aux 2/3 de leur grandeur).

jour, je donne de l'air à concurrence de 2 à 4 centimètres, suivant le temps et le développement des plantes. Les deux premiers mois, j'évite les grands arrosages, ne faisant que bassiner avec de l'eau tiède (20° C.), à l'aide d'une seringue à jardin, dont le jet est très fin. Enfin, j'évite, jusqu'à l'apparition des premiers boutons, une végétation trop active, engendrée souvent par les arrosements trop fréquents, dont le résultat amène l'abondance du feuillage qui se développe au détriment de la floraison ; mais lorsque celle-ci est bien préparée, c'est alors le moment de pousser au développement de cette végétation, qui a atteint sa pleine activité et qu'il faut alimenter par des arrosements copieux donnés en temps utile ; car je ferai remarquer

que, par un temps humide et couvert, il faut s'en servir avec prudence.

Floraison. — Vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin, les premières fleurs commencent à s'épanouir. Je retire mes plantes des châssis où je les ai élevées, pour les remettre dans une serre.

Je choisis préférablement, pour les placer, une serre de 3 à 4 mètres d'élévation, car, une fois à cette période, la plante n'a plus besoin d'être près du vitrage ; au contraire, les serres basses sont bien moins avantageuses à la floraison qu'une serre plus élevée ; l'étiolement de la plante n'étant plus à craindre, la fleur, quoique fragile, exigeant un peu d'air vers le milieu des journées chaudes, le reçoit trop direct dans les petites serres, et, par cette raison, flétrit la corolle, qui se fane, cet air étant trop vif ; tandis que, dans une serre élevée, en le donnant du haut, l'air n'arrive qu'indirectement frapper sur les fleurs, ce qui est bien préférable. J'ombre la serre avec des claies que je ne remonte jamais ; puis, au milieu du jour, lorsque le soleil est trop ardent, je descends des paillassons du côté où il frappe, en ayant soin de les relever aussitôt qu'il se retire.

J'obtiens ainsi une floraison fraîche, vive et abondante.

Repos. — Au 15 août, ma floraison est épuisée : mes plantes, dont les feuillages dépérissent, se préparent au repos, que j'aide en diminuant insensiblement et graduellement les arrosements, pour les supprimer totalement, suivant l'état de la plante, que je juge par le complet épuisement de la végétation.

Conservation des bulbes l'hiver. — Aussitôt mes bulbes entrées dans leur période de repos, c'est-à-dire vers la fin d'octobre, je les dépote et secoue toute la terre, afin de les laisser complètement nues ; je les débarrasse de toutes les racines lorsqu'elles sont bien sèches, de manière à les rendre aussi propres que les tubercules de pommes de terre. Lorsqu'elles sont ainsi préparées, je prends des petites caisses ayant 60 centimètres de longueur sur 30 de largeur et 8 de hauteur. Je dispose dans le fond mes bulbes, que je place côte à côte, sans les mettre l'une sur l'autre, ni la tête dessous. Je prends du sable de rivière bien sec, et j'en remplis mes caisses jusqu'au bord, de manière qu'elles soient entièrement cachées. Je les couvre d'un verre pour éviter l'humidité, ennemi le plus redoutable l'hiver, et je les place dans le coin d'une serre que j'entretiens à la température moyenne de 8 à 10° C. Une serre plus chaude aurait le désavantage d'activer la végétation bien avant l'époque et nuirait beaucoup au succès de la culture. Une serre froide à la température de 3 à 4 degrés serait préférable.

Je ne saurais trop attirer l'attention sur la conservation des bulbes, et si j'insiste sur ce point, c'est qu'il ne faut pas oublier que leur conservation et le prélude du succès. Il est impossible, à mon avis, d'espérer la moindre chance si l'on n'a que des bulles malsaines, fanées ou ridées. Au commencement de février, je place mes caisses sur des tablettes près du jour, et j'humecte le sable pour préparer la végétation avant le rempotage.

Fécondation artificielle. — Pour opérer ce travail, j'ai soin de choisir l'après-midi d'une belle journée sèche, évitant toujours les temps humides. Je cherche dans les plantes que j'ai choisies pour porte-graines les fleurs dont le stigmate bien ouvert n'a pas passé dans les anthères, car alors la fécondation pourrait s'être produite naturellement et les effets espérés être nuls. Je prends, pour le porter sur les stigmates, avec une petite spatule en bois que je fais pour cela, du pollen bien sec et bien pulvérulent sur les étamines dont les coloris me plaisent ; je cherche, autant que possible, les tons nouveaux ou les dessins bizarres, sans m'occuper ni de la perfection de la floraison, ni de la valeur de la plante, ne recherchant ce mérite que chez la plante mère, car j'ai toujours remarqué que le port tenait bien plus souvent de cette dernière que de l'organe reproducteur qui, lui, généralement n'engendrait que les coloris. Deux ou trois jours après l'opération, si elle a réussi, la fleur tombe, l'ovaire ne tarde pas à gonfler, le style à se flétrir. C'est à ces indices que je reconnais la fécondation assurée. Alors il ne me reste plus que de la graine à récolter, ce que je fais quand les valves de la capsule s'ouvrent. Je la ramasse et la mets dans un endroit sec.

Semis. — Depuis que je sème des Gloxinias, ayant essayé différentes époques, j'ai reconnu que la fin de janvier et la première quinzaine de février étaient les meilleures.

Pour les effectuer, je prends des terrines de 20 centimètres de diamètre sur 4 de profondeur, que je draine soigneusement avec des tessons de pots finement cassés, de manière à bien faciliter l'écoulement des arrosages. Je remplis avec de la terre tamisée que je choisis préférablement siliceuse. Lorsque mes terrines sont ainsi préparées, j'en aplanis bien la surface, afin d'éviter les petites cavités. La graine étant excessivement fine (une véritable poussière), je la pose sur une feuille de papier blanc, et, en frappant légèrement dessus, je la fais tomber régulièrement, point sur lequel j'appelle l'attention, car lorsque la graine tombe par petits tas, il en résulte, lorsqu'elle est levée, que le plant se trouvant trop serré, et l'humidité quelquefois aidant, elle pourrit plus facilement. Je recouvre mes terrines avec un verre bien clair ; je les place sur une tablette, le plus près possible du jour d'une serre, dans laquelle je maintiens la température moyenne de 15 à 20° C. J'ai soin d'entretenir à l'aide d'une seringue à pomme très fine, formant presque un brouillard, une légère humidité, c'est-à-dire dans un milieu qui ne soit ni trop sec ni trop humide, l'un comme l'autre de ces deux éléments entraînant souvent la perte de ces jeunes plants, dont la consistance naissante est très fragile et très délicate. Aussitôt les graines levées, je donne de l'air graduellement pour fortifier mes jeunes plantes.

Vers la dernière quinzaine de mars ou la première d'avril, les plants sont assez forts pour être repiqués ; alors je prends des terrines de 33 centimètres, que je prépare dans les mêmes conditions que pour les semis ; j'en repique 50 à 60 dans chacune ; je les couvre d'un verre pour les faire reprendre ; je donne de l'air 5 à 6 jours après le repiquage, et j'enlève le verre quand la reprise est assurée.

Au 10 mai, je dispose dans des coffres, dont les châssis sont ombrés, des couches de 20 centimètres d'épaisseur ; je les recouvre de 15 centimètres de terre de bruyère concassée, dont la surface est tamisée. Cinq à six jours plus tard, lorsque ma couche est tiède, je repique en pleine terre 80 plantes par châssis. Je prive d'air d'abord, pour en donner les journées suivantes graduellement dans le milieu du jour, lorsque le temps le permet, jusqu'à concurrence de 2 à 6 centimètres.

Vers le commencement de juillet, mes plantes entrent en floraison ; je les relève pour les mettre en pots bien drainés ; je les dispose dans une serre bien ombrée et fermée d'abord ; ensuite je donne de l'air suivant la chaleur, qui est souvent torride dans cette saison. Alors commence la floraison, qui se prolonge jusqu'à la fin de septembre, époque où je mets les plantes en repos en les privant d'arrosement.

Eugène VALLERAND.

Embellissement du jardin légumier par la culture des haricots à rames (1).

Le jardin légumier, du moins la partie consacrée aux semis faits sur place, est ordinairement divisé en rectangles plus ou moins grands, nommés planches et séparés par des sentiers de 0^m30 à 0^m40 de largeur.

Le jardinier et son maître en sont satisfaits, si de beaux légumes savoureux s'y succèdent sans interruption. Le pittoresque y est remplacé par la symétrie ; les charmes des yeux s'y présentent sous forme de choux, d'oignons, de carottes, etc. Tandis que l'on travaille toute l'année à orner le jardin paysager des plus jolies fleurs, d'arbustes au feuillage varié, on ne pense pas à rompre la monotonie des carrés aux légumes.

Il existe pourtant une culture légumière qui permettrait, tout en donnant de beaux produits, d'en changer complètement l'aspect en l'ornant de magnifiques guirlandes de feuilles, de fleurs et de fruits.

(1) Le *Bulletin horticole et agricole*.

Nous voulons parler de la culture des haricots à rames, sur des cordages supportés au moyen d'un fil de fer galvanisé.

Nous avons expérimenté ce mode de culture et nous en avons obtenu un magnifique résultat.

Rien de plus joli que ces guirlandes balancées mollement par la brise et tamisant les rayons du soleil au-dessus des légumes en leur procurant un léger abri contre les ardeurs du soleil pendant les fortes chaleurs de l'été. Jamais nous n'avons eu autant de haricots : les plantes avaient eu l'air, la lumière et la chaleur en abondance.

Quelle différence avec le carré aux légumes à fruits secs, couvert de perches plus ou moins longues et droites : une espèce de bocage où les plantes du centre restent presque stériles !

Et cette culture est si simple et dix fois moins coûteuse que l'ancienne !

Pour les lecteurs du *Bulletin* qui voudraient l'essayer, nous croyons bien faire d'indiquer assez complètement comment nous procédons, afin d'embellir notre jardin et d'obtenir une belle récolte.

Nous traçons les planches pour nos autres légumes comme à l'ordinaire et lorsque nous en avons 4 ou 5, soit une largeur de 7 ou 8 mètres, nous laissons un sentier de 50 centimètres de largeur.

A chaque extrémité de celui-ci, nous plantons un pieu en sapin de 2 m. 50 à 3 m. de longueur, comme ceux qui servent à tuteurer les arbres ; nous les assujettissons solidement par des arcs-boutants et nous tendons d'un sommet à l'autre un fort fil d'archal galvanisé que nous fixons avec soin.

Sur ce fil de fer, nous attachons, à une distance de 50 centimètres environ, des morceaux de ficelle commune dont l'extrémité inférieure est fixée dans le sol au moyen d'un petit crochet en bois, non pas perpendiculairement sous le fil d'archal, mais sur le bord du carré de légumes, de manière que cette corde tendue indique une ligne oblique.

Sur le sol, autour de la ficelle, nous traçons une petite circonférence de trois centimètres de profondeur dans laquelle nous plaçons une dizaine de grains de haricots ; ceux-ci ayant germé, leur tige s'élève bientôt en spirale le long de la corde jusqu'au fil de fer sur lequel elle s'enroule encore.

Si nos deux supports sont distants de 7 à 8 mètres, nous plantons entre les deux, une ancienne perche qui aide le fil d'archal à soutenir le poids de plus en plus lourd qu'il maintient.

Pour récolter les graines que nous avons laissées mûrir, lorsque le mauvais temps arrive, il nous suffit de couper les cordes et d'enlever toutes les guirlandes pour les faire sécher.

Pour la seconde année, la plus longue et la plus difficile partie de notre travail se trouve faite, nous mettons de nouvelles cordes que nous fixons sur le côté opposé du sentier ; la 3e année, nous plantons juste au-dessous du fil de fer ; la 4e au premier endroit indiqué et ainsi de suite.

Pendant 6 ans au moins nous pourrons nous servir de notre construction première ; si nous avons soin de bien amender le sol, nos récoltes continueront à être très bonnes.

La même plantation se fait de 8 m. à 8 m. sur la longueur du jardin. On peut aussi en établir une sur les bords des planches de façon à les encadrer de ces guirlandes de verdure.

Quel est le prix de l'établissement d'une pareille culture ?

L'an dernier nous avions une centaine de touffes de haricots et nous avons payé :

1 franc pour 4 supports ; 50 centimes pour le fil d'archal ; 80 centimes pour les cordes. Total 2 fr. 30, et nos pieux et notre fil de fer dureront très longtemps.

Le prix de 100 perches à haricots eût été de 10 ou 15 francs.

La culture dont nous venons de parler, un peu trop longuement peut-être, est recommandable sous tous les rapports ; ceux qui l'auront une fois pratiquée ne voudront plus la faire autrement.

Disons en finissant que nous avons le vif désir de la voir se propager, qu'il y a longtemps déjà que plusieurs jardiniers l'ont adoptée et que des conférenciers l'ont expliquée.

Laissez-nous vous dire aussi, chers lecteurs, que vous ne devez pas être surpris si l'un de vos voisins, en vous voyant poser les fils de fer, vous demande bien sérieusement : « *Allez-vous placer le téléphone, Monsieur* » ???

A. WATHELET.

A la suite de cette note sur la culture des haricots.

Nous pensons que les lecteurs de cette Revue, au moins un certain nombre, seront bien aise de lire la communication faite à la Société Nantaise d'horticulture, par M. Bouhier, instituteur à Saint-Colombin.

Voici cette communication :

SUR LE HARICOT

Tous ceux qui s'occupent de jardinage savent que le haricot craint excessivement la trop grande humidité et la gelée. Aussi, arrive-t-il fréquemment que des haricots semés de trop bonne heure pourrissent en terre avant leur germination ou se trouvent gelés à la moindre apparition de gelée blanche.

Pour obvier à ces deux inconvénients, ne pourrait-on pas adopter le procédé suivant que j'ai mis en pratique et qui m'a fort bien réussi.

Il s'agit tout simplement, vers la mi-mars ou en avril, selon l'état de la température, de semer dru sous cloche, sous châssis ou sous bâche, des haricots d'une espèce très précoce. De cette façon, ils lèvent rapidement et ne sont pas exposés à pourrir. Quand ils ont quatre feuilles et que les gelées ne sont plus à craindre, on les transplante en motte en laissant entre chaque pied l'intervalle voulu. La reprise est facile alors à cette époque de l'année. Les haricots plantés de la sorte ont ainsi une avance de plus de quinze jours sur les autres qu'on commence alors à semer, et ils donnent par conséquent leurs produits quinze jours plus tôt.

Pour le propriétaire ou l'amateur, c'est un moyen d'avoir les primeurs ; pour le maraîcher, c'est un moyen sûr d'écouler ses produits d'une façon avantageuse.

Formules diverses pour composer la terre de bruyère artificielle.

La terre de bruyère avec laquelle le jardinier américain prétendait ressusciter les plantes mortes ; la terre de bruyère, cette panacée horticole, ce baume infaillible pour les plantes malades, mérite d'être mieux connue.

Il ne faut en dire ni trop de bien ni trop de mal, mais savoir apprécier son rôle comme il convient et mesurer son utilité à sa juste valeur.

Ne la croyez pas bonne à tout, mais gardez-vous de supposer qu'elle n'est bonne à rien. Entre ces deux extrêmes appréciations il y a de la place pour de nombreux emplois.

Credo. — Voici la vérité sur la terre de bruyère — qui fut mise à la mode vers 1780 par Lemonnier, professeur de botanique au Jardin des Plantes à Paris.

1° La terre de bruyère est *indispensable* pour les plantes dites de terre de bruyère, telles que : Bruyères, Azalea,

Rhododendrons, Kalmias — toutes les plantes de la famille des Ericacées — nombre de Saxifragées — beaucoup de sortes épiphytes qui vivent sur les troncs d'arbres, dans les cavités à humus, etc.

2° La terre de bruyère n'est pas indispensable, mais elle est *très utile* à l'éducation de beaucoup de plantes (*semis* ou *boutures*) pendant la première période leur existence. Cette terre qui ne conviendrait nullement aux individus adultes favorise leur croissance dans leur état d'enfance.

3° La terre de bruyère, sans être nuisible, est très souvent presque *neutre* pour l'alimentation de certains végétaux; dans ce cas son usage est plutôt pernicieux qu'utile, et il convient d'en éviter l'emploi.

Résumons donc en quelques lignes pratiques ce qui précède :

Ne faire usage de terre de bruyère pure que pour des plantes spéciales ;

Employer la terre de bruyère pour beaucoup de plantes, mais en mélange et seulement dans leur état d'enfance ;

Prsocrire son usage dans presque tous les autres cas.

Comment agit la terre de bruyère. — La terre de bruyère doit la plus grande partie de sa renommée horticole à son *infertilité*. Je souligne le mot afin de bien attirer l'attention du lecteur. C'est une substance dont on pourrait dire : Si elle ne fait pas de *bien*, elle ne fait pas de *mal*: elle est *neutre* et *inoffensive*. La vérité ne permet pas d'appliquer le même raisonnement au *terreau de fumier*; ni aux terres calcaires et crayeuses, ni à beaucoup d'autres terres franches.

Les pays le plus *infertiles* sont des pays à *terre de bruyère* où les cultures agronomiques sont presque impossibles;voyez ce que produisent la Sologne et tant d'autres contrées avec leurs immenses étendues de terre de bruyère : des herbes misérables ou quelques arbuscules rabougris !

La terre de bruyère agit chimiquement et physiquement sur les plantes comme, du reste, tous les sols.

Au point de vue chimique on pourrait la qualifier de *terre primitive* : elle ne contient que de très petites quantités de calcaire. Les plantes *calciphiles* (amies de la chaux) n'y pourraient croître ; en revanche les espèces *calcifuges* (ennemies de la chaux) y prospèrent souvent très bien.

Pure, elle agit par ses sels de potasse; en mélange, par son humus qui a la propriété d'effriter les terres argileuses ou argilo siliceuses et de les rendre par ce moyen plus facilement accessibles aux racines.

Au point de vue physique, ses qualités sont nombreuses et de premier ordre ; énumérons les principales :

Elle est généralement noirâtre et pour cette cause elle enmagasine la chaleur ; sa densité est faible, elle est douce au toucher , se tasse peu et et empêche le tassement extrême des composts où elle entre. Elle est avide d'humidité ; c'est une sorte d'éponge qui enmagasine l'eau qu'elle tient en suspension à la portée des racines.

On doit toutefois, savoir qu'une fois sèche elle se laisse difficilement pénétrer par l'eau et s'il est important de ne pas l'employer quand elle est trop mouillée, il faut éviter de tomber dans l'extrême contraire. Si elle est trop sèche on ne parvient bien à la mouiller qu'en faisant une sorte de boue avec une portion de la partie à employer et qu'on incorpore aux autres parties, en remuant bien le tout.

Elle donne du corps aux terres trop légères et elle ameublit celles qui sont trop compactes.

Composition de la Terre de bruyère naturelle. — La terre de bruyère, disait-on autrefois, est un mélange en proportion presque égales d'*humus* et de sable pulvérulent.

M. Rousselon qui a publié, en 1852, sur la terre de bruyère un article très étudié, s'exprime ainsi sur l'humus (1).

L'humus, en général, est une matière noirâtre, douce au toucher, légèrement onctueuse, formée de molécules plus ou moins déliées et résultant de la décomposition, sous le contact de l'air, des substances végétales et animales. C'est lui qui porte dans les sols la fertilité qu'il doit à l'air et à l'eau ; ce sont, en effet ces deux agents qui déterminent sa solubilité et le rendent propre à être absorbé par les suçoirs des plantes.

Pour les horticulteurs, il y a deux sortes d'*humus*, celui qui provient de la décomposition des plantes et que, par cettte raison on appelle humus *végétal* et celui qu'on nomme humus *animal* parce que dans sa constitution sont entrées des substances animales décomposées. Ces cultivateurs sont bien obligés de les distinguer dans leur pratique, puisque l'humus animal bien que très favorable à la nutrition d'un nombre immense de plantes, et cependant *fatal* à plusieurs qui périssent promptement lorsqu'on le présente à leur absorption.

Depuis l'époque déjà lointaine où Rousselon écrivait l'article en question, la chimie agricole a fait de grands progrès et on est un peu mieux renseigné sur l'humus et ses qualités ou ses défauts, mais sa composition chimique exacte étant fort variable, n'est guère plus nettement définie.

D'après les travaux de M. Mulder d'Utrecht, « la matière noire de la terre arable renferme huit composés différents. La plupart d'entre eux ont des propriétés acides et sont capables de s'unir aux bases (chaux, potasse, soude, etc.). Ils renferment exclusivement du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène ; aucun d'eux n'est azoté. Ceux de ces corps qu'on distingue sous le nom d'*acides humiques*, renferment de l'oxygène et de l'hydrogène dans les proportions qui constituent l'eau. Dans les *acides ulmiques*, l'hydrogène est en excès, et dans les acides *géiques*, au contraire, l'oxygène domine. Les substances qui n'ont pas de propriétés acides, sont distinguées sous le nom d'*humine* et d'*ulmine*. »

Mais il ne faudrait pas croire que, dans la terre de bruyère, il n'y a que de l'humus et du sable ; on y trouve, à l'analyse, toutes les matières minérales contenues dans les plantes qui ont servi à la composer, et comme ces plantes sont variables, il s'en suit naturellement que les terres de bruyère ont des compositions différentes.

Dans les grandes lignes, et c'est là le principal au point de vue horticole, on peut donc dire que la terre de bruyère est composée :

1° De sable siliceux,

2° D'humus ou composés humiques,

3° De sels minéraux contenus dans les végétaux sauvages, principalement dans leurs feuilles,

4° De substances végétales non décomposées.

Les quantités des substances ci-dessus désignées étant très variables avec les différentes sortes de terre de bruyère, on peut se demander quelles sont les meilleures. C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre, attendu que les unes, très bonnes pour certains genres de plantes, ne sont pas de première qualité pour d'autres, et vice versa.

Les terres de bruyère, très tourbeuses et contenant peu de détritus végétaux non décomposés, ne durent pas longtemps et s'usent très vite.

(1) *La Belgique horticole*. An 1852 p. 63 et suivantes.

Celles qui sont très sablonneuses ne sont guère nutritives. Les meilleures doivent contenir presque autant de débris végétaux que d'humus avec un tiers de sable.

Il ne faut pas employer la terre de bruyère qui est extraite à une trop grande profondeur. Elle doit être levée en plaques ayant de 10 à 12 centimètres d'épaisseur.

Celle qui vient dans les endroits marécageux est de qualité fort inférieure ; il faut s'en méfier malgré son aspect noirâtre. Très tourbeuse, elle a souvent une réaction acide qui paralyse la végétation. On doit la laisser longtemps à l'air avant de s'en servir. Outre son aspect, qui permet aux praticiens de la distinguer à première vue, on la reconnaît aux Molinia, Carex, Bruyères de marais qu'elle contient.

Terre de bruyère artificielle. — Peut-on imiter et remplacer les terres de bruyère naturelles par des composts artificiels ? La réponse à cette question est affirmative.

Thouin, qui a joui d'une grande célébrité comme horticulteur, a proposé le compost suivant :

Sable très fin	45
Terreau de feuilles consommé.	40
Carbonate de chaux	5
Terre de taupinière	10
	100

On ajoute au mélange un centième d'oxyde de fer.

Louis Noisette indiquait le mélange ci-dessous pour le même usage :

Terreau de feuilles consommé.	3
Sable de rivière très fin . . .	3
Terre franche.	3

M. Lémon se bornait à mêler :

Terreau végétal formé par des gazons décomposés	9
Sable fin	3
	12

La terre de bois recueillie à 5 ou 6 centimètres d'épaisseur et mêlée de sable forme aussi une excellente terre de bruyère.

V. VIVIAND-MOREL.

Barbacenia squamata

Le *Barbacenia squamata*, dont nous donnons une image réduite, est une espèce brésilienne qui a été introduite dans les cultures par M. Veitch, et décrite par Lindley dans le *Botanical register* en 1843.

Elle est assez commune dans la célèbre montagne des Orgues au Brésil, où elle a été découverte en 1841 par William Lobb, mais on la rencontre peu dans les serres.

Quoique ses fleurs soient élégantes et et de belle couleur, la Barbacenia à écailles est plutôt curieuse par son organisation botanique que par ses qualités ornementales. Benthan et Hooker la placent comme une simple tribu dans la famille des Amaryllidées. P. Don en fait une famille distincte sous le nom de Véllosiées, admise par Brongnard. D'autres la font figurer comme un groupe des Hœmodoracées.

Le dessin ci-contre a été fait d'après une plante qui a fleuri l'an dernier dans une des serres de Kew.

S. P.

Taille des arbres

Palmette à branches verticales. — L'avantage réel de la palmette à branches verticales est celui de pouvoir se prêter à toutes les hauteurs de murs, et charpenter des contre-espaliers (1) ; tous les arbres fruitiers indistinctement peuvent

(1) Le contre-espalier est établi en plein air ; l'espalier est contre le mur.

être soumis avec avantage à cette forme qui, lorsqu'elle est bien établie, a un aspect très agréable ; sa formation n'offre d'ailleurs aucune difficulté sérieuse et, quoique moins fertile que les obliques croisées, ne laisse néanmoins pas grand chose à désirer au point de vue de la fructification.

Les arbres peuvent être établis avec 1, 2, 4, et jusqu'à 10 séries superposées ; il est facile de comprendre que plus les arbres devront avoir de hauteur, en raison du mur ou du treillage à garnir, moins les étages devront être nombreux.

Voici la règle à suivre pour la plantation des arbres élevés en palmettes, pour un terrain de moyenne fertilité :

Poirier et pommier. — Planter à 1 m. 25 centimètres pour une élévation du treillage ou du mur de 2 m. 50 cent. environ ; les branches charpentières devant avoir entre elles 0,25 centimètres de distance, c'est donc 5 branches pour chaque arbre, soit deux étages de branches et la flèche qui, une fois les deux séries formées, sera considérée comme branche charpentière.

A qualité de terre égale, le prunier,



Barbacenia squamata.
(Figure réduite, d'après un dessin du *Gardner's Chronicle*).

cerisier et abricotier poussent un peu plus vigoureusement ; pour la même hauteur, il faudra prendre 3 séries sur chaque et laisser par conséquent 1 m. 75 entre les sujets, la distance entre les branches charpentières étant la même.

Avant de faire sa plantation, il faut donc bien se rendre de la nature du terrain pour savoir à peu près la végétation qu'il pourra fournir aux arbres ; c'est de cette connaissance que dépend la distance à garder entre chaque sujet, pour pouvoir utiliser la sève toujours abondante les premières années pour développer rapidement leurs charpentes et former convenablement les productions fruitières.

Plantés trop rapprochés, les tailles sont faites courtes en raison du peu d'étendue que le sujet doit avoir : la sève, agissant sur un petit nombre de pousses, les fait se développer vigoureusement ; les branches à fruits ne se formant que sous l'action d'une sève modérée, la fructification ne peut avoir lieu. Chaque année, les mêmes tailles se succédant, les mêmes causes produisent naturellement les mêmes effets.

Au bout de quelques années, on finit par se tenir ce petit raisonnement : — Mais je suis bien bon de m'escrimer à tailler des arbres qui ne produisent rien, je vais tout simplement élaguer les branches de la base et les laisser partir à grand vent, — et aussitôt dit, scie, serpe de fonctionner ; les pauvres arbres doivent s'estimer très heureux qu'une résolution plus radicale n'ait pas été prise à leur égard : celle de les arracher !

L'année suivante, des rameaux vigoureux se développent et, comme ils restent entiers en raison de la destination nouvelle des sujets, les yeux qu'ils portent ne tardent pas à se transformer en lambourdes, signes précurseurs de la fructification ; au troisième printemps, nos arbres se couvrent de fleurs, et notre *élagueur*, tout fier de ce résultat, regarde les pauvres amputés avec un air de leur dire : Hein ! avez-vous vu si j'ai eu le dernier mot ?

— Non, mon ami, vous n'avez pas eu le dernier mot, c'est la nature qui vous montre ce qu'il y avait à faire, à savoir qu'il fallait tailler long les rameaux de prolongement des branches de la charpente, c'est-à-dire en raison de leur vigueur, mais pour cela, il fallait planter à une distance telle que la surface à garnir soit suffisante pour permettre, au moins dans les premières années, une taille longue.

On se trompe bien quelquefois, (que celui à qui cà n'est jamais arrivé jette la première pierre dans mon curtil) car, sans trop savoir pourquoi, quelques sujets poussent d'une façon désordonnée, et malgré les tailles longues, les pincements successifs, l'espace est garni et nos gaillards de pousser toujours ; pour ces traîtres, pas de pitié : vous les mâterez sûrement, en conservant dans le courant de l'année, sans les pincer, tous les rameaux d'une moyenne vigueur et toutes les brindilles ; à la taille suivante arquez-les en tournant leur extrémité en bas et en les maintenant dans cette position au moyen d'un lien d'osier ; ces pousses ainsi traitées ne tarderont pas à se mettre à fruits et les sujets de diminuer de vigueur, au grand profit du rendement. A mesure que les autres parties de l'arbre montreront des lambourdes, les arqures seront supprimées et notre sujet rentrera dans le domaine commun.

Indépendamment des arqures, on peut aussi laisser deux bourgeons à l'extrémité des rameaux de prolongement, la sève absorbée par ceux-ci contribue à la mise fruit.

Je ne conseille guère la greffe de boutons à fleurs pour les arbres trop vigoureux, l'empâtement qu'elle forme donne naissance à des gourmands et comme elle est presque toujours pratiquée sur le dessus des branches horizontales, pour que la réussite soit plus certaine, c'est aussi par là que les branches à fruits se forment le plus difficilement par suite, dis je, de ses empâtements, la circulation de la sève est entravée et fait pousser des productions difficiles à maintenir. Avant de planter, le défoncement sera fait à la profondeur indiquée pour les formes déja décrites dans les précédents numéros du *Lyon Horticole*.

Comme nous nous proposons de faire des palmettes à 5 branches et que notre espalier ou contre-espalier aura 2 mètres 50 centimètres de haut, la plantation se fera à 1 m. 25 cent. Le nombre d'arbres à planter variera suivant la longueur de la plate-bande.

Aussitôt planté, la taille est faite à 0,30 centimètres au-dessus du sol, sur trois yeux convenablement placés, la position du terminal est insignifiante, mais les deux qui viennent immédiatement après seront, l'un à droite et l'autre à gauche ; une petite baguette conductrice sera placée à chaque pour le palissage des jeunes bourgeons, elles seront mises de telle sorte, que la base occupe de suite la position que la branche devra avoir, les extrémités seront relevées en quart de cercle, de manière que la pointe occupe la position verticale.

Si le bourgeon qui doit continuer la tige paraît être un peu vigoureux, il sera pincé dans le courant de l'année à 40 ou 50 centimètres de longueur.

(A suivre.) CAGNIN.

INFORMATIONS

La Société centrale d'horticulture de Nancy, dans sa séance du 8 mars, a décidé que l'Exposition de printemps projetée par elle *n'aurait pas lieu*.

Dans la même séance elle a décidé que la *grande Exposition d'été* aurait lieu du 10 au 15 juillet, dans l'un des carrés du parc de la Pépinière.

Les produits seront reçus du 8 au 10, et l'installation devra être terminée le 10 au soir, sauf pour les fleurs coupées et bouquets qui seront reçus, le 11, jusqu'à 9 heures du matin.

L'enlèvement aura lieu les 16 et 17.

Les exposants sont priés de prévenir M. le Président le *1er juillet, au plus tard*, en indiquant la nature et l'importance de leur apport, l'emplacement nécessaire et s'il doit être en plein air ou à l'abri; enfin, s'il sera placé à terre ou sur table.

Primula obconica. — Cette espèce paraît appeller à jouer un rôle important dans les cultures florales d'hiver. Déjà, par le semis, on a obtenu de nombreux individus à corolles plus grandes. Si on parvient à en modifier la couleur et à obtenir des tons plus vifs et le blanc pur, elle deviendra rapidement populaire. En Amérique elle est cultivée avec succès pour la fleur coupée. Chez MM. Fisher frères, à Neuvale (Massachusetts) on en a cultivé, cette année 30.000 pieds.

Un nouveau Fléau. — On est très inquiet dans l'Allemagne du Sud, notamment en Bavière, au sujet de l'éventualité de nouveaux ravages de la chenille lanigère, dite *nonna*. On a abattu une masse d'arbres dans toutes les forêts, écorcé ceux qui paraissaient le refuge des larves, mais tout porte à croire que l'insecte causera cette année de grands ravages. Le gouvernement bavarois vient encore d'ouvrir un crédit de près de deux millions pour la lutte contre l'insecte.

Clematis Stanleyi (W. Hook). — Cette Clématite, qui a été découverte il y a déjà fort longtemps, est originaire du Natal. C'est une espèce vivace, qui a fleuri l'an der-

nier à Kiew, en plein air et en serre. Ses tiges sont herbacées et disposées en touffes ; ses fleurs, qui mesurent 5-7 centimètres de diamètre, sont blanc lilacé. Toute la plante est couverte d'un duvet blanc et soyeux.

Begonia odorant. — Il paraît que *Begonia Baumanni*, originaire de la Bolivie, où il a été découvert par le docteur Sacc, est une très grande espèce à limbe non oblique et dont les fleurs exhalent une odeur de thé. Elle a été éditée par M. Lemoine de Nancy.

La gomme des arbres à noyaux. — On sait que la gomme est une véritable lèpre pour la plupart des arbres à noyaux et qu'il est assez difficile de les en débarrasser. L'application des onguents, des mastics, après lavage, ou incisions dans le vif ne produisent pas toujours les résultats attendus. Le bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans mentionne un procédé qui paraît-il donne d'excellents résultats. Il a été préconisé par un ancien chef de culture au jardin des plantes de Rennes. Voici en quoi consiste ce procédé : après avoir bien nettoyé les plaies gommeuses on y applique une forte poignée de feuilles d'oseille réduite en charpie. Après deux fortes applications la gomme disparait. Nous ne garantissons pas l'efficacité du procédé, mais il est facile et coûte si peu, qu'on ne risque pas grand chose à l'essayer. L'oxalate de chaux que contient l'oseille a peut-être la propriété de désorganiser les gommes ou les cryptogames qui les font se produire.

Le Nicotiana colossea est originaire du Brésil ; il a été trouvé dans un semis de graines fait par M. Maron et mis au commerce par M. Godefroy Lebœuf. La plante ne fleurit pas la première année du semis. Il faut pour en obtenir la floraison en rentrer les pieds en serre, encore ne fleurit-elle pas toujours.

L'Anthonome, fléau des vergers, et l'Abeille. — L'abeille paraît devoir jouer en Normandie un rôle de sauveur, car une ruine complète semble y menacer les vergers de pommiers à cidre. Un charançon, l'Anthonome, fait avorter toutes les fleurs. Cet insecte dépose dans chaque bouton un œuf dont il sort bientôt une larve qui dévore l'intérieur de la fleur, et en arrête fatalement le développement.

On a essayé de beaucoup de remèdes, mais en vain. On croit cependant avoir remarqué, que cet insecte était très rare dans les endroits beaucoup fréquentés par les abeilles, et on pense qu'en visitant les fleurs, l'abeille les fait pencher et en fait tomber l'œuf d'Anthonome qui s'y trouve ! De quel secours providentiel ne serait pas l'abeille, pour combattre ce nouveau fléau, si l'observation faite se trouve confirmée.

Un emploi du tabac. — On a employé le tabac comme insecticide sous différentes formes : en dernier lieu, c'est à la vaporisation que l'on a eu recours. Dans les serres de MM. Henderson de New-York, le tabac est employé d'une manière inusitée chez nous : on réunit toutes les côtes et les déchets des manufactures de tabac pour les étaler sous des bâches où ces dépôts sont arrosés et tenus constamment humides : on a constaté que l'odeur qui en résultait suffisait largement pour chasser de la serre tous les parasites des plantes.

Destruction des pucerons du rosier. — Prendre des cendres de bois tamisées et bien sèches et saupoudrer les rameaux des rosiers envahies par les pucerons, après les avoir préalablement arrosés pour que la cendre adhère aux feuilles et aux boutons. Il paraît que les pucerons ne résistent pas à ce traitement, qui non seulement ne fatigue pas les rosiers, mais leur donne une vigueur nouvelle.

Le jus de tabac : un litre dans dix litres d'eau est également excellent. Employer en bassinage.

Les fruits véreux. — Plusieurs moyens de destruction ont été employés pour combattre ce fléau, mais aucun d'eux peut-être, n'a donné d'aussi bons résultats que le procédé suivant, employé par M. Calmon, ancien élève de l'Ecole d'Horticulture de Versailles.

Se basant sur ce fait que les chenilles sont très rapidement tuées par l'alcool, M. Calmon s'avisa d'introduire une ou deux gouttes de ce liquide dans les trous des poires véreuses. Presque invariable-

ment le ver est détruit et le fruit arrive à maturité parfaitement sain. gardant tout au plus la trace laissée par le passage du ver.

Si ce procédé n'est pas très pratique pour opérer sur de grandes quantités, il il offre de sérieux avantages aux amateurs possesseurs de petits jardins, dont la principale préoccupation est de regarder chaque jour leurs plantes croître et leurs fruits mûrir.

M. Calmon, qui ajoute que l'alcool cicatrise aussi bien les plaies produites par la grêle sur les fruits, a publié cette recette dans la *Revue Horticole.*

Le Chancre des Melons. — S'il est une maladie redoutée des maraîchers, c'est le chancre des melons. Il se montre d'abord aux racines de la plante, les détruit, gagne le collet et les rameaux inférieurs. Aussitôt que le mal apparaît, il n'y a pas de temps à perdre ; il faut s'empresser de le combattre.

Voici le traitement que conseille notre éminent confrère, M. Joigneaux, dans la *Gazette du Village* :

Le traitement, dit-il, est des plus simples et m'a toujours réussi. Il consiste à envelopper le pied d'une petite butte de chaux fusée ou de plâtre en poudre. Le chancre cesse de se développer et la plante ne tarde pas à reprendre sa vigueur.

Nous constatons le résultat, nous n'avons point la prétention de l'expliquer.

Ce fait éveille notre attention sur la maladie connue de vieille date qui se montre d'abord à la naissance des tiges de pommes de terre, les envahit et les détruit. On a désigné cette affection redoutable sous le nom de *gangrène des pommes de terre.* Est-ce que cette pourriture n'a aucune analogie avec le chancre des melons ? C'est peut-être à voir. Il n'en coûterait guère de recourir au même traitement. Si, avec une poignée de chaux ou de plâtre, on réussissait à enrayer la gangrène, les opérateurs n'auraient pas perdu leur temps.

Simple avis aux chercheurs et aux curieux.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES RELATIVES A LA RECONSTITUTION DES VIGNOBLES, par M. Félix SAHUT, président de la Société d'horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault. Brochure in-8° de 32 p.p. Prix un franc, chez M. Coulet, libraire à Montpellier (Hérault).

Dans toutes les questions qui se rattachent à la Viticulture, les moindres travaux de M. F. Sahut sont recherchés de ceux que la question intéresse. Sa haute compétence les rendant tous intéressants et instructifs. La nouvelle brochure qu'il vient de publier sous le titre de Notes.... n'échappe pas à la règle. De format modeste, elle contient cependant cinq questions dont quatre sont au moins fort importantes ; par exemple, le Greffage de la vigne, le Traitement des vignes gelées, la Taille de la vigne dans le nœud et l'Herbemont utilisé comme porte-greffes. Nous ne pouvons que conseiller la lecture de la petite brochure en question à tous ceux qui s'occupent de la viticulture.

ANNUAIRE DE L'EPICERIE FRANÇAISE ET DE L'ALIMENTATION. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui nous semble appelé à rendre de réels services à toutes les personnes qui s'occupent des denrées alimentaires tant solides que liquides. Dans un fort volume de 1800 pages dont le prix est de 10 fr. cartonné, l'éditeur, M. Paul GARNAUD, Bourse du Commerce, à Paris, a condensé, d'une façon très claire, près de 100.000 adresses du monde alimentaire, *gros et détail.* Le classement des départements par ordre alphabétique avec tableau résumé en tête, et de Paris par arrondissements permet de trouver instantanément tous les renseignements utiles sur cette matière.

— BENEY, LAMAUD ET MUSSET, horticulteurs marchands grainiers, 36, quai St-Antoine, Lyon. — Catalogue guide pour les semis du 2me trimestre. Brochure in-8° illustrée, sur papier rose, de 12 p.p. Ce catalogue contient l'énumération de Chrysanthèmes nouveaux, légumes divers, Primevères, Cinéraires, plantes à massifs et autres pour la décoration œstivale des jardins.

— P. Sautel, horticulteur à Salons (Bouches-du-Rhône). — Catalogue des Nouveautés : Chrysanthèmes, Œillets, Dalhias, Cannas, Iris, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 36 pp.

— Rivoire père et fils, horticulteurs Mds Grainiers, rue d'Algérie, 16. à Lyon. — Catalogue des plantes à massifs cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 16 p.p. avec gravures dans le texte. Genres mentionnés, Cannas, Chrysanthèmes, Dalhias, Œillets remontants, Bégonias bulbeux, etc.

— Bruant, horticulteur, boulevard St-Cyprien à Poitiers. — Catalogue général des cultures florales de l'établissement. Brochure in-8° de 120 p.p. illustrée de nombreuses gravures. Le plus grand nombre des *genres horticoles* sont représentés dans ce Catalogue par des variétés nouvelles ou anciennes.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 16 MAI.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Modification à apporter au fonctionnement des diplômes de jardiniers. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées,

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticult. allée du Sacré-Cœur. 6. Lyon (Guillotière).

— On demande un jardinier célibataire connaissant bien la culture potagère. Logé et nourri, appointement 40 à 45 fr. par mois. S'adresser au bureau du journal.

— On demande pour les environs de Lyon, un fermier. Ferme de 5 hectares en prairies, arbres fruitiers, etc.

S'adresser au bureau du journal.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
Gand	10-12 mai 1891.
La Haye (Orchidées) .	28-31 mai 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	1er mai-5 nov. 1891
Bourg	Mai 1891.
Grenoble	5 juin 1891.
Lyon (Roses)	11-15 juin 1891.
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
Nogent-sur-Seine . .	13-15 juin 1891.
Paris.	20-25 mai 1891.
Pau	Mai 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.
Versailles.	27-31 mai 1891.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

6676 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Epître aux Petits Boutiens et aux Gros Boutiens, — Faut-il amorcer les plantes? — Mélange! — Plantes tropicales! — Rusticité du Sarracenia purpurea.



Epître aux Petits Boutiens et aux Gros Boutiens. — Leçons aux apprentis jardiniers, conseils aux amateurs d'horticulture, le tout sur de vieux sujets de jardinage retapés et mis à neuf. — En ce temps là les jardiniers de la vallée du Graisivaudan *massiffaient* à outrance ; tandis que ceux de la plaine, le nez en l'air, inspectaient, comme de simples Leverriers, l'état de l'atmosphère, pour s'assurer si Dame la Bise de Grisemine était encore à craindre. On était le 15 mai.

Jean, le chef de culture de M. le comte de X..., disait à Paul, son collègue : « Plantes-tu tes *Coleus et tes Papyrus*? le temps est chaud. Paul répondait à Jean : le temps est chaud, c'est possible; mais, méfie-toi. Moi, j'attends encore huit jours. Pour le quart d'heure, je massiffe mes Géraniums, mes Pétunias, mes Verbénas et autres qui craignent moins le froid.

— Quelle nouvelle façon as-tu de t'exprimer, parles-tu comme les grecs d'Argos? Qu'entends-tu par « je massiffe ».

— C'est un verbe nouveau inventé par M. Jules Chrétien, un néologisme qui a de la peine à faire son chemin dans le monde horticole, malgré une utilité « qui se fait bien sentir, »

— Faut-il deux F à massiffer ou une seule?

— Demande cela à Littré ou à Vaugelas.

Survint Jacques, l'apprenti de M. baron V., excellent jeune homme — l'apprenti s'entend—recommandé à Jean et à Paul par Monsieur son père, afin d'en faire un « jardinier », un vrai, sorte qui devient rare et difficile à perpétuer.

— Le rédacteur de cette Revue, caché derrière une haie, où il récoltait un Pied-de-veau — (*Arum vulgare*) — a sténographié la conversation technique le trialogue de ses confrères, l'objet de la discussion lui ayant paru offrir quelque intérêt à être conservé.

Jean. — Dis-moi, Paul, « démottes-tu » les Géranium quand tu les plantes?

Paul. — J'enlève la *croûte* dessus, et la *calotte* du fond. Quand je suis pressé, je laisse le tout, et ça vient tout de même, surtout si la croûte n'est pas trop dure et la calotte trop feutrée.

L'apprenti. — Kékecékça la *croûte* et la *calotte*?

Jean. — A coup sur, mon pauvre Jacques, ce n'est pas la croûte du pain, ni la calotte de M. le curé. La croûte, (*crusta*) chez les plantes en pot, c'est la surface durcie de la terre; la calotte, ce sont les racines qui en contournent les parois.

Il est toujours bon de casser la croûte et d'enlever les racines feutrées quand on opère une plantation...

L'apprenti. — Et si elles ne sont pas feutrées les racines, faut-il aussi les enlever? Et quand elles sont feutrées, pourquoi les enlève-t-on?

Jean et Jacques. — En effet, si elles ne sont pas feutrées, faut-il les enlever?

. . . .

Le rédacteur. — Messieurs, je viens de récolter un Pied-de-Veau — *Arum vulgare* — là, derrière cette haie; excusez-moi d'avoir surpris votre conversation. Il y a du bon dans ce que vous dites; cependant, si vous vouliez me permettre deux mots, j'essaierais de vous démontrer que quand les racines ne sont pas feutrées on doit les couper tout de même sauf exception.

Jean et Jacques. — Allez-y ; on vous écoute.

— Votre conversation rappelle assez celle des Gros-boutiens et des Petits-boutiens ; vous savez ceux qui discutèrent gravement pendant des journées pour savoir lequel était préférable de manger les œufs à la coque ou fumer les cigares en commençant par le gros ou par le petit bout. Elle est un peu subtile votre conversation, savez-vous ?

Cependant je vous ferai remarquer que vous dites qu'on doit couper les racines quand elles sont feutrées, parce que si on ne les coupe pas elles craignent la pourriture et vous avez bien raison; mais s'il n'y avait que cela, quand elles ne sont pas feutrées, on devrait dire qu'il est inutile de les couper ; or, il n'en est rien. *Il faut couper les racines,* même non feutrées, je souligne la phrase, parce que toute racine coupée produit deux radicelles, premier point. En doublant le nombre des radicelles d'une plante on multiplie la puissance de cet organe sur l'activité de la végétation ultérieure. Mais, ce n'est pas tout, car cette opération met les racines coupées *perpendiculairement* en contact avec le sol nouveau ; tandis que si la plantation a lieu sans l'ablation des racines contournées, l'émission des nouvelles radicelles se fait dans des conditions très défavorables pour la croissance *future.*

Faut-il amorcer les plantes ? — Cette expression d'amorcer est tirée de la pêche à la ligne ; elle me plaît appliquée aux plantes. J'en dois la connaissance à un de mes bons correspondants. Je vous recommande, m'avait-il dit, d'amorcer un peu cette variété avec de bon terreau. Une fois les racines là-dedans elles s'enfonceront mieux dans le sol.

Je me méfie cependant des amorces, car j'ai été puni très souvent pour l'avoir oublié.

Il ne faut pas amorcer dans tous les terrains, ou alors, si on amorce, il faut une amorce spéciale, une amorce qui n'amorce pas.

Je m'explique:

Vous avez un terrain argileux ou argilo siliceux, de ceux qu'on appelle « gras » ou « fort » dans lequel il s'agit de procéder à une plantation. Gardez-vous d'amorcer, dans ce cas, avec du terreau ou de la terre de Bruyère ; amorcez avec du sable, et, plus tard, arrosez à l'engrais liquide.

L'amorce de terreau et autres compost à humus, attire autour des plantes les vers, les courtillières, qui y commettent leurs déprédations habituelles: En douteriez-vous, par hasard? Amorcez, mes amis, amorcez, et vous m'en direz des nouvelles l'an prochain.

Plantes tropicales ! On les tient en serre chaude, chacun sait ça ; cependant pas toutes ; Quelques unes font le plus bel ornement des jardins pendant l'été où elles réjouissent la vue par leur aspect, — je cherche un adjectif pour les peindre — mettons tropical.

Voulez-vous les avoir belles ? Désirez-vous que les Balisiers poussent des feuilles à faire honte au gigantesque Ensete africain ? que les Papyrus d'Egypte allongent leurs cheveux verts en des perru-

ques tressées et fournies au sommet des cannes qui leur servent des pétioles ? Que les Grandes Aroïdées, comestibles ou non comestibles, que les Musa eux-mêmes, isolés sur vos pelouses, vous étonnent par l'insolence de leur végétation ? La chose est facile : Traitez-les comme de *simples melons* ! Ce n'est pas plus difficile que cela. Un trou, du fumier chaud dans le fond, un monticule au-dessus et la plante *au milieu*.

Mélange ! J'ai lu dans un journal habituellement bien informé que la Mosaïque était très malade — réjouis-toi Alph. Karr, dans le royaume où erre ton ombre de jardinier, — que les massifs monochromes, eux-mêmes, seraient mal portés cette année : la suprême élégance et le dernier bon goût, le grand ton, voulant, parait-il, que les plantes fussent mélangées habilement dans les corbeilles, virgules, larmes, corne d'abondance et autres plate-bandes quelconques.

Je partage cette manière de voir, et il y a longtemps que j'aime la macédoine même dans les jardins.

Je ne déteste pas les massifs, tant s'en faut, ni même un peu de mosaïque : il y a de beaux massifs dans les squares de Lyon et au Parc de la Tête-d'Or et je suis d'avis que ce n'est ni à Paris, ni à Marseille (pends-toi Cannebière !) qu'on en rencontre de plus beaux. Mais enfin, disait Boileau à Racine, ne pourrait-on pas persuader à Lafontaine qu'on peut lire à autre chose que Baruch ? Ne pourrait-on pas également persuader au directeur général, ou au sous-directeur, au jardinier-chef ou aux sous-jardiniers, à Dieu ou aux Saints des jardins de la bonne ville de Lyon, qu'ils sont de bien braves gens, très habiles dans leur art ; ajouter qu'ils plantent des massifs à nuls autres pareils, bien bombés, bien bordés, bien fleuris, renouvellés à point etc. etc, prendre en un mot toutes les circonlocutions possibles, pour leur rappeler que Molière a dit quelque part : « Aimez-vous les massifs, on en a mis partout », que Molière lui-même n'avait pas inventé mais tiré cette phrase d'un proverbe arabe ainsi traduit par le maréchal Bugeaud : L'ennui naquit un jour de l'uniformité ». Ajouter qu'un *beau désordre*, même dans les massifs, est un effet de l'art. Amen.

Je crois que je prêche dans les déserts de la Thébaïde.

Rusticité du Sarracenia purpurea. — Les *Sarracenias* sont des plantes bien curieuses qui habitent l'Amérique du Nord, mais qu'on rencontre fort rarement dans les cultures. Il paraît que l'espèce dont le nom est en tête de cette note est d'une grande rusticité, ce qui n'a rien d'extraordinaire étant donné son pays d'origine. Il était toutefois intéressant de vérifier comment elle se comporterait en France pendant les hivers excessifs. Aussi devons-nous savoir gré à M. Godefroy-Lebœuf d'en avoir fait l'expérience. Il nous apprend, dans *Le Jardin*, qu'il en a retrouvé, cette année, un fort beau pied dans la forêt de Montmorency où il en avait planté il y a 14 ans.

L'épisode relative au jardinier de l'Ecole de pharmacie de Paris qu'il montre arrachant triomphalement pour le mettre en herbier, un superbe *Sarracenia purpurea* qu'il venait de découvrir, là où il avait été planté deux ans auparavant, me rappelle un fait analogue. Un de mes amis avait essayé de naturaliser, à Décines (Isère), la Pivoine à fruit lisse, et il y était parvenu. Les jeunes sujets poussaient à merveille.

Passant par là, un jour du printemps dernier, j'eus la douleur de voir un Vandale qui remplissait consciencieusement une boîte de Dillenius des plus beaux sujets. J'avais envie de l'étrangler tout d'abord. Mais réfléchissant bien vite où cette manière d'agir pourrait me mener, que, du reste, cet herboriste destructeur ne se laisserait peut-être pas étrangler facilement et qu'en fin de compte ce serait peut-être moi qui serait étranglé, je me bornais à lui dire des choses désagréables, telles que « Visigoth, Huns, Ostrogoth, Sarrazin » et, suprême injure, « flèche du Parthe », lorsque je fus à cinquante pas : « Va donc, eh ! centuriateur ! »

Les centuriateurs sont les fléaux les plus terribles des plantes rares. Mieux vaudrait pour la conservation de celles-ci la gelée, la foudre, le feu, l'inondation, toutes les calamités réunies, qu'un seul représentant de cette engeance terrible.

V. Viviand-Morel.

Influence du Sulfate de fer.

« Un sol qui renferme 5 pour 1000 de sulfate de fer est déjà très difficile à cultiver ; quand la proportion atteint ou dépasse 1 0/0, le sol est *absolument stérile.* »

Méditez cette note, vous qui employez les engrais chimiques.

« On doit à M. Vœlcker, qui a étudié, avec beaucoup de soin, les causes de stérilité des terres arables, quelques analyses des sols stérilisés par le sulfate de fer. Une de ses analyses porte sur un sol provenant des terrains conquis par le dessèchement du lac de Harlem en Hollande.

Analyse d'un sol du lac de Harlem en Hollande

Matière organique (1) et eau de combinaison	14.71
Oxyde de fer et alumine. . . .	9.27
Sulfate de protoxyde de fer . .	0.74
Sulfure de fer (pyrites)	0.71
Acide sulfurique formant du sulfate basique de fer	1.08
Sulfate de chaux	1.72
Magnésie	0.73
Acide phosphorique.	0.27
Potasse	0.53
Soude.	0.32
Argile.	69.83
	100 »

« Ce sol renferme en proportion notable tous les éléments minéraux qui entrent dans la composition des cendres des plantes, et il est particulièrement riche en acide phosphorique; il renferme, en outre, une proportion considérable de matière organique capable de fournir par sa décomposition plus de 0.6 0/0 d'ammoniaque ; mais malheureusement il est *imprégné de Sulfate de fer* qui neutralise toutes ces bonnes qualités et le rend improductif.

Une circonstance assez curieuse s'est produite dans son exploitation. Il a été pendant quelques années très légèrement labouré à la surface avant les semailles, et il donnait des récoltes passables ; plus tard il changea de main, et le nouveau propriétaire, mécontent du rendement, retourna le sol énergiquement : l'effet que produisit ce travail fut déplorable ; la récolte manqua absolument. Une bonne fumure à l'aide du fumier de ferme ne changea rien à la stérilité, aucune plante ne put se développer. Un échantillon de cette terre ingrate fut alors adressé à M. Vœlcker qui reconnut dans le sol une réaction acide due au sulfate de fer. Celui-ci avait été entraîné dans le sous-sol par l'eau de la pluie et tant qu'on se borna à ameublir la surface, ainsi que

(1) Contenant Azote, 0.52.

l'avait fait le premier propriétaire, la culture fût possible ; mais quand on ramena par des labours profonds les couches du sous-sol à l'air, on fit surgir aussi le sulfate de fer, dont l'acidité s'oppose à toute végétation. Le remède était nettement indiqué : il fallait décomposer le sulfate de fer au moyen de la chaux ; un chaulage énergique fût donc appliqué avec un plein succès. »

P.-P. Dehérain.

Dictionnaire de chimie pure et appliquée par Ad. Wurtz, tome III, p. 349.

M. Georges Bellair, résume dans l'article ci-dessous publié dans le *Jardin*, l'opinion professée par MM. Muntz et Girard, les chimistes bien connus, sur le sulfate de fer.

« L'année dernière, surpris de l'importance considérable que l'on essayait de donner au sulfate de fer considéré comme engrais, et convaincu que cette importance était exagérée, je soulevais la question au congrès d'horticulture tenu à Paris dans la salle de la Société nationale, rue de Grenelle.

Mes conclusions étaient celles-ci :

1° Le sulfate de fer n'est pas un engrais au même titre que le fumier et les engrais chimiques commerciaux ;

2° Presque toutes les terres contenant assez de fer pour le besoin des plantes, ce serait faire une dépense inutile que d'ajouter cette substance au sol.

Ces idées furent vigoureusement combattues par M. Raquet, professeur départemental d'agriculture, qui avait, disait-il. constaté les bons effets des sels de fer sur les légumineuses. J'eus beau dire que, dans ce cas. le sulfate de fer agit, non comme engrais, mais comme amendement, en transformant les carbonates de potasse du sol en sulfates de potasse plus diffusibles ; j'eus beau ajouter que le plâtre est d'un emploi plus économique ; mon honorable interlocuteur tint pour le *sulfate de fer engrais,* et comme aucun membre du Congrès ne prit parti, ni pour ni contre l'une ou l'autre de nos deux opinions contraires, le débat resta là.

Cette année, les sels de fer considérés comme engrais viennent d'être jugés par MM. Müntz, professeur-directeur des laboratoires, et Girard, chef des travaux chimiques à l'Institut national agronomique. Dans le tome III, qui vient de paraître, de leur important travail sur *les engrais*, ces messieurs s'expriment ainsi :

« Ces dernières années, on a beaucoup préconisé l'emploi des composés ferreux comme engrais, aussi devons-nous insister sur cette question qui présente un caractère d'actualité.

« ... Au point de vue des matières fertilisantes qu'il faut ajouter à la terre pour en augmenter la fertilité, *le fer ne joue qu'un rôle très effacé,* puisque, d'un côté. la proportion que les plantes en exigent est extrêmement minime. et que d'un autre, son abondance et sa diffusion dans le sol le mettent en quantité suffisante à la portée des végétaux. »

Je disais que toutes les terres contiennent assez de fer pour satisfaire aux besoins des plantes. MM. Muntz et Girard ont une opinion à peu près identique, la voici :

« Le fer est un des éléments les plus répandus dans la nature, et il y a peu de terre où l'on n'en trouve pas des quantités notables. *Aucun sol n'en est à tel point dépourvu que les récoltes les plus exigeantes n'y puissent encore trouver à satisfaire les besoins de leur alimentation.* »

« Néanmoins. quand on introduit des sulfates de fer dans le sol, il s'opère des réactions, mais ces réactions ne semblent pas assez énergiques pour qu'il en résulte un effet sensible sur la fertilité des terres.»

« Dans les sols acides et dans les sols peu perméables, l'effet produit est mauvais. En contact avec une terre acide, le sulfate de fer reste presque totalement acide et corrode les racines; incorporé à une terre peu perméable, il soustrait le peu d'oxygène qui s'y trouve et crée ainsi des conditions de milieu nuisibles à la vie radicellaire des plantes. »

Résumant les expériences de MM. Déherain, Grandeau, Wrightson, Munro, etc., les auteurs du *Traité des engrais* concluent ainsi ;

« Le plus généralement, le sulfate de fer, à doses modérées, s'est montré abso-

lument indifférent aux récoltes. Son action sur la végétation, en particulier l'augmentation de la quantité et l'amélioration de la qualité, ne nous semblent donc pas aussi bien constatées que les partisans du sulfate de fer l'annoncent,



POMA AMORIS FRUCTU RUBRO

La Pomme d'amour à fruit rouge, vulgairement Tomate

(Réduction au 1/4 de la première gravure sur cuivre de la Tomate, publiée par Besler en 1612)

« Aujourd'hui, on fait entrer le sulfate de fer dans beaucoup de formules d'engrais et les agriculteurs s'engagent ainsi dans une dépense qui nous semble inutile. Sans vouloir détourner les agriculteurs des essais qu'ils peuvent tenter dans cette voie, nous leur conseillons de ne pas trop s'engager dans l'application de ce produit et de se borner à des expériences sur une petite échelle jusqu'au jour où leur opinion sera faite sur l'efficacité de ce produit.

« On a discuté pour savoir si l'action du sulfate de fer était attribuable au fer ou bien à l'acide sulfurique et on a généralement conclu en faveur du premier. Sans vouloir nous prononcer à cet égard, l'action générale du sulfate de fer restant problématique pour nous, nous pensons que dans bien des cas où une efficacité réelle s'est manifestée, l'acide sulfurique a dû jouer le principal rôle *comme il eût fait dans un plâtrage*. Nous savons que c'est dans les

sols calcaires que l'on observe parfois les bons effets du sulfate de fer; si on rapproche de ce fait l'action favorable du plâtre sur les mêmes sols, on est tenté d'attribuer à l'acide sulfurique les résultats avantageux obtenus. Mais dans un sol qui manque d'acide sulfurique, *il est toujours plus rationnel de recourir au plâtre dont le prix est beaucoup moins élevé.*

« Si l'efficacité du sulfate de fer, comme engrais, nous semble encore douteuse à l'heure qu'il est, son action est cependant manifeste à d'autres points de vue. On sait, en effet, depuis longtemps, qu'en l'appliquant sur les prairies couvertes de mousse, soit en poudre, soit en solution, on peut détruire cette plante parasite qui entrave la venue de l'herbe. On sait encore que le sulfate de fer peut servir pour la destruction de la cuscute et qu'on l'emploie avec succès contre l'anthracnose de la vigne. Mais ce sont là des questions spéciales que nous n'avons pas à envisager ici. »

Telle est l'opinion de MM. Müntz et Girard sur les sels de fer considérés comme engrais; nous avons tenu à la faire connaître ici même parce qu'elle confirme et sanctionne la nôtre, celle que nous exprimions, il y a un an, au Congrès de la Société nationale d'horticulture de France.»

GEORGES BELLAIR.

Culture du Crambé

Cet excellent légume que l'on ne rencontre que dans quelques jardins, mérite d'être plus répandu pour les services qu'il est susceptible de rendre à l'époque où il peut être consommé ; c'est en effet en février et mars-avril qu'il donne ses produits, et à cette époque de l'année on n'est véritablement pas assez gâté en légumes divers pour négliger la culture de l'une des meilleures sortes.

Chercher à le répandre en indiquant le moyen de le cultiver, est donc rendre service aux personnes qui s'intéressent aux bonnes choses surtout lorsqu'elles sont d'une culture à la portée de quiconque possède un coin de jardin.

Le Crambé est une sorte de chou qui ne pomme pas, ce sont les feuilles et surtout leurs pétioles que l'on mange de diverses manières : blanchi à l'eau bouillante où quelques minutes suffisent, d'ailleurs, pour le cuire et accommodé à la crême, c'est un mets à nul autre pareil ; on peut aussi le manger au beurre et au jus ; le *Vatel* de votre maison saura mieux que moi vous dire les différentes façons sous lesquelles il peut être utilisé.

Ses racines longues et charnues, pénètrent profondément dans le sol ; celui-ci devra être bêché en avril-mai en conséquence et fortement amendé avec du fumier bien consommé. Ainsi préparé, tracez dans votre carré des lignes de 0,02 à 0,03 centimètres de profondeur et espacées entre elles de 1 mètre ; le semis sera fait sur la ligne et en pochets tous les 0,80 centimètres en quinconce ou en carré à votre choix (le quinconce convient aux grandes surfaces, le carré est préférable pour les petites), aux endroits marqués, formez avec la main une sorte de cuvette de 0,30 centimètres de diamètre et de 0,08 à 0,10 centimètres de profondeur à sa partie la plus concave, semez dans les endroits préparés une douzaine de graines en les espaçant de quelques centimètres, appuyez avec le revers de la main et recouvrez de 0,03 à 0,04 centimètres d'un mélange de moitié terre et moitié terreau.

Surtout, n'économisez pas les graines, la germination étant toujours des plus incertaines ; tenir le terrain un peu humide par des arrosages faits tous les huit à dix jours ; au moment de la levée des plants, éloigner les tiquets ou puces de terre en bassinant et en saupoudrant de cendres après bassinage.

Ainsi traitées, vos plantes pousseront vite, vous les éclaircirez lorsqu'elles auront de quatre à cinq feuilles et n'en

conserverez que trois par trou que vous laisserez disposées en triangle avec un espace de 0,10 à 0,12 centimètres entre chaque plante ; inutile de dire qu'avec le plant enlevé vous regarnirez les places vides s'il en existe.

L'entretien pendant le reste de l'année consiste à sarcler et à étêter tous les Crambés qui auraient des tendances à monter à graines, en coupant les tiges rez terre, cette opération favorise le développement de la couronne et prédispose le pied à donner des feuilles fortes et nombreuses.

On pourra sans inconvénient faire pendant l'été de la première et de la deuxième année une culture intercalaire, c'est-à-dire que l'on pourra planter entre chaque rang une ligne de choux, haricots nains, ou tout autre légume ne s'élevant pas trop pour nuire à notre jeune semis.

Il est bien rare que le plant soit suffisamment fort pour être traité en vue de la production dès la seconde année, le mieux est de bêcher convenablement le carré au printemps en y ajoutant une bonne fumure composée de fumier de vache ou de bœuf si le terrain est sec, de cheval, mouton ou colombine, s'il est argileux ou relativement froid. Au moment du béchage, dégager les têtes des plantes et les ébourgeonner, opération qui consiste à supprimer toutes les jeunes pouces moins trois des plus belles sur chaque couronne ; en diminuant le nombre de tiges, celles-ci donnent des feuilles dont le pétiole est plus long et surtout plus gros et comme c'est cette partie qui constitue la récolte rien ne doit être négliger pour la rendre plus abondante.

Au troisième printemps, et avec les soins qui ont été donnés à votre culture, vous aurez des plantes fortes, capables de vous donner toute satisfaction.

Vers le 1er février, enlever le fumier pailleux, fougères ou feuilles, que vous aurez mis sur chaque pied dès le mois de novembre pour empêcher à la terre de se geler trop profondément ; cette simple précaution avance souvent la cueillette de plus de quinze jours, sarclez légèrement tout autour des plantes et prenez des pots à fleurs de 0,25 centimètres de diamètre et d'autant de hauteur que vous renverserez sur chaque pied, en enfonçant en terre de 0,02 ou 0,03 centimètres le rebord du pot. Il ne reste qu'à préparer du fumier neuf, bien le secouer pour qu'il se serre davantage et en garnir les pots tout autour et au-dessus d'au moins 0,20 à 0,25 centimètres d'épaisseur en frappant à petits coups avec le revers de la fourche ; les tas ainsi formés seront arrondis sur le dessus et bien peignés pour que l'eau des pluies les pénètre le moins possible.

Deux ou trois semaines après la récolte, on peut commencer, un peu plus tôt ou un peu plus tard suivant la rigueur de la saison ; pour y procéder on enlève fumier et pots avec précaution et on éclate toutes les tiges qui ont de 0,12 à 0,20 centimètres de long en faisant en sorte de ne pas casser les pousses trop petites. Pour ne pas manier le fumier plusieurs fois, après la cueillette du premier pied, on remet le pot et en sortant le fumier du second on regarnit le premier et ainsi de suite pour les autres; il suffit, lorsque la provision est faite, de prendre le fumier qui est sorti du premier tas pour refaire le dernier. La récolte sera faite sur la totalité des pieds du carré à la fois, la moitié, le tiers ou le quart au gré des personnes ; il y a cependant avantage à ne la faire que par parties, surtout en février-mars, où la température, souvent assez basse, retarde la pousse si les visites sont trop souvent répétées.

Il faut se rappeler aussi que cueillies trop longues les tiges sont un peu amères, trop petites elles n'ont pas non plus

toute leur saveur ; les plus fins gourmets seront satisfaits si vous récoltez vos Crambés lorsqu'ils auront 0,15 à 0,18 centimètres de long.



POMME DE MERVEILLE
(Momordica Charantia)

Au lieu de pots, on peut buter avec de la terre et recouvrir de fumier, mais ce mode à l'inconvénient de rendre la récolte difficile et de casser bon nombre de petites feuilles en dégageant la terre pour récolter celles qui ont la longueur voulue.

Avec l'emploi des châssis on pourra obtenir des Crambés de très bonne heure ; à cet effet, il faudra faire le semis en conséquence : deux lignes seront tracées à 0,50 centimètres l'une de l'autre, puis on laissera un intervalle de 0,80 centimètres, pour refaire deux lignes à 0,50 centimètres si on veut avoir plusieurs rangées de coffres, le semis sera fait à un mètre sur la ligne en quinconce, la culture est la même qu'avec les pots, pendant les deux premières années. Fin janvier, au commencement de février de la troisième année, on place les coffres de manière à couvrir les deux lignes semées à 0,50 centimètres l'une de l'autre, comme je suppose des châssis de 1^m30 centimètres de long, chaque ligne sera à 0,20 centimètres du haut et à 0,20 centimètres du bas du coffre ; si plusieurs rangées de ceux-ci sont placées à côté les unes des autres, il restera entre chaque, un sentier de 0,40 centimètres. Ainsi disposés, il ne reste qu'à sortir la terre des petits chemins sur une profondeur de 0,30 à 0,40 centimètres et la remplacer par du fumier neuf qui devra monter jusqu'au niveau des coffres, fouler convenablement, placer les châssis et couvrir suffisamment pour empêcher la lumière et le froid. La récolte commencera lorsque les pousses auront la longueur déjà indiquée. Je ne conseille pas de mettre la terre des sentiers dans les coffres pour éviter les inconvénients de la culture en buttes.

De quelque façon que l'on opère, la cueillette doit cesser vers le 15 avril.

Le carré est débarrassé de la surabondance de son fumier, le reste est enterré par un bon labour ; il va de soi

que la terre des sentiers sera remise si on fait usage des châssis, la culture intercalaire peut également recommencer si l'on est à court de terrain.

Ainsi traités vos Crambés donneront d'abondants produits pendant nombre d'années, même en les forçant tous les ans.

Lorsqu'on arrache de vieux carrés de choux marins, on peut utiliser les racines en les traitant de la même façon que les chicorées et pissenlits placés sur couches (1) ; ces racines peuvent également servir à la plantation d'un nouveau carré, en les tronçonnant par morceaux de 0,10 à 0,12 centimètres de longueur et en les plantant par trois après avoir préparé le terrain comme pour le semis.

Enfin le semis peut être fait comme celui des choux ordinaires et repiqué en place lorsque le plant est assez fort.

CAGNIN.

Primula obconica

La continuité de la floraison des *Primula obconica* est aujourd'hui bien reconnue ; c'est un avantage précieux qui, s'ajoutant aux autres déjà constatés, a fait répandre avec rapidité cette plante dans toutes les cultures commerciales et particulières.

Nous croyons néanmoins que la publication du fait suivant intéressera le public horticole.

Nous avons semé des graines de *Primula obconica*, pour la première fois, au mois de juin de l'année 1887. La floraison s'est donc effectuée pendant l'hiver 1887-1888. Or nous possédons encore quelques-unes des plantes provenant de ce semis et nous avons constaté que, depuis cette époque, c'est-à-dire *depuis quatre ans ces plantes n'ont jamais cessé de fleurir un seul instant*. C'est un fait tellement rare qu'il vaut bien la peine d'être relaté.

A la vérité, la floraison n'a pas toujours été abondante ; à certaine époque de l'année elle se ralentit, mais sans jamais cesser complètement.

Nous ajouterons encore à celà que cette culture — que nous pratiquons par expérience, afin de savoir jusqu'à quelle époque extrême ces plantes pourront, sans interruption, donner leurs fleurs — que cette culture, disons-nous, n'est pas à recommander ; les plantes plus jeunes sont certainement supérieures.

Néanmoins, en constatant le succès énorme obtenu en si peu de temps, nous nous applaudissons d'avoir, les premiers à Lyon, fait connaître cette excellente plante et d'avoir contribué à sa diffusion.

RIVOIRE père et fils,
Marchands-grainiers
16, rue d'Algérie, à Lyon.

Pomme d'Amour et Pomme de Merveille.

Notes et Figures pour servir à l'histoire des pommes qui ne sont pas des pommes.

— Pomme d'amour ! voilà un joli nom, je n'en disconviens pas, mais entre nous, voyons, qu'appelez-vous Pomme d'Amour ?

— Tout simplement les fruits de ces petits arbuscules qu'on vend sur les marchés aux fleurs de Lyon et de Paris, de Bellecour aux Célestins, de la Madeleine au Château-d'Eau et ailleurs, partout en un mot, où se jargonne la langue d'oil.

— Vous n'y êtes pas, cher Monsieur, ces petits arbustes sont de vulgaires

(1) Voir le *Lyon Horticole* du 15 avril.

contrefacteurs, nullement des pommiers d'amour, quoiqu'en disent les cordonniers. Ceux-là, le grand, l'immense, le gigantesque Linné, les a classés dans les Morelles, comme de faux piments, sous le nom de *Solanum Pseudo capsicum*, et ils resteront éternellement de faux piments, malgré tous les niafres de la Creuse.

— Alors, puisque la Pomme d'Amour n'est pas ce qu'un vain peuple pense, dites-moi, je vous prie, ce que vous entendez sous cette fallacieuse appellation ?

— Vous me posez là, mon brave ami, une véritable équation différentielle... Je vais essayer, cependant...

Vous avez bien connu un certain Tournefort, directeur du jardin du Roi, voyageur du Roi, — au Levant, — botaniste du Roi, homme d'un très grand mérite, naturaliste distingué, le père du Genre en un mot ? Eh bien ! Tournefort, français, né malin, quoiqu'il n'eut pas inventé le Vaudeville, se méfiait déjà, sous Louis XIV, de la Pomme d'Amour et elle lui parût assez suspecte pour qu'il en fit une pêche, une pêche spéciale, non une pêche Early ou grosse mignonne, de Montreuil ou de Pavie, non une pêche à peau lisse ou à peau poilue, mais une pêche de loup.

— Bah ! vous m'étonnez, Monsieur...

— Comme Tournefort était un gaillard fort instruit, qui connaissait sur le bout du doigt l'ithos et le pathos, et du grec autant qu'homme du monde, il baptisa sa pêche dans la langue sonore qu'on patoise actuellement d'Athènes, à Corinthe, et il la désigna sous le barbarisme de *Lycopersicon*....

— Ah ! mais, dites-donc, Monsieur, comment expliquez vous — car je vous vois venir — qu'on ait traduit *Lycopersicon* — pêche de loup — par *Tomate*?

Cet homme m'ennuie ! — Pour un botaniste embarrassé, le rédacteur de nette note était un botaniste embarrassé. Cet homme est ennuyeux, pensait-il, comment me tirer de là ? Heureusement le tramway passait à l'instant. Monsieur, une affaire fort en retard, lui dit-il, me force à vous quitter, je vous expliquerai cela une autre fois ; je vous salue... et il sauta rapidement dans la lourde voiture.

En effet, pourquoi a-t-on traduit *Lycopersicon*, qui veut dire pêche de loup, par *Tomate*, qui ne veut rien dire du tout. Pourquoi a-t-on changé la Morelle comestible en Tomate ? la Pomme d'Amour en Tomate ?

Chemin faisant, je rencontre mon confrère, le docteur X..., homme instruit, polyglotte émérite. Ah ! vous voilà, lui dis-je ; je vous cherchais. Expliquez-moi pourquoi *Lycopersicon* est devenu *Tomate* ? Et le bon docteur chercha dans sa vaste tête, ne trouva rien, perdit son grec et son latin et s'en alla furieux de n'avoir pu tirer au clair cette modeste question.

Rentré chez moi, je me hâtai d'ouvrir nombre de livres de culture potagère, la plupart, hélas ! muets comme des carpes sur l'étymologie de la Tomate.

Cependant, le vieux Gaspard Bauhin me mit sur la voie avec son *Pinax*.

Merci, mon Dieu, merci !

Que la chose était facile cependant.

Tomate est tout simplement un nom vernaculaire, un nom péruvien ou mexicain, à peine francisé, l'appellation sous laquelle les américains désignent la plante en question. Bauhin la nomme *Tumatle Americanorum* . Les malais l'appelaient Tomatle.

La Tomate a été introduite il y a fort longtemps en Europe, sous les noms di-

vers de Pomme d'Amour, Pomme du Pérou, mais rien ne paraît prouver qu'elle y ait été connue avant la découverte de l'Amérique.

Mieux que cela, pendant fort longtemps elle ne fut considérée que comme une simple plante d'ornement, et il y a à peine cinquante ans qu'elle a quitté les jardins et les officines des curieux pour prendre place parmi les plantes potagères les plus idoines à la confection des sauces.

La Quintynie ignorait profondément la tomate. Olivier de Serres ne paraît pas non plus bien renseigné sur la question. Jugez-en parce qu'il dit au chapitre des Plantes grimpantes de son Traité d'Agriculture :

« Les pommes d'amour, de merveille, et dorées demandent commun terroir et traitement, comme aussi communément servent-elles à couvrir cabinets et tonnelles, grimpant gaiement pardessus, s'agrafant fermement aux appuis. La diversité de leur feuillage, rend le lieu auquel on les assemble, fort plaisant et de bonne grâce ; les gentils fruits que ces plantes produisent pendant parmi leur ramure... Leurs fruits ne sont bons à manger, seulement ils sont utiles en médecine et plaisant à manier et à flairer.

Cinquante ans après Olivier de Serres, le rédacteur de la *Nouvelle Maison Rustique*, qui avait probablement copié le *Théâtre d'Agriculture*, sans le comprendre, et voulut distinguer ce qui était obscur, traitait les Pommes d'Amour de *citrouilles*, preuve évidente d'une ignorance épaisse et d'une inconvenance littéraire rare.

Là, où le sagace seigneur du Pradelles s'était borné à laisser dans le doute la Pomme d'Amour et la Pomme de Merveille, l'autre, le commentateur malheureux, fourrait dans la même famille naturelle ces deux plantes qui sont à cent lieues l'une de l'autre dans les classifications actuelles.

La *Pomme de merveille* est une plante fort curieuse qu'on rencontre dans les jardins de botanique, mais rarement ailleurs. C'est une cucurbitacée très ornementale, mais de culture un peu plus délicate que les courges d'ornement. C'est à cette cause, n'en doutons pas, qu'il faut attribuer sa rareté dans les jardins. Imaginez un fruit cotelé, de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule, dont les côtes seraient garnies de crêtes et de verrues, d'abord d'un beau vert, puis à la maturité jaune orangé. Arrivé à cet état ces fruits pendants se déchirent irrégulièrement et laissent voir à l'intérieur une pulpe rouge carmin éclatant. Ces deux couleurs se font mutuellement valoir par leur opposition bien comprise.

La Pomme d'Amour et la Pomme de merveille sont donc deux plantes fort distinctes, comme vous le voyez. La première a changé d'usage en prenant le nom de Tomate ; la seconde est devenue rare dans les jardins depuis l'invention des courges d'ornement.

V. VIVIAND-MOREL.

Le Cresson des prés à fleur double et à l'état sauvage

On croit généralement que l'apparition des plantes à fleurs doubles est le résultat d'une culture intensive qui altère certains organes — généralement les étamines et les pistils — et les transforme en pétales. Le plus grand nombre des cas de duplicature ayant été observés dans les jardins cela justifie, dans une certaine mesure, cette croyance qui, quoique paraissant fondée, ne repose cependant que sur une hypothèse.

Toutefois il importe de ne pas trop la généraliser, car on trouve aussi des

plantes à fleurs doubles à l'état sauvage.

En voici un exemple que chacun pourra vérifier :

L'an dernier herborisant avec plusieurs amis, aux Echets (Ain), dont les marais tourbeux sont riches de quelques espèces rares, je rencontrais vers le voisinage de l'exploitation de la tourbe, d'abord un pied de Cardamine des prés à fleur blanche et semi-double ; puis un pied à fleur double et, cherchant bien, j'en trouvai ensuite abondamment toujours à fleur blanche et absolument double. J'en emportais quelques individus pour les cultiver, et cette année l'individu sauvage que j'ai rapporté ne paraît pas différent en fleur, de la variété à fleur double cultivée dans les jardins et donnée comme ayant une origine absolument horticole.



CRESSON DES PRÉS, A FLEUR BLANCHE DOUBLE
(Vivant à l'état sauvage au marais des Echets, Ain)

Destruction de la Cuscute

Bien des moyens ont été proposés et mis en avant pour la destruction de ce parasite, qui attaque certaines légumineuses et surtout les luzernes, et, que le docteur Schneider avait si justement surnommé « le fil du diable », sans doute à cause de la difficulté que l'on éprouve à l'extirper des endroits envahis.

Sa semence présentant une grande résistance, elle peut préexister et se conserver pendant plusieurs années dans le sol en y attendant le moment propice où on cultivera à sa portée des plantes qui puissent lui procurer un appui et une

nourriture suffisante. De plus, elle peut fort bien être apportée dans des fumiers provenant d'animaux ayant consommé des rations de fourrages provenant de prairies artificielles contaminées.

Des spécialistes, des agronomes éminents ont fait depuis longtemps des recherches et des expériences sur la possibilité de se débarrasser de ce fléau et selon que tels ou tels ont plus ou moins réussis on a adopté est préconisé tel ou tel remède. Les uns ont préconisé le parcage des moutons. D'autres se basant sur l'effet produit sur les légumineuses par le fumier frais de bêtes à cornes, qui en brûle et noircit les feuilles et les jeunes pousses, ont proposé après avoir fauché aussi ras que possible les places envahies, on y étalât de suite une bonne fourchée de fumier que l'on foulerait fortement pour le faire adhérer au sol envahi.

Quoique au point de vue purement horticole, nous ayons peu à compter avec ce parasite, il arrive parfois, qu'après avoir pris naissance dans le gazon il se propage aux plantes cultivées qui se trouvent à proximité, et le Coléus en est surtout atteint. Ayant eu à combattre cette invasion, j'eus recours aux connaissances d'un vieil ami, agriculteur depuis au moins quarante ans et qui a bien voulu me donner les renseignements suivants : Comme le point d'envahissement se trouve dans le gazon, c'est là qu'il faut combattre ce parasite. En mai, un peu plus tôt un peu plus tard, aussitôt que la Cuscute commence à pousser, fauchez aussi ras que possible, non seulement la place envahie, mais tous les environs à au moins $1^{m}50$ au-delà du point contaminé, laisser faner et répandre sur l'endroit fauché de la paille sèche en quantité suffisante pour obtenir l'incinération complète des débris et du pied des herbes et de la Cuscute que la faux n'a pu atteindre, et on y met le feu. Après cette première opération on prépare une dissolution aqueuse de sulfate de fer (Vitriol vert) 8 kil. par hectolitre d'eau que l'on épand en arrosant l'endroit déjà désinfecté par le feu.

Si parfois l'on avait opéré sur une luzerne jeune et en bon état on compléterait le travail de désinfection en semant au travers 5 kil. à l'hectare de dactyle pelotonnée *(Dactylis glomerata)* cette plante est ennemie de la Cuscute et aidera à en obtenir la disparition.

Fait avec le soin que comportent de semblables travaux, ce dernier moyen donne d'excellents résultats, il va de soi que s'il s'agissait de vieux prés ou d'une vieille luzerne fortement envahis, il serait plus sûr et plus économique de retourner et de cultiver en place des plantes sur lesquelles la Cuscute n'a aucune prise.

Victor ENFER.

Des Vignes greffées (1)

Nous avons souvent constaté le peu de vigueur des vignes greffées, et nous en avons recherché les causes. La prinpale, c'est que les vignerons oublient de retrancher les racines que le greffon émet tous les ans ; alors il s'affranchit du porte-greffe. Et ce n'est pas seulement la première année, après la plantation, qu'il faut surveiller ces repousses et les enlever avec soin, mais il faut procéder, pendant six ou sept ans, à cette opération. La partie greffée ne doit pas être mise sous terre, ce qui faciliterait l'enracinement du greffon, mais le point de soudure doit être placé ras de

(1) La Vigne française.

terre, de manière qu'en enlevant le cavaillon on aperçoive la greffe.

Autre cause de dépérissement.

Dans les vieilles vignes, on a souvent remplacé les manquants par des plants greffés : le défoncement a été incomplet; alors la pousse de ces jeunes vignes s'en est ressentie, elles sont restées stationnaires et chétives. Les vignes américaines possèdent de nombreuses racines qui sont plutôt trançantes que perforantes : ne trouvant pas du guéret, un sol meuble, elles se recoquillent et s'étiolent. Les plants greffés réclament un terrain profond, riche en humus autant que possible, bien défoncé à la plantation, des façons culturales souvent répétées et bien comprises, des fumures assez fréquentes ; des transports de terre, par exemple, feront très bien pour les variétés de vigne à racines traçantes.

Ensuite, si on ne veut pas épuiser ces vignes greffées qui se mettent à fruit de très bonne heure, dans les premières années qui suivront la plantation, il faudra laisser se fortifier le cep de vigne, l'élever par degrés sur une seule souche, et ne lui donner que vers la quatrième ou cinquième année, une forme ou une taille longue. En ne prenant pas de ménagements, on s'expose à épuiser promptement le pied par une production trop grande et trop hâtive.

La détermination des terrains qui conviennent à chaque variété de porte-greffes, joue un très grand rôle dans la reconstitution par les cépages américains.

On commence généralement à être fixé sur cette question. Voici cependant, d'après nous, un résumé des meilleurs porte-greffes qui s'adaptent le mieux à chaque terrain.

Suivant la nature du sol, on propagera le *Riparia* sur les côteaux ou dans les plaines, en terrains perméables, à l'abri de l'humidité, argilo-siliceux, silico-calcaires, ayant de 50 à 60 centimètres de profondeur.

Les sols sabloneux ou argileux colorés en rouge conviennent à toutes les vignes américaines.

Le *Solonis* réussit dans les terrains humides, profonds, argileux, compactes, argilo-calcaires, même un peu marneux ou légèrement crayeux ; il ne vient pas bien dans les terrains secs.

Le *Vialla* se plait dans les sols argilo-siliceux, calcaires, en tout terrain assez profond, mais pas trop humide ; il vient généralement partout et s'associe très bien par le greffage sur nos cépages français.

Le *York Madeira* aime les terres chaudes, fortes, reposant sur le rocher : il vient même dans des sols graveleux, caillouteux, et s'adapte parfaitement bien avec nos meilleures variétés de cépages européens.

Le *Rupestris* se placera surtout dans les endroits où le sol est peu profond, sec, caillouteux et rocailleux, où la pierre se trouve presque à fleur de terre.

L'*Herbemont* exige à peu près les mêmes sols que le Riparia ; c'est un excellent porte-greffe pour les terres argileuses, fortes ; il vient très bien dans les sols argileux, colorés en rouge; il ne prospère pas dans les terres blanches et calcaires.

Le *Jacquez* aime les terres fortes, argileuses, pierreuses, un peu compactes, profondes et fraîches ; il vient aussi en sol marécageux, humifère et tourbeux.

Voilà les principaux porte-greffes. Il y en a d'autres, qui nous paraissent inutiles, car ceux que nous venons d'énumérer sont suffisants pour nos terrains de la Gironde.

Nous croyons qu'on ne doit pas greffer les hybrides, dont on affaiblirait la résistance par cette opération.

Jusqu'à présent les sols crayeux, les terrains contenant de l'argile plastique, paraissent réfractaires à toute reconstitution par les cépages américains ; on n'a pas encore trouvé de portes-greffes qui leur conviennent.

En résumé : 1° Que les propriétaires se pénètrent bien de cette pensée, que souvent les vignes américaines ne prospèrent pas, parce qu'on oublie de surveiller les racines du greffon, et qu'on ne l'empêche pas de s'affranchir ;

2° Qu'on leur donne trop tôt une forme avant de laisser aux jeunes plants le temps de se développer ;

3° Enfin qu'on n'étudie pas assez les sous-sols qui conviennent à chaque porte-greffe, et qu'on néglige d'apporter aux plantations les soins de culture, d'entretien, d'engrais ou d'amendements qu'elles exigent pour alimenter leurs nombreuses racines.

J. Daurel.

Destruction du hanneton par un cryptogame.

M. Emile Blanchard, a présenté à l'Académie des Sciences une note de M. Lemault, relative à un cryptogame parasite de la larve du hanneton. La question soulevée est de haute importance et mérite certainement qu'on s'y arrête. De ses observations l'auteur conçoit les plus grandes espérances. Il admet en effet que le champignon parasite du ver blanc convenablement propagé pourrait amener la destruction du fameux insecte, qui est le principal fléau de l'agriculture. M. Blanchard rappelle qu'il y a un peu plus d'un demi-siècle, — c'était en 1837, — le naturaliste Victor Audouin ayant constaté la présence de vers nématoïdes chez un grand nombre de larves de hanneton, comptait sur le nématoïde pour arrêter la propagation du terrible coléoptère. La même année, se livrant à l'étude de la maladie des vers à soie, désignée sous le nom de muscardine, et qui est due au cryptogame parasite décrit par M. Montagne sous le nom de *Botrytis Bassiana*. Audouin avait vu la muscardine se communiquer avec une extrême rapidité dans les magnaneries au milieu des agglomérations de vers à soie, et il avait réussi à faire contracter la muscardine à différents insectes, particulièrement à des mouches,

Depuis cette époque, plusieurs observavateurs ont émis la pensée qu'on pourrait tirer un très grand avantage d'un cryptogame parasite pour détruire un insecte si nuisible.

MM. Metschnikoff et Krassilstchik ont reconnu les excellents effets d'un cryptogame, l'*Isaria destructor*, qui ferait périr les larves d'un petit mélolonthine, l'*Anisoplia austriaca*, très funestes aux champs de céréales, et d'un charançon, le *Cleonus punctiventris*, exerçant de graves dommages dans les champs de betteraves de la Russie.

Encouragé par les résultats signalés par les zoologistes russes, M. Lemoult a recherché le cryptogame parasite de la larve du hanneton et il l'a découvert. Opérant aux environs de Céaucé, dans le département de l'Orne, il prit comme champ d'expériences une prairie tellement infectée par les vers blancs que le gazon, dont les racines étaient coupées, s'enlevait à la main. Des vers blancs, dans une proportion d'environ 10 0/0, étaient morts et à la surface de leur corps apparaissait une moisissure blanche, le cryptograme parasite. Ces larves mortes furent mises en contact avec des vers sains, et ceux-ci au bout de quinze jours, avaient tous contracté la maladie. Deux mois plus tard, dans la prairie de Céaucé, l'envahissement par le cryptogame avait fait un énorme progrès, les vers atteints se comptaient dans la proportion de 60 à 70 0/0 et l'herbe ayant repris des racines offrait alors un aspect satisfaisant.

Primula farinosa

La Primevère farineuse est une espèce alpine de très petite taille, une sorte de miniature qui intéresse surtout les touristes qui l'ont vu dans leurs courses de montagne et aiment à la revoir cultivée dans leur jardin. Elle cherche les terrains frais et se plait dans un sol composé de terreau de sable et de terre franche ou proportions égales.

Elle ne craint pas le froid.

On peut la multiplier par semis. Si on sème clair, en pot, on peut ne pas repiquer le plant ; en semant plus épais,



PRIMEVÈRE FARINEUSE

on le repique quand il est assez fort, à raison de 10 plantes par vase de 15 centimètres.

On doit drainer énergiquement et arroser souvent.

Primula cortusoïdes

La Primevère à feuille de cortuse est moins délicate qu'on ne le suppose généralement, au moins quant à sa force de résistance au froid. Aussi elle a, dans notre jardin, très bien supporté l'hiver que nous venons de passer, lequel comme on sait, a été assez rigoureux.

On sait que cette primevère émet au printemps des hampes droites hautes de 15 à 25 centimètres, terminées par une ombelle de fleur de petite dimension, mais d'un rose très agréable.

Elle est originaire de Sibérie.

Cultivée en pot elle peut former de très jolis massifs printaniers.

En pleine terre sa place est toute indiquée dans les rocailles à l'exposition mi-ombragée. Elle aime la terre franche mêlée de terre de bruyère ou de terreau de feuilles par moitié.

Multiplication par semis (avril-mai) ou par division des souches en septembre.



PR MULA CORTUSOÏDES

INFORMATIONS

Congrès d'horticulture de 1891 à Paris. — Le septième Congrès, organisé par la Société Nationale d'horticulture de France, se réunira à Paris, pendant la durée de l'Exposition Générale Horticole, qui aura lieu du 20 au 25 mai 1891.

Les séances du Congrès se tiendront dans l'Hôtel de la Société, 84, rue de Grenelle.

La première séance aura lieu le Jeudi 21 mai, à 2 heures de l'après-midi.

La deuxième, le vendredi 22, la troisième et dernière, le samedi 23, toutes les deux à 2 heures de l'après-midi.

Voici les questions à traiter, inscrites à l'ordre du jour :

1. — De l'enseignement horticole dans les Ecoles primaires.
2. — Des engrais chimiques en horticulture, leur mode d'emploi.
3. — Examen des tarifs des douanes, améliorations à y apporter au point de vue des produits horticoles.
4. — Du choix des porte-greffe ou intermédiaires dans l'élevage du pommier.
5. — Destruction des insectes nuisibles aux plantes cultivées dans les jardins et dans les serres.

Congrès pomologique. — La Session de 1891 se tiendra à Marseille du 18 au 22 juillet prochain.

Le Cercle des Rosiéristes d'Anvers ouvrira, le 5 juillet prochain, au Palais de l'Industrie, sa quatorzième exposition internationale de roses et d'autres fleurs coupées.

Le programme est sous presse, il sera adressé aux intéressés sur demande faite au président du Cercle, M. J.-B. Lenaerts, rue des Fortifications, 60, à Anvers.

Conservation des Asperges. — Le procédé Appert bien connu, est celui qu'on doit employer.

Il consiste, vous le savez, à mettre les légumes dans des bouteilles et à les faire cuire au bain-marie.

Il faut choisir des bouteilles à très large goulot et de gros bouchons qui puissent fermer hermétiquement.

Après avoir essayé le bouchon et s'être assuré qu'il n'y entrera que difficilement, il faut le battre un peu avec une tapette de bois, puis le mouiller et l'introduire de suite, au moins aux trois quarts de la longueur, en le frappant avec la tapette ; après quoi on l'attache soit avec de la ficelle, soit avec des fils de fer faits exprès, qui se vendent chez les quincailliers.

On place ensuite les bouteilles debout, dans un chaudron assez creux pour qu'elles baignent jusque près du bouchon, en les enveloppant une à une avec du foin, de façon qu'elles n'aient aucun contact soit avec le chaudron, soit entre elles.

On remplit le chaudron d'eau, on met au feu et on amène à l'ébulition, et on laisse bouillir pendant cinq minutes. On ôte le chaudron du feu et on laisse refroidir ou tiédir l'eau avant de retirer les bouteilles. C'est à la cave que celles-ci, après avoir été cachetées, sont rangées et couchées.

Protection des Oiseaux — « Il est expressément interdit de prendre ou de détruire les nids d'oiseaux de pays, leurs œufs et leurs couvées dans les bois domaniaux, communaux ou particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et chemins, et sur toutes les propriétés privées, closes ou non closes, autres toutefois que celles attenant à une habitation et entourées de clôtures continues faisant obstacle à toutes communications avec les héritages voisins. »

En ce qui concerne les oiseaux de pays, les œufs et leurs couvées, l'art. 11 de la loi du 3 mai 1844 punit d'une amende de 16 à 100 francs ceux qui auront contrevenu à la défense dont les oiseaux sont l'objet, et que le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits commis par leurs enfants mineurs, pupilles, domestiques ou préposés (art. 28 de ladite loi).

Emploi de la Tannée.

On lit dans la *Gazette du Village :*

« M. Duvernet, agriculteur dans l'Ille-et-Vilaine, a raconté ce qui suit : — Un tanneur de ma connaissance, voulant utiliser ses tas de tannée, y fit mélanger du sang et de la chair d'animaux; il laissa fermenter le tout en tas, et livra aux cultivateurs des environs, pour la semaille du Blé noir (sarrasin), ce mélange comme un engrais. Partout où ce soi-disant engrais toucha le sol, non seulement le blé noir ne leva point, mais encore la terre resta vierge du plus petit brin d'herbe. Un cultivateur de ma connaissance, instruit et renommé à juste titre, y fut pris comme les autres ; car le tanneur avait omis l'essentiel sans s'en douter, c'était de neutraliser avant tout l'acide tannique qui rendait le sol acide et, par conséquent, improductif.

« M. Dauvernet s'y prit donc autrement. Pour se débarrasser de l'acide tannique et de l'acide gallique de la tannée, il com-

mença par arroser les tas avec du sulfate de fer dissous dans l'eau. Il se forma tout de suite un tannate et un gallate de fer, et la tannée, de rouge qu'elle était, devint noire. Quelques arrosements pendant une quinzaine de jours et le bouleversement des tas chaque fois, enlevèrent l'acidité. Il mit ensuite sa tannée dans la fosse à fumier et l'arrosa avec des matières fécales. Quelquefois même il se contenta de faire des lits alternatifs de fumier et de tannée qu'il arrosait de temps en temps avec du purin,

« Au bout d'un mois de fermentation, l'engrais était fait et ne lui coûtait pas cher.

« Il nous est arrivé souvent de recourir à ce dernier procédé et nous n'avons eu qu'à nous en louer. »

Procédé de destruction des Courtilières. — M. Lefauvre signale le procédé suivant pour détruire cet insecte si redoutable aux jeunes semis ; « On prend un litre de goudron minéral que l'on divise avec de la terre fine et sèche ou du sable finement tamisé en quantité suffisante pour que sa composition soit assez divisée pour être semée à la main. Il faut environ un décalitre de sable par litre de goudron que l'on sème dans un are de terrain. Quand le terrain n'est pas destiné à quelque semis sensible, on peut augmenter la dose jusqu'à la doubler. On est plus sûr de détruire ou chasser les courtilières en une seule opération.

« La composition doit être répandue aussitôt après le bêchage, comme on enterre un semis avec le râteau »

Nous ne garantissons pas l'efficacité du procédé, qui nous paraît avoir le désagrément de faire fuir les courtilières dans un autre endroit du jardin et non de les détruire.

— On indique encore la recette suivante pour le même usage ;

Dissoudre 300 grammes de sulfocarbonate dans 100 litres d'eau, et en verser autour et dans les trous à Courtilières ; on peut encore verser, dans les trous, du pétrole, du goudron de gaz, de l'huile de gaz ou de l'huile commune, etc. On peut aussi faire de petits tas de fumier dans lesquels elles viennent se réfugier ; on les écrase aussitôt prises.

Nepenthes. — Ces plantes peuvent croître dans une chaleur ordinaire. suspendues au plafond pendant la croissance. Le meilleur terrain pour la culture des Nepenthes consiste en une tourbe de bonne qualité mélangée avec un peu de mousse et quelques morceaux de charbon de bois. Les plantes qui sont devenues trop fortes peuvent être recoupées. Ces sommets sont employés comme boutures.

Ces boutures peuvent être coupées de la longueur de 3 ou 4 nœuds et rempotées dans de la tourbe fibreuse et du sable argenté dans de petits pouces ; on doit attacher chaque bouture a un petit tuteur et les tenir dans une température convenable tout en les préservant du soleil quand il est trop fort.

Destruction de la chenille fileuse du prunier. — La destruction de la chenille fileuse doit se faire en deux opérations.

Pour la première qui est la plus importante, on se servira d'un long roseau taillé en fourchette à deux dents de manière à pouvoir saisir et détacher brusquement les nids qui se trouvent à l'extrémité des branches.

Ce travail se fait très vite et donne de bons résultats si deux ouvriers placés l'un vis à vis de l'autre opèrent simultanément sur le même prunier.

La seconde opération qui complète le travail de la première, ne pourra être commencée qu'au moment où les chenilles se répandant sur l'arbre pourront être atteintes par un liquide insecticide dont voici la formule à employer :

Eau	100 litres
Pétrole ordinaire .	3 litres
Savon blanc . . .	3 kilos

Pour préparer ce liquide, on fait dissoudre le savon dans l'eau, on mêle le pétrole à l'eau de savon et on agite fortement. On projette cette composition sur les chenilles à l'aide d'une seringue ou d'un pulvérisateur.

Epilobium luteum. — L'Epilobium luteum est originaire de l'Amérique du Nord ; c'est une très jolie petite plante ne mesurant pas plus de 6 à 8 pouces de hauteur. Ses minces tiges portent des larges feuilles d'un vert brillant, et au sommet

un groupe de fleurs jaune pâle. Cette plante se cultive très peu dans nos jardins à cause de sa délicatesse en hiver ; elle doit être plantée dans un endroit frais, mais cependant à l'abri du vent du Nord.

Houblon annuel. — Les plantes grimpantes annuelles susceptibles d'atteindre rapidement un grand développement ne sont pas très nombreuses. Cependant il y en a quelques-unes. On peut citer parmi les moins répandues le Houblon du Japon — *Humulus Japonicus* — dont l'introduction en France est due à M. Breitchneider, médecin de la légation russe à Pékin.

BIBLIOGRAPHIE

A. MARCHAND. horticulteur, rue du Calvaire à Poitiers (Vienne). Bulletin trimestriel n° 44, contenant l'énumération des cultures florales, spéciales à l'ornement des jardins pendant l'été. Nouveautés, Pl. de serres et d'appartement, Orchidées, etc. Broch. in-8° de 28 p.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 16 MAI.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Examen des Apports. — Lecture du Procès-verbal et de la Correspondance. — Présentations nouvelles. — Admissions. — Modification à apporter au fonctionnement des diplômes de jardiniers. — Causerie horticole. — Discussion horticole sur un sujet proposé par les membres assistants. — Observations sur les plantes présentées,

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisiemes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérees gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticult. allée du Sacré-Cœur, 6. Lyon (Guillotière).

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
La Haye (Orchidées) .	28-31 mai 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	1er mai-5 nov. 1891
Bourg	Mai 1891.
Grenoble	5 juin 1891.
Lyon (Roses)	11-15 juin 1891.
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
Nogent-sur-Seine . .	13-15 juin 1891.
Paris.	20-25 mai 1891.
Pau	Mai 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.
Versailles.	27-31 mai 1891.

LE GÉRANT : V. VIVIAND-MOREL.

6800 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — La Poésie et les Fleurs. — Floraison d'un Cycas revoluta. — Libre-échange ou protection ? — Un Œillet à grande fleur. — Repousser de la cervelle. — Rosier William Allen Richardson.

La poésie et les fleurs. — François Coppée, de l'Académie Française, est un poète charmant, mais d'une envergure médiocre : il est agréable à lire et je l'adore dans « Le *Passant* ». Il y aurait lieu de ne pas lui ménager l'encens fumant s'il n'était d'une ignorance aussi épaisse en horticulture. Quel triste jardinier, messeigneurs ! Jugez-en plutôt vous-même par cette petite pièce, adressée à *une Tulipe* :

O rare fleur, ô fleur de luxe et de décor,
Sur ta tige toujours dressée et triomphante,
Le Vélasquez eût mis à la main d'une infante
Ton calice lamé d'argent, de pourpre et d'or.

Mais, détestant l'amour que ta splendeur enfante,
Maîtresse esclave, ainsi que la veuve d Hector,
Sous la loupe d'un vieux, inutile trésor,
Tu t'alanguis dans une atmosphère étouffante.

Tu penses à tes sœurs des grands parcs, et tu peux
Regretter le gazon des boulingrins pompeux,
La fraîcheur du jet d'eau, l'ombrage du platane ;

Car tu n'as pour amant qu'un bourgeois de Harlem
Et dans la serre chaude, ainsi qu'en un harem,
S'exhalent sans parfum tes ennuis de sultane.

O poète, méfie-toi, de l' « *ombrage du platane* » qui rime agréablement avec « *tes ennuis de Sultane* », car si la Senora Tulipe, pouvait parler, elle te répondrait, n'en doute pas : « je déteste l'ombrage du platane, je ne saurais donc le désirer ; quant aux *boulingrins pompeux* dont tu parles, poëte de mon cœur, sache que je leur préfère une prosaïque, mais bonne plate-bande bien fumée.

Des tulipes en serre chaude ! cela ne se voit guère que dans les « forceries » ou dans les sonnets de MM. les Académiciens.

Quand on parle de choses auxquelles on n'entend rien, on s'expose, même quand on a de l'esprit comme quatre, à prendre l'attitude d'un aveugle-né dissertant sur les couleurs.

Je ne crois pas que la poésie exclue nécessairement le bon sens, même en horticulture. Tenez, décadents, symbolistes, virgiliens, romantiques, classiques et autres, lisez Parny, le chevalier Parny, et vous pourrez acquérir la certitude qu'on peut rimer et raisonner, tout à la fois ; il s'agit des Semis ; oyez :

Du triste hiver, Flore craint la présence ;
C'est au printemps que son règne commence.
Voyez-vous naître un jour calme et serein ?
Semez alors, et soyez attentive ;
Car du Zéphir. le souffle à votre main
Peut dérober la graine fugitive :
De sa bonté, l'eau doit vous assurer :
En la noyant, celle qui, trop légère,
Dans le cristal ne pourra pénétrer,
Sans y germer, vieillirait sous la terre.
L'ognon préfère un sol épais et gras ;
Un sol léger suffit à la semence ;
Confiez-lui votre douce espérance,
Et de vos fleurs les germes délicats.
Mais n'allez point sur la graine étouffée,
Accumuler un trop pesant fardeau ;
Et, sans tarder, arrosez-la d'une eau
Par le soleil constamment échauffée.
Craignez surtout que l'onde, en un moment,
N'entraîne au loin la graine submergée ;
Pour l'arrêter, qu'une paille allongée,
D'un nouveau toit la couvre également,
Par ce moyen, vous pourrez aisément
Tromper l'effort des aquilons rapides,
Et de l'oiseau les recherches avides.

Floraison d'un Cycas revoluta. — La floraison d'un *Cycas revoluta* n'est pas chose tellement commune, dans nos pays, qu'on ne puisse en dire quelques mots sans passer pour un enfonceur de porte ouverte ; tout au plus pourra-t-on

être accusé d'ouvrir au trois-quarts l'huis déjà largement entrebaillé.

A donc, comme dit Panurge, dimanche passé rendant visite à notre excellent confrère M. N. Belisse, horticulteur, à Vaise, il me montra nombre de *Cycas revoluta* — qu'il cultive en abondance — de toutes tailles, de formes diverses et jusqu'à un phénomène, arrivant directement du Japon, avec un stipe de belle dimension nourrissant, accrochés à son flanc, deux jumeaux gros comme une tête d'enfant.

Parmi les individus remarquables par leur beau développement, cultivés par notre collègue, un sujet du sexe féminin, a fleuri abondamment, malheureusement sans rencontrer l'ombre d'une étamine pour le féconder.

Pauvre Cycas, c'est une floraison perdue !

Je ne sais pas si vous avez étudié la floraison des Cycadées ? dans tous les cas, si vous l'avez fait, avouez qu'elle est fort singulière.

D'abord les Cycas sont *dioïques*, c'est-à-dire qu'il y a chez eux — comme dans le chanvre, par exemple — des individus tout mâle et d'autres tout femelle. Les mâles, très prolifiques, ont des cônes volumineux, non sans analogie avec ceux des conifères. Les femelles n'ont ni *ovaire*, ni *style*, ni *stigmate*, mais des ovules tout nus

> Nu comme un plat d'argent, — nu comme un [mur d'église,
> Nu comme le discours d'un académicien.

sur lesquels sans organe intermédiaire tombe la poussière fécondante. Mais ce qu'il y a de curieux dans le *Cycas revoluta*, c'est ce qu'à défaut de nom spécial les botanistes nomment *appendice foliiforme*.

Bien bizarres les appendices susdits ! D'abord de forme singulière : on dirait d'une patte de quelque oie fantastique palmée au trois quarts, avec les griffes d'un diable de Callot ou de Della Bella, pattes et griffes velues, poilues, tomenteuses, feutrées comme un 3.60 et fauves comme le lion du désert. A la base se trouve une graine (également recouverte d'un duvet feutré, roux comme celui de l'appendice) d'une belle couleur rouge minium.

Les *Cycadées* sont par leur organisation florale étroitement liées avec la famille des *Conifères*. La seule différence organique importante entre les deux familles réside dans le port, la foliation et l'organisation intime des tissus.

On sait que le Sagou est une substance farineuse avec laquelle plusieurs peuples de l'Inde font des pains mollets fort agréables. Ses propriétés sont celles du gruau d'avoine, de l'orge mondée, du riz et surtout de la fécule de pomme de terre. Bien que le principal sagou soit extrait du sagoutier — *Raphia vinifera*, *Sagus farinifera* — sorte Palmier, les Japonais tirent du tronc du *Cycas revoluta* qui croît dans leur pays une sorte de sagou fort estimé. Ils en mangent aussi les fruits.

Libre-échange ou protection ? — J'ai reçu plusieurs lettres où d'honorables horticulteurs me demandent mon avis sur les Traités de commerce. L'auteur de l'une d'entre elles croit m'embarrasser...

Eh ! non, mon bon Monsieur, comme disent mes compatriotes, vous ne m'embarrassez pas ; mais pas du tout.

Pour avoir lu les œuvres soporifiques de Quesnay — un vieux, — de Turgot — pas trop jeune — de J.-B. Say, A. Smith, Fr. Bastiat et autres ; baillé, dernièrement, à l'*Officiel*, avec MM. Lockroy, Méline, Deschanel, je ne me

crois pas un *économiste* pour cela. Entre nous y a-t-il vraiment des économistes? Pourriez-vous trouver le point faible, le vice de raisonnement des *Harmonies économiques* de Bastiat? Eh! non, Monsieur, vous n'êtes pas, je crois, de taille à vous mesurer avec ce terrible lutteur... Voulez-vous mon avis? En économie politique, *il n'y a pas de principes*; il y a *des intérêts*.

Et je vous défie de me montrer autre chose pour le moment.

Exportez-vous beaucoup? Libre-échangiste, alors. Vendez-vous votre marchandise en France? Protectionniste, si c'est votre intérêt.

Si la protection doit faire du mal, peut-être, — comme le phylloxéra qui a plus fait pour l'instruction des vignerons en dix ans que deux cents ans d'école — pourrait-elle démontrer aux horticulteurs que la culture de plusieurs plantes qu'ils tirent de l'étranger peut très bien se faire dans leur propre pays.

Un Œillet à grande fleur. — Nous avons eu, il y a quelques jours, l'occasion de voir et d'admirer une fleur d'œillet au moins aussi grande que celle de la variété Malmaison, mais beaucoup plus double et d'un coloris qui rappelle celui de la variété Jean Sisley, à fond rose saumoné, strié et bordé carmin et rouge brique vermillonné. Cette fleur appartenait à une plante obtenue de semis par M. Guilland, notre collègue, chef de culture à la Villa des Palmiers, à Nice. Si ce gain est remontant et vigoureux, il sera certainement recherché des amateurs, surtout s'il produit toujours des fleurs de dimension pareille à celle dont nous parlons.

Repousser de la cervelle. — Les jardiniers admettent volontiers une cervelle chez les plantes, au moins dans le Lyonnais, puisque trois de mes collègues à qui je montrais un rosier greffé sur un églantier, dont le vieux bois, devenu noir comme une taupe sous l'influence de la gelée, laissait apparaître des bourgeons nombreux et bien constitués, furent, sans s'être concertés unanimes à déclarer « *qu'il repoussait de la cervelle.* »

Cette manière de parler ouvre un monde nouveau aux physiologistes. Ils ont déjà cherché, sans le trouver, le chemin où passait la *sève descendante*, le *cambium*, les voilà obligés aujourd'hui, de nous informer du lieu où loge la cervelle végétale. Qu'ils se mettent à l'œuvre dare, dare, sans tarder, et si, dans cent ans, la question est résolue, tout sera pour le mieux.

Repousser de la cervelle! On voit d'ici ce que cela veut dire, on s'entend à demi-mot; il y a sous ce vocable un phénomène vital, presque mystérieux, qui échappe à l'analyse, une force naturelle que l'on devine et qu'on explique par une expression quelconque à défaut d'une définition plus précise.

On pourrait tout aussi bien dire, en effet, que les plantes repoussent des os, des muscles ou de tout autre organe emprunté au règne animal. Les végétaux n'ayant pas plus de cervelle que d'os ou de muscles.

J'imagine plutôt que ce sont des yeux latents qui se développent sur le vieux bois, ou, ce qui pourrait encore arriver, des bourgeons formés de toute pièce, pour la circonstance, par les cellules mêmes du végétal, des bourgeons comme il s'en forme, par exemple, dans les racines des arbres dont on a détruit le tronc.

Rosier William Allen Richardson. — C'est lui qui a repoussé de la cervelle; c'est cette belle variété de Noi-

sette aux fleurs d'or et d'argent, une des gloires du rosiériste lyonnais feu Ducher, à qui on doit nombre de belles roses. Elle appartient, disent les horticulteurs, à la section des Noisettes. C'est possible, mais ce n'est pas sûr ; dans tous les cas, je tiens pour certain qu'elle a sinon du sang de Thé dans les veines, tout au moins de la cervelle dans le crâne, car c'est une crâne rose dont je garantis l'origine hybride ; une rose hybride chez laquelle la parenté, avec les noisettes, est singulièment atténuée, pour ne pas dire presque éteinte.

Ce que j'avance là repose sur une expérience que j'ai faite il y a deux ans avec les graines de cette variété : sur vingt sujets obtenus il y avait vingt Rosiers thé ! Or n'est-on pas en droit de supposer qu'un Rosier de Noisette qui ne produit plus que des Roses thé par le semis, est arrivé à cette période du retour aux ancêtres, où les caractères de l'un des premiers parents disparaissent pour ne laisser subsister que ceux de l'autre parent ?

Quoiqu'il en soit, le rosier en question qui paraissait absolument perdu, ayant toutes les allures d'un mort, ne doit son existence actuelle qu'à sa haute stature — étant greffé sur un églantier de 2 m. 50 de hauteur que j'avais l'intention de regreffer — et aussi à sa cervelle, puisque cervelle il y a.

V. VIVIAND-MOREL.

Circulation des plantes forcées en pots. — Par arrêté du Ministre de l'Agriculture et par dérogation à l'article 4 de l'arrêté du 15 juin 1882, les plantes forcées, autres que la vigne, cultivées en pots et portant des fruits, pourront circuler librement dans toute l'étendue du territoire de la République française.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le Dimanche 19 avril 1891, salle des réunions industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. DAVID, Vice-Président

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans aucune modification.

Correspondance. — M. le Secrétaire générale procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de la Société horticole dauphinoise nous informant qu'elle tiendra, en juin prochain, à Grenoble, une Exposition d'horticulture et demandant que notre Association veuille bien désigner un de ses membres pour prendre part aux opérations du jury chargé d'attribuer les récompenses aux exposants.

Conformément à ses habitudes, l'Association horticole, pour faire droit à cette demande, désigne le premier de ses membres portés sur la liste des Délégués aux expositions.

Cette agréable mission échoit à M. F.-E. Labruyère, horticulteur à Lyon-Vaise.

2° Différentes lettres des lauréats des diplômes de jardinier, que leur classement a désignés pour recevoir une récompense, déclarant préférer une médaille à une prime en espèces.

Présentations. — Il est donné lecture de cinq présentations au titre de membres titulaires. Conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Aucune protestation n'étant parvenue au bureau sur les présentations faites à la dernière réunion, M. le Président, après un vote de l'Assemblée, proclame membres titulaires de notre Société, MM.

Claude Berthier, jardinier au château de Montcarra, par Saint-Chef (Isère), présenté par MM. Brechon et Thibaut.

Joseph Pillaz, jardinier à l'hospice des Dames du Calvaire, 22, rue du Juge-de-Paix, Lyon, présenté par MM. Brissaud et J. Jacquier.

Allier Antonius, jardinier chez Mlle Sauton, rue des Farges, 43, Lyon, présenté par MM. Ballandras et J. Jacquier.

Francisque Piot fils, propriétaire à Saint-Rambert-Ile-Barbe (Rhône), présenté par MM. Rochet et Latreille.

Prudente Besson, horticulteur à Turin (Italie), présenté par MM. Pernet-Ducher et Viviand-Morel.

Antoine Calcagno, horticulteur à Borgo del Lingotto, près Turin (Italie), présenté par MM. Pernet-Ducher et Viviand-Morel.

Dumas Jean, jardinier chez M. Dupin, au Plat d'Izieux (Loire), présenté par MM. Ch. Molin et Viviand-Morel.

Vagnon Jean, jardinier au château de Cruzol à Lentilly (Rhône), présenté par MM. Jean Jacquier et Viviand-Morel.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau :

Par M. Labruyère, horticulteur à Lyon-Vaise : 1° un *Araucaria excelsa compacta* ; cette variété, à en juger par le spécimen présenté forme la plus jolie plante d'appartement qu'il soit possible d'obtenir ; 2° *Medinilla magnifica*, jeune bouture présentée avec son inflorescence ; 3° *Anthurium Scherzerianum grandiflorum* ; 4° *Anthurium Scherzerianum amaranthinum* ; ces deux variétés sont remarquables par leur brillant coloris rouge vif et les dimensions relativement grandes des spathes. 5° *Anthurium Scherzerianum Duvivierianum* ; les spathes de cette dernière variété sont d'un blanc pur, et sont appelées à rendre des services comme fleurs coupées pour la confection des surtouts de table où déjà les variétés à fleurs rouges produisent le plus charmant effet.

Par M. Crozy, horticulteur, 206, grande rue de la Guillotière, Lyon, un *Epiphyllum Russelianum Gartneri* et un *Epiphyllum Makayanum* ; les fleurs de ces deux plantes sont d'un coloris rouge vif et bien différentes des autres variétés.

Par M. Bernardin, pépiniériste à Couzon (Rhône), une pomme de semis déjà présentée à la séance de décembre 1890. La Commission chargée de juger ce gain n'ayant pu se prononcer, les fruits à cette époque n'étant par suffisament mûrs, avait prié le présentateur de rapporter cette pomme à une séance ultérieure. Ce fruit, ainsi qu'il a déjà été dit, est issu de la pomme *Cusset*, variété d'un grand mérite et d'un bon rapport dans nos environs ; il en diffère cependant par une belle coloration rouge et une grosseur au dessus de la moyenne. Cette pomme sera certainement classée parmi les plus belles et sera recherchée par les amateurs de beaux fruits si, comme nous l'espérons, sa qualité est prépondérante à sa beauté.

Par M. Bret aîné, horticulteur, 53, chemin de Saint-Antoine, Lyon-Charpennes : un lot de pensées en fleurs coupées ; quelques-unes de ces fleurs présentaient de larges macules bien variées et indiquaient de la part du présentateur une culture soignée de ce genre de plantes.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient ainsi composées :

Pour la floriculture : MM. Morel Ant., Biessy et Stingue.

Pour l'arboriculture : MM. Dominique Lambert, Bonnefond et Favre.

Après examen, ces commissions proposent d'accorder à MM.

Labruyère une médaille d'argent pour l'ensemble de son apport ;

Crozy, pour ses Epiphyllums, prime de 3e classe ;

Bret, pour ses pensées, prime de 2e classe.

Bernardin, pour sa pomme de semis, un certificat de 2e classe.

Les propositions des commissions sont approuvées par l'Assemblée.

Distribution des diplômes de jardiniers obtenus à la session d'examen du 22 février 1891.

M. le Président, avant de procéder à cette distribution, prononce une allocution dans laquelle il félicite les principaux lauréats, et déclare que l'Association horticole vient de donner une nouvelle preuve de ce qu'elle entend faire pour aider à la diffusion des connaissauces en matière d'art horticole. Former des horticulteurs à la fois habiles dans la pratique et instruits des principales connaissances scientifiques, tel a été le but de la Société en créant les diplômes, et c'est bien l'un des moyens les plus sûrs de concourir aux progrès de l'horticulture.

M. le Secrétaire-général procède ensuite à l'appel des diplômés et des lauréats de médailles dont voici l'énumération :

Arboriculture. — MM. Large (Pierre), médaille d'or.

Ferrière (Benoît).

Culture florale. — MM. Bonnefond (Etienne-Louis), médaille d'or.

Boisard (François-Arthur).

Large (Pierre), prime de 15 francs.

Balland (Daniel).

Ramelet (Amédée).

Baatard (Ch.).

Culture maraichère. — MM. Bonnefond (Etienne-Louis), médaille d'or.

Ferrière (Benoît), grande médaille de vermeil.

Ramelet (André), grande médaille d'argent.

Baatard.

Large.

Beau (Benoît).

Quatrecote (Pierre).

Discussion du rapport de la Commission chargée d'étudier un projet d'unification des récompenses aux futures Expositions. — M. Rochet demande à ce sujet que M. le Président veuille bien consulter tout d'abord l'assemblée, pour savoir si son avis est de changer le mode d'attribution des récompenses qui a été en usage jusqu'à ce jour ; M. Labruyère soutient la même opinion et demande un vote sur la question préalable. M. Rozain, au contraire, déclare que l'ordre du jour doit être observé ; cette discussion doit avoir lieu, et l'Assemblée sera toujours libre de modifier ou de rejeter le projet s'il ne répond pas à son opinion, sa liberté reste entière sous ce rapport.

Avant d'ouvrir la discussion sur chacun des articles, M. le Président déclare qu'il va consulter l'Assemblée pour savoir si elle désire maintenir son ordre du jour et commencer la discussion immédiatement. Le vote a lieu par bulletins individuels et donne les résultats suivants.

Votants 45
Pour la discussion immédiate, 28
Contre 17.

M. le Secrétaire général donne lecture du dit projet tel qu'il est imprimé dans les lettres de convocation.

M. Labruyère fait observer que le projet de la Commission aura pour conséquence d'éliminer de nos expositions les grands lots, surtout les collections, et de diminuer la valeur actuelle de nos grandes médailles qui ne s'obtenaient, jusqu'à présent, qu'avec des lots de réelle importance ; tandis qu'au contraire, par le nouveau projet, une multitude de petits lots arriveraient à obtenir les mêmes récompenses que les grandes collections.

M. Dury, au sujet du nombre de points à obtenir pour les médailles d'honneur, demande que le nombre en soit réduit pour les lots de Messieurs les Amateurs seulement ; ce serait, dit-il, presque impossible de pouvoir arriver au nombre de points nécessaires pour l'obtention desdites médailles si le nombre de 100 points exigés était maintenu à leur égard.

Après la lecture de chaque article, l'Assemblée est consultée sur les modifications à apporter à leur rédaction. Au sujet de quelques-uns, une longue discussion s'engage entre MM. Rozain, Labruyère et Dury. Plusieurs modifications au projet sont adoptées. L'ensemble du projet est ensuite mis aux voix.

Le vote a lieu par bulletins individuels et conclut au rejet de la proposition par 29 voix contre 15, sur 44 votants.

Discussion du programme de l'Exposition du printemps 1892. — M. le Secrétaire-général donne lecture du règlement-programme de ladite Exposition horticole.

M. Schmitt demande la création d'une récompense spéciale qui aurait pour titre *Prix de l'Exposition*. Ce prix serait décerné par tous les exposants réunis, et récompenserait le lot le plus méritant, soit comme bonne culture, rareté des sujets, ou par une manière de présentation tout à fait artistique. L'Assemblée adopte le principe de ce projet et demande son renvoi à la Commission d'Exposition pour étudier de quelle façon il pourrait être mis à exécution.

M. Cousançat fait observer que, le projet d'unification des récompenses ayant été repoussé, le règlement de l'Exposition n'est plus conforme aux précédents, qui indiquaient que les exposants ayant obtenu une médaille d'or ne recevraient pas d'autres médailles, mais que mention serait faite de toutes les récompenses qu'ils auraient obtenues.

M. le Président met aux voix le maintien de cette clause dans le règlement en discussion. Adopté.

Après quelques observations ou modifications présentées par MM. Cousançat et Jacquier fils, l'ensemble du programme est approuvé.

Vu l'heure avancée, la discussion horticole est renvoyée à la prochaine réunion.

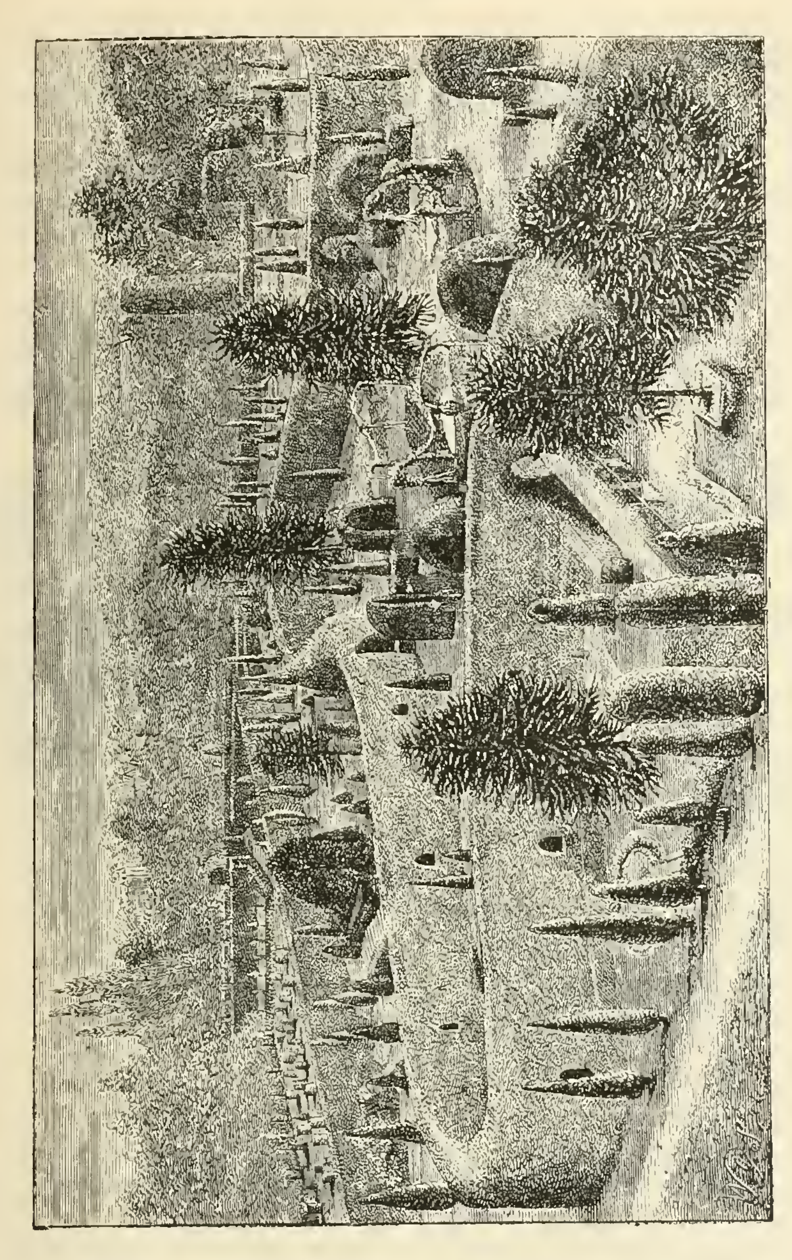
La séance est levée à 5 heures 1/2.

Le Secrétaire adjoint,
CL. LAVENIR.

William Barron

Le *Gardener's Chronicle*, dans son numéro du 25 avril, nous apprend la mort de William Barron, une des célébrités de l'horticulture anglaise, et nous donne quelques renseignements sur cet habile horticulteur.

William Barron naquit le 7 septembre 1800 à Eules (Ecosse). Fils d'un jardinier, il s'adonna de bonne heure à l'horticulture. Il venait à peine de terminer ses trois années d'apprentissage quand ses connaissances horticoles le firent admettre, après concours, au Jardin Botanique d'Edimbourg. Il s'y perfectionna en suivant des cours de



JARDIN DU CHATEAU D'ELVASTON (Angleterr)
Exécuté par William Baron. — Vue montrant les ifs taillés

botanique, de chimie et de philosophie naturelle.

En 1826, le Directeur, M. Menab, l'envoya au château de Lion (au duc de Northumberland) pour étudier le forçage. Le 1er mars 1830, il fut appelé à créer le jardin du château d'Elvaston, dans le comté du Derby (Angleterre). Ce château, qui appartenait au comte de Harrington, ne possédait alors qu'un simple potager couvert pendant la moitié de l'année par les eaux. Barron commença par construire un drainage suffisant, il dressa ensuite le plan du jardin, qu'il orna de tous les plus beaux arbres qu'il put trouver dans les environs. Il y transporta des cèdres du Liban de grosseur colossale et des ifs plusieurs fois

centenaires qu'il alla chercher à plus de 25 kilomètres. Il créa, de cette façon, un des plus beaux jardins de l'Angleterre.

En 1865, il quitta Elvaston pour se retirer dans ses terres à un mille du château et se consacra entièrement à sa superbe collection de conifères. Il publia *Le Jardin d'hiver anglais*, livre plein de bons conseils pour la croissance des arbres. Il y donne également le meilleur moyen pour le transport des plantes.

De 1850 à 1885, époque à laquelle il se retira complètement des affaires, il fut une véritable autorité dans le monde horticole, spécialement pour les conifères.

Il mourut le 8 avril dernier, et malgré son grand âge, il conserva parfaitement jusqu'à sa mort toutes ses facultés.

Georges Blanc.

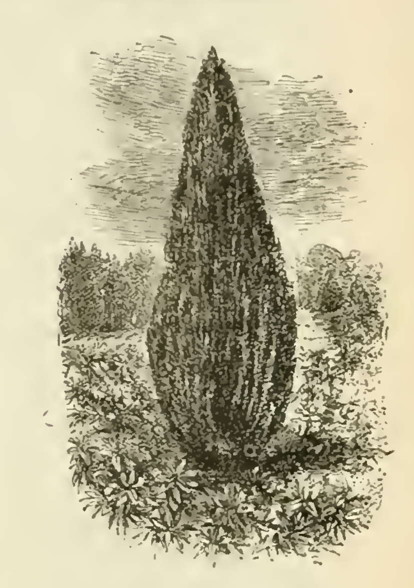
Cupressus Lawsoniana var. erecta viridis

Le *Cupressus Lawsoniana var. erecta viridis*, est un des plus beaux arbres en pyramide connus pour clairières, pelouses, bosquets, terrasses, etc. Cette variété se développe bien et devient superbe dans un sol convenable. La belle teinte vert clair de son feuillage forme un joli contraste avec le vert plus sombre des autres arbres. Elle se multiplie rapidement par boutures placées dans des pots contenant un sol sablonneux ayant à sa surface du sable clair. On doit planter les boutures fraîchement coupées en les plaçant à cinq pouces de profondeur dans la terre ; puis, on les recouvre de sable, afin qu'elles se tiennent très droites.

Quand les boutures sont rempotées, on doit avoir soin de les placer contre un mur au nord.

Octobre est le mois le plus propice pour faire ces boutures. C'est seulement au bout d'un an que ces dernières deviennent des plantes.

Cette description a été donnée par M. Wra, Smythe, Basing Parch Alton.



Cupressus Lawsoniana
var. erecta viridis

Les Pinguicula

Les *Pinguicula* forment, avec les *Utricularia*, la petite famille des Lentibulariacées. Dans notre flore, on n'en rencontre guère que trois espèces distinctes qui sont : *Pinguicula vulgaris*, à fleurs violettes ; *P. grandiflora*, à fleurs ordinairement bleues ; *P. alpina*, à fleurs blanches marquées d'une petite tache jaune à la gorge de la corolle ; puis, quelques variétés des deux premières espèces qui se distinguent de leur type, soit par la teinte, soit par la conformation de la fleur.

Les *Pinguicula* habitent les prairies marécageuses dans les montagnes, le voisinage des torrents, les rocailles et les

rochers humides jusqu'à une altitude de 2000 mètres et plus. Toutefois, elles sembleraient affectionner plus particulièrement les sous-bois frais et humides, si l'on peut en juger par le développement beaucoup plus grand qu'elles acquièrent parfois dans ces conditions. On les trouve, tantôt disséminés par plantes isolées, semblables à de petites étoiles incrustées dans la mousse humide, tantôt réunies en groupes plus ou moins serrés, comme elles sont représentées dans la gravure ci-contre ; elles forment alors de véritables tapis jaunâtres, desquels émergent de nombreuses petites fleurs, en forme de cornet, implantées sur de grêles pédoncules atteignant tout au plus dix centimètres de hauteur.

Le feuillage des *Pinguicula* est disposé en rosettes radicales avec les bords enroulés en dessus, un peu épaisses et comme recouvertes d'un enduit onctueux, d'où vient leur nom de Grassette. En hiver, seules quelques petites feuilles, réunies en un bouton central, persistent ; elles s'entr'ouvrent au premier printemps pour livrer passage à la fleur qui apparaît aussitôt,



PINGUICULA GRANDIFLORA
Grassette à grande fleur. — Réduite au 2/3 de sa grandeur

Dans nos campagnes, les feuilles broyées de la Grassette servent de base à un onguent employé contre les engelures. Les pâtres les utilisent pour les gerçures du pis de vaches. Les anciens prétendaient que les racines pilées de la *Cucullata*, comme ils l'appelaient, guérissaient la sciatique en trois jours et

même toute autre douleur en l'appliquant sur la partie dolente.

Quoi qu'il en soit de leurs prétendues vertus médicinales ou autres, les Grassettes, à plusieurs titres, sont dignes de figurer dans toute collection de plantes de rocailles. Peu difficiles sur l'exposition, à la condition de trouver un sol humide, mais dont l'humidité ne soit pas produite par de l'eau stagnante ; à défaut de cette condition, l'ombre d'un mur ou d'une simple pierre suffisent pour les voir prospérer et fleurir.

J. Ginet,
Pépiniériste à Grenoble.

Polygonum dumetorum

La Renouée des broussailles est une espèce qui n'offre aucun intérêt considérée au point de vue purement horticole ; c'est une mauvaise herbe, une espèce sauvage qu'il est toutefois utile de connaître pour s'en méfier. Ses graines sont formées d'une substance cornée assez dure et, comme elles sont de forme triangulaire, avec des angles aigus, quand elles se trouvent mélangées à l'avoine — ce qui arrive souvent — elles déterminent chez les chevaux des maladies inflammatoires qui les font rapidement périr. Il y a quelques années une Compagnie de tramways éprouvait de ce fait une perte de plus de 50.000 fr. : ses chevaux mouraient, les uns après les autres, sans que le vétérinaire pût découvrir d'où provenait cette mortalité. L'autopsie démontra que la Renouée était la coupable, qu'elle perforait les organes de la digestion, produisait une inflammation qui amenait la mort.

L'Avoine, qui était mélangée de Renouée, venait de Russie. Mais cette espèce, de même que la Renouée liseron, est commune en France.

Du Pincement chez le Poirier.

Le but du pincement étant multiple, le mode de l'opérer doit varier selon le but à atteindre; mais, quelque soit ce mode, il devra toujours être tenu compte de la vigueur de l'arbre, et on se gardera bien de pincer sévèrement un arbre épuisé.

Le pincement est une affaire d'appréciation intelligente. Le mode de l'opérer ne peut se traduire par une formule, Aussi, le professeur n'a-t-il rien appris à son élève, quand il lui a dit de pincer à telle longueur, sur tant de feuilles, ou même sur tant d'yeux formés. Ces règles mettent le novice dans le plus grand embarras, et souvent, lorsqu'il les applique, il opère à contre-sens. Avant de faire une opération, il est essentiel d'en connaître le but et d'en prévoir les résultats. Or, c'est ce que beaucoup de praticiens ne savent pas. Aussi agissent-ils en véritables machines, appliquant indistinctement à tous les bourgeons le même traitement.

Il importe, au contraire, de ne pas confondre les bourgeons dont les fonctions diffèrent, et de faire sur chacun d'eux le pincement qui lui convient.

Je vais dire quel doit être ce pincement. Pour plus de clarté, je suppose la branche divisée en deux parties : la partie supérieure ou bois d'un an, composée de la portion de la pousse de l'année précédente conservée à la taille d'hiver, et la partie inférieure qui comprend le bois de deux ans et plus.

I. — *Pincement sur le bois d'un an*,

Le bois d'un an ne porte *ordinairement* que des boutons à bois. Si quelques yeux de la pousse de l'année se sont développés en bourgeons anticipés, sont devenus rameaux, brindilles ou dards, on les traitera comme je le dirai bientôt ; je

ne m'occupe en ce moment que des boutons à bois.

Parmi ces boutons, il en est un, le bouton supérieur, qui doit fournir le prolongement, vrai tire-sève, dont on ne favorisera jamais trop la vigueur. Aussi, ne sera-t-il jamais pincé, veillera-t-on à ce qu'il ne soit attaqué par aucun insecte, lui donnera-t-on, autant que possible, la position verticale, et le défendra-t-on contre l'avidité des bourgeons inférieurs qui, volontiers, lui disputeraient la prééminence.

Ces bourgeons se développent au nombre de 3, 4, 5 à la fois, et il n'est pas rare que l'un d'eux, souvent le pénultième, ne parte avec plus de vigueur que celui du sommet.

Le pincement est destiné à modérer leur ardeur.



POLYGONUM DUMETORUM
Renouée des broussailles

Les lambourdes devront être sur la branche à environ 6 centimères les unes des autres. Si les boutons sont trop serrés, il faut d'abord les éclaircir et les ramener à la distance règlementaire par la suppression, avec la lame du greffoir, de ceux qui sont les moins favorablement placés ou qui ont une tendance prononcée à se transformer en gourmands.

La suppression des boutons inutiles sera suivie de l'opération du pincement.

Dès qu'un bourgeon aura de 5 à 7 feuilles portant un œil à leur base, ce bourgeon sera pincé à son extrémité.

Le pincement suspendra sa végétation, la sève qu'il absorbait se portera sur le prolongement pour le fortifier et sur les boutons inférieurs pour en favoriser le développement. A mesure que chacun de ces boutons sera dans les conditions voulues, il subira le pincement à son tour. Ainsi, la sève habilement dirigée donnera, à l'extrémité du rameau d'un an, une pousse vigoureuse, et, à la base, des brindilles ou des dards.

L'équilibre sera établi, autant que possible, entre toutes les pousses et la mise à fruits rendue plus facile sur les rameaux destinés à devenir des porte-lambourdes.

II. — *Pincement sur le bois de deux ans et plus.*

Les bourgeons que l'on trouve sur la partie inférieure de la branche proviennent : 1° soit des boutons jusqu'alors endormis ou des yeux latents situés à la base des rameaux supprimés par la taille à l'écu ; 2° soit des dards ou des brindilles dont le bouton supérieur s'est développé : 3° soit des boutons conservés sur les futurs porte-lambourdes.

1° Les bourgeons qui sortent directement de la branche seront supprimés ou pincés comme ceux qui sortent du bois d'un an. Quand il s'en développera plusieurs au même endroit, on ne conservera que le plus faible. Ces bourgeons, nommés bourgeons *adventices*, sont communs sur les arbres auxquels on a refusé l'étendue nécesaire à leur complet développement, sur les branches taillées trop court ou dont on a laissé le prolongement s'affaiblir, sur les coudes, sur les parties supérieures des formes horizontales ou inclinées. Ils produisent souvent sur les arbres vigoureux un inextricable fouillis. On ne peut tirer parti que de ceux qui

serviraient à combler un vide. Tous les autres doivent être enlevés dès qu'ils paraissent.

2° Le bouton supérieur du dard et de la brindille doit opérer de lui-même sa transformation en bouton à fruit pendant la deuxième végétation ; mais, assez souvent, ce bouton s'émancipe et, sur la brindille, son mauvais exemple entraîne les 2 ou 3 boutons voisins qui, avec lui, se développent en bourgeons quelquefois très vigoureux.

Dans ce cas, dards ou brindilles rentrent dans la catégorie des rameaux cassés à la taille d'hiver, et, comme eux, ils doivent subir le pincement.

Le pincement n'a pas le même but, et, par suite, ne s'opère pas de la même manière que celui que j'ai indiqué pour les bourgeons sortant directement de la branche charpentière.

Le bouton à fruit exige pour se former, avec l'air et la lumière pendant tout le cours et surtout à la fin de la végétation, une quantité déterminée de nourriture. Surabondance de sève fait partir le bouton en bourgeon, insuffisance le laisse en formation ou endormi.

C'est à l'arboriculteur à régler la nourriture des boutons inférieurs, il le fait principalement par le pincement des bourgeons supérieurs. Le but de ce pincement est de refouler la sève sur les boutons inférieurs pour leur donner la nourriture nécessaire à leur transformation, sans provoquer leur départ en bourgeons.

Or, les futurs porte-lambourdes n'ont ni la même force ni la même position, et, partant, leur végétation n'est pas uniforme. Le dard ne pousse qu'un bourgeon, la brindille en donne 3 ou 4, et le rameau 1, 2, 3 et même 4, selon sa vigueur.

Dards. — Pincer le bourgeon unique du sommet.

Brindilles. — Celles de 8 à 10 centimètres sont traitées comme les dards, c'est-à-dire pincées sur leur pousse terminale, après que j'ai abattu par la taille en vert les pousses accessoires. Celles qui ont plus de dix centimètres sont cassées sur trois boutons.

Rameaux. — Le rameau faible a son bourgeon unique pincé.

Le rameau de force moyenne a produit deux bourgeons ; pincer le bourgeon supérieur et laisser en végétation le bourgeon inférieur.

Il est ESSENTIEL, sur le rameau qui a développé plusieurs bourgeons, de conserver, au commencement surtout, au moins un bourgeon intact. Le pincement de tous les bourgeons à la fois provoquerait presque toujours l'évolution des boutons inférieurs.

Sur le rameau vigoureux qui porte trois ou quatre bourgeons, il faut se borner *généralement* au pincement du bourgeon supérieur. Le pincement aura lieu quand la pousse atteindra environ 15 centimètres ; il se fera sur un œil bien constitué.

Il faut produire dans le rameau un arrêt de sève au profit des boutons inférieurs, mais il n'est pas à désirer que cet arrêt se prolonge, les boutons inférieurs partiraient. Voilà pourquoi on pince sur un œil bien constitué, sur le 2e, le 3e, le 4e, la chose importe peu. Cet œil entrera bientôt en végétation, et permettra de pincer, en juin, le bourgeon inférieur.

Ab. LEFÈVRE.

Emploi des Cendres de houille

On lit dans l'*Echo du Commerce* :

« En raison de l'énorme consommation de charbon de terre, il importe de se demander dans quelles circonstances on peut utiliser ses cendres comme engrais.

« La composition des cendres de houille est très variable, suivant la plus ou moins forte proportion de carbone contenu dans le charbon. Elles contiennent en moyenne 35 0/0 d'acide silicique et de sable, 10 0/0 d'acide sulfurique, 16 0/0 de chaux, 10 0/0 d'oxyde de fer et d'alumine, 2 0/0 de magnésie, 0,6 0/0 d'acide phosphorique, 0,7 0/0 de potasse et 4 0/0 de soude.

« Comme engrais, elles n'ont donc qu'une faible valeur, basée sur la quantité assez faible de carbonate et de sulfate de chaux qu'elles contiennent. Par contre, elles peuvent être avantageusement employées à l'ameublissement des sols compactes et au dessèchement des sols humides.

« Les sols compactes riches en humus, pauvres en chaux, peuvent être fortement améliorés par l'application de ces cendres. Sous ce rapport, elles ont une grande supériorité sur le sable. La dose à employer est de 100 à 200 hectolitres à l'hectare. On aura soin de tamiser les cendres, avant l'épandage, sur un tamis assez serré, afin d'éliminer les scories plus grossières, qui nuiraient au travail de la terre et à la levée des plantes.

A Ascherleben, on emploie avantageusement les cendres de houille comme engrais dans la culture du blé : on éteint les cendres dans des fosses avec de l'eau. Elles sont alors grasses au toucher, probablement à cause de la décomposition des silicates.

« Hohman explique l'action favorable de l'extinction avec de l'eau par la décomposition du sulfure de calcium présent dans ces cendres et facile à décomposer. Incorporée au sol, une pareille cendre non éteinte agirait défavorablement sur la végétation en privant d'eau les racines. Mais, en l'éteignant sous l'eau, le sulfure de calcium se trouve décomposé, de sorte qu'il n'y a plus à craindre d'effet nuisible de sa part.

Schulze fait remarquer la forte proportion de plâtre (sulfate de chaux), 10 à 20 0/0 contenue dans ces cendres ; c'est ce qui explique leurs bons effets dans la culture du trèfle et des légumineuses où elles peuvent remplacer le plâtre. Cependant c'est surtout pour l'ameublissement des terres compactes qu'on doit les employer.

Dans les pépinières, les cendres de houille favorisent le développement des jeunes arbres. Hampl a constaté qu'avec cette fumure les branches et les racines devenaient très puissantes et se développaient beaucoup plus rapidement que dans un sol privé de ces amendements.

Comment on doit cultiver les Croton.

D'après le *Garden*, journal anglais, voici comment on élève les Croton chez les horticulteurs d'Outre-Manche, nos maîtres en cultures difficiles : — Pour obtenir des plantes hors ligne, voici la méthode à suivre : choisir parmi les boutures enracinées et n'ayant qu'un seul bourgeon terminal, celles qui sont le mieux développées. Les rempoter au nombre de 4 ou 5 par pot, dans des pots de 12 centimètres; on pourra, par exemple, en placer une — la plus forte — au milieu, et 3 ou 4, également distancées, autour de la première ; si l'on rempotait isolément les jeunes plantes, des pots de 8 centimètres suffiraient. Employer une bonne terre substantielle, additionnée de sable blanc. On tasse assez fortement et, si besoin est, on soutient les jeunes plantes à l'aide de petits tuteurs. Une chaleur de fond est nécessaire. On place de petits châssis carrés portatifs dans la serre à multiplication et on plonge les pots dans un lit de fibres de coco. Une chaleur de fond de 28° à 30° devra être maintenue. Dans ces conditions et en maintenant toujours une grande humidité atmosphérique, les plantes se développent rapidement et pourront être sorties au bout de quatre à

six semaines. Quand les Croton commenceront à s'habituer à la nouvelle serre où on les aura placés, on les rempotera un peu plus largement et on les pincera pour régulariser leur végétation. La forme à donner est variable et dépend du but que l'on se propose. Pour soutenir les rameaux trop flexibles, on plantera au milieu de la touffe un léger tuteur et quelques-uns plus faibles auprès des tiges principales. On placera les Croton dans la partie la plus humide de la serre et on les bassinera abondamment pendant le jour pour faciliter la végétation et en même temps pour éloigner les insectes. En hiver, on seringuera une ou deux fois par jour suivant les conditions atmosphériques plus ou moins sèches où les plantes se trouveront. On ombrera seulement lorsque le soleil sera ardent et que les plantes paraîtront en souffrir. La plus grande quantité de jour est nécessaire pour que la coloration du feuillage soit *parfaite* ; mais il faut, en même temps, placer les Croton près du verre pour qu'ils ne s'étiolent pas.

Pour les boutures, on emploiera un composé de terre de bruyère tourbeuse, sable, un peu de terre franche et de terreau de feuilles de bonne qualité. Au premier rempotage, on mettra plus de terre franche ; ensuite, moitié de terre de bruyère fibro-tourbeuse et moitié de terre franche et quelques fragments de charbon de bois ; on donnera un bon drainage et on tassera fortement la terre. Quand les plantes sont bien développées, on peut employer les engrais liquides. Le purin de ferme est le meilleur.

(Journal de la soc. rég. d'hort. du nord de la France.)

Les semis d'Orchidées.

Rien n'est plus minutieux que les semis d'Orchidées. et rien n'est aussi ingrats. Quelques amateurs ont eu le bonheur de réussir, mais beaucoup n'ont récolté que des déceptions. Le point essentiel pour les semis est de conserver les graines à la surface du compost sur lequel on les a semées, à seule fin de pouvoir suivre toutes les phases de la germination et pouvoir plus facilement les préserver contre les insectes qui ravagent souvent en une nuit un grand nombre de jeunes plantes. Il faut éviter tout bassinage direct sur les terrines de semis, parce que l'eau entraîne les graines au fond du vase.

J'emploie avantageusement pour les semis des fibres hachées de *Chamœrops excelsa*, mises dans une terrine dont la base baigne dans l'eau ; de cette façon, l'humidité est toujours au même degré, et je n'ai jamais besoin d'arroser.

Tous les amateurs, ou à peu près, ont déjà semé des *Cypripedium*, et ont pu, par eux-mêmes, en étudier l'élevage. Il n'en est pas de même des *Cattleya* ou *Oncidium*. On doit semer ces plantes sur des troncs de fougères soigneusement lavés et débarrassés de toutes les impuretés qu'ils pourraient renfermer ; lorsque les jeunes semis ont le premier bulbe bien formé, on fixe ces troncs de fougères sur de gros morceaux de charbon de bois et on cultive absolument comme des plantes établies, c'est-à-dire, sans exagération de température.

Par ce procédé, qui exige plus d'attention, il est vrai, on a l'avantage de faire des plantes vigoureuses, tandis qu'en tenant les semis à une température élevée on obtient que des plantes excessivement délicates.

Les plantes de semis demandent généralement six ans avant de fleurir ; malgré cela, on cite des exemples de plantes ayant fleuri après deux ans de semis, mais ceci est excessivement rare.

(L'*Orchidophile*.)

J. Faroult.

INFORMATIONS

Concours d'Agriculture, d'Horticulture, à Saint-Etienne (Loire). — Les Sociétés agricoles et horticoles de Saint-Etienne organisent, sous les auspices de la Municipalité de cette ville, un Concours régional agricole et horticole, qui aura lieu du 3 au 7 septembre 1891.

Ce Concours, qui coïncidera avec une Exposition industrielle, une Exposition des beaux-arts et un Concours international de musique, aura certainement un éclat exceptionnel.

Des primes importantes, soit en argent, soit en médailles, seront affectées aux diverses sections de ce concours : entre autres : 11.000 francs pour le concours horticole, comprenant tous les produits de l'Horticulture et Agriculture végétale, Culture maraîchère, Viticulture, Sylviculture, Céréales, Enseignement horticole et Instruments se rapportant à l'Horticulture et à l'Art des jardins.

N.-B. — Toute demande à concourir devra être adressée au plus tard le 18 août, délai de rigueur, au commissariat général des Fêtes, à la Mairie de Saint-Etienne.

Ecole d'Horticulture de Genève. — L'Ecole d'Horticulture de Genève, dirigée par M. Vaucher et à laquelle l'Association Horticole Lyonnaise a décerné l'année passée une médaille d'or, subit en ce moment une transformation importante qui est destinée à améliorer encore l'instruction horticole donnée dans cet utile établissement. Le canton de Genève vient de décréter cette école officielle et l'instruction pratique et théorique est augmentée d'une année, c'est-à-dire que la durée de l'enseignement est maintenant de 3 ans au lieu de deux, ce qui a été reconnu nécessaire pour un enseignement complet. Dans les nouveaux cours, il a été introduit l'architecture paysagiste, la viticulture, la pathologie végétale et le dessin ; pour la pratique, plusieurs serres nouvelles ont été construites, ainsi qu'un grand nombre de couches nouvelles chauffées au thermosiphon.

La Direction de l'école est toujours confiée à M. Vaucher, bien connu de l'horticulture lyonnaise, qui prête gratuitement tous ses locaux à l'Etat de Genève. Nous ne pouvons que conseiller vivement à nos jeunes gens qui veulent se vouer à l'Horticulture, un stage dans l'Ecole cantonale d'Horticulture de Genève et pouvons les assurer d'avance qu'ils y seront les bienvenus. La nouvelle année scolaire commencera en juillet prochain.

Un insecte des arbres fruitiers. — M. Develle, ministre de l'agriculture, vient d'adresser aux préfets une lettre les informant qu'un insecte, dénommé *Diapsis Pentagona*, exercerait, en Italie et dans le canton du Tessin, des ravages considérables sur certains arbres fruitiers et particulièrement sur les mûriers.

Ces insectes se recouvrent d'une enveloppe de coloration blanche qui semble avoir été revêtue d'un lait de chaux et qui forme une sorte de bouclier recouvrant le corps de l'animal. Les *Diapsis* se divisent en plusieurs espèces, et l'une d'elles, connue sous le nom de pou ou punaise, se répand sur les poiriers. La destruction de l'insecte peut être effectuée par les procédés suivants : 1° L'émulsion de Kérosène; 2° une solution de savon cuit dans l'eau chaude à laquelle on ajouterait de l'alcool amylique ; un mélange d'une solution de savon et de jus de tabac.

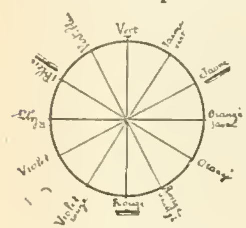
La *Provence agricole* fait remarquer à ses lecteurs que :

la cochenille du mûrier, dont il est question dans cette lettre, a été étudiée par M. Targioni-Tozzetti, directeur de la Station entomologique de Florence. C'est en 1885 que ces dégâts ont été constatés pour la première fois dans la province de Côme, en Lombardie; depuis cette date, le mal paraît avoir fait des progrès considérables; ces progrès ont provoqué une assez vive agitation, et le ministère de l'agriculture d'Italie a présenté à la Chambre des députés, le 14 juin 1890, un projet de loi tendant à ordonner des mesures pour la destruction de l'insecte. Ce projet n'ayant pas été discuté avant la dissolution du Parlement, un nouveau projet de loi a été présenté par le ministre de l'agriculture, M. Chimieri, le 9 mars dernier. D'après ce projet, les syndics (maires) des communes dans lesquelles on découvrirait l'insecte devront en prévenir l'administration, et celle-ci ordonnera immédiatement les mesures à prendre, qui seront obligatoires pour les propriétaires, en vue de la destruction des insectes ; lorsque les propriétaires n'y consentiront pas, les mesures de destruction seront prises d'offices.

Considérations sur l'harmonie et l'association des couleurs au point de vue de l'art horticole.

Pour faire entendre les considérations que nous avons à présenter, il est essentiel de rappeler d'abord quelques notions relatives aux couleurs et à la constitution du cercle chromatique.

Sur la circonférence du cercle chromatique représenté ci-dessous, sont disposées les couleurs primitives. Entre elles on a écrit les noms d'un certain nombre de couleurs composées.



On appelle couleurs primitives, ou simples, celles qui, par leur fusion parfaite dans des proportions déterminées, donnent à l'œil la sensation du blanc. — Le bleu, le rouge et le jaune sont les couleurs simples; on appelle couleurs composées celles qui résultent de l'association de deux couleurs simples; telles sont l'orangé jaune et l'orangé intermédiaire entre le rouge et le jaune; ces couleurs composées forment une série de nuances intermédiaires entre les couleurs simples; chacune peut être associée en proportions diverses au blanc et au noir, ce qui donne pour chacune d'elles les tons; le ton est dit abaissé s'il s'y mêle du blanc, foncé ou rabattu s'il s'y mêle du noir.

On appelle couleur complémentaire celle qui ajoutée, soit à une couleur simple, soit à une couleur composée, reconstitue la triade des couleurs élémentaires ou simples et fait éprouver à l'œil la sensation du blanc.

Dans le cercle chromatique les couleurs complémentaires sont inscrites aux extrémités d'un même diamètre; c'est ainsi que le vert (composé de bleu et de jaune) est complémentaire du rouge; le violet (composé de bleu et de rouge), est complémentaire du jaune, le jaune est complémentaire de l'orangé, etc..

Le blanc est le produit de la fusion d'une couleur et de sa complémentaire;

Le noir est l'absence ou l'extinction des trois éléments colorants.

On peut considérer dans le cercle chromatique par rapport au diamètre vertical une moitié droite et une moitié gauche; la moitié droite comprend les couleurs claires, chaudes, lumineuses; la moitié gauche, les couleurs obscures, froides et sombres.

Le rapprochement des couleurs simples, de leurs nuances, de leurs tons, produit sur l'organe visuel des sensations plus ou moins agréables suivant les combinaisons adoptées.

Les lois du contraste simultané des couleurs formulées par l'illustre chimiste M. Chevreul, permettent de préciser et de réaliser les résultats les plus conformes à l'harmonie. Il est indispensable de connaitre ces lois dans ce qu'elles ont de plus essentiellement applicable au point de vue qui nous occupe.

Et d'abord, les couleurs simples contrastent agréablement; si elles sont juxtaposées, la nuance de chacune d'elles est modifiée par la nuance complémentaire de l'autre; pour le comprendre, qu'on choisisse sur le cercle chromatique le rouge et le jaune; si ces couleurs sont juxtaposées, le rouge apparaitra avec une faible teinte de violet, or le violet est la couleur complémentaire du jaune, et le jaune sera faiblement nuancé de vert complémentaire du rouge; il en sera de même si on a juxtaposé le bleu et le rouge; le bleu paraitra mêlé de vert et le rouge nuancé avec l'orangé.

Le contraste le plus avantageux résulte de l'association des couleurs complémentaires; le jaune et le violet, le bleu et l'orangé, le rouge et le vert, offriront aux yeux le plus agréable contraste; les trois couleurs simples entrent alors dans la combinaison.

Les contrastes sont encore agréables lorsque les trois couleurs simples se trouvent réunies par le rapprochement de deux couleurs composées qui les renferment; ainsi l'orangé (rouge et jaune) va bien avec le violet (bleu et rouge); le violet (bleu et rouge) s'harmonise avec le vert (bleu et jaune).

Si on juxtapose une couleur simple et une couleur composée dans la composition de laquelle elle entre, l'organe visuel est désagréablement impressionné; le rouge

par exemple s'associe mal à l'orangé (rouge et jaune); le bleu avec le vert (bleu et jaune), avec le violet (bleu et rouge) ; il suffit pour saisir la cause de ces discordances dans l'harmonie, de considérer qu'une des trois couleurs simples manque toujours dans ces combinaisons.

On pourrait dire d'une manière générale que d'un côté à l'autre du cercle chromatique les couleurs s'harmonisent, tandis que les couleurs unilatérales rapprochées donnent des effets beaucoup moins heureux.

Le blanc a plusieurs avantages ; il avive les couleurs simples ou composées mises en contact avec lui ; cette couleur dont la nature, peut-être à dessein, s'est montrée si prodigue, améliore les combinaisons imparfaites en s'interposant entre les couleurs discordantes, par exemple, entre l'orange et le rouge, le violet et le bleu.

Le noir affaiblit les couleurs, il est rare dans le règne végétal.

Les indications très sommaires qui viennent d'être présentées, permettent maintenant d'aborder quelques questions relatives à la coloration chez les végétaux.

Les couleurs des enveloppes florales et particulièrement des corolles peuvent être distinguées en deux séries : l'une, dans laquelle domine la couleur jaune, peut être appelée série xantique ; l'autre, qui a pour type la couleur bleue, peut être nommée série cyanique.

La série xantique comprend surtout les teintes représentées sur la moitié droite du cercle chromatique, par exemple, le jaune, le jaune-vert, le jaune orangé, l'orangé rouge, l'orangé.

La série cyanique est représentée par les couleurs inscrites sur la moitié gauche du cercle chromatique, le bleu-vert, le bleu, le bleu-violet, le violet, le violet-rouge.

A la série des fleurs xanthiques appartiennent presque toutes les espèces des genres tulipes, renoncules, potentilles, œnothères, roses, cactus, aloës, etc.

On rangera dans la série des fleurs cyaniques les genres campanules, phlox, geranium, jacinthe, pervenche.

Un fait général important résulte de la considération des deux séries correspondantes aux moitiés droites et gauches du cercle chromatique, c'est que toutes les fleurs susceptibles de changer de couleurs, soit naturellement, soit par le fait de la culture ne changeant de teinte qu'en s'élevant ou en s'abaissant dans la série à laquelle elles appartiennent, en se maintenant dans la moitié du cercle à laquelle elles appartiennent. Ainsi, les fleurs du Nyctago Jalapa peuvent être jaunes, jaune-orange ou rouge ; celles d'une Borraginée, le Lithospermum purpureo ceruløeum, varient du bleu au violet-rouge, celles de l'hortensia, du rose au bleu.

Cette règle qui permet de voir le sens et la nature des variations, offre des exceptions; c'est ainsi que plusieurs Jacinthes sont jaunâtres, que la Primevère, auricule ordinairement jaune, peut passer aux teintes vertes et même violettes, qu'une même corolle de convolvulus tricolor est souvent teintée à la fois de jaune et de bleu.

Ces principes posés, nous avons à indiquer les applications les plus essentielles qu'on peut en faire à l'association des couleurs dans les jardins fleuristes.

Les mêmes considérations seraient également applicables à l'harmonie des couleurs sur les étoffes et à l'harmonie des nuances dans le vêtement, chez les femmes en particulier.

Dans l'arrangement des plantes, l'horticulteur ne doit pas perdre de vue le contraste des teintes du feuillage et du coloris des fleurs ; il rapprochera les plantes dont le ton de verdure contrastera avec leurs teintes exceptionnelles ; il mettra, par exemple, les plantes à feuillage blanc auprès des plantes d'un vert vif, les plantes à feuillage rouge auprès des plantes d'un vert clair.

Dans les jardins, les combinaisons binaires de couleurs doivent être réalisées de préférence.

On peut indiquer pour le succès de leur réalisation, deux préceptes généraux.

Le premier consiste dans le contraste agréable de toutes les couleurs simples ou composées avec le blanc ; plus les couleurs seront pures et vives, plus le contraste produira d'effet. Le bleu-clair ou foncé associé au blanc, le violet et le blanc, le blanc et le vert, le blanc et le jaune, et le jaune vif, seront ainsi groupés conformément aux exigences de la vision.

Le second précepte consiste dans l'asso-

ciation des couleurs simples ensemble, ou surtout avec leurs complémentaires : ainsi jaune et violet, orangé et bleu, rouge et bleu, jaune et bleu, vert et rouge, seront très heureusement associés.

Nous avons fait remarquer combien sont défectueux les contrastes entre couleurs simples et couleurs composées non complémentaires ; le seul aspect du cercle chromatique suffit à indiquer les couleurs qu'il faut associer ou celles qu'il faut proscrire.

Si l'on était forcé en horticulture d'employer des couleurs qui ne sont pas complémentaires, on ferait en sorte de les séparer par du blanc.

Le blanc entrera dans presque toutes les combinaisons ternaires très communes dans les jardins.

Blanc, rouge, blanc, bleu.
Blanc, rouge, blanc, vert.
Blanc, orangé, blanc, violet.
Blanc, jaune, blanc, bleu.
Jaune, rouge, blanc, jaune, etc...

L'association des couleurs en horticulture est sans doute régie par plusieurs principes que nous avons essayé de faire connaître ; mais, nous ne devons pas perdre de vue que cette application des principes est souvent rendue difficile par la complexité des questions à résoudre ; l'horticulteur doit tenir compte, en effet, des contrastes du sol et des végétaux dans leur ensemble, des feuilles et des fleurs, du contraste qui résulte du rapprochement de plusieurs végétaux, enfin des effets produits suivant qu'il s'agit d'une plantation en mélange ou d'une plantation en massifs; les considérations qui précèdent sont surtout appréciables à ce dernier mode de groupement. ER. FAIVRE

Les Erreurs des grands hommes

MONTESQUIEU ET LA BOTANIQUE

Les grands hommes devraient brûler leurs vieux papiers afin de les soustraire aux amis qui les conservent pieusement à la postérité. Pensez-vous, par exemple, qu'un des plus grands génies de la France, celui qui fonda la philosophie de l'histoire en écrivant la *Grandeur et la Décadence des Romains*, qui consacra son admirable génie à observer les lois des nations, pensez-vous, dis-je, que Montesquieu serait bien flatté de savoir qu'on a publié son observation sur quelques sujets d'histoire naturelle, celle sur le *Gui*, par exemple ? Pour notre compte, nous ne le croyons pas. Il paraît, du reste, que c'est une manie fort commune à ceux qui excellent dans les arts, les sciences ou les lettres, d'aimer à s'occuper de choses fort différentes de celles qui ont établi leur réputation.

Tel grand poète aime qu'on lui dise qu'il dessine admirablement, pendant qu'un Raphaël moderne est très flatté si on loue les mauvais sonnets qu'il couche sur le papier. Un historien voudrait jouer au général ; un mathématicien à autre chose ; chacun a ses petits travers et ses distractions ici-bas.

Que nos lecteurs lisent le passage suivant que nous avons extrait des œuvres diverses de Montesquieu au chapitre intitulé : *Observations sur l'histoire naturelle*, et ils pourront s'assurer qu'avoir du génie ne suffit pas à donner la science infuse. On peut être un très grand philosophe et un bien piètre naturaliste. Jugez-en :

Le 29 mai 1718, nous fîmes quelques observations sur le *gui*. Nous pensions que cette plante venait de quelque semence qui, jetée par le vent, ou portée par les oiseaux sur les arbres, s'attachait à ces gommes qui se trouvent ordinairement sur les arbres qui ont vieilli, surtout sur les fruitiers ; mais nous changeâmes bien de sentiment par la suite. Nous fûmes d'abord étonnés de voir sur une même branche d'arbre (c'était un poirier) sortir plus de cent branches de gui, les unes plus grandes que les autres, de troncs différents, placés à différentes distances, de manière que si elles étaient venues de graines, il y aurait fallu autant de graines qu'il y a de branches.

Ayant ensuite coupé une des branches de cet arbre, nous découvrîmes une chose à laquelle

nous ne nous attendions pas : nous vîmes des vaisseaux considérables, verts comme le gui, qui, partant de la partie ligneuse du bois, allaient se rendre dans les endroits d'où sortait chacune de ces branches ; de manière qu'il était impossible de n'être pas convaincu que ces lignes vertes avaient été formées par un suc vicié de l'arbre, lequel, coulant le long des fibres, allait faire un dépôt vers la superficie. Ceci s'aperçoit encore mieux lorsque l'arbre est en sève que dans l'hiver ; et il y a des arbres où cela paraît plus manifestement que dans d autres. Nous vîmes, le mois passé, dans une branche de cormier chargée de gui, de grandes et longues cavités : elles étaient profondes de plus de trois quarts de pouces, allant en s'élargissant du centre de la branche, d'où elles partaient comme d'un point, à la circonférence, où elles étaient larges de plus de quatre lignes. Ces vaisseaux triangulaires suivaient le long de la branche, dans la profondeur que nous venons de marquer : ils étaient remplis d'un suc vert épaissi, dans lequel le couteau entrait facilement, quoique le bois fût d'une dureté infinie : ils allaient, avec beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortaient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches était toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux. vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux; ce qui est conforme aux lois de la circulation des sucs dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences Presque toujours au bout d'une branche garnie de rameaux de gui, il y a des branches de l'arbre avec les feuilles ; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche était presque sèche dans l'endroit où était le gui, et qu'elle était trés verte dans le bout où étaient les branches de l'arbre ; nouvelle preuve que le suc de l'une était vicié, et non pas celui de l'autre.

Ainsi, nous regardons ce qui qui paraît aux yeux si vert et si sain, comme uue production et une branche malade formée par des sucs de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquerons, en passant, que de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommes et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent ; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissants, dans lesquels les sucs perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les végétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses ; il suffit pour cela qu'el'es perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui, devrait avoir produit des branches plus approchantes des naturelles que celles du gui ne le sont ; mais, si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes, on n'aura pas de peine à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines ; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes ou non. Mais, quoi qu'il en soit, il ne nous paraît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on voit des sucs différents, des branches différentes ; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient ; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir à découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes ; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route.

Montesquieu.

BIBLIOGRAPHIE

— Dutrie frères, horticulteurs à Steenwerck (Nord). — Catalogue des principales plantes cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 16 pages, comprenant les nouveautés et les variétés plus anciennes dans les Genres Abutilon, Begonia, Chrysanthèmes, Fuchsia, Coleus, Palmiers, Plantes diverses, etc.

— Cl. Poizeau, fils aîné, horticulteur, avenue de la Gare, 36, à Autun (Saône-et-Loire). — Catalogue des plantes et arbres cultivés dans l'établissement. Begonias

tubéreux, simples et doubles, Cannas, Chrysanthèmes, Dalhias (doubles, simples, Cactus), Palmiers, Fougères, Broméliacées, Plantes diverses, etc. Broch. in-8° de 24 p.

— NOTICE SUR LA CULTURE DES FRAISIERS, par P. VALETTE, AINÉ, à Chaponost (Rh.). In-12 de 84 p., avec quelques figures dans le texte.

Notre collègue, M. Valette, a réuni dans le petit livre dont le titre précède toutes les connaissances qu'il a acquises dans la culture du Fraisier, à laquelle il s'est adonné d'une manière spéciale depuis plusieurs années. On trouvera dans son ouvrage nombre d'excellents renseignements dont chacun pourra faire profit. Si quelques détails contenus dans le livre peuvent paraître un peu minutieux à des praticiens, ils gagnent cependant à être connus. Dans tous les cas les amateurs débutants peuvent consulter le livre de M. Valette avec fruit, leur instruction horticole ne pourra qu'en profiter.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 21 Juin.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Rapport sur le Prix dit de l'Exposition. — Fixation définitive de la date exacte de l'Exposition de 1892. — Règlement de la Bibliothèque.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié (la femme s'occupant de la basse-cour et du jardin), désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. J. Deschamps, horticult. allée du Sacré-Cœur, 6, Lyon (Guillotière).

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jeune homme de 18 ans, connaissant une grande partie de l'horticulture, désirerait se placer à Lyon ou dans la banlieue. — S'adresser à M. Benoit Dubost, jardinier, à Décines (Isère).

Concours spéciaux

ANCIENS ET BONS SERVITEURS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer ceux de Messieurs les Sociétaires qui désirent prendre part aux concours spéciaux pour 1891, ou obtenir une récompense comme ancien serviteur que le dernier délai pour adresser les demandes a été fixé :

1° pour les établissements, au 1er juin.

2° pour les maisons bourgeoises, au 15 juillet.

Adresser les demandes au secrétaire.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6885 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — L'Acanthe très épineuse ne gèle pas ! — Floraison d'un Pilocereus Celsianus. — Un ennemi du Pêcher. — La Chenille des choux. — Ne pincez plus vos Chrysanthèmes ! — Asperges ! — Influence de l'écimage des vignes sur la qualité du raisin. — Nécrologie.

L'Acanthe très épineuse ne gèle pas ! — Si cela pouvait intéresser, je dirais qu'il y a eu deux Callimaques : l'un, corynthien de naissance, inventa les chapiteaux du même nom, environ 500 ans avant Jésus-Christ ; l'autre, né à Cyrène, exerçait la profession de poète lyrique ; mais on ne dit pas s'il vivait de son état, comme l'être fabuleux dont Théodore de Banville a narré la stupéfiante histoire.

A mon avis, s'il en vivait, j'estime qu'il ne devait pas être très gras.

Le premier Callimaque a rendu l'Acanthe célèbre en introduisant ses feuilles dans les chapiteaux des colonnes corinthiennes. J'ajoute, pour rendre hommage à la vérité, que l'Acanthe lui a largement rendu sa politesse, car il n'est pas très sûr qu'on parlerait encore du sculpteur si la plante n'eût pas existée...

J'arrive à mon sujet, clopin-clopant, mais j'y arrive.

Aussi, comment diable, je vous prie, parler Acanthe sans causer Callimaque ?

Ce n'est pas chose facile. Estimez-vous heureux, chers lecteurs, si je m'en tiens là, car il y a toute une longue histoire à conter à ce propos : fin lamentable de la jeune fille de Corinthe morte quelques jours avant ses noces ; sa tombe ; sa corbeille de mariage et la tuile qui la recouvrait...

Je vous évite cette... tuile.

Soyons plus prosaïque.

Messieurs, l'Acanthe on peut la consommer comme les épinards, mais j'avoue n'en avoir jamais mangé. Il paraît cependant que les Arabes en sont friands. On le dit : c'est imprimé. Du reste, son nom spécifique : *edulis* ! semblerait donner quelque créance à cette assertion, si par surcroît Forskal n'avait pas déclaré énergiquement « ses feuilles *savoureuses et agréables*. »

Au premier jour j'en ferai un plat et, comme notre pauvre ami Veulliot qui s'empoisonnait quelquefois avec les champignons suspects, par amour de la science, je vais me dévouer, à mon tour, aux progrès et à l'extension des plantes potagères méconnues et de l'art culinaire exotique. Mais l'Acanthe est surtout une belle plante d'ornement aux fleurs et au feuillage élégants.

Je ne veux pas dire qu'elle est émolliente comme la mauve et que les habitants de Trébizonde la regarde comme un excellent remède à tous les maux et surtout comme un vulnéraire infaillible ; non, je ne dirai pas cela, ni qu'elle guérit de la morsure des serpents noirs et des vipères avec ou sans sonnettes...

Je dirai simplement que l'*Acanthus mollis* a gelé, cette année, dans mon jardin, étant, cependant, abrité de feuilles sèches, tandis que l'*Acanthus spinosus* L. (*spinosissimus* Pers.) a résisté sans aucune couverture.

Cette information ne vaut-elle pas l'indigeste tiré de longueur qui la précède ?

J'estime qu'il faut noter la chose en passant, surtout si on pouvait consommer les feuilles de cette belle sorte, comme celle que l'auteur de la Flore d'Egypte déclare savoureuses et agréables.

Floraison d'un Pilocereus Celsianus. — M. Rebut, de Chazay-d'Azergues (Rhône), dont on connaît la belle collection de cactées, nous informe que son *Pilocereus Celsianus* — le vrai, le plus beau des quatre variétés du groupe — vient de fleurir.

Cette espèce étant très rare, nous remercions notre collègue et ami d'avoir bien voulu nous en envoyer la description. En la reproduisant ici nous sommes persuadés qu'elle intéressera les amateurs.

Voici cette description :

Plante de 0 m. 58 cent. de hauteur (sur l'individu qui a fleuri). Pédoncule long de 5 cent., garni de poils noirs, frisés, longs de 4 c.; fleurs de moyenne grandeur, comme dans tout le genre, rouges avec des reflets bleus, de 5 cent. de largeur, avec 10-11 pétales de 5 cent. 1/2 de largeur sur 4 de longueur, — elles demeurent en fleur pendant 5 jours. Les étamines, sont rouge cendré, avant l'épanouissement des fleurs.

Remarque assez extraordinaire, plusieurs jours avant l'épanouissement de la corolle, le pistil sortait en dehors des boutons floraux, les dépassant de 3 cent. jusqu'au moment de l'épanouissement où il a atteint 0,05 cent. dans sa plus grande longueur.

L'année dernière, cette plante avait eu un commencement d'apparence de floraison, malheureusement tous les boutons avaient avorté.

La remarque faite par M. Rebut sur le développement du pistil avant l'épanouissement de la fleur est un fait qui est plus commun qu'on ne croit : Les exemples d'hétérogamie pullulent dans le règne végétal et, presque chez toutes les plantes qui ne fructifient qu'à la suite de *fécondation croisée*, on pourrait montrer les étamines se développant avant le pistil ou le pistil avant les étamines. Nos vulgaires plantains — surtout le plantain lancéolé — présentent un des plus beaux exemples d'épanouissement du pistil avant les étamines qu'il soit possible de rencontrer, ainsi que nous l'a montré M. Kiffer, dans une des dernières réunions de la Société botanique de Lyon.

En passant, et c'est là une remarque qui a sa valeur horticole, je ferai observer que, dans le plus grand nombre des plantes exotiques qui présentent un développement non simultané du pistil et des étamines, il importe d'*aider artificiellement* à la fécondation des fleurs si on veut obtenir des graines.

M. Rebut ayant eu la bonne idée de procéder à cette fécondation artificielle, nous informe qu'il a parfaitement réussi dans son essai, et que le pied de *P. Celsianus* qui a fleuri chez lui a aujourd'hui un fruit très bien formé.

Le *Pilocereus Celsianus Hort.* aurait, d'après plusieurs auteurs, été introduit de Bolivie, en 1846 par M. Bridges. Le *Manuel des arbres et arbustes*, de Jacques et Herincq, lui donne pour patrie le Mexique et indique 1845 comme date d'introduction.

Un ennemi du pêcher. — Notre collègue, M. Simon, jardinier-viticulteur au château de Beauregard à Saint-Genis-Laval, nous signale une maladie nouvelle qui détruit presque subitement un certain nombre de pêchers dans quelques régions de la commune qu'il habite — où cet arbre est cultivé en abondance,

« Les arbres les plus vigoureux, dit-il dans sa lettre, sont choisis de préférence ; on voit leurs bourgeons jaunir, flétrir et ensuite l'arbre meurt. L'auteur de ce désolant ravage est un petit coléoptère (je vous envoie ci-joint quelques tronçons de branches perforés par sa larve, car je ne pense pas que l'insecte parfait qui a à peine deux millimètres puisse s'introduire dans le bois dur du pêcher) ..... »

Nous avons communiqué à notre ami M. Nizius Roux, qui a bien voulu les re-

mettre à M. C. Rey, un des meilleurs entomologistes de Lyon, les rameaux de pêcher attaqués par les insectes en question et les insectes eux-mêmes.

Voici les renseignements donnés par M, C. Rey, auquel nous adressons ici nos sincères remercîments pour la diligence qu'il a mise à nous renseigner :

« *Xyleborus dispar* Fab., femelle, famille des *Tomicides*. Cet insecte fait beaucoup de dégâts quand il s'abat sur un arbre. J'ai vu des allées de Tilleuls tout-à-fait maltraitées par eux. Il vit aussi sur le Poirier et le Platane.

« Eichoff a fait la monographie de la famille.

« Le mâle est plus rare, tout différent.

« Cette année, paraît-il, cet insecte s'est jeté sur le Pêcher. »

Quant aux moyens de destruction, il y aura lieu, d'en rechercher un procédé plus pratique que la chasse directe à l'insecte.

Esperons plutôt que ce ne sera qu'une alarme et que le fléau partira comme il est venu.

Ne pincez plus vos Chrysanthèmes ! — Tant qu'on n'aura pas fait pénétrer dans l'opinion publique qu'il y a deux sortes de Chrysanthèmes, savoir : ceux qui gèlent avant de fleurir et ceux qui ne gèlent pas — c'est-à-dire les tardifs et les précoces — ou si vous aimez mieux, ceux de serre et ceux de pleine terre — je ne me lasserai pas de dire aux échos : Ne pincez-pas, pincez peu, ne pincez plus vos Chrysanthèmes tardifs après le 15 mai ou le 1er juin, au plus tard, si vous voulez en avoir les fleurs.

Qu'il y en a qui seront pincés pour avoir trop pincé ! Juste retour des choses d'ici-bas.

La Chenille des Choux. — M. Paul Noel, directeur du Laboratoire régional d'entomologie agricole de Rouen, vient de publier une note intéressante sur la piéride des choux, ce papillon, blanc soufré, si commun dans nos pays et si désagréable pour les crucifères en général, et les choux en particulier, sur lesquels il dépose ses œufs et vit sous la forme d'une vilaine chenille que vous connaissez tous, hélas ! jardiniers, mes confrères.

Il paraîtrait — O Darwin, salue ton élève ! — que l'insecte, ce papillon qui pondait autrefois des œufs *en paquet* sur les feuilles des choux, a compris que cette manière d'agir était préjudiciable à la reproduction de son espèce, et que cette agglomération d'œufs était trop visible. Il a — ô Sagesse — remédió récemment à cette ancienne coutume de famille « *et pond maintenant ses œufs isolés les uns des autres* » afin que le maraîcher ne puisse plus aussi facilement les apercevoir.

A mon avis, voilà un insecte intelligent, une Piéride rudement « à l'œil ». Faudra voir ça, car c'est très curieux.

Du reste, M. Paul Noel ne s'emballe pas trop ; après avoir signalé les nouvelles habitudes de ponte du papillon, il dit :

Je serais, pour ma part, très reconnaissant aux horticulteurs qui voudraient bien me communiquer leurs observations personnelles à ce sujet. J'ai pu constater le fait en Normandie depuis 1882, en Suisse en 1887 et en 1889. J'ai pu constater, au contraire, dans le centre de la France (Allier), que la piéride du chou pondait encore ses œufs en paquet.

Puis, il fait connaître un remède peu connu, un procédé de destruction de la chenille sus-dénommée.

Voici ce procédé :

Il y a des fourmilières dans tous les jardins; il suffit donc d'en enlever une à l'aide d'une bêche et de la placer à l'endroit voulu. Aussitôt les fourmis se mettent à la besogne, et si l'on a le temps de les regarder faire, on assiste à un carnage terrible.

Les fourmis attaquent les chenilles par derrière, les blessent ou les tuent, puis les transportent avec toutes les ruses possibles, se mettant à quatre ou cinq pour traîner chaque cadavre qui de temps en temps donne encore signe de vie. L'agonie de ces pauvres larves fait peine à voir, elles laissent suinter par la bouche un liquide brunâtre qui se répand sur le corps et retient les poussières de la route, si bien qu'on finit par ne plus reconnaître le fardeau précieux des fourmis.

Au bout de quatre à cinq jours, si le temps est beau, il ne reste plus une chenille, tout est dévoré ; on ne voit plus que quelques fourmis allant et venant avec agilité sur les feuilles, cherchant dans les moindres replis, dans les moindres cavités.

Si l'on a eu soin de placer une pierre plate dans le carré de choux, les fourmis ne tardent pas à la choisir comme logement provisoire, et elles s'y installent pour banqueter. Rien n'est donc plus facile que de les enlever ; l'opération doit être faite, autant que possible, le matin alors qu'elles sont toutes au logis.

Asperges ! — J'aime à croire que le facétieux correspondant qui m'accusait de lui offrir de la moutarde de Dijon après-dîner, parce que je que lui recommandais de faire de gros bouquets de Lilas, alors que les fleurs en étaient passées, ne trouvera pas que j'arrive trop tard, cette fois, pour les Asperges.

Je lui donne jusqu'au 24 juin à prolonger la récolte de ses turions, s'il est homme d'ordre et d'économie. Est-il un peu relâché sur les principes, qu'il aille jusqu'au 1er juillet. Dans le cas où il lui plairait cependant de jeter son chapeau par dessus les moulins, et de manger la poule et les œufs, c'est-à-dire les turions et la souche, la mère et les enfants, je n'ai, comme le Maréchal, au nègre de Saint-Cyr, qu'un seul mot à lui dire : Continuez.

Je comprends que les racines d'asperges sont grandes, prolifiques, chargées de fécule et capables de nourrir force turions ; cependant, il y a limite à tout et il convient, même chez les plantes — surtout chez les plantes, — après un laborieux travail, de prendre un long repos.

Arrêtez-donc, je vous prie, la récolte de vos Asperges au 1er juillet, sauf le cas où il vous conviendrait de tuer l'Aspergerie.

Maintenant, vous savez, pour les Lilas, si vous n'avez pas fait de gros bouquets pour vos amis, coupez-en les vieux tyrses défleuris, ne les laissez pas grainer et ébourgeonnez-les sérieusement de la base.

Influence de l'écimage des vignes sur la qualité du Raisin. — Chacun sait que les feuilles jouent un rôle considérable dans la végétation et que leur influence se fait sentir sur toutes les parties du végétal : tige, racine, fleur et fruit. Pour la vigne, dans beaucoup d'endroits, on a l'habitude d'écimer les rameaux fructifères dès qu'ils ont atteint une certaine longueur, soit parce qu'on ne veut pas leur laisser prendre une trop grande dimension, soit parce que l'espace manque pour les palisser ou les attacher.

Quelques personnes, en écimant ou rognant ces rameaux, pensent favoriser le développement des raisins et augmenter leur richesse en sucre. Or, c'est tout le contraire qui arrive, au moins pour la richesse en sucre : des analyses chimiques ne laissent aucun doute à cet égard.

Cependant, l'écimage pratiqué de bonne heure, de même que l'ébourgeonnement peuvent être faits sans inconvénient, et même avec utilité jusqu'en juillet, mais il importe de ne pas prolonger trop longtemps cette opération. Il vaut mieux laisser allonger les pampres, les recourber au besoin, que de les couper trop tardivement.

Nécrologie. — Une foule nombreuse d'amis et de parents conduisait, le 5 juin courant, au Champ du repos d'Ecully, un de nos bons rosiéristes lyonnais, un collègue doux, sympathique et dévoué : M. Claude Duchet, décédé dans sa 48[me] année.

Duchet avait été, à plusieurs reprises lauréat de la médaille d'or aux expositions de roses de l'Association horticole lyonnaise. C'était un très bon cultivateur — trop modeste peut-être — avec qui les relations étaient agréables et faciles.

Il fit partie, avec plusieurs de nos camarades, de l'Association de la 1[re] légion de marche du Rhône et assista aux combats et batailles auxquels se trouvèrent mêlées les héroïques phalanges lyonnaises.

Nous adressons à M[me] Veuve Duchet et à ses enfants l'expression de nos sentiments de condoléance.

V. Viviand-Morel.

Culture potagère

Note sur les différentes époques où il convient de semer quelques plantes potagères.

Il arrive assez fréquemment que les personnes auxquelles la culture potagère n'est pas familière, procèdent à des semis en mauvaise saison et n'obtiennent pas les produits sur lesquels elles comptaient en confiant leurs semences à la terre. Nous avons cru leur être utile en indiquant, dans cette note, les meilleures époques pour semer certaines espèces.

Bette à côte blanche. — Semée avant avril, monte souvent la même année; celles qui se sèment en avril-mai sont ordinairement pour être cueillies en été et une partie de l'automne; celles qui sont pour passer l'hiver et produire au printemps, se sèment en juin et juillet.

Betterave. — Très souvent, si l'on sème trop tôt, elle monte et réussit moins bien que semée fin avril et mai. Dans les pays de grande production, on ne la sème pas avant mai.

Cardon. — Il n'est pas rare de le voir monter en août, si on le sème avant mai. Semé avant, il ne grossit pas davantage que celui qui est semé en mai. Ce n'est qu'en août-septembre que le Cardon se développe et croît.

Carotte. — Se sème en toutes saisons, mais l'on voit souvent celles semées en décembre, janvier et février, sous verre, monter de suite, surtout si la semence est nouvelle.

Céleri. — Le Céleri a la graine dure à germer. Pour obtenir de beaux plants, il faudrait le semer en avril, clair et sous verre. Si on le sème en janvier, février et mars, que le semis souffre, il en monte toujours 25 pour cent, courant août et septembre; à moins qu'on le force à l'engrais et à l'arrosage pour pouvoir le cueillir en juillet et août.

Cerfeuil. — Se sème en juillet, août et septembre. Semé avant, il monte toujours. Pour en avoir toute l'année, il faut en semer d'avril à juillet, toutes les quinzaines; très peu chaque fois.

Chicorée frisée et Scarole. — Les années à saison tardive, les Chicorées semées avant le 15 juin, montent facilement au lieu de grossir. L'on peut en semer avant cette époque, en graine de deux ans au moins, dans une terre légère, riche en engrais. Semer clair, en lignes éclaircies et la laisser en place; arrosages fréquents, l'on peut obtenir de belles chicorées qui se cueillent en juillet et août. Semée sous verre, en janvier et février, l'on réussit bien pour les avoir en mai, juin; mais il ne faut pas les négliger.

Chou. — On peut semer toute espèce de choux, de janvier à avril ; les frisés Milan, court hâtif, Bruxelles, se sèment courant mai ; le chou d'hiver de Vaugirard se sème en juillet et ne pomme qu'en avril et mai. Fin août et premiers jours de septembre, l'on peut semer les choux d'York, Cœur de bœuf, hâtif d'Etampes, Express, Joannet ou Nantais, Brunswick et quintal de Strasbourg ; mais il arrive quelquefois qu'au printemps, il en monte quelques-uns.

Epinard. — Pour qu'il ne monte pas, se sème du 15 juillet ou 15 septembre ; dans les terrains froids et humides où il végète lentement, on peut le semer dès le 15 juin. On sème aussi l'épinard contre les murs chauds en bonne terre, de janvier à mars sur d'autres semis clair, il vient encore d'une bonne grosseur avant de monter.

Laitues. — Toutes, sauf les laitues d'hiver de la Passion, que l'on ne doit semer avant le 15 août, se sèment de janvier à fin juillet. Les pommées merveille des quatre saisons, à bord rouge, de Caluire, frisée brune trapue, se sèment en toutes saisons, passent l'hiver, pomment moins vite au printemps que les laitues Mouchetée et Blanche de la Passion.

Mache ou *Blanchette.* — Se sème du 15 août au 15 septembre ; l'on peut en semer, bien à l'ombre, en terre fraîche, courant juin et juillet. Semée en mars, avril et mai, elle monte de suite.

Navet rond blanc et noir, long blanc et long noir. — Se sèment de juillet à septembre. Semés avant, ils montent et ne réussissent pas. Les *Raves blanches de la Guillotière, hâtives, à feuille entière, de Milan, collet violet,* peuvent se semer de février à juin, mais seulement dans les jardins cultivés spécialement pour cette plante, en terre légère, bien fumée, en terreau bien consommé, et de bons arrosages. Ces dernières espèces réussissent bien dans tous les terrains semés du 20 août au 10 septembre.

Oignon. — Tous les Oignons peuvent se semer courant mars, espacés de 12 à 15 centimètres. Les blancs hâtifs deviennent moins gros que les rouges et jaunes ; mais en les soignant, ne pas laisser pousser l'herbe dans le carré et les arroser au besoin, l'on peut obtenir de beaux Oignons blancs. Ordinairement, on sème l'Oignon blanc fin juillet et courant août. Les autres espèces peuvent également se semer à la même époque : mais semées avant le 10 août, ils montent très souvent au printemps suivant au détriment de la bulbe. Pour obtenir de petits Oignons en bubilles, qui ne se plantent que fin mars et avril l'année suivante, il ne faut pas les semer avant le 25 avril. En le semant à cette époque, il ne fait pas de tige, s'arrondit de suite, tandis que semé trop tôt, la végétation se porte sur la tige et ne pomme pas aussi bien. Le printemps suivant, il ne faut pas le planter avant le 25 mars, autrement il monte.

Poireau. — S'il est semé avant mars, il n'est pas rare, surtout s'il est destiné à être cueilli en automne ou l'hiver, de le voir monter en août. L'on peut le semer en janvier et février, en ligne à la raie, à distance de 20 centimètres comme ligne, et l'éclaircir à 8 ou 10 centimètres que l'on laisse sur place sans être replanté. En bien le cultivant avec soin, on le cueille fin juin et juillet ; dans ce cas, il n'a pas le temps de monter.

Salsifis noir et blanc. — Semé avant mai, il monte, la racine ne profite pas.

Jean Jacquier,

Culture des Calcéolaires herbacées.

Nous avons présenté, sur le bureau de l'Association, au cours de l'Assemblée générale du 16 mai dernier, quelques spécimens de Calcéolaires herbacées, que plusieurs de nos collègues ont trouvé assez belles pour nous prier de leur indiquer notre procédé de culture, celui qui nous a permis d'obtenir des corymbes aussi larges, tout en ayant des fleurs de grandes dimensions.

Les spécimens que nous avons montrés font partie de quelques centaines de plantes qui ont été semées en juillet 1890; ils ont donc environ neuf mois. On sait, du reste, que les Calcéolaires herbacées sont des plantes annuelles qui atteignent leur maximum de dimension dans le court espace de temps qui sépare l'époque de leur semis, de celui de leur floraison.

On ne saurait donc trop recommander la culture de ces plantes d'élite qui ne tiennent que très peu de place pendant l'hiver, se contentent au besoin d'un simple châssis et ornent les serres à une époque où la foule des espèces hivernales qui les garnissaient sont obligées d'en sortir. Nul genre ne peut montrer des fleurs plus singulièrement belles, plus variées de coloris et de nuances plus fraîches et aussi remarquablement tachetées.



CALCÉOLAIRE HYBRIDE NAINE A GRANDE FLEUR
(Spécimen très réduit)

La culture des Calcéolaires herbacées n'offre rien de particulièrement difficile ; mais, comme les graines en sont très fines, le semis demande un peu de soins, et quand elles sont déjà fortes, les pucerons, qui en sont friands, doivent être régulièrement combattus. L'on emploie pour cela la vaporisation ou fumigation au lieu de bassinage au jus de tabac. Il n'y a pas de culture de Calcéolaires herbacées sans cela.

Le semis se fait en juillet-août, sous notre climat, en terrine garnie de terre de bruyère ; cette terre sera bien arrosée avant de recevoir la graine; celle-ci

semée ne devra pas être recouverte, ou recouverte de mousse hâchée. Ce qui vaut mieux, c'est de placer sur la terrine une feuille de verre qui empêche l'évaporation et maintient la terre fraîche jusqu'au moment où la germination a lieu.

Quand les graines sont germées, on leur donne de l'air graduellement et on repique le plant quand il a 3 ou 4 feuilles. On peut le repiquer isolément ou en mettre plusieurs par pot; au besoin, le repiquage peut se faire en terrine ou en pépinière.

Le compost à employer dans le jeune âge est un mélange de sable et de terre de bruyère ou, à défaut de terre de bruyère, le terreau de feuilles. Un bon drainage est toujours de rigueur.

En automne, chaque pied de Calcéolaire est rempoté isolément et placé sous châssis, ou en serre tempérée, en ayant soin de tenir les pots toujours très près du verre. On doit leur donner deux rempotages au moins (en février et avril) dans le cours de la saison. Pour les rempotages des pieds adultes, on ajoute un quart de terre franche au compost indiqué pour le repiquage.

Une recommandation essentielle est la suivante : « Tenir toujours les Calcéolaires très près du verre, ne les mouiller que lorsqu'elles ont soif. Ne pas abuser des arrosements. — Donner grand air toutes les fois que le temps le permet, et bassiner souvent au *jus de tabac* étendu d'un dixième d'eau, quand même il n'y aurait pas de pucerons.»

Ce qui est encore préférable, ce sont les vaporisations ou fumigations, qui permettent à la vapeur ou à la fumée d'atteindre les pucerons qui sont toujours placés au-dessous des feuilles, ce que l'on ne peut pas obtenir avec le bassinage.

En avril-mai, les plantes fleurissent et doivent garnir la serre pour ne plus être dérangées.

M. Musset,
de la Maison Beney, Lamaud et Musset,
horticulteurs-grainiers.
36, quai Saint-Antoine, à Lyon.

Encore le Sulfate de fer

Les augures firent voler les oiseaux, les astrologues tourner et miroiter les astres dans le sens le plus favorable à leurs intérêts. Les économistes, plus récemment, ont torturé les statistiques pour en obtenir la démonstration de leurs théories.

Il ne faudrait pas donner aux agronomes le temps de se livrer à de semblables exercices avec les résultats des expériences de chimie agricole. Nous serions tous les dindons de cette farce pseudo-scientifique.

Or, à propos du sulfate de fer, on se bat dans le monde agricole et horticole, avec une ardeur que j'admire, à coups de résultats contradictoires... en apparence. Les fanatiques de ce sel lui attribuent toutes les vertus. Tels les pilules Suisses, le savon du Congo et l'immortelle Revalescière.

Les ennemis lui refusent à peu près toute action utile. Il vaudrait à peine comme amendement. Il serait le plus souvent nuisible.

Pour en prouver l'action pernicieuse, on cite l'analyse faite par Velcker d'un sol provenant des terrains conquis sur le lac de Harlem. M. Dehérain, commentant le travail de Velcker, fait remarquer que le sol analysé est particulièment riche en acide phosphorique et en matière organiques, par suite susceptible de produire d'abondantes récoltes. « Mais « malheureusement, il est imprégné de

« sulfate de fer qui neutralise toutes ces « bonnes qualités, etc., etc. ? »

J'avais toujours entendu dire, en effet, qu'un sel quelconque en excès dans un sol rend ce sol incultivable. L'analyse de Velcker, accuse une proportion de 11 80 0/0 de sels de fer dans les terrains du lac de Harlem.

Qui donc a proposé de répandre, sur un sol, de pareilles quantités de sulfate de fer ? Jusqu'à ce jour les plus fortes doses appliquées aux terres arables, ont été de 300 kilos à l'hectare, soit approximativement 1 pour 100,000.

Pourquoi, dès lors, nous parler de l'expérience de Velcker avec un sourire sentencieux de vieux prophète : « Méditez cette note, vous qui em- » ployez les engrais chimiques. »

Cette note excellente, là où elle est, dans un ouvrage classique, inutile dans une pareille discussion, nous apprend une seule chose intéressante que nous cueillons au passage en priant le lecteur de ne plus l'oublier : *C'est qu'il a suffi d'un chaulage énergique pour rendre fertiles les terres stérilisées par l'excès de sulfate de fer.*

Les résultats des expériences de MM. Müntz et Girard sont autrement probants. Ils éclairent la question d'une vive lumière, établissant d'une part, ce que nous avions toujours supposé, que le fer contenu dans le sulfate de fer ne saurait être la cause des rendements élevés attribués à l'apport de ce sel, d'autre part, que dans les sols acides le sulfate de fer reste acide, corrode les racines et que dans les sols imperméables il soustrait le peu d'oxygène qui s'y trouve.

Voilà qui est net, précis, irréfutable. *Il est désormais acquis que le sulfate de fer ne doit jamais être employé dans les terres acides, pas plus que dans les terres imperméables*

Quid dans les autres sols ?

MM. Müntz et Girard pensent» que le « sulfate de fer à doses modérées, s'est « montré absolument indifférent aux « récoltes. Son action sur la végé- « tation en particulier, l'augmenta- « tion de la quantité et l'amélioration « de la qualité ne « leur » semblent pas « aussi bien constatées que les partisans « du sulfate de fer l'annoncent. »

Ici, nous tombons dans le domaine des pronostics.

Nous marchons sur des probabilités, Les savants chimistes demeurent perplexes, doutant encore de l'efficacité du sulfate de fer dans les sols qui sont perméables et non acides.

Je voudrais bien pouvoir leur fournir un champ d'expérience dans le Jura. Leur conviction serait bientôt définitivement établie.

Après tant d'autres parmi mes compatriotes, j'affirme que le sulfate de fer a doublé nos récoltes de fourrage et les double encore.

Ce sont là des faits brutaux. On ne peut pas plus les révoquer en doute que l'existence de la chaleur produite par le soleil.

Les dénégations les plus énergiques n'entameront pas nos convictions à cet égard.

J'ose dire que les expériences même invoquées par les adversaires du sulfate de fer n'infirment en rien des résultats qui nous semblent, d'ailleurs, scientifiquement explicables.

Nos terrains sont apparemment composés des débris de roches jurassiques qui renferment en moyenne :

Carbonate de chaux.	79,60
— de magnésie	1,40
— d'alumine	3,00
— d'oxyde de fer . . .	0,50
— de potasse	0,05
— d'acide phosphorique	0,95

Il est bien entendu que cette potasse et cet acide phosphorique sont, pour la plus grande partie, à l'état insoluble et que si les acides des racines, l'acide carbonique des eaux de pluie et l'acide humique des fumiers n'attaquaient pas énergiquement les combinaisons potassiques insolubles, les plantes en seraient dépourvues.

Serait-il par trop téméraire de supposer que l'acide sulfurique — dont on connaît l'affinité pour la potasse — se séparant du fer, attaque la potasse et la rend assimilable et qu'il se comporte d'une manière analogue vis-à-vis des phosphates insolubles ?

Dans tous les cas, le sulfate de fer ne pourrait être nuisible dans les terrains jurassiques si riches en carbonate de chaux. L'expérience rapportée par M. Dehérain en indique la raison.

En fait, il s'est comporté, dans les vieilles prairies de la première chaîne du Jura, exactement comme les superphosphates à Rothamsted.

Je ne saurais mieux faire, pour rendre compte de son effet, que de me servir des expressions employées par MM. Muntz et Girard pour expliquer les transformations opérées par les superphosphates sur les vieilles prairies : « Nous avons vu « dans nos cultures, des prairies trans- « formées dans le courant d'une année « en véritables champs de légumineuses « qui viennent doubler le rendement « ordinaire ; leur végétation, à peine « visible auparavant s'est développée « considérablement sous l'influence du « *sulfate de fer* ; on croirait qu'un semis « spécial a été fait. »

Par endroits les légumineuses étaient tellement épaisses que les faucheurs éprouvaient les plus grandes difficultés à trancher une brassée d'un seul coup de faux.

En vain, M. Georges Bellair objecte-t-il que l'acide sulfurique du plâtre devrait produire le même effet que celui du sulfate de fer.

J'ignore si c'est exact en théorie. Je suis certain que c'est exagéré en pratique. Nous n'avons jamais obtenu avec le plâtre, les merveilleux effets accusés par le sulfate de fer.

Sur ce point particulier : action du sulfate de fer dans les terrains jurassiques sur les légumineuses et les plantes à tubercules, la question demeure entière scientifiquement, quant à ses causes.

Elle est jugée quant à ses effets.

Quelle en sera la durée ?

Ne vous semble-t-il pas que voici deux problèmes extrêmement intéressants au point de vue des agriculteurs, et des horticulteurs de la région lyonnaise et de celle où se fait le plus particulièrement sentir l'action du *Lyon-Horticole*.

Je crois, en effet, qu'un petit nombre de vos lecteurs cultive des terres acides et que beaucoup travaillent des calcaires d'origine jurassique.

Aussi serions-nous reconnaissant aux savants qui poursuivent de si utiles découvertes, s'ils voulaient bien porter leurs recherches dans le sens qui nous touche le plus et que nous avons essayé de leur indiquer.

Ch. Albert.

— Nous enregistrons, avec plaisir, le grand succès que vient d'obtenir à l'Exposition horticole d'Avignon, un des membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise, M. Auguste Pelissier, horticulteur à Château-Renard. Il a, en effet, obtenu, outre une prime de 350 fr. plusieurs médailles, notamment la médaille d'or, grand module, de la Société des Agriculteurs de France, comme prix d'honneur de l'Exposition.

Les Peintres de Fleurs

J.-B. Monnoyer

Né à Lille, en Flandre, en 1635, *Jean-Baptiste Monnoyer* se voua à la peinture de fleurs. Le talent dont il fit dans cette ville en 1699. Il a laissé plusieurs suites d'eaux-fortes, gravées d'après ses propres compositions. Dans le *Vase de fleurs*, que nous reproduisons ci-dessus, on peut apprécier les qualités larges et brillantes de sa manière (*Fac-simile*).



Vase de fleurs par J.-B. Monnoyer
École française du 17me siècle. (Louis XIV)

preuve dans ce genre lui valut de la considération et des commandes importantes. Après avoir orné de ses compositions plusieurs châteaux du roi, il fut nommé conseiller de l'Académie royale de peinture. Enmené à Londres par lord Montaigu, qui lui fit exécuter les décorations de son somptueux hôtel, il mourut

Ebourgeonnement de la Vigne

Chez la vigne comme chez le pêcher, nous devons nous efforcer d'avoir une coursonne fructifère, plus un bourgeon à la base, destiné à remplacer cette dernière, qui, après la fructification, ne sert

plus que de support aux ramifications qui prennent naissance sur elle.

La vigne diffère de presque toutes nos espèces d'arbres fruitiers en ce sens, que sa fructification, la beauté et la précocité de ses produits marchent de pair avec sa vigueur.

Nous devons tenir compte de cette hypothèse, dans l'ébourgeonnement de nos vignes, en conservant de préférence un bourgeon fort à un bourgeon faible.

L'ébourgeonnement de la vigne est une opération très simple, qui semble être compliquée par les nombreux repercements qui se montrent chaque année sur les ceps de bonne vigueur ; mais comme les repercements sont presque toujours stériles, nous ne pouvons les envisager qu'au point de vue du remplacement, ou de la restauration des coursonnes.

Nos coursonnes ayant été taillées sur deux yeux à la taille d'hiver, voyons la solution des cas les plus fréquents, sans plus nous occuper des repercements, dont je viens d'indiquer l'emploi.

1er Cas. — Les deux yeux sur lesquels nous avons taillé, ont donné deux bourgeons fructifères ?

Si notre vigne est vigoureuse, nous pouvons conserver les deux bourgeons pour nous donner un fruit, et à la taille d'hiver nous servir de l'inférieur comme remplacement.

2e Cas. — Le bourgeon, issu de l'œil supérieur, est stérile, l'autre est fructifère ?

Ici encore nous enlèverons le bourgeon supérieur pour ne conserver que l'inférieur qui nous donnera du fruit et servira en même temps de rameau de remplacement.

3e Cas. — Le bourgeon, issu de l'œil inférieur, est stérile, le supérieur porte grappe ?

Dans ce cas, nous sommes bien obligé de les conserver tous les deux, l'un pour son fruit, l'autre comme rameau de remplacement.

Il arrive fréquemment que le même bourgeon porte deux et parfois trois grappes ; nous préférons, dans ce cas (quand l'espace et la vigueur de la vigne le permettent), conserver deux bourgeons fructifères et ne leur laisser qu'une seule grappe à chacun.

Comme on peut en juger, la besogne est des plus simples ; quand on tient compte de la vigueur, du remplacement et du fruit, trois choses indispensables si l'on veut manger pendant longtemps de belles et bonnes grappes et conserver la vigne dans un bon état.

Quant aux rameaux de prolongement, nous ébourgeonnerons de façon à laisser entre les coursonnes un espace de 25 à 40 centimètres afin d'obtenir des pousses vigoureuses et de pouvoir les palisser pour que toutes les feuilles reçoivent directement les rayons solaires.

Au moment d'ébourgeonner, on doit voir aussi si telle ou telle coursonne n'est pas plus faible que sa voisine, ou s'il n'existe pas un vide par-ci par là. Dans l'un et l'autre cas, nous conseillons de compléter la taille en crochet, en conservant 2 ou 3 bourgeons, même stériles. Les coursonnes faibles possédant ainsi beaucoup de feuilles ne tarderont pas à se fortifier.

A. Ponson.

Adiantum Peruvianum

Le plus vieil *Adiantum* connu est celui dont les Romains avaient comparé le feuillage fin et gracieux à la blonde Vénus, la deesse immortelle, en le désignant sous le nom d'*Adiantum Capillus-Veneris*, auquel plus tard, les apothicaires ajoutèrent l'épithète d'*officinarum*.

Cette espèce, qui habite le continent et les îles du vieux monde, est surtout méridionale. On la trouve cependant en Suisse, en Angleterre et en Belgique. Dans ces pays elle est rare et croît seulement dans les grottes abritées où la gelée pénètre peu. A Lyon elle existe aux Etroits, près la Mulatière, dans la grotte de Jean-Jacques Rousseau, en Savoie, à Pierre-Châtel dans l'Ain, etc...

Les Romains, en lui donnant comme nom spécifique l'appellation de *Capillus-Veneris*, exprimèrent la même idée que les Grecs avec *Callitriche*, *Polytriche*, *Trichomanes* qui ont tous pour primitif, *trichos*, cheveu. C'est une allusion aux plantes dont la tige est fine et luisante.

Quant au mot *Adiantum* qui signifie « Je ne me laisse pas mouiller » on n'est pas bien sur qu'il ne fût appliqué qu'à l'*Adiantum Capillus Veneris*, la seule espèce sauvage connue en Europe.

L'*A. peruvianum* dont nous donnons une image réduite est une sorte remarquable de serre chaude qui atteint jusqu'à trois pieds de hauteur. Elle est très propre à la décoration des appartements, garniture de table. On en fait pour ces usages un emploi fréquent en Angleterre. L'*A. peruvianum* a été introduit par MM. James Veitch de Londres.

T. Lémaque.



Adiantum peruvianum

CORRESPONDANCE

Destruction des Loirs. — Nous avons déjà publié la recette employée avec succès par M. Nisse, jardinier à Esquermes-Lille, pour détruire les Loirs ou rats fruitiers. La voici à nouveau :

On fait une omelette avec demi-douzaine d'œufs et on la découpe en morceaux de 4 à 5 centimètres de diamètre que l'on met sur de petits cartons. On saupoudre ces fragments d'omelette, d'abord, avec de la *noix vomique*, puis, par-dessus, avec du sucre en poudre. On pose ces appas sur les branches d'arbres, sur les murs des espaliers, etc., où les loirs qui en sont triands viennent les manger.

— *Les Semis tardifs de haricots.* — Pour obtenir à l'arrière-saison, en octobre, d'excellents haricots verts, il importe de procéder à des semis tardifs. En juin, on sème des haricots à rames ; si on veut employer le haricot nain qui donne plus vite, le semis pourra être fait à la mi-juillet. Avec les semis tardis, la récolte se prolonge jusqu'aux gelées.

— *Taille des Arbustes pendant l'été.* — Voici la liste des principaux arbustes d'ornement cultivés dans les jardins qu'il faut tailler en été, après la floraison : Amandiers, Amygdalopsis, Cognassier du Japon,

Coronille, Cytises, Deutzie, Epine-Vinette, Forsythia, Groseillers, Lilas, Pêcher, Prunellier, Seringa, Spirées à feuille de prunier, de Millepertuis, à feuille d'Orme, à feuille d'Obier, de Van-Houtte, etc., c'est-à-dire à toutes les espèces précoces.

Une foule d'arbustes ne se taillent pas, on enlève seulement les rameaux qui les déforment.

— *M. S. G. Niort.* — Pour éloigner les taupes, les rats et les fourmis des jardins, on me certifie que le procédé suivant est excellent — je n'en réponds pas, cependant, ne l'ayant pas essayé. Prenez du chlorure de chaux, substance très bon marché; délayez-le dans l'eau, à parties égales et faites tremper dedans pendant quelques jours des baguettes de bois tendre que vous piquerez dans les taupinières, fourmilières et souricières. Cela éloigne, mais ne détruit pas les animaux en question. C'est déjà quelque chose, quand on ne peut pas tuer son ennemi, de l'envoyer se faire pendre plus loin — surtout quand il veut bien y aller.

— Il paraît que l'expérience a démontré qu'un vieux morceau de corde imbibée d'huile et fortement goudronnée, dont on entoure le tronc d'un arbre, en chasse les fourmis,

L'odeur les importune subitement, celles qui sont déjà montées quittent les feuilles qu'elles rongeaient, s'embarrassent les pattes dans le goudron, et y périssent ; les autres fuient pour ne plus s'approcher de l'arbre qui en est ainsi délivré en peu de temps.

Je ne sais pas jusqu'à quel point il faut accorder créance à cette note publiée par la Gazette des campagnes :

« Un moyen analogue en chasse les chenilles, vers et autres insectes ; il suffit, pour réussir, d'entourer le tronc de l'arbre et les plus fortes branches d'une bande d'écorce de mûrier.

— *M. L. B. pharmacien.* — La plante que vous m'avez fait parvenir est le Plox sétacé (*Phlox setacea*), une des plus jolies plantes vivaces à bordure connues. Cette espèce de l'Amérique septentrionale a une variété à fleur blanche.

— *M. Hatt..., agent-voyer.* — Je traiterai dans un prochain Numéro des boutures de rosiers et de celles d'œillet.

NOTES & INFORMATIONS

La Société Helvétique d'Horticulture organise à Genève un Grand Concours pour les rosiers et autres fleurs coupées. Il aura lieu au Bâtiment électoral du 20 au 22 juin.

— On vient de créer, à Rouen, un laboratoire d'entomologie agricole, dans le but de donner aux agriculteurs et aux horticulteurs des renseignements au sujet des insectes qui leur causeraient préjudice. Les sociétés et les syndicats peuvent s'abonner au laboratoire, moyennant 50 fr. par an.

Cette innovation, qui peut avoir d'importants avantages pour la culture, est due à l'initiative du Ministre de l'agriculture et du Conseil général de la Seine-Inférieure.

— Un **Concours général de Chrysanthèmes**, aura lieu du 14 au 16 novembre 1891, Palais des Etats, Salle Philharmonique, à Dijon. Les demandes de prendre part au Concours devront être adressées avant le 3 novembre, à M. Ch. Rabutot, secrétaire de la Société, rue Piron, 1, à Dijon.

— Le Syndicat des Agriculteurs de la Côte-d'or organise un Concours départemental qui aura lieu à Dijon, le 26 août prochain. Une place importante a été réservée, dans ce concours, à l'Arboriculture et à l'Horticulture.

Fécondation Artificielle des Melons. — Les personnes qui désirent avancer la fructification des Melons sans autre dépense qu'un peu de travail doivent aider à la fécondation des premières fleurs femelles qui apparaissent sur les pieds. L'opération est simple, il suffit de prendre une fleur mâle sur un pied de Melon quelconque et d'en porter le pollen (poussière jaune) sur les fleurs qui doivent produire les Melons.

Melitis melissophyllum. — Nous signalons à l'attention des architectes paysagistes le *Melitis melissophyllum* comme une des plus belles labiées françaises susceptibles de décorer les sous-bois des jardins. Elle se plaît à l'ombre des grands ar-

bres, où, avec quelques autres raresespèces elles pourraient former un beau tapis de verdure et de fleurs.

Nous en donnons ci-contre une image réduite.

Elle abonde dans le Lyonnais ainsi que dans une grande partie de la France.

Par son nom, elle rappelle la Mélisse, dont elle n'a pas l'odeur, mais qu'elle sur-



Melitis melissophyllum
Réduit au 1/4

passe en beauté par la grandeur de ses corolles. Celles-ci sont très variées de couleur avec les individus qui se montrent quelquefois d'un blanc pur, le plus souvent rose ou rouge carmin.

Dans le principe, *Melitis*, synonyme de *Melissa*, signifiait abeille On disait autrefois *Melissophyllum* ou *Melissoboton*, nourriture des abeilles.

Enumération des Espèces du genre Cratœgus (Vulgairement Epine). — La plupart des pépiniéristes ne se font qu'une idée très amoindrie du nombre relativement considérable d'espèces et de variétés composant le genre *Cratœgus*, dont l'Aubépine, l'Ergot de Coq, et le Buisson Ardent sont des représentants bien connus.

Il y en a plus de 30, sans compter les sortes douteuses, ou celles rapportées en synonyme, — à tort ou à raison — appartenant à 15 sections bien tranchées.

En voici l'énumération :



Ergot de coq
Cratœgus Crus-galli

Cratœgus coccinea L. variétés : corallina Lodd., indentata Lodd., maxima Lodd. et neapoliteana Hort.

Cratœgus glandulosa W. variétés : succulents Fish., subvilosa Fish.

C. punctata Ait. Variétés : rubra Pursh, rubra stricta Hort., aurea Pursh., brevispina Doug.

C. pyrifolia Ait.

C. macracantha Lood. var. : minor.

C. Crus-galli L. Var. : splendens D. C., pyracantifolia D. C., salicifolia D. C., linearis D. C., nana D. C.

C. ovalifolia Horn.

C. prunifolia Bosc.

C. nigra Walds et Kit. Var. : fusca.

C. purpurea Bosc. var. : altaïca.
C. Douglasii Lindl.
C. flava Ait.
C. lobata Bosc.
C. trilobata Lodd.
C. apiifolia Michx., var. *minor*.
C. cordata Mill.
C. spathulata Elliot. var. *georgica*.
C. Azarolus L. (six variétés).
C. Maroccana Pers.
C. Arouia Bosc.
C. orientalis Bosc. var. *sanguinea*.
C. tanacetifolia Pers. var. *glabra* Lodd.
C. heterophylla Flugge.
C. Oxyacantha L. var. : stricta, pendula, reginœ, Celsiana, capitata. flexuosa, rosea, punicea, multiplex, punicea flore pleno, monogyna, prœcox. sibirica, transsylvanica melanocarpa. Oliverana, aureoaurantiaca, leucocarpa. obstusata, quercifolia, laciniata. pteridifolia, oxyphylla, foliis aureis, foliis argenteis, lucida.
Cratœgus parvifolia var. florida, grossulariœfolia.
C. Virginica Lodd.
C. Mexicana Moc. et Sesse.
C. Pyracantha Pers. var. crenulata.

La plupart des *Cratœgus* sont d'origine exotique, souvent américains ; on ne trouve en Europe que le *Cr. Oxyacantha*, et ses variétés qui sont répandues partout. Les autres, tels que: *C. nigra*, *Azarolus*, *Maroccana*, *melanocarpa*, *tanacetifolia*, etc., sont du Midi ou de l'orient de notre continent.

Le Cratœgus Crus-galli, plus connu sous le nom d'Ergot-de-coq, dont nous avons énuméré les variétés. est très curieux par ses énormes épines défensives. Il est originaire de l'Amérique septentrionale.

P. Loudon.

Campanule des Carpathes. — La Campanule des monts Carpathes, comme la Campanule turbinée, sont deux espèces de petite taille, mais à fleur relativement grande. On peut en conseiller l'emploi en bordure et les signaler comme de très belles plantes vivaces rustiques. Une fois installées dans les plate-bandes, elles y forment des touffes serrées qui se constellent en été de nombreuses fleurs bleues ou blanches. Leur taille, lorsqu'elles sont fleuries, ne dépasse guère 30 centimètres.

Prix des Orchidées. — Dans la vente de la collection de M. Pollet, à Londres, qui a eu lieu le 7 avril dernier, un *Odontoglossum Alexandrœ var. leopardinum* a été vendu 2.600 fr., un *O. Alexandrœ var. lilacinum*, 2.030 fr., un *O. elegans*. 990 fr., un *O. excellens*, 910 fr., un *O. Halli magnificum*, 885 fr., etc.

— Une Exposition d'horticulture aura lieu à Angoulême. du 20 au 23 juin. Elle est organisée par la Société d'horticulture et de viticulture de la Charente.



Campanula carpathica

Utilité du Pétrole en horticulture. — Le Pétrole est généralement considéré comme nuisible aux végétaux ; presque tous les expérimentateurs qui en ont fait usage ont appris à leur dépens qu'il ne convient pas de prodiguer cette substance qui brûle ou corrode les tissus des plantes. On peut cependant en tirer un excellent parti. pourvu qu'on l'emploie quand elle est suffisamment allongée d'eau. Un journal de Rotterdam cité par *Sempervirens* recommande le mélange d'un décilitre de de pétrole pour 18 litres d'eau.

Pour que le mélange puisse se faire aisément et donne lieu à un liquide bien homogène, il suffit d'abord de dissoudre un peu de savon vert dans l'eau, à laquelle le pétrole se mêle alors bien plus promptement.

Le mélange indiqué peut servir à l'arrosement ou au seringage des semis du potager, qui seront ainsi à l'abri des pucerons. Pour les arbres fruitiers attaqués par les kermès. la dose du pétrole peut être doublée. Les souris et les oiseaux respectent les semences qu'on a eu soin de plonger une couple de minutes dans cette substance, dont l'odeur leur est antipathique. *(Illustration hort.)*.

Des Gourmands (1)

Il y a en arboriculture des gourmands et trop souvent l'arbre en est la victime.

Ils sont de deux sortes : les uns proviennent de l'arbre, je les nommerai gourmands *intrinsèques* ; les autres n'en proviennent pas, je les apellerai gourmands *extrinsèques*.

1° Des gourmands intrinsèques. — Ces gourmands sont de gros bourgeons qui se développent avec un excès de vigueur au détriment des bourgeons leurs voisins, qu'ils affament, et de la branche qu'ils épuisent. On les reconnaît dès leur apparition à leur large empâtement et, quands ils sont devenus rameaux, à leur force démesurée. Ils naissent ordinairement sur les coudes ou sur la partie supérieure des branches inclinées ou horizontales. On peut quelquefois les utiliser pour former des branches de remplacement, mais, en général, ils ne sont que nuisibles. Le mieux est de supprimer par la taille à l'écu le bourgeon qui s'annonce comme gourmand ; s'il est devenu rameau, de poser à sa base une greffe de bouton à fruit et de l'enlever quand la greffe n'a pas réussi.

2° Des gourmands extrinsèques. — La classe en est aussi nombreuse que variée. Elle se compose d'une légion de parasites, végétaux ou animaux, qui s'attaquent aux racines, au tronc, aux feuilles, en un mot, à l'arbre tout entier, pour en dévorer la substance. Je les signale dans mon traité, et j'engage les arboriculteurs à leur faire une guerre sans relâche.

Aussi, je ne m'arrêterai point à ces gourmands d'un ordre inférieur, je vise plus haut et ne veux parler que des gourmands qui, intelligents par leur nature, inintelligents dans leurs procédés, épuisent les arbres en voulant trop avoir. Ils trouvent dans leur gourmandise leur propre châtiment.

On cultive les arbres fruitiers pour récolter des fruits. La première condition pour les obtenir réguliers, nombreux, exquis, c'est la modération dans les désirs. Je suis de ceux qui aiment à savourer un bon fruit, et j'estime qu'on ne fera jamais trop pour améliorer les espèces ; aussi je blâme ceux dont l'insatiabilité inintelligente ne produit ni qualité, ni souvent, quantité.

Je proteste, aujourd'hui, contre ceux qui, entassant les uns dans les autres, arbres, fleurs, légumes, disputent aux racines l'air, l'humidité et l'engrais et je me contente de leur rappeler le proverbe :

Qui trop embrasse, mal étreint.

Je proteste contre ceux qui demandent aux arbres une fructification prématurée.

Ordinairement, l'année qui suit sa plantation, l'arbre est couvert de boutons à fruit, et ces boutons sont d'autant plus nombreux que l'arbre a moins poussé, qu'il a plus souffert. Ces boutons indiquent que l'arbre a mal repris.

Cependant ces boutons sont la gloire du jardinier ignorant et le bonheur du propriétaire avide. Quand mes arbres porteront-ils des fruits ? demandait ce dernier lors de leur plantation. Il aurait voulu planter et cueillir ; il récoltera dès le deuxième automne !

Soit, il cueillera un ou deux fruits qui auront achevé d'épuiser ses arbres. Ces arbres végèteront ainsi pendant quatre ou cinq ans, puis il les arrachera et, pour se consoler, il dira : le terrain est mauvais, les espèces ne lui convenaient pas. Cependant les arbres voisins auxquels on n'aura point laissé de fruits avant que leur charpente vigoureuse ne leur permette d'en porter, protesteront par la vigueur

(1) *Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay.*

de leurs branches et l'abondance de leurs produits, contre la gourmandise de ceux qui ont oublié que « qui veut aller loin, doit ménager sa monture »

Je proteste contre ceux qui laissent les arbres s'épuiser par une floraison surabondante. La floraison est surabondante quand le nombre des fleurs n'est pas proportionnée à la vigueur de l'arbre ou à celle des lambourdes, des brindilles ou des dards qui les portent. La quantité de boutons à fruit est souvent en raison directe de la faiblesse et de la longueur des arbres.

Voyez les arbres épuisés, par exemple les pommiers nains sur paradis cultivés en buissons, dont les prolongements de l'année ne sont que de quelques centimètres, ce ne sont que boutons à fruit. Laissez-les tous s'épanouir, vous aurez un véritable bouquet ; comme coup d'œil ce sera magnifique, comme produit ce sera nul.

Il y a, dans la végétation de l'année, deux époques distinctes, celle qui précède le développement des feuilles et celle qui la suit.

Dans la première, tous les boutons sans distinction vivent de la sève ou *cambium* mise en dépôt dans les tissus à l'automne précédent. Or, ce dépôt a une limite.

Si les fleurs en excès absorbent la majeure partie de la sève, le développement des bourgeons est faible et, par suite, les feuilles petites et peu nombreuses.

Mais c'est dans les feuilles que s'élabore le *cambium*, principe de vie pour toutes les parties du végétal pendant la seconde époque de la végétation. Si, au début de cette époque, le *cambium* est peu abondant, les fleurs ne reçoivent pas une nourriture suffisante, elles meurent affamées, et il en noue d'autant moins qu'elles étaient plus nombreuses.

Il eût fallu ne laisser que très peu de boutons à fruit sur les arbres épuisés ou sur les branches languissantes. Quant aux branches vigoureuses, on peut conserver vingt boutons à fruit par mètre courant ou quatre-vingts par mètre carré, en ne laissant qu'un seul bouton sur les rameaux faibles et sur les brindilles, et deux au plus sur les rameaux les plus forts. Si chaque bouton donnait seulement un fruit, le nombre de ces fruits serait triple de celui qu'on doit garder. Si je laisse autant de boutons, c'est pour faire la part des oiseaux, des escargots, des insectes, etc., etc. Mais ce grand nombre de boutons épuiserait encore l'arbre, si je conservais toutes les fleurs qu'ils renferment.

Il y a des espèces dont les boutons comptent vingt, trente et même quarante fleurs. Les laisser toutes s'épanouir, c'est négligence dont les vers profiteront pour établir leur domicile dans le bouton feuillé et le dévorer, c'est gourmandise dont la punition sera souvent l'infertilité des fleurs.

Sans doute, si le temps est favorable, les fruits pourront nouer. Ils seront moins nombreux et jamais ils n'auront la même vie que s'ils avaient reçu, dans le principe, une nourriture plus abondante. Mais presque toujours, dans nos climats, la floraison traverse une période de jours froids, de brouillards, de pluies glaciales, qui amènent un arrêt dans la végétation. C'est alors famine dans le bouton, toutes les fleurs avortent, ou, si quelques fruits nouent, ils ne sont pas nés viables, ils tombent après quelques jours. L'arboriculteur accuse les frimas, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même. Il aurait dû mettre en pratique les conseils que je donne avec tous les auteurs, de couper, avec des ciseaux effilés, la colonne qui porte les fleurs, de manière à n'en laisser

que cinq environ. Cette opération débarrasse les boutons des insectes qui les dévorent, assure aux fleurs une nourriture abondante, et les fruits nouent malgré la rigueur de la saison.

Ils nouent trop nombreux, ils se montrent quatre ou cinq sur chaque bouton. Laissez la nature agir, dit le propriétaire avide ou ignorant, elle saura bien elle-même débarrasser l'arbre des fruits surabondants.

Je proteste contre cette proposition. C'est une faute en arboriculture de laisser la sève se dépenser en pure perte pour nourrir des fruits qui doivent tomber. Aussi je conseille de ne laisser, dès que les fruits sont noués, que deux ou trois fruits par bouton, et lorsqu'en juin il n'y a plus à craindre de voir ces fruits tomber d'eux-mêmes, je ne conserve qu'un fruit par bouton, surtout si ce fruit est gros de sa nature et si la récolte est abondante. C'est le moyen d'avoir qualité, quantité en *poids* et récolte régulière. Tout le monde sait qu'une récolte surabondante est presque toujours suivie d'une année de stérilité.

Si vous doutez de ce que j'avance, croyez *un ignorant de bonne volonté*, et, comme lui, expérimentez la méthode. Il m'écrit du 18 janvier :

« J'ai expérimenté votre recommandation de ne laisser qu'un fruit par lambourde dès le mois de juin.

« Sur un arbre j'ai laissé la moitié des lambourdes avec deux fruits. En juin, les boutons à deux fruits étaient aussi beaux que le fruit unique. Fin de juin, le fruit unique, par lambourde, gagnait en grosseur sur les deux fruits du même bouton, et même sur les deux fruits d'une seule lambourde ; et plus tard, cet unique fruit valait à lui seul presque autant en grosseur que les deux autres et même il valait plus, parce qu'en juillet l'un des deux fruits du bouton à deux fruits tomba, tandisque que le fruit unique resta. Cette expérience me prouve à l'évidence la sagesse de votre recommandation. »

J'ai protesté. Contre ceux qui ne feront point cas de mes protestations, l'arbre lui-même protestera.

Il protestera par sa faiblesse et par sa mort prématurée contre ceux qui accepteront de lui une fructification trop prompte ; il protestera par sa stérilité contre ceux qui le laissent s'épuiser par la surabondance de fleurs ; enfin il protestera, par la mauvaise qualité de ses fruits et par la stérilité de l'année suivante, contre ceux qui auront voulu trop cueillir.

Ab. Lefèvre.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Bernaix, rosiériste, à Villeurbanne (Rhône), route de Crémieux et chemin de la Bouteille. — Supplément au catalogue général, brochure de 12 pages, illustrée de deux gravures, comprenant l'énumération des Roses nouvelles cultivées dans l'établissement.

Wm Paul et Son's, horticulteurs rosiéristes à Waltham Cross, Herts (Angleterre). Catalogue of New Roses and florists flowers. Brochure petit in-4° de 16 pages, avec gravures.

La Mosaïculture, histoire et considérations générales. — Choix des couleurs. — Tracé. — Plantation. — Entretien. — Description, emploi, rusticité et multiplication des espèces employées à cet usage, etc., illustrée de 35 gravures, et suivie d'un grand choix de dessins de mosaïques avec légende explicative, par S. Mottet, un volume in-12 de 95 pages, avec 81 figures dans le texte. — Prix, 1 fr. 50. — Octave Doin, éditeur, place de l'Odéon, 8, Paris.

Expositions annoncées à l'Étranger

Berlin (Chrysanthèmes)	novembre 1891.
Luxembourg	Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos. int.)	5 nov. 1891
Mantes.	9-13 juillet 1891.
Nancy	Fin juillet 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 21 Juin.

Son ordre du jour est ainsi fixé :

Rapport sur le Prix dit de l'Exposition. — Fixation définitive de la date exacte de l'Exposition de 1892. — Règlement de la Bibliothèque.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Concours spéciaux

ANCIENS ET BONS SERVITEURS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer ceux de Messieurs les Sociétaires qui désirent prendre part aux concours spéciaux pour 1891, ou obtenir une récompense comme ancien serviteur que le dernier délai pour adresser les demandes a été fixé :

1° pour les établissements, au 1er juin.

2° pour les maisons bourgeoises, au 15 juillet.

Adresser les demandes au secrétaire.

Cotisations de 1891

Le Trésorier de l'Association horticole lyonnaise a l'honneur d'informer ceux de MM. les Sociétaires qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation de l'année courante, qu'il leur fera présenter, prochainement, par la poste, une quittance à laquelle il les prie de réserver bon accueil.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié, sans enfants désire se placer en maison bourgeoise. Très bonnes références.

S'adresser à M. Charreton, horticult. avenue des Ponts, Lyon.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jeune homme de 18 ans, connaissant une grande partie de l'horticulture, désirerait se placer à Lyon ou dans la banlieue. — S'adresser à M. Benoît Dubost, jardinier, à Décines (Isère).

— Un jardinier marié demande à se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6995 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Bouquets Makart. — Où il est question de boutures de Rosiers...... qui ne reprennent pas. — La Laiche, le Molinia et les douaniers.

Bouquets Makart. — Hans Makart est un peintre autrichien fort célèbre, un grand artiste dont la gravure a popularisé les chefs-d'œuvre et auquel on attribue l'invention des bouquets qui portent son nom.

On ne prête qu'aux riches, même lorsqu'ils ne demandent rien à emprunter.

Ne suffisait-il donc pas à la gloire de ce gigantesque *Pinxit* d'être un des premiers dans son art, sans que d'indiscrets amis nous le représentent comme un habile bouquetier, expert aussi bien dans l'art d'arranger des fleurs dans un vase, que dans celui de grouper des hommes sur la toile.

A propos, vous savez ce que l'on désigne sous le nom de bouquets Makart? C'est un assemblage de fleurs de serres ou de jardins et de graminées naturelles, groupées en forme de gerbe, que le bon goût a mis à la mode et qui est d'autant plus charmants que les fleurs sont disposées avec plus de simplicité.

Eh bien ! il paraît que Hans Makart s'est tout simplement borné à exposer dans son atelier et à faire valoir de la sorte, en les mettant en évidence, des bouquets pareils à ceux qu'il avait remarqués chez son ami Herbeck. C'est, dit l'*Illustration horticole*, à la femme de celui-ci, particulièrement douée du talent d'orner à peu de frais sa maison, que revient l'invention des bouquets en question.

Mais peut-être que cette invention n'est pas aussi nouvelle qu'on le suppose et, sans vouloir rien ôter de leur mérite à Mme Herbeck ou au peintre autrichien, je crois que si on cherchait bien on trouverait quelques grecques du temps de Périclès : Aspasie, Sapho, Phryné, Parthénis ou Léna, par exemple, assemblant avec goût les Roses, les Anémones et les Narcisses que l'on vendait alors sur les marchés d'Athènes ?

Sans remonter jusqu'aux grecs ou aux romains, ne suffit-il pas de jeter un simple coup d'œil sur les tableaux des anciens peintres de fleurs, pour s'assurer que les artistes, pénétrés des lois de l'harmonie et des contrastes, n'ont jamais manqué ? Bien avant Hans Makart on faisait déjà des bouquets Makart, ce qui prouve, Messieurs, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ainsi que vous le dit très bien le grand roi Salomon, dans le Cantique des cantiques, je ne me souviens plus dans quel verset.

Où il est question de boutures de Rosiers... qui ne reprennent pas. — Ah ! oui, disait dernièrement un de nos amis, amateur d'horticulture, il y a les recettes horticoles ; eh bien, vous savez, je n'y crois pas à vos recettes, et il me regardait tout particulièrement avec un petit air goguenard qui voulait dire : je m'adresse à tout le monde, c'est-à-dire à personne, mais c'est à vous, coupable, que je parle.

Je ne connais ni l'hébreu, ni le sanscrit, chacun sait ça, mais je traduis couramment la *langue de l'œil* qui est autrement difficile que le basque ou le

chinois, c'est pourquoi je viens aujourd'hui répondre au rayon visuel parti de la prunelle de notre ami, amateur d'horticulture, parlant à tout le monde, mais s'adressant plus particulièrement à votre serviteur.

Et ceci, à propos d'une lettre au cours de laquelle je suis prié de donner le plus souvent possible des leçons pratiques.

..... Par exemple, sur les meilleures recettes à employer pour faire réussir les boutures de Rosiers ou d'Œillets.

« Les boutures de rosiers, m'écrit mon correspondant, paraissent très difficiles à faire réussir. J'en avais une vingtaine qui ont paru prospérer jusqu'au mois de Mars ; à partir de ce moment, elles ont toutes péri les unes après les autres, sans que je sache pourquoi. »

. . . .

Recette... — Le propre des Recettes horticoles est d'avoir quelque rapport avec le fameux sabre de M. Prudhomme, servant à défendre nos institutions et au besoin à les combattre.

Il faut savoir en user, tout est là, et surtout connaître l'orthographe, je veux dire mettre les points sur les i et les accents circonflexes à leur place.

Si j'osais, je comparerais une recette horticole à un mouvement d'horlogerie qui ne fonctionne pas, s'il manque un seul rouage ou même simplement si ces utiles mécanismes, quoique au complet, sont mal graissés.

Époque des boutures. — Il en est des boutures comme des semis : elles ne prennent pas racines aussi facilement à un moment qu'à un autre, en admettant même que toutes les conditions de chaleur, de sol et d'humidité nécessaires à leur « reprise » soient réunies. Les conditions physiques, chimiques et météorologiques, ne suffisent pas si les *conditions physiologiques* font défaut.

De même que certaines graines ne germent qu'à leur temps, il est des boutures qui ne « reprennent » que lorsqu'elles sont faites à propos.

Voilà un premier point.

Et je vous conseille, Monsieur, d'en tenir compte, si vous ne voulez pas faire traîner vos boutures un an sous cloche, ou les voir « filer un mauvais coton » beaucoup plus tôt.

Pour faire reprendre les boutures de Rosiers. Je manque très peu de boutures de rosiers quand il m'arrive d'en faire ; seulement, je dois avertir ceux qui voudraient m'imiter qu'il y a *deux manières* de procéder et *deux époques* pour opérer, savoir :

Bouturage avec feuilles qui se fait du 1er juillet au premier janvier, et le *bouturage sans feuille*, du 1er octobre au 1er mars.

Le bouturage avec feuilles se fait sous cloche ou sous châssis.

Le *bouturage sans feuille* en plein jardin.

On emploie, dans les deux cas, un sol sableux, perméable à l'eau, et préférablement du sable pur. La nature du terrain ne constitue pas cependant un facteur indispensable à la reprise des boutures : Il la facilite, voilà tout.

Axiomes. Les Rosiers *thé*, *Noisette Ile Bourbon* et en général tous les Rosiers étrangers à l'Europe, ne se bouturent qu'avec des feuilles ; sauf de très rares exceptions, ils reprennent peu autrement. On reconnaît les Rosiers qui ne se bouturent pas sans feuilles, à l'aspect luisant de leur feuillage, qui est presque persistant pendant les hivers peu rigoureux.

On bouture sans feuilles tous les autres Rosiers, notamment les variétés de Centfeuilles, Provins, Damas, Hybrides remontants, etc.

Avis. — Les Rosiers qui se bouturent sans feuilles reprennent encore mieux avec des feuilles.

Je répète que le bouturage *avec feuilles* demande la cloche ou le châssis et qu'on fait l'autre en plein air.

Axiome. On enterre *très peu* les boutures avec feuilles. On enterre *beaucoup* les boutures sans feuilles.

Qu'on se le dise.

On enterre très peu les premières pour éviter la pourriture du bourrelet. On enterre beaucoup les secondes pour les garder de l'évaporation. Il suffit que deux ou trois bourgeons émergent du sol.

Comme longueur, faites-les de 15 à 20 centimètres, avec un talon préférablement ; coupez à chaque bouture, deux folioles entièrement, et les autres par le milieu du limbe. Enterrez ces boutures de deux à 4 centimètres de profondeur; tenez arrosé suffisamment pour que le terrain soit frais, sans être trop humide, et attendez. De juillet à septembre, les boutures mettent un à deux mois à s'enraciner. Faites en septembre, octobre, etc., elles s'enracinent en mars ou avril.

Allumer sa lanterne. — Ai-je bien tout dit ? Voilà la question. Je me relis et je m'aperçois qu'il manque quelque chose à ma recette ; ce quelque chose, le voici :

Mettre les boutures feuillées à l'abri du soleil, en hiver comme en été : un mur au nord est une excellente place.

Il y a, comme cela, de petits détails qu'on suppose connus, sur lesquels repose tout le succès de l'opération, et qu'on oublie purement et simplement.

Maintenant, vous pouvez agiter et vous servir de mon élixir, j'en garantis l'efficacité.

La Laiche, le Molinia et les douaniers. — La Laiche, en latin *Carex,* sert à empailler les chaises ; le Molinia est une grande graminée tardive dont on peut utiliser les chaumes fermes et rigides à confectionner des paillassons un peu lourds, mais de longue durée ; quant aux douaniers ce sont des citoyens quelconques que le gouvernement place dans de petites baraques au fronton desquelles on lit, communément, en grosses lettres, le mot : *octroi.*

Ces messieurs sont là pour demander, quand on passe, si vous n'avez rien de « sujet aux droits » et au besoin fouiller dans vos malles pour s'en assurer, ce qui est désagréable et vexatoire.

Ceci dit, comme exposé de principes, je vais profiter de la circonstance pour donner un excellent conseil aux instituteurs chargés de préparer la jeunesse aux fonctions de douaniers et leur montrer combien il est utile d'inculquer à leurs élèves quelques notions élémentaires de botanique.

Pour n'avoir pas su distinguer la Laiche du Molinia, il est arrivé ceci : « Un douanier a fait un faux en écriture publique, a perçu illégalement 2,50 qu'il a été obligé de restituer. Heureux, trois fois heureux pour lui que l'aventure se soit arrêtée là, nul en France n'étant censé ignorer la loi, les douaniers moins que les autres.

Voici, en deux mots, comment la chose est arrivée. Un de nos collègues recevait, par le chemin de fer, quelques centaines de kilos de Molinia qu'il envoya chercher à la gare. Le préposé à l'octroi, prenant cette graminée pour une Laiche, força le voiturier à payer la somme plus haut énoncée s'il voulait prendre livraison de la marchandise, car la Laiche est « sujette aux droits », disait-il, tandis que le Molinia entre gratis.

Notre collègue, qui ne s'en laisse pas conter, alla faire une petite leçon de botanique à l'employé qui avait beau dire : « Molinia, connais pas, c'est de la laiche », il lui fallut entendre des choses désagréables que lui attirait son épaisse ignorance et, ô douleur ! rendre l'argent.

V. VIVIAND-MOREL.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Samedi 16 mai 1891, tenue salle des réunions industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. ROCHET, Vice-Président

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observations.

Correspondance. — Le secrétaire dépose sur le bureau la correspondance reçue ; elle se compose des pièces suivantes dont il donne connaissance :

1° Lettre de M. E. Labruyère, informant l'Association que, par suite du changement de date de l'Exposition de Grenoble, il ne peut plus accepter la délégation que la Société lui avait confiée pour la représenter comme membre du jury à cette Exposition.

L'assemblée confie cette mission à M. Cl. Lavenir.

2° Lettre de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative au changement de date de la séance d'ouverture du congrés des Sociétés savantes.

3° Lettre de M. le président de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, demandant à notre Association de bien vouloir désigner un de ses membres pour faire partie du jury, chargé de décerner les récompenses à l'exposition horticole qu'elle organise pour être tenue à Lyon, du 11 au 15 juin prochain.

4° Programme des fêtes qui auront lieu à St-Etienne (Loire), au mois d'août et de septembre prochain. Parmi ces fêtes se trouvent un concours agricole et horticole.

Présentations. — Il est donné lecture de cinq candidatures au titre de membre titulaire. Conformément au règlement il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Aucune opposition n'ayant été faite sur l'admission des candidats présentés à la dernière séance, M. le Président, après un vote de l'Assemblée, proclame membres titulaires de l'Association horticole Lyonnaise,

MM.

— M. Allabert, jardinier-chef, chez M. le Dr Monvenoux, à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).

— M. Vergnais, jardinier chez M. Galle, 15, chemin de Montribloud, par Tassin-la-Demi-Lune (Rhône).

Présentés par MM. Antoine Rivoire et Viviand-Morel.

— Arban Eugène, jardinier chez M. le duc de Mortemart, à La Chassagne (Rhône).

— Claude Favrot, jardinier chez Mme Dumenge, à St-Genis-Laval (Rhône).

P. p. E. Corbin et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

— Par M. Molin, grainier, 8, place Bellecour, 1° Une boîte contenant des fleurs de pensées *Falaise* : toutes, sans exception, présentaient des macules très régulières et les coloris les plus recherchés.

2° Un bouquet composé spécialement des fleurs de *Pyrethrum roseum*, variété à fleur simple. Ce genre de plantes n'est certainement pas assez employé dans l'ornementation des jardins, leur rusticité est éprouvée et les nombreuses variétés à fleurs doubles ou simples sont dignes de figurer parmi les plus belles plantes vivaces. Les fleurs présentées par M. Molin, étaient surtout dans les coloris les plus tranchés, et indiquaient le bon parti que les fleuristes pourraient tirer de ces jolies plantes pour la confection de bouquets.

— Par MM. Beney, Lamaud et Musset, marchands grainiers, quai St Antoine 36. Six pieds de Calcéolaires hybrides en pot. Les plantes présentées étaient toutes sans exception d'une culture irréprochable, aussi bien variées de coloris que remarquables par leur abondante floraison. Il serait à désirer que la culture de ces jolies plantes, qui n'offre cependant pas de difficultés sérieuses, fût plus répandue.

— Par M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse ;

1° Deux pots de *Franciscea* fleuris, variétés *calycina* et *magnifica*. Ce genre de plantes n'est pas d'une culture difficile, mais d'une croissance lente, ce qui explique leur rareté dans le commerce horticole.

2° Deux *Cypripediums* fleuris : variétés *Lawrenceanum* et *Dominianum* ; un *Cattleya Harrissoniana* fleuri. Toutes ces plantes sont d'une culture facile et leur abon-

dante floraison devrait les faire rechercher de tous les amateurs.

— Par M. Morel, pépiniériste à Lyon-Vaise. 1° Une collection de 20 variétés de Lilas fleuris, en fleurs coupées, les plus remarquables sont : *Souvenir de Louis Spath*, thyrses d'une grandeur énorme d'un coloris ardoisé foncé ; *De Louvain* coloris rose clair, superbe variété, *De Croncels*, *Lucie Baltet*, *oblata*, le plus précoce de tous les lilas ; *Gloire de Lorraine*, *Président Massard*, *Insignis Rubra*, *Géant des batailles*, *Le Gaulois* (double) et enfin le lilas *Josikea*, espèce de Hongrie, à floraison tardive qui se prolonge souvent jusqu'en juin.

2° Une collection de Cytises en fleurs coupées dans les espèces ou variéts suivantes : *C. Laburnum*, *biflorus*, *Parksii*, *de Cumper*, *supinus*, *purpureus*, *albus*, *versicolor* ; etc.

3° Une collection d'arbustes de la saison fleuris : *Cotoneaster reflexa*, arbuste des plus gracieux et très florifère, se couvrant à l'automne d'une multide de petits fruits rouges, *Ribes sanguineum fl. pleno*, *Neviusa alabamensis*, charmant petit arbuste trop peu connu, *Halesia tetraptera*, *Xanthoceras sorbifolia*, *Weigelia excelsa*, *alba candida*, le plus florifère des Weigelias à fleurs blanches, *Pavia rubicunda Brioti*, le plus foncé de tous les marronniers à fleurs rouges, *Pavia arguta*, *Michauxi*, *Chamœcerasus Alberti*, etc.

4° Quelques rameaux d'arbres ou arbustes à feuillage coloré ou lacinié qui sont : *Acer heterophyllum marg.*, *Acer Nizetii*, *Acer Negundo fol. varieg. aureis*, *Quercus Concordia*, *Sambucus racemosa*, *plumosa*, magnifique sureau à feuilles finement découpées, très ornemental, *Cornus brachypoda varieg.*, le plus beau des carnouillers à feuilles panachées, *Liriodendron* à feuilles panachées, *Fagus purpurea tricolor*, etc.

5° Quelques fleurs de Pivoine en collection parmi les plus belles et surtout les moins connues, : *Bijou de Chuzan*; très belle fleur d'un blanc pur, *Rosa mundi*, fleur énorme coloris rose carné, variété de grand mérite ; *Zénobie*, *Carolina d'Italie* : coloris superbe, rose vif carné, *Ranieri*, etc ,et un pied d'Ancolie de semis dont les fleurs sont d'une forme toute particulière.

— Par M. Corbin, jardinier chez M. le duc de Mortemart, à La Chassagne (Rhône). Une collection de poires en parfait état de conservation. Les variétés présentées étaient : *Doyenné Bizet*, *Reine des Tardives*, *Duchesse de Bordeaux*, *Bariliet Deschamp*, *Tardive de Toulouse*, *Joséphine de Malines*, *Bergamote Espéren*, etc.

M. Corbin ne déroge pas à son habitude qui est de montrer à ses collègues, chaque année à pareille époque, des fruits remarquablement conservés.

— Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully :

1° Un Begonia Rex-Diadema, *Henri Domeck* ;

2° Des fleurs de pensées, race Bugnot, ces fleurs étaient remarquables par la grandeur et la variation des macules.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient ainsi composées :

Pour la Floriculture, MM. Chrétien, Corbin et Gindre ;

Pour l'Arboriculture, MM. Falconnet, Musset et Verne.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à

MM. :

Molin, pour l'ensemble de son apport, prime de 1re classe ;

Beney, Lamaud et Musset, pour leurs Calcéolaires, une prime de 1re classse ;

Liabaud, pour l'ensemble de son apport, prime de 2e classe.

F. Morel : 1° Pour ses lilas en collection, prime de 1re classe ;

2° Pour sa collection de Cytises, arbustes à fleurs et à feuillage, prime de 1re classe ;

3° Pour ses Pivoines en collection, prime de 1re classe ;

Corbin, pour sa collection de fruits, prime de 2e classe ;

Dury, pour l'ensemble de son apport, prime de 2e classe.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées, à l'unanimité, par l'Assemblée.

Modifications au Règlement des diplômes de jardiniers. — Il est donné lecture du dit Règlement modifié. M. le Président, après chaque article, demande à l'Assemblée si elle est d'avis d'adopter les changements que le Conseil d'administration a cru devoir introdans sa rédaction. Ces modifications sont approuvées et le nouveau Règlement sera imprimé et envoyé à tous les membres de la Société.

Au sujet de l'Exposition du printemps 1892, M le Secrétaire-général fait observer que la date choisie coïncide à peu près avec le concours hippique, qui occupe toutes les années l'emplacement qui nous est accordé et croit que, dans l'intérêt de l'Exposition, il y aurait avantage à ne pas faire les deux concours la même semaine.

Plusieurs avis sont partagés à ce sujet. M. le Président après avoir consulté l'Assemblée renvoie à la séance de juin la fixation définitive de la date. Avant cette époque la Commission d'Exposition aura à s'informer auprès de la Société hippique de l'époque précise de son

concours, et en rendra compte à la prochaine Assemblée, afin de n'apporter aucun retard à l'impression du programme.

Observations sur les plantes présentées. — M. Morel, au sujet de son apport de lilas, signale les avantages que cette floraison successive permet d'obtenir en plantant dans une plus large mesure les variétés précoces mélangées aux plus tardives. Une plantation faite avec soin et une connaissance parfaite du choix des variétés permettraient d'avoir des lilas de très bonne heure et d'en prolonger la floraison pendant plus d'un mois. Sur une observation de M. David, relative au Lilas oblata dont les fleurs précèdent de peu de jours la floraison des espèces hâtives, M. Morel recommande cependant de placer autant qu'il serait possible les variétés précoces au midi, à bonne exposition et un peu abritées, les lilas Josikea et variétés tardives au nord et aux expositions froides.

Question horticole proposée par les membres présents. — Plusieurs questions écrites sont déposées dans l'urne, le tirage au sort fixe celle qui doit être discutée immédiatement, et qui est ainsi conçue. *Différentes sortes de greffes.*

M. Viviand-Morel ouvre la discussion en signalant un procédé relatif à la greffe à l'écusson que l'expérience seule pourra renseigner sur son application. Il s'agirait de lever précédemment tous les écussons à poser, les maintenir sous cloche quelques jours avant le greffage. Par ce moyen, la partie de l'écusson qui a été décortiquée se recouvre de nouveaux tissus semblables aux bourrelets que font ordinairement les boutures, et facilite de beaucoup la soudure. Ce procédé aurait l'avantage de pouvoir préparer les écussons dans un endroit spécial et abrité d'un soleil ardent qui parfois ne permet pas d'opérer dans le milieu du jour.

M. Viviand-Morel conseille surtout d'essayer ce procédé sur les végétaux auquel la greffe de l'écusson ne réussit que difficilement.

M. Bernaix en conteste l'efficacité au point de vue pratique et ne partage pas sur ce sujet les idées de M. le secrétaire-général. M. Liabaud dit avec raison que, pour les greffes en fente on opère un peu de la même manière, car il est d'usage de couper ses greffons à l'avance, qui sont ensuite enterrés dans du sable, à l'abri de l'air et du soleil, et que pour la greffe à l'écusson, sa préparation quelques jours avant le greffage lui parait bien naturelle et conforme aux raisons que M. Viviand-Morel a données à ce sujet. M. Liabaud insiste sur l'utilité de la greffe en horticulture en signalant les avantages que les praticiens peuvent retirer de son application. Telle plante qui reste chétive issue de bouture, si elle est greffée bien à propos pourra obtenir une végétation normale, il cite à ce sujet divers exemples qui ont donné de bons résultats et qui permettent la culture de certains genres de plantes qu'il n'était plus possible d'obtenir en plantes suffisamment vigoureuses par le bouturage.

Personne ne demandant la parole sur cette intéressante question, M. le président prie l'Assemblée de vouloir bien fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le Secrétaire-adjoint,
C. LAVENIR.

Labyrinthes.

Il est à peine besoin de définir ce qu'on entend par labyrinthe, bien que ce mot soit d'usage courant pour exprimer un embarras extrême, une grande complication d'affaires embrouillées. En architecture il y en a de plusieurs sortes, sans compter les cinq dont l'antiquité nous a légué la description par la plume d'Hérodote ou celle de Strabon.

Les labyrinthes de jardin sont constitués par des dispositions d'allées, de plantations ou de massifs qu'on pratique dans les grands parcs, avec des percées et des issues tellement semblables, que lorsqu'on y est engagé, il est possible d'y faire beaucoup de chemin avant d'en trouver la sortie. Un labyrinthe doit être un peu grand afin que la vue ne puisse point percer à travers les petits carrés de bois, ce qui en oterait l'agrément.

Les labyrinthes étaient fort à la mode autrefois, mais ils sont beaucoup plus rares aujourd'hui, où on ne les trouvent plus que chez quelques amateurs.

Un des plus remarquables étaient celui du château de Versailles, créé par Le Nôtre et dont les carrefours étaient ornés de fontaines dont les sujets étaient tirés des fables d'Esope.

En voici la description d'après Sébastien Leclerc.

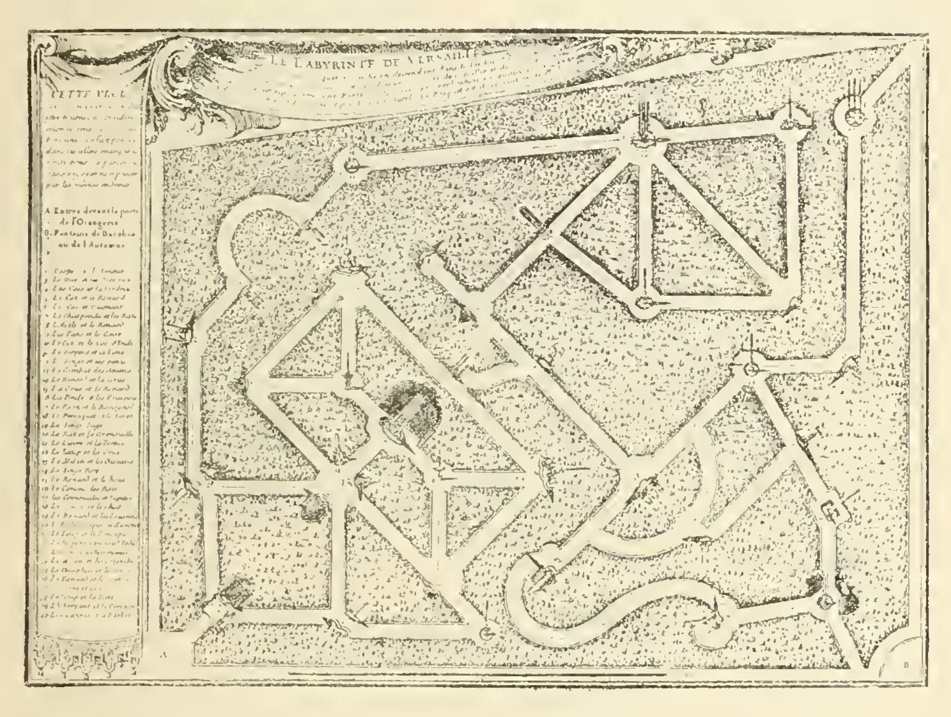
« Entre tous les bocages du petit parc de Versailles, celuy qu'on nomme le Labyrinthe est surtout recommandable par la nouveauté du dessin et par le nombre et la diversité de ses fontaines. Il est nommé *labyrinte* parce

qu'il s'y trouve une infinité de petites allées tellement meslées les unes dans les autres, qu'il est presque impossible de ne s'y pas égarer ; mais aussi afin que ceux qui s'y perdent puissent se perdre agréablement, il n'y a point de détour qui ne présente plusieurs fontaines en mesme temps à la veüë, en sorte qu'à chaque pas, on est surpris par quelque nouvel objet.

« On a choisi pour sujet de ces fontaines une partie des fables d'Æsope, et elles sont si naïvement exprimées qu'on ne peut rien voir de plus ingénieusement exécuté. Les animaux, de bronze colorié selon le naturel, sont si bien désignez qu'ils semblent estre dans l'action mesme qu'ils représentent, d'autant plus que l'eau qu'ils jettent imite en quelque sorte la parole que la fable leur a donnée. »

Le labyrinthe du Jardin des Plantes de Paris, celui de Choisy-le-Roi, et plusieurs autres étaient fort remarquables.

S. R.



Le Labyrinthe de Versailles.

NOTES & INFORMATIONS

On vient d'inaugurer à Cérans-Foulletourte (Sarthe), la statue élevée à Pierre Belon, le célèbre naturaliste.

Pierre Belon était né vers 1517.

Ce fut un des grands voyageurs de cette époque où les moyens de communication laissaient fort à désirer.

Reçu médecin à Paris, où il se lia avec le poète Ronsard, il partit bientôt pour Wurtemberg, où il suivit les leçons du célèbre professeur de botanique Valerius Cordus, avec lequel il parcourut l'Allemagne et la Bohême.

Plus tard Belon fit un grand voyage scientifique en Orient ; il visita la Grèce, l'île de Crète. Constantinople, l'Asie-Mineure, l'Egypte, la Palestine et la Syrie.

En 1556, le roi Henri II fit délivrer à Belon, pour récompense de ses travaux, un brevet de pension, qui paraît, du reste, n'avoir jamais été qu'honorifique et qui le laissa pauvre toute sa vie.

Sous Charles IX, il obtint un logement au bois de Boulogne, dans le petit château de Madrid.

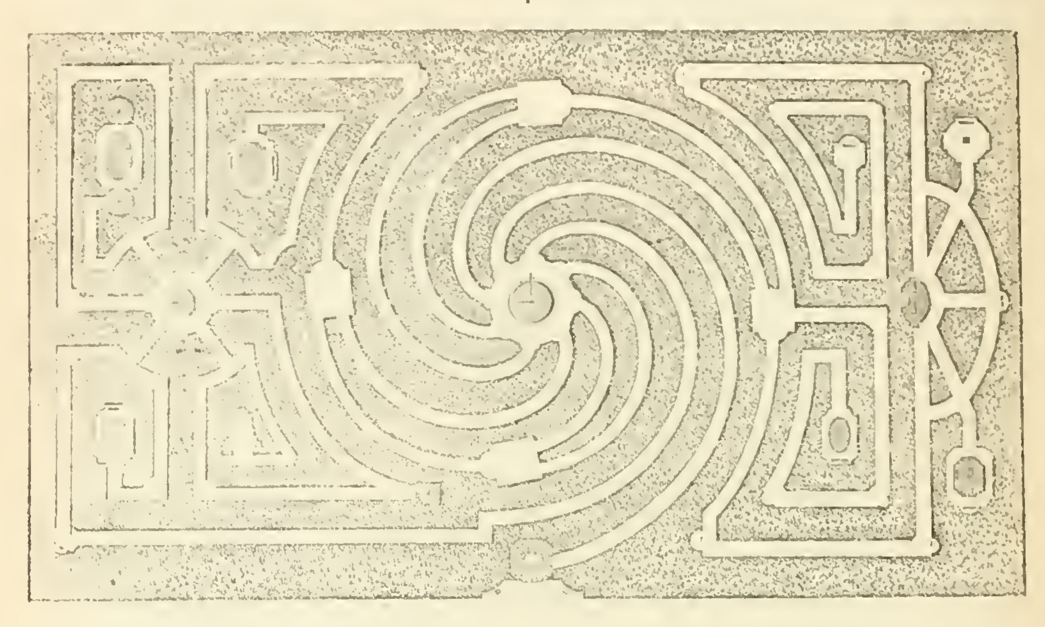
Il eut une fin tragique.

Un soir on le trouva assassiné sur la route de Paris à Boulogne.

Pierre Belon n'avait que quarante-sept ans.

Pierre Belon doit la statue qu'on vient de lui élever à M. L. Crié, qui a su mettre en relief les qualités de ce vieux naturaliste. M. L. Crié a cependant eu tort de montrer P. Belon comme l'inventeur de la nomenclature binaire qui était découverte longtemps avant lui.

Station agronomique de Nancy. — Le laboratoire agricole de Nancy vient d'être transformé en station agronomique, à la suite de l'avis émis par M. le Ministre de l'Agriculture et adopté par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle. M. Colomb-Pradel, directeur du laboratoire agricole, reste directeur de la station agronomique.



Dessin d'un labyrinthe avec des cabinets et des fontaines, par d'Argenville.

Concours dans les écoles nationales d'agriculture. — Un concours public est ouvert pour la nomination d'un professeur de physique, météorologie, géologie et minéralogie, à l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).

Ce concours aura lieu le 5 octobre 1891, à Paris, au siège de l'Institut agronomique. Les candidats doivent adresser leur demande au ministère de l'agriculture, un mois avant la date fixée pour l'ouverture du concours.

— M. Scipion Bricka, de Montpellier, fait connaitre, en la décrivant dans la *Revue horticole*, sous le nom de *Sauge Dupin*, une nouvelle variété qui serait issue du croisement des *Salvia splendens* et *Beteli*. L'auteur signale cette plante comme très floribonde et distincte par le port et le coloris de ses ascendants.

Une nouvelle école pratique d'agriculture. — Le Ministre de l'agriculture a décidé la création d'une école pratique d'agriculture et d'horticulture sur le domaine de la Sarrette, commune d'Oraison (Basses-Alpes).

Le Congrès Pomologique pour 1891, organisé par la *Société pomologique de France*, s'ouvrira à Marseille, sous les auspices de la *Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille*, le 23 septembre prochain.

La *Société Pomologique*, tenant à se rendre compte des traces laissées par le rigoureux hiver que nous venons de passer, ouvre une enquête sur les détériorations survenues aux cultures fruitières et invite les Arboriculteurs à lui adresser, au Siège, 3, place Sathonay, à Lyon, tous les renseignements qu'ils auront recueillis à cet égard pour en rédiger un travail d'ensemble.

Le Fruit du Camélia

Les Camélias ne fructifient pas très souvent en France, surtout lorsqu'ils sont cultivés en pot; cependant la chose arrive quelquefois, sur quelques variétés, car un très grand nombre sont absolument stériles.

On sait que le fruit du Camélia — voir la figure ci-contre — est constitué par une capsule ligneuse, à trois loges monospermes par avortement, s'ouvrant en trois valves septifères à la maturité.

Le Camélia a été classé successivement dans les Ternstræmiacées, Théacées et Caméliées, familles voisines des Tilliacées.

J. Sh.



Fruit du Camelia japonica.

Concours spéciaux à la Société des Agriculteurs de France. — *Horticulture.* — Prix à décerner en 1892 : Pour la plus importante et la meilleure plantation d'arbres fruitiers.

Prix à décerner en 1893 : Pour la création de fermes fruitières en fruits de table.

Prix à décerner en 1894 : Pour le meilleur mémoire sur la fabrication du cidre.

Prix à décerner en 1895 : Pour l'établissement de cultures fruitières sous verre installé en France, le plus important et le mieux agencé pour obtenir la quantité et la qualité des fruits.

Pour plus amples renseignements, demander le programme au Siège de la Société, 21, avenue de l'Opéra, Paris.

Destruction des limaces. — Les limaces sont, nous n'apprenons rien à personne. un des plus grands ennemis des horticulteurs. On perd souvent un temps précieux à les rechercher, et encore arrive-t-il, parfois, qu'une seule, échappée aux investigations. cause. dans l'espace d'une seule nuit, des dégâts irréparables.

Le moyen suivant, préconisé par le *Bulletin d'arboriculture*, réussit parfaitement. Il consiste à remplir de bière. presque jusqu'au bord, des pots ou des terrines que l'on enterre dans le sol ou dans la tannée.

Les limaces sont très-avides de ce breuvage, dans lequel elles viennent se noyer.

Cereus Pringlei. — Espèce nouvelle signalée dans le *Garden and Forest*. Ses tiges atteignent jusqu'à 10 mètres de hauteur. Le Dr Palmer, en 1887, en a vu un pied, sur l'îlot rocheux de San Pedro-Martin, dans le golfe de Californie, qui mesurait 2 m. 40 de circonférence à la base. Ce cierge gigantesque a été découvert en 1884 par M. Pringle, non loin de l'*Alton River* dans la Sonora.

Les indigènes utilisent les graines et les pulpes de ses fruits ponr en faire une sorte de patisserie. Les tiges desséchées sont employées à la construction des cabanes.

Fraisiers.

Oh ! déjà des fraises :

Est-ce que cette joyeuse exclamation ne résonne pas agréablement à vos oreilles lorsqu'au printemps vous l'entendez pour la première fois ?

C'est que la fraise est le premier fruit de l'année, et, ma foi, je ne connais pas de personne assez disgraciée de la nature pour ne pas aimer ce fruit délicieux.

Quoique les fraisiers soient peu difficiles sur la nature du terrain, ils demandent néanmoins à être cultivés avec une certaine méthode pour donner abondamment et longtemps.

En culture, on les divise en deux catégories : celles des Quatre-saisons, les Américaines Caperon etc., plus communément connues sous le nom de *grosses fraises*, et les caperons.

Si vous avez déjà des planches et bordures de fraisiers en bonnes variétés, dans les hâtives pour la culture forcée, telles que May-Queen, Marguerite, etc., et les Quatre-saisons qui rentrent dans toutes les cultures, ménagez les coulants et favorisez le développement de leurs racines pour les traiter dans les premiers jours de juillet comme ceux provenant des pieds dont je vais vous indiquer la culture.

Fraisiers des quatre-saisons. — Le mode de multiplication qui donne les plantes les plus vigoureuses et qui a l'avantage d'améliorer constamment la race, est le semis qui peut être fait en mars ou en juillet ; cette dernière époque, quoi qu'elle paraisse avancer la fructification ne donne de bons résultats qu'autant que des soins particuliers sont donnés aux plantes pour qu'elles n'aient pas trop à souffrir de l'hiver.

Le mieux est d'opérer de la manière suivante : en septembre, même plus tard, car plus la saison sera avancée, plus vous aurez des chances d'obtenir, de votre semis, des fraisiers franchement remontants, les Quatres-aisons étant, en effet, à cette époque tardive les seuls donnant des fruits ; parcourez vos planches et bordures de fraisiers, et cueillez les plus grosses et les mieux faites de forme allongée portées par des tiges robustes sortant bien du feuillage, votre récolte devra être en rapport avec l'importance du semis que vous avez à faire au printemps.

Lorsque l'automne est pluvieux, la maturité est rarement assez complète pour assurer une bonne germination, mais votre récolte faite, mettez vos fraises dans une terrine que vous placerez sous une cloche ou un châssis en plein soleil, quelques jours suffiront pour compléter la maturité ; il suffit ensuite de les écraser et de laver pour débarrasser les graines de la pulpe ; faire sécher à l'ombre et conserver à l'abri de l'humidité jusqu'au printemps suivant.

En mars, préparez un mélange de moitié terre de bruyère grossièrement battue et moitié terreau fin ; le mélange fait, emplissez une ou deux terrines, égalisez la surface et serrez un peu, serrez ensuite comme vous le feriez pour de la salade et recouvrez de deux milli-

mètres de terre ; arrosez avec un arrosoir à pomme fine et placez sous le châssis d'une couche tiède. Si votre semis est important, vous aurez meilleur compte de semer en pleine terre, sous le châssis même en ayant soin de mettre au préalable 0.15 à 0.18 centimètres de terre composée comme pour le semis en terrine, serrez un peu plus en appuyant avec les mains; bien niveler et répandre la graine en la recouvrant comme il a été dit plus haut. Vous aurez soin de ne pas trop incliner le terrain de votre châssis, les graines étant très peu recouvertes, vous serez moins exposé à les voir entraîner par l'eau des arrosages. Jusqu'au moment du repiquage, les soins consistent à tenir la terre fraîche et à enlever les herbes; lorsque le plant est bien levé, donner de l'air tous les jours, un peu plus, à mesure qu'il prend de la force, pour sortir complètement le châssis, quatre ou cinq jours avant le repiquage, vos petites plantes se durciront un peu et supporteront plus vaillamment le repiquage qui sera fait lorsqu'elles auront quatre à cinq feuilles.

Deux méthodes peuvent être suivies pour le repiquage qui a lieu en mai ; choisir le meilleur carré du jardin, éloigné de l'ombre des grands arbres : fumer et bêcher profond; niveler la surface et tracer une ou plusieurs planches de 1 mètre 10 centimètres de largeur, avec un sentier entre chaque de 40 centimètres; couvrez la surface de vos planches de 0.04 à 0.05 centimètres de terreau provenant d'une vieille couche, et tracez 6 lignes sur chaque : les deux premières à 10 des bords, les quatre autres à intervalles égaux soit 0.18 centimètres entre chaque ligne ; pour tracer les lignes, fixez votre cordeau à chaque bout de la plante juste à l'un des endroits marqués, vous munissant ensuite d'un rateau dont le dos est en bois, vous frappez sur toute la longueur du cordeau, une ligne tracée, vous passez à une autre; ainsi faites, si vous êtes adroit, et je n'en doute pas, vos lignes seront bien marquées, le terreau et la terre superficiels seront un peu affermis, le repiquage sera plus commode, le plant ne devant être enterré que jusqu'au collet et être un peu serré, il n'est guère possible de bien faire sans ce moyen.

Il ne reste qu'à soulever convenablement le semis pour que les petites fraises puissent être enlevées avec toutes leurs radicelles, les prendre par deux et les planter à 0.15 centimètres sur la ligne et en quinconce, le collet effleurant juste le fond de la petite rigole.

Après le repiquage, arroser au pied de chaque plante avec un arrosoir muni de sa pomme, mais en laissant couler l'eau à petit filet pour borner convenablement le plant du côté que la plante a été serrée avec le plantoir. La reprise sera parfaite si vous avez la précaution de bassiner toutes les planches plusieurs fois par jour en passant rapidement avec un arrosoir à pomme et cela pendant deux ou trois jours.

Entretenir la surface de la terre meuble et propre par un ou deux sarclages, arroser à fond toutes les fois que c'est nécessaire; supprimer convenablement tous les coulants à mesure qu'ils se montrent et couper toutes les tiges à fleurs; ainsi soignées, vous aurez fin septembre, des plantes fortes, capables de fructifier abondamment l'année suivante.

Commencement d'octobre, travaillez du terrain en rapport avec la plantation que vous vous proposez de faire, fumez fortement et bêchez profond, nivelez et tracez quatre lignes par planche, planches qui auront 1 mètre 10 centimètres de

largeur avec sentiers de 0.40 centimètres laissant 0.10 centimètres sur les bords et traçant les deux autres lignes dans l'intervalle à distances égales, il y aura entre chaque rang 0.30 centimètres; soulevant ensuite avec la houlette ou la bêche chaque touffe de fraisier, on les enlève en leur laissant une motte de la grosseur du poing : ne pas la serrer comme on a l'habitude de le faire.

Tenant la motte de la main gauche, on fait un trou avec la main droite sur la ligne de l'une des planches à planter juste assez profond pour recevoir la plante, ramener la terre tout autour, et serrer un peu, le collet du fraisier ainsi planté doit se trouver un peu au-dessous du niveau du sol. en faire autant à tous les 0.25 centimètres, en quinconce : arroser à filet au pied, et tenir bassiné pendant un jour ou deux si la température est chaude. Au moment de la plantation, si le terrain est sec, il faut l'arroser quelques heures avant d'enlever les plantes, ainsi que les planches qui doivent les recevoir.

La plantation en bordures se fait à 0.25 centimètres sur la ligne.

Vers le 15 mai suivant, paillez planches et bordures, en étendant une couche de 0.03 à 0.04 centimètres de fumier de cheval à moitié consommé, le secouer à la fourche avant de l'employer pour bien le diviser et le débarrasser du crottin, ainsi fait, votre paillis n'aura pas l'air répugnant et ne sentira absolument rien après avoir reçu les premières pluies ou les premiers arrosages, il préservera les fruits du contact de la terre qui les salit et maintiendra la fraîcheur plus constante du terrain, indispensable pour avoir une bonne végétation.

En arrosant, lorsque les chaleurs seront venues, toutes les fois qu'il y aura besoin, à peu près deux fois par semaine, deux arrosoirs par mètre carré chaque fois, en enlevant les coulants à mesure qu'ils se montreront, vous serez certain de récolter de nombreuses, belles et bonnes fraises pendant toute l'année.

A suivre. CAGNIN.

Laitues pommées, pour en avoir en automne et au commencement de l'hiver. — Les laitues, qui constituent un légume si sain et une salade si rafraîchissante, sont estimées de tout le monde en toute saison. Cependant, à part les grandes maisons où il est fait une loi au jardinier d'avoir à en procurer à peu près toute l'année, on ne les voit dans beaucoup de jardins que pendant quelques semaines d'été. On a beau dire et répéter : « Ne semez donc pas toutes vos graines de laitue au printemps, procurez-vous deux ou trois bonnes variétés et semez-en une fois tous les mois depuis février-mars jusqu'en juillet, et vous aurez des laitues pommées jusqu'en hiver. » On suit toujours la vieille routine.

Il y a surtout une époque où ce sain légume, entre tous, fait généralement défaut, c'est à la fin de l'automne et au commencement de l'hiver. Et dire pourtant qu'il est plus aisé d'en obtenir à ces époques que pendant les mois de l'été, car on ne risque plus de le voir monter en graine sans pommer. Voici, du reste, le moyen à employer :

On sème, fin juillet, une belle variété de laitue pommée d'été — *grosse blonde paresseuse*, *merveille des quatre saisons*, *verte grasse*, *etc.* — On sème directement sur place, mais on fera le semis de manière à le garantir aisément au moment des gelées sans devoir déplanter les plantes. Si on possède des châssis de couche qui n'ont jamais aucun emploi en automne, il conviendrait de

préparer une plate-bande de la largeur des châssis pour y semer les laitues, et, un peu avant les premières gelées, on n'aurait qu'à entourer la plate-bande de coffres ou simplement de planches pour supporter les châssis. Si les gelées deviennent fortes, on entoure le coffre de feuilles sèches et, pour la nuit, on couvre de paillassons.

seulement, comme elles doivent subir un petit arrêt lors du repiquage, il serait prudent de semer un peu plus tôt, vers le 15 juillet, pour être certain que les laitues pommeront avant les mauvais temps. Dans l'un comme dans l'autre cas, le terrain aura été bien préparé par une fumure superficielle, qui mettra une abondante nourriture à la portée des ra-



Olearia Lyalli.

Pour les personnes ne possédant pas de châssis, il serait nécessaire de faire le semis sur une plate-bande exposée au midi et garantie des mauvais temps. A l'approche des gelées, on met des feuilles sèches entre les plantes pour bien les entourer, et on couvre de longue paille pendant les nuits froides.

Il est également possible de faire le semis en pépinière et de repiquer les plantes où on désire les voir pommer;

cines des plantes. On donnera quelques arrosements à l'engrais liquide et surtout des binages sans lesquels on n'obtient jamais de belles laitues.

Comme on peut le voir, il appartient à quiconque possède un jardin de produire des laitues pommées pendant une assez longue partie de l'hiver. (*Bull. hort. et agricole*). Jules Belot

Olearia Lyalli

Nous avons déjà, dans nos cultures, différentes espèces d'*Olearia* ; La plus connue est l'*Olearia Haastii*, que l'on trouve dans les jardins de Londres. C'est, en quelque sorte, une des beautés de l'automne, à cause de la grande profusion de ses fleurs blanches et de la verdure continuelle de son feuillage.

L'*Olearia macrodonta* est moins bien connu, mais très distinct à cause de son feuillage grossièrement dentelé.

L'*Olearia Lyalli*, dont nous reproduisons le dessin du professeur Skirk, de Vellington, *New Zealand*, est intéressant comme étant confiné exclusivement à Chatham (Islande), et ensuite à cause de ses robustes habitudes, et de son feuillage qui ressemble à du cuir. Tout à l'entour de la tige se trouve une simple grappe terminale.

Sir Joseph Hooker, qui le premier a décrit cette plante dans sa *Flora of New Zealand* et *Handbook of New Zealand*, en parle comme d'une plante très remarquable.

(Traduit du *Gardner's chronicle*).

La Pensée

Pourquoi désigne-t-on les belles variétés de Pensées sous le nom d'*Anglaises?*

C'est une fleur éminemment française, au contraire, et les noms des Bugnot, des Cassier, des Falaise, des Trimardeau, des Boucharlat, tous aujourd'hui bien connus, sont là pour le prouver.

Il est assez curieux de constater que l'origine des Pensées est complètement inconnue, et les botanistes n'ont encore pu se mettre d'accord sur ce point : de savoir si les variétés actuelles, que Linné a dénommées *Viola tricolor*, sont le résultat d'un croisement entre plusieurs espèces, ou si, au contraire, elles ne sont que l'amélioration d'un seul et même type.

Les variétés obtenues sont aujourd'hui en nombre considérable ; toutes les couleurs sont représentées, sauf une, le rouge. Mais certains cultivateurs se sont donné pour tâche de créer cette couleur, et nous devons à la vérité de dire que leurs efforts n'ont pas été infructueux. Si le rouge écarlate n'a pas encore été atteint, du moins certaines variétés présentent des combinaisons dans lesquelles le rouge entre en assez forte proportion, et le moment n'est, sans doute, plus éloigné où le carmin apparaitra complètement dégagé.

Les Pensées généralement cultivées sont à fleurs simples ; il en existe de semi-doubles et même de doubles ; mais elles ont le grave défaut d'être assez laides et de culture bien plus délicate ; de plus, elles ne se reproduisent pas par le semis.

Il y en a à pétales ondulés et chiffonnés, quelques-unes dégagent aussi une odeur agréable.

Les plus belles variétés ne donnent, à peu près, point de graines, ce qui explique leur prix élevé. Par contre, les variétés ordinaires, celles à petites fleurs et mal maculées, en donnent à profusion.

Les variétés les plus recherchées sont celles qui présentent les caractères suivants :

Une fleur très large, qui atteint souvent 8 et 9 centimètres, étoffée, se présentant bien de face, et dont les contours soient réguliers, c'est-à-dire, se rapprochant le plus possible du cercle. Si les fleurs sont maculées, le masque doit être bien dessiné et fortement accentué ; si elles sont striées, les stries doivent être très nettes et bien détachées du fond.

Les fleurs les plus remarquables sont celles qui apparaissent les premières, au printemps, sur les plantes provenant des

semis de l'été ou de l'automne précédent. Plus les plantes fleurissent abondamment par la suite, et plus aussi la chaleur augmente, moins les fleurs sont grandes et moins aussi les coloris sont vifs.

Les mêmes graines, semées en juillet-août, donneront des fleurs beaucoup plus belles au printemps suivant, que si, semées au printemps, elles arrivent à fleurir en été. La différence est même si grande, que beaucoup de personnes se refusent à croire que le choix soit le même.

RIVOIRE PÈRE ET FILS,
Marchands-Grainiers, à Lyon.

Compte-rendu de l'Exposition de Grenoble.

La Société horticole Dauphinoise, constituée depuis quelques années seulement, a tenu son Exposition les 13, 14 et 15 juin, au Jardin des Plantes, mis gracieusement à la disposition de la Société par l'Administration municipale.

Ce Concours, bien organisé, ne manquait pas d'intérêt, il témoignait surtout du zèle et du dévouement que mettent au service de l'horticulture, MM. les Membres du bureau de cette jeune Société qui, en quelques années, a su organiser plusieurs beaux concours.

Cependant, quelques horticulteurs, parmi les mieux installés, n'avaient pas répondu à l'invitation qui leur avait été faite, nous privant ainsi de la vue de leurs belles collections que nous eussions eu tant de plaisir à étudier.

Le nombre des exposants aurait certainement été plus considérable, si les rigueurs de l'hiver dernier n'avaient produit de grands vides dans les pépinières de la région grenobloise, car c'est surtout les végétaux de plein air qui faisaient presque complètement défaut, mais malgré cela, elle a été plus complète que n'avait osé l'espérer ses organisateurs.

Ce résultat doit être attribué pour une large part au Président de la Commission d'organisation, M. Chataing, et au dévouement du secrétaire général de la Société, M. le comte de Galbert, qui s'est acquitté de cette tâche avec un tact et une impartialité qui lui font honneur.

M. Allemand, l'habile jardinier-chef de la ville, a contribué pour une bonne part à l'embellissement général de l'exposition, car un grand nombre de massifs fleuris et bien variés avaient été organisés sous sa direction.

Le Jury était formé des délégués envoyés par les Sociétés des départements voisins et se composait ainsi : MM. Correvon, directeur du jardin d'acclimatation, de Genève ; M. Moyret, président de la Société d'horticulture de l'Ain ; M. Luizet, délégué de la Société d'horticulture pratique du Rhône ; M. Grasset, de la Société d'horticulture de Mâcon; M. Domenget, de Chambéry; M. Otin, de Saint-Étienne, et votre serviteur pour l'Association horticole lyonnaise.

M. Correvon fut désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de président et M. Moyret, secrétaire-rapporteur.

Le grand prix d'honneur, offert par le Président de la République, a été décerné à MM. Lallemand père et fils, horticulteurs à la Tronche, pour l'ensemble de leurs collections qui étaient réparties dans plusieurs concours, et dont voici l'énumération : un lot de plantes à feuillage d'appartement ; quelques orchidées fleuries, un lot de chacun des genres suivants : *Phœnix canariensis*, *Adiantum tenerum*, *Anthurium* et quelques Bromeliacées fleuries, de splendides collections de *Pelargoniums* à grandes fleurs, et zonale double, *Coleus* variés avec noms, *Verveines*, *Petunias doubles* ; etc. Quelques Anthémis, variété Comtesse de Chambord, en plantes remarquables par leur belle végétation et leur développement, d'une floraison irréprochable complétaient cet intéressant apport.

Un objet d'art offert par la ville de Grenoble, a été attribué à M. Pierreton, jardinier chez M. Arduin, pour l'ensemble de son exposition qui comprend, un magnifique lot de plantes de serres, des *Gloxinias* fleuris et bien cultivés, *Begonias* à fleurs et à feuillage, des collections de Pélargonium peltatum, Zonales doubles; etc. un superbe lot de légumes de la saison d'une bonne

culture. En somme tous ces apports témoignaient du soin que ce jardinier apporte l'ensemble de toutes ses cultures.

M. Benoît, horticulteur à Grenoble, reçoit la médaille d'or du ministère d'agriculture pour une collection de 100 variétés de rosiers thés et hybrides. fleuris en pots et 400 variétés en fleurs coupées, Œillets en collections. Plantes vivaces, Clématites variées, et un petit apport de fraises.

Une médaille d'or est attribuée à MM. Rivoire père et fils, grainiers à Lyon, pour une superbe collection de plantes vivaces en fleurs coupées, auxquelles étaient jointes des collections spéciales de *Pyrethrum*, *Pivoines herbacées*, *Verveines*, *Iris*, *Pétunias*. Un superbe massif de Pétunias à grandes fleurs simples, bien frangées faisait l'admiration des visiteurs par la diversité des coloris.

Le concours relatif aux roses de semis a donné pour résultat une médaille d'or à M. Pernet-Ducher, pour quelques gains qui nous ont paru d'un mérite exceptionnel ; *Beauté de Lyon*, coloris rose saumoné tout à fait nouveau. Ce sera certainement une variété à sensation, des plus belles qui aient été obtenues ces dernières années ; Mme *Pernet-Ducher*, variété paraissant très-méritante ; *La Fraîcheur*, coloris rose tendre, fleurs de forme parfaite, variété superbe ; et *Bertha Ludi* blanche d'une floraison généreuse.

Le même exposant nous montrait une superbe collection de roses coupées, exposée hors concours, dans laquelle étaient réunies toutes les meilleures variétés du commerce, entr'autres Madame Caroline Testoud, une des meilleures obtentions de l'exposant.

Deux autres belles collections de roses coupées sont en présence, la première reçoit une grande médaille de vermeil offerte par le ministère, elle appartient à M. Berger, horticulteur à La Tronche, le choix des variétés est irréprochable, les coloris sont bien variés et l'étiquetage fait bien correctement.

La seconde collection appartient à M. Bernaix, horticulteur-rosiériste, à Villeurbanne, elle reçoit comme sa devancière une grande médaille de vermeil.

Le même exposant nous montre deux roses nouvelles non encore au commerce, qui sont, *Frère-Marie-Pierre* coloris rose vif et Mme Aug. Nolte, belle variété paraissant méritante, d'un beau jaune crème. Une grande médaille de vermeil à M. Ginet pépiniériste à Grenoble, pour une magnifique collection de plantes vivaces en fleurs. coupées, auxquelles il avait joint quelques clématites à grandes fleurs. Le jury a admiré le parfait étiquetage de cette belle collection, ce qui prouve que notre collègue est un parfait connaisseur de ce genre de plantes. Comme bonne culture, les lots de plantes à feuillage de M. Poncet, horticulteur à Grenoble, ne laissaient rien à désirer, ainsi que des *Dracœnas*, *Ficus* et *Fuchsias* bien fleuris, qui lui ont valu une médaille de vermeil du ministre de l'agriculture.

M. Veyssillier, fleuriste à Grenoble, reçoit une médaille de vermeil pour un lot de Pelargonium double, un lot de plantes variées et des bouquets.

M. Chauffin, horticulteur à Grenoble, une grande médaille d'argent pour un lot de plantes à fleurs bien variées et surtout bien cultivées. M. Bernard, pépiniériste à Saint-Egrève, a, malgré la saison peu favorable à la transplantation. exposé une collection de Conifères en sujets bien variés, nous remarquons quelques variétés peu communes; une collection de plantes à feuilles persistantes, parmi lesquelles se trouvait une nouveauté, le *Genista Andreana*, couverts de magnifiques fleurs jaunes et rouges. Le même exposant nous montre aussi une collection de cerises, pour cet ensemble il lui est attribué une médaille de vermeil des agriculteurs de France.

Mme Poncet nous montre que l'art de faire les bouquets et les couronnes lui est familier, aussi le jury lui attribue une médaille d'argent,

Les légumes n'étaient que faiblement représentés, M. Falcoz, jardinier-chef à Saint-Robert, reçoit pour son lot une médaille d'argent des agriculteurs de France, et M. Aimé Chabert, jardinier à Sassenage, une médaille de bronze, don de la même Société.

Deux architectes-paysagistes ont pris part au concours de plans de jardins, ce sont MM. Gobet, paysagiste à Bourg, qui reçoit une grande médaille d'argent, et

Thibaut fils, à la Demi-Lune, une médaille d'argent. Les dessins de ces deux architectes-paysagistes, méritaient une attention toute particulière par leurs bonnes dispositions.

Parmi les objets d'art, nous remarquons les caisses à fleurs de M. Clavel, de Grenoble, les châssis et coffres de M. Bois, les travaux rustiques en ciment de M. Flandrin, de Voiron, les treillages de M. Fayolle, une chaumière rustique de M. Serpollier et divers instruments agricoles à M. Prat, constructeur-mécanicien à Grenoble.

Les pompes de M. Delpuy, de Collonges, méritent notre attention par l'extrême douceur de leur fonctionnement, leur grand débit, l'avantage de refouler l'eau sans peine à de grandes hauteurs. Un réservoir est disposé à l'intérieur de la pompe pour utiliser l'eau suivant les besoins. Ces pompes sont rendues incongelables par l'utilisation de la chaleur normale de la terre qui est constamment maintenue dans le corps de la pompe, et sont garanties contre tout vice de construction.

Les deux lots devant lesquels le public s'arrêtait avec le plus de plaisir, étaient ceux des plantes alpines, une rocaille très artistiquement construite contenait toutes les plus jolies plantes de nos Alpes, cette collection, une des plus complète que nous ayons jamais vues dans nos expositions, appartenait au jardin botanique de Grenoble. Une autre collection moins importante appartenant à M. Durand, botaniste à Claix, contenait quelques plantes rares.

Il n'est peut-être pas déplacé de faire remarquer, à propos de ces lots, que le goût des plantes de montagnes a été, sinon introduit, du moins activement développé à Grenoble, par deux de nos concitoyens et collègues, MM. Allemand et Ginet.

M. Robert, papetier à Grenoble, avait exposé un tableau garni de fleurs alpines sèches, arrangées avec une légéreté et un goût parfait, une médaille d'argent lui est attribué.

Messieurs les amateurs de Grenoble réunis avaient exposés collectivement une superbe collection de roses coupées, les meilleures variétés se faisaient remarquer dans l'ensemble de cette collection exposée hors concours.

Le jardin des plantes, ainsi que je l'ai dit plus haut, avait contribué à l'embellissement général en exposant hors concours une quantité de plantes fleuries disposées en massifs avec beaucoup de goût et disséminées dans les pelouses ; nous avons noté des collections complètes de plantes vivaces, un massif de Pelargonium zonale, *Vulcain*, variété hors ligne pour massif, d'un rouge éclatant, des Lantanas, Begonias semperflorens *Vernon*, nouveauté, rosiers en pots, Coleus, Primula obconica, etc. ; et une superbe collection de Cactées. Le jury devant un effort aussi complet a voulu tenir compte de ce dévouement et a décerné à M. Allemand, jardinier-chef, pour un ensemble de produits aussi complets que bien cultivés, un objet d'art bien mérité.

Deux de ses collaborateurs ont reçu chacun une médaille d'argent à titre d'encouragement. Ce sont MM. Breiller et Pouget.

Avant de terminer ce compte-rendu, il me reste à remercier nos collègues de la Société horticole Dauphinoise de leur cordiale réception. Un banquet présidé par M. le préfet de l'Isère, et auquel assistait M. le maire de Grenoble a été offert aux membres du jury.

Plusieurs discours concernant l'horticulture y ont été prononcés, et vivement applaudis.

Votre délégué a rapporté les meilleurs souvenirs des quelques moments qu'il a passé dans cette bonne ville de Grenoble, où notre Société compte de nombreux amis.

C. LAVENIR,

Délégué de l'Association Horticole Lyonnaise.

Une aberration horticole

Le mot « aberration » est bien un peu fort, j'en conviens, mais, malgré mes recherches dans le lexique français, je n'ai pu en trouver un autre qui caractérisât mieux ma pensée. Ne prenez donc ce titre que dans le sens exact que j'ai

voulu lui donner, et non pas dans le sens rigoureux que lui imposent les dictionnaires.

Ceci dit, je débuterai par cette question : Avez-vous remarqué la tendance que manifeste depuis quelques années l'horticulture de retourner à l'état primitif ?

C'est une question que je me suis souvent posée à moi-même et je ne l'ai jamais envisagé sans inquiétude.

A vrai dire, le mal n'est pas encore bien grand, mais c'est précisément pour cela qu'il est temps de l'enrayer, avant qu'il n'ait des racines plus profondes.

Je veux parler du succès que paraissent obtenir les variétés *simples* des plantes dont on n'a l'habitude de cultiver que les variétés *doubles*.

Vous ne voyez sans doute pas bien où se trouve ce grand danger que je signale ? Suivez mon raisonnement et je n'ai nul doute que vous ne vous écriiez ensuite avec moi : Haro sur les fleurs simples !

Que font, en effet, les horticulteurs depuis près d'un siècle ? Ils s'évertuent à convaincre le grand public qu'il est véritablement indigne de lui de cultiver les plantes que la nature nous donne, et que celles *perfectionnées* par les horticulteurs doivent seules trouver place dans un jardin.

Nous pouvons bien avouer, entre nous, que nous ressemblons beaucoup aux bouchers qui, à force de le répéter, ont fini par faire accroire aux ménagères que les os faisaient du bon bouillon, et cela dans le simple but de les écouler. C'est un aveu que je ne ferai certes pas à un amateur ; mais quel est donc le commerçant qui ne termine son discours par le traditionnel : prenez mon ours.

Donc, pendant pas mal d'années nous, les horticulteurs, nous nous sommes évertués à convaincre le monde entier que les Dahlias n'avaient de valeur qu'autant qu'ils ne présentaient pas la plus petite étamine ; que, pour être cultivés, les œillets devaient offrir un nombre suffisant de pétales, etc., puis patatras, brûlant ce que nous avons adoré, nous lançons dans les catalogues, dans les journaux, nous afficherions même, que les Dahlias doubles doivent s'effondrer devant les simples, et que nos merveilleux œillets remontants n'oseront plus paraître dans aucun jardin où se trouvera une plante d'œillet Cyclope. N'a-t-on même pas vu apparaître dans une de nos séances cinq fleurs de Pyrèthres simples, et cela sans soulever les clameurs de l'assistance.

Mais où allons-nous donc grands dieux !

Par ces procédés indignes n'allons-nous pas rendre le droit de cité à toutes les herbes que nous produisent les prés et les bords des chemins, herbes si éloquemment dénommées herbes à lapins ?

Que répondrez-vous donc à l'amateur qui vous montrera un splendide massif de Reines-Marguerites dont chaque fleur étalera avec cynisme un énorme bouton jaune ! qui vous montrera un rideau de merveilleuses Roses-Trémières dont chaque fleur sera composée d'un unique rang de pétales ! ! qui vous montrera une immense plate-bande de *suggestifs* rosiers dont les parents, auront, de toute antiquité, fréquenté les lieux les plus mal famés des haies et ses buissons !!!

Que sera l'horticulture alors ? Que deviendront les horticulteurs ?

Je n'ose y songer, mais j'en frémis tout de même, et, je vous en conjure, ô chers confrères, arrêtons-nous alors qu'il en est temps encore. A. R.

Plantes baromètres. — Le *Petit traité de Météorologie agricole*, par M. Canu, contient une liste de pronostics, à propos de l'aspect que présentent certaines plantes, suivant l'état de l'atmosphère ; il nous a paru intéressant d'en citer quelques exemples :

Si la tête de la Nigelle des champs se penche : Chaleur.

Si la tête de la Nigelle des champs se dresse : Fraîcheur.

Si les tiges du Trèfle et d'autres légumineuses se dressent : Pluie.

Si la feuille de l'Alleluia se relève : Orage.

Si la feuille de la Drave printanière se replie doucement : Tempête.

Si la feuille de la Belle-de-Jour se ferme : Pluie.

Si la fleur de Mouron se ferme : Pluie.

Si la fleur de l'Hibiscus se ferme : Pluie :

Si la fleur de l'Oxalis s'ouvre : Beau.

Si la fleur de l'Oxalis se referme : Pluie, Orage.

Si la fleur de la Carline se ferme : Tempête.

Si la fleur de la Laitue s'épanouit : Pluie.

Si la fleur du Petit Liseron se ferme : Pluie.

Si la fleur de Quintefeuille s'étale : Pluie.

Si la fleur de Quintefeuille se replie : Beau.

Si la fleur du Souci d'Afrique se referme : Pluie :

Si la fleur du Souci pluvial se replie : Pluie :

Si les écailles du Chardon à foulon se rapprochent, se tiennent serrées : Pluie.

BIBLIOGRAPHIE

Les plantes d'appartement et les plantes de fenêtres, par D. Bois, aide-naturaliste de la chaire de culture au Muséum d'histoire naturelle, 1 vol. in-16 de 388 pages avec 169 figures, cartonné (*Bibliothèque des connaissances utiles*), 4 fr. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille (près du boulevard Saint-Germain), à Paris.

Le goût des fleurs a pris une telle extension qu'un ouvrage de ce genre était devenu nécessaire pour rendre possible le choix à faire parmi les nombreuses espèces que le commerce horticole met à la disposition des amateurs et pour indiquer les soins que chacune d'elles réclame. Ce volume traite des espèces cultivables dans les parterres, sur les fenêtres et sur les balcons, et aussi des plantes de serres que les horticulteurs vendent pour l'ornement des appartements.

La première partie traite des opérations de culture applicables aux plantes d'appartement et de fenêtres en général : plantation, arrosage, lavage, rempotage, binage, taille, etc. Les divers modes de multiplication : semis, marcottage, bouturage, greffage sont aussi passés en revue.

La deuxième partie est consacrée aux plantes de fenêtres et de balcons. Il existe un grand nombre d'espèces que l'on peut cultiver en plein air pendant l'été, mais qui exigent d'être abritées en appartement durant la mauvaise saison. L'auteur a pensé qu'il était nécessaire de comprendre dans ce chapitre le plus grand nombre d'espèces susceptibles d'être cultivées dans ces conditions.

M. Bois donne des listes de plantes groupées d'après l'emploi que l'on en peut faire : Plantes grimpantes ; plantes pour la garniture des vases suspendus ; plantes cultivables à l'exposition du Nord.

Dans la troisième partie, l'auteur passe en revue les plantes d'appartement le plus fréquemment cultivées, en cherchant à ne rien négliger de ce qui peut intéresser les amateurs. Un chapitre traite des vases artistiques et des jardinières ; un autre des aquariums, puis un dernier de la conservation des fleurs coupées, des bouquets perpétuels et de la confection des bouquets.

— Léonard Lille, horticulteur-grainier, 9, quai des Célestins à Lyon. Catalogue des graines et des plants de semis : Plantes potagères, fourragères et florales, à semer ou à planter en été et en automne : Espèces vivaces ou bisannuelles, plantes de serre ou de pleine terre, etc. Brochure in-8°, illustrée de 24 pp.

— Rivoire père et fils, horticulteurs grainiers, rue d'Algérie, 16, Lyon. Catalogue spécial de semis d'été, de plants de Cinéraires et de Primevères. Brochure in-8° de 8 pp.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.
Luxembourg . . . . . Juillet 1891.

En France

Bordeaux (Expos.int.) 5 nov.1891.
Mantes. . . . . 9-13 juillet 1891.
Nancy . . . . Fin juillet 1891.
St-Maur-les-Fossés . 6-7 septembre 1891.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 18 Juillet.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Concours spéciaux

ANCIENS ET BONS SERVITEURS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer ceux de Messieurs les Sociétaires qui désirent prendre part aux concours spéciaux pour 1891, ou obtenir une récompense comme ancien serviteur que le dernier délai pour adresser les demandes a été fixé :

1° pour les établissements, au 1er juin.

2° pour les maisons bourgeoises, au 15 juillet.

Adresser les demandes au secrétaire.

Cotisations de 1891

Le Trésorier de l'Association horticole lyonnaise a l'honneur d'informer ceux de MM. les Sociétaires qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation de l'année courante, qu'il leur fera présenter, prochainement, par la poste, une quittance à laquelle il les prie de réserver bon accueil.

Offres et Demandes d'Emplois relatifs à l'Horticulture

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié, sans enfants désire se placer en maison bourgeoise. Très bonnes références.

S'adresser à M. Charreton, horticult. avenue des Ponts, Lyon.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jeune homme de 17 ans, habitué aux travaux de la campagne, désire apprendre l'horticulture. S'adresser à M. Fréderic Mornet, aux Avenières (Isère).

— Un jardinier marié demande à se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

6995 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Les Insectes parasites d'insectes. — Boutures d'Œillet. — Belle égarée. — Etoile de la Pape. — Madame Bied. — Genêt à balais. — Ramondia pyrenaïca fl. albo.

Les insectes parasites d'insectes. — Le grand cheval de bataille des entomologistes — des plus savants comme des moins savants — leur marotte à tous, l'idée qu'ils caressent avec un amour aussi profond que la mer, qu'ils lustrent et illustrent à force d'en lécher et pourlécher le poil : c'est le remède à côté du mal, la destruction de l'insecte par l'insecte, le fameux *similia similibus curantur*, mis à la mode par Hahnemann, l'inventeur de l'homœopathie.

C'est bien, ça !

Quand je vais herboriser dans la bonne nature sauvage, loin des champs de poireaux, si d'aventure je rencontre quelques-unes de ces plantes aux corolles grandes et criardes, qui plaisent aux foules, cramponnées au rocher de la montagne, ou bien, sur la rive d'un lac, une naïade, le pied dans l'eau, la tête au soleil, qui dresse fièrement ses fleurs vers l'astre chéri, je me retourne vers mon ami Paul Emile, jardinier à Brindas et lui dis : Pourquoi ne cultive-t-on pas ça ?

C'est la marotte du jardinier botaniste.

A l'énoncé de cette proposition, le marchand de graines frémit, le cultivateur de gros pompons jouflus, dodus, bien gras, me répond, va donc, eh ! Herbe à lapins !

Celui-là ne rêve que fleur double, très double et archi-double. En dehors de la duplicature il n'y a, pour lui, point de salut.

. . . . — Je pourrais, comme cela, vous montrer, amis lecteurs, les marottes variées de l'humanité horticole, mais j'estime que nous irions un peu loin.

L'entomologiste donc, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer plus haut, réclame la destruction des insectes, par les insectes, et le philanthrope inoffensif la protection de ceux-ci par les oiseaux.

Tout cela se tient comme une poignée de cheveux.

Un insecte *destructor* quelconque surgit-il dans vos cultures ? vite allez chercher son parasite : Ceci tuera cela, disait Hugo. Mais, entre nous, quand *cela* sera tué, comment vivra *ceci* ? car, mes bons amis, il y a l'oiseau qui a pour mission de vivre aux dépens des insectes et si, comme l'affirmait le docteur Pangloss, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, je demande où le chantre ailé prendra sa nourriture ?

Cela rappelle l'histoire contée par Darwin, qui démontrait par A plus B, que la graine de trèfle était rare parce qu'on avait détruit les chats dans le canton où on la produisait. Vous comprenez : pour que le trèfle donne des graines, il faut que ses fleurs soient visitées par les bourdons : pas de bourdons pas de graines de trèfle. Or, suivez bien mon raisonnement : Pas de chats, beaucoup de rats, car ces petits mammifères n'ayant plus d'ennemis se mettent à pulluler. Beaucoup de rats, pas de bourdons, ceux-ci étant naturellement la proie de ceux-là ; Pas de bourdons, pas de trèfle, comme on l'a dit plus haut.

C'est beau la science !

Ce qui précède est à propos de ce qui suit :

Dernièrement au *Congrès des Sociétés savantes* de Paris et des départements, M. Decaux a appelé l'attention de ses collègues sur une voie entièrement nouvelle (?) pour la destruction des insectes nuisibles aux arbres de nos forêts par des insectes parasites importés :

Voici en quelques lignes, extraites du compte-rendu publié par l'*Agriculteur*, le résultat des observations de M. Decaux :

Il a étudié les mœurs des coléoptères *Phlœosinus Aubei* et *Ph. thuyœ*, qui détruisent les jeunes plantations de *Thuya*, *Sequoïa*, etc., des environs de Paris. Il fait ressortir l'intelligence des femelles de ces insectes qui changent entièrement leur manière de pondre, à mesure qu'on leur oppose un nouveau moyen de destruction.

En faisant éclore chez lui (en 1880) les larves d'insectes contenues dans des branches de *Juniperus* recueillies à Fontainebleau, il a obtenu les mêmes *Phlœosinus*, plus un assez grand nombre d'hyménoptères, de la famille des chalcidiens qu'il a reconnus parasistes naturels de *Phlœosinus* ; il les a recuillis et portés à la pépinière de la ville de Paris, à Auteuil, où ils se sont multipliés et arrêteront bientôt les dégâts considérables causés aux cupressinées chez nos pépiniéristes de la Seine.

En laissant éclore chez lui, depuis vingt ans, les insectes contenus dans divers bois, il s'est convaincu que beaucoup de larves d'insectes vivent aux dépens de celles d'autres espèces.

Il vient de faire un essai d'application, à Cayeux (Somme), sur un bois de pins maritimes (50 hectares), dévoré par le *Blastophagus piniperda* ; il a porté dans ce bois, en 1887, le *Clerus formicarius* qui s'y est développé ; il a pu constater qu'une seule larve de ce précieux parasite détruit les larves d'une ponte entière de *Blastophagus* (40 à 60 œufs).

Faudra voir ça, disait Ravel à Grassot, c't'épatant !

Les ennemis naturels. — D'un autre côté, le *Bulletin du Ministère de l'Agriculture*, sous le titre qui précède, a donné la petite note que voici :

Les entomologistes ont signalé deux Ichneumoniens qui peuvent détruire une assez grande quantité d'Anthonomes. Le premier *Pimpla graminellœ*, est une petite mouche à quatre ailes, ayant 5 millimètres et demi de longueur. C'est un moucheron noir, mince, avec un point blanc à la naissance des ailes. L'autre ennemi *Bracon variator* est également noir, mais plus petit ; il n'a que 3 millimètres de longueur.

Ces deux ichneumoniens agissent de la même manière. Ils pondent leurs œufs dans les larves de l'Anthonome. De ces œufs sortent de petites larves qui dévorent immédiatement celle qui leur servait d'abri. Par conséquent, il faut bien se garder de chasser ou de tuer les nuées de petits moucherons que l'on voit parfois au printemps voler au-dessus des pommiers.

Boutures d'Œillet. — Monsieur, qui avez bien voulu me demander comment il fallait bouturer l'Œillet, veuillez, je vous prie, lire ce qui suit : D'abord ce n'est pas le moment. Avez-vous une serre ? Je vous conseille novembre et décembre et même janvier : je préfère novembre. N'avez-vous point de serre ? mais une simple bâche, au besoin une simple cloche : Bouturez en octobre.

Les Œillets reprennent comme de la « rache » quand ils sont bouturés à propos et avec du « bois » convenable : Il s'en multiplie à Lyon plus de deux cent mille par an.

J'appelle *bois convenable*, de jeunes rameaux de dix centimètres de longueur, pris sur des pieds mères, sains et vigoureux, et généralement munis d'un talon qu'on obtient en les éclatant sur la tige qui les porte. On affranchit à peine la surface éclatée. Si d'aventure les rameaux latéraux destinés à être bouturés ne sont pas en nombre suffisant, et que l'on emploie pour cela les branches terminales, celles-ci doivent être coupées *sur* un bourgeon ; non pas dessous comme cela se pratique ordinairement, mais franchement au milieu de l'œil.

On coupe un peu l'extrémité des feuilles et on plante les boutures en

pleine terre, en ayant soin de peu les enfoncer dans un sol très sableux. Si les boutures sont faites en serre, on chauffe pour obtenir une température de 15° à l'intérieur du sol et la reprise se fait très rapidement.

En octobre, sur couche tiède, en 15 jours la reprise est assurée. Si on opère sous cloche, il faut sortir celle-ci dès que les plantes sont enracinées, car autrement elles pourissent assez vite.

Il est également possible de faire réussir des boutures d'œillets, sans chaleur de fond, simplement en les plaçant sous une bâche froide, en plein jardin. On opère en novembre-décembre; la reprise a lieu en mars.

Belle égarée. — Etoile de la Pape. — Mme Bied. — Les trois appellations qui sont en tête de cette note désignent exactement la même variété de Chrysanthème qui a été vendue, ce printemps, comme une nouveauté hors ligne, par nos chrysanthémistes lyonnais.

Je me hâte, tout d'abord, de rassurer ceux qui la possèdent, sur son mérite ornemental : c'est tout simplement une plante admirable.

Mais, voyons, entre-nous, chrysanthémistes, vous n'avez pas la prétention, je pense, de forcer les collectionneurs d'agrandir la dimension des étiquettes? Non, n'est-ce pas? Alors, comment inscriront-ils sur les modestes morceaux de bois, actuellement employés la petite phrase suivante : Belle-Egarée-Madame-Bied-Etoile-de-la-Pape? Ces phrases nominales sont bonnes pour les nobles seigneurs espagnols, comme don Ferdinand d'Ibaraa, y Figueora, y Mascanares, y Lampourdos, y Souza, gouverneur de Cuba, mais je ne les crois pas bonnes pour les plantes.

Il faudra donc choisir entre ces trois appellations, celle qui aura été *imprimée* la première et, en vertu du droit de priorité, rejeter les deux autres.

Maintenant, il est probable que le vrai nom de cette Belle-Egarée se retrouvera, cette année, dans les collections japonaises, venues en France, *via Amerika*. Alors Belle-Lgarée-Mme-Bied-Etoile-de-la-Pape, iront, dans le gouffre du passé, rejoindre avec les vieilles lunes et les neiges d'antan, les inutiles synonymes du règne végétal. — Amen.

Genêt à balais. — Nous lisons ce qui suit dans le *Gardner's Chronicle* :

Je vous envoie ci-joint quelques branches d'un très beau genêt couleur crême (café au lait) dont j'ai découvert un buisson solitaire dans cette localité (Alberfeld, Ecosse), où la variété jaune commune est très abondante. Il est regardé ici comme une nouveauté par tout le monde, et comme il est également nouveau pour moi, je serai curieux de connaître votre opinion. Je m'arrangerai pour avoir des graines si ça en vaut la peine.

Dans le même fascicule de cette importante publication se trouve l'information suivante :

Cytisus scoparius Andreanus. — A l'exposition de la *Midland Pansy Society*, à Birmingham, MM. RH. Vertegans et Cie, exposèrent quelques spécimens de la plante ci-dessus, surchargés de fleurs de 18 pouces de hauteur (0,50 mètre) dans des pots 48. C'étaient des plantes greffées importées du continent.

Le Genêt à balai que les rédacteurs du *Gardner's Chronicle* désignent indifféremment sous les noms de Genêt et de Cytise, n'est plus à l'heure actuelle ni un Genêt ni un Cytise, c'est un *Sarothamnus*; dans l'ancien groupe des genêts, ils sont trois comme cela qui ont jugé à propos de faire bande à part, ce sont les *Sarothamnus vulgaris, arboreus* et *purgans*.

Pour être habituellement jaune le Genêt à balai — comme on peut le voir

par la variété « Café au lait » signalée par le correspondant du *Gardner's Chronicle*, ainsi que par le *G. Andreana*, qui a du rouge sans être tout rouge — se rencontre à l'état sauvage, accidentellement avec d'autres couleurs. Pour notre part, nous en avons vu à Charbonnières, près Lyon, un individu blanc pur. Nul doute qu'on ne puisse retrouver ailleurs ce cas d'albinisme.

Le Genêt à balai est un arbuste caractéristique des terrains granitiques. Il est *Kaliphile* « aime la Potasse ».

En mentionnant la présence accidentelle du *Sarothamnus vulgaris* à fleur blanche, vivant à l'état sauvage, je n'ai pas l'intention de signaler un fait bien nouveau, attendu qu'il y a plus de 50 ans que Loudon a fait connaître cette variété.

Quelques botanistes, comme Bridoison, sont tellement « amis de la fo.o.-o.rme » qu'ils continuent à donner du *Scoparius* au genêt à balai et disent *Sarothamnus scoparius*. Comme *Sarothamnus* vient du grec *saros*, balais et de *thamnos* rejetons d'arbres ; il s'en suit que *Sarothamnus scoparius* doit se traduire par *Genêt à bais, balai*.

Ne trouvez-vous pas que c'est un peu beaucoup de balais pour une seule espèce et qu'on a eu raison de dire Sarothamne vulgaire ?

Ramondia pyrenaïca fl. albo. — Chacun sait que le *Ramondia pyrenaïca* est une des plus belles plantes alpines connues — bien qu'elle ne croisse pas dans les Alpes, étant particulière aux Pyrénées. Chacun sait encore que cette singulière plante a donné du fil à retordre aux botanistes. Linné en faisait une Molène — qu'on nomme aussi Bouillon blanc, probablement parce que ses fleurs sont jaunes — qu'il désignait sous l'appellation de *Verbascum Myconi*. Lapeyrouse la nomma d'abord *Myconia borraginea*, puis il en fit ensuite honneur à Chaix, sous le nom de *Chaixia Myconi*. Elle semble à l'heure actuelle avoir fini de transformer son état civil, tout le monde s'accordant assez pour la désigner sous le nom de *Ramondia pyrenaïca*. Si, comme d'autres espèces, elle peut faire montre de synonymes nombreux elle offre encore une particularité assez curieuse au point de vue taxonomique. Après avoir été placée dans plusieurs familles telles que les Solanées, les Scrophulariées, les Cyrtandracées, elle en fut successivement expulsée. M. Godron, de Nancy, prit le sage parti de lui constituer une famille spéciale sous le nom de Ramondiacées.

La fleur du Ramondia ressemble assez, à première vue, à celle de la Pomme de terre, comme nuance et comme grandeur. Elle est d'un pourpre violet intermédiaire entre le mauve et le lilas. Du reste cette nuance, plus ou moins atténuée ou renforcée, paraît très solide. C'est pour cette cause que nous signalons une variété à fleur blanche de cette espèce qui a été obtenue par M. Otto Forster, de Lehen (Autriche) et publiée par *The Garden* dans un des numéros des cette année.

Les Ramondia sont de culture facile. Ils aiment l'ombre, l'humidité et les terres à humus.

V. Viviand-Morel.

Le Pteris Victoriæ a été mis au commerce récemment par M. Wiliam Bull, à Chelsea (Londres). Il paraît, d'après ceux qui l'ont vu, que c'est une des plus jolies fougères à feuille panachée de blanc sur fond vert, à la façon du *Pteris argyrea*.

Sur la culture des Fraisiers.

(SUITE) (1).

Au printemps suivant, en mars, sarclez convenablement vos fraisiers et répandez sur toute la planche quelques centimètres d'épaisseur de bonne terre que vous prendrez dans un de vos carrés à légumes, ou, ce qui vaudrait encore mieux, d'un compost fait avec un mélange de mottes de pelouse, de fumier et détritus divers, le tout bien décomposé et bien mélangé. A l'approche des chaleurs, paillez et entretenez comme l'année avant, votre récolte sera tout aussi abondante ; avec les mêmes soins, pendant 2 ou 3 ans, vos fraisiers vous donneront de bons produits.

Passé ce délai, la récolte fléchira et le mieux sera de les arracher ; dès le printemps, un semis aura été fait en vue de remplacer les planches qui doivent disparaître, pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans la récolte.

Il est superflu d'ajouter qu'on ne devra replanter des fraisiers dans un carré où il y en à déjà eu, qu'après plusieurs années d'autres cultures.

La méthode suivante qui m'a constamment paru donner des plantes d'une végétation et d'une fructification plus régulières, consiste à semer à la même époque, et de la même façon que précédemment, mais en quantité moindre, ce qui est déjà un avantage pour le choix des fraises à cueillir pour cet usage.

Lorsque le plant est assez fort, on prépare une planche comme je l'ai indiquée, de 1 mètre 10 centimètres de largeur, quand elle est convenablement terrautée on fait une ligne au milieu, en frappant sur le cordeau avec le dos du rateau en bois, puis on plante sur cette ligne à 0,25 centimètres en réunissant 2 ou 3 plants ensemble ; on donne à la plantation, jusqu'à reprise complète, les soins indiqués. Couper toutes les tiges à fleurs pour favoriser le développement des coulants, qu'on dirigera à mesure qu'ils pousseront sur la partie de la planche restée vide à cet effet ; si la terre est tenue humide par de fréquents arrosages, elle ne tardera pas à être complètement envahie par les filets qui s'enracinent vite et fourniront à foison de jeunes fraisiers, que l'on arrachera avec précaution, pour les repiquer en pépinière et que l'on mettra en place, de la même manière que ceux issus directement du semis ; on réunira également, lors du repiquage, deux coulants par touffe.

Pendant 2 ou 3 ans, vous pourrez puiser dans cette pépinière pour refaire vos carrés et bordures. A chaque printemps, il suffira d'enlever complètement les coulants qui n'auraient pas été employés à l'automne, d'en utiliser quelques uns, au besoin, pour remplacer les pieds que l'hiver aurait endommagé dans les plantations : ajouter un peu de bonne terre mélangée de terreau et favoriser à nouveau l'émission des fils en coupant toutes les tiges à fleurs et en maintenant le terrain frais.

La fraise de Gaillon qui n'a pas de coulants est multipliée par la division de ses touffes tous les 2 ou 3 ans, quoique son fruit soit relativement petit, cette variété est très agréable pour faire des bordures dans les petits jardins dont elle trace admirablement les allées ; on peut donc la considérer au double point de vue de l'ornementation et du rendement.

Les variétés à fruits blancs de Gaillon et des Quatre-saisons, se multiplient comme les rouges, leur principal mérite est de faire un contraste agréable sur une jatte ou un compotier lorsqu'elles sont artistement arrangées ensemble.

Voir *Lyon-Horticole*, 1891, p. 230.

Fraisiers non remontants ou grosses fraises. — Ces sortes ne se reproduisant pas franchement de semis, et ayant plutôt des tendances à dégénérer, si on ne cherche pas à obtenir de nouvelles variétés, que le semis seul est capable de donner, c'est par la division des touffes et les coulants qu'elles doivent être multipliées.

En mars, préparez une planche en tout semblable à celle qui doit vous fournir des filets issus du semis des fraises des Quatre-saisons ; après avoir tracé avec le dos du rateau une ligne à son centre, prenez les touffes des variétés que vous voulez multiplier, divisez-les par *œilletons*, rognez les plus longues racines et les plus grandes feuilles en conservant le pétiole ; plantez deux par deux à 0,25 centimètres sur la ligne, bornez les pieds par un arrosage, en tenant la terre fraîche et en supprimant toutes les tiges à fleurs, vous aurez vite des touffes fortes, qui émettront, de toutes parts, de nombreux coulants qu'on dirigera sur la partie de la planche entretenue meuble pour les faire enraciner.

Dans la 2me quinzaine de juin, les premiers coulants développés seront suffisamment enracinés pour être repiqués, la préparation du terrain pour le repiquage et les soins à donner aux jeunes plantes sont en tout semblables, à ceux indiqués plus haut, pour les fraisiers de tous les mois.

En octobre, la mise en place s'effectue à une plus grande distance 0,45 centimètres, tout en conservant la même largeur aux planches, largeur très convenable pour permettre de cueillir facitement les fraises de deux lignes, en se tenant dans chaque allée sans marcher sur la planche.

La plantation en bordure sera faite à 0,30 centimètres sur la ligne.

Lorsqu'on se propose de forcer des fraisiers quatre-saisons et grosses fraises, c'est fin-septembre et commencement d'octobre que la mise en pot doit avoir lieu (1). A cet effet, composez un mélange de 1/3 bonne terre de jardin, 1/3 terre de bruyère grossièrement battue ou hâchée et 1/3 terreau de couche bien décomposé ; prenez des pots de 0,16 à 0,17 centimètres de diamètre, drainez le fond avec des tessons, placez dessus des débris de terre de bruyère ou de mousse pour assurer le fonctionnement du drainage, mettez un peu de terre que vous foulerez légèrement, prenant ensuite une touffe de fraisiers qui a dû être enlevée avec précaution, pour lui conserver intacte une motte de la grosseur du poing, coupez tout autour les trop grandes racines et placez dans le pot, de telle sorte que le collet du fraisier soit à 0,02 centimètres au-dessous du niveau du bord du pot, glissez de la terre tout autour de la motte et appuyez avec les pouces, achevez de mettre le terrain nécessaire pour arriver à la hauteur indiquée, sans fouler, les eaux de pluie ou des arrosages s'en chargeront, frappez avec la paume des mains à droite et à gauche du pot pour niveler la surface et donner au travail le cachet qui distingue l'artiste.

Sa mise en pot achevée, arroser d'abord avec le bec de l'arrosoir en emplissant toute la partie vide du pot, passer ensuite sur toutes les potées avec l'arrosoir à pomme.

Lors du rempotage, il faut tenir compte des plantes qui, pour des raisons quelconques, n'offriraient pas des ga-

(1) Qu'il s'agisse de grosses fraises ou de celles des Quatre-saisons, les coulants repiqués en juin-juillet peuvent servir indistinctement soit pour la mise en pots de ceux que l'on veut forcer, soit pour la plantation des planches et bordures de pleine-terre.

ranties sérieuses de bonne venue et qui devront être laissées de côté au moment de la rentrée en serre ou en bâche ; dans les conditions ordinaires, il faut un dixième de potées en plus pour les non valeurs.

Il ne reste qu'à niveler la surface du terrain, dans un endroit du jardin bien découvert, répandre quelques centimètres de gros gravier, d'escarbilles, de tannée, toute matière enfin, qui puisse servir de drainage ; posez vos pots dessus, bien droit, en laissant trois ou quatre centimètres entre chaque. Le plus simple est encore de placer, de suite, à l'endroit préparé des coffres sur lesquels des châssis seront mis quand des pluies trop abondantes ou des gelées trop fortes seront à craindre ; lorsque ces dernières devront persister, il sera bon de couvrir de paillassons et de garnir le tour des coffres avec du fumier pailleux.

(*A suivre*). CAGNIN.

NOTES & INFORMATIONS

Informations étrangères. — La grêle a fait un mal énorme aux Etats-Unis, et, de tous côtés, les plaintes commencent à arriver.

Les districts d'Oconomowoc, Cincinnati, Wooster, New-Haven, Conn, Clyde ont été particulièrement éprouvés. Des grêlons, pesant de 4 à 6 onces, sont tombés en grande abondance et ont entièrement détruit plantations et serres. La majeure partie des sinistrés sont heureusement assurés.

— Une exposition de Chrysanthèmes est annoncée à New-Haven pour novembre prochain, et on s'attend à quelque chose d'extraordinaire : il y a pour 250 dollars de prix.

Communication de M. LAMAUD, de la maison BENEY, LAMAUD ET MUSSET, marchands-grainiers, à Lyon.

Etêtement du Tulipier. — La question de l'*étêtement du Tulipier* a été soulevée il y a quelque temps. Nous lisons dans le *Deutsche Gartner's Zeitung* de Mollé, qu'un correspondant de ce journal a fait un essai avec un arbre vigoureux qui a perdu sa couronne par un coup de tonnerre. Pour former une couronne uniforme, les branches qui étaient restées intactes furent coupées pendant l'hiver suivant. De fortes pousses pleines de sève se formèrent pendant la saison suivante ; elles furent gelées dans une bonne partie de leur longueur l'hiver suivant, et cela se répéta pendant plusieurs années, mais pas si fortement. Finalement, les bois étant devenus moins faibles, il mûrit complètement, et les fleurs sortirent.

Il nous semble par là, que l'étêtement du Liriodendron tulipifera n'est pas à conseiller, surtout dans des pays où l'hiver est rigoureux.

Macleania punctata. — En jetant un simple coup d'œil sur la figure qui représente le *Macleania punctata*, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour être frappé de l'air de famille qu'offre ce genre avec les Airelles d'Europe, principalement avec celle qui est connue sous le nom d'Airelle du Mont-Ida : *Vaccinium Vitis-Idea*. C'est, qu'en effet, le genre *Macleania* est très voisin des *Vaccinium*, *Oxycoccos* et *Thibaudia* qui composent la famille des Vacciniées. Il ne comprend que des espèces américaines, peu répandues dans les jardins. Ce sont des plantes qui demandent la terre de bruyère, tenue humide pendant l'été et l'exposition ombragée. R.

Kirengeshoma palmata. — Sous ce nom, le *Botanical Magazine* vient de décrire un genre nouveau, voisin des *Hydrangea*, représenté par une espèce vivace qui croît au Japon, dans les bois du Mont Ishizuchi où elle s'élève jusqu'à une altitude de 2.000 mètres. C'est une plante velue à feuilles palmatilobées dont les grandes fleurs jaunes sont disposées en panicules lâches.

— M. Ch. Tahys, collaborateur de M. E. André, a été nommé directeur des promenades et parcs publics de Buenos-Ayres.

Framboise Catawissa. — L'*Illustration horticole* dit que cette variété a été trouvée, il y a vingt ans, dans un cimetière de Pensylvanie ; elle appartient au *Rubus occidentalis*, de même que la variété Philadelphia, qui est plus répandue en Amérique. Elle est franchement remontante, et sa récolte, qui se produit à la fin de l'automne, est fort remarquable, pourvu qu'on ait soin de supprimer, jusqu'au pied, tous les premiers sarments du printemps et qu'on éclaircisse ensuite les ramifications ou pousses nouvelles, afin de leur assurer beaucoup de soleil et d'air. La variété est très fertile ; le fruit est volumineux, d'un rouge très foncé et d'un parfum exquis.



MACLEANIA PUNCTATA.

L'**Iris atropurpurea** a été découvert en Palestine par Sprenger et introduit en 1888. Il a été décrit par Baker, dans Gardener's Chronicle, en 1889.

Il ressemble à l'**Iris Susiana**, mais la fleur est plus petite. La fleur unique que la plante porte est presque sessile, de grandeur assez variable. L'ovaire est de couleur vert clair comme la tige, long de 2 cent. triangulaire, avec des angles arrondis. Le tube est également vert, presque cylindrique. Les pétales extérieurs atteignent jusqu'à 10 centimètres et dès l'ouverture de la fleur ils se dirigent vers le bas ; les intérieurs sont larges et arondis. Ils sont de couleur brun noirâtre avec une large tache plus foncée, les étamines et les anthères sont de couleur jaune.

Je crus, en le découvrant, dit l'auteur, trouver l'*Iris Helene* de Koch, mais le professeur V. Regel me dit que c'était une espèce nouvelle, il demande la même culture que le Susiana, une terre argileuse et compacte pas trop maigre; du reste, il croît dans toutes les terres.

Saint-Germain-en-Laye, *du* 6 *au* 9 *septembre.* — La Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye tiendra au manège militaire, place Royale, une Exposition destinée à recevoir tout ce qui se rattache directement à l'horticulture et à l'industrie horticole.

La Société ouvre quatre-vingt huit concours, répartis dans les sections suivantes; plantes d'introductions, de semis, belle culture, plantes de serre chaude, de serre tempérée, de pleine terre, fruits, légumes, fleurs, arts et industries.

Adresser les demandes avant le 25 août, délai de rigueur, à M. Tillier, secrétaire-général, 8, route de Versailles, au Pecq.

La Société d'horticulture de Picardie invite tous les horticulteurs et amateurs à participer à l'Exposition horticole qui aura lieu à Abbeville, sous ses auspices, du 26 au 30 septembre.

Le programme du concours comprend six grandes divisions et quarante-cinq concours.

1re division, Floriculture.
2e — Pépinière.
3e — Fruits de table.
4e — Légumes.
5e — Enseignement.
6e — Objets d'art et d'industrie.

Adresser les déclarations à M. Desaix-Matifas, président de la Société, 13, rue Debray, à Amiens.

Sophronitis grandiflora

Le genre *Sophronitis* appartient à la famille des Orchidées, tribu des Epidendrées ; il a été établi par Lindley, pour une série d'espèces montagnardes qui habitent le Brésil, dans des localités froides et humides, dans lesquelles la gelée se fait quelquefois sentir. Ce sont donc des sor-

tes de serre froide. Le *Sophronitis grandiflora*, dont nous donnons une figure réduite, est très voisine du *S. coccinea*, dont il n'est pas toujours très facile de la distinguer. Elle croît, du reste, dans les mêmes endroits, sur les hautes montagnes, entre les districts de Bananal et l'Ilha-Grande et aussi sur la montagne des Orgues. La couleur de sa fleur est pourpre orangé, quelquefois rayée de stries plus foncées ; comme dimension, elle atteint souvent 6 à 7 centimètres de diamètre.

On doit la cultiver sur bûche ou en panier, et la placer dans un endroit ombré près du verre. Le compost doit être tenu humide, par des seringages, surtout pendant l'été. En hiver, une température de 6 à 10 degrés est suffisante avec des arrosages beaucoup plus rares.

Le *Sophronitis grandiflora* fleurit généralement de décembre à février. E. D.



Sophronitis grandiflora.

Clivieucharis pulchra. Rod. — Souscrivant, une fois n'est pas coutume, aux règles adoptées par la commission anglaise, instituée il y a deux ans pour la nomenclature des Orchidées, M. Rodrigas, dans l'*Illustration horticole*, a donné le nom de *Clivieucharis pulchra* à un remarquable hybride, entre deux genres d'Amaryllidées, qui a fleuri récemment, pour la première fois, à l'établissement *Louis Van Houtte*, à Gand, et qui est le résultat de la fécondation d'un *Clivia* avec le pollen d'un *Eucharis amazonica*. Ce produit est bien intermédiaire entre les deux ascendants ; néanmoins, il convient d'en voir une deuxième floraison avant d'en publier la description. En attendant, cette nouveauté doit encourager puissamment les hybrideurs à poursuivre leurs recherches dans cette voie.

Orpin à feuille de Peuplier. = Le *Sedum populifolium* est une espèce d'Orpin, parfaitement rustique dans nos pays, qui diffère notablement par sa physionomie des autres sortes du même genre. habituellement employées dans la plantation des rocailles ou des plate-bandes des jardins secs. Le lecteur pourra s'en rendre compte par l'inspection de la figure très réduite que nous en donnons ci-dessous. L'Orpin, à feuille de peuplier, élève à 30 ou 40 centimètres de hauteur des tiges presque sous-ligneuses, ses feuilles sont alternes, pétiolées, d'un vert gai, ses fleurs disposées en cyme au sommet des ramifications sont blanc-carné. Le *Sedum populifolium* est originaire de Sibérie où il a été trouvé et figuré par Pallas.

SÉB, GRY.

Un Ennemi des Poireaux

L'*Acrolepia assectilla* est un petit papillon de 14 à 15 mil. d'envergure et 6 à 7 mil. de long, dont la femelle dépose ses œufs, dans le courant de l'été, en juillet, à la naissance des feuilles engaînantes du centre des poireaux repiqués. Au bout de quelques jours, il sort de ces œufs, de petites larves fort difficiles à distinguer à ce moment, car elles n'ont alors que 1/2 à 1 mil. de long. *Après une huitaine de jours de séjour sur les feuilles*, qui commencent à jaunir, ces larves s'enfoncent dans le cœur du poireau qu'elles percent en entier; le jaunissement fortement prononcé des feuilles, indique que l'ennemi est dans la place. Les larves ne quittent leur séjour que repues, pour se filer un cocon, gros comme un grain de seigle, et s'y transformer en chrysalides. Ce nouvel état ne dure que 8 à 10 jours, au terme desquels sort le papillon qui hiverne.

Les dégâts occasionnés dans certaines cultures potagères par cet ennemi, si petit, sont, cependant, quelquefois considérables. Chez les maraîchers des environs de Paris, il y a des années où le fléau a causé des pertes s'élevant de 30 à 50 et 75 0/0 de la récolte.

L'enlèvement des feuilles jaunies n'est pas un moyen de destruction efficace, car quand les feuilles jaunissent l'insecte est le plus souvent déjà dans le cœur du légume. Du reste, le simple enlèvement des feuilles non détruites et négligemment accumulées au coin du champ, n'empêche pas l'insecte de continuer à vivre et à se transformer.


SEDUM POPULOFOLIUM
(Réduit au 1/4 de sa grandeur).

Pour arriver à la destruction complète et certaine de l'ennemi, il faut l'attaquer pendant les 8 ou 10 jours qu'il passe à l'état de larve, d'une faiblesse extrême, à la base des feuilles, après sa sortie de l'œuf et avant de pénétrer dans le cœur du poireau. C'est en ce moment, soit 3 à 4 semaines après le repiquage du poireau, que M. Decaux recommande de semer sur le champ, de la suie de cheminée en ayant soin d'opérer après une petite pluie fine, afin de coller la suie aux feuilles de la plante. On peut recommencer l'opération 8 jours plus tard, sans crainte, la suie de cheminée est un excellent engrais. On obtiendrait également un bon résultat en arrosant aux mêmes époques avec une décoction de feuilles de tabac étendue d'eau. Il est essentiel de faire ces arrosages le soir,

ou par une journée sans soleil, afin d'éviter de faire brûler la plante.

Le petit ravageur en question ne vit pas seulement sur le poireau, mais encore sur l'oignon où ses dégâts sont les mêmes.

(*Bulletin Agricole et Horticole.*).

Rapport sur l'Exposition horticole de Bourg (Ain).

A l'occasion du Concours Régional tenu à Bourg, la Société d'horticulture pratique de l'Ain avait organisé une Exposition horticole dans le Jardin d'expériences, qu'elle possède dans cette ville.

Le samedi 23 mai 1891, à dix heures du matin, MM. les délégués des Sociétés correspondantes désignés pour faire partie du jury de l'Exposition, se réunissent au jardin de la Société, où ils sont reçus par le bureau et les membres désignés à cet effet.

Après une chaude allocution de M. Moyret, président de la Société, souhaitant la bienvenue aux délégués des Sociétés correspondantes, un vin d'honneur leur est offert, et aussitôt après, le jury se divise en cinq sections, et chacune commence ses opérations.

Malgré la rigueur de la saison, l'Exposition est bien réussie et les lots de plantes nombreux ; de la porte d'entrée le coup d'œil est magnifique : la grande tente, aménagée pour la circonstance, présente à gauche, quarante mètres de gradins couverts de plantes en fleurs ou à feuillage persistant, et, à droite, les petits massifs bordés de buis mis à la disposition des exposants sont garnis de plantes bien cultivées.

Les quatre premiers massifs et la première partie de la tente sont occupés par MM. Rochon, horticulteurs, à Bourg, qui exposent un beau lot de plantes à feuillage de serre chaude, tels que : *Crotons*, *Pandanus*, *Arecas*, *Caladiums*, *Dracæna*, etc. ; 25 variétés de Bégonia Rex, un joli lot de Coleus variés, 30 exemplaires de Broméliacées, 20 variétés de Bégonia tuberculeux, un lot de *Primula obconica* et *japonica*, une collection de Pélargogiums zonales et peltatums, un massif d'*Hydrangea hortensia*, un massif d'*Arum* et d'*Hoteia japonica*, un beau *Musa Enste* entouré de Cannas, un massif de 50 variétés de plantes exotiques, telles que Crasculacées, Euphorbiacées. Cactées, etc. L'ensemble et le choix de cet apport ont valu à MM. Rochon, le prix d'honneur de l'Exposition, consistant en un vase de Tarente, offert par M. le Président de la République.

Vient ensuite M. Cavalier-Cointet, horticulteur à Bourg, qui présente, dans la seconde partie de la tente une belle collection de Fougères, un lot de Begonia Rex, un lot de Begonia tuberculeux à fleurs simples et doubles, un lot d'Héliotropes, Rosiers, et un beau lot de Calcéolaires, le tout mêlé à de nombreuses plantes à feuillage. Au milieu de cette Exposition, Madame Cavalier-Cointet exposait des Bouquets confectionnés avec des plantes sèches, teintes de couleurs plus ou moins vives et aussi quelques-unes en fleurs naturelles ; à droite de la tente, M. Cavalier-Cointet présentait également un massif de Lauriers-Roses variété à fleur blanche, un massif d'Aralias et un de Résédas ; l'ensemble de tous ces lots a valu à M. Cavalier-Cointet la médaille d'or offerte par M. le Ministre de l'agriculture.

M. Gobet fils, horticulteur paysagiste à Bourg, expose quelques-uns de ses produits, dans la troisième partie de la tente, l'on trouve une très belle et très nombreuse collection de Pélargoniums peltatums et zonales et un lot d'*Hoteia japonica*, en face un grand massif de Fusains variés, composé de beaux spécimens bien cultivés ; un peu plus loin M. Gobet a disposé en massif un beau lot de plantes à feuillage ornemental.

En allant à la salle, à gauche, l'on remarque, près de l'Observatoire les alambics à distiller les fleurs et les fruits, de MM. Vieux frères, de Bourg.

A l'entrée de la grande salle de réunion de la Société, deux Lauriers d'Apollon de belle taille, montent la garde; ces beaux spécimens de genre sont à M. Gobet.

A l'intérieur, se pressent de nombreux exposants ; les murs sont garnis à l'entrée, à droite et au fond, par les plans de parcs et jardins de M. Gobet; à gauche, par ceux de MM. Thibaud père et fils, à Tassin la Demi-Lune, près Lyon. En face, sur des gardins s'étagent les beaux vases de Mme Cuinet-Buis qui escortent dignement la coupe de Tarente, objet de convoitise que les exposants se disputent avec acharnement. L'on remarque surtout, dans ce lot, une magnifique pendule en Myosotis. Ces remarquables produits de la céramique méritent à Mme Cuinet-Buis, à la Neuve, commune de Viriat, une grande médaille de vermeil avec félicitations du jury.

Aux pieds de la pendule en Myosotis s'étalent les deux ouvrages de M. H. Correvon, directeur du Jardin Alpin d'Acclimatation, à Genève. L'un traite des plantes alpines, l'autre des Fougères rustiques : la manière dont sont traités ces ouvrages, les recherches propres à la culture des Fougères rustiques, les renseignements utiles qui y sont renfermés ont valu à M. H. Correvon une médaille d'or avec félicitations du jury.

Sur la table, à double gradins, de droite, MM. Rivoire père et fils, horticulteurs, rue d'Algérie, à Lyon, avaient disposé une remarquable collection en fleurs coupées de Pivoines arborescentes et d'*Iris Germanica*.

Sur l'autre versant, nous avons admiré les bouquets, couronnes et gerbes d'une jeune artiste d'avenir Mlle Claudia Cointet, clos St-Roch à Bourg.

De ce même côté, sur la table placée le long du mur, on voit la collection d'animaux utiles et nuisibles à l'horticulture, exposée par M. B. Guillot, naturaliste à St-Denis.

Puis, une série de travaux d'instituteurs qu'il est difficile d'apprécier ici, mais qui tous traitent de sujets horticoles ou agricoles.

M. H. Barbe, instituteur à Lescheroux, expose une intéressante collection de bois en tableau et de nombreux insectes utiles et nuisibles.

M. H. Vernerey, instituteur à Audeux (Doubs), un rapport sur l'enseignement horticole et un cahier d'élève.

M. Demay, instituteur à Sinceny (Aisne), deux mémoires horticoles et agricoles et un album de dessins d'élèves.

M. Albin Humbert, instituteur à Villechevreux (Haute-Saône), des mémoires relatifs à l'horticulture, à l'entomologie, etc., et des cahiers d'élèves.

M. J. Dhirson, instituteur à Commenchon (Aisne), des mémoires sur la culture des asperges, la maladie des pommes de terre, observations diverses faites en 1890.

M. J.-B. Lonjon. instituteur à Sail-sous-Couzan (Loire), un mémoire horticole et agricole, un plan d'enseignement horticole et agricole, dix cahiers d'élèves. devoirs sur l'enseignement horticole et agricole.

M. Guyénard, instituteur à Chavagna (Jura) et M. Lacombe, instituteur à Hautecour, exposent chacun un herbier.

Au bout du la table, M. J.-M. Villefranche, imprimeur à Bourg, montre, disposé avec goût, toute une collection de catalogues relatifs à l'horticulture et des fleurs imprimées en noir.

Dans la partie gauche de la salle, sur la table à gradins, l'on remarque une splendide collection, en fleurs coupées, de Bégonias à fleurs doubles et d'*Amaryllis vittata*, semis obtenus par M. Treyve-Marie, horticulteur à Moulins et membre du jury.

Derrière les fleurs coupées de M. Treyve, MM. Rochon ont exposé quelques fleurs de la saison, et sur le grand gradin en face s'étalent les magnifiques bouquets, couronnes, croix de muguets, œuvres de Mesdames Rochon, rue d'Espagne à Bourg.

Sur la table, au long du mur, M. Rietsch, de l'imprimerie Pitrat, à Lyon, expose de beaux spécimens d'ouvrages agricoles et scientifiques.

M. Gonin, gérant de l'imprimerie et du *Courrier de l'Ain* présente quelques unes des œuvres de M. Mas, la Chronique avec ses différents formats etc. : M. Giraud Philibert expose quelques plantes fleuries au milieu desquelles Madame Giraud a placé des bouquets et une couronne de fleurs naturelles.

Enfin sur la même table et sur un gradin, on peut admirer une superbe collection de graines potagères et fourragères artistiquement disposée par la maison Frémion-Baboud, au Mail, à Bourg, qui a obtenu une médaille d'or.

A droite et à gauche de l'entrée, on remarque les coffres-glaciers de M. Fier, sur l'un desquels M. Prenat, de Volognat, expose sans prendre part au concours, du cidre et du vin de groseille de sa fabrication.

Au sortir de la salle on aperçoit sur la pelouse, le kiosque et l'ameublement de jardin de M. Fontaine-Souverain fils, menuisier à Dijon, qui est récompensé d'une médaille d'or; le superbe massif de Petunia grandiflorum de de MM. Rivoire, qu'ils ont installé malgré le mauvais temps.

En tournant à gauche l'on se trouve en face d'une petite tente d'un aspect peu gracieux, mais qui protège une collection de rosiers en fleurs composée des meilleures variétés. digne de tous éloges ; ces rosiers appartenaient à MM. Rochon et ont été récompensé d'une médaille d'or. A la suite de cette tente sur une grande table, on voit d'abord deux cloches à melon à double courant d'air, système imaginé par M. Lafond, ferblantier à St-Amour ; ensuite une grande collection de pommes de terre, 300 variétés présentée par M. Gabriel Favre, à Monplaisir-Lyon ; une autre de 40 variétés envoyée par M. Comte, instituteur à Ozan.

Ces collections étaient très belles et très bien étiquetées, mais ne donnaient aucun renseignement sur la qualité, la fertilité, etc , etc. Beaucoup d'amateurs ne seraient pas fâchés d'avoir quelques notices sur les tubercules qu'on leur présente ?

Enfin, M. Aumiot, d'Anse (Rhône), présente une jolie collection de pommes de terre de semis qu'il offre ensuite à la Société pour en faire l'essai.

En face, s'aligne toute une série de vases... à fleurs et à semis, fabriqués par M. Dumont, potier à Bourg. Plus loin, M Drevet, constructeur, Grande rue de la Villette, Lyon, présente ses appareils de chauffage de serre ; M. Antoine, dit Chevalon, serrurier à Bourg, diverses constructions en fer, et en particulier un châssis qu'il a perfectionné, des montures

de caisses à fleurs, etc., cet exposant est récompensé d'une médaille d'or pour ses châssis perfectionnés.

Une importante collection de caisses à fleurs fabriquées par M. Chatard, tonnelier à Bourg.

L'on se trouve ensuite devant deux magnifiques lots disposés par la maison Frémion-Baboud, l'un se compose d'arbustes verts très bien venus, l'autre d'arbustes et plantes à feuilles persistantes.

A côté, apparaissent sous un Tulipier de Virginie, les armes de la ville de Bourg en mosaïculture de M. F. Félix, et un grand massif de camélias et arbustes à feuilles persistantes, à MM. Rochon.

Sur les murs de la salle sont plaqués deux panneaux de treillages en perspectives d'un assez bel effet, faisant partie du lot de M. Fontaine-Souverain, et qu'on ne peut apprécier qu'à distance.

Sur la pelouse, M. Mathon, menuisier à Bourg, expose divers modèles de fruitiers dont l'un présente sur ses tablettes des fruits bien conservés.

En traversant la pelouse, l'on se trouve devant un massif d'arbres verts en forts spécimens, à M. Gobet fils. De là, l'on entre dans la tente en fer, exclusivement réservée aux produits maraîchers.

L'on y trouve successivement plusieurs lots d'asperges; citons celui de M. Maurice Gard, à Saint-Maurice-en-Valais (Suisse) ; le lot de M. Guichard de Reyssouze et celui de M. Chabrouty à St-Denis-le-Chosson.

M. Grandy, ancien jardinier de la Société, malgré son grand âge, avait exposé un beau lot d'asperges et un panier de pommes de terre nouvelles.

Puis les fruits de M. J.-M. Desmaris ; les légumes conservés de M. Comte, instituteur à Ozan ; les deux belles collections de légumes de MM. Giraud de Ceyzériat et Pommerel à Loëze.

Au fond de la tente se trouve l'orangerie ou sont installés les produits chimiques de M. Christophe, et les capsules insecticides au sulfure de carbone de M. Jamain, à Dijon.

On revient sous la tente où sont les légumes de MM. F. Félix, jardinier à Bourg ; Hippolyte Desmaris, jardinier à St-Denis ; L. Obry, jardinier à Bourg et J. Girard, jardinier à Fleyriat ; tous ces légumes de la saison sont très beaux et ceux conservés ont une très belle apparence.

Nous signalons spécialement les magnifiques lots de légumes de M. J. Barsu, jardinier à La Neuve, commune de Viriat, et J.-M. Desmaris, jardinier au Bastion, à Bourg, qui ont obtenu chacun une grande médaille d'or.

Sous le faitage de la tente, MM. Rivoire, de Lyon, ont installé une très belle collection de pois secs, où l'on peut juger de la taille et du rendement de chaque espèce.

Sous la petite tente sont installés les pulvérisateurs de MM. Gonin, de Bourg; Besnard, de Paris et Bessière de Bourg. A côté des pulvérisateurs, un petit lot de six pots de miel à M. Marguin, instituteur à Echallon ; il est regrettable que cet exposant n'indique pas la manière dont il opère pour obtenir le miel qu'il expose, car il est écrasé complètement par son concurrent en apiculture, M. Relland, instituteur à Châtillon-sur-Chalaronne, qui a apporté un matériel complet, et qui en faisant goûter ses produits, explique à tous venants, que l'apiculture est ce qu'il y a de mieux au monde. Cet exposant a été récompensé d'une médaille d'or.

On arrive enfin sous le grand portail où sont installées quelques industries horticoles.

M. Paucod présente son mastic Tressan pour greffer à froid et son rigoloir.

M. Favier, maréchal, faubourg de Mâcon, expose un bel assortiment d'outils horticoles qu'il fabrique lui même.

MM. Segay père et fils ont une jolie collection d'objets en bois découpé, tels que fourches, rateaux, seilles, etc., et des couteaux à choucroûte fabriqués par M. Walther-Knecht, de Ferney-Voltaire. Enfin, M. Gallet, de St-Martin-du-Mont, clôt la série avec un cueille-fruit de son invention.

Votre délégué n'a qu'à se louer de l'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Société et regrette que les instants passés au milieu d'elle et de ses collègues aient été si vite écoulés.

P. Guillot.

Rosiériste, chemin des Pins, 33.

Délégué de l'Association horticole Lyonnaise, à l'Exposition d'Horticulture de Bourg (Ain).

Les Violettes de Friuli et la Violette Comte de Brazza

C'est à tort que le *Gardner's Chronicle* nomme indifféremment ces deux espèces : *Violettes napolitaines de Brazza.*

M. de Brazza, dans un article publié par le *Bulletin de la Société Toscane d'horticulture*, n'accepte vraiment la paternité que de la Violette à fleurs blanches.

La violette à fleurs bleues, appelée par lui *Violette de Udine* ou *de Friuli*,

était cultivée depuis longtemps dans ce pays. M. de Brazza n'a eu que le plaisir de la faire connaître.

La variété blanche a été obtenue par lui, par la culture d'une variété à fleurs blanc sale, découverte en 1878 à Grossetto (Toscane).

D'après M. de Brazza la variété bleue se distingue par sa couleur très foncée, par sa grosseur exceptionnelle, qui dépasse quelquefois 4 cent. de diamètre, et par sa résistance. Son odeur est analogue à celle des Violettes de Parme.

La variété à fleurs blanches n'a pas encore atteint la même résistance, ses fleurs sont plus petites, son odeur moins pénétrante, tire un peu sur celles des amandes amères. La plante est plus délicate et sa multiplication est plus difficile.

La floraison commence en décembre. En supprimant les premiers boutons on obtient les plus belles fleurs en janvier et en février. Plus tard la floraison devient plus abondante, mais les fleurs sont plus petites et la couleur devient plus claire.

Ces plantes demandent une culture en pleine terre et sous verre, autrement elles n'atteignent jamais cette beauté et cette grandeur qui font l'admiration des amateurs de ces charmantes fleurs.

Georges Blanc.

(Note tirée du *Bolletino della Societa Toscana di Orticoltura*.)

Culture de la Chicorée-endive (1)
(Chicorée frisée)

Cette bonne plante potagère est annuelle, mais elle est traitée comme bisannuelle pour récolter de bonnes graines. Elle appartient à la famille des composées. On en cultive deux races bien distinctes, l'une, appelée scarole, à feuilles amples, découpées seulement sur les bords et constituant une vaste rosette sur le sol, et l'autre à feuilles profondément et finement découpées, qu'on nomme endive. Les deux races comptent plusieurs variétés dont les plus estimées sont :

Scarole ronde ou verte à cœur plein, *scarole blonde à feuille de laitue*, *endive frisée fine d'Italie*, *frisée de Meaux*, *id. de Ruffec*, *id. de Louviers*, *id. de Rouen* et *frisée « Modèle »*. Les trois dernières conviennent particulièrement pour salade à cause de leurs feuilles finement découpées.

Les personnes désireuses de récolter de bonne heure des endives pourront faire un 1er semis sur une couche tiède, au mois de mars, avec la variété fine qui ne monte pas si vite à graines que les autres. Quand les plantes ont développé 3 ou 4 feuilles, on les repique sur couche, on favorise de son mieux leur développement et on en fait la plantation à la fin du mois d'avril dans un terrain parfaitement préparé. Si on les soigne bien et si le temps est bon, ces plantes prendront vite en développement et pourront être blanchies dans le courant du mois de juin. Si, au contraire, on les laisse souffrir, il arrivera assez souvent qu'elles monteront avant d'être suffisamment fortes.

Ordinairement, on ne commence à semer les endives et scaroles qu'à partir des 1ers jours de juin, parce qu'alors les plantes sont moins sujettes à monter. Disons tout d'abord que, pour éviter cette monte en graines prématurée et obtenir de très belles endives, la graine doit lever en 2 ou 3 jours et les jeunes plantes se développer rapidement. Pour peu qu'elles souffrent dans leur jeune âge, la récolte est gravement compromise.

---

(1) *Bulletin horticole et agricole.*

On sèmera donc sur le terreau d'une couche ou sur une plate-bande bien terreautée et on tiendra la terre constamment humide par des arrosements continuels. Une fois que les plantes ont développé 5 ou 6 feuilles, on les met en place à 0 m. 30 ou 0 m. 40 de distance, suivant la variété. Quand on les repique plus jeunes, elles montent plus vite. Il est préférable de repiquer les endives par un temps chaud que par un temps pluvieux et froid ; elles émettent plus tôt de nouvelles racines. Avant de planter, on raccourcit les feuilles, afin qu'elles transpirent moins. En plantant, on a soin de n'enterrer que la racine, car si on enterre la base des feuilles, le développement de la plante se fait mal. Le terrain destiné à recevoir une plantation d'endives sera labouré puis arrosé copieusement à l'engrais liquide ou bien engraissé superficiellement à la surface avec du court fumier. Rien ne contribue plus au développement rapide des endives que les binages. La terre doit toujours toujours être tenue meuble autour du pied des plantes. Les arrosements ne seront pas négligés non plus par les temps de sécheresse.

Pour être consommées les endives doivent être blanchies, c'est-à-dire être privées de lumière pendant quelques jours. Pour cela, il suffit de relever les feuilles et de les lier au moyen d'une ligature quelconque. On peut également les couvrir d'un paillasson ou de planches. Au lieu de les lier quand elles ont pris leur complet développement, nous nous trouvons bien de relever les feuilles à moitié 8 ou 10 jours avant. Par ce moyen, les endives continuent à pousser en blanchissant et ne sont pas si sujettes à pourrir.

Il est inutile de dire que lorsqu'on relève les feuilles complètement, elles doivent être sèches. On ne doit pas oublier non plus qu'une fois blanchies, les endives pourrissent vite. On doit donc en lier peu à la fois et à intervalle de 8 jours.

Pour avoir une bonne succession d'endives, on fera trois semis :

Le 1er au commencement de juin, le 2e à la fin du même mois et le 3e du 15 au 20 juillet. Il serait peut-être avantageux, pour ce dernier semis, de faire l'essai de la nouvelle variété « *Reine d'hiver* » qu'on dit assez rustique pour supporter nos hivers sans abri. A défaut de cette nouveauté, on sèmera l'endive frisée de Ruffec et on garantira des gelées les plantes qui ne seront pas consommées à l'approche de l'hiver. A cette fin on lie les feuilles, on déplante les endives avec motte et on les replante dans une cave à légumes, dans une tranchée ou dans les couches qui n'ont plus d'emploi à cette époque. Il va sans dire qu'on doit couvrir, pendant les nuits de gelée, mais on découvre et on donne de l'air autant que possible. Un moyen fort simple pour conserver les endives consiste à ouvrir une ou plusieurs petites tranchées, au pied d'un mur de préférence, de la largeur d'un fer de bêche, c'est-à-dire suffisante pour y placer une seule ligne d'endives ou de scaroles. Pour garantir des gelées, on place des feuilles au-dessus des plantes sans avoir besoin de les faire reposer sur des perches et des rames, comme on doit le faire dans des tranchées plus larges. Quand il dégèle, on tire les feuilles sur le côté de la petite tranchée au moyen d'un rateau.

On conserve aussi les endives pendant quelques semaines, dans les terrains secs, en les soulevant avec motte et en les retournant la face contre terre où les racines se trouvaient ; on couvre de feuilles ou de cendre quand les gelées arrivent.

L. B.

Alstrœmère du Chili. — Le genre *Alstrœmeria,* a été dédié par Linné à son compatriote, le botaniste Alstrœmer. Il comprend quelques espèces d'ornement, absolument remarquables, dont quelques-unes sont assez rustiques pour passer les hivers moyens de la France en pleine terre, dans les expositions abritées, et un peu dans tous les sols, si on veut bien les couvrir de quelques feuilles sèches.

Les Alstrœmères sont des Amaryllidées américaines très voisines, comme organisation botanique, des Clivias si répandus aujourd'hui comme plantes d'appartement.

Les racines charnues et renflées des Alstrœmères, ne sont pas sans analogie avec les rhizomes des Asphodèles ou des Asperges. Leur tige est cylindrique et s'élève quelquefois jusqu'à 1 mètre de hauteur. Les fleurs mesurent, dans l'espèce qui fait le sujet de cette note, près de cinq centimètres de longueur ; elles sont presque en cloche et se présentent avec des couleurs agréables un peu changeantes et diverses, avec les différentes pièces de la corolle : les quatre inférieures d'un rose pâle, les deux du sommet jaune varié de rose pourpre. Du reste, l'Alstrœmère du Chili présente, avec les variétés, toutes les intermédiaires qui vont blanc rosé au jaune orangé.



Alstrœmère du Chili.
Sommités fleuries réduites au 1/3.

Les Alstrœmères du Chili, demandent une exposition demi-ombragée ; un terrain très sain, c'est-à-dire laissant écouler facilement les eaux ; elles gagnent à ne pas

être souvent dérangées : il suffit de les refaire tous les trois ou quatre ans. Il faut les planter un peu profondément, 20 à 30 centimètres pour éviter que le froid atteigne les tubercules.

On la multiplie de semis ; semer sous bâche en mars-avril et repiquer le plant en pépinière.

S. G.

Culture expérimentale de l'Hélianthus tuberosus.

HÉLIANTHE TUBÉREUX
(Vulgairement Topinambourg)

Actuellement, la question qui préoccupe le plus les agriculteurs de France, est celle de trouver une plante à tubercule vivace, rustique, alimentaire, à grande production, avec laquelle on puisse produire de l'alcool, pouvant être utilisée et cotée au commerce, utile à l'homme et à la nourriture des animaux.

Ici, nous venons faire connaître et signaler les qualités de cette plante précieuse, aux agriculteurs, cultivateurs de la région lyonnaise, et à ceux de celles limitrophes.

C'est une vieille espèce à tubercule comestible et fourragère, trop oubliée depuis son introduction du Brésil.

Elle appartient à la famille des composées, cependant ne manquant point de qualité lorsqu'on la cultive, dans un assolement régulier, chaque année.

L'Hélianthe tubéreux ne craint pas le froid, ni l'abaissement de la température de nos climats, même rigoureux de nos hivers.

Voici sa description : plante à souche vivace, émettant des tubercules gros, charnus, oblongs, pyriformes ou arrondis, saveur sucrée.

Tige annuelle, dressée, rameuse, scabre. Feuilles alternes, pétiolées, à trois nervures, scabre, dentelée, les inférieures cordiformes ovales, les supérieures ovales acuminées, rudes au toucher.

Pétiole cilié à la base, involucre, foliolé, linéaire, lancéolé, cilié, capitule dressée, à aigrette munie de une à quatre arêtes, fleur jaune.

Nous devons dire aux cultivateurs qu'on peut laisser les tubercules en pleine terre, et ne les rentrer qu'à mesure des besoins ou les mettre dans du sable en silo, en hiver, parce qu'ils se flétrissent à l'air, même en appartement.

Nous devons faire connaître aussi que, contrairement à l'opinion émise par quelques amateurs de la Betterave qui croient à une culture difficile, dans certaine nature de sol.

Tandis que, depuis quelques années, nous avons acqui, par des expériences et des essais de culture comparative pratique, faites dans des champs de terre de qualités différentes, notamment à base calcaire, argileuse, sablonneuse, plus ou moins riche en humus et en potasse.

Cette plante à tubercules a produit un rendement fort rémunérateur, pour le cultivateur, dans nos pays agricoles.

Cependant, il en est de cette espèce précieuse comme de toutes celles de ses congénères, plus le sol est riche et de bonne qualité, plus il donne de beaux produits, comme plante alimentaire à alcool et fourragère, lorsqu'elle est cultivée dans un assolement régulier.

Ces tubercules mangés cuits à l'eau et assaisonnés au beurre ou au jus, de l'avis des Gourmets, ont une saveur douce et agréable, ayant un peu de rapport avec celle de la Patate, seulement un peu plus fade, mais sucrée, saveur fort délicate qui mérite d'être signalée aux amateurs.

Quant à sa production en alcool, dans la pratique industrielle, pour la distillerie,

en nous appuyant sur les connaissances acquises à la science, Boussingault dit : le Topinambourg est la Betterave des sols pauvres et faisant ressortir les avantages de la culture de cette plante comme améliorante du sol.

Le Topinambourg est réellement une plante alimentaire et fourragère, très riche en matière sucrée ; aussi, quand on l'utilise pour la nourriture des animaux, soit les tubercules, la pulpe ou les feuilles, il est nécessaire de les couper avec le hâche-paille, et de les mélanger avec du foin ou de la paille hâchée, avec laquelle on laisse le tout fermenter pendant quelques jours, jusqu'au moment où l'élévation de la température produise l'odeur vineuse qui se dégage des matières sucrées, ce qui indique la transformation en alcool et suffisante pour être donnée comme nourriture aux animaux, principalement aux races bovines, porcines, ovines, chevalines et caprines. Quant aux gallinacées, on fait cuire préalablement les tubercules et on les mélange avec du son, des tourteaux, etc.

Culture. — La plantation se fait au printemps dans un assolement régulier, chaque année, comme celle des pommes de terre, en espaçant les tubercules de 0,60 à 0,70 centimètres de distance, en ligne, en quinconce. En juillet, on donne un binage à la pioche ou avec le buttoir, en buttant chaque pied de la plante avec de la terre, en détruisant les mauvaises herbes de la surface du sol.

C'est ainsi qu'ont porté nos essais de culture expérimentale, comparative, de cette plante à grande production que nous venons de signaler aux cultivateurs et aux comices qui devraient stimuler et encourager les horticulteurs et les agriculteurs à faire de la culture vraiment pratique, s'ils veulent intéresser et retenir les cultivateurs à la campagne et faire de la centralisation progressive, à la ferme où les bras manquent, et faire des rendements rémunérateurs dans les jardins et les champs.

Th. Denis.
Ex-Chef de culture au Parc.
Rue du Midi, 61, Villeurbanne (Rhône).

Les petits secrets du Jardinier.

Conservation des tuteurs et étiquettes. — Page 226 du volume de 1889, le *Bulletin d'Arboriculture* dit ceci : « Le *Bulletin* a déjà fait connaître certains procédés de conservation des tuteurs et des étiquettes de jardins. Cette question ayant une importance réelle, on peut y revenir. Un de nos confrères recommande de bien sécher les tuteurs, de plonger les bouts inférieurs dans un lait de chaux, ensuite de les sécher de nouveau et de les enduire d'acide sulfurique délayé. Ainsi traités, les tuteurs se durcissent et se conservent longtemps.

On peut se servir aussi d'un mélange de goudron, chaux vive et poudre de charbon, dans la proportion de 25 litres de goudron, un demi-kilogramme de chaux et un demi-kilogramme de poudre de charbon, le tout parfaitement mélangé Tuteurs et étiquettes peuvent être enduits de ce mélange. » Em. R.

Destruction des vers blancs. — Même volume, page 349, nous trouvons un moyen de destruction de cette maudite engeance : « Chez un membre de notre Cercle une planche de fraisiers était fortement ravagée par des larves de hannetons désignées sous le nom de vers blancs. Il a eu recours à l'emploi de l'acide phénique cristallisé dans la proportion de un gramme d'acide par litre d'eau. La planche, arrosée avec cette solution et convenablement binée,

fut tout à fait débarrassée de ces larves. »

Il faut espérer que ce moyen pourra être appliqué aux vers gris et autres larves de lépidoptères et coléoptères, qui, dans les années sèches, détruisent le potager.

AD. VAN DEN HEEDE.

Journal de la Soc. Rég. du Nord de la France.

Un mot sur l'Hortensia.

Les jardins du château de Pillnitz possèdent un pied d'Hortensia qui mesure 2 m. 50 de haut, y compris la caisse qui le renferme, et 9 m. 50 de circonférence. Voici ce qu'on raconte sur cette plante extraordinaire.

Terscheck, l'ancien jardinier de la Cour, était employé, vers la fin du siècle dernier, comme aide au Parc Monceaux, à Paris. Un horloger, nommé Charlos, grand amateur de plantes, lui fit don un jour de quelques boutures d'une plante du Japon qu'il cultiva avec grands soins. En quittant Paris, il les confia à son père qui demeurait aux environs de Leipzig. C'était un Hortensia dont les fleurs, à peine connues, excitèrent l'admiration générale.

En 1830, la plante fut transportée à Berlin où elle resta peu de temps. Terscheck, qui en était resté le propriétaire, la donna en 1868 à son neveu ; et, ce dernier étant mort l'année suivante, il exprima le désir de la voir figurer dans les collections du château de Pillnitz. L'Hortensia, qui n'avait pas fleuri depuis longtemps, produisit l'année d'après une grande quantité de fleurs ; et Terscheck étant mort à cette époque on put en placer un bouquet dans sa bière. Depuis, cette plante vient à merveille et se couvre chaque année d'une riche collection de jolies fleurs.

On croit généralement que l'Hortensia est ainsi nommée d'après la belle fille de Napoléon 1er, Hortense, reine de Hollande. Terscheck lui, disait volontiers que l'horloger dont il tenait les boutures avait donné à cette fleur le nom de sa femme. Il n'en est rien pourtant. L'Hortensia fut découvert en Chine en 1787 par Philibert Commerson qui l'appela ainsi du nom de sa fiancée, Hortense Barté. Joseph Banks l'introduisit en Europe trois ans plus tard.

« LE NATURALISTE. »

Le Soufre et les Végétaux

L'Académie des sciences a été entretenue dernièrement du rôle du soufre dans les végétaux. Les recherches ont été faites par MM. Berthelot et André.

La présence du soufre est constatée à dose notable parmi les éléments qui composent les végétaux. Le soufre fait aussi partie du terreau et de la terre végétale, substances dérivées de la décomposition des végétaux eux-mêmes.

D'après les recherches de MM. Berthelot et André, on serait conduit aux résultats suivants :

« 1° La plante s'enrichit sans cesse en soufre jusqu'à la floraison, la proportion relative de cet élément étant d'ailleurs plus forte d'un tiers environ pendant la première période de la végétation.

« 2° Le soufre à l'état de composés organiques atteint son maximum pendant la floraison, puis il décroît ; les choses se passent comme si les sulfates empruntés au sol étaient réduits au début, puis régénérés après la floraison par suite d'une oxydation interne. Toutefois, ceci suppose que le soufre est emprunté entièrement au sol sous forme de sulfates ; tandis qu'une partie pourrait bien être empruntée directement aux composés organiques sulfurés que le sol contient en abondance.

« 3° Ce qui vient à l'appui de cette dernière opinion, c'est que le soufre organique se trouve en grande quantité dans les racines, sauf au début de la floraison, il abonde quelquefois dans les racines et dans les tiges.

« 4° Le soufre dans les composés volatils, est toujours très faible et ne se manifeste que jusqu'à la floraison complète. Toutefois cette dose faible constatée au moment de l'analyse, pourrait fort bien répondre à une élimination notable avec le cours du temps. »

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.
Luxembourg . . . . . Juillet 1891.

En France

Abbeville. . . . . . 26-30 septembre 1891
Bordeaux (Expos. int.) 5 nov. 1891
Dijon. . . . . 26 août 1891.
— (Chrysanthèmes) 14 novembre 1 91.
Mantes. . . . . 9-13 juillet 1891.
Nancy . . . . Fin juillet 1891.
St-Germain-en-Laye. 6 septembre 1891.
St-Maur-les-Fossés . 6-7 septembre 1891.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Samedi 18 Juillet.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Concours spéciaux

ANCIENS ET BONS SERVITEURS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer ceux de Messieurs les Sociétaires qui désirent prendre part aux concours spéciaux pour 1891, ou obtenir une récompense comme ancien serviteur que le dernier délai pour adresser les demandes a été fixé :

1° pour les établissements, au 1er juin.

2° pour les maisons bourgeoises, au 15 juillet.

Adresser les demandes au secrétaire.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon Jardinier marié, sans enfants désire se placer en maison bourgeoise.

Très bonnes références.

S'adresser à M. Charreton, horticult. avenue des Ponts, Lyon.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jeune homme de 17 ans, habitué aux travaux de la campagne, désire apprendre l'horticulture. S'adresser à M. Fréderic Mornet, aux Avenières (Isère).

— Un jardinier marié demande à se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Un homme marié, avec enfants, connaissant l'Horticulture, la Viticulture (nouvelle) et fleurss spéciales de pleine terre (connaissances assez développées en chimie agricole), désire se placer de préférence dans un établissement ou en maison bourgeoise. — Ecrire poste restante, aux initiales A. D., à Vienne (Isère).

LIVRES D'OCCASION provenant de la bibliothèque de M. T..., à céder au rabais.

Collection complète des 12 premières années du *Lyon-Horticole*, reliure dos toile, titre doré sur plat, en très bon état.

— *Amis et Ennemis de l'Horticulteur*, par H. DE LA BLANCHÈRE, in-8° sur les insectes, avec 188 fig., 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

— *Traité d'Analyse des Matières agricoles*, par L. GRANDEAU, 2e édit., avec 115 fig. d. le texte, in-8° de 834 p., avec fig. d. le texte, 8 fr. au lieu de 12 fr.

S'adresser au Bureau du Journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7162 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Excursion horticole et botanique au Mont-Cenis. — Le pain amer de l'Étranger. — Mauvaise nouvelle. — Classification des excursionistes. — Modane, trois heures du matin. — Lans-le-Bourg. — La Ramasse. — Premières plantes rares. — L'Hépatique à trois lobes. — Soufflons un peu. — Callianthemum rutœfolium. — Amertume et Joie. — Les gendarmes italiens. — La culture des choux au Mont-Cenis. — Génépi.

Excursion horticole et botanique au mont Cenis. — Loin de la Mère Patrie — nous en étions, je crois, à quatre kilomètres — sous l'œil paterne, quoique vigilant des gendarmes italiens, vingt-et-un voyageurs ou voyageuses : horticulteurs, botanistes, touristes ou simples promeneurs, le mardi 14 juillet 1891, pouvaient crier : Vive la France ! *In faccia al lago Moncenisio*, en face le lac du mont Cenis, dans un endroit charmant, très pittagore ou pittorque, ainsi que disent très bien les jeunes Miss, auxquelles le mot pittoresque n'est pas familier.

Et ils crièrent : Vive la France ! avant de quitter le beau ciel de l'Italie.

Mais, Messeigneurs, n'anticipons pas et commençons par le commencement. Il s'agit de la relation d'un petit voyage horticole et botanique, d'une excursion, si vous aimez mieux, faite sous le patronage de la Société botanique de Lyon et dirigée avec un dévouement digne d'éloges par mon tant bon ami M. Nizius Roux.

Mais, comment vais-je me tirer de cette narration ? *Chi lo sa?*

Le pain amer de l'étranger. — Je me sens encore tout ému d'avoir mangé le pain amer de l'étranger : de très longues flûtes grosses d'un centimètre ou deux, quelque chose comme d'immenses macaronis; d'avoir contre-passé des bersaglieri, des carabinieri, et autres soldats variés. Mais, hélas! nous n'avons rencontré aucun brigand calabrais ou piémontais, qui font si bien dans les paysages d'outre-monts.

Le brigand nous a manqué !...

Ne vous plaignez donc point, amis lecteurs, si le récit qui va suivre manque de couleur locale. Nous irons, si vous le voulez bien, d'ici, de là, de la botanique à l'horticulture, de l'horticulture à la géographie, de la géographie à la culture maraîchère. Nous noterons en passant les incidents du chemin, et comme le *Zanetto*, de Coppée, si quelque grande dame nous demandait :

..... et vous allez à Florence, sans doute ?

Nous pourrions lui répondre :

Sans doute ? Non. Je vais par là : mais si la route
Se croise de chemins qui me semblent meilleurs,
Eh bien, je prends le plus charmant et vais ailleurs.
J'ai mon caprice pour seul guide, et je voyage
Comme la feuille morte et comme le nuage.
Je suis vraiment celui qui vient on ne sait d'où
Et qui n'a pas de but, le poète, le fou,
Avide seulement d'horizon et d'espace :
Celui qui suit au ciel les oiseaux, et qui passe.
. . . .

Mauvaise nouvelle. — Nous caressions, depuis un an, l'espoir de mettre à exécution le projet, conçu l'an dernier au Lautaret, d'aller herboriser au col du Mont-Cenis, quand tout à coup, comme une bombe, mes amis et moi reçûmes cette fâcheuse nouvelle : « On ne peut pas aller au Mont-Cenis ! — Pourquoi, je vous prie ? — Les gendarmes français et les gendarmes

italiens... la zone des forts... les chasseurs alpins... la Triple Alliance... Crispi... di Rudini... les Traités de commerce... *e tutti quanti.*

Ah ça! mes bons amis, sommes-nous ici aux Petites-Maisons?... Que signifie cette nouvelle, que j'ose qualifier de fâcheuse?... Pensez-vous que nous puissions rapporter les forts du *Moncenisio* dans nos boîtes de Dillenius? — Chut! parlez plus bas, Crispi, non, di Rudini, pourrait entendre... les gendarmes, la paille humide des cachots. brrr...

Pour être plus clair, on nous menaçait, arrivés là-haut, d'être, pour le moins collés au bloc en nombre et qui sait, disait l'un, peut-être fusillés séance tenante... comme de simples espions déguisés en botanistes...

Tout celà, dit gravement, en intimidait quelques-uns. On décida donc, pour rassurer les personnes qui n'aiment pas à avoir des démêlés avec la gendarmerie, de demander des *papiers*, des *sauf-conduits* à M. le Général, gouverneur militaire de Lyon, et au Consulato d'Italia, il signor Basso.

Grâce aux bons jarrets de notre ami Nizius Roux, aux protections nombreuses dont il peut disposer, après huit jours de marches et de contre-marches, il obtint un tas de papiers qui nous permirent de faire notre petit voyage sans encombre.

Classification des excursionnistes. — Notre compagnie était un peu mêlée, ainsi que vous allez voir, si vous voulez bien, pendant que le train roule entre Lyon et Modane, que je vous la fasse connaître. Elle se composait: 1° d'horticulteurs-botanistes — hélas! nous n'étions que deux: M. Allemand, directeur du Jardin botanique de Grenoble et votre serviteur; 2° de botanistes purs et zélés, parmi lesquels je me hâte de citer M. Nizius Roux, M. et M[lle] Chevalier, M. le D[r] Guillaud, M. Octave Meyran, M. Prudent;

3° D'un botaniste-pharmacien, amateur de plantes alpines, M. Ollagner, de l'Arbresle; 4° d'un botaniste-touriste, M. Rabaste; 5° de touristes-grimpeurs; 6° de touristes non grimpeurs; 7° de promeneurs, etc.

Voici, du reste, les noms des personnes non encore mentionnées qui faisaient partie de l'excursion: Mesdames O. Meyran, Ley, Ingler, M[lle] Ley: Messieurs Bastia, Chopin, Jubet, Parisot, Ley, Platre, Poty.

Modane, 3 heures du matin. — Le temps est beau mais froid. L'Aurore, aux doigts de rose, sort de l'ombre et éclaire d'une pâle lueur la cîme des monts. Phœbé la blonde va céder la place à Monsieur le Soleil. Nous sommes généralement contractés et moulus; et, à cette heure matinale, plusieurs de nos compagnons bâillent à se décrocher les mâchoires et s'étirent longuement les bras.

Le premier monument public que nous apercevons dans Modane est une auberge. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous allons immédiatement nous rendre compte à quel genre d'architecture il appartient et nous assurer si la liqueur noire qu'elle fournit sous le nom de café est obtenue par un habile mélange de chicorée amère, variété Witteloof, de glands doux d'Espagne et de Moka récolté aux Antilles.

Faut-il vous parler de Modane? Tous les guides en causent et nous n'y restons guère longtemps. Cependant, je vous dirai que c'est un chef-lieu de canton de la Savoie, sur une petite rivière dénommée Arc, de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, à 102 kilomètres de Chambéry. On y trouve des notaires,

des huissiers, des gendarmes, des douaniers, de l'antimoine, du plomb, un receveur des contributions indirectes, etc.

Modane est dominée au nord par les glaciers de Poleset et les escarpements du Roc de l'Aiguille; au sud, par les montagnes boisées de la Dame et de la Masse; à l'est, la vallée semble complètement fermée; du côté de l'ouest, elle est plus large et moins alpestre.

Sur la route de Bardonnèche sont érigées plusieurs chapelles, but de pieux pélerinages. La plus célèbre est celle de Notre-Dame-de-Charmaix, célèbre dans la Maurienne depuis Charlemagne. A deux kilomètres se trouve l'ouverture du célèbre tunnel du Mont-Cenis, qui ne passe pas sous le Mont-Cenis...

Lans-le-Bourg. — Trois voitures nous prennent à Modane et nous conduisent à Lans-le-Bourg, où nous arrivons à 7 heures du matin, généralement gais mais transis de froid. C'est là, à l'hôtel Jorcin, que nous devons déjeuner. Notre ami Nizius Roux, qui est le régisseur chargé de parler aux gendarmes, tire de sa poche la recommandation que M. le général baron Berge a bien voulu nous faire et pénètre dans la caserne où il la montre au commandant de la gendarmerie. Nous ne serons pas inquiétés en France. C'est déjà quelque chose, car on nous avait affirmé que les prisons françaises pourraient bien nous cueillir au passage.

« Lans-le-bourg, en latin du Moyen âge *Lanciburgus*, en italien *Lanzoborgo*, est un nom semi-germanique qui éveille notre curiosité. Quelle en est l'étymologie? C'est la RAMASSE, dont il sera parlé plus loin, qui la donne : du haut du Mont-Cenis, on était *lancé* sur le bourg. Quelques personnes pensent que le mot Lans ne vient point de *lancer*. A une demi-lieue de Lans-le-Bourg, se trouve, en effet, un village de 500 habitants nommé Lans-le-Villard. Lans-le-Bourg étant beaucoup plus important, on lui aurait donné, comme signe distinctif, le qualificatif *bourg*. »

Cette dissertation sur le mot *Lans*, que j'emprunte à M. Goumain-Cornille, membre de plusieurs sociétés savantes, ne dit pas, en réalité, d'où vient ce mot qui sert de nom à quatre villages français, situés : deux en Savoie, un dans l'Isère et un dans Saône-et-Loire.

La Ramasse. — Lans-le-Bourg (Savoie) sur l'Arc est au pied du Mont-Cenis, à une altitude de 1400 mètres environ, exactement 1390. C'est à partir de là que nous allons herboriser. Quittant la route nationale, quelques instants après avoir traversé le pont de l'Arc, nous faisons, par un sentier très rapide, l'ascension de la Ramasse, déjà nommée, et nous ramassons nombre d'espèces rares. On ne comprendrait guère, du reste, traverser la Ramasse sans rien ramasser; aussi, je ramasse non-seulement des espèces, mais plusieurs fois mon individu, qui s'était laissé choir sur le gazon pour respirer moins rapidement, car je ne cache pas que ces pentes raides m'essoufflent un peu.

Le chemin de la Ramasse, qui abrège l'ascension de plus des deux tiers, tire son nom de l'usage où l'on était, avant l'ouverture de la route carrossable, de faire glisser en traîneau les hommes et les marchandises. Comme on tombait quelquefois à la descente, on devait nécessairement *se ramasser*. Du reste *se faire ramasser* est une expression qui, dans le pays, signifie « se laisser glisser le long de la pente d'une montagne. »

Premières plantes rares. — Si ce compte-rendu était destiné à de simples botanistes, je pourrais leur montrer les herbes les plus humbles, les espèces de Villard, les roses de l'abbé Puget ou celles de Déséglise, les espèces affines, si bien étudiées par M. Jordan, se pres-

sant en foule sur notre chemin ; mais, m'adressant à des horticulteurs ou à des amateurs d'horticulture, je me bornerai aux sortes « voyantes, » horticoles, silicicoles ou calcicoles susceptibles d'être plantées dans les jardins ou pouvant devenir l'objet de dissertations concernant l'influence de la nature chimique du sol sur la dispersion des plantes.

La flore dendrologique de l'endroit n'est pas très variée. Les bois et taillis que nous traversons se composent de Mélèzes, de Sapins, d'Aunes verts, de Pins sylvestres, de petits néfliers — *Aria Chamæmespilus* — de Cotoneaster, de *Lonicera alpigena*, de Rosier des Alpes, avec ses variétés à fruit en forme de gourde, — *R. Lagenaria* Vill.. — ou à feuilles rouges, — *R. rubrifolia* ; — puis le Rosier à feuille de pimprenelle qu'on cultive à fleur double dans les jardins, et quelques autres essences qu'on rencontre partout.

L'*Hépatique à trois lobes*. — Elle est là, en abondance, à l'abri des grands bois, mais passée fleur. Vous la connaissez l'Hépatique à trois lobes ? cette Anémone printanière aux feuilles persistantes, dont on cultive trois variétés tranchées, à fleur double : la blanche, la bleue et la rose, et trois variétés des mêmes couleurs, à fleur simple. J'en arrachai quelques pieds entremêlés de *Polygala Chamæbuxus* couverts de fleurs changeantes : blanches, rosées, jaunes, sur le même individu. La Bétoine poilue avec ses gros épis roses est par là aussi. La vigne du Mont Ida que nous foulons aux pieds nous rappelle l'homme à la pomme, la Belle-Hélène, Junon, Vénus, Minerve, et jusqu'à ce facétieux agronome qui prétendait greffer nos Vignes sur les Airelles — *Vaccinium Vitis-Idea*.

Je fourre encore dans ma boîte de bien joyeuses clochettes, les Campanules à fleurs agglomérées (*C. glomerata*), à feuilles rhomboïdales (*C. rhomboïdalis*) ; puis celle en longue fusée thyrsoïde, puis la barbue, qui est un peu du groupe des Campanules carillons que nous appelons, nous autres botanistes pulvérisateurs, *Medium barbatum*. Encore dans la boîte : Pâquerette de Micheli, *Orchis albida*, *Erysimum virgatum*, etc.

Soufflons un peu. — Il y a, parmi nos camarades, des gens bien lestes ; ils me rappellent assez les Grenoblois aux pieds légers, qui herborisaient, avec de toutes petites boîtes, au pas gymnastique, il y a quatre ans, à la Moucherotte.

— Laissons-les courir, me dit le docteur Guillaud.

— Ce que je t'écoute, bon docteur !

Et, le ventre sur un rocher, je reprends l'haleine que j'étais sur le point de perdre. Nous soufflons et ressoufflons en duo. L'haleine reprise, nous regardons autour de nous. Il y a de tout où nous sommes, et ce que j'en récolte, de ça et d'autre chose !

— Docteur, montons ! Et nous montons, et nous soufflons, et nous nous essoufflons, et nous ressoufflons.

Callianthemum rutæfolium. — Nizius nous attend. Nizius aux jarrets d'acier et aux poumons de fer est là, bien tranquillement assis, qui me crie :

— Avez-vous trouvé le *Callianthemum* ? ..

Cette question, à laquelle je ne puis que répondre négativement, me redonne des muscles. En deux enjambées, je suis près de lui.

— Où est-il, ce *Callianthemum* ?

— Là, dans ma boîte.

— Donnez-le moi?

— Je n'en ai qu'un pied.

— O égoïste!

— M. Allemand en a nombre d'individus qu'il a récoltés pour notre ami Ginet.

Amertume et Joie. — Profondément vexé de ne pas avoir trouvé ce *Callianthemum*, j'enfonce fiévreusement la grande pique qui me sert de houlette, autour d'une large plaque de saule réticulé. Le saule vient et, ô joie! ô bonheur! avec lui sept pieds de la renoncule tant désirée.

Merci, mon Dieu! merci!

Et j'en fourre dans ma boîte, je ne vous dis que ça.

Vous souvenez-vous, ami Ginet, lorsque l'an dernier, en étudiant ensemble l'influence que peut exercer l'absinthe sur le darwinisme, vous me montrâtes négligemment nos amis dévalant les pentes neigeuses du Galibier, à la recherche de ce *Callianthemum*, en me disant : voyez, il est là, dans ce coin, sous ces dix mètres de neige, ils ne le trouveront pas; admirons le panorama.

Eh bien! ami Ginet, nous l'avons trouvé cet objet de votre ardente convoitise; et quand vous en voudrez faire ample moisson, montez là-haut, allez au Mont-Cenis où il abonde.

Qu'est donc ce *Callianthemum*, dont vous parlez tant, allez-vous me dire?

Messieurs, c'est une très belle Renoncule à fleur plus blanche que la blanche hermine, et à feuille fort agréablement découpée à la façon des Pigamons.

Puisque c'est une Renoncule, pourquoi l'appelle-t-on Callianthème? C'est la faute au botaniste Meyer qui, ayant trouvé à cette espèce, avec des caractères différents de ceux des Renoncules, une allure si coquette et si belle, a jugé à propos de la désigner sous ce vocable tiré du grec, *callos* beauté et *anthos* fleur, soit : belle fleur. J't'crois Meyer!

Linné la désignait sous le nom de Renoncule à feuille de Rue. La Renoncule de Bellard (de Villars) n'en est, paraît-il, pas distincte. Ce qui me navre, n'ayant pas le temps de tirer au clair cette affaire, c'est de voir le vieux Bauhin la désigner ainsi : *Ranunculus rutaceo folio, flore suave rubente*, Renoncule à feuille de Rue, d'un rouge agréable. Et celle-là est blanche. Qu'est-ce que cela signifie?

L'important, pour un horticulteur, est qu'elle se cultive très facilement, remonte au besoin. Toutefois, on ne la connaît pas encore à fleur double.

Les gendarmes italiens. — Nous arrivons à la frontière. Aux maisons de secours, disséminées sur la route, vont succéder les *Regia casa di Ricovero*, les maisons d'abris italiennes. Les gendarmes, qu'on appelle *carabinieri* dans l'idiôme du Dante, apparaissent à nos yeux. Il ressemblent assez, en effet, aux carabiniers qui, dans *les Brigands*, une opérette d'Offembach, arrivaient

...par un fâcheux hasard
Toujours trop tard.

Ils arrivent cependant assez tôt, pour nous empêcher de franchir le Rubicon. M. Nizius Roux, après plus d'une heure d'attente, apporte enfin l'ordre de nous laisser passer. Et *alea jacta est*, nous foulons le sol italien.

Hôtel Jorcin. — *Gia dell' antica posta* (anciennement hôtel de la poste) *a 2.000 metri sopra il livello del mare* (à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer) *in faccio al lago* (en face le lac). *Servizio alla carta ed a prezzo fisso. Buona cucina. Camere ed appartamenti, mobigliati. Servizio inapuntabile. Prezzi modici.* C'est là où nous

élisons domicile, chez la signora Giuseppina Genoulaz, qui, moyennant 7 fr. par jour, nous donne le gîte et le couvert. Le garçon (*camericre*), qui nous sert, ne paraît pas avoir lu Racine : Il ne connaît pas un mot de notre langue. On lui fait des signes ; quelques-uns de nos camarades ajoutent des a, des i et des o à la fin des mots français qu'il finit par prendre pour de l'italien très pur.

Un matin, comme il avait déposé sur la table du lait, du café et des assiettes, je lui demandais un bol pour m'en servir ; il ne comprit pas ; puis *bolo*, pas davantage ; *bola*, *boli*, rien n'y fit. Et j'allais me décider à prendre mon café dans une assiette, lorsqu'il revint chargé *de scudele* (des escuelles).

La Culture des Choux au Mont-Cenis. — En Suisse, les hôteliers placent, dans les bons endroits, des chamois artificiels comme complément obligé de tout paysage alpestre qui se respecte. Et ce sont des petits cris d'admiration, des ah! un chamois, des oh ! voyez donc ce chamois, que poussent les naïfs touristes en apercevant sur les « Monts sublimes » à la pointe des rochers, ces produits de la sculpture en carton pâte. Au Mont-Cenis, les hôteliers, du moins je le suppose, cherchent à « épater le bourgeois » avec des représentants de l'horticulture potagère en zinc repoussé. J'ai vu là, en effet, des choux plantés en 1863, qui m'ont paru aussi bien conservés que les Aloës en métal qui restent des siècles, sur les portails, en parfait état. Vous croyez que je vous trompe ? lisez ce qui suit, que j'emprunte à l'auteur, plus haut nommé, du Voyage descriptif, historique et scientifique de la Savoie, du Mont-Cenis et de l'Italie septentrionale, publié il y a vingt-huit ans :

« L'unique échantillion de végétation horticole qu'il y ait au Mont-Cenis est un petit carré de choux, dans un jardinet abrité par un mur assez bas, en face de l'Hôtel de la Poste, de l'autre côté de la grande route. La terre, abondamment fumée, se réchauffe et garde sa chaleur jusqu'après les premières gelées. Le carré de choux est cultivé avec amour *comme une curiosité*. Malgré cela, ces pauvres plantes se sentent mal à l'aise sous le climat du Mont-Cenis, elles ont un air souffreteux, et développent de maigres feuilles. Elles m'ont rappelé les choux que le pasteur de je ne sais quelle station danoise, montrait, avec orgueil, au capitaine Parry »

Il n'y a pas une lettre à changer à ce passage de la Relation d'un voyage au Mont-Cenis, datant de plus d'un quart de siècle. Ce qui me fait supposer que les choux en question constituent un accessoire obligé du paysage et, que s'ils ne sont pas en zinc, ils mériteraient de l'être.

Génépi. — Un de nos compagnons de voyage, charmant jeune homme, touriste grimpeur, dort à poings fermés, dans le vaste quadrilatère qui nous sert de chambre à coucher. Il est quatre heures du matin, l'aurore aux doigts de rose a fait sa toilette matinale. Je m'habillais à la hate, lorsque j'aperçus vers le lit de mon voisin une superbe touffe de *Génépi* rapporté la veille comme un témoin vivant de son ascension vers les hauts sommets alpins,

M'approcher de cette touffe sans bruit, la couper en deux, mettre l'autre moitié dans ma poche et me retirer doucement, tout cela fut fait avec une dextérité digne des éloges de Clopin Trouillefou, un des habiles de la Cour des Miracles.

Me voila, de bien grand matin, avec un rapt sur la conscience! oui, c'est vrai, mais aussi avec une herbe rare dans ma boîte. Qu'est donc, me direz-vous, cette plante, ce Génépi tentateur, qui fit taire chez vous l'instinct du tien et du mien et bannit, pour un instant, dans votre cœur, le commencement de la sagesse, c'est-à-dire la peur des gendarmes ?

Le Génépi, Messieurs, je vais vous en dire deux mots en dix lignes.

Deux mots en dix lignes ! Je prie Messieurs les anglais qui voudraient traduire cette phrase de ne pas mettre « dix lignes en deux mots »

Le Génépi — je vais vous étonner sans doute — est au choix, une petite *Absinthe* ou une *Herbe d'Achille* de la patrie des chamois.

Il y a le blanc et le noir.

Le Génépi blanc peut-être représenté par les *Artemisia spicata* L. (*A. Génépi, Steck*) *A. glacialis* L., *A. rupestris* (*non* Vill.), l'*A. mutellina* Vill., l'*A. vallesiaca.*

Chaque pays de montagne a son vrai Génépi ou Génipi. Au Mont-Cenis, il est figuré par l'Absinthe des glaciers. *Artemisia glacialis.*

Le Génépi noir est représenté, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, par des herbes d'Achille, *Achillea nana* L., (non Lam), l'*A. Herbarota* Allioni, qui est l'*A. nana* de Lamarck, non de Linné, l'*A. moschata* Jacquin, qui n'est autre que l'*Achillea Genepi* de Murray, et enfin, l'*Achillea atrata* L. N'est-ce pas lumineux la synonymie ?

Eh bien ! vous voyez que le Génépi n'est pas ce qu'un vain peuple pense. C'est une panacée, dans les montagnes. Il guérit de tout et même d'autre chose : il est tonique, emménagogue, stomachique, fébrifuge et possède les propriétés excitantes des Armoises. C'est le vulnéraire le plus puissant des hautes montagnes.

On en fait une liqueur que vous connaissez bien et il entre dans la composition de la véritable absinthe suisse.

V. Viviand-Morel.

(*A suivre*)

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Dimanche 21 Juin 1891, tenue salle des réunions industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. David, Vice-Président

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Correspondance. — Le secrétaire dépose sur le bureau la correspondance reçue depuis la dernière réunion ; elle se compose des pièces suivantes dont il donne connaissance :

1° Des lettres de M. Thibaud fils, Amédée Pitrat et Jean Beurrier déclarant, pour des raisons diverses, qu'ils ne peuvent pas accepter de représenter l'Association comme membres du Jury chargé d'attribuer les récompenses aux lauréats de l'Exposition de Lyon.

Le Conseil, réuni d'urgence, a désigné pour représenter notre Société à cette Exposition, M. J.-M. Rochet, un de ses vice-présidents.

2° Lettre de M. Léopold Gravier, secrétaire général à la préfecture du Rhône, nous faisant connaître que la Commission départementale a compris notre Association pour une somme de 900 francs dans le crédit au budget de 1891 pour subventions aux Sociétés, Comices, Concours agricoles et horticoles ;

3° Lettre de M. le Secrétaire du Comité du concours hippique du Rhône et du Sud-Est, nous informant que le concours de 1892 aura lieu dans la deuxième quinzaine d'avril, sans qu'il soit possible d'en préciser la date exacte ;

4° Lettre de M. Consançat, informant la Société que, ses occupations ne lui permettant pas de remplir assidûment ses fonctions, il donne sa démission de bibliothécaire et des différentes commissions dont il fait partie.

Il restera en fonction jusqu'à la nomination de son successeur;

5° Lettre de M. Pernet fils-Ducher, demandant la nomination d'une Commission pour juger des roses de semis.

En vertu du règlement, le Secrétaire a désigné MM. J.-B. et Pierre Guillot, Bonnaire, Dubreuil, Jean Ducher, Jambon, Lambert, Et. Levet fils et Al. Bernaix, pour faire partie de cette Commission qui s'est réunie le 5 juin ;

Lettre de M. Cl Poizeau, fils aîné, horticulteur à Autun, demandant pourquoi les membres de l'Association non résidant à Lyon, n'ont pas le droit de voter par correspondance, comme cela se pratique dans plusieurs

Sociétés importantes, surtout dans certaines circonstances importantes, comme par exemple pour le renouvellement du bureau, modifications aux statuts, etc. M. Poizeau demande encore si on ne pourrait pas aussi, soit par esprit d'économie, soit par convenance, déléguer aux Expositions des Sociétés correspondantes, des membres de la Société non résidant à Lyon, mais habitant des localités rapprochées des villes où ont lieu les Expositions plus haut citées.

Présentations. — Il est donné lecture de neuf candidatures, au titre de membre titulaire, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine séance.

Admissions. — L'Assemblée adopte à l'unanimité les candidats présentés à la dernière réunion, ce sont :

MM.

Nicaud Prosper, propriétaire à Montcenis, par le Creusot (Saône-et-Loire), présenté par MM. Claude Poizeau et Viviand-Morel.

Bouvier fils aîné, fabricant de toiles métalliques, grande rue de la Guillotière, 137, Lyon, présenté par MM. Devert et Lassonnerie.

Girard Laurent, limonadier, rue Paul-Bert, 201, présenté par MM. Marchand et Viviand-Morel.

Chaume Louis, jardinier-viticulteur, chez Mme Dumenge à Saint-Genis-Laval (Rhône), présenté par MM. Valla et P. Simon.

Moyet A., horticulteur-pépiniériste, à Vernaison (Rhône), présenté par MM. Et. Schmitt et J. Jacquier.

Marsan Alfred, propriétaire, rue Garibaldi, 24, Lyon, présenté par MM. J. Chrétien et Devillat.

Fixation définitive de la date de l'Exposition de 1892. — Après plusieurs observations présentées par MM. F. Morel, Griffon, Rivoire et Rozain, la date de l'exposition est définitivement fixée au 23 avril 1892.

M. Viviand-Morel fait remarquer a ce sujet qu'on a promis verbalement à l'Association horticole le cours du Midi, côté-est, mais qu'il n'a en main aucune pièce officielle constatant cette promesse.

Discussion et vote sur le fonctionnement du prix de l'Exposition. — M. Rivoire prenant la parole fait remarquer que la création de ce prix de l'Exposition est une chose tout à fait nouvelle et c'est, dit-il, ce que nous devons rechercher, toujours du nouveau. M. Rivoire se dit partisan du prix de l'Exposition, pourvu qu'il soit attribué par les exposants eux-mêmes et non par le jury.

M. Rozain dit que cette manière d'agir est contraire au règlement; les exposants, sous aucun prétexte, ne peuvent être jurés. Une discussion s'engage à ce sujet. MM. F. Morel, Schmitt, Griffon, Rozain échangent plusieurs observations. M. Rozain veut le maintien du règlement et demande à M. le Président de mettre aux voix sa proposition.

M. le Président fait procéder au vote dont voici les résultats:

Votants, 50. — Pour le maintien du règlement, 32 voix, contre, 17 voix, nul, 1 voix. — D'après le vote émis par l'assemblée, le fonctionnement du prix de l'Exposition est rejeté.

Règlement de la Bibliothèque. — M. Viviand-Morel donne lecture du règlement de la bibliothèque élaboré par la Commission de rédaction, lequel est adopté par l'assemblée.

Examen des apports. — Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

— Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour : 1° deux Pentstemon hétérophylle, espèce vivace découverte en Californie et introduite par Douglas, recommandable par la facilité de sa culture et l'abondance de ses fleurs ; 2° une boîte de fleurs de Gaillarde vivace, mélange de 10 variétés nouvelles ; un bouquet de Cupidone varié, etc., etc.

— Par M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lez-Lyon : un fort joli Pelarg. Peltatum de semis — nommé *Formosissima* — d'un coloris très frais — un *Lobelia erinus compacta*, à large centre blanc; pour ce dernier, la Commission demande qu'il soit présenté à nouveau beaucoup plus fleuri.

Par M. Dury, chez M. Cartier, à Ecully : une remarquable collection de roses parmi lesquelles je citerai : Adrienne Christophle, Souvenir de Victor-Hugo, Maréchal Niel, Souvenir d'un Ami, Rêve d'Or, etc.

Par M. Ponce, jardinier chez M. Perrin, à Lissieu (Rhône) : une collection de fleurs coupées.

Par M. Valla, pépiniériste à Oullins (Rhône): 30 variétés de fraises parmi lesquelles on remarque : Teutonia, Docteur Morère, Etoile de Lyon, Abel Carrière, Hiquen, Napoléon III, etc., etc. — Deux fraisiers de semis — Mme Valla et Secrétaire Viviand-Morel.

— Par M. Bernaix, rosiériste, chemin de la Bouteille à Villeurbanne-lez-Lyon : 2 roses de semis (thé) : Mme Frédéric Weihs (hybride) Frère Marie-Pierre.

Les commissions chargées de juger les différents apports étaient composées, pour la floriculture de MM. Ballandra, Gindre et Ch. Morel, pour les roses de MM. Gamon, Cl. Jacquier fils, Griffon et Pernet. Pour les fruits de MM. Dury et Masson.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à :

M. Bernaix, certificat de 1re classe, pour sa Rose de semis, Mme Frédéric Weihs.

M. Bernaix, certificat de 2e classe, pour sa Rose de semis, Frère Marie-Pierre.

M. Rozain, certificat de 2e classe pour son Pelargonium Peltatum (Formosissima).

M. Valla, certificat de 2e classe pour sa Fraise de semis Mme Valla.

M. Valla, certificat de 3e classe, Fraise de semis secrétaire Viviand-Morel.

M. Valla, prime de 1re classe, 30 variétés de Fraises.

M. Dury, prime de 1re classe pour ses Roses.

M Mollin, prime de 1re classe pour l'ensemble de son apport.

M. Ponce, prime de 3e classe pour l'ensemble de son apport.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

L'assemblée fixe l'ordre du jour de la prochaine réunion et la séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire-adjoint,

MOREL ANT.

CORRESPONDANCE

— *M. R. à Tarbes.* — Les feuilles de vigne que vous m'avez adressées sont piquées par un insecte presque imperceptible, le Phytocopte de l'épiderme qui produit l'*Erineum* que l'on prenait autrefois pour un Cryptogame.

Ce n'est pas dangereux, à moins, toutefois, qu'il soit très abondant.

— M. T. Vous trouverez précisément dans ce numéro une note sur la culture de l'oignon, due à M. Jean Jacquier qui connaît très bien la question.

— *Sur la pose des écussons de Rosiers.* — En réponse à une question d'horticulture pratique, concernant la greffe du Rosier, je répondrai à M. L. à Mayenne :

1° Il importe essentiellement que les *écussons* aient leur *bois mûr* et l'*œil bien formé*, si ce sont des greffes à œil poussant qui sont posées.

NOTA. — Le bois est généralement mûr lorsqu'il a porté fleur, ou, s'il n'a pas fleuri, lorsqu'il est de l'âge des rameaux floraux. Les *yeux* ou *bourgeons* qui avoisinent le sommet des fleurs sont les meilleurs pour la greffe à œil poussant s'ils ne ne sont pas trop avancés ;

2° Il ne faut pas couper le rameau sur lequel on vient de poser la greffe. Généralement, lorsqu'on a des rosiers tiges à greffer, on pince de bonne heure, au printemps, l'extrémité *herbacée* des rameaux vigoureux, sur lesquels les greffes seront posées. Ce pincement a pour but d'éviter le développement excessif des susdits rameaux, développement encombrant pour le service et aussi pour laisser *affluer* plus longtemps la *sève* vers l'endroit où sera posé l'écusson ;

3° Si vous êtes *très habile*, vous pouvez poser l'écusson en enlevant l'aubier qui adhère à l'écorce, surtout si cet aubier se détache facilement. On peut très bien poser l'écusson sans enlever cet aubier, la reprise est *tout aussi certaine*, souvent davantage. On n'enlève pas le bois dans les greffes en fente, en placage, etc., et la soudure se fait quand même. Le seul inconvénient à signaler, lorsqu'on pose des écussons avec du bois adhérent, c'est un peu moins de solidité des jeunes rameaux au début de leur développement, la soudure de l'écusson n'ayant pas lieu sur une aussi large surface.

La greffe à l'*œil poussant* ne vaut pas celle à l'*œil dormant*, pour obtenir de beaux sujets de rosiers, à moins que l'on ne laisse vivre, la première année, ensemble, le rosier et l'églantier.

Il faut que l'on sache que tout *enlèvement* de bois, c'est-à-dire de feuilles sur un végétal pendant la belle saison, a pour résultat immédiat un appauvrissement général de ce végétal. On doit toujours procéder à un pincement quelconque avec réflexion et agir avec prudence.

— *Mlle E. Demi-Lune.* — Semez dans le commencement d'août, directement sur place, un peu clair, en plein jardin, une variété de laitue, lente à monter. Vous ne la repiquerez pas. Les pieds seront pommés et bons à consommer en novembre-décembre.

— *C. D. E.* — C'est le grand moment de la semaison des Navets et des Raves qui ne sont autre chose que des Navets. *Semaison* veut dire Semis.

Epoque du Semis de l'Oignon

Du 25 juillet au 15 août, toutes les espèces d'oignons peuvent se semer, à raison de 7 grammes par mètre. Enterrer la graine à un centimètre et demi de profond ; aplanir la surface de façon à ce qu'elle soit serrée : cela lui donne de la facilité pour germer ; couvrir avec du fumier de litière et arroser fréquemment. Quand le semis commence à lever, c'est-à-dire huit à neuf jours après, l'on enlève le paillis avant que les graines soient bien sorti de terre, pour que l'ardeur du soleil ne leur nuise pas ; l'ombrer au besoin, surtout s'il fait des vents brûlants du midi ; les arroser au grand soleil tous les jours, et 60 jours après le semis, c'est-à-dire courant octobre, l'on peut le planter de 15 à 20 centimètres de distance ; fumé avec de l'engrais bien consommé, il devient très gros.

Les espèces hâtives sont : l'Oignon blanc rond de Barletta ; l'Oignon blanc très hâtif de Barbet, à tige plus ferme, plat, vient plus gros, mais dix jours plus tard que le précédent ; le hâtif de Paris, blanc rond, très gros, de 10 à 12 jours moins hâtif que le hâtif de Barbet. Ces trois variétés peuvent être cueillies, la première, vers le 15 avril, et les deux autres, fin avril et mai.

Il existe une espèce d'Oignon blanc, dur de Hollande, qui se conserve en bulbe tout l'hiver ; il se cultive comme les autres espèces.

Les semis de fin juillet et août ne réussissent pas toujours dans tous les terrains ; il leur faut une terre douce, légère et cultivée en jardin depuis plusieurs années.

Courant mars jusqu'en avril, toutes les espèces peuvent se semer en ligne pour être plus faciles à les éclaircir, ou à la volée. Ne les laissez qu'à 14 ou 15 centimètres de distance. Ils réussissent dans tout terrain, en les laissant grossir sur place sans être replantés. Ceux replantés au printemps viennent moins gros que ceux plantés à l'automne. Pour obtenir de beaux Oignons, réguliers en grosseur, l'on doit les semer courant mai, même au commencement de juin. A cette époque, ils ne prennent pas de tige et le bulbe ne grossit pas, l'on obtient des petits Oignons bien ronds et réguliers. Si on les sème avant mai, ils grossissent trop, la tige devient trop forte, les bulbes s'allongent. Plantés l'année suivante, ils montent en graines plus facilement que ceux semés courant mai. Les petits Oignons doivent se planter fin mars, s'ils sont fins, petits; si, au contraire, ils sont gros, et que le terrain que l'on prépare pour les planter, soit léger et fertile, il ne faut pas les planter avant le 10 avril : autrement, il n'est pas rare d'en voir monter le 30 du courant.

Toutes les espèces d'Oignons peuvent se cultiver en petites bulbilles. Les grosses bulbes, de n'importe quelle espèce et quelle que soit leur grosseur, ne montent pas plantées fin mai et courant juin : ils forment des bulbes qui se divisent en quatre, cinq et six parties. L'expérience m'en a fourni la preuve. A la récolte des gros oignons dans la première quinzaine de juillet — c'était le hâtif de Barbet. — Ayant du terrain disponible, et pour ne pas prendre la peine de les rentrer, je les plantai de suite. Je fus étonné d'une récolte aussi si abondante, en octobre, ils avaient quintuplé.

Jean Jacquier

Association Horticole Lyonnaise.

Visites aux Roses de semis de M. Pernet fils-Ducher.

Messieurs,

Une commission composée de MM. J.-B. Guillot, Bernaix, Bonnaire, Lambert, E. Levet, Ducher jeune, Jambon et votre serviteur s'est réunie le 5 juin chez M. Pernet fils-Ducher, rosiériste, route d'Heyrieux à Monplaisir pour visiter deux roses de semis qu'il se propose de mettre prochainement dans le commerce.

1er *Un hybride de thé*, dont voici les principaux caractères : arbuste moyen, vigoureux, très florifère, fleur moyenne ou grande, bouton allongé, coloris d'un beau jaune canari jusqu'à l'épanouissement, pétales extérieurs lavés de rose carmin ; passant au blanc crème à la défloraison.

2e *Un thé*. Arbuste nain très vigoureux, fleur grande, pleine, d'un beau coloris rouge capucine à reflet carminé nuancé de jaune.

Votre commission après un mûr examen des beaux gains qu'elle vient de voir, vous propose de bien vouloir accorder à M. Pernet fils-Ducher une médaille d'or petit module pour sa rose Thé qu'il nommera *Beauté de Lyon* ; et une grande médaille de vermeil pour son hybride de thé qui portera le nom *Madame Pernet-Ducher*.

Elle s'est retirée en félicitant l'heureux obtenteur de ces belles variétés nouvelles qui est passé maître dans l'art d'obtenir de belles roses.

Le rapporteur,

P. Guillot.

Lyon, 24 juin 1891.

NOTES & INFORMATIONS

Nomination dans la Légion d'honneur. — Par décret en date du 13 juillet 1891, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture, a été promu chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Simon (Léon), horticulteur à Nancy, président de la société centrale d'horticulture de Nancy, membre du jury des expositions tant en France qu'à l'étranger. Médaille d'or à l'exposition universelle de 1889, plusieurs diplômes d'honneur, plus de trente ans de services dans l'horticulture.

Nous adressons nos sincères félicitations au nouveau chevalier.

Greffe des Pivoines en arbre.— La greffe des Pivoines en arbre qui donne beaucoup de mécompte au printemps réussit bien en août ; chacun sait comment on opère : greffe en fente sur racines de Pivoines en arbre ordinaire, Pivoine de Chine ou Pivoine officinale. On conserve plusieurs folioles au greffon. La racine qui sert de sujet doit avoir de 8 à 10 centimètres de longueur. On lie la greffe avec du fil de plomb et on mastique avec de la terre argileuse. L'important pour réussir est de planter les racines greffées dans une terre bien sableuse et sous cloche à l'ombre pendant six semaines, et à partir de cette époque commencer le sevrage qui consiste à donner de l'air graduellement chaque jour, puis à ôter les cloches tout en garantissant les greffes contre les rigueurs du soleil.

— *La Société d'horticulture de Nimes* organise, pour être tenue du 8 *au* 15 *octobre* prochain, une Exposition horticole qui comprendra : l'horticulture, les fleurs, les fruits et légumes, les outils et accessoires horticoles, les serres et kiosques, les ornements, la céramique, etc.

Cette Exposition aura lieu dans le Jardin de la Fontaine romaine. Les emplacements seront gratuits, sauf ceux sous abris.

Pour le programme et tout renseignements s'adresser à M. Colomb, secrétaire de l'Exposition, quai Roussy, 21, à Nimes.

— La greffe en écusson des arbres et des rosiers, réussit beaucoup mieux en août que faite plus tôt. Les greffes en fente ou en placage des Lierres en arbre, Fusains, Osmanthus, Ligustrum, Ilex, etc., ne manque jamais non plus dans ce moment.

Travaux d'août. – Après le 15, les épinards ne montent plus ; on pourra semer l'ognon blanc, toutes les chicorées, les scaroles, les choux d'Yorck, les navets hâtifs, les laitues d'hiver, les mâches et d'autres légumes moins importants ; c'est le

bon moment de planter les fraisiers et les bordures de thym.

Dans le jardin fleuriste on peut refaire toutes les plantes vivaces qui ont mûri leurs graines; c'est particulièrement l'époque de plantation des pivoines, fraxinelles, lychnis, corbeilles d'or et d'argent. etc.

C'est également le bon moment pour multiplier de boutures, les géraniums, les œillets, les anthemis, et toutes les fleurs vivaces qui craignent le froid.

Dans le jardin fruitier on récolte les fruits ; la plupart des poires aiment à être cueillies un peu avant leur maturité.

Semis d'Août.— C'est le moment de semer en plein air toutes les plantes bisannuelles qui ne craignent pas le froid; celles qui craignent le froid seront semées dans un endroit où on pourra les abriter pendant l'hiver. On sèmera donc :

Adonis, Bluet, Collinsia, Pavot, Gaillardes, Giroflées, Graminées ornementales (la plupart, telles que : Brize, Lagurus, Polypogon, Agrostis, Aira, Festuca, etc.,) Lunaria biennis, Mimulus, Myosotis, Mufliers, Œillets, Pensées, Rose trémière, Sainfoin d'Espagne, Silène pendante et autres, Tlaspi blanc, etc.

Exposition de 1891.— *Les Mureaux* (Seine-et-Oise), du 22 au 24 août.— Exposition horticole organisée par la Société d'horticulture du canton de Meulan.

Société d'horticulture pratique de Montreuil-sous-Bois (Seine.)— La Société organise à Montreuil une exposition qui doit s'ouvrir du 6 au 14 septembre prochain.

Exposition d'Horticulture. — *A Pallanza, Lac Majeur* (*Italie*).

Cette exposition aura lieu du 6 au 15 septembre 1891. Les demandes d'admission devront être adressées avant le 5 août, au secrétaire du comité d'organisation, à la Mairie de Pallanza, où l'on pourra demander le programme.

— Nous apprenons avec plaisir que par décret du Président de la République en date du 23 mars 1891, notre collègue de l'Association horticole M. J.-B. Kettmann, horticulteur-paysagiste à la Demi-Lune (Rhône) né à Lyon de père étranger est naturalisé français.

A l'occasion de son voyage à Lyon pour le IV[e] Concours national de tir, M. Barbey, ministre de la marine, a donné la décoration de *Chevalier du Mérite agricole* à :

M. Deville, professeur départemental d'agriculture du Rhône ;

M. Vicard, chef de bureau à la préfecture du Rhône ;

M. Marc Luizet, horticulteur à Ecully ;

M. Antoine Petit, vétérinaire, inspecteur du service de la boucherie, à Lyon ;

M. Delille, vétérinaire, ancien maire de Villefranche (Rhône) ;

M. Antoine Levet, rosiériste à Lyon-Monplaisir ;

M. Léon Sibour, propriétaire-viticulteur à Blacé (Rhône).

Par divers arrêtés ministériels; ont également été nommés chevalier du même ordre :

M. Bolut Charles, horticulteur à Chaumont (Haute-Marne), secrétaire général de la Société d'horticulture de la Haute-Marne ;

M. Bonnefous Antoine, horticulteur-pépiniériste, à Moissac (Tarn-et-Garonne) ;

M. Borrelly Isidore, jardinier en chef de la ville d'Avignon (Vaucluse) ;

M. Carrassus, horticulteur à Lescar (Basses-Pyrénées) ;

M. Combe Charles-Laurent, propriétaire à Blois, membre de la Société d'agriculture, et vice-président de la Société d'horticulture de Loir-et-Cher ;

M. Fondeville, maire de Gan (Basses-Pyrénées). président de la Société d'horticulture de Pau ;

M. Gitton Thomas-Jacques, arboriculteur à Orléans (Loiret) ;

M. Grelet Augustin, jardinier à Roquencourt (Seine-et-Oise) ;

M. Grézel Daniel, pépiniériste et maraîcher à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne) ;

M. Krasensky François-Pierre-Antoine, pépiniériste à Montlignon (Seine-et-Oise) ;

M. Merly Clément, jardinier à Brives (Corrèze) ;

M. Pigier Alexandre-Toussaint. horticulteur à Versailles (Seine-et-Oise) ;

M. Savoye Jean-Baptiste, horticulteur à Bois-Colombe (Seine), membre de la Société nationale d'horticulture de France.

Nous adressons aux nouveaux chevaliers nos sincères félicitations.

Les Mamillaires. — La singulière famille des Cactées, qui comprend le plus grand nombre des *Plantes grasses*, ne formait, pour Linné, qu'un vaste genre, celui des *Cactus*. Depuis, ces genres se sont multipliés. On connait assez généralement les les suivants : *Opuntia*, *Rhipsalis*, *Pereskia*, *Cereus*, *Eulychnia*, *Phyllocactus*, *Epiphyllum*, *Melocactus*. *Mamillaria*, *Pelecyphora*, *Echinocactus*, *Disocactus*, et *Leuchtenbergia*.

M. Baillon, dans son histoire des plantes, n'admet ni les *Anhalonium*.ni les *Echinopsis*. ni les *Echinocereus*, ni les *Pilocereus* qu'on trouve dans toutes les collections. Accepter tels genres, rejeter les autres, cela dépend de la conception que l'on se fait du genre. Et généralement on s'en fait une



Mamillaria sempervivi.

très fausse. Le genre n'est rien par lui même; c'est un *mot* un *aide-mémoire*, un *Guide-âne* ; il ne doit pas être autre chose. La multiplicité des genres favorise-t-elle l'étude des espèces, multipliez les genres ; au contraire, devient-elle un embarras pour la mémoire, restreignez-en le nombre.

C'est sous l'empire de ces idées que nous voudrions voir scinder le genre *Mamillaria* eu plusieurs groupes, afin de faciliter l'étude des nombreuses formes dont il est composé :

Ne trouverez-vous pas, qu'à la seule inspection des quatre espèces dont nous donnons la figure, on sent qu'il y a là des des espèces bien disparates pour être groupées sous un même nom,

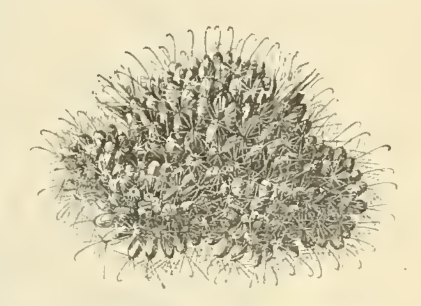
Alc. Nazier.

Huitième Concours et neuvième Congrès de l'Association pomologique de l'Ouest à Avranches. — L'Association pomologique de l'Ouest fait appel à toutes les Sociétés d'agriculture et d'horticulture, à tous ses membres, aux agriculteurs, propriétaires et fermiers. aux horticulteurs, aux brasseurs de cidre et de ses dérivés, et leur demande de vouloir bien travailler avec elle au progrès de l'industrie du cidre, si importante pour notre agriculture.

Son concours et son congrès de 1891 se tiendront à Avranches, du 20 au 25 octobre prochain.

Voici la série des questions proposées aux études du Congrès :

1° Parasites du pommier. Recherche des moyens les plus pratiques pour les combattre. Indication des espèces de pommier qui, à cause de leur vigueur ou de l'époque



Mamillaria criniformis.

de leur floraison, sont encore peu attaquées. Indication des localités qui ont eu à souffrir des ravages des parasites ;

2° De la fermentation du cidre. Moyens de l'obtenir d'une manière régulière et certaine. Des ferments du cidre ;

3° Divers procédés de clarification. Soutirage. Conservation des cidres ;

4° Maladies du cidre ;

5° Moyens d'empêcher la fraude dans le commerce des cidres ;

6° Du transport des pommes et des cidres ;

7° Indiquer les variétés de pommes qui s'adaptent le mieux aux diverses espèces de terrains.

Le forçage des fruits et légumes.— MM. Jacquemart et Delamotte, qui sont, comme on sait, à la tête d'une importante fabrique de sucre de betterave,

d'une raffinerie de sucre perfectionnée et d'une exploitation agricole situées à Liez (Aisne), viennent de fonder une Société pour la culture et la production sous verre, ou autrement de plantes, graines, fruits, légumes et fleurs, ainsi que le commerce de ces produits, la fourniture, l'installation et la direction au dehors des serres et forceries et les commerce de tout ce qui se rattache à l'industrie du forçage.

On sait que la production des primeurs dans des serres aux proportions colossales est une industrie agricole très florissante en Belgique.

Cymbidium eburneum.—Les *Cimbidium* sont des Orchidées de la Tribu des Vandées, de port très divers, aujourd'hui réduites à un nombre d'espèces relativement petit. Si on voulait rechercher les sortes qui ont été, autrefois, classées dans les *Cymbidium* on en trouverait disséminées un peu dans tous les genres. C'est ainsi qu'on pourrait signaler : le Cœlogyne à crêtes, ancien *Cymbidium speciosissimum*, le Pholidote imbriqué—*Cymbidium imbricatum*— La Brassavole noueuse—*C. nodosum*,—l'Arundine à feuille de bambou —*C. bambusifolium*, puis des *Bletia*, des *Saccolabium*, des *Ærides*, des *Oncidium* et plusieurs autres :



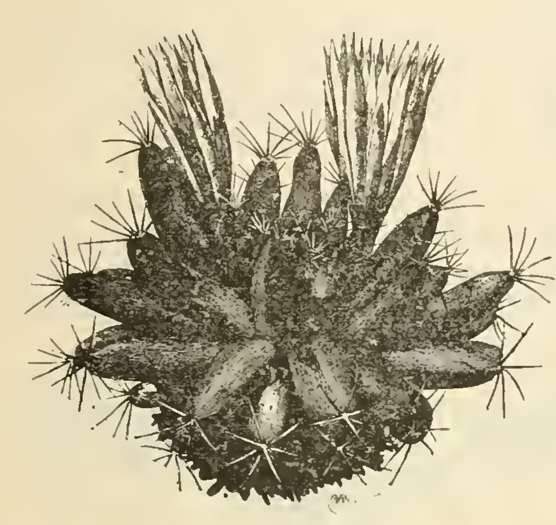
Cymbidium eburneum

Un des plus remarquables *Cymbidium* est certainement celui qui est cultivé sous le nom spécifique, *d'eburneum* adjectif qui signifie : blanc d'ivoire.

C'est une espèce découverte par Griffith, aux environs de Myrung, dans les Monts Kasia, dans le Bengale oriental. Elle fut introduite en Europe par Loddiges et décrite

par Paxton dans le Magasin de botanique.

C'est une très belle plante, ainsi qu'on peut le voir par la figure que nous en donnons. Les fleurs mesurent de 10 à 15 centimètres de diamètre, d'un blanc légèrement rosé d'abord, puis jaunissant peu à peu, avec un labelle de même couleur lavé de jaune au centre. Et. D.



MAMILLARIA LONGIMAMA

Monographie des Abiétinées de l'Empire du Japon, par Heinrich MAYR, professeur à la section forestière de Tokio.— (*Monographie der Abietinen des Japanischen, Reiches, Tannen, Fichten, Tsugen, Larchen und Kiefern*).

Sous ce titre l'auteur fait la monographie complète des espèces, variétés et hybrides qui sont spontanées au Japon ou naturalisées depuis longtemps.

Il commence par faire quelques observations sur l'étymologie, la prononciation et la manière d'écrire les noms. Ainsi on doit écrire et prononcer Abies Pindrau et non pas A. Pindrou ; Picœa esoëncis et non pas P. Yesoënsis.

Il parle ensuite de la distribution géographique des conifères. Il les classe en 5 zones : tropicale, subtropicale, tempérée, froide et rigoureuse.

Il passe dans un troisième chapitre à la description des espèces. Avec les espèces connues sur lesquelles nous ne nous étendrons pas, il décrit plusieurs espèces nouvelles :

1° *Abies umbellata*. voisine de *l'A. homolepsis*, avec lequel il était confondu.

2° *Picœa hondoënsis*. Ce nom n'est qu'une simple rectification; Veitch et Lindley, sous le nom de *Abies Alcockiana*, décrivirent deux plantes différentes. Ils avaient récolté les branches de l'une et les fruits de l'autre. Cette confusion fut déjà remarquée par Maximowitz qui appela *A. bicolor* la plante dont Veitch avait cueilli les branches. Mayr change ce nom de *A. bicolor* en celui de *Picœa bicolor*, et nomma la plante qui avait fourni les fruits à Weitel, *Picea hondonsis*.

Mayr ajoute que l'*Abies Alcockiana*, cultivé en Europe et désignée sous le nom Japonais de Tolu et le *P. hondoënsis*.

3° *Larix Kurilensis*, qui est probablement le *L. dahurica* var. — *Japonica* de Maximowicz.

4° *Pinus pentaphylla*, voisin du *P. parviflora*, mais cependant bien distinct.

5° *Pinus pumila* Mayr, qui n'est autre que le *P. Cembra* de Pallas.

L'auteur en fait une espèce parce que le *P. Cembra* n'existe pas dans le Japon.

Destruction de l'Anthonome du Pommier. — M. E. Hérissant, directeur de l'École d'agriculture des Trois-Croix, s'y prend de la façon suivante pour délivrer les vergers de cet insecte nuisible :

« Une bâche de 10 mètres est décousue jusqu'au centre, où est percé un trou circulaire de 50 centimètres de diamètre ; aux abords de ce trou est cousu un sac sans fond de 60 centimètres de longueur et fendu sur le côté. La bâche est posée sous le pommier par la fente qui va de la circonférence au centre. Elle est fixée au pied du pommier par le sac qui établit une jonction intime avec le tronc ; puis, un homme monte dans l'arbre et secoue les branches, secondé par un ou deux aides, armés de longues gaules dont l'extrémité est munie d'un crochet.

« Pendant ce temps, le reste de l'équipe avec des brosses ou des balais de chiendent, balaie la toile en suivant les opérateurs et est bientôt aidé par ceux-ci. car le secouage n'est pas long. Les insectes avec les débris tombés sont réunis en tas, jetés avec une pelle à la main dans un sac, puis on passe à l'arbre suivant. »

Par ce moyen et pour une somme de 24 fr. 35, on a traité un verger de 3 hectares 50 ares, contenant 347 pommiers, et l'on y a détruit au moins 450.000 anthonomes dont la ponte aurait très probablement anéanti la production de 2 millions de boutons

« Ce moyen, ajoute M. Hérissant, est donc réellement pratique et peut être recommandé aux agriculteurs. »

Nécrologie. — Le 14 juillet, un de nos confrères de l'Association horticole Lyonnaise, M. Jambon, horticulteur à Grenoble, mourait après une courte maladie, âgé de 47 ans.

M. Jambon qui nous est enlevé bien prématurément était un de nos concitoyens et l'ami d'un grand nombre d'entre nous. Tout jeune, il était déjà passionné pour l'horticulture et il occupa divers emplois dans nos environs jusqu'au moment où il se rendit à Grenoble, pour diriger les importantes pépinières de M. de Mortillet, à la Tronche.

Plus tard, M. Jambon prit la succession de Mme Buland, dont il a su conserver la bonne réputation. On admirait, soit dans son établissement, soit dans les expositions, la perfection qu'il apportait à toutes ses cultures. Fondateur de la Société horticole Dauphinoise, il en fut nommé vice-président, et toujours réélu dans ces honorables fonctions. Plusieurs fois lauréat du grand prix d'honneur, il contribua pour beaucoup à la réussite des expositions faites par ladite Société et au développement de l'horticulture à Grenoble.

Son caractère impartial et droit l'avait plus d'une fois désigné pour remplir les fonctions de Juré à nos expositions ; et, il y a un mois à peine, il était encore parmi nous comme membre du jury, dans l'exposition de la Société d'horticulture pratique. Rien alors ne faisait présager sa fin prochaine. La nouvelle de sa mort fut pour nous une grande et bien triste surprise. M. Jambon laisse le souvenir d'un homme qui réunissait les qualités de cœur à celles d'esprit. Bienveillant et d'une douceur inaltérable, il était toujours disposé à être agréable ou à rendre service et savait se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient. Ses relations étaient empreintes d'une aimable politesse ou d'une cordiale confraternité ; aussi est-il accompagné dans la tombe d'unanimes regrets et croyons-nous être l'interprète d'un grand nombre de ses collègues, en offrant à sa famille, si cruellement frappée, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Cl. Lavenir.

Sur la culture des Fraisiers.

(suite) (1).

1° — Avez-vous des serres à ananas ? dès le mois de novembre, vous pourrez rentrer quelques potées de fraisiers que vous placerez sur des tablettes aussi près des verres que possible, de façon à pouvoir les aérer facilement sans nuire toutefois aux ananas auxquels ils sont subordonnés. Il ne faut pas trop compter sur un plein succès des fraisiers ainsi traités, la chaleur à laquelle on les soumet étant trop forte, surtout au début du forçage : mais, quel que soit le résultat, il n'est jamais à dédaigner puisqu'on l'obtient sans autres frais.

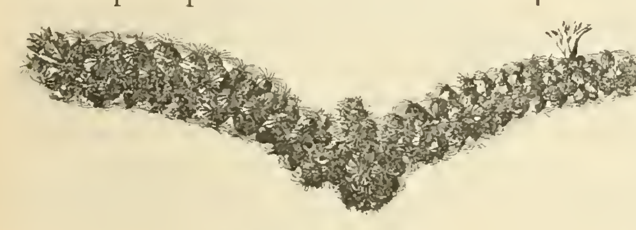
2° — Culture sous bâche chauffée au thermosiphon. C'est la méthode par excellence, *classique*, pour ainsi dire ; avec un peu d'expérience et de soins, on arrive presque toujours à de bons résultats.

La bâche qui sert à cet usage se compose d'un bâti en planches, clouées sur des piquets en chêne ayant derrière un mètre d'élévation au-dessus du sol et 0,65 centimètres devant, inclinée du côté du midi, et autant que possible placée horizontalement dans le sens de la longueur : celle-ci est déterminée par la force du chauffage à employer, la largeur du châssis que l'on a à sa disposition ; les plus convenables ont 1 m. 50 cent.

(1) Voir le *Lyon horticole* du 30 juin et 15 juillet.

de longueur et 1 m. 20 centimètres de largeur ; les piquets sont placés de telle sorte que les traverses servant de gouttières soient clouées dessus. Un gradin pouvant recevoir cinq rangées de pots intérieurement ; sous le gradin, circulent les tuyaux du thermosiphon, les parois des planches sont garnies extérieurement d'un réchaud de fumier construit comme ceux d'une couche à melons.

Pour éviter toute perte de chaleur, on garnira le dessus de la bâche avec de la mousse ; à cet effet, on enfoncera à moitié des pointes à têtes plates, ayant 0,04 centimètres de longueur, d'abord en haut, en bas et au milieu de chaque traverse, puis une intermédiairement sur le champ des planches. Prendre du fil de



Mamillaria tenuis.

fer n° 5, le fixer sur un bout et le tendre en faisant un tour sur chaque pointe, glisser dessous de la mousse qui aura été préalablement battue pour bien la diviser ; le bourrelet ainsi formé aura 0,02 centimètres d'épaisseur et 0,03 ou 0,04 centimètres de largeur ; finir d'enfoncer les pointes pour terminer l'opération.

Lorsque tout est prêt, 2me quinzaine de décembre, rentrer les potées sur le gradin ; laver ou brosser extérieurement les pots pour les nettoyer, enlever les feuilles sèches et sarcler légèrement le dessus de la terre, laisser un intervalle de 0,08 à 0,10 centimètres entre chaque potée ; poser les châssis et commencer à chauffer, d'abord très peu pour avoir au plus 3 ou 4 degrés au-dessus de zéro, puis, à partir du moment où les plantes entrent en végétation, élever progressivement la température pour arriver à 10 degrés au moment de la floraison, pendant cette période, la chaleur devra encore monter de 4 à 5 degrés, soit 14 à 15 degrés, et toujours successivement on arrivera à 24 degrés à peu près à la maturité ; la température des nuits sera toujours de 3 à 4 degrés moins élevée que celle de la journée, cette transition est profitable aux plantes.

Au début du forçage, n'arroser que fort peu les pots, mais à partir du moment où la végétation commence, seringuer deux ou trois fois par jour avec de l'eau à la température de la bâche.

Pendant toute la floraison, cesser absolument de mouiller les plantes, mais arroser les tuyaux du thermosiphon, et exceptionnellement, si quelques potées étaient par trop sèches, arroser aussi un peu la terre avec l'arrosoir à bec. Après la floraison, recommencer les seringages matin et soir, pour cesser au moment de la maturité des fruits, ceux-ci y gagneront en parfum. C'est surtout pendant la période de la cueillette que les arrosages avec l'arrosoir à bec doivent être copieux. Donner de l'eau le plus possible, les fruits seront d'autant meilleurs et la récolte plus abondante, suivant qu'il aura été possible de plus aérer pendant toute la saison, tout en maintenant les températures que je viens d'indiquer.

Lorsque les tiges à fruits commencent à s'incliner, on les maintient au moyen d'un petit cercle en osier ayant à peu près le diamètre des pots, et soutenu à 0,05 ou 0,06 centimètres au-dessus par trois petites fourchines également en osier, de la grosseur d'un crayon, fendues à leur partie supérieure pour retenir le

cercle à la hauteur voulue. Ce moyen est infiniment plus simple et convient mieux aux fraisiers que celui qui consiste à mettre un tuteur à chaque tige à fruits.

En suivant les indications ci-dessus et en employant les variétés de fraises les plus hâtives, telles que : May Queen, Marguerite, Victoria, quatre-saisons, etc, les premiers fruits mûriront vers la fin de mars, si on a commencé à chauffer dans la 2e quinzaine de décembre, soit environ trois mois; la récolte dure en moyenne douze à quinze jours. Si on veut avoir des fraises sans interruption, il faudra donc organiser une deuxième, et au besoin, une troisième bâche se succédant à trois semaines d'intervalle, en tenant compte, toutefois, des quelques jours en moins que les fraises des dernières saisons mettent pour arriver à maturité, en raison de la température extérieure qui sera bien plus favorable à l'époque où elles mûriront.

La conduite d'une bâche de la première saison étant la plus difficile à mener à bien, à cause de la rigueur de la température extérieure et surtout du manque de soleil, si les résultats obtenus sont satisfaisants, on ne sera pas embarrassé pour celles qui suivront, qui comportent les mêmes soins et arrivent au moment où les belles journées sont moins rares, permettent d'aérer grandement tout en maintenant la température voulue.

3° Sur couche — Vers le 1er février, monter une couche de 0,60 centimètres d'épaisseur avec réchaud tout autour, mousser les bords et la charger de 0,12 à 0,15 centimètres de terre meuble, ou, ce qui vaudrait encore mieux, de tannée dans laquelle on enterre les pots aux 2/3 de leur hauteur, quand la couche a jeté son premier feu : environ huit jours après.

Tout ce qui a été dit pour la culture sous châssis est applicable à celle sur couche. Eviter l'humidité surabondante surtout au moment de la floraison ; celle-ci ayant lieu fin mars, époque à laquelle le soleil est déjà chaud, les fraisiers ne devront pas être mouillés pendant cette période, on jettera quelques brins de paille sur les châssis pendant les moments les plus chauds de la journée, pour empêcher les plantes de se faner ; aérer grandement toutes les fois que la température extérieure le permettra, il sera bon, même pendant les meilleurs moments de la journée, d'établir des courants d'air, en tenant les châssis soulevés par quatre pots de 0,08 à 0,10 cent. de hauteur placés aux quatre coins du châssis.

4° Planches de pleine terre. — Si la largeur indiquée pour la plantation a été suivie, les châssis couvriront juste quatre rangs — châssis ordinaires de 2 m. 30 centimètres de longueur — Si plusieurs rangées de coffres sont placées à côté les unes des autres, il restera également la distance nécessaire de 0,40 cent. pour le sentier duquel on enlèvera 0,20 à 0,25 centimètres de terre que l'on remplacera par du fumier neuf qui devra une fois tassé, monter jusqu'au haut du coffre. Biner les planches, enlever les feuilles mortes et les tiges à fleurs sèches; lorsque la végétation deviendra active, pailler avec du fumier ad hoc, mêmes soins généraux que pour les fraisiers en pots.

Cagnin.

(*A suivre*).

— La plus ancienne des Sociétés d'horticulture de l'Angleterre, et probablement aussi de notre continent, est la *Society of York florists*, qui date d'un siècle.

Fleurs simples

La mode, qui semble vouloir maintenir sous sa protection quelques fleurs simples et qui cherche même à s'en procurer de nouvelles, a, paraît-il, provoqué une petite révolution parmi les amateurs d'horticulture.

Les uns s'en sont émus, les autres l'ont approuvée, et cette dernière opinion a toujours été la mienne.

Quoique simple petit amateur, je l'ai dit et je le répète : si les fleurs simples sont en vogue, jamais vogue ne fut mieux justifiée, du moins pour certaines plantes.

Prenons, si vous le voulez, la Gaillarde simple. Cette plante résiste aux hivers les plus rigoureux. Semée de bonne heure, au printemps, elle fleurit en juillet-août de la même année jusqu'aux gelées de novembre ; et, semée d'avril en septembre, en pleine terre, la floraison commence en mai de l'année suivante et continue sans interruption jusqu'en automne. Ses fleurs coupées se conservent très longtemps dans l'eau ; ses nuances sont très variées : *jaune d'or, jaune citron, jaune à centre rouge*, plus ou moins bordé de *jaune, pourpre* ou *écarlate*, etc.

Et maintenant, que lui reproche-t-on ? Certainement, elle ne peut remplacer la Gaillarde à fleur double ; mais l'une et l'autre ont leur utilité, et toutes deux peuvent rendre de grands services aux amateurs.

Certes, on peut aimer les fleurs simples, beaucoup même, sans pour cela abandonner les doubles.

Il en est de même pour les œillets. Les amateurs, qui possèdent ces belles variétés tant perfectionnées et tant propagées par nos spécialistes lyonnais, ne les abandonneront certainement pas, mais tous voudront quand même avoir le nouvel œillet Cyclope à fleurs simples.

Comment nier la beauté de cette plante, dont l'effet est si décoratif. Ses nuances, roses, rouges, cuivrées, avec une tache rouge au centre, sont vraiment superbes.

Et vous, Messieurs les fleuristes, qui persistez à cultiver vos fuchsias simples, vous allez être accusés d'égarement. Comment, vous persistez à rester en arrière ? Et le progrès donc ? comment ! vous négligez la culture des Fuchsias à fleurs doubles pour celles des fleurs simples, « et où allons-nous grand Dieu ? » pourquoi vous adonner à ces dernières, parceque, me direz-vous, elles sont plus vigoureuses, plus florifères, parce que en un mot, elles vous donnent des résultats que vous n'obtiendrez jamais avec avec les fleurs doubles, et vous avez raison, malgré l'opinion de quelques-uns. Laissons la mode suivre son cours, les résultats n'en seront que meilleurs. D'abord tout amateur qui possédera dans son jardin des Dahlias, Fuchsias, voire même des Pyrèthres à fleurs doubles, voudra en augmenter la variété avec les mêmes à fleurs simples. Ensuite, nouveau bon côté, les horticulteurs bénéficieront du double achat de leurs clients.

Puisque nous en sommes arrivés à parler de Pyrèthre, je rappellerai aux amateurs les belles variétés à fleurs simples de cette plante, ravissante de forme et de couleur. A cette occasion, je signalerai même chez un horticulteur lyonnais une plate-bande contenant environ 200 de ces plantes, formant un ensemble de plus de 2000 fleurs aux couleurs chatoyantes dont l'aspect était absolument féerique, et l'on voudrait que je crie : Haro sur les fleurs simples, ces fleurs dont la venue est si facile et si rapide, mais je serais en contradiction absolue avec le bon sens, et j'espère même que tout le monde sera bientôt de mon avis ; je ne citerai à l'appui de cela que ce passage du procès-verbal de M. Lavenir.

Le sympathique secrétaire-adjoint de l'Association horticole Lyonnaise disait à l'Assemblée générale du 16 mai 1891 en parlant des Pyrèthres à fleurs simples.

« Ce genre de plantes n'est certainement « pas assez employé dans l'ornementation « des jardins et ses nombreuses variétés « sont dignes de figurer parmi les plus « belles plantes vivaces ; leurs coloris sont « si tranchés que les fleuristes pourraient « tirer grand parti de ces jolies plantes pour « la confection des bouquets. »

Maintenant, chers lecteurs, à vous de juger s'il y a plutôt utilité qu'aberration à cultiver les fleurs simples.

L. V.

BIBLIOGRAPHIE

Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs, marchands-grainiers. 36, quai Saint-Antoine, Lyon. — Catalogue trimestriel, contenant l'énumération des plantes à semer en automne, celles des plants repiqués dans les genres : Aralia, Bégonia. Calcéolaires, Œillets. Primevères de Chine et Obconique. Cinéraires, Auricules, etc.

Brochure in-8° de 28 pp. illustrée de nombreuses gravures.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.

En France

Abbeville. . . . . . 26-30 septembre 1891
Bordeaux (Expos. int.) 5 nov. 1891
Dijon. . . . . 26 août 1891.
— (Chrysanthèmes) 14 novembre 1891.
St-Germain-en-Laye. 6 septembre 1891.
St-Maur-les-Fossés. 6-7 septembre 1891.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 16 Août.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Jardiniers. — L'Association professionnelle de Saint-Fiacre, à Paris (syndicat d'horticulteurs et jardiniers), se met à la disposition de MM. les propriétaires et patrons pour leur fournir *gratuitement* des jardiniers ou des ouvriers jardiniers. — S'adresser à M. DEBUREAU, 133, rue de Sèvres, Paris, tous les jours, de 10 heures à 2 heures, et le dimanche, au siège social, 126, boulevard Montparnasse, de 8 heures et demie à 10 heures et demie, et de 3 heures à 5 heures du soir, ou par correspondance avec un timbre pour la réponse.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

Une maison d'horticulture de Chambéry aurait besoin de trouver avant le 15 août prochain un chef de culture connaissant la pépinière, la fleur, la greffe de la vigne, la direction des serres tempérées, la greffe de la vigne, la direction des serres tempérées, la taille des arbres fruitiers, et capable de diriger un établissement et de créer des apprentis. On offre 1,000 francs par an et le logement.

S'adresser à M. Ch. Albert à Chambéry.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un homme marié, avec enfants, connaissant l'Horticulture, la Viticulture (nouvelle) et fleurs spéciales de pleine terre (connaissances assez développées en chimie agricole), désire se placer de préférence dans un établissement ou en maison bourgeoise. — Ecrire poste restante, aux initiales A. D., à Vienne (Isère).

LIVRES D'OCCASION provenant de la bibliothèque de M. T..., à céder au rabais.

Collection complète des 12 premières années du *Lyon-Horticole*, reliure dos toile, titre doré sur plat, en très bon état.

— *Amis et Ennemis de l'Horticulteur*, par H. de la Blanchère, in-8° sur les insectes, avec 188 fig., 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

— *Traité d'Analyse des Matières agricoles*, par L. Grandeau, 2e édit., avec 115 fig. d. le texte, in-8° de 834 p., avec fig. d. le texte, 8 fr. au lieu de 12 fr.

S'adresser au Bureau du Journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

7268 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Semis à la corde. — Excursion au Mont-Cenis : Plantes gypsophiles. — A la recherche du Cortusa Mathioli — Emballage du Rhododendron. — Le Pied-de-Chat, le Pied-de-Lion et l'Etoile-des-Neiges. — Les Eboulis de Ronche et de leur influence sur la physiologie de l'essoufflement. — Départ.

Semis à la corde. — Le *Bon Jardinier*, le *Parfait Jardinier*, le *Nouveau Jardinier*, le *Jardinier des fenêtres et des balcons*, en un mot, les jardiniers les plus hupés de France et de Navarre; les gros manuels et les petits manuels des horticulteurs en chambre et en jardins, ne connaissent pas le semis à la corde !

J'en ai vainement, chez eux, cherché la notion la plus élémentaire.

Ignorants !...

D'où vient le *semis à la corde* ? Un docteur allemand l'aurait-il récemment trouvé dans une hypogée égyptienne ? Ou bien, est-ce le procédé habituellement employé par quelques peuples nouvellement découverts sur les rives d'un fleuve africain, ou dans les montagnes du Népaul ou du Thibet ? Non, Messieurs, le *semis à la corde* est « de Paris, » tout simplement de la Ville Lumière, où il a été inventé par le Père Chose, horticulteur rue de l'Oursine ou des Amandiers-Popincourt ou d'ailleurs.

Mais, c'est de la bonne Ville de Lyon qu'on en propagera le principe.

Réjouissez-vous semeurs à la volée ou à la raie, semeurs de graines fines et autres, réjouissez-vous, car les temps sont proches où vous pourrez semer à la ficelle, en belles lignes, droites comme des i et distantes comme il vous plaira.

La nouvelle du semis à la corde aurait dû, comme le bien, me venir en dormant, mais je dois à la vérité de déclarer qu'elle a choisi un moment plus agréable. Nous étions douze jardiniers à table, mangeant autre chose et des fraises des *Quatre-Saisons*. En savourant ces fraises vermeilles et rubicondes, qui étaient, ma foi, fort belles pour la saison, nous ne discutions ni de Philippe-Auguste, ni des Templiers, ni de la bataille de Tolbiac, mais d'horticulture, de belle et bonne horticulture.

Un de nos confrères nous prouva par A + B qu'il fallait cultiver les fraisiers des Quatre-Saisons en renouvelant souvent les plants par le semis. Cette pratique horticole, bien connue du reste, amena sur le tapis l'histoire des meilleures méthodes à employer pour semer les fraises.

C'est alors que M. Alegatière fit connaître parmi ces méthodes généralement connues, la plus étonnante, la plus abracadabrante, sérieuse toutefois, vieille d'un demi-siècle, mais nouvelle pour nombre de jardiniers ; il s'agissait du semis à la corde employé avec succès chez le Père Chose, dont j'ai oublié le nom.

Voici ce procédé :

Prenez des fraises *bien mûres* et une ficelle de chanvre hirsute et peu serrée, une corde lache et barbue, si vous aimez mieux. Vous broyez ensemble la corde et les fraises. Les graines de celles-ci viennent alors se placer naturellement sur les aspérités et les cavités de la corde et y restent fixées par le mucilage sirupeux dont elles sont revêtues. Ceci fait, votre plate-bande préparée et nivelée habilement, vous tendez votre corde *engrainée*

sur le sol, en la fixant avec quelques crochets et recouvrez le tout d'un peu de terreau.

Voyez-vous le tableau? Les raies du semis tirées au cordeau et les graines admirablement dispersées!

Peut-être, pourrait-on généraliser l'emploi de ce moyen en l'appliquant aux graines fines si difficiles à semer régulièrement en plein jardin. Il suffirait, je crois, de préparer des cordes avec quelques substances collantes bon marché, sur lesquelles s'attacheraient les graines avec facilité.

V. VIVIAND-MOREL.

Excursion au Mont Cenis

(SUITE ET FIN)

Plantes gypsophiles. — En face l'hôtel, tenu par la signora Giuseppina, je crois reconnaître les plâtras de l'usine Coignet, de Lyon, célèbres à plusieurs points de vue. D'abord : 1° parce qu'au temps où les susdits plâtras étaient offerts gratis à tout venant, personne n'en voulait comme engrais; tandis qu'aujourd'hui qu'on les vend, moulus, à 3 fr. les 100 kilos, on se les arrache ; 2° parce que j'ai donné, à propos de ces plâtras, l'occasion à mon savant collègue, M. le Dr Saint-Lager, d'exposer longuement la théorie de l'influence prépondérante qu'exercent les conditions chimiques du sol sur la dispersion des plantes, alors que je soutenais la thèse contraire.

Je suis donc enchanté de me trouver sur de vrais plâtras, où, avec notre ami Prudent, je me mets, dès le premier jour de notre arrivée, à en relever la florule.

Je note donc, croissant très vigoureusement sur le sulfate de chaux hydraté, sur l'albâtre, le gypse, la pierre à plâtre, en un mot :

Poa alpina	Tussilago farfara
supina	Rhodax italicus
Sesleria cœrulea	Senecio doronicum
Festuca violacea	Campanula pusilla
Elyna spicata	Daphne Mezereum
Hugueninia tanacetifolia	Gentiana brachyphylla
Sysimbrium austriacum	Erysimum helveticum
Dryas octopetala	Juniperus alpina
Polygala austriaca	Aspidium lonchitis
Plantago serpentina	Viola alpestris
— alpina	Centaurea uniflora
Phaca astragalina	Buplevrum ranunculoïdes
— alpina	Viola biflora
Spergularia rubra	Aster alpinus
Gypsophila repens	Saxifraga oppositifolia, etc.

En examinant avec soin cette liste, je demeure convaincu que les conditions chimiques ou physiques du sol, considérées au point de leur influences dans la dispersion des plantes à la surface du globe, ont une importance qui peut être singulièrement atténuée par l'altitude, la longitude et autres conditions géographiques.

Voyez-vous ces espèces de terre de bruyère : ces Saxifrages, ces Gentianes, ces Dryas, croître en plein gypse! Ces espèces *kaliphiles*, comme le *Spergularia rubra*, pousser vigoureusement sur le sulfate de chaux. Et les Graminées!... Et les Papillonacées!... Et les plantes de marais, comme le *Polygala austriaca* et l'*Elyna spicata*, croître en terrain sec...

A la recherche du Cortusa Mathioli. — Le *Cortusa Mathioli* est une espèce très élégante de la famille des Primevères qui n'existe malheureusement pas sur le territoire français. Elle est au Mont-Cenis sur le versant italien. Nous partîmes à sa recherche le lendemain de notre arrivée et après avoir contourné le lac, nous la trouvâmes en abondance dans les pentes boisées d'aulnes verts, où elle croissait avec les grands Adenostyles.

(1) Voir *Lyon horticole* p. 261 et suivantes.

Cette Cortuse se retrouve en Lombardie, en Autriche, dans la Russie boréale, la Hongrie, la Croatie, la Transylvanie.

Mathiole lui a donné le nom de *Cortusa*, parce que, dit-il, elle fut trouvée pour la première fois par Jacques-Antoine Cortusus. Cortuse était de Padoue et professeur de botanique en l'université de cette ville. Il mourut en 1593. On a de lui le *Jardin des Simples de Padoue.*

La Cortuse de Mathiole était la Sanicle des montagnes, de Charles de l'Ecluse et l'Oreille d'Ours laciniée, de Tournefort : *Auricula ursi, laciniata flore rubro*, ou le *Veronensium caryophyllata* de Lobel.

Le professeur Allioni a donné une bonne image de cette espèce.

Pour aller où croît cette Primulacée, nous passâmes par des sentiers fleuris et des prés marécageux abondamment fournis d'espèces rares. En avons-nous assez écrasé des *Carex microglochin*. des *Elyna spicata*, des *Kobresia caricina*, des joncs filiformes, des joncs des Alpes, des joncs des ours, des joncs à trois glumes, des joncs de Jacquin, eu un mot, tous les joncs des marais des plus hautes montagnes ? Ecrasés encore :

Le Paturin des Alpes avec sa variété vivipare, celui du Mont-Cenis — *Poa cenisia* — le Paturin couché, qui est le Paturin annuel de de ces hautes régions. Au milieu de ces prés abondent les Gentianes, les Primevères farineuses, les Polygalas, les Centaurées uniflores, les Lis de St-Bruno, les Vératres, les Meum à feuille d'Adonis, les Grandes Anémomes des Alpes, etc., que c'est, comme un bouquet de fleurs.

Emballage du Rhododendron. — Je m'étais, en compagnie de M. Allemand, attardé à la recherche du *Carex bicolor*, lorsque mon attention fut attirée par un saxifrage qui croissait sur les ruines d'une vieille maison de pêcheur, avec de l'Orpin noir et quelques autres graminées. Ce saxifrage du groupe des *Muscaria* n'était autre que le *Saxifraga exarata* que nous n'avions pas encore trouvé. Nous en cueillîmes quelques individus destinés, qui à Grenoble, qui à Lyon, à être livrés à une culture soignée.

Nous étions hélés, depuis un instant, par des Oh ! hé ! poussés avec vigueur par nos amis inquiets de ne pas nous voir arriver. Les oh ! hé ! nous firent hâter le pas. Au détour d'une maison de pauvre apparence ils nous attendaient tout joyeux.

Nous avons trouvé la Cortuse ! nous avons trouvé ceci, nous avons trouvé cela, et patati et patata, tous nos camarades parlaient à la fois, car il faut remarquer en passant, qu'une des plus grandes joies dans les excursions est de mettre la main sur quelque rareté échappée aux regards des voisins.

Ah ! vous avez trouvé la Cortuse, eh ! bien je vais la chercher à mon tour ; mais, en vous en allant, n'oubliez donc pas de récolter l'espèce rarissime qui est là-bas vers cette substruction.

Quelle espèce ? — Une espèce remarquable. — Mais encore. — Allez toujours !

Mademoiselle Cl. Chevalier, qui a la main heureuse, avait récolté l'unique échantillon d'Edelweiss, descendu de la montagne ; les grands épis rouges ou blancs des pédiculaires étincelaient au soleil, les Astragales, les Lotiers, les Oxytropis, les Orchidées, tout une cohue de fleurs brillantes cotoyaient la Cenise, petit ruisseau jaseur et cascadeur qui descend de la montagne, lorsque j'aperçus les quelques personnes de notre Compagnie qui, hélas ! ne connaissant pas la joie que procure la récolte du Jonc des

ours, les profanes en un mot, chargés d'immenses gerbes de Rhodendron en fleurs.

Mes amis, leur dis-je, ces fleurs seront cuites en arrivant à Lyon, si vous ne les rangez pas mieux que cela. Je montrai alors comment il convient de cueillir les fleurs de la montagne et le système d'emballage qu'il faut leur donner pour qu'elles arrivent en bon état. Les couper en boutons prêts à épanouir et en faire de petits fagots avec des herbes fraîches, entourés de branches feuillées.

Le Pied-de-chat, le Pied-de-lion et l'*Etoile des Neiges.* — Je crois qu'il n'y a qu'une herbe qui porte le nom de Pied-de-chat : c'est une petite plante qui croît sur les pelouses sèches des montagnes, une des *quatre fleurs pectorales*, l'ancien *pes cati* des formulaires, en un mot l'*Antennaria dioïca* dont on cultive une variété employée en *mosaïculture*.

Mais, s'il n'y a qu'un pied de chat, il y a plusieurs Pieds-de-lion, l'un, entre autres, que les alpinistes récoltent sous le nom d'Edelweiss ou d'Etoile des neiges, lorsqu'ils dépassent 2.000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

J'ai lu quelque part que le Pied-de-lion était navré de perdre le poil mou et feutré qui lui sert de manteau ou de chlamyde, lorsque d'aventure on le descend vers les basses altitudes. Je le crois ! Se nommer Pied-de-Lion et avoir le chef déplumé comme une tête de veau, c'est désagréable, il faut en convenir. Aussi un industriel a-t-il inventé un engrais qui épargne à cette Etoile la calvitie dont elle est menacée par la culture.

Quoi qu'il en soit, j'en ai planté dans mon jardin une douzaine de sujets qui, je l'espère, resteront blancs comme la neige.

Les Eboulis de Ronche et de leur influence sur la physiologie de l'essoufflement. — Le jour de notre départ nous fûmes, en petit nombre, de grand matin, explorer les graviers et les éboulis de Ronche, qui dominent le col du Mont-Cenis. On accède à ces éboulis en gravissant des pentes assez raides, assidûment fréquentées par les soldats de la garnison du fort, haut perché, qu'on rencontre à mi-coteau.

Toutefois ses pentes rapides, comme toutes les pentes rapides qui se respectent, essoufflent diablement les représentants « non alpins » de cette pauvre humaine nature.

Peut-être essoufflent-elles aussi ses représentants « alpins. »

Et, à cette occasion, je vais relater une expérience intime, physiologique au plus haut point, à laquelle j'ai soumis les muscles de mes jarrets, ma rate et mes poumons. J'intitule cette expérience : Influence du moral sur le physique d'un grimpeur de rochers.

Comme le *fruits secs* d'une école, au cours de notre excursion, depuis la Ramasse, j'étais toujours le dernier de la caravane — le plus mauvais soldat de la compagnie, un vrai traînard d'arrière-garde, « Tu es vanné, mon pauvre ami, physiquement déshonoré, perclus, fini « raiguisé », me disais-je intérieurement ; on va se moquer de toi ; il faut réagir et frapper un grand coup. »

Réagissons.

Et alors, Messieurs, comme on dit chez nous, souffle que souffle, je grimpais rageusement et avec frénésie. Les deux bras en croix sur la grande houlette qui me sert d'alpenstok, tendue horizontalement sur mes épaules, je filais, filais, grimpant, montant, tendant le jarret soufflant comme un bœuf, mais allant toujours.

Je disais à ma « bête » souffle, ma vieille, mais monte, et l'*autre*, dont parle

Xavier de Maistre, l'éperonnait par la pensée, sans trop s'inquiéter de ce qui arriverait.

Il arriva que je fus un des premiers à la base de ces fameux éboulis.

Nizius était dans les nuages à la recherche de l'*Androsace helvetica.*

Le premier, je récoltais la Drave des Pyrénées — *Petrocallis pyrenaïca* ; petite plante minuscule, cœspiteuse, à fleur violette, que l'on trouve aussi à Chamechaude, près de Grenoble.

Aimez-vous les *Cenisia* comme qualificatifs spécifiques ? On a mis partout là-haut : *Viola cenisia* par-ci, *Campanula cenisia* par-là. Préférez-vous les *Frigida?* On peut vous servir un Paturin et une Laîche — *Carex frigida, Poa frigida.* Il y a également des *Nivalis* et des *Glacialis* à votre service. Demandez des *Pedemontana* : Voici des Primevères, des Potentilles et des Polygala : Primevères du Piémont, Potentilles du Piémont, Polygala du Piémont, capitale Turin.

Le Piémont est partout au sommet des monts, botaniquement parlant.

Sur les rochers souvent inaccessibles, croit le beau et rare Saxifrage bleu — *Saxifraga cæsia*, qui n'a dans le feuillage de ses rosettes denses et serrées qu'une vague teinte bleuâtre. L'Etoile des neiges, le fameux Edelweiss *Leontopodium alpinum*, dispersée un peu partout, côtoie le Génépi — (Absinthe des glaciers), et la petite Achillée naine et soyeuse — *Ptarmica nana.*

Ce ne sont que petites plantes qui croissent dans ces vastes et sauvages solitudes.

Ce qui stupéfie et comble d'étonnement le public indifférent ou peu enthousiaste du peuple Carex, de la gent « herbe à lapin » et autres graminées, ce sont les Saules. Vous entendez bien, les Saules :

> Mes chers amis, quand je mourrai,
> Plantez un Saule au cimetière.
> J'aime son feuillage éploré;
> La pâleur m'en est douce et chère,
> Et son ombre sera légère
> A la terre où je dormirai.

Pauvre Musset ! si tu avais pu voir le *Saule serpolet* et tous ces petits Saules de la montagne, peut-être aurais-tu préféré le tapis de verdure formé par leurs branches entrelacées aux grands rameaux pendants et pleurards du Saule de Babylone.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, j'ai toujours étonné les profanes quand je leur ai montré ces gazons serrés d'un vert noirâtre, brillant, formés par le Saule serpolet ou le Saule herbacé : Ça un Saule ? disant-ils sur le ton ou Mes Bottes disait : ça un pain. Jamais ; ou bien : Est-ce qu'il ne vient pas plus gros que ça ?

Une des plantes les plus remarquables des hautes montagnes, qui abonde où nous sommes, c'est la Silène sans tige : *Silene acaulis.*

Que de Silènes, que de Silènes, disais-je, en descendant la montagne et en pensant à « Que d'eau ! que d'eau ! » On dirait de petits Œillets, rampant sur le sol. Comme ma boîte était bondée, je pris mon mouchoir de poche et j'en arrachai douze grosses plaques fleuries.

Riche récolte à Ronche.

Départ. — La signora Giuseppina voulut bien — ô aimable personne ! — avant notre départ, nous offrir du vin d'Asti, dont nous avons, comme il convient, apprécié les inestimables qualités. J'en ai reçu, pour ma part, la moitié d'une bouteille dans le dos. Le *camerière* fit ce joli chef-d'œuvre en la débouchant.

Excellent le vin d'Asti, — mais pas dans le dos.

Avant de quitter la table et le sol italien, plusieurs toasts furent portés, je ne sais plus à qui. A notre ami Nizius et au vin d'Asti, je crois.

En passant la frontière, nos gais compagnons crièrent : Vive la France !

Le soir, à 7 heures, nous étions à Lans-le-Bourg. A 8 heures, nous passions comme d'honnêtes gens au réfectoire tenu par Madame Jorcin. A 9 heures et demie, discours du docteur Guillaud. A 10 heures, chansons par un bon ténor, ma foi, de notre compagnie. 10 heures 1/4, monologue étourdissant dit par notre ami Octave. 11 heures, nous roulons dans trois voitures qui nous déposent sains et saufs à Modane à 1 heure du matin. A 2 heures, entrée en wagons. Le train n'ayant pas déraillé, nous arrivons sans encombre à la gare de Perrache à 9 heures du matin. Soit, quatorze heures de voyage.

VIVIAND-MOREL.

Nouvelle saison horticole dans les jardins

Avec le mois d'août commence une nouvelle saison horticole : semis, boutures et greffes rencontrent à cette époque un moment très favorable à leur réussite. Pour le semis des plantes bisannuelles proprement dites il ne faut pas attendre plus longtemps, sans cela beaucoup d'entre elles ne fleuriraient pas l'année suivante. Malheureusement un certain nombre de ces espèces cultivées dans les jardins craignent trop les froids rigoureux pour être sans danger semées en plein jardin : le semis en pots qu'on hiverne sous bâches, ou en pleine terre, contre un mur abrité du nord est utile pour les sortes frileuses.

La division des souches de toutes les plantes vivaces à floraison vernale doit également se faire à la même époque : Arabis, Aubrietia, Juliennes, Œillets musqués, Primevères des jardins, Pivoines, etc., replantées en août ont le temps de bien reprendre avant le retour de la mauvaise saison; traitées ainsi elles donneront au printemps une floraison normale.

Le bouturage des Pélargoniums zonales et autres les Anthemis, Verveines, Véroniques, Pentstemon, ainsi que celui de beaucoup d'autres genres à hiverner en serre ou sous châssis, réussit particulièrement bien dans cette saison.

— C'est le grand moment de semer les *Navets*, les *Epinards*, les *Mâches*, les *Oignons, de préférence après une pluie qui activera la germination.*

On pourra semer les navets soit à la volée, soit en lignes espacées de 25 centimètres.

Ce dernier procédé est préférable, car il permet, aussitôt que les plants sont levés, de les éclaircir.

Les cultivateurs feront bien de se servir à cet effet des binettes les plus petites possible, de façon à laisser une distance de 20 à 25 centimètres entre chaque racine. La quantité de semences à employer est de quatre kilos environ à l'hectare. On devra, s'il ne pleut pas, arroser fréquemment les jeunes plants, car leur bonne venue dépend de leur développement initial.

D'après M. de Vuyst, qui a fait des expériences en Belgique sur ce sujet. l'engrais à conseiller pour les navets de seconde récolte, sur les terrains limoneux des Flandres, serait : 162 kilos de nitrate de soude, 325 kilos de superphosphate à 13 et 14 0/0 par hectare; il donne une récolte de 39,000 kilos, soit

15,000 kilos de plus que la culture sans engrais, représentant 120 francs à 0,80 les 100 kilos de navets. Ces 120 francs d'excédent ont été obtenus avec une dépense de 58 francs, valeur de l'engrais employé, soit un bénéfice de 62 francs par hectare.

— Semer les Epinards dans un sol un peu ferme, en employant environ 250 grammes à l'are. On sème de préférence en rayons espacés de 0^m20 à 0^m25, et on arrose pour que la levée s'effectue en huit à dix jours. Les soins consistent en éclaircissages, sarclage, binages. La récolte commence en octobre et se continue jusqu'au printemps, peut être évaluée entre 250 et 300 kilos de feuilles à l'are. Les meilleures variétés pour l'hiver sont : l'*Epinard de la Hollande* et l'*Epinard de Viroflay*.

— Semer à la volée, soit en planches, soit dans des légumes plantés à grande distance, les mâches *à feuilles rondes* et *à grosse graine*. Semées sans aucun soin et à travers le jardin, les mâches deviennent souvent beaucoup plus belles que celles cultivées en planches. On emploiera environ 100 grammes de graines à l'are.

C'est entre le 15 août et le 15 septembre que le jardinier doit confier au sol les graines de *Choux d'York gros*, *C. Cœur de Bœuf*, *Choux Bacalan*. Le semis se fera en terre fraîche labourée profondément, en employant de 100 à 120 grammes au plus à l'are.

— *Greffe en fente des Arbres fruitiers à noyaux.* — Il y a fort longtemps que la *Revue Horticole* a publié une note sous ce titre. Nous croyons être utile à nos lecteurs en en extrayant le passage suivant :

« Tous les Horticulteurs, Pépiniéristes surtout, savent combien il est difficile de faire reprendre des greffons de Pruniers, d'Abricotiers, de Cerisiers et surtout de Pêchers, lorsqu'on opère au printemps à l'époque où cependant, *d'après l'antique usage*, les conditions sont les plus favorables ; tous savent aussi que la réussite est très chanceuse, et que le plus souvent même le résultat est mauvais. Il en est tout autrement si, contre les règles établies, on greffe à partir du mois d'août et même du 15 juillet environ, aussitôt que les jeunes bourgeons sont suffisamment aoûtés pour servir de greffons. Dans ce cas, en effet, la réussite est complète. Quant à l'opération, elle se fait comme toujours, en tronquant le sujet dont on fend ensuite l'extrémité supérieure pour y insérer le greffon ; on ligature et on recouvre avec de la cire comme à l'ordinaire; puis, si le soleil est trop ardent, il est prudent de garantir un peu les parties greffées soit avec du papier, soit avec tout autre objet.»

— *Greffe des Boutons à fruits.* — Je greffe, dit l'abbé Lefèvre, du 10 août au 15 septembre, en tenant compte de la végétation. Les premières greffes sont placées sur les parties les moins vigoureuses de l'arbre ; les dernières sur les gourmands. Quand on greffe sur un gourmand, il faut éviter de le rabattre. Si on le rabat, il fleurit en automne.

La greffe se pose sur toutes les parties de l'arbre, mais, autant que possible, j'évite de la poser sur les branches charpentières. Elle peut ne pas réussir, un hiver rigoureux peut survenir, ce sont alors des plaies difficiles à guérir, des cicatrices désagréables à l'œil et nuisibles à la circulation de la sève.

Le nombre de greffes que l'on peut poser à la fois sur un même arbre dépend de sa vigueur ; il faut éviter de les trop multiplier sur le même endroit.

Il faut les semer sur l'arbre, comme l'agriculteur sème dans son champ des plantes d'espèces diverses.

Le mode de les poser est la greffe Girardin.

Elle consiste à lever en écusson le bouton à fruit, de manière à ce qu'il reste

une lame d'aubier sur la face interne, ou à prendre le bouton terminal d'un dard ou d'une brindille que l'on taille en biseau sur une longueur de 3 à 4 centimètres.

On coupe toutes les feuilles et on ne laisse que le pétiole.

On fait sur l'arbre l'incision en forme de *T*, bien connue, et on place sous l'écorce l'écusson et le bouton terminal. On ligature et on couvre de mastic à greffer.

Il est utile, pendant les premiers jours, d'abriter contre les ardeurs du soleil ; une feuille ou un peu de papier suffit pour protéger la greffe.

NOTES & INFORMATIONS

— Nous apprenons la mort de M. Vincent Ricasoli, botaniste, amateur distingué d'horticulture. Il est décédé à l'âge de 77ans, dans son jardin de Casa-Bianca, au *Monte Argentario*, en Toscane.

Ses expériences sur les Eucalyptus, Acacias, Palmiers, Cycadées, sont bien connus de tous les horticulteurs Italiens.

Destructions des courtilières. — Nous sommes souvent consulté sur les meilleurs procédés de destruction des courtilières. Voici un procédé en usage dans une pépinière d'Orléans et chez un habile horticulteur d'Amiens, qui donne de bons résultats.

Il consiste à pratiquer de ci de là des trous circulaires de 15 à 20 centimètres de profondeur, au fond desquels on met quelques centimètres d'eau recouverte d'un peu d'huile minérale ou autre, les courtilières y tombent et s'y noient.

Procédés divers pour la destruction des insectes, par M. Arsène Saunier, chevalier du mérite agricole, horticulteur à Rouen. — M. A. Saunier a présenté à la Société centrale un procédé simple, peu coûteux, qu'il garantit d'une efficacité certaine pour détruire les chenilles et quelques autres insectes. C'est un véritable service que cet habile horticulteur vient de rendre à l'horticulture et à l'agriculture.

Après avoir décrit et fait connaître les espèces de chenilles qui exercent principalement leurs déprédations sur les végétaux cultivés, il fait connaître les moyens suivants pour les combattre, savoir : 1° *Destruction des chenilles, des pucerons, de la cloque du pêcher et des fourmillières.* — Dans un litre d'eau de pluie, ajouter cinq grammes de sel de soude ; agiter ensuite ; verser doucement, en remuant l'eau, 30 grammes d'huile de lin. Ce liquide, dont on peut se servir de suite, reviendra à 2 ou 3 centimes. A défaut de sel de soude, on peut employer 5 grammes d'ammoniaque liquide par litre d'eau ; l'émulsion se fait aussi bien.

Le Forçage et les formes sauvages du Muguet. — Les livres de botanique — *Flores* — que nous avons pu consulter ne mentionnent pas de variétés de muguet. Les livres d'horticulture en signalent cinq, savoir :

1° A fleurs doubles, blanches,
2° A fleurs doubles, roses.
3° A fleurs simples, roses.
4° A feuilles marginées de blanc.
5° A feuilles vertes panachées ou striées de blanc ou de jaunâtre.

Les deux dernières variétés ne sont pas solides et on ne les conserve pures qu'autant qu'on a soin d'enlever successivement toutes les feuilles non panachées qui retournent au type normal.

Mais de ce que les ouvrages horticoles ou botaniques ne font pas connaître d'autres sortes de Muguet il ne s'en suit pas nécessairement qu'il n'y en ait point.

C'est précisément parce qu'il y en a d'autres sortes que nous écrivons cette petite note. Nous l'écrivons surtout pour attirer l'attention des cultivateurs et des « forceurs » de muguet — ces derniers sont nombreux — qui pourraient trouver toutes formées — à l'état sauvage — des *Races* de Muguet dont les caractères physiologiques ou les « qualités horticoles » seraient peut-être de quelque valeur.

Nous savons que de telles races existent pour en avoir cultivé plusieurs inconnues dans les jardins.

A la vérité, ces races ne sont pas très distinctes à première vue par leurs caractères botaniques. Cependant les différences qu'on observe entre elles ont quelquefois une grande valeur horticole. Il y en a qui sont *précoces* et d'autres *tardives*, c'est-à-dire que les unes peuvent se forcer plus facilement que les autres.

Cette remarque a, je crois, une importance considérable pour les *forceries*.

Maintenant parmi les autres caractères qui méritent d'être signalés aux horticulteurs, il faut mettre en première ligne la *grandeur* de la fleur, la *densité* de la grappe, si j'ose me servir de cette expression, employée en physique, pour indiquer la richesse ou l'appauvrisement de l'inflorescence.



MUGUET D'ALLEMAGNE.

On trouve, en effet, des Muguets à petites fleurs, des Muguets à grandes fleurs, des Muguets à grappes denses ou à grappes grêles. J'ajouterai que certaines sortes se mettent plus ou moins facilement à fleurs.

Les deux dessins — l'un marqué Muguet de Hollande, l'autre Muguet d'Allemagne, peuvent donner une idée des différences qui séparent certaines races.

Il ne faut pas confondre les vrais *Muguets* avec les *Polygonatum*, bien connus sous le nom vulgaire de Sceau de Salomon, quoiqu'on les trouve décrits dans d'excellents livres sous le nom de Muguets multiflores et de Muguets Sceau de Salomon.

On appelle Muguet du Japon, l'Ophiopogon Japonicus.

Notre Muguet était connu autrefois sous le nom de Lilium convalium.

Ces fleurs sont purgatives et surtout *sternutatoires*. Sous ce rappport, elles pourraient très bien et avec avantage remplacer le tabac à priser.

John SHANDY.



MUGUET DE HOLLANDE.

Lilium Harrisii (HORT.)

Originaire des îles de Bermudes, au N.-E. des Antilles, le *Lilium Harrisii* ou Lis de Paques, mérite d'être chaudement recommandé vu les grands services qu'il peut rendre soit aux fleuristes, autant pour le forçage et la vente en pots, que pour la fleur coupée, soit aux ama-

teurs pour la création de beaux massifs. Sa rapide végétation est aussi étonnante que la promptitude avec laquelle les jeunes bulbes donnent leurs fleurs.

Un des plus grands mérites de ce magnifique lis c'est que, mis en pots en septembre à l'instar des Jacinthes que l'on veut forcer et traiter de la même manière, on



LILIUM HARRISU

peut, *paraît-il*, arriver à le faire fleurir pour Noël. Voilà, je crois, un mérite très précieux, attendu qu'à cette époque de la saison hivernale les autres fleurs ne sont pas toujours très abondantes ni belles. En ne le forçant que successivement on peut avoir une floraison tout le reste de l'hiver et le commencement du printemps. Chaque tige florale peut donner de 12 à 15 grandes fleurs, d'un blanc pur, très odorantes ; elles conviennent très bien pour garnir les grands vases et se conservent longtemps dans l'eau où les boutons avancés continuent à épanouir.

Dans les jardins en pleine terre ce superbe lis sera un des plus beaux orne-



MUGUET SCEAU-DE-SALOMON.
Polygonatum multiflorum.

ments, surtout lorsqu'il sera cultivé en massifs, en touffes isolées ou en lignes.

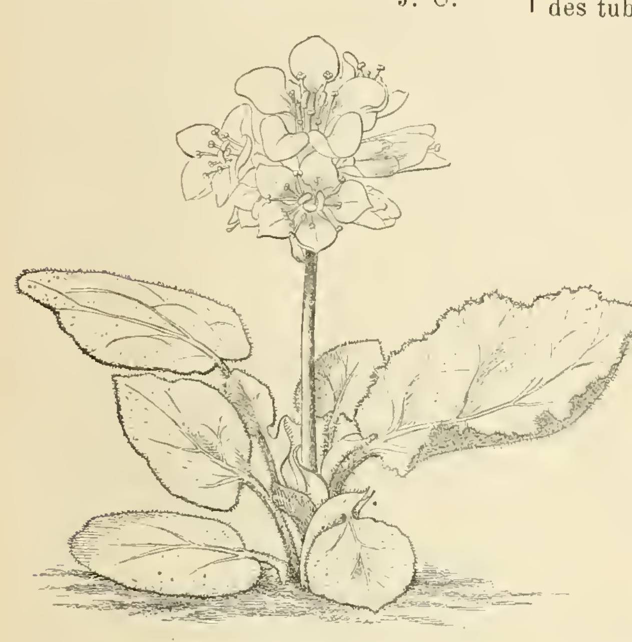
L. VORAZ.

Saxifraga ciliata. — Les espèces de saxifrage les plus fréquemment cultivées dans les jardins appartiennent à cette section du genre connue sons le nom de *Megasea* ou de *Bergenia*. Elles sont vivaces et rustiques sous notre climat et des plus printanières.

Les plus communes dans les jardins sont le *Saxifrage* à feuilles épaisses — *S. crassifolia* — le Saxifrage ligulée — *S. ligulata* — et le Saxifrage à feuille en cœur — *S. cordifolia*.

Une sorte moins répandue du même groupe — dont nous donnons une figure — est le *Saxifraga ciliata*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Megasea ciliata*, Haw. Elle est très remarquable et rustique quoiqu'un peu plus délicate que es lautres.

J. C.



SAXIFRAGA CILIATA.

Le Mildiou et la maladie de la pomme de terre. — Le mildiou, cette terrible maladie de la vigne, a fait cette année son apparition dans quelques départements du Centre dès les premiers jours de juillet et actuellement il sévit avec une grande intensité.

Il s'attaque non seulement à la feuille mais aussi à la fleur et aux jeunes grappes.

Les propriétaires qui ont négligé de traiter leurs vignes feront bien de se mettre à l'œuvre sans retard.

Le remède qui donne les meilleurs résultats est toujours la bouillie bordelaise préparée suivant la formule ci après :

Eau	100 litres.
Sulfate de cuivre	4 kilos.
Chaux grasse	3 —

Deux traitements à un mois d'intervalle sont indispensables.

Se méfier de la pureté du sulfate de cuivre qui est. cette année, souvent additionné de sulfate de zinc.

La maladie de la pomme de terre, ou *Phytophtora infestans*, commence ses ravages.

La bouillie bordelaise, préparée comme pour le mildiou et appliquée préventivement aux feuilles de la pomme de terre combat d'une façon très efficace la maladie des tubercules.

Il est aujourd'hui absolument démontré que la pomme de terre doit être, comme la vigne, traitée par la bouillie bordelaise, à l'aide d'un bon pulvérisateur.

Des expériences nombreuses ont prouvé que les pommes des terre traitées donnent non seulement des tubercules exempts de la maladie, mais une récolte plus abondante.

Greffe en écusson Forkert. — Il y a déjà fort longtemps que cette greffe, qui peut rendre quelques services dans la multiplication du Rosier, a été publiée par son inventeur dont elle porte le nom.

Comme elle n'est pas trop connue, nous allons indiquer comment on opère :

« On enlève un œil avec un petit écusson d'écorce, comme de coutume, et on l'applique sur un point du sauvageon où, avec un greffoir bien affilé, on a préparé une place correspondante en enlevant l'écorce avec un peu de bois. On lie ensuite avec un fil de laine pour maintenir l'œil en position, après quoi on couvre le tout d'une couche d'un enduit quelconque qui durcisse promptement à l'air. Les mastics liquides à froid sont excellents pour cet objet. On peut même se servir tout simplement de collodion. L'essentiel est que tout soit couvert et parfaitement garanti du contact de l'air. Au bout de peu de temps l'œil entre en végétation et la pousse qu'il donne se fait jour à travers l'enduit dont on l'avait recouvert. —M. Koch, auteur de l'article où cette méthode de greffe est exposée dans les Mémoires de la Société d'Horticulture de Ber-

lin. a fait lui-même des expériences pour en reconnaître la valeur. Sur plusieurs centaines de Rosiers qu'il a fait greffer ainsi, il n'a eu à regretter qu'un seul insuccès; encore avait-il été causé parce que l'œil avec lequel on avait greffé n'était pas encore assez bien formé. D'après lui, la principale cause de la bonté du procédé consiste dans l'exclusion absolue de l'air, et c'est également là le motif pour lequel on peut l'employer presque en tout temps. Dans tous les procédés ordinaires où l'on n'écussonne que pendant la sève, on n'abrite jamais contre l'action desséchante de l'air toute la surface d'application de l'œil. M. Koch a reconnu aussi que le cambium du sujet greffé tend à réparer les blessures plus promptement hors de l'époque de la sève qu'il ne le fait dans les greffes ordinaires et qu'il se soude plus intimement alors avec celui de la greffe.»

Syndicat des Cultivateurs et Horticulteurs du canton de Sceaux. — Exposition d'horticulture et produits agricoles d'objets d'art et d'industrie employés dans la culture en général ainsi que pour la décoration des parcs et jardins, qui aura lieu du samedi 12 au dimanche 20 septembre inclus, sur la place Hanebelle (bois de Clamart).

Rapport sur l'Exposition horticole tenue à Lyon du 11 au 15 juin 1891.

La société d'horticulture pratique du Rhône avait organisé cette année une exposition de Roses, Plantes fleuries et autres produits horticoles.

Le Jury s'est réuni le 11 juin à 10 heures du matin ; il était composé de Messieurs Scipion Cochet, horticulteur à Grizy-Suisne, président ; Suby, de Nancy, vice-président ; Hariot, de Paris, secrétaire ; Chapoton, horticulteur à St-Etienne ; Crot fils, horticulteur à Grenoble ; Lachmann, naturaliste à Lyon ; Ludi, horticulteur à Genève ; Myard, amateur à Chalon-sur-Saône; Plumet, horticulteur à Mâcon ; Teyssier, de St-Etienne ; Tézier, horticulteur à Valence ; Tillier, à Amphion-les-Bains ; Vigneron, horticulteur à Orléans ; et de votre serviteur délégué de l'Association horticole lyonnaise.

Le grand Prix d'honneur de l'Exposition, consistant en un Vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République, a été décerné à M. Alexandre Bernaix, rosiériste à Villeurbanne (Rhône), pour ses magnifiques collections de Roses les plus remarquables et qui ont le plus contribué à la réussite et au succès de cette exposition.

Roses et Rosiers. — Cette exhibition dont les Roses faisaient, sans aucun doute, le plus bel ornement, nous offrait plusieurs variétés nouvelles, inédites, d'un réel mérite et qui étaient présentées par nos principaux semeurs lyonnais ; ce sont :

M. Pernet-Ducher, pour la Rose hybride de thé, *La Fraicheur*, médaille d'or.

M. Levet, pour la rose thé, *Souvenir de Madame Levet*, médaille de vermeil.

M. Bonnaire, pour la rose thé, *Madame Joseph Bonnaire*, grande médaille de Vermeil.

M. Pernet-Ducher, pour la rose hybride de thé, *Madame Pernet-Ducher*, grande médaille de Vermeil.

M. A. Bernaix, pour la rose thé, *M. Tillier*, grande médaille d'Argent.

M. A. Bernaix, pour la rose, *Madame Victor Caillet*, grande médaille d'Argent.

M. Bertrand, pour la rose *Souvenir de Madame Jourdan*, grande médaille d'Argent.

La belle collection composée de vingt-cinq variétés de roses thés et de vingt-cinq variétés de roses hybrides remontants et hybrides de thés, de M. Justin Ponce, a obtenu une grande médaille d'Argent

La belle collection de cent variétés de roses Noisette, hybrides de Noisette, Ile-Bourbon, Polyantha remontants et Bengale, de M. A. Bernaix, a été récompensée d'une grande médaille de Vermeil.

La collection de cinquante variétés de M. Lapray a eu une grande médaille d'Argent et celle en cent variétés de M. Dury une médaille de Vermeil.

La collection de roses en deux cents variétés de M. Bonnaire a été récompensée d'une grande médaille de Vermeil.

Les collections de trois cents variétés, choisies dans tous les genres, de M. Pernet-Ducher et de M. Dubreuil ont été récompensées chacune d'une médaille d'Or, et celle de M. Gamon a obtenu une grande médaille de Vermeil.

Ces quatre dernières collections étaient d'un mérite supérieur par le choix et la beauté des variétés dont les obtentions d'origine lyonnaise brillaient au premier rang.

M. A. Bernaix qui a obtenu le grand Prix d'honneur exposait une grande collection de six cents variétés qui a été récompensée d'une grande médaille d'Or ; cet apport avait un

grand mérite, non seulement par le choix des variétés, mais par le nombre très difficile à réunir dans cette saison peu avancée et défavorable.

Les cinquante variétés de 1889 et 1890, exposées par M. Pernet-Ducher, ont obtenu une une médaille de Vermeil.

La collection de cent variétés de roses, obtenues dans les cultures lyonnaises, de M. A. Bernaix a été primée d'une grande médaille de Vermeil; elle se composait d'un choix de variétés anciennes et nouvelles des plus méritantes.

M. Liabaud exposait une jolie collection de près de cent variétés de choix qui a obtenu une médaille de Vermeil.

M. Nicolas, le zélé secrétaire de la Société, exposait aussi des Roses qui ont été récompensées de la grande médaille d'Argent donnée par la Société d'horticulture de Genève.

Madame Schwartz exposait une nombreuse collection de variétés de choix ; cet exposant a déclaré ne pas concourir, le Jury lui a adressé des félicitations.

Des félicitations ont aussi été adressées à Mrs les chefs de culture du Parc de la Tête d'-Or, pour la collection exposée hors concours; la municipalité avait autorisé les directeurs à présenter cette nombreuse collection de roses contenant beaucoup de variétés anciennes et modernes, nous signalerons particulièrement les Provins à fleurs panachées et ponctuées que l'on ne voit plus dans les expositions.

Parmi les lots de Rosiers exposés, nous remarquons cent variétés de M. Dubreuil qui ont été récompensées d'une médaille de Vermeil, ainsi qu'une autre collection du même exposant de vingt-cinq variétés nouvelles de 1889 et 1890, qui ont eu une grande médaille d'Argent ; ces deux seules collections de Rosiers en pots étaient bien fleuries et attiraient lesregards des connaisseurs par le choix des variétés.

Des lots de rosiers nains étaient présentés par Messieurs A. Bernaix et Dubreuil et ont aussi été récompensés.

Floriculture. — Le prix d honneur de la Floriculture consistant en un objet d'art a été décerné à M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire lès-Lyon, pour ses nombreuses collections de plantes florales, d'une valeur hors ligne par la beauté, et la nouveauté des variétés.

Parmi les nouveautés et semis, notons le Primula floribunda et le Lobelia erinus, nouveau, présenté pour la première fois à Lyon par la maison Beney, Lamaud et Musset, qui ont été récompensés chacun d'une médaille d'argent.

Le concours des plantes nouvelles ligneuses ou herbacées en fleurs, non encore au commerce, était bien rempli par les apports suivants :

Une superbe collection de Begonias tubéreux en 30 variétés inédites, exposé par M. Treyve-Marie, horticulteur à Moulins ; ces variétés se faisaient remarquer par la grandeur extraordinaire de leurs fleurs et leur duplicature perfectionnée ; la médaille d'or qui lui a été décernée était bien méritée et nous félicitons M. Treyve de nous avoir montré ces belles nouveautés de son obtention.

La nouvelle série des Cannas florifères de M. Crozy, de Lyon, est une bonne amélioration par la floribondité. la grandeur des fleurs et l'ampleur des inflorescences, elle a obtenu avec un juste mérite une médaille d'or.

M. Treyve-Marie présentait des fleurs d'Amaryllis hybrides du *Vittata* par d'autres variétés et remarquables par leur beau coloris, une grande médaille de vermeil leur a été attribuée.

M. Rozain-Boucharlat présentait aussi en plantes déjà au commerce des Crassulas et un Bégonia, et M. Crozy un Pétunia à feuilles panachées qui fera une bonne plante pour la mosaïculture.

Serre chaude ou tempérée. — M. Comte était le seul exposant d'Orchidées, mais sa collection composée de 40 espèces fleuries, remarquables par leur force et leur rareté, était pour les visiteurs la principale attraction de l'Exposition ; une grande médaille d'or lui a été décernée.

Le lot de plantes fleuries de la maison Beney, Lamaud et Musset contenait des Orchidées, Anthurium, Amaryllis, Clivia, etc. bien cultivées ; une médaille d'or en a été la récompense ; la même maison présentait aussi un élégant lot de Gloxinias bien variés qui a été récompensé d'une médaille de vermeil.

Les Bégonias tubéreux à fleurs doubles en collection de 30 variétés exposés par M. E. Schmitt se faisaient remarquer par le choix des variétés, la plupart à fleurs érigées et de coloris très variés qui ont été récompensés d'une grande grande médaille de vermeil.

M Rozain-Boucharlat présentait aussi une collection du même genre très méritante mais en sujets moins forts ; elle a obtenu une grande médaille d'argent.

Les plantes à feuillage ornemental se composaient de deux collections, la première appartenant à M. J. Perraud, composée de cent beaux spécimens de Palmiers, Pandanées, Cycadées, Bromeliacées, Dracœna, Aralia, etc. remarquables par le choix et la force des sujets, elle a été récompensée d'une grande médaille d'or.

La deuxième collection était à M. Liabaud qui exposait des Palmiers en forts spé-

cimens dont quelques-uns très rares; une médaille d'or en a été la récompense.

M. Ant. Morel avait un lot composé de beaux *Araucaria excelsa*, dominé par un *Cocos campestris* et entouré de *Pteris Ouvrardii*; ces plantes bien cultivées ont méri é une médaille de vermeil.

Serre froide. — M. Rozain-Boucharlat, l'obtenteur du prix d'honneur de la Floriculture, exposait les collections suivantes qui ont été admirées soit par leur floraison, soit par le choix des variétés :

Collection de Pélargonium zonales simples. Médaille de vermeil.

Collection de Pélargonium zonales doubles. Médaille de vermeil.

Collection de Pélargonium zonales simples et doubles. Médaille d'or.

Collection de Pélargonium peltatum à fleurs doubles. Gr. Médaille de vermeil.

Collection de Pélargonium grandiflorum. Médaille d'or.

Collection de Fuchsia à fleurs simples et à fleurs doubles. Médaille d'or.

Collection de Petunia simples et doubles. Gr. Médaille d'argent.

La maison Beney, Lamaud et Musset exposait de nombreux lots de plantes fleuries : d'abord de magnifiques Calcéolaires herbacées aux fleurs de formes bizarres et aux coloris si variés bien appréciés du public, récompensées d'une grande médaille de vermeil ; ensuite un lot de Begonia semperflorens rubra qui sera une excellente plante à massifs ; un lot de *Primula obconica* à floraison presque perpétuelle et à feuillage résistant ; un lot de *Mimulus grandiflorus*, excessivement varié et un lot de Petunias simples et doubles, composé de plantes de choix Ces divers apports ont été récompensés de trois médailles d'argent et d'une médaille de bronze.

Les plantes grasses étaient représentées par deux belles et nombreuses collections appartenant la première à M. Rebut, de Chazay-d'Azergues et qui a obtenu la grande médaille d'or, elle était remarquable par le nombre, la force et la rareté des sujets, et était composée de Cactées, Agavées, Aloées, Crassulacées et Mesembrianthémées.

La deuxième collection, à M. Reynoud, était aussi bien belle, mais en sujets moins forts et moins nombreux ; elle a eu pour récompense une médaille d'or.

M. Reynoud présentait aussi un lot de forts héliotropes qui ont obtenu une grande médaille d'argent.

Un lot, présenté et obtenu par M. Crozy, de *Pelargonium peltato-zonale*, variété Pierre Crozy, hybride intermédiaire entre les *P. peltatum* et *P. zonale* à fleurs rouges, sera l'origine d'une nouvelle race ; une grande médaille lui a été décernée.

M. Drevet présentait un lot de Pelargonium peltatum en pyramide, médaille de vermeil, et un lot de Fuchsia en boule, grande médaille d'argent.

M. B. Comte avait garni un massif avec le Pelargonium zonale Vulcain dont il est l'obtenteur, c'est une très belle variété à énormes ombelles de fleurs simples et d'un beau rouge vif, qui a été récompensé d'une grande médaille d'argent.

MM. Rivoire et fils présentaient un lot de Petunia superbissima à fleurs simples que leur réel mérite a fait récompenser d'une grande médaille d'argent.

M. E. Schmitt, indépendamment de ses Bégonias tubéreux, avait exposé un lot de plusieurs variétés de Bouvardia qui ne sont pas assez cultivés, ils ont obtenu une grande médaille d'argent.

La maison Léonard Lille exposait un lot composé de trois jolis variétés d'Ageratum à fleurs blanc pur, bleu foncé et rose qui sont les trois plus belles pour la composition des massifs d'été, récompensé d'une grande médaille d'argent ; la même maison exposait un lot de *Primula obconica* en fortes plantes dont les grandes fleurs et la régularité des ombelles constituent une amélioration de cette espèce. elle a aussi obtenu une grande médaille d'argent.

M. Léonard Lille montrait aussi quelques plantes du beau Lobelia erinus : Perle poitevine, à fleurs bleu foncé, qui ont eu une médaille d'argent.

Pour terminer les plantes de serre froide, nous avons encore à noter le lot de Begonia semperflorens elegans, très belle variété encore peu répandue et exposée par M. Crozy, qui a obtenu une médaille d'argent.

Un très joli lot de M. Marchand, composé de plusieurs belles variétés de Pelargonium zonale pour massifs, a obtenu une médaille d'argent.

M. Dubreuil avec ses Roses et Rosiers avait un joli lot de Begonia semperflorens rubra appelé Vernon qui a eu une médaille de bronze.

Plantes de plein air. — Les plantes de plein air formaient plusieurs massifs disséminés dans le jardin de l'Exposition ; signalons d'abord en première ligne les Bleuets à fleurs doubles de M. Molin, grande médaille d'argent, et les Coquelicots, race Shirley, de M. Crozy, grande médaille d'argent : ensuite les Anémomes de M. Rivoire, médaille d'argent ; les Thlaspis, Pensées, Lychnis de MM. Beney, Lamaud et Musset qui ont obtenu deux médailles d'argent et une médaille de bronze ; les Giroflées de M. Molin, médaille d'argent, et

les Venidium du même, médaille de bronze, et, pour terminer les Œillets, grenadins de M. Bret, médaille de bronze, et les Pensées et Zinnias de M. Blanchet, médaille de bronze.

Fleurs coupées. — Dans cette section, commençons par les Œillets mignardises remontants nouveaux de M. Léonard Lille. Ces nouvelles variétés d'une duplicature parfaite et d'une grande variété, de coloris, sont une bonne amélioration des premières plantes obtenues par M. Alegatière, le créateur de cette nouvelle race qui est appelée à rendre de grands services pour la décoration des parterres pendant l'été ; ces nouveautés ont été récompensées d'une médaille de vermeil.

Les Iris Germanica, exposés par MM. Luizet et fils, ont obtenu une grande médaille d'argent, et celle de M. Ponce la même récompense ; nous espérons que ces brillantes fleurs, belles à faire concurrence à nos belles Orchidées exotiques, si délaissées jusqu'à présent, seront désormais des plantes à la mode.

Les pivoines herbacées de MM. Luizet père et fils, médaille de vermeil ; de MM. Joanon père et fils, grande médaille d'argent et de M. Valla, même récompense, étaient bien variées et bien étiquetées.

Les Clématites de M. Claude Jacquier fils formaient une nombreuse collection bien choisie, composée de belles variétés de toutes les sections de ce genre si apprécié des amateurs pour la décoration des parcs et des jardins ; elles ont été récompensées d'une médaille de vermeil.

A noter encore parmi les fleurs coupées, les plantes vivaces de M. Drevet, grande médaille d'argent ; celles de M. Nazet, médaille d'argent et les Anémones et Pyrethrum de M. Nicolas, médaille d'argent.

Arboriculture fruitière et d'ornement. — M. C. Jacquier fils présentait une superbe collection d'Erables du Japon, ces beaux arbustes au feuillage magnifiquement coloré ou panaché sont un riche ornement pour nos parcs, une grande médaille d'argent en a été la récompense.

MM. Luizet père et fils avaient de jolis arbustes verts qui ont obtenu une grande médaille d'argent et M. Poizard, une collection de vignes greffées à laquelle a été attribuée une grande médaille d'argent.

Culture maraichère. — Les nouveautés de cette section se composaient : d'une pomme de semis, de M. Aumiot qui a eu une médaille de vermeil et de légumes nouveaux de Léonard Lille, dans lesquelles nous remarquons la Tomate Reine des Précoces.

Une seule collection de Légumes était présentée par M. Guillet qui en a été recompensé par une médaille d'argent.

Une belle collection de Fraisiers cultivés en pots avec fruits à maturité avait pour exposant M. Marchand qui est un de nos spécialistes dans ce genre, il lui a été décerné une médaille de vermeil ce qui prouve la valeur de la collection qu'il avait présentée.

Les Asperges étaint représentées par trois lots : le premier à M. Vasseur qui a obtenu une grande médaille d'argent ; le deuxième à M. Marchand qui a eu une médaille d'argent et le troisième à M. Nazet, une médaille de bronze.

La collection générale de pommes de terre de M. Favre, composée de variétés hors-ligne a été recompensée d'une médaille d'or.

MM. Rivoire père et fils, nous montraient deux belles collections, la première de Pois en rames, composée de toutes les meilleures variétés qui a été récompensée d'une médaille de vermeil, et la seconde formée de tous les légumes pour condiments qui a obtenu une médaille d'argent.

Terminons par les Choux-Fleurs de M. Foyard qui ont été recompensé d'une médaille d'argent.

Tel est l'ensemble de cette exposition que la Société d'horticulture du Rhône avait installée sur la place Morand, dont les produits ont fait l'admiration du public et parmi lesquelles nos roses lyonnaises ont brillé au premier rang.

Après les opérations du Jury, un excellent déjeuner lui a été offert dans les salons du café du Luxembourg, place Morand.

L'ouverture officielle de l'Exposition a été faite le jeudi, à 2 heures par M. Rivaud, préfet du Rhône, accompagné de Gravier, secrétaire général pour l'administration, de M. le général Raynal de Teyssonnière, de M. le général Roullet, de M. Debolo, adjoint au Maire.

Le jeudi soir, un banquet auquel on avait invité les autorités, les membres du Jury, et les représentants de la Presse lyonnaise, avait lieu dans les salons Maderni. Ce banquet était présidé par M. Gérard, président de la Société.

Un très bon accueil a été fait à votre Délégué, dans cette fête de l'horticulture où la cordialité la plus franche et la plus parfaite n'a cessé de régner.

J.-M. Rochet,

Délégué de l'Association horticole lyonnaise.

Simples ou Doubles ?

Je me souviens d'avoir lu jadis une longue et spirituelle dissertation sur la *Ville* et la *Campagne*.

Alors qu'un citadin endurci vantait les plaisirs nombreux de la ville et en parlait en homme qui les a beaucoup fréquentés, un paysan madré célébrait avec son gros bon sens les avantages non moins nombreux de la campagne, et savait admirablement faire ressortir ces merveilles de la création qu'il ne cessait d'admirer chaque jour.

Et savez-vous quel fut le résultat de cette longue conversation imprimée ?

Ils finirent tout simplement par reconnaître qu'ils avaient tous les deux raison, que cela dépend absolument du point de vue auquel on se place et qu'enfin ville et campagne présentent chacune des avantages et des inconvénients, les uns et les autres se faisant contrepoids.

Ne trouvez-vous pas, cher lecteur qui voulez bien nous suivre, M. L. V. et moi, que notre discussion actuelle pourrait bien se terminer de même ?

On peut évidemment mettre en parallèle les avantages de certaines fleurs simples et ceux de certaines fleurs doubles, mais cependant je ferai remarquer à mon honorable contradicteur qu'il n'a pas lu très attentivement mon précédent article et qu'il en est résulté une réponse un peu à côté de la question.

« Je veux parler — disais-je — du suc-
« cès que paraissent obtenir les variétés
« SIMPLES des plantes *dont on a l'habitude*
« *de cultiver que les variétés* DOUBLES. »

Or, à la description qui est faite de la Gaillarde simple, je reconnais qu'il s'agit de ces magnifiques variétés de Gaillarde vivace obtenues ces dernières années et dont je suis bien loin, quoique simple, de contester le mérite. Quant à la Gaillarde double dont il est question comparativement, je suppose qu'il s'agit de celle dénommée sur les catalogues *Gaillardia picta Lorenziana*. Or, ces deux plantes n'appartenant pas à la même espèce ne peuvent pas être comparées entre elles.

Mais prenons, si vous le voulez bien, la Gaillarde peinte *simple* dont la Gaillarde de Lorenz *double* n'est qu'une variété, et la comparaison tournera tout à l'avantage de ma théorie, puisque tous les marchands grainiers ont constaté que la vente des graines de la première a presque totalement cessé du jour où est apparue la seconde.

C'est un plébiscite, ça.

J'avoue très volontiers aussi que certaines plantes perdent énormément à la duplicature.

Les Cinéraires, par exemple.

Quelle comparaison peut-on établir entre ces magnifiques disques diversement et si richement colorés et ces affreux petits pompons qui constituent les plus belles fleurs de la Cinéraire double ?

Mais ce que je n'admettrai jamais, c'est qu'on puisse considérer comme supérieures aux doubles, les fleurs simples de Reine-Marguerite, de Rose-Trémière, d'Œillet, fût-il Cyclope, c'est-à-dire avec un œil dans le fond, — ne cherchez pas la comparaison — et même de Pyrèthres.

A propos de ces derniers, je citerai ici la fin d'une discussion récemment provoquée entre, deux de nos meilleurs horticulteurs lyonnais, par ma précédente boutade.

— Quoi qu'il en soit, disait l'un, les Pyrèthres simples peuvent parfaitement être acceptées.

— Oui, lui fut-il répondu, *mais supprimez les cœurs*.

Supprimez les cœurs, ces énormes boutons non pas seulement de culotte mais bien de pardessus.

Supprimez les cœurs. Voilà une phrase éloquente, telle qu'Alphonse Karr savait en faire. Ces phrases à l'emporte-pièce condamnent mieux une époque, une utopie, voire même une plante, qu'une longue dissertation.

Si la peine de mort existe encore on la doit à A. Karr.

— Que messieurs les assassins commencent, avait dit le célèbre philosophe. Aucun raisonnement ne put jamais prévaloir contre cette vérité si carrément énoncée.

Quant à l'œillet Cyclope, la dernière exposition nous a appris qu'un horticulteur travaillait à le doubler (!). Des résultats sérieux ont déjà été obtenus dans ce sens. Eh bien ! mon cher contradicteur, je ne crois pas trop m'engager en prophétisant que le jour où cette nouveauté apparaîtra bien fixée, suffisament variée et améliorée,

l'Œillet Cyclope simple, avec son œil, aura vécu. Il subira le sort qu'ont subi le Zinnia simple, la Reine-Marguerite simple, la Balsamine simple, etc., c'est-à-dire qu'il disparaîtra des cultures bien tenues,

Mais, cependant, je reconnais sans fausse honte, que le Pétunia double, la Tulipe double, l'Anémone double, la Jacinthe double, etc., n'ont jamais détrôné les mêmes espèces simples, et qu'elles les complètent, au contraire.

Et j'en reviens à la conclusion de mon histoire sur la *Ville* et la *Campagne*.

> Docteur Tant-Pis, Docteur Tant-Mieux,
> Ont souvent raison tous les deux.

A. R.

Une Invasion!

Une invasion ! de quoi ? de criquets ? non de fleurs simples !

Mais, les fleurs simples ont toujours existé, il me semble !

Oui, mais depuis bien des années déjà les fleurs doubles ont complètement annulé les simples dans les jardins.

Entendons-nous bien. Il y a des genres de plantes qui sont à la fois à fleurs simples et à fleurs doubles et aussi méritantes les unes que les autres. Alors c'est une question de goût à laquelle il ne faut pas toucher, parce que nous avons tous notre esthétique particulière ?

Nous sommes d'accord.

Mais je veux parler des Pyrèthres à fleurs simples.

Me voilà bien à mon aise. Quelle jolie page à faire pour un littérateur ! malheureusement je n'en suis pas un et me voilà réduit à traiter simplement un fait d'actualité.

Vous parlez de Pyrèthres à fleurs simples ! Il n'y a que dans le Nouveau-Monde qu'on est capable d'avoir une pareille tentation, car ils sont forts nos collègues américains dans les cas de ce genre.

Peu m'importe la provenance de cette invasion des fleurs simples, je crois qu'elle ne fera pas tant de ravage que celle des criquets d'Algérie.

Voyons plutôt ce que sont ces Pyrèthres à fleurs simples : un rang de pétales entourant un énorme disque jaune d'étamines où les abeilles et les guêpes viendraient chercher le miel si la chaleur de la saison leur permettait de sortir de leur ruche.

Que ceux qui ne connaissent pas les Pyrèthres s'imaginent une Reine-Marguerite simple. Allons ! allons ! repoussons la décadence, nos pères se sont donné tant de peine pour embellir ce genre qu'il serait péché de détruire leurs œuvres. Je cherche une qualité à donner à cette fleur simple ; elle en a une : celle de donner des grains à profusion. Dieu ! quelles graines ! Parlons un peu des variétés doubles, de cette belle plante vivace à floraison printanière, une fleur ne reste pas moins de quinze jours dans toute sa beauté sur plante ou coupée; assurément on a raison de dire qu'on ne l'emploie pas assez pour l'ornementation des jardins. Si nous ne repoussions pas l'invasion des fleurs simples cette charmante plante nous échapperait totalement, consultez les catalogues et vous verrez combien le nombre des variétés en a diminué; je précise. Et pourquoi n'en voit-on pas autant qu'il y a quelques années ? parce que les semeurs de cette plante ne sont plus en France pour ainsi dire; nous avions autrefois M. H. Demay qui chaque annnée dotait l'horticulture française de plusieurs belles variétés.

Depuis quelques années ceux qui ne savent plus sur quel pied danser se sont emballés dans les fleurs simples. On a commencé par les Dahlias. Il y a peut-être quelque chose de bon là dedans, quand ce serait que pour donner de la graine à profusion. Puis viennent les Chrysanthèmes, lancés par nos collègues d'outre-Manche, heureusement que cela n'a pas encore pris, j'attends le tour des Zinnia cela ne veut pas tarder.

Mais où allez-vous donc ? Vous voulez comparer les Fuchsias à fleurs simples aux Pyrèthres ! prenez garde de ne pas vous perdre dans les forêts d'Amérique ; on s'y perd facilement, ici ils sont moins élevés seulement. Il y a des espèces à fleurs simples qui ne s'hybrident pas avec les doubles; je ne veux pas en faire la description ; se serait trop long. Sans doute on voudrait savoir pourquoi les fleuristes cultivent de préférence les Fuchsia à fleurs simples : 1° en général les Fuchsia à fleurs simples se rapprochant du type, sont plus vigoureux, se forment mieux que les doubles ; il

ne suffit de leur donner la nourriture, tandis qu'aux doubles il faut leur subir des pincements pour les former. 2° les fleurs étant plus légères et plus abondantes que les doubles, on les transporte avec beaucoup plus de facilité sans les déteriorer.

Il y a certainement de très belles variétés à fleurs simples mais pas comparativement aux doubles, la preuve que je connais très bien, c'est qu'il y a cent amateurs de Fuchsia à fleurs doubles contre un à fleurs simples. A une autre fois.

R.-B. dit LAGUÈPE

Sur la culture des Fraisiers.

SUITE ET FIN (1)

5° Enfin, comme dernier moyen pour hâter la mâturité, planter à bonne exposition au pied d'un mur au midi,quelques variétés hâtives. Lorsque les fortes gelées ne sont plus à craindre, sarcler et débarrasser les touffes des tiges et feuilles sèches; puis enfoncer sur les bords de la planche des fourchines en bois sortant de 0.20 à 0.25 centimètres au-dessus du sol, et placer dessus des lattes ayant 0.03 centimètres de côté ; le soir, étendre des paillassons qui préserveront les fleurs des atteintes des gelées blanches et des mauvais temps.

En employant pour la culture sous verres les variétés les plus hâtives et en continuant successivement jusqu'à la pleine terre par les variétés se succédant, dont quelques-unes des plus tardives seront plantées dans l'endroit du jardin le moins chaud, on pourra fournir de grosses fraises depuis fin mars jusqu'à fin juillet, concurremment avec celles des quatre-saisons qui dureront jusqu'aux gelées.

Voici quelques variétés qui vont très bien pour toutes les cultures, placées à peu près par ordre de précocité :

(1) Voir *Lyon-Horticole* du 30 juin, 15 juillet et 31 juillet 1891.

Quatre-saisons, toujours délicieuse, parfumée et relativement grosse, surtout si on prend les précautions indiquées au commencement de cette note, pour la récolte de celles qui doivent être semées.

May Queen, grosseur moyenne,bonne, rouge clair, une des plus hâtives;

Marguerite, très grosse, très bonne, rouge vif ;

Victoria, grosse, rouge orange clair ;

Docteur Morère, grosse, très bonne, rouge foncé ;

Lucas, grosse, très bonne, rouge cramoisi ;

La Constante, grosse, très bonne, rouge vermillon ;

Jucunda, très grosse, médiocre,rouge vermillon ;

Duc de Malakoff, très grosse, bonne, rouge foncé ;

Napoléon III, très grosse, bonne, vermillon orange ;

Barnes Large Withe, assez grosse, assez bonne. Son principal mérite est d'être blanche;

British Queen, grosse, très bonne, rouge vif ;

Wonderful, grosse, très bonne.rouge vif.

Il sera facile d'allonger la liste à son gré : les bonnes variétés sont nombreuses, on n'a que l'embarras du choix; embarras dont les amateurs pourront s'affranchir en s'adressant à une bonne maison qui se chargera de faire ou de compléter la collection.

Les ennemis les plus redoutables pour les fraisiers cultivés sous bâches sont les suivants :

Pucerons : on s'en débarrasse facilement avec des fumigations de tabac et avec des seringages à l'eau contenant un dixième de nicotine ;

Limaces grosses et petites, font souvent des dégâts appréciables. Le soir, à la tombée de la nuit, visiter les fraisiers,

Mais, c'est surtout le matin, aussitôt les paillassons enlevés, qu'elles sont le plus facilement découvertes.

Les souris viennent aussi visiter nos cultures pour en déguster les produits. Les sempiternelles souricières sont encore ce qu'il y a de meilleur pour ces petits rongeurs. Il y a d'autres bestioles encore avec lesquelles on est obligé de compter; il faut s'en défaire avec tous les moyens en son pouvoir.

Les fraisiers de pleine terre ne sont guère sujets à être dévastés que par les vers blancs. Mais aussi, quels sales animaux, qu'ils m'ont donc fait blanchir les cheveux par le mauvais sang qu'ils m'ont fait, surtout ces dernières années, où des planches et bordures entières disparaissaient successivement! Et, malheureusement, quand on s'aperçoit de leur présence le mal est fait. Si, en mai et juin, même plus tard, vous voyez quelques pieds de fraisiers se faner, vous pouvez être certain que l'exécrable bête prend sa nourriture, c'est le moment de la pincer : en soulevant avec la bêche ou la houlette les plantes qui, sans raison apparente, se flétrissent, vous trouverez sûrement l'ennemi à quelques centimètres audessous du collet. Je n'insiste pas sur le dénouement, il ne se fait pas attendre! Lorsque les plantes ne sont pas trop fortes : en les replantant de suite et en les tenant mouillées pendant quelques joure, la reprise s'opère assez bien.

C'est surtout en bèchant les places où on se propose de faire des plantations qu'il faut extirper tous ceux que l'on rençontre, c'est un des moyens le plus sûr et le plus pratique.

Le sulfurage est bien aussi préconisé; il ne m'a jamais donné des résultats bien satisfaisants. Quant aux plantations et semis de laitues entre les rangs des fraisiers en planches, et en contre-bordures de ceux qui tracent les allées qui, soidisant, attirent les vers blancs qui en sont très friands, je n'ai jamais eu non plus lieu de m'en féliciter. Il faut bien dire qu'il y a des gens à qui rien ne réussit, je suis probablement de ce nombre; essayez plutôt et vous m'en donnerez des nouvelles.

Pour se débarrasser des limaces qui pullulent, surtout au printemps et à l'automne, dans vos planches et bordures de fraisiers et qui entament toujours les plus belles, répandez de la chaux en poudre, le soir après le coucher du soleil et le matin avant qu'il se lève, sur toute la surface des planches et des sentiers. Celles qui échapperont à la chaux seront certainement capturées, si vous avez la précaution de disposer, entre les rangs des fraisiers, des planchettes de quelques centimètres de largeur, posées à plat sur le paillis (celles d'une vieille futaille par exemple), quoi que ce soit d'ailleurs, pourvu que ça offre un abri frais et sombre pendant la journée. En visitant les objets ainsi disposés, vous ferez des *rafles* qui feront les délices des canards auxquels vous les donnerez. Ces intéressants palmipèdes ne manqueront pas de vous en témoigner leur reconnaissance par des *coins coins* significatifs.

Cluny, 3 août 1891.

CAGNIN

BIBLIOGRAPHIE

LES ANTHURIUM : *Description et culture.* —Sous ce titre, qui en dit long aux amateurs de plantes de serre chaude et aux cultivateurs d'Aroïdées, M. Ernest BERGMAN, secrétaire de la Société Nationale d'Horticulture, chevalier du Mérite agricole, a réuni de bien précieux documents sur les espèces, variétés ou hybrides appartenant à ce genre remarquable entre tous, parmi ceux de sa famille, en plantes d'ornement.

Il donne en même temps avec une foule de détails historiques ou concernant la culture, la description sinon de tous, au moins de la plus part des Anthuriums connus. J'ai déjà dit tout le bien que je pensais des Monographies horticoles de notre excellent collègue, et je repète qu'il serait désirable pour l'horticulture de voir multiplier ces Monographies rédigées par des praticiens qui travaillent sur le vif et non par des horticulteurs en chambre comme cela arrive trop souvent aujourd'hui.

Les Mammifères de la France. (1). — Sous ce titre, M. A. Bouvier vient de publier un très intéressant volume qui gagnera a être lu par ceux qui s'intéressent aux aux choses de l'histoire naturelle. L'auteur tout en tenant compte d'une scrupuleuse exactitude scientifique, a cherché à rendre cette étude pratique en signalant particulièrement le côté utilitaire ou économique de chacun de nos animaux.

Pour aider à propager dans nos campagnes ces connaissances si utiles (puis qu'elles peuvent faciliter les petits profits d'un grand nombre et concourir généralement à notre richesse nationale), il a multiplié les figures et donné autant que possible pour chaque espèce sauvage, leurs noms vulgaires ou *patois* dans nos diverses provinces.

L'ouvrage de M. Bouvier est, du reste, écrit d'un style aussi agréable qu'attachant ; avec ses tables, son glossaire, il peut être consulté très rapidement sur n'importe lequel des sujets traités.

—A. Marchand fils, horticulteurs, rue du Calvaire, à Poitiers. — Extrait du catalogue général publié par l'établissement, relatif aux plantes de serre chaude ou de serre tempérée : Orchidées, Palmiers, Arancarias, Camelias., etc.

—Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, à Paris.— Catalogues spéciaux aux Ognons à fleurs, aux fraisiers en collection et aux plantes à semer en automne, Brochure in-8°, illustrée de gravures noires.

(1). Les Mammifères de la France, par M. A. Bouvier, 1 volume, petit in-8° de 504 pages avec 266 figures dans le texte. Prix : 3 fr. 50, chez M. Georges Carré, éditeua, 58, rue St-André des Arts, à Paris.

La Mosaïculture. — J'arrive bien en retard pour signaler cet ouvrage (1) qui traite de l'assemblage des fleurs en manière de tapisserie végétale. La mode a un peu abandonné la Mosaïculture qu'elle avait acceptée avec fureur il y a quelques années. D'autres associations végétales sont venues la remplacer. Cependant les vieilles coutumes ne se perdent pas comme cela subitement et on rencontre encore avec plaisir dans les jardins quelques-uns de ces massifs où les plantes trapues aux feuilles glauques, jaunes, blanches, rouges s'entrelaçent en arabesque ou en dessins réguliers.

Il ne faut abuser de rien et encore moins des plus belles choses. L'ouvrage de M. Mottet, renferme, avec de nombreux dessins, les descriptions du plus grand nombre des plantes employées à ce genre d'ornementation.

Il donne aussi la culture des espèces qu'il cite.

Le livre est précédé d'un Avant-propos dû à la plume de M. Jules Chrétien, l'inventeur du mot *Mosaïculture*, dans lequel il relate les différentes phases par lesquelles a passé cette manière de grouper les fleurs.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le Dimanche 16 Août.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

(1) La Mosaïculture, histoire et considération générale, choix des couleurs, tracé-plantation, etc., par M. J. Mottet, in-8° de 94 pages avec de nombreux dessins.
Octave Doin, place de l'Odéon, 8, Paris.
Prix : 1 fr. 50.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL.

7402 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Acceptions variées du mot Prune. — Le genre. — Les espèces. — Distribution géographique. — Caractères des prunes. — Classification des prunes. — Noms de fleurs! — Genres affines! — Nécrologie.

Acceptions variées du mot Prune. — Un jour, Sully, accourant pour prévenir Henri IV des manœuvres de l'ennemi, le trouve en train de secouer un beau prunier de *Damas blanc* : « Pardieu! Sire! lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, nous venons de voir passer des gens qui semblent avoir dessein de vous préparer une *collection* de bien autres *prunes* que celles-ci et un peu plus dures à digérer. »

Voici d'abord, mon cher correspondant, qui pensez que les lecteurs du *Lyon Horticole* s'intéresseront à une causerie sur les prunes, une première acception — acception argotique — de ce substantif. Une prune est donc quelquefois une balle ou un boulet, et je vous souhaite, si vous allez à la guerre, de ne recevoir ni l'une ni l'autre.

Avoir sa prune, en est une deuxième; il signifie griserie, être ivre. Il s'emploie surtout, depuis le commencement de ce siècle, à l'époque où la *Mère Moreau* créa l'établissement célèbre où elle débitait de très bonnes prunes à l'eau-de-vie.

On dit aussi, sous forme de proverbe, de sentence, comme il vous plaira :

Il aime mieux deux œufs qu'une prune, — c'est-à-dire qu'il entend bien ses intérêts;

Gober la prune, — recevoir une blessure mortelle;

Pour des prunes, est une locution familière qui signifie : pour peu de chose;

Pique-prune, synonyme : tailleur...

Les griottes, les guignes et les bigarreaux. — Il faut que l'on sache que c'est à propos des cerises que l'on dénomme, suivant les qualités, griottes, guignes et bigarreaux, qu'un amateur d'horticulture me demande quelques courtes notions sur les Mirabelles, Damas, Perdrigones, Couetsche, Reine-Claude et Sainte-Catherine.

Courtes notions!... C'est bientôt dit. Je vais essayer, cependant.

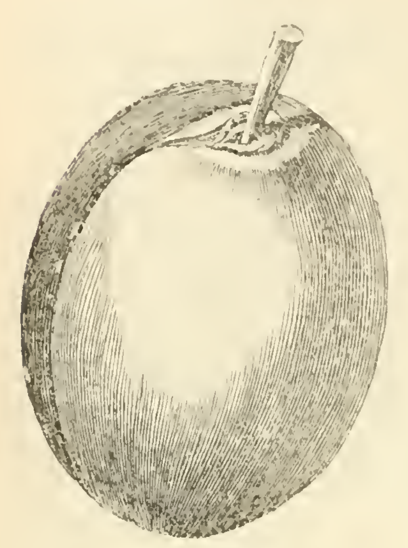
Je pourrais m'en tirer à bon compte, en disant : tout ça, Monsieur, ce sont des prunes. Mais on me répondrait sans doute : « Vous parlez pour des prunes!... Auriez-vous votre prune!... Et tout bas : Il a trop pris de *Kuuestch-wasser* ou de *raki... raka...* »

Le genre. — Vous croyez, vous autres, qu'il est aussi facile que cela de causer de prunes, de les classer, définir et faire connaître?...

Oh! que nenni! mes bons amis, comme vous allez voir.

Vous avez bien entendu parler de ce naturaliste grand comme le monde, illustre comme pas un... Que dis-je, illustre... c'est archi-illustre, qu'il faut écrire... immense, gigantesque, quelque chose comme le Napoléon de la botanique, Linné, en un mot... Charles, de son petit nom!... Oui, n'est-ce pas? Eh bien! quand Linné, d'après quelques-uns, a dit quelque chose, il faut répondre *amen!*

Or Linné a dit ceci : « Les *Cerisiers*, « les *Pruniers* et les *Abricotiers* sont « ... tous des *Pruniers*. »



Prune Œuf ou Dame Aubert.



Prune Perdrigon violet.



Prune Quetsche.





Prune Sainte-Catherine.
(Réduite au 1/3).



Prune Mirabelle.

Voilà qui commence bien.

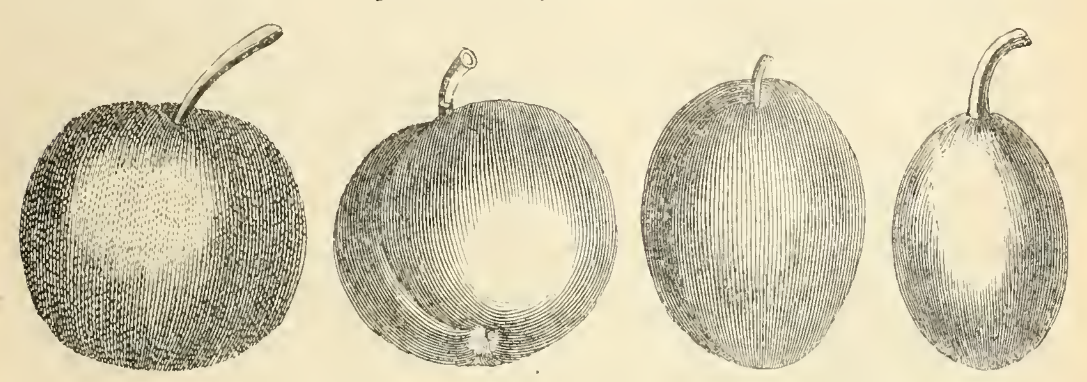
Nul n'ignore cependant, et un aveugle la distinguerait aisément, la différence qui sépare les Prunes et les Abricots des Cerises. Mais botaniquement parlant, il est très difficile de trouver des caractères bien tranchés pour les définir. C'est pour cela que Carolus Linnœus avait préféré les réunir.

Et les pontifes appellent cela de la science !... Belle science, ma foi !...

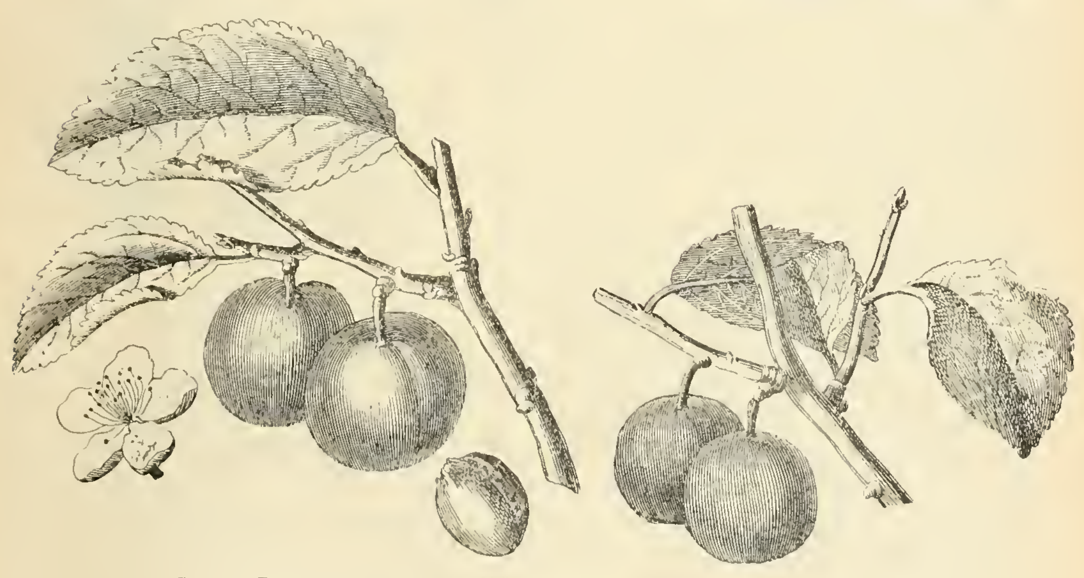
qui veut nous faire prendre des cerises pour des prunes !...

Les Espèces ! — Le genre, passe encore, mais l'espèce..... brrr. Douze docteurs sont là qui se prennent aux cheveux, survient un disciple de Darwin qui domine l'assemblée et lui impose silence abonde dans nos haies. Moins prétentieux quelques autres les font venir du Prunier sauvage, *Prunus insititia.*

Qu'en savent-ils ? les braves gens. Ont-ils fait des expériences pour démontrer cela ? Eh ! non, mes amis, pas d'ex-



Prune Monsieur. Prune Grosse Reine-Claude. P. Diaprée violette. Diaprée Blanche.



Grosse Reine-Claude.
(Réduite au 1/3.)

Prune Damas de Maugeron.
(Réduite au 1/3.)

par ces mots : l'espèce : inconnue au bataillon ; et toi, là-bas — mal transformé — ne crie pas tant, on voit assez que tu descends du singe — vieux renard !

C'est en vertu de ce principe, que les uns veulent que toutes nos prunes descendent de la *Pelosse* ou *Prunelle* qui

périences ? Alors, lâchez-nous, je vous prie, Messieurs.

Sous le nom de *prunier cultivé*, on a réuni le plus grand nombre de nos prunes, pour ne pas dire toutes.

Cette réunion ne prouvent nullement qu'elles ont une origine commune. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que si on

accorde une certaine valeur aux caractères héréditaires par voie de semis, il y a parmi les pruniers cultivés au moins cinq ou six espèces distinctes.

C'est ainsi que les Prunes de Mirabelle *(P. cercola)*, de Sainte-Catherine *(P. cerea)*, de Damas *(P. damascena)*, de Damas noir *(P. hungarica)*, de Reine Claude *(P. Claudiana)*, de Cerisette *(P. Acinaria)*, etc., reproduisent les caractères généraux de leurs groupes.

Distribution géographique. — Nyman, qui est un compilateur très intelligent, donne comme patrie au Prunier domestique : l'Espagne (Grenade), l'Angleterre, l'Italie (Piémont, Bolonais, Sardaigne), la Grèce (sur le mont Parnasse) et la Russie méridionale.

Il ne mentionne pas la France et, pour la Syrie, d'où on prétend que sont originaires les prunes de Damas, il ne l'indique qu'avec un point de doute : *Syriæ indigena ?*

Si je n'ai pas tout-à-fait oublié mes rudiments de géographie, je crois que Damas est au choix d'abord, une ville célèbre de la Syrie — le Damascus des anciens et le *Demecho* des Turcs — ensuite un eyalet ou pachalik, une des grandes divisions de la même province. De très bons auteurs disent formellement que le Prunier croit naturellement aux environs de Damas ; il y est si abondant et si bien naturalisé dit l'un d'eux, qu'on a dit en langage figuré

De Damas la Prune est une Colonie.

On ajoute que c'est aux Croisés que nous devons son introduction en France. Et, à ce propos, je trouve qu'on leur fait diablement introduire de végétaux aux Croisés. Ils ont bons dos les croisés ! Les Romains, par l'organe de Pline, nous ont appris, cependant, qu'ils cultivaient onze sortes de prunes et j'imagine qu'ils ont du, plus de mille ans avant les croisades, les introduire dans leurs colonies des Gaules. Passons.

Caractères des Prunes. — Je n'ai guère envie de « raser » (pardon !), je veux dire ennuyer les lecteurs de cette Revue en leur disant gravement que la Prune est le fruit du Prunier ; que le fruit du Prunier est un drupe, lequel est ainsi défini en carpologie : fruit charnu à noyau, composé d'un péricarpe, d'un mésocarpe et d'un endocarpe, etc. ; que ce drupe, à l'occasion, est *sphérique*, *arrondi* ou *ovoïde* et légèrement sillonné ; qu'il peut être petit ou gros ; blanc, jaune, rouge ou bleuâtre... que son noyau est osseux, petit, moyen ou gros, aplati et à face externe rugueuse ; qu'il présente sur l'une de ses sutures un sillon assez profond, lequel correspondant toujours avec celui qui divise le fruit.

Les Prunes sont de la famille des Roses ! Assez, n'est-ce pas ?

Classification des Prunes. — Il est assez difficile de donner une bonne classification des Prunes dont les variétés les plus excentriques par leur forme ou leurs caractères sont reliées entre elles par des variétés intermédiaires.

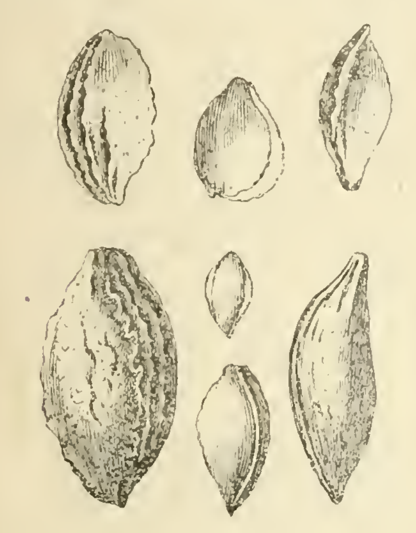
Decaisne les a groupées dans l'ordre suivant :

1° Prunes à pruneaux, cultivées principalement pour être desséchées au four et se manger en pruneaux ; 2° Prunes de Reine-Claude ; 3° Perdrigons ; 4° Mirabelles ; 5° Prunes de Monsieur ; 6° Prunes de Damas ; 7° Grosses Prunes ovoïdes ou prunes œufs.

Parmi les prunes à pruneaux ; les *Quetsche*, la Prune de *Sainte-Cathe-*

rine, la *Prune d'Agen* ou *Robe de sergent* sont les plus estimées. C'est avec la *Prune de Brignoles* qu'on fait les *pistoles* ou pruneaux de Provence. On emploie encore au même usage le *Perdrigon violet*, le *Damas de Tours*, etc.

Les *Reine-Claude* sont considérées, et avec raison, comme les meilleures prunes de table. On en connaît plusieurs



Noyaux de Prunes de diverses variétés.
(Grandeur naturelle.)

variétés dont l'époque de maturité est très variable. Il y en a quelques-unes à fruit rouge, mais le plus grand nombre est de couleur verte.

Les *Perdrigones* sont d'excellentes petites prunes ovoïdes, à chair très parfumée, très sucrée et presque fondante.

Les *Mirabelles* sont rondes, jaunes, piquetées de rouge et douées d'un parfum tout particulier.

Les *Prunes de Monsieur* tirent leur nom, dit-on, du frère du Roi qui avait une prédilection marquée pour une variété de ce groupe très voisin des Reine-Claude, quant à la forme, mais qui s'en distingue aisément au parfum et à la saveur. Les prunes de Monsieur sont en effet moins parfumées et moins sucrées que les Reine-Claude.

Les Prunes de Damas sont caractérisées par la forme — ovoïde allongée — et la petitesse du fruit. Les *grosses prunes* ou *prunes-œufs* constituent un groupe absolument artificiel dans lequel on a classé les variétés remarquables par leur grosseur. C'est dans cette classe qu'on met les Impériales et plusieurs autres.

On ne connaît pas l'origine du mot *prunus*. Les prunes se disent *plum* en anglais; en allemand, *pflaume*; en anglo-saxon, *plume*.

Le Prunier myrobolan, d'origine américaine, sert surtout comme sujet à greffer. On emploie aussi pour le même usage le Prunier de Saint-Julien et les Pruniers de Damas.

Noms de fleurs ! — Il n'y a pas que les Européens affligés du défaut de baptiser longuement les fleurs de jardin. Les Japonais au teint jaune et aux yeux obliques, n'ont rien à envier, sous ce rapport, aux peuples d'Occident, si nous en croyons le *Garden and Forest* qui traduit quelques noms de variétés de Chrysanthème ayant cours à Tokio ou Yokoama. Jugez : *Léger nuage* — très joli celui-là — *Dragon d'or*, *Etoile de la Nuit* — c'est un peu long, mais bien poétique tout de même — *Vague couronnée d'écume*, indique déjà un commencement de ramollissement. Avec : *Neige sur la feuille du Bambou* il n'y a plus le moindre doute sur la folie du parrain qui est visible, même pour un crétin du Valais.

Combien, je partage la manière de voir d'un amateur, M. Dumesnil, de Rouen, qui protesta jadis, hélas ! sans succès, contre la sotte manie qu'ont certaines gens d'affubler les fleurs de noms ridicules. Un botaniste venait de dédier un Conifère nouveau au mari de la reine

d'Angleterre, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, sous le nom de *Saxe-Gothea conspicua*. Cette désignation barbare, non sans motif, l'exaspéra.

« Que les princes et les grands, disait-il, s'honorent en protégeant la science et en favorisant les efforts des botanistes et des horticulteurs pour en étendre les limites, ils font, en agissant ainsi une chose louable, dont il est juste de leur savoir gré. Mais qu'on donne leurs noms aux plantes nouvellement conquises sur la flore des parties encore inexplorées de notre planète, c'est ce qui n'est pas tolérable, surtout quand ces noms ont le malheur d'être durs à l'oreille et difficiles à prononcer.

Supposons, par exemple, que quelqu'un s'avise de dédier une belle plante au prince de Hohenzollern Heckingen ; faudra-t-il que les botanistes de l'univers entier s'habituent à nommer cette plante *Hohenzollernheckingenia spectabilis ?* Ou bien, si la même fantaisie prend au jardinier du duc de Saxe Hildbourghausen, accepterons-nous le nom de *Saxhildbourghausenia speciosa ?* Ces noms sont réellement trop pénibles à prononcer, il y a conscience. Les botanistes et les jardiniers allemands en viendraient à bout peut-être ; pour ceux des autres pays, pour les Italiens, par exemple, il y aurait impossibilité matérielle.

Le besoin d'adulation envers les grands n'a-t-il pas assez d'autres moyens de se satisfaire, sans qu'un esprit absurde de flagornerie envahisse la nomenclature botanique ? Les noms des végétaux ne doivent rappeler à l'esprit que leurs propriétés ou leur pays natal, ou bien les noms des hommes qui ont rendu de vrais services à la botanique et à l'horticulture, à la condition que ces noms ne soient ni barbares, ni ridicules ».

Genres affines ! — C'est une question d'ortographe que le rédacteur de cette note soulève — au bout de sa plume — sans trop de peine. Doit-on dire *genres affines*, avec le signor Angiolo Pucci, professeur à l'Ecole de Pomologie et d'horticulture de Florence ? ou genres *affins* en suivant les règles de la grammaire française ?

Voilà la question.

On dit très bien *espèces affines* pour espèces qui ont de l'affinité. Mais dans ce cas *affines* me semble être le vieux mot *affin* qu'on a féminisé pour l'accord.

Genre *affine* ! choque singulièrement l'oreille ; il est vrai que genre *affin* prête à la confusion et au calembour.

Affin désigne celui qui est allié à une autre famille par le mariage d'un de ses parents.

Afin que nul n'en ignore, *genres affines* a été cueilli dans une annonce horticole publiée dans plusieurs journaux français et étrangers.

Culture en plein air des Nymphœa tropicaux. — M. Maurice de Vilmorin nous a montré un amateur d'horticulture, utilisant les eaux tièdes, dites de condensation, échappées de ses usines, pour obtenir la floraison en plein air de toute la série des Nymphéas tropicaux, et cela sous le ciel de la Prusse, sur les bords de la Sprée, à Berlin en un mot.

Le résultat ne laisse rien à désirer. On se demande alors pourquoi on ne tire pas parti, pour le même usage, de la plupart des eaux chaudes des stations thermales ?

Il est probable, par exemple, que si la municipalité d'Aix-les-Bains voulait s'en donner la peine, elle pourrait offrir à ses nombreux baigneurs — et cela en plein air — la vue d'un aquarium splendide où les plus belles plantes aquatiques étrangères épanouiraient leurs fleurs.

Mort de M. Et. Levet. — Un des rosiéristes les plus éminents de la région lyonnaise, M. Et. Levet, chevalier du mérite agricole, vient de mourir à l'âge de 75 ans. Les amateurs de roses lui doivent une foule des plus belles variétés qui ornent leurs collections.

C'était un semeur particulièrement heureux.

En attendant de pouvoir consacrer à notre collègue une notice nécrologique plus étendue, nous adressons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance. VIVIAND-MOREL.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 Juillet 1891, salle des réunions industrielles, Palais du Commerce à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire dépose sur le bureau les lettres et les brochures reçues par l'Association pendant le mois écoulé, savoir :

1° L'une de la Préfecture du Rhône, informant notre Société que M. le Ministre de l'agriculture lui à alloué une subvention de 550 francs, qui devra recevoir la même affectation que celle de l'année dernière ;

2° Lettre de M. le Secrétaire général de la Société d'horticulture, d'agriculture et de viticulture de Vichy-Cusset (Allier), demandant l'échange de nos publications avec celles de sa Société. (Adopté) ;

3° Lettre de M. Montagnié, chaudronnier à Lyon, accompagnant l'envoi de deux photographies d'un système de vaporisateur dont il est l'inventeur ;

4° Lettre de M. Champin (Jacques-Cadet), de Sainte-Colombe-lès-Vienne, invitant ceux de ses collègues qui s'y intéressent, à visiter sa vigne qui est actuellement magnifique. Le même cep qui a été, il y a deux ans, l'objet d'un rapport, porte dit-il, au moins 3,000 grappes ;

5° De la vigne, son passé, son présent et son avenir, désormais assuré par les plants de semis, par M. Claude Fili-Vernay, viticulteur-agronome à Francheville-le-Haut (Rhône). Cet ouvrage dont il sera fait un compte-rendu, a été offert par l'auteur à notre Société ;

6° *Les Anthurium* description et culture par M. Ernest Bergman, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, secrétaire de la Société nationale d'horticulture de France. Brochure in-8° de 40 pages, offerte par l'auteur.

Présentations. — Il est donné lecture de sept présentations sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — L'Assemblée appelée à se prononcer par un vote sur les candidats présentés dans la réunion précédente les adopte à l'unanimité.

Ce sont, MM. :

Reyre, propriétaire à Francheville, présenté par MM. Viviand-Morel et Guynat.

Michel Dunand, jardinier chez M. Mouloud, horticulteur route de France, à Villefranche (Rhône), présenté par MM. Berthier (Antoine) et Berthier (Francis), horticulteurs à Saint-Genis-Laval.

Léon Riboud, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, propriétaire, 27, quai Tilsit, à Lyon et à Pressavin, par Monsols (Rhône), présenté par M. David et Francisque Morel.

Mongourdin, jardinier chez M. Laménière, route de Crémieu, à Villeurbanne, présenté par MM. Chagny et Verdet.

A. Martin, horticulteur à Nyon, canton de Vaud, présenté par MM. C. Jacquier fils et Devert.

A. Fickelscherer, sous-intendant militaire de la 6me division de cavalerie indépendante, 22, chemin des Granges, Lyon-Point-du-Jour, présenté par MM. Perrin et Devert.

Mlle Gelot (Myrianne), route de l'Etoile-d'Alaï, 116, Lyon-Point-du-Jour, présentée par MM. Viviand-Morel et J. Chrétien.

Ernest Calvat fils, à Grenoble (Isère), présenté par MM. Viviand-Morel et J. Chrétien.

Rigaud (François), arboriculteur à Pierrelate (Drôme), présenté par MM. Reboul et Paul Casimir.

Guélon (Claude), jardinier chez M Mons, à Parilly, par Villeurbanne-lès-Lyon, présenté par MM. Gabriel Favre et Jean Jacquier.

Election d'un membre de la Commission de rédaction. — Après un tour de scrutin, M. Vorax ayant obtenu la majorité est élu membre de la Commission de rédaction.

Examen des Apports. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Boucharlat aîné — à Cuire-lès-Lyon, une collection de Bégonias tubéreux très remarquables — par leur bonne tenue et leur coloris des plus brillants. Les plus belles variétés sont : *M. Davis*, fleur de 16 à 18 centimètres de circonférence, jaune paille très clair; *Gloire de Nancy*, fleur blanche, superbe; *Candidissima*, énorme fleur très double à large pétales arrondies, blanc lavé soufre (extra); *Monstruosa Plena*, variété très vigoureuse issue du *Boliviensis*, fleur très grande; *La France*, grande fleur pleine imbriquée d'un beau rose satiné, glacé, coloris nouveau; *Docteur Felty*, grande fleur rouge éclatant à centre or, etc., etc.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier, à Ecully :

1° 17 variétés de Dalhias — dont les plus remarquables sont : Mme Malvina — Lady Marsham — Abbé Bertin — Mme Hibert — M. Burel, etc. ;

2° Un joli apport de fleurs d'Œillets fantaisie.

Par M. Molin, marchand grainier, 8, place Bellecour, à Lyon, un apport composé de *Giroflée Victoria* remontante (nouveauté 1891). Race nouvelle de giroflée d'hiver d'une très grande valeur par sa floraison continuelle et sa reproduction extraordinaire, donnant plus de 90 pour 0/0 de plantes à fleurs doubles. La floraison commence en juin et continue sans interruption tout l'été et l'hiver; c'est incontestablement la meilleure variété de Giroflée à couper pour la production hivernale. — *Giroflée remontante* à grande fleur cramoisie (nouveauté 1891) Excellente variété d'un coloris riche, produisant des fleurs en abondance; Pois de senteur vivace, blanc pur Glaïeul Colvilii: La Fiancée; Chrysanthème des jardins à fleurs doubles tuyautés (1891). Rose tremière doubles, etc.

Par M. Chinard, marchand grainier, 15, quai Saint-Antoine, à Lyon — une collection générale d'Œillets (fleurs coupées) dans les cinq genres: fond ardoisé, fond blanc, fond jaune, avranchin, flamand, le tout provenant de semis fait en 1890.

Par M. Valla, horticulteur à Oullins, — 20 variétés de Bégonias bulbeux doubles et simples (de semis). — 20 variétés de Verveines de semis à grand centre blanc. — 6 variétés de Poires — à citer: *Colorée de Juillet*, *André Desportes*, *Beurré Giffard*, etc.. — 3 variétés d'Abricots, — et 5 variétés de Pêches, dont les plus belles sont: *Rouge de Mai*, *Sumder Canada*, *Waterloo*.

Par M. Dinnat, jardinier au château de Peyrieu (Ain), un bouquet bien varié d'Œillets de fleuristes.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient composées:

Pour la Floriculture: de MM. Berger Liabaud et Pitaval.

Pour l'Arboriculture: de MM. F. Morel-Richaud et Verne.

Après examen ces Commissions proposent d'accorder à MM.:

Boucharlat, pour ses Bégonias, prime de 1re cl.

Dury, pour l'ensemble de ses apports, prime de 2e classe.

Molin, pour l'ensemble de ses apports, prime de 1re classe.

Chinard, pour Œillets, prime de 1re classe.

Valla, pour Bégonias et Verveines, prime de 3e classe.

Valla, pour ses Fruits, prime de 1re classe.

Dinnat, pour ses Œillets, prime de 3e classe.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées par l'Assemblée.

La séance est levée à 4 heures et 1/4.

Le Secrétaire adjoint MOREL Ant.

Semis d'automne

La deuxième quinzaine d'août est l'époque la plus favorable pour semer:

Choux: d'York gros et petit, Bacalan petit et gros, Nantais, Non pareil, etc;

Laitues: Brune d'hiver, de la Passion, Grosse blonde, Romaine verte, etc.;

Oignons: Blanc hâtif de Paris, de Nocera, jaune paille des Vertus, Rouge pâle de Niort, etc.

A cet effet, bêchez convenablement quelques mètres carrés de terrain dans le meilleur endroit de votre jardin; nivelez en la surface, faites une petite rigole tout autour pour marquer les limites de chaque sorte, et semez à la volée les espèces ou variétés auxquelles je viens de donner la préférence. Ce qui ne vous empêchera pas, la culture étant la même pour toutes, de semer celles qui ont la réputation de mieux réussir dans l'endroit que vous habitez et qui sont de préférence demandées dans votre maison ou sur le marché. Serrez le terrain en marchant dessus; passez un léger coup de fourche pour enterrer la graine; recouvrez d'une petite couche de terreau; puis, arrosez pour accélérer la germination.

Pendant la végétation, éclaircir si le plant est trop *dru*, et arroser copieusement. Tous ces soins sont indispensables, si vous voulez avoir, courant octobre, des plants vigoureux à mettre en place.

Pour le quart d'heure, je vais seulement vous parler de la culture des choux d'hiver. Un de ces quatre matins, je vous entretiendrai des salades et oignons: le semis en est fait, vous savez comment il faut le soigner, c'est tout ce qu'il me faut pour le moment.

Revenons donc à nos choux.

Il faut veiller à ce que les tiquets ou puces de terre ne les dévastent pas. Sou-

vent, à cette époque, il fait très chaud, et, nos jolies petites bêtes exercent surtout leurs ravages par un beau soleil. Deux ou trois jours suffisent pour faire disparaître votre semis. En tenant la terre fraîche pour accélérer la végétation, et, en saupoudrant de la cendre tamisée après chaque arrosage, le matin à la rosée. S'il n'y en a pas, passer légèrement sur le semis avec l'arrosoir à pomme avant de cendrer. Il faut quelquefois répéter cette opération plusieurs fois par jour, jusqu'au moment où les deux premières feuilles sont bien développées. On peut aussi ombrer en plantant, tout autour du semis et au milieu, des branches garnies de leurs feuilles : — c'est ce qu'on appelle ramer des choux ! — D'autres moyens encore sont recommandés pour éloigner l'Altise. Je n'indique que les plus pratiques qui, d'ailleurs, suffisent toujours lorsqu'on s'y prend à temps.

En octobre, fumez fortement avec du fumier gras la place que vos choux devront occuper. Autant que possible, les éloigner des grands arbres qui les font étioler et les empêchent de pommer. Lorsque le terrain est convenablement préparé par un bon labour, tracez des lignes à 50 centimètres les unes des autres. S'il s'agit des Bacalans et York gros, à 40 centimètres d'intervalle seulement pour les petites variétés. Vos lignes auront 7 à 8 centimètres de profondeur. Tout étant prêt pour la plantation, arracher les plants avec précaution pour ménager les radicelles; rogner l'extrémité du pivot avec les ongles ou la serpette et planter à 40 ou 50 centimètres sur la ligne suivant les espèces, en quinconce, à la profondeur voulue, c'est-à-dire le cœur du plant juste au niveau du fond de la petite rigole. A l'approche des gelées, biner votre carré pour faire disparaître les raies et butter vos choux ; ils résisteront mieux aux atteintes du froid avec un bon piochage en mars, des arrosages copieux au moment de la végétation ; et, si vous en avez, une ou deux doses d'engrais liquide, vous serez certain de livrer à la consommation des choux pommés ne laissant rien à désirer.

Un lot d'une des variétés très hâtive : Petit nantais, Express, Joanet petit, etc., devra être planté à bonne exposition et à 35 centimètres en tous sens, pour succéder aux choux pommés d'hiver et attendre ceux des carrés qui n'arriveront guère avant fin mai. Au moment de la mise en place de ces derniers, on fera bien d'en repiquer dans un bon coin du jardin à 0.08 ou 0.10 centimètres les uns des autres, que l'on préservera des gros froids avec paille ou feuilles, pour remplacer ceux que l'hiver aurait détruits.

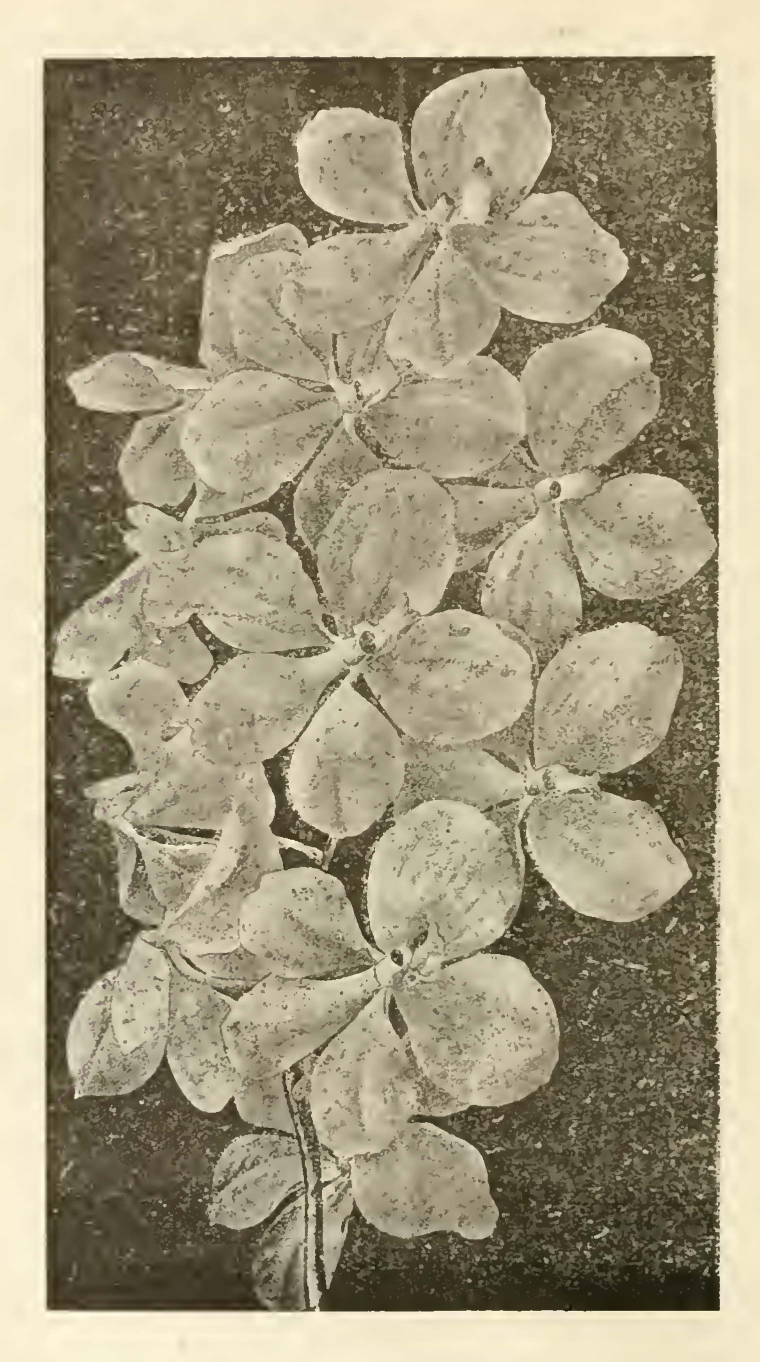
CAGNIN

Orchidées

Vanda. — Les Vanda sont des orchidées de serre croissant généralement dans les régions les plus chaudes du globe. On les rencontre aux Indes, en Birmanie, en Cochinchine, à Java, Bornéo, Mindanao, Nouvelle-Guinée, Timor, etc.

Vivant en épiphytes sur les arbres, dans les clairières ou sur la lisière des bois et forêts, ces plantes à feuillage si remarquable, demandent de l'air, de la lumière, de l'humidité et très peu de nourriture.

Leurs racines charnues trouvent dans l'atmosphère les aliments nécessaires à la plante. Quand les racines rencontrent un support, branche ou roche, elles se fixent fortement et permettent aux Vanda



VANDA CŒRULEA.
(Inflorescence réduite à moitié grandeur.) — D'après une photographie.
de l'*American florist*.

de résister aux intempéries dans les contrées où ils habitent.

Toutes les personnes qui admirent dans les serres à Orchidées ces majestueux Vanda, ces plantes aristocratiques, par excellence, au feuillage si régulièrement disposé, d'un vert si vigoureux se figurent que dans les îles où ils croissent leur beauté doit être incomparable ; elles se trompent : les Orchidées sont exposées à trop de dangers, aux alternatives d'humidité constante où de sécheresse absolue, aux ravages des insectes, aux assauts des typhons, aussi sont-elles généralement plus belles dans nos serres qu'à l'état de nature, de plus au milieu de ces flores exubérantes, ces plantes épiphytes généralement fixées, hors de la vue du voyageur, ne révèlent leur présence que par la suavité du parfum qu'elles exhalent.

Il y a trente ans existaient en France des collections de Vanda incomparables; aujourd'hui la mode un peu changée les a un peu laissées de côté.

Comme dans tous les genres Orchidées les variétés de Vanda sont nombreuses, on peut affirmer qu'il n'y en a pas deux plantes semblables. C'est la cause de l'engouement des amateurs pour les plantes qui arrivent directement des pays d'origine. Ils peuvent acheter à bas prix des sujets qui donneront peut-être des fleurs d'élite, en cas de désillusion, la perte ne sera pas grande.

Le nombre des espèces de Vanda est assez élevé. En dehors du *Vanda tricolor*, dont les fleurs sont généralement jaune, tachetées de brun avec un labelle pourpre, le *Vanda suavis* produit des fleurs blanches tachetées avec labelle pourpre, le *Vanda Batemanii*, le plus majestueux, donne des hampes érigées, de fleurs aux couleurs très vives, brunes jaunes et rouges.

Le *Vanda Lovii*, plante étrange, qui produit des fleurs de couleurs et de formes différentes. *Vanda Sanderiana*, plante relativement nouvelle, aux fleurs atteignant 8 à 10 centimètres de diamètres. Le *Vanda cærulea*, splendide avec ses fleurs bleu de ciel.

Toutes les espèces du genre Vanda sont dignes de mention. Quiconque possède une serre chaude où les Caladiums les Dieffenbachia, les Ixora, etc, poussent avec vigueur, peut facilement donner l'hospitalité à quelques Vanda.

Les Orchidées ont un mérite inappréciable pour l'amateur, c'est qu'elles ne perdent pas de valeur en prenant de la force.

Un jardinier soigneux pourra toujours vendre beaucoup plus cher qu'il ne l'aura payé, toute Orchidée qui aura doublée de force. Les amateurs savent que bien peu de plantes jouissent de semblable prérogative.

Quant à la culture, elle est des plus simples : je les ai vues en pots et en paniers, mais je préfèrerai les voir en pots : remplissez aux trois quarts avec des tessons et du charbon ; à la surface une couche desphagnum afin d'entretenir l'humidité.

Les Vanda les plus connus sont :

Alpina.	Suavissima.
Amesiana.	Parviflora.
Cœrulescens.	Teres.
Cristata.	Aurea.
Denidoniana.	Cinnamomea.
Hookeriana.	Dalkeithii.
Insignis.	Formosa.
Schroderiana.	Insignis.
Lamellata.	Pallida.
Niemanni.	Patersoni.
Reichenbachiana.	Planilabris.
Russelliana.	Vetchii.

L. Dentant.

Influence du Sulfate de fer et du Sulfate de chaux

SUR LA CONSERVATION DE L'AZOTE DANS LES TERRES NUES ET SUR LA NITRIFICATION

Après avoir montré l'action favorable, sur la nitrification, des sulfates que l'eau rencontre dans le sol, notamment du sulfate de chaux (*Comptes rendus* de l'Académie des sciences, 16 mai 1884 et 9 septembre 1889), nous avons cru devoir étudier, à cet égard, l'action du sulfate de fer préconisé non seulement comme anticryptogamique et insecticide, mais encore comme un véritable engrais ou excitant de la végétation. Nous sommes arrivé aux résultats suivants :

Dans un sable siliceux pur, maintenu suffisamment humide, renfermant de la matière organique azotée non altérée (tourteau de coton) à une dose correspondant à 1 gramme environ d'azote par kilogr., l'addition de 1/1000 de sulfate de fer a réduit, après sept mois, la déperdition d'azote de 47.65 à 18.36 0/0 de l'azote initial, porté le gain d'azote nitrique de 1.43 à 10.40 0/0 et celui de l'azote ammoniacal de 4.49 à 11.12.

Dans le même sable additionné de 1/10 d'argile le sulfate de fer n'a pas réduit sensiblement la déperdition d'azote, a porté le gain, en azote nitrique de 5.10 à 15.92 0/0 et abaissé le gain en azote ammoniacal, de 16.91 à 12.75 0/0.

Dans le sable additionné de calcaire pur, à la dose de 1/100, le sulfate de fer n'a pas réduit sensiblement la perte d'azote a diminué le gain en azote nitrique, 2.55 au lieu de 5.10 0/0, a élevé le gain en azote ammoniacal, de 6.43 à 10.40 0/0.

Dans le sable additionné d'argile et de calcaire, le sulfate de fer a réduit la déperdition d'azote de 31.63 à 23.87 à 0/0, a diminué le gain d'azote nitrique, 6,43 au lieu de 7,14 0/0 a augmenté le gain d'azote ammoniacal, 26.72 au lieu de 18.57 0/0.

Dans le même milieu, sable argile et calcaire, des doses doubles et triples de sulfate de fer ont amené une déperdition moindre d'azote, en même temps qu'une diminution graduelle du gain en azote ammoniacal, 26.73, 20.61, 19.59 0/0, et une faible augmentation du gain en azote nitrique, 6.43, 7.44, 9.79 0/0.

Dans un sol complet renfermant sable, argile et calcaire, une addition de lactate de fer contenant la même quantité de fer que 1/000 de sulfate, a annulé à peu près la perte d'azote, 0.20, 0/0, porté le gain d'azote nitrique de 7.14 à 22.34 0/0, diminué celui d'azote ammoniacal, 3.35 au lieu de 18.57 0/0.

Dans un sol complet, l'addition de sesquioxyde de fer à la dose de 2/1000 a réduit la déperdition d'azote de 31.63 à 21,43 0/0, porté le gain d'azote nitrique de 7.14 à 19.69 0/0, et réduit celui d'azote ammoniacal de 18.57 à 10.71 0/0.

Le plâtre introduit à la dose de 5/1000 dans les mêmes sols que le sulfate de fer, s'est montré partout supérieur à celui-ci, au point de vue de la nitrification. Dans le sable pur, il a élevé le gain en azote nitrique de 1.43 à 11.43 0/0, — dans le sable et calcaire, de 5.10 à 13.67, — dans le sable, argile et calcaire, de 7.14 à 24.48 0/0.

Quant à la conservation de l'azote, son action est plus efficace que celle du sulfate de fer dans les sols argileux, peu différente dans les sols silico-calcaire. Elle ne s'est montrée inférieure que dans le sol purement sableux, en raison sans doute de la solubilité moins grande et moins rapide du sulfate de chaux.

Le sulfate de fer entrave la décomposition de la matière azotée et est peu favorable à la nitrification. Les sel de fer,

en général, semblent nuisibles aux ferments destructeurs de la matière azotée, mais les sels organiques de fer favoriseraient la nitrification. L'oxyde de fer n'entrave pas la décomposition de la matière azotée; il paraît modérer l'action énergique du carbonate de chaux et favorise nettement la nitrification par fixation de l'ammoniaque, à la manière de l'argile et par ses propriétés oxydantes.

Le plâtre n'entrave pas la décomposition de la matière azotée par les ferments et en active grandement la nitrification.

Dans la pratique agricole, le sulfate de fer sera utilement employé pour fixer l'ammoniaque dans les milieux où la formation en est rapide et après qu'elle aura été effectuée presque totalement, dans les fumiers *faits*, dans les urines, les fosses à purin, dans les eaux d'égoût. Pour les engrais organiques, plus lents à se transformer, tels que ceux qui entrent d'ordinaire dans les composts, l'usage du sulfate de fer est mauvais, à cause de ses propriétés antiseptiques.

Le sulfate de fer, employé à titre d'engrais ou d'excitant de la végétation, sera réellement efficace, plutôt comme amendement, dans les terres siliceuses peu humides, dépourvues d'argile, pauvres en calcaire et en oxyde de fer.

Dans les terrains colorés, ferrugineux, l'emploi du sulfate de fer est inutile sinon nuisible, l'oxyde de fer et les sels organiques de fer ayant une actiou nitrifiante bien marquée.

La chlorose provenant de l'insuffisance d'alimentation et non d'une influence météorologique ou cryptogamique, sera combattue aussi bien par le plâtre que par le sulfate de fer. On sait qu'une chlorose de ce genre ne résiste pas à l'action d'une dose convenable de nitrate de potasse ou de nitrate de soude dans une terre suffisamment pourvue de potasse et de phosphate de chaux.

L'efficacité du plâtre associé à l'argile et au calcaire justifie l'ancienne pratique du marnage. Il est, en effet, peu de marnes naturelles qui ne renferment du gypse (pierre à plâtre) en proportions variables.

Destruction modérée de la matière organique azotée par le calcaire, fixation de l'ammoniaque par l'argile et le plâtre, limitation des pertes d'azote et régularité de la nitrification sous l'influence des mêmes éléments ; enfin, fixation plus grande d'azote atmosphérique, tels sont les effets chimiques du marnage relativement à l'azote. C'est, à bon droit, que, depuis des siècles, la pratique agricole a donné le premier rang aux terres végétales renfermant l'argile et le calcaire associés au sable siliceux en proportions notables.

P. Pichard,

Directeur de la Station agronomique du Lézardeau (Finistère).

NOTES & INFORMATIONS

Une Exposition spéciale de Chrysanthèmes aura lieu du 19 au 22 novembre 1891 à Paris. On y recevra aussi les Cyclamens et les Œillets.

Les demandes de prendre part à cette Exposition devront être parvenues au siège de la Société, rue Grenelle St-Germain, 84, avant le jeudi 12 novembre, terme de rigueur.

— M. Duval, de Versailles, qui cultive avec succès, en très grande quantité, les *Odontoglossum crispum* en recommande la culture suivante: Les planter dans un compost formé de sphagnum bien nettoyé et mélangé de Lycopode ou de terre de Polypode. Donner beaucoup d'humidité pendant la période végétative et laisser presque à sec pendant leur période de repos.

— D'après M. Harraca (J.), ancien élève de l'école d'horticulture de Versailles, il paraîtrait que beaucoup d'horticulteurs anglais emploient habituellement les engrais chimiques dans leur culture.

Aux Palmiers et aux Fougères, à l'exception de celles à feuillage tendre, ils donnent le nitrate de soude seul à la dose d'une cuillerée à café pour 20 litres d'eau. Aux Chrysanthèmes ils fournissent du sulfate d'ammoniaque à la même dose dans 30 litres d'eau.

Exposition à Béziers. — A l'occasion de l'inauguration de la fontaine monumentale, œuvre d'Injalbert, de grandes fêtes auront lieu à Béziers au mois d'avril 1892.

Ces fêtes comprendront une *Exposition florale et maraîchère* qui sera organisée avec le plus grand soin.

Un programme détaillé sera élaboré ultérieurement et adressé à toutes les personnes qui en feront la demande, au maire de la ville M. Alphonse Mas.

Enseignement agricole.— La Société des agriculteurs de France ouvre un concours dans le but de récompenser la meilleure série d'ouvrages nouveaux destinés à l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

Le concours comprendra :

1° Un cours élémentaire pour les enfants de sept à neuf ans, de quatre feuilles environ (144 pages in-18 jésus) avec images ;

2° Un cours moyen, pour les enfants de neuf à onze ans, de six feuilles, avec images ;

3° Un cours supérieur, pour les enfants de onze à treize ans, avec images comprenant quatre volumes différents de neuf à dix feuilles chacun et répondant aux quatre grandes régions agricoles.

Le concours sera clos le 1er février 1892.

Demander le programme des concours, au siège de la Société, 21, avenue de l'Opéra, à Paris.

Le *Stanhopea Spindleriana*, est un hybride entre *S. oculata* et *tigrina*. C'est le gain d'un orchidophile allemand M. Weber de Spindlersfeld. La plante a fleuri la 4e année du semis.

Le Fuchsia Purity. — On a présenté à la Société d'horticulture de Reading (Angleterre) une nouvelle variété de Fuchsia à fleurs complètement blanches. Cette variété à laquelle l'on a donné le nom de *Purity* n'est, paraît-il, pas très vigoureuse, mais par contre elle serait très florifère. Le calice et les sépales sont d'un blanc crème, tandis que les pétales sont blanc pur.

— M. Max Leichtlin, le grand amateur des plantes vivaces, de Baden-Baden, signale comme parfaitement rustiques l'*Iris Danfordiæ*—des rives de l'Euphrate—et le *Heuchera sanguinea* — du Mexique septentrional. Ces deux espèces ont très bien supporté l'hiver de 1889 qui a été si rude.

— *L'Illustration horticole* figure dans un de ses derniers fascicules l'Œillet remontant Mme Ernest Bergman, qui est un gain de notre collègue M. Laurent Carle. Cette variété est à fleur grande d'un beau rose.

Caladium adamantinum. L. Lind. — Espèce ou variété—peut être d'un autre genre— dont les feuilles sont figurées dans la 7me livraison de l'Illustration horticole. Originaire du Pérou— ou d'ailleurs.

Conférences viticoles de Beaune. — Des Conférences organisées par la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune auront lieu dans cette ville, du 10 au 12 septembre. M. Gastine, parlera des traitements au sulfure de carbone ; M. Battanchon, des maladies crytogamiques; M. Perraud, des insectes ampélophages ; M. Rougier, du greffage, des pépiniéres, etc.; M. Petiot, des vignes américaines dans la côte chalonnaise; MM. Margottet, Ravas, Viala, de la reconstitution des vignobles de la Bourgogne ; M. Couderc, des hybrides ; enfin, M. Cambon, des engrais.—Pendant les mêmes jours se tiendra également à Beaune, un concours viticole et vinicole.

Le Jasminum polyanthum. — Franchet, est une espèce qui croît dans le Yun-Nan où on le trouve assez souvent dans les haies. Il est voisin du Jasmin à grandes fleurs. Peut-être pourrait-il être cultivé en plein air dans le climat du Midi de la France.

Remise d'impôts en cas de grêle. — Les cultivateurs qui ont eu leurs récoltes compromises par la grêle devront s'entendre et faire au maire de leur commune une demande collective.

Le maire enverra la demande avec une évaluation provisoire à la préfecture. Cette demande se fera sur papier libre.

Une diminution ou remise d'impôts devra être accordée.

De plus, une demande de secours, outre la remise des impôts, pourra être faite par les nécessiteux.

Le maire devra certifier l'état de nécessiteux. Des experts seront nommés, lesquels, d'accord avec le contrôleur, procéderont à la vérification des dommanges.

— Une exposition d'horticulture, de viticulture et de sylviculture aura lieu à Troyes, du 10 au 18 octobre 1891. Adresser les demandes au Secrétaire de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube avant le 15 septembre prochain.

—M. Forney a fait dernièrement, sur la culture des asperges, une expérience qu'il est utile de faire connaître. Dans un sol de qualité médiocre, il a buté les plants avec de la balle d'avoine, puis il l'a recouverte avec assez de terre pour la maintenir en place. Traitées de cette manière, les asperges se sont développées avec une avance de quinze jours sur celles cultivées à la manière habituelle. De plus les tiges étaient assez tendres pour qu'on put les manger tout entières, et, en outre, elles étaient exemptes d'amertume, tandis que celles traitées comme à l'ordinaire ne l'étaient pas.

M. Forney pense que ce mode de traitement pourrait être employé avec avantage dans différentes circonstances.

Peut-on enlever leurs racines aux palmiers ? — A cette demande que nous adresse un amateur, nous serions tenté de répondre simplement par la négative, tellement ce procédé barbare donne lieu à des mécomptes. Ce n'est pas parce qu'il réussit quelquefois et à quelques-uns qu'il faut en recommander la pratique.

Plus les racines sont fortes et épaisses, plus l'opération est dangereuse. Les plantes à racines fibreuses la supportent le mieux, et souvent encore elles boudent et présentent un feuillage décrépit et laid jusqu'à ce que de nouvelles racines se soient bien établies.

Il y a cependant quelques cas où l'opération en question est de toute nécessité. Pour le *Chamærops humilis*, par exemple, chez lequel les nouvelles racines naissent au collet, en grand nombre, à mesure que les sujets vieillissent, on peut très bien faire l'ablation de la partie inférieure des anciennes, afin de pouvoir enterrer dans les pots la base du collet. C'est de cette base que partent les racines de nouvelle formation.

Fabrication du vin de raisins secs

Prenez 100 kilogrammes de raisins secs de bonne qualité, mettez-les dans une cuve et versez dessus de l'eau froide en été, tiède en hiver, de façon que les raisins baignent. Au bout de trente-six à soixante-douze heures, selon la saison et la température, les raisins seront gonflés; vous les déchirerez et les broierez, puis vous verserez le tout dans la cuve de fermentation, vous ajouterez de l'eau en quantité suffisante pour compléter 330 litres, et vous aurez soin de chauffer cette eau de façon à obtenir après le mélange une température de 22 à 25 degrés en été; 28 à 30 degrés en hiver.

Vous ajouterez à ce moment 108 grammes d'acide tartrique et 15 grammes de tannin préalablement dissous dans de l'alcool.

La fermentation s'établira. Une fois en marche, vous la surveillerez afin de l'activer s'il est nécessaire et si elle menaçait de finir trop tôt. Pour être bonne, elle doit durer de huit à dix jours.

La fermentation achevée, on décuve, on met le vin de goutte dans des fûts pour qu'il y achève sa fermentation lente. Tout aussitôt on jette le marc sur le pressoir et le vin qu'on en exprime est versé sur le premier.

Lorsqu'on est pressé de livrer ou de consommer ce vin, on le soutire avant que son dépôt soit achevé, ou le filtre et on a une sorte de vin blanc avec lequel on prépare au besoin du vin rouge en le coupant avec du Narbonne ou du Roussillon.

Quant au marc, on le distille comme celui des raisins frais pour en faire de l'eau-de-vie.

Le vin obtenu avec les quantités de raisins et d'eau indiquées ci-dessus aura 10 degrés d'alcool. La quantité de raisins à employer sera, naturellement, plus ou moins forte, selon qu'on voudra fabriquer un vin plus faible ou plus corsé. En principe, il faut 3 kil. 300 de raisins secs pour obtenir 1 degré d'alcool dans 1 hectolitre d'eau.

Rusticité du Jubæa spectabilis. — Nous extrayons d'une lettre de notre savant confrère, M. Félix Sahut, horticulteur à Montpellier, la petite note suivante, relative au *Jubœa spectabilis*, ce beau et rare Palmier du Chili :

« Je possède dans mon arboriculture de Lotte, 7 forts exemplaires de ce grand palmier dont le tronc dépasse 3 mètres de circonférence. Ils avaient supporté tous les hivers depuis leur plantation, en 1864. L'hiver de 1870, 18° à Lotte, en gela 5 sur 12. Les 7 autres n'avaient plus souffert depuis lors. Cet hiver, 15° 6, le 18 janvier 1891 à Lotte, le froid étant survenu avec du vent ; un certain nombre de feuilles ont péri, mais celles du sommet restent et on peut circuler aisément au-dessous. »

— Parmi les Rhododendrons originaires de l'Himalaya, il en est un qui mérite une mention particulière, c'est le *R. Dahuricum*, qui est cultivé en pleine terre, et sans abri, au jardin des Plantes. L'hiver dernier ne lui a causé aucun dommage, et au commencement de mars il était en pleine floraison, ainsi que l'attestaient les belles fleurs présentées par M. Cornu à la Société nationale. Aussitôt après les froids, et dès le mois de février, cette espèce donne des fleurs en abondance, qualité qui devrait lui faire donner une large place dans les jardins d'agrément, aussi bien que pour sa floraison hâtive.

Les Rhododendrons de l'Himalaya, dont le Muséum possède plusieurs espèces, proviennent d'envois faits par un missionnaire, le père Delavay, qui a rendu de grands services à la science et à l'horticulture.

Empoisonnement par le Coquelicot. — On a signalé, à plusieurs reprises, des cas d'empoisonnement d'animaux, causés par le coquelicot.

Cette jolie plante, aux gracieuses corolles rouges, est quelquefois tellement abondante dans les champs qu'à l'époque de la moisson, ses tiges sèches sont presque aussi nombreuses que la paille de blé.

Il importe donc, aux personnes qui ont des chevaux, des vaches ou autres animaux de ferme, de se méfier des fourrages contenant une trop forte proportion de coquelicot.

Il paraît, du reste, que le coquelicot est d'autant plus dangereux qu'il approche davantage de sa maturité. On sait, en effet, que c'est au moment de la fructification que l'*Opium* se forme en plus grande abondance.

Les Magnolias Japonais — Est-il possible, dit M. C. Sargent, qu'il n'existe aucun Magnolia japonais dans les jardins d'Angleterre ? Ici, ils poussent fort bien, surtout le *M. hypoleuca* qui forme de très jolis arbres dans les environs de New-York. Nous avons aussi le *M. Kobus* qui est le plus beau des magnolias, et en même temps, un de ceux dont les fleurs sont les plus précoces : il ne faut pas le confondre avec le *M. parviflora*.

Ce sont là de grandes plantes parmi nos arbustes, mais on n'a pas encore pu les faire fleurir. Cependant un correspondant de Pensylvanie m'a envoyé, cette année, des fleurs d'une espèce qui croît dans son jardin depuis plusieurs années.

Le *Magnolia parviflora* et une autre espèce que je crois être le *M. Watsoni* de J. Hooker, ont été cultivés pendant plusieurs années par Parsons à la Flushing Nurseries (Pépinières rouges), où ils ont fini par fleurir.

Le *Magnolia stellata* est aussi très beau dans notre contrée, c'est la première espèce par ses fleurs qui durent de 8 à 10 jours, et un des plus agréables parmi nos arbustes printaniers. Il forme souvent des buissons épais de 6 à 7 pieds de haut.

Je crois que ces plantes japonaises s'accordent mieux avec nos chauds étés et nos hivers où ils ont moins à craindre la gelée, qu'avec le climat de l'Angleterre.

Le Catleya labiata, originaire du Brésil, introduit en Europe il y a à peu près un demi-siècle, est devenu très rare, et a même complètement disparu de son pays d'origine. On ne le trouve plus que dans de rares collections. A Paris, un pied fleuri a été présenté à la Société nationale d'horticulture, par M. Dallé. Il provient de la riche collection que Pescatore avait formé dans sa propriété de La Celle-Saint-Cloud. Si donc il y a au Brésil des orchidophiles désireux de compléter leurs collections, c'est en Europe qu'ils devront s'adresser pour avoir cette belle plante d'origine brésilienne.

Iris Robinsoniana. — Cet Iris est en fleur dans l'établissement Kew. La plante a les habitudes du Lin de la Nouvelle Zélande, elle émet un fort panache de fleurs, dont plusieurs s'ouvrent en même temps ; elles sont, pour un Iris. de dimension moyenne, du blanc le plus pur, avec une tache centrale or clair. Le nom donné par les Australiens à cet Iris, de *fleur nuptiale.* (Wedding Flovver) est très approprié. La plante est native de l'île de Lord Howe, et par ses habitudes et son aspect, c'est très probablement un Iris ; ses fleurs ont cependant tous les caractères du genre.

Emploi de la colombine. — On demande sans cesse à la chimie des engrais d'une grande puissance pour la culture des légumes. Eh bien, sans se déranger beaucoup et sans dépenser un sou, on peut en avoir un, que les chimistes n'ont pas inventé, mais qui vaut le meilleur de chez eux. Ouvrez le pigeonnier ou la volière, ouvrez le poulailler, c'est là qu'il est. Nous le nommons, la colombine.

Il faut laisser sécher la colombine et la tenir dans un lieu sec jusqu'au jour où l'on s'en sert.

Il n'y a guère lieu d'y songer pour la grande culture, parce qu'il est malaisé de se la procurer pure en forte quantité. Notez que, pour bien fumer un hectare, il faut, par exemple, et par année, les excréments de 7 à 800 pigeons. Pour employer la colombine, il convient de la réduire en poudre au moyen d'un concasseur, d'un fléau ou d'un rouleau.

En raison de sa grande richesse en azote, elle est précieuse pour relancer au printemps les plantes languissantes. Si on doit la semer à la main, il faut choisir un temps calme, couvert et même pluvieux ; il n'y a rien à attendre de cet engrais dans les années de sécheresse prolongée.

Dans la culture potagère, c'est différent. Nous pouvons répandre de la colombine, les arrosages aidant. On l'emploie, soit après l'avoir délayée dans l'eau, soit en l'introduisant dans les composts de terre fine et de fumier très pourri. Dans cet état de mélange, la colombine a une action énergique sur tous les légumes, mais plus particulièrement sur les courges, concombres, melons, carottes, panais, oignons, choux-fleurs. Lorsque des légumes souffrent, on les relance à coups d'arrosoir avec de l'eau dans laquelle on a délayé deux ou trois poignées de colombine.

On se sert nécessairement de l'arrosoir à pomme pour les plantes serrées, et il va s'en dire que, pour les plantes suffisamment espacées, on enlève la pomme afin d'arroser au goulot. Ce cas se présente pour les choux et surtout avec les plantes de la famille des cucurbitacées. Il convient de mouiller celles-ci au pied seulement et d'épargner le plus possible les feuilles toujours trop disposées à se couvrir de moisissures grisâtres lorsqu'on les arrose.

(*La Maison de campagne*).

Nymphœa Marliacea chromatella. — Le Lis d'eau, jaune, de Marliae qui est maintenant en fleurs à Kew, est certainement une des plus belles et plus vigoureuses nymphéacées, aussi jolies pour ses fleurs que pour ses feuilles. On a prétendu dans le jardin de Kew, que c'était là une variété obtenue par le croisement du *N. tuberosa* avec une variété jaune, probablement le *N. flava*, et elle est connue sous le nom de *N, tuberosa flavescens.*

Turf floral. — Nous lisons sous ce titre dans le *Deutsche Gartner Zeitung*, que dans le Parc Petrowsky, situé au nord de Moscou, le patron du *Restaurant Mauritanien* (Mauresque) a eu l'idée de semer les places nues de son jardin avec un mélange de plantes annuelles.

Cette *macédoine* de fleurs a obtenu l'approbation du public qui a donné à l'endroit le nom de *Turf mauresque*. A la suite de cet exemple, certains marchands-grainiers ont eu l'idée de composer et d'offrir au public un mélange de graines de plantes annuelles assorties. Entre autres le mélange suivant réussit fort bien : *Bartonia aurea*, *Gilia tricolor* et autres variétés, *Clarkia pulchella*, *C. elegans*, *Collinsia bicolor*, *Convolvulus tricolor*, *Crepis*, *Leptosiphon*, *Linum*, *Linaria*, *Lupinus*, *Malope*, *Nemophila*, *Nigella*, *Reseda*, *Portulacca*, *Saponaria*, *Silene*, *Centaurea*, *Eschscholtzia*, *Iberis* divers et *Papaver Rheas*. Ce mélange doit être proportionné de façon qu'aucune couleur, ni aucune variété ne domine sur les autres.

— Une exposition de plantes, de fleurs et de fruits aura lieu, au mois de novembre prochain, à Florence.

Le programme de l'exposition est envoyé sur demande par la Société d'horticulture de Toscane, 9, Via Bolognese, Florence.

Assafœtida de Perse. — Dans le jardin de la Compagnie des Apothicaires, à Chelsea (Londres), le *Ferula persica* est actuellement en fleurs.

Cette espèce est distincte du vrai *Ferula Assafœtida* qui, comme on sait, produit une gomme résine considérée et utilisée comme un des meilleurs médicaments antispasmodiques connus.

La mosaïculture en Amérique. — M. Edouard Tournier, nous renseigne sur ce sujet dans le *Jardinier Suisse*; il écrit à ce propos ce qui suit :

« Si la mosaïculture a vu sa vogue diminuer dans la vieille Europe, il paraît qu'elle prend de l'extension dans le Nouveau-Monde, et se pratique sur une grande échelle, par des moyens parfois très différents de ceux employés chez nous. Chicago, où doit avoir lieu la prochaine grande exposition, promet des merveilles en ce genre, comme en beaucoup d'autres. En attendant, le nouvel art décoratif se développe dans les jardins et parcs publics et particuliers. On donne le nom de *jardins brodés* à ce mode d'ornementation. Les forgerons et mécaniciens viennent en aide aux jardiniers pour leur exécution. Ils construisent des carcasses métalliques dans lesquelles sont placés et maintenus les vases de fleurs, et, par ce moyen, on peut varier la disposition des dessins, tout en conservant, dans la composition générale, une parfaite symétrie. On cite un jardin de Chicago dont le parterre représente le système planétaire. Les astres, suivant leurs dimensions relatives, sont représentés par des boules fleuries, et placés à distances respectives, relativement à la boule la plus volumineuse, représentant un soleil central.

Le *Cosmos* contenait dernièrement une gravure représentant un cadran solaire, exécuté tout en fleurs (toujours à Chicago), ce qui est plus facile à faire que le sujet précédent. »

Visite chez M. Boucharlat aîné

M. Boucharlat aîné, qui a été pendant de longues années, un des horticulteurs collectionneurs les plus éminents de la région lyonnaise, avait bien voulu inviter quelques amis à lui faire une visite amicale ; tous ont répondu à son appel avec un grand empressement.

Donc le 21 juillet dernier, à peine remis d'une longue maladie, M. Boucharlat recevait ses invités parmi lesquels plusieurs de nos collègues de l'Association Horticole Lyonnaise : MM. Liabaud, Chrétien, Boucharlat jeune, Rozain-Boucharlat et votre serviteur.

Le but principal de cette visite était de nous montrer sa magnifique collection de Bégonias tubéreux en pleine floraison, elle se compose de plus de 100 variétés essentiellement choisies parmi les plns belles et les plus récentes, la plupart à fleur double. Rien de plus splendide que ces plantes couvertes de grandes et belles fleurs bien faites et très doubles qui par leurs coloris et leurs formes font rêver du Camélia et de la Rose.

Bien qu'ayant cédé son établissement horticole à son neveu M. Rozain-Bouchar-

lat, il n'a pas quitté, avec son commerce, la passion et le goût qu'il a toujours eus pour les belles fleurs et il est parvenu a réunir dans sa charmante propriété, où il s'est retiré, à Cuire-les-Lyon, l'élite des variétés qu'il a cultivées pendant si longtemps ; malgré son grand âge, il s'occupe toujours avec ardeur de sa plante de prédilection : le Pelargonium Zonale.

Semeur et chercheur infatigable il nous a montré plusieurs semis, ses enfants, qu'il cultive avec un soin jaloux, ayant des ombelles de fleurs rappellant par leur développement celles des Hortensias et ne cédant rien dans les coloris aux plus belles variétés actuellement dans le commerce.

Nous trouvons aussi, dans le jardin de M. Boucharlat, les collections de Petunias à grandes fleurs fimbriées doubles et simples, toujours belles, dont il a été l'un des premiers propagateurs; des magnifiques Verveines à fleur d'Auricule, aux coloris brillants, avec large centre blanc; une nombreuse collection de Chrysanthèmes japonais, composée des variétés les plus récentes, admirablement cultivées promettent pour cet automne, une belle floraison.

M. Boucharlat ne s'occupe pas uniquement des fleurs il a encore appliqué sa science aux fruits et aux légumes et il nous a montré ses murs de clôture complètement garnis de jeunes vignes fort bien conduites et d'une luxuriante végétation qui, grâce aux soins raisonnés donnés par le Maître, paraissaient préservées de toutes espèces de maladies cryptogamiques et laissaient espérer une abondante récolte.

A cela ajoutez un magnifique petit jardin potager bien garni de légumes de la saison et entouré de plates-bantes de jeunes arbres fruitiers de diverses essences et variétés et vous aurez une idée approximative du petit Eden qu'a su se créer M. Boucharlat aîné.

Une collation a terminé cette réunion instructive et amicale et on a bu à la santé de l'Amphytrion, en faisant des vœux pour que Dieu lui donne encore de longs jours atin de pouvoir renouveler ainsi pendant plusieurs années ce rendez-vous de la cordialité.

J.-A. Beney,

de la Maison Beney, Lamaud et Musset, Mds grainiers 36, quai St-Antoine. Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

— De la vigne, son passé, son présent, son avenir désormais assuré par les plants de semis. — Tel est le titre sous lequel M. Cl. Fili-Vernay, viticulteur-agronome à Francheville (Rhône) présente une étude qu'il a faite des résultats qu'on peut obtenir en régénérant nos vieilles vignes d'Europe par le semis.

La théorie dont M. Fili-Vernay s'est fait le champion et qu'il soutient avec beaucoup de talent, n'est pas sans valeur. Malheureusement elle ne paraît pas avoir conquis le suffrage du gros public au moins en ce qui concerne la résistance des plants régénérés au phylloxéra.

Affirmer que les plants de vigne issus de semis ne sont pas plus robustes que ceux qui proviennent des variétés épuisées, serait dire une sottise. Mais croire qu'ils pourront résister à une invasion phylloxérique sérieuse me paraît bien hasardé aussi.

Si, autrefois, tout le monde avait plus d'esprit que Voltaire, à plus forte raison aujourd'hui dans cette question capitale de la lutte contre le phylloxéra, il me semble que c'est encore le gros du public, la majorité en un mot qui tient le bon bout.

Quoiqu'il en soit, le livre de M. Fili-Vernay est intéressant et sa lecture offre beaucoup d'attraits.

— Léonard Lille, horticulteur, marchand-grainier, quai des Célestins à Lyon. Catalogue, prix-courant, illustré des oignons à fleurs, fraisiers et plants de semis de différents genres. Broch. in-8° de 16 p. p.

— V. Lemoine et fils, horticulteurs, rue du Montet à Nancy. Brochure in-8° de 8 p. p., exclusivement consacrée à la nomenclature et à la description de variétés de Glaieuls hybrides et de Montbretio.

— Cours d'anglais *professé à l'Ecole Nationale d'*Horticulture *de Versailles par M. Alfred* Legrand (1). — Le titre de cet ouvrage indique suffisamment qu'il traite

(1) Volume in-8° de 366 p. p. cartonné. Prix 4 fr. Librairie européenne de Mesnil-Dramard et Cie, 3, quai Voltaire, à Paris.

de l'étude de la langue anglaise ; mais ne pourrait-on pas se demander si l'auteur a inventé une méthode spéciale d'étude à l'usage seulement des horticulteurs, comme le sous-titre de son livre semble l'indiquer?

Il nous répondrait sans doute et avec raison qu'il n'a pas inventé cette méthode mais qu'il a réuni dans son cours toutes les les locutions, les idiotismes, les abréviations et les principaux termes d'horticulture qu'on ne trouve pas toujours mentionnés dans les dictionnaires, en un mot qu'il a donné dans l'étude de l'anglais une place prépondérante à tout ce qui rattache à l'horticulture technique ou commerciale.

C'est à ce titre que nous signalons l'ouvrage de M. Legrand auquel on doit déjà nombre d'ouvrages anglais-français de grande valeur.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.

En France

Abbeville.	26-30 septembre 1891
Bordeaux (Expos. int.)	5 nov. 1891
— (Chrysanthèmes)	14 novembre 1891.
St-Germain-en-Laye.	6 septembre 1891.
St-Maur-les-Fossés .	6-7 septembre 1891.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Septembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jardinier marié demande à se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Jardiniers. — L'Association professionnelle de Saint-Fiacre, à Paris (syndicat d'horticulteurs et jardiniers), se met à la disposition de MM. les propriétaires et patrons pour leur fournir *gratuitement* des jardiniers ou des ouvriers jardiniers. — S'adresser à M. DEBUREAU, 133, rue de Sèvres, Paris, tous les jours, de 10 heures à 2 heures, et le dimanche, au siège social, 126, boulevard Montparnasse, de 8 heures et demie à 10 heures et demie, et de 3 heures à 5 heures du soir, ou par correspondance avec un timbre pour la réponse.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7442 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Les Crocodiles du Parc. — Prendre l'effet pour la cause. — Influence de la nature du sol sur le développement des jeunes plants d'Auricule. — Floraison successive des Glaïeuls. — Il y a des Cactées dures à germer.

Les Crocodiles du Parc. — « Ils ont presque doublé de grosseur, me disait, dernièrement, M. Goujon, chef des cultures au jardin botanique de Lyon. »

Je vous crois, mon ami, lui répondis-je : Ce qu'ils sont nourris ces animaux !

Et arrosés avec l'eau chaude dans laquelle la chaste *Victoria regia* nage pudiquement.

Et admirés par la foule badaude presque autant que le fut jadis le célèbre cheval noir portant le brav' gén'ral.

Et l'ours Martin — le fils de celui qui coûta cent sous d'amende au cantonnier Car... qui l'excitait ainsi un matin : « tiens feignant, mange donc c't'miche » et, ce disant, lui fourrait son balais sous le nez. Et l'ours Martin, dis-je, va être jaloux de la concurrence et privé de nombre d'admirateurs.

Et ils vont, si cela continue, se changer en aligators qui dévoreront des blanchisseuses et on les pendra plus tard comme des satellites, autour de l'autre, dans le dôme de l'Hôtel-Dieu.

Vous savez, M. Goujon, ces animaux qui ressemblent à d'immenses lézards verts, ces sauriens gigantesques, ces cocodrilles, disent les italiens, font un tort considérable aux plantes du jardin. On les regarde — comme autrefois la Dame blanche regardait les chevaliers félons — et les plantes...

— Et les plantes, quoi ?

— Et les plantes on ne les regarde pas. Quelle drôle d'idée a-t-on eu de fourrer ces crocodiles là ?

— Il paraît que c'est pour utiliser l'eau chaude.

— O économie lyonnaise où vas-tu te nicher ?

Plùs ça change, plus c'est la même chose.

Ne m'a-t-on pas autrefois donné *à cultiver* une *grue couronnée* et un *flammand*, deux immenses échassiers, sous le fallacieux prétexte, me disait-on, que ces oiseaux remarquables étaient originaires de la Nouvelle-Hollande et qu'ils se plairaient au milieu des Acacias à phyllodes, des *Melaleuca*, *Kennedya*, *Pimelea* et autres.

Cela leur rappellera leur pays, disait M. Gustave Bonnet.

Parfaitement, répondaient en chœur MM. Daniel, Dominique et Frédéric.

Le Flammand se plaisait tellement dans la serre aux plantes de son pays qu'il se cassa la jambe en voulant « s'ensauver ». Il figure actuellement empaillé dans les galeries du Muséum. Quant à la Grue, elle fila et disparut un matin de décembre vers des horizons moins bornés.

. . . .

Je me promenais un dimanche du printemps dernier au jardin botanique admirablement fleuri, les allées — sablées de *cailloux roulés* — étaient désertes et une cohue, une foule, se pressaient abominablement vers les deux crocodiles....

Je m'en suis, comme on dit, voilé la face.

O ilotes, ô béotiens, préférer des crocodiles à l'Orchis Morio !

Prendre l'effet pour la cause. — Il y a environ trois semaines, je rencontrais faisant les quinze pas, en long et en large, devant l'église Saint-Pothin, martyr de Lyon, un petit tisseur — je veux dire un tisseur petit de taille — avec qui j'ai étudié, autrefois, l'algèbre et la rhéthorique, à l'Ecole Mutuelle. Comme cet excellent garçon m'a appris à nager, je lui ai de la reconnaissance pour ce bienfait et je le lui témoigne à l'occasion par des dons de fleurs qu'il aime beaucoup.

Ceci dit comme simple explication de ce qui va suivre.

Et il va suivre de la pathologie, de la chlorose, un vrai cours de thérapeutique en plein vent, place St-Pothin, aux Brotteaux.

En effet, mon excellent tisseur a un petit jardin, oh ! pas grand, vous savez, mais qui est bondé, bon Dieu ! à ne savoir où y placer un *Nicotiana colossea*.

Il me hélà, hélas ! d'aussi loin qu'il m'aperçut.

— Ho là ! Eh ! là-bas, approche un peu, ici, que je te vois.

Et il me donna des nouvelles de ses plantes :

— Tu sais le Taraspic que tu m'as offert est très beau, la Gentiane a fleuri le Saxifrage n'a pas « bougé » le patchouly n'est pas joli, le Calcéolaire est mort.

— Tant pis, et j'ajoutai sentencieusement :

Il en est des Calcéolaires comme du monde qui est essentiellement de nature mortelle, et je m'apprêtais à m'en aller.

— Il est d'abord devenu jaune.

— Qui ça, le monde ?

— Non le Calcéolaire.

— Alors après être devenu jaune il a séché lentement, mais sans discontinuer. Joseph m'a dit qu'il avait la chlorose. Jacques m'a conseillé de le soufrer, Emile de le sulfater. Chacun m'a indiqué un remède. Je lui ai fourré du sulfate de fer — cinq grammes à la tête, sous forme d'aspersion et cinq grammes au pied en dissolution — et mon tant beau calcéolaire, depuis ce traitement, filait vers le néant avec la rapidité d'un jaguar lancé d'une main sur...

Eh bien ! mon cher, je suis un peu pressé.

Chlorose, — Mais il continua sans m'écouter : Qu'est-ce que c'est que ça la chlorose, dont, vous autres jardiniers horticulteurs vous parlez avec un ensemble touchant ? Et il me posa un gigantesque point d'interrogation.

— La chlorose ?

— Oui la chlorose !

— Voyant qu'il fallait m'exécuter : « Tiens-tu bien à le savoir, dis-je à mon professeur de natation, je te préviens que la leçon sera dure à digérer. »

— Mais parfaitement.

— Elle sera duriuscule.

— Qu'est-ce que c'est ça duriuscule ?

— C'est un adjectif. Je te recommande Littré pour les adjectifs, ou Bescherelle, ou l'Académie.

— Eh bien ! quoique duriuscule je t'écoute.

Ce n'est rien ! La chlorose, ce n'est rien. C'est un mot. Ce n'est pas une maladie. C'est le *résultat visible* produit sur les plantes par des maladies très variées. Quand on dit : « Cet arbre à la chlorose », cela n'apprend qu'une chose c'est que l'arbre a les feuilles jaunâtre au lieu de les avoir vertes.

J'aime mieux qu'on s'exprime ainsi : « mes arbres sont jaunes » que diable peuvent-ils bien avoir ?

Voilà qui est parlé très clairement a mon avis.

Mais j'estime que c'est raisonner comme un tambour mouillé que dire : « Mes arbres ont la chlorose que faut-il leur faire ? »

Ce qu'il faut leur faire ? Chercher leur maladie car je ne saurais trop répéter aux échos :

Midas, le roi Midas...

La *chlorose* n'est rien, qu'un mot fallacieux que je voudrais voir expulser du dictionnaire horticole.

Ce substantif prétentieux fausse nos idées et nous induit à prendre la cause pour l'effet, les résultats produits par plusieurs altérations pour une maladie déterminée.

Ne prenons pas des vessies pour des lanternes.

Un des grands promoteurs de l'emploi du sulfate de fer comme amendement, M. Marguerite Delacharlonny, a bien compris qu'il convenait, dans l'étude des maladies des plantes, de distinguer les diverses sortes de chlorose.

Suivant lui, la question doit être ramenée à l'étude même de la production et de la destruction de la chlorophylle.

« On confond souvent, dit-il, la chlorophylle des botanistes avec la matière verte extraite des feuilles, substance cristallisée qui porte le même nom. Il serait interessant de faire cesser cette confusion en conservant le nom de *chlorophylle* à la première et en désignant la seconde sous le nom de *colorfeuille*, celle-ci étant vraisemblablement le produit de la première, la cellule organisée, la chlorophylle donnant naissance à la substance verte cristallisée la *colorfeuille*.

Les causes diverses qui substituent à ces corps des matières jaunes, sont de trois ordres, chimique, physique et physiologique.

Les causes d'ordre chimique produisent quatre espèces de chloroses : *chlorose basique, chlorose acide, chlorose anazotique, chlorose sineferreuse*.

Les causes d'ordre physique donnent naissance à six autres : chloroses par concentration, par dilution, par étouffement, par chaleur, par froidure, par obscurité. Enfin celles d'ordre physiologique sont la chlorose constitutionnelle et la chlorose d'adaptation. Une dernière catégorie comprend les chloroses accidentelles.

Les remèdes consistent pour les chloroses d'ordre chimique, dans l'addition au sol des éléments manquants ou la neutralisation de ceux en excès ; pour celles d'ordre physique on emploiera contre la chlorose par concentration les arrosages ; contre celle par dilution le drainage ; la chlorose par étouffement sera combattue par l'ameublissement du sol ; celles par chaleur ou froideur n'ont comme remèdes que l'addition d'eau ou sa soustraction ; contre le manque de lumière, un meilleur éclairage.

Dans les cas de chlorose constitutionnelle on offrira aux plantes les éléments nutritifs en abondance et assimilable...»

Influence de la nature du sol sur le développement des jeunes plants d'Auricule. — Le 15 juin de la présente année je repiquais cent jeunes plants d'Auricules semés deux mois auparavant. Les plants furent partagés en cinq portions égales et mis dans des pots dits « cinq pouces ». Chaque pot reçut un compost différent. Le premier fut rempli de terre de bruyère pure des environs de Paris ; le second, de sable pur, tiré des carrières de Montchat ; le 3e, de terreau de fumier pur ; le 4e, de terreau ordinaire (formé de vieux dépotages, d'un peu de sable, de terreau de fumier

en petite quantité et de débris d'herbes) et le cinquième, d'un mélange par parties égales de substances ci-dessus énumérées: terre de bruyère pure, sable pur, terreau de fumier pur, et terreau ordinaire.

La végétation a été brillante dans le terreau ordinaire, dans le mélange des quatre substances et dans la terre de bruyère.

Les plantes sont restées chétives dans le sable. Elles se sont bien développées mais sont devenues jaunes dans le terreau de fumier.

Floraison successive des Glaïeuls. — J'enfonce peut-être une porte ouverte, mais, ma foi, tant pis, je ne vise plus à l'invention et aux découvertes: j'observe, voilà tout. Hors, voici de quoi il s'agit : j'ai planté, au printemps, dans la même plate-bande vingt-cinq variétés de Glaïeuls — de ceux qu'on nomme Glaïeuls de Gand — variétés très remarquables par leur beauté. La plantation a été faite le même jour ; les bulbes étaient à peu près de même grosseur. Chaque matin, en amateur consciencieux je vais admirer les superbes inflorescences de ces fleurs de luxe. Eh ! bien voici la remarque que j'ai faite : Quelques variétés ont fleuri simultanément, mais chez plus de dix sortes la floraison de l'une était à peine commencée qu'elle se terminait chez l'autre. Ces époques variables de floraison, tiennent-elles à un état de bulbes avant la plantation ou bien à un caractère physiologique des variétés.

S'il y a des variétés hâtives et d'autres tardives pourquoi ne pas les sélectionner ? J'espère tirer au clair cette question, l'année prochaine.

Il y a des Cactées dures à germer. — Depuis plusieurs années je semais différents genres de cactées et j'obtenais généralement la germination assez rapidement de certaines espèces dans les genres *Cereus*, *Echinocactus*, *Opuntia*, *Mamillaria*, etc., mais quelques sortes ne germaient pas. J'en concluais, bien à tort, que les graines ne valaient rien.

Cette année, n'ayant pas détruit le pot dans lequel j'avais semé mes Cactées en 1890, j'ai été agréablement surpris de voir germer la plupart des espèces qui y étaient contenues.

Cette germination, après une année de stratification, ne prouve-t-elle pas qu'il ne faut jamais trop se hâter de jeter les pots ou les terrines dans lesquelles on a semé des espèces dont on ne connaît pas exactement les caractères germinatifs ?

A propos de Cactées on sait que le semis réussit très bien en pot dont la base est tenue dans une assiette remplie d'eau. V. VIVIAND-MOREL.

Obtention des Bégonias tubéreux doubles

L'Association Horticole n'avait que quelques années d'existence, lorsqu'à une de ses expositions de la place Morand nous avions le plaisir d'admirer les premières fleurs de Bégonias tubéreux doubles, et chacun s'extasiait et s'en allait rêveur, se demandant s'il serait possible d'obtenir mieux encore et par quel moyen.

Beaucoup ont cherché, mais peu sont arrivés au but.

Néanmoins, depuis cette époque — une quinzaine d'années à peine — que de merveilles ont été obtenues ! Et qui sait ce que l'avenir nous réserve ?

Bien que les richesses de la nature soient incalculables, celle-ci n'accorde ses faveurs qu'à l'observateur qui réussit à surprendre ses secrets et, pour bien nous prouver que nous pêchons le plus souvent et tout simplement par le manque

d'observation, elle nous gratifie de temps en temps de quelques encourageantes surprises, nous stimulant ainsi aux recherches. Par exemple, ne devrions-nous pas tous avoir appris par nous-mêmes le procédé pour obtenir des fleurs de Bégonias doubles ?

La chose est si simple !

Chacun sait que les Bégonias sont monoïques, c'est-à-dire que les deux sexes sont présents sur le même pied, mais répartis dans des fleurs différentes et séparées. Dans les pieds à fleurs doubles, les fleurs femelles restent toujours simples et fécondes, tandis que les fleurs mâles doublent seules par transformation des étamines en pétales.

On admet, généralement à tort, que la transformation est toujours complète, car si elle s'observe, en effet, souvent sur les premières fleurs il n'en est plus de même pour celles qui s'épanouissent vers la fin de la floraison, époque à laquelle la duplicature est manifestement moins marquée. Ces fleurs contiennent du pollen parfaitement actif, comme l'expérience me l'a démontrée. Car ce pollen pris sur des fleurs doubles et appliqué sur les fleurs femelles des pieds dont les fleurs mâles sont également doubles, m'a seul donné des graines produisant des pieds doubles dans la proportion de 90 0/0.

Je crois cependant qu'il serait possible d'obtenir de bons résultats en fécondant des fleurs femelles des Bégonias simples ayant déjà de la tendance à la duplicature avec le pollen des doubles. Mais la fécondation des fleurs femelles des doubles par le pollen des simples ne m'a donné que de très mauvaises plantes à fleurs simples et dégénérées.

Il ne faut pas confondre les glandes blanchâtres et granuleuses, sans pouvoir générateur, qui se trouvent à la base de certains sépales, avec le pollen dont la couleur est jaunâtre, mais qui est souvent aussi porté par des anthères déformées en parties pétaloïdes.

La fécondation doit se faire dans le gros du jour et sur des plantes de bonnes tenues.

DEVILLAT (Etienne),
Chef de cultures au Parc de la Tête-d'Or.

Culture des Laitues d'hiver en pleine terre

Il en est des laitues comme de toutes les plantes potagères en général, et particulièrement celles qui doivent passer l'hiver dehors, la plupart du temps sans couverture : Telles sortes viennent très bien dans une région et ne donnent que peu de satisfaction dans d'autres.

Suivant que l'on cultive pour une maison bourgeoise ou pour le marché, il faut tenir compte des variétés qui, à tort ou à raison, sont les plus appréciées.

Dans nos pays, où l'hiver est relativement froid et humide, les plus estimées sont :

La Brune d'hiver, pas très grosse mais rustique et pommant de bonne heure au printemps ;

Passion, plus volumineuse que sa précédente, aussi rustique, mais moins tendre ;

Grosse blonde d'hiver, un peu longue à pommer, en tous cas venant énorme, excellente et rustique ;

Romaine verte d'hiver, croquante, rustique, convenant surtout pour les grandes exploitations.

La culture de pleine-terre étant la même pour toutes, il n'y aura pas lieu d'être embarrassé, quelles que soient celles auxquelles on donnera la préférence.

Il est toujours avantageux de cultiver concurremment des variétés se succédant

tout en les semant à la même époque : celles ci-dessus sont placées par ordre de précocité.

Notre semis ayant été fait au moment voulu, les soins ordinaires d'arrosage et de désherbage auront amené nos plantes à point pour être mises en place courant octobre.

En général, c'est en plate-bande, au midi et abrité des murs que les laitues d'hiver sont plantées ; lorsque le terrain a été fumé et préparé par un bon labour, on trace des lignes avec la pointe d'une règle à 0,15 cent. les unes des autres, allant de l'allée au mur ; toutes les cinq ou six lignes, on laisse un sentier de 0,30 centimètres ; les lignes peuvent également être parallèles au mur si la plate-bande n'est pas trop large. On plante à 0,15 centimètres sur la ligne ; un intervalle de 0,18 à 0,20 centimètres sera réservé entre les lignes et chaque plante des grosses espèces : Romaine, L. grosse blonde, etc.

Si des plantations sont faites en plein carré, on tracera des planches ayant 1 m. 10 cent. de largeur entre lesquelles on laissera des sentiers de 0,30 centimètres ; six lignes par planche seront tracées s'il s'agit de laitues de petites dimensions, et cinq seulement pour les grosses ; dans les deux cas, les premières lignes sont toujours tracées à 0,10 centimètres des bords des petits sentiers.

Quoique les variétés dont il vient d'être question, passent assez bien l'hiver sans couverture, en les abritant avec de la grande litière ou des paillassons, surtout celles cultivées à bonne exposition contre les murs, on avancera notablement l'époque où elles pourront être livrées à la consommation. Inutile d'ajouter que les couvertures doivent être enlevées chaque fois qu'il fait bon.

En binant de bonne heure, au printemps, et en arrosant copieusement à l'époque des hâles de mars et d'avril, au besoin une ou deux fois avec de l'engrais liquide, qui doit être employé le soir, pour éviter les désagréments qu'attirent, surtout dans les maisons bourgeoises, les émanations de ces sortes de bouillons ; en sarclant dès le lendemain matin les planches où le liquide a été répandu, on déroute facilement les soupçons des personnes les plus susceptibles, tout en les surprenant agréablement par les beaux produits qu'on obtient d'une façon... naturelle.

CAGNIN.

Cluny, 1er septembre 1891.

Calathea Zebrina

Il en est des fleurs étrangères comme des livres nouveaux dont un grand nombre apparaissent pour mourir presque aussitôt, ignorés des foules, tandis que d'autres marquent leur place, parmi les chefs-d'œuvres de l'esprit humain ou les magnificences du règne végétal, pour suivre l'homme sans plus jamais le quitter.

La plante qui devait successivement porter les noms des *Maranta*, *Phrynium* et *Calathea zebrina* est une de celles-là, une des beautés du règne végétal. Introduite dans la culture en 1815 elle y est restée ; — y-a-t-il beaucoup d'espèces qui en pourrait dire autant ?—Elle appartient aux Cannacées — également connue sous le nom de Marantacées Lindley. —

Elle est originaire du Brésil ; comme les Cannas elle n'a qu'une étamine, comme lui ses feuilles sont alternes à base engainante, à limbe plane, large, entier, à nervure médiane épaisse.

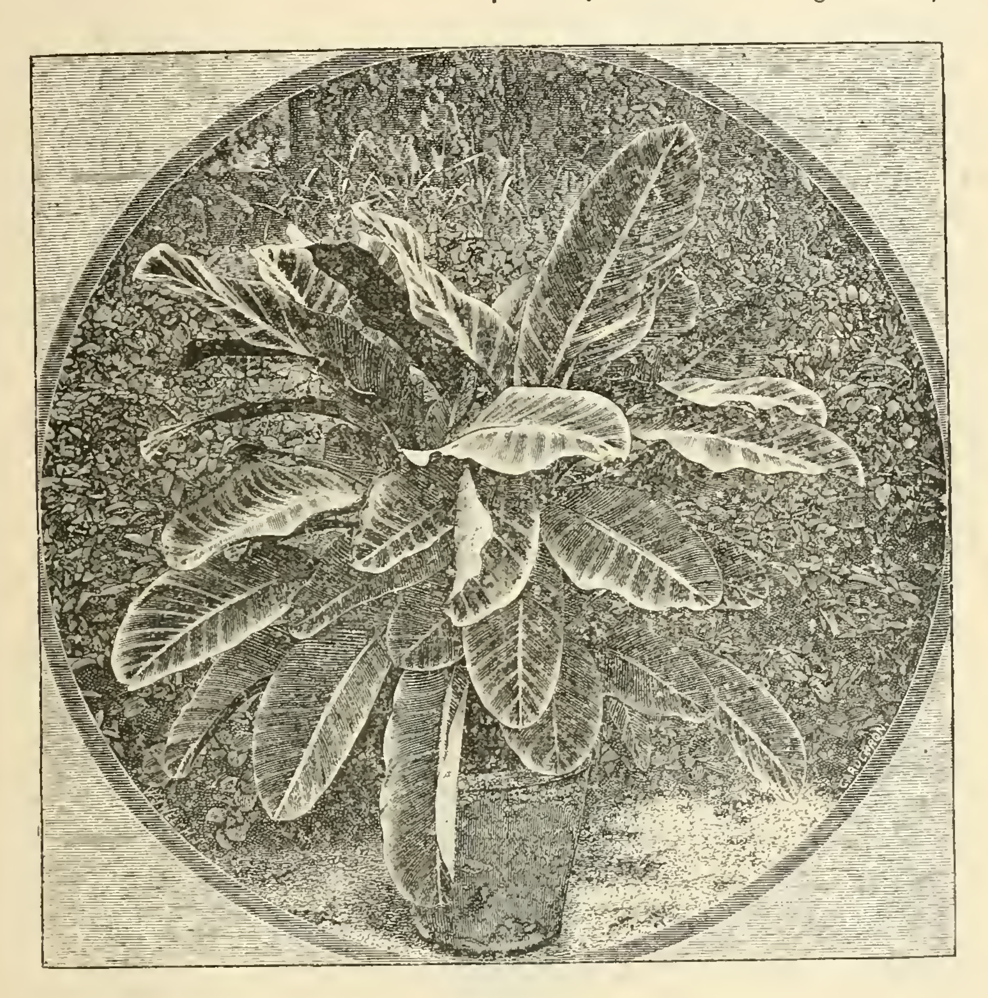
Des feuilles, en un mot, à physionomie spéciale.

La familles des Cannacées, depuis qu'on en a exclu les Zingibéracées, avec les genres *Canna* et *Thalia* ne contient plus, aujourd'hui, que des démembrements de l'ancien genre *Maranta* : *Calathea*, *Prhynium*, *Ichnosiphon*. *Stromanthe*, etc.

Le *Maranta zebrina* est une plante acaule donnant naissance à des feuilles

radicales atteignant jusqu'à 90 centimètres de longueur sur vingt centimètres de largeur, quand elles sont de belle venue. Les feuilles sont d'un rouge pourpre à la face inférieure, *veloutées* à la face supérieure, panachées de vert clair en rubans obliques sur fond vert sombre.

La serre chaude est nécessaire au *Maranta zebrina.* Il faut pour l'élever le rempoter souvent. dans des pots à peine plus grand chaque fois. Il ne craint pas l'eau, à la condition qu'elle ne soit pas stagnante. Un bon drainage s'impose. Il lui faut de la terre de bruyère tourbeuse en grumeaux, si elle



MARANTA ZEBRINA., (Phrynium zebrinum. — Calathea zebrina.
(Figure réduite d'après un dessin du *Gardner's chronicle.*)

est fine de nombreux téssons ou graviers peuvent lui être mélangés. En résumé il demande l'ombre, la chaleur et l'humidité.

VAN-GRYPHE.

C'est la plus belle espèce de sa famille, qui compte du reste, non seulement des merveilles mais aussi des plantes utiles comme, par exemple, le *Maranta arundinacea* qui produit la célèbre fécule connue dans le commerce sous le nom d'*Arow-root*, substance alimentaire qui n'est pas sans analogie avec la fécule de pommes de trre.

Chrysanthème des lacs

Le Chrysanthème des lacs dont nous donnons la figure, d'après un dessin du *Gardner's chronicle*, est une sorte de *Reine-Marguerite* des prés avec des dimensions gigantesques.

Elle devrait être dans tous les jardins, car elle est fort remarquable par les dimensions insolites qu'atteignent ses calathides — lisez fleurs — et se prêtent admirablement à la composition des gerbes et des bouquets dans lesquels elle étonne régulièrement les profanes.

Son nom spécifique : *lacustris* — des lacs — est absolument trompeur. Elle vient bien dans un terrain quelconque même un peu sec. J'en ai fait l'expérience, mais elle se plaît davantage dans un sol frais et « bien fumé. »

Quoiqu'introduite dans les cultures, il y a une cinquantaine d'années, elle y est restée rare. On ne sait pas trop pourquoi.

Un de ses premiers introducteurs à Lyon, fut le regretté Schwartz ; puis je crois notre ami, M. Jules Chrétien, la cultiva au fleuriste de la Ville, il y a de cela une dizaine d'années.

C'est une plante vivace rustique, originaire du Portugal. On l'a donné comme une variété du *Leucanthemum maximum* ; mais je n'en crois rien, car elle en est fort distincte.

A mon avis, c'est un *type*.

Semée au printemps — sur couche, — repiquée en juin, elle donne de fortes plantes qui ne fleurissent pas toujours la même année, mais la suivante. Une foi adulte, elle donne des fleurs à profusion. On la multiplie surtout par division des souches.

V. M.

Leucanthemum lacustre (Grande Marguerite des lacs).
(Sommité florale réduite à 1/2 grandeur).

Une rose nouvelle de Semis section des hybrides remontants a été dédiée par son obtenteur, M. Degressy, horticulteur à Châlons-s-Saône, au Président Carnot.

— C'est M. Lochot, chef des parterres au Museum, qui remplace M. Bellair, comme professeur de la Société d'Horticulture de Compiègne.

— Je ne connais pas l'engrais en question.

D.-L. Chaponost. — Rien ne s'oppose à la taille d'automne — au contraire, il paraît qu'elle vaut, sinon mieux, au moins tout autant que la taille de mars. Si vous avez des loisirs vous pouvez commencer en octobre sans crainte, avant la chûte des feuilles.



Leucanthemum lacustre (Grande Marguerite des lacs).
(Fleur de grandeur naturelle.)

CORRESPONDANCE

L. Mayenne. — Tous les fumiers sont bons pour les Rosiers ; l'important consiste : 1° à bien préparer le sol par un labour profond avant de les planter ; 2° d'incorporer le fumier dans le sol avant la plantation ; 3° de planter avant l'hiver.

Le fumier *fait* vaut mieux que le fumier frais.

On peut arroser à l'engrais liquide si on veut.

S.-T. Basses-Alpes. — Oui, il existe, dans les jardins une Campanule à fleur double, comme celle dont vous parlez. On la cultivait autrefois sous le nom de *Campanula rhomboïdea* et *C. linifolia flore pleno.* C'était une variété de la Campanule à feuille ronde. Je ne connais personne pour vous la procurer.

NOTES & INFORMATIONS

Le **Celmisia Chapmanni** est une composée nouvelle, dont l'effet ornemental est surprenant.

Ses fleurs sont comme de grandes Marguerites blanches avec un disque central violet.

Originaire de la Nouvelle Zélande, elle vient d'être exposée avec succès, pour la première fois en Angleterre.

— Le *Gardners'Chronicle*, a figuré dans un de ses précédents numéros l'*Eucryphia pinatifolia* arbuste remarquable, de la famille des rosacées, et très rare dans les cultures. Ses feuilles sont pennées et ses fleurs grandes comme des Eglantines.

Muguet à feuille panachée. — Dans le fascicule n° 15 de cette Revue, nous avons signalé comme une des plus jolies variétés de Muguet, le Muguet à feuille panachée. Nous rappelons, aujourd'hui, que cette variété ne peut se conserver pure, qu'autant qu'on a soin d'enlever les feuilles qui retournent au type.

Destruction des guêpes. — Prenez dans un flacon de 40 à 50 gr. de pétrole ou d'essence de térébenthine et munissez-vous d'une poignée de chiffons de laine.

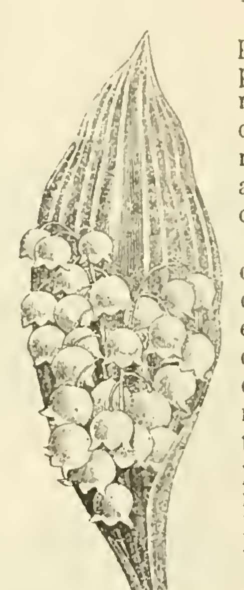
Avant qu'il ne fasse nuit, allez au guêpier, versez un peu de pétrole ou d'essence sur le tampon de chiffons que vous tiendrez à la main gauche, versez le reste dans le trou du guêpier, appliquez de suite le tampon sur ce trou et maintenez-le avec une pierre plate ou une motte de terre.

Le lendemain matin, avec une pioche, vous broierez le nid, de façon à achever la destruction des larves et des guêpes incomplètement asphyxiées.

Ou bien, employez le système suivant qui consiste à gâcher du plâtre et à le verser encore très liquide dans le nid. Ce plâtre s'introduit parfaitement dans les anfractuosités ; il se prend en masse et enveloppe toutes les guêpes, ainsi que leurs larves et leurs œufs, et tout est détruit. Il faut opérer lorsque la nuit est close, afin que presque toutes soient rentrées dans la demeure commune.

Utilisation des Fruits de l'Elæagnus longipes. — « Les végétaux utiles à la fois par leurs qualités ornementales et le parti que l'on peut tirer de leurs fruits sont relativement assez rares pour que l'on signale à l'attention des amateurs et des cultivateurs ceux qui se trouvent dans ce cas.

Parmi ces derniers, il en est un d'introduction assez récente et encore peu répandu dans les jardins, l'*Elæagnus longipes* ou Goumi. dont les fruits fournissent une eau-de-vie d'excellente qualité.



Muguet a feuille panachée.

Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises. mais on peut revenir sur le compte de cet arbuste, au moment où ses fruits, si abondants, commencent à mûrir.

M. J. Clarté, membre de la Société nationale d'acclimatation, qui a eu le premier l'idée d'utiliser ainsi les fruits du Goumi, recommande vivement la culture de cet arbuste, principalement dans la région de l'est de la France, où la production du kirsch tend à diminuer.

Il fait remarqner ce fait, que nous avions nous-même constaté, que l'*Elæagnus longipes* n'esf attaqué par aucun insecte nuisible, considération qui n'est pas sans avoir son importance.

Jusqu'ici, l'expérience, pratiquée sur une petite échelle, a donné d'excellents résultats. Il serait intéressant de savoir ce que produirait la culture en grand du Goumi au point de vue industriel. »

L'Orme de Dumont.— M. Lesure, pépiniériste. à Lessines (Belgique) recommande cet Orme dans un article élogieux qu'il lui consacre, dans le *Bulletin Horticole Belge*. Voici ce qu'il dit sur cette sorte :

Après le marronnier d'Inde, voilà selon nous le meilleur arbre pour former de magnifiques

avenues toutes vertes dès les premiers beaux jours et assurant une protection efficace contre les vivacités du soleil.

Par d'autres qualités spéciales, l'Orme Dumont se recommande aussi pour les plantations de routes. C'est un orme gras dont le bois diffère peu de l'espèce ordinaire.

Celle-ci est plus ancienne et reste de beaucoup la plus répandue. Elle offre l'inconvénient de croître outre mesure en largeur ; la flèche prend dès le jeune âge et conserve perpétuellement une tendance à s'arquer, à se transformer en branche latérale; l'élagage y remédie, le tronc acquiert la hauteur désirable ; mais



Pteris cretica nobilis.

c'est au prix d'un travail coûteux, au prix d'amputations qui laissent des traces déplaisantes à la vue.

Au contraire l'orme Dumont se dresse tout naturellement aussi bien que le peuplier d'Italie; un élagage insignifiant suffit pour en obtenir des sujets superbes, sortes de pyramides géantes d'une incomparable beauté.

On peut s'en rendre compte par ceux qui ornent les boulevards de Tournai, non loin de l'école d'arboriculture ; tous de même force, sans aucun défaut, réellement admirables, ils se joignent et ombragent à la perfection.

Pteris cretica nobilis. — Le *Pteris cretica* dont le nom géographique semble limiter l'habitat à la Crète est, au contraire, une Fougère répandue dans la plupart des Iles de la Méditerranée, comme la Corse, la Sardaigne, la Sicile, etc. Elle est, du reste, très fréquemment cultivée comme plante de serre ou d'appartement, car elle est très élégante, fort robuste et point fragile, comme quelques sortes aux frondes plus finement découpées.

Une variété de cette espèce, obtenue par la fixation d'un accident qui arrive souvent aux Fougères cultivées, est le *Pteris cretica nobilis* qu'on aurait pu désigner sous le qualificatif de *cristata* qui aurait eu le mérite de rappeler un des caractères de la plante. Cette variété possède tous les caractères de l'espèce, mais elle est plus lente à multiplier.

L'Eau de Savon est indiquée pour la destruction des insectes parasites des végétaux, ainsi que le constate M. Gontier-Lalanne dans une récente communication qu'il a faite à la Société d'Agriculture de la Gironde: il a chez lui une cressonnière qui est attaquée tous les ans, au printemps, par un puceron noir. Si on laisse faire cet insecte, il mange rapidement les feuilles. Du cresson, il va aux autres plantes, choux, salade, asperges, et les détruit également. Avec une seule aspersion d'eau de savon on le détruit.

M. Gontier-Lalanne a fait de l'eau de savon à 3 gr. par litre d'eau, il a arrosé sur des choux ou se trouvaient environ quarante chenilles, qui sont tombées immédiatement à terre. A peu près autant de ces chenilles ont été placées dans le creux d'une feuille de chou et arrosées ; puis égouttées : quelques instants après elles étaient toutes mortes, sauf une qui leur a survécu quelque peu.

Pour M. Gontier-Lalanne, l'eau de savon est un des meilleurs insecticides et ne présente aucun danger, car les chiens en boivent sans être dérangés.

Errata. — Il s'est glissée une erreur dans le compte-rendu de l'Exposition de Lyon. Nous nous empressons de la rectifier. C'est une *Médaille d'or* qu'a obtenu la Rose thé **Souvenir de Mme Levet**.

J.-M. Rochet.

Cornouiller de la Floride

Cornus florida. (1)

CORNOUILLER A GRANDES FLEURS (IMPROPREMENT)

Après avoir recommandé à l'attention des amateurs, l'Oranger à trois feuilles, je tiens à leur signaler un autre arbrisseau, d'introduction beaucoup plus ancienne, mais encore plus rare dans nos jardins,

Le Cornouiller de la floride atteint de 4 à 5 mètres d'élévation ; comme son nom spécifique l'indique, il est originaire de l'Amérique du Nord. La feuille est grande pour le genre, large, acuminée, bien ouverte, mais régulièrement plissée entre les nervures, d'un vert pâle. Les fleurs proprement dites sont petites, d'un jaune verdâtre, groupées au nombre de 30 à 40, elles forment une toute petite ombelle insignifiante, sont elles-mêmes entourées de quatre grands involucres d'un beau blanc à extrémités rosées qui simulent tellement des pétales, qu'ils ont valu à l'arbuste le nom de Cornouiller à grandes fleurs.

Chaque involucre, d'ailleurs assez large, a environ 5 centimètres de longueur, ce qui donne à l'ensemble un diamètre total de 10 à 12 centimètres, assez semblable à une Clématite blanche à grandes fleurs.

Dès les premiers jours de mai, l'arbrisseau qui se coiffe assez régulièrement, s'épanouit en masse blanche relevée par le feuillage naissant.

L'effet est remarquable et fixe forcément l'attention.

(1) Extrait du *Bulletin de la Société horticole Dauphinoise.*

Les involucres tombés, les véritables fleurs produisent un fruit d'un beau rouge écarlate, assez semblable pour la forme à celui du Cornouiller mâle, mais un peu moins gros.

Peu sensible au froid, le Cornouiller de la Floride résiste très bien à nos hivers, mais il est assez exigeant pour le terrain. La plupart des traités de culture le classe parmi les arbustes de terre de bruyère. Je puis affirmer qu'il se contente très bien d'un sol ordinaire, largement amendé de sable et de terreau de feuilles. C'est dans ces conditions qu'il prospère à Meylan depuis près de trente ans.

PAUL DE MORTILLET.

Les Vendanges

VINS DE 1re CUVÉE. — VINS DE 2me CUVÉE. — PIQUETTE.

Quatre opérations vinicole peuvent se pratiquer à l'aide du sucre : 1° amélioration de la vendange ; 2° augmentation de la quantité de vin ; 3° fabrication des vins de deuxième cuvée ; 4° fabrication des vins de marc ou piquette.

1° *Amélioration de la vendange,* — Fouler immédiatement après la mise en cuve ; calculer la quantité de moût (*moda*) que doit produire la vendange (100 kilog de vendange produisent, selon la qualité de 70 à 73 kilos de jus) ; ajouter 1 kilo 750 grammes de sucre par hectolitre, pour augmenter de 1 degré la richesse en alcool de la quantité de vin à produire Le sucre étendu sur la cuve sera incorporé par un bon foulage, puis on laisse la fermentation s'achever.

Cette opération sera avantageuse cette année pour les vignerons, si nombreux encore, hélas ! qui n'ont pas sulfaté, ou qui n'ont sulfaté qu'imparfaitement leurs vignes ; mais elle sera inutile pour ceux

qui ont accompli ce travail avec soin, et dont les raisins seront bien mûrs et suffisamment sucrés.

2° *Augmentation de la quantité de vin.* — On double, par ce prodédé, la quantité de vin en ajoutant à la vendange autant d'eau sucrée qu'elle doit produire de moût : « Ne remplir la cuve qu'à moitié la fouler immédiatement et, lorsque la fermentation commence à baisser, ajouter à la vendange autant d'eau sucrée qu'elle doit produire de moût. La quantité du sucre est calculée sur les mêmes bases que pour l'opération précédente. Exemple : sur un poids de vendange devant produire huit hectolitres de vin, vous avez versé huit hectolitres d'eau, à laquelle vous voulez donner neuf degrés soit 9 0/0. La quantité de sucre à employer est exprimée par 1 kil. 750 gr. × 8 × 9 = 126 kilos de sucre. Fouler après l'addition de l'eau sucrée et décuver un peu avant que la fermentation soit complètement tombée. Le séjour trop prolongé du vin sur le marc l'apprauvit. »

3° *Fabrication du vin de deuxième cuvée.* — Après la fermentation et le décuvage, il reste dans la cuve un quart ou un cinquième de vin et tout le marc, qui contient encore des matières extractives, tannantes, colorantes et des sels qu'on utilise en faisant une seconde cuvée. Pour cela, on établit sur le marc, après le soutirage, un plancher à claire-voie, maintenu par des traverses clouées au parois de la cuve, ou par une quille s'appuyant à la voûte. On verse ensuite dans la cuve une quantité d'eau sucrée un peu inférieure à celle du vin obtenu, en employant 1 kil. 750 gr. de sucre par hectolitre et par degré à obtenir. On ajoute une certaine quantité d'eau chaude dans la cuve pour égaler la quantité de vin tiré et pour que la fermentation parte de suite.

Ajouter 50 grammes d'acide tartrique par hectolitre.

4° *Vins de marc.* — Prendre le marc sur le pressoir aussitôt après le pressurage, l'émietter rapidement dans la cuve on place le plancher et on recouvre d'eau pour éviter le contact de l'air. L'opération se termine ensuite comme pour les vins de deuxième cuvée.

Pour que tout le sucre soit utilisé et pour obtenir des vins de bonne conservation, on doit, préalablement, intervertir le sucre par l'opération suivante :

« Dissoudre le sucre dans l'eau, ajou-
« ter 10 grammes d'acide tartrique par
« kilo de sucre dissous, faire bouillir
« une heure. ».

« L'*Utile.* »

Note sur l'ébourgeonnement et la taille du Pommier à cidre en pépinière.

Les sauvageons destinés à former des tiges émettent chaque année, sur le bois de la précédente, des bourgeons qui entourent la tige.

Si on laisse ces bourgeons se développer librement il arrive :

1° Que l'on vient à manquer d'espace entre les sujets ;

2° Qu'un grand nombre de ces bourgeons latéraux, se développent en gourmands, et, lorsqu'on les supprime, donnent lieu à d'énormes plaies ;

3° La sève étant absorbée par ces bourgeons, on obtient que des flèches courtes et faibles ; au lieu de cinq ans, il faut sept ou huit ans pour former de beaux plants.

Or, que recherche-t-on dans une pépinière ? Obtenir, dans un laps de temps aussi court que possible, des sujets vigoureux, bien droits et à écorce lisse.

Les moyens suivants nous le procurent : l'ébourgeonnement et le pincement.

Prenons pour exemple une jeune tige de deux ans.

La première année, le sujet ayant été rabattu, on a choisi un bourgeon vigoureux qui a été accolé contre l'onglet ou chicot du jeune pommier ; dans l'année nous avons obtenu un beau scion, généralement sans faux bourgeons.

La deuxième année, en même temps que l'œil terminal se développe pour nous donner le prolongement de la tige, les bourgeons naissent autour du scion de la première année. Lorsque ces jeunes bourgeons ont atteint 12 à 15 centimètres, on élimine avec un couteau bien tranchant les pousses les plus vigoureuses, surtout celles qui avoisinent la jeune flèche, puis on supprime également un certain nombre de bourgeons de façon que ceux qui restent se trouvent distants d'environ 15 centimètres les uns des autres. Tous ces bourgeons restants sont pincés à 6 ou 8 centimètres de longueur ; les faux bourgeons qui repartent ensuite sont pincés à deux ou trois feuilles.

Le résultat de l'ébourgeonnement et du pincement est de faire affluer la sève dans la flèche tout en garnissant le tronc de feuilles qui aident à son grossissement et le garantissent contre les ardeurs du soleil.

Au mois de septembre, avant la tombée de la sève, on supprime encore la moitié des bourgeons restants.

Un point important en faisant suppression est d'enlever le rameau avec son empâtement ; et après cette opération, le tronc doit être aussi lisse que si on l'on avait passé un rabot sur la plaie. Si, comme le font beaucoup de cultivateurs, on laisse l'empâtement de la branche adhérent au tronc, il n'y a pas possibilité de cicatrisation rapide ; cette plaie reste apparente plusieurs années, et souvent il s'y forme une cavité, repaire habituel du puceron lanigère.

Nous avons vu chez des horticulteurs des pépinières de pommiers contenant 40 à 50.000 sujets qui, après l'élagage ci-dessus décrit, présentaient des plaies faites comme au rabot ; l'année suivante, l'écorce avait tout recouvert, et ils offraient des troncs aussi lisses que ceux obtenus d'écussons avec la Noire de Vitry.

R. ROUAULT,
Horticulteur.

(*Journal de la Société d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine.*)

Valeur des débris animaux comme fumure azotée (1)

L'agriculture utilise comme fumure azotée de grandes quantités de déchets animaux, résidus de l'alimentation ou de l'industrie ; le sang desséché, les débris de cornes, les déchets de laine et de cuir, les poudrettes, etc., forment l'objet d'un commerce important. L'azote qu'ils renferment est à l'état organique ; il a besoin, pour servir d'aliment aux plantes, d'être amené à une forme minérale.

Les organismes qui peuplent le sol se chargent de cette transformation : les uns commencent par décomposer la matière azotée en produisant de l'ammoniaque, les autres l'amènent finalement à l'état de nitrate, et c'est sous cette forme que les végétaux absorbent ordinairement, sinon exclusivement, les éléments azotés du sol. Les engrais organiques ayant besoin de se nitrifier pour

(1) Communication à l'Académie des sciences.

être utilisés, leur aptitude à la nitrification semble devoir être la mesure de leur activité comme fumure.

On s'était déjà préoccupé de comparer entre eux les engrais animaux par des expériences culturales ; mais il n'existait pas de moyen rationnel pour déterminer dans le laboratoire leur efficacité relative. Les tentatives faites dans cette direction s'éloignent à tel point des conditions naturelles, qu'on ne saurait leur attribuer aucune valeur pratique.

Nous avons cherché à mesurer l'activité des engrais azotés organiques d'après leur aptitude à se nitrifier, en reproduisant les transformations qui ont eu lieu dans le sein de la terre. Frappés de ce fait que ceux des engrais qui ont peu d'influence sur les récoltes sont précisément ceux qui offrent le plus de résistance à l'action des organismes nitrifiants, nous avons basé sur ces observations un procédé consistant à déterminer la quantité de nitrate formé, dans un temps donné et dans des conditions identiques.

Nous introduisons d'égales quantités d'azote fourni par chaque substance à essayer, dans une terre apte à nitrifier. Nous déterminons la quantité du nitrate formé au bout de quelque temps et nous comparons cette quantité de nitrate avec celle fournie par la substance d'efficacité connue, telle que le sang desséché, qui servira de point de repère. Les rapports obtenus dans nos nombreuses expériences à ce sujet se sont montrés sensiblement constants.

En comparant les différents engrais commerciaux, nous sommes ainsi arrivés à les diviser en trois catégories : la première comprend ceux à nitrification rapide, le sang desséché, les débris de cornes, la viande desséchée, le guano qui doivent être regardés comme ayant une activité presque aussi grande que les engrais minéraux, nitrate de soude et sulfate d'ammoniaque, et comme produisant également leur action sur la récolte à laquelle on les a donnés ; la seconde comprend le cuir torréfié, les déchets, avec nitrification beaucoup plus lente, de laine, la poudrette qui sont incapables de donner tout leur effet dans le cours d'une année culturale et ont encore une influence sur la récolte suivante ; la troisième reçoit les débris de cuir non torréfiés, dont la nitrification est si faible qu'ils ne sauraient produire une augmentation sensible de rendement.

Cette classification, obtenue par des moyens scientifiques, aurait besoin d'être vérifiée par la pratique culturale. Nous avons choisi, dans les terres de la ferme de Joinville, des carrés épuisés par une série de cultures antérieures : nous leur avons donné une fumure complète, dans laquelle variait seulement la nature de l'engrais azoté, appliqué à égalité d'azote et nous y avons semé du maïs fourrage dont les exigences en azote sont bien connues. La même culture a été répétée l'année suivante sans nouvelle addition d'engrais. Les récoltes ont été pesées à l'état vert et à l'état sec et la quantité d'azote, y a été déterminée ; on a pu ainsi vérifier la valeur pratique du procédé.

Les engrais dont la nitrification est rapide ont donné, la première année, des récoltes presque aussi abondantes que le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque, mais n'ont pas fait sentir d'une façon appréciable leur effet la seconde année.

Les engrais à nitrification peu énergique ont fourni la première année des récoltes notablement inférieures aux précédentes, mais, l'année suivante, leur action a encore été très manifeste.

Enfin, ceux dont la nitrification est extrêmement lente n'ont pas eu d'influence sensible sur celle de l'année suivante.

En nous plaçant au point de vue économique et en additionnant les récoltes des deux années, nous trouvons que le maximum de rendement a été obtenu avec les engrais à nitrification rapide dont l'azote a été utilisée dans la proportion d'environ 60 %. Ils ont eu une supériorité notable sur ceux auxquels leur nitrification plus lente a assuré une plus longue durée d'action et dont l'azote a été utilisée dans la proportion d'environ 40 %; d'ailleurs, les premiers, ayant donné tout leur effet dans le courant d'une année, ont eu un autre avantage sur les seconds, dont l'utilisation a nécessité l'immobilisation du sol pendant deux années consécutives et, par suite, deux façons culturales.

Quant à ceux qui ne se nitrifient qu'avec une grande lenteur, 20 0/0 seulement de leur azote ont été absorbés par les récoltes ; leur emploi direct ne nous semble à conseiller que dans les composts, où ils se désagrègent lentement, en contribuant à la formation du terreau.

L'unité de poids d'azote dans les engrais animaux se paye souvent plus cher que dans les engrais chimiques; nos recherches s'appliquant aux terres normales, où la nitrification est facile, combattent ces errements de la pratique et montrent qu'il serait logique de payer à un prix plus élevé l'azote du nitrate de soude ou du sulfate d'ammoniaque, d'une utilisation immédiate et dont on est maître de régler l'application suivant les besoins des récoltes, que l'azote des engrais organiques, dont la mise en circulation ne concorde pas toujours avec l'époque où les plantes en ont besoin et peut souvent se faire attendre longtemps.

Il convient, d'ailleurs, d'établir de grandes différences entre le prix de l'azote dans les divers résidus animaux, d'après l'activité de leur nitrification. Le dosage seul de l'azote organique n'est pas suffisant pour déterminer la valeur de ces produits : il faut y joindre l'étude de la nitrification, dont l'intensité relative doit être un facteur important dans l'évaluation de leur valeur agricole.

A. MUNTZ et Ch. GIRARD.

Nouvelle classification des Roses. (1)

L'auteur de cette nouvelle classification, M. François Crépin, n'est pas un inconnu, tant s'en faut :

Ses travaux antérieurs sur le genre *Rosa*, sa haute position officielle dans le monde de la science — il est directeur du jardin botanique de Bruxelles, — les nombreux articles qu'il a publiés sur les Roses de jardins, l'ont, au contraire, mis en vedette dans le Monde des fleurs.

Donc, une nouvelle classification, c'est-à-dire un fil d'Ariane dans ce nouveau Labyrinthe de l'Horticulture moderne, une route sûre remplaçant un chemin pavé de bonnes intentions peut-être, mais rempli de plus de trappes que de poteaux indicateurs, une nouvelle classification des roses, dis-je, devait être la bien venue. Aussi, lui ai-je ouvert les bras comme a un vieil ami.

Cependant ne crions pas trop : il s'agit d'une classification où la botanique, pure tient une place énorme et l'horticulture une toute petite. Il ne pouvait, du reste, en être autrement : M. François Crépin étant surtout botaniste. Mais il y a néanmoins dans ces quelques pages des renseignements horticoles généralement exacts, des appré-

(1) En vente au Bureau du Journal des Roses, à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne). Prix 0,60, c. Brochure in-32e de 60 pages.

ciations dont on ne saurait sans injustice méconnaître la haute valeur.

J'ai dit plus haut -- afin d'en dire deux mots plus bas -- en parlant des renseignements horticoles : « généralement exacts », ce « généralement » est un adverbe qui laisse entendre qu'il y a quelques renseignements qui sont moins exacts que les autres. Je ne veux pas -- chétif critique -- rester sur cette vague affirmation sans essayer de la justifier un peu.

Je lis page 7, deuxième ligne de la brochure de M. Crépin.

« .... Depuis des siècles les *R. moschata* et *R. sempervirens* ont été introduits dans les cultures. Assez récemment, le premier a été remis dans le commerce sous le nom de *Rosa polyantha*, variété *grandiflora* Bern.

On ne saurait disconvenir qu'à première vue le *R. polyantha grandiflora* Bern, n'est pas sans analogie avec le *R. moschata* figuré dans l'ouvrage de Redouté, mais M. F. Crépin est-il aussi sûr que cela de l'identité des deux plantes ? Les a-t-il vraiment étudiées sur le vif et examinées comparativement ? *That is the question.*

La question vaudrait la peine d'être tirée au clair, au point de vue scientifique.

Je ne connais pas de *Rosa moschata à fleur simple* dans les cultures lyonnaises, j'entends un type bien authentique ; sans cela je saurais actuellement à quoi m'en tenir.

Si les deux plantes en question sont vraiment identique il faudrait en conclure que par voie d'hybridation naturelle ou artificielle on peut obtenir de vraies espèces, c'est-à-dire des *types* analogues à ceux qui croissent spontanément à l'état sauvage.

Ces conclusions me semblent un peu raides ; c'est pour cela que je ne suis pas éloigné de penser, que le savant rhodographe, directeur du jardin de Bruxelles, n'a jugé la question que de haut et de loin, sans y attacher une grande importance.

Pour moi, jusqu'à preuve contraire, je considère le *R. moschata* et le *R. polyantha grandiflora* Bern, comme deux plantes très distinctes quoique leur faciès semblent singulièrement les rapprocher.

M. F. Crépin n'a-t-il donc pas vu que le *R. polyantha grandiflora* a également « *pour caractères des stipules plus ou moins profondément pectinées, caractère très remarquable dans le type de Thunberg* » ainsi qu'il le fait très judicieusement lui même remarquer en parlant des hybrides du *Rosa multiflora* ?

Maintenant chacun sait qu'on prétend que les Roses de Noisette sont des produits du rosier musqué croisé par un Rosier de l'Inde, or ne serait-il pas possible — cela pour rendre raison du fasciès de « Rosier musqué » pris par le *R. polyantha grandiflora.* — de considérer ce dernier comme un hybride du Rosier multiflore de Thunberg dont il a conservé les *stipules pectinées* et d'un Rosier de Noisette auquel il a pris les caractères paternels ?

Quoiqu'il en soit de cette observation que je soumets à la bienveillante appréciation de l'auteur, pour en vérifier l'exactitude, je ne puis que recommander la petite brochure en question à tous ceux qui s'intéressent à la classification et à l'origine des Roses.

VIVIAND-MOREL,

Etienne Levet

Nous avons annoncé brièvement, dans le précédent fascicule de cette Revue, la perte regrettable que les rosiéristes et les amateurs de Roses venaient de faire, par la mort de M. Et. Levet, le semeur heureux, l'obtenteur de tant de Roses hors ligne, et nous avions promis de lui consacrer une notice plus étendue.

Cette notice la voici :

Etienne Levet était né en 1818, à Septême, près Vienne (Isère), de parents cultivateurs. Ces maîtres en horticulture furent des lyonnais. Son apprentissage eu lieu chez M. Guillot, prédécesseur de M. Crozy. MM. Gay, d'Oullins, Kettemainn de la Demi-Lune, etc., l'occupèrent successivement. Après un séjour de quelques années dans son pays natal, il vint s'établir à Lyon ou, après avoir essayé différentes sortes de culture, il finit par s'adonner d'une manière complète à celle des Rosiers dans laquelle il devait obtenir de si beaux succès.

C'est à lui qu'on doit cette Rose gigantesque — Paul Neyron — que la Société nationale et centrale récompensa d'une

médaille d'or. C'est à lui qu'on doit encore : Mme Berard, Reine Marie-Henriette, Mme Eugène Verdier, tant d'autres remarquables par leur incomparable beauté ou la nouveauté de leur coloris.

Etienne Levet, venait d'être décoré du Mérite agricole.

Il y a lieu de penser que cet habile rosiériste n'aura pas emporté dans la tombe, son secret d'obtenir de belles roses, et que son fils aîné en aura hérité, pour la plus grande joie des amateurs de nouveautés.

En jetant un regard sur l'œuvre de Levet on reste émerveillé du nombre relativement considérable de variétés, hors pair qu'il a obtenues.

C'est, je crois, faire honneur à sa mémoire que d'en publier la liste.

Liste des rosiers obtenus par M. Et. LEVET

Mlle Thérèse Levet,	hybride.	1866
Ma Pivoine,	—	1869
Paul Neyron,	—	1869
Abbé Giraudier,	—	1869
Annette Séaut,	thé.	1869
Mme Levet,	—	1869
Belle Lyonnaise,	—	1869
Mme Trifle,	—	1869
Ma Capucine,	—	1870
Mme Emilie Dupuy,	—	1870
Soupert et Notting,	—	1871
Mme Azelie Imbert,	—	1871
Mme Bérard,	—	1871
Mme Jules Margottin,	—	1871
Perfection de Monplaisir,	—	1871
Souvenir de Paul Neyron,	—	1871
Etienne Levet,	hybride.	1871
François Michelon,	—	1871
Henri Pages,	—	1871
Mme Lefèbvre-Bernard,	—	1871
Mme Chaveret,	thé.	1872
Mme docteur Jutté,	—	1872
Mme François Janin,	—	1872
Mlle Marie Arnaud,	—	1872
Claude Levet,	hybride.	1872
Henri Bennett,	thé.	1872
Pierre Céletzki,	hybride.	1872
Le Bignonia,	noisett.	1873
Antonia Décarly,	thé.	1873
Monsieur Etienne Dupuy,	hybride.	1873
Perle des Jardins,	thé.	1874
Shirley Hibberd,	—	1874
Mlle Thérèse Genevay,	—	1874
Antoine Mouton,	hybride.	1874
Mme Bérard,	thé.	1875
Mme Léon de Saint-Jean,	—	1875
Mlle Marie Bertrand,	—	1875
Mlle Lazarine Poizeau,	—	1776
Mme Sophie Fropot,	hybride.	1876
Reine Marie-Henriette,	thé.	1878
Mme Etienne Levet,	hyb. de thé.	1878
Mlle Brigitte Viollet,	—	1878
Barthélemy Levet,	hybride.	1878
Pierre Caro,	—	1878
Mme Barthélemy Levet,	thé.	1879
Mlle Mathilde Lenaerts,	—	1879
Mme Ducher,	hybride.	1879
Mme Caro,	thé.	1880
Princesse Stéphanie,	—	1880
François Levet,	hybride.	1880
Miss Mary Paul,	hyb. de thé.	1881
Mme Bruel,	hybride.	1881
Mme Crozy,	—	1881
Ulrich Brunner,	—	1881
Mme Eugène Verdier,	thé.	1882
Souvenir de Thérèse Levet,	—	1882
Marie Digat.	hybride.	1882
Clotilde Soupert,	thé.	1883
Ma Surprise,	hybride.	1883
Mlle Alexandrine Bruel,	thé.	1884
Mlle Annette Murat,	—	1884
Mme de Westtstein,	hybride.	1884
Claudius Levet.	thé.	1885
M. Edmond de Biauzat,	—	1885
Mlle Marguerite Ramet,	—	1885
Mme Honoré Defresne,	—	1886
Mlle Elisabeth de Grammont,	—	1886
Mme Bois,	hybride.	1886
Souvenir de M. Bruel,	Ile-Bourb.	1889
Mme de la Collonge,	hyb. de thé.	1889

V. M.

A propos du marché au fleur à Lyon

Nous sommes le 13 août, il est 4 heures 1/2 du matin.

Vous savez, me dit un de mes collègues, M. C..., qui comme moi, à ses cultures sur le Plateau, aujourd'hui j'ai compté sur le bitume, du quai, quarante-huit vendeurs.

Bah ! vous m'étonnez ; vous dites quarante-huit ?

Parfaitement !

C'est un joli nombre ; deux de plus cela ferait le demi-cent. Et nous prîmes la direction de la buvette du père Hugues, où plusieurs de nos confrères nous avaient devancés. Ils savouraient avec satisfaction d'excellent moka

On apprend toujours quelque chose d'intéressant chez le père Hugues ?

. . . .

Le lendemain 14 août. la veille de l'Assomption ou de la Sainte-Marie, il est toujours

4 heures 1/2 du matin. Le temps est beau et les horticulteurs paraissent nombreux.

Tellement nombreux qu'il me passe par la tête une folle envie : celle de les dénombrer avec soin. Comme cette envie rentre dans le domaine des possibilités, je n'hésitais pas à la satisfaire.

J'abandonnais donc, pour un instant, le carreau — pas des halles — qui m'est réservé et je me mis à faire un tour — en long — sur le marché horticole, et je comptais avec conscience — excusez-moi, ô confrères ! combien nous étions de vendeurs ce jour-là sur l'asphalte du marché.

Peu patient de mon naturel j'étais déjà arrivé au nombre de cinquante-quatre et je n'étais pas au bout, je rebroussais chemin. Il me semblait que je n'étais plus à Lyon. Plus j'avançais, moins je reconnaissais de monde : c'était à croire que les horticulteurs avaient changé de visage.

D'où diable sortent ces gens-là, pensais-je ? Quels sont ces marchands exotiques ? Où sont cultivées les plantes qu'ils livrent à la consommation ?

Ces *exotiques*, chers confrères, sont cependant des indigènes, mais comme les hirondelles ils n'apparaissent sur les marchés que dans les temps chauds.

Et avez-vous remarqué, que c'est précisément quand les stations thermales reçoivent le plus de baigneurs, les Alpes le plus de touristes, que les bords de la mer sont bondés de *bourgeois*, de gens « à braise » qui vont passer leurs vacances dans des voyages circulaires ou ailleurs — qu'on voit circuler le plus de plantes et qu'on rencontre sur les marchés aux fleurs le plus de visages nouveaux — des visages exotiques ?

. . . .

Si tu sors la nuit
Ne rentre pas à midi
Sans vendre tes produits
A tous prix, à tous prix.

Ce refrain populaire se chante ou se murmure à nos dépens plus qu'on ne pense.

Et avez vous remarqué, gones de Lyon, ce que nos édiles entendent par un marché aux fleurs ?

Il est beau, votre marché !

Si le soleil est ardent quelques acacias étiques cherchent à tempérer l'éclat de ses rayons, hélas ! sans y parvenir. Mais s'il pleut, c'est un sauve qui peut général : le client s'enfuit et quitte des parages aussi peu hospitaliers — pour ne plus revenir. Quant à nous, marchands, nous sommes trop heureux quand les *tentes-abris* des contribuables nous préservent du plus gros de l'averse.

Quant aux droits d'installations, il ne faut pas plaisanter, savez-vous. Monsieur le *Marqueur* est un personnage là-dedans, et il ne me paraît pas bien démontré que Monsieur l'*Inspecteur*, ne soit pas un être redoutable. On nous en fait peur à tous propos, et même hors de propos : « Je *vas* chercher, l'*Inspecteur* secrougnieugnieu », dit M. le Marqueur, l'encaisseur de la S[ie] Fermière, je dis bien de la scie fermière.

Tant qu'à toi, cultivateur, paye mon ami et ne dit rien. — Trois sous le mètre et si tu ne payes pas deux fois ne te plains pas.

Il est 9 heures, la silhouette d'un gardien nous averti assez qu'il faut plier bagages.

A une autre fois. A. M.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Molin, horticulteur, marchand grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue d'Oignons à fleurs, bulbes, rhizomes, Jacinthes, Tulipes, Crocus, Anémones, Renoncules, etc. Plantes vivaces diverses, Arbres fruitiers, Chrysanthèmes, Dalhias, etc., Brochure in-8° illustrée.

Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs marchands grainiers, quai St-Antoine, 36, à Lyon. — Catalogue d'Oignons à fleurs, (Tulipes, Jacinthes, Crocus, Narcisses, etc.) des Griffes (Renoncules) tubercules, plantes vivaces, etc. Plants divers (Calceolaires, Primevères, etc). Brochure in-8° illustrée de 16 p.p.

Alexandre Bernaix, horticulteur-rosiériste, chemin de la Bouteille à Villeurbanne (Rhône). — Catalogue spécial aux rosiers cultivés dans l'établissement. Roses nouvelles, collection générale de Roses en nombreuses variétés classées par sections : Thés, Hybrides, Bengale, Noisette, Ile-Bourbon, etc. Espèces botaniques. Eglantiers de serres. Brochure in-8° de 68 pages.

A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire à Poitiers. — Bulletin trimestriel, contenant l'énumération de plantes diverses de serre et de plein air : Orchidées, Arbres, Arbustes, Conifères, Rosiers, etc. Brochure in-8° de 8 pages.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892.*

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.

En France

Abbeville.	26-30 septembre 1891
Bordeaux (Expos. int.)	5 nov. 1891
— (Chrysanthèmes)	14 novembre 1891.
Paris —	— —

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Septembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier, célibataire, connaissant toutes les branches de l'horticulture désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser à M. Frederic, rue de la Lône, 51. Lyon-Guillotière.

— Un jardinier marié demande à se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

LIVRES D'OCCASION provenant de la bibliothèque de M. T..., à céder au rabais.

Collection complète des 12 premières années du *Lyon-Horticole*, reliure dos toile, titre doré sur plat, en très bon état.

S'adresser à M. Auguste Cote, libraire, place Bellecour, 8.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7506 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Marrons de Lyon. — Iris alata. — Le Charbon de bois. — Voulez-vous un conseil, forceurs de rosiers? — Des empotages d'automne. — Plantation des Conifères à l'automne.

Marrons de Lyon. — En fait de beaux contes à dormir debout, l'histoire des marrons de Lyon en vaut une autre. Elle est curieuse dans son genre et pleine de quiproquos. En suivre le récit d'un air distrait, sans y attacher une autre importance, cela peut instruire en amusant.

Et d'abord, comme disent les membres de l'Institut de France, les marrons de Lyon ne viennent pas de Lyon. Ils n'acquièrent ce qualificatif distingué, qu'après avoir reçu le baptême sur le quai Saint-Antoine. Arrivés, souvent châtaignes, ils s'en retournent marrons. Du reste, châtaignes et marrons ont de nombreux points de contact. Quand la châtaigne est ronde, c'est un marron; quand le marron est aplati, c'est une châtaigne.

Comme tout cela est subtil!

Il y a mieux : le marronnier ne produit pas de marrons, mais il en vend!...

Voilà un quiproquo.

Expliquons le quiproquo.

Le marronnier est un arbre ou un industriel. L'arbre que vous connaissez tous produit de l'ombre, des fleurs et des fruits amers comme du chicotin ; l'industriel, qui a nom marronnier, s'occupe de faire rissoler les marrons et de les débiter au public. Cette industrie était autrefois exercée par des Auvergnats. Maintenant, elle est en partie passée entre les mains des Italiens, qui sont friteurs et vitriers en même temps que marronniers.

Ça, c'est de l'histoire locale.

L'arbre qui produit les marrons est le châtaigner : *Castanea vulgaris*. Il a nombre d'usages.

Je vais de suite en indiquer un qui peut rendre des services comme chimiste : il ne croît bien que dans les terrains primitifs : granites, gneiss, schistes, micaschistes, grès, sables, etc.

Il se refuse à vivre dans les calcaires.

Son bois sert à faire des cercles, des tonneaux, des échalas, des lattes, des manches d'outils, des échelles. Son écorce est employée pour tanner les peaux. J'allais oublier son emploi en teinture.

Quant à la châtaigne, je n'apprendrai rien à personne en disant qu'elle est mangée sous toutes les formes et qu'elle fait la base de l'alimentation des populations pauvres du Plateau central et de la Corse, ainsi que d'autres pays. Sait-on aussi qu'elle entre dans la fabrication du chocolat?

Le châtaigner ne se plaît qu'à certaines altitudes, entre 400 et 900 mètres au-dessus du niveau de la mer sous la latitude du centre de la France et dans les terrains désignés plus haut.

Les beaux marrons sont produits par des variétés de châtaigners qu'on multiplie par la greffe sur des sujets obtenus par le semis.

Le mode de greffage le plus ancien et le plus fréquemment employé est la greffe en flûte. On peut aussi le greffer en placage, en couronne et en écusson.

Il faut croire que les Pomologues ne considèrent pas le châtaignier comme un arbre à fruit, car ils évitent avec soin de s'en occuper. Le Congrès pomologique de France n'en souffle mot. Il a discuté sur les noix, les nèfles, les mures, les noisettes, les groseilles, les framboises, etc., mais sur les marrons,

Il a gardé de Conrard le silence prudent...

Pourquoi ?...

Ces Messieurs classeraient-ils, par hasard, les châtaignes parmi les légumes, dans le voisinage de la pomme de terre, sous le fallacieux prétexte que la fécule de ce fruit n'est pas sans analogie avec celles du roi des tubercules ?

On n'a jamais pu le savoir.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a des variétés de châtaigniers qui sont bien préférables à d'autres sous plusieurs rapports, et, pour n'en citer que deux, sous ceux de la grosseur du fruit et de la fertilité de l'arbre.

Les premiers marrons de l'année apparaissent à Lyon pour la... vogue de la Croix-Rousse qui a toujours lieu dans la première semaine d'octobre.

Marron est passé au figuré. dans le langage populaire. La fable de *Bertrand et Raton* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'expliquer ce que signifie : « Tirer les marrons du feu. »

Être marron, c'est être la dupe de quelqu'un ou la victime de quelque chose.

Un marron est encore un livre imprimé clandestinement ou le procès-verbal des chefs de ronde dans l'argot des soldats. Un marron sculpté est un personnage ridicule, une tête grotesque. C'est le pendant à « tête de pipe. » Un nègre marron est un esclave fugitif.

Il n'est pas très sûr que le verbe marronner vienne de marron. On sait ce qu'il veut dire ; il appartient au langage familier, archi-familier.

Iris alata. — C'est un Iris qui fleurit en plein jardin, en octobre, novembre. A ce titre il mériterait de se répandre dans les cultures, à la façon des plantes à tubercules et à rhizomes. Le *Gartenflora* dans son fascicule du 15 juillet en fait l'éloge et lui consacre une planche coloriée.

Ce que le journal allemand ne dit pas, c'est qu'il conviendrait de tirer les tubercules de cet Iris des contrées méridionales de l'Europe, si on voulait en obtenir une floraison régulière : les sujets cultivés au-dessus de la ligne thermique qui limite la région de l'Olivier, étant assez avares de fleurs : J'en parle *de visu*, cultivant cette espèce depuis fort longtemps.

L'*Iris alata* perd ses feuilles en mars-avril et se repose jusqu'en septembre. A cette époque il pousse pour fleurir comme il a été dit plus haut :

L'*Iris alata* Lam., n'est autre que l'*Iris scorpioïdes* Desf. ou l'*Iris microptera* Vahl. Il a été figuré par Redouté. Il est originaire de la Barbarie (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine), de l'Espagne, de la Sicile, de la Sardaigne, etc.

Le Charbon de bois. — Cela devient très intéressant ! Il y a quelques années, les grands maîtres dans l'art de cultiver les Orchidées, déclaraient sinon indispensable, au moins très utile, l'emploi du charbon de bois dans la culture de ces plantes épiphytes. Aujourd'hui, les mêmes grands maîtres, peut-être de nouveaux grands maîtres, déclarent que le charbon de bois ne présentant par lui-même aucun élément nutritif, ne saurait rendre aucun service si on l'emploie à titre de compost. Comme il absorbe les gaz et l'humidité, on lui donne un bon point pour ses qualités et on conclut

qu'il peut servir de tessons au fonds des pots.

Qui a raison des grands maîtres d'autrefois ou des grands maîtres de l'heure actuelle ? *Chi lo sa ?*

Voulez-vous un conseil, forceurs de rosiers? — Vous convient-il d'économiser quelques centaines de francs rien qu'en combustibles ? J'espère que je vous prends par des sentiments un peu sonnants et tout-à-fait trébuchants!

Gagner cent francs ! Vous allez m'écouter, n'est-ce pas ? Et je ne vous demande rien pour cela — pas même trois sous — en timbres poste — comme cet aigrefin qui indique pour cette modique somme, par la voie des journaux, le moyen de faire fortune. Peut-être me direz-vous qu'un procédé qui ne coûte rien ne doit pas valoir le diable. Et qu'en savez-vous ? comme me disait un jour notre vénérable confrère, M. E.-A. Carrière, l'avez-vous essayé ? Eh ! bien voici mon procédé. Dès demain taillez tous vos rosiers destinés a être forcés. Vous gagnerez quinze jours d'avance et vous aurez une plus belle floraison que si vous procédez à la taille en novembre-décembre ou janvier. Si vous ne voulez pas me croire : Essayez sur quelques sujets.

Des empotages d'automne. — Il est très important de lever de pleine terre, dès les premiers jours d'octobre, les plantes qui doivent passer l'hiver en serre ou en orangerie. Il ne faut pas attendre le mois de novembre pour cela, à moins qu'on ne soit décidé de leur faire « reprendre racine » en les plaçant sur une petite couche ou dans une serre chauffée. L'empotage d'octobre est le meilleur, car de jeunes radicelles ont le temps de se former avant la froide saison.

Les seules exceptions à faire à cette règle concernent les espèces qui sont encore dans toute leur beauté à l'automne, et aussi celles qui se reposent l'hiver, telles que les Cannas, Dalhias, Tigridias, Glaïeuls, etc. Pour celles là on les laissera en pleine terre jusqu'aux gelées.

Plantations des Conifères à l'automne. — Il paraît résulter de nombreux essais, que la plantation des arbres verts résineux réussit très bien à l'automne, dès la fin de septembre, et qu'il serait préférable de planter à cette époque les sujets rebelles à la reprise ou ceux de grande dimension. Cela ne veut pas dire que les plantations de printemps ne réussissent pas : on plante souvent, quand on peut, et avec des soins on obvie aisément aux inconvénients des plantations tardives — mais si on a le choix on doit se hâter de planter les conifères à l'automne surtout s'ils n'ont pas été remaniés en pépinières.

V. Viviand-Morel.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Dimanche 16 Août 1891, tenue salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion lequel est adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de la Préfecture du Rhône accompagnant l'envoi de cinq exemplaires de l'Annuaire de la Station agronomique du Rhône ;

2° Lettre de M. E. Jouffray, rocailleur, rue Saint-Victor à Monplaisir, demandant la nomi-

nation d'une Commission pour visiter un pavillon rustique en ciment, imitant le bois brut.

Pour faire droit à cette demande, M. le Président désigne : MM. Accarie, Favier, Charlet, Lecomte et Bourget fils. Sont déposés sur le bureau les Règlements et Programmes des Expositions d'horticulture qui seront tenues à Nîmes. du (6 au 13 octobre 1891), à Marseille (ouverture 23 septembre de la même année) ;

3° Lettre de M. le Président de la Société de viticulture et d'horticulture du canton de Tarare, nous demandant de désigner un délégué pour faire partie du jury du concours d'apports que cette Société organise pour le 6 septembre prochain. M. Bonnaire est désigné pour remplir cette mission :

4° Lettre de M. le Président de la Société pomologique de France, nous invitant à déléguer un ou plusieurs de nos membres, pour prendre part aux travaux de la session qui aura lieu prochainement à Marseille. M. Achard est nommé délégué.

Présentations. — Il est donné lecture de quatre candidatures, au titre de membre de l'Association. Conformément au Règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la dernière séance. Ce sont MM. :

Bellon (François). horticulteur à Priay. par Pont d'Ain, présenté par MM. Viviand-Morel et David.

Lapierre (Gabriel), propriétaire à Rossillon (Ain). Exploitation de tufs pour grottes, pièces d'eau, rocailles, présenté par MM. Métral et Accary.

Latreille (Jean-Pierre), limonadier, 5, place Carnot (Lyon), présenté par MM. Carle et Chevalier.

Dufour (Jérôme), jardinier chez M. Dême, à Charbonnières (Rhône), présenté par MM. Bélisse et Musset.

Jandriot (Victor), horticulteur à Chagny (Saône-et-Loire), présenté par MM. Antoine Morel et Viviand-Morel.

Bonnardel, officier de la Légion d'honneur, propriétaire quai d'Occident, 2 (Lyon), présenté par MM. A. Rivoire et Francisque Morel.

Dalbeigue (Antoine), jardinier chez M. Bonnardel, chemin de la Vitriolerie à Saint Fons, à la Mouche (Lyon), présenté par MM. A. Rivoire et Francisque Morel.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Valla, pépiniériste à Oullins, Rhône 1° Une collection de pêches composée des variétés suivantes : *Précoce de Halles*, *de Saint-Assicle*, *Précoce Louise*. etc. 2° Quelques fruits de la griotte tardive *Dona Maria* 3° Une pêche de semis, à quelle il déclare vouloir donner le nom de *Précoce Valla*, variété paraissant avoir un certain mérite.

Par M. Guillet, horticulteur à Grèzieu-la-Varenne, 1° Une collection de pêches; les variétés présentées sont : *Précoce Alexander*, *Arkansas*. *Downing*. *Willer*. *Governor Garland*, Cumberland, *Précoce de halles*, etc.

2° Quelques variétés d'abricots : *A. Luizet*, *A. pêche. de Pont-à Mousson*, *Alberge*. etc.

Par MM. Achard et Danjoux pépiniéristes-viticulteurs à Neuville-sur-Saône. Un abricot de semis qui portera le nom suivant, *Abricot Achard*, les fruits présentés sont d'une grosseur énorme. et si à ce premier mérite vient s'ajouter celui de la qualité, certainement cette variété sera la bienvenue parmi les abricots tardifs.

Par M. Bernardin, pépiniériste à Couzon, (Rhône) quelques abricots et différentes poires obtenues de semis dans ses cultures.

Par M. Louis Masson, jardinier chez M. Blanc-Vurpas à Lyon-Vaise, quelques pêches des variétés suivantes; *Précoce de Halles*, *Mignone hative*, *Précoce de Reyrieux*, etc.; la poire *André Desportes*, variété surtout recommandable pour la culture à plein-vent; quelques variétés de raisins parmi les plus précoces, qui sont : *Froc-Laboulay*. beau raisin à gros grains jaune verdâtre, peu serrés mais un peu sujet à couler, *Joannenc charnu*, variété vigoureuse et recommandable, raisin très gros, de qualité excellente, *Précoce de Malingres*, etc.

Par M. Laroche, jardinier chez M. Chabrières, à Oullins, une prune de semis à quelle il déclare donner le nom suivant: *Belle de Montrose*. Les fruits présentés étaient d'une belle grosseur, bien colorés, d'un rose violacé qui leur donnait un aspect tout à fait séduisant.

Par M. Collomb, jardinier-chef chez M. Guimet à Fleurieu-sur-Saône, 1° Une collection de légumes composés des espèces ou variétés suivantes : *Artichaud vert de Paris*, *Céleri plein doré*, *Céleri rave*. *Chicorée Witloff*, etc. 5° Une collection de 25 variétés de pétunias en fleurs coupées, quelques variétés de Dahlias genre cactus et autres complétaient cet interressant apport.

Par M. Rolland, pépiniériste à Chazay-d'Azergues (Rhône), une prune de semis qu'il se propose de nommer *Prune Rolland*, fruit d'une belle apparence.

Par M. Guiguitand Claude. jardinier chez M. Beaumont à Irigny, 1° un Begonia semper-

florens, de semis, à fleurs roses. 2° un Begonia semperflorens, de semis, à fleurs blanches; ces deux plantes sont, sous la recommandation de l'obtenteur, méritantes, leur port trapu les désigne pour la garniture des corbeilles ; 3° un Begonia *Martiana gracilis.*

Par M. Dubreuil, rosiériste, 146, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir. Une rose thé qu'il a obtenue de smis et qu'il désigne sous le nom de *Le Soleil* : arbuste d'une bonne vigueur, ayant la végétation entre Belle-Lyonnaise et Madame Eugène Verdier. Fleur très grande, très pleine, dressée sur le pédoncule, malgré sa grosseur, en forme de coupe hémisphérique à pétales larges et épais, ayant le *brillant de la soie*, de couleur *jaune*, intermédiaire entre le *chrôme* et le *canari*, très florifère et s'épanouissant toujours bien Cette magnifique nouveauté, à en juger par les fleurs présentées, paraît avoir un grand mérite, et sera digne de figurer dans toutes les collections.

Pour juger ces différents apports, M. le Président désigne les Commissions suivantes :

Pour les légumes : MM. J. Jacquier, Guillaume et Dury.

Fruits : MM. Verne, Uhlmann et Dury.

Fleurs : MM. Cousançat et Rozain.

Rose de semis : MM. Guillaume, Perraud, Griffon et Dury.

Après examen, ces diverses Commissions proposent d'accorder à MM. :

Valla, pêche de semis, *Précoce Valla*, certificat de 2e classe ; pour sa collection de pêches, prime de 1re classe.

Guillet, pour ses pêches, prime de 2e classe.

Achard et Danjoux abricot *Achard*, certificat de 2e classe.

Bernardin, poires et abricots; inscription au procès-verbal.

Louis Masson, pêches et raisins, prime de 2e classe.

Laroche, prunes *Belle de Montrose*, certificat de 3e classe.

Colomb, pour ses légumes, prime de 2e classe, pour ses pétunias, prime de 3e classe ; les autres fleurs, inscription au procès-verbal.

Rolland, pour sa prune de semis, certificat de 2e classe.

Guiguitand, pour ses Bégonias, inscription au procès-verbal.

Dubreuil, pour sa rose de semis, *Le Soleil*, certificat de 1re classe.

L'assemblée approuve les décisions de ces Commissions.

M. le Président demande à l'assemblée de vouloir bien désigner un délégué pour représenter l'Association horticole lyonnaise au au congrès pomologique qui tiendra sa session à Marseille, le 23 septembre prochain. Plusieurs noms étant envoyés, un vote par bulletins individuels devient nécessaire. Il y est procédé immédiatement et son résultat désigne M. Achard, pépiniériste à Neuville-sur-Saône.

M. Pitaval fait une petite observation relative aux derniers articles parus dans le journal de la Société sur les fleurs doubles et simples, selon lui la question n'a pas une importance si considérable, et il serait heureux de voir cesser cette espèce de contradiction qui s'est établie entre quelques-uns de nos collègues sur un sujet qui devient une question de goût et d'une appréciation tout-à-fait personnelle.

M. Viviand-Morel avec son à propos habituel donne lecture d'une petite note où, en peu de mots, il résume cette question si fertile en contestations, et où il établit diverses comparaisons qui n'ont pas de peine à convaincre l'assemblée que, si quelques amateurs ont un goût plus ou moins marqué pour les fleurs simples, d'autres pour la culture de certains genres de plantes, il en est tout autrement pour l'horticulteur marchand qui, tout en s'intéressant à l'horticulture en général, ne doit négliger en aucun cas le côté commercial ; c'est ce qui explique les divergences d'opinions à cet égard.

A propos du rapport relatif à la rose de semis de M. Pernet-Ducher, paru dans un des derniers numéros du *Lyon-Horticole*, M. Pitaval fait observer que la Commission a outrepassé son droit en décernant une médaille d'or, le Conseil ayant fixé pour la plus haute récompense des visites spéciales de 1891, une médaille de vermeil. M. Pitaval, en posant cette question, ne veut en aucune manière contester la légitimité de la récompense que la Commission a accordée, mais il croit que celle ci doit se maintenir dans les termes du Règlement.

M. le Président déclare que le Conseil d'administration dans sa séance d'aujourd'hui s'est occupé de la question, et a décidé le renvoi du rapport à la Commission, qui aura à lui faire subir une modification telle que, tout en tenant compte de la valeur du semis, les conclusions soient conformes au Règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. LAVENIR.

— Parmi les Nymphœas rustiques, de couleur rouge, il faut signaler le *N. sphœrocarpa rubra*. Il est originaire de Suède et fleurit en Mai. Il est assez voisin comme physionnomie de Notre Nymphœa blanc indigène.

Campanule pyramidale

La Campanule pyramidale est certainement une des sortes les plus remarquables du genre et il en est peu qui puissent lutter avec elle pour la singularité de son inflorescence semblable à de longues fusées fleuries.

Sa floraison se prolonge longtemps et commence en juillet; elle dure souvent trois mois. Elle se cultive avec une grande facilité en pot. Elle vient aussi en plein jardin et se plaît surtout dans les terrains bien drainés ou rocailleux. On peut lui réserver une place dans les jardins alpins. Ce n'est pas une espèce indigène. On la trouve à l'état sauvage en Carniole, dans la Lombardie, la Dalmatie, etc.

Sa fleur est de couleur bleue ; comme la plupart des Campanules, elle présente des teintes plus ou moins foncées qui peuvent aller jusqu'au blanc pur.

On multiplie la Campanule pyramidale par le semis et la bouture des racines.

Le semis doit se faire en avril, en terrines ou en pots. On doit peu recouvrir les graines qui sont fines et tenir mouillé. On recouvre le semis de paille ou de mousse jusqu'à la germination. Cette pratique bien connue a pour but d'empêcher l'eau des arrosements de déterrer les graines.

Voici pour la multiplication par racines, qu'on emploie surtout pour fixer les belles variétés blanches ou bleu foncé, le procédé indiqué autrefois par Louis Van Houtte :

Dès que les plantes ont cessé de fleurir, je les dépote immédiatement ; je coupe les racines en autant de morceaux que je veux avoir de plantes ; je prends ensuite un pot de $0^{m},08$, je le remplis à moitié de terreau, et j'y place les tronçons que je recouvre de terreau. Après les avoir arrosés, je les mets sous châssis ou en serre froide. Au printemps (vers le mois de mars) je les rempote séparément ; les plantes restent ainsi pendant tout l'été dans un endroit



CAMPANULE PYRAMIDALE.

frais du jardin, où elles croissent vigoureusement. Au printemps suivant je les rempote dans des pots de $0^{m},16$, et je les place en serre

froide, où elles restent jusqu'à ce qu'elles aient fleuri.

L'année dernière j'ai opéré de cette manière sur une variété à fleurs blanches, et j'en ai maintenant 36 plantes fortes et saines, qui fleuriront l'été prochain. Si l'on fait un choix de quelques-unes des plus grosses racines, et qu'on leur donne une chaleur modérée, les pousses commenceront à se montrer au bout de deux ou trois semaines et elles fleuriront parfaitement bien au printemps suivant. On peut également propager le *C. pyramidalis* en plein air par la manière que je viens d'indiquer ; mais il faut rentrer les plantes dans un appartement lorsqu'elles sont de force à fleurir.

Lorsque l'épi d'une variété à fleurs bleues se fut développé, et avant que les fleurs ne se fussent ouvertes, j'en avais placé quelques pieds dans un vestibule, près des fenêtres, à l'abri des rayons du soleil ; les fleurs ont acquis dans cet endroit une belle teinte lilacée, beaucoup plus agréable que celles de couleur bleue ou blanche. J'ai aussi placé une plante dans un salon donnant à l'est, du côté opposé aux fenêtres ; elle se trouvait dans l'endroit le plus sombre de la pièce ; elle a atteint dans cette position 2ᵐ, 60 de hauteur, et nulle plante n'était plus élégante ni plus odoriférante.

VAN GRYPHE.



EVONYMUS LATIFOLIUS

(Fusain à grande feuille)

Fusain à large feuille

EVONYMUS LATIFOLIA

L'Europe ne possède que trois espèces de Fusain : le Fusain d'Europe, le Fusain à large feuile et le Fusain à verrues. Les deux premiers sont très répandus dans la plupart des provinces. Le troisième est particulier à l'Europe orientale.

Le Fusain d'Europe abonde dans les haies. Le Fusain à large feuille est surtout un arbuste des montagnes. Linné n'en faisait qu'une variété du Fusain d'Europe, mais il en est tellement distinct, non seulement par son faciès, sa taille et la dimension de ses feuilles, mais aussi par d'autres caractères botaniques, qu'il a été admis par tous les botanistes ainsi que par les horticulteurs au rang des bonnes espèces. On peut, du reste, en juger par la figure ci-contre.

Le Fusain à large feuille est non seulement un arbuste fort remarquable, très ornemental par son fruit, et comme tel peut être planté avec succès dans tous les parcs ou les jardins un peu étendus, mais il constitue un excellent sujet pour greffer les Fusains du Japon. C'est à ce titre que nous le signalons surtout aux pépiniéristes.

La greffe du Fusain du Japon sur le Fusain à large feuille doit surtout se pratiquer lorsqu'on veut obtenir des têtes portées sur un long pied. La greffe en fente, à l'étouffée, sous châssis, doit se pratiquer en mars-avril ; elle réussit fort bien. On met les sujets en pots ; à la reprise, après le sevrage, les greffes sont mises en place, en pleine terre. Nous avons obtenu par ce moyen des têtes d'*Evonymus radicans* et *japonica* à feuille panachée, fort belles en peu d'années.

C. L.

Les Pyrèthres

Pour un amateur d'horticulture, les Pyrèthres sont ces belles composées que M. V. aime à fleurs simples mais que M. R. préfère à fleurs doubles. Les fabricants d'insecticides, comme Vicat et autres, ne les reconnaissent que dans le *Pyrethrum cinerariæfolium*, remarquable par les propriétés de ses fleurs.

Il y avait, autrefois en France, nombre de Pyrèthres dont on a changé les noms en Leucanthèmes, Chrysanthèmes, Matricaires, etc. Pour ne vous en donner qu'un seul et unique exemple, je me permettrai de vous faire connaître que le Pyrèthre grec — *Pyrethrum Parthenium* décrit par Smith et Decandolle était le *Chrysanthemum Parthenium* pour un botaniste nommé Persoon, lequel était célèbre au temps jadis. Linné et Lamarck, non moins célèbres — l'un pour avoir inventé la nomenclature bi-nominale et l'autre le Darwinisme, cent ans avant Darwin — préféraient voir une matricaire dans la plante du Parthénon. C.-H. Schultz, un allemand, et Bulliard, un français, étaient contents d'y rencontrer une Tanaisie : *Tanacetum Parthenium*. Longtemps après surviennent Grenier et Godron qui disent à Persoon, à Koch, à Decandolle, à Linné, à Schultz, à Bulliard : vous êtes peut-être de bien braves gens, de savants botanistes, mais permettez-nous de vous faire remarquer que vous ne connaissez pas bien votre affaire, car votre Matricaire, Pyrèthre, Chrysanthème et Tanaisie du Parthénon n'est ni une Chrysanthème, ni une Tanaisie, ni une Matricaire, ni etc., c'est un *Leucanthemum* tout simplement.

Maintenant, menu peuple, débrouille-toi. Donc, les Pyrèthres de jardins ne se trouvent pas toujours décrits dans les ou-

vrages sous le nom de Pyrèthres, mais sous un des substantifs énumérés plus haut. Dans les « Fleurs de pleine terre » vous les trouverez mentionnés sous la rubrique : *Chrysanthème rose*, mais cherchez-les sous les noms de Pyrèthres roses dans les « Bons jardiniers » et les « Nouveaux jardiniers. »



PYRETHRUM ROSEUM.
(Variétés à fleurs doubles).

Le type des Pyrèthres de jardins est le *Pyrethrum carneum* Bieb., ou *P. roseum* Lindl. La plante est originaire du Caucase et rustique sous nos climats.

Eminemment variable sous le rapport du coloris — elle va du blanc pur au rouge pourpre en passant par toute la série des roses — elle a produit des variétés nombreuses à fleurs doubles, très remarquables et de longue durée. Sa culture est très facile, car elle se plaît dans tous les terrains. On la multiplie par le semis, si on veut obtenir des variétés et par la division des souches quand on veut conserver les variétés obtenues. Quoi qu'on en ait dit, il y a de

fort belles variétés de Pyrèthres à fleur simple, mais il faudra leur préférer les doubles toutes les fois qu'on visera à la durée de la floraison.

On trouve chez quelques horticulteurs des collections de Pyrèthres à fleurs doubles, dont les variétés sont « nommées » exactement comme dans les autres genres horticoles.

V. V.-M.

Culture des Ognons.

La multiplication des ognons pouvant se faire de plusieurs façons différentes, je vais indiquer les trois méthodes qui peuvent être suivies avec le plus d'avantage dans la culture ordinaire de pleine terre :

1° Vers le 20 août, après avoir préparé le terrain et semé comme il a été dit dans la note *semis d'automne* (1), et entretenu dans les conditions d'arrosage, de sarclage et de desherbage que toute bonne culture comporte, on aura, en octobre, du plant vigoureux pour la plantation à demeure.

A ce moment, on bêchera du terrain en rapport avec la plantation que l'on voudra faire, fumer avec du fumier gras et bien décomposé, niveler la surface et tracer des planches ayant 1 m. 10 cent. de largeur avec sentiers de 0,30 centimètres ; avec le bout de la règle on marquera 6 lignes sur chaque, les deux premières à 0,10 des bords et les 4 autres à intervalles égaux, soit 0,18 centimètres. Après avoir arraché le plant, coupé les plus longues radicelles et rogné les queues, planter à 0,15 sur la ligne et à 0,05 ou à 0,06 cent. de profondeur.

Ainsi faite, votre plantation restera en l'état jusqu'au mois de mars suivant, époque des premiers binages, qui devront être faits chaque fois que la surface du sol se durcira par suite des pluies ou des arrosages.

Lorsqu'en juillet-août, vos ognons auront atteint toute leur grosseur, que les fanes commenceront à jaunir, on les couchera sur le sol en frappant légèrement dessus avec le dos du rateau ; puis, lorsqu'elles ne présenteront plus de consistance, les ognons seront suffisamment mûrs pour être arrachés ; après cette opération, ils devront rester sur le terrain pendant quelques jours pour se ressuyer complètement et finir de mûrir. Profitant ensuite d'une belle journée, on les montera au grenier, pour les prendre au fur à mesure des besoins.

Ce sont surtout les grosses espèces que l'on cultive pour la réserve d'hiver, telles que : O. Jaune paille des vertus, venant énorme et de bonne garde ; le Rouge pâle de Niort, moins gros que le précédent, mais de conservation sûre ; le Rouge foncé, d'une bonne grosseur, très rustique et se gardant d'une année à l'autre ; d'autres encore, assez estimés, peuvent prendre place dans vos cultures, si vous le jugez à propos.

Les O. de Nocera, blanc hâtif de Paris, etc., semés dans les mêmes conditions que les précédents, sont également plantés à la même époque ; mais, comme ils viennent moins gros, on les cultive surtout en vue de succéder à ceux d'hiver : aussi faut-il les planter très rapprochés les uns des autres de 0,08 à 0,10 centimètres en tous sens. Si vous les placez à l'abri d'un mur au midi, et que vous les préserviez des gros froids par de grossières couvertures, dès le mois d'avril vous aurez des ognons de la grosseur d'une petite noix, très estimés des *cordons bleus*.

Enfin, et quoique semés dans le mois d'août, vous pourrez attendre en mars–

(1) Voir le *Lyon-Horticole* du 31 août.

avril pour mettre en place. Il n'y aura pas de différence sensible dans le rendements des grosses espèces, entre ceux plantés en automne et ceux du printemps; les ognons hâtifs font cependant exception, étant destinés à être consommés avant complète maturité, il y aura bien une différence de 15 jours en faveur de ceux mis en place en octobre, il faut donc agir en conséquence;

2° En mars, préparer des planches ayant la même largeur et la même séparation entre elles que celles faites pour la plantation d'automne, marquer les limites par de petites raies tout autour et semer à la volée, pas trop épais, marcher sur le semis, passer la fourche, terrauter, damer et arroser si c'est utile pour assurer la germination; avec ce mode de procéder, il n'y aura qu'à éclaircir le plant, de manière à laisser 0,07 à 0,08 cent. entre chaque, arroser et biner toutes fois que ce sera nécessaire. A l'approche de la maturité, coucher les fanes, arracher et rentrer au grenier après quelques jours, pour conserver l'hiver.

Avec ce mode de culture, on n'a jamais des ognons bien gros, mais leur conservation est parfaite; souvent aussi les cuisinières les préfèrent pour les employer entiers.

3° Semer en avril, très *dru*, pour n'avoir que des petits oignons, communément appelér *boulons*, de la grosseur de petites billes à jouer. Observer pour le semis tout ce qui a été dit précédemment. A moins d'avoir à faire à un terrain très sec, on ne doit guère arroser pendant la végétation; il ne faut pas non plus penser à sarcler, l'outil ne passerait pas entre les plants, on se contente de desherber, et, si le dessus de la terre est par trop dur, on gratte avec un petit morceau de bois taillé à cet effet.

Lorsqu'au mois d'août les tiges commencent à jaunir, on les couche pour faire mûrir (1) et on arrache quelques jours après. Il faut aussi les laisser sécher une huitaine de jours en les retournant de temps en temps avant de les monter au grenier où ils resteront jusqu'à l'automne et de préférence au printemps suivant, pour les planter absolument dans les mêmes conditions que les O. jaune paille, Rouge pâle, etc.; il n'y a guère, d'ailleurs, que les grosses espèces que l'on multiplie de la sorte; les petites et surtout les variétés hâtives devront toujours être reproduites par plançons semés au mois d'août.

On profite des mauvais temps de janvier et février, pour nettoyer les petits ognons et les débarrasser des tiges et enveloppes sèches; on met ensemble tous les plus petits ne dépassant pas la grosseur d'un pois ridé pour les semer en rigole de 0,04 à 0,05 centimètres de profondeur et autant de largeur, séparées entre-elles de 0,25 cent.; 50 à 60 petits ognons peuvent être mis par mètre courant. On a de cette façon des bulbes dont le diamètre ne dépasse guère celui d'une pièce de dix centimes, mais excellents à manger et de conservation parfaite. Tous les bulbes de moyenne grosseur sont réservés pour la plantation régulière. Enfin, les autres, c'est-à-dire les plus gros, sont livrés à la consommation comme étant impropres à la plantation, en raison de leur tendance à monter.

CAGNIN.

— La Fraise nouvelle : **Souvenir de Mme Struelens** est, au dire du *Bulletin d'arboricultare de Belgique*, la plus foncée en couleur de toutes les fraises connues : elle est d'un rouge noir.

---

(1) C'est le moment d'arracher la provision qui doit être mêlée aux cornichons pour être confite au vinaigre.

La taille hâtive est-elle préférable à celle tardive

(Communication faite au Congrès pomologique de France, session de Limoges).

Parmi les questions à traiter, inscrites au programme de cette session, il en est une à laquelle nous venons essayer de répondre.

La taille hâtive est-elle préférable à celle tardive?...

Nous dirons, tout d'abord, que nous avons compris qu'il s'agissait particulièrement des tailles d'hiver ; l'époque de celle d'été, pincements, ébourgeonnements, remplacement, étant déterminée, dans chaque saison, par l'état de végétation plus ou moins avancé, des espèces d'arbres à traiter.

Nous croyons pouvoir affirmer que, d'une façon générale, les tailles hâtives faites en automne à partir de fin septembre, octobre et novembre, c'est-à-dire avant les gros froids de l'hiver, ainsi que celles faites en février, avant le développement de la sève, sont assurément préférables aux tailles retardées jusqu'en mars et avril, alors que la sève est déjà répandue dans toutes les parties de l'arbre. Peut-être le mois de février pour certaines tailles, telles que celle du pêcher, devrait-il être considéré comme l'époque la plus favorable, mais, fort souvent, le froid ou la neige rendent, à ce moment, cette opération impossible. Il arrive, alors, que les cultivateurs, chargés d'un grand nombre d'arbres à diriger, sont surpassés par les travaux toujours pressants du printemps et obligés de tailler trop tard, lorsque les arbres sont déjà en pleine végétation.

Il est donc, à ce simple point de vue, avantageux de prendre l'avance, en taillant dès l'automne.

Indépendamment de l'opération du remplacement que nous pratiquons régulièrement chaque année sur nos pêchers, nous avons plusieurs fois, afin de nous rendre compte du résultat, taillé complètement des pêchers en automne. Ce résultat, comme végétation et fructification, a toujours été aussi satisfaisant que celui obtenu sur des pêchers taillés au printemps.

En résumé, nos observations et nos expériences souvent renouvelées nous ont donné la preuve que, sous notre climat, les tailles faites assez tôt, quand la sève est suffisamment ralentie, ont l'avantage de ne point affaiblir les arbres, d'éviter les pertes de sève considérables, qui ont eu lieu au printemps, par suite de la suppression de rameaux déjà feuillés ou fleuris et par l'évaporation plus forte qu'à l'automne, qui se produit par les coupes qui n'ont pas le temps de se cicatriser. On a, en outre, avec les tailles faites de bonne heure, la chance de voir se développer sur le vieux bois, des yeux inattendus. Du reste, n'est-il pas reconnu que pour conserver les arbres âgés ou peu vigoureux, il faut les tailler pendant l'inaction de la sève *parce qu'ils n'en ont point à perdre.*

Malgré l'opinion assez répandue qu'il faut, pour tailler les branches fruitières des arbres à fruits à noyaux, attendre que les boutons soient suffisamment développés, pour les bien distinguer, nous persistons à croire que cela n'est pas une nécessité et que les raisons que nous donnons ci-dessus, relativement aux tailles d'automne, peuvent aussi bien s'appliquer aux arbres à fruits à noyaux qu'à ceux à pépins. Tout au plus conseillerons-nous, pour les tailles d'automne, de distancer un peu plus la coupe de l'œil, dans la crainte que des froids précoces ne viennent endommager l'œil terminal.

Aujourd'hui, du reste, les jardiniers praticiens savent parfaitement distinguer les boutons à fleurs des yeux à bois.

En terminant nous croyons devoir conseiller les tailles hâtives, faites le plus possible avant la chute des feuilles, et de ne jamais attendre l'épanouissement des boutons à fleurs, à moins que l'on ait à traiter des arbres dont la végétation est excessive et la fructification trop lente.

Dans ce seul cas, selon nous, une taille très tardive devient alors nécessaire pour faire évaporer beaucoup de sève, en faire perdre aux parties conservées et obtenir ainsi une végétation moins exubérante et une plus prompte fructification.

M. Luizet père.

Rapport de la Commission de visite désignée pour juger des plantes de semis chez M. Crozy aîné.

Messieurs,

Votre Commission, composée de MM. Chrétien, Gindre, Liabaud, Rozain-Boucharlat et de votre serviteur, s'est réunie le 24 août chez M. Crozy, horticulteur à Lyon, pour visiter ses semis de Cannas, Dalhias et de Pelargoniums *Peltato-Zonale*.

M. Crozy, malgré la réputation universelle qu'il s'est faite avec ses gains de Cannas, ne s'endort pas sur ses lauriers : il continue par des semis et des sélections sévères à enrichir la nombreuse collections de ce genre remarquable et votre Commission reste émerveillée en admirant tous ses nouveaux gains : Plantes paraissant toutes florifères, avec des grappes de fleurs aux corolles dépassant, comme grandeur, celles des Glaïeuls, au coloris des plus vifs dans les tons rouges, jaunes, etc., il est à espérer que d'ici à quelques années M. Crozy dotera l'horticulture de variétés dans les coloris roses et autres qui ne sont pas encore au commerce. En admirant ces superbes plantes portant des grappes de fleurs énormes, au coloris des plus vifs, l'on est vraiment attristé en pensant que la plupart des jardins ne sont garnis que d'anciennes variétés ne possédant pas ou presque pas de fleurs, et l'on se demande de quel pouvoir magique dispose dame Routine, pour laisser subsister dans les jardins des variétés aussi insignifiantes, lorsqu'il est si facile de les remplacer par des plantes portant des grappes de fleurs énormes avec des coloris éblouissants.

Ci-joint la liste des variétés ayant particulièrement attiré l'attention de la Commission et qui seront mises au commerce au printemps prochain.

Amiral Gervais, coloris cerise carminé à fond jaune légèrement bordé jaune.

Cronstadt, pourpre veiné, forts épis, grande fleur orange lavé de carmin.

Ch. Henderson, rouge vermillon ponctué de cramoisi.

Comtesse Ollivier de l'Estoile, jaune de chrôme, picté de carmin.

Deuil du Président Grévy, orange ponctué lavé de carmin.

Explorateur Crampel, rouge carminé reflété cramoisi.

Marquise Arthur de l'Aigle, orange lavé de carmin, liseré jaune.

Martin Cahuzac, rouge vermillon nuancé de cramoisi.

Nardy père, riche coloris coccinė vif.

Maurice Musy, grande fleur laque rosé.

Paul Bruant, rouge orange refleté feu.

Professeur Gérard, grande fleur cerise vermillonné.

Sénateur Montéfiore, orange capucine bordé jaune.

Docteur Vergely, jaune soufre, picté marron, et cerise.

M. Crozy qui s'occupe aussi du croisement des divers types de Dalhias, tels que *D. gracilis*, *D. Cactus*, etc., nous montre des Dalhias à feuilles pourpres, issus de croisement par les *D. gracilis*. Parmi les variétés obtenues, nous remarquons des coloris saillants tels que : grenat, amarante, coccinė, jaune, rose, etc.; le coloris foncé de leur feuillage ainsi que les capitules noires de leurs fleurs en font des plantes assez distinctes des autres et surtout très décoratives. Dans le type Cactus, des variétés à feuilles de gracilis dont les fleurs

sortent parfaitement du feuillage; à citer une variété à grande fleur pleine, d'un beau rouge écarlate, une autre à fleur panachée, une à fleur magenta violacé, plantes d'avenir, mais il est encore nécessaire de les perfectionner.

M. Crozy nous présente aussi divers Pelargoniums peltato-zonale de semis, variétés issues de l'hybride Peltato-zonale *Pierre Crozy*, s'en distinguant par des coloris plus foncés ou plus clair que le type qui lui-même est une nouveauté d'un réel mérite pour massif et pour culture en pots.

Malgré le doute émis sur les résultats à obtenir par l'hybridation du P. Peltato-Zonale nous pensons qu'en horticulture, peut-être plus qu'en toute industrie, l'on ne doit douter de l'avenir et que l'on ne peut qu'encourager les semeurs et fécondateurs, surtout lorsque leurs premiers résultats font espérer de plus beaux succès encore.

La Commission, désirant encourager M. Crozy dans la voie qu'il s'est tracée propose de lui accorder un premier prix, médaille de Vermeil.

Le rapporteur,
GRILLET.

TRAVAUX DE ROCAILLE ET DE RUSTIQUE

EXÉCUTÉS PAR M. GEOFFRAY

Sur la demande de notre collègue, M. Geoffray, rocailleur, à Lyon-Monplaisir, l'Association horticole lyonnaise, dans son assemblée générale, a désigné une commission composée de MM. Accary, Charlet, Favier et de votre serviteur, A. Lecomte, soussigné, pour visiter et apprécier divers travaux de rocailles exécutés par lui dans la propriété de M. Schultz, à St-Rambert-l'Ile-Barbe.

Cette commission vient aujourd'hui rendre compte de son mandat ; sa visite a eu lieu le 12 septembre 1891.

En entrant dans la propriété le regard est, tout d'abord, charmé par une magnifique cascade, exécutée par assise, et où l'eau jaillit en abondance, ce qui rend l'entrée de la propriété agréable et très pittoresque.

En montant à la maison bourgeoise, par une allée en S, nous remarquons de fort jolis motifs de rochers, bien disposés selon les endroits, ou les terrains très en pentes exigent ces soutènements.

Près de la maison, à gauche, M. Jouffray a construit un pavillon rustique imitant le bois brut, qui lui fait le plus grand honneur. C'est sur son initiative et sur ses plans, qu'il a été fait, le rez-de-chaussée sert de chambre noire pour la photographie, et le premier d'un coquet salon d'où la vue est splendide.

Les branchages, coupes et placages sont bien réussis, le toit manquerait un peu d'envergure vu l'ensemble du pavillon, qui a un très joli balcon tout le tour, lequel avec la main courante de l'escalier a dû donner le plus de difficultés à l'exécutant.

Nous en concluons que c'est une œuvre bien faite et de belle conception, qui ne peut que rendre des services, dans l'art de la décoration des parcs et jardins.

En conséquence, votre commission invite la Société à vouloir bien lui attribuer la plus haute récompense dont elle puisse disposer.

Le rapporteur, A. LECOMTE.
Rocailleur.

La valeur maxima des récompenses fixée pour 1890 par le Conseil d'administration, en ce qui concerne les visites spéciales, consiste à une médaille de vermeil. Cette médaille sera attribuée à M. Jouffray.

Un nouveau procédé de fraude en matière d'engrais

Déjà, à différentes reprises, nous avons appelé l'attention de la culture sur les agissements de marchands d'engrais étrangers au pays qui, à l'aide de divers subterfuges, parviennent à tromper la bonne foi des paysans et à leur faire accepter des marchés absolument désastreux.

Quand les prescriptions de la loi du 4 février 1880, concernant la répression des fraudes dans le commerce des engrais,

n'ont pas été observées, nous avons le devoir de dénoncer les délinquants à l'autorité judiciaire, et c'est ce que nous faisons. Mais si l'escroquerie a été faite assez habilement pour ne laisser aucune prise à la loi, nous ne pouvons que déplorer ce fait et adjurer les cultivateurs de se mettre en garde contre les fraudes déshonnêtes des marchands de bas aloi, véritable fléau pour la culture.

Les engrais chimiques sont cependant indispensables pour obtenir les rendements élevés que l'on recherche aujourd'hui ; mais il est de toute nécessité que le cultivateur ne s'adresse qu'à des maisons parfaitement connues pour leur honorabilité.

Nous ne voulons aujourd'hui que signaler, pour l'édification de ceux qui ne sont pas suffisamment renseignés sur le degré de confiance qu'il y a lieu d'accorder à ces marchands rouleurs, un fait qui vient de se produire dans une commune voisine de Vic-sur-Aisne.

Un voyageur d'une maison israélite, K..., de Paris, fait accepter à un cultivateur de T..., à raison de 21 francs les 100 kilog. un engrais dosant :

Azote organique, 2,5 0/0.

Acide phosphorique soluble dans le citrate, 7,7 0/0.

Bien payé, cet engrais vaut au cours actuel une dizaine de francs, c'est-à-dire la moitié du prix d'achat.

Mais la facture porte une garantie de 2 à 3 0/0 d'azote organique ou ammoniacal et 7 à 8 d'acide phosphorique soluble, et l'analyse nous a démontré que cette garantie est réalisée : le marché est donc inattaquable.

Le même marchand vend encore au même cultivateur de la kaïnite à raison de 19 francs les 100 kilog., alors que cette matière est vendue 6 ou 7 francs par le commerce honnête : encore rien à réclamer de ce chef.

Nous ne saurions donc trop répéter que le cultivateur — le petit surtout — qui ne veut pas être trompé, doit :

1° N'acheter des engrais qu'à des maisons bien connues ;

2° Se faire renseigner à l'avance, par des personnes compétentes, sur la valeur commerciale des engrais qu'il désire acheter ;

3° Exiger une garantie du dosage sur la facture ;

4° Faire analyser ensuite la fourniture.

Le Directeur de la
Station agronomique de l'Aisne,
L. Gaillot.

NOTES & INFORMATIONS

Concours de Chrysanthèmes à Grenoble. — Ce concours organisé par la Société horticole dauphinoise aura lieu, rue Lakanal, salle Guillet, à Grenoble, les 7, 8 et 9 Novembre prochain.

Les demandes seront reçues au Secrétariat jusqu'au 25 Octobre.

Introduction des vignes étrangères dans les arrondissements d'Ajaccio et de Corte. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture, en date du 22 juillet 1891, l'introduction des plants des vignes étrangères, et des plants de vignes provenant d'arrondissements phylloxérés, est autorisée dans les arrondissements d'Ajaccio et de Corte (département de la Corse).

Scorzonère et vers à Soie. — On prétend que le docteur Harez, de Munich, a créé une race de vers à soie en nourrissant spécialement pendant six ans des vers à soie du Mûrier avec des feuilles de Scorzonère. Cette race, dit-on, serait plus robuste que la race ordinaire.

— Le *Garden and Forest* se fait l'écho des plaintes des Orchidophiles américains, qui ont constaté l'apparition d'un champignon qui ravage leurs plantes de prédilection. Ce Champignon appartient au genre *Ga-*

leosporum ; sa présence se manifeste par le changement de couleur du pseudo-bulbe qui s'assombrit successivement pour devenir noir et, enfin, tomber en pourriture.

Il faut brûler les pseudo-bulbes atteints si on ne veut pas voir la maladie se propager d'une partie à l'autre.

— Une Exposition générale d'horticulture et des produits des sciences, arts et industries qui s'y rattachent, aura lieu à Angoulême du 24 au 26 octobre 1891.

Tous les amateurs et horticulteurs faisant partie de la Société d'horticulture sont invités et pourront seuls prendre part à l'Exposition. Les étrangers au département seront admis néanmoins à prendre part aux divers concours de roses, rosiers, ainsi qu'aux objets d'art et d'industrie se rattachant à l'horticulture.

Influence des poisons sur la germination des graines. — M. Ch. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, s'est livré à des recherches intéressantes relativement à l'action des poisons sur la germination des graines des végétaux dont ils proviennent. Il en a fait connaître récemment les résultats à l'Académie des sciences. Ces expériences ont porté sur la Nielle, le Cytise, le Tabac et le Pavot ; on immergeait les graines dans une solution toxique préparée avec les alcaloïdes vénéneux, ou bien on imbibait de cette solution la terre où l'on mettait les graines à germer. Dans ces essais, M. Cornevin a constaté que, si le toxique existe dans la graine, son action n'entrave aucunement la germination ; mais si le toxique se développe ultérieurement dans d'autres parties de la plante, son action tantôt entrave la germination, tantôt la favorise, dans les deux séries d'expériences auxquelles il s'est livré. Ainsi la nicotine entrave la germination des graines du Tabac, tandis que l'opium favorise et accélère celle des graines de pavot.

Le Selenipedium marochilum est un hybride du curieux *Uropetalum Lindeni* fécondé par le *Selenipedium longifolium*. Il vient de fleurir chez MM. Veitch, à Londres. Ce nouvel hybride est surtout remarquable par la longueur de son sabot qui atteint, parait-il, huit centimètres de longueur. Quant à ses pétales, ils tiennent pour la dimension de ses deux parents.

Commerce des lis Japonais et des tubéreuses. — L'*Illustration horticole* nous apprend que Lis et Tubéreuses donnent lieu, à Londres, à des transactions commerciales dont on ne se fait pas une idée, qu'on en juge : Le 28 Janvier dernier, il a été vendu à la salle Stevens. 70.000 bulbes de *Lilium auratum*, 5.000 de *Lilium longiflorum*, 5.000 de *Lilium speciosum ou lancifolium* et 10.000 Tubéreuses.

Le même jour on a vendu, à la salle Protheroe et Marris, 10.000 *L. auratum*, 10.000 *L. longiflorum*, 3.500 *L. album Kratzeri*, 1.000 *L. Szowitzianum* et 9.000 *Tubéreuses*.

La semaine suivante, la maison Protheroe et Marris écoula en vente publique 9.000 gros bulbes de *Lilium auratum*, 3.000 de *L. speciosum*, 1.500 de *L. Krameri*, 500 de *L. tigrinum*, 400 de *L. auratum à grandes fleurs* et le lendemain la vente opérée par Stevens comprenait, 50.000 *L. auratum*, 5.000 *L. longiflorum*, 2.000 *L. speciosum*, et 1.000 *Tubéreuses*.

Culture forcée des Chrysanthèmes. — Nous lisons dans le *Moniteur de l'horticulture* :

« Un cultivateur de pêchers de Montreuil, M. Lahaye, se livre à un genre de culture du chrysanthème curieux et rémunérateur, qui peut rendre de grands services, principalement aux horticulteurs marchands.

« Une variété est seule adoptée, on l'appelle *Antigone*; ses fleurs, de taille moyenne, ont une coloration d'un blanc légèrement lilacé.

« Ce chrysanthème, multiplié au printemps, par séparation des drageons, est planté en plein champ de 30 à 40 centimètres en tous sens. Chaque pied, pendant l'année, subit 2 ou 3 pincements.

« A partir du 15 octobre, on commence à couper les branches au niveau du sol. Les boutons alors, parfaitement dessinés, ne sont cependant pas ouverts.

« Les branches, réunies en bottes de 60 ou 80 centimètres de circonférence et apportées dans une buanderie, sont dressées et

accrochées contre la paroi du mur. Aucune partie de la surface murale n'est perdue, les bottes se touchent toutes.

« Dans chaque buanderie, il y a un appareil de chauffage muni d'une chaudière.

« Après avoir disposé les bottes de chrysanthèmes comme nous avons dit, M. Lahaye ferme hermétiquement le local ; il aveugle les fenêtres pour que la lumière ne pénètre pas, puis il emplit d'eau la chaudière de la buanderie et allume le feu. L'air se sature d'humidité, la température monte jusqu'à 22, 30 et 35 degrés.

« Si cette température et cette vapeur d'eau sont entretenues, les chrysanthèmes fleurissent en l'espace de cinq jours.

« M. Lahaye vend les siens sur le Quai aux Fleurs et chez les fleuristes de Paris ; il en produit annuellement une grande quantité. Les capitules, grâce a l'obscurité de la buanderie, sont parfaitement blancs. »

Extrait du programme du Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu à la Sorbonne en 1892. — *Section des Sciences.* — Fixer, pour des localités bien déterminées de la région des Alpes et des Pyrénées, la limite supérieure actuelle de la végétation des espèces spontanées ou cultivées ; étudier les variations qu'elle a subies à différentes époques.

— Les phénomènes périodiques de la végétation ; date du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité ; coïncidence de ces époques avec celle de l'apparition des principales espèces d'insectes.

— Influence de l'hiver 1890-1891 sur les plantes et les animaux ; comparer, si possible, avec les effets des grands hivers, notamment celui de 1879-1880.

— Comparaison de la flore de nos départements méridionaux avec la flore du nord de l'Afrique.

— Sur les nouvelles variétés de plantes cultivées, susceptibles d'augmenter la richesse nationale.

— De l'importation fortuite et de la naturalisation d'espèces végétales.

— Étude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha, et de leurs succédanés. Quelles sont les conditions propres à leur culture ? De leur introduction dans nos colonies.

La conservation des Pommes de terre. — Voici qui est réellement intéressant. La Société d'encouragement a décerné, cette année, sur le rapport de M. Prilleux, un prix à M. Schribaux, professeur à l'Institut agronomique, pour une méthode excellente de conservation des pommes de terre. Cela n'est pas un petit résultat que de donner le moyen à tout le monde de conserver les pommes de terre d'une année à l'autre. Jusqu'ici on n'avait pu les empêcher de germer.

M. Schribaux a songé à tuer une bonne fois les bourgeons sans altérer les tubercules. Et il y a réussi. Il plonge tout bonnement les tubercules pendant dix heures dans de l'eau renfermant 1 1/2 p. cent d'acide sulfurique du commerce ; avec des variétés à peau épaisse, on peut prolonger le traitement de quelques heures et faire usage d'une solution à 2 pour cent. L'eau acidulée pénètre seulement à travers l'épiderme des bourgeons et les désorganise. On laisse égoutter et on emmagasine. La conservation est assurée pour plus d'une année. La valeur alimentaire reste la même, le goût aussi, la composition ne change pas ; il y a seulement perte d'un peu d'eau.

La même solution acidulée à 1 1/2 pour cent peut servir très longtemps. Un hectolitre de solution suffit au traitement de 100 hectolitres de pommes de terre. La méthode est efficace, très économique, et il nous a paru utile de la faire connaître. Elle rendra de véritables services.

Préparation de la choucroute. — La choucroute est un aliment sain et agréable, et une précieuse ressource en toute saison, mais surtout pendant l'hiver, principalement pour les habitants des campagnes. Il serait à désirer que chaque ménage en fît, selon ses besoins, une certaine provision qui peut toujours être préparée à bien peu de frais et sans beaucoup de soins. Toute espèce de choux peut être employée à cette préparation, mais on choisit de préférence de chou cabus blanc. Voici, dans tous les cas, une des meilleures manières de procéder :

Après avoir découpé en lanières très fines toutes les têtes des choux qu'on veut employer, on met dans le fond d'un grand pot de grès ou d'un petit tonneau défoncé par un bout, une couche de sel, puis une

couche de choux découpés d'une épaisseur de 0m15, et l'on comprime cette couche au moyen d'un pilon de bois jusqu'à ce qu'elle soit réduite à peu près à la moitié de sa hauteur ; on place une seconde couche de sel, puis une seconde couche de choux qui sera foulée comme la première, et l'on continue ainsi jusqu'à ce que le vase soit rempli à quelques centimètres du bord, en ayant soin de mêler, à chaque couche de choux, du poivre en grains et des graines de carvi ou de genévrier.

La dernière couche doit être une couche de sel ; on place par-dessus quelques feuilles vertes entières, puis le couvercle ou le fond du tonneau, et sur ce couvercle des poids ou quelques grosses pierres qui empêcheront les choux de se soulever pendant la fermentation. Dès que celle-ci s'est établie, et elle commence bientôt, il se forme une eau verte et fétide qui surnage et qu'il faut vider tous les cinq ou six jours dans les premiers temps pour la remplacer par une certaine quantité de saumure nouvelle, de manière que les choux en soient couverts de 0m07 ou 0m08. La choucroute doit être conservée dans un lieu où la gelée ne pénètre pas. Elle est bonne à être mangée au bout de six semaines ou de deux mois. Quand on a pris dans le tonneau la quantité qu'on veut employer, il ne faut pas négliger de recouvrir le tonneau de son couvercle et de le charger des mêmes poids.

La choucroute, retirée du tonneau, doit être lavée successivement dans plusieurs eaux fraîches, puis blanchie, c'est-à-dire passée à l'au bouillante, si elle est trop salée. On la fait cuire habituellement avec de la graisse de rôti ou un morceau de lard, du petit salé, par exemple, avec un cervelas ou une grosse saucisse, et on la mouille de bouillon ou simplement d'eau chaude. On la fait bouillir lentement devant un feu modéré pendant sept ou huit heures. Elle peut être servie comme garniture avec le bœuf bouilli. Une fois qu'elle est cuite, la choucroute se conserve sept ou huit jours au moins en hiver ; plus souvent elle est réchauffée, meilleure elle est.

(Extrait du *Bull. agr. et hort. de Liège*).

Encore la litière de tourbe. — On lit, à ce propos, dans l'*Echo du Commerce :*

De toutes les litières, la tourbe seule conserve les éléments fertilisants permettant au sol de se les assimiler graduellement, et d'en prendre et conserver les meilleures qualités.

Nous en donnons pour preuve l'expérience faite par la Compagnie générale des Omnibus de Paris, laquelle a obtenu les résultats ci-après au champ d'expériences de l'Institut national agronomique avec les quantités comparatives suivantes :

80,000 kil. fumier de paille pour 1 hectare,
83,000 — sciure —
60,000 — tourbe —
le tout ensemencé en betteraves.

Partie semée en fumier de paille :
36,000 kil. de racines
20,000 — feuilles

Partie semée en fumier de sciure :
39,000 kil. de racines
20,000 — feuilles

Partie semée en tourbe :
44,000 kil. de racines
15,000 — feuilles

D'autres expériences ont donné des résultats aussi concluants. S'il en est ainsi pour la betterave, il doit en être de même dans toutes les applications du fumier de l'étable.

Les Rosiers multiflores pleureurs. — Le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay* nous apprend qu'en Belgique et en Luxembourg on voit dans des propriétés particulières de magnifiques rosiers de 1 m. 50 à 2 m. 50 de hauteur, ressemblant tantôt à de vastes parapluies, tantôt à de grosses colonnes de fleurs s'abaissant jusqu'à terre. Il regrette qu'en France ces charmants arbrisseaux fassent défaut dans nos jardins, et il engage les horticulteurs et amateurs à en planter et à en faire la culture. Pour cela, il recommande de ne pas tailler ces rosiers, mais de se contenter d'en enlever le bois mort et les brindilles trop faibles pour donner des fleurs ; de palisser tous les rameaux qui se développent annuellement, soit qu'on les cultive en dôme, soit qu'on les laisse tombants intacts, en rognant seulement les extrémités qui ne seraient pas bien aoûtées.

Greffés à une certaine hauteur et habilement conduits, ces rosiers remplaceraient avantageusement les frênes et les saules pleureurs que l'on voit dans les jardins.

Les phénomènes naturels en France. — M. Angot, dans le dernier volume des *Annales* du bureau météorologique de France, nous donne quelques détails intéressants sur la végétation des plantes ou sur la migration de certains animaux.

Les températures moyennes diurnes calculées pour la période 1880-1887 sont les suivantes :

Feuillaison	du lilas	9° 1
—	du marronnier d'Inde	10° 1
—	du bouleau	10° 1
—	du chêne	11° 1
Floraison	du lilas	11° 2
—	du marronnier d'Inde	14° 6
—	du sureau	17° 1
—	du tilleul	18° 9
—	du seigle	13° 4
—	du blé d'hiver	16° 2
Arrivée des hirondelles		9° 9
Dernier chant du coucou		10° 4
Apparition du hanneton		11° 4
Départ des hirondelles		12° 9

BIBLIOGRAPHIE

Alphonse Alégatière, horticulteur, chemin de la Croix-Morlan-Saint-Alban, à Lyon-Monplaisir. — Circulaires relatives aux Mignardises françaises remontantes, aux Œillets Flon remontants et aux graines d'œillets remontants et de Rosa polyantha.

Plantes nouvelles

M. Alphonse Allégatière, horticulteur, chemin Croix-Morlon-Saint-Alban, à Monplaisir-Lyon (France), met au commerce les plantes suivantes :

poire nouvelle (1891) : **Alphonse Alégatière** (*Alégatière*), fruit gros ou très gros, peau lisse d'un vert clair passant au jaune beurre à sa maturité ; œil petit, placé dans une cavité peu profonde ; pédoncule assez gros, brun fauve, s'insérant obliquement sur la partie charnue ; bombée ; chair blanche très fine, fondante, sucrée, de toute première qualité ; maturité, octobre et novembre.

Arbre fertile et très vigoureux, rameaux droits rougeâtres, parsemés de lenticelles grises. Cette variété ayant été très peu greffée ne sera disponible que par greffons.

Rosier nouveau (*Polyantha*) : **Joséphine Morel** (*Alégatière*), arbuste de 35 à 40 centimètres, même port que la Miniature et fleurissant continuellement, fleurs petites, très pleines, rose vif brillant extra.

J.-B. Guillot et fils, horticulteurs-rosiéristes, chemin des Pins, 33, Lyon-Guillotière (Rhône). — Catalogue spécial aux rosiers cultivés dans l'établissement. Roses nouvelles, collection générale de Roses en nombreuses variétés classées par sections ; Thés, Hybrides, Bengale, Noisette, Ile-Bourbon, etc. Espèces botaniques. Eglantiers de serres. Brochure in-8° de 68 pages.

Roses nouvelles qui seront mises en vente à partir du 1er novembre 1891, par MM. J.-B. Guillot et fils, horticulteurs-rosiéristes, 33, chemin des Pins, Lyon-Guillotière (Rhône).

Rosier thé : **Germaine de Mareste**, arbuste très vigoureux et très florifère, fleur grande, pleine, très bien faite, d'une bonne tenue, coloris blanc crème légèresaumoné au centre. « issue du thé Mme Bérard » ; très belle variété.

Rosier hybride de thé : **Augustine Halem**, arbuste vigoureux, robuste, très florifère, fleur grande, globuleuse, pleine, très bien faite, d'une bonne tenue, coloris rose pourpre carminé, odorante, très belle variété.

— Ph. Nabonnand et ses Fils, horticulteurs au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes). — Catalogue des plantes, arbres et arbustes cultivé dans l'établissement : Palmiers et autres genres rustiques pour le littoral de la Méditerranée, collection générale de rosiers, etc. Brochure in-8° de 66 pages.

— Rivoire père et fils, horticulteurs, marchands grainiers, rue d'Algérie, 16, à Lyon. — Catalogue spécial des oignons à fleurs, fraisiers, arbres fruitiers, rosiers, etc. Brochure in-8e illustrée de 20 pages,

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892*.

Expositions annoncées à l'Etranger

Berlin (Chrysanthèmes) novembre 1891.
Namur (Chrysanthèmes Œillets, Cyclamen). 15-16 novembre.

En France

Abbeville. . . . . . 26-30 septembre 1891
Bordeaux (Expos. int.) 5 nov. 1891
— (Chrysanthèmes) 14 novembre 1891.
Lyon (Expos. génér.). 23 avril 1892.
Paris (Chrysanthèmes) 13 novembre 1891.
— (Expos. spéciale de plantes bulbeuses 26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 18 Octobre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un bon jardinier, célibataire, âgé de 26 ans, connaissant toutes les parties du jardinage, muni de bonnes références, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser à M. Cachet, à Lapape (Ain).

— Un bon jardinier, 40 ans, célibataire, très bons certificats, demande place en maison bourgeoise. — S'adresser à M. L. Couyet, aux Caillols-Marseille.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

7628 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Quoi de nouveau? — L'épidémie des Platanes à Gand. — Bégonia bulbeux panaché. — A propos de semis de graines dures à germer. — Destruction des Vers de terre par le jus de tabac. — Les Roses panachées.



Quoi de nouveau? — Rien ! répondais-je habituellement à cette question, posée par mon ami le docteur M..., quand il me rendait visite, au temps où, n° 16 de la salle St-Joseph à l'Hôtel-Dieu, j'attendais avec résignation, en lisant les romans d'Ohnet, la soudure de mes deux malléoles fracturées.

Un jour il parut s'intéresser à un malade qui s'était suicidé — à moitié — par amour. Cependant il ne se dérangea pas. Mais quand on amena le fameux blessé, ayant eu la main droite à moitié mangée par l'ours municipal, il trépigna de joie et s'en fut considérer de près ce cas intéressant.

Pensez-donc, un reste d'ours !

Un maçon qui tombe d'un cinquième, une voiture qui écrase un piéton, cela se voit journellement..., c'est de la *gnognote*. Parlez-moi d'un accident bien nouveau, pour intéresser les docteurs, visitant leurs amis dans les salles de l'Hôtel-Dieu.

Et je les excuse.

> Il nous faut du nouveau,
> N'en fût-il plus au monde,

Et j'admire les amateurs d'horticulture qui recherchent les nouveautés avec passion. D'abord cela fait « aller le commerce », ensuite cela leur permet de ne pas nous montrer « toujours la même chose » , ce qui est bien agréable.

Il y en a un qui m'en veut parce que j'ai été assez mal appris de lui demander un jour « ce qu'il y avait de nouveau dans son jardin où pullulaient les vieilleries. C'est un museum d'antiquités, avais-je ajouté, et à ce point de vue il est intéressant comme une galerie lapidaire. Montrez-moi donc quelques plantes rares, quelques beaux arbres, des arbustes choisis et un peu moins de broussailles à 25 fr. le cent.

Il m'en veut, mais il a commencé à planter des conifères peu communs et des espèces d'arbustes qu'on ne voit pas partout.

Du reste, à défaut de nouveautés, on peut toujours faire du nouveau dans un jardin avec de vieilles plantes.

Tenez, un exemple : J'ai vu, provenant du Jardin public des Chartreux, à Lyon, des *Nèfles du Japon*, aussi belles que celles qui mûrissent au soleil de Provence ; j'ai vu des grenades, des kakis, des jujubes et des citrons en plein jardin à Montchat près Lyon. Le citronnier était en espalier et le grenadier contre un mur. L'amateur qui a planté ces arbres rares pour nos régions, me les montrait avec fierté, daignant à peine me faire remarquer un très beau *Pinsapo*. Je les empaille bien sérieusement quand il fait froid, me disait-il. — Je vous crois, Monsieur ! Dans le quartier, les braves gens un peu profanes en horticulture, disent en montrant le clos : « Il y a des citronniers là-dedans, et un arbre qui produit des tomates ! » L'arbre aux tomates — typographes n'écrivez pas automate — c'est le kakis ; les citronniers c'est *le* citronnier contre lequel on dresse un châssis en hiver.

Avec ces quelques arbres rares, M. D... est parvenu à intéresser les habitants de la commune.

Il n'y serait peut-être pas parvenu aussi facilement s'il n'avait eu dans son jardin que des Lilas ou des Symphorines.

Et pour ne pas noircir du papier sans utilité pour la pratique, je vais faire suivre cette petite note de la *culture sur ados* que j'emprunte à la *Gazette du Village*. Ce procédé de culture sera peut-être nouveau pour quelques uns de vous, amis lecteurs : je vous prie d'en faire l'essai. Vous verrez combien il peut être utile dans certains endroits. Le voici :

« Tout le monde n'est pas parfait observateur. On ne voit pas toujours bien ce qu'on a l'air de regarder du matin au soir. On, a par exemple, l'œil ouvert toute la journée sur des coteaux exposés au midi, on voit les vignes y mûrir leurs grappes plus tôt que dans la plaine et on n'en cherche pas toujours la cause. On ne dit pas que l'action du soleil se fait sentir plus vivement sur une surface inclinée tournant le dos au nord que sur une surface plane ; on ne se dit pas non plus que les eaux et les neiges s'en vont plus vite dans le premier cas que dans le second.

« Vous pensez bien que, si tout le monde se disait cela, il y a belle heure qu'on verrait des ados dans tous les potagers, tandis que l'on n'y en voit pas. Et voilà pourquoi nous appelons là-dessus l'attention de nos lecteurs.

« Supposez un mur adossé au midi ; adossez à ce mur de la terre en forme de talus à pente douce, de 1 mètres à peu près de largeur sur 30 centimètres de hauteur contre le mur. Cela représenterait en miniature une sorte de coteau regardant le soleil et tournant le dos au nord. Eh bien, c'est tout simplement l'ados des jardiniers. Quant le mur est garni d'arbres fruitiers, on peut former le talus à 1 mètre de distance en deçà de la plate-bande. Rien n'empêche même de faire plusieurs ados parallèles les uns aux autres, en ayant soin de laisser entre eux des passages assez larges pour que l'ombre d'un ados ne nuise pas à l'ados voisin.

« Je n'insiste pas davantage ; tout le monde comprendra. Un praticien du jardinage a dit quelque part qu'une heure de soleil vers midi produit plus d'effet sur une pente que deux matinées ensoleillées sur une culture à plat. Or, avec l'ados, on a le plein soleil et l'abri contre les vents froids.

« C'est en octobre qu'on forme les ados, et c'est à partir de novembre jusqu'en février que l'on y repique des choux hâtifs, des laitues d'hiver, qu'on y sème des fèves et des pois, que l'on y plante des pommes de terre Marjolin.

« Moyennant de faciles précautions, c'est-à-dire avec des cloches quand on en possède, ou, à défaut de cloches, avec de la paille pendant les nuits dures, cloches et paille qu'on enlève dans les journées douces, on arrive à gagner une avance de quinze jours à trois semaines sur les cultures à plat. C'est fort joli, convenez-en, et très avantageux pour la vente.

« Lorsque les récoltes sont finies, on démolit les ados et l'on a des planches plates de terre renouvelées, excellentes pour les haricots et divers légumes de saison. »

L'épidémie des platanes à Gand. — M. L. de Nobele, dans le *Bulletin d'arboriculture*, signale l'épidémie qui sévit, depuis quelques semaines sur les platanes des plantations publiques de Gand.

Leur feuillage luxuriant se dessèche par places et tombe prématurément. C'est encore à un cryptogame parasite qu'il faut attribuer cette maladie, au *Glœosporium nervisequm*. C'est, comme pour le mildew, au sulfate de cuivre qu'il faut avoir recours pour le traitement. On fera bien aussi pour éviter la propagation de la maladie de brûler les feuilles malades lorsqu'elles tombent.

Bégonia bulbeux panaché. — M. Lajoye, de Caen, m'a fait parvenir une variété singulièrement curieuse de Bégonia bulbeux. Quoique la grandeur de sa corolle soit loin de pouvoir entrer en paralèlle avec celles de quelques variétés connues, telle qu'elle est, elle se distingue cependant de toutes les sortes que l'on a l'habitude de voir. Elle présente, en effet, très régulièrement sur le même individu : 1° des fleurs entièrement roses ; 2° des fleurs entièrement blanches, des fleurs à pétales blancs et à pétales roses, et des pétales mi-partie blancs et mi-partie roses, à nuance nettement tranchées.

A propos de semis de graines dures à germer. — Nous pensons que la lettre suivante, qu'un amateur d'horticulture vient de nous adresser, peut intéresser les lecteurs de cette *Revue*. Quand elle n'aurait que le mérite d'appeler une fois de plus l'attention sur les graines dures à germer — sujet mal connu — sa publication ne serait pas sans utilité.

Voici cette lettre :

A l'appui de votre article sur la germination des graines, permettez-moi de vous citer un fait.

En février dernier, j'achetai une certaine quantité de paquets de graines de fleurs et de légumes. Ayant fait préparer une couche sous châssis, j'y plaçai mes terrines le 20 février. En ce moment la couche donnait environ 15° le matin et 25° pendant le jour. Le 26 février, les choux et les salades sortirent ; peu à peu, toutes mes terrines furent garnies, hormis une où j'avais semé des clématites à grandes fleurs. Avril, mai, juin passèrent ; j'étais sur le point de jeter au fumier mon semis de clématites, lorsque je reçus un envoi de dattes. Cela me donna l'idée d'utiliser ma terrine en y piquant quelques noyaux de dattes. Je fus alors obligé de m'absenter pendant une quinzaine. Lorsque je revins dans les premiers jours de septembre, mes cinq dattiers avaient prospéré, mais je fus bien étonné de les voir entourés de deux clématites ayant presque dix centimètres et de plusieurs autres sortant de terre.

Est-ce la stratification pendant sept mois qui a fait germer ces graines de clématites ? Je ne le crois pas, puisque les noyaux de dattiers, bien plus durs, ont germé en un mois. Je crois plutôt que c'est, comme vous l'avez déjà expliqué pour d'autres graines (entr'autres les pivoines), que leur moment de germer n'était pas venu. Dans ce cas, il n'y aurait pas d'avance à semer ces graines avant juillet-août.

La dureté d'une graine n'est pas toujours un signe suffisant pour juger de la longueur du temps de sa germination. Il y a des graines fort dures qui germent rapidement, et d'autres de consistance charnue qui mettent un an et plus pour germer. C'est surtout à connaître le moment psychologique du semis qu'il faut s'appliquer. Généralement on est aussi avancé en semant les graines dures à germer, en juillet, août et septembre — qu'en les semant six mois plus tôt.

Destruction des vers de terre par le jus de tabac. — Darwin a écrit un livre pour démontrer la grande utilité des vers de terre ou lombrics. Sans eux, il paraît que nous serions condamnés à lécher les cailloux ; ce sont, paraît-il, ces animaux, qui exhaussent la surface du sol. Les jardiniers qui ne font pas de la philosophie transcendante leur unique occupation trouvent les vers fort désagréables et, sans s'occuper si le drainage du sol qu'ils opèrent naturellement contrebalance les dégâts qu'ils commettent,

ils cherchent à les détruire. Cette opération n'est pas toujours des plus faciles. On a recommandé l'eau camphrée que quelques-uns ont essayée et déclaré infaillible ; j'avoue que je n'ai pas partagé les mêmes succès avec l'ingrédient cher à Raspail. Dernièrement j'ai essayé le jus de tabac à la dose d'un huitième dilué dans l'eau et j'ai obtenu un tel résultat que je m'empresse de signaler le remède. J'avoue que j'ai opéré dans des pots et non en pleine terre. Une cinquantaine de plantes diverses rempotées en terre de bruyère dont les vers sont très friands ont été arrosées avec le jus en question : deux heures après l'opération les vers ne donnaient plus signe de vie.

Les Roses panachées. — M. Veysset, horticulteur à Royat-les-Bains (Puy-de-Dôme), aurait-il un secret pour obtenir des Roses panachées ? Les terrains volcaniques de l'Auvergne sont-ils pour quelque chose dans l'affaire ? Que sais-je, dirait Montaigne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'an dernier il a mis au commerce une Rose *La France* à fleur panachée — sous le nom de Mme Angélique Veysset, variété bien curieuse et très florifère, que j'ai eu le loisir d'étudier au cours de la saison. Cette année il annonce un Bengale Hermosa qui se recommande par des caractères semblables. Très intrigué par ces obtentions régulières de Roses panachées, j'ai demandé à l'obtenteur de vouloir bien m'adresser des fleurs de sa nouvelle sorte qu'il désigne sous le nom de *Bijou de Royat*, et j'ai pu constater une panachure assez régulière de tous les pétales des fleurs que j'ai reçues. Comme effet produit à distance, cette variété nouvelle n'offre rien d'extraordinaire, mais vue de près elle est fort intéressante.

Ces obtentions de fleurs panachées chez les Roses ne paraissent pas suivre la loi qui semble régir les panachures chez les fleurs annuelles ou vivaces. Chez celles-ci, les fleurs rouges ou jaunes ne se panachent guère, qu'après avoir passé par l'*albinisme* ; encore n'est-ce pas de suite. Chez une espèce à fleur habituellement rouge, il se présente, par hasard, une variété blanche. Semée, cette variété donne du blanc et du rouge. Ce n'est qu'après plusieurs semis successifs, quand la couleur blanche domine chez les individus, qu'on voit généralement apparaître les fleurs panachées.

Dans les Roses il n'en est pas ainsi, puisque *La France* ne graine pas. Le dimorphisme est survenu spontanément sur un rameau et il a été fixé. Chez les plantes hybrides stériles le fait en question se produit souvent ainsi. Les Œillets Flon Marie Paré, Emile Paré, ne sont que des accidents fixés de l'Œillet Flon ordinaire.

VIVIAND-MOREL.

Culture des Laitues d'hiver sous cloche et sous châssis

Dans une note précédente parue dans le *Lyon-Horticole* du 15 septembre dernier, je vous ai parlé de la *culture des Laitues d'hiver en pleine terre* ; aujourd'hui, je vais vous dire deux mots de celle sous cloches et sous châssis.

Les variétés suivantes sont celles qui donnent les meilleurs résultats pour ce mode de culture.

— Laitue Crêpe à graine noire, pomme petite, peu serrée, feuilles à cloqûres nombreuses, très hâtive, d'une venue facile en hiver, en raison de la particularité de ne bien réussir que cultivée sous cloche absolument privée d'air.

Se sème du 10 au 30 octobre, (même plutôt si on veut les faire succéder aux laitues d'été), dans une plate-bande le long d'un mur au midi, à cet effet, on bêche convenablement un bout de la bande de terre dont on dispose, pour y placer quelques cloches, sous lesquelles le semis sera fait, niveler la surface en l'inclinant fortement du côté du midi, répandre quatre à cinq centimètres de terreau fin et marquer la place de chaque cloche avec l'empreinte de l'une d'elles, les placer sur deux rangs en laissant quatre à cinq centimètres entre chaque et en quinconce ; semer à la volée, pas trop épais et recouvrir la graine d'un demi centimètre de terreau passé au crible ; damer pour serrer toute la couche de terreau, mettre les cloches aux places marquées, de telle sorte que les bords légèrement enfoncés, empêchent l'air extérieur d'y pénétrer.

Jusqu'au moment du repiquage, les soins consistent à couvrir de paillassons pendant la nuit si les gelées sont à craindre.

Le repiquage sera fait lorsque les deux premières feuilles (après les cotylédons) seront un peu développées. A cet effet, bêcher à la suite des cloches sous lesquelles le semis a été fait, une étendue de terrain en rapport avec le nombre de cloches à employer, bêchage et terreautage sont faits comme pour le semis ; puis, la place de chaque cloche marquée comme il a été dit plus haut, arracher avec précaution le plant nécessaire au repiquage, en éclaircissant, et en repiquer trois douzaines par cloche, en se servant de l'index de la main droite en guise de plantoir ; remettre les cloches à mesure et enfoncer un peu les bords pour priver d'air.

En général, douze à quinze jours après le repiquage, le plant peut être mis en place ; la préparation du terrain et le terreautage se font, pour cette opération, comme pour le repiquage ; tout étant prêt, chaque salade est soulevée avec la pointe d'un morceau de bois taillée en spatule, pour lui conserver une petite motte; puis, avec un plantoir très obtus, on les plante au nombre de cinq par cloche, d'abord une au centre et les quatre autres à distance égale en forme de +.

Si le temps est au froid, garnir le tour des cloches avec du fumier pailleux, fougère ou feuilles et recouvrir le tout, pendant la nuit, de paillassons qui seront enlevés pendant la journée, toutes les fois que la température le permettra.

Une deuxième saison de laitues crêpe peut être faite en janvier, en se servant du plant qui est resté sous cloches, lors du premier repiquage.

— Laitues Gotte, à graine noire ; pomme petite, feuilles extérieures peu développées et très cloquées ; cette laitue est très hâtive et convient particulièrement pour la culture sous châssis.

Fin octobre, travailler à bonne exposition un carré de terrain que l'on inclinera du côté du midi, ayant la surface du châssis ordinaire, placer celui-ci muni de son coffre sur le semis, de manière que le verre ne soit qu'à huit ou dix centimètres du terrain ; il faudra, aussitôt levé, contrairement à la laitue crêpe, donner de l'air le plus possible pour éviter l'étiolement du plant.

Le repiquage sera fait à trois centimètres en tous sens, dans un coffre de deux ou trois châssis, ou plus suivant l'importance de la plantation ; on se conformera pour cette opération à tout ce qui a été dit pour la laitue crêpe. Lorsque le plant est bon à mettre en place, on bêche la surface d'une ou plusieurs couches à melons, libre à cette saison ; on étend

trois ou quatre centimètres de terreau et on trace neuf ligne dans les sens de la longueur de la couche, à distance égale, en appuyant sur le terreau avec l'angle d'une règle carrée, puis planter à la même distance sur la ligne, soit douze à treize centimètres à peu près ; placer les châssis et garnir le tour des coffres sur toute leur hauteur, de fumier pailleux. Donner de l'air aux meilleurs moments de la journée, et couvrir de paillassons pendant la nuit ; enlever soigneusement les feuilles tachées ou moisies pour éviter la pourriture. Ainsi traitées, vos laitues seront bonnes à consommer lorsque votre provision de chicorées d'hiver sera épuisée, à peu près fin décembre.

A cette époque, si vous faites une couche de 0,30 à 0,35 cent. d'épaisseur qui donnera à peine un peu de chaleur, que le portour des coffres une douzaine de centimètres d'épaisseur, d'un composé de moitié terre et terreau, arrivant à dix ou douze centimètres des verres ; que vous plantiez dans les mêmes conditions que la première fois, les laitues que vous avez eu de reste, lors du premier repiquage, et qui ont dû être conservées à cet effet. Si, en un mot, vous donnez à cette nouvelle plantation, tous les soins décrits plus haut, vos laitues arriveront juste pour précéder celles de pleine terre : C'est évidemment le but que vous vous proposez d'atteindre, n'est-ce-pas ?

— Romaine verte Maraîchère, pomme serrée, se coiffant bien sans être liée, feuilles tendres et cassantes, assez rustique et hâtive, l'une des meilleures pour la culture sous cloches et sous châssis.

Se cultive en tout de la même façon que la laitue crèpe et gotte, en laissant, bien entendu, plus d'espace entre chaque pied, ceux-ci étant plus volumineux.

On peut aussi cultiver la romaine concurremment avec les laitues : sous cloches, en plantant une romaine au centre et quatre laitues sur les côtés à distance égale ; sous châssis, une romaine alternativement avec une laitue ; seulement il faudra, lors de la mise du terreau dans les coffres, les romaines venant plus hautes, laisser davantage de distance entre le verre et le terrain.

Cagnin.

Excursion dans le Jardin mexicain du parc de la Tête-d'Or, à Lyon.

Parmi les belles collections de plantes que possède la Ville de Lyon, celle des Agaves est une des plus importantes qu'il y ait en Europe : Composée de sujets remarquables par leurs grandes dimensions, d'espèces rares, de variétés rarissimes, d'hybrides uniques, cette collection, dont la formation date d'un quart de siècle, s'enrichit tous les jours, et si quelques grands individus s'éteignent chaque année, après avoir donné de gigantesques inflorescences, ils sont bien vite remplacés par de jeunes individus.

Ces Agaves étaient, depuis longtemps, chaque année, disséminées dans des platebandes régulières, et ainsi placées, si elles pouvaient être vues de très près par les amateurs, elles ne concouraient pas dans une bien grande mesure à un effet décoratif de grande envergure. Le directeur du Jardin botanique, M. Gérard, a eu l'heureuse idée de les faire rassembler dans un petit jardin où, mêlées aux Euphorbes charnues, aux Cierges de hautes tailles et à quelques autres espèces succulentes, elles produisent un effet singulièrement original.

Si on pouvait, par la pensée, quand on est dans ce jardin, faire abstraction

des grands arbres du Parc qui rappellent trop énergiquement la Flore dendrologique de la vieille Europe, on se croirait transporté dans un coin du Nouveau-Monde, au pays du *pulque*, aux Mexique, ou dans une savane de l'Arizona.

J'admire, pour ma part, cet arrangement, que je voudrais voir appliquer à d'autres scènes végétales, particulièrement dans les grandes serres à Palmiers. Je ne déteste pas les forêts, tant s'en faut, et je ne viens pas dire ici que la forêt vierge, qu'on a voulu imiter, ne soit pas fort belle, loin de là ; mais — il y a un mais — une forêt est toujours une forêt, elle produit exactement la même impression vue de gauche, de droite ou du milieu. Combien je préfèrerais voir grouper entre elles les Fougères, les Cycadées, les Pandanées et tant d'autres genres, dans quelques coins où elles décupleraient l'effet décoratif qu'elles produisent isolées ou perdues dans l'ensemble !

C'est à notre collègue M. Et. Devillat, jardinier chef des cultures de serre chaude qu'est échue la tâche d'exécuter ce projet conçu par M. Gérard.

Disons de suite qu'il s'en est habilement tiré. Les massifs qu'il a dessinés se relient entre eux avec harmonie et ménagent plusieurs points de vue agréables. Les lignes ne se heurtent pas aux lignes voisines. Dans le groupement des espèces, s'inspirant dans une large mesure de la loi des contrastes, il a su les opposer entre elles de telle sorte qu'elles produisent le maximum d'effet décoratif qu'on peut leur demander.



Vue du Jardin mexicain, au Parc de la Tête-d'Or, a Lyon.

Ce jardin, situé devant les serres, comprend quatorze massifs dont sept à l'intérieur et sept de pourtour. Sous

chaque massif, bombé comme il convient, on a placé un lit de gravier de 50 centimètres d'épaisseur, comme drainage, sur lequel on a mis juste assez de terre pour enterrer les pots. Les bordures sont de gazon et les contre bordures en plantes variées : Mesembrianthemum, Pourpiers, Bégonias tubéreux, Crassula, etc.

Les allées, drainées et sablées suivant les règles de l'art, ne permettent ni à herbe de croître, ni à l'eau des pluies e séjourner sur le sol

Quelques petits onds-points sont enrochés et reçoivent dans leurs anfractuosités des plantes de petite dimension.

Pendant fort longtemps on a assimilé les Agaves aux Aloës et, dans le public profane, il y a encore nombre de gens qui ne les désignent pas autrement. Il ne faut pas trop leur en vouloir sous ce rapport, d'abord par ce que le faciès de certaines espèces des deux genres n'est pas sans analogie, et ensuite parce que les vieux botanistes désignaient sous le nom d'Aloës, la seule espèce d'*Agave* connue à leur époque, l'*Agave americana*. Ainsi faisaient Charles de l'Ecluse, Dodonée et plusieurs autres. Ceux qui ne la signalaient pas sous l'appellation d'*Aloë*, lui donnaient les noms d'*America planta* de *Manguey Mexicanum* ou de *Manguey arbor*.

Le mot d'*Agave* venu beaucoup plus tard, a été tiré du grec, il signifie admirable. On sait, du reste, qu'en mythologie, Agave est le nom d'une des Néréïdes.

Les Agaves sont, en effet, des plantes admirables, un peu raides d'aspect, fortement armées de défenses épineuses, sur la floraison desquelles s'était établie une légende qui court encore le monde. On prétendait qu'elles ne fleurissaient que tous les cent ans et que l'épanouissement de la fleur se faisait avec un bruit que l'on a comparé à celui d'un coup de canon.



Inflorescence d'Aloës.

Cette légende n'avait rien de fondé. D'abord, parce que s'il faut attendre longtemps la fleur d'une Agave emprisonnée dans une étroite caisse, elle se fait beaucoup plus vite lorsqu'elle est livrée à la pleine terre dans les jardins méridionaux, ensuite parce que cette floraison, comme toutes les floraisons, a lieu sans bruit.

Doit-on faire remonter à de Candolle la création de cette légende ?

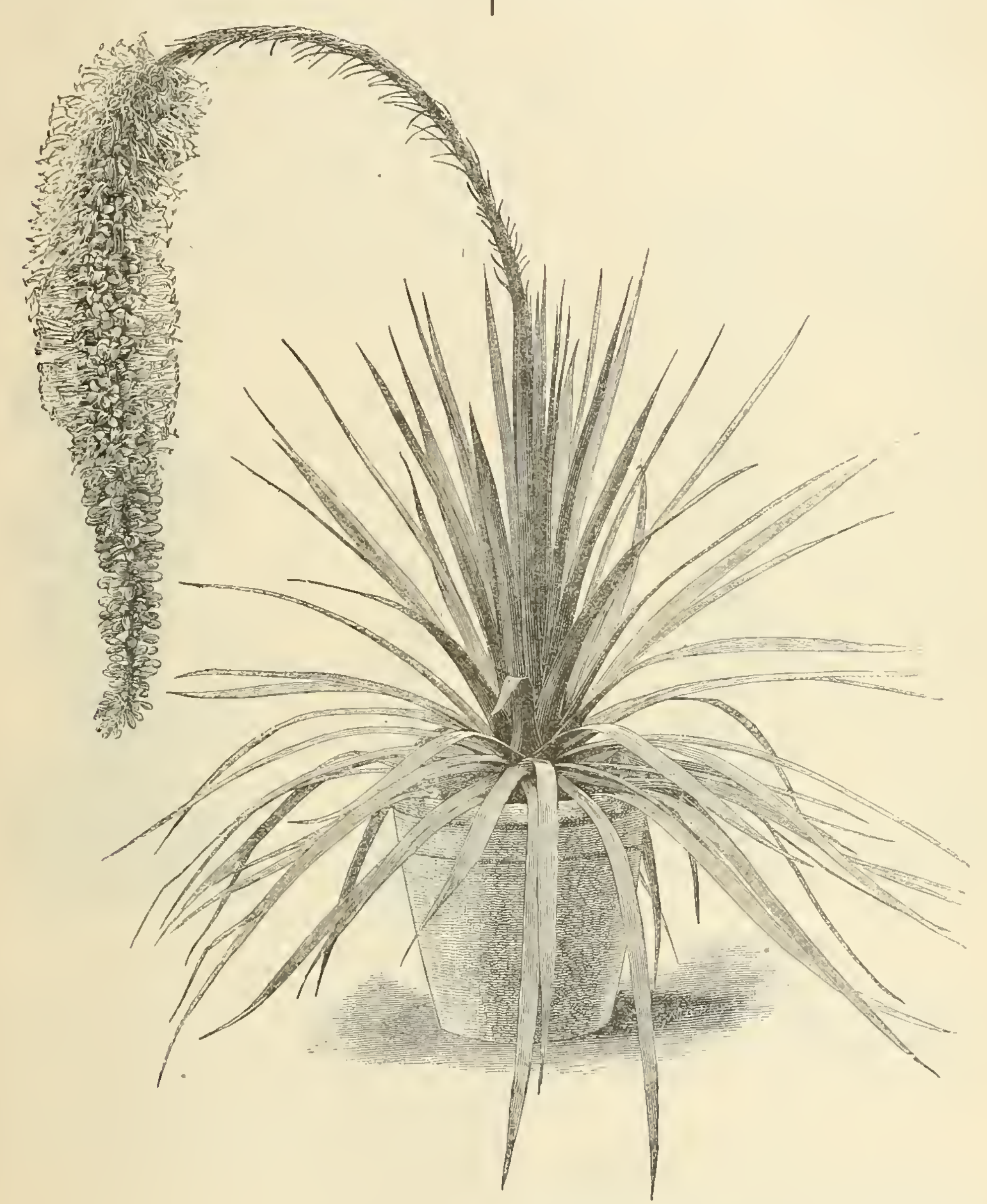
Chi lo sa?

Ce grand botaniste raconte, en effet, qu'à la fin du siècle dernier il se trouvait un Agave au Jardin des Plantes de Paris. « Depuis plus de cent ans il était là, dit un commentateur, végétant tout juste pour ne pas mourir, et croissant avec une lenteur extraordinaire, lorsque tout à coup — c'était en 1793 — il s'élance, émet en quelques jours une énorme grappe florale, s'échauffe, s'enfièvre, fleurit et meurt ! »

Nous sommes loin du temps où l'Agave d'Amérique était pour les horti-

cùlteurs d'Europe le seul représentant du genre ; c'est par centaines, aujourd'hui, qu'on en compte les espèces, et

C'est ainsi qu'on peut voir les sortes d'*Agave* suivantes avec les dimensions ci-dessous désignées :



INFLORESCENCE D'AGAVE FAUX DASYLIRION.

les variétés sont en plus grand nombre encore.

La collection de la ville de Lyon comprend des spécimens de forte taille, soit comme diamètre, soit comme hauteur.

	Diamètre	Hauteur
applanata	2 m.	1 m.
sp. Van Geert (espèce de lurida). . .	2 »	1.50
Bonnetiana.	2 »	1.30
americana viride ayant fleuri en candelabre, tige de 4.50 de haut.		
ferox.	1.50	1.00
Salmiana Bonneti	1.50	1.20

attenuata glauca	1.50	2 »
coccinea	2 »	2 »
Jacobiana	2 »	1.20
Beaulueriana	2 »	1.50
sp. du Mexique (espèce de forox)	1.50	1 »
mitræformis	1.10	1 »
Salmiana Smithii	1.50	1 »

Comme plantes de 2e plan ou de moyenne grosseur on peut citer parmi les plus remarquables :

americana medio-picta.	heteracantha.
— (var revoluta).	hyatrix.
— striata.	horrida.
— variegata	inequidens.
angustifolia spinosior.	Lehmanni.
attenuata latif. glauca.	lurida.
Beaucarnei.	maculata,
Beaulucriana.	mexiana.
Besseriana.	— picta.
Bouchei.	micracantha.
Celsiana.	miradorensis.
C. mitis.	Sartori.
C. Ousselghemiana.	Saunderai.
chiapensi.	scaberina.
— porrecta.	scabra.
chloracantha.	scolymus.
— brevifolia.	Shawi.
Consideranti.	Simoni.
cœrulescens.	Troubetzkoyana.
cyanea.	uncinata.
dealbta.	univitata.
densiflora.	utahensis.
— angustifolia (etc)	Verschaffelti.
elegans.	Vandervini.
Ellemetiana.	Vanderdoneki.
Fernand Cortes.	xalapensis.
filifera.	xylinacantha.
Franzoaini.	yuccœfolia.
Ghiesbregthtii.	Ixtli.
Guignardi (Gaulain).	species de Van Geert.
	etc...

(A suivre)

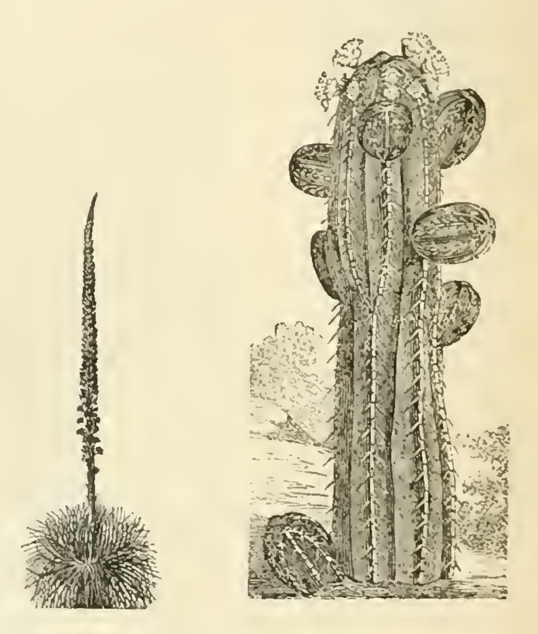
Du traitement pratique appliqué au Pourridié ou Champignon des Racines (1).

De toutes les maladies qui affectent les arbres fruitiers, il n'en est pas de plus grave que le pourridié ; car, si on n'intervient pas à temps, tout végétal atteint de ce parasite est destiné à périr rapidement.

(1) Extrait de la Revue horticole des Bouches-du-Rhône.

La nature du sol ainsi que du sous-sol influe sur le développement de cette maladie. Les terrains argileux et à sous-sol imperméable sont ceux où elle se propage le plus rapidement ; par contre, on la trouve rarement dans les terrains sableux à sous-sol perméable.

Cette maladie est essentiellement contagieuse ; lorsqu'un arbre en est atteint, tous les végétaux voisins sont succeptibles de l'être, car le terrain se trouve pour ainsi dire empoisonné.



INFLORESCENCE D'AGAVE GEMINIFLORA (tr. réduite.) — EUPHORBE OFFICINALE (très réduite.)

Cette maladie est connue dans le nord et le centre de la France, mais nulle part je ne l'ai vue aussi fréquente et aussi désastreuse que dans les environs de Marseille, surtout dans la banlieue nord et nord-ouest où les sols argileux dominent.

Une des principales causes de cette maladie provient de l'enfouissement dans le sol de toute matière végétale en décomposition ; il suffit d'un piquet enfoncé comme support au pied d'une Vigne ou de tout autre arbre ou arbuste ; ce piquet,

en se pourrissant à la base, communique la moisissure aux racines, et fait rapidement périr la plante près de laquelle il se trouve placé.

Lorsque, par la taille des arbres fruitiers, les petits bois provenant de cette taille sont enfoncés dans le sol, sous l'influence du labour, il est à peu près certain que le pourridié se développera rapidement et que les arbres ne tarderont pas à être atteints et à périr. Je l'ai constaté dans un petit jardin où, pour retenir la terre au bord des allées, on avait enterré des planchettes le long desquelles avaient été plantés des Fraisiers en bordure. Dès la seconde année, la partie des planchettes enterrées commençant à entrer en décomposition, les racines de Fraisiers d'abord furent envahies par le champignon, puis les racines des arbres voisins, et, par cette cause seule, ce petit jardin ne tarda pas à devenir un véritable désert.

Le fumier, à moins qu'il ne soit entièrement décomposé et réduit en terreau ou humus, est un véhicule certain de ce mal pour tous les arbres ainsi que pour la vigne. A l'époque où je ne m'étais pas encore rendu compte du développement rapide du pourridié dans les terrains argileux de la banlieue de Marseille, j'en fis l'expérience à mes dépens. J'avais, dans un petit jardin, une treille très vigoureuse se chargeant chaque année de très beaux raisins. Parmi les variétés composant cette treille se trouvaient deux pieds de Frankental, auxquels j'avais laissé une si forte quantité de raisins, qu'il y avait à craindre que la vigueur en fût diminuée pour l'année suivante. A l'automne, aussitôt après la récolte, je déchaussai ces deux vignes et je mis au pied de chacune une brouettée de fumier de cheval bien pourri. Les plantes ainsi fumées commencèrent au printemps à végéter comme leurs voisines ; mais, dans le courant de juillet, les feuilles se fanèrent et les raisins se flétrirent. Je fis enlever la terre au pied de ces deux vignes, et je m'aperçus que le fumier en contact avec les racines formait une masse blanchâtre. C'était le pourririé en pleine période de développement réalisé aux dépens du fumier. Là était bien la cause, puisque les vignes en deçà et au-delà de celles atteintes étaient en parfait état de santé et de vigueur. C'est depuis ce moment que je commençai à étudier la marche et les effets de cette maladie et à chercher le moyen de l'enrayer et d'en guérir les végétaux atteints.

Avant cette époque, j'avais vu dans ce même jardin un magnifique cerisier en plein rapport, portant des fruits prêts à mûrir, frappé comme d'un coup de soleil. En 24 heures, les feuilles se fanèrent et les fruits se flétrirent ; des lames d'écorce enlevées le long de la tige montrèrent le liber complètement noir ; l'arbre était perdu sans ressource.

Cette maladie amène la mort plus ou moins rapide, selon les végétaux qui en sont atteints. Le pêcher languit quelque temps ; aussi peut-on le soigner, et souvent le guérir ; il en est de même du poirier, du pommier, du prunier et de l'abricotier. La vigne se rétablit plus rapidement que tous les autres végétaux ; cela tient à la grande facilité avec laquelle cette plante émet de nouvelles racines.

La vigne peut également vivre plus longtemps que les autres végétations avec le pourridié sans que des signes extérieurs fassent supposer qu'elle est atteinte de cette maladie. Un ralentissement dans la végétation indique cependant quelque chose d'anormal ; aussi, beaucoup de personnes, peu au courant des mœurs du phylloxéra, l'accusent à tort dans ce cas

du dépérissement de leurs vignes. Elles croient d'autant plus au ravage de cet insecte qu'en arrachant les vignes dont la végétation est atrophiée, elles trouvent les racines creusées par des galeries ou sillons, provenant de la décomposition des cellules de l'écorce de ces racines, causée par le pourridié.

Cette maladie du pourridié atteint tous les végétaux à racines ligneuses ; j'ai vu des collections de rosiers périr en quelques jours.

Le robinier, connu vulgairement sous le nom d'acacia, qui est cependant un des arbres les plus vigoureux, n'est pas réfractaire à cette maladie ; j'ai vu se flétrir en pleine végétation des arbres de première grosseur dont les racines couvertes de filaments blancs dénotaient la présence du champignon. J'ai remarqué le même fait sur un cèdre du Liban, ayant un tronc de deux mètres de circonférence à la base, de même sur un très gros mûrier.

Ces arbres étaient plantés dans des prairies irriguées, en terrain argileux. La maladie leur avait été communiquée par le fumier répandu sur la prairie ; ils languirent quelques années et finirent par succomber.

Traitement. — De tous les moyens que j'ai employés, le seul qui m'ait donné de très bons résultats est l'emploi de l'*eau de chaux* préparée de la façon suivante.

Faire dissoudre dans une barrique des pierres de chaux grasse dans la proportion de 2 kilogrammes par hectolitre d'eau. Laisser séjourner pendant 24 heures en agitant à plusieurs reprises, mais n'employer que l'eau tout à fait limpide et claire ayant entièrement déposé.

C'est l'eau ayant dissous les sels de chaux qui est efficace et non la bouillie de chaux qui, au contraire, est nuisible à la végétation ; c'est pourquoi, après chaque application, il faut enlever tous les résidus de chaux avant de faire une nouvelle dissolution.

J'ai obtenu aussi de très bons résultats pour la deuxième application, en ajoutant 1 kilo de sulfate de fer que je laisse dissoudre avec la chaux. Cela n'est cependant pas indispensable, car c'est l'eau de chaux qui agit et détruit le pourridié.

J'ai obtenu, par l'emploi de l'eau de chaux, des résultats extraordinaires sur des Vignes plantées le long d'un treillage séparant le jardin d'une propriété voisine. Dans cette propriété se trouvait, non loin du treillage, un très beau Pêcher qui, soumis à l'arrosage, périt après six ou sept ans, des suites du pourridié.

Les deux pieds de Vignes les plus rapprochés ne tardèrent pas à être atteints à leur tour ; leurs racines étaient en contact avec celles du Pêcher.

Dans le but de faire une expérience concluante, je décidai de ne traiter qu'une de ces Vignes et d'attendre, pour traiter l'autre, la deuxième période de la maladie.

La Vigne que je voulais traiter fut arrosée une première fois à l'eau de chaux, à la fin de l'hiver, puis une seconde fois lorsque les bourgeons eurent atteint quelques centimètres de longueur.

La végétation fut très belle, en tous points semblable à celle des Vignes non atteintes, et le raisin arriva à parfaite maturité.

La Vigne voisine, atteinte mais non traitée, poussa faiblement ; cependant les bourgeons se couvrirent de grappes ; mais, dans le courant de juin, après la floraison et lorsque les grains furent formés, les feuilles commencèrent à se faner et les raisins à flétrir.

Je fis couper complètement tous les bourgeons, enlevant feuilles et raisins ; puis on fit une coupe au pied de cette Vigne, et on y versa, à plusieurs reprises, trois ou quatre arrosoirs d'eau de chaux. Quinze jours après, de nouveaux bourgeons commencèrent à se former ; puis les feuilles, d'un vert foncé, apparurent, une nouvelle floraison eut lieu et si la saison n'eût pas été aussi avancée, on eût obtenu une très belle récolte de raisins. C'était une véritable résurrection. Des personnes qui avaient vu ce pied de Vigne, avant le traitement, déclaraient, et je croyais moi-même, qu'il ne pourrait se rétablir.

J'avais observé à peu près le même fait, quelques années avant, lors du traitement des deux Vignes de Frankental, cité précédemment : mais, n'ayant pas laissé la maladie atteindre ce degré d'acuité, je n'avais pas été obligé de rabattre la Vigne, c'est-à-dire de la tailler et d'enlever tous les bourgeons fanés avant de les traiter. Il m'avait suffi de couper tous les raisins flétris pour que la Vigne reprît de la vigueur après l'arrosage à l'eau de chaux et mûrît convenablement son bois ; de sorte que, l'année suivante, ces Vignes donnèrent une récolte abondante sans qu'il soit possible d'établir de différence de vigueur avec leurs voisines, qui n'avaient pas été atteintes.

Comme je l'ai dit, la Vigne fait exception à cause de la facilité avec laquelle elle émet de nouvelles racines ; il n'en est pas de même pour les autres arbres fruitiers, surtout pour le Cerisier, qu'il faut traiter préventivement, sans attendre surtout qu'il commence à faner, car alors tout remède est inutile ; l'arbre est déjà mort.

Parmi les signes qui font supposer qu'une plante est atteinte du pourridié, il n'en est pas de plus certain que l'odeur de champignon que dégage la terre près du pied de l'arbre ; il faut alors immédiatement arroser à l'eau de chaux sans attendre d'autres manifestations de la maladie. Il est facile de comprendre que lorsque toutes les racines sont envahies, il n'y a plus de remède ; mais s'il reste seulement une partie non atteinte, on peut, avec des arrosages à l'eau de chaux, détruire le parasite et rétablir la plante.

Dans un jardin où tous les arbres avaient péri par le pourridié, j'ai fait répandre, à l'automne, de la chaux vive sur le sol, dans la proportion d'un kilog. par mètre carré. La chaux ne tarda pas à se déliter au contact de l'air ; elle fut alors répandue également et, après les premières pluies, enfouie légèrement dans le sol par un hersage. Les pluies de l'hiver et du printemps firent pénétrer l'eau de chaux dans le sol.

Le terrain est cependant argilo-calcaire et on aurait pu supposer que la présence de la chaux en excès dût être plus nuisible qu'utile ; il n'en est rien cependant ; car les Fraisiers qui, avant cette application, périssaient par suite du blanc des racines, végètent avec une rare vigueur.

Certaines plantes paraissent affectionner la chaux ; j'ai vu dans une pierre de chaux vive délitée à l'air et humectée ensuite par l'eau des pluies germer une graine de lierre tombée par hasard, donner naissance à une plante très vigoureuse dont toutes les racines étaient contenues dans cette motte de chaux sans aucun mélange de terre végétale.

Les Violettes, comme les Fraisiers, végètent avec beaucoup de vigueur lorsqu'on recouvre le sol qui les entoure d'une couche de chaux en poudre qui se trouve ensuite mélangée et incorporée au sol par les binages.

Il est donc bien démontré que l'on peut se débarrasser du pourridié et guérir tous les végétaux atteints par ce parasite en les arrosant avec de l'eau de chaux, préparée comme je l'ai indiqué.

La quantité d'eau de chaux à employer pour chaque plante doit être en rapport avec la force de cette plante, de façon que toutes les racines puissent être entièrement atteintes lors de chaque application.

Dans le but de favoriser et d'activer la végétation aussitôt la formation des nouvelles racines, on peut ajouter à l'eau de chaux, lors des applications suivantes, en outre du sulfate de fer mentionné précédemment, 1 kilog. de suie de cheminée par hectolitre de liquide; on laisse également précipiter pour n'employer, c'est là le point important, que le liquide très limpide.

A. PAVARD.

Sur le bouturage du Rosier à l'automne

On ne saurait trop se lasser de répéter qu'il y a deux grands groupes de Rosiers dans les cultures : les *Rosiers d'Europe* et les *Rosiers de l'Inde*, on, si l'on aime mieux, les Rosiers à feuilles caduques et les Rosiers à feuilles persistantes ..

C'est toujours ainsi que je commence ma leçon sur le bouturage, tellement je suis persuadé que lorsque cette notion est entrée dans la tête de mon élève, il n'est pas loin d'en savoir aussi long que son professeur.

Cette notion, qui n'a l'air de rien pour le profane, est cependant jugée comme très importante par tous les chefs de multiplication habiles, qui n'ignorent pas que les plantes à feuilles persistantes ne se bouturent pas sans feuilles.

On m'objecte généralement qu'il n'y a pas de Rosiers à feuilles vraiment persistantes dans nos climats. J'en demeure d'accord, alors j'ajoute : « presque persistantes ».



FIG. 1. — Bouture de Rosier avec talon.

Chacun sait que lorsque les hivers ne sont pas rigoureux, les variétés de Roses issues des Thé, Bengale, Ile-Bourbon, etc., restent feuillées, tandis que celles qui sortent des Provins, Cent feuilles, Damas, etc., les perdent à l'automne à la première gelée.

Comme caractères physiologiques de végétation les Rosiers Thé et leurs des-

cendants ne sauraient être comparés même aux hybrides remontants qui tirent cependant quelques-uns de leurs caractères des Thés — leurs pères, pour la plupart, au moins à l'origine.

Sans entrer dans de plus grands détails qui seraient déplacés ici, je dirai donc qu'il convient dans le bouturage du Rosier de distinguer ceux à feuilles persistantes



Fig. 2. — Bouture de Rosier. taillée en biseau.

de ceux à feuilles caduques. Voici pourquoi : les variétés de Thé, Ile-Bourbon, Bengale ne reprennent bien racines que lorsqu'elles sont bouturées avec une partie de leurs feuilles, tandis que celles à feuilles caduques peuvent en être privées.

Dans le bouturage avec feuilles, il faut employer les cloches de verre ou les châssis et garantir du soleil. On arrose de temps à autre, et le succès est certain. Le bois à employer est celui de l'année. Les rameaux qui ont fleuri sont les meilleurs. On peut faire les boutures de juin à la mi-novembre. Les boutures faites à l'arrière-saison ne s'enracinent qu'en Février-Mars.

Il faut les faire semblables aux deux dessins ci-contre. Comme compost la terre de bruyère mêlée de sable par moitié est excellente ; elles réussissent également bien dans le sable pur.

Si l'hiver est très rigoureux il faut couvrir les cloches et les châssis de paillassons.

Les Rosiers dits à feuilles caduques réussissent également par ce procédé, mais on peut les faire sans feuilles et en plein air.

Sevrage. — Faire enraciner des rosiers avec leurs feuilles n'est rien, le sevrage est tout. Il faut y procéder avec beaucoup de soins. Si le bouturage a été fait en pleine terre, on soulève avec soin les boutures à l'aide d'une houlette, de manière à ne pas briser les racines qui sont fragiles et très tendres. On empote ces boutures avec de la terre très fine, sans la tasser — les arrosements les tasseront suffisamment — puis on les remet sous châssis fermés, à l'ombre pendant quelques jours. Après quoi on les traite comme des plantes cultivées sous bâche froide. On ne doit les mettre en pleine terre que vers le 15 mai.

V. V.-M.

CORRESPONDANCE

M. L. Mayenne. — L'exposition Nord-Est n'est pas des plus favorables au pêcher. Cependant les variétés précoces pourront y venir ; je ne pense pas, cependant, comme elles sont déjà de qualité inférieure, qu'elles soient, même très mûres, bien bonnes à manger.

Jacinthes sur carafes. — Les variétés simples sont les plus propres à forcer sur carafes, vu qu'elles produisent de plus beaux bouquets de fleurs que les variétés doubles.

La manière d'agir est la suivante :

Emplissez la carafe d'eau filtrée jusqu'au point de toucher la bulbe. On fera bien de mettre dans chaque carafe une ou deux pièces de charbon afin d'empêcher l'eau de se dépurifier et de pourrir en quelque sorte les racines. Après avoir rempli les carafes il faut les placer dans un endroit à la fois sec, frais et obscur, pendant environ 4 à 6 semaines. — Lorsque les racines auront presque atteint le fond de la carafe, on peut les amener graduellement vers la lumière jusqu'à ce qu'enfin plus tard il faille les exposer au grand air tout en évitant soigneusement les courants d'air. Il faut prendre soin que les carafes soient toujours suffisamment remplies d'eau et il est indispensable d'ôter toute moissure ou pelure pourrie qui pourrait s'y trouver et qui gâterait la bulbe ou les racines. Il n'est pas nécessaire de changer l'eau à moins qu'elle ne soit plus fraiche et que les racines ne paraissent souffrantes. — Lorsque les fleurs ont atteint une certaine hauteur, il faut supporter la tige avec un fil de fer.

NOTES & INFORMATIONS

Usine frigorifique de Toul. — « Il sera procédé à Paris, par les soins de la Commission chargée de l'étude technique des procédés de production et de tranmission du froid, à un concours préparatoire pour l'entreprise de l'installation et de l'exploitation d'une usine frigorifique à Toul, congélation et conservation de la viande fraiche.

Une affiche, faisant connaître les conditions à remplir pour prendre part à l'opération et soumissionner, est déposée au secrétariat des Chambres de commerce, pour être communiquée à tout intéressé. »

Cette petite information intéresse l'horticulture d'ornement plus qu'on ne saurait le dire. En effet, il se présente de nombreux cas où il serait utile de pouvoir modérer à volonté la température des serres, afin que les plantes arrivent à jour fixe en fleur ou en fruit sur le marché.

Quand le froid pourra se produire au même prix que la chaleur, on en vendra, croyez-moi !

Conservation des plantes dans les celliers. — Un cellier est un endroit qui peut rendre de grands services à un amateur. Non seulement on y conserve parfaitement les tubercules de Dahlias et autres, ainsi que les oignons de diverses plantes qui fleurissent pendant l'été, mais encore on peut y renfermer pendant l'hiver plusieurs sortes de végétaux à feuilles tombantes ou persistantes qui passent ensuite en plein air pendant la belle saison. Tels sont les *Pittosporum*, les Orangers, les Lauriers-roses, les Myrtes, et beaucoup d'autres arbustes et arbres. Les Camellias eux-mêmes y passent l'hiver sans inconvénient, pourvu qu'on ait le soin de leur donner un peu de jour de temps à autre. Mais si, d'un côté, la gelée ne doit jamais se faire sentir dans les celliers, d'un autre côté le thermomètre ne doit pas s'y élever au-dessus de 7 degrés centésimaux. Si la température qui y règne est plus haute, il faut donner plus de lumière. Quelques personnes conservent parfaitement leurs plantes dans des celliers chauds en mettant des châssis à vitres derrière des volets de bois ; elles ne ferment ces derniers que lorsque, le froid étant rigoureux, il est nécessaire de l'empêcher de pénétrer à l'intérieur. En place de celliers, on peut disposer économiquement des bâches qui donnent le même résultat ; il suffit de les creuser en terre jusqu'à une profondeur d'environ 2 mètres et de les fermer par des châssis vitrés ou même par de simples volets ; pourvu qu'on puisse y maintenir une température de 2 à 7 degrés centésimaux, on peut très bien y conserver pendant l'hiver la plupart des plantes dures d'orangerie, sans même y laisser pénétrer le jour ni l'air pendant deux mois de suite. — Un cellier est encore très convenable pour préparer les plantes bulbeuses dont on veut obtenir une floraison hâtive.

Pour cela, dès qu'on a planté les oignons dans des pots, on enterre complètement ceux-ci dans du sable ou dans le sol du cellier, en les couvrant même de 2 ou 3 centimètres. On les laisse là jusqu'à ce que le

bout des feuilles commence à s'élever hors de terre, si l'on veut en obtenir la plus belle floraison possible ; si, au contraire, on se propose surtout de déterminer une floraison précoce, on les retire aussitôt que les oignons ont développé quelques racines, pour les placer alors en un lieu chaud. Il faut ne pas perdre de vue que les Jacinthes fleurissent mal lorsqu'on commence de les forcer avant que leurs racines se soient bien développées. La même remarque s'applique aux différentes espèces bulbeuses qui se plantent au même moment que les Jacinthes.

Gardner's Monthly.

L'Anthurium Ridolfianum album est un hybride obtenu dans les cultures italiennes, à la suite d'un croisement de l'*A. Andreanum* par une autre espèce, l'*A. ornatum*.

Le Tigre du poirier. — Le tigre du poirier est un tout petit insecte de 2 à 3 millimètres de long; son nom scientifique est *Mingis Pyri*. Il se tient à la page inférieure des feuilles qu'il crible d'innombrables piqûres ; elles semblent brûlées, elles sont sèches et galeuses.

Le tigre est un ennemi d'autant plus terrible qu'il est plus nombreux et insaisissable. Il fait son apparition avec les premières feuilles du poirier. C'est par la base qu'il envahit l'arbre. Il faut le détruire avant qu'il ait multiplié, car sa fécondité est très grande. — Il est à l'abri des bassinages ordinaires, car il se cache sous les feuilles. Pour l'atteindre, il faut bassiner en dessous avec une seringue à jet vertical.

M. Chamonal, jardinier de M. Mas, a autrefois donné le moyen qu'il venait d'employer avec succès pour se débarrasser du tigre.

M, Chamonal préparait une dissolution d'une livre de savon noir en pâte dans 20 litres d'eau, puis avec une seringue donnant des jets en pluie parallèles au mur, il bassinait les feuilles en dessous ; tous les tigres atteints par le savon sont détruits ; mais, comme il est difficile d'atteindre tous ces petits insectes, il faut généralement répéter plusieurs fois cette opération qu'il est bon d'entreprendre dans la soirée. Il faudra, le lendemain matin, bassiner les arbres avec de l'eau fraîche pour les nettoyer.

Plantes cingalaises. — Un catalogue qui peut intéresser les horticulteurs et les amateurs de plantes de serre chaude est celui des orchidées Fougères, Cycas, Palmiers, bulbes, etc., cultivés par MM. J.-P. Williams et Bros à Heneratgodo Ceylan.

ROSIERS NOUVEAUX POUR 1891

Rosier thé. — ROSARIO CASTEL (Pries) : Fleur rose nacré, à centre aurore, moyenne, pleine, odorante. Arbuste moyen, très florifère, très remontant.

Hybride de Noisette. — LYDIA (Geschwind) : Fleur blanche, à centre rose carné, moyenne ou grande, pleine, en coupe, odorante. Arbuste vigoureux à bois lisse, corymbifère, très florifère, très remontant.

Avis.— Ces deux variétés sont mises au commerce en plantes originales par MM. KETETN FRÈRES, rosiéristes à Luxembourg.

Bijou de Royat-les-Bains (Bengale). Fleur rose argenté ; l'extérieur et l'intérieur des pétales sont rayés Rose vif et rouge carmin, moyenne, bien faite, arbuste vigoureux très touffu. Issue d'Hermosa.

Avis. — Cette variété est mise au commerce par M. VEYSSET, horticulteur, à Royat-les-Bains (Puy-de-Dôme),

Rosiers Thé. — MADAME VICTOR CAILLET. — Arbuste très florifère, et d'une bonne vigueur. Fleur plutôt grande que moyenne, d'une belle duplicature. Pétales extérieurs concaves, assemblés en coupe, épais, distants, ceux du centre chiffonnés, plissés, tous d'un beau rose pivoine avec des reflets carmin nuancé de saumon. Couleur nouvelle, remarquable, présentant cette singulière propriété de passer au blanc avec l'âge et de présenter sur la même plante des fleurs rouges et des fleurs blanches.

Monsieur Aimé Colcombet. — Arbuste de petite taille et vigoureux. Fleur de moyenne dimension, plutôt petite. Bouton d'un rouge intense carmin pourpré. Corolle épanouie ayant les pétales extérieurs carmin vif, ceux du centre rose entremêlés d'autres blanc carné, de forme aplatie. Sorte remarquable par la couleur de son bouton.

Monsieur Édouard Littaye. — Arbuste non sarmenteux, fleurs abondantes, d'une belle tenue. Boutons admirables de forme : ovoïdes coniques; coloris rose carmin teinté amarante en s'épanouissant, rose plus pâle quand la fleur est ouverte, avec le centre d'un rouge violacé. Très remontante. Variété de premier mérite.

Monsieur Tillier. — Arbuste non sarmenteux, très florifère, de moyenne grandeur, à feuilles brillantes vert rembruni. Fleur bien double, à pétales nombreux, souvent imbriqués à la manière des Camélias. D'un beau coloris rouge carmin nuancé brique, passant au rouge nuancé violet en s'épanouissant.

Hybride remontant. — Frère Marie Pierre. — Arbuste issu de la variété Baronne de Rothschild dont il a conservé la vigueur, le port et le feuillage amplement développé. Fleur généralement solitaire au sommet des rameaux, portée horizontalement sur un pédoncule dressé et ferme. Corolle très grande mesurant jusqu'à 12 cent. de diamètre, très double, composée de larges pétales épais, symétriquement disposés en forme de coupe parfaite, d'un très beau rose de Chine s'atténuant en incarnat avec l'âge. Très belle nouveauté d'odeur pénétrante.

Les cinq variétés précédentes sont des gains de M. Alexandre Bernaix, horticulteur-rosiériste, à Villeurbanne (Rhône), qui les met actuellement au commerce.

Rosier hybride de thé. — Grand-Duc Adolphe de Luxembourg. — Arbuste vigoureux ; boutons longs et bien faits ; fleur très grande, presque pleine, en automne, pleine, les pétales de pourtour sont larges, rose brique clair à l'intérieur, revers laque-geranium brillant.

Ces deux couleurs distinctes donnent à la fleur un effet tout particulier. Très florifère. Issue de *Triomphe de la Terre des Roses* × *Madame de Loeben-Sels.*

Rosiers thé. — Grande-Duchesse Adelaide de Luxembourg. — Arbuste vigoureux, beau feuillage ; fleur très grande, pleine, imbriquée, pétales extérieurs larges, en forme de pomme ; coloris jaune tendre luisant, centre plus vif.

Cette variété se force très-bien en hiver ; elle est très florifère en serre et en pleine terre. Issue de *Sylphide* × *Marie van Houtte.*

Grand-Duc Héritier Guillaume de Luxembourg. — Arbuste vigoureux ; fleur grande, pleine, forme plate, pétales extérieurs larges et imbriqués, ceux du millieu plus étroits. Coloris saumon argenté nuancé de rose tendre, cendre ombré de jaune. Florifère. Issue de *Catherine Mermet* × *Général Schablikine.*

Grande-Duchesse Héritière Hilda de Bade. — Arbuste vigoureux ; fleur grande, bien pleine, très belle forme, fleurit isolément sur chaque branche, pétales extérieurs larges et bien arrondis ; coloris jaune nankin clair, ocre chromé au centre. Issue de *Sylphide* × *Marie van Houtte.*

Madame la Général Gourko. — Arbuste vigoureux ; le bois et le feuillage sont d'un vert clair, bouton allongé et d'une belle forme ; fleur grande, pleine ; pétales larges ; coloris brillant rose soyeux, centre jaune saumoné ; pourtour rose laque. Issue de *Général Schablikine* × *Mont Rose.*

Elise Heymann. (*C. P. Strassheim*). — Arbuste vigoureux ; fleur très grande, pleine, pétales larges, très belle forme ; coloris jaune cuir nuancé jaune nankin, centre rose pêche, revers des pétales jaune chrôme, retouché rose chair. Issue de *Madame Lombard* × *Mont Rose.*

Les six variétés dont les noms précédent sont mises au commerce par MM. Soupert et Noting, rosiéristes à Luxembourg.

Thé. — Mademoiselle Geneviève Goujon. — Arbuste vigoureux, sarmenteux, feuillage teinté de pourpre ; fleur grande,

coloris crème nuancé de rose clair, ombré au centre de carmin et de rose saumoné, revers des pétales rose vif et rayé de blanc.

Issu de *Beauté de l'Europe*.

Hybride de thé. — MADAME VEUVE MENIER. — Arbuste vigoureux, rameaux teintés de pourpre, feuillage vert glauque ; fleur grande, très pleine, de forme parfaite, chiffonnée ; coloris rose pâle, fond blanc rosé, nuancé d'aurore et de carmin très tendre ; onglets des pétales jaunâtres.

Issu de *Camoëns* et présentant l'ensemble des qualités qui font rechercher cette précieuse variété.

Hybride remontant. — MONSIEUR DE MORAND. — Arbuste vigoureux, feuillage gracieux, bien découpé ; fleur grande, d'une bonne tenue, pleine, s'épanouissant avec facilité. Coloris cerise cramoisi vif, nuancé de pourpre lilacé, bleuâtre ; les pétales du centre imbriqués de manière à donner à la fleur la forme d'un camelia, ont leur extrémité marginée de blanc rosé.

Variété remarquable. Semis du *Général Jacqueminot*.

Ces trois Rosiers nouveaux ont été obtenus de semis dans l'établissement de Mme veuve Schwartz, route de Vienne, 7, à Lyon, qui les livre actuellement au commerce.

ARBRES ET ARBUSTES NOUVEAUX

1° *Acer Reitenbachi atropurpureum multicolor* (BAUDRILLER). — Erable de Reitenbach pourpre, multicolore.

Sous-variété de l'Acer Reitenbachi à feuillage pourpre, nuancé de rose plus ou moins vif, de vert clair et vert foncé, de blanc et de jaune.

2° *Evonymus Europæus versicolor*. (BAUDRILLER). — Fusain d'Europe à feuillage de diverses couleurs.

Variété nouvelle, bien différente de celles déjà connues, à feuilles tantôt panachées de blanc pur, tantôt de jaune d'or.

1° *Amygdalus communis rosmarinifolia*. (BAUDRILLER). — Amandier commun à feuilles de romarin.

A port érigé, compact et à feuilles lancéolées très étroites.

2° *Amygdalus pulposa pyramidalis* (BAUDRILLER). — Amandier à pulpe pyramidal.

Sous-variété de l'Amandier Pêche ou à pulpe, à coque dure et à rameaux érigés.

3° *Syringa vulgaris flore variegata* (BAUDRILLER). — Lilas commun à fleurs panachées.

Gros thyrses ramifiés à larges fleurs d'un beau lilas violacé, avec bords et revers blanchâtres, produisant un grand effet.

Les cinq nouveautés précédentes sont mises au commerce par BAUDRILLER, hort. à Gennes (Maine-et-Loire).

BIBLIOGRAPHIE

MADAME VEUVE J. SCHWARTZ, horticulteur-rosiériste, route de Vienne, 7, Guillotière - Lyon. — Catalogue spécial aux Rosiers en collection cultivées dans l'établissement. Rosiers nouveaux et variétés anciennes classées par séries séparées. Plantes vivaces diverses. Phlox et Chrysanthèmes.

KETTEN, frères, rosiéristes à Luxembourg (Grand-Duché). — Catalogue général des rosiers cultivés dans l'établissement comprenant l'énumération et la description des rosiers nouveaux de 1890, des rosiers en collection classés par séries et par couleur avec une table alphabétique générale. — Broch. in-8° illustrée de 145 pages.

BRUANT, horticulteur à Poitiers (Vienne). — Catalogue trimestriel des chrysanthèmes, plantes exotiques pour la décoration des appartements et des serres, plantes vivaces, etc. — Broch. in-8° illustrée de 28 pages.

BAUDRILLER, horticulteur à Gennes (Maine-et-Loire). — Catalogue des pépinières d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, arbustes et arbrisseaux d'ornement à feuilles persistantes conifères, jeunes plants, *Rosiers sur tiges*, nouveautés diverses, etc.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892*.

Expositions annoncées

En France

Bordeaux (Expos. int.)	5 nov. 1891
— (Chrysanthèmes)	14 novembre 1 91.
Dijon —	— —
Grenoble (Chysanthèmes)	novembre 1891
Orléans —	? —
Lyon (Expos. génér.).	23 avril 1892.
Paris (Chrysanthèmes)	13 novembre 1891.
— (Expos. spéciale de plantes bulbeuses	26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 18 Octobre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

MM. DUCLOUD PÈRE ET FILS, horticulteurs à Pont-de-Vaux (Ain), demandent un chef de cultures.

— Un bon jardinier, célibataire, âgé de 26 ans, connaissant toutes les parties du jardinage, muni de bonnes références, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser à M. Cachet, à Lapape (Ain).

— Un bon jardinier, 40 ans, célibataire, très bons certificats, demande place en maison bourgeoise. — S'adresser à M. L. Couyet, aux Caillols-Marseille.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

LIVRES D'OCCASION provenant de la bibliothèque de M. T..., à céder au rabais.

Collection complète des 12 premières années du *Lyon-Horticole*, reliure dos toile, titre doré sur plat, en très bon état.

S'adresser à M. Auguste Cote, libraire, place Bellecour, 8.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7728 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Humble question à Messieurs les pomologues. — Engrais chimiques pour plantes de serre et d'appartement. — Fleurs nationales. — Pinus rigida. — Anomalie présentée par le groseiller stérile.

Humble question à Messieurs les pomologues. — Notre très regretté ami Veulliot, qui avait du bon sens autant qu'homme du monde et de l'esprit comme quatre, demanda un jour à un savant titré, renté et décoré, cryptogamiste fort distingué, du reste, auteur d'un ouvrage sur les Champignons supérieurs, quelle différence sérieuse il établissait entre *albus*, *niveus*, *candidus* et *lacteus*, termes employés en latin pour distinguer les nuances diverses de la couleur blanche. Je sais bien ce que c'est, ajouta-t-il, cependant il me semble que les savants ne s'entendent guère entre eux sur leur application, car, pour la même plante, Monsieur X., dit *albus*, M. Y., *candidus*, M. Z., *niveus;* et je ne suis pas sûr avec ces incertitudes, de bien déterminer les espèces de champignons que je trouve.

Le savant fut fort embarrassé et s'en tira par une longue périphrase.

J'ai mis, avec une question analogue, dans un fier embarras mon tant bon ami Piros, qui se rendait à Marseille pour prendre part aux travaux du Congrès pomologique de France.

— Tâche, mon cher ami, lui ai-je dit, à la gare de Perrache, de me rapporter des définitions claires des termes dont vous vous servez en pomologie. J'aimerais, par exemple, vous voir faire un usage modéré des adverbes. L'adverbe est une bonne chose, je n'en disconviens pas, mais, à mon avis,elle sent le redondant et l'ampoulé. Dans tous les cas, les adverbes manquent de précision.

Exemples : Qu'entendez-vous par « *chair agréablement parfumée*, que vous employez souvent dans la description des poires ? Quelles nuances établissez-vous entre *fort agréablement, très agréablement, bien agréablement* et *hautement parfumée?* Ou encore entre passablement et assez parfumée ?

Cela ne peut donc servir à rien dans les discriptions, le parfum et la saveur ? Car enfin, entre nous, avouez qu'agréablement, même précédé de fort, de très, de bien, de hautement, manque de cette qualité maîtresse du style descriptif qu'on appelle la clarté.

Piros était troublé par ce raisonnement un peu nouveau pour lui.

J'ajoutai : Je sais bien que les pomologues varient un peu leur manière de s'exprimer, Il y en a qui disent encore, toujours pour le même objet : « Douée d'un parfum particulier, très agréable, ou ayant un arôme excessivement délicat. Qu'est-ce celà, je vous prie, un parfum ou un arôme délicat ?

Piros, de plus en plus ennuyé, impatienté, finit par me dire : — « Ne fais donc pas tant le malin ; que ferais-tu à notre place ?

Mon cher, tu sais que, si la critique est aisée, l'art est difficile. Cependant, il me semble qu'il y a une lacune à combler et on pourrait, peut-être, en y mettant le temps et de la bonne volonté, trouver autre chose que des adverbes pour donner une idée des saveurs plus ou moins parfumées. Tiens, tu as connu le Petit Chose ? Eh bien ! il reconnaissait

les yeux bandés douze variétés de poires, rien qu'à l'aide de ses papilles linguales et palatiales.

— Où veux-tu en venir ?

— Je veux en venir à ceci : je crois que si on prenait quelques variétés connues de tout le monde, comme par exemple, le Bon chrétien William, la Duchesse d'Angoulême, le Beurré blanc, l'Epargne, le Giffard, le Clergeau, etc., comme types de saveur, il serait possible d'y rapporter les parfums variés des autres sortes. Exemples :

« Chair parfumée à la manière du William, mais plus faiblement. Chair à saveur de beurré blanc, plus relevée et un peu acidulée. Chair parfumée comme l'Epargne, légèrement astringente. Chair à saveur de Fondante des bois, de Martin-sec, d'Echasserie, etc. Voilà mon idée : des saveurs types mises au service des descripteurs.

On commencerait, avant d'aller plus plus loin, quand on voudrait étudier la Pomologie, à déguster et redéguster les poires prises comme modèles, et après il n'y aurait plus qu'à fonctionner.

— Tout ça, c'est de la théorie, me dit Piros en filant sur Marseille.

— C'est bien possible !

Engrais chimiques pour Plantes de serre et d'appartement. — Monsieur Grandeau, dont la haute compétence est appréciée comme il convient par tous ceux qui s'intéressent aux questions de chimie agricole, a donné la formule suivante pour composer un engrais de premier ordre pour la culture des plantes de serre ou d'appartement :

Nitrate de chaux . .	600 gram.
Nitrate de potasse .	150 —
Phosphate de potasse.	150 —
Sulfate de magnésie.	150 —
Total . . .	1.050 gram.

Les sels indiqués ci-dessus étant solubles, la dose à employer est de 10 grammes par litre d'eau.

Malheureusement le prix de cet engrais, qui revient à 4 francs le kilo, est évidemment trop élevé pour entrer dans la pratique courante.

Frappé de cet inconvénient économique, M. Cantrelle, pharmacien-chimiste, a publié dans le *Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France*, la formule d'un engrais analogue qui, paraît-il, donnerait les mêmes résultats que celui de M. Grandeau, tout en coûtant énormément moins cher. Voici cette formule :

Nitrate de soude à 95 0/0.	750 gram.
Phosphate de soude . . .	150 —
Sulfate de potasse et de magnésie à 25 0/0 de potasse.	200 —
Sulfate de fer	10 —

Cette composition ne coûterait guère plus de 36 centimes le kilogramme.

Quand au mode d'emploi, il est exactement celui de l'engrais Grandeau, savoir :

« 11 grammes de ce mélange par litre d'eau, ou 6 grammes pour le même volume d'eau suffiront complètement aux besoins de la plante, suivant l'état d'appauvrissement plus ou moins profond du sol.

« Il faudra toujours prendre soin, dans ces arrosages, de ne pas atteindre les feuilles avec la solution, de peur de les bruler. On versera lentement sur le sol, et par petites portions, le liquide d'arrosage, de manière à faciliter son absorption par le sol. Un arrosage par mois avec la solution qu'on aura choisie suffira dans la plupart des cas pour assurer l'alimentation de la plante. Dans l'intervalle, on arrosera suivant le besoin avec de l'eau ordinaire »

Fleurs nationales. — L'Etat de Californie, après un plébiscite, vient d'adopter comme fleur nationale l'*Eschscholtzia.* Jolie fleur, mais appellation fièrement barbare.

Que diable ! on ne devrait pas donner des noms suédois, mâtinés d'allemand, à des plantes de la Californie ! Eh ! grand Dieu ! qui connaît tes desseins?... Peut-être te sers-tu de la botanique pour nous façonner, petit à petit, la glotte aux prononciations rocailleuses. Tout ça pour que dans 25 générations nos neveux puissent, sans trop faire la grimace, étudier le nouveau Volapuck.

En fait de fleurs nationales, nous avons eu les Lys sous les Bourbons et la Violette sous l'Empire. L'Œillet rouge fut à la mode au temps de la Boulange.

Sous Louis-Philippe, l'opposition s'était emparée de la Poire, qui devint ironiquement l'emblème de la royauté de Juillet.

Comme le roi était un monarque économe, on le caricatura sous la forme des Poires d'Epargne, de Martin-sec, de Lésine, etc.

Pinus rigida. — Notre excellent confrère le rédacteur du *Garden and Forest* a publié un article intéressant sur les arbres connus sous le nom de *Pitch Pin* qui produisent le bois employé sous ce nom dans le commerce.

Le Pitch Pin commercial est le *P. palustris* cultivé dans les Etats du Sud ou le *P. ponderosa* que l'on trouve dans le Nord-Ouest des Etats-Unis.

Notre confrère ajoute qu'il y a une dizaine d'autres espèces auxquelles le nom de Pitch Pin est localement appliqué.

Dans cette contrée nous notons que le *Pinus rigida* est sujet à la formation de branches adventives au tronc, ces branches se développent en tête de saule si l'on détruit la cîme du Pin.

Anomalie présentée par le Groseiller stérile. — La *Revue horticole* signale un fait bien curieux : celui de la transformation (?) d'un Groseiller stérile *(Ribes alpinum sterile)* en un Groseiller fertile rappelant assez ceux du Groseiller rouge à grappe.

Les deux espèces citées sont trop distinctes l'une de l'autre, pour qu'une transformation ait pu se faire, comme cela, subitement. Il y a plutôt lieu de supposer qu'une graine de Groseiller rouge semée par hasard aura produit une plante de son espèce entremêlée dans un *Ribes alpinum.*

Le *Ribes alpinum* ne produit pas que des arbustes stériles, mais des pieds mâles, qui ne donnent que des fleurs et des pieds femelles qui produisent de nombreux fruits très différents comme saveur de nos Groseilles ordinaires.

Errata. — C'est par erreur que nous avons, dans la notice nécrologique que nous lui avons consacrée, désigné feu M. Levet père, l'habile semeur de rosiers, sous le prénom d'Etienne, c'est Antoine qu'il se nommait. La plupart de nos lecteurs ont déjà fait eux-mêmes cette rectification.

Emploi des Phosphates dans les pépinières. — Un viticulteur de la Côte-d'Or, M. C.-A. à St-Aubin, dit avoir obtenu d'excellents résultats de soudures en plantant des vignes greffées sur table dans un terrain préalablement fumé en fumier dans lequel il a ajouté 100 kilos de phosphates (scories du Creusot); dans une parcelle non phosphatée laissée comme témoins, les soudures ont été moins nombreuses et moins parfaites. Les sujets employés dans les deux cas étaient des *Riparia*, des *Solonis* et des *Rupestris.*

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 19 Septembre 1891, tenue salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

Correspondance. — M. le Secrétaire général donne lecture des pièces suivantes parvenues sur le bureau pendant le mois écoulé.

1° Lettre de la Société d'horticulture de Nîmes demandant la nomination d'un membre de notre Société, pour faire partie du Jury de son Exposition d'horticulture qu'elle tiendra à Nîmes le 6 octobre prochain. M. Stingue, horticulteur à Lyon, est désigné pour remplir ce mandat ;

2° Lettre de la Société des horticulteurs de Montbrison ayant le même objet que la précédente. L'Association désigne M. Ant Morel pour la représenter le 20 septembre prochain à Montbrison ;

3° Lettre de la Société d'horticulture de Vichy-Cusset, remerciant l'Association de l'envoi du 1er semestre du *Lyon-Horticole* 1891 ;

4° Lettre de M. Pierre Guillot, accompagnant l'envoi du procès-verbal suivant, relatif aux roses de semis de M. Pernet fils Ducher :

La Commission chargée de visiter les Roses de semis de M. Pernet fils Ducher, s'est réunie le 10 courant à l'effet de statuer sur la décision du Conseil d'administration qui, appliquant le règlement, n'accorde qu'une médaille de vermeil aux visites spéciales ; tel est le cas pour une des roses de M. Pernet.

Elle déclare se conformer au règlement, tout en regrettant qu'une médaille d'or ne puisse récompenser le réel mérite de cette rose et proteste que notification de la décision du Conseil ne lui soit parvenue que deux mois après la publication de son rapport.

Les deux roses de M. Pernet fils Ducher auront donc chacune une médaille de vermeil.

5° Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts accompagnant l'envoi des objets suivants :

1° Programme des questions soumises à MM. les délégués des Sociétés savantes en vue du Congrès de 1892 ;

2° Discours prononcés à la séance du Congrès, le mercredi 27 mai dernier, par M. Gaston Boissier, de l'Académie française et M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Brochure in-8° 30 pages.

Présentations. — Quatre candidats sont présentés comme membres titulaires. Conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Les candidats présentés à la dernière réunion sont, après un vote de l'Assemblée, proclamés membres titulaires de l'Association. Ce sont MM. :

Aubert jeune, horticulteur à Tarascon, B. d. Rh. présenté par MM. Ch. Molin et L. Voraz.

Filhol Louis, maison G. Percie du Sert, 2, place Bellecour, Lyon, présenté par MM. Seux Joanny et Jean Jacquier.

Léon Cousin, fabricant d'instruments de musique, montée St-Barthélemy, 36, Lyon, présenté par M. Jean Jacquier et P. Pitaval.

L. Dentaud, Home Villas, 4, Swanley Kent, Londres, Angleterre, présenté par MM. Comte et Rochet.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Liabaud, horticulteur à Lyon, 1° huit Coleus de semis auxquels il donne les désignations suivantes : *Etienne Schmitt, Monsieur Rochet, Pierre Liabaud, M. Rochon, Madame Gabrielle Rochon, Madame Dauphin, Madeleine Liabaud, Marcelle Liabaud.* Toutes ces plantes présentées en parfait état de culture se faisaient remarquer par les grandes diversités de colorations que présentaient leur feuillage ; 2° Trois orchidées fleuries : *Miltonia candida*, jolies fleurs en grappes dressées, nombreuses, larges, jaune d'or taché de fauve, labelle d'un beau blanc nuancé de rouge; *Miltonia Morelliana*, fleurs à sépales et à pétales pourpres et *Oncidium crispum*.

Par M. Jacquet, pépiniériste à Neuville-sur-Saône, une collection de 30 variétés de raisins de cuve françaises et américaines, dont voici l'énumération : *Gamay de Vaux*, *Teinturier de Hongrie, Durif, Alicante Henri Bouschet, Portugais bleu, Black Defiance, Sénasqua, Cornucopia, Secrétary, Noha*, etc ; ces cinq dernières variétés sont des producteurs directs d'origine américaine.

Par M. Morel, pépiniériste à Lyon-Vaise : 1° quelques poires dans les variétés suivantes : *De Tongres, Sucrée de Montluçon, Louise bonne panachée, Beurré gris panaché. Favorite Morel*, etc ; 2° pêche *Superbe de Trévoux* très gros fruit, bien coloré, de première qualité, variété très recommandable sous tous les rapports ; 3° *Brugnon jaune magnifique de Padoue*, Prune *Coës golden Drop*, très grosse d'un beau rouge ambré. Quelques fruits du *Cerasus semperflorens*, arbre d'un mérite très ornemental par sa floraison continue et la quantité de petites cerises qui se succèdent pendant toute la belle saison.

Par M. Bernardin, horticulteur à Couzon, Rhône, une poire de semis de moyenne gros-

seur, issue du *Beurré gris*, à laquelle il désire donner le nom de *Beurré Bernardin*.

La Commission n'a pu apprécier le mérite de cette variété, les fruits présentés étant insuffisamment mûrs ; en conséquence, elle prie le présentateur de soumettre ce fruit au jugement des Commissions d'une de nos futures séances.

Par M. Rochon, horticulteur à Bourg, une pêche de semis d'un beau volume et d'une belle coloration, qui sera mise au commerce sous le nom de pêche Rochon ; ce fruit fut déjà présenté l'année dernière, mais la maturité trop avancée n'avait pas permis de rendre un jugement définitif sur le mérite de cette nouveauté.

Par M. Chanu, horticulteur à Oullins, Rhône, une pêche de semis à laquelle il déclare donner le nom de Pêche Mme Chanu. Fruit très gros, bien coloré et, suivant la présentation, de qualité excellente.

Par M. Guillet, horticulteur à Grézieu-la-Varenne : 1° Une collection de poires composée des variétés suivantes : *Alexandrine Mas*, *Joyau de septembre*, *Marguerite Marillat*, *Dorée de Montgrifon*, *Souvenir du Congrès*, *Triomphe de Vienne*, *Favorite Morel*, *De Tongres*, *Docteur Jules Guyot*, etc ; 2° Une collection de pommes, dont quelques-uns sont d'une belle grosseur, je note les plus intéressantes qui sont : *Calville St-Sauveur*, *Mme Granger*, *Sans pareille de Peasgood*, *Bedfordshire Foundling*, *Limburger*, *Guelton*, *Stump*, *Belle et Bonne de Huy*, etc.

Par M. Valla, horticulteur à Oullins, trente variétés de poires, dont les plus méritantes sont : *Bonne d'Ezée*, *Souvenir du Congrès*, *Duchesse de Berry*, *Abbé Fétel*, *Fondante des Bois*, *Van Marum*, etc.

Un magnifique apport de pêches : *Bonouvrier*, *Téton de Vénus*, *Nivette veloutée*, *Grosse royale de Piémont*, quatre variétés nouvellement obtenues qui sont : *Président Dutailly*, *Mme Alfred Carrière*, *Madame Crozy* et *Viviand-Morel*. La Commission d'examen a recommandé comme étant de très bonne qualité la première et la dernière de ces variétés nouvelles.

Par M. Palandre, propriétaire à La Mouche, un raisin de semis, variété d'une grande précocité. La Commission n'a pu apprécier le mérite de cette variété, les fruits présentés étant dans un état trop avancé pour pouvoir être jugés convenablement.

Par M. Rolland, pépiniériste à Chazay-d'Azergues :

1° Une magnifique collection de raisins, variétés de table et de cuve, dont les plus remarquables sont les suivantes : *Portugais bleu*, *Alicante Henri Bouschet*. *Malvoisie grise*, *Malvoisie blanche*, *Poulsard noir*, *Grosse Perle*, *Madeleine noire*, *Chasselas doré de Fontainebleau*. etc.

2° Quelques rameaux fleuris d'un Magnolia grandiflora, ayant beaucoup de rapport avec la variété *Gallissoniensis*, mais se distinguant de cette dernière par une floraison plus abondante, des fleurs plus grandes et portées sur un pédoncule plus long, les feuilles sont aussi grandes, et très légèrement ferrugineuses à leur face inférieure. Le mérite de cette variété est dans sa floraison qui commence de bonne heure au printemps et se prolonge jusqu'au déclin de la végétation.

Par M. Ponce Justin, jardinier chez M. Perrin, à Lissieu :

1° Une collection composée des meilleures variétés de roses thés ;

2° Les variétés de raisins dont les noms suivent : *Portugais bleu*, *Chasselas Napoléon*, *Chasselas rose de Pattoux*, *Alicante Henri Bouschet*, *Frankental*, *etc*.

Par M. Rebut, propriétaire à Chazay-d'Azergues, six plantes de sa nombreuse et superbe collection de Cactées, que nous avons eu le plaisir d'admirer quelquefois dans nos expositions, les spécimens présentés sont : *Ceropegia Saundersii*, *Echinocactus Cachetianus*, *Mesembrianthemum caninum*, *M. lupinum*, *M. tigrinum*, *M. rhomboïdeum*.

Par M. Jacquier, grainier, 8, quai des Célestins, une nouvelle variété d'oignon jaune et produisant des graines de même couleur. Cette particularité d'un caractère bien spécial servira à le distinguer de tous les autres ognons dont les graines sont ordinairement noires. Il a surtout un certain mérite sur les variétés ordinairement cultivées, c'est d'être d'une plus longue conservation et d'un goût un peu moins fort que l'ognon jaune ordinaire. La culture en est la même. La commission, après avoir récompensé son mérite, a prié M. Jacquier de le soumettre à un nouvel examen, à une époque plus avancée.

Par M. Hoste, horticulteur à Monplaisir, un pot de Chrysanthème nouveau fleuri, variété *Vicomtesse d'Avesnes* (Delaux). Cette plante a été apportée sur le bureau pour montrer un échantillon des nouvelles variétés à floraison précoce et nous ne pouvons que remercier le présentateur qui a déclaré renoncer à la récompense que lui aurait certainement accordée la Commission pour cette magnifique nouveauté.

Par M. Jean Lorton, jardinier chez M. le baron Lombard de Buffières à Succieu près Bourgoin (Isère). Douze variétés de Dalhias semis dont les trois plus méritantes sont nommées et dont voici la description :

Semis n° 1.— Dédié à Mme la baronne Lombard de Buffières; variété de Dahlia Cactus

Charming Bride, mais dont les fleurs dominent bien le feuillage.

Semis n° 2. — Dédié à M. le baron Lombard de Buffières, variété de Dahlia Cactus d'un coloris remarquable et entièrement nouveau.

Semis n° 3. — Dédié à Mme Louise Lorton, grande fleur blanc pur, chaque pétale liseré rouge saumoné à centre couleur chocolat, belle panachure constante encore inconnue dans les Dahlias.

Par M. Dinnat, jardinier au château de Peyrieux (Ain), une collection de 46 variétés de roses choisies parmi les plus belles variétés, quelques variétés de poires, parmi lesquelles on peut citer, *Général Tottleben*. *St-Germain d'hiver*, etc.; quelques pêches complétaient cet intéressant apport.

Par M. Louis Masson, jardinier chez Mme Blanc-Vurpas, à Lyon-Vaise, une collection de Dahlias en fleurs coupées, ainsi qu'une collection de Cannas présentés dans les mêmes conditions; parmi ces derniers je note: *Maurice Duport*, *Majestica*, *François Lapeute*, *Geoffroy de Saint-Hilaire*, *Louise Chrétien*, *Henri Martin*, *Flamboyant*, etc.

Par M. Dury, jardinier chez M. Cartier à Ecully, un Pélargonium zonale double qu'il a obtenu de semis et qu'il a dédié à un des nos regrettés collègues: *Souvenir du rosiériste Duchet*. Un *Dracœna Massangeana* plante témoignant la bonne culture dont elle a été l'objet.

Pour juger ces nombreux apports, il est nommé trois commissions qui sont ainsi composées:

Légumes: MM, Chinard, Dury et Guillet.
Fruits: MM. Desfarges, Liabaud et Verne.
Fleurs: MM. Hoste, Bellisse et Rosain.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à:

M. Liabaud pour ses coleus de semis une médaille d'argent, pour ses orchidées une prime de Ire classe.

M. Jacquet pour ses raisins, une prime de 1re classe.

M. F. Morel pour ses fruits une prime de 3e classe.

M. Chanu, pêche de semis, certificat de 2e classe.

M. Guillet, pour ses poires, une prime de 2e classe, pour ses pommes, une prime de 3e classe.

M. Valla pour l'ensemble de son apport, une prime de 2e classe.

M. Rolland, pour ses raisins, une prime de 1re classe avec inscription au procès-verbal pour le Magnolia.

M. Ponce, pour ses roses, une prime de 2e classe, et ses raisins une prime de 3e classe.

M. Rebut pour ses cactées, une prime de 1re classe.

M. Jean Jacquier, oignon à graines jaunes, un certificat de 2e classe.

M. Lorton, Dahlia M. le baron Lombard de Buffières, certificat de 2e classe.

M. Lorton, dahlia Mme la baronne Lombard de Buffières, certificat de 1re classe.

M. Lorton, Mme Louise Lorton certificat de Ire classe.

M. Dinnat, pour ses roses, une prime de 2e classe, pour ses fruits une prime de 3e classe.

M. Masson, pour ses fleurs Cannas, une prime de 3e classe, pour ses Dahlias insertion au procès-verbal.

M. Dury, Pelargonium double de semis, certificat de 2e classe, pour son Dracœna insertion au procès-verbal.

M. Rochon, pêche de semis, certificat de Ire classe.

Les propositions de ces Commissions sont adoptées à l'unanimité. Deux questions sont tirées au sort pour être discutées immédiatement; la première est relative à l'influence que peut avoir la sécheresse comparée à une température humide pour la maturation des raisins. Sur cette première question M. Viviand-Morel donne quelques explications très intéressantes et l'assemblée par son attention montre l'intérêt qu'elle apporte aux explications de notre secrétaire-général. La seconde est ainsi conçue: *Du pêcher dans nos régions.*

M. Chanu et M. Berthier prennent successivement la parole et en quelques mots donnent de très bons renseignements sur la culture du pêcher, l'importance cammerciale que ses fruits acquièront d'année en année, depuis que les variétés précoces ont permis d'avoir des pêches pendant près de quatre mois consécutifs.

Personne ne demandant la parole, M. le président prie l'assemblée de bien vouloir fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures et 1/4.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. Lavenir.

Des Plantations et soins à leur donner.

Il n'est pas d'opération plus importante en arboriculture que celle de la plantation, et, au moment où ces genres de travaux vont s'effectuer, nous croyons que les quelques renseignements suivants ne pourront donner que de bons résultats

à ceux qui voudront bien les mettre en pratique.

L'époque des plantations, pour les arbres fruitiers, arbres ou arbustes à feuilles caduques, commence fin octobre et peut se continuer jusqu'en mars-avril, suivant l'état de la végétation ; mais, en général, les meilleures plantations sont celles faites à l'automne, excepté cependant pour les terrains argileux et humides, où il sera préférable d'attendre le printemps. Les arbres plantés à l'automne émettent promptement de jeunes racines qui assurent pour le printemps une vigoureuse végétation.

Si l'on a affaire à un sol défoncé, il ne sera pas utile d'ouvrir de grands trous ; mais, dans le cas contraire, il sera urgent qu'ils aient une bonne dimension surtout en largeur. La profondeur pourra varier suivant l'état des couches de terre. Mais on ne devra jamais, si l'on a affaire à un sous-sol imperméable, descendre le fond du trou au-dessous de la surface d'écoulement des eaux, autrement on ferait une cuvette qui se remplirait à chaque averse et causerait la pourriture des racines.

Les terres provenant de ces ouvertures seront déposées sur les bords et divisées en plusieurs tas suivant leurs qualités respectives, afin qu'au moment de la plantation, la meilleure terre, celle qui se trouvait à la surface, soit mise autour des racines, et celle de la couche inférieure par dessus.

Ceci fait, on procèdera à la mise en place de l'arbre, en ayant soin de bien le mettre dans l'axe du trou et en ramenant les racines pivotantes dans une position le plus possible horizontale, en application de ce principe que : plus les racines sont près de la surface du sol plus les arbres sont fertiles et les fruits meilleurs.

Il faut éviter avec le plus grand soin que les racines se recourbent contre les parois du trou ; elles doivent toujours conserver la direction prise horizontale jusqu'au bout.

Lorsqu'il s'agira d'arbres greffés rez-terre, on ne devra, dans aucun cas, enterrer la greffe. C'est pour ne pas observer exactement ce principe, que beaucoup de plantations fruitières restent improductives, et le plus souvent on accuse de ces déceptions le pépiniériste qui a vendu les arbres.

Il est très important de n'opérer le remblai du trou qu'avec de la terre bien ameublie, surtout celle qui doit entourer les racines, en ayant soin de bien la faire pénétrer entre ces dernières avec l'aide d'un manche d'outil, ensuite fouler légèrement avec le pied jusqu'au remplissage complet de l'ouverture.

Si le terrain n'a pas reçu une fumure préalable, il sera encore temps de le faire en plantant, mais en ayant soin de ne jamais mettre le fumier en contact avec les racines, et surtout de n'employer que des fumiers bien faits. La cornaille et les engrais chimiques peuvent être très favorables à la prospérité d'une plantation, mais à la condition que ces derniers soient employés en parfaite connaissance de cause et avec une grande modération. Un arbre nouvellement planté doit toujours être arrosé, même par un temps humide ; l'eau a surtout pour but, après ce travail, d'entraîner par son poids, la terre dans les racines et de remplir les cavités restées dans le sol.

Après une plantation, même très bien exécutée, la réussite n'en deviendra certaine qu'autant qu'elle recevra les soins particuliers lui faisant suite ; c'est-à-dire que les arbres nouvellement plantés, surtout si l'on a affaire à des hautes tiges, devront être tuteurés solidement

en ayant soin de mettre un peu de paille ou de la mousse entre la tige et le tuteur, afin d'éviter le froissement de l'écorce ; de recouvrir le sol d'un bon paillis qui a pour but de lui conserver la chaleur et l'humidité dans une proportion régulière et d'empêcher la terre de se durcir.

Si une sécheresse survenait quelque temps après la plantation, de copieux arrosages deviendraient nécessaires, et lorsqu'il s'agira de gros arbres on devra toujours régulièrement protéger les tiges des coups de soleil, en les enveloppant de paille ou en les badigeonnant avec un lait de chaux éteinte additionnée de terre argileuse. Pour la plantation des végétaux à feuilles persistantes et des Conifères, l'époque la plus favorable à leur reprise est le printemps ou la fin de l'été, c'est-à-dire, lorsque les plantes entrent ou sont encore en végétation. Les plantations de ces genres de plantes, lorsqu'elles sont faites en hiver, laissent toujours à désirer, et le plus souvent l'insuccès tient au mauvais choix de la saison. Ce fait peut s'expliquer ainsi : Ces végétaux étant transplantés avec toutes leurs branches et leur feuillage, il est de la plus extrême urgence que, pour les maintenir dans cet état, les nouvelles racines se forment le plus promptement après la plantation. On devra, au besoin, faciliter leur émission par de fréquents bassinages sur les parties feuillées. ces résultats ne pourront jamais être obtenus pendant la période des gelées.

Tous les arbres à racines charnues, tels que : *Magnolias*, *Tulipiers*, *Catalpas*, etc., ne devront aussi, en aucun cas, être plantés pendant la période de repos. Le meilleur moment, pour opérer la plantation de ces diverses essences d'arbres est le printemps, c'est-à-dire à l'apparition des premières feuilles. Elle peut même se faire plus tardivement si les arbres ont été replantés ou levés en mottes. Dans les plantations des arbres à racines charnues avant l'hiver, il se produit le fait suivant : l'arrêt complet de végétation qui suit ce travail, joint à l'humidité de la saison, détermine la carie dans les plaies qu'ont subies les racines à leur extraction ; et comme, d'autre part, le chevelu manque, il s'en suit qu'avec ces racines malades, l'arbre languit, donne quelques petites feuilles au printemps et meurt complètement pendant l'été.

Il y aurait encore d'autres renseignements non moins utiles sur le choix des espèces ou variétés, les différentes expositions ou formes auxquelles on les soumets; ils pourront faire l'objet d'un article spécial. J'ai tenu, pour le moment, où beaucoup de plantations vont s'effectuer, à donner seulement un aperçu des soins qui leur sont indispensables, et qui sont certainement connus de tous les horticulteurs praticiens, mais ignorés de la plupart des propriétaires ou amateurs à qui l'exiguïté de leurs propriétés ne permet pas d'avoir un jardinier fixé à la maison, et sont souvent bien embarrassés de trouver, pour faire ces genres de travaux, des ouvriers vraiment capables ; ce qui les oblige à demander tous ces renseignements au pépiniériste chargé de la fourniture des arbres, lequel ne peut, dans une correspondance commerciale, ne les donner que bien incomplets.

En résumé, on peut dire que la plupart des déceptions, que l'on a souvent à constater dans les nouvelles plantations, ne proviennent absolument que du manque d'expérience et de l'absence absolue de notions pratiques concernant ces genres de travaux ; et il est bien évident que, si les principes de plantation contenus dans cette petite note étaient toujours rigoureusement suivis, les résultats que l'on obtiendrait seraient bien plus satisfaisants.

C. Lavenir.



Cattleya Skinneri, avec 200 fleurs. — D'après un dessin du *Gardner's Chronicle*.

Cattleya Skinneri

Le *Cattleya Skinneri* appartient au groupe des *Cattleya labiata* si remarquable par la beauté de ses fleurs. C'est une espèce splendide et des plus florifères, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'illustration que nous en donnons ci-contre. C'est une espèce montagnarde qui habite le Guatemala à une altitude supra marine d'environ 1,200 mètres et pour cette raison exige peu de chaleur. Ses fleurs sont à division, d'un carmin satiné plus ou moins vif, avec le labelle roulé en cylindre, beurre frais au centre, rouge cramoisi dans le reste de sa surface.

E D.

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

33e SESSION TENUE A MARSEILLE DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 1891

L'Association pomologique de France, fondée depuis trente ans par un groupe de savants pomologues appartenant à toutes les régions de la France, se réunit chaque année en assemblée générale dans un centre horticole. Son siège est à Lyon, où une commission permanente des études tient chaque mois deux séances pour déguster les fruits au fur et à mesure de leur maturité.

Depuis sa formation, cette Société a rendu de grands services à la pomologie, elle étudie tous les fruits qui sont dans le commerce, anciens et nouveaux, et après une étude de quelques années, très minutieuse sur chacun d'eux, elle adopte sur la liste de son catalogue général ceux qui ont été reconnus bons, méritant d'être propagés; elle repousse au contraire ceux qui paraissent peu dignes de culture.

Son catalogue de 133 pages résume le résultat des travaux de la Société depuis sa fondation, il renferme la description et le dessin de tous les fruits qui ont été adoptés,

Cet ouvrage est un guide certain pour les planteurs d'arbres fruitiers.

On voit à chaque assemblée générale en plus de ses membres titulaires, de nombreux délégués des différentes sociétés d'horticulture de toute la France et même de l'étranger.

Tous les ans, l'association pomologique décerne des médailles aux personnes qui ont rendu le plus de services à la pomologie française. Cette année, les lauréats sont:

MM. Antoine Besson, pépiniériste à Marseille; Lapierre, horticulteur à Montrouge, près Paris, qui ont obtenu chacun une médaille d'or.

La séance du congrès pomologique de France a eu lieu cette année à Marseille, le 23 septembre, à 9 heures du matin, dans une des salles de l'Ecole des Beaux-Arts, sous les auspices de la Société d'horticulture de Marseille qui avait organisé pour faire coïncider avec les séances du Congrès une exposition nationale de fruits et locale de légumes.

Après la lecture du rapport annuel par M. de la Bastie, président de la Société pomologique de France, le bureau du Congrès a été ainsi constitué :

Présidents d'honneur :

M. le DOCTEUR HECKEL, président de la Société d'horticulture de Marseille; M. DE LA BASTIE, président de la Société pomologique de France.

Président titulaire :

M. JAMIN, de Bourg-la-Reine,

Vice-Présidents :

MM. LUIZET, d'Ecully; DAUREL, de Bordeaux; HORTOLES, de Montpellier et BESSON, de Marseille.

Secrétaire général :

M. CUSIN, de Lyon.

Secrétaires :

MM. NICOLAS, secrétaire général de la Société d'horticulture pratique du Rhône, de Lyon; MICHELIN et NANOT, de Paris; Rigaud, de Bordeaux.

Trésorier :

M. de VEYSSIÈRE, d'Ecully-lès-Lyon.

Trésorier-Adjoint :

M. Varenne, de Rouen.

Les séances du Congrès avaient lieu le matin de 8 heures à midi, le soir de 2 heures à 5 heures.

Les séanecs de dégustation ont été présidées par M. Luizet, pour les fruits, et par M. Paul Giraud, de Marseille, pour les raisins.

Aussitôt après leurs travaux tous les membres du congrès se réunissent en assemblée plénière et discutent sur la valeur des fruits, après avoir entendu l'avis de toutes les personnes compétentes, l'assemblée vote pour décider s'il faut adopter les fruits étudiés ou les maintenir au tableau ou enfin les rayer de la liste des fruits à étudier.

Les fruits et raisins qui ont été présentés les uns en parfaite maturité ont pu être dégustés, mais je passerai sous silence ceux dont la maturité est tardive et qui ont été renvoyés à Lyon pour y être appréciés par la commission d'étude.

Les fruits adoptés par le Congrès de Marseille sont au nombre de 17 ci-après :

Noix. — Martin, étudiée depuis 1884.

Poire.— Baronnet-Leroy, Mme Chaudy, maturité novembre.

Pommes.—La Fameuse, (octob. et novembre), Reinette de Chenée hiver. Rose de Benauge, cette dernière variété est un fruit local de la Gironde.

Raisins de table. — Bellino, septembre.

Raisins de cuve. — Durif, Gamay noir ; Jurançon, noir ; Meslier, Pineau gris ; Portugais bleu : Roussanne, Sirah, Ugni-blanc et Viognier.

Depuis un certain nombre d'années certains fruits étaient laissés au tableau d'étude, c'est-à-dire maintenus ; pour quelques-uns, leurs qualités sont si médiocres qu'ils n'auraient jamais dû y figurer.

Fruits rayés a la même Session

Pêches — Marie Talabot, Musser, précoces du Canada; précoce Harper, (Nectarine) Advance.

Poires.—Bergamotte Liabaud, Mme André Leroy, courte queue d'hiver, Saint-Anne et Délices de Huy.

Pommes. — Ananas rouge, De Grignon, Rainette de Bihorel.

Prune.— Grosse Marange.

Raisins de table. — Chaselas, Tokay Angevin, Golden-Gem, Santa-Maria d'Alcantara.

Raisins de cuve. — Noha (Américain), Clairette rose, Furmint gris de Salses, Quillar noir.

On a maintenu à l'étude tous les fruits de pressoir, c'est-à-dire pommes et poires à cidre. Ces sortes de fruits n'étant pas encore assez propagés dans la région du centre, du sud-est et sud-ouest de la France.

Le congrès avait inscrit au programme de cette session plusieurs questions à étudier et à discuter ; quelques-unes ont seulement été traitées.

M. Nanot, maître de conférences à l'institut agronomique, a fait une conférence très intéressante sur les meilleurs modes de dessication de fruits. Le conférencier a présenté des dessins de ses divers systèmes, ainsi que des fruits desséchés. Après avoir donné des détails sur le fonctionnement de différents appareils américains pour la dessication des poires, pommes, pêches, abricots, prunes, haricots verts et tomates. Il a fait fonctionner devant l'auditoire une machine à peler et à trancher qui donne des résultats réellement merveilleux.

Nous ne pouvons dire si, lorsque nous aurons une grande abondance de fruits, la dessication nous rendra des services, mais, nous croyons qu'il serait plus rémunérateur de faire distiller les fruits.

M. Nicolas, secrétaire général de la Société d'Horticulture pratique du Rhône de Lyon, a donné communication d'un mémoire sur les insectes nuisibles aux poiriers. Ce travail a été écouté avec beaucoup d'intérêt par l'assemblée qui n'a pas ménagé les applaudissements à notre collègue.

M. Giraud de Marseille a donné quelques renseignemonts sur la cloque des pêchers et a appelé l'attention des membres du congrès sur le puceron vert qui, dans les environs de Marseille, fait beaucoup de dégâts aux pêchers.

A propos du puceron vert qui est inconnu dans notre région, M. Nicolas fait observer que ce puceron n'est autre que celui de l'amandier qui vit tout aussi bien sur le pêcher que sur l'amandier et y occasionne les mêmes ravages.

M. Marc Luizet a traité de la greffe des boutons à fruits. Et enfin le blanc du pêcher a été étudié par M. de la Hayrie.

Le congrès s'est terminé le 25 septembre au soir. En terminant ce Compte-rendu, laissez-moi chers collègues, vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire pour représenter notre association à ce congrès pomologique de France, qui a rendu si grands services à l'arboriculture fruitière.

Votre délégué. ACHARD,

Pépiniériste-viticulteur, à Neuville sur-Saône.

CONCOURS SPÉCIAUX DE 1891

Rapport de la Commission des Visites

La Commission des Visites, composée de : MM, Jusseand aîné, Devillat, Guillaume, Gamon et Chinard, conformément aux diverses demandes adressées à la Société, s'est rendue dans les différentes propriétés ci-après :

Visite à la propriété de M. **Chabrières-Arlès**, trésorier général du Rhône.

Cette superbe propriété, qui est bien connue des Lyonnais, est située à Oullins ; elle est confiée aux soins de M. Laroche, jardinier.

Sa superficie de 15 hectares est toute d'agrément. Le tracé est très beau, le terrain est accidenté ; dans la partie nord, le terrain glisse brusquement dans l'Yseron, formant ainsi ravin, mais un ravin superbe, brisé par de superbes arbres résineux gigantesques.

Comme aspect général, la propriété est très belle, les allées sont larges, bien tenues, les gazons bien découpés, les massifs sont très grands, nombreux et bien variés.

Nous notons en passant un pont en rustique tuf, d'une vingtaine de mètres de long sur 5 de large, formant terrasse en dessus et élevé de 6 à 8 mètres de hauteur ; ce pont est très élégant et très gracieux, intérieurement il est garni de différentes plantes retombantes d'un bel effet décoratif.

Nous remarquons parmi les essences résineuses des cèdres du Liban, très forts et très vigoureux, dont plusieurs ressortent avec une teinte d'un beau bleu, nous voyons dans le ravin pêle-mêle, Cèdre de l'Atlas, Cèdre Déodara, Pin noir, Epicea, Hêtre, etc., le tout très beau de végétation.

Pour la partie décorative florale, partie qui entoure l'habitation, nous comptons dispersés sur d'immenses pelouses quarante-deux massifs, dont quelques-uns sont très grands : nous ne vous les détaillerons pas tous, nous vous présenterons les plus saillants.

Nous admirons un superbe massif de Cannas à grandes fleurs; parmi les variétés nous reconnaissons : *Jules Menoreau*, *Amiral Courbet*, *Ant. Chantin*, *F. Morel*. *Chevreul*, etc. Ce massif est bordé de Begonias Vernon et d'Achyranthes.

Très beau est aussi le massif de *Caladium esculentum*, bordé *Begonia discolor*, *Coleus* et *Achyranthes*.

Un massif d'un grand effet est planté de *Begonia semperflorens alba*, bordé Coleus, Pyrèthre doré et *Alternanthera paronychioïdes*, avec quelque *Phœnix canariensis* et *Dracœna* isolés dedans.

Bien beau le massif : au centre, *Musa Ensete* fort, avec dessous en fond : Begonias bulbeux, un feston Pyrèthre et Achyranthes, bordé *Alternanthera chromatella*.

Autre très beau massif de Begonia Berthe de Châteaurocher, bordé Cinéraire maritime et Lobelia Perle Poitevine, d'un très grand effet de contraste.

Un beau massif bien fleuri de Fuchsia, dans les variétés : *Madame Lemoine*, *Phénoménal*, *Madame Chrétien*, *Jules Chrétien*, *Cérès*, *Blak Prince*, *Dictator*, etc.

Admirable aussi un massif entourant un platane formé avec Begonias bulbeux doubles et simples à très grandes fleurs et de coloris très variés.

Toutes ces plantes proviennent de semis faits par M. Laroche, ce sont ses gains et ils sont très beaux.

Un massif qui tranche bien, est composé de *Begonia Weltoniensis*, *Begonia castanæfolia*, bordé *Achyranthes* et *Alternanthera aurea*.

Une très jolie plate-bande entourant l'habitation est plantée de Pélargonium à feuille de lierre dans les variétés, *Alice Crousse*, *Jeanne d'Arc*, *Madame Crousse*, *Comtesse Horace de Choiseul*, bordé Pyrèthre doré.

Nous voyons encore un grand massif de rosiers de soixante-quatre variétés.

Puis des massifs, encore des massifs, des ronds, des ovales; des plantes-bandes à perte de vue ; le tout bien fleuri et bien entretenu.

Nous visitons le potager, là encore rien ne cloche, tout le terrain est utilisé et dans le plus parfait état.

Tous les légumes de la saison y sont représentés : carottes, choux, chicorée, haricots, pois, radis, laitues, poireaux, tomates, etc.

Le fruitier : nous admirons des poiriers excessivement vigoureux, dans les meilleurs variétés, chargés de fruits énormes, la taille et les pincements sont bien faits, les pêchers espaliers sont bien conduits et couverts de très beaux fruits.

Nous arrivons presque à la fin de notre pérégrination, je crois bien ! Voilà trois heures que nous faisons des marches de flancs dans toutes les directions.

Enfin, nous arrivons aux serres. Ah! mes amis. Voilà le clou.

M. Laroche avait réservé cela pour la bonne bouche, pour les dilettanti.

Nous visitons quatre serres.

En entrant, nous poussons un cri unanime, c'est admirable !

La culture luxuriante, l'ordre, la propreté sont une admiration. La façon dont les tablettes sont garnies dénote de la part du jardinier un goût extraordinaire.

Dans une des serres nous remarquons toute une tablette (côté droit) en Begonia à feuillage, formant une riche collection dans les variétés les plus belles et d'une culture irréprochable ; dans la même serre sur la tablette de gauche : le fonds est garni en forts pieds *Adiantum tenerum* et sur le devant de la tablette, Isolepsis, Lycopodes et Begonia formant bordure, le tout d'une culture extra soignée.

Dans la grande serre, la culture est irréprochable ; nous voyons en beaux spécimens : le *Cocos campestris*, *Latania Borbonica* très fort, *Dracœna cannœfolia*, *Areca Verschaffelti*, etc.

Nous admirons sur une banquette une riche collection de Coleus dans les dernières nouveautés, culture et plantes hors ligne.

Dans une autre serre les tablettes sont garnies de Begonia Vernon, intercalé de Pervenche de Madagascar et Begonia bulbeux doubles et simples, c'est d'un contraste parfait.

Enfin nous remarquons encore : *Aralia Chabrieri*, *Asplenium Hoockeri*, *Lælia Perrini*, *Lelia crispa*, *Dracœna Massageana*, *Vanda insignis*, quelques beaux Crotons, Caladiums à feuillage, Gloxinias à grande fleur, etc.

La Commission adresse ses félicitations spéciales à M. Laroche. qui est un jardinier capable, intelligent et connaît à fond son métier.

Par comparaison aux diverses propriétés visitées. la Commission décerne le Grand Prix : Grande Médaille d'or à M. Laroche.

Visite à la propriété de M. **Warnnery,** à Tenay (Ain).

Cette propriété est sous la direction de M. Ch. Laffineur, jardiner de mérite et de valeur.

Tenay se trouve dans une gorge, pas moyen de s'étendre, vous n'avez devant vous que montagnes de pierres dures.

Pour avoir une belle propriété dans les parages que nous avons visités, il est très difficile, car la terre est rare; en revanche, le roc n'y est pas.

Malgré cela. la propriété de M. Warnnery est de la contenance environ d'un hectare.

L'aspect général est beau, terrain très accidenté, les pelouses sont vertes et fines, tondues à la tondeuse et y sont merveilleuses, les arbres verts sont d'une végétation extraordinaire.

Les massifs jetés ça et là sur les pelouses aussi fines, aussi drues et aussi bien tenues, donnent un relief inimaginable à faire ressortir l'éclat et la beauté des plantes qui ornent les massifs.

M, Warnnery, paraît-il, tient énormément à la tenue de ses gazons et il a raison ! car ce qui fait la moitié de la belle propriété, c'est la belle pelouse ; ne mettez dans un massif que de simples fleurs des champs. mais ayez une pelouse bien fine et drue et bien tondue, votre massif de fleurs des champs sera beaucoup plus beau que le plus beau massif que vous puissiez faire avec une pelouse dans un mauvais état, c'est-à-dire, claire, envahie par les mauvaises herbes, rongée par la mousse, etc..

Voici les différents massifs qui nous ont le plus frappés : Un massif mosaïque formant hélice, centre *Musa Ensete* très fort, fond *Gnaphalium*, ailettes *Achyranthes, Coleus*, bordé *Sedum carneum* ; d'un très grand effet.

Massif : *Begonia semperflorens elegans* bordé, *Begonia Ingrahmi*, très beau,

Grand massif de géranium Millot, couvert de fleurs d'un effet ravissant.

Un groupe *Caladium esculentum*, d'une culture et d'une végétation remarquable.s

Un beau massif *Begonia semperflorens alba*, bordé de *B. rosacea*, très beau.

Encore une belle mosaïque, formant rosace, fond : *Echeveria glauca* et *Teleianthera discolor*, bordé *Achyranthes aurea*, d'un riche effet.

Bien beau le massif de Cannas à grandes fleurs bordé Perilla, Seneçon maritime et Pyrèthre dorée.

Nous voyons ça et là disseminés dans la pelouse de forts sujets de *Dracœna cannœfolia, Phormium Weitchi*, etc...

Devant l'habitation, un bien beau massif de Verveines italiennes, bien variées et bien fleuries. Chose remarquable : bordure d'*Evonymus repens* panaché, et taillé comme de vulgaire buis, d'un grand effet, à recommander.

Un grand massif de Fuchsias, en sujets extra-forts, en variétés simples et doubles, en très belle collection et bien étiquetés.

Il y a encore bien d'autres massifs bien beaux, je les passe.

Le jardin potager est très bien tenu, bien cultivé; toutes les variétés de légumes indispensables à une maison bien ordonnée y sont ; nous y trouvons même le *Physalis edulis* (Coqueret) peu cultivé.

Nous remarquons attentivement le thermomètre enregistreur de Richard frères de Paris. Cet instrument a sa place marquée et indispensable chez tous les horticulteurs et les grands amateurs.

Une belle originalité, c'est un pommier greffé en tête, dont toutes les tiges sont conduites horizontalement formant plafond et tout le tour de la circonférence ce sont des poiriers qui font montants et muraille et le tout forme tonnelle et les arbres chargés de fruits.

Les serres sont bien tenues et de plantes bien variées en beaux exemplaires. Dracœna. Fougères, Begonia coleus en collection, Pandanus Pancheri très fort, Alsophila australis, très fort, etc...

La commission se résume en ceci : M. Laffineur est un jardinier habile, capable, très zélé. Cette propriété est en voie de transformation et a déjà été, en partie, transformée par lui ; d'ici 4 ou 5 ans, lorsque toutes les améliorations qui sont en voie d'exécution seront terminées, M. Laffineur pourra hardiment lutter pour la plus haute récompense offerte pour la meilleure tenue des propriétés.

La Commission accorde à M. Laffineur un Premier prix : Médaille d'or.

Visite chez M[lle] **Vernier**, à Irigny.

Cette propriété est assez vaste et est sous la direction de M. Verne, jardinier.

Aspect général : terrain plat, quelques vallonnements, pourtour de la propriété très ombragé sur toute sa ceinture. Propriété très bien tenue sous tous les rapports.

Nous admirons un beau massif centre Géranium Millot, bordé Seneçon maritime, Achyranthes et Pyrèthre dorée d'un très joli effet.

Très original, un massif mélangé d'Anthemis et Petunia étoilé; d'un très bel effet.

Très joli massif ovale de Fuchsias en variétés simples et doubles, parfaitement étiquetés, composé de quarante-cinq variétés en beaux exemplaires, vigoureux et bien cultivés.

Un petit rond entourant un arbre, composé de Begonia semperflorens blanc et rose bordé de Begonia Carrieri et Ageratum nain bleu, très beau. Joli massif de Begonia Berthe de Châteaurocher bordé de Begonia Abel Carrière.

Très beau massif, au centre, *Salvia Betheli* bordé *Salvia cardinalis*, variété *ingénieur Clavenad*.

Nous remarquons une nombreuse collection de plantes vivaces, bien étiquetées et bien variées. Egalement de très beaux glaïeuls, dont quelques-uns sont des semis de M. Verne; il a du succès, quelques gains lui font honneur, car ils sont admirables, tant par la longueur de l'épi, la grandeur de la fleur, la forme parfaite que la richesse des coloris.

Le potager est aussi très bien tenu, les légumes bien variés et bien cultivés, les arbres fruitiers bien tenus, les poiriers pa-

lissés très bien conduits et chargés de fruits; les vignes sont bien dirigées, bien soignées et bien traitées.

Il a aussi une belle collection de Chrysanthèmes de plus de cent soixante variétés dont plus de la moitié dans les nouveautés de 89-91.

Il a de fort jolis Lantanas en forts sujets bien fleuris, bien cultivés et bien variés.

La commission vote des félicitations à M. Verne, car quoique très bon jardinier il n'en n'est pas moins artiste, même très artiste ; il faut avoir vu ses travaux de bordures en rocaille d'enrochement le tout fait avec goût et art.

Et où il se révèle encore plus, c'est dans les travaux en bois rustique, c'est admirable de voir ces bancs, ces sièges, chaumière, portes, le tout d'un goût artistique consommé.

La commission décerne à M. Verne un Premier prix. Médaille d'or, pour la tenue irréprochable de la propriété dont il est chargé.

Visite chez M. **Colcombet**, à St-Foy-lès-Lyon.

Cette petite propriété située sur le versant de la Saône est dirigée par M. Vial, jardinier.

Cette propriété est toute en pente et très ombragée; de la terrasse on y jouit d'un magnifique point de vue.

Là encore, nous nous trouvons en présence d'un fervent de la belle pelouse, bien rasée, bien arrosée, bien entretenue, car il n'y a pas à dire, pas de belles pelouses, pas de jolie propriété. La pelouse, c'est le plus bel ornement.

M. Colombet est un amateur, mais il réclame un soin tout particulier pour ses pelouses et il a raison.

Les télicitations adressées à M. Warnnery, s'adressent également à M. Colombet.

La partie ornementale florale se compose de :

Un très beau massif de Coleus Archiduc Rodolphe et autres, bordé *Salvia argentea*.

Un très joli massif de Petunia rose, bordé Pyrethre doré.

Très beau aussi le massif d'Erable Negundo panaché, bordé *Achyranthes brillantissima*.

Bien original le massif multicolore composé de Coleus de diverses couleurs, Helianthus panaché, Gnaphalium, Lobelia cardinalis, Begonias variés, Achyranthes, Perilla, Gaura, etc., l'effet est très bon.

Très beau massif de forme ovale, composé de 25 variétés de Clématites à grandes fleurs, palissées sur fil de fer.

Très belle collection de Rosiers ; jardin potager bien tenu. Serre bien garnie de diverses plantes à feuillage ornemental.

La Commission décerne un 2me prix ; *grande médaille de Vermeil*, à M. Vial, pour le bon entretien de la propriété dont il est chargé.

Visite chez M. **Franck-Ricard**, à St-Genis-Laval.

Propriété confiée aux soins de M. Simon, jardinier.

M. Simon nous montre ses pépinières de vignes greffées au nombre de trois cent mille environ dans les variétés locales, Gamay, Mondeuse, Montmeillan, Serine, Pinot, l'Hermitage, Alicante Bouschet, Petit Bouschet, etc.

Le tout greffé sur différents portegreffes, les Vialla, Riparia. Solonis, Rupestris et hydride de Ganzin, d'une bonne réussite et d'un sulfatage fait à propos.

Avec cela, de 4 à 6 hectares de vignes en production de divers âges, conduites en partie sur fil de fer et dans les variétés à raisins noirs ci-dessus dessignées ; ainsi que quelques producteurs directs, Othello. Huntingdon, Senasqua, Black-Dofiance, Brandt, etc.

En raisin blanc et rose, Noah, Elvira, Delaware. Le tout chargé de beaux et énormes raisins, sans aucune apparence de maladies et promettant une récolte des plus abondantes.

La Commission accorde à M. Simon un 2me prix : grande médaille de Vermeil pour l'entretien de ses vignes.

Visite chez M. **Palandre**, propriétaire à la Mouche.

M. Palandre est un très modeste propriétaire, trop modeste même, il fait tout par lui-même, il veut et il tient à ce que ça vienne de lui ; en un mot, il aime tailler, bêcher, etc.

Néanmoins il nous montre une propriété bien tenue.

M. Palandre aime avant tout la vigne française non greffée.

Et il nous montre des vignes conduites en treilles sur fil de fer chargées de fruits dans les plants de : Montmeillan, Gamay, Chasselas, plants de Perrache, le tout bien sulfaté et bien entretenu.

Contre les murs, nous voyons Chasselas très beaux, précoce de Malingre, etc.

Et le plus remarquable de tout, un raisin de ses semis, plus précoce que le Malingre, à grosse grappe, gros grains, maturité du 20 au 25 juillet.

Cette variété qui n'est pas dans le commerce a une grande valeur.

Il possède une belle collection de Poiriers dans les meilleures variétés, tous les sujets sont très vigoureux et sont tous taillés par lui ; nous retrouvons William, Duchesse, Clairgeau, Colmar d'Aremberg, Poire Curé, etc. Sont potager est bien tenu, pas de terrain perdu; tout est occupé.

La Commission accorde à M. Palandre un 3me prix : *grande médaille d'Argent* pour l'excellente tenue de sa propriété.

La Commission remercie bien sincèrement les différentes personnes de la façon courtoise dont elles nous ont reçus.

Le Rapporteur :
L. CHINARD,

RAPPORT

sur le Concours d'apports horticoles et viticoles organisé par la Société d'horticulture et de viticulture de Tarare (Rhône).

Le 6 septembre dernier, cette Société avait organisé son concours annuel d'apports dans la vaste cour de la mairie, magnifiquement décorée ; deux superbes trophées de drapeaux étaient fixés aux côtés de l'entrée, de même à l'intérieur avec les initiales *R. F.*

Le Jury était composé de MM. Pétrus Magat, chevalier du mérite agricole, viticulteur à Chazay-d'Azergues, délégué par la Société des agriculteurs de France ; Charbonnel, horticulteur à Villefranche, délégué de la Société d'horticulture de Villefranche ; Joanin Pétrus, propriétaire à Saint-Marcel, délégué également par la Société des agriculteurs de France et de votre serviteur. M. Magat est élu président du Jury.

Le concours quoique purement local, les apports n'en étaient pas moins nombreux et les exposants avaient mis tout leur zèle à l'embellir.

1er CONCOURS. — *Culture maraîchère.*

Un beau lot de légumes divers était exposé par M. Fillon, jardinier chez M. Philippe à Tarare, cet apport a valu à l'exposant un premier prix, grande médaille d'argent ; vient ensuite avec un 2e prix, également pour des légumes, M. Arquillère, jardinier de la Providence, à Tarare ; M. Desfeuillet, jardinier chez M. Coquet-Poizat, à Bourg-de Thizy, a un 3e prix et M. Estragnat a un 4e prix.

2me CONCOURS. — *Pommes de terres.*

M. Denys, horticulteur à Tarare, avait exposé 16 variétés de pommes de terre, il a eu un premier prix, médaille de bronze grand module, offerte par la Société des agriculteurs de France. Un 2e prix est attribué à M. Démoulin, propriétaire à Tarare, qui avait 11 variétés, puis viennent MM. Fillon avec un 3e prix. Arquillère, un 4e, Cottel, propriétaire à Tararo, un 5e, Dubost-Delaye, fermier à St-Marcel-l'Eclairé, un 6e prix.

3me CONCOURS. — *Raisins.*

M. Lapresle jeune, pépiniériste à Tarare, avait exposé un superbe lot de raisins qui ne comprenait pas moins de 44 variétés, le 1er prix a été sa récompense. M. Démoulin enlève le 2e, médaille d'argent grand module offerte par la Société des agriculteurs de France, puis viennent *ex-exquo* MM. Merlier, propriétaire à Tarare, et Dubessy, maire de Saint-Forgeux, qui ont eu le 3e prix. Un 4e prix à M. Cottel et un 5e *ex-exquo* à MM. Dubost-Delaye et Triomphe, propriétaire à St-Marcel. 6e prix à M. Dumas, propriétaire à Tarare.

4e CONCOURS. — *Fruits divers.*

Le 1er prix est attribué à M. Lapresle pour ses poiros, pommes, etc. Le second, médaille de vermeil grand module, à M. Monnot, horticulteur à Tarare ; 3e prix à M. Merlier ; 4e prix *ex-exquo* à MM. Demoulin et Denys ; 5e prix à M. Fillon ; 6e prix à M. Arquillère et 7e à M Cottel.

5e CONCOURS. — *Roses.*

M. Lapresle présentait un lot remarquable comprenant 130 variétés fort correctement étiquetées.

Citons d'abord une énorme branche de Maréchal Niel au milieu du lot, ayant 14 fleurs très grandes, Marie Van-Houtte, Perle des Jardins, Catherine Mermet, Charles de Legrady, Mme J Godier, Franciska Krüger Docteur Gril, Adrienne Christophle, Mme Bérard, Belle Lyonnaise, Souvenir de Victor

Hugo, Beauté de l'Europe, Grâce d'Arling, La France, Merveille de Lyon, Camoëns, Souvenir de la Malmaison, etc., etc, Un premier a été la récompense bien méritée de cet exposant.

M. Lasseigne vient ensuite et obtient le 2e prix. Puis viennent 3e prix : M. Monnet; 4e prix : M. Denis.

6e CONCOURS. — *Fleurs diverses.*

Le premier prix *ex-æquo* est obtenu par MM. Monot et Desfeuillets.
Le 2e est accordé à M. Fillon.
Le 3e — M. Denys.
Le 4e — M. Lapresle.
Le 5e — M. Lasseigne.
Le 6e — M. Cottel.

7e CONCOURS. — *Plantes à feuillage.*

Un seul prix unique pour ce concours.
Ex-æquo MM. Lapresle et Lasseigne.

8e CONCOURS. — *Plantes grasses.*

Egalement un seul prix *ex-æquo.*
A MM. Lasseigne et Denys.

9e CONCOURS. — *Plantes molles.*

Prix unique : M. Denys.

10e CONCOURS. — *Bouquets montés.*

De magnifiques bouquets étaient exposés.
Les prix suivants ont été décernés.
1er prix : M. Monot.
2e — M. Fillon.
3e — M. Desfeuillet.

11e CONCOURS. — *Produits agricoles.*

1er prix M. Dubost-Delaye.
2e — M. Giroud David fermier à l'hôpital de Tarare.

12e CONCOURS. — *Vins rouges.*

1er prix : M. Dubessy.
2e — M. Pierron Matagrin, propriétaire à Tarare.
3e — M. Démoulin.
4e — *Ex-æquo.* M. Triomphe Jules, M. Cottel.
5e — M. Prothière, propriétaire à Tarare.
6e — M. Dubost-Delaye.

13e CONCOURS. — *Vins blancs*

1er prix : M. Dubessy.
2e — M. Triomphe.
3e — M. Pierron Matagrin,
4e — M. Cottel.

14e CONCOURS. — *Eau-de-Vie.*

1er prix : M. Morlier.
2e — M. Dubessy.
3e — M. Démoulin.
4e — M. Pierron Matagrin.
5e — M. Triomphe.
6e — M. Cottel.

15e CONCOURS. — *Industrie viticole et engrais*

1er prix: M. Perrin à Liergues, pour ses instruments agricoles.
2e — M. Brisou de Villefranche, pour son anti-mildew.
3e — M. Damoiseau, pour son engrais insecticide.

A deux heures de l'après midi le jury, ayant terminé ses opérations, est entré de suite en délibération.

M. Lapresle jeune, pépiniériste à Tarare ayant eu le plus grand nombre de points, le prix d'honneur lui a été attribué.

A cinq heures, un banquet était offert au jury, aux autorités de la localité, ainsi qu'aux horticulteurs exposants présents. Des toasts ont été portés premièrement par l'honorable président, M. Desportes, et par M. Guy-Desportes, secrétaire général, et par M. Magat à la prospérité de la Société.

L'heure est arrivée de se séparer et chacun s'en est allé de son côté, non sans dire : Au revoir.

J. BONNAIRE,
rosiériste, 6, rue des Hérideaux, Lyon.
Délégué de l'Association horticole Lyonnaise.

NOTES & INFORMATIONS

Composition de l'engrais Jeannel

Azote d'ammoniaque. . .	400	parties.
Phosphate d° . . .	200	—
Azote de potasse.	250	—
Chlorhydrate d'ammoniaque	50	—
Sulfate de chaux.	60	—
Sulfate de fer	40	—

Le mélange doit être conservé à l'abri de l'humidité et pour l'employer on en fait dissoudre 4 grammes dans un litre d'eau. Chaque semaine on en distribue aux plantes, indépendamment des arrosages habituels.

Les expériences faites jusqu'à ce jour démontrent que cet engrais est surtout favorable aux plantes herbacées ; il convient moins bien aux plantes ligneuses ; cepen-

dant il s'est montré utile aux camélias et aux azalées, mais employé très modérément.

Cet engrais ne doit être employé que lorsque la plante est en pleine végétation; il semble nuisible à la germination et au bouturage.

Destruction des Lombrics ou vers de terre. — M. Adam, jardinier à Villeneuve-sous-Yonne, cultivait, dans une caisse, un Palmier dont la terre contenait beaucoup de vers. Il eut l'idée pour les détruire, d'arroser avec de l'eau blanchie à la chaux. Son étonnement fut grand lorsqu'il vit les vers monter instantanément à la surface du sol, s'y tordre avec des mouvements précipités et mourir rapidement. M. Adam appliqua ensuite le même procédé à des semis de Cinéraires, Calcéolaires, Primevères, etc., que les vers tiraient aussitôt après leur levée. Après quelques bassinages à l'eau blanchie les vers furent éloignés. L'eau salée donne également des bons résultats, mais son emploi n'est pas san inconvénient pour la santé des plantes. On peut encore préserver les semis en terrines, en mettant au fond du vase une légère couche de chaux que les vers n'essaieront pas de traverser. J. LEBERT.

Le Crapaud destructeur d'abeilles. — On lit dans le *Bulletin entomologique* de M. Noël :

« Il est essentiel de placer les ruches à une hauteur d'environ 50 centimètres de terre, d'abord à cause de l'humidité, et aussi à cause des crapauds, qui détruisent un grand nombre d'abeilles. On doit cette observation à M. Guitier, de la Société impériale russe d'acclimatation.

« M. Guitier a observé un soir, au rucher de la Société, un crapaud qui, monté sur la planche conduisant à l'ouverture de la ruche, guettait les abeilles et les avalait une à une au fur et à mesure de leur arrivée; l'animal était si absorbé dans sa chasse qu'il laissa l'observateur approcher sans discontinuer son travail de destruction et cela dura pendant une heure et demie.

Pour se rendre compte de l'étendue du préjudice causé par cet animal, M. Guitier en attrapa plusieurs au hasard, dans l'herbe du rucher : tous contenaient des abeilles.

« Il est donc maintenant hors de doute que le crapaud est nuisible aux ruches placées trop près de terre. »

Les limons du Nil. — M. Müntz a fait des recherches sur les propriétés fertilisantes des eaux du Nil. Ces eaux doivent moins aux nitrates qu'aux limons qu'elles charrient leur action sur les récoltes abondantes qui caractérisent les plaines d'Egypte.

D'après les analyses de M. Müntz, ce limon est formé essentiellement par des silicates hydratés d'alumine, de fer et de potasse, constituant une argile mélangée de carbonate de chaux et de matière organique; il est particulièrement riche en potasse; enfin, grâce à l'extrême finesse des particules qui le composent, il met rapidement ses éléments utiles à la portée des végétaux.

En résumé, c'est le colmatage opéré par les crues qui est la cause principale de la fertilité ininterrompue du Nil.

ROSIERS NOUVEAUX POUR 1891

Rosiers nouveaux livrables à partir du 1er novembre 1891 :

Hybrides remontants. — SOUVENIR DE MADAME DOR. — Arbuste très vigoureux, un peu sarmenteux, à rameaux lisses et rougeâtres, aiguillons forts, assez espacés, fleur grande, pleine, forme en coupe, d'un beau pourpre bleuté, velouté, mélangé de cramoisi, taille très longue. — Plante unique.

MADEMOISELLE JEANNE MASSON. — Arbuste très vigoureux à rameaux droits, aiguillons moyens, assez nombreux, fleur moyenne ou grande, forme globuleuse, souvent en coupe, blanche reflétée de carmin, coloris nouveau, franchement remontante. — Excellente pour la culture forcée.

MADAME EDOUARD MICHEL. — Arbuste très vigoureux, rameaux droits, aiguillons petits et nombreux, beau feuillage vert foncé à folioles très rapprochées, fleur très grande, pleine, à larges pétales beau rose vif. Cette rose a beaucoup d'analogie avec la rose *Madame Gabriel Luizet*, dont elle est issue, elle en diffère par son coloris plus foncé et sa forme plus régulière. — Sera également excellente pour la culture forcée.

Thé. — MADAME BENOIT RIVIÈRE. — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, érigée, jaune abricot, à centre rose saumoné, coloris nouveau. —

AVIS. — Ces quatre variétés de Rosiers sont actuellement mises au commerce par M. Liabaud, chevalier du Mérite agricole, 4, montée de la Boucle, 4, Lyon-Croix-Rousse.

Hybride de thé. — MADAME JOSEPH BONNAIRE (Bonnaire). — Plante excessivement vigoureuse, à rameaux droits, genre Paul Néron, comme végétation. Fleur très grande, très pleine, ouvrant très bien, atteignant jusqu'à 18 centimètres de diamètre. Beau rose de Chine vif, revers des péta-

les argenté. Beau feuillage, aiguillons. Très remontante, fleurissant jusqu'aux gelées. — Issue du *Thé Adam* et de *Paul Néron*.

AVIS. — Cette variété sera mise au commerce par M. Joseph Bonnaire, rosiériste, chemin des Hérideaux, 6, à Lyon-Monplaisir.

Rosier thé. — SOUVENIR DE MADAME LEVET. — Arbuste vigoureux, fleur grande, pleine, bien faite, s'ouvrant très bien, pédoncule très ferme, coloris d'un beau jaune orange foncé, très odorante, pétales très épais, conservant bien sa nuance. Bois gros, peu épineux, montant de 40 à 50 centimètres, son beau feuillage, vert foncé, fait encore ressortir sa nuance et sa bonne tenue. Plante extra florifère. — Issue de *Mme Caro* × *Mme Eugène Verdier*.

AVIS. — Cette variété est mise au commerce par M. Etienne Levet, fils aîné, rosiériste, 73, route d'Heyrieux, Monplaisir-Lyon.

Thé Sénateur Loubet. — Arbuste nain très florifère, fleurs grandes, très pleines, pétales du centre finement fimbriés s'élargissant insensiblement vers les bords extérieurs, coloris des pétales rose tendre, se fondant en nuance jaune métallique vers le centre et se changeant en rouge ponceau au complet épanouissement. Coloris nouveaux.

Thé Madame Bonnet des Claustres. — Plante vigoureuse et naine. fleurs très grandes et très doubles, coloris extérieur blanc crême ; passant au jaune clair vers le centre, branches florales érigées portant de nombreux boutons. Floraison abondante.

Thé Madame Rosine Cavène. — Arbuste nain à rameaux érigés. feuilles naissantes pourpre passant au vert foncé ; fleurs grandes très pleines, d'un blanc pur, centre de la fleur rose tendre, nuancé saumon.

Thé Vicomtesse du Chaffaud. — Arbuste nain, vigoureux, fleurs grandes, très doubles, de belles forme régulière en coupe, coloris rose brique ou chamois, épanouissant bien, très florifère.

AVIS. — Les quatre variétés de Roses dont les noms précèdent sont actuellement mises au commerce par M. Charles Reboul, horticulteur, faubourg Saint-Lazare, Montélimar (Drôme).

(A Suivre)

BIBLIOGRAPHIE

— CAVÈNE PÈRE ET FILS, horticulteurs-pépiniéristes, à Bagnols-sur-Cèze (Gard).— Catalogue général des arbres fruitiers, forestiers et d'aliguement, des arbustes à feuilles persistantes ou à feuilles caduques, résineuses, Rosiers, Vignes, Plantes vivaces, Rhododendron, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 64 pages.

— CH. MOLIN, md-grainier, place Bellecour, 8, Lyon.—Catalogue spécial illustré, pour graminées et fleurs séchées. Brochure in-8° de 8 pages.

— CLAUDE SAHUT, horticulteur, avenue du Pont Juvénal, 10, à Montpellier. (Hérault). — Extrait du catalogue général, n° 126, comprenant l'énumération d'arbres fruitiers, forestiers, d'ornement, conifères, arbustes, etc., collection spéciale de *Nerium* (Lauriers roses), Plantes florales, Rosiers. Brochures in-8° de 24 pages.

— ED. PYNART VAN GEERT, horticulteur. à Gand (Belgique).— Supplément au catalogue général comprenant l'énumération des Plantes nouvelles, rares ou peu répandues, cultivées dans l'établissement. Brochure in-8° de 20 pages. Illustrée de gravures noires.

— V. LEMOINE ET FILS, horticulteurs, rue du Montet, 134. à Nancy (M. et M.) — Extrait du catalogue n° 118 et supplément de Plantes nouvelles dans les genres Bégonia, Pelargonium, Glaïeuls, Montbretia, Phlox, Primula Poissoni (Franchet), Ceanothe, Lilas doubles. Brochure in-8° de 55 pages.

JOSEPH BONNAIRE, horticulteur-rosiériste, chemin des Hérideaux, 6, Lyon-Monplaisir. — Catalogue général des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection très complète des variétés nouvelles ou anciennes, cultivées dans les jardins. classées par section. Brochure in-8° de 32 pages.

— GRANJEAN, pépiniériste et rosiériste, à St-Maurice-de- Remens (Ain). — Catalogue général des arbres et arbustes cultivés dans l'établissement : Arbres fruitiers, Rosiers, pommiers et poiriers à cidre, conifères ou arbres verts, etc. Brochure in-8° de 32 pages.

GUICHARD - ROCHER, horticulteur, rue Fosse-de-Meule à Orléans. — Catalogue spécial aux jeunes plants fruitiers, forestiers et d'agrément. Collection générale de rosiers, arbres fruitiers, plantes vivaces. Fraisiers, etc. Brochure in-8° de 20 pages.

(A suivre)

UNE
EXPOSITION D'HORTICULTURE
Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892*.

Expositions annoncées En France

Bordeaux (Expos. int.)	5 nov. 1891,
— (Chrysanthèmes)	14 novembre 1891.
Dijon —	— —
Grenoble (Chysanthèmes)	novembre 1891
Orléans —	7 —
Lyon (Expos. génér.).	23 avril 1892.
Paris (Chrysanthèmes)	13 novembre 1891.
— (Expos. spéciale de plantes bulbeuses	26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Novembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doiventêtre adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon jardinier. 40 ans, célibataire, certificats de 1er ordre, occuperait place spéciale pour le potager primeurs. — S'adresser à M. L. Couyet, aux Caillols-Marseille.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7808 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Empoisonnement du sol (!) par les racines?... — Iris en fleur le 23 octobre. — Une bonne variété de pêche tardive. — Erreurs de nomenclature. — Cattleya labiata autumnalis. — Châtaigne Jousseaume. — Un singulier effet de la gelée. — Verres cassés sur les serres. — L'Electricité en agriculture.

Empoisonnement du sol (!) par les racines?... On m'a demandé, dernièrement, si je croyais à l'empoisonnement du sol par les racines, et j'ai répondu : Peut-être bien, mais je n'en suis pas sûr. Empoisonnement du sol, oui; par les racines, oui et non. Il y a quelque chose, je ne sais pas quoi, un rien, pas le diable, un infiniment petit, quelque être minuscule : cryptogame, bactérie, microbe, phylloxéra quelconque, que sais-je, moi...

Ce qu'il y a de certain, c'est, dit le proverbe horticole, que les plantes, les arbres se craignent et que ceux-ci n'aiment pas être plantés immédiatement dans l'endroit même où croissaient d'autres arbres de la même essence.

A cela, vous savez, Monsieur, il faut y croire comme aux paroles de l'Evangile. Et ne plantez pas des pêchers, là où viennent de mourir d'autres pêchers. Vous pouvez, comme le poète, douter de la clarté des cieux, du parfum de la rose, mais il ne faut pas douter que les *arbres se craignent*.

Nous avons discuté là-dessus, il y a quelques années, entre jardiniers marseillais, lyonnais et franc-comtois comme des gens persuadés que « c'était arrivé. » Mais de notre discussion, comme de beaucoup de discussions dont la base repose dans le champ des hypothèses, n'est point sortie une fulgurante clarté.

Aujourd'hui, il me tombe sous les yeux une note que je trouve dans l'*Agriculture Nouvelle*, sur le *Nématode des pois* et celui de la Betterave, qui en donne long à penser sur ce sujet, jugez plutôt :

« *Les Nématodes des pois.* » — Lorsqu'un sol a porté plusieurs fois de suite des betteraves, il peut arriver qu'il cesse de donner des récoltes suffisantes. Les Allemands ont, pour exprimer ce fait, un terme caractéristique : ils disent que le sol est « fatigué de betteraves. » M. Kuhn, un savant d'un grand mérite dans les questions de parasitisme, a démontré que cette prétendue fatigue du sol est due à la multiplication effrénée d'un petit animal, le Nématode de la betterave, ou *Heterodera Schachtii*, un nématode semblable, vivant sur les racines des pois et qui a été récemment découvert par M. Liebscher.

Cet agronome cultive depuis nombre d'années les mêmes plantes, toujours dans les mêmes parcelles d'un champ d'expériences. C'est ainsi que pendant treize années le même sol a porté dix fois des pois et trois fois des haricots. Eh bien, ce sol a fini par se montrer fatigué de pois, tout comme une terre peut être fatiguée de betteraves. Partout où l'on n'avait pas donné aux pois d'engrais azoté, ces plantes sont mortes, et même avec cet engrais elles étaient franchement malades. Les fameux tubercules qui se développent sur les racines des légumineuses y étaient rares ou faisaient entièrement défaut.

En examinant soigneusement les racines, on y a découvert enfin d'innombrables nématodes qui, sans aucun doute, sont la cause de la mort ou de l'état maladif des plantes. Il était intéressant de savoir si d'autres végétaux sont également sujets aux attaques de ces nouveaux ennemis. Pour cela, il suffisait de cultiver diverses plantes dans les parcelles contaminées. Toutes les variétés de pois, la fève et diverses vesces, parmi lesquelles la vesce ordinaire, sont attaquées au plus haut degré; d'autres vesces, la lentille, le pois chiche, etc., le sont moins gravement; les lupins, le soja, le sont peu; et enfin les haricots, les trèfles, l'avoine, les plantes du genre « Brassica, » les choux, navets, colza, navette, etc., ne le sont point du tout. »

N'y aurait-il pas aussi quelques *Nématodes* dans le sol qui vient de porter des poiriers ou d'autres arbres quelconques?

Il faudra voir cela. Et s'il y en a, trouver le moyen pour les détruire.

Iris en fleur le 23 octobre. — M. Abel Myard, de Chalon, nous apprenait, à la date plus haut citée qu'il avait dans son jardin un *Iris germanica*, présentant une tige fleurie avec une fleur épanouie et trois boutons.

« Cette fleur, ajoutait-il, est d'un beau bleu et parfaitement conformée ; je pense qu'en éclatant et plantant à part la partie de cette plante qui a fleuri, on aurait quelque chance d'obtenir un Iris remontant.

Je ne voudrais pas trop décourager M. Abel Myard dans son essai ; à ce propos et en principe il est toujours bon d'essayer de fixer les *anomalies*, *écarts*, *sports*, *dimorphismes*, qui se produisent chez les plantes : un grand nombre de belles variétés n'ayant pas d'autre origine. Pour le cas actuel, il est bon que l'on sache qu'il y a une série d'*Iris* dont les variétés remontent quelquefois à l'automne ; parmi ces sortes, généralement plus naines et assez voisines des Iris d'Allemagne, il faut citer : Les *Iris biflora*, *nudicaulis*, *bohemica*, *hungarica*, *pallida* etc. et des plandes hybrides tenant de ces espèces.

Une bonne variété de pêche tardive. — M. Paul Maymou nous a adressé trop tard pour être soumise à l'appréciation de l'Association horticole lyonnaise, une pêche de semis d'une belle grosseur et d'une excellente qualité. Le grand mérite de ce fruit est d'être très bon pour être aussi tardif. Au dire de l'obtenteur, il serait également d'une fertilité peu commune.

Cette pêche qui n'est pas encore dans le commerce, est issue de la variété Léopold Ier, connue en Angleterre sous le nom de *Leopold the first*, laquelle fut obtenue vers 1845, par l'abbé Van Orley, curé à Villerne, qui la dédia au roi des Belges. Elle s'en distingue par plusieurs caractères importants, et surtout par son époque de maturité. Elle est séduisante d'aspect, richement colorée, sa chair est ferme, sa peau assez solide pour supporter aisément le transport. Nous en donnerons plus tard une figure et une description plus complète.

Erreurs de nomenclature. — Notre savant collègue, M. le D^r^ St-Lager, continue à relever les erreurs grammaticales qui abondent dans la nomenclature botanique. Il vient de montrer que Linné a écrit très incorrectement l'adjectif *diœcus*, dans *Urtica dioïca*, *Lychnis dioïca*, etc. Il faut écrire *diœca*. En français, on doit dire *diécie* et *diéque*, au lieu de *dioécie* et de *dioïque*.

Le mot *Œnothera*, appliqué à un genre de plantes bien connues des botanistes et des horticulteurs, est également erroné ; il doit s'écrire *Onothera* (âne sauvage) — *Œnothera* signifierait vin sauvage, un non sens, une absurdité — *Onothera* sous le rapport étymologique est de la même famille que *Ononis* (plante des ânes), *Onoseris* (chicorée d'âne), *Onobroma* (nourriture des ânes), *Osnoma* (odeur d'âne), etc.

Cattleya labiata autumnalis. — On a introduit l'an dernier, dans les cultures, sous le nom de *Cattleya Waroc-queana* une assez grande quantité d'un *Cattleya* qu'on rapporte aujourd'hui au remarquable et rare *Cattleya labiata*

fleurissant en automne. Au dire de quelques orchidophiles, les nouvelles importations ne seraient pas, quoique voisines, pareilles aux anciennes variétés. Nous avons pu voir chez M. Comte, horticul- à Lyon-Vaise, plusieurs des plantes introduites, en fleur. Elles ne sauraient, pour le coloris, être rapportées aux individus anciennement connus. Quoi qu'il en soit, les nouvelles venues auront au moins le mérite de rendre plus communes les variétés de Cattleya à floraison automnale qui décorent les serres à une époque où les fleurs sont rares.

Châtaigne Jousseaume. — La note sur les châtaignes et les marrons que nous avons publiée dans un des précédents fascicules de cette Revue nous a valu une observation et une communication. Un de nos lecteurs intéressé dans la question, prétend que les anciens marronniers (friteurs de marrons) n'ont pas tous été remplacés par des italiens. Puisqu'il le dit, je veux le croire. Pour ma part je ne demande qu'une chose : que les marrons soient rissolés à point quand j'en achète pour deux sous.

La communication est plus intéressante ; elle émane d'un horticulteur de Mont-de-Marsan, M. Jousseaume, qui avait envoyé, pour être soumis au comité d'arboriculture de l'association horticole lyonnaise, une belle variété de Châtaigne, fort grosse, très fertile, les arbres de deux ans de greffe portant des fruits. M. Jousseaume désirait connaître le nom de cette variété.

La détermination d'une variété de Châtaigne n'est pas chose facile pour plusieurs raisons. D'abord, malgré que l'on dise marrons de Lyon, il y a peu de châtaigners dans le voisinage immédiat de la grande ville et les pépiniéristes ne font pas une spécialité de ce grand arbre à fruit. Ensuite comme je l'ai déjà dit, il ne paraît pas que les pomologues s'intéressent énormément à la connaissance des sortes de châtaignes.

Les variétés de châtaignes sont plus nombreuses qu'on ne pense. Sans compter les variétés locales et les sortes méconnues, il y en a un certain nombre de nommées. Parmi ces dernières on peut citer : Pourtalonne, du Midi — elle a beaucoup de rapport avec celle cultivée par M. Jousseaume — Châtaigne printanière, châtaigne verte du Limousin, Exalade, de Cars, osillarde, royale blanchère, Corive, Royale Hélène, Grande Epine, Ganebelonne, Caniaude et différents marrons.

Un singulier effet de la gelée. — Les gelées sèches qui ont eu lieu vers la fin d'octobre sont survenues subitement après un automne relativement chaud. Comme d'habitude, elles ont détruit toutes les plantes frileuses des jardins, encore fleuries pour la plupart ; mais, ce qui se voit très rarement, elles n'ont pas, comme les gelées blanches, amené la chute des feuilles chez les arbres. Celles-ci ont bien été roussies par le froid, mais elles restent — au moins pour le moment — adhérentes aux rameaux. Les platanes sont aussi verts qu'en septembre. Celles qui sont altérées comme c'est le cas pour les poiriers, ont toutes les allures des feuilles marcescentes. Le fait est assez singulier pour être consigné comme document météorologique.

Verres cassés sur les serres. — On est quelquefois bien embarrassé pour poser les carreaux cassés sur les serres cintrées, surtout lorsqu'elles sont un peu grandes et qu'on ne possède pas d'échelle en fer pour approcher aisément

de l'endroit où doit se faire la réparation. Voici un moyen très pratique, que nous employons non seulement pour procéder à la pose des susdits carreaux, mais encore pour repeindre et remastiquer les serres en entier. Nous prenons une claie à ombrer — de celles qui se roulent à volonté — et nous la doublons, ou nous en mettons deux l'une sur l'autre ; ceci fait, on déroule cette double claie dans le voisinage des vitres cassées. On peut marcher et s'asseoir dessus sans danger. Il suffit de s'arranger pour que les liteaux de la claie portent sur les fers de la serre.

Ce procédé est infiniment plus pratique que celui qui consiste à organiser des échafaudages de planches de sapin.

L'Electricité en Agriculture. — « Au concours du Comice de Bellegarde (Loire), une médaille de vermeil a été décernée au frère Paulin, directeur de l'école de Montbrison, pour avoir perfectionné et utilisé avec succès un instrument nommé *géomagnétifère* (qui porte l'électricité à la terre) au moyen duquel il augmente notablement les récoltes.

« Cet appareil, qui a été expérimenté par la Société de Montbrison sur un champ de pommes de terre, a une hauteur de 8 m. 50 ; son influence est sensible sur un rayon de 20 mètres ; dans cet espace les tiges de pommes de terre ont dépassé en hauteur et en volume les tiges voisines. Les rendements des carrés électrisés ont fourni 90 kilos de tubercules, pendant que les autres n'en donnaient que 61 kilos.

« Une autre expérience faite par M. Reymond, sénateur, a porté sur 60 touffes électrisées qui ont donné 63 kilos de tubercules, contre 38 produits par les touffes non électrisées — Encore faut-il ajouter que les tiges des premières étaient encore vertes et n'avaient pas terminé leur production, tandis que les autres fanes étaient flétries et les tubercules mûrs.

« La Société des agriculteurs de France fera bientôt une étude de cet appareil ».

Nous trouvons cette information dans la *Gazette Agricole* et nous la reproduisons avec plaisir, car elle nous donne à penser que l'influence exercée par l'électricité sur les plantes va enfin sortir du domaine des théories pour entrer dans celui de la pratique. L'instrument dont il est question ci-dessus, paraît être du même genre que celui du savant russe, M. N. Spechnew qui se livre depuis cinq ans à des expériences d'électroculture avec un plein succès. Cette question de l'électricité employée en agriculture n'est pas nouvelle, puisque l'abbé Bertholon a publié en 1788 un volume tout entier à ce sujet. Il faudrait, pour tirer au plus vite des conclusions pratiques que les savants officiels voulussent bien s'occuper de cette question.

V. Viviand-Morel.

Un mot sur le Chou-fleur

Le Chou-fleur se cultive en grand aux environs de Lyon, principalement à Rillieux ; autrefois il n'y avait que les les cultivateurs de Cuire et de Caluire qui faisaient cette culture; mais, depuis une vingtaine d'années, elle s'est étendue plus loin. A voir la quantité de ce légume qui se transporte sur les marchés de Lyon, St-Etienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, etc., c'est par centaines d'hectares qu'il faut compter la surface du terrain en culture de Choux-fleurs.

Octobre et novembre sont les époques principales de la récolte ; on en voit bien apparaître aussi en août et septembre, mais ils sont moins beaux que ceux d'automne.

Les marchés de Lyon en sont presque pourvus toute l'année, après la récolte locale, il nous en vient d'Algérie, de Naples et autres pays chauds, qui arrivent en février ; de Toulon, Hyères, Nice, en mars et avril ; Chalon-sur-Saône nous envoie les siens qui sont très beaux et bien cultivés en mai et juin, il n'y a donc que juillet et décembre où il fait défaut complètement.

A Lyon, les Choux-fleurs se sèment en mai-juin; les espèces hâtives fin juin et première quinzaine de juillet ; les hâtives sont les Choux-fleurs : *Nain hâtif d'Erfurt*, *Tendre de Paris*, *National* ou *Impérial* ; les tardives sont : *Ch. Lenormand*, pied court mi-précoce, d'*Alger tardif*, et autres variétés.

Les semis se font dans une terre bien meuble, douce et ombrée; ils craignent l'ardeur du soleil ; il faut que le plant soit nouveau, court ; pour l'obtenir ainsi, le semer clair, ou, ce qui vaudrait mieux, en le semant plus épais, lorsqu'il est tout petit, naissant, le repiquer en pépinière d'attente à 10 ou 12 centimètres de distance et le mettre en place quand on juge à propos qu'il est assez fort. En procédant de cette façon, il reprend plus facilement.

Les Choux-fleurs, comme les autres espèces de Choux, aiment une terre, sans être trop forte ou grossière, mais bonne et profondément labourée, fumée à l'engrais bien consommé ; le planter à distance de 80 centimètres et même 1 mètre, l'on obtient de beaux Choux-fleurs.

L'on peut avoir de ce légume toutes es saisons ; les jardiniers de Chalon-sur-Saône le cultivent très bien. Pourquoi ne le ferait-on pas à Lyon en le semant fin août ou les premiers jours de septembre ? Quarante jours après on le repique de 10 à 12 centimètres de distance sous châssis, ou, à défaut de verre, contre un mur chaud, abriter quand le froid est trop rigoureux ; le Chou-fleur en jeune plant supporte aussi bien l'hiver que les autres variétés de Choux. On le met en place en mars et l'on peut le cueillir en mai-juin.

Semé en janvier-février, toujours bien abrité, il vient en juin et juillet.

Il y a une variété de Chou-fleur qui se nomme *Brocoli blanc Mammouth* qui se sème en juillet et août, se replante courant septembre ; il résiste parfaitement à l'hiver; le pied étant haut, l'on peut l'enterrer en l'inclinant au nord, ne pas cacher complètement le cœur. Après l'hiver l'on peut le laisser tel, il se redresse quand vient la végétation, demande moins de soins que les variétés précédentes, et peut se cueillir fin avril et courant mai. C'est une espèce trop délaissée, j'en ai un petit carré de 200 plants, plantés à distance de 0,60 centimètres, qui sont très beaux et bien vigoureux, que je pourrais montrer aux personnes qui s'intéressent à cette culture. Je conseille d'en faire l'essai.

JACQUIER Jean.

Des Plantations fruitières

EMPLOI DE SUJETS FORMÉS. — LEURS AVANTAGES

Pour qui peut, par des façons préalables, défoncements, fumures abondantes, amendements divers, procurer à un terrain le maximum de fertilité qui peut assurer la réussite d'une plantation fruitière, il sera toujours avantageux de la

faire avec des arbres déjà formés : qu'il s'agisse de sujets à haute tiges ou d'autres.

L'emploi de ces sortes de plantations a surtout pour but de rapprocher d'autant l'époque de production ; les transplantations et tailles que ces sujets auront supportées en pépinière seront autant de garanties d'une fructification aussi rapide qu'abondante.

Aujourd'hui, il est des plus facile de se procurer tout ce que l'on peut désirer dans ce genre d'arbres, dont certaines maisons font une spécialité importante, non seulement au point de vue du nombre considérable des sujets qui y sont préparés, qu'à celui des talents, le plus souvent indiscutables, d'hommes tout spéciaux qui sont chargés d'en diriger la formation. Aussi, au point de vue de la taille de la branche charpentière, des distances observées, qui sont celles qu'une longue pratique a fait reconnaître comme les plus rationnelles, et, donnant par cela même les meilleurs résultats, il n'y a guère qu'à se conformer aux premières dispositions prises pour rester dans le vrai. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de la branche fruitière qui le plus souvent tenue très courte pendant les premières années de formation devra recevoir par la suite un traitement tout différent.

L'existence d'arbres fruitiers formés en pépinière, n'est pas chose absolument nouvelle, il y a plus de trente ans, on en formait déjà, et depuis, cette culture a pris une grande extension, chose facile à comprendre, quand on peut facilement gagner, selon la force des sujets que l'on emploie, 4, 5 ou 6 ans sur l'époque de mise en rapport d'une plantation, il n'y a pas à hésiter ; et l'on récupère largement l'excédent de dépenses qu'entraîne l'acquisition de tels arbres.

La durée des arbres est le plus souvent assez limitée, et ne dépasse pas quelquefois une quinzaine d'années pour le poirier greffé sur cognassier ; il faut posséder un sol excessivement favorable pour les y voir prospérer pendant 25 ans, il s'en suit donc ceci, que si l'on veut jouir d'une plantation pendant plus d'années, il faut la faire avec des arbres déjà forts, ayant acquis une certaine ampleur de charpente sur un autre sol que celui qui doit les recevoir définitivement. Mis en contact avec un sol neuf, largement préparé, ils vont pouvoir y puiser une sève nouvelle qui va leur permettre de prospérer et de végéter activement ; une telle plantation faite avec de bons sujets encore suffisamment jeunes et vigoureux, permetra de commencer à récolter l'année même d'après la plantation à demeure ; la fatigue que leur imprime la déplantation les fait se couvrir de boutons à fleurs dès la première année. La floraison a lieu au printemps de la deuxième année, et c'est alors qu'il faut savoir modérer ses désirs et ne leur laisser qu'une récolte relativement restreinte que, bien fumés et intelligemment conduits, ils amèneront à bien ; façon du sol, seringuages rafraîchissants et insecticides, rien ne devra leur être négligé ; ce sont de grands convalescents pour ainsi dire, il faut encore pendant cette deuxième année les traiter comme tels et ne rien leur négliger.

A leur troisième année, leurs racines auront complètement pris possession du sol, et à part les soins culturaux et de taille qui devront leur être donnés pendant leur existence entière et sans parcimonie, rien d'autrement particulier ne leur est nécessaire.

V. Enfer.

Un vieux genre mal connu

J'ai dit un jour, à un de mes collègues, en sortant d'une Exposition : « Je serai bientôt obligé de rédiger une note sur les Iris, car vous vous livrez à propos de cette plante à de tels écarts de nomenclature que j'en suis littéralement ébahi ».

— Vous m'étonnez, ma collection me paraît cependant bien étiquetée, et je ne vois pas ..

— Eh ! mon cher, l'*Iris germanica* n'est pas la seule espèce du genre, et parmi ses variétés il ne faut pas glisser des sortes qui en sont parfaitement distinctes.

— Est-ce que j'en aurais glissé?

— Et vous n'êtes pas le seul — ceci dit en matière de consolation.

J'ai souvent remarqué, du reste, que les genres les plus communs dans les cultures, surtout lorsque les espèces en sont un peu nombreuses, étaient souvent l'objet de nomenclatures variées qui font sans doute honneur à l'imagination fertile des jardiniers, mais qui ne sauraient être admises par les collectionneurs sérieux.



Iris olbiensis.
Iris d'Hyères (réduite au 1/3 de sa grandeur).

Et parmi ces genres, je mets en première ligne le genre Iris.

Le genre Iris, qui compte plus de

deux cents espèces dispersées dans la zone tempérée des deux mondes est certainement un des plus remarquables du règne végétal. Quant aux variétés, elles sont plus nombreuses encore et les jardins d'amateurs en contiennent de fort remarquables obtenues à la suite de croisement entre sortes différentes. Ajoutons, pour être dans le vrai, que certains types sont très variés dans leurs stations naturelles.



IRIS GERMANICA (?) Var. GRACCHUS, WARE.
Réduite au 1/3, d'après une illustration du *Journal of Horticultur.*)

Les espèces particulières à l'Europe ont été classées dans trois sections, savoir les : 1° espèces à rhizomes, dont l'*Iris germanica* est une des sortes les plus communes ; 2° espèces tubéreuses ; 3° espèces bulbeuses.

La France ne possède dans sa flore que les Iris : *florentina*, *germanica*, *lutescens*, *pumila*, *pseudacorus*, *fœtidissima*. *spuria*. *graminea*. *tuberosa* et *xiphioïdes*. Les huit premières espèces sont des sortes à rhizomes ; les deux dernières ont pour organes souterrains des tubercules (*I. tuberosa*) ou des bulbes (*I. xiphioïdes*).

Les autres espèces européennes sont les suivantes :

I. arenaria, *I. pallida*, *I. squalens*, *I. sambucina*, *I. variegata*, *I. hungarica*, *I. nudicaulis*, *I. Fieberi*, *I. subbiflora*, *I. chamœiris*, *I. pseudopumila*, *I. œquiloba*, *I. tristis*, *I. sibirica*, *I. cœspitosa*, *I. humilis*, *I. unguicularis*,



IRIS GERMANICA (?) Var. Mme CHEREAU.
(Réduite au 1/3, d'après une illustration du *Journal of Horticultur*

I. lusitanica, *I. juncea*, *I. scorpioïdes*, *I. Sisyrinchium*.

Les Iris ne sont pas, du reste, particuliers à l'Europe et on pourrait établir une assez longue liste des sortes qui habitent l'Asie et l'Amérique du Nord.

Et, en dehors des types ou de leurs variétés, on trouve dans les cultures des sortes hybrides dont il n'est pas toujours facile de connaître les parents. Il y a aussi des espèces assez voisines dans le genre qu'on ne peut déterminer qu'à grand renfort d'iconographie. Malgré

cela, on ne devrait pas trouver dans les collections les types les plus manifestement caractérisés, étiquetés comme de simples variétés d'*Iris germanica*.

Cet *Iris germanica* a une aire de dispersion géographique très étendue. On le trouve depuis le Portugal, en passant par le Sud et le centre de l'Europe, jusqu'en Asie Mineure ; puis il s'étend de la Perse au Népaul. Il faut dire que plusieurs formes de cet Iris ont été répandues dans les cultures sous des noms spécifiques : *I. nepalensis*, *I. asiatica*, *I. Kochii*, *I. australis*, etc.

L'*Iris germanica* a beaucoup d'affinité avec d'autres espèces, telles que le bel Iris de Florence, celui de Billot et plusieurs autres. Mais on ne saurait le confondre, ni avec l'Iris a odeur de sureau, ni avec l'Iris pâle, comme on le fait quelquefois. Il y a mieux, il paraît à peu près démontré que le plus grand nombre des variétés horticoles indiquées dans les catalogues comme issues, par croisement, de l'*Iris germanica*, n'ont nullement cette origine. Elles sortent, pour la plupart, des trois espèces suivantes : *Iris variegata*, *pallida* et *sambucina*. L'*Iris germanica* donne très rarement des graines dans nos pays.



Iris Susiana L. — Iris deuil, Iris tigré.

(Figure réduite à la moitié de sa grandeur.)

Un groupe d'Iris, généralement plus printaniers que celui des Iris d'Allemagne, est constitué par une série d'espèces intéressantes, la plupart de petite taille. Dans ce groupe, se trouvent les Iris : *biflora*, *nudicaulis*, *bohemica*, *hungarica*, *italica*, *olbiensis*, *Chamœiris*, *pumila*, etc., ces deux derniers les plus nains du genre.

Les plus remarquables espèces d'Iris, malheureusement un peu délicates quant à leur résistance au froid, constituent une série en tête de laquelle on peut mettre le bel Iris deuil ou Iris de Suse, puis l'Iris d'Ibérie (*I. iberica*), originaire du Caucase. (1)

(1) Il y a eu, anciennement, deux Ibéries : l'une, située en Espagne, était d'abord une contrée arro-

Il faut encore classer dans ce groupe, le bel *Iris Galesii*, introduit de l'Arménie, par le grand amateur, M. Max Letchlin, puis les *Iris acutiloba, atropurpurea, Heylandiana*, etc. Les botanistes modernes ont classé dans une section spéciale tous ces beaux Iris de l'Asie-Mineure, à laquelle ils ont donné le nom d'*Oncocyclus*, allusion à la forme gracieusement arquée que prennent généralement les divisions de la fleur de la plupart des espèces.



Iris Kœmpferi.

Dans le voisinage des sortes précédentes, on peut mettre quelques beaux Iris du Turkestan que le docteur Regel a fait connaître, entre autres le remarquable *Iris Korolkowi*.

Nous laisserons de côté les Iris très remarquables des autres sections ; ils ne sauraient jamais être confondus avec ceux des collections horticoles. Nous dirons cependant quelques mots du très bel Iris japonais connu sous le nom d'*Iris Kœmpferi*, dont on a pendant longtemps ignoré la véritable culture. Et à ce propos, il n'est pas inutile de mettre en garde les amateurs contre la propension de leur esprit à conclure du particulier au général. Les Iris qu'ils ont l'habitude de voir et de cultiver, aimant les terrains secs, quelques-uns d'entre eux en ont conclu peu judicieusement que tous les Iris étaient dans le même cas. C'est une erreur grave. Il y a des Iris marécageux, et l'*Iris Kœmpferi* est du nombre, qui viennent admirablement dans les mêmes conditions que notre bel



Iris stylosa.

Iris de marais ; Il y a des Iris qui aiment l'ombre et les sous-bois ; à citer, dans ce cas, l'Iris fœtide, si remarquable avec ses grains de corail et ses belles feuilles vert sombre. Il y a des Iris qui se plaisent dans les sables, d'autres dans les prairies. Quelques-uns se reposent l'été ; ce sont généralement ceux de l'Asie-Mineure ou des régions méridionales où règne la sécheresse à cette époque de l'année. Quelques Iris craignent nos hivers rigoureux et demandent à être cultivés sous bâches, contre les murs, au midi, et fortement abrités pendant l'hiver.

V. V.-M.

sée par l'Ebre (*Iberus*), par la suite le nom fut appliqué à la péninsule tout entière ; la deuxième Ibérie comprend aujourd'hui l'Imérèthie et la Georgie.

Taille des arbres

(SUITE) (1)

Comme nous avons supposé un arbre de moyenne vigueur, la taille sera de 0,50 à 0,60 cent. pour les deux rameaux qui doivent former les premières branches charpentières, la flèche du rameau terminal sera coupée à 0,25 cent. au-dessus des rameaux inférieurs sur trois yeux pour obtenir de cette taille le même résultat que l'année précédente ; deux gaulettes sont également placées en face de chaque œil et disposées comme celles de l'année avant ; quant aux deux premiers rameaux, ils sont suffisamment longs pour être palissés dans la position qu'ils devront définitivement occuper, position presque horizontale, c'est-à-dire que, par rapport au terrain, la branche devra légèrement incliner vers le tronc, de 0,05 cent. à peu près, pour faciliter l'ascension de la sève ; l'extrémité du rameau sera relevée verticalement à 0,50 cent. du pied de l'arbre sur la latte en sapin placée verticalement tous les 0,25 cent. sous forme de treillage.

Dans le courant de l'année, veiller à ce que tout marche dans de bonnes conditions, palisser les bourgeons terminaux au fur à mesure de leur développement pour faire prendre une position convenable et éviter les accidents.

3e *taille*. — Toujours en supposant un arbre d'une moyenne vigueur, rogner les rameaux du Ier étage à 0,50 ou 0,60 cent. de longueur, incliner ceux du 2e parallèlement aux premiers, relever leur extrémité à 0,25 cent. de la tige et les tailler à la même hauteur que ceux formant la 1re série ainsi que celui de la flèche. A partir de ce moment, tous doivent être de même vigueur jusqu'à formation complète de l'arbre.

Les tailles des années suivantes sont des plus simples ; couper les 5 rameaux de prolongement au même niveau en leur donnant une longueur de 0,50 à 0,60 cent. En raison de sa position favorable, le scion de la flèche aura des tendances à pousser plus vigoureusement que les 4 autres ; un pincement fait à son bourgeon lorsqu'il aura 0,25 à 0,30 cent. de longueur, le maintiendra convenablement ; d'ailleurs, lorsqu'il s'agira d'un contre-espalier, son développement légèrement supérieur lui donnera de la résistance.

A la 5e et 6e année, les arbres seront terminés et, si on a eu soin, pour en assurer le bon équilibre, de palisser sévèrement contre les lattes, les bourgeons terminaux des branches qui avaient des tendances à être plus vigoureux, de pincer les bourgeons destinés à faire des branches à fruits, plus sévèrement que sur les branches plus faibles, la palmette offrira sur toutes ses parties des productions fruitières qui assureront chaque année des récoltes abondantes et régulières.

Les soins à donner aux arbres vigoureux et à ceux d'une moyenne vigueur, en prévision de leur développement, ils doivent être plantés un peu plus éloignés les uns des autres, à moins cependant que le mur ou le treillage à garnir dépasse 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, ce qui est assez rare. Les étages superposés s'obtiennent de la même manière, quel qu'en soit le nombre, les tailles des rameaux des branches latérales seront faites de 0,70 à 0,80 de longueur.

Il sera possible avec des arbres vigoureux d'avancer un peu la formation de leur charpente en prenant chaque année ou tous les 2 ans un étage par le

(1) Voir *Lyon-Horticole*, p. 151.

pincement : à cet effet, lorsque le bourgeon de la flèche a dépassé de 0,20 à 0,25 cent. le point où doivent se trouver de nouvelles branches, pincer le scion à 25 cent. au-dessus de l'étage inférieur sur 3 feuilles, la terminale pour continuer la tige, et les deux au-dessous pour former une nouvelle série ; les deux feuilles au-dessous de la terminale devront se trouver l'une à droite l'autre à gauche ; si cette position n'était pas convenable, rien ne serait plus simple que de tourner le jeune bourgeon à droite ou à gauche et de le maintenir au moyen d'un petit lien. Les yeux placés à l'aisselle des feuilles susdites ne tarderont pas à se développer en bourgeons qui devront être traités de la même façon que ceux poussés dans les conditions ordinaires.

Pour conserver une longueur égale à tous les rameaux qui continuent les branches latérales, ceux obtenus par un pincement en été devront être taillés la 1re année à moitié de la longueur des autres.

Quant aux arbres plantés dans des terrains pauvres, se contenter d'un seul étage de branches et ne laisser par conséquent, que 0,75 cent. entre chaque arbre; les tailles annuelles seront de 0,25 à 0,30 cent.

Pêcher. — Le pêcher poussant très vigoureusement, les sujets d'une moyenne vigueur auront des rameaux de 1 m. à 1 m. 50 cent., et la taille sera de 1 m. à 1 m. 20 cent. Les étages seront superposés à 0,50 cent. au-dessus les uns des autres ; cet espace est nécessaire pour palissage des arbres fruitiers.

La palmette convient aux pêchers mieux que toute autre forme, en raison de l'intervalle régulier laissé entre toutes les branches de la charpente, ce qui fait que le palissage des bourgeons destinés à faire des des branches à fruits ne sont pas, comme pour certaines formes, serrés par place en raison des angles aigus produits par les branches charpentières ou trop allongés pour garnir l'espace laissé vide par des angles trop ouverts.

De toutes les grandes formes auxquelles on soumet le pêcher, c'est aussi la plus commode à établir. Les pêchers vigoureux poussent des rameaux de 1 m. 80 et plus; la taille sera de 1 m. 50.

Pour les arbres poussant peu, on rognera les rameaux moyens à moitié de leur longueur ; tous les autres seront taillés au niveau de ceux-ci.

Lors de la plantation des pêchers qui doivent être élevés en palmette, on laissera entre chaque sujet 4 mètres pour une élévation de mur de 2 m. 50 centimètres et un terrain de moyenne fertilité. 8 mètres entre les arbres vigoureux et 1 m. 50 centimètres entre les arbres faibles.

Les distances en plus ou en moins devront être de 0,50 centimètres pour une demi-série et 1 mètre pour un étage complet.

Deux mots sur la formation de la palmette à double tige : Planter les arbres comme pour la palmette simple à une distance qui variera suivant le nombre de branches à prendre.

1re taille. — Couper le sujet à 0,20 centimètres au-dessus du sol sur deux yeux, l'un à droite et l'autre à gauche ; placer une petite baguette en forme de fer à cheval, la demi-circonférence en bas effleurant la tête de notre arbre, les deux extrémités de la baguette relevées verticalement en laissant un espace de 0,50 centimètres pour le pêcher et 0,25 centimètres pour toutes les autres espèces ; il ne reste plus qu'à attacher au fur et à mesure de leur développement sur le moule ainsi formé les deux bourgeons qui vont naître des yeux sur lesquels nous avons taillé.

2e *taille.* — Tailler chaque scion à 0,30 centimètres au-dessus du sol, chacun sur deux yeux, le terminal, pour continuer la tige et celui qui vient immédiatement après pour faire la première branche charpentière, les soins et les tailles à donner aux jeunes pousses sont les mêmes que pour la palmette simple.

En raison de la 1re taille qui est faite en vue d'obtenir les 2 tiges de l'arbre, la palmette double met un an de plus que la simple pour arriver à sa formation complète.

CAGNIN.

EXPOSITION D'HORTICULTURE

DE MONTBRISON

20 septembre 1891

Délégué par l'Association Horticole Lyonnaise pour faire partie du Jury à l'Exposition de la Société d'horticulture de Montbrison, le 20 septembre 1891, j'ai le plaisir de vous rendre compte de cette agréable journée.

L'Exposition d'horticulture de Montbrison était tenue salle de l'Orangerie, au jardin d'Allard ou, pour mieux dire, au jardin de la ville, petit parc cédé à la ville depuis plusieurs années, ainsi que le musée qui est attenant. L'Exposition se trouve là dans un local restreint, mais le groupement et le bel arrangement des lots offraient aux nombreux spectateurs un coup d'œil charmant; plusieurs lots ont tenté certainement plus d'un gourmet car les fruits de toute nature dominaient beaucoup sur l'ensemble de l'Exposition ; très peu de plantes en pots y figuraient, mais en revanche il m'a été donné d'admirer de belles collections de fleurs coupées.

Deux exposants avaient pris part au concours général de bouquets, où on pouvait remarquer plusieurs jolis surtouts de tables, paniers, etc., ainsi que deux dessins faits avec des fleurs fixées sur sable, simulant de petites propriétés miniatures avec cascades, jets d'eau, le tout très original.

Je vous citerai également une très belle exposition de produits séricicoles qui attirait et charmait l'œil par sa magnifique disposition à l'entrée de l'Exposition.

La distribution des prix consistant en espèces pour les horticulteurs et médailles pour les amateurs, a eu lieu le dimanche 20 septembre ; elle était présidée par l'honorable M. de Saint-Pulgent, président de la Société, qui a chargé votre délégué de se faire l'interprète de ses bons sentiments envers l'Association Horticole Lyonnaise et lui a remis, à ce titre, une superbe médaille commémorative.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans remercier la Société d'horticulture de Montbrison et son dévoué secrétaire général, M. Faugeran, qui s'est multiplié pour que tout marche à merveille et procura également un excellent accueil à votre délégué.

LISTE DES PRIX

1re SECTION. — HORTICULTEURS PRATICIENS

Fruits. — 1er prix, M. Richet, Cl., à Montbrison.

2e prix, M. Vendemond, P., à Montbrison.

3e prix, M. Rouhier, Cl., à Montbrison.

Fleurs coupées ou en vases. — Prix unique, M. Richet, Cl., Montbrison.

2e SECTION. — CULTURE MARAICHÈRE (PRATICIENS).

1er prix, M. Brouillet, J.-P., Montbrison.

2e prix, M. Bayle, J.-Cl., Montbrison.

Raisins produits par les cépages nouveaux ou les cépages américains

1er prix, M. Chavanis, horticulteur à Savigneu.

3e prix *ex æquo* : MM. Vendémond, à Montbrison ; Rouhier, Cl., à Montbrison.

4e prix, Faure, Michel, pour l'ensemble de ses greffes et raisins.

3e SECTION. — PÉPINIÈRES DE CÉPAGES AMÉRICAINS

1er prix *ex æquo* : MM. Vendemond, à Montbrison ; Gorand fils, à Champdieu.

2e prix, M. Faure, Michel, Montbrison.

3e prix, M. July, fils, Champdieu.

4e prix, Rouhier, Cl., Montbrison.

AMATEURS OU LEURS JARDINIERS

Fruits. — Prix unique, M. Bailly, jardinier chez M. Charvet, au château de Vaugirard (Loire.)

Pépinières de Cépages américains

Prix unique, M. Bailly, Cl., jardinier chez M. Charvet, au château de Vaugirard (Loire).

Fleurs coupées ou en vases

2e prix (pas de 1er prix), M. Bailly, déjà nommé.

Bouquets, Surtouts, etc.

1er prix, M. Michon, jardinier, chez M. Morgon, à Montbrison.

2e prix, M. Bailly. Cl., jardinier, chez M. Charvet, Vaugirard.

Exposition de produits séricicoles

Prix unique (avec félicitations du jury), M. Arnaud, capitaine d'infanterie, Montbrison. Objet d'art. 3e prix, M. Hinsinger, à Montbrison. Volières.

ANTOINE MOREL.

CORRESPONDANCE

Jules D. Avignon. — Le Cassis à fruit blanc n'est pas très blanc, il est plutôt jaune sale. Ce n'est pas une plante à recommander. On le montre comme antithèse, le Cassis étant noir de sa nature — *Ribes nigrum* — on étonne facilement les profanes avec la variété en question.

Denis K. — Méfiez-vous, il y a plusieurs races de Rose de Noël (*Helleborus niger*). Les plantes qu'on annonce à si bas prix sont des sujets de semis qui donnent souvent de bien piètres résultats.

Aug. Rhône. — Plantez-en tant que vous pourrez, mais en plein vent ou en espalier qu'on taille peu. Le Giffard n'aime pas la taille.

Nîmes. — L'échantillon A est la Camphrée de Montpellier, le B la Salsepareille à grappe.

M. D. M. — Le *Saxifraga sponhemica*, cette plante que je connais bien pour l'avoir récoltée dans ses stations naturelles du Jura et cultivée dans les jardins, n'est pas synonyme des *Saxifraga hypnoïdes*, *S. geranioïdes* et *S. Grœnlandica* des jardiniers. Elle en est fort distincte comme aspect. On la rencontre très peu dans les jardins, sauf dans les jardins de botanique.

M. C. Yonne. — On a recommandé en même temps que le sulfure de carbone, la benzine pour combattre les vers blancs. C'est à la suite des expériences de M. Crozette-Desnoyers, inspecteur-adjoint des forêts, que son emploi a été recommandé. La dose à employer est de 3 grammes par mètre carré. On fait un trou avec un pal enfoncé un peu au-dessous de la zône de stationnement des vers blancs et on y verse de la benzine, après quoi on bouche soigneusement l'orifice.

On signale également un procédé nouveau qui consiste à faire contracter une maladie, produite par un cryptogame, à un certain nombre de vers blancs. Les vers blancs malades sont ensuite déposés dans le sol où il contaminent les vers blancs sains. Il faut attendre que cette théorie ait fait ses preuves avant de l'employer en grand.

S. R. à T. — Les *Montbretia* actuellement cultivés sont des plantes d'origine hybride ; des hybrides bi-génériques, mais de deux genres très voisins ; les *Montbretia* et les *Crocosmia*. Le père est le *Montbretia Pottsii*, la mère le *Crocosmia aurea*, deux Iridées originaires du Cap, comme, du reste, une foule d'autres belles plantes bulbeuses. Ils ont été obtenus par M. Victor Lemoine, de Nancy. La première floraison de ces variétés eut lieu en 1880.

Le Cytisus Adami, Cytise d'Adam, est une sorte de *Cytisus Laburnum* qui produit sur le même sujet des grappes de fleurs pourpres et des grappes de fleurs jaune pourpré. C'est une curiosité dendrologique qui s'est produite à la suite de la greffe d'un Cytise pourpre sur un Laburnum.

Exposition horticole de Nîmes

La Société d'horticulture de Nîmes a tenu, le 8 octobre dernier, une exposition de fleurs, fruits et légumes. C'est la première fois depuis sa fondation qui date de 1889. Cette Société a été fondée surtout par des horticulteurs, et bon nombre d'amateurs. C'est à ces derniers que l'on doit la tenue de cette exposition, car il s'en est fallu de peu qu'elle ne réussisse pas : Plusieurs horticulteurs ne voulaient voir figurer à cette exposition que des plantes cultivées dans la localité. D'autres enfin n'ont pas suivi leurs collègues pour des raisons qu'il est inutile d'indiquer ici

et dont le délégué d'une grande Association n'a pas à se faire l'écho.

La Commission d'exposition, composée d'horticulteurs et d'amateurs, a très bien reçu les membres du jury. Le Président de la Commission, M. Schwartz, amateur, le Secrétaire, M. Colomb, amateur, et enfin MM. Réveiller, horticulteur, Bernard, horticulteur, Piaton, horticulteur, et d'autres, dont les noms m'échappent, ont beaucoup fait pour cette exposition. L'ouverture officielle s'est faite le même jour après les opérations du jury, lequel assistait à la réception, par le préfet, le général, et enfin les autorités de la ville de Nîmes. M. Bombre, président de la Société, a, dans un discours, en présence des autorités, fait ressortir ce qu'a de bon une exposition d'horticulture dans une ville comme Nîmes, où le goût des fleurs est peu répandu. M. Bombre est encore un amateur, et ensuite M. Chabot, amateur, dont nous avons pu admirer les merveilles dans sa propriété, ainsi que de celles de M. Schwartz. Tous ces Messieurs ont, en quelques paroles très aimables et bien senties, juré de faire tout leur possible pour contribuer à la réussite de leur prochaine exposition de Chrysanthèmes qu'ils pensent faire en novembre.

Je ne puis passer sous silence ce que feraient ces Messieurs les amateurs, s'il arrivait du déficit dans cette exposition ; ils fourniraient ce qui manquerait, n'importe la somme. Est-il possible de critiquer des hommes aussi dévoués à l'horticulture ?

Le jour de l'ouverture de l'exposition, un banquet réunissait le soir le jury, la Commission, les exposants et bon nombre d'autres personnes s'intéressant à l'horticulture. Chose assez rare, la Société n'a que 60 membres participants ; 52 assistaient au banquet.

Voici la liste du jury : MM. Aussel, de Montpellier ; Gagliaco, d'Anduse ; Brunel, de Nîmes ; Cavenne, de Bagnolles ; Besson fils, de Marseille ; Pélissier, de Châteaurenard ; Seguenot Elie, de Bourg-Argental ; Tabus, d'Alais ; Mouton, d'Avignon ; Sahut, de Montpellier ; Hardy, d'Hyères, président du jury, et votre serviteur.

Voici la liste des récompenses :

Prix d'honneur, objet d'art, a été obtenu par M. Michel, horticulteur à Nîmes ; celui qui arrivait ensuite a eu le prix de section ; c'est M. Bernard, horticulteur à Nîmes. Je remarquai dans un lot de palmiers à M. Michel, de beaux exemplaires, tels que *Phœnix canariensis Latania*, *Cocos campestris*, *Kentia*, *Arecas*, *Chamærops*, *etc.*, médaille d'or.

M. Garcin, amateur, présente un lot des mêmes espèces aussi méritantes, une médaille d'or est sa récompense.

M. Michel, un lot de *Phœnix canariensis*, *Dasylirions*, *Yucca* ; pour l'ensemble, grande médaille d'argent.

M. Pichon, de Nîmes, lot de palmiers, médaille d'or ; lot de crotons, médaille d'argent. Un lot de plantes diverses, médaille de bronze ; un lot de plantes de serre chaude et tempérée ; ensemble, grande médaille d'argent ; un lot de Bégonias et de *Caladium* ; ensemble, grande médaille d'argent.

M. Schwartz, amateur à Nîmes, un *Musa Ensete* de 4 mètres de haut, médaille d'argent ; un lot de *Bégonias Rex*, en collection, grande médaille d'argent.

M. Collomb, amateur à Nîmes, un lot de Bégonia Rex, en cinquante variétés très bien cultivées et des meilleures, grande médaille de vermeil.

M. Reynaud, amateur à Nîmes, un lot de bégonias rex, forts exemplaires, médaille d'argent.

M. Bernard, de Nîmes, lot de fougères, médaille d'argent.

M. Collomb, collection de fougères, grande médaille d'argent.

M. Michel, un lot, plantes à feuillage renfermant diverses espèces, médaille de vermeil.

M. Vincent, lot de dahlias en pots, médaille d'argent.

M. Schwartz, déjà nommé, 2 lots de coleus en collection, grande médaille d'argent.

M. Réveiller, de Nîmes, Cannas en collection, les meilleures variétés, médaille de vermeil ; un lot de Bégonias bulbeux et autres, médaille d'argent.

M. Héraud, jardinier chez M. Verdet, pour un massif de mosaïque d'un joli dessin, médaille de vermeil.

M. Bernard, également un massif de mosaïque, représentant les armes de la ville de Nîmes, médaille de vermeil ; un lot de *Pélargonium peltatum* variés, médaille d'argent ; un lot Yucca, médaille de

bronze ; un lot de plantes pour mosaïque, un lot d'Œillets en 70 variétés (races lyonnaises), médaille de vermeil ; un lot de Geranium zonales doubles et simples, en 60 variétés, médaille de vermeil ; un lot de Bégonias Veltoniensis et un lot de Piments.

M. Heyraud, collection de Géraniums zonales doubles et simples, 40 variétés environ.

M. Réveiller, un lot de Pentstemons, médaille de bronze.

M. Aymard, de Montpellier, un très beau travail de bouquets, surtout paniers-couronnes, fait l'admiration du jury qui lui accorde une médaille de vermeil.

Par Madame Réveiller, de Nîmes, de beaux bouquets surtout, et couronnes sont récompensés d'une grande méd. d'argent.

Par M. Pascal, un magnifique herbier, en 3 parties, représentant la flore des jardins, qui lui vaut une médaille de vermeil avec félicitations du jury.

M. Cordiou présentait des plans de jardin d'une bonne exécution : félicitations d'une section des membres du jury, médaille d'argent.

Par M. Réveiller fils, 2 plans du projet d'amélioration de la fontaine ou bains romains, médaille d'argent.

M. Manigant, jardinier de maison bourgeoise, roses coupées en collection, médaille d'argent.

M. Piaton, horticulteur, 140 variétés de roses coupées, médaille de vermeil.

M. Réveiller, fruits divers, méd. d'argent.

M. Blanchet, lot de légumes, grande médaille d'argent.

M. Michel, un très beau lot de fruits variés, médaille d'argent.

M. Besson, de Marseille, hors concours, membre du jury, très beau lot de fruits.

M. Tarilier, de Perpignan, grenades, figues, raisins, médaille de vermeil.

M. Pélissier, hors concours, membre du jury, fruits des meilleurs.

M. Michel Charles, beau lot de conifères, médaille d'or.

M. Pichon, lot de conifères, médaille d'argent.

M. Réveiller, conifères, médaille d'or.

MM. Grillet et Canroux, ameublement de jardin, médaille d'argent.

Stingue, *délégué.*

NOTES & INFORMATIONS

Rosier à feuille panachée. — Le *Gardner's Chronicle* signale une variété de Rose à feuille panachée. Elle serait issue accidentellement de la variété *Charles Lefebvre* bien fixée par MM. Hanaford and son à Tighmouth. La feuille est richement panachée de macule jaune d'or ; pendant le jeune âge, cette panachure est bronzée et cramoisie.

Conservation des légumes et des fruits par la chaux. — Voici un moyen essayé avec succès, il y a quelques années chez M. Chaix, à Arvant :

Je vis en passant chez ce Monsieur, dit M. Faure, apporter plusieurs tombereaux de pommes de terre, où des ouvrières étaient obligées de trier et jeter les plus malades. Je leur dis : Voulez-vous sauver celles que vous choisissez ? vous avez un moyen bien simple : voilà un cuvier en ciment d'une grande capacité qui vous sert à faire vos lessives. Eh bien ! placez au fond un lit de chaux en sac, que vous avez là, et posez dessus vos tubercules par couches, en ayant soin de poudrer fortement chaque couche de pommes de terre, puis vous couvrirez hermétiquement le tout avec cette chaux en poudre, chaux que vous emploierez plus tard dans vos fumiers comme engrais. — La réussite fut parfaite.

On peut, par ce procédé, garantir et conserver les fruits de toutes espèces, ainsi que les raisins. Vous trouverez, plusieurs mois après la cueillette, des raisins d'une fraîcheur étonnante.

Il en est de même pour les carottes, betteraves, oignons, etc. Le raisin, à peine tourné, finit de mûrir dans cette couche de chaux, sans s'altérer.

Par ce moyen, j'ai conservé des poires *Duchesse* plus d'un mois après l'époque ordinaire de leur maturité.

La chaux a la propriété de conserver longtemps les fruits, même mieux que dans des fruitiers spéciaux et bien conditionnés. On peut donc les conserver dans des caisses et les placer partout où l'on voudra, pourvu que le local soit sec,

Le Genre Paeonia. — Le Docteur E. Hutli a publié dans le *Botanische Jahrbücher du Dr Englers* (*Annuaire Botanique du Dr Englers*) une monographie des espèces de ce genre. Le Dr Hutli reconnaît 14 espèces de nombreuses variétés. Il semble qu'il s'est inspiré des travaux sur le genre publiés par M. Baker dans le *Gardner's Chronicle.*

Exposition Horticole
A Villeneuve

Le Comice agricole de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot a pris, cette année, l'heureuse initiative de joindre une exposition de roses coupées à son concours annuel, et il faut reconnaître de suite que le succès a dépassé toutes les espérances. On a beaucoup admiré la beauté et la variété des lots, et, ce qui n'a pas laissé d'ajouter à leur prix, c'est l'empressement qu'ont mis les amateurs et horticulteurs étrangers à venir à Villeneuve.

A citer d'abord un amateur, M. Sableyrolles, d'Agen, dont l'apport ne comprenait pas moins de 100 variétés, toutes fort belles : Solfatare, Edmond Sableyrolles, Souvenir de Mme Sableyrolles, Niphetos ; j'en passe et des meilleures. Ce lot magnifique a valu à son exposant un premier prix avec félicitations du jury, dans la série de 50 roses coupées et au-dessus.

A citer ensuite dans la série des 50 variétés et au-dessus (horticulteurs), deux horticulteurs : MM. Jean Ducher fils jeune, de Lyon, et Corbœuf-Marsault, d'Orléans. Le premier a obtenu un premier prix, médaille de vermeil, avec félicitations du jury.

Mais les Villeneuvois ont tenu à faire honneur à leur propre fête.

On remarquait d'abord deux jolis lots de deux amateurs, M. G. Popie et Mme P. Popie. Parmi les 100 variétés qu'ils avaient exposées en deux lots différents se distinguaient : *Mme Ernest Calvat*, *Souvenir d'Espagne*, *Nardy* et *Céline Forestier*.

La série de 25 à 50 variétés pour les horticulteurs réunissait trois sérieux concurrents Villeneuvois : MM. Gipoulou, Gibrat Etienne et Fontès Louis. Le jury, longtemps embarrassé, les a enfin classés de la façon suivante :

1er prix, médaille d'argent, M. Louis Fontès.

2e prix, médaille d'argent, M. Gibrat Etienne.

3e prix, méd. de bronze, M. Gipoulou.

En dehors de ces concurrents, M. Chauvry, horticulteur de Bordeaux, présentait 150 variétés de roses coupées et un superbe lot de rosiers et d'œillets en pots.

Nous arrivons enfin à la série des fleurs en pots et des arbustes d'ornement. Seuls, deux Villeneuvois exposaient dans cette série. L'un, M. Gipoulou, présentait presque exclusivement des arbustes d'ornement. L'autre, M. Barse, ne présentait qu'un petit lot d'arbustes et, par contre, un grand nombre de fleurs en pots. Aussi la délibération du jury n'a-t-elle pas été longue : un premier prix a été décerné à chacun de ces exposants.

Quant aux bouquets montés, trois concurrents se trouvaient également en présence : MM. Mathieu, Fontès Louis et Gipoulou. Ce dernier, un vétéran de nos concours, a obtenu un premier prix pour ses remarquables bouquets. Mais la valeur n'attend pas le nombre des années, — M. Fontès, un tout jeune, le sait. Le jury vient de le lui apprendre en lui décernant un second prix. M. Mathieu a obtenu un troisième prix pour ses fleurs piquées.

En somme, remarquable concours d'horticulture ; curieuse et originale exposition de roses. Tout donne bon augure pour l'an prochain. Un seul vœu : plus d'empressement la prochaine fois chez les professionnels Villeneuvois.

L'utilisation des os verts. — Extrait du *Journal d'Agriculture pratique :*

« L'utilisation des os verts comme engrais est très recommandable, mais la grosse difficulté qu'on rencontre dans leur emploi à la ferme, c'est la pulvérisation qui doit précéder la transformation en superphosphate. Il faut au préalable, débarrasser les os de la graisse en les faisant bouillir après un broyage grossier, puis on les étale sur la sole d'un four, afin de leur faire subir un grillage assez léger, pour ne pas perdre l'azote qu'ils renferment.

« Les os ayant subi ces manipulations deviennent friables, on les réduit facile-

ment en poudre au moyen d'un concasseur quelconque ou d'un simple maillet, et enfin on les passe au moulin qui les réduit en farine. Inutile alors de faire subir à l'os le traitement sulfurique ; son emploi direct est beaucoup plus avantageux.

« En Angleterre, les fermiers opèrent par le procédé Richmond, qui nous paraît très simple : 220 kilos d'os grossièrement concassés sont arrosés de 37 litres d'eau et versés dans un bac contenant 70 kilos d'acide sulfurique concentré ; après huit jours de contact, le magma est incorporé au fumier ou employé directement après avoir été absorbé par de la terre sèche ou par du phosphate minéral. »

Ficus Seegeriana. — Cette espèce nouvelle a été trouvée, par MM. Seeger et et Tropp, de Londres dans une touffe de *Vanda* prise dans une des iles Moluques où elle croissait entre 400 et 500 mètres d'altitude. Son feuillage est très beau, et sa culture, paraît-il, n'offrira pas de difficultés.

BIBLIOGRAPHIE

— A. MARCHAND FILS, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). — Catalogue des arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, arbustes, conifères, rosiers (en collection) etc., Brochure in-8° de 32 pages.

— Wm PAUL ET SON'S, horticulteurs rosiéristes, Waltham Cross, Herts (Angleterre). — Catalogue général illustré des rosiers nouveaux en collection cultivés dans l'établissement, brochure in-1° de 50pages.

— FRANÇOIS PITTET, horticulteur, rue Martheray, 5, à Lausanne (Suisse). — Catalogue des ognons, bulbes, griffes et tubercules à fleurs. *Plantes alpines* (saxifrages, Sempervivum, etc.), orchidées de pleine terre, arbres et arbustes d'ornement, conifères, etc. Brochure in 8°, 32 pages.

— BRUANT, horticulteur, boulevard St-Cyprien, à Poitiers (Vienne). — Catalogue général des arbres et arbustes fruitiers, forestiers et d'ornements, conifères, rosiers, jeunes plants, etc. Broch. in-8° illustrée de 120 pages.

— POIRIER-CHAROLLOIS, pépiniériste, à Chagny (Saône-et-Loire). — Catalogue général des vignes américaines, porte-greffes, plants français greffés, producteurs directs. Arbres fruitiers, arbres forestiers, conifères, arbustes divers, etc. Broch .in8-° de 24 pages.

— CH. REBOUL, horticulteur, à Montélimar (Drôme). — Catalogue des arbres, arbustes et plantes cultivés dans l'établissement : arbres fruitiers. Kakis du Japon (collection), conifères, arbustes à feuilles persistantes Rosiers (collection générale), plantes vivaces, etc., Broch. in-8° de 20 p.

— CHARLES MARMILLOD, horticulteur-pépiniériste à Montélimar (Drôme). — Catalogue des arbres et arbustes fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, à feuilles caduques et à feuilles persistantes, jeunes plants; rosiers, conifères, etc. Broch. in-8° de 18 pages.

— LEVÈQUE ET FILS, horticulteurs, 69, rue du Liégat, à Ivry-sur-Seine. — Catalogue des plantes cultivées dans l'établissement : Rosiers en collection, Pivoines en arbre et herbacées, Camélias, Œillets remontants, Glaïeuls, Chrysanthèmes, arbustes, etc. Broch. in-8° de 24 p.

— ALPHONSE BLANC, propriétaire viticulteur à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard). — Catalogue des plants greffés, soudés de vignes françaises sur vignes américaines variées, collection de producteurs directs, plants français pour les sables et la submersion, hybrides nouveaux de vignes, etc. Broch. in-4° de 8 p.

ROSIERS NOUVEAUX POUR 1891

Hybrides de Thé. — MADAME PERNET-DUCHER, arbuste vigoureux formant un buisson compact et érigé, fleur moyenne ou grande, presque pleine, bouton turbiné d'une belle nuance jaune canari, pétales extérieurs lavés de carmin, passant au blanc crème à la défloraison.

Issue de X,.. × Victor Verdier.

Cette variété n'est pas seulement une rose véritablement nouvelle par son coloris dans la section des hybrides de thé ; elle sera sans nul doute l'une des roses jaunes les plus recherchées ; son bouton demi-éclos est admirable et sera apprécié des fleuristes.

La plante possède un beau feuillage, fleurit continuellement en abondance, elle est en outre très rustique et a très bien résisté au terrible hiver 1890-91, alors que des variétés du même genre ont beaucoup souffert.

La Fraicheur, arbuste vigoureux, fleur très grande, en forme de coupe, corolle allant du blanc rosé au rose vif carminé des pétales intérieurs, bouton allongé de la forme la plus gracieuse, très florifère, issue de Victor Verdier × Mme Falcot.

Très belle variété remarquable par la belle forme de ses fleurs, floraison hâtive et abondante.

Hybride de Polyantha. — Mademoiselle Bertha Ludi, arbuste vigoureux formant un buisson compact s'élevant à 30-40 centimètres de hauteur, port érigé, feuillage abondant; fleur grande, 8-10 centimètres de diamètre, pleine, belle forme, coloris blanc pur passant au rose carné en plein épanouissement, floraison continuelle. Issue de Mignonette × Jules Margottin.

Je recommande spécialement cette variété pour la culture en pot et pour forcer, il est à remarquer que les roses blanches se forçant bien sont peu communes.

C'est surtout pour les usages ci-dessus que je livre cette plante au commerce, certain qu'elle y sera bien accueillie.

NOTA. — Ces trois variétés sont mises au commerce par M. J. Pernet-Ducher, rosiériste, 114, route d'Heyrieux, à Monplaisir-Lyon, qui les a obtenues de semis.

Hybride de Thé. — Baronne G. de Noirmont, arbuste vigoureux, à rameaux droits, aiguillons rougeâtres forts et espacés, bois et feuilles vert clair. — Boutons arrondis; fleurs grandes, pleines, ayant la forme de la Rose *La France*, globuleuses, pétales larges, rose chair légèrement saumoné, passant au blanc rosé. Les fleurs s'ouvrent bien, le pédoncule est ferme, la tenue est bonne et l'arbuste très florifère.

Hybride remontant. — Prince A. de Wagram, arbuste très vigoureux, bois et feuilles vert foncé, rameaux feuillus et épineux. — Boutons arrondis; fleurs grandes, bien pleines, forme parfaite, rouge pourpre vif, passant au rouge carmin vif; plante très florifère. Sera une des plus belles variétés de ce genre.

Noisette. — Madame Pierre Cochet, arbuste sarmenteux, rameaux forts, presque dénués d'épines, feuilles et rameaux brun verdâtre. Fleurs moyennes, pleines, à fond jaune d'or passant au blanc jaunâtre, revers des pétales jaune cuivre foncé. Boutons allongés.

Cette variété est une perfection de la jolie Rose *William-Allen Richardson.*

NOTA. — Ces trois roses nouvelles sont mises au commerce par M. Scipion Cochet, horticulteur rosiériste à Suisnes (Seine-et-Marne).

Rosier Ile-Bourbon. — Mademoiselle André Worth, arbuste très vigoureux, fleur grande, pleine, excessivement bien faite, blanc légèrement rosé ou lavé de carmin pur, coloris d'une extrême délicatesse de nuance, la plante est vigoureuse, bien remontante, et le feuillage ample est vert glauque, superbe variété.

Rosiers hybrides remontants. — Belle Ivryenne, arbuste très vigoureux, beau feuillage vert glauque, très ample, fleur très grande, très pleine, bien faite, ouvrant parfaitement, beau coloris, rose rouge brillant, ombré de blanc et de carmin, plante de très grand effet, extra.

Général Korolkow, arbuste très vigoureux, feuillage vert foncé sombre, fleur grande, pleine, très bien faite, rouge carmin foncé, nuancé de pourpre et de brun. — Cette sorte sera une des plus belles de ce coloris. — Extra.

Madame Brault, arbuste vigoureux, feuillage lancéolé, vert clair, belle fleur, grande, pleine, très bien faite, beau rose clair vif glacé, très jolie sorte.

Madame Théodore Vernes, arbuste vigoureux, feuillage ample, vert foncé, fleur grande, pleine, très bien faite, rose vif, bords des pétales plus tendre, très belle.

Professeur Chargueraud, arbuste vigoureux, feuillage ample vert foncé, fleur grande, pleine, bien faite, rouge foncé marbré de brun et de ponceau, variété très distincte et de grand effet.

Professeur Lambin, arbuste vigoureux, feuillage vert glauque, fleur grande, pleine, très bien faite, beau coloris rose vif ou rose clair; sa forme, son coloris et sa fleuraison abondante, en feront une sorte de tout premier ordre.

Rosiers multiflores grimpants non remontants. — Eiffel, issu du multiflore de la Grifferaie dont il a conservé le beau feuillage, mais dont les fleurs se sont perfectionnées comme grandeur et forme, rouge ponceau foncé, très belle et donnant des fleurs en quantité.

Giffard, comme la précédente, cette variété est issue du M. de la Grifferaie, le feuillage est le même, mais la fleur est grande, bien faite et d'un beau coloris rouge carmin clair vif; comme sa sœur, elle est excessivement florifère.

Ces variétés sont mises au commerce par MM. Levêque et Fils, horticulteurs à Ivry-sur-Seine.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892.*

Expositions annoncées En France

Lyon (Expos. génér.). 23 avril 1892.
Paris (Expos. spéciale de plantes bulbeuses 26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Novembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un très bon jardinier, 40 ans, célibataire, certificats de 1er ordre, occuperait place spéciale pour le potager primeurs. — S'adresser à M. L. Couyet, aux Caillols-Marseille.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

— On demande pour Ajaccio (Corse). Un ménage, le mari jardinier pour une propriété d'agrément d'un hectare, la femme lingère ou cuisinière. — S'adresser pour renseignements à M. Martin-Douvat, horticulteur à La Carrosaccia Ajaccio (Corse).

VIENT DE PARAITRE

Traité d'horticulture pratique, culture maraichère, arboriculture fruitière, floriculture, arboriculture d'appartement, multiplication des végétaux, maladies et animaux nuisibles.

Ouvrage couronné par la Société nationale d'Horticulture de France,

Prix Joubert de l'Herberie

par Georges Bellair, jardinier en chef des Parcs nationaux et de l'Orangerie de Versailles, ancien professeur à la société d'Horticulture de Compiègne.

Un beau volume in-12 de 750 pages avec 340 figures dans le texte . . 6 fr. chez M. OCTAVE DOIN, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

7928 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — La chlorose des Œillets. — Un synonyme nouveau. — Une révélation. — Autre culture. — Deuxième conseil aux forceurs de rosiers.



La chlorose des Œillets. — A l'heure actuelle votre serviteur est peut-être sur le point d'être poursuivi rigoureusement par les gendarmes — gendarmes veuillez appréhender le sieur un Tel — pour exercice illégal de la médecine — heureusement ni humaine, ni même vétérinaire — mais simplement de la médecine végétale.

En France nul n'est censé ignorer la loi ; mais le rédacteur de cette Note n'ayant pas le savoir profond de ce monsieur, déclare l'ignorer profondément.

On ne dira pas qu'il se vante ! Aussi il ose espérer que son excellent collègue M. Guillaud, de la villa des Palmiers, à Nice, voudra bien tenir secrète la consultation qu'il vient de lui adresser par la poste, car il l'avertit qu'il n'est ni agrégé de la Faculté, ni docteur en médecine, pas même officier de santé. Donc *motus*, silence et discrétion.

A donc, dit Panurge, il recevait de Nice, le 5 novembre de la présente année, la petite lettre suivante :

Monsieur,

Je vous adresse par la poste un œillet cultivé en vase sur la maladie duquel je désire vous consulter. Cette plante a commencé à jaunir, vers le 20 septembre. Ce changement de couleur m'a bien étonné, attendu que mes œillets sont dans d'excellente terre, très poreuse et bien drainée, et soumise plutôt à l'influence de la sécheresse qu'à celle de l'humidité. Si je n'avais eu qu'un seul sujet malade il est probable que je ne m'en serais pas autrement occupé, mais comme il y en a plus de cinquante dans le même état ou en voie d'y arriver, j'ai cherché la cause de cette maladie. Ayant mis à nu les racines d'un de ces œillets j'y ai aperçu nombre de petits points jaunes ressemblant singulièrement à des larves d'insectes. J'ai eu l'idée de vous faire parvenir un de mes malades, afin que vous en disiez deux mots et surtout que vous indiquiez le moyen de le guérir ou tout au moins de préserver ses semblables d'un pareil accident.

Je dois ajouter que deux plantes d'Oxalis sauvage, qui avaient poussé dans le même vase que l'un des œillets malades ne portaient pas trace sur leurs racines, des larves si abondantes sur celles des œillets.

J'ai bien l'honneur, etc.

L. Guillaud.

J'espère que notre collègue met les points sur les i et qu'il fait la partie belle à son docteur Pseudo. La diagnose est au trois quarts faite. Du reste il a bien fait d'agir de la sorte et de me renseigner convenablement, sans cela j'allais lui répondre : « Pardon, Monsieur, vos œillets ont-ils la chlorose *sineferreuse*, la chlorose *anazotique* ou la chlorose *constitutionnelle ?* Je ne puis rien vous dire, sans cela.

Ce que j'allais l'ennuyer !

Ou bien je lui aurais demandé de me faire le *diagnostic* de la maladie s'il voulait que je lui en envoie le *pronostic*, l'*étiologie* et le *traitement* !

Avec cette réponse, à côté, je passais pour très savant et les œillets continuaient à jaunir.

Au lieu de cela, j'ai répondu à M. Guillaud, veuillez *tuer* tout d'abord les larves qui infectent vos œillets, ce sont elles qui sont les coupables. « Fusillez-moi ces gens-là. » Quand elles

seront tuées, alimentez sérieusement les malades à l'engrais liquide.

Ce n'est pas plus malin que ça, une consultation.

Cependant, tuer les larves c'est bientôt dit ; mais comment les tuer ? Voilà la question.

J'ai conseillé l'empoisonnement en masse des délinquantes à l'aide d'un insecticide quelconque : le savon noir (3 grammes par litre), le jus de tabac (au 1/10me) l'eau de chaux ou le carbonate de potasse (2 millièmes).

L'important est de tuer les larves sans détruire les racines. Pour plus de sûreté agir d'abord sur un ou deux sujets et si les résultats sont favorables, faire comme le nègre de Saint-Cyr : Continuer.

Un synonyme nouveau. — La poire *de Saint-Germain d'hiver*, qui est venue d'un sauvageon trouvé sur le bord de la petite rivière de la Fare, dans la paroisse de Saint-Germain, près de Lude, en Anjou, quoique très ancienne, n'est pas une de celles qui comptent beaucoup de synonymes. En dehors des noms suivants : de l'Artheloire, Inconnue la Fare, de l'Artilloire, les autres désignations sous lesquelles elle est quelquefois cultivée, rappellent toujours le subtantif propre Saint-Germain, avec les adjectifs vert, doré, etc. Il était réservé aux Italiens de modifier cet état de chose. Si nous en croyons le *Bullettino della R. Società Toscana di orticultura* qui, par la plume du signor Grilli, veut bien nous l'apprendre, la poire de Saint-Germain serait cultivée en Italie sous les noms de *Pera Scipiona* (Poire de Scipion) et de *Pera spadona da inverno*.

Il paraît qu'en Italie cette poire serait un des meilleurs fruits d'hiver. Ici, elle est de celles qu'on accuse d'avoir dégénérées.

Une Révélation. — « La Vienne passe au pied de Châtellerault, et en ce canton elle porte des carpes qui sont petites quand elles n'ont qu'une demi-aune... » C'est le bon Lafontaine, l'homme qui savait si bien faire parler les bêtes, qui s'exprime ainsi dans une lettre à Mademoiselle son épouse, comme on disait en ce temps-là. Un de mes amis ayant vaguement entendu parler de Chrysanthèmes grenoblois énormes de dimension, me demandait mon avis à ce sujet et par dépêche encore, sachant que je venais de les voir dans l'Exposition même où ils étaient présentés. Je lui adressais alors le télégramme suivant inspiré par les carpes du fabuliste : « Fleurs petites « quand n'ont qu'une demi-aune de tour. « Etourdissantes. Lettre suit. »

Et sous la suggestive influence de ces fleurs gigantesques, je couchais sur le papier mes impressions, chaudes encore, ou toutes fraîches, si vous aimez mieux, en prose non symbolique :

« Mon bien digne ami, disais-je à mon correspondant, ne pensez pas que je me mette en frais de style pour vous noter mes impressions de voyage à l'Exposition de Chrysanthèmes qui vient d'étonner, non pas seulement les profanes, mais les malins, et les autres, au pays de Bayard, de Lesdiguières, de Villard, de Jevain : J'ai nommé Grenoble. Non, pas de frais de style ; j'emprunte tout simplement à Madame de Sévigné sa célèbre phrase sur la grande Mademoiselle : Je vous mande la chose la plus remarquable, la plus étonnante, la plus belle, la plus extraordinaire qu'on puisse voir : une collection de Chrysanthèmes, renversants, merveilleux, larges comme mon chapeau, — le fond s'entend, — frais comme des roses, avec les couleurs séduisantes de l'Echarpe d'Iris. Ecrivez de suite à vos amis les Anglais,

sans plus tarder. Dites-leur de se pendre, si ce n'est déjà fait, et que ce n'est pas trop tôt; ils ne sont plus dans le mouvement, pas la moindre des choses fin de siècle.

« Télégraphiez à Edwin Molineux qu'il est enfoncé, lui et les autres grands Chrysanthémistes à qui la perfide Albion a donné le jour. Pour ma part, je vais informer le Mikado qu'il ait à bien se tenir; ses petits Japonais me paraissent singulièrement malades avec leurs petits arbres et autres petits objets du règne végétal.....

« Pour être plus clair, mon bien digne ami, je vous dirai en style administratif, qu'un amateur de Grenoble a présenté deux lots de Chrysanthèmes dont les fleurs ne mesuraient pos moins, en moyenne, de 20 à 25 centimètres de diamètre, c'est-à-dire *de 70 à 80 centimètres de tour*. Je souligne, remarquez. L'un de ces lots était présenté cultivé en pot, l'autre en fleurs coupées. Ces deux merveilles ont écrasé tout le voisinage, sauf cependant la collection de Madame Carrière, cultivée *à la demie grande fleur*, et qui soutenait victorieusement, dans son genre, ce voisinage redcutable. Bravo! Madame, je vous adresse de bien sincères compliments. »

L'Amateur, cultivateur de toutes ces merveilles, est M. Er. Calvat fils, déjà célèbre par ses succès antérieurs, en passe, actuellement, de prendre un des premiers rangs parmi les semeurs; le premier, à coup sûr, comme cultivateur habile à transformer en fleurs énormes les variétés qu'une culture ordinaire amène tout au plus à la dimension d'un Aster chinois.

C'est une révélation!

Nos amis, MM. Jules Chrétien, B. Rozain, Tezier, en ont été émerveillés. Notre ami, M. Hoste, un spécialiste, craint les désillusions que peut amener cette culture intensive qui pousse à une hypertrophie exagérée les organes floraux des Chrysanthèmes. C'est bien possible qu'il y ait des désillusions chez ceux qui penseront obtenir des fleurs pareilles à celles qu'ils auront vues dans les expositions, sans y donner les soins que leur obtention comporte; mais qu'y faire?

Si j'osais me livrer à une prophétie quelconque, à ce propos, je dirais : que les horticulteurs, les jurés, les sociétés, etc., le veuillent ou ne le veuillent pas, qu'ils donnent des prix ou n'en donnent pas à ceux qui présenteront dans les Expositions des Chrysanthèmes cultivés à grande fleur, comme ceux de M. Calvat, je leur prédis que le gros du public ne s'inquiètera guère de leur opinion et suivra son bonhomme de chemin sans plus s'occuper de ce qu'ils pourront dire.

Nous avons pu voir, du reste, ces fameuses cultures de M. Ernest Calvat. Dans de simples plate-bandes, abritées par des toiles contre la gelée et les pluies battantes; il nous a montré de très nombreux Chrysanthèmes, ayant tous de 5 à 7 fleurs énormes, pareils à ceux qu'il avait exposés.

Que de variétés remarquables dans ces semis!

On se demande en présence de cette avalanche de nouveautés cultivées à la grande fleur, où diable la nature va s'arrêter dans ses transformations; car enfin il y a limite à tout. Il est bien certain, toutefois, que cette culture ne peut que favoriser l'obtention des sortes d'élite, en vertu de cette loi que le commun des mortels a formulé ainsi : les chiens ne font pas des chats.

Au reste, la culture en question est assez simple et tout le secret réside dans la composition de l'engrais à employer.

Bouturage de bonne heure, un, deux ou trois pincements, de manière à obtenir de 5 à 7 tiges ! Ebourgeonner toutes les pousses qui voudraient se développer ensuite au cours de la saison ; ébourgeonner aussi tous les boutons à fleurs, sauf le terminal. Planter en très bon terrain, plutôt léger; arroser quand il est utile. Tous les quinze jours, un peu d'engrais liquide complet, quelque chose dans le genre de l'engrais Jeannel.

Il faut dire que les Chrysanthèmes ainsi cultivés montent assez haut et atteignent souvent 1 mètre 50 centimètres. Mais quelles fleurs ils donnent! Ah! j'oubliais de dire que toutes les variétés ne se prêtent pas à ce genre de culture. Inutile d'y essayer les pompons et les variétés de fleurs moyennes, ni les bizarres, échevelées, tordues et autres. Il faut des variétés à grandes fleurs pour cela.

Les amateurs et les horticulteurs de Grenoble ainsi que les étrangers à la ville, avaient, comme nous avons l'habitude de les voir à Lyon, des collections fort remarquables, nombreuses en variétés d'élite, dont nous reparlerons dans le prochain numéro de cette revue en faisant connaître les récompenses qu'ils ont obtenues. Citons seulement, aujourd'hui pour mémoire, les noms de MM. de Reydellet de Valence, Louis Lacroix et fils de Toulouse, Crozy de Lyon ; puis, MM. Arduin, Chauffin, Gougnon, Mathonet et plusieurs autres qui ont enlevé des récompenses bien méritées. Citons encore Madame Jambon qui exposait hors concours et..... attendons le palmarès.

Autre culture. — Si M. Et. Calvat est le roi de la culture du chrysanthème à la grande fleur, il y a par ici, à un kilomètre de Lyon, à Crépieu, un de nos collègues qui aurait des titres à faire valoir si on devait donner un premier prix au plus habile cultivateur de la plante en pot.

Ce collègue se nomme M. Berthier ; il est jardinier chez M. Ducoté.

Ah ! mes amis, que n'êtes-vous venus en foule, l'autre jour, à la Réunion de l'Association horticole lyonnaise, vous auriez pu voir 12 chrysanthèmes phénoménaux, à poils ou sans poils, variés de couleurs, trapus, touffus, vigoureux, à cimes couronnées de calathides en foule, dont « oncques jardiniers lyonnois n'en virent de semblables de Saint-Clair à La Mouche et du Bretteau au Gourguillon ». Il y avait là un *Alpheus Hardy* énorme, qui m'a valu un mauvais compliment. Ça m'apprendra à avoir dit que « c'était une drogue » — et cependant c'est bien une drogue, dont il faut, hélas! savoir se servir. Il avait au moins un mètre de diamètre, un vrai buisson, j'ai renoncé à compter les fleurs. Tout le reste était à l'avenant. Pour la première fois, on a décerné une médaille de vermeil, pour apport sur le Bureau, à cette culture nouvelle, et je vous garantis, messeigneurs, qu'elle n'était pas volée,

---

Deuxième conseil aux forceurs de rosiers. — Comme je suppose que tous les forceurs de rosiers n'ont pas suivi le conseil que je leur donnais dernièrement, c'est-à-dire de tailler les sujets qu'ils destinent au forçage, vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre, je viens dire aux retardataires : Voulez-vous rattraper le temps perdu, quoique le proverbe prétende que le temps perdu ne se rattrape jamais ?

Taillez dès maintenant les rosiers que vous destinez au forçage, et quand ils seront taillés, enterrez les pots à l'abri de la gelée, sur une petite couche de feuil-

les, sous châssis, si vous en avez de libres, dans une cave au besoin, et, à défaut d'endroit spécial, contre un mur au midi ou en cas de froid, vous puissiez les couvrir de paille ou de litière. Cette taille et le peu de chaleur que vous leur donnerez suffiront pour préparer les bourgeons à un développement plus rapide et à une production florale beaucoup plus généreuse que si vous attendez, pour les tailler, de les rentrer en serre.

J'en parle par expérience. Ce n'est pas une théorie d'horticulteur en chambre que je développe là en quelques lignes.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 18 Octobre 1891, tenue salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Sont déposées sur le bureau les pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret, demandant la nomination d'un membre de notre Association pour faire partie du jury chargé d'attribuer les récompenses aux lauréats de l'Exposition de Chrysanthèmes que cette Société tiendra, à Orléans, le 7 novembre prochain.

La Société désigne comme délégué M. Musset, horticulteur.

2° Lettre de M. Dury, informant M. le Président de son changement de résidence, et, vu son éloignement du siège de la Société, le priant d'accepter sa démission de membre du Conseil d'administration.

3° Lettre de M. Sautel, horticulteur à Salon (Bouches-du-Rhône), annonçant l'envoi de six variétés de Chrysanthèmes précoces de ses semis, à port trapu et à tiges robustes.

L'envoi de M. Sautel n'est parvenu que le lendemain de la séance et n'a pas pu être soumis à l'examen des commissions.

4° Lettre de Paul Maymou, de Bayonne, annonçant l'envoi d'une pêche de semis, laquelle n'est également pas arrivée en temps opportun pour être soumise au Comité d'arboriculture.

Présentations — Il est donné lecture de 3 présentations au titre de membre titulaire. Conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Les candidats présentés à la dernière réunion sont, après un vote de l'Assemblée, proclamés membres de la Société. Ce sont MM. :

Le baron Lombard de Buffière, au château de Changrenon, près Macon, présenté par MM. Hoste et Viviand-Morel.

Jean Lorton, jardinier de M. le baron Lombard de Buffière, au château de Milliassière, près Bourgoin (Isère), présenté par MM. Hoste et Bélisse.

Auguste Poirier, jardinier chez M. Gilardin au Chateau de Champollon par St-Jean-le-Vieux (Ain), présenté par MM. Ponce et Rolland.

Claude Guillin, jardinier-chef, villa Combèse, à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Molin et Voraz.

Examen des apports. — Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon :

1° Trois orchidées fleuries : *Cattleya Harrissoniana*, *C. Harrissoniana alba* et *C. Pinelli*, les *Maranta Kerkovei* et *Massangeana*. ces plantes sont tout à fait charmantes avec leurs feuilles ovales, arrondies, largement maculées de brun sur un fond d'un beau vert.

2° Une poire de semis que la Commission n'a pu juger d'une manière convenable, le spécimen présenté étant d'une maturité imparfaite.

Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon :

Une très grande collection de Dahlias *cactus*, comprenant à peu près tout ce qui existe de plus beau dans cette nouvelle série ; les fleurs présentaient des coloris tout à fait remarquables et étaient d'une dimension peu commune.

Par M. F. Morel pépiniériste à Lyon-Vaise :

1° Un rameau du *Tamarix Japonica plumosa*, arbrisseau d'un grand mérite au point de vue ornemental ; la finesse de son feuillage et son port gracieux le font bien remarquer parmi tous les autres Tamarix.

2° La poire *Tuerlinx*, variété décrite et figurée dans le jardin fruitier du Muséum de Decaisne ; ce fruit atteint un parfois volume considérable. Celui présenté, quoique un peu déformée était du poids 950 grammes.

Par M. Valla, horticulteur à Oullins :

1° Trente variétés de raisins de cuve parmi les meilleurs producteurs directs nouvellement obtenus et introduits dans notre région.

2° Une collection de chrysanthèmes en fleurs coupées ; les variétés qui paraissent les plus intéressantes sont : *Princesse Hélène*, *Grand duc Vladimir*, *Madame Delaux*, *Général Japy*, *Souvenir d'Eugène Mazel*, *L'Africaine*, *Dame blanche*, *Circé*, *Madame Eugénie Mulson*, *etc.*

Par M. Bernardin, pépiniériste à Couzon (Rhône) :

Une pomme de semis d'origine incertaine ; les fruits présentés étaient d'une grosseur moyenne, entièrement colorés d'un beau rouge vif, pouvant fournir le plus joli ornement des desserts qu'il soit possible d'obtenir, leur maturité va d'octobre à novembre Suivant le désir du présentateur elle portera le nom de *Reinette rouge Bernardin*.

Par M. Pitaval, horticulteur à St-Irénée, Lyon :

Une collection de Dahlias cactus en fleurs coupées, composée de 15 variétés bien distinctes entre elles, et présentant des coloris tout à fait remarquables.

Par M. Calvat fils, propriétaire à Grenoble (Isère) :

Douze variétés de Chrysanthèmes précoces et mi-précoces, semis de l'année représentés par une fleur de chaque variété, avec des dimensions extraordinaires de grandeur. Dans une note jointe à la présentation, M. Calvat, déclare avoir cultivé lesdites plantes en *pleine terre à la grande fleur*, aussi, de l'avis général des membres présents, ces fleurs avaient atteint le maximum de largeur qu'il soit possible d'obtenir.

Ces 12 variété ont reçu les dénominations suivantes :

N° 1 *Madame Viviand-Morel*, 2 *Madame Joseph Schwartz*, 3 *L'ami Etienne*, 4 *Président Borel*, 5 *Charles Gougnon*, 6 *Monsieur Testoud*, 7 *Madame Ed. Leblanc*, 8 *Madame Auguste Perrin*, 9 *Calvat père*, 10 *Souvenir de petite Madeleine*. 11 *Aubergeon*, 12 *N° 21*.

Par M. Jamin, jardinier au château de Bareillon à Tassin (Rhône) :

1° Une collection de 43 variétés de pommes de terre dont les meilleures sont : *Ritcher Imperator*, *Quarantaine de Pertuis*, *Balle de farine*, *Eléphant blanc*, *Reine blanche*, *Institut de Beauvais*, *Empereur Russe*, *Boule de Neige*, *Farineuse rouge*. etc.

2° Une collection de Chrysanthèmes en fleurs coupées, composée de 32 variétés. Parmi ce nombre, on pouvait remarquer quelques-unes des meilleures nouveautés telles que : *Gloire rayonnante*, *M. Hoste*, *M. Viviand-Morel*, *M. Pynaert*, *Marie Azin*, *Lucie Dumont*, *M. Gastellier*, *M. Bouziguet*, etc.

Par M. Masson, jardinier chez Mme Blanc-Vurpas à Lyon-Vaise :

1° Une magnifique série de produits potagers en bon état de culture : Aubergine, Rave blanche, Chicorée de Ruffec, Scarole verte, Poireaux de Nîmes et de Rouen, 5 variétés de Céleris.

2° Des fleurs coupées de Chrysanthèmes, parmi les variétés qui ont déjà été désignées dans les collections précédentes.

Par M. Colomb, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieu-sur Saône :

1° Un lot bien varié en légumes de saison, dont quelques espèces sont peu cultivées: *Stachys tubeifera*, *Céleris variés*, *Scolyme d'Espagne*, *Chicorées*, *Laitues*, etc.

2° Vingt variétés de Chrysanthèmes et autant de Dahlias en fleurs coupées complétaient cet intéressant apport.

Par M. Verne, jardinier chez Mlle Vernier, à Irigny (Rhône) :

Une collection de Chrysanthèmes en fleurs coupées, composée des variétés suivantes : *Mme Ghys*, *Fleur parfaite*, *Mme Louis Langlois*, *Source d'or*, *Princesse Hélène*, *Circé*, *Souvenir de M. Menier*, *Gloire rayonnante*, *Eve*, *La Triomphante*, *Docteur Macary*, *M. Edouard André*, etc.

Par M. Jean-Baptiste Dinnat, jardinier au château de Peyrieu (Ain) :

Un apport aussi intéressant que bien varié, composé de onze variétés de légumes ; quinze variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées ; quatre variétés de poires et 3 de pommes. Tous ces produits provenaient d'une culture soignée et indiquaient, par leur belle apparence, les bons soins qu'ils avaient reçus.

Par M. Paul Jousseaume, horticulteur à Mont-de-Marsan (Landes) :

Quelques châtaignes, variété dont il ignore le nom, et demande, par conséquent, l'avis de la Commission à ce sujet. L'arbre est généralement bien fertile. et il arrive parfois à fructifier la deuxième année de greffe. La Commission, malgré un examen attentif, n'a pu se prononcer sur l'idendité de la variété.

M. Chrétien, chef des cultures florales du Parc de la Tête d'Or, nous présentait un magnifique apport de Dahlias provenant de ses cultures; quelques fleurs étaient tout à fait remarquables par la variation de leur coloris; notre honorable collègue, avec sa modestie habituelle avait, en présentant ces fleurs, déclaré renoncer à toute récompense.

Les Commissions chargées de juger le mérite de ces nombreux apports, étaient composées de la manière suivante :

Légumes. — MM. Chinard, Lambert Dominique et Musset.

Fleurs. — MM. Chrétien, Devillat et Cousançat.

Fruits. — MM. Desfarges, Liabaud et Achard.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à MM.

Liabaud, une prime de 1re classe.

Molin, une prime de 1re classe.

Morel F., une prime de 3e classe.

Valla, pour ses raisins, une prime de 2e classe et ses Chrysanthèmes, une prime de 3e cl.

Bernardin, pour sa pomme de semis, certificat de 1re classe.

Pitaval, une prime de 3e classe.

Calvat, pour ses 12 variétés de Chrysanthèmes, médaille d'argent.

Jamin, pour ses pommes de terre, prime de 2e classe, et ses Chrysanthèmes, prime de 2e classe.

Masson, pour ses légumes, prime de 2e classe, et ses Chrysanthèmes, prime de 2e classe.

Colomb, pour ses légumes, prime de 2e classe, ses Dahlias et Chrysanthèmes, prime de 2e classe.

Verne, pour ses Chrysanthèmes, une prime de 2e classe.

Dinat, pour ses légumes, prime de 3e classe, et ses fruits, prime de 3e classe.

Jousseaume, inscription au procès-verbal pour ses châtaignes.

L'Assemblée, par un vote, ratifie les propositions des dites Commissions.

Conformément aux Statuts, il est procédé au vote pour le remplacement des six membres du Conseil d'administration, arrivés au terme de leur mandat, et d'un septième conseiller, en remplacement de M. Dury, démissionnaire.

Votants : 51. — Majorité : 26.

Ont obtenu : MM P. Guillot, 46 voix ; Burel, 45 ; Grillet, 45 ; Jean Beurrier, 44, Michel, 44 ; Biessy, 41 ; Stingue, 40 voix.

Ces Messieurs ayant obtenu la majorité, sont proclamés élus membres du Conseil d'administration ; les six premiers, pour les années 1892 1893 ; et M. Stingue, en remplacement de M. Dury, pour l'année 1892 seulement.

M. Grillet remercie ses collègues du témoignage de confiance qu'ils viennent d'exprimer en sa faveur, mais déclare que ses occupations ne lui permettent pas d'accepter le mandat qui vient de lui être confié.

Un nouveau tour de scrutin a lieu pour son remplacement et donne un résultat négatif.

Sur la demande de plusieurs collègues, l'Assemblée décide de renvoyer cette élection à la séance de novembre.

L'ordre du jour portait la question suivante : « Des théories horticoles en général et, en particulier, de celle de la fécondation des plantes. » M. Viviand-Morel prend la parole sur ce sujet important :

Il lui a semblé, dit-il, que nombre de praticiens se désintéressent trop des théories pures qui peuvent éclairer certains problèmes intéressants de l'horticulture moderne. Il signale, à l'appui de cette remarque, quelques pratiques peu rationnelles, en usage chez quelques horticulteurs. Il ajoute que l'horticulture, sans être une science, se rattache aux arts scientifiques et aux arts libéraux : aux arts scientifiques par l'observation des phénomènes de la nature ; aux arts libéraux par la réalisation du beau idéal, sous une forme harmonieuse, dans la création des jardins et l'assemblage des fleurs.

Il aborde ensuite la théorie de la fécondation des plantes et montre la nécessité de connaître cette théorie en jardinage, afin d'aider à sa bonne réussite en évitant les causes qui la paralysent et en favorisant l'action de celles qui en assurent le succès. Il fait, tout d'abord, l'historique de la question et étudie successivement l'organe mâle et l'organe femelle des plantes, dans les grandes lignes de leurs variables conformations, en s'attachant plus particulièrement aux parties essentielles à l'acte de la fécondation. Sa communication se continue par une étude dans laquelle il énumère les agents favorables au transport du pollen sur le stigmate, le rôle que jouent les enveloppes de la fleur, l'influence exercée par les rapports de position des organes mâles et femelles, le mouvement des étamines, le mouvement des styles, le concours apporté par le vent et par les insectes, etc.

Il termine sa communication en citant les principaux agents qui entravent la fécondation, ainsi que les circonstances météorologiques qui lui sont défavorables.

M. le Président se fait l'interprète de toute l'Assemblée, en remerciant M. Viviand-Morel de son intéressante communication et fait appel au bon vouloir de plusieurs de nos collègues, pour que chacune de nos séances se termine par une causerie ou conférence horticole et deviendront des soirées instructives, dont chacun de nous saura tirer le meilleur profit.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée fixe celui de la prochaine réunion et la séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire-Adjoint,

C. Lavenir.

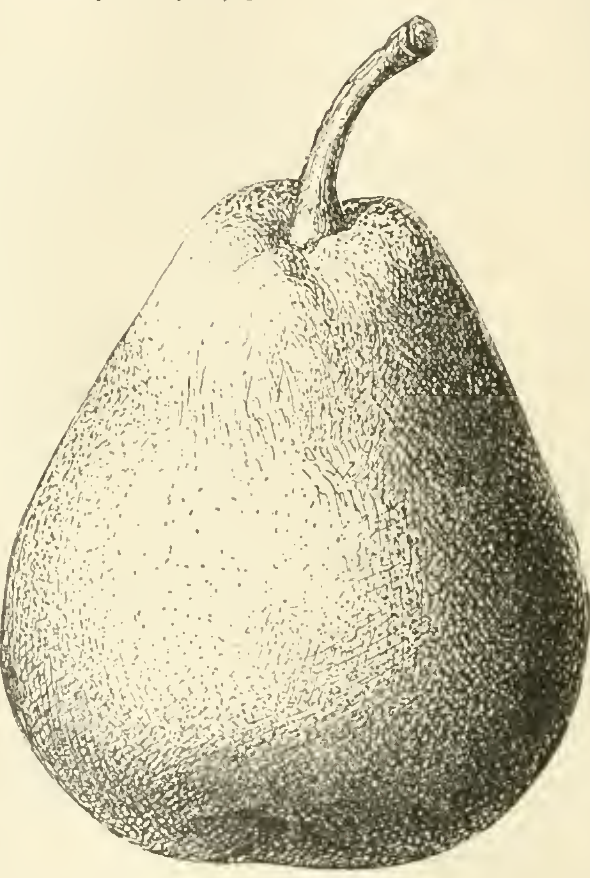
— M. William Barbey, de Genève, vient de publier un opuscule dans lequel il figure et décrit un hybride naturel entre le *Cypripedium macranthum* et le *C. Calceolus*.

Poire Nouvelle
Beurré Berthier

La très belle Poire dont nous donnons ci-dessous la figure est un gain d'un de nos bons pépiniéristes, M. Antoine Berthier, de St-Genis-Laval, près Lyon, qui la met actuellement au commerce. L'Arbre est vigoureux et robuste, d'une grande fertilité, se conduisant très bien à la taille et formant de superbes pyramides. Ses rameaux sont courts, de couleurs fauves; ses dards aigus, ses mérithalles très rapprochées, à lenticelles peu apparentes.

La Poire Beurrée Berthier est un semis de hasard qui remonte à 1875. Sa première fructification date de 1886, et depuis cette époque, sa fertilité s'est toujours soutenue.

Le fruit est *gros* — de la grosseur du *beurré Clergeau*, pyriforme, obtus, presque aussi long que large. — La figure qui le représente en donne la forme la plus générale, mais, comme chez nombre d'autres variétés, quelques fruits récoltés sur le même arbre sont un peu variables.


Poire beurré Berthier.

Le pédoncule, généralement court est implanté dans une cavité peu profonde, assez régulière. L'Œil moyen, ouvert est enfoncé dans une dépression faible et élargie sur les bords.

La peau est fine, d'abord d'un vert rembruni, passant insensiblement au jaune d'or à la maturité, pointillée de fauve et lavée de carmin vers la partie ensoleillée, avec des plaques irrégulières parsemées çà et là.

Sa qualité est très bonne. La chair est blanche avec un liseré jaune pâle sur les bords s'atténuant insensiblement vers le centre, fine, beurrée, fondante, juteuse, sucrée, vineuse.

Cette excellente poire a été dégustée en parfait état le 15 octobre dernier, mais sa maturité peut aller jusqu'au 15 novembre.

C'est une variété à recommander à tous les amateurs de bons fruits.

Viviand-Morel.

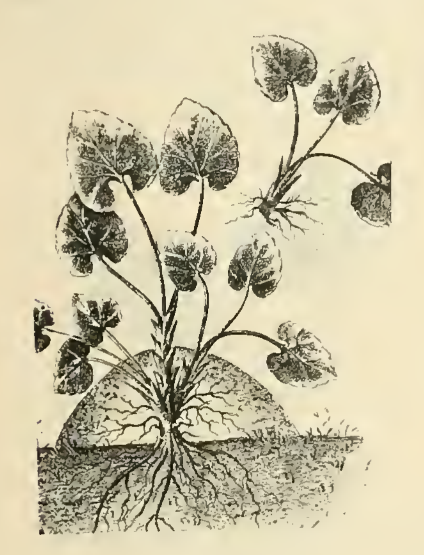
Culture des Violettes d'Udine

Les variétés cultivées sont presque toutes à fleurs doubles. On peut les classer, d'après leur couleur, en 5 catégories.

1° Bleu sombre, rayé accidentellement de rouge, comme la violette de Suisse, la Reine Marguerite, etc.

2° Bleu pourpre ou violette.

3° Bleu pâle : violettes de Gênes, de Nice, de Parme, de Toscane, violette Boutourlin.



Premier procédé de multiplication de la Violette d'Udine.

4° Blanc éclatant : violette Comte de Brazza.

5° Rose : violette ordinaire.

On les cultive généralement en pleine terre, dans des châssis en verre, mais elles réussissent également fort bien en pots.

On place les châssis sur un terrain bien sec et exposé au midi ; on étend au fond une couche de environ 20 cent. de matières perméables, sable ou charbon ; on rempli ensuite presque complètement avec une terre un peu argileuse mélangée d'un tiers de fumier de cheval. Ce mélange est préparé une année d'avance et arrosé avec de l'engrais liquide.

Au mois de septembre on y met les plantes espacées de environ 20 cent. de tous les côtés. On commence par arroser copieusement, ensuite on diminue la quantité d'eau, pour n'arroser que lorsque le terrain est bien sec. Les couvercles des châssis ne sont soulevés que pendant les journées bien chaudes ; la nuit on les couvre avec des paillassons de manière à maintenir la température entre 6° et 25°.

La floraison commence au mois de Novembre ; on supprime les premières fleurs et on n'en conserve que deux ou



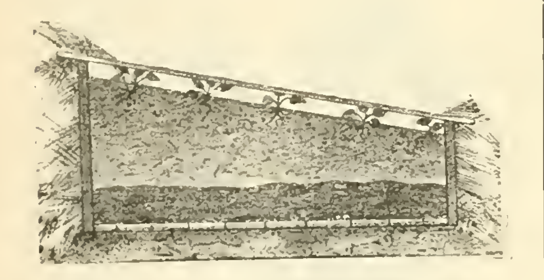
Deuxième procédé de multiplication de la Violette d'Udine.

trois par plante pour qu'elles deviennent plus belles. La floraison dure jusqu'au mois de mars, mais c'est en janvier qu'on a les plus belles fleurs.

Une fois la récolte terminée on retire les plantes des châssis et on les repique dans un terrain peu riche en engrais ; on les enfonce bien, de manière à permettre aux nouvelles pousses destinées à la propagation, d'émettre de fortes racines. Au milieu de mai on coupe les nouvelles pousses et on les plante dans un terrain ombragé et peu fertile, et espacées de 15 cent. ; on les arrose suffisamment pendant l'été.

Une autre méthode de propagation consiste à fixer dans le sol, au moyen d'un crochet, une branche de la plante mère, et la faire enraciner fortement. Au mois de septembre on recommence la culture comme nous l'avons déjà dit.

On ne saurait trop recommander d'être parcimonieux dans l'arrosage, car une trop grande humidité favorise le développement d'un cryptogame, le *Cercospora Violae Sacc*, Ce champignon se présente sur les feuilles sous la forme de taches blanchâtres caractéristiques. Il développe son micelium dans le tissus des feuilles et projette ses spores à l'extérieur, se transportant ainsi de feuille en feuille et finissant par dessécher la plante.



Section verticale d'un châssis de Violette d'Udine.

Le laboratoire de pathologie végétale de Rome recommande contre ce champignon l'emploi de la bouillie bordelaise, dans les mêmes proportions que pour le peronospora de la vigne, avant l'apparition des taches blanchâtres caractéristiques de cercospora.

Traduit par Georges Blanc
du *Bulletin della R. Società Toscana di Orticultura.*

L'Electricité en agriculture

Sous ce titre, le *Lyon-Horticole* a reproduit une note concernant le *géomagnétifère*, que le frère Paulin, de Montbrison, a eu le mérite de reprendre et de perfectionner.

« Cet instrument, ajoute-t-on, paraît être de même nature que celui du savant russe, M. V. Spechnew, qui se livre depuis cinq ans à des expériences d'électroculture avec un plein succès. »

Cette note a fait le tour de la presse agricole et même politique, et nous croyons qu'elle appelle une petite rectification, car il est juste de rendre à César ce qui est à César.

Sans rien enlever au mérite du frère Paulin et de MM. Spechnew et Fetcher, qui ont eu l'intelligence de reprendre avec succès ces expériences d'électroculture, nous jugeons utile de revendiquer pour Lyon le mérite d'avoir commencé ces recherches.



Maladie des Violettes d'Udine.

Nous ne voulons pas parler des expériences que nous tentâmes, jadis, nous-mêmes et qui, publiées dans un organe horticole, eurent l'honneur d'être reproduites dans d'importants ouvrages scientifiques. Nous estimons que les résultats ne furent pas assez accentués pour être concluants.

Mais nous voulons citer le nom d'un physicien lyonnais qui obtint, lui, des résultats merveilleux, et qui était l'apôtre convaincu de l'électrisation des cultures.

Nous voulons parler de M. Beckensteiner.

Ce fut l'inventeur de cet appareil, dont s'est servi le frère Paulin, et qu'il

avait baptisé de ce même nom de *géomagnétifère,* que l'on retrouve aujourd'hui.

Pour ne pas entrer dans de trop longs détails, nous nous contenterons d'expliquer que cet appareil n'est autre chose qu'un paratonnerre simplifié, au moyen duquel M. Beckensteiner soutirait l'électrisation atmosphérique et l'employait à activer la végétation. C'était l'emploi, dans la grande culture, du fluide mis libéralement à notre disposition par cette immense machine électrique qui se développe sur notre tête, s'étend sous nos pieds et au sein de laquelle nous vivons; réservoir inépuisable dont l'homme n'a pas encore su se servir.

Voici ce qu'il raconte lui-même à ce sujet :

« Des expériences dans des prés et des champs de luzerne m'ont démontré que la récolte pouvait être doublée par ce procédé. La végétation est plus hâtive et la sécheresse se fait moins sentir dans un terrain garni d'appareils géomagnétifères...

« En 1849, un pré électrisé donna une coupe en mai, une autre fin juillet et une troisième en septembre ; un autre pré, placé hors de l'action de l'appareil, n'a donné qu'une coupe en juin.

« J'ai essayé sur la vigne l'action du géomagnétifère, craignant bien de n'avoir que des pousses en bois ; celles-ci ont bien été réellement le double de celles qu'on observait dans une vigne voisine ; mais, en même temps, *les raisins récoltés étaient une fois plus abondants.* »

A chacun selon ses œuvres ; nous en avons dit assez pour faire voir à quels résultats était arrivé notre compatriote.

Rivoire père et fils
Marchands-Grainiers à Lyon.

Concours et Chrysanthèmes

Nos fleurs d'été ne sont plus qu'un amas de pourriture. A la bise furieuse et glacée ont succédé les pluies douces et torrentielles de l'automne, présage certain de l'hiver.

Cependant le monde horticole est en émoi. D'un bout de la France à l'autre, sévit une fièvre étrange, la « fièvre florale », dont les manifestations varient avec la qualité du malade : amateur ou horticulteur.

Nous n'en mourrons pas tous, mais tous sommes [frappés.

Le mal n'est pas sans remède. Le temps se chargera de l'endormir en janvier jusqu'en octobre prochain, quand tomberont les boutons de roses et qu'étincelleront, sous les derniers rayons du soleil d'automne, les bijoux de l'Inde, de la Chine et du Japon que l'on a justement nommés « Chrysanthèmes ».

Le chrysanthème est devenu pour les délicats une source d'infinies jouissances, et pour l'horticulteur un filon d'or. Il donne lieu à un commerce qui va sans cesse en grandissant, à mesure que les collections s'enrichissent. On sème de toutes parts. Les gains qu'enfantent chaque année les pollens mis en mouvement par les semeurs des deux mondes, se comptent par centaines.

Les récompenses accordées aux exposants de tous poils pleuvent dru comme grêle.

On se plaint pourtant de tous côtés... peut-être avec juste raison.

Dans leur enthousiasme pour la fleur qui irradie d'octobre à janvier, les Sociétés d'Horticulture ont omis de régler leurs expositions de manière à respecter tous les intérêts, à ménager toutes les susceptibilités, à former le goût du public, et

surtout à faire régner, dans la mesure humainement possible, au cours des délibérations prises par les jurys, la justice.

En France, d'une façon générale, on récompense des lots, des ensembles de plantes fleuries ou de fleurs coupées. C'est, le plus souvent, le nombre qui l'emporte, la quantité qui prime la qualité, la fortune qui bat le mérite. On ne sépare pas les semeurs, les importateurs, les horticulteurs, les amateurs.

En Angleterre et en Amérique, pays d'exhibitions par excellence, on récompense surtout « la variété ». Ce système est excellent; il éclaire le public, guide les amateurs, crée parmi les semeurs une émulation dont tout le monde profite et évite les erreurs coûteuses dont nous avons tous été victimes.... n'est-ce pas ?

Il ne faudrait peut-être pas lui accorder plus de valeur qu'il n'en a.

A mon humble avis, rendons grâces d'abord au semeur, à l'homme ingénieux ou heureux, peu importe, cause première des bénéfices des uns et des plus pures jouissances des autres.

Refuserons-nous nos remerciements et nos encouragements à l'importateur ? C'est un ingénieux lui aussi, souvent un diplomate, quelquefois un « richard », presque toujours un homme de goût.

Que penser de l'horticulteur, de celui qui étudie les formes et les caractères de chaque variété (pour exactement parler) de chaque individu, afin de le présenter dans les conditions les plus avantageuses, les plus agréables ?

Faire une belle exposition n'est pas un mince ouvrage. Dresser une splendide table où sont convoqués à se régaler à satiété tous les yeux, celui du riche et celui du pauvre, n'est-ce pas exécuter une superbe œuvre d'art ?

Mais ces divers hommes travaillant à un but général qui leur est commun, ont des mérites différents. N'est-il pas équitable de leur accorder des récompenses distinctes, de les spécialiser en les faisant concourir dans des catégories nettement séparées ?

Ce serait un moyen d'en encourager un plus grand nombre à très bien faire, et d'atteindre le plus possible « cette justice » qui n'est ici-bas qu'un idéal, mais vers lequel chacun doit tendre dans la mesure de ses facultés.

Nous serions heureux que l'Association horticole lyonnaise, si puissante, si admirée pour la beauté de ses expositions, prît l'initiative de la réforme que beaucoup de ses membres désirent déjà et que nous avons l'honneur de lui signaler brièvement en indiquant seulement les grandes lignes.

Et maintenant, à qui la parole... ou la plume ?

Il s'agit d'appliquer à la culture du chrysanthème la loi de la division du travail... et de la récompense.

Ch.-Albert.

Les Camellia forcés (1)

Depuis que le Camellia a été dédié au père Joseph Camellius, jésuite moravien, il s'est écoulé une longue période de temps, et la culture a singulièrement modifié les premières plantes introduites de Chine, dit-on.

Cette plante, cultivée partout où la température des hivers permet de la laisser dehors, a pris une importance énorme au point de vue ornemental, et les splendides arbres qu'elle forme sont pour l'œil de l'horticulteur un régal

(1) *Le Jardin.*

inestimable, quand ils se présentent à lui avec leurs avalanches de fleurs de toutes nuances, depuis le blanc le plus immaculé, jusqu'au rouge le plus intense.

Les serres froides et les jardins d'hiver de l'Europe ont été, pendant de longues années, garnis à peu près exclusivement de ce bel arbuste, et il nous souvient d'avoir admiré des collections complètes de Camellia où la variété des nuances et des formes était certes aussi intéressante que celle des azalea, leurs rivaux : la passion des collections a diminué sensiblement, et c'est seulement en Belgique et chez quelques rares amateurs français qu'on trouverait de ces collections si intéressantes.

Le commerce, toujours à l'affût des bonnes plantes, a fait une sélection dans les meilleures variétés cultivées et a su parfaitement les employer pour la vente au détail. Ces variétés sont nombreuses. jolies et tout à fait parfaites pour la vente ; mais il y a des variétés charmantes qui ne fleurissent que fort tard et même difficilement ; il fallait trouver des variétés hâtives pouvant supporter le forçage, et cependant jolies et de vente facile ; l'horticulture ne s'y est pas trompée et le choix a été fait d'une manière très sûre et très durable, car depuis une période de plus de vingt ans, trente ans et plus peut-être, certaines sont restées au répertoire ; ce qui prouve que, lorsqu'on aborde les questions pratiques, il n'est pas commode d'en déroger.



Camélia rouge panaché.

Le forçage des Camellia demande certaines précautions préliminaires que nous allons exposer brièvement. Il faut, avant tout, avoir des plantes parfaitement enracinées dans leurs pots, dont les racines soient en bon état; nous ajouterons même que la plante se forcera d'autant plus sûrement qu'elle aura au moins deux ans de pot.

Nous ne parlons pas des plantes plantées en pleine terre, dans des serres disposées pour les forcer; il va de soi qu'elles se trouvent dans des conditions parfaites; nous entendons parler des plantes destinées à la vente en pots.

Il sera bon de rentrer ces plantes, dès le mois d'octobre, dans une serre peu chauffée, et de les tenir peu humides; on chauffera successivement de plus en plus en évitant la sécheresse de l'atmosphère; on saturera le sol aux environs, sans trop mouiller les boutons, et on donnera une belle lumière.

Si les Camellia sont destinés à fleurir pour le mois de décembre, il importe de les mettre alors dans une serre plus chaude encore, c'est-à-dire 15 à 18 degrés. Nous pensons que la température peut monter, par le fait du soleil, à 20 ou 25 degrés; mais il vaut mieux laisser reposer les plantes la nuit et ne pas surchauffer la serre; il faut cesser tout bassinage sur les plantes sitôt qu'on voit les boutons s'entr'ouvrir, et encore bien moins lorsque les fleurs seront ouvertes. C'est surtout à ce moment qu'il faut soustraire les fleurs aux influences de l'humidité, quelle qu'elle soit.

Une fois les fleurs ouvertes, on met les plantes dans une serre tempérée, bien en lumière, avant de les livrer : c'est ce que nous appelons *refroidir*. Cela donne plus de solidité aux fleurs.

Il faut environ deux mois pour forcer un Camellia, et plus la fleur sera double plus elle sera longue à s'épanouir. On force généralement des variétés à fleurs semi-doubles pour la première saison; le nom de ces variétés est bien familier aux forceurs. Ce sont :

Donckelaarii.
Variegata.
Chandleri elegans.
Fimbriata.
Alba plena.

Ces cinq variétés sont les seules, ou à peu près, qu'on puisse forcer au mois de décembre; plus tard on peut certainement forcer d'autres jolies variété, mais il nous en faudrait trop citer, et quelques noms seulement doivent trouver place ici. Ce sont :

Lavinia maggi.
Bicolor de la Reine.
Madame Cachet.
Saccoiana.
Comtess of Derby.
Roi Léopold, etc., etc.

Depuis quelques années, les Camellia sont de nouveau à la mode, et rien n'est plus joli à offrir, à Noël ou pour le 1er de l'An, qu'un beau buisson couvert de fleurs, surtout quand la plante a été bien traitée par le forceur; elle conserve ses fleurs assez longtemps et continue de fleurir, si toutefois on ne lui fait pas subir les vicissitudes qui attendent généralement les pauvres plantes dans les appartements.

L. Duval.

— Le *Garden* a publié une note sur la culture des *Phalænopsis*, dans laquelle il recommande d'éviter les seringages du 15 octobre au 15 mai, si on veut que ces plantes ne se tachent pas. Elles se plaisent admirablement pendant cette saison, dans une serre bien aérée, plutôt sèche qu'humide, dont la température ne descende jamais au-dessous d 15° la nuit et 21° le jour.

Cannas Lyonnais à beaux feuillages et à belles fleurs

Lorsqu'on essaie de faire l'histoire d'un genre de plante ornementale et décorative, comme celle des Balisiers ou Cannas on doit remonter à sa source, c'est-à-dire, à son origine.

Ce beau genre créé par Linné et placé dans la première classe de son système sexuel, appartient à la famille des Cannacées, classe des Monocotylédonées de Jussieu, l'illustre botaniste lyonnais. — La première espèce, introduite par Charles de l'Ecluse, en 1576. serait le *Canna indica* et provenant de l'Inde où elle avait été importée d'Amérique, — Au XVII siècle, on ne connaissait que le Canna *angustifolia*, à feuille étroite et à petite fleur.—Au XVIII siècle le *C. glauca*, à feuille glauque, le *C. coccinea*, à fleur rouge, le *C. flaccida*, à fleur flasque ; et ce n'est qu'au XIX siècle et plus tard, que l'on a introduit le *C. aurantiaca*, à fleur orange, des Antilles, le *C. discolor*, à feuille pourpre, de la Trinité, le *C. edulis*, à rhizomes comestibles, du Pérou, ainsi que les *C. iridiflora*, à fleur d'iris, à périanthes, à fleur très grande étalée, d'un rose foncé, mélangé de jaune, puis le *C. liliiflora*, à fleur de lys, du Pérou. Ces deux espèces, ayant les plus belles et les plus grandes fleurs, du genre balisier, et ce sont elles qui ont produit les résultats surprenants qui ont été obtenus par la fécondation artificielle. Ces variétés horticoles à feuilles plus amples, résistant mieux au vent, ont des fleurs plus grandes et plus remarquables, sont estimées des amateurs, même parmi les plus blasés de la floriculture française.

Aussi, on peut dire que les balisiers ont leur place marquée dans les Squares et Jardins des villes et de la campagne, et que les belles et jolies variétés obtenues depuis quelques années dans ce beau genre, nous font un devoir d'en parler et de les signales aux amateurs.

Mais, pour obtenir ces variations de métis par fécondation, il faut que deux sexes s'unissent pour chaque naissance, parce que les croisements augmentent la vigueur et la robusticité des variétés d'une plante ; or, le vent ou les insectes, très souvent transportent le pollen d'une fleur à l'autre; dans ce cas les descendants ont généralement plus de vigueur que si la fécondation avait eu lieu par le propre pollen.

Les hybrides sont issues d'espèces différentes, et les métis ou variétés sont le produit de croisement de variétés ; les organes mâles, ou les anthères, sont fonctionnellement impuissantes chez les hybrides, et pour en obtenir des semences fertiles, il faut les féconder avec le pollen, soit d'une autre espèce, soit d'une autre variété ou métis— lorsque le pollen d'une fleur reste parfois impuissant s'il est appliqué sur le stigmate d'une autre fleur du même individu ce qui arrive souvent lorsqu'il est porté sur le stigmate d'une autre plante la fécondation généralement s'effectue, — mais une observation à noter, c'est que la moindre quantité du propre pollen exclut généralement les effets du pollen étranger et malgré tous les soins qu'on peut prendre pour assurer la fécondation artificielle.

Une espèce peut varier, une variété le peut davantage ; — un hybride ne le fera pas ; parce qu'il ne produit pas de semence fertile. — Aussi les horticulteurs sont-ils très souvent surpris de la fréquente stérilité des hybrides ; il est bon de les cultiver avec des variétés fertiles ou de les féconder artificiellement.

Les jardiniers souvent dans la pratique, appellent hybrides des plantes qui ne le sont très certainement pas.

Parmi les croisements obtenus, les descendants ont généralement la forme de la mère, et le coloris du père ; la semence fertile ou la graine se forme du suc de la mère, et l'action du pollen ne consiste qu'à imprimer à l'embryon une tendance nouvelle à la variation, soit dans l'espèce ou la variété dès la naissance de la plante.

Voici les noms de quelques variétés les plus remarquables à feuillages et à jolies fleurs obtenus dans ce beau genre, par M. Crozy aîné, horticulteur à Lyon.

Président Faivre.	Abel Carrière.
Geoffroy St Hilaire.	Enfant du Rhône.
Crozy père.	Colonel Denfert.
Président Dutailly.	Viviand-Morel père.
Edouard André.	Jules Chrétien.
Paul Sigrist.	Paul Bert.
Sénateur Millaud.	Amiral Courbet.

Culture.—Les Balisiers.— Pour obtenir une belle floraison et une vigoureuse végé-

tion, demandent, un sol meuble, riche en humus et des arrosements fréquents pendant les fortes chaleurs. — En automne on arrache les rhizomes en touffes que l'on rentre dans un local sain et sec, garanti du froid et de la gelée en hiver. — Au printemps on plante vers la fin mai et juin, suivant la température et le climat.

Th. Denis,
Ex-chef de culture au Parc de la Tête-d'Or,
61, rue du Midi, à Villeurbanne (Rhône).

Porte-Graines

Personne n'ignore que la bonne venue, la qualité et la beauté de la plupart de nos plantes potagères dépendent surtout des soins que l'on apporte dans le choix des porte-graines ; bon nombre de nos beaux légumes ne tarderaient pas à dégénérer, c'est-à-dire à retourner à l'état sauvage sans les soins constants et les précautions souvent minutieuses qu'on est obligé de prendre pour conserver les espèces et augmenter le nombre des variétés en les améliorant.

Dans le courant de cette année, j'ai indiqué aux lecteurs du Lyon-Horticole la culture la plus rationnelle de quelques plantes potagères; je me propose, dans quelques notes, d'indiquer comment il faut choisir les pieds destinés à donner la graine, l'époque où il faut les planter, et les soins à leur donner pour obtenir de la bonne semence. Ces notions seront également suivies de la faculté germinatrice de chaque sorte.

1° Choux pommés. — Les choux-pommés, semés au printemps, ne peuvent en raison du temps qu'ils mettent à former leur pomme, monter à fleur et mûrir leur graine dans le courant de la même année ; il faut, pour arriver à ce résultat, conserver pendant tout l'hiver ceux choisis à cet effet et les traiter de la manière suivante :

En septembre, c'est-à-dire avant les froids, pour que nos choux aient le temps de former quelques racines, choisir et arracher en motte ceux dont la pomme est bien faite, très serrée, dont le pied est peu élevé, la couronne de feuilles qui entoure le cœur doit être bien formée et l'ensemble doit en outre avoir les caractères qui distinguent l'espèce ou la variété, les replanter à l'abri de l'humidité et des grands vents, à 0,40 centimètres les uns des autres sur trois rangs, la pomme enterrée jusqu'au niveau du sol.

A l'approche des grands froids, garnir le tour avec feuilles, fougère ou fumier pailleux : une couche suffisante de la même matière est placée dessus pour les préserver de l'atteinte de la gelée ; chaque fois que le temps se radoucit, découvrir pour éviter la pourriture.

En mars-avril, débarrasser les porte-graines de leur abri, enlever les feuilles gâtées, fendre en quatre la pomme de chaque chou par deux coups de serpette et sarcler. Entourer et attacher les tiges florales à mesure qu'elles se développent. A la maturité, la graine est battue, puis nettoyée et conservée à l'abri de l'humidité.

Il faut avoir soin d'éloigner les unes des autres les diverses variétés si on veut les conserver *pures*.

La faculté germinatrice des graines de choux se conserve pendant six ans.

On peut aussi pour les choux dont la pomme se forme de bonne heure et particulièrement le Joanet, Express, Yorck et Bacalan, couper la tête de ceux qui ont les caractères voulus un peu avant complète maturité ; rogner à deux ou trois centimètres de la tige les pétioles des feuilles qui restent sur le pied et arroser les *trognons* ainsi élagués, pour favoriser le développement des pousses qui naîtront de la base des feuilles.

Lorsqu'elles auront huit à dix centimètres, les détacher avec leur talon et les planter à 0,80 centimètres les unes des autres sur trois ou quatre rangs ; prendre pour la reprise les soins que réclameraient des boutures de géraniums. La reprise assurée, pailler pour maintenir la fraîcheur du terrain, les racines émises par nos boutures ne se développant guère que sous forme de chevelu. Prendre les mêmes précautions pour leur faire passer l'hiver qu'aux choux conservés avec la pomme, c'est surtout pour ceux-ci que le tuteurage est indispensable si on ne veut pas voir les tiges démolies par les vents.

Pour dire toute ma pensée. le temps que ce moyen fait perdre pour mener à bien la récolte, a certainement plus de valeur que les quelques pommes sacrifiées par le premier procédé ; il arrive aussi quelquefois que les trognons qui doivent émettre de nouvelles pousses pour le bouturage pourrissent, et alors, bonsoir ma graine de choux !...

CAGNIN.

Excursion dans le Jardin mexicain du parc de la Tête-d'Or, à Lyon.

SUITE ET FIN (1).

Les Agaves ne concourent pas seules à la décoration du jardin mexicain ; les Yuccas arborescents, les Euphorbes d'Afrique, les grands cierges et les cactus à cochenille, — comme on appelait autrefois les Opuntias, — profilent leurs silhouettes bizarres dans les massifs. Quelques sujets sont étrangement conformés. On peut voir, par exemple, un Euphorbe de Natal haut de 4 mètres avec une tête énorme formée par huit ramifications ; un autre Euphorbe à grande corne mesurant près de trois mètres de hauteur avec 12 branches latérales. Et les Cierges de deux à quatres mètres de hauteur ne sont pas rares. Je citerai parmi les plus beaux, les Cereus

	mètres.
Pentagonus.	2 30
Triangularis	2 »
Gemmatus	3 »
Martinii	1 50
Bridgesii.	2 50
Bomplandi	2 »
Jamacarus glaucus	3 »
Tephracanthus	
Alacriportanus	4 »
Chalybœus	4 »
Cœrulescens	3 »

Les amateurs peuvent encore admirer un très beau sujet de la fameuse *Massue d'Hercule* avec un « manche » d'un mètre cinquante centimètres de hauteur et une massue de près de 40 centimètres de diamètre. Cette massue est formée par le *Pincenectitia tuberculata.*

Quelques autres belles plantes dans les genres *Aloë*, *Mesembryanthemum*, *Stapelia*. *Echinocactus*, *Mamillaria* et autres espèces dites «grasses». Citons cependant encore, comme individus hors ligne, un *Xanthorrhœa hastilis* qui forme une gerbe admirable de 1 mètre 50 centimètres de diamètre et un *Dasylirion longifolium* qui n'a pas moins de 3 mètres de hauteur.

M. J.-G. Baker a donné autrefois (1) une classification artificielle des Agaves, fondée sur la texture des feuilles. Comme elle peut rendre de grands services aux amateurs de ce beau genre, au moins pour corriger les erreurs de nomenclature, nous la reproduirons ici, quoiqu'elle ne mentionne pas toutes les espèces de la collection de la ville de Lyon.

M. Baker divise toutes les Agaves en quatre grandes séries, savoir : 1° Co-

(1) Voir *Lyon Hortic.*, 1891, p. 366 à 370.

(1) *Gardner's Chronicle* 1877.

riaces-charnues ; 2° Charnues-coriaces ; 3° Flexibles ; 4° Herbacées. Chaque série est subdivisée en différents groupes, comme on le verra ci-dessous.

Classification des Agaves

Série I. — CORIACES - CHARNUES

Feuilles persistantes, à la fois de texture raide et épaisse, non flexible. Epine terminale grande et piquante.

Groupe I. **Filifères**. — Bord de la feuille portant des fils distincts.

A. filifera.
A. schidigera.
A. Schottii.
A. parviflora.

Groupe II. **Marginées**. — Bord de la feuille pourvu dans toute sa longeur d'une marge continue, cornée, dentée.

Feuilles ensiformes, à peine retrécies à la base.

+ A grandes feuilles.

A. lophanta.
A. univittata.
A. heteracantha.
A. splendens.
A. xylacantha.

+ + A petites feuilles.

A. Poselgeri.
A. Kerchovei.
A. Nissoni.
A. Roezliana.
A. Victoriæ-reginæ. Syn. Consideranti.

Feuilles franchement retrécies du milieu à la base.

+ A grandes feuilles.

A. Vandervinneni.
A. Demeesteriana.

+ + A petites feuilles.

A. Ghiesbregthii.
A. Peacokii.
A. horrida.

Groupe III. **Submarginées**. — Bord de la feuille denté et muni dans la partie supérieure d'une marge cornée distincte.

+ A petites feuilles.

A. Deserti.
A. Shavii.
A. applanata.

+ + A grandes feuilles.

A. Hookeri.
A. Salmiana.
A. Cochlearis.

Groupe IV. **Américanées**. — Bord de la feuille sans aucune marge cornée dans sa partie supérieure, dents grandes, deltoïdes, ayant la marge godronnée entr'elles.

Feuilles oblongues spatulées.

A. Seemanniana.
A. Parryi.
A. Wislizeni.
A. Scolymus.
A. potatorum.
A. ferox.
A. Galeottei.

Feuilles oblancéoles-spatulées

+ A petites fleurs.

A. flaccida.
A. viridissima.
A. Utahensis.
A. macracantha.
A. concinna.

+ + A grandes fleurs.

A Palmeri.
A. Thcometel.
A. coccinea.
A Maximiliana.
A. Mexicana.
A Americana.

Groupe V. **Rigides**. — Bord de la feuille sans aucune marge cornée continue dans sa partie supérieure ; dents petites à marge non godronnée.

+ Feuilles oblongues-spatulées.

A. Decaisneana.
A. Warelliana.
A. Botterii.

+ + Feuilles oblancéolées-spatulées.

A. Miradorensis.
A. Lurida.
A. Ixtly.
A. excelsa.
A. Corderoyi.
A. Regeliana.
A. polyacantha.
A. densiflora.
A. Salm-Dyckii.

Groupe VI. **Striées**. — Bord de la feuille finement denticulé ; surface de la feuille à côté très accentuée.

A. striata.
A. Californica.
A. dasylirioïdes.

Groupe VII. **Integrifoliées**. — Bord de la feuille entier ; surface de la feuille sans côtes.

A. Newberryi.
A. Houlletii.

Série II. — CHARNUES-CORIACES

Feuilles persistantes, de texture plus charnue et moins raide que dans la première série. Epine terminale plus petite et moins piquante.

Groupe VIII. — **Geminiflores**. — Bord de la feuille portant souvant des fils comme dans le groupe des *Filifères*.

A. geminiflora.

Groupe IX. **Aloidées**. — Bord de la feuille muni de dents petites mais distinctes

+ Feuilles oblongues-spatulées.

A. regia.
A. melanacantha.
A. rudis.
A. Laurentiana.
A. Offoyana.
A. Celsiana.
A. Ehrhenbergii.
A. Lindleyi.

+ + Feuilles oblancéoles ou ensiformes.
+ A grandes feuilles.

A. Goeppertiana.
A. Smithiana.
A. horizontalis.
A. Humboldtiana.
A. Kewensis.
A. Sartorii.
A. oblongata.
A. Haseloffii.
A. Muilmanni.
A. Martiana.
A. cariboea.

+ + A petites feuilles.

A. Bernhardii.
A. rupicola.
A. Bouchei.
A. micracantha.
D. mitis.
A. albicans.
A. Thomsoniana.
A. Wallisii.
A. chloracantha.
A. Brauniana.

Groupe X. **Denticulées.** — Feuilles finement denticulées.

A. pruinosa.

Groupe XI. **Atténuées.** — Bord des feuilles entier.

A. attenuata.
A. Ellemectiana.

Série. III. — FLEXIBLES

Feuilles persistantes minces et flexibles mais en même temps de texture ferme et un peu charnue. Epine terminale généralement petite, presque piquante.

Groupe XII. **Vivipares.** — Feuilles distinctement dentées. Epine terminale subpiquante.

+ Feuilles linéaires-ensiformes.

A. pugioniformis.
A. serrulata.

+ + Feuilles lancéolées

A. rubescens.
A. vivipara.
A laxa.
A. bromeliœfolia.

+ + + Feuilles oblancéolées-oblongues.

A. sobol[illegible]a.

Groupe XIII. **Yuccœfoliées.** — Feuilles presque entières ou obscurément denticulées. Epine terminale non piquante.

A. yuccœfolia.
A. spicata.

Série IV. — HERBACÉES

Feuilles se renouvelant annuellement, de texture mince et presque herbacée, sans piquant au sommet.

* Filets moins longs que les divisions du périanthe.

A. maculata.

** Filets beaucoup plus longs que les divisions du périanthe.

+ Divisions du périanthe plus courtes que le tube.

A. Virginica.
A. brachystachys.
A. pubescens.

+ + Divisions du périanthe aussi longues que le tube.

A. variegata.
A. revoluta.

+ + + Divisions du périanthe plus longues que le tube.

A. guttata.
A. undulata.

BIBLIOGRAPHIE

F. Morel et fils, horticulteurs, 33, rue du Souvenir, à Lyon-Vaise. — Catalogue des arbres fruitiers et d'ornement, plantes vivaces cultivées dans l'établissement : arbres rares, nouveaux méritants ou peu connus ; plantes vivaces nouvelles ; plantes alpines et à rocailles, conifères, etc. — Broch. in-8° de 40 pages.

Gustave Knoderer, horticulteur, rue de la Paix, 55, à Nice (Alpes-Maritimes). — Catalogue des graines récoltées dans l'établissement : Primula sinensis, fimbriata à fleurs simples et à fleurs doubles, cineraires, œillets remontants, giroflées quarantaines, reine-marguerite, dracœna, palmiers, etc. — Broch. in-f° de 8 pages.

Lagrange, horticulteur à Oullins (Rhône). — Prix courant de plants de vignes greffées, producteurs directs et porte-greffes cultivés dans l'établissement.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892.*

Expositions annoncées En France

Lyon (Expos. génér.). 23 avril 1892.
Paris (Expos. spéciale de plantes bulbeuses 26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 20 Decembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doiventêtre adressées aurédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Plusieurs bons jardiniers,célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

— On demande pour Ajaccio (Corse). Un ménage, le mari jardinier pour une propriété d'agrément d'un hectare, la femme lingère ou cuisinière. — S'adresser pour renseignements à M. Martin-Douyat. horticulteur à La Carrosaccia Ajaccio (Corse).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL**

8654 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Plaintes et reproches horticoles. — Stratification des boutures.



Plaintes et Reproches horticoles. — Cela devient inquiétant !

Il y a quinze jours, j'ai entendu gémir un amateur d'arbres fruitiers exerçant, non loin d'ici, la profession superlativement agréable de rentier, qu'il cumule avec celle d'apprenti pomologue. Ses plaintes étaient horriblement amères ; elles m'ont navré.

A quelques jours d'intervalle, Mme X..., — soyons discret, — gémissait à son tour, en me faisant connaître la fin lamentable d'une Bruyère gracieuse et d'un Bégonia Rex, morts prématurément, à la fleur de l'âge, en son salon de l'Avenue de Noailles. Dans sa douleur, qui n'avait que de lointains rapports avec celle de Calypso regrettant le départ d'Ulysse, ses plaintes étaient d'une éloquence si touchante, si pathétique, que j'ai failli verser un pleur en l'écoutant, en signe d'affliction. A défaut de larmes, qui ne viennent pas facilement, j'ai suivi le récit du malheur de ses deux plantes, d'un air attendri. Je crois que ça lui a fait plaisir.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, je reçois une lettre de quatre pages, d'une écriture fine, serrée, à caractères cursifs laissant énormément à désirer, à signature illisible, dans laquelle son auteur me prie de tourner en ridicule les pratiques vicieuses de son jardinier, qu'il m'énumère longuement.

Voilà bien des plaintes à la fois !

L'Amateur d'arbres fruitiers. — J'ai entendu bien souvent formuler les mêmes réclamations dont plus d'un pépiniériste a les oreilles rebattues. Mon ami et collègue, M. Cl. Lavenir, m'en touchait encore deux mots, dernièrement : « Je ne comprends pas, lui disait-on, pourquoi la moitié au moins des variétés de poiriers que j'ai achetées et dont la plantation a parfaitement réussi, ne me donnent aucun fruit. Il y a six ans qu'elles sont plantées, poussent avec vigueur un bois remarquable, mais c'est tout. » De l'inspection des arbres susdits il résulta, clair comme le jour, que leur stérilité était le fait d'une taille mal comprise. Toutes les variétés étaient taillées uniformément, on aurait dit que le jardinier avait pris un cordeau pour perpétrer cette triste besogne : Duchesse, Clergeau, William, etc., étaient réglées sur le même patron que Belle-Angevine, Epargne, Giffard et autres.

Cette pratique est éminemment vicieuse.

Chaque jardinier devrait être pénétré de cette vérité fondamentale de l'arboriculture fruitière : les arbres à fruits sont plantés pour donner des fruits. Ils devraient, savoir, en outre, que s'il y a des variétés qui doivent être taillées court, d'autres veulent être taillées long.

J'en suis arrivé au point de ne conseiller que la plantation des variétés très fertiles — malgré la taille vicieuse — à tous les amateurs qui n'ont pas de bons tailleurs d'arbres. En agissant ainsi, je suis sûr de leur donner un bon conseil.

Plantes cultivées en appartement. — Quand Mme X... m'eut narré la

triste fin de son *Erica gracilis* et de son *Begonia rex*, je lui ai donné un aperçu de ma Théorie de l'horticulture en chambre, qui a paru l'intéresser.

Elle venait de me dire : « Nous les arrosons cependant bien nos plantes ; je les arrose, Monsieur les arrose, Bébé les arrose, du diable si elles ont enduré soif. »

Dites-moi, Madame, je vous prie, n'avez-vous jamais songé que c'était peut-être beaucoup d'arroseurs pour si peu d'arrosées ? Vous savez, on tue plus de plantes en les arrosant trop, qu'en ne les arrosant pas assez. — Ah ! j'ignorais ce détail. — S'il n'y avait que celui-là !

Tenez, puisque vous avez cinq minutes à m'accorder, je vais vous donner une leçon d'horticulture spéciale, dont vous apprécierez la valeur plus tard.

Ne croyez pas que les plantes se cultivent dans les appartements comme dans les serres, ce serait une grave erreur. Les conditions de chaleur, d'éclairage, d'aération, d'humidité atmosphérique, n'étant pas identiques dans les habitations, les soins à leur donner ne doivent pas être les mêmes non plus. Quand un Européen passe sous les tropiques, s'il ne modifie pas son alimentation, il est sûr de son affaire huit fois sur dix. Il en est de même pour les plantes. Elles aiment la lumière et la chaleur : vous les plongez dans une demi-obscurité et souvent au froid. Dans ces conditions nouvelles, il faut éviter de chercher à leur faire prendre une végétation trop active. Vous avez restreint la lumière et la chaleur, cherchez à limiter aussi leur alimentation, tout est là. Ne les faites pousser que très peu et vous vous en trouverez bien.

Tout d'abord, la première condition à observer consiste dans un soin excessif à donner aux arrosements. Il ne faut arroser qu'à la dernière extrémité, au moment précis où la plante va flétrir. Alors, en ce moment, arrosez plutôt deux fois qu'une, trempez à fond, mais n'y revenez pas avant que le sujet soit sur le point de flétrir à nouveau. Lavez les espèces à larges feuilles quelques fois, approchez-les le plus possible des fenêtres, éloignez-les du feu et surtout choisissez des sortes robustes. En procédant ainsi, vous pourrez garder fort longtemps des végétaux qui meurent en quinze jours, lorsqu'on les arrose à tout propos.

Stratification des boutures. — Il ne paraît pas que les horticulteurs connaissent tous la valeur exacte des termes techniques de leur propre métier : C'est une lacune qu'il importe de combler en la signalant au plus tôt aux pédagogues qui s'occupent de rédiger des manuels d'éducation horticole.

Dernièrement, un de nos collègues n'a pas hésité à rendre le verbe *stratifier* synonyme de *tremper*.

Ah ! mais non, ce n'est pas ça du tout, savez-vous ?

Tremper, même parmi les illettrés on sait ce que cela veut dire : Tremper la soupe — Marie trempe ton pain dans la sauce — Tremper une lessive — Tremper du papier d'eau, etc., etc. On trempe aussi l'acier. — Racine a dit :

Dans leur sang odieux, j'ai pu tremper mes mains !

Mais je ne vois nulle part que *tremper* des graines dans l'eau soit synonyme de les *stratifier*.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que *stratifier* est tiré du substantif *stratification*, lequel lui-même vient en ligne directe du latin *stratum* (couche), *facere* (faire). Il

s'emploie en géologie, en métallurgie et, en général, toutes les fois qu'il y a lieu de désigner un arrangement alternatif de couches de substances quelconques.

Stratifier est une opération nettement définie en horticulture. et si l'on ne veut pas que ce terme reste vague et incertain, il convient de lui conserver son sens technique, sinon grammatical et étymologique.

En arboriculture, les premières stratifications furent faites en plaçant par couches alternatives des graines et des substances diverses, quelquefois simplement pour leur conserver leurs facultés germinatives — en les privant du contact de l'air — mais, le plus souvent, pour les préparer à une germination plus rapide.

Aujourd'hui, la stratification des graines est une façon de *semis transitoire*, exécuté entre l'époque de leur récolte et le temps du semis définitif. C'est Joigneau qui s'exprime ainsi. Il y a déjà là un commencement de définition acceptable, mais ce n'est pas encore tout à fait cela, parce qu'on peut stratifier des graines plusieurs années après leur récolte. Elles est applicable surtout aux *graines dures à germer*, et aussi à celles qui sont recherchées par les oiseaux et les rongeurs.

On assimile aussi à la stratification l'opération qui a pour but de conserver la faculté germinative des graines à celles qui ont de la tendance à la perdre très vite, en les plaçant par couches alternatives, avec différentes manières propres à intercepter l'action de l'air. Je pense que c'est abuser de l'élasticité des mots que d'employer le verbe stratifier dans ce dernier sens.

Il conviendrait, croyons-nous, de définir ainsi la stratification en horticulture : *Opération qui a pour but de préparer les graines dures à la germination, avant le semis en place.*

Voilà une bien longue digression à côté de la question que j'ai l'intention de traiter. Cependant elle ne sera pas complètement perdue, attendu que je veux parler de la *Stratification des boutures* avant le bouturage, opération peu pratiquée, ou faite inconsciemment par certains jardiniers ignorants.

En me servant du mot stratification pour désigner ce bouturage préparatoire, je sens bien qu'on va me flanquer au nez la parabole de la poutre et de la paille dans l'œil, dont parle l'Evangile ; cependant, je ne suis pas aussi coupable que celui qui « fait tremper les graines », dont j'ai parlé plus haut.

Stratifier des boutures est une opération qui a exactement le même but que la stratification des graines. De même qu'il y a des semences qui ne germent que lorsqu'elles ont été semées à bonne époque, il y a des arbres, des arbustes et des plantes qui ne *s'enracinent de boutures* que lorsque celles-ci sont faites en temps convenable. On peut stratifier des boutures sans feuilles et des boutures avec feuilles, et je crois même qu'on a tort de ne pas user plus souvent de ce procédé. Au lieu de garder trois mois sous cloche des boutures dures à s'enraciner, il serait préférable d'assurer leur reprise en quinze jours, en ayant soin de les préparer à cette émission de racines, par une stratification préalable, ne demandant ni l'usage des cloches, ni la chaleur d'une serre à boutures.

C'est surtout pour les espèces dures à s'enraciner, que l'opération est utile à signaler. Il suffit souvent de faire les boutures en décembre, de les placer sous bâche, en serre tempérée ou en orangerie, pour qu'en mars, lorsqu'on les passe dans la serre à boutures, l'émission des racines se forme très rapidement.

C'est un sujet sur lequel je reviendrai avec plus de détails, prochainement.

V. Viviand-Morel.

CORRESPONDANCE

M. D. L. — Je crois que vous perdez votre temps à courrir après ce phœnix qu'on appelle le Dalhia bleu. Vous avez peu de chance de le rencontrer et tous vos essais me semblent vous réserver une décevante surprise. Les couleurs du Dalhia sauvage sont le jaune et le rouge pourpre. Depuis cent ans qu'on en a fait des semis, personne n'a jamais obtenu que des nuances atténuées ou renforcées de ses teintes naturelles. On est arrivé au violet pourpre et au blanc, comme nuances extrêmes; mais c'est tout. Vous me direz que dans le violet il y a du bleu; c'est bien possible, mais ce n'est pas sûr dans les Dalhias; dans tous les cas, il ne paraît pas que dame Nature soit disposée à éliminer le rouge du violet pour arriver au bleu. Le Dalhia vert n'est pas un Dalhia, c'est une monstruosité, une virescence, c'est-à-dire la transformation des ligules de la fleur en appendices foliacés.

*
* *

M. J. R. (Lot). — Vous pouvez très bien essayer de conserver du pollen de l'espèce dont vous voulez féconder une autre espèce. Je ne puis pas vous dire pendant combien de temps il pourra se conserver. On sait cependant que certains pollens peuvent être bons pendant un an (*Gesneria cinnabarina*, *Lis blanc*, etc.,) d'autres pendant deux ou trois mois (Camélias, Azalées). Le meilleur moyen proposé pour la conservation du pollen est de récolter les anthères au moment où elles vont s'ouvrir, de les laisser sécher quelque temps, puis de les placer dans de petits verres de montre que que l'on colle deux à deux.

*
* *

Haute-Saône.—Faites stratifier de suite vos graines de Verbena—semez-les, ce qui est mieux, en terrine, Placez la terrine sous la banquette de votre serre. Je vous garantis qu'au printemps toutes les graines germeront.

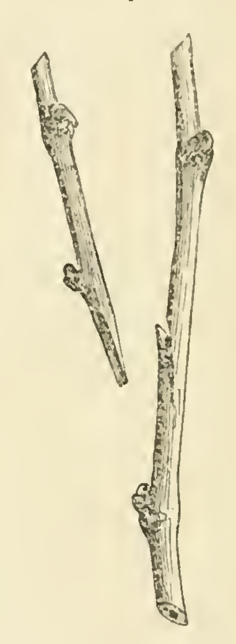
Agissez de même pour vos Phlox.

La graine de Reine-Marguerite n'est bonne que pendant un an. Les Geraniums germent encore après 15 ans.

Greffe « DUCLAUX » (1)

Le greffage en place de la vigne d'Europe sur cépages américains résistants, qui, au début, était un épouvantail pour beaucoup de personnes, est aujourd'hui, grâce non pas aux inventions, mais bien au perfectionnements, une opération à la portée de tous.

En principe, c'était la greffe en fente pleine qui était la plus employée : les plus avisés donnaient leur préférence à celle en fente anglaise, bien entendu pour des sujets ayant le même calibre que les greffons.



Greffe de Cadillac.

Plus tard, l'expérience est venue nous démontrer que les sujets, ayant leurs têtes abattues au moment ou un peu avant leur greffage, souffraient sensiblement de cette opération par trop chirurgicale. C'est alors que la greffe de Cadillac (latérale ou de côté), fut conseillée et mise en pratique par des viticulteurs méritants (fig. A).

A notre tour, nous avons voulu suivre l'exemple donné, et nous n'avons pas hésité, pendant deux ans, à soumettre à cette sorte de greffe nombre de vignes dans plu-

(1) *Provence agricole et horticole.*

sieurs vignobles du Var et ailleurs. Il est incontestable que le porte-greffe conservant sa tête, après avoir été greffé, il n'y a plus à craindre de perturbation de sève, comme cela se produit sur ceux amputés rez de terre ; de plus, la sève des racines, trouvant des issues suffisantes, suit son cours normal, ce qui favorise singulièrement la reprise des greffes et la vigueur des porte-greffes.

En suivant pas à pas le développement de mes premières greffes latérales, tel qu'il avait été conseillé de faire, il me fut



Greffe Duclaux.

donné de reconnaître qu'elles n'étaient pas d'une solidité à toute épreuve, ensuite que le recouvrement du sujet, après l'ablation de la tête, restait trop longtemps à se produire, ce qui est un défaut grave pour tous les végétaux greffés, et particulièrement pour la vigne.

Partant de ce principe, je cherchai un moyen pour parer à ces inconvénients, en pratiquant un cran au haut du biseau du porte-greffe, et une encoche au biseau extérieur du greffon (fig. B et C).

Madame la duchesse de Fitz-James, qui a tant fait pour la viticulture franco-américaine, à qui, sur sa demande, j'avais adressé des spécimens de la greffe de Cadillac modifiée, s'exprime ainsi dans un article dû à sa plume savante et délicate, dans le *Journal de l'Agriculture* du 5 avril 1890, n° 1096 :

La greffe de Cadillac demande à être faite d'autant plus soigneusement que sa solidité relève plus du soin apporté à l'opération que des lois absolues de la stabilité.

En effet, il s'agit de points d'appui obliques sur des surfaces planes sujettes à glisser l'une sur l'autre pendant que la ligature s'opère.

M. Duclaux a créé au greffon un point d'appui horizontal (paralysant tout pivotement, si j'ose m'exprimer ainsi) par une sorte d'épaulement ou de cran d'arrêt, limitant par le haut la descente dudit greffon dans la fente, ajoutant ainsi de nombreux points de contact horizontaux entre les couches génératrices du porte-greffe et du greffon : avantage qui n'échappe à personne au point de vue de la perfection des soudures à espérer.

J'ai connaissance de grandes étendues greffées par ce système, notamment autour de Brignoles et de Nice, à la fin août et courant septembre de l'année 1889.

Malgré la sécheresse persistante, de nombreux greffages ont été entrepris à l'automne dernier, et si, comme je le pense, le succès couronne au printemps ces diverses entreprises, malgré d'aussi mauvaises circonstances hygrométriques, ce sera un encouragement à essayer de la greffe de Cadillac modifiée, système Duclaux.

Je n'aurai rien à ajouter, si ce n'est à dire que depuis quatre années que je pratique la greffe de Cadillac modifiée sur une vaste échelle, soit à la fin de l'été ou au printemps, les résultats ont dépassé toutes mes espérances. A. Duclaux,

Horticulteur-Viticulteur

Guérison du blanc des Pommiers — La maladie connue sous le nom de *blanc des pommiers* a pour cause l'envahissement de l'arbre par le puceron lanigère. Aussitôt qu'on reconnaît la présence de cet insecte, on donne comme certain que les badigeonnages de l'arbre malade, avec un pinceau de crin trempé dans une dissolution de sulfate de fer commun dans de l'eau, on opère la destruction.

Faites dissoudre 100 grammes de sulfate de fer dans un litre d'eau.

Il faudra choisir pour soigner les arbres un temps bien sec, afin que la pluie ne lave pas les arbres avant que le sulfate de fer ait eu le temps d'agir, et avoir soin que le liquide pénètre bien dans les gerçures ou inégalités de l'écorce.

L'application du sulfate de fer détruit non seulement les insectes, mais il débarrasse les arbres des mousses, des lichens ou autres parasites qui vivent à leurs dépens.

Eucryphia pinnatifolia.

Il y a quelques semaines on nous a demandé si l'*Eucryphia pinnatifolia* se cultivait encore, et s'il était assez vigoureux pour fleurir dans nos contrées.

Autant que je sache, cette plante n'a pas cessée d'être cultivée depuis son introduction du Chili du Sud, il y a près de 15 ans.

Depuis cette époque, elle s'est lentement propagée dans les bons jardins d'Angleterre, d'Irlande et de quelques contrées de l'Ecosse.

Sa vigueur et son aptitude pour nos climats ont été prouvées par les spécimens fleurissants ne août dans les jardins de Coombe Wood, a Surreg, où cet arbuste est magnifique avec ses fleurs blanches, qui rappellent celles de l'*Hypericum calycinum.*

A Coombe, cet arbuste atteint 4 à 5 pieds anglais de hauteur, un peu moins qu'au Chili.

Les feuilles sont pennées, d'un vert sombre et brillant, les fleurs viennent par grappes à la partie supérieure des jeunes branches, elles sont remarquables par leurs touffes légères d'étamines jaunes.



EUCRYPHIA PINNATIFOLIA.
(Rameau floral réduit au 1/4 de sa grandeur).

Ce joli arbrisseau fleurit à une époque où peu d'arbustes sont en fleurs.

A Coombe, elle est restée sans abri pendant les plus rigoureux hivers et, elle n'a pas du tout souffert du froid. En somme, c'est une belle plante pour nos jardins qui n'en comptent pas beaucoup d'un fasciès aussi particulier.

W. G.

Traduit du *Gardner's Chronicle* par

A. V. M.

JURISPRUDENCE HORTICOLE

Loi sur l'usurpation de médailles et récompenses industrielles.

En voici le texte tel que le donne le *Journal Officiel :*

Article premier. — L'usage des médailles, diplômes, mentions, récompenses ou distinctions honorifiques quelconques, décernés dans des *expositions* ou *concours*, soit en France, soit à l'étranger, n'est permis qu'à ceux qui les ont obtenus personnellement, et à la maison de commerce en considération de laquelle ils ont été décernés.

Celui qui s'en sert doit faire connaître leur date et leur nature, l'exposition ou le concours où ils ont été obtenus et l'objet récompensé.

Art. 2. — Seront punis d'une amende de 50 à 6.000 francs et d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, ou de l'une de ces deux peines seulement : 1° ceux qui, sans droit et frauduleusement, se seront attribués publiquement les récompenses ou distinctions mentionnées à l'article précédent ; 2° ceux qui dans les mêmes conditions, les auront appliquées à d'autres objets que ceux pour lesquels elles avaient été obtenues ; 3° ceux qui les auront indiquées mensongèrement sur les enseignes, annonces, pros-

pectus, factures, lettres ou papiers de commerce ; 4° ceux qui s'en seront indûment prévalus auprès des jurys des expositions ou concours.

Art. 3. — Seront punis des mêmes peines ceux qui, sans droit et frauduleusement, se seront prévalus publiquement des récompenses, distinctions, approbations accordées par des corps savants ou des sociétés scientifiques.

Art. 4. — L'omission des indications énumérées dans le second paragraphe de l'article premier sera punie d'une amende de 25 à 3.000 francs.

Art. 5. — Les tribunaux pourront prononcer la destruction ou la confiscation au profit des parties lésées, des objets sur lesquels les fausses indications auront été appliquées. Ils pourront prononcer l'affichage et l'insertion de leurs jugements.

Art. 6. — L'article 463 du Code pénal est applicable aux délits prévus et punis par la présente loi.

Les Calcéolus ou Cypripédilons de pleine terre

La famille des Orchidées constitue une série spéciale dans le monde des végétaux. L'irrégularité la plus fantastique préside au développement de ses fleurs et on ne saurait se faire une idée des modifications innombrables offertes par ses représentants. Les animaux de la faune la plus variée semblent avoir voulu fixer leurs images dans la corolle des espèces : abeilles, bourdons, araignées, sauterelles, papillons, singes, hommes pendus, colibris, etc., sont figurés chez nos Orchidées indigènes. Dans les espèces exotiques, les formes sont encore plus singulières, l'organisation plus bizarre, les dimensions plus considérables.

On a pu dire, en forçant un peu la note, que les Orchidées épiphytes sont les singes du monde végétal : « Grimpantes, accrochées, suspendues la tête en bas, elles font aux vieux troncs d'arbre qui les soutiennent toutes les grimaces imaginables. » Dans tous les cas, elles sont l'expression de l'élégance et de la fantaisie.

Un des plus beaux genres de la famille, celui que les amateurs recherchent avec le plus de passion est sans contredit le genre *Cypripède*, dont les espèces sont fort nombreuses et disséminées un peu partout, dans l'Ancien et le Nouveau-Monde.

On peut les diviser en deux grands groupes au point de vue horticole : en espèces de pleine terre, rustiques sous nos climats, et en espèces de serre qui demandent un abri vitré. Dans cette note nous voulons seulement dire quelques mots des Cypripèdes rustiques, beaucoup moins nombreux en espèces, mais très intéressants, considérés comme simples plantes vivaces.

Calceolus Marianus. — On pourrait, sans y parvenir, probablement, se demander pourquoi Linné a changé le *Calceolus Marianus*, sabot de Marie, sabot de la Vierge en *Cypripedium Calceolus*, c'est-à-dire en sabot de Vénus, Cypris étant le nom de la blonde déesse, et *pedium* signifiant à peu près chaussure. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Calceolus* pou-



CYPRIPEDIUM MACRANTHUM.

vait parfaitement rester, les calcéolaires n'étant pas encore inventés ou découverts à l'époque. Il faut dire que les anciens n'étaient pas bien d'accord sur le nom à donner au sabot de Marie qu'ils désignaient encore sous les appellations suivantes : *Alismatis species*, *Damasonium novum*, *Elleborine recentiorum*, *Lonchitis prior*, etc.

Quoi qu'il en soit le *Calceolus Marianus* des anciens, à l'heure actuelle Cypripède sabot ou soulier, au choix, est l'espèce la plus anciennement connue des botanistes et des curieux. Il habite les montagnes de la Suisse, de l'Autriche, du Piémont, de la Croatie, de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Grèce, de la Russie méridionale, etc.

En France il n'est pas commun ; assez rare dans le Jura, il est douteux qu'il croisse en Auvergne, mais on le trouve assez fréquemment dans les Alpes du Dauphiné, au Noyer dans le

Champsaur, à la Grande-Chartreuse, à Die sur le col de Laut-de-Gras, à Rabou près Gap. etc. Il a été signalé aussi dans les Pyrénées par Pourret et St-Amand, puis dans la Savoie et la Haute-Savoie, etc.

Gilibert, qui fut en son temps maire de Lyon, dit, dans l'*Histoire des plantes de l'Europe*, qu'il est très commun dans les bois près de Grodno, dans les paturages humides. Grodno est en Lithuanie où Gilibert était professeur. Cet auteur raconte qu'il a trouvé près de la ville qui vient d'être désignée, en fleurs le 6 juin 1779, des individus uniflores, à tiges plus courtes, à feuilles plus petites, plus courtes, à corolles et à tablier deux fois plus petits. Il n'y a absolument rien d'étonnant, quoiqu'on n'en signale point dans les livres de botanique, que le *C. Calceolus* présente des variétés à l'état sauvage, la variabilité la plus évidente paraissant dominer dans les genres de la famille des Orchidées.

L'Europe fournit encore aux cultures les *Cypripedium macranthum* et *ventricosum* qui habitent la Russie méridionale.

Le *Cypripedium acaule* que l'on désigne également sous le nom de *C. humilis* est originaire du Canada, ainsi que le *C. arietinum*.

Le *Cypripedium japonicum*, originaire du Japon, est une des plus belles sortes que l'on puisse cultiver en pleine terre; il est assez rare dans les cultures.

Un des plus remarquables *Cypripedium* est certainement le *C. spectabile* de l'Amérique septentrionale. A citer encore : *Cypripedium montanum*, *pubescens*, *candidum*, *guttatum*; *parviflorum*.



CYPRIPEDIUM CALCEOLUS. — Calceolus Mariæ.
(Individu bi-flore réduit à la moitié de sa grandeur).

Culture. — Je n'aurais jamais pensé, il y a quelques années, que la culture des Cypripèdes de pleine terre, principalement celle du *C. Calceolus* fût aussi aisée. En ayant mis en plein jardin, une touffe que j'avais récoltée en Savoie, elle n'a cessé de se développer et de fleurir chaque année. Cette touffe, a été plantée à mi-ombre, dans un sol frais, argilo-siliceux. Je l'avais, avant sa plantation énergiquement pralinée.

M. Godefroy-Lebœuf a indiqué jadis la manière dont il cultivait le *C. spectabile*.

Il creuse la platebande où il veut établir sa culture, et au fond de la fosse il établit un bon drainage au moyen d'une couche d'escarbilles.

Il étend sur ce drainage environ 10 centimètres de terre franche sur laquelle il pose à plat les racines du *Cypripedium* et entre ces racines il introduit de la terre de bruyère. Enfin il recouvre le tout d'une bonne couche de sphagnum qu'il a soin de renouveler chaque année. Si les fleurs ainsi produites sont fécondées, on continue les arrosements pendant une vingtaine de jours; au contraire, on les arrête si l'on reconnait que la fécondation n'a pas eu lieu.

Il ne semble pas que la terre de bruyère soit absolument utile dans la circonstance et il est probable que la simple terre franche, tenue humide donnerait d'aussi bons résultats, ainsi qu'il paraît résulter d'une note publiée jadis dans le journal de la Société du canton de de Vaud par un spécialiste, M. Otto Ballif. Cet horticulteur disait en effet, en parlant des cypripèdes de pleine terre :

« Ces Cypripèdes se prêtent à merveille

pour la culture en pots ; les rhizomes ayant de longues racines fibreuses, doivent être empotés dans de grands pots. Ils réussissent rarement plantés *dans de la terre de bruyère* ; le



CYPRIPEDIUM SPECTABILE.

compost qui leur convient le mieux est une terre d'alluvion de prairie silico-argileuse, à laquelle on mélange de la terre de bruyère grossièrement concassée et du terreau de feuilles. On peut se servir aussi avec avantage de la terre recueillie aux endroits où croissent à l'état spontané nos Orchidées indigènes,



CYPRIPEDIUM ACAULE.

telles que les *Orchis*, *Ophrys*, *Epipactis*, etc. Les pots doivent être bien drainés, et par dessus on étend une légère couche de sphagnum ou, à défaut, de mousse ordinaire. Ces derniers sont placés à un endroit un peu ombragé, et l'on a soin pendant la végétation, soit de mars en juin, de ne jamais laisser la terre se dessécher.

« L'époque la plus favorable pour l'empotement ou la plantation des rhizomes est le mois de mars; on peut aussi opérer en automne après la fanaison des tiges. Les plantes en pots sont hivernées sous châssis, ou bien on les recouvre d'une épaisse couche de feuilles, afin de les préserver des fortes gelées.

« Nous en cultivons de cette manière depuis quelques années, plusieurs centaines d'exemplaires, qui fleurissent admirablement dès le mois d'avril à la fin juin. »

La dominante comme alimentation dans la culture de ces plantes, semble appartenir au sol argilo-silicieux et les conditions physiques aux terrains hygrophiles, c'est-à-dire frais et et un peu ombragés.

SÉB. GRYPHE.



CYPRIPEDIUM CALCEOLUS.
(Individu uniflore).

Sur quelques travaux pratiques d'horticulture

Suppression des anciennes feuilles dans les Palmiers et Cycadées. — On a généralement la coutume, dans les serres, de couper, quand elles commencent à jaunir, les anciennes feuilles des Palmiers et des Cycadées. Cette habitude se justifie seulement par le désir qu'on a de rendre ces végétaux plus agréables à l'œil, car c'est une pratique préjudiciable au bon développement des plantes.

On sait que chez les Palmiers la feuille sort d'abord verticalement d'une sorte de bourgeon central, mais que le poids de son limbe fait prendre aux pétioles une incli-

naison souvent assez forte. Or, si on coupe les feuilles avant qu'elles soient sèches, le fragment du pétiole des feuilles coupées se redresse contre l'axe et paralyse jusqu'à un certain point le développement des bonnes feuilles. Il est donc important, quand on procède à l'enlèvement des feuilles susdites, d'attendre le dernier moment et surtout de couper le pétiole aussi bas que possible.

— Les *Maranta*, *Calathea*, *Phrynium*, se multiplient très facilement de boutures de feuilles, coupées au-dessous du nœud aérien qui précède le limbe. C'est de ce nœud que part la production nouvelle, feuilles, racines. Les espèces dont le nœud n'est pas très accentué, comme les *M. Massangeana*, *Makoyana*, exigent plus de temps, et la condensation d'une petite cloche sous les vitres du coffre.

Ce procédé de multiplication est simple et facile.

— *Bouturage des plantes potagères.* — La plus grande partie des plantes potagères se multiplient par semis, comme chacun le sait ; il se présente cependant des cas où le bouturage donne de bons résultats. C'est principalement pour les espèces trop vigoureuses que la bouture est employée avec succès.

Les melons, par exemple, semés de bonne heure, bouturés ensuite, donnent leurs fruits près du pied et non à l'extrémité des branche ; ainsi traités les melons viennent très beaux et sont plus précoces.

Les tomates s'élèvent aussi moins haut et donnent d'excellents fruits quand on les bouture.

La bouture peut-être employée avec succès dans la multiplication des variétés rares de pommes de terre qu'on veut rapidement multiplier ; un seul tubercule peut donner par ce moyen 20 kilos d'autres tubercules. On gagne aussi à bouturer les choux dont on veut faire des porte-graines.

La Patate se multiplie de boutures ; la Tétragone et la Baselle peuvent être bouturées ; les racines de Choux-marins repoussent quand on les coupe en fragments ; le raifort est dans les mêmes conditions, ainsi que beaucoup d'autres espèces qu'il serait trop long d'énumérer.

— *Préparation du sable à bouturage.* — Le sable est une des substances naturelles que les multiplicateurs de plantes emploient le plus fréquemment pour planter les boutures. Le sable est en effet supérieur dans beaucoup de cas au terreau, à la terre franche et même à la bonne terre de bruyère pour favoriser l'émission des racines. Quand il n'est pas employé pur à cet usage, il est mélangé dans certaines proportions, souvent supérieures à la moitié des terres susdites.

Le sable, en effet, par sa composition physique retient l'humidité dans des proportions suffisantes à l'absorption des boutures; d'autre part, il ne laisse pas séjourner l'eau en trop grande quantité et comme il ne contient pas de matières organiques, aucune fermentation putride ne peut s'établir dans le voisinage des boutures et les détériorer avant la reprise. Mais il y a sable et sable, et tous n'ont pas une égale valeur. Le premier point à observer dans le choix du sable à bouturer est sa finesse. Les sables les plus fins sont les meilleurs. Le deuxième point est de ne pas se servir de sables mouvants. Quand le sable est mouvant comme la plupart des sables de rivière il est utile de lui faire subir la préparation suivante : Pour un mètre de sable, on prend un vingtième d'argile que l'on délaie préalablement dans un grand tonneau d'eau et on arrose le sable en le tenant continuellement remué. L'argile entourant les grains de sable, les agglutine faiblement mais suffisamment pour leur donner une consistance convenable. Certains sables de carrière se présentent naturellement dans ces conditions.

— *Bouturage des Chrysanthèmes.* — Il est bien certain qu'un des meilleurs moyens de retarder la floraison du Chrysanthème c'est d'employer le bouturage comme moyen de multiplication, surtout le bouturage tardif.

M. Dybowski, maitre de conférences à l'école de Grignon, le même qui explore actuellement le continent africain, a, il y a quelques années, fait connaitre le résultat de ses expériences sur le bouturage des genres Solidagos, Chrysanthèmes, Phlox, Asters, Soleils, dont il a bouturé des espèces depuis avril jusqu'en juillet. Au cours de ses expériences, il n'a pas tardé à s'apercevoir que les plantes bouturées devenaient de plus en plus naines et que le temps de

leur floraison s'attardait de plus en plus, et il a pu avec raison tirer des susdites expériences les conclusions suivantes : « Le bouturage des plantes vivaces peut réduire la dimension des individus et en retarder la floraison, et ce double effet de réduction et de retard est d'autant plus accentué que le bouturage est fait plus tardivement. »

Maladies des Plantes.

Traitement contre l'antrachnose. — Le bulletin de la *Société horticole et botanique de Melun* donne deux moyens préventifs contre cette maladie: l'emploi du sulfate de fer seul. ou du sulfate de fer additionné d'acide sulfurique.

Préparation du sulfate de fer seul : Dissoudre ce sel dans l'eau chaude, à raison de 500 gr. par litre, et employer la solution avant refroidissement complet.

Préparation du sulfate de fer acide : Verser 16 gr. d'acide sulfurique à 53° Beaumé sur 50 gr. de sulfate de fer, et bien mélanger ; puis ajouter peu à peu un litre d'eau chaude. Employer dans la journée.

Emploi : Deux traitements sont nécessaires. Le premier, après la taille et une quinzaine de jours avant le débourrement ; et le deuxième, huit ou dix jours après le premier. On applique à l'aide du pulvérisateur ou d'un pinceau sur la souche et les coursons. Il faut environ 1 litre de liquide par 100 souches.

Traitement curatif : On combat l'entrachnose pendant la végétation en saupoudrant les rameaux tous les 15 ou 20 jours avec un mélange de soufre finement pulvérisé. Au commencement on met trois parties de soufre et une de chaux, puis moitié de l'un et de l'autre.

Les Insectes des Pommiers — Un insecte plus dévasteur et plus nuisible à nos pommiers que l'*anthonome* est la *chenille de la Chématobie*, dit le *Journal d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine*.

L'anthonome ne détruit que la fleur du pommier en mangeant les étamines et le pistil; la chématobie mange les petites feuilles au fur et à mesure qu'elles poussent.

Cet insecte sort d'un œuf qui se trouve collé dans la partie supérieure du bourgeon à fleur ; l'éclosion a lieu vers le 20 avril. La chenille a la grosseur d'un fil de soie, un à deux millimètres de longueur, une couleur vert-noirâtre ; elle se tient dans les bourgeons à fleur.

Vers le 15 juin, les chenilles de la chématobie ayant atteint leur développement, à la suite de grands dégâts qu'elles ont causés, se sont laissées tomber en terre d'abord pour y changer de place, puis pour s'y transformer bientôt en chrysalide.

Cette chrysalide est renfermée dans un cocon qui ressemble à une toute petite crotte de lapin ; on trouve ce cocon sous les mottes de gazon, enfoui à 10 ou 15 centimètres de profondeur.

La chrysalide va rester dans cet état jusqu'au 10 octobre environ ; à cette date les papillons femelles sortiront de la chrysalide ; comme ils sont encore dépourvus d'ailes ils grimperont par le tronc des pommiers pour aller déposer leurs œufs sur les futurs bourgeons.

C'est le papillon femelle qu'il faudra absolument détruire au passage pour garantir les arbres de la ponte. Pour cela il faut gratter le tronc, l'enduire d'une épaisse bouillie de chaux éteinte, enfin brûler tous les débris d'écorce.

Nos pommiers résistent moins qu'autrefois aux insectes et aux maladies ; c'est qu'ils sont moins vigoureux parce qu'ils sont moins soignés. Bien travaillés, bien fumés, bien épluchés de gui, chaulés tous les ans comme dans les environ d'Argentan, les pommiers auraient plus de force et présenteraient plus de résistance aux intempéries, aux parasites et aux maladies.

Maladies des arbres fruitiers. — M. P. André, professeur départemental d'agriculture des Pyrénées-Orientales, fait connaître, dans le *Moniteur des Syndicats agricoles*, les remèdes à employer contre les maladies des arbres fruitiers.

La maladie des *pommiers* est occasionnée par un champignon parasite et microscopique appelé *Fusicladium dendriticum* qui se montre sur les feuilles par des taches ayant beaucoup de ressemblance avec celles produites sur les feuilles de vigne par le black-rot. Tous les fruits

qui, dès la floraison, sont atteints par ce parasite, tombent.

M. d'André a reconnu que la bouillie bordelaise à 2 0/0 de sulfate de cuivre et 1 0/0 de chaux par hectolitre d'eau, employée dès la floraison, préservait complètement les pommiers de cette nouvelle maladie.

La maladie qui atteint les *cerisiers*, les *abricotiers* et les *pruniers*, est également occasionnée par un champignon microscopique qui envahit plus particulièrement les cerisiers dès la floraison. Ce champignon porte le nom de *Coryneum Beyerincki*. Généralement les feuilles des cerisiers sont attaquées comme les fleurs, par la maladie ; alors on observe des taches de couleur froment foncé ou marron clair parsemées sur toute la surface du limbe des feuilles. Le remède employé comme curatif contre le *coryneum* consiste dans une dissolution de 1 kilog. de sulfate de fer dans 100 litres d'eau que l'on emploiera en pulvérisations sur les feuilles des cerisiers, le soir par un beau temps ou le jour par un temps couvert, en ayant soin de renouveler cette opération 3 ou 4 fois à huit jours d'intervalle. Ce traitement doit être appliqué de la même manière aux abricotiers et aux pruniers. Il est très utile d'appliquer en même temps au pied de chaque cerisier, prunier ou abricotier, de 100 a 200 grammes de sulfate de fer pulvérisé, suivant la force et l'âge des arbres, la dose de 1 kil. étant considérée comme maxima pour chaque pied très fort.

Les *cognassiers* sont, parait-il, attaqués par le *Sphacropis cydoniæ* ; ce champignon, au moment de la floraison, fait sécher la presque totalité des coings au sommet des bourgeons qui sèchent eux-mêmes sur plusieurs centimètres de longueur avec les feuilles. Pour préserver les cognassiers des atteintes de cette maladie, il est indispensable de les traiter, dès la floraison, avec la bouillie bordelaise à 2 0/0 de sulfate de cuivre et 1 0/0 de chaux, comme les pommiers.

— M. Menart-Bourreau, jardinier, en traitant sa vigne contre le mildiou, eut l'idée d'employer le même moyen pour débarrasser ses rosiers des pucerons qui les ravagaient. Un seul arrosage lui suffit pour en être délivré. Le liquide employé était composé d'un kil. d'ammoniaque, 2 kilog. de sulfate de cuivre et 200 litres d'eau. Il s'est empressé d'annoncer le succès de son opération au *Journal des Roses*.

La *Nature* indique aussi un procédé très simple pour obtenir le même effet. C'est d'arroser d'abord les branches des rosiers avec de l'eau ordinaire, puis de les saupoudrer avec des cendres tamisées bien sèches. Il paraît que ce traitement a aussi pour résultat d'activer la végétation de la plante.

La tavelure des poires. — Conseils tirés de la *Gazette agricole:*

« Faisons connaître le moyen pour ceux qui auraient, cette année, des poires tachées, de les avoir vierges de toute tavelure l'année prochaine.

« Cette tavelure provient d'un petit champignon qui porte, en botanique, le nom aimable de *Fusisporium pyrinum* ; il se propage, surtout, dans les années humides. Il est donc à craindre qu'il ne se répande beaucoup en cette saison. Dans ce cas, on pourrait essayer d'arroser immédiatement les arbres atteints — feuilles, branches et fruits — avec une solution composée de 3 kilos de sulfate de cuivre et 3 kilos de carbonate de soude pour 100 litres d'eau, peut-être arrêterait-on le développement du cryptogame.

« Mais la chose serait assurée si on faice traitement en juin, alors que le champignon n'a pas encore apparu, car il n'aime guère les gelées fraiches et il lui faut le soleil de juillet pour se montrer.

On pourrait encore essayer d'une solution de sulfate de fer, dont l'action cryptogamique est connue.

« Mais nous engageons surtout les propriétaires à badigeonner, au mois de mars, les branches et le tronc de leurs poiriers avec une solution composée de 5 à 6 kilos de sulfate de cuivre, et 8 à 9 kilos de carbonate de soude pour 100 litres d'eau. Avec un pinceau on badigeonne toutes les branches de l'arbre avec soin et l'on tue ainsi, en même temps, tous les parasites qui écloront au printemps si on les laisse faire. »

NOTES & INFORMATIONS

Exposition à Béziers en 1892. — Les personnes qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser à M. le Président de la Commission d'organisation, et avant le 25 mars 1892, terme de rigueur, une demande d'admission accompagnée :

1° De la liste des objets qu'ils veulent exposer ;

2° De l'indication de l'espace superficiel que les susdits objets pourront occuper ;

3° Des concours auxquels ils veulent prendre part.

L'Helianthus ou Soleil et les Abeilles. — D'après des expériences faites par un grand apiculteur anglais, M. Clayton, le miel provenant des abeilles ayant butiné le *Soleil* deviendrait d'une vilaine couleur noire et aurait un goût exécrable, aussi, s'étant empressé de faire supprimer tous les soleils des environs, a-t-il eu la satisfaction de voir son miel redevenir en son état normal.

Avis aux éleveurs d'abeilles.

Mort de M. Hardy. — La Société Nationale d'Horticulture de France vient d'éprouver une perte des plus cruelles ; son premier vice-président, M. Auguste-François Hardy est décédé le 24 novembre dernier, à Versailles, dans sa 68° année. Cette mort enlève à l'horticulture française un de ses représentants les plus autorisés, un de ces hommes qui honorent une profession par leur savoir et leur urbanité.

Importation des Pommes Australiennes. — Voici, d'après le *Cidre*, une information assez curieuse, établissant qu'en 1891 (six premiers mois) l'Angleterre a consommé 64.034 boisseaux de pommes importées de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande, soit pour une valeur de 37.854 livres sterling (946.350 fr.) Ce commerce de primeurs australiennes est nouveau à Londres, et l'on trouve que le produit remplace avantageusement ceux que l'on tirait jadis des Etats-Unis. Nous n'avons pas encore songé à envisager la Nouvelle-Calédonie sous cet angle et à commander notre cidre à Nouméa.

Si nous n'avons pas à redouter la concurrence de notre colonie, nous avons tout à attendre des Anglais et des Allemands de Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande.

Nous continuons à négliger d'approfondir les progrès réalisés à l'étranger dans la production des objets nécessaires à l'alimentation. Nous avons été surpris et étonnés lors de l'invasion des blés américains ; puis sont venus les maïs, nouvelle surprise, nouvel étonnement ; les lards américains nous ont saisis de même, puis les bœufs et les moutons, et quand nous serons débordés par la production fruitière de l'Amérique et de l'Océanie, je suis persuadé que beaucoup de Français crieront à la trahison ou au miracle.

— Suivant un journal belge, on admirait ces jours derniers une Orchidée phénoménale à Dourne, dans le jardin d'hiver de M. Pauwels, au château de Boterlaer. Un *Oncidium divaricatum* portait 784 fleurs sur une hampe longue de 2 mèt. 50. Il paraît, du reste, qu'il existe dans cette propriété beaucoup de plantes rares et curieuses.

Floraison du Lilas en octobre. — Monsieur Chargueraud, professeur d'arboriculture de la ville de Paris, a présenté, sur le bureau de la Société d'Horticulture de France, à la date du 22 octobre dernier, deux rameaux de Lilas fleuri. Voici le trai- qui a été appliqué au Lilas pour obtenir cette floraison anticipée : « Le 20 du mois d'août dernier, cet arbuste a été complètement effeuillé, après quoi on l'a arrosé tous les jours pendant un mois. Cela a suffi pour le faire fleurir. Un pied de Lilas placé tout à côté du sujet traité, n'ayant pas été effeuillé, n'a nullement changé d'état.

Ville de Cannes. Exposition internationale 1892. — Une exposition internationale où seront admis tous les produits de l'industrie, du commerce, des beaux-arts, de l'agriculture et de l'horticulture, aura lieu à Cannes pendant les mois de janvier, février, mars et avril 1892.

Les récompenses consisteront en diplômes d'honneur, grand prix, médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze.

Les produits expédiés au tarif général bénéficieront du retour gratuit.

Adresser toutes demandes de renseignements à *M. le Commissaire général de l'Exposition internationale de Cannes.*

Le prix d'une Orchidée. — Nous lisons dans l'*Orchidophile* la note suivante : Un *Cattleya Mossiæ*, orchidée du Venezuela, très commune, vient d'être vendu par M. Piret à MM. Seeger et Tropp, de Londres, pour la somme de 6000 francs. Ce qui fait la valeur de cet exemplaire, c'est non seulement sa force extraordinaire, mais, de plus, une des deux plantes qui le composent serait une variété à fleur blanche,

Begonia fulgens. — Cette plante, qui a été trouvée en compagnie du *Begonia Baumanni* dans les régions montagneuses de la Bolivie, voisines de la frontière péruvienne, et non loin des stations où le *B. Davisi* croît en abondance, est une espèce tubéreuse à feuilles moyennes, orbiculaires-obliques, d'un vert glauque, couvertes à l'état jeune de petits poils roses qui leur donnent un aspect velouté. Les tiges qui les portent sont tellement courtes qu'elles paraissent radicales, et forment une touffe basse et compacte, d'où sortent un grand nombre de hampes droites chargées de fleurs. Ces pédoncules floraux, d'une couleur rouge bronzé, portent chacun de 5 à 10 fleurs érigées, épanouies à 20 centimètres environ au-dessus du feuillage. Les fleurs mâles, mesurant 7 à 8 centimètres, ont 4 pétales arrondis, bien étalés, d'un rouge framboise brillant plus foncé sur les bords ; les fleurs femelles, aussi nombreuses et aussi belles que les fleurs mâles, sont formées de 5 ou 6 pétales. Elles répandent pendant la matinée un léger parfum de rose thé.

C'est une plante extrêmement florifère ; les progrès de la végétation ont pour effet de développer surtout en largeur des touffes basses et horizontales d'où sort un nombre toujours croissant de pédoncules floraux tous érigés. Elle forme au *plein soleil* pendant tout l'été, et jusqu'aux gelées, des massifs d'un rouge éblouissant et dont il est impossible de se figurer l'éclat.

Ce Begonia est actuellement mis au commerce par MM. Lemoine et fils, horticulteurs à Nancy.

— M. Jolibois, jardinier-chef au Palais du Luxembourg a présenté sur le bureau de la Société nationale d'horticulture, une potée de *Cypripedium Veitchi* qui présentait une anomalie remarquable : cinq fleurs de cette orchidée avaient une tendance plus ou moins marquée à la duplicature, s'exprimant par la production de deux labelles, tantôt emboîtés l'un dans l'autre, tantôt placés à côté l'un de l'autre sur un plan horizontal.

ENGRAIS DIVERS

Les Engrais chimiques en horticulture. — Voici les conseils que donne sur l'application des engrais chimiques à l'horticulture le journal le *Syndicat agricole*, organe de l'Association professionnelle de Saint-Fiacre.

« On nous demande parfois des formules d'engrais chimiques pour l'horticulture. On comprendra facilement qu'il est impossible d'y répondre d'une façon absolue ; tout dépend de la nature de la plante, de la qualité du terrain, de la saison, etc. Toutefois, en voici un qui peut servir de base pour toutes les cultures horticoles :

Nitrate de soude	200	kilos
Superphosphate de chaux 13/15 0/0. Soluble citrate.	1.200	—
Sang desséché	100	—
Corne torréfiée	100	—
Sulfate de potasse.	300	—
Sulfate de fer neige ou pulvérisé 97/98 0/0.	100	—
Total . . .	2.000	kilos

Cette formule est calculée pour 1 hectare, soit, l'hectare contenant 10.000 mètres carrés, la quantité de 20 grammes par mètre carré.

« Nous ajouterons que cette formule devra être modifiée suivant les plantes cultivées et le but à atteindre. Ainsi l'azote nitrique convient aux plantes à racines superficielles et l'azote organique est préférable toutes les fois que l'opération aura une certaine durée. L'acide phosphorique est nécessaire à toutes et doit s'employer toujours conjointement avec l'azote et la potasse, — La potasse est enfin la dominante des plantes à fruits sucrés ou des plantes à parfums. »

Les scories de déphosphoration

On lit, à ce propos, dans l'*Echo du Commerce :*

M, Aubin a fait d'intéressantes recherches, communiquées à la Société nationale d'agriculture de France, sur la véritable composition des scories de déphosphoration, dont on se contente généralement de doser l'acide phosphorique total, quand on procède à leur analyse dans les laboratoires. Il a réuni douze échantillons de scories d'origines diverses dont il a fait l'analyse complète et dont il a mis en évidence, au moyen des réactifs les plus connus, la facilité de décomposition et de diffusion dans les terres.

Voici la composition qu'il a trouvée, en négligeant toutefois le dosage de l'acide carbonique et du soufre :

« 1° La silice varie de 5.44 à 12.80 0/0 ;

» 2° L'acide phosphorique varie de 11.77 à 18.62 0/0 ;

» 3° L'alumine varie de 1.17 à 6.19 0/0 ;

» 4° Le sesquioxyde de fer varie de 1.14 à 17.93 0/0 ;

» 5° Le protoxyde de fer varie de 0.55 à 16.34 0/0 ;

» 6° La chaux varie de 33.04 à 44.35 0/0;

» 7° La magnésie varie de 6.90 à 13 0/0;

» 8° Le protoxyde de maganèse varie de 4.93 à 9.88 0/0 ;

» Les scories se sont montrées facilement décomposables par des réactifs peu énergiques, selon leur degré de finesse et la facilité plus ou moins grande qu'elles ont à s'agglomérer. »

Ces résultats, conclut M. Aubin, expliquent aisément la rapidité d'action des scories comme engrais, en cela certainement bien supérieure à celle des phosphates fossiles et minéraux. Cette décomposition aura toujours lieu dans les sols, chaque fois que la matière organique et l'acide carbonique produits ne se trouveront pas neutralisés par le calcaire préexistant.

En résumé, ces scories sont des silicates basiques facilement diffusibles dans le sol, en présence de l'humidité et de l'acide carbonique. Elles ne présentent pas de différences suffisantes pour autoriser un classement par ordre d'assimilabilité, et elles doivent être appréciées uniquement selon leur richesse en acide phosphorique.

— M. le Marquis de Paris, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler à propos de progrès dans la culture, annonce, dans une lettre recente, qu'il se débarrasse des vers blancs au moyen du pétrole, et que, depuis quatre ans qu'il s'en sert, son potager et ses massifs en sont complètement débarassés. Pour cela, il fait absorber à ses engrais chimiques 6 à 8 litres de pétrole non épuré, et les répand comme à l'ordinaire. Il pense, du reste, qu'on pourrait employer de la terre et du plâtre avec le pétrole. Certaines personnes emploient aussi de vieux chiffons, qu'on imbibe du même liquide avant de les mêler à la terre.

M. Paul Serres, dans l'Aude, traite depuis longtemps ses vignes avec le pétrole et les engrais chimiques, et elles sont restées jusqu'à présent réfractaires au phylloxéra.

Exposition de Chrysanthèmes à Grenoble

Nous avons donné, dans le précédent fascicule de cette Revue, notre appréciation sur les lots vraiment hors pair présentés, cultivés à la Grande fleur, par M. E. Calvat et Mme Carrière, nous n'y reviendrons que pour signaler, encore une fois, à nos lecteurs, l'heureuse influence qu'exerce la culture sur les dimensions des fleurs du Chrysanthème. L'observateur pouvait, dans cette Exposition où abondaient les variétés d'élite, établir une comparaison facile entre les mêmes variétés cultivées de manières différentes. Il faut espérer que cette étude aura été faite par les intéressés, qui en feront certainement leur profit.

Cette Exposition de Grenoble comprenait en même temps que de superbes collections, de nombreux semis apportés de Valence par M. de Reydellet, de Lyon par M. Crozy, de Toulouse par M. Louis Lacroix, de Salon par M. Sautel et de Bayonne par M. Chantrier.

Il y avait là quelques variétés nouvelles, dans chaque lot qui feront certainement le tour du monde, leurs coloris ou leurs formes nouvelles les appelant à prendre une place d'élite dans les collections.

Dans les semis de M. de Reydellet, j'ai noté: *Souvenir du général Dufour*, fleur très double, centre paille entouré de blanc largement bordé de mauve ; très précoce. *Alph. Decandolle*, grosse fleur de forme incurvée, peu compacte quoique bien double, rouge marron,

Marc Micheli, japonais, échevelé, frisé, ligules retombantes, rose pur, centre légèrement en spirale, formant houppe couleur plus pâle. *François Forestier*, à très longs pétales extérieurs tuyautés dans leurs 3/4 inférieurs, de couleur blanche s'étalant en large cercle, entourant un centre plus compact teinté rose lilas, passant au blanc au complet épanouissement. Citons encore dans les grandes fleurs *Edouard Georges*, *Madame André*, *Michal Ladichère*, etc., puis dans les fleurs mignonnes : *Œillet de Chine*, *Petite Hélène* et plusieurs autres.

M. de Reydellet a été récompensé d'une grande médaille de vermeil du ministre de l'agriculture.

M. Crozy présentait quelques variétés de semis, remarquables par la richesse de leur coloris et de formes nouvelles ; son exposition est récompensée d'une médaille de vermeil. A noter d'une manière spéciale la variété *Enfant des Deux-Mondes* variation de *Louis Bœhmer*, à fleur blanche. Si la plante est bien fixée et qu'elle conserve la vigueur de son ascendant, on pourra enterrer *Alpheus Hardy*. Quelques autres semis, malheureusement, comme dans beaucoup de lots, simplement étiquetés d'un numéro, seraient à signaler.

M. Sautel, de Salon, reçoit la médaille d'argent offerte par la Société des agriculteurs de France, et M. Chantrier, de Bayonne une autre médaille d'argent; tous deux obtiennent ces récompenses pour leurs semis.

MM. Louis Lacroix et fils, de Toulouse, bien connus comme semeurs et auxquels les collectionneurs sont redevables de variétés extra, présentaient aussi, de nouveaux genres, malheureusement numérotés, sur lesquels nous ne pourrons rien dire.. Avec leurs semis, ces Messieurs avaient cependant quelques plantes de collection que nous retrouvons du reste dans plusieurs lots Nous avons noté: *Malgako*, que quelques personnes de goût n'aiment guère, mais qui est si curieux ! *César Costa*, un gain de M. Hoste, *Nouvelle Alérole*, *Edwin Molineux*, un type qu'on trouve partout, une création, une forme dont le nom restera ; on dit déjà pour quelques sortes : ça ressemble à Edwin Molineux. A citer encore : La Pureté, Princesse Hélène, Léon Aurange, M. Mézard, etc., etc.

M. Gougnon, horticulteur à La Tronche, près Grenoble, décroche — le veinard — la médaille d'or du Ministre, pour une collection générale cultivée en pots, parfaitement bien étiquetée. A citer les variétés suivantes : *Marie Azanne*, *Madame Lrunac*, *Louis Bœhmer*, *Madame M. Rivoire*, *M. Bernard*, *Carmen*, *Viviand Morel*, *Cythère*, *Condor*, etc.

M. Mathonet, amateur à Grenoble, a une collection en fleurs coupées dont le choix fait honneur à ses connaissances en chrysanthèmes ; j'ai noté dans son lot, qui a obtenu une grande médaille de vermeil : *M. Orchard*, — *Alf. Chantrier*, — *M. Cavalier*, — *Chantang*, — *Tubiflora*, — *Ami Ferrière*, — *Blanche Echevelée*, *etc.*

M. Chauffin, de Grenoble, obtient la médaille d'argent du ministre pour sa collection en fleurs coupées, très bien étiquetée. A signaler : *Timbale d'argent*, — *Madame Ricord*, — *Madame Vogélie*, — *Fée Melusine*, — *Mistress Vrigth*, *Isabelle Booth*, — *Esclarmonde*, etc.

M. Arduin avait une très nombreuse collection de variétés cultivées en pots, qui lui vaut une médaille d'argent. Son exposition comprenait de très belles variétés, bien choisies.

Le Jury, qui était composé de MM. Jules Chrétien, B. Rozain, Hoste, du Terrail et A. Tezier, a adressé ses vives félicitations à Mme Carrière et à Mme Jambon pour leurs belles collections présentées hors concours.

Mme Jambon montrait un beau choix de variétés parmi lesquelles le public a surtout remarqué : *Louis Bœhmer*, — *Léon Aurange*, — *M. J. Thomas*, — *Vieil or*, — *Eugène Giat*, — *Mademoiselle Marie Jambon*, — *Stanley*, — *Mademoiselle Marie Hoste*, — *Sassenage*, — *Alph. Hardy*.

Pieux souvenir, la Société d'horticulture de Grenoble avait voilé d'un crêpe noir, quelques-uns des gains de M. Aubergeon, que la mort a enlevé encore jeune dans le cours de la présente année.

J'allais oublier les superbes roses de Mme Carrière, récoltées en plein air à Grenoble, alors qu'il avait déjà gelé à 7° à Lyon.

V. M.

Exposition de Chrysanthèmes

A TOULOUSE

Voici la liste des récompenses décernées aux exposants de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne :

PREMIER CONCOURS. — Collections ou groupes d'au moins cent variétés de tous les types et de toute origine. — 1er prix, M. Louis Lacroix, horticulteur, rue Lancefoc, à Toulouse ; 2e prix, M. Justin Arnaud, jardinier de la villa Jouglar, côte de Lardenne, Toulouse ; 3e prix, M. Pujol, jardinier chez M Teissier-Lebois, côte de Lardenne.

DEUXIÈME CONCOURS. — Collections d'au moins cent variétés, grandes fleurs d'origine diverse, japonaises ou autres. — 1er prix, M. Lacroix, déjà nommé ; 2e prix, M. Justin Arnaud ; 3e prix, M. Pujol.

TROISIÈME CONCOURS. — Collections de chrysanthèmes alveoliformes d'au moins vingt-cinq variétes. — 1er prix, M. Louis Lacroix.

QUATRIÈME CONCOURS. — Collections ou groupes de chrysanthèmes provenant de semis faits en Amerique et offrant un caractère inédit. — 1er prix, reserve ; 2e prix, M. Louis Lacroix ; mention simple, M. Justin Arnaud.

SIXIÈME CONCOURS. — Plantes fleuries remarquables par une culture exceptionnelle (plantes en boule, en buisson, à tige unique, à très grandes mais uniques ou rares fleurs élevees d'après la méthode anglaise, sujets d'amateur et d'exposition, etc.). — 1er prix avec éloges, M. Louis Lacroix ; mention simple, M. Pujol.

NEUVIÈME CONCOURS. — Bouquets, couronnes, surtouts de table et tous ouvrages décoratifs exécutes en fleurs coupées de chrysanthèmes — 1er prix, M. Gaëtan Duchan, proprietaire à Toulouse-Aigrefeuille, pour sa collection de fleurs coupées. (Il est expliqué, en outre, que d'après une délibération prise en commun par le jury et le comité des expositions, ce lot a été rattaché à la collection de chrysanthèmes de M. Duchan, à sa composition, sa culture et son installation qui ont été l'objet d'une visite sur place, faite par une commission spéciale, le tout étant compris dans l'attribution de la médaille ci-après indiquée) ; 2e prix avec éloges, M. Jacques Delaux, jardinier de Mlle de Lasplanes, à Colomiers pour son surtout de table en fleurs de chrysanthèmes et sa collection de fleurs coupées ; 3e prix, M. Guillaume Déjean, horticulteur à Colomiers, pour son surtout de table en fleurs coupées de chrysanthèmes.

RÉCOMPENSES. — Objet d'art, M. Louis Lacroix ; médaille de vermeil de première classe. M. Justin Arnaud ; médaille de vermeil de deuxième classe, M. Duchan ; médaille d'argent de M. le ministre de l'agriculture, M. Pujol ; médaille d'argent de première classe, M. Jacques Délaux ; médaille d'argent de deuxième classe, M. Guillaume Déjean.

A propos d'Exposition

Vous avez certainement été influencé, — dans le temps tout au moins, — cher lecteur, par l'annonce d'une médaille importante accordée à certain lot, de certain exposant, dans certaine exposition. Vous êtes-vous quelquefois demandé quelle valeur réelle avait la récompense ainsi obtenue ?

Oh ! je ne parle pas de la valeur monétaire de ladite récompense ; il y a longtemps que j'ai déclaré que cette valeur-là n'existait pas pour moi, et que les médailles devraient être en bronze doré ou argenté au gré du jury qui les distribue.

Non, je parle de la valeur réelle, ou relative si vous préférez, qui doit être attribuée à chacune.

Ma question paraît baroque au premier abord. Il va de soi, pensera-t-on immédiatement, que la médaille d'argent ne peut jamais prétendre à équivaloir une médaille d'or.

— Précisément, nous y sommes. Et ce que prétends prouver par ces lignes, c'est justement que vous êtes dans la plus profonde erreur, et que dans certains milieux, la médaille d'argent vaut quelquefois la médaille d'or.

En voulez-vous un exemple ?

Je prends le dernier numéro de la *Revue Horticole* qui rend compte de l'exposition de chrysanthèmes d'Orléans, et je lis :

« Suivant notre usage, nous ne reprodui-
« sons pas la liste des récompenses, la façon
« dont ont été distribués les objets d'art, les
« médailles et les diplômes, n'offrant aucun in-
« térêt général, etc... »

Donc, à Orléans, pour des Chrysanthèmes, il a été attribué des objets d'art qui, partout en France, sont qualifiés de *prix d'honneur*.

Je prends maintenant le *Moniteur d'horticulture* qui rend compte, lui, de l'exposition de Chrysanthèmes de Paris :

« Il est de fait, dit-il, qu'on n'aurait plus
« vu que des médailles d'or, car on en a donné,
« je crois, à X, à Y, à Z, une vraie pluie,
« quoi ! »

Donc, à Paris, il y a eu, paraît-il, une pluie de médailles d'or.

Reportons-nous, si vous le voulez bien, à l'exposition également de Chrysanthèmes, que nous eûmes aussi à Lyon.

Il fut attribué, comme grands premiers prix, trois *petites* médailles d'or. Je dis trois petites, car il n'y en eut pas même une grande pouvant être considérée comme une sorte de prix d'honneur ; et cela sur cinquante lots.

S'ensuit-il donc que nos exposants lyonnais ne valaient pas les Orléanais auxquels revinrent des objets d'art ? Non pas, assurément. Mais notre premier prix à Lyon étant une petite médaille d'or, cette médaille avait assurément la même valeur que l'objet d'Art d'Orléans, cet objet d'art valut-il 1.000 fr.

D'autre part, puisque à Paris il y a eu une pluie de médailles d'or, il est permis de supposer qu'on a dû attribuer des récompenses de cette valeur comme premiers prix de concours auxquels nous n'accordions nous, que des médailles de vermeil. Dans ce cas, ma conclusion est encore juste, une médaille de vermeil, à Lyon, vaut une médaille d'or à Paris, du moment que ici et là, c'est un premier prix.

C. Q. F. D., disait mon professeur de géométrie lorsqu'il s'efforçait de me faire franchir le pont aux ânes.

Maintenant, si je prends le programme de l'exposition que l'Association horticole tiendra à Lyon au mois d'avril prochain, et que je le compare à ce qui a été fait au printemps dernier à Paris, j'y trouve des différences aussi notables.

Alors qu'un prix d'honneur est attribué aux rosiers à Paris, ils ne peuvent prétendre, à Lyon, la patrie des roses, qu'à une grande médaille d'or ! (1).

Alors que les Bégonias tubéreux se voient, à Paris, attribuer une médaille d'or, et un prix d'honneur en Suisse, ils ne peuvent prétendre à Lyon, à mieux qu'une médaille de vermeil ! !

Il n'est pas jusqu'aux Cinéraires auxquelles j'ai vu décerner une médaille d'or et qui auront, au mois d'avril à Lyon, une petite médaille d'argent comme grand premier prix !!!

Et je prolongerai encore ces exemples si c'était nécessaire.

Voyez dans quelle fâcheuse situation se trouveront les horticulteurs lyonnais vis-à-vis de leurs collègues parisiens.

Prenons, si vous le voulez bien, la partie horticole qui est la moins discutée.

Nul ne contestera, assurément, la supériorité bien évidente des rosiéristes lyonnais; ils ont beaucoup de collègues, ils n'ont point de concurrents.

Cependant, voici celui qui, par une exposition hors ligne, d'autant plus méritante même qu'il a dû lutter contre les plus importantes collections qu'il y ait au monde, voici dis-je celui qui a réussi à décrocher la première timbale.

Il publie des catalogues, il fait des annonces, sur les lesquels il proclame avoir mérité et obtenu la grande médaille d'or.

A une autre exposition, un collègue, avec un lot peut-être moins important, aura obtenu, lui, un prix d'honneur. N'est-ce pas le mettre dans un état d'infériorité évidente ? Il ne faudrait cependant pas qu'il soit dans la pénible alternative d'augmenter de lui même, — cela s'est vu, — la valeur de la récompense qu'il a reçue ; on risque de la prison à ce jeu-là.

Il était bon, je crois, que le public fût mis en garde contre les appellations pompeuses qui ornent les réclames et qui concernent des récompenses obtenues dans certaines villes généreuses. Cela intéresse tout le monde, non pas seulement les horticulteurs qui, eux, savent à quoi s'en tenir, mais surtout les amateurs peu au courant de ces distinctions.

Voilà pourquoi j'ai rédigé cet article.

A. R.

(1) A L'Exposition de Montreux (Suisse), il a même été attribué, cette année, un prix d'honneur pour la collection générale des roses, ainsi que pour la collection générale des plantes annuelles et vivaces en fleurs coupées.

VISITE A L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER

Me trouvant si près de Montpellier, lors de mon voyage à Nîmes, où l'Association horticole avait bien voulu m'envoyer comme délégué, je ne quittais pas le Midi de la France sans aller voir cette ville célèbre à plus d'un titre. En y arrivant, ma première visite fut pour M. A..., horticulteur qui avait bien voulu me faire promettre d'aller voir son établissement qui est un des plus importants de Montpellier. Empêché de m'accompagner il eut l'obligeance de me faire conduire en voiture par un de ses employés qui me servit de cicerone pendant une partie de la journée. Ma visite principale était pour l'Ecole d'agriculture. Là, j'eus le plaisir de retrouver un ancien élève de M. Liabaud et de l'Ecole de la Saulsaie, M. Berne, actuellement jardinier-chef de l'Ecole, qui voulut me montrer toutes les belles plantes dont la direction lui est confiée et auxquels il consacre ses soins intelligents.

L'Ecole d'agriculture domine Montpellier et ses environs. Elle offre aux regards un panorama vraiment remarquable. Devant l'entrée principale, désignée sous le nom de cour d'honneur, une vaste pelouse ovale est ornée de quatre beaux massifs de fleurs, avec un superbe *Cupressus Lambertiana*, conifère remarquable par ses belles proportions. Cette pelouse est entourée d'une allée circulaire de dix mètres de large servant à la circulation des voitures. Devant la porte principale, deux massifs de Lauriers roses variés (*Nerium*), plantés en 1872, forment deux groupes d'une beauté exceptionnelle au moment de la floraison. Devant le bâtiment de la direction se trouve un superbe massif de *Chamærops excelsa* qui n'ont pas moins de 6 à 8 m. de haut. Au milieu de ces Chamærops se trouvent deux superbes pieds de *Dracæna indivisa* atteignant une hauteur de 8 mètres et une circonférence de 0 m. 75 cent. prise à 1 m. au-dessus du sol ; ce sont, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, les deux plus beaux exemplaires qui existent dans la région, mais que l'hiver de 1890-91 a détruits presque jusqu'au niveau du sol. A droite et à gauche de la porte de la Direction on voit deux massifs complantés de *Phœnix canariensis*, *Pritchardia filifera* ou (*Washingtonia filifera*), un *Jubea spectabilis* et quelques pieds de *Dasylirion glacum* et *gracile*. L'avenue de l'Ecole était bornée jadis par un grand talus transformé aujourd'hui en plate-bandes superposées et formant terrasses, complantées de végétaux exotiques ainsi que de plantes indigènes de la région qui représentent tout à fait la culture méridionale. Certaines plates-bandes sont complantées de palmiers suivants : *Chamærops excelsa* et *humilis*, *Phœnix canariensis*, *Pritchardia filifera*, *Jubea spectabilis*, *Dasylirion glaucum* et *gracilis*, *Sabal Palmetto*, *Phormium tenax*, etc. ; et enfin une plate-bande garnie de *Cycas revoluta* recouverts pendant l'hiver à l'aide de paillassons pour les protéger des grands froids. Un mur sert également à la culture des orangers en espaliers qui sont représentés par les espèces suivantes : Mandarinier, Citronnier et Oranger commun. Des murs servent également à la culture du Caprier. Une partie du talus, qui a été conservée, est plantée de groupes d'arbustes suivants : Lauriers-Tin, Chênes verts, *Berberis Hoockeri*, diverses variétés de Cistes, de Myrthe commun et de Myrthe Romain et un groupe de *Pittosporum sinense*, et enfin un talus complanté exclusivement d'agaves, comprenant plusieurs espèces, entre autres : *Afri-caine*, *Mileri*, *picta*, *Salmiana*, *Bonnetti* et le *Yucca Treculeana*, ainsi que des groupes de Figuiers, d'Arbousiers, de Grenadiers qui constituent le fond de la plantation et qui, comme nous le voyons par l'énumération des plantes que nous venons de citer, représentent tout à fait la culture méridionale (c'est du reste le but que l'on s'est proposé).

Nous avons mesuré les circonférences de quelques-unes des plus belles plantes, afin de donner une idée de leur croissance rapide dans le milieu où elles sont cultivées.

La plantation de tous ces végétaux, en général, remonte à peine à dix ans; néanmoins, les *Pritchardia* mesurent actuellement 1 m. 90 de circonférence ; les *Phœnix canariensis* 2 m. 10, prise à niveau du sol. Tous ces végétaux exotiques sont cultivés en plein air dans les jardins de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier. Ces plantes passent l'hiver pour la plupart sans abri, excepté les *Cycas revoluta*. L'Ecole possède également un superbe jardin dendrologique complanté de différentes variété de Sapins, de Pins, Cyprès, Thuyas, etc., contenant 850 arbres et arbustes, une école de botanique, renfermant 1600 et quelques plantes de la région, une école fruitière, de nombreuses collections de vignes Américaines et Européennes. La surface totale de ces diverses cultures est d'environ sept hectares.

Pour terminer et conclure, il nous a paru que sous un climat où les plantes ci-dessus désignées passent l'hiver san abri, il y aurait peut-être, comme sur le littoral de la Méditerranée, place pour un établissement d'horticulture qui cultiverait en grand les plantes en question. Il est plus que certain qu'il y réaliserait des bénéfices. Les terrains n'étant pas très chers, la distance moins considérable qui sépare Montpellier des villes plus au Nord, lui assurant préférablement des visites plus nombreuses qu'aux centres de culture des Alpes-Maritimes.

STINGUE.

Toast à la concorde des fixistes et des mobilistes (1)

Si j'avais une lyre..., avec un peu de corde...,
Et les puissants poumons des célèbres rhéteurs,
Je voudrais en rimant toster à la concorde
Des vrais apiculteurs.

En riant je dirais aux ambulants fixistes :
Montrez par monts, par vaux, votre mobilité.
En restant cois chez vous, dirais-je aux mobilistes,
Montrez la fixité.

Qu'un tronc d'arbre, qu'un fût, qu'un vieux pot, qu'une cruche,
A l'abeille en labeur serve de magasin,
Pourvu que miel abonde, on attendra la ruche
Que prône le voisin.

La franche aménité qu'il faut bien qu'on y mette
Pourrait se comparer à la douceur du miel
Lequel est un produit des fleurs du mont Hymette
Et des rayons du ciel.

Qu'on se tende la main d'une façon allègre !
Car pour trouver divin l'hydromel capiteux,
La fermentation ne doit jamais être aigre
Ni le buveur quinteux.

Je bois à la concorde, à jamais proclamée
Des mobilistes bons, des fixistes bien doux ;
Et puis, rendant hommage à notre abeille aimée,
Je rebois à vous tous !

J. MALESSARD.

L'esprit des autres... jardiniers

Une dame avait un magnifique Croton qu'elle voyait dépérir avec un véritable chagrin ; un jour qu'ayant ramassé cinq ou six feuilles tombées, elle se lamentait devant sa fille, une enfant de sept à huit ans :

— « C'est drôle qu'il meure ton arbre jaune, car enfin je peut bien te l'avouer, petite mère, tous les matins je me privais de la moitié de ma tasse de thé pour la lui donner.

Sais tu, disait Linné à Adanson, quel pourrait bien être l'arbre qui d'après son nom spécifique exhalerait une odeur très désagreable ?

Adanson cherche et ne trouve rien.

Eh ! bien, dit Linné, c'est l'Erable des champs, parce que l'Erable des champs c'est un *Acer campestre* (qu'empesterait).

A tu as *mis-Erable*, dit Adanson. Attends : Sais-tu, toi, quel est le plus malpropre des arbres ?

???

Eh ! bien c'est le Saule !

Pourquoi ça ?

Parce que c'est un *Salix* (*Sale ixe*) !

Linné s'enfuit épouvanté.

Rose cabus

Jules Janin, ce fin lettré, n'était pas « fort » sur la botanique, chacun sait ça. En fait de culture il paraît s'être occupé plutôt de celle du calembour car c'est lui qui a dit quelque part qu'une *Rose cabus* est une rose « *qu'a soif* », attendu, ajoutait-il, que pour les fleurs, comme pour les hommes, le proverbe « qu'a bu boira » devait également être appliqué dans la circonstance. Inutile de faire ressortir l'ineptie d'une pareille définition, le lecteur se chargeant lui-même de l'exécution de cette étymologie extravagante.

Le mot *Cabus* appliqué à la Rose signifie chou. Appliqué au chou, il veut dire tête, ayant été tiré du latin *caput, capitatus*. Un chou cabus est donc un chou qui a une tête, une pomme. Pline a dit quelque part *capitati caules* (chou pommé). On trouve dans le dictionnaire Pomey : *Laitue cabuse*.

Cabus étant un adjectif, il faudrait, dit un grammairien, écrire : *Rose cabuse*. Faisons remarquer à cet excellent professeur, qu'abuse de son savoir, qu'il n'y entend rien. En appliquant le mot *cabus* à la rose des peintres, on a voulu non pas dire, rose en tête, mais rose ayant la forme et s'épanouissant à la façon des choux cabus.

(1) L'*Apiculteur*.

BIBLIOGRAPHIE

La Rose, histoire et culture, 500 variétés de rosiers, par J. BEL, 1 vol. in-16 de 160 pages, avec 41 figures (Petite Bibliothèque scientifique), 2 fr. — Librairie J.-B. BAILLÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille (près du boulevard Saint-Germain), à Paris.

ED. PYNAERT VAN GEERT, horticulteur à Gand (Belgique). — Supplément au Catalogue général, comprenant l'énumération des plantes nouvelles rares ou peu répandues. Brochure in-8° illustrée, de 20 pages.

B. MARTIN, horticulteur-paysagiste, rue de la Chaussée. 10, à Nevers. — Catalogue genéral des plantes cultivées dans l'établissement : Arbres fruitiers, Arbres forestiers et d'ornement (rares nouveaux ou peu répandus) ; Arbustes nouveaux, Conifères, Rosiers en collection, Plantes vivaces, Plantes de serre chaude et tempérée, etc.. — Brochure in-8° de 20 pages.

FD GAILLARD ET FD GIRERD NEVEU, viticulteurs à Brignais (Rhône). — Catalogue et Prix-courant des Vignes américaines cultivées dans l'établissement ; Producteurs directs, Porte-greffes, Vignes françaises greffées et soudées, Collections, etc. — Brochure gr. in-8° de 8 pages.

TORCY-VANNIER, horticulteur marchand-grainier, 12, rue Juiverie, à Melun (Seine-et-Marne). Catalogue spécial aux Glaïeuls cultivés dans l'établissement. Variétés obtenues dans l'établissement. Brochure in-8° de 8 pages.

CH. MOLIN, horticulteur marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue spécial aux fleurs et graminées naturelles sèches. Brochure in-8° de 10 pages, illustrée de nombreuses gravures.

AGENDA AGRICOLE ET VITICOLE

L'*Agenda Vermorel*, pour l'année 1892, vient de paraître. C'est un élégant carnet de poche qui contient, en dehors de l'Agenda proprement dit, plus de 160 pages de renseignements sur les parties les plus habituellement usitées dans les sciences

appliquées à l'Agriculture et à la Viticulture : mathématiques, mécanique, chimie, géologie, médecine vétérinaire, etc. Il contient, en outre, de nombreuses notes sur la Viticulture, les renseignements généraux sur les postes, les télégraphes, les chemins de fer, etc.

En vente (2 fr. 50, franco 2 fr. 75), à Montpellier, chez M. Coulet, et à Villefranche-sur-Saône, au bureau du *Progrès agricole et viticole*.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 23 au 27 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892*.

Expositions annoncées En France

Lyon (Expos. génér.). 23 avril 1892.
Paris (Expos. spéciale de plantes bulbeuses 26 mars 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 20 Decembre.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8*.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont inserees gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numeros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Plusieurs bons jardiniers, célibataires ou mariés, munis de très bons certificats, désirent se placer en Maison bourgeoise. — S'adresser au Bureau du journal.

— MM. Ducloud, propriétaires, viticulteurs et horticulteurs à Pont-de-Vaux, demandent un premier garçon jardinier. — S'y adresser.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

8169 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 3, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Indications fournies par les plantes sauvages. — Transplantation des arbres après les grands froids. — Multiplication du Rosier. — Germination des graines incomplètement mûres. — Les végétaux thermomètres.



Indications fournies par les plantes sauvages. — Notre ancien collègue de la Société botanique de Lyon, M. le docteur Trabut, pour qui la flore sauvage d'Algérie n'a pas de secret, vient de publier un article fort intéressant sur les indications que fournissent les plantes sauvages pour le choix des plantes à cultiver dans une région.

Dans l'*Algérie agricole*, il montre que la flore d'un lieu peut donner des renseignements précieux sur les conditions climatériques et telluriques qui conviennent non seulement à certaines espèces de même genre, mais même à des espèces de genres différents appartenant à la même famille.

Ainsi, il a remarqué que les céréales prospèrent très bien en Algérie dans les terrains qui nourrissent des graminées du genre *Triticum*. Le *Sorgho* croît mieux dans les terres qui étaient occupées par le *Sorghum aleppense*. Les crucifères, qui abondent dans certaines plaines du même pays, y appellent la culture du Colza. La Bette vulgaire démontre qu'on y cultiverait avec succès la Betterave.

Le Laurier noble, très répandu dans les stations fraîches, semble indiquer qu'on pourrait lui substituer le Camphrier et plusieurs autres Lauriers. L'Artichaut sauvage, abondant partout dans notre colonie, y réclame la culture du Cardon, qui est encore une rareté dans le pays. Une foule d'autres indications sont données par M. Trabut, qui résume ainsi son article : « La connaissance de la flore naturelle d'une région doit être un guide sûr pour l'établissement des cultures ; les renseignements tirés de la météorologie, de l'analyse chimique des terres ne peuvent supplanter les indications données par la prédominance ou simplement la présence des types spontanés, adaptés ou mieux façonnés par toutes les influences du climat et du sol. »

Transplantation des arbres après les grands froids. — L'époque des plantations a généralement lieu de novembre à mars. Dans beaucoup de cas il convient d'opérer dès l'automne, mais souvent la plantation a lieu dans le cours de l'hiver. Sous le prétexte de rattraper le temps perdu, surtout quand un quartier d'hiver a gelé le sol à une certaine profondeur, on attend à peine le dégel pour arracher les arbres ou les enlever de la jauge et les planter ou les expédier. Cette manière d'agir est vicieuse au premier chef. Les racines, encore sous l'influence du froid, subissent, par ce fait, une profonde altération, et, bien souvent, les plantations faites dans ces conditions malheureuses réussissent très mal. Il est infiniment préférable de ne procéder aux arrachages et aux plantations que lorsque le dégel est complet depuis quelques jours. Si on agissait toujours ainsi, on ne ferait que se conformer aux préceptes élémentaires d'une sage pratique.

Multiplication du Rosier. — Monsieur l'abbé Garnier, de Nuits (Côte-d'Or) nous adresse la note suivante qui intéressera certainement nos lecteurs :

« Votre indication sur la manière de préparer les boutures me donne l'idée de vous adresser la question que voici : Avez-vous jamais dit à vos lecteurs qu'on peut, en novembre et décembre, bouturer en pleine terre, un peu à l'ombre, les rosiers *à bois dur!* Je suis depuis longtemps cette méthode, et j'ai constaté que toutes mes boutures, ou à peu près toutes, réussissent. Pendant l'hiver, la bouture, par sa sève descendante, donne un bourrelet qui se transforme en racines aux premiers jours du printemps. Je dis que ces boutures doivent être faites un peu à l'ombre, de manière qu'elles ne soient point brûlées par trop de soleil. J'ai fait, fin octobre, une bonne quantité de boutures de cette façon, et toutes, grâce sans doute à la douceur de la température, donnent déjà de petites feuilles et je crois qu'elles seront toutes réussies. On voit par là le profit qu'on pourrait tirer d'une foule de branches qu'on doit perdre à la taille du printemps. »

Germination des graines incomplètement mûres. — Il y a des vérités générales dont on doit tenir compte quand on veut former l'éducation d'un jeune homme. Il importe, tout d'abord, de laisser dans l'ombre les questions à côté, les exceptions, afin de ne pas laisser égarer son jugement dans un scepticisme dangereux. Mais ce jugement une fois bien établi, il n'est pas inutile de lui faire connaître les exceptions qu'on lui avait dissimulées. Ainsi, un jeune jardinier devra d'abord savoir que les résultats d'un semis dépendent beaucoup de la parfaite maturité des graines employées. Cette indication a sa valeur. Mais il a intérêt à savoir aussi que beaucoup d'espèces se reproduisent très bien de leurs graines récoltées avant leur maturité. Il arrive quelquefois des accidents qui empêchent une plante d'amener à maturité complète les graines qu'elle a formées ; dans ce cas, si la plante est rare, on voit tout l'intérêt qu'il y a pour lui à essayer de faire un semis avec les graines incomplètement mûres. Le botaniste lui-même, au cours de ses herborisations, rencontre souvent des espèces dont il aurait intérêt à faire la récolte, s'il n'ignorait pas que les semences vertes peuvent quelquefois germer.

D'autre part, qui sait si le semis de certaines espèces, fait avec des graines incomplètement mûres ne donnerait pas lieu à la production de variétés intéressantes, qui ne se produisent pas quand on les sème dans les conditions ordinaires?

Les végétaux thermomètres. — On m'a dit, autrefois, que c'était un très grand mérite de se faire lire et je le veux croire sans discussion plus approfondie. Pas n'est besoin pour atteindre ce résultat, ajoutait mon professeur, d'avoir la plume de Fénelon ou celle de M. de Montalembert, ni d'être de l'Académie, il suffit, bien souvent, de savoir prendre le lecteur par son côté faible, c'est-à-dire par la curiosité. Un simple titre, sous ce rapport, joue un rôle important. Pour ma part, j'ai lu avec grand plaisir la communication faite au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, par M. Félix Sahut, sous ce titre alléchant : « *Les Végétaux considérés comme des thermomètres enregistreurs* ». Cette communication très intéressante se rapporte aux influences diverses qu'exerce le froid sur les plantes ; elle est le résultat d'études climatologiques comparatives

entre les régions du Midi de la France, une sorte de chapitre de géographie botanique se rapportant à quelques végétaux exotiques plus ou moins naturalisés dans les régions ci-dessus désignées, tels que l'Oranger, le Dattier, l'Eucalyptus globuleux, le *Grevillea robusta*, le Caroubier, le Poivrier d'Amérique, la Bignone du Cap, etc.

Dans son travail, M. Sahut n'a pas négligé l'étude des conditions particulières qui rendent les végétaux plus ou moins sensibles à l'action des basses températures, conditions variables avec l'exposition et la nature du sol, considéré dans sa composition chimique et surtout sa constitution physique. On sait, en effet, que certaines plantes peuvent supporter des degrés de froid très variables suivant que leurs tissus sont plus ou moins aoûtés. Quoiqu'il en soit, à propos du *Schinus molle* (Poivrier d'Amérique), M. F. Sahut nous montre qu'à la suite d'un abaissement de la température, l'altération plus ou moins profonde des feuilles, des rameaux de l'année, du vieux bois du tronc, etc., pouvait indiquer avec assez de certitude le degré même où cet abaissement s'était arrêté et cela de la même façon que le ferait un thermomètre enregistreur. Ainsi la plante reste intacte lorsque le froid ne descend pas au-dessous de 2°, à 3° les jeunes feuilles sont atteintes, à 4° elles gèlent complètement, 5° marquent la destruction des jeunes rameaux ; 6° celle des rameaux de deux ans ; à 7° le bois de trois ans gèle ; 9° détruisent les grosses branches ; enfin 11° anéantissent l'arbre jusqu'aux racines.

Les conclusions du travail de M. Sahut méritent d'être rapportées ici, car elles donnent d'utiles indications aux personnes qui s'occupent de culture. Les voici : « Toutes les autres conditions de milieu restant les mêmes, les sujets les mieux aoûtés résisteront mieux au froid que ceux dont le bois aura bien moins mûri.

« Les sujets d'une même espèce frileuse seront atteints plus ou moins par un froid déterminé selon qu'ils se trouvent dans un état de végétation plus ou moins active.

« Etant donné un abaissement déterminé de température, les plantes, au moins pour la plupart, en seront beaucoup plus éprouvées, si l'atmosphère est humide que si elle est sèche.

« A température égale, et toutes les autres conditions restant les mêmes, les effets du froid seront beaucoup plus funestes, si au moment d'un fort abaissement de température, les arbres et les plantes sont violemment sécoués par le vent.

« Les effets d'un abaissement déterminé de la température seront d'autant plus funestes que le froid aura persisté longtemps.

« La résistance au froid d'un végétal ligneux augmente en raison du développement plus ou moins grand de sa charpente.

« A conditions égales aussi, un végétal souffreteux sera plus sensible au froid que celui qui sera bien portant.

« Dans chaque espèce végétale la résistance au froid peut varier sensiblement selon les individus. »

V. Viviand-Morel.

Destruction de l'épine-vinette. — On sait que l'épine-vinette contribue à perpétuer la rouille des céréales. Un arrêté du préfet d'Eure-et-Loir a rendu obligatoire la destruction de ce végétal, qui nourrit l'æcidium du *Puccinia graminis*. Le même arrêté étend la prescription au gui des arbres fruitiers, dont les cultivateurs ne connaissent que trop les fâcheux effets.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 21 Novembre 1891, tenue salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. ROCHET, Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Le secrétaire procède au dépouillement de la correspondance reçue pendant le mois écoulé ; elle se compose des pièces suivantes :

Lettre de M. le Président de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or, demandant la nomination d'un délégué, choisi parmi les membres de notre Association, pour faire partie du Jury de l'Exposition de Chrysanthèmes qu'elle organise, pour être tenue à Dijon, le 14 novembre. M. Amédée Pitrat est désigné pour remplir cette mission.

Lettre de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Rhône, accompagnant l'envoi d'un exemplaire d'une affiche et du programme se rapportant au Concours général agricole, qui aura lieu au Palais de l'Industrie, à Paris, du 15 au 24 février 1892. A cette occasion, l'Administration nous informe, en outre, que des formules de déclaration sont déposées à la Préfecture du Rhône (*1re Division, 2e Bureau*), et à la Sous-Préfecture de Villefranche, pour être tenues à la disposition des intéressés.

Lettre de M. Ch. Reboul, horticulteur-pépiniériste, à Montélimar, accompagnant l'envoi d'une collection de Kakis, pour être présentée sur le bureau de la Société.

Lettre de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, demandant à notre Société de s'associer à elle pour présenter une pétition qui a pour but de réclamer l'interdiction absolue et générale de la vente et du colportage des petits oiseaux. Adopté,

Présentations. — Il est donné lecture de 9 présentations au titre de membre titulaire de la Société, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote émis par l'Assemblée, les candidats présentés à la dernière séance, sont proclamés membres titulaires de la Société ; ce sont MM. :

Joseph Miège, jardinier chez M. Pernin, rue Julien, 20, Lyon-Montchat, présenté par MM. Drevet et Labruyère.

Jules Vuarin, jardinier chez M. Ruet, route de l'Etoile d'Alaï, 129, Lyon-Point-du-Jour, présenté par MM. Brechon et Beney.

Philippe Rivoire, 16, rue d'Algérie, Lyon, présenté par MM. Antoine Rivoire et Viviand-Morel.

Antoine Ducher, fils aîné, 154, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir, présenté par MM. Jean Ducher et Gamon.

Richardin, de la Maison Richardin et Duranton, imprimeurs, rue Villeroy, 47, Lyon, présenté par MM. Gamon et Griffon.

Examen des apports. — Les apports suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Berthier, jardinier chez M. Ducoté, à Crépieux (Ain), 13 variétés de chrysanthèmes, cultivés en pots (dont plusieurs nouveautés).Ce sont: (1) Alpheus Hardy, (2) Louis Bœhmer, (3) Etoile de Lyon, (4) Etoile de la Pape, (5) Condor. (6) Elskhorn, (7) Georges Daniels. (8) Viviand-Morel, (9) MM. J. Thomas, (10) Isaac Price, (11) Marie Azam, (12) Rageuse, (13) Mlle Drexel.

Cet apport est sans contredit un des plus remarquables et des plus méritants qui ait figuré aux séances de l'association horticole.

La culture faite avec beaucoup de soins et de savoir avait amené ces plantes à produire chacune de 20 à 50 tiges florales ; un coloris très frais et une floraison excessivement régulière les faisaient admirer par tous les membres présents, à citer dans les plus beaux : Alpheus Hardy, Viviand Morel, Louis Bœhmer, etc., plante qui à elle seule pouvait recouvrir près d'un mètre carré, c'est dire qu'elle avait été travaillée de main de maitre ; aussi ces 13 beaux spécimens de chrysanthèmes ont-ils valu à leur Présentateur une médaille de vermeil avec félicitations.

— M. Berthier présentait également 22 variétés de chrysanthèmes en fleurs coupées, parmi lesquelles je citerai Cléopatre, M. Bacqué, M Moussillac, Yellow Dragon, Le Cygne, etc., etc.

Par M. Comte, horticulteur, rue de Bourgogne, 47, Lyon-Vaise : 1° trois chrysanthèmes (fl. coupées), introduction du Japon, qui sont : *M. Herschfeld*, rouge lie de vin, longs pétales se recourbant sur le centre ; *Papillote* jaune paille à pétales contournés ; *M. S. Waller* cramoisi pourpre, à revers jaune, larges pétales se recourbant au centre de la fleur.

2° Un *Nepenthes Dortmaniana* (Bornéo), boutures du mois de mars 1891, remarquable par son beau développement.

3° *Cyprepedium concolor* (du Moulmein), plante trapue, feuilles élégamment marbrées en dessus, plus pâles en dessous, avec granulations rouge pourpres, stipe court et poilu, violet sombre, dépassant à peine le feuillage

et portant généralement deux fleurs d'un jaune uniforme, parsemées de petits points cramoisi ; tous les segments sont ciliés de poils noirs. Le labelle, vraie miniature, est jaune glabre (serre tempérée).

4° *Cypripedium bellatulum* (semis). C'est en 1889 que je remarquai, dit M. Comte, sur un *Cyp. bellatulum*, importé de Cochinchine l'année précédente, plusieurs jeunes semis de force différentes; tous furent rempotés et soignés dans les mêmes conditions, mais plusieurs d'entre eux ne fleuriront que l'année prochaine. La plante présentée paraît avoir quelques avantages sur la plante type : la fleur plus grande est marquée de nombreuses et plus larges ponctuations (serre tempérée).

5° *Vanda Suavis Lindeni formosa* (Java). Plante vigeureuse atteignant 1 m. 50 à 2 mètres d'élévation, feuille d'un vert brillant, grappes retombantes, plus longue que les feuilles, fleurs nombreuses à divisions spatulées, pétales réfléchis, contournés sur le côté, fond blanc, constellé de macules rondes, rouge sang, labelle trilobé, blanc pur à l'intérieur, strié de carmin vers l'éperon, lobe median, pourpre velouté dessus, blanc rosé en dessous (serre chaude).

Par M. Colomb, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieu (Rhône): 46 variétés de chrysanthèmes (fl. coupées) dont les plus remarquables sont : *Alpheus Hardy. Exposition de Valenciennes, M. Rozain, Sir d'Alfred Motte*, etc., etc., plusieurs semis de chrysanthèmes de 1890 On pourrait citer: 1 *M. E. Guimet*, 2. *Mme Marthe Guimet*, 3. *Mlle Marie Barberet*, *Mlle Amans*, etc.

Par MM. Beney, Lamaud et Musset, plus de 80 variétés de chrysanthèmes (fleurs coupées), collection très remarquable par le nombre de nouveautés de 1890 et 1891 qui y figurent, je citerai parmi ces dernières : *Mme La marquise de Pannat*, *Mars Harri Widner*, *l'Amphitrite*, *Great Eastern*, *Gay-Lussac*, *Le Verseau*, *Professeur Henri Welter*, *A. Colniche*, *Marguerite Parot*, etc., etc.

Par M. Dinnat, jardinier au château de Peyrieu (Ain), un apport de chrysanthèmes composé de 50 variétés.

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle (Lyon) :

1° Un *Tydea* hybride de *Sciadocalix digitaliflora*, plante toujours fleurie quand elle a atteint une certaine force.

2° Un *Erytrochyton brasiliensis*, famille des Diosmées, petit arbrisseau dont les tiges florales sont persistantes et fleurissent en abondance.

3° Une mélastommacée : *Sphærogyne cinnamomea* (serre tempérée), décorative par son beau feuillage et très rustique.

4° Une orchidée, *Zygopetalum Macaï* (Brésil.

Par M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue des Missionnaires, Lyon.

1° Un superbe Chrysanthème, en pleine floraison, variété *Alpheus Hardy*;

2° Un *Dracæna macrophylla* à feuilles rouges et un *Dracæna macrophylla* à feuilles vert très clair — plantes remarquables par leur vigueur, tout en ayant été cultivées constamment en pot.

Par M. Ch. Reboul, pépiniériste à Montélimar, un bel apport de Kakis du Japon, représenté par deux spécimens de chaque variété, savoir : *Costata*, le plus anciennement introduit, fruit côtelé très caractéristique, grand et beau feuillage décoratif, vigoureux et fertile ; *Mazeli*, fruit moyen, arbre de végétation moyenne; *Hatchya*, très gros fruit, le plus volumineux du genre, arbre vigoureux et de forme arrondie ; *Kouroucouma*, fruit assez gros, légèrement côtelé, etc. — *Bruniquel*, *Tani Nashi*, *Yacoumi*, etc.

Ces arbres sont d'une grande rusticité, s'accommodant à peu près de tous les terrains et ont vaillamment supporté les hivers de 79-80 et 90-91, pas même une brindille n'a souffert de la gelée, et que, comme tous les autres arbres de provenance japonaise, fusains, troënes, nêflier, etc., les kakis sont aussi rustiques et peuvent même l'être davantage par leur nature à feuilles caduques.

Leur fertilité est excessive, les pieds-mères des variétés ci-dessus sont chargés de fruits que la chute des feuilles vient de découvrir, donnant ainsi à l'arbre un aspect très original.

Par M. Bernardin, pépiniériste à Couzon (Rhône) :

1° 7 variétés de pommes, savoir : *Reinette du Canada*, *Reinette grise*, *Cusset ordinaire*, *Calville blanche*, etc ;

2° 25 variétés de Poires, collection remarquable par la beauté de conservation et le bon choix, je citerai parmi ces dernières : *Beurré Duval*, *Beurré Milliet*, *Mme Chaudy*, *Sucré de Montluçon*, *Président Mas*, *Bergamotte Esperen*, etc., etc.

Par M. Valla, pépiniériste à Oullins (Rhône), 25 variétés de Pommes, dont les plus belles sont : *Reinette du Canada*, *Belle Dubois*, *Triomphe de la Légion d'honneur*, *Reinette d'Amérique*, *Grise Parmentier*, etc., etc.

Par M. Guillet, pépiniériste à Grézieux-la-Varenne :

1° 2 poires de semis issues du Beurré d'Aremberg, *Docteur Casseti* ;

2° 27 variétés de Poires, parmi lesquelles : *Directeur Alphand*, *Beurré Luizet*, *Duchesse d'Angoulême*, *Madame Bonnefond*, *Beurré Clairgeau*, *Duhamet du Monceau*, *Notaire-Lepin*, etc., etc.

Par M. Gabriel Favre, à Monplaisir-Lyon, 15 variétés de Pommes de terre, savoir :

Early Climax, très hâtive, très bonne.

Early Puritan, très hâtive, productive.

Beauté d'Elbron, très belle, hâtive.

Canada, extra-productive, très résistante, tardive.

Imperator russe, la plus riche en fécule.

Adirondack, 1re qualité, très productive.

Doyen, 1re qualité, très productive.

Village-Blackschmith, peau écailleuse, délicieuse.

Précoce de Monplaisir, très hâtive, petite tige.

Papillonnée, très hâtive, très bonne, très productive.

Semis 1888, jaune, oblongue, extra-productive, très bonne, demi-hâtive.

Semis 1888, jaune, demi-longue, très productive, très belle, demi-hâtive.

Reine des hâtives, la plus hâtive, délicieuse.

Semis 1889, très jolie, longue, très bonne, demi-hâtive.

Paulseris Blau Diesen, d'un rendement extraordinaire, très bonne, très résistante.

Les commissions chargées de juger les apports étaient composées :

Pour la Floriculture : de MM. Gindre, Michel Rozain, Stingue et Viviand-Morel.

Pour l'Arboriculture : de MM. Berthier, Pitrat, Verdet.

Pour les Légumes : de MM. Boucharlat, Musset.

Après examen, ces commissions proposent d'accorder à MM. :

Berthier J., pour ses Chrysanthèmes cultivées en pots, une médaille de vermeil, avec félicitations.

Berthier, 22 variétés de Chrysanthèmes, fleurs coupées, prime 2e classe.

Comte, pour Cypripedium bellatulum, certificat 1re classe.

Comte, pour Vanda Lindeni et Cypripedium concolor, prime 1re classe.

Comte, Nepenthes Dormaniana, prime 1re cl.

Comte, Chrysanthèmes, introduction du Japon, M. Hirschfeld, No (1), certificat de 1re cl.

Comte, Chrysanthèmes papillottes, No (2), certificat de 2e classe,

Comte, Chrysanthèmes M. S. Waller, No 3, certificat de 1re classe.

Colomb, pour Chrysanthèmes semis M. Emile Guimet, certificat de 1re classe.

Colomb, Chrysanthèmes semis M. Tourneix, certificat de 1re classe.

Colomb, Chrysanthèmes semis Marquis Hervey Saint-Denis, certificat de 2e classe.

Colomb, Chrysanthèmes semis Marie Barberet, certificat de 2e classe.

Colomb, Chrysanthèmes, collection de 45 variétés, prime de 1re classe.

Beney, Lamaud et Musset (Chrysanthèmes), prime de 1re classe.

Dinnat, pour ses Chrysanthèmes, prime de 3e classe.

Liabaud, pour l'ensemble de ses apports, prime de 1re classe.

Heyraud, pour ses 2 semis de Chrysanthèmes, M. Verdet et Mme Maurice Verdet, certificat de 1re classe.

Heyraud, pour ses 2 semis Chrysanthèmes, Mlle Pauline Tarascon et Mme Louis Silhol, certificat de 2e classe.

Boucharlat jeune, pour son Chrysanthème Alpheus Hardy, prime de 2e classe.

Boucharlat pour ses Dracœnas macrophylla prime de 2e classe.

Reboul, pour six variétés de Kakis, prime de 1re classe.

Bernadin, pour ses poires et pommes, prime de 1re classe.

Guillet, pour Poire semis issue du Beurré d'Arembert, Certificat de 3e classe.

Guillet, pour collection de fruits, prime de 2e classe.

Favre, pour ses pommes de terre, prime de 1re classe.

Valla pour ses fruits, inscription au procès-verbal.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées par l'Assemblée.

Election d'un conseiller en remplacement de M. Grillet, non acceptant. Il est procédé à un premier tour de scrutin, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, l'assemblée procède immédiatement à un second tour de scrutin. M. Rozain ayant obtenu le plus grand nombre de voix est élu membre du Conseil d'administration de l'Association.

Discussion et vote sur cette question :

Le Bibliothécaire doit-il faire partie du Conseil ?

Un vote à main levée décide à l'unanimité que le Bibliothécaire fera partie du Conseil.

Nomination d'un Bibliothécaire. — Votants 25. M. Cousançat, 20 voix. Divers, 4. Blanc, 1.

M. Cousançat déclare ne pas accepter.

L'assemblée décide de renvoyer l'élection à la prochaine réunion.

M. Viviand-Morel donne quelques explications sur diverses plantes présentées et fait ensuite une conférence très remarquable sur les hybrides et les métis.

M. le Président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier M. Viviand-Morel des très intéressantes explications qu'il a bien voulu donner.

Après avoir fixé l'ordre du jour de la prochaine assemblée, la séance est levée à 4 h. 3/4.

Le Secrétaire adjoint,

MOREL Ant.

Passiflores

Le nom générique *Passiflore* a été donné par Jussieu à une série de plantes grimpantes, chez lesquelles on a cru trouver, dans les dispositions des organes floraux, quelque ressemblance avec les instruments qui servirent à la Passion de Jésus-Christ, de là, le nom de Fleur de la Passion. Anciennement les Passiflores — la plupart originaires de l'Amérique —étaient désignées sous l'appellation de *Granadilla*, Grenadille, substantif tiré du rapport avec la pomme de Grenade (fruit du grenadier) par la grosseur et la couleur du fruit de quelques espèces.

Les Passiflores sont non seulement d'admirables plantes d'ornement, mais, la plupart, ont un fruit comestible que l'on consomme à l'état frais dans leur pays d'origine. La seule espèce qu'on puisse cultiver chez nous, en pleine terre, à bonne exposition — encore gêle-t-elle quand les froids sont rigoureux — est la Passiflore à fleur bleue.



Passiflora quadrangularis.
Rameau floral réduit au 1/3 de sa grandeur.

Aussi, les Passiflores sont-elles surtout cultivées dans les serres où elles jouent un rôle ornemental de premier ordre; non seulement elles brillent par leur beau feuillage, mais leur floraison abondante,

et souvent longtemps prolongée, intéresse aussi bien les profanes que les amateurs.

Une des plus belles sortes de serre chaude est sans contredit la Passiflore quadrangulaire dont nous donnons ci-contre l'image réduite au 1/3 de sa grandeur. Elle est originaire de la Martinique. Ses feuilles sont glabres, ovales en cœur, acuminées. Ses fleurs sont grandes, odorantes, roses, à couronne panachée de blanc et de brun. Elle n'est pas sans analogie avec la Passiflore ailée dont on mange le fruit aigrelet. Les racines de la Passiflore quadrangulaire sont connues à l'Ile-de-France, sous le nom de Barbadine; elles contiennent un poison très énergique connu sous le nom de *Passiflorine*. Malgré cela les fruits qui sont très gros et pèsent jusqu'à trois kilos, sont bons à manger.

Pour obtenir de bons résultats dans la culture des Passiflores en serre, il importe de les mettre en pleine terre dans un excellent compost formé par parties égales de terre franche, de sable, de terreau de feuille ou de terre de bruyère et de terreau de fumier.

On draine fortement en entre mêlant des débris de poterie, de la grosse cornaille, des os, des vieux cuirs, etc.

On multiplie les Passiflores dans les serres par la bouture et la greffe.

Sébastien Gryphe.

Trillium grandiflorum

Un grand nombre de noms de plantes commencent par *Tri* qui veut dire trois ; nous en connaissons pour notre part plus de trente genres, sans compter les *Trillium*. dont la syllabe initiale indique une trinité quelconque. Exemples : *Trifolium* (qui a trois feuilles), *Triglochin* (trois pointes). *Trigonella* (trois angles). *Tripteris* (trois ailes).

Les *Trillium*, eux. tirent leur nom de *Trilix*, triple. Ils ont, en effet. trois feuilles. trois découpures au périanthe et trois styles.

Comme organisation botanique, ils ne sont pas très éloignés de notre Parisette — *Paris quadrifolia* — à la famille de laquelle ils appartiennent (les Smilacinées). ce sont des plantes plus curieuses que belles, originaires de l'Amérique du Nord, très rarement cultivées dans les jardins. Elles réclament l'ombre des bois, tout au moins un ombrage discret.

A. Nazier.



Trillium grandiflorum.

Exposition de Chrysanthèmes
A ORLÉANS

Dans les premiers jours de novembre dernier, par un froid très vif, la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret, organisait une Exposition d'horticulture où les Chrysanthèmes tenaient une place prépondérante. Ayant eu l'honneur d'être délégué et de représenter, dans le jury, l'Association horticole lyonnaise, je viens, en quelques mots. rendre compte de la mission qui m'était confiée.

La Société avait organisé cette Exposition, dans la « Salle des fêtes », décorée, transformée en style mauresque, avec les colonnades. les frises, les rinceaux enluminés de ces cou-

leurs criardes dont raffolent les peuples orientaux.

L'effet produit par cette décoration était charmant ; les Chrysanthèmes pour être encadrés d'une mosquée arabe, au lieu d'une pagode japonaise, n'en étaient pas moins agréablement présentés.

Ils étaient là en abondance, vivants et de toutes pièces, cultivés en pots ou simplement en fleurs coupées.

Les Expositions de Chrysanthèmes ont cela de bon qu'elles permettent aux horticulteurs des quatre coins de la France d'y prendre part, sans avoir à redouter des frais de transport trop considérable. Aussi voyait-on à Orléans, les gens du Midi, de l'Est ou de l'Ouest cotoyer ceux du Nord, un grand nombre de « notables Chrysanthémistes » ayant répondu à l'aimable appel de la Société d'Orléans.

Etaient là : MM. de Reydellet, Crozy, Délaux, E. Lacroix, Sautel, les semeurs renommés ; étaient là : les habiles cultivateurs d'Orléans ou des régions limitrophes, avec des collections d'élite comprenant un choix judicieux des plus belles variétés.

Les membres du jury étaient : MM. Ernest Baltet, Edouard André, Bruant, Bardiau, Georges Bellair, Lucien Chauré, Hariot, Legros, Josem Machet, Martines, Vergeot et votre serviteur.

Les opérations ont été longues et laborieuses car les lots étaient fort nombreux, et, il faut bien le dire, les Chrysanthèmes n'étaient pas seuls représentés à cette Exposition. On y voyait des Cyclamens, des Begonias à feuillage, des Coleus, des fruits, des raisins, légumes et des objets d'art.

Voici la liste, à peu près complète, des récompenses décernées aux Chrysanthèmes :

Médaille d'or offerte par M. le ministre de l'Agriculture, M. de Reydellet de Valence, pour ses semis inédits de chrysanthèmes.

Objet d'art, M. Crozy, horticulteur à Lyon, pour ses chrysanthèmes de semis et nouveautés des dernières années.

Objet d'art, M. Liger, horticulteur à Orléans, pour sa belle collection de chrysanthèmes en pots.

Objet d'art, M. Bridier, horticulteur à Orléans, pour sa belle collection de chrysanthèmes en pots.

Méd. d'or offerte par M. Loreau, député du Loiret, M. Gaston Reide, pour la belle culture de ses chrysanthèmes.

Méd. de vermeil, M Bérat, de Roubaix, pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. de vermeil, M. Bercy, de Tourcoing, pour sa culture anglaise de chrysanthèmes.

Méd de vermeil, MM. Montigny et fils, horticulteurs à Orléans, pour leur belle collection de chrysanthèmes en pots.

Méd. de vermeil, M. Cendron, de la Châtre, pour sa collection de chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. de vermeil grand module, M. Quétier, horticulteur à Orléans, pour sa belle collection de chrysanthèmes en pots.

Méd. de vermeil, M. Louis Lacroix, de Toulouse, pour sa collection de chrysanthèmes en fleurs coupées (semis).

Méd. de vermeil, M. Boutreux, de Montreuil-sur-Seine, pour sa collection de chrysanthèmes, dont plusieurs semis.

Méd. or, M. Delaux, de Toulouse, pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées (semis).

Diplôme d'honneur, M. Sautel, horticulteur à Salon, pour ses semis de chrysanthèmes et pour ses deux variétés bien fleuries : Madame Alpheus Hardy et comte de Germiny.

Diplôme d'honneur, M. Montaillé, propriétaire à Orléans, pour sa belle et nombreuse collection de chrysanthèmes.

Diplôme d'honneur, M. Delaux, de Toulouse, pour ses semis de chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. d'argent, M. Moïse, de Messempré (Aisne), pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. d'argent, M. Foucard, pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. d'argent, M. Mouillière, pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées.

Méd. d'argent, M. Garrau, pour ses chrysanthèmes en pots.

Méd. d'argent, M. de Rancourt de Mimérand, propriétaire à Orléans, pour ses chrysanthèmes en fleurs coupées.

Les fruits de M. Charles Baltet, fort beaux, lui valent un objet d'art, tandis que, M. F. Charmeux, décroche, avec ses beaux raisins, une médaille d'or. M. Dauvesse, montre 83 variétés de pommes et reçoit les félicitations du Jury. Exposent encore des fruits ou des raisins : MM. Sainjon, A. Chenault, Berat, Bemer, Duneau, Lamy, Creusillet, Mouillot, de Montégmar, etc., etc.

Un splendide banquet où les invités affluaient : Autorités municipales, militaires, gouvernementales, membres du Jury, membres de la Presse, a été servi dans une des galeries supérieures de la salle des fêtes. M. le Préfet du Loiret, M. le président de la Société, M. Delaire, le dévoué secrétaire général, ont prononcé les allocutions d'usage et porté des toasts variés.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans adresser des félicitations à M. Désiré Jamin, le créateur du Jardin de l'Exposition, ainsi qu'à MM les organisateurs, pour le bon goût et l'habile disposition avec laquelle ils ont su présenter les nombreux produits exposés.

M. Musset.

Dialogue des Morts

Silencieusement, les Ombres se promènent « en le sombre séjour » (nouveau style), sous le regard bienveillant de M. Pluton et de Mme Proserpine. Cerbère dort à pattes fermées ; Caron vient de débarquer sur la rive droite du Styx, un jardinier célèbre que la Mort a fauché récemment. La Quintynie, le jardinier de Louis XIV, s'avance et le salue. Après les présentations d'usage, Fontenelle, jusque-là dissimulé dans un coin où il songeait encore aux tant bonnes asperges à l'huile qu'il avait mangées sur terre, s'approche pour écouter les deux maîtres jardiniers. Ça me fera un chapitre de plus, dit-il ; je vais sténographier le dialogue de ces horticulteurs.

Sur les feuilles. — ... Eh oui, mon cher de La Quintynie, nous avons changé tout cela...

La Quintynie. — Comment, on ne dit plus la *Rose à cent feuilles* ? Ça ne m'étonne par énormément, savez-vous. Mon ami Pitton de Tournefort ne pouvait pas sentir ce nom-là, et en cela, suivant les traces de ce vieux Pinax de Gaspard Bauhin, il disait fort bien *Rosa multiplex*. A propos, vous connaissez le latin, maître ?

Le Jardinier célèbre. — Un peu ; mais, entre nous, je ne suis pas très ferré sur la langue de Cicéron, et vous m'obligeriez en parlant français.

La Quintynie. — J'ai su, depuis, que Duhamel du Monceau, le grand arboriculteur, avait accepté le substantif employé par Pitton...

Le Jardinier célèbre. — Ça n'a pas pris. Aujourd'hui, on dit encore, entre jardiniers, Rose centfeuilles ; mais le public élégant prononce : *Rose des peintres*, et le vulgaire, les petites gens : *Rose cabus*. D'abord, sachez que les feuilles de roses ont changé de nom ; on les appelle maintenant des pétales. Pétale vient de *pétaton*, mot grec qui veut dire feuilles. En un mot, les pétales sont les feuilles de la fleur.

La Quintynie. — Merci du renseignement. On a bien fait de changer cela. Mais revenons à notre Rose à cent feuilles. Vous dites qu'on la nomme Rose des peintres, pourquoi, je vous prie ?

Le Jardinier célèbre. — Le public, qui n'aime pas le latin, a baptisé sa rose favorite à sa guise, et comme tous les peintres de fleurs, depuis Cimabué jusqu'à Simon St-Jean, ont figuré l'élégante image de la Rose à cent feuilles dans leurs tableaux, le public a dit simplement : *Rose des peintres*, ou *Rose cabus* parce que sa forme et sa manière de s'épanouir ne sont pas sans analogie avec celles des choux cabus.

La Quintynie. — Continuez, je vous prie, vous m'intéressez énormément. Est-elle toujours aussi prisée votre Rose cabus ?

Le Jardinier célèbre. — Elle bat de l'aile. Encore quelques années et elle aura vécu. Elle vivra cependant, grâce à une horrible maladie, à une déformation épouvantable, un accident affreux qui lui est survenu il y a cent ans. L'homme, qui est un être bizarre, a trouvé cela joli. Imaginez-vous, Monsieur, que cette Rose cabus a pris du poil, de la barbe, longtemps avant *Alpheus Hardy* et *Louis Bœhmer*.

La Quintynie. — Quels sont ces deux intrus ?

Le Jardinier célèbre. — Des chrysanthèmes poilus.

La Quintynie. — Je ne comprends pas, vous m'expliquerez cela plus tard. Comment, vous dites que la Rose des

peintres a pris de la barbe, c'est scandaleux !

Le Jardinier célèbre. — Cette barbe, dont elle a vêtu son calyce, est verte et on l'a baptisée mousse, de telle sorte qu'on a maintenant des *Roses moussues* ou *mousseuses*, qui sont prisées en diable et se vendent cinq sous le paquet en leur temps, alors que les autres ne valent que six liards. Mais, mon cher La Quintynie, aujourd'hui on ne parle plus que de Roses hybrides remontantes, de Roses à odeur de thé, de Roses hybrides de thé, de Roses de Philippe Noisette, de Roses polyantha, de Roses de l'Ile-Bourbon, de Roses du Bengale.....

La Quintynie. — Voilà des noms bien nouveaux pour moi. Sont-elles belles les roses qui portent ces noms ?

Le Jardinier célèbre. — Très belles, et j'en ai planté bien des collections quand j'étais là-haut. Ce sont ces Roses qui ont tué la Rose des peintres. Avant de la tuer, elles l'ont hybridée, et les descendants de cette union se sont mis à remonter, à fleurir plusieurs fois dans le cours de l'année. L'union des plantes de l'Inde et de la vieille Europe a produit ce phénomène curieux. Si vous retourniez à Versailles, vous ne reconnaîtriez plus les Roses qui faisaient les délices de Louis XIV. Entre nous, je vous dirai cependant que, comme forme artistique, aucune des nouvelles venues n'a surpassé l'antique Rose Centfeuilles. Aucune n'est plus suave. Mais je m'aperçois que nous causons bien longtemps sur le même sujet. Nous nous reverrons. Je vois là-bas le seigneur du Pradel, maître Ollivier de Serres, il faut que je lui présente mes respects. Au revoir.

V. M.

La Rose des Peintres

Variété de Rose Centfeuilles, réduite au 1/3 de sa grandeur.

Porte-Graines

Laitues. — Pour obtenir de la bonne graine de laitues, il faut laisser, sans les couper, celles dont la pomme s'est formée d'une façon parfaite et ayant les caractères se rapprochant autant que possible du type que l'on veut perpétuer. On peut

les laisser monter sur place, en faisant, pour celles dont la tête est très serrée, ce qui a été pratiqué pour les têtes de choux destinées au même usage, c'est-à-dire, les fendre en quatre avec la serpette, ou déchirer les feuilles qui constituent la pomme; sans cette précaution, la tige florale se contourne ne pouvant percer les feuilles, la pourriture s'en mêlant, le porte-graines disparaît.

On peut également déplanter en motte, un peu avant complète formation de la tête, les pieds destinés à donner de la graine et les réunir par variété, dans un coin du jardin où ils ne gêneront pas les autres cultures, arroser un peu et tuteurrer pour attacher les tiges à mesure qu'elles pousseront de crainte que le vent ne les brise.

La récolte doit être faite aussitôt que les premières graines qui sont toujours les meilleures, commencent à tomber; faire sécher au soleil, battre et garder à l'abri de l'humidité et des souris.

La durée germinative est de 5 ans.

Les chardonnerets sont très gourmands de graine de salade, le meilleur moyen d'éviter leurs dommages est de planter les porte-graines, très près des habitations et dans les endroits les plus fréquentés; cette simple précaution suffit et dispense d'user de *certain moyen* que quelques personnes ne craignent pas d'employer pour détruire inconsciemment des auxiliaires qui nous rendent des services infiniment au-dessus du tort qu'ils nous causent.

Oignons. — Au moment de la rentrée au grenier, choisissez les plus beaux de vos bulbes, franchement caractérisés, mettez-les de côté par variété; en octobre, si votre terrain est léger, dans le cas contraire, attendez mars pour les planter à trente centimètres les uns des autres, sur quatre lignes, et à dix ou douze centimètres de profondeur. Comme pour toutes les sortes, d'ailleurs, éloignez les variétés les unes des autres pour les conserver franches.

Ce qu'il y a de mieux comme soutien des tiges, c'est un entourage en lattes maintenues par quelques tuteurs.

A la maturité, couper les têtes, faire sécher et battre de suite. On peut aussi conserver une portion de la tige, attacher en petites bottelettes, pendre dans un endroit sec et nettoyer à loisir.

La faculté germinative des graines d'oignons est de 2 à 3 ans.

Chicorée amère et Pissenlit. — En général, les graines sont récoltées sur des pieds restés en place ; cette pratique est vicieuse, en ce sens que la sélection est faite *à rebours*; en effet : ce sont toujours les pieds ayant le plus de tendance à retourner à l'état sauvage qui donnent le plus de graines, de sorte qu'après quelques semis faits de la sorte, chicorées et pissenlits ne donnent plus que des plantes dont la fourniture en feuilles est insignifiante. C'est au moment de l'arrachage des racines, novembre et décembre, pour les rentrer, soit en cave, soit pour la mise sur couche pour les forcer, que le choix des plantes que l'on destine à porter graines doivent être choisies; à cet effet, on met de côté toutes celles dont la couronne est bien formée, le feuillage ample et dont le cœur est bien fourni ; le pivot doit être d'un seul jet, c'est-à-dire n'ayant pas de ramifications; on rogne les feuilles à trois ou quatre centimètres de leur naissance; le bout des racines peut également être écourté, puis on plante près à près à quatre ou cinq centimètres en tous sens, soit en planche ou en plate-bande.

A la maturité, couper les tiges de chicorée, faire sécher et battre de suite

ou lier en bottes pour battre en hiver à temps perdu.

La graine se conserve pendant 8 ans.

Quant aux graines de pissenlit, avoir soin de les récolter au fur et à mesure de la maturité, sans quoi, gare au vent qui les disperse un peu partout, mais c'est surtout dans les bordures d'oseille et de fraisier qu'il est difficile de les extirper.

Faculté germinative : 2 ans.

CAGNIN.

Cluny, 15 décembre 1891.

Exposition de Chrysanthèmes
A DIJON

Délégué par l'Association Horticole Lyonnaise pour la représenter à l'Exposition de Chrysanthèmes organisée par la Société d'horticulture et de viticulture de la Côte-d'Or, je me permettrai, avant de rendre compte de mon mandat, d'adresser mes hommages respectueux à M. le Préfet de la Côte-d'Or pour la réception bienveillante et l'amabilité avec laquelle il a bien voulu accueillir votre délégué lorsqu'il lui fut présenté.

Bienveillance et amabilité, dont l'honneur revient entièrement à votre Société.

Je ne saurai passer sous silence la cordiale réception qui m'a été également faite par MM. Regnier et Viennais, vice-présidents de la Société ; par MM. Rabutot, son éminent et dévoué secrétaire-général ; Webber, le savant directeur du Jardin botanique et squarres de la ville de Dijon ; et Malloire, amateur distingué que nous aurons le plaisir de voir à Lyon pour notre Exposition du mois d'avril.

L'on ne saurait adresser trop de félicitations à MM. les organisateurs de l'Exposition, et, en particulier, à M. Rabutot pour leur merveilleuse ordonnance : un jardin anglais dans la grande salle de la Société philharmonique dans l'ancien palais des ducs de Bourgogne.

Le Jury était composé de : MM. Bernard Verlot, président ; Webber, de Dijon ; docteur Vitton, de Dôle ; Viard, horticulteur à Langres, et votre serviteur.

Liste des Lauréats.

Grand prix d'honneur, vase de Sèvre, don de madame Carnot, dame patronnesse de la Société, à M. Henry Jacotot fils, horticulteur à Dijon, pour l'ensemble de son exposition composée d'un lot de fleurs coupées, une nombreuse collection 350 variétés cultivées en pot et un lot de bouquets et surtout de table.

Fleurs coupées.

Médaille d'or et félicitations du Jury, M. Chantrier, à Bayonne, pour un superbe lot de Chrysanthèmes à grandes fleurs, dont un grand nombre de variétés de semis non mises au commerce. Pour être juste, je devrais vous les citer toutes, je serai trop long. Je note : *Sénateur Bocher*, *Louis Chantrier*, *Triomphe de Marthe Bocher*, *Etincelle des Pyrénées*, *Marbre des Pyrénées*, *Montagne-d'Or*, etc.

Méd. de vermeil 1re classe, M. Crozy, horticulteur, Grande rue de la Guillotière à Lyon (Rhône), pour une belle collection, soit en variétés étiquetées, soit en semis nommés au commerce. Parmi les plus remarquables, citons : *M. Welter*, *Cléopâtre*, *Lumière électrique*, *Elser*, *Striatum*, *Le Verseau*, *Enfant des Deux-Mondes*, accident fixé de la variété Louis Boëhmer, fleurs blanc pur ayant les mêmes caractères que le pied type, et plusieurs plantes marquées seulement de numéros. N'oublions pas, du même exposant, une superbe potée de Louis Boëhmer, admirablement cultivée et couverte de nombreuses fleurs en plein épanouissement.

Méd. de vermeil 1re classe, M. Sautel, horticulteur à Salons (Bouches-du-Rhône), pour l'ensemble de son exposition :

200 variétés présentées par l'exposant, et un certain nombre de semis non au commerce. Les principales variétés sont : *Leo Delille*, *Comte de Germiny*, *Alpheus Hardy*, *Papa Sautel*, *Commandant Juriéri*, *Incandescent*, *Comte de Moustié*, etc.

Méd. de vermeil 1re classe, Mme veuve Pingeon et fils, horticulteurs à Dijon, pour un superbe lot de fleurs coupées présenté avec beaucoup de goût. Dans ce lot l'on remarque : *Margouline*, *Commandant Maraignon*, *Japonais*, *Mme Berot*, *le Marquis de Mun*, *Josse Salter*, *l'Harmonie*, *Hamlet*, *Mme Nuz*, etc. Les mêmes exposants nous montrent plusieurs fleurs de semis, une entre autre très bizarre par son colori vieil or et l'extrémité des pétales rouge cramoisi.

Méd. de vermeil 1re classe, M. Calvat, propriétaire à Grenoble (Isère). Collection de 50 variétés à très grandes fleurs, la plus petite mesure de 12 à 15 centimètres de diamètres. M. Calvat nous montre que la culture anglaise n'est pas un secret pour lui.

Méd. de vermeil 2e classe, à M. de Reydellet, propriétaire à Valence. Pour l'ensemble de son lot ; variétés au commerce et de semis numérotés. Les principales variétés sont : *Liliam Bird*, *Chardonneret*, *Clémence*

Audiguier, *Antoinette Cordonnier*, *Prosita*, *l'Aurore*, *Froufrou*, etc.

Méd. d'argent 2e classe M. Escoffier, horticulteur à Nuits. Pour sa collection dont quelques variétés assez remarquables.

Mention honorable à M Lancelin, à Saint-Léger-sur-Dône (Côte-d'Or).

Collection générale des plantes cultivées en pot

Médaille de vermeil 1re classe, à M. Debize (Joseph), jardinier chez M. Rabutal, propriétaire à Larrey-les-Dijon. Pour une superbe collection très bien cultivée, fleurs très fraiches et nombreuses nouveautés de l'année. Je note quelques potées d'*Alpheus Hardy* en pleine floraison. *Alberic Lindon*, *Stantead*. *Sussflower*, *Bronze*, *Marie Constosil*, *Liliam B. Bird*, *Bolide*. *Antoine Raymond*, *M. Levi*, *P. Morton*, *M. S. Colesman*, etc., etc.

Méd. de vermeil 1re classe à M. Steffen Blonde, horticulteur, rue des Roses à Dijon. Pour une collection générale qui ne cède en rien à la précédente et toute de varité d'élite.

Méd. de vermeil 2e classe, M. Paul Maupied, horticulteur au clos Saint-Martin Dijon. Pour 50 variétés bien cultivées et d'une abondante fl raison, noté au passage: *Mme John Lain*, *White Globe*, *l'Ebouriffé*, *Kobar*, *Brutus Princesse Béatrix*, *Mme Guillaume*, *Prisalla*, *Louis Ballet*, *la Vanité*, etc.

Méd. de vermeil 2e classe, M. Dupin, à Dijon. Pour 50 variétés en parfaite culture, remarqué: *Jupiter*, *Roi des Japonais*, *Lincoln Inn*, *Mabet Ward*, *Afred Chantrier*, *Karalsana*, etc.

Méd. d'argent 1re classe à M. Mouillon, jardinier chez M. Jobard, à Dijon. 50 variétés bien cultivées. A citer: *William Bull*, *Ka Yeum*, *Lady Selbaurne*, *Souvenir de la Reine Mercédès*, *Mme Boucharlat*, *M. Choland*, *Lord Beasconfield*, *Sunflower*, etc

Méd. d'argent 1re classe, M. Bessey, jardinier chez M. le docteur Chanut, à Vosnes-Romanée. Pour 50 belles variétés parmi lesquelles on remarque *F. A. Davis*, *Grandiflora*, *Belle Valentinoise*, *Triomphe Duchelte*, *Héloïse*, *Flifleman*, *Arlequin*, etc.

Méd. d'argent 2e classe. M. Escoffier, horticulteur à Nuits. 50 variétés parmi lesquelles je cite: *Léon Brunel*, *Père Delaux*, *Covedie*, *Angelina*, etc.

Méd. d'argent 3e classe, M. Bertaud, à Dijon. Pour sa collection qui a eu malheureusement a supporté un formidable orage au moment ou elle venait à l'Exposition, mais malgré cela l'on y remarque de bonnes variétés.

Méd. de vermeil de 2e classe et félicitations du jury, Mme Steffen Blonde, à Dijon. Pour ses bouquets, surtout de table, paniers fleuris faits avec un goût parfait et très bien présenté.

Avant de terminer mon rapport je ne saurai passer sous silence la visite faite à M. Robert, l'arboriculteur distingué chargé par la ville de Dijon, de diriger les cultures d'arbres fruitiers de l'école normale de cette ville.

Les arbres plantés depuis sept ans sont en plein rapports d'une végétation et d'une tenue irréprochables, des poiriers, pommiers, pêchers ayant diverses formes, telles que pyramides, fuseaux, gobelets, cordons et palmettes dont tous les membres sont intacts et garnis de la base au sommet pour le plus grand honneur à l'éminent praticien chargé de leur direction. Il est inévitable qu'avec un tel maître Messieurs les élèves de l'Ecole normale ne deviennent à leur tour de bons arboriculteurs et ne fassent profiter plus tard aux enfants sous leur direction, des excellents principes qui leurs sont donnés par M. Robert.

A. PITRAT.



Groupe de Cactées

Les Cactées pendant l'Hiver

A propos du groupe de remarquables Cactées dont nous donnons la figure ci-contre, nous rappelons aux personnes qui cultivent ces plantes curieuses, qu'elles passent très bien l'hiver dans les appartements, à la condition de les y tenir au sec et autant que possible près de la lumière. La plupart des sortes de Cactées supportent facilement un abaissement de température de deux ou trois

degrés au-dessous de 0, à la condition, toutefois, que le fait ne se renouvelle pas souvent, sauf pour les espèces absolument rustiques. Si on les met dans une pièce chauffée, il faut les arroser quelquefois dans le cours de l'hiver.

J. P. R.

NOTES & INFORMATIONS

Les pommiers a cidre. — Au dernier congrès d'Avranches, les variétés de pommes à cidre les plus recommandées parmi celles de deuxième et troisième saison sont les suivantes :

Deuxième saison. — Amère de Berthecourt, Argile grise, Barbarie, Fréquein rouge, Reine des Pommes, Généreuse, Gros muscadet, Jaunet de Gournay, Martin Fessard, Médaille d'or, Rouge-Bruyère, Rouge-Mollet.

Troisième saison. — Amère Gauthier, Binet blanc, Binet rouge, Bramtôt, Fréquin de Chartres, Galopin, Grise Dieppois, Marin-Onfroy, Moulin à vent, Or Milcent, Peau de vache nouvelle, Pommes à tannin, Rouge Avenel.

« Depuis quatre ans, écrit à ce propos, à un de nos confrères, M. Charles Baltet, c'est la *Reine des Pommes* qui réunit la plus haute densité. Depuis trois ans, j'étudie cette variété en pépinière ; c'est un arbre trapu, court, solide, à la façon du *Court-Pendu*, mais plus vigoureux et plus fertile.

« Le fruit est moyen ; fond vert clair, frappé de rouge, couvert d'un réseau grisaille.

« Nous annonçons encore la *Rouge de Trèves*, la plus populaire au-delà du Rhin pour les plantations de routes et fermes à grands revenus. Le fruit, excessivement abondant, est coloré ; il résiste à tous les vents et son cidre est particulièrement recherché. »

Une maladie des greffes-boutures conservées en stratification. — M. Pierre Viala, le distingué professeur de viticulture, bien connu de nos lecteurs, a récemment étudié une cause d'insuccès des greffes-boutures conservées en stratification avant leur plantation. Il n'est pas rare de constater qu'un assez grand nombre de ces greffes se dessèchent plus ou moins complètement sur leurs points d'assemblage et, comme conséquence, le greffon pousse peu, parfois même pas du tout. M. Viala a observé alors des nodules noirs, durs, irrégulièrement mamelonnés, rugueux et isolés ou groupés. Ils s'engagent, en se développant, entre les languettes et les isolent en y produisant des lames continues de pseudoparenchyme.

Ces nodules sont des sclérotes, et le pseudoparenchyme produit émet des groupes de filaments qui s'engagent dans les tissus de la couche génératrice, qui se dessèche. Ils sont dus à deux champignons : le *Botrytis cinerea* et le *Sclerotinia Fuckeliana*. Ce dernier est très commun sur les fruits et les sarments, mais n'est pas un parasite. La maladie des greffes-boutures est intermédiaire entre le parasitisme et le saprophytisme.

Le moyen de l'atténuer et aussi de l'empêcher est très simple. Il suffit de ne jamais employer à la stratification du sable ayant déjà servi à cet usage, sans l'avoir, au préalable, parfaitement aéré et desséché au soleil, pendant l'été.

Cette précaution est facile et peut contribuer également à éviter le développement d'autres champignons plus ou moins nuisibles. (*Sud-Est*).

Sur l'altération que peut occasionner aux plantes la suppression de certaines parties. — Pour parvenir à cette connaissance, j'ai fait l'expérience suivante :

« Le 4 de juin, j'ai mis quatre haricots rouges dans un pot, sur une fenêtre exposée à l'est. Ils ont levé le 10. J'en ai laissé croître un sans y rien retrancher, pour avoir un objet de comparaison ; au second, j'ai supprimé la moitié des feuilles à mesure qu'elles paraissaient ; au troisième, toutes les feuilles ; au quatrième, les feuilles et les lobes. Je faisais toutes ces suppressions avec des ciseaux, sans endommager les boutons. Le 17, j'ai mesuré les quatre numéros.

« Le premier mesurait 0^m14 centimètres, le deuxième, 0^m12, le troisième, 0^m07 centimètres, et le quatrième, 0^m04 centimètres.

« Le 26 du même mois le numéro 1 avait 0^m24 et la tige cylindrique ; le second, 0^m19 centimètre et la tige cylindrique ; le

troisième, 0m13 et la tige un peu conique. et le quatrième, 0m07 centimètres avec la tige beaucoup plus conique. La base était fort grosse ; la plante périt à cette époque.

« On voit, par cette expérience. combien la privation d'un certain nombre de feuilles est nuisible aux plantes, et que leur suppression totale est mortelle pour certaines. A l'égard du numéro 4, dont la tige était grosse et conique, la nourriture destinée aux feuilles s'y répercutait peut-être ; peut-être aussi la matière de la transpiration, ne pouvant s'exhaler par les feuilles, surabondait-elle dans cette tige, qu'elle devait par conséquent grossir.

« DEFAY. »

Destruction de la piéride du chou. — Le *Journal d'agriculture pratique* signale, dans son avant-dernier numéro, un procédé de destruction de la piéride du chou par le superphosphate de chaux, employé avec succès par un agriculteur d'Hedencourt, par Froissy (Oise), M. Lecouteux.

Le superphosphate de chaux doit être employé sec et pulvérulent, et de préférence le soir, au moment de l'apparition de la rosée. Cette matière, ainsi répandue à l'état de poussière, se dépose sur les feuilles et sans altérer ou brûler la plante, détruit les chenilles dont son feuillage est envahi. On peut employer, dit M. Lecouteux, jusqu'à 5 kilos par are sans craindre de nuire à la végétation.

BIBLIOGRAPHIE

ERNEST CALVAT FILS, à Grenoble (Isère). — Catalogue des nouveautés de Chrysanthèmes obtenus par lui et qui seront mises au commerce en 1892. Brochure in-8° de huit p. contenant une notice sur les Chrysanthèmes cultivés à la grande fleur.

— CH. MOLIN, md-grainier, horticulteur, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue de fleurs et de légumes nouveaux pour 1892. Brochure in-8° de 12 pages, illustrée de nombreuses figures.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 21 au 25 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

DIPLOMES DE JARDINIERS

Le Règlement concernant les Diplômes de Jardiniers, décernés par l'Association Horticole Lyonnaise, sera adressé *franco* aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire de la Société, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne.

La prochaine session d'examen aura lieu en *Février 1892.*

Les demandes doivent être parvenues au Secrétariat avant le 15 janvier 1892.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 16 Janvier.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— Un jardinier de 30 ans, la femme cuisinière, sans enfant, désirent se placer en maison bourgeoise. S'adresser, pour les renseignements, à M. Mouloud, horticulteur, à Villefranche (Rhône).

— On demande un jardinier célibataire, au courant des travaux de pépinières, muni de bonnes références. S'adresser à M. Gobet, horticulteur à Bourg (Ain).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL**

8302 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

ARBRES, ARBUSTES, PLANTES, FLEURS ET FRUITS

ARBORICULTURE ET VITICULTURE

BIBLIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIES

CONCOURS. — EXPOSITIONS. RÉCOMPENSES. — CONGRÈS.

CULTURE MARAICHÈRE

ENGRAIS. — TERRES. — TERREAUX

ESTHÉTIQUE HORTICOLE

INSECTES NUISIBLES, INSECTICIDES

(Insectes, mammifères, gasteropodes, etc., etc.

JURISPRUDENCE RURALE ET LEGISLATION

MALADIE DES PLANTES

Pathologie et thérapeutiques végétales

MÉTÉOROLOGIE, ACCLIMATATION

MULTIPLICATION DES VÉGÉTAUX

Semis, boutures, marcottes, greffes, germination

NOMENCLATURE ET CLASSIFICATION

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES TENUES PAR L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

TABLE DES FIGURES

QUATORZIÈME ANNÉE

1892

LYON-HORTICOLE

REVUE BI-MENSUELLE D'HORTICULTURE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS MM.

BELLISSE, A. BENEY, A. BERNAIX, BOUCHARLAT aîné,
CAGNIN, CHARRETON, CHAUDY, J. CHRÉTIEN,
B. COMTE, B. COUSANÇAT, Th. DENIS, Ph. DEVILLE, L.-C. GAILLARD,
GORRET, HOSTE, C. JACQUIER, J. JACQUIER,
LABRUYÈRE Fils, LAMAUD, Cl. LAVENIR, LIABAUD, L. LILLE,
J. MÉTRAL, Ch. MOLIN, Fque MOREL, J. MORIN, MUSSET,
J NICOLAS, PELLETIER, RIVOIRE, ROCHET, ROZAIN-BOUCHARLAT, etc.

Rédacteur en Chef : **VIVIAND-MOREL**

Chevalier du Mérite Agricole.

LYON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DU SALUT PUBLIC

33, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 33

1892

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Théories horticoles. — Contradictions horticoles.



Théories horticoles. — Dans quelques années, on pourra peut-être causer de théorie aux jardiniers. Ce n'est pas sûr cependant, mais j'ai bon espoir qu'on y parviendra. Mon ami Paul Emile, horticulteur à Brindas, dit déjà très bien azote et phosphate de chaux. Il parle de plantes xérophiles comme s'il avait lu Thurmann. Le phylloxéra pour lui n'a pas de secrets : c'est vrai qu'il lui a mangé sa vigne. Il greffe habilement et commence à croire que les théories des savants ne sont pas toujours des outres gonflées de vent.

Il a fallu, pour en arriver là, qu'un fléau le mette aux prises avec le pain et les jeux du cirque.

Que j'en ai connu d'habiles praticiens haussant les épaules au simple énoncé de théories dérangeant leurs routinières pratiques ! Il y en avait un, rue de Lourcine, à Paris, qui rempotait les œillets en terre de bruyère. Je lui fis observer qu'à Lyon ces belles plantes poussaient en terre franche ; que du reste l'œillet n'était pas une espèce caractéristique du sol qu'il employait ; qu'on en trouvait dans les terrains calcaires beaucoup plus que dans les sols granitiques. Savez-vous ce qu'il répondit à mon observation ? Tout ça c'est de la théorie, et... tâchez-voir de rempoter un peu plus vite, vous causerez après.

Un autre, très malin cultivateur de plantes molles, jouant du terreau de fumier et du guano, à pousses que veux-tu, d'aventure acheta l'établissement de M. X..., de Versailles, où les plantes de terre de bruyère abondaient. Et le voilà parti à leur fourrer du terreau de fumier et du guano. Et plantes de jaunir comme blés au soleil de messidor. Il n'eut que le temps, deux mois après, de les dépoter toutes pour leur éviter une mort certaine.

Celui-là aurait certainement gagné à connaître les lois de la géographie botanique, qui lui auraient appris qu'il y a des plantes pour lesquelles le fumier est un poison.

Du reste, il en est des théories comme des melons, il y en a qui ne valent pas le diable, et les plus séduisantes ne sont pas toujours les bonnes. Il importe de ne les accepter que sous bénéfices d'inventaire.

Les plus grosses sont les meilleures. — Mais, du reste, délectables praticiens, jardiniers habiles, bêcheurs, rempoteurs, greffeurs et aultres, j'ai quelque raison de croire qu'il y a des pratiques « bien monumentales », des âneries horticoles grandes comme la cathédrale de Cologne, que d'aucuns besognent sans barguigner. J'en parle pour en avoir moi-même perpétrées, sur commande, au temps jadis. Il semble que les plus grosses sottises soient les meilleures.

A..., de la rue Mouffetard, se précipite, furieux, un matin revenant du Quai aux fleurs, sur son « garçon » taillant une mauvaise quenouille, alors que Phœbé la blonde était jeune. Ganache ! lui dit-il, tu tailles cet arbre et la Lune est tendre ! qui diable t'a donc « induqué ».

Quel était, je vous prie, dans l'occurrence, le plus ganache du patron revenant du quai, ou du garçon taillant sa pyramide ? J'en sais encore qui diront que c'était le garçon.

J'ai vu le père M., de Saint-Just, mort aujourd'hui — que Dieu ait son âme — fendre en croix les boutures d'œillet et introduire un grain de blé dans cette incision cruciale pour favoriser l'émission des racines. Cela n'empêchait pas les racines de se développer, mais je vous demande un peu ce que venait faire là le grain de cette céréale.

J'ai vu ramer les Géraniums zonales, il n'y a pas bien longtemps, et peut-être les rame-t-on toujours dans quelques coins perdus de la France.

J'ai vu frémir un des bons horticulteurs de Lyon, constatant qu'on avait rabattu une plante rare lui appartenant, histoire d'en faire deux. Je l'ai vu pâlir, rougir et exhaler d'amers reproches au délinquant. Deux mois après, le même horticulteur constatait que la plante avait deux tiges au lieu d'une, et que la partie rabattue s'était enracinée. De tout ceci, je conclus que, s'il y a des théories suspectes en horticulture, il y a des pratiques horticoles bien ridicules aussi.

Mais consolons-nous, mes frères, il n'y a pas que dans l'horticulture que les choses se passent ainsi, et on pourrait faire un gros volume avec les singularités, les explications bizarres que l'on donne aujourd'hui ou que l'on a données autrefois, des pratiques de certains métiers.

J'en veux rapporter une seule, que je trouve dans un vieux bouquin acheté six sous, à Rebout, libraire, quai de Retz, à Lyon. La voici, telle que je la cueille :

Defay, l'auteur, est un naturaliste du siècle dernier, peu célèbre, mais bon observateur. Dans un mémoire « sur une excellente marne à foulons » il s'exprime ainsi :

« On trouve aux environs de Romorantin, ville capitale de la Sologne, une terre de couleur verdâtre, et faisant effervescence avec les acides. Cette terre est fort propre au dégrais, et les draps qui se fabriquent dans cette ville, lui doivent une réputation bien méritée. Les étoffes foulées avec cette marne, font très-peu de déchet, est l'opération et de moitié plus expéditive qu'avec les terres à foulons ordinaires.

Je ne sais sur quel fondement certains écrivains ont prétendu que la qualité de ces draps étoit due aux *larmes* qui tombent du piment (*Chenopodium ambrosioides folio sinuato*), ils accordent fort gratuitement à cette plante, la faculté de verser des larmes, et d'en verser une telle abondance, que non-seulement leur vertu ne se perd pas en se mêlant aux eaux de la Rère (petite rivière) mais encore en tombant de cette rivière dans la Sauldre, d'où elles opèrent, à ce qu'ils prétendent, de si bons effets sur les étoffes qu'on prépare à Romorantin. Cette opinion est aussi celle de beaucoup de fabricans qui devroient attribuer la perfection de leurs draps à l'excellente terre à foulons qu'ils emploient, plutôt qu'à l'existence chimérique des larmes du piment. »

Sur les racines. — Vous pourriez être le plus habile planteur d'arbres de la création, au point de vue de la pratique horticole que vous gagneriez encore à connaître la « théorie des racines », c'est-à-dire savoir comment elles se comportent pendant l'hiver. En étudiant cette théorie, vous apprendriez qu'il y a racines et racines ; que celles de certains arbres ne fonctionnent qu'en mars et avril que d'autres « travaillent » dès novembre. Sachant cela, vous ne planteriez pas tous les arbres en automne et, parce que cette saison est excellente pour un grand nombre d'essences, vous ne concluriez pas, comme quelques-uns, qu'elle est la meilleure pour tous. Un planteur ne devrait-il pas connaître aussi la théorie de l'influence de la nature du sol sur la vie et le développement des arbres, influence considérée sous ses différents aspects? Un peu de sable mêlé au terrain est sou-

vent préférable à beaucoup de fumier. Ce n'est donc rien de faire croître un arbre là où il ne viendrait pas sans l'addition d'un élément au sol naturel ?

J'ai connu autrefois un excellent jardinier, qui s'appelait Philippe Rambaud et auquel les amateurs doivent plusieurs belles variétés de Roses. Venez donc voir, me dit-il, un jour, le plus beau poirier des Charpennes ; je vous montrerai le fumier dont je me sers pour obtenir une végétation exubérante. Le fumier en question était une vieille muraille dont on avait enterré les débris pour s'en débarrasser. L'arbre était de toute beauté et il témoignait par sa fière mine combien il avait été sensible à ce drainage dont l'occasion l'avait gratifié.

Et Philippe Rambaud qui était intelligent profita de la leçon pour ajouter un chapître à ses connaissances sur les plantations.

Plus fort que ça. — J'ai toujours pensé que les plantations laissaient énormément à désirer, que leur théorie était sujette à caution. Comment, vous, Monsieur le professeur, là-bas, qui avez publié un gros livre, vous avez osé imprimer ceci : « faites un bon trou, d'un mètre de large et de 80 centimètres de profondeur, mettez la terre du fond par-ci, celle du milieu par-là, et patati et patata . . . »

Mais non, Monsieur, vous n'y êtes plus ; ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder ; vous donnez là de piètres conseils. Dites plutôt à ceux qui voudront planter des arbres, ceci ou quelque chose d'approchant : « Etes-vous paresseux ? faites pour un plein-vent, un trou de deux mètres de profondeur et de trois mètres carrés de large ; n'êtes-vous pas paresseux ? creusez, creusez toujours; plus vous creuserez, plus vos arbres deviendront beaux. Belle affaire que vos petits trous de 80 centimètres !

Que dans la pratique ordinaire, quand on est pressé, on plante de cette manière, je n'y vois nul inconvénient, les arbres de moyenne taille ; mais notez bien ceci : les grands arbres sont voraces et ils ne deviennent vraiment beaux que lorsqu'on leur donne beaucoup de pain, très tendre, c'est-à-dire de la terre très meuble et en grande quantité.

Allez, je vous prie, dans les vallées où la couche de terre végétale est profonde, comparez la dimension des arbres centenaires à celle des mêmes essences, des plaines où la couche arable n'a qu'un mètre d'épaisseur et vous viendrez, ô faiseurs de petits trous, m'en dire des nouvelles.

Contradictions horticoles. — « Pour Dieu ! mon ami, conteste-moi donc quelque chose, disait un roi de Béotie, à son confident de théâtre, afin que nous soyons deux à causer ». Le roi s'ennuyait de parler seul et d'entendre susurrer perpétuellement à son oreille cette phrase mise en musique par Gustave Nadaud : « Sire, vous avez raison ».

Ce n'est pas dans le jardinage que les choses se passent ainsi. Il pleut des contradictions ; il neige de contestations ; l'un dit blanc l'autre chante noir. Personne ne répond *amen*. C'est très drôle.

Tenez, jugez plutôt par l'histoire suivante, véridique, authentique, toute fraîche, certifiée conforme par votre serviteur.

On parle de *Cyclamen* à grandes fleurs :

« Voilà de bien belles plantes, disais-je, à MM. L. G. et B. C.

— Oui, c'est vrai, répondaient-ils, mais ça ne se conserve pas longtemps dans les appartements.

— Vous m'étonnez, mes amis, et cependant je n'ai pas l'étonnement facile ; non seulement vous m'étonnez mais vous me stupéfiez. Sachez donc, que je m'inscris contre votre proposition, avec la dernière énergie.

— Cependant c'est à peu près l'opinion unique du plus grand nombre de « nos acheteurs ».

— Je vous dis que vos acheteurs n'y entendent rien et que les Cyclamens se conservent admirablement dans les appartements, qu'ils y fleurissent et y nouent leurs graines au besoin.

— Cependant cette opinion paraît bonne.

— Je vous crois ! Eh ! bien sachez, mes bons amis, que j'ai cultivé du 1er décembre 1890 au 15 avril 1891, dans mon appartement, deux Cyclamens qui ont fait « ma propre admiration », je dis cela parce que je suis un peu difficile, et celle de tous mes amis. Que ces Cyclamens ont fleuri et grainé, qu'à l'heure actuelle ils vont refleurir et regrainer.

Et pour obtenir ce résultat, je me suis borné à les *arroser à fond* toutes les fois que leur feuillage commençait à flétrir ; jamais autrement. Donnez le conseil d'agir ainsi à vos clients — leurs cyclamens s'en trouveront bien.

. . . .

VIVIAND-MOREL

Le Begonia rosea floribunda est une nouveauté, hybride du *B. Pictavensis* croisé par le *B. Semperflorens rubra de Vernon*. C'est une plante naine atteignant au plus 20 à 25 centimètres, bien ramifiée, possédant la floribundité du *B. Pictavensis*. Tiges rouge-luisant, glabre, feuilles petites, presque rondes, luisantes, courtement dentées, vertes, légèrement teintées rouge bronzé surtout à la face inférieure. Fleurs très nombreuses, rose-violacé, réunies en corymbes, de 8 à 10, bien dégagés du feuillage. Elle est mise au commerce par son obtenteur M. Welker, horticulteur à La Celle-Saint-Cloud.

Effet d'une ligature sur une branche de prunier

Les effets produits sur les arbres par les ligatures sont généralement connus. Les étiquettes suspendues aux branches



PRUNE JEFFERSON de grosseur naturelle, récoltée au-dessus de la ligature.

par des fils de fer en montrent les résultats, souvent funestes, à tous ceux qui négligent d'en relâcher les liens trop

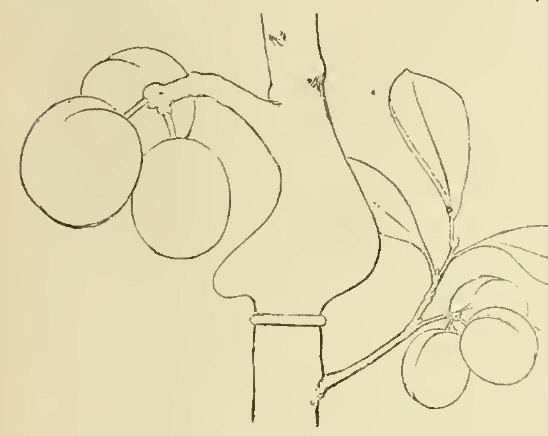


PRUNE JEFFERSON de grosseur naturelle, récoltée au-dessous de la ligature.

serrés. La ligature, comme l'incision annulaire, fait d'abord grossir la partie du rameau située au-dessus d'elle, elle fait aussi grossir les fruits et en hâte la

maturité ; mais la branche ligaturée, après avoir pris un développement anormal, voit la vie s'échapper d'elle lentement et finit généralement par périr dans le cours des années suivantes.

Les illustrations que nous donnons ci-contre ont été publiées par le *Gardner's Chronicle*. Le cas en question a été observé dans le jardin de Philip Crowley Esq, sur une branche de prunier Jefferson. On remarquera combien les prunes récoltées au-dessus de la partie étranglée sont plus grosses que celles situées au-dessous.



Rameau de Prunier Jefferson montrant l'effet produit par la ligature.

Taille rationnelle à appliquer à quelques variétés de poiriers.

Vouloir spécifier que telle taille sera appliquée à telle sorte de poirier et que telle autre variété sera traitée différemment, est évidemment une idée qui n'a pu germer que dans l'esprit d'une victime des mauvais tailleurs d'arbres ayant constaté, avec amertume, que certaines variétés de poiriers restaient stériles malgré la taille et peut-être à cause de la taille.

Une théorie pour chacune de nos centaines de variétés de poires ! mais, bon Dieu ! où allons-nous ? Pourquoi pas un sécateur ou une serpette pour chaque arbre !...

Eh bien ! cher lecteur, la chose vous paraît paradoxale, à vous et à la plupart des abonnés du *Lyon-Horticole*, mais il n'en est pas moins vrai, qu'il y a une notable différence de végétation entre certaines sortes de poiriers et qu'une légère *variante* doit exister dans les sections à pratiquer pour les amener a fructifier abondamment.

Vous pouvez encore me répondre que vous la connaissez cette variante, et que vous n'êtes pas embarrassé pour mettre à fruits les arbres les plus rebelles. Je n'ai pas de peine à vous croire, étant d'ailleurs, fort crédule de ma nature.

Mais, mettons les choses au mieux et supposons que nous soyons quatre-vingt-dix-neuf sur cent qui sachions parfaitement à quoi nous en tenir ; — hélas ! nous ne sommes pas si nombreux — c'est pour le centième que je rédige cette note, et je me trouverai largement dédommagé de ma peine si mon but est atteint.

En général, les variétés A BOIS GRÊLE et presque toutes celles à PETITS FRUITS ne produisent beaucoup que cultivées en plein vent ; c'est donc sous cette forme que les *Beurré Giffart*, *Doyenné de juillet*, *Bonne de Malines*, etc., doivent être élevées, toutes les fois que l'espace destiné à la plantation est suffisamment grand pour permettre l'accès aux hautes tiges, en un mot qu'il est possible d'avoir un verger ou tout au moins quelques arbres isolés.

Celui qui ne possède qu'un petit jardinet, dans lequel il veut néanmoins avoir autant de sortes de fruits que possible doit-il se résigner à être privé de certaines variétés parce que la mise à fruits est difficile ? Evidemment non.

C'est en *contre-espalier* que ces variétés doivent être cultivées, et particulièrement en *losange à branches croisées*, forme qui permet d'utiliser toute la sève du sujet en allongeant la taille des branches charpentières autant que la végétation le permettra ; dans la grande majorité des cas, les rameaux prolongeant les branches de la charpente, devront même rester entiers pour favoriser le développement des *lambourdes* sur toute l'étendue de la branche. On laissera, sans les pincer, surtout pour la beurré Giffart, tous les rameaux d'une moyenne vigueur, et, à la taille suivante, on les arquera sous forme de demi-cercle, en tournant les extrémités du côté opposé à la végétation et en les maintenant dans cette position au moyen d'un petit lien d'osier. Les rameaux latéraux destinés à faire des branches à fruits seront également tenus un peu longs, sur cette sorte, les yeux sont très éloignés les uns des autres et pour asseoir la taille sur quatre à cinq yeux succeptibles de se développer, il faut au moins 0,20 à 0,25 centimètres de long. Soyez persuadé qu'ainsi traité, que l'arbre soit greffé sur franc ou sur cognassier, vous aurez des récoltes abondantes.

La forme *en pyramide ne convient en aucune façon* au Beurré Giffart, si l'arbre est un peu vigoureux, les tailles courtes nécessitées pour la formation de l'arbre sont absolument contraires à sa mise à fruits ; et taillées trop longues, les branches charpentières ne peuvent se soutenir dans une position convenable qu'autant qu'elles sont attachées. Les Doyenné de juillet, Bonne de Malines, se prêtent mieux à toutes sortes de formes; ces deux variétés sont d'ailleurs assez fertiles, et, si la disposition sous laquelle l'arbre est élevé permet la taille longue surtout les premières années ; qu'on ait soin de laisser entières les brindilles ne dépassant pas vingt centimètres de longueurs, la fructification ne laissera rien à désirer.

Epargne, *Beurré d'Amanlis*, *Triomphe de Jodoigne*, *Crassane*, *Joséphine de Malines*, *Beurré Diel*, *Passe-Colmar*, etc. dont la place est marquée dans tous les jardins fruitiers, quelle qu'en soit l'étendue, sont des variétés à végétation luxuriante et poussant un peu à la diable, avec des rameaux plus ou moins gros mais toujours divergeants.

Pour obtenir de ces sortes une fructification en rapport avec leur vigueur, il faut absolument les soumettre à des formes permettant des tailles longues. Quelles merveilleuses palmettes à branches verticales on établit avec de telles variétés ! et quelle quantité considérable de beaux et bons fruits on récolte !!... Comme on est largement dédommagé des quelques soins en plus que ces arbres ont réclamés pour faire en sorte que toute la sève soit utilisée.

Et, si l'on songe que rien n'est difficile dans ces soins qui paraissent méticuleux, dire qu'il suffit pour les variétés susdites, dont les bons yeux de la base des rameaux sont généralement un peu éloignés de l'empâtement, qu'il suffit, dis-je, de les tailler un peu longs à vingt-cinq centimètres (1), de façon à avoir au-dessous de la coupe cinq yeux au moins capables de donner des bourgeons, pour pouvoir en tous cas, parer aux éventualités du développement du terminal, même des deux de l'extrémité sans compromettre la formation de la branche fruitière.

Ne jamais hésiter non plus à supprimer près de leur base tous les rameaux

(1) Les rameaux destinés à faire des branches à fruits.

dépassant la grosseur d'un porte-plume ordinaire, laisser sans tailler ceux d'une moyenne vigueur pour les soumettre à l'arqûre. En un mot, taille longue sur toutes les parties de l'arbre ; formes permettant d'allonger les rameaux terminaux et de les maintenir dans une position favorable à l'ascension de la sève.

En pyramides, ces sortes ne forment que des arbres affreux à moins qu'ils poussent peu, et encore. Le *Passe-Colmar* serait peut être le seul, s'il n'est pas vigoureux, capable de donner des résultats satisfaisants.

Quant aux *Louise-bonne d'Avranches*, *William*, *Duchesse d'Angoulême*, *Beurré Six*, *Beurré Hardy*, *Beurré Clairgeau*, *Bergamotte Esperen*, *Doyenné d'Hiver*, etc., etc., ces reines de la Pomologie, sous tous les rapports : fertilité, qualité et beauté, se prêtent à toutes les formes, donnent même dans les jardins les moins soignés des récoltes passables.

Faites-en des pyramides, des cordons, des fuseaux, des contre-espaliers, voire même des espaliers à l'est, à l'ouest et au nord, pourvu qu'à cette dernière exposition vous n'y plantiez que des variétés ne mûrissant pas trop tardivement.

Tenez seulement compte de la vigueur présumée que la qualité de votre sol fournira à vos arbres, pour planter à des distances convenables afin de ne pas avoir du terrain perdu si vos arbres poussent peu, et de façon aussi à pouvoir allonger la taille des branches fruitières et surtout celles des branches charpentières s'ils sont vigoureux ; c'est là tout le secret des arboriculteurs distingués.

Quelques variétés ne donnent jamais beaucoup de végétation greffées sur cognassier ; dans les terres légères et fraîches, où ce sujet donne de beaux arbres, on devra les *surgreffer* sur la poire Curé, déjà greffée sur cognassier. Telles les *Bon Chrétien Napoléon*, *Beurré Clairgeau*, *Nec plus Meuris* et quelques autres. Ce procédé appliqué aux variétés sujettes à la *tavelure* : *Beurré d'Ardenpont*, *Doyenné d'hiver etc.*, suffit presque toujours pour les avoir indemnes de cette malheureuse affection qui, de délicieuses, rend les poires impropres à la consommation. CAGNIN.

CLUNY, (Saône-et-Loire).

Saxifrage à feuille ronde

Le saxifrage à feuille ronde dont nous donnons ci-contre une figure très réduite est une jolie plante subalpine à recommander pour la garniture des rochers humides, un peu ombragés. Elle y forme des touffes fort belles, d'un beau vert sombre, qui se constellent au printemps d'une multitude de fleurettes très élégantes. Elle est fort robuste ; préfère la terre de bruyère ou le terreau de feuilles; ne craint pas le froid.



SAXIFRAGA ROTUNDIFOLIA.

CL. L.

— Dans sa dernière assemblée générale, la Société botanique de Lyon, a procédé au renouvellement de son bureau pour 1892 ; ont été nommés :

Président : M. le Dr SAINT-LAGER ;
Vice-Président : M. DEBAT ;
Secrétaire-Général : M. O. MEYRAN ;
Trésorier : M. CHEVALIER ;
Archiviste : M. l'abbé BOULLU.

Assemblage de fleurs

L'assemblage des fleurs en bouquets, gerbes, corbeilles, et leur groupement sous les multiples manières où l'on a coutume de les réunir, demande, pour produire une sensation harmonieuse et agréable à l'œil, le respect absolu de la loi des contrastes des couleurs et des formes.

Rien n'est disgracieux comme un bouquet aux tons heurtés, formés de fleurs disparates : il affecte péniblement la vue. Telle inflorescence, superbe dans l'isolement, amoindrit ou augmente sa valeur décorative dans le voisinage de fleurs d'autres espèces.

Si l'art des contrastes qui consiste à établir à imaginer des oppositions, peut produire d'agréables sensations, il est bon de se rappeler que la fantaisie ne doit pas seule guider dans le choix des objets à opposer. Toutefois dans les jardins il n'est pas toujours facile de choisir avec un goût sévère, les plantes à assembler. C'est précisément dans ces cas difficiles qu'il convient d'associer habilement les corolles massives, aux inflorescences plus légères.



Assemblage de fleurs.
(Yucca, Celosia, Verge d'Or, Aster et Fougère).

Le bouquet ci-contre montre avec quel sentiment artistique un de nos bons peintres a su grouper les grelots épais d'un Yucca, et les crêtes larges de la Célosie, en leur adjoignant les disques violets d'un aster et les grappes jaunes de la Verge d'or. Une simple feuille de fougère vient jeter une note discrète dans cet ensemble harmonieux.

Al. Nazier.

Greffe en placage des Rosiers

SUR RACINES D'ÉGLANTIER DE SEMIS

La greffe en placage est bien connue de tous les praticiens qui multiplient les arbustes verts à l'étouffée, tels que les Camélias, les Houx, les Lierres en arbre et une foule d'autres genres. C'est une de celles qui demandent le moins d'habileté dans le « tour de main ».

On sait en quoi elle consiste. Le greffon, dont la longueur peut varier de 5 centimètres à 15 centimètres, est taillé

en biseau plat très régulièrement avec une lame bien aiguisée. Un lambeau d'écorce et de bois, autant que possible de dimension pareille à celle du biseau du greffon, est enlevé sur le sujet à la place même où la greffe doit être posée, On applique exactement les deux surfaces taillées l'une sur l'autre et on ligature avec du fil.

La multiplication du Rosier, qui se fait de tant de manières, offre cependant dans certains cas quelques difficultés. Si la greffe en écusson, qui est celle qu'on emploie préférablement, donne presque toujours de bons résultats, il arrive cependant assez fréquemment, sur certaines variétés, principalement dans la section des Roses à odeur de thé, qu'il est très difficile de trouver de bons écussons, soit que les susdites variétés aient le bois trop grêle, soit surtout que leurs yeux poussent presque aussitôt formés.

C'est dans ces circonstances, ou dans d'autres analogues, que la greffe en placage peut rendre de grands services, en permettant de multiplier à coup sûr des sortes souvent très recherchées.

Depuis cinq ans, chaque année, je multiplie de cette manière quelques rosiers, et je puis affirmer que je n'ai jamais eu *un seul échec*.

Je ne sais pas si je suis le jouet d'une illusion, mais il me semble que le procédé que je vais faire connaître est très pratique et qu'il mérite d'être essayé par ceux qui multiplient le Rosier en grand nombre.

J'opère vers le 15 septembre, — mais je pense que cette époque pourrait sans danger se prolonger jusqu'au 15 novembre.

Voici comment :

Préparation du sujet. — On arrache des églantiers, semés du printemps, en choisissant les plus beaux. On coupe les rameaux les plus vigoureux vers leur milieu, en ayant soin de conserver les feuilles à la partie restante. Au collet de la racine on enlève un lambeau d'écorce de la largeur du diamètre du greffon en ayant soin de faire une petite entaille à sa base pour mieux fixer la greffe.

Préparation du greffon. — On peut prendre des greffons de dimensions variables, depuis ceux qui n'ont qu'un œil, jusqu'à des petits ramuscules rabougris. Les meilleurs sont ceux qui ont trois yeux. On coupe les folioles par le milieu, de telle sorte que la moitié des feuilles restent adhérentes au greffon. Ceci fait, on taille le greffon en biseau, en lui enlevant une surface d'écorce de la même longueur et, autant que possible, de la même largeur que la surface décortiquée du sujet. On lie solidement avec du fil, sans meurtrir la greffe, et l'opération est terminée.

Soins à donner aux rosiers greffés. — Les rosiers greffés seront enterrés au niveau de la greffe, sous cloche ou sous chassis placés à l'abri complet du soleil. Un bon arrosage aura lieu après la plantation. Il est rare que plusieurs arrosages soient nécessaires. La soudure est complète au bout d'un mois à un mois et demi. On peut alors donner de l'air et enlever les cloches ou les chassis.

Quand on n'opère pas en grand, il est préférable d'empoter les rosiers greffés, qui peuvent ensuite être mis en place sans avoir leurs racines dérangées.

VIVIAND-MOREL.

Laurier Alexandrin

En fait de Lauriers qui ne sont pas des Lauriers, ni même de la famille des Lauriers, un des plus excentriques est, sans contredit, le Laurier Alexandrin, ou Fragon hypoglosse — en latin *Ruscus hypoglossum*. Il est cousin germain de notre *Petit houx* ou *Fragon épineux*, si commun dans les

bois de nos collines calcaires ; je dis cousin, j'aurais pu dire frère, frère piquant et de plus petite taille, lequel, malgré son nom, n'a que de lointains et vagues rapports avec le houx. Il est vert, il pique et a un fruit rouge ; à part cela, il ressemble au houx comme un lapin à une girafe.

Si, à propos du Laurier Alexandrin, je dis quelques mots du Fragon épineux ou



Ruscus hypoglossum.
(Laurier Alexandrin.)

Petit houx, c'est pour rappeler que ces deux plantes possèdent à peu près les mêmes propriétés médicinales. Leur racine entre dans le fameux *sirop des cinq racines* et le fruit dans l'*électuaire benedict laxatif*.

En Corse, on torréfie les graines du Petit houx et on les emploie, ainsi préparées en guise de café. En Italie, on se sert de ses branches pour envelopper les viandes, afin que les souris ne puissent en approcher ; la pointe aiguë de ses feuilles les empêche d'y arriver, ce qui le fait appeler *pongitopi*, pique-souris. En Grèce, on mange ses jeunes pousses comme des asperges.

Si le Laurier Alexandrin est moins célèbre que le Fragon épineux, il est beaucoup plus remarquable au point de vue ornemental ; sa taille est plus élevée, ses feuilles sont plus larges et plus brillantes. Comme plante de sous-bois ou de bordure de massifs d'arbres, c'est une espèce à recommander. Il est, malheureusement, un peu plus frileux, et les hivers rigoureux le détruisent quelquefois. Il importe donc de l'abriter dans les grands froids, ou de ne le planter qu'à bonne exposition.

Sa multiplication se fait par division des souches au printemps. On peut aussi le semer, mais sa graine met souvent dix-huit mois à germer.

Son nom de Laurier Alexandrin lui vient de l'usage où l'on était d'en couronner les triomphateurs.

C'est une plante de l'Europe méridionale; elle est rare en France, où elle n'est guère signalée qu'à Hyères.

Robert-Estienne.

Aide-mémoire des travaux de jardins à faire en janvier

Semis. — Faire stratifier la plupart des graines d'arbre, qui ne germeraient pas si elles ne subissaient pas cette préparation. On ne gagnera rien à stratifier, à cette époque, les Genres suivants : Aubépines, Azédarach, Charme, Cotonéaster, Cratœgus variés, Frênes, Genèvriers, Néfliers, Eglantiers, etc. Il suffira, pour les genres très durs à germer, comme ceux que nous venons d'énumérer, de procéder à leur stratification en mai, juin ou juillet.

Quand on sème en pot ou en caisse, on peut semer et placer sous les banquettes des serres, dans les bâches, toutes les graines lentes à germer ; on les mettra ensuite sur couche vers la fin de février ; elles lèveront alors très rapidement. Ceux qui peuvent disposer d'une serre feront bien d'y semer une foule d'espèces annuelles, qui auraient dû être semées en septembre pour donner une belle floraison. En les semant en janvier, on rattrape un peu le temps perdu. La température est généralement trop basse, ou il peut survenir des froids excessifs, pour procéder avec

chance de succès à des semis en plein air au mois de janvier.

Préparation du sol pour les plantations. — En dehors d'un défoncement profond du terrain qui devra recevoir des arbres, il importe d'y ajouter les amendements, engrais et drainages s'il y a lieu.

Amender un terrain, c'est le corriger de certains défauts. Un terrain argileux, trop compact, par suite humide et froid, se corrige par une addition de sable, de chaux, de cendres, de marne ou d'engrais chauds de leur nature.

Un sol, sablonneux ou schisteux au point de laisser perdre son eau très facilement, se corrige par une addition d'argile, de fumier d'étable ou de porc, ou de tout autre fumier bien consommé.

Les engrais sont indispensables, surtout dans les sols défoncés, parce que, dans ceux-ci, on ramène à la surface de la mauvaise terre provenant du sous-sol. On introduit souvent les engrais dans le sol, lors du défoncement. Les fumiers d'étable et d'écurie, le guano, les fientes provenant des oiseaux de la basse-cour, le sang de boucherie, les os concassés, l'engrais humain, les urines, les déchets de laine sont des engrais convenant parfaitement aux arbres fruitiers.

Dans les sols humides, un bon drainage est indispensable. Le procédé de drainage par fossés profonds, garnis au fond d'une bonne couche de pierrailles, est préférable au drainage par tuyaux, parce que, dans ce dernier cas, les tuyaux sont bientôt obstrués par les racines. On peut aussi pratiquer un fossé entre chacune des lignes d'arbres pour l'écoulement des eaux trop abondantes.

Rajeunissement des vieux arbres. — Il y a des arbres dont les vieilles branches peuvent être ravallées jusqu'à 50 centimètres du tronc. Elles donnent souvent, à la suite de cette opération, des rameaux assez vigoureux qui leur forment comme une nouvelle jeunesse. Mais toutes les essences ne se comportent pas ainsi. Il serait dangereux d'appliquer ce procédé radical aux Cerisiers et aux Pruniers, et même quelquefois à d'autres essences. Quand on tient à rajeunir un arbre très vieux, si on ne veut pas courir le risque de le perdre, il faut s'y prendre à deux fois, de la manière suivante :

Pratiquer une incision annulaire de deux centimètres sur les grosses branches à supprimer, et recouvrir cette incision de mastic à greffer. Il se développera, au cours de la saison, au-dessous de cette incision, des rameaux vigoureux qui renouvelleront l'arbre l'année suivante. On pourra alors, sans danger, procéder au ravallement des grosses branches, au-dessous de l'incision.

Traitement du chancre du pommier. — Le traitement à appliquer au chancre du pommier est à la fois préventif et curatif.

Le traitement préventif consiste à enlever toutes les jeunes branches envahies par le chancre et à recouvrir les plaies produites par un mastic ou plutôt avec du goudron de houille, chauffé légèrement au préalable afin de le rendre plus fluide et de faciliter sa pénétration.

Les chancres qui siègent sur les grosses branches non susceptibles d'être enlevées, doivent être grattés avec soin à l'aide d'un instrument bien tranchant, de façon à enlever tout le tissu altéré coloré en brun, ainsi qu'une partie du tissu sain qui l'entoure, sur une épaisseur de quelques millimètres.

Il est nécessaire ensuite, d'après le conseil de M. Prillieux, d'appliquer sur ces régions dénudées la mixture suivante qui réussit bien pour le traitement d'hiver de l'anthracnose :

Sulfate de fer	50 kilogs.
Acide sulfurique à 53 B .	1 litre.
Eau chaude . . , ...	100 litres.

Mélanger le sulfate de fer et l'acide sulfurique et ajouter peu à peu l'eau chaude en agitant doucement, de façon à éviter les projections de ce liquide très corrosif. Pour badigeonner, on se sert d'un pinceau ou d'un tampon de chiffons attaché à l'extrémité d'un bâton. Les portions badigeonnées doivent noircir.

L'opération se fait en hiver ou tout au moins avant le départ de la végétation ; la seule précaution à observer sera d'éviter de tailler quand le bois est gelé.

Des variations de la température dans les serres. — Chacun sait qu'il y a en plein air, dans la même journée, des alternatives de froid et de chaleur. Chacun sait également que la température est plus élevée

pendant le jour que pendant la nuit. Or, il arrive à des jardiniers de pendre un thermomètre dans leurs serres et de se faire un devoir de maintenir le susdit à une température uniforme. C'est une faute. Les plantes de serres, comme les plantes de plein air, se portent beaucoup mieux si l'air qui les environne varie de quelques degrés à certains moments de la journée : elles poussent plus rapidement aussi quand l'atmosphère qui les entoure est plus chaude le jour que la nuit.

C'est sous l'influence des alternatives de températures différentes que l'absorption des liquides nourriciers se fait le mieux et que les plantes profitent le plus.

Ventilation des serres. — L'utilité de la ventilation des serres repose sur ce principe bien connu des physiciens, savoir : lorsque deux gaz, (par exemple l'air et l'acide carbonique) sont en présence, ils se mélangent intimement, malgré leurs densités différentes. L'air vicié par la respiration des plantes se répand dans la serre ; de là l'utilité de faire arriver du dehors de l'air pur.

D'autre part, les rayons solaires laissent pénétrer, à travers les carreaux, le calorique dans les serres dont ils élèvent souvent la température bien au-dessus du degré qui convient aux plantes ; dans ce cas, il importe de chasser cet excès de calorique en lui offrant des issues.

Mais il importe de bien distinguer les deux cas. Dans le premier, on ne cherche pas à obtenir un abaissement de température, on veut seulement renouveler l'air. Ce renouvellement devrait pouvoir se faire dans la partie la plus basse de la serre, et l'air arriver près des tuyaux de chaleur. Dans le second cas, le contraire doit avoir lieu, et c'est vers la partie la plus élevée de la serre qu'on doit laisser des issues à l'air trop chaud.

L'air chaud est plus léger que l'air froid ; il monte vers le vitrage, se refroidit au contact du verre, se dessèche en déposant son humidité contre les vitres et retombe vers le sol, où il se réchauffe à nouveau. C'est ce qui fait que, dans l'hiver, il importe de répandre fréquemment de l'eau dans les chemins des serres chaudes, si on ne veut pas que les plantes languissent dans une atmosphère trop sèche.

Concours et Chrysanthèmes

A PROPOS DE LA DERNIÈRE EXPOSITION DE PARIS

On dit sans cesse que c'est de Paris que nous vient la lumière. Il serait peut être aussi exact de penser qu'elle arrive quelquefois de province... à Paris, qu'elle y prend soudain des proportions gigantesques, et, de là, illumine le monde.

La Société d'horticulture de France vient précisément d'allumer un de ses plus grands lustres en ouvrant le 19 novembre 1891, son exposition annuelle de chrysanthèmes, œillets et cyclamens.

Il ne semble pas qu'il soit sorti de cette exhibition une idée nette, une tendance nouvelle, un point de repère qui nous indique, à nous autres humble provinciaux, où l'on en est et où l'on va avec le genre Chrysanthème.... au contraire.

La lecture du Palmarès, tel que l'a plublié la *Revue Horticole*, ne pourrait qu'augmenter notre embarras, épaissir notre entendement.

Donnez-vous la peine de lire la « liste des récompenses. Avez-vous lu ? Comment la trouvez-vous ?

Moi je la trouve raide.

N'est-ce pas le cas de s'écrier : « quelle salade » ! bien qu'il ne s'agisse rien moins que de légumes en cette histoire ?

Dans ce document, le chrysanthème côtoie le cyclamen et tous deux voisinent et alternent avec l'œillet. Mais le chrysanthème seul a été jugé digne de médailles d'or et de grandes médailles de vermeil. L'œillet n'a reçu qu'une « vermeil » vulgaire et la plus haute récompense obtenue par le cyclamen a été une grande médaille d'argent.

Aurait-on voulu faire concourir entre eux ces trois genres ? L'idée eût été curieuse.

Amateur passionné du chrysanthème, il me faut avouer qu'un plébiscite proposé sur ce point aux horticulteurs de France eût procuré à l'œillet un éclatant triomphe.

A-t-on songé à faire monter à l'assaut des médailles les horticulteurs eux-mêmes ?

Dans ce cas les jurés du Concours de Paris, que je respecte d'autant plus que je ne les connais pas, ont obtenu un résultat que l'on me permettra de qualifier de singulier.

Que vous en semble !

Je pose en principe que les titulaires des plus hautes récompenses les ont méritées mille fois.

Levêque et fils, Ivon, Dupanloup, Boutreux, Bonneau, Regnier, etc , etc., sont passés maîtres dans l'art de faire épanouir toutes sortes de plantes florales. Nul ne l'ignore.

Mais il faut, pour qu'ils puissent les présenter belles au point de mériter médailles d'or et de vermeil, *qu'elles existent.* Or, qui donc les crée ?

Dites-moi, je vous prie, Messieurs les Parisiens, qui a conquis les gains dont vos fleuristes parent leurs magasins, devant lesquels se pâment vos femmes ruisselantes de soie et de pierreries et qui étalaient avec orgueil leurs éclatants ligules dans votre exposition trop étroite pour contenir la foule des mondaines et des mondains extasiés ?

Réclamez, je vous prie, les noms des obtenteurs des 300 variétés de la collections Levêque et fils. Appelez les noms à haute voix. Comptez combien de fois ceux de Délaux, de Reydellet, Rozain, Hoste, Lacroix, Audiguier, Sautel, Macary résonneront à vos oreilles.

D'où sortent ils donc tous ceux la ? Ah ! ce sont gens de province. Gens de province venus, pour la plupart, à votre exposition d'automne vous exhiber leurs conquêtes. Comment les avez-vous traités?

A ceux qui ont montré des fleurs monstrueuses, à Chautrier et à Calvat, vous avez donné des récompenses de 2e ordre, à Sautel, de 3e, à Delaux et à de Reydellet, une plaque de chocolat, et enfin à un homme à qui vous devez des égards, parce que ses transformations du genre Canna ont été la plus vive attraction de l'Exposition florale de 1889, une mention honorable !...... à Crozy!

Croyez-vous avoir fait œuvre de justice ?

J'ignore ce que vous ont porté Delaux et Sautel. Ecartons les de la discussion. L'unanimité des éloges décernés à Chantrier par la presse spéciale, pour « M. LE SÉNATEUR BOCHER» et « LOUIS CHANTRIER » me dispensent d'insister en sa faveur.

Mais j'ai étudié les apports de Calvat, de de Reydellet et de Crozy.

M. Calvat vous a montré près de 12 nouveautés irréprochables en leur genre, c'est-à-dire des incurvées globuleuses d'une superbe monstruosité destinées à porter très haut le nom de ce semeur en Angleterre et en Amérique.

M. de Reydellet a dû soumettre à votre appréciation plus de 30 variétés remarquables dans lesquelles se manifestent plus que jamais les efforts constants de ce semeur pour obtenir des variations dans les formes et les coloris. Pour ma part, j'ai noté 8 nouveautés qui n'ont pas d'analogue parmi les quelques milliers de variétés existantes.

Quant à Crozy, que les gelées précoces, si dures à Lyon, ont un peu surpris, il vous a fait voir, comme à Orléans et ailleurs, au moins 3 variétés hors pair, qui eussent obtenu à l'étranger de hautes récompenses et qui; à elles seules, méritaient mieux, avouez-le, que le triste satisfecit dont j'ai parlé.

En résumé, si une bonne culture de chrysanthèmes en pots est à la portée de tout horticulteur intelligent et soigneux, une présentation de magnifiques semis est le fait d'une élite d'hommes dignes des plus grands honneurs.

Prétendra t-on que l'effet produit par les fleurs coupées en vases ou en caisses, est mesquin, et qu'à côté des plantes vivantes disposées avec goût, elles ne brillent guère?

Ce serait un piètre argument. Par qui sont décernées les récompenses ? Par des hommes spéciaux, apparemment capables de discerner le vrai mérite et auxquels je ne ferai pas l'injure de penser qu'ils sont impuissants à reconnaître la valeur d'une fleur présentée à l'état nature et à pressentir le parti qu'une culture intensive permettra d'en tirer.

Le rôle des jurés est de rendre des décisions impartiales dégagées de tout esprit de coterie, de tout parti pris professionnel et de se garer des entrainements irréfléchis de la foule. Leurs décisions doivent frapper les non initiés, les faire réfléchir, appeler leur attention sur des résultats dont la portee ne frappe pas immédiatement les regards peu exercés. C'est aux jurés qu'il appartient de déterminer le mérite de chacun, de rendre à César ce qui appartient à Cesar. Ils ne sauraient avoir mission de couronner de lauriers ceux-là seuls dont les lots grossissent le produit des entrées et aux noms desquels s'attachent naturellement les sympathies du plus grand nombre.

Si les Sociétés horticoles ne tenaient pas la main au respect de ces principes, elles marcheraient, d'un pas rapide, à la désertion de leurs expositions par les horticulteurs de mérite, au discrédit des récompenses, et, partant, à la ruine.

Or, tous, amateurs ou horticulteurs, nous avons le plus grand intérêt à voir prospérer les associations horticoles et leurs expositions prendre des proportions formidables.

C'est pourquoi nous réclamons l'application à la distribution des récompenses, d'une classification plus en rapport avec la valeur intrinsèque des lots exposés.

En ce qui concerne plus spécialement le chrysanthème, nous proposerions de faire concourir dans des sections distinctes : 1° les semeurs, 2° les importateurs, 3° les collectionneurs (amateurs ou horticulteurs) et de subdiviser chacune de ces sections en deux catégories : A, culture en pots; B, fleurs coupées.

Nous demanderions aussi que l'on tranchât la question de savoir si l'on exigera des semeurs la présentation de leurs nouveautés cultivées à la fois à l'anglaise et à la française et que l'on dît combien de temps encore nous subirons ce préjugé qui consiste à attribuer à une

collection, d'autant plus de valeur qu'elle comprend un plus grand nombre de numéros.

Lorsque nous serons d'accord sur ces questions primordiales, nous adressant à nos coassociés de Lyon et de la région Lyonnaise, nous battrons le rappel de l'Exposition automnale de 1892, y conviant tous les semeurs et tous les collectionneurs du monde.

Alors, de la Croix-Rousse à Monplaisir et des Brotteaux à St Just, on verra s'agiter les *gones* de l'horticulture. Le grand jour venu, dévaleront en Perrache charettes et camions abimés sous les fleurs. Les collections s'étaleront sans bruit, et, tout-à-coup, la place apparaitra constellée de taches délicates ou éclatantes. Combien pèseront à côté des trésors de nos semeurs (de Reydellet, Rozain, Hoste, Calvat) les lots de 300 variétés? 300 variétés! quelle belle vaille ! Crozy à lui seul en annonce 600, toutes venant d'Amérique, d'Angleterre ou du Japon. Et Rozain et Hoste, et Comte, et Beney-Lamaud-Musset, et Schmitt, et Rivoire, et Molin? J'en oublie et des meilleurs. Et tous nos jardiniers de maisons bourgeoises, y compris ceux qui montrent des pieds de M. Alpheus Hardy, gros comme des barriques?

Il faudra voir aussi, chez lui, dans toute sa splendeur, l'œillet sans rival, le remontant lyonnais à tige de fer et prouver enfin aux *gonces* du bord de la Seine, que si les jardiniers de Lyon manquent de blague ils ont du moins le feu dans le ventre.

Ch. Albert.

NOTES & INFORMATIONS

Un Raisin précoce. — Nous trouvons dans le *Journal de la Société d'horticulture et de botanique de Marseille*, la note suivante :

« C'est la quatrième année que j'ai l'avantage de présenter à la séance d'août, une variété de Raisins de table dont j'ignore le vrai nom.

« Par l'aspect géneral, la Vigne paraît appartenir à la tribu des Panses et plus particulièrement à la variété connue sous le nom Plant de Marseille ou Sicilien ; mais ce dernier a les grappes plus volumineuses, les grains irréguliers et, enfin, il mûrit plus tardivement,

« Mon Raisin est des plus méritants ; il est beau, bon et précoce ; sa maturité devance de quelques jours les Chasselas les plus hâtifs.

« La vigne vigoureuse pousse de longs sarments d'un jaune clair, prenant une teinte rosée après l'aoûtement. Les mérithalles sont allongés, les yeux obtus ; les feuilles de grandeur moyenne, plus petites que la généralité des Panses, sont tri et quinquilobées, légèrement pubescentes à la face inférieure,

« La grappe est allongée, pas ou peu ailée ; les grains plutôt lâches sont ovoïdes, très réguliers et diaphanes, le pédoncule long devient ligneux à la maturité.

« Quant à la saveur, elle a été très appréciée par tous ceux qui l'ont dégusté. Sa fertilité est moyenne, je n'ai jamais eu de sarments avec plus de deux grappes.

« En attendant de connaître son vrai nom, je vous propose de l'appeler Précoce de Saint-Barnabé. »

L. Granier.

Fraise nouvelle à fruits noirs, variété Souvenir de Madame Struelens. — Cette fraise nouvelle a été décrite et figurée dans le *Bulletin d'Arboriculture* (juillet 1891).

En voici la description, d'après notre confrère :

« Fruits gros, souvent très gros, de forme régulière, généralement arrondis-coniques, les plus gros triangulaires, aplatis ou en forme de crête de coq. Coloris parfaitement distinct de celui de toutes les fraises connues. C'est sans nul doute la plus foncée de toutes les fraises, y compris la Négresse (de Soupert et Notting), rejetée depuis vingt ans des cultures pour insuffisance de qualité, et la Négresse de Tirlemont, qui est également d'un rouge noir, celle-ci supérieure en qualité, mais que les rigueurs du dernier hiver ont fait disparaitre de beaucoup de nos jardins.

« Graines assez nombreuses, jaunes, proéminentes ; chair bien pleine, rose au centre, fortement colorée sur les bords, possédant un jus comparable à celui d'une mûre, dont elle rappelle aussi quelque peu la saveur, très fondante, beurrée, extrêmement sucrée et parfumée.

« La plante est très vigoureuse et extrêmement fertile.

« Par sa vigueur, sa fertilité, sa rusticité, elle est digne de figurer dans toutes les collections et mérite de faire partie de tous les desserts de fraises. Au milieu des plus

belles d'entre celles-ci, elle tranchera vivement par son coloris foncé, qu'on n'est pas habitué d'observer dans ce genre. En même temps elle ajoutera au parfum qui se dégage de ces fruits, parfum qu'elle possède presqu'au degré des caprons, qui doivent sans aucun doute faire partie de ses ascendants. »

La culture des fruits en Amérique. — M. E. Tournier, dans le *Jardinier suisse,* nous donne les renseignements suivants :

« L'Amérique, si pauvre en fruits il y a quelques années, en expédie, dit-on, déjà en Europe de notables quantités, et les vergers de la Californie sont des exploitations horticoles qui dépassent de beaucoup, par leur étendue, leur valeur et leurs produits, tout ce que l'Europe possède en ce genre.

La culture des fruits sur une grande échelle a donné lieu à la création d'une nouvelle profession, celle de gens qui se chargent de l'assainissement des vergers par la destruction des insectes. A cet effet, outre des pulvérisateurs gigantesques, ils se servent aussi d'appareils de fumigation, dont il n'est pas inutile de donner une idée. Une charpente composée de mâts, vergues, cordages et toiles, ayant quelque peu l'aspect d'un navire, à une certaine distance, est établie sur un chariot. La toile forme une tente, qu'on peut descendre sur l'arbre sans toucher aux branches et c'est sous cet abri qu'on pratique les fumigations. Suivant un journal, qui donne des détails à ce sujet, on emploie surtout l'acide cyanhydrique ou prussique, le plus violent poison connu, et les proportions indiquées paraissent quelque peu exagérées. Pour un oranger de 6 mètres de haut et 5 mètres de diamètre, 500 grammes de cyanure de potassium, autant d'acide sulfurique et un litre d'eau, le tout placé dans un baquet de plomb. Le gaz qui se dégage pendant un quart d'heure suffit amplement pour détruire tout être vivant. Mais c'est là un moyen dangereux pour ceux qui l'emploient et, de plus, assez coûteux.

Société des Amis des Arbres. — Il s'est fondée à Nice, sous l'inspiration du docteur Jeannel, une société dont l'objet est la protection des arbres ; son but est d'éviter le déboisement inconsidéré et les actes de vandalisme vis-à vis des végétaux remarquables et méritant d'être respectés.

Voici quelques extraits du rapport publié à l'occasion de la fondation de cette Société dans le *Bulletin-Journal* de la Société d'agriculture des Alpes-Maritimes :

Le salut, dit M. Jeannel. ne peut être obtenu que par une sorte d'apostolat capable de convertir à l'amour des arbres la population tout entière et d'obtenir son concours à la vaste entreprise de la reproduction des forêts. Ce n'est pas une utopie. L'Amérique nous en a donné la preuve.

On y avait abattu les forêts avec une véritable fureur, depuis le Canada jusqu'au golfe du Mexique, et sur une étendue égale à la surface de l'Europe tout entière. On brûlait les bois pour faire de la cendre et exporter la potasse. Les Américains ont compris la nécessité d'arrêter cette destruction digne des Vandales et ils y ont opposé les remèdes qui leur sont familiers. En 1872, il s'est formé sous le nom d'*Arbor-Day*(fête des arbres) une vaste association, pour la reconstitution des forêts et la multiplication des vergers. Elle s'est répandue dans trente-quatre Etats de l'Union. au Canada et dans les territoires voisins. En 1889, l'Association avait déjà planté 355,560,000 arbres fruitiers ou forestiers.

Tout récemment, le prince de Montenegro a entrepris le reboisement de sa principauté par une sorte d'*Arbor-Day militaire.* Dans son armée, depuis le soldat jusqu'au général de brigade, chacun est tenu de planter un nombre d'arbres proportionnel à son grade. Une seule brigade a pris l'engagement d'en planter 800.000. Un décret récent exempte d'impôts, pendant 10 ans, toute personne qui aura planté 2.000 arbres.

M. Jeannel s'est proposé de faire, pour la France. ce que la Société de l'*Arbor-Day* a fait pour l'Amérique et le prince de Montenegro pour sa principauté. Il s'est mis à l'œuvre avec l'ardeur qu'inspire une conviction profonde et la confiance que donnent les résultats obtenus. Il a commencé sa campagne par le département des Alpes-Maritimes, et, sous son inspiration, la

Société d'Agriculture de ce département, dans sa séance du 18 janvier 1891, a décidé la fondation de la *Société des Amis des Arbres*, dont les statuts, calqués sur ceux de l'*Arbor-Day*, ont été approuvés par le Ministre de l'Agriculture. Elle a tenu sa première séance le 6 avril, à Nice. Le Dr Jeannel a fait, le 14 mars, à l'Athénée, une conférence sur ce sujet. Il se propose de continuer son apostolat et de provoquer, dans les différents centres de population, des sociétés locales qui, tout en conservant leur autonomie, seront reliées entre elles, par un conseil général émanant de la Société nationale d'Agriculture.

L'inauguration solennelle de la nouvelle Société aura lieu prochainement. A cette fête et dans celles qui suivront, des récompenses honorifiques, des primes en argent, des livres instructifs seront distribués à tous ceux qui se seront distingués par la plantation du plus grand nombre d'arbres, par leur zèle à empêcher la dévastation des forêts, ou par des communications intéressantes. Aux grands citoyens, aux bienfaiteurs de la patrie, aux législateurs, aux guerriers, aux inventeurs, aux savants, des arbres plantés solennellement seront dédiés afin de perpétuer leur gloire ; des hymnes, des cantates composées par les poètes et les musiciens y seront récitées ou chantées en chœur par les enfants des écoles. Nous ferons concourir ainsi tous nos efforts à propager l'amour des arbres, à entretenir le culte du bien et du beau, à exalter enfin l'amour du sol natal.

Des jardins. — Chez les derniers Romains. les jardins étaient peuplés de statues, garnis de vases et d'obélisques, enrichis de colonnades et de terrasses dont l'effet général, malgré les arbres et les fleurs, laissait plutôt l'impression d'un style architectural accessoirement embelli par la nature, que celle d'une riche ou gracieuse végétation. Les œuvres du sculpteur et de l'architecte dominaient dans les jardins, aussi disait-on : *construire des jardins* (hortos edificare) ; l'Italie moderne héritière du goût des Romains, continue à subordonner la nature à l'art : on y *construisait* encore, il n'y a pas longtemps les jardins. Les arbres sont taillés en murailles ; les cours d'eaux sont métamorphosés en jets artificiels. En France on *dessinait* les jardins avant de connaître les jardins anglais ; des lignes bien droites, des courbes symétriquement opposées, de la géométrie : partout cercles, quarts de cercle, demi-cercles, carrés, losanges, parallélogrammes. Avec la règle, le compas et l'équerre, on *dessinait* dans son cabinet les allées et les massifs, groupant les arbres et les fleurs, sans beaucoup s'inquiéter de les approprier aux points de vue.

En Angleterre et en Allemagne on *plante* des jardins dont la perfection consiste à s'associer aux localités, à étudier et à embellir le paysage qui est offert au jardinier. La France a commencé à mettre ce principe en pratique depuis le milieu du siècle dernier ; et, tout en admirant encore à Versailles la majesté des longues allées, la régularité des charmilles, la réunion de toutes les divinités de l'Olympe distribuées dans les bosquets ou les avenues, tout en se complaisant parfois au milieu de ces souvenirs historiques et mythologiques, on préfère encore la variété des jardins anglais, les sinuosités des allées, la rencontre imprévue d'un massif d'arbustes nains, les fréquents changements de paysage. Cependant, on a reconnu que lorsqu'on compose les courbes, en apparence irrégulières, qui entourent les massifs, avec des fragments de courbes géométriques, comme le cercle, l'ellipse, la cycloïde, etc., l'œil est plus agréablement flatté que lorsqu'on les forme au hasard et au caprice de la main qui les dessine.

Une Avenue d'arbres fruitiers à Waltham Cross. — Une avenue d'arbres fruitiers de 400 mètres de long se trouve chez MM. William Paul et fils. dans leur établissement à Waltham Cross, Herts; il y a 500 arbres, 250 de chaque côté, ils varient de 20 à 30 pieds de hauteur. On y trouve les pommiers en pyramides, les poiriers, les cerisiers et les pruniers.

Il y a environ 30 ans que ces arbres furent plantés, mais depuis, quelques arbres sans valeur ont été remplacés par d'autres espèces.

Le sol est composé de terre grasse et des petits cailloux, il est très bien drainé, mais peu fourni d'engrais.

Le lieu est très favorable à la culture des arbres fruitiers, vu l'absence de maladie

sur ces derniers. Les fruits se développent magnifiques, l'on peut en récolter tout l'été sans discontinuer. Voici les variétés de fruits que l'on y trouve le plus abondamment; parmi les pommiers il y a : *Worcester Pearmain*, *Ribston Pippin*, *Cox's Orange pippin*, *Lord Saffield*, *Lord Grosvenor*, *Devonshire Quarreden*, *Melon*, *Peasgood's Nonsuch*, *Lord Derby*, *Emperor Alexander*. *New Hawthornden*, etc ; la bonne variété *Cox's Orange Pippin*. nommée *Mabbett's Pearmain*, une pomme de mi-saison particulièrement fine. Comme variété de Prunes, on trouve *Kirke's Czar*, *Ouillin's Gage*, *Jefferson*, *Victoria*, etc.

Parmi les poires très fines, on trouve *Thompson's*, *Doyenné Boussoch*, *Beurré d'Amanlis*, une variété colorée en rouge et striée de jaune d'or, du nom de *Panachée Pitmaston Duchess* et beaucoup d'autres espèces très remarquables. (Extrait du *Gardners Chronicle*.)

Naturalisation de quelqees plantes en provence. — La naturalisation des plantes étrangères à l'état sauvage n'est pas aussi facile que l'on pense. En dehors du climat et du sol, elles ont dans les espèces indigènes un ennemi redoutable qu'elles ne parviennent qu'exceptionnellement à vaincre. M. Ch. Naudin a cependant été assez heureux pour introduire dans la région d'Antibes plusieurs sortes intéressantes, telles que le *Scolymus grandiflorus* (d'Algérie), le *Lachenalia pendula* (du Cap de Bonne-Espérance), l'*Oxalis cernua* (de l'Afrique australe).

L'*Aristolochia altissima*. originaire de l'Algérie et du Midi de quelques parties de l'Europe, introduite par M. Thuret, dans son jardin, s'en est échappée et se trouve actuellement dans divers endroits du Cap d'Antibes.

Deux des naturalisations les plus remarquables de la région lyonnaise ont été faites par Estachy, un botaniste qui se plaisait à cette occupation. Le *Ptychotis Timbali*, semé par lui, qui n'occupait primitivement que la gravière de Cusset (Rhône), s'est répandu sur un espace de plus de cinq kilomètres ; le *Biscutella intricata*, semé en même temps ne se répand pas autant, mais il continue à se multiplier dans le même endroit.

A signaler encore l'*Artemisia austriaca*, venu par hasard sur le talus du chemin de fer de Lyon à Genève et qu'on ne tardera pas à trouver un peu partout.

Poire épineuse.— Le *Agricultural Journal*, publié par le Département d'Agriculture du Cap (colonie du Cap-Afrique), au 30 juillet, contient un article sur les *Opuntia*, qui, introduits de l'Inde en 1750 sont devenues nuisibles. Leurs épines touchées par la bouche des moutons et des chèvres produisent une inflammation du gosier et de l'estomac, et les autruches perdent la vue en se piquant contre elles. Rien n'ayant été fait pour empêcher l'extension de cette plante, elle est devenue tellement abondante qu'elle a rendus, plusieurs fermes inhabitables. Les fourés qu'elle forme protègent les voleurs et les maraudeurs. Ses fruits donnent une liqueur toxique qui rend les indigènes impropres au travail. D'un autre côté, entretenue convenablement, les épines brûlées ou arrachées, la plante devient un bon fourrage, spécialement en temps de sécheresse, et les fruits peuvent donner du vinaigre, de l'alcool et de la mélasse. Il est également possible d'utiliser les fibres ligneuses pour faire du papier, mais je ne pense pas que cela ait été essayé. Le moyen le plus efficace d'éloigner cette peste me semble être celui de couper les plantes en petits morceaux et de les enterrer en ayant soin d'éclaircir toutes les graines et les fruits sans quoi la plante repousserait.

Destruction de l'altise des jeunes plants de choux et autres crucifères. — Il importe pour détruire les altises par le procédé que nous allons indiquer, de faire le semis sur une surface inclinée, afin que l'eau des arrosements puisse s'écouler assez rapidement. Sur la partie basse de la planche on trace une petite rigole capable d'arrêter l'eau. Quand les altises attaquent les plants on arrose copieusement et l'eau en s'écoulant entraîne les insectes dans la rigole où il est facile de les détruire en faisant des trous de distance en distance où ils viennent tomber. On rebouche ces trous avec le plantoir et les altises y périssent asphyxiées.

Le Pommier et le Myrte

Un myrte verdoyant se moquait en hiver
D'un pommier son voisin, flétri par la froidure.
« Te voilà beau, disait-il, sans verdure,
Pâle, défait, nu comme un ver !
Regarde : autour de moi la nature est stérile,
Que dis-je ? morte ; eh bien ! je vis sur son tombeau.
— Oui, répond le pommier, je te vois toujours beau,
Toujours charmant, jamais utile.
Moi, j'enfante des fruits dans la saison fertile,
Et j'épuise ma sève exprès
Pour les nourrir, car j'aime à les voir croître.
J en suis malade ensuite, et j'en ai moins d'attraits ;
Mais j'ai nourri ce que j'avais fait naître. »

O mères, nourrissez l'enfant qui vous doit l'être,
Fussiez-vous moins belles après.

IMBERT.

BIBLIOGRAPHIE

CH. MOLIN, horticulteur, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue général illustré n° 61 de graines, ognons à fleurs, plantes vivaces, fraisiers, plantes en collection, graines potagères et florales nouvelles et autres généralement cultivées ; Chrysanthèmes, Dalhias, Glaïeuls, Pivoines, accessoires horticoles, etc. Brochure grand in-8° de 74 pages, contenant de nombreuses gravures.

PROSPER DEGRESSY, horticulteur à Chalon-sur-Saône. — Circulaire relative à la Rose nouvelle variété, Président Carnot, obtenue de semis et mise au commerce par l'établissement. Voici la description de cette Rose :

Hybride remontant ; arbuste vigoureux presque inerme, feuilles gaufrées, d'un beau vert foncé, fleur grande, bien faite, coloris rose vif, nuancé de carmin à reflets feu, très remontante et très odorante.

— LÉONARD LILLE, horticulteur-grainier, quai des Célestins, 9, Lyon. — Catalogue spécial des nouveautés de Plantes potagères et de fleurs diverses annoncées par l'établissement. — Brochure in-8° de 16 pages, illustrées de nombreuses gravures.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 21 au 25 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

Concours pour la création des tentes-abris, etc., de l'Exposition horticole du 21 avril prochain.

La Commission d'exposition a décidé de mettre au concours la distribution et l'aménagement des tentes, abris, kiosques, entrées et en général toutes les constructions nécessitées par l'Exposition, que l'Association horticole lyonnaise doit tenir du 21 au 25 avril prochain.

Les membres de la Société qui désireraient concourir sont invités à prendre connaissance des conditions du concours, chez M. J. Jacquier, trésorier, quai Saint-Antoine, n° 8, à partir du 15 janvier.

Les projets devront être remis à la même adresse avant le 25 janvier.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— Un jardinier de 30 ans, la femme cuisinière, sans enfant, désirent se placer en maison bourgeoise. S'adresser, pour les renseignements, à M. Mouloud, horticulteur, à Villefranche (Rhône).

— On demande un jardinier célibataire, au courant des travaux de pépinières, muni de bonnes références. S'adresser à M. Gobet, horticulteur à Bourg (Ain).

LE GERANT : V. VIVIAND-MOREL

8312 Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — L'Horticulture en chambre. — S. J. E. — Fines comme des cheveux. — Verglas extraordinaire.

L'horticulture en chambre. — Vous devriez, me disait, il y a quelques jours, un amateur d'horticulture, nous indiquer comment il faut cultiver les plantes dans les appartements pour les conserver fraîches et jolies.

Cela ne sera pas long, répondis-je à la personne qui me témoignait ce désir bien naturel.

— Comment, cela ne sera pas long ? Cependant certains auteurs ont écrit des volumes sur ce sujet.

— Oui, je sais, je connais les volumes ; il y a des redites, des répétitions, beaucoup de phrases, du remplissage. Ce n'est pas cela qu'il faut.

— Et, que faut-il, je vous prie ?

— Il faut savoir arroser ! Quand vous saurez arroser tout ira pour le mieux, et les plantes ne prendront pas l'influenza — par les racines.

— Comment? c'est aussi simple...

— Arroser, Monsieur, sachez-le bien, n'est pas aussi simple que vous le pensez. J'ai mis quatre ans pour arriver à m'entendre à cette opération et je connais plus d'un jardinier dont l'éducation horticole est très faible sous ce rapport Sachez encore qu'entre deux horticulteurs cultivant les mêmes plantes en pots, c'est celui qui a les meilleures notions d'arrosage qui porte les plus beaux spécimens sur le marché.

— Vous m'étonnez, savez-vous ?

— Je ne sais rien, et je continue. Le vrai médecin, Charcot, par exemple, à la simple inspection d'un malade, a déjà fait au trois quart le diagnostic de sa maladie. Celui-là ? il a telle chose, se dit-il mentalement, et généralement ne se trompe guère. Ainsi faisait l'ami Théodore C..., ancien premier garçon chez Chauvière. « Elle a soif, cette plante, » disait-il, un jour, en me montrant une espèce un peu flétrie au sommet d'un gradin. Et elle avait soif. Moi, malin, raisonnant par analogie ; « Elle a soif, aussi alors, cette Laurelle fanée dont vous ne parlez pas. » Non, disait Colin, elle a la « nielle. » Et elle n'avait pas soif.

Autre exemple : Eugène B..., de la rue de Montreuil, à Vincennes, chez qui je débarquais un beau jour d'avril, me faisait lui apporter l'eau pour arroser des Erica. Si vous voulez, patron, lui dis-je, j'arroserai à votre place ? Vous ne savez pas arroser me répondit-il ; vous êtes trop jeune, moi j'ai mis plus longtemps pour apprendre.

J'ai reconnu plus tard qu'Eugène B... avait raison.

Mais sans chercher à passer d'emblée au rang de parfait arroseur, on peut facilement arriver à en savoir assez long sur ce sujet pour traiter convenablement les plantes dans les appartements.

Il y a une règle que je vais vous indiquer, en vous la présentant sous forme d'axiome : *Arrosez toujours à fond.*

Quand vous arroserez, même si la plante n'avait pas soif, évitez comme la peste ces petits arrosements mesquins, ces quarts, ces dixièmes d'arrosement qui ne portent pas l'eau aux *radicelles,* rendent la terre du tpo

acide, anesthésient les grosses racines et paralysent toute végétation. J'ajoute : lorsque vous arroserez, tachez, s'il est possible, d'employer de l'eau tiède, à 30° si vous pouvez. Mettez-en beaucoup, trempez à fond ; que l'eau coule par le fond du fond du pot.

L'eau tiède dissout beaucoup mieux les acides qui se forment dans la terre des pots tenus trop humide par des arrosages intempestifs. Voilà pourquoi je vous en conseille préférablement l'emploi. Quand vous saurez arroser, c'est-à-dire résister à l'entrainement de verser à tout propos et hors de propos de l'eau à vos plantes, vous verrez comme elles vous en sauront gré. Je pourrais ajouter : ne cherchez pas à cultiver des plantes de serre chaude dans des appartements sans feu, ni des plantes de serre froide dans ceux qui sont trop chauffés : pour cela, demandez conseil à votre fournisseur ou à un jardinier expérimenté. Quand aux autres conditions réclamées par les plantes pour vivre en bonne santé, comme vous ne voulez pas transformer votre salon en serre chaude ou en serre tempérée, je vous conseille de vous en soucier comme un poisson d'une pomme. Profitez de la lumière en approchant les plantes des croisées, lavez souvent leurs feuilles et bassinez-les tous les jours si vous pouvez.

S. J. E. — J'ai reçu d'un excellent jardinier, habitant la Haute-Savoie, la petite lettre suivante, à laquelle il me prie de faire réponse, sous les initiales plus haut désignées :

Monsieur,

Nous avons des poiriers qui sont presque tous atteints d'anémie. A la première végétation, ils font d'assez belles pousses, mais les feuilles sont toutes jaunes.

Ils nouent des fruits en abondance, mais quand ils sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, la plus grande partie tombe.

L'on prétend qu'il faut les arroser avec du sulfate de fer ; c'est ce que j'ai essayé sur une certaine quantité, et je n'ai obtenu aucun résultat.

La consulte demandée par mon correspondant montre une fois de plus que le sulfate de fer n'est pas l'agent thérapeutique qu'on a voulu montrer comme guérissant infailliblement les arbres de la chlorose. Les vertus mirifiques de ce sel ferreux, d'abord mises en lumière, il y a une trentaine d'années, par un savant dont j'ai oublié le nom, n'ayant pas été vérifiées par la pratique, étaient retombées dans l'oubli. Elles y seraient encore si des gens de mérite, malheureusement orfèvres comme M. Josse, n'avaient pas tenté de les ressusciter.

Que le sulfate de fer agisse comme agent chimique en rendant assimilables certains éléments du sol utiles aux plantes, comme le font le plâtre ou la chaux, on ne saurait le contester ; mais de là à guérir cette kyrielle de maladies qu'on a englobée sous le vocable de chlorose, il y a un monde à traverser.

J'aurais besoin, pour répondre judicieusement à la question posée par mon correspondant, de quelques renseignements complémentaires ; par exemple j'aimerais à connaître :

1° La nature du sol où se trouvent les poiriers anémiques ;

2° La profondeur de la couche de terre fertile ;

3° La nature du sous-sol ;

4° L'âge des poiriers et à quelle époque remonte l'apparition de la jaunisse.

Et, comme donnée complémentaire, je désirerais savoir si la jaunisse est survenue à la suite d'une perturbation atmosphérique persistante.

En désirant connaître la nature du sol où croissent les poiriers malades, mon but est de m'assurer s'il n'y a pas un élément utile trop faiblement représenté

dans le terrain. Alors j'ordonnerais l'addition d'un engrais où cet élément est dominant. Dans le cas où, au contraire, un élément, comme la chaux, par exemple — la grande coupable dans beaucoup de cas — serait en trop grande quantité, j'essaierais de neutraliser ses effets morbides par un des procédés connus.

La connaissance de la profondeur de la couche de terre fertile et la nature du sous-sol m'apprendraient neuf fois sur dix la cause de la maladie ; c'est là où il faut généralement la chercher.

Le sous-sol humide produit la chlorose de tous les arbres qui aiment les terrains secs ou seulement bien égoutés. Les sous-sols *marneux* — ne dites pas *maneux*, gens de Villeurbanne ! — sont encore plus dangereux que les sous-sols humides, en ce sens que les radicelles absorbent d'abord avec beaucoup de difficultés les éléments de la marne et affament ainsi le végétal ; ensuite parce que les produits absorbés sont incomplets et « *empoisonnent* », si j'ose me servir de cette expression un peu forcée, la sève qui circule dans les tissus des végétaux.

Les chloroses qui ont pour causes une alimentation insuffisante (pauvreté du sol), un terrain à sous-sol humide ou marneux, résistent peu à un traitement rationnel. Dans le premier cas, il faut déchausser les arbres jusqu'aux grosses racines et leur donner une fumure énergique : fumier consommé, terreau, cornaille, vieux cuir, etc., auxquels on associe au besoin des engrais chimiques à petites doses. On se trouvera bien aussi de pratiquer à une certaine distance du pied de l'arbre un fossé circulaire de 80 centimètres de profondeur qu'on remplira de bonne terre bien fumée.

Dans les terrains marneux, il faut absolument enlever la marne en creusant un fossé pareil au précédent qu'on remplira de bonne terre. Si la plantation avait été bien faite, la couche marneuse aurait dû être enlevée.

Dans les terrains goutteux, un bon drainage est le seul remède à opposer à la chlorose. Si les arbres sont plantés en ligne, on peut creuser un fossé d'écoulement des eaux tout le long de la plantation.

Quand la chlorose est due à une altération constitutionnelle des organes aériens, il est difficile de s'en rendre maître. On ne peut que conseiller de ne guère charger les arbres, de les labourer et fumer avec soin, puis, comme remède énergique, de les tailler court au printemps.

Axiome : La chlorose survient rarement aux arbres plantés dans de bonnes conditions. On ne s'occupe pas assez du sous-sol dans les plantations. On fait de trop petits fossés toutes les fois que les couches inférieures du terrain sont rebelles à toute végétation. Les arbres ne périssent généralement que pour cette cause.

Fines comme des cheveux. — Certes, je suis le premier à m'extasier devant les belles fleurs de certaines variétés de chrysanthèmes, mais je ne cache pas non plus que j'ai un faible pour les sortes excentriques et bizarrement conformées. Tous les goûts sont dans la nature. Les uns aiment les fleurs simples, les autres préfèrent les doubles ; celui-ci adore le jaune dans les roses mais ne peut sentir cette couleur dans les pyrèthres ; celui-là raffole du rouge, et s'extasie devant le bleu. Affaire de rétine. Lucrèce et Molière ont dit cela il y a fort longtemps :

Tous les amants vantent toujours leur choix
Jamais leur passion n'y voit rien de blamable ;
Et dans l'objet aimé tout lui devient aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms :
La pâle est au jasmin en blancheur comparable ;
La noire à faire peur, une brune adorable.
La maigre a de la taille et de la liberté ;
La grasse est, dans son port, pleine de majesté ;
La malpropre sur soi de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée.
La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine un abregé des merveilles des cieux ;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne :
La fourbe a de l'esprit ; la sotte est toute bonne ;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant dont l'amour est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

Vous ne vous attendiez guère, lecteur, à voir Molière mêlé aux chrysanthèmes?..

Notre ami, M. Claude Montel, horticulteur à Marseille, m'adressait par la poste, à la date du 20 décembre dernier, quelques fleurs d'une variété dont les ligules d'une ténuité, d'une finesse extraordinaire, distancent singulièrement celles de *Laciniata*, de *Thibet* et de plusieurs autres.

Elle ne vient ni d'Amérique ni du Japon : c'est un gain heureux de M. Et. Nardy, horticulteur à Marseille. La plante, dit M. Montel, est bien trapue et très naine — précieuses qualités, savez-vous? Les ligules (pétales) fines comme des cheveux, nombreuses, crêpelées, papillotées, sont blanches à la base et incarnat violacé au sommet, à peu près de la dimension de *Laciniata*.

J'ai voulu avoir — avant de donner le mien — l'avis de MM. Hoste et Rozain, à qui j'ai communiqué cette miniature. M. Hoste la trouve très jolie et pense qu'elle mérite d'être propagée surtout si la plante est basse, mignonne et florifère. Elle se rapproche un peu, dit-il, de *La Frisure* (Delaux 83).

M. Rozain met une sourdine à son appréciation. Elle lui paraît se rapprocher de quelques variétés que les Américains nous ont envoyées ; celles dont la plante marseillaise se rapproche le plus, sont: *Ben-Hur*, *Khivia* et *Mineral*. M. Rozain pense qu'il ne faut pas trop de ces petites fleurs dans les collections.

Affaire de goût.

On cherche un nom pour cette nouvelle plante. Si les amateurs n'avaient pas une profonde horreur pour les appellations tirées du grec ou du latin, j'aurais proposé *Trichostephane Callitriche* ou *Capillus-Veneris*, qui ont le mérite de rappeler la finesse des pétales. Personne n'en achèterait ainsi dénommée. Donnez-lui alors le nom d'une nymphe — celui de la chaste Castalie, par exemple — ou d'une hetaïre : Parthénis, Lœna, Sapho, etc., ça vaudra toujours bien Khivia, Ben-Hur et Thibet. Maintenant, vous savez, nommez-la ainsi qu'il vous plaira ; comme Pilate, je m'en lave les mains.

Verglas extraordinaire. — Pour un verglas, Monsieur, on peut dire que c'était un verglas, — verglas, du latin *viridis glacies* — comme, de mémoire d'homme, jamais gone de Lyon n'en vit de semblable entre Montchat, Crépieu et Chaponost. Mes souvenirs de jardinier ne me rappellent rien de pareil.

Mauvais jour, du reste, date fatidique ! on était presque un vendredi ; dans tous les cas un 13, le 13 janvier de l'année bissextile 1892.

Vous savez comme cela se produit le verglas? Il fait chaud dans les nuages et il gèle dans la couche inférieure de l'atmosphère. Il pleut et la pluie se gèle au contact des surfaces qu'elle rencontre : arbres, plantes, sol et objets variés.

Eh bien ! Monsieur, vingt-quatre heures durant, la pluie tomba fine et serrée sur le monde des végétaux, les pralinant d'une couche cristalline, dont

l'épaisseur a atteint des proportions phénoménales, pour un verglas.

Le spectacle était féérique mais lamentable. On tremblait de peur en songeant aux pertes incalculables qu'un pareil état de choses pouvait infliger aux végétaux en général et aux bourgeons de la vigne en particulier. Des branches énormes pliaient ou cassaient sous le poids de la glace qui les surchargeait. Aux rameaux cristallisés pendaient d'innombrables stalactites. Les genèvriers aux aiguilles d'argent étaient couchés sur le sol : on aurait dit qu'ils avaient séjourné nombre de jours dans quelque fontaine pétrifiante. Les sapins présentaient la parure qu'ils revêtent l'hiver dans les hautes montagnes.

Pendant quatre jours, du 13 au 17 janvier, on a pu, avec inquiétude, contempler ce paysage norwégien. Heureusement la température ne s'est guère abaissée au-dessous d'un degré sous zéro, et il ne paraît pas que ce verglas extraordinaire par son épaisseur ait produit aucun mal aux bourgeons de la vigne. On en sera quitte pour quelques branches cassées aux grands arbres.

V. Viviand-Morel.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 20 Décembre 1891, tenue salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce.

Présidence de M. David, Vice-Président

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Le secrétaire procède au dépouillement de la correspondance reçue pendant le mois écoulé ; elle se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Préfet du Rhône, accompagnant l'envoi d'une circulaire de M. le Ministre du commerce, annonçant la mise en marche des services de l'*Office du travail.*

2° Règlement et programme de l'exposition spéciale de plantes bulbeuses et plantes diverses fleuries que la Société Nationale d'horticulture de France tiendra à Paris du 26 au 28 mars prochain.

Le secrétaire dépose. en outre, sur le bureau. les publications reçues des Sociétés correspondantes pendant le mois écoulé.

M. le Président informe l'Assemblée qu'après examen des titres et des pièces réclamés pour l'obtention des médailles aux bons et anciens jardiniers, le Conseil a décerné des médailles de vermeil à MM. Germain Warnet, Claude Paton, Jean Colomb, Auguste Goy, Jamain et Pierre Simon, et des médailles d'argent grand module à MM. Page et Valette

Présentations. — Il est donné lecture de sept présentations au titre de membre titulaire de la Société, sur lesquelles conformement au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote émis par l'Assemblée, les candidats présentés à la dernière séance. sont proclamés membres titulaires de la Société. Ce sont MM :

Jean Lille, chez son père. marchand-grainier, 9, quai des Célestins, Lyon, présenté par M. J.-M. Rochet et B. Comte.

F. Costille-Debelfort, quai de la Guillotière, Lyon, présenté par MM. Schmitt et Ant. Rivoire.

Jouteur fils, pépiniériste à Fontaines-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Ant. Rivoire et Viviand-Morel.

Le Colonel Juffé, commandant le 121e régiment d'infanterie. 38, rue Franklin, Lyon, présenté par MM. le docteur Garnier et Jules Chrétien.

Boulaz, opticien. place des Terreaux, Lyon, présenté par MM. Ant. Rivoire et Viviand-Morel.

Pelletier J.-B. jardinier chez Mme Coin, à Rully (Saône-et-Loire), présenté par MM. Claitte Philibert et J. Lamaud.

Peintet, fils, propriétaire-viticulteur, à Fleurieu-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. Dumonceau et Reynoud.

Dagon, horticulteur, rue des Corvées, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), présenté par MM Deschamp et Cl. Jacquier fils.

Nicot Guillaume, jardinier, allée du Sacré-Cœur, 6, Lyon, présenté par MM. Deschamps et Cl. Jacquier fils.

Examen des apports. — Les apports suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Crozy, horticulteur à Lyon, un chrysanthème de semis — Enfants des Deux-Mondes — Port vigueur et floribondité du splendide C. Louis Bœhmer dont il est issu, grande fleur, pétales plats, gaufrés à l'extrémité, beau blanc nacré légèrement crème au centre, pétales extérieurs droits, les intérieurs incurvés graduellement à excroissances poilues ou duveteuses bien apparentes; supérieur à Alpheus Hardy, par sa grande abondance de fleurs, sa vigueur et sa culture n'exigeant aucun soin particulier.

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, Lyon : deux orchidées : Zygopetalum crinitum, très remarquables et très distinctes soit par leur couleur, soit par leur parfum ; plante très florifère et d'une culture facile.

Par M. Colomb, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieu (Rhône) :

1° Deux chrysanthèmes de semis *Armand Jandriot et Mlle Armand*, ces fleurs étant trop avancées la commission déclare ne pouvoir les juger.

2° Des greffes de vignes parfaitement soudées de la variété Gamay-de-Bouze, greffée sur Riparia *Gloire de Montpellier*.

3° Chicorée Witloof ou endive à grosse racine, légume peu connu à Lyon et dont la culture devrait être vulgarisé davantage.

Par M. Chanu, horticulteur à Oullins, une poire de la variété Bergamote de Pentecôte, traitée au sulfate de fer.

Par M. Valla, horticulteur à Oullins :

1° 15 variétés de poires dont les plus remarquables sont : Curé, Belle Angevine, Beurré Diel, Beurré de Luçon, St Germain Vauquelin, etc.

2° Plusieurs échantillons de vin de Kleinderhold des années de 1888, 89, 90, 91. La commission chargée de les déguster signale particulièrement le vin des années 1888 et 1890 et reconnait le mérite tout spécial du plant de Kleinderhold.

Par M. Defeuillet, jardinier chez M. Coquard-Poizat, à Bourg de Thizy (Rhône), 30 variétés de poires, parmi lesquelles nous notons :

St-Germain Vauquelin — Beurré de Weteren — Beurré Six — Triomphe de Jodoigne — Doyenné Benoist — Bergamotte Willy — Doyenné Goubault — Belle de Berry — Marie Guise — Fondante de Malines — Besi de Chaumontel — Doyenné de Parthenay — Doyenné d'Alençon — Ollivier de Serres — Doyenné Defay, etc.

Par M. Drevet, horticulteur, rue Julien, à Montchat : 1° une Primevère à fleurs blanches et à feuilles panachées. La commission déclare ne pouvoir juger, cette plante n'étant pas suffisamment caractérisée ; 2° des fleurs coupées de roses, variété Gloire de Dijon.

Les commissions chargées de juger les apports étaient composées :

Pour la Floriculture : de MM. Gindre, Rozain et Verne.

Pour l'Arboriculture : de MM. Corbin, Lavenir, Thibaut et Verdet.

Pour les Légumes : de MM. Guillaume, J. Jacquier et L. Lille.

Après examen, ces commissions proposent d'accorder à MM.

Crozy, pour son Chrysanthème *Enfant des-Deux-Mondes*, certificat de 1re classe.

Liabaud, pour ses Orchidées, prime de 1re classe.

Colomb, pour ses Vignes greffées, prime de 3e classe.

Colomb, pour ses Légumes, prime de 2e classe.

Valla, pour ses Poires, prime de 2e classe.

Defeuillet, pour ses Poires, prime de 2e classe.

Pour les apports non primés, inscription au procès verbal.

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées par l'assemblée.

Ordre du jour. — Fixation définitive de la date de l'Exposition. La date du 21 au 25 avril inclus, mise aux voix par M. le Président, est adoptée à l'unanimité moins deux voix.

Elections. — L'ordre du jour porte l'élection d'un troisième Secrétaire-adjoint spécialement chargé de la Bibliothèque, poste dont la création a été décidée dans la séance précédente et, aux termes du Règlement, la nomination des Commissions de Rédaction, d'Organisation des Exposition, et des Visites ; il porte, en outre, la nomination de deux membres de la Commission des Finances, en remplacement de MM. Beney et Cousançat, démissionnaires.

Ont été nommés aux différentes fonctions ci-dessus désignées, savoir :

Secrétaire-adjoint bibliothécaire : M. Louis Lille ;

Membres de la Commission des Finances : MM. Gindre et Dubreuil ;

Membres de la Commission de Rédaction : MM. David, Lavenir, L. Voraz, Grillet, Labruyère, Pernet fils, Stingue et Rozain ;

Membres de la Commission d'Organisation des Expositions : MM. Biessy, Beurrier aîné, Chavagnon, Cousançat, Dubreuil, Pierre Guillot, J. Michel, Francisque Morel, M. Musset,

Perraud, A. Pitrat, Vullierme, Chevalier (de St-Cyr), Poizard et Drevet ;

Membres de la Commission des Visites :

1° *d'Etablissements* : MM. A. Bernaix, B. Comte, Rozain, Jacquier fils et Ch. Molin ;

2° *des Maisons bourgeoises* : Jussaud jeune, Laroche, Guillaume, Dubreuil et Devillat ;

3° *Culture maraîchère* : MM. Beney, Chevalier, Duchamp, Favre (Gabriel) et Jacquier (Jean).

Le Secrétaire donne lecture d'une liste de 10 maraichers, 10 pépiniéristes et 10 fleuristes établie dans sa dernière réunion, par le Conseil d'administration, pour aider à la formation du Jury d'examen des Diplômes de jardiniers ; sont nommés :

Pour la culture maraîchère : MM. Grenier, Antoine Rivoire, Léonard Lille, David Favre, Claude Jussaud, Laroche et Verne.

Pour l'Arboriculture : MM. Cl. Jacquier fils, Cl. Lavenir, Achard, Thibaut fils, Kettmann, Pitrat, Chaudy, Lagrange, Poisard et Durand.

Pour la Floriculture : MM. Comte, Labryère, Belisse, Rozain, Devert, J. Chrétien, Devillat, Hoste, Jean Beurrier et Grillet.

Après avoir fixé l'ordre du jour de la prochaine assemblée, la séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire-adjoint,
MOREL ANT.

Pomme variété anglaise « Beauté de Bath »

« Cette excellente nouvelle pomme précoce est destinée à devenir la grande favorite non-seulement des jardins privés, mais spécialement des horticulteurs-marchands.

Elle possède un mérite spécial recommandable ici, c'est d'être très précoce ; elle mûrit à la fin de juillet et au commencement d'août. C'est un très beau fruit, d'un rouge brillant, d'une saveur agréable et d'une récolte assurée. Elle a obtenu le plus grand honneur possible, c'est-à-dire un diplôme de première classe de la Société Royale d'horticulture. Elle a gagné les premiers prix dans différentes expositions où elle a concouru parmi 40 ou 50 assiettes de pommes de dessert. »

Extrait du Gardner's Chronicle.



POMME BEAUTÉ DE BATH.

Angræcum sesquipedale

Le genre *Angræcum* compte un assez grand nombre d'espèces, la plupart originaires de l'Afrique tropicale ou des îles Mascareignes. Ce sont des orchidées epiphytes qui se rapprochent des *Vanda* par l'absence de pseudo-bulbes, la disposition et la forme de leurs feuilles, mais qui s'en éloignent singulièrement par les fleurs dont le labelle est muni d'un éperon souvent très long qui donne aux inflorescences un aspect singulièrement original.

La plus remarquable espèce du genre est, sans contredit, l'*Angræcum sesquipedale* dont nous donnons ci-contre une figure très réduite. Originaire de Madagascar, elle fut découverte par Du Petit-Thouars vers la fin du siècle dernier; elle n'entra cependant dans la culture que vers 1854; sa première floraison eut lieu en 1857. Pendant assez longtemps elle resta rare dans les collections; aujourd'hui on peut s'en procurer des spécimens à des prix très abordables.

Elle vit en epiphyte sur les troncs d'arbres dans les forêts humides, ou elle habite les clairières demi-ombragées. C'est une plante très remarquable, dont l'éperon, comme l'indique son nom spécifique *sesquipedale*, atteint souvent un pied et demi de longueur. Ses fleurs qui sont très grandes et, au nombre de deux à quatre portées par des pédondules axillaires, ont souvent 20 centimètres de diamètre; leur couleur est blanc d'ivoire. La floraison de longue durée a lieu de novembre à février.



Angrœcum sesquipedale.

C'est une espèce de haute serre chaude qui demande pendant toute la belle saison des bassinages fréquents, qu'on diminue graduellement en automne.



E. D.

Clematis coccinea

Les Clématites constituent un des genres de plantes que l'horticulture a le plus améliorées dans ces dernières années et que le public a le plus franchement goûtées.

D'habiles croisements ou des semis heureux ont transporté de l'une à l'autre ou réuni sur la même plante les qualités

d'espèces différentes et aujourd'hui ces belles lianes, bien cultivées, peuvent rivaliser avec les végétaux sarmenteux les plus décoratifs.

Dans un prochain article nous donnerons une liste des fleurs les plus jolies et les plus distinctes par leur coloris qu'on peut trouver dans les différentes sections de ce beau genre.

Pour aujourd'hui nous ne nous occuperons que de l'espèce figurée ici et qui se distingue par le coloris de toutes ses congénères.

Qu'on se représente les fleurs en grelots de la gravure ci-jointe peintes extérieurement du plus éclatant vermillon, et montrant au revers des sépales et sur leur tranche recourbée un peu de l'épaisse doublure jaune clair qui les tapisse intérieurement.

Cette agréable image sera le portrait ressemblant de la clématite à fleurs coccinées.



Clematis coccinea.

Torrey et Asa Gray n'avaient vu en elle qu'une variété du *Cl. Viorna*; mais Engelmann l'a distinguée comme espèce et lui a donné le nom qu'elle porte actuellement.

Quoique originaire du Texas, elle supporte parfaitement les plus rigoureux hivers de New-York. En Europe, elle s'est montrée rustique jusque dans l'Allemagne du Nord. A plus forte raison, n'a-t-elle rien à craindre même de nos plus grands froids.

Les tiges disparaissent chaque année après avoir porté leurs fleurs et mûri leurs graines. Mais cette destruction périodique, loin d'être au détriment du développement et de l'aspect ornemental de la plante, donne aux tiges et aux fleurs ainsi renouvellées une allure plus jeune et plus fraîche.

Nous verrons, quand nous parlerons d'autres espèces de Clématites, qu'il serait parfois d'une excellente culture d'imiter cette disposition naturelle et de rabattre au ras du sol, certaines plantes très vigoureuses pour en obtenir des pousses plus fortes, des fleurs plus grandes et plus richement colorées.

Le *Clematis coccinea* n'a qu'une très courte période de repos.

Les dernières fleurs ne sont pas encore flétries, ses tiges pas encore desséchées, que la souche a déjà préparé et tient en réserve à fleur de terre, les frondaisons qui doivent leur succéder.

Nous venons en ce moment de déplanter une grosse touffe pour la mettre en pôt et nous avons trouvé ses robustes turions prêts à jaillir du sol au premier beau jour.

Les jets qui en proviennent grandissent avec une telle rapidité que les fleurs commencent à apparaître au mois de mai et se succèdent sans interruption jusqu'aux gelées.

Chaque tige atteint 3 ou 4 mètres de hauteur et peut donner une centaine de

fleurs. Il n'est pas rare de compter 20 à 30 de ces tiges sur les plus fortes plantes.

On en connaît une variété à fleurs un peu plus grande que le type et que les horticulteurs annonçent sous le nom de *Cl. coccinea major*.

Une autre variété est à fleur blanche, c'est-à-dire qu'elle est privée de la parure qui fait surtout le mérite de l'espèce.

Francisque Morel.

De la culture de la vigne dans les jardins

Si l'on peut dire d'une façon générale que la vigne est susceptible de pousser avec vigueur à peu près sur tout le territoire de la France, il est certain aussi que, de tous les arbres ou arbrisseaux à fruits cultivés pour l'alimentation de l'homme, c'est le moins difficile sur la nature du terrain. Mais, si par sa végétation même elle s'accommode à peu près de tous les sols, il n'en est pas de même pour son fruit, qui demande, pour acquérir toute sa qualité, une température relativement élevée, qu'il n'est possible d'avoir en plein champ qu'à partir de Lyon, de la deuxième ville de France ; en remontant vers le Nord, la culture n'est possible qu'en l'abritant contre des murs convenablement exposés qui élèvent artificiellement la température moyenne de la localité. Plus la température de l'endroit qu'on habite est basse et humide, plus les variétés cultivées devront être hâtives et l'exposition chaude.

En général, l'exposition de l'est et du sud sont les seules consacrées à la culture de la vigne ; cette dernière sera d'autant plus avantageuse qu'on se rapprochera davantage du Nord.

Il est bien rare qu'on ait à sa disposition le choix du terrain pour faire sa plantation ; presque toujours il faut s'accommoder de celui que l'on possède et en tirer le meilleur parti possible. Néanmoins, toutes les fois qu'il sera possible de choisir l'emplacement, on devra s'établir de préférence sur un sol léger et profond, s'échauffant facilement et laissant échapper l'humidité surabondante ; ces sortes de terrains sont éminemment propices à la culture de la vigne en espalier. C'est dans ces conditions que les raisins atteindront leur plus haut degré de perfection sous tous les rapports.

Les plates-bandes destinées à la plantation devront être défoncées de soixante à quatre-vingts centimètres de profondeur, sur une largeur de un mètre cinquante à deux mètres. Le défoncement se fait dans les conditions ordinaires : on ouvre une tranchée de la largeur de la plate-bande, ayant soixante à quatre-vingts centimètres de large, on la creuse jusqu'à la profondeur voulue ; prenant ensuite la terre d'un deuxième fossé ayant la même largeur que le premier, il est également creusé à la même profondeur, la terre de cette deuxième tranchée sert à combler la première, et ainsi de suite jusqu'au bout du mur ; la terre du premier fossé, qui a été mise de côté, sert à combler le dernier.

Il est toujours avantageux de fumer convenablement au moment du défonçage ; à cet effet, lorsque la première bêchée de terre a été mise au fond de la tranchée, c'est sur cette terre que le fumier doit être répandu par couches de huit à dix centimètres d'épaisseur ; ainsi placé, il se trouve, dès la première année, juste à proximité des racines et produit, dans ces conditions, le maximum du résultat qu'on doit en attendre.

La plate-bande devra être légèrement inclinée du côté de l'allée pour permettre au sol de s'égoutter facilement.

Je ne décrirai pas la manière de planter, tout le monde la connaît suffisamment ; je dirai seulement que la place de chaque pied étant marquée par un petit trait fait verticalement sur le mur, au pied duquel on fait des trous de vingt-cinq centimètres de côté ayant autant de profondeur, le terrain est placé entre deux marques, puis, lorsqu'ils sont ouverts sur toute la longueur, on procède à la plantation.

Après avoir rogné à dix ou douze centimètres de leur insertion les racines de la *chevelée*, qui ne sera autre qu'une bonne greffe bien soudée et bien enracinée — je ne suppose pas qu'il puisse encore être question de planter de la vigne non greffée, même dans les pays indemnes du phylloxera ; — rogner la tige à huit ou dix centimètres de sa base sur deux ou trois yeux ; une personne tient le sujet dans le petit fossé ; en face de la marque faite contre le mur, le pied de la chevelée à dix ou douze centimètres de celui-ci, une deuxième personne jette de la terre meuble sur les racines ; celui qui tient le sujet le secoue légèrement pour que les racines ne restent pas en *paquet*, ramenant peu à peu la tête de la bouture près du mur ; il la fixe dans cette position en serrant légèrement avec le pied. La profondeur à laquelle la vigne doit être plantée est basée sur la soudure de la greffe, qui doit être au niveau du sol. La plantation achevée, butter les pieds en forme de taupinières.

Le terrain ayant été fumé lors du défoncement, il est inutile de recommencer au moment de planter. Mais, si on a du terreau à sa disposition, on fera bien d'en mélanger un peu à la terre qui sera mise sur les racines ; cette pratique est surtout avantageuse dans les sols un peu compacts.

Je puis bien, en passant, vous donner mon avis sur les porte-greffes :

Si votre terre est de bonne nature, ni trop sèche ni trop humide — bon nombre de jardins sont dans ces conditions — prenez le porte-greffe que vous voudrez, vous aurez certainement toute satisfaction ; si vous craignez l'humidité de votre sol, choisissez des greffes sur *Solonis* ;

Le *Riparia* est peu difficile, pourvu que le sous-sol ne soit pas trop humide, il pousse vigoureusement ;

Le *Vialla* ne laisse rien à désirer dans les terrains légers et frais ;

Enfin, le *Rupestris* s'accommode assez bien des terres sèches et caillouteuses.

Voilà, je suppose, plus de sujets qu'il ne vous en faut pour réussir à peu près dans toutes les circonstances ; vous avez encore pour vous aider et votre expérience et celle de vos voisins.

CAGNIN.

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins

FÉVRIER

Jardin d'agrément. — On achève tous les travaux de terrassement et autres commencés en janvier. Il est important d'exécuter tous les labours qui doivent se faire au printemps, car le jardinier sera suffisamment occupé le mois suivant à d'autres travaux importants. On peut enlever sans crainte les feuilles, paillis, terreaux, etc., dont on a abrité les plantes frileuses, les froids rigoureux n'étant plus à craindre. On taillera sans crainte les rosiers et tous les arbustes qui doivent se tailler avant la poussée des feuilles. On peut planter les plates-bandes de plantes vivaces, faire des bordures de Buis, de Mignardises, de Pâquerettes, etc.

Bien qu'il soit encore un peu tôt pour faire des semis, on peut cependant, à bonne exposition, en pépinière, en pots ou en terrine, semer les espèces suivantes :

Adonide.	Thlaspi variés.
Belle de Jour.	Campanule miroir.
Bleuet.	Cynoglosse à feuilles de lin.
Pavot.	Muflers.
Julienne de Mahon.	Souci.
Némophile.	Viscaria.
Nigelle.	Etc.
Phlox de Drummond.	
Pied d'alouette.	

Toutes les plantes vivaces rustiques — sauf celles dures à germer — peuvent être semées en février.

Jardin potager. — Le jardin potager devra être prêt à recevoir les semis et les plantations. On se rappellera toujours que l'engrais, c'est-à-dire le fumier et les terreaux, est indispensable aux cultures potagères. Autant que possible, on changera de place les différentes espèces de l'année précédentes. Aux légumineuses (Pois. Haricots, Fèves), on fera succéder les Ognons, Echalottes, Epinards, etc. On peut semer les :

Carottes.	Oignons.
Cerfeuil.	Oseille.
Chicorée.	Panais.
Choux.	Persil.
Epinard.	Poireaux.
Cresson alénois.	Pois (divers).
Fèves.	Radis.
Laitue.	Scorsonère.
Navets hâtifs.	

Quand on ne dispose pas de beaucoup d'emplacement, on peut semer très clair les Radis et Laitues dans les plates-bandes de Carottes, Ognons et Poireaux. On peut également planter l'Estragon. le Thym, l'Ail, l'Oseille, la Ciboule et autres plantes potagères vivaces. A bonne exposition, on peut hasarder des pommes de terre hâtives qu'on abritera au besoin.

Sur couche, on peut semer tous les légumes dont on veut obtenir des récoltes hâtives.

Serres. — C'est le moment de rempoter toutes les plantes de serre tempérées, à l'exception de celles qui n'ont pas encore fleuri, telles que les Azalées, Camellias. Rhododendrum. etc. On ne doit rempoter celles-ci qu'après la floraison. Quand les genres comme le Camellia, par exemple, ne font qu'une seule poussée dans l'année, il est même préférable d'attendre que cette poussée soit faite.

La multiplication doit être très active et tous les genres principaux doivent avoir leurs boutures en bonne voie de reprise.

On peut semer en serre les Bégonias bulbeux, Coleus, Wigandia. Solanum, Gloxinias, Achimenes, Agave, Pétunias, Musa, etc., et en général toutes les plantes de serre qui fleurissent dans le courant de l'été.

Sur couche, on peut déjà semer une foule de plantes d'ornement, mais il est préférable d'attendre le mois de mars, afin que les plants ne viennent pas trop forts avant la belle saison.

Jardin fruitier. — Les arbres à fruit, sauf le Pêcher, doivent être suivis attentivement. Les vieilles écorces, bois mort, lichen, etc., doivent être nettoyés avec soin. Les individus envahis par les insectes, les cryptogames, seront badigeonnés soit avec du pétrole ou de la matière des fosses qui détruisent les plus dangereux. Le puceron lanigère lui-même ne résiste pas à plusieurs opérations analogues. La taille devra être terminée, pour les arbres à fruits à pépins, vers la fin du mois.

On coupera toutes les sommités des branches des pêchers plein vent qui menacent de prendre un accroissement trop considérable au détriment des branches plus faibles. On ne taillera les coursons qu'après la floraison, quand le fruit sera de la grosseur d'une grosse noisette.

On doit terminer au plus vite les plantations, principalement celles des essences les plus précoces à développer des feuilles et des radicelles.

Guide Pratique du Jardinier-Chauffeur.

Recommandations utiles.

L'alimentation du *Thermo-Siphon* doit être faite avec de l'eau très nette ou de l'eau de pluie. Les eaux de savon ou d'évier qui, bien souvent, se mélangent à l'eau d'arrosage sont très nuisibles, car les matières corrosives qu'elles contiennent causent de grands ravages aux parois de la chaudière, et ses parties grasses non-seulement encrassent, mais nuisent aussi à la dilatation de l'eau s'étendant dans la chaudière et des sels qui, s'ajoutant aux diverses substances contenues par l'eau,

se transforment en croûtes épaisses et solides et se fixent aux parois, interceptant ainsi l'action du feu, ce qui occasionne une dépense supplémentaire de combustible et du retard dans la marche du thermo.

On doit éviter de laisser séjourner des matières étrangères à proximité des foyers. Le jardinier-chauffeur doit avoir soin que toute la place environnante soit bien balayée, et que le charbon y séjourne seul, il faut écarter tous les plâtras, pots cassés, pierres, qui pourraient se mêler avec le combustible, car leur présence dans le foyer peut interrompre la marche et toujours encrasser la grille. L'ordre et la propreté sont nécessaires.

Précautions à prendre avant l'éclairage.

Il faut s'assurer que le thermo-siphon soit complètement alimenté ; on s'assure ensuite qu'il n'y a pas de fuite, et s'il en existe et qu'elle soit peu importante, on l'intercepte au moyen de mastic que l'on introduit dans la fissure avec un morceau de bois blanc aminci. Pour cette opération il ne faut jamais se servir de fer, car on s'exposerait à agrandir l'ouverture. Si la fuite est considérable, le jardinier-chauffeur ne doit pas allumer, et avertir son patron.

Ensuite on s'assure du bon état du foyer. Il faut veiller à ce que les parois soient en bon état et qu'il n'y ait pas de trous par où le charbon puisse passer ; puis on s'assure que la grille est en bon ordre, et que les barreaux sont à une distance égale et régulière. Si quelques-uns sont obstrués par les scories, on les débarrasse, et s'il y en a qui soient tordus et dont la torsion produit des vides trop considérables, on doit les changer sans hésiter.

Cela fait, on balaie le cendrier ; puis on procède à l'allumage de la manière suivante :

On place des morceaux de bois entre-croisés et superposés sur la partie de la grille formant le premier tiers de la longueur, et on y met le feu au moyen de papier ou de paille sèche ; puis on ouvre le registre au tiers, et on ferme la porte du foyer. Aussitôt que le bois est enflammé, on y ajoute quelques morceaux de charbon de moyenne grosseur, et lorsqu'ils sont allumés, que le bois est à peu près brûlé et que les parois de la chaudière ne sont plus humides (1), on repousse avec le ringard, vers le milieu de la grille et sans trop l'éparpiller, puis on fait dessus un quart de charge et on referme la porte.

Lorsque le quart de charge est bien allumé, on l'étend en couche régulière sur toute la surface de la grille et on fait une demi-charge, c'est-à-dire que l'on charge suffisamment pour que le combustible présente une épaisseur de 6 à 10 centimètres; et lorsqu'il est bien enflammé partout, on fait une charge entière.

Une charge entière ne doit pas excéder les épaisseurs suivantes :

Quinze centimètres d'épaisseur pour la houille grasse ;

Vingt centimètres pour la houille maigre;

Dix à douze pour le lignite.

On règle le registre suivant le tirage et le combustible employé.

Les raisons qui dictent ces différentes épaisseurs de charge sont les suivantes :

1° La houille grasse produit une flamme très longue, mais si on la met en grande épaisseur, son poids, aidé par la facilité de dissolution de ses parties grasses, la fait s'affaisser et obstruer tous les vides, interceptant ainsi la libre circulation de l'air, ce qui fait qu'elle brûle en-dessus et que le milieu se consume sans résultats utiles ;

2° La houille maigre produit une flamme beaucoup moins longue, et comme elle est moins sensible à la chaleur, elle s'affaisse moins, et intercepte moins l'air, ce qui permet de faire une charge plus épaisse qui, en même temps, rapproche la flamme de la chaudière ;

3° Le lignite, qui ne produit qu'une flamme courte et dont la partie terreuse est considérable, ne doit être employée qu'en couche mince, si l'on veut obtenir une combustion régulière.

(1) Je recommande particulièrement au jardinier-chauffeur de bien observer les parois de la chaudière et de ne charger le foyer qu'autant que l'humidité a disparu ; car j'ai vu un thermo où l'on avait fait pendant quelque temps des charges complètes à l'allumage; toutes les vapeurs aqueuses du combustible avaient été retenues contre les parois par l'humidité et y avaient formé un mastic qui isolait complètement les parois de l'action du foyer.

Entretien du feu.

Lorsque le feu est allumé dans les conditions que j'ai indiquées, il ne s'agit plus que de l'entretenir ; c'est alors que l'attention du jardinier-chauffeur doit être continuellement en éveil, si l'on veut obtenir une combustion régulière.

Le chauffage doit s'opérer sans interruption et uniformément sur toute la surface du grillage, de manière que les gaz en combustion soient répartis sur toute la surface de chauffe ; sans cette précaution il est impossible d'obtenir tous les effets utiles du combustible et, de plus, on porte préjudice au matériel.

Je ne saurais trop recommander à tous ceux qui ont des chaudières de mon système ou autres à foyer fixe en maçonnerie de maintenir de l'eau dans le cendrier ; c'est un moyen qui aide considérablement à la régularité du tirage, en dépouillant l'air venu à l'extérieur d'une partie de sa crudité, et le préparant ainsi, en l'attiédissant, à acquérir un certain degré de chaleur en passant par les intervalles des barreaux de la grille, de manière à aider la combustion sans surprendre le charbon. En même temps, la présence de l'eau maintient l'atmosphère saturée de molécules aqueuses qui maintiennent les barreaux à un degré plus tempéré, et en les imprégnant les rendent plus réfractaires à l'adhérence des parties fusibles du charbon et évitent en partie l'obstruction.

Lorsque le feu est bien allumé, il faut passer le crochet en-dessous et légèrement dans les intervalles des barreaux, pour les dégager des résidus provenant des matières qui ont servi à l'allumage ; puis aussi, on le régularise en-dessus avec le crochet.

Aussitôt que la deuxième charge est en pleine combustion, et peu de temps après l'avoir égalisée, on doit la soulever légèrement en passant la lance entre le charbon et la partie supérieure de la grille de manière à donner passage à l'air, et neutraliser l'adhérence des matières fusibles aux barreaux, puis on ajoute quelques pelletées de charbon neuf, on ferme le foyer et on passe le crochet dans les intervalles des barreaux afin de les dégager des engorgements produits par la dernière opération.

Un foyer pour être bien desservi, doit être alimenté souvent, mais en petite quantité à la fois ; c'est ainsi que l'on évite, en partie la formation des croûtes. Que l'on n'aille pas croire que c'est plus pénible ; au contraire, car on évite ainsi quatre décrassages sur dix, ce qui, à tous les points de vue, est préférable.

D'ailleurs cet emploi n'est pas une sinécure,il est urgent que les jardiniers-chauffeurs s'en pénètrent bien et qu'ils acquièrent les connaissances indispensables exigées par son importance.

Décrassage d'un foyer sans arrêter la marche

Le charbon contient des matières fusibles et des matières inertes et réfractaires qui, par l'action du feu, se séparent des parties combustibles, coulent ou glissent à travers la charge et viennent se poser sur la grille où elles s'agglomèrent et forment des croûtes qui finissent par obstruer le passage de l'air.

C'est alors que le décrassage devient nécessaire.

Pour les grands foyers le jardinier-chauffeur prend le ringard et amène tout le charbon en combustion sur un côté de la grille, dans toute la longueur du foyer ; cela fait, il prend la lance et l'engage entre la couche de scories et la partie supérieure des barreaux, et la pousse ainsi dans la longueur du foyer, de manière à soulever la croûte et la rompre, en ayant soin de bien dégager les parois du foyer. Ensuite il prend le crochet et amène le tout sur le devant et le fait tomber devant le cendrier. Aussitôt terminé, il ramene tout le charbon en combustion sur la partie dégagée, en ayant soin d'y ajouter un peu de charbon neuf ; puis il nettoie l'autre côté encore engorgé comme il vient d'être indiqué. Pour les petits foyers le jardinier-chauffeur amène le charbon en combustion sur le devant du foyer, passe la lance comme il est indiqué pour les grands foyers ; enlever la croûte avec le crochet, repousser le charbon en combustion sur la partie dégagée de la grille en ayant soin d'y ajouter un peu de charbon neuf ; puis il nettoie le devant, et ensuite il éteint le feu, fait une légère demi-charge, passe le crochet dans les intervalles des barreaux

afin d'achever de les dégager, et continue de chauffer.

Les résîdus

On appelle résidus, toutes les parties qui ont échappé à la combustion, soit au moment du tissonnage ou du décrassage, soit les débris contenus dans les croûtes et qui se séparent en tombant, ou les parties menues qui tombent naturellemeut dans le cendrier. Toutes ces parcelles, grosses et petites, les unes à l'état de charbon neuf ou n'ayant subi que légèrement l'action du feu, et les autres et état de cokisations, doivent être triées avec soin,puis mouillées et ensuite mêlées au charbon, pour être de nouveau soumises avec lui à la combustion.

Couverture des foyers

Lorsque la température de la serre est au degré voulu, et que la chaleur extérieure monte, ou que le soleil fait pénétrer ses rayons dans la serre, le thermo doit ralentir sa marche pour ne pas trop élever la température intérieure.

Le jardinier-chauffeur doit penser à la couverture du foyer. Pour cela il le décrasse et le charge comme il a été indiqué précédemment; quand le charbon est bien en combustion, il humecte les cendres du foyer, et tait une couverture sur le combustibuble de manière à produire une combustion très lente, pour maintenir l'eau du thermo à une certaine température et éviter bien souvent un allumage.

J'ai dit humecter les cendres du foyer, car sans cette précaution une partie serait entraînée dans les galeries de fumée par par le tirage de la cheminée.

Conclusion

Je termine ce petit guide que j'ai écrit dans le but unique de me rendre utile aux jeunes jardiniers-chauffeurs,n'ayant en vue que de combler autant que j'ai pu une lacune qui existait en ce qui concerne le chauffage des serres et aplanir les difficultés qui se dressent devant celui qui débute dans l'emploi de jardinier-chauffeur et indiquer à ceux qui savent chauffer certains moyens d'économie et de préservation qu'ils pourraient ne pas connaître.

L. Latreille

Le Pommier à cidre

SA FUMURE

Après avoir établi avec le plus grand soin une plantation quelconque de pommiers à cidre, il ne faudra pas seulement compter sur les seules ressources du sol pour continuer à leur procurer une végétation luxuriante, seule capable de faciliter la formation d'une charpente saine et forte, condition essentielle pour pouvoir obtenir en peu d'années un produit rémunérateur.

Après les premières années pendant lesquelles on fume le plus souvent assez abondamment, il ne serait pas logique de cesser ces fumures, et, d'abandonner ainsi une plantation à ses seules ressources ; ainsi donc. en plus des travaux de propreté à exécuter autour du pied même des arbres, il faudra continuer d'avoir recours à certains engrais destinés à stimuler et soutenir la végétation.

Cette question des engrais présente souvent dans l'application plus d'une difficulté, il est parfois difficile d'en avoir à sa portée, les frais de transports peuvent être fort onéreux et viennent grever d'autant un engrais déjà coûteux ; il faudra donc rechercher ceux qui sous un volume restreint, tout en présentant de sérieuses qualités nutritives, seront facilement transportables.

Si nous tenions exactement compte des lois de la restitution par les engrais nous devrions placer en première ligne les marcs de pomme, épuisés par le pressurage ou la lexivation. Cet engrais, il est vrai, n'est pas sans valeur, il renferme en moyenne 12 p. 0/0 d'azote; il serait sous ce rapport l'équivalent du fumier de ferme. Cependant, son acidité s'oppose parfois à son emploi dans les terrains granitiques entre autres où l'acide phosphorique est si nécessaire ; il ne pourrait

y être employé qu'après avoir été stratifié avec du phosphate de chaux minéral ; le mélanger préalablement avec du fumier de basse-cour qui en faciliterait la décomposition, et dont les mares, par leur acidité tendent à s'emparer des vapeurs ammoniacales qui peuvent s'en échapper sous l'influence d'une fermentation fort active et à les fixer.

Dans les terrains calcaires ils seront excellents, le carbonate de chaux contenu dans le sol en neutralise l'acidité. Dans ces mêmes terrains on pourra employer avantageusement les débris et râpures de corne qui, d'après MM. Boussingault et Payen contiennent 0,9 p. 0/0 d'eau et 14.86 d'azote. Les crins et les poils qui contiennent 8,9 p. 0/0 d'eau et 13.78 d'azote. Les plumes qui avec 12.90 p. 0/0 d'eau contiennent 15 34 d'azote, ces dernières ne doivent être employées que par un temps calme et humide et recouvertes de suite de terre pour empêcher le vent de les disséminer.

Les déchets et chiffons de laine conviendront aux terres légères et aux sols argileux ; ils donnent de meilleurs résultats sur les terrains sablonneux et perméables, que dans un sol compact, où ils se décomposent moins rapidement et dans lequel ils retiennent l'humidité. On peut augmenter leur puissance fertilisante en les faisant macérer pendant quelque temps dans une fosse à purin.

Ces divers engrais animaux étant d'une décomposition lente, on pourra en fumant copieusement, ne renouveler ces mêmes fumures que tous les deux ou trois ans. Selon les ressources dont on dispose, et en tenant compte de la nature du terrain, on emploiera, celui qui paraîtra devoir être le plus avantageux ; nous ferons seulement remarquer que le fumier de cheval et celui de mouton, surtout s'ils sont pailleux, ont une tendance marquée à exciter l'apparition du puceron lanigère, véritable fléau lorsqu'il parvient à envahir une plantation. Si parfois on employait des engrais à décomposition rapide, les fumures devront être renouvelées plus souvent. Il est un engrais fort riche mais trop souvent délaissé : l'engrais humain ; à l'état frais, il contient pour 1.000 parties : 772 d'eau, azote 10, cendres 29.9, potasse 2.5, soude 1.6, magnésie 3.6, chaux 6.2, acide phosphorique 10.9, acide sulfurique 0.8, et acide silicique 1.9. Son analyse montre sa richesse en azote, chaux et acide phosphorique ; cet engrais existe partout, il n'y a qu'à le recueillir dans un récipient quelconque ; son odeur a pu en faire parfois repousser l'emploi, c'est à tort car il est facile à désinfecter en mettant par mètre cube de matières 20 à 30 kilog. de sulfate de fer, on incorpore à la masse et on l'agite ; l'acide sulfurique se combine avec l'ammoniaque volatil et le convertit en sulfate d'ammoniaque ; le fer se combine avec le soufre de l'hydrogène sulfureux et forme du sulfure de fer qui enlève les émanations ammoniacales et d'hydrogène sulfuré.

On peut aussi, si on le préfère, employer une dissolution neutre de sulfate de zinc amenée de 26 à 32° du pèse-sel, et on dose de 10 à 16 litres par mètre cube ; on mélange aussi intimement que possible et on laisse reposer quelques instants. Ces sels conservent aux matières leur action fertilisante, puisque le carbonate d'ammoniaque qu'elles renferment ne peut se volatiser à l'air comme si elles étaient dans leur état naturel.

Revenons à nos pommiers, nous terminerons en faisant remarquer que les racines de l'arbre s'éloignant au fur et à mesure qu'elles s'accroissent, la fumure qui au début de la plantation se plaçait

près du pied de l'arbre, devra, pour lui être profitable, se trouver à portée des racines du sujet dont l'accroissement moyen paraît correspondre au volume de la tête du sujet ; ce sera donc dans une circonférence correspondante audit développement qu'elle devra être déposée en y faisant, à cet effet, une tranchée peu profonde, mais ayant de 50 à 60 centimètres de largeur et dans laquelle on déposera bien régulièrement l'engrais nécessaire et que l'on comblera ensuite avec la terre qui en avait été extraite.

Victor Enfer.

Le Saucissonnier en arbre (1)

Le saucisson est donc un fruit ?
Sans doute
Quel est l'arbre qui le produit ?
Le saucissonnier
J'en doute.

Tel est l'intéressant entretien, renouvelé du célèbre vaudevilliste, que vient d'avoir un cultivateur avec la haute direction des affaires agricoles de la Régence.

On connaît les décrets qui prohibent absolument non seulement tout végétal vivant, mais encore la moindre de ses parcelles. Ces intelligentes dispositions, pour des pays neufs comme l'Algérie et la Tunisie qui ne peuvent vivre et prospérer que par la culture dans la diversité de ses formes, sont appliquées dans leur extrême rigueur malgré l'avis contraire de la plus grande autorité scientifique du monde entier, l'institut de France.

Adonc, un habile cultivateur de Tunis frappé de la beauté de certains arbres qu il avait admirés au Caire, avait résolu de les propager en Algérie et en Tunisie. Respectueux des décrets, des réglementations et des arrêtés concernant les prohibitions générales ou partielles, il s'était borné, suivant le droit que lui donne la loi, à faire venir seulement des graines.

C'est alors que les mésaventures commencent. Le bel arbre en question, *Kigelia pinnata*, a le malheur d'avoir été gratifié par dame nature d'une gousse de forme peu commune dans le monde végétal : c'est une sorte de cylindre d'environ soixante centimètres de long, un peu aminci à ses extrémités, en d'autres termes, pour ne pas tomber dans l'aridité de la monographie botanique et rester dans le sens de la plus vulgaire des descriptions, c'est une bonne imitation d'un splendide saucisson bien plein, avec son revêtement grisâtre, argenté, pelliculeux, ridé, paraissant renfermer dans ses flancs d'heureux mélanges de choses alléchantes succulentes et délectables.

Un colis de cette gousse étrange fut d'abord adressé à Alger il y a quelque temps.

Venant d'Egypte, ces pseudo-saucissons ont été examinés et arrêtés à l'arrivée pour savoir si l'octroi de mer ne s'opposait pas à l'entrée des produits peut-être trichinés ayant pris naissance dans la libre Amérique. Après discussion sur l'identité des produits, des experts charcutiers n'ont pas eu de peine à démontrer que, sous ses apparences alléchantes, le cylindre en question ne se laissait pas, à la grande surprise générale, entamer pas le couteau et qu'on se trouvait en présence d'un imitation en bois d'un *fruit d'Arles* pouvant être rapporté à la variété *alliacée*.

Mais à cette époque, il y a peu de temps, le saucisson avait une allusion politique et le cas se compliquait.

Le service prohibiteur se laissait difficilement convaincre que le corps du délit — délit qu'il voulait à tout prix — était tout simplement une gousse, un

(1) L'*Algérie agricole*.

organe botanique, une enveloppe renfermant les graines d'un bel arbre. Cependant la démonstration devenait évidente, mais l'administration ne pouvait avoir tort. La formule fut trouvée : *Les graines sont fraîches, elles n'entreront pas, les règlements phylloxériques s'y opposent.*

Mais, c'est justement parce qu'elles sont fraîches, aptes à germer, que nous les recherchons !

La plaisanterie avait trop duré. Au gouvernement général, il y a encore des gens intelligents et la consigne fut rapidement levée, mais il paraît qu'à Tunis les mêmes préjugés persistent.

Notre collègue, un haut fonctionnaire de l'agriculture en la Régence — collègue est bien prétentieux pour nous si peu journaliste et pour lui si peu agriculteur — décida que des graines fraîches, c'est-à-dire douées de facultés germinatives constituaient une contravention à la loi, en d'autres termes, il ne permettrait que l'entrée de *fruits secs* — tout comme dans certaines colonies.

On ne discute pas de pareilles..... théories.

Le saucisson végétal en question, puisqu'il n'est pas du genre charcuterie, est-il un fruit ? Sa constitution organique est une réponse. C'est une gousse aussi dure que du bois d'ébène, presque de la matière cornée, qui renferme des graines d'extraction difficile. Non seulement le phylloxera ne pourrait y faire une piqûre, mais encore la mâchoire la plus formidable du plus grand des carnassiers ne l'entamerait point.

L'entrée de ces gousses fut donc interdite en Tunisie. Pour ne pas les perdre, on les envoya à Asnières, près de Paris, non pour acclimater ces arbres sur les bords de la Seine, mais chez un ami qui sortit les graines de leur gangue et les renvoya à Tunis, dans un petit paquet dont la poste voulut bien se charger sous le nom de « *Petits pois régence* », ce qui fait que malgré les douanes, les règlements mal interprétés, l'anathème des hauts fonctionnaires et les syndicats prohibiteurs de l'endroit, le plante se développe sous un nouveau ciel.

Telle est l'histoire, non charivarique, pas tintamarresque et véridique des origines de l'acclimatation du *Kigelia*, pseudo-saucisson, en Algérie et en Tunisie.

Les acclimateurs doivent donc s'entourer de grandes précautions non pour introduire des plantes vivantes, mais les graines absolument permises. Les douanes veillent et si elles se renforcent de l'avis des commissions d'hygiène et de prohibition, cela tourne au drôlatique : le saucisson végétal peut être trichiné, le beurre végétal contenir naturellement de la margarine, l'arbre à vache avoir trop d'eau dans son suc laiteux, la crême végétale de l'anone être une sophistication préjudiciable aux pâtissiers, etc.

On peut tout craindre, quand on nous a déjà convaincu par la force que l'ail était un végétal non vivant et qu'une vieille canne sèche, faite d'un sarment de vigne, à la main d'un innocent, était une atteinte portée à l'avenir viticole du pays.

L'atteinte à l'avenir du pays, c'est la monoculture, les œufs dans le même panier, l'ignorance de la polyculture si en faveur chez les autres nations ; le mal le plus grave c'est, dans un pays neuf, la restriction des moyens culturaux, et le danger le plus redoutable, c'est la *viticulture officielle.*

Bou-Hamma.

NOTES & INFORMATIONS

— NOUVELLE MALADIE DE L'OLIVIER.—On écrit de Tourettes-Vence (Alpes-Maritimes) à la *Provence Agricole* :

« A la suite de la niellure, maladie qui sévit depuis quelques temps dans notre contrée et qui recouvre les oliviers d'une matière noire et gluante, rendant le fruit poisseux et improductif, est venu tout a coup s'adjoindre un nouveau mal qui ne cause pas moins de dommages et que l'on a pu reconnaître dans la grande quantité d'olives tombées lors de la dernière bourrasque.

Cette nouvelle maladie dérive, paraît-il, du mildew de la vigne, puisqu'il attaque l'olive dans l'axe même du fruit, absolument comme le mildew attaque la grappe du raisin dans sa tige. Elle s'annonce, en effet, par un petit point noir à l'axe qui,peu à peu, se communique jusqu'au noyau. Dès que le fruit en est atteint, sa croissance devient insignifiante ; puis, petit à petit, la peau de l'olive se ride, le fruit se dessèche entièrement et finit par tomber au moindre vent. »

— NOUVEAU DÉPARTEMENT AUTORISÉ A INTRODUIRE DES VIGNES ÉTRANGÈRES. — Par arrêté en date du 2 décembre 1891, l'introduction des vignes étrangères et des vins provenant des arrondissements phylloxérés, est autorisée dans le département de la Haute-Saône.

—LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE D'HORTICULTURE DE GENÈVE, tiendra une Exposition internationale d'horticulture, plantes fleurs, fruits, légumes, objets d'art et d'industrie se rattachant à l'horticulture, sur la promenade des Bastions à Genève, les 16, 17, 18, 19, 20 et 21 Juin 1892. Les demandes de formules doivent être faites à M. Ed. Bleuier, 4, rue du marché, à Genève, avant le 20 mai 1892.

BIBLIOGRAPHIE

— J. JACQUIER, cultivateur-grainier, 8, quai des Célestins, Lyon. Culture à Pierre-Bénite et à Vénissieux (Rhône). — Catalogue général et prix-courant de graines de plantes potagères, fourragères et florales : Ognons à fleurs, rhizomes, griffes, tubercules, plantes vivaces. — Brochure in-8e illustrée de 24 pages.

— LOUIS LACROIX ET FILS, horticulteurs, rue Lancefoc, 5, à Toulouse (Haute-Garonne).

Circulaire spéciale de Chrysanthèmes nouveaux actuellement mis au commerce par l'Etablissement.— Nouveautés de 1891 de provenances diverses. — Broch. in-8° de 8 pages.

—- BENEY, LAMAUD ET MUSSET, horticulteurs, marchands-grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon. — Catalogue général et Prix-courant de graines de plantes potagères, fourragères, florales nouvelles ou anciennement cultivées ; de Griffes,Bulbes, Rhizomes et Ognons à fleurs. Collection de Chrysanthèmes, Cannas, Dalhias, Glaïeuls, etc.— Brochure grand in-8° de 136 pages, illustrée de nombreuses gravures.

— FRATELLI INGEGNOLI, stabilimento agrario-botanico, Milano, corso Loreto, 45. — Catalogue général des graines, plantes, arbres et arbustes cultivés dans l'établissement. — Brochure in-8° de 100 pages, illustrée de gravures noires et en couleurs, Milan, 1892.

— ROZAIN-BOUCHARLAT, horticulteur, 88, grande rue de Cuire-lès-Lyon. — Catalogue spécial aux Nouveautés, pour 1892, dans les genres : Chrysanthèmes (20 variétés), Pélargonium zonale, à fleurs doubles (9 variétés), à fleurs simples (10 var.), Pélargonium pellatum (4 var.), Véronique (2 var.), Fuchsias (6 var.), Dahlia Cactus (2 var.), Dahlia à fleurs simples naines (9 var.), Phlox decussata (7 var.). — Broch. in-8° de 8 pages.

— AGENDA HORTICOLE ET VITICOLE publié sous le patronage de la fédération des Sociétés d'horticulture de la Suisse Romande, 6me édition éditée par D. CAREY, libraire, 24, rue du Montblanc à Genève (Suisse).

— Léonard Lille, marchand de graines à Lyon, quai des Célestins, 9.— Catalogue général et Prix-courant des graines de plantes diverses cultivées dans l'Etablissement. — Brochure in-8° illustrée de nombreuses gravures.

— Vilmorin et Cie, marchand grainier. quai de la Mégisserie, 4. Paris. — Supplément au catalogue général contenant l'énumération des Nouveautés vendues cette année par la Maison. — Broch in-8° de 12 pages.

— De Reydellet, à Valence (Drôme) — Catalogue de Chrysanthèmes et de Cannas, Chrysanthèmes nouveaux obtenus par M. de Reydellet. Obtentions des années précédentes du même semeur. Variétés de diverses provenances. Cannas. — Brochure in-8° de 24 pages.

— Simon Délaux, à St-Martin-du-Touch près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue spécial aux Chrysanthèmes cultivés dans l'Etablissement. Gains nouveaux de la Maison. Collections diverses de sortes précoces ou tardives : Abutilons, Coleus. Geraniums zonales, Hibiscus, Rosa simiensis. Impatiens, Véroniques, Verveines. — Broch. in 8° de 28 pages.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 21 au 25 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 20 Février

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre. de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— On demande un bon premier garçon jardinier. Appointements sérieux. — S'adresser à M. Laurent Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 128. Lyon, Monplaisir.

— Un jardinier, ayant été plus de 10 ans dans la même maison, très capable, et de toute confiance, possédant les meilleurs certificats et références, désire se placer dans le courant de février-Mars; mais serait, cas échéant, disponible de suite.— S'adresser à M. Viviand-Morel.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL

8-21 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — A propos de Roses. — Ervo do sapo, — L'Epiaire des marais.



A propos de Roses. — Un de mes correspondants, amateur de Roses, ayant acheté plusieurs variétés nouvelles l'an passé, m'écrivait dernièrement ceci ou quelque chose d'approchant : « Pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre la variété hybride M. X..., que j'ai payée fort cher et une autre variété, hybride également, Mme Y..., qui ne m'a coûté que cinquante centimes !

Deux gouttes de rosée ou du nectar des dieux,
Deux matins de printemps, deux des plus fraiches [roses
Sur une même tige, à la même heure écloses
Se ressembleraient moins. »

Que diable, me disais-je mentalement, peut bien être la Rose M. X...? L'hybride nouvelle ? car, entre nous, je ne suis pas tenu de connaître toutes les roses nouvelles avant de les avoir vues. Mais tant de gens ont écrit des récits de voyage sans jamais être sorti de chez eux, que je fis une longue lettre à mon correspondant, pour lui prouver qu'il avait tort, absolument tort, — une lettre à côté de la question.

Je ne connais pas encore la Rose M. X..., mais cela ne fait rien, lui disais-je. . . . .

Savez-vous bien que deux Roses peuvent parfaitement être *nouvelles* et se ressembler comme deux gouttes de rosée ! Qu'est-ce que cela prouve qu'elles se ressemblent ? Bien peu de chose à mon avis. Entre se ressembler et être pareilles il y a un monde à traverser — un monde sublunaire.

Mon cher Monsieur, il y a cinquante ans et plus qu'on sème des roses anciennes pour en obtenir des nouvelles. Toutes les roses de semis sont nouvelles, notez cela en passant ; il y a cinquante ans qu'on hybride, croise, féconde à dessein telle ou telle sorte ; cinquante ans que

la jeune abeille
Qui butinait le thym et la rose vermeil,

que les aquilons, les zéphirs, Eole et la Bise fécondent, croisent, hybrident à tort et à travers toutes les Roses du continent ; cinquante ans que le premier stigmate impur a été imprimé sur celui des roses de jardin par un pollen incestueux, et vous savez ce qu'a dit Musset :

Le cœur d'une Rose vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

En vulgaire prose cela veut dire que lorsqu'une espèce s'est unie avec une espèce de nature différente, le produit qui en résulte est condamné à la *variabilité illimitée*, ainsi que sa descendance, jusqu'à la 50me génération et peut-être davantage. D'où il résulte naturellement, encore, qu'il suffit de semer des Roses d'origine métisse pour en obtenir de nouvelles, sans autre forme de procès.

Les malins connaissent le truc pour gagner à tous les coups à ce jeu de l'Amour et du hasard, tandis que les autres, demi-ignorants, demi-savants obtiennent des M. X... dont vous me parlez.

Ne blamons pas toutefois ces derniers, car ils rencontrent souvent, dans leur

semis, des variétés bien voisines à d'autres, mais combien supérieures !

Je vous accorde — sans l'avoir vu, puisque vous me l'affirmez — que la Rose M. X... qui vous a coûté cher, a la même fleur, les mêmes pétales, les mêmes sépales, des boutons analogues, des feuilles semblables, enfin tout ce qui vous plaira de pareil à la Rose Madame Y, plus haut désignée. Je vous accorde que les « Général Jacqueminot » et les « Victor Verdier » sont bien nombreux, mais enfin, entre nous, cela ne prouve pas qu'ils sont identiques On peut avoir des qualités et des défauts qui ne se distinguent pas à première vue.

Il y a beaucoup de Sosies chez les fleurs : Madame une Telle triomphe dans le Nord, mais la chaleur la tue dans le Midi. Monsieur X, superbe à Marseille fait triste mine à Paris.....

Caractères physiologiques des variétés. — Il ne faut pas oublier d'allumer sa lanterne quand on aspire à juger de la valeur des Roses. C'est pour n'avoir pas suivi ce sage précepte, que des rosiéristes se sont rendus coupables d'appréciations de la plus haute fantaisie à propos des sortes nouvelles.

Il y a des cultivateurs qui s'imaginent qu'ils peuvent porter un jugement digne de Salomon sur une variété, parce que dans leur jardin elle se présente avec des qualités ou des défauts bien caractérisés. C'est bien peu connaître le monde végétal que de se faire une pareille illusion. — « Je vous dis, Monsieur, que telle Rose ne vaut rien. — Je suis de votre avis, Monsieur : je l'ai dans mon jardin où elle fait triste mine ; — chez moi elle ne remonte pas, dit un troisième. Mais voilà bien une autre chanson : C'est une variété admirable à forcer, crie un nouveau venu, fleuriste de son état ; elle est superbe en Angleterre, ajoutent les rosiéristes anglais. Mettez donc d'accord tous ces gens-là, je vous prie. La vérité la voici : les variétés de Roses ont des qualités et des défauts qui s'aiguisent ou s'émoussent avec les climats, des qualités ou des défauts analogues à ceux des races locales qui ne sont parfaites que lorsqu'elles rencontrent réunies les conditions essentielles à leur développement. Axiome : Il faut plusieurs années de culture pour juger de la valeur d'une rose dans le même jardin. Ne vous hâtez donc pas trop à condamner la variété dont vous me parlez.

Ervo do sapo. — Voilà une petite phrase qui sent l'Espagnol à deux kilomètres. Rassurez-vous, c'est du Brésilien ! Je la cueille délicatement dans le récit d'un *Voyage au Brésil* par Spix et Martius, qui veulent bien nous apprendre que sous l'appellation castillanne plus haut désignée on mange, au pays de feu l'empereur don Pedro, les *Begonias cucullata*, *bidentata*, *hirtella*, *spathulata* et *ulmifolia*, etc., comme de vulgaires épinards. Depuis longtemps nous savions ça ou quelque chose d'approchant.

Il y a quelques années Joigneaux, a même proposé de faire passer le *Begonia discolor* dans les jardins potagers. Ça n'a pas pris. Le peuple maraîcher est rebelle aux innovations. Cependant voyez-donc quel effet splendide produirait dans un menu, habilement calligraphié, cette simple phrase :

Fricandeau au Begonia discolor ! Que diable cela peut-il bien être, diraient les invités ?

L'Oseille n'aurait qu'à bien se tenir ?

Et dans les restaurants de Paris, Gavroche crierait : « Dix de Bégonia, dix. »

C'est surtout fin octobre que l'on pourrait « se payer » du Bégonia tubéreux à bon marché. Au lieu d'en jeter au terreau les tiges et les feuilles, les jardiniers les apporteraient par charretées aux Halles.

A propos des Begonias, Aulagnier, dans son *Dictionnaire des aliments*, s'exprime ainsi: « La saveur des Bégonias semblent les rapprocher des Oseilles; aussi les nomme-t'on : Oseille sauvage, dans les colonies françaises où on les mange à cause de leur agréable acidité ; elles sont rafraîchissantes. »

Comme les Oseilles, les feuilles de Bégonia contiennent de l'oxalate de potasse; ce sel y est même assez abondant pour être extrait avec profit.

L'Epiaire des marais. — Dès la première apparition dans les cultures de la petite labiée qu'on cultive actuellement sous le nom de *Crosnes du Japon* et qu'on a répandu d'abord sous l'appellation de *Stachys affinis*, puis sous celui de *S. tuberifera* (1), j'ai été frappé de sa ressemblance avec l'Epiaire des marais *(Stachys palustris)* ; j'ai même publié à ce propos, dans ce recueil, plusieurs notes sur ce sujet (2). Je rappelle cet incident parce que, dans une des dernières réunions de la Société nationale d'horticulture de France, M. Mussat, professeur à l'Ecole de Grignon, et M. Paul Chappelier ont attiré l'attention de leurs collègues sur les qualités comestibles des rhizomes de notre *Stachys* indigène,

Quelques assertions, émises au cours de la discussion, montrent que l'étude complète de l'Epiaire des marais n'a pas été faite par nos confrères. Tout d'abord, si la plupart des Flores ne font pas mention de l'organisation des rhizomes de la plante, plusieurs ouvrages anciens de botanique figurent cette espèce avec les caractères omis par les floristes modernes.

En second lieu, il y aurait peut-être utilité à ne pas considérer la variété de *Stachys palustris*, présentée par M. Mussat, comme une variété *améliorée* par la culture. M. Chappelier parle du *type sauvage* de l'Epiaire des marais comme d'une entité. Qu'est-ce que c'est que ça, un type sauvage? L'a-t-il vu quelque part?

Les espèces linnéennes, les bonnes espèces, comme on les nomme, sont des réunions, des assemblages, des agrégats de variétés qu'on a réunis sous un même nom scientifique — parce qu'elles ont de nombreux caractères communs — pour la facilité de l'étude.

Si M. Chappelier en doute, qu'il fasse récolter des rhizomes de *Stachys palustris* dans différentes localités des environs de Paris ou ailleurs, et il pourra constater facilement le bien fondé de cette remarque. Pour ma part, j'en cultive plusieurs variétés récoltées aux environs de Lyon, très différentes entre elles par leurs rhizomes.

Au surplus, s'il tient à avoir des variétés encore plus distinctes, comme le Stachys en question est une plante répandue dans toute l'Europe et probablement dans une partie du nord de l'Asie, qu'il s'en fasse adresser des pays les plus éloignés, et peut-être aura-t-il la chance de trouver des variétés qui ne s'éloigneront pas trop des véritables Crosnes, qui ne sont pas sauvages au Japon, au dire des Japonais.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que les *Stachys palustris* et *tuberifer* sont deux espèces extrêmement voisines.

VIVIAND-MOREL.

---

(1) Pour écrire correctement, Stachys étant masculin, il faut mettre *tuberifer* et non *tuberifera*.

(2) *Lyon horticole*, années 1887, p. 129 ; 1888, p. 7 ; 1889, p. 197.

Installation des treillages pour les vignes à la Thomery

Les murs destinés à la culture des vignes en cordons à la Thomery, sont presque toujours ceux servant de clôture aux jardins fruitiers, ils ont généralement une hauteur de 2 mètres à 3 mètres cinquante centimètres. Pour l'installation de cette forme, c'est l'élévation qui convient le mieux. Autant que possible, ils devront être crépis à la chaux et garnis d'un treillage en lattes de un centimètre et demi de côté, placées verticalement à tous les vingt centimètres et attachées avec du fil de fer n° 6 sur des lignes n° 17, tendu horizontalement : la première à vingt centimètres du sol, une autre à vingt centimètres au-dessous du chaperon.

L'intervalle sera divisé en une, deux ou trois lignes suivant la hauteur du mur, de telle sorte que les fils de fer soutenant le treillage ne soient pas séparés entre eux de plus de soixante à soixante-dix centimètres.

Quoique le treillage soit un objet de luxe, il ne faut pas hésiter à en garnir les murs à espaliers, surtout dans les maisons bourgeoises qui se flattent d'avoir des jardins bien tenus ; lorsqu'il est bien établi, avec une couche de peinture verte sur toutes ses faces, il concourt à l'ornementation du jardin fruitier, souvent visité par le maître et surtout la maîtresse de la maison lorsque ceux-ci sont un peu amateurs ; s'ils ne le sont pas et que malgré tout votre savoir, vous n'ayez pas même la douce satisfaction d'entendre dire : c'est bien ! alors, mes chers confrères, faites le pour votre amour propre personnel, vous y retrouverez toujours un dédommagement dans l'entretien de votre treille, rendu plus commode, par la facilité avec laquelle vous pourrez en tout temps en attacher les pousses.

A défaut de treillage, de simples fils de fer n° 17 font parfaitement l'affaire ; les numéros 17 destinés à recevoir les cordons, seront ainsi disposés : le premier à 50 centimètres au-dessus du sol et à 50 centimètres au-dessous du chaperon du mur ; avec une muraille de 3 mètres d'élévation, il tiendra juste trois autres rangs à cinquante centimètres les uns des autres, soit au total cinq fils de fer et conséquemment cinq cordons de vigne. Mais il peut se faire aussi que le mur soit un peu plus ou un peu moins élevé, le cordon du bas et celui du haut devant toujours être fixés aux mêmes endroits, on aura à diviser la distance entre ces deux fils de fer de façon à placer un rang en moins, s'il ne devait pas rester 45 centimètres entre chaque, et un en plus, si cette distance devait excéder 60 centimètres, qui est la longueur maximum à donner aux rameaux fruitiers sans avoir de place de perdue inutilement ; de même que 45 centimètres est l'espace strictement nécessaire pour avoir des coursons bien constitués.

Les lignes de fils de fer n° 17 qui doivent recevoir les cordons, sont d'abord fixées à chaque bout, sur des crosses enfoncées dans le mur, et soutenues de distance en distance par de forts clous fichés dans la muraille, tous les trois mètres le fil de fer sera attaché dessus, après avoir été convenablement tendu avec un raidisseur placé au centre de la ligne ; puis, diviser en deux les intervalles et y tendre de la même façon les lignes n° 15, destinées au palissage des bourgeons à fruits.

En ayant la précaution de quinconcer les clous soutenant le fil de fer, l'ensemble offrira toute la résistance désirable.

Les cordons à la Thomery, devant être attachés aussi horizontalement que

possible sur le treillage pour que les deux bras conservent une vigueur égale, je conseille lors de la pose des fils de fer destinés à le soutenir, de procéder exactement comme je viens de l'indiquer pour les murs, que de simples fils de fer doivent garnir, bien entendu en ce qui concerne le n° 17 seulement. On pourra à 20 centimètres au-dessus du sol et à 20 centimètres au-dessous du chaperon, tendre une ligne du n° 15 pour attacher les lattes près de leurs extrémités qui manqueraient un peu de solidité sans cette précaution. La dépense en plus de quelques brasses de fil de fer que cette façon d'opérer occasionne, est minime relativement à l'avantage d'avoir fixé d'avance et d'une manière précise la place des cordons.

Sur un treillage ordinaire, cette place est toujours assez difficile à fixer, elle ne peut être déterminée qu'au moyen de marques faites bien horizontalement sur les lattes, ce qui fait perdre beaucoup de temps, surtout lorsqu'on n'a pas l'habitude de ces sortes d'installations.

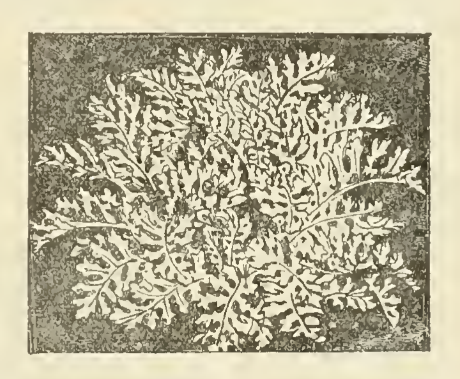
Pour compléter l'œuvre pratique que je viens d'indiquer, je conseille aussi, lors de la pose des lattes, d'en attacher une en face de l'endroit que chaque pied devra occuper, ou occupera déjà, puis, comblant les intervalles qui n'auront pas moins de 45 centimètres et au plus 60 centimètres par une ou deux lattes, il restera entre celles-ci 20 centimètres à 23 centimètres d'écartement. En faisant de suite, des encoches sur les lattes placées en face de chaque cep, encoches qui correspondront au fil de fer en face duquel le cordon devra être attaché, à des hauteurs que je déterminerai dans une autre note, on pourra opérer, par la suite, avec une sureté et une régularité parfaite.

CAGNIN.

Multiplication de la Cinéraire maritime

Nous savons qu'on obtient par le semis autant de sujets qu'on peut en désirer de cette espèce charmante qu'on emploie dans la décoration des jardins. Mais le semis donne souvent des plantes dont le *tomentum*, c'est-à-dire le duvet qui feutre le feuillage, est d'un blanc variable.

Ces variétés plantées en mélange, comme bordure, dans certains massifs, produisent une impression pénible. D'autre part, la végétation des sujets de semis est un peu irrégulière et on ne peut la maintenir uniforme qu'à grand renfort de pincement.



CINÉRAIRE MARITIME

Les personnes qui veulent, au moins dans certains cas, employer la bouture pour multiplier la Cinéraire maritime, soit pour fixer des individus remarquables obtenus par semis, ne seront peut être pas fâchés de connaître le procédé de bouturage suivant qui nous a toujours donné d'excellents résultats, alors que le bouturage ordinaire échoue assez régulièrement.

Les boutures doivent avoir de 10 à 15 centimètres de longueur, conserver la moitié de leurs feuilles, être enterrées d'au moins cinq centimètres dans le sol, être placées dans une serre tempérée, à

l'air libre et n'être presque pas arrosées. Ainsi traitées les boutures réussissent toutes. On opère en janvier, février ou mars. LABAN.

L'Arbre aux quarante écus

Il y a une vingtaine d'années j'ai assisté à un règlement de compte entre un paysagiste et un propriétaire. Celui-ci trouvait exhorbitants les prix de certains arbres ou arbustes indiqués sur la note de l'horticulteur. Appelées successivement, les espèces à noms ronflants notées sur le mémoire, passaient comme une lettre à la poste: *Symphoricarpos racemosus*, *Sambucus nigra*, *Ligustrum vulgare*, *Cornus sanguinea*, etc., cotées de 0,75 à 1 fr. 50, ne soulevaient aucune remarque. Ces grands noms semblaient l'intimider. Cependant arrivé au *Ginkgo biloba*, en regard duquel se trouvait habilement calligraphié le joli chiffre de 25 francs, il dit au jardinier : « Ah! pardon, attendez, je vous prie, qu'est-ce cela, un *Ginkgo biloba* qui coûte 25 francs? » — C'est un bel arbre, Monsieur, très remarquable, un conifère à feuilles caduques, originaire de la Chine ou du Japon. C'est l'*Arbor nucifera* du vieux Kœmpfer ou si vous préférez, le *Salisburia adiantifolia* de Smith.

Arbor, *Arbor*, tant que voudrez, disait l'amateur, mais je trouve qu'*Arbor* est trop cher à 25 fr.

— C'est pour rien, Monsieur, sachez que c'est une espèce rare et au surplus chacun sait bien que le Ginkgo ou l'*Arbre aux quarante écus* ne sont qu'un seul et même sujet. Quand on a un Arbre de quarante écus pour 25 fr., il ne faut pas se plaindre.

— Vous m'en direz tant. Passons.



GINKGO BILOBA
Rameau à fruit réduit au 1/4.

La forme singulière des feuilles du Ginkgo, qui sont caduques comme celles du Cyprès chauve *(Taxodium distichum)* et du Melèze *(Larix europea)* — caractère non commun dans les conifères — la dimension et la longévité de l'espèce, sa rareté en Europe au siècle

dernier et même au commencement de celui-ci, les qualités comestibles de son fruits, ont fait une réputation assez grande à cet arbre pour qu'on le trouve à peu près, aujourd'hui, dans tous les parcs.

C'est une espèce dièque, c'est-à-dire qui a des individus complètement mâles et d'autres complètement femelles, absolument comme le chanvre; cette organisation constitue un inconvénient d'importance au point de vue de sa fructification, partout ou les deux sexes ne sont pas réunis. Lorsqu'on ne possède que des pieds femelles on en est réduit à greffer sur ces pieds des rameaux d'individus mâles pour qu'ils en opèrent la fécondation. Le mieux est de se procurer, lors de la plantation, des individus des deux sexes.

On signale plusieurs variétés d'Arbre aux quarante écus. Parmi les plus remarquables, il faut citer celle à feuilles lacinées, celle à feuilles panachées et celle à rameaux horizontaux ou pendants.

Le Gingko atteint, au dire des historiens un âge fabuleux. On en connaît, paraît-il qui n'ont pas moins de 2 à 4,000 ans.

C'est un bel âge, savez-vous ?

Sébastien Gryphe.

Sur l'Echenillage
ET UN NOUVEL ÉCHENILLEUR

Il est à propos de rappeler que tout *propriétaire, usufruitier, régisseur, fermier, colon ou locataire, doit écheniller ou faire écheniller, avant le 20 février, les arbres, arbustes et haies rurales*.

La même obligation est imposée aux maires pour les arbres existant sur les terrains communaux ou sur les promenades publiques ; aux préposés des domaines et forêts, pour les arbres qui se trouvent dans les forêts et bois soumis à la surveillance ; aux ingénieurs des ponts et chaussées pour les arbres plantés sur les routes nationales et départementales ; aux ingénieurs des chemins de fer pour les plantations existant sur les terrains dépendant des voies ferrées ; enfin, aux agents-voyers, pour les arbres qui se trouvent le long des chemins vicinaux.

Dans le cas où les propriétaires auraient négligé de faire l'échenillage qui leur incombe, les maires et adjoints le feront faire aux dépens de ceux qui l'auront négligé, par des ouvriers qu'ils choisiront. L'exécutoire des dépenses leur sera délivré par le juge de paix, sur les quittances des ouvriers, contre lesdits propriétaires et locataires, sans que le paiement puisse dispenser ceux-ci de l'amende.

Ils constateront ou feront constater les contraventions par le commissaire de police ou le garde-champêtre, dont ils transmettront le procès-verbal, dûment affirmé, au juge de paix chargé de faire l'application de la peine déterminée par l'article 471 du Code pénal.

A propos d'échenillage, ayant rencontré des difficultés nombreuses pour écheniller certains arbres au moyen de l'échenilloir vulgaire, je me suis fait construire un instrument spécial, sorte de *griffe* en acier, composée de six dents, ayant entre elles un écartement d'environ 2 centimètres, sauf celles du milieu, qui n'ont que 3 millimètres 1/2 d'écartement, afin de bien pouvoir saisir les nids de chenilles qu'on rencontre dans notre région, si fréquemment, sur les arbres verts.

J'ai fait principalement construire cette griffe pour éviter de couper les flèches des conifères où, précisément, les che-

nilles semblent établir leurs nids de préférence. Là où il n'y a pas de danger à gâter l'arbre, j'emploie l'échenilloir ordinaire.

Il faut, pour enlever les nids de chenilles formés sur la flèche de n'importe quel conifère, que la griffe échenilleuse soit emmanchée de manière à enlever le nid en le prenant par-dessous et en le repoussant vers le sommet; par ce moyen, il s'enlève facilement sans endommager les flèches.

Lorsqu'il s'agit de jeunes arbres dans les pépinières, ou jeunes plantations, il faut un manche plus court. On le place de manière à enlever la bourse en tirant sur soi-même; par ce moyen, on se débarrasse des chenilles sans nuire aux arbres.

Une fois les nids enlevés et bien pris dans les dents de la griffe échenilleuse, on les fait tomber dans le panier avec un bâton, si on doit les brûler; éviter, autant que possible, d'y toucher avec la main, car le venin des chenilles peut causer des inflammations dangereuses.

Un de mes ouvriers en a fait l'expérience à ses dépens.

Ayant essayé, pour avoir plus vite fait, d'enlever avec les mains des bourses formées aux flèches d'une jeune plantation, il en est résulté qu'il n'a pu continuer le travail, ses mains ayant commencé à enfler; l'enflure a gagné les deux bras. Il n'a pu reprendre le travail de toute une semaine. C'est à la suite de cet accident que je me suis décidé à faire construire la griffe échenilleuse, dont je viens de parler.

Jean HÉRAUD,

Jardinier chez M. Ernest VERDET.

Sagus farinifera

Le Sagou est une sorte de fécule qu'on retire de plusieurs Palmiers notamment du *Sagus farinifera* dont nous donnons ci-contre la figure. On en extrait beaucoup du *Sagus genuina* Labill. On sait aussi que plusieurs Cycas, comme les *C. revoluta* et *circinalis*, si fréquemment cultivés dans les serres, en produisent en quantité.



SAGOUTIER
(Sagus farinifera)

Dans les Indes ou le Sagou est employé à la nourriture de la population de certains peuples, on le prépare de différentes manières et on le consomme de plusieurs façons. Le Sagou qu'on destine à l'exportation en Europe est *granulé*. C'est un aliment dont l'usage est réservé aux malades et il est regardé avec juste raison comme un excellent restaurant analeptique. On le prescrit aux personnes affaiblies, épuisées, etc.

Le *Sagus farinifera* Gœrtn., est signalé par Palissot de Beauvois (Flore

d'Oware) sous le nom de *Raphia pedunculata.*

M. et de L.

Papaver glaucum

Le *Papaver glaucum*, Pavot à feuille glauque, dont nous donnons ci-contre la figure, est une espèce de la Syrie du Nord, décrite dans le *Flora orientalis* de Boissier. (T. 1, p. 116, 1867). Reléguée pendant longtemps dans les



Papaver glaucum

collections botaniques, elle vient d'être annoncée comme nouveauté par M. Benary. La plante est glauque avec quelques poils seulement sur le pédoncule de la fleur, ses feuilles sont pennatilobées et les fleurs d'un brillant écarlate. Cette espèce fleurit au printemps.

Nous n'avons jamais vu la plante, le dessin que nous en donnons a été tiré du *Gardners' chronicle* qui le devait lui-même à la libéralité de M. Benary.

Sébastien Gryphe.

Travaux horticoles d'actualité

Taille des arbustes au printemps. — Les arbustes cultivés dans les parcs et les jardins ne doivent pas tous se tailler au printemps. Une partie des espèces devront être taillées après la floraison.

On peut tailler maintenant :

Althea.	Lycium.
Amorpha.	Spirea Fortunei.
Baccharis.	» salicifolia.
Baguenaudier.	» Douglasii
Bignonia.	» sorbifolia.
Budléia.	» Bumalba.
Calycanthus.	» Lindleyana.
Ceanothus.	» corymbosa.
Coronilla Emerus.	» grandiflora.
Genista.	Symphoricarpos.
Indigofera.	Troene.
Jasminum.	

On comprendra très bien que si on taillait au printemps des *Lilas*, des *Pêchers* ou *Pruniers* à fleurs doubles, etc., dont les boutons floraux sont tout formés, avant qu'ils aient donné leur fleur, on enlèverait le principal attrait de ces arbustes.

INDICATIONS PRATIQUES SUR LES SEMIS :

Enterrage des graines. — Il est un fait démontré par l'expérience, que les mêmes graines, enterrées à diverses profondeurs, dans le même sol, les unes ne germent pas, d'autres germent, mais la plantule longuement étiolée périt sans pouvoir sortir de terre ; d'autres germent et la plante sort de terre, mais le plant se fortifie lentement et difficilement ; d'autres germent difficilement ; d'autres enfin germent promptement et donnent du plant vigoureux : ce sont les moins enterrées. Il est donc certain que la promptitude de la germination des graines ainsi que les progrès du jeune plant qui en provient, dépendent du peu de profondeur à laquelle on a semé.

Ainsi les plus grosses semences comme fèves de marais, châtaignes, amendes, etc., ne doivent pas être couvertes de plus de deux pouces de terre (un pouce ou un pouce et demi suffit), d'abord, parce que la plante étant obligée d'acquérir la force et la longueur nécessaires pour percer une plus grande épaisseur de terre, sa sortie serait beaucoup retardée ; en second lieu, parce

que le plant, dont le tronc serait trop enterré, demeurerait faible.

Les autres graines s'enterrent à une profondeur proportionnée à leur grosseur En ne les couvrant pas trop, on emploie moins de graines, parce qu'elles lèvent toutes et le plant est aussi plus vigoureux. Cependant, en enterrant très peu, les graines sont exposées à manquer de l'humidité nécessaire à leur germination. En les couvrant de terreau, ou même de sable fin dans les terrains forts et sujets à être criblés par les vers, on préserve la terre du dessèchement ; la plantule naissante est défendue des rayons meurtriers du soleil, elle jouit de l'air et s'ouvre aisément un passage au travers de ces matières meubles et légères.

En disant que les grainés doivent être semées à une profondeur proportionnée à leur grosseur, on aurait dû ajouter : et à la qualité du terrain, parce que dans un terrain sec et léger la graine doit être davantage enterrée que dans un terrain frais et humide.

Pour les graines fort minces et aussi celles qui sont dures et lentes à germer, il faut bien unir le sol, lui donner une mouillure abondante et y répandre aussitôt les graines qu'on recouvre d'une très légère couche de terreau qui cache à peine les graines. On préserve le semis avec de la paille, de la mousse, etc., qui permet d'arroser sans entraîner ou déplacer les graines, lorsque le plant commence à paraitre on retire la mousse ou la paille mais on l'abrite contre les rayons du soleil.

Procédé de culture de l'Asperge. — « Pendant une visite que nous fîmes chez M. Talabot, au château de Maury, M. Gougibus, l'habile jardinier de ce beau domaine, nous montra des griffes d'asperge de deux ans de plantation, dont les turions avaient au moins 2 centimètres de diamètre. Et comme nous lui exprimions notre étonnement sur un résultat aussi merveilleux, il voulut bien nous dévoiler son secret, en nous autorisant à le faire connaître.

Son procédé est des plus simples : Au mois de mars, alors que les griffes d'asperge commencent à entrer en végétation, il découvre les pieds et pratique sur chaque griffe une opération analogue à celle qu'on fait subir aux artichauts ; il supprime tous les bourgeons les moins développés, en n'en réservant qu'un certain nombre des plus beaux, et cela selon la force de la griffe.

Cette opération des plus simples, mise en pratique pour la première fois, croyons-nous, par M. Gougibus, a le double avantage de donner de la force aux jeunes griffes, en supprimant un trop grand nombre de turions, et de procurer des asperges d'une grosseur égale et d'un choix très supérieur à celles produites par des griffes de troisième année. »

Multiplication par racines. — Si, en théorie, on peut dire que toutes les parties détachées d'un végétal peuvent reproduire ce végétal en entier, en pratique il y a bien des réserves à faire à ce propos. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les jardiniers multiplicateurs fassent enraciner les boutures de toutes les plantes. On peut bien, dans nombre de cas, obtenir une plante nouvelle à l'aide de feuilles, de bourgeons ou de rameaux ; mais assez souvent — trop souvent même — on est obligé d'avoir recours au semis, à la marcotte ou à la greffe pour multiplier quelques espèces rebelles. Les racines peuvent être employées avec succès dans certains cas pour multiplier des sortes qui sont difficiles à bouturer. Le procédé, pour n'être pas nouveau, n'est cependant pas aussi répandu qu'il le mériterait. On ne réussit pas toujours, parce qu'il importe de procéder dans de bonnes conditions et aux époques les plus favorables.

Une racine est dans de bonnes conditions pour être bouturée quand elle atteint au moins cinq millimètres de diamètre. L'époque la plus favorable pour operer est exactement celle où les rameaux vont entrer en végétation, ou, dans certains cas, quelque temps avant cette époque.

Il importe de maintenir la température du sol où se trouveront les racines bouturées à environ 15 degrés centigrades, pour toutes les espèces des pays tempérés.

Les racines doivent être plantées verticalement, dans leur direction naturelle. Cependant, dans certains cas, on réussit très bien en les couchant horizontalement.

Parmi les espèces qui se multiplient bien de cette manière, on peut citer : les Ara-

lia, Bignonia, Anémone, Catalpa, Paulownia, Maclura, Salisburia, Xanthoceras, Cydonia, Calycanthus, Prunus, Ailanthus, Rhus, Pivoines, Clerodendrons, etc.

Avec des soins, les Rosiers, au moins certaines sortes, peuvent également se bouturer ainsi.

Régularité de la température dans les serres. — Il est un fait à peu près démontré aujourd'hui, mais peu connu des cultivateurs, que ce n'est pas seulement la hauteur de la température supposée constante qui influe sur l'énergie vitale des végétaux, mais aussi ses fluctuations et ses soubresauts.

L'élévation ou l'abaissement de la température est limité pour les plantes. Au-dessus comme au-dessous de certains degrés, variant avec les espèces, la vie s'arrête, suspendue momentanément ou pour toujours, suivant que la modification des molécules dans les tissus a été plus ou moins profonde. Mais, entre ces limites extrêmes, la végétation sera beaucoup plus intense, l'ascension des liquides plus active si, au lieu de maintenir dans les serres pendant le jour une température régulière, on fait passer la température susdite par des alternatives diverses de chaleur.

Le refroidissement momentané diminue le volume de l'air et produit le vide dans les tissus, qui se gorgent alors d'eau et des principes nutritifs absorbés par les racines; l'élévation de température qui suit l'abaissement redilate l'air, qui presse en tout sens le contenu des cellules et en provoque la diffusion.

Il m'a paru intéressant et utile de signaler aux praticiens ces documents de physiologie, afin qu'ils en fassent profit dans leurs cultures.

Platycodon grandiflorum

Le substantif *Platycodon* est formé de deux mots grecs, *platy* (large) et *codon* (clochette) soit large clochette. Le premier de ces mots revient souvent dans la composition des noms de plantes : *platystigma*, *platylophus*, *platyphylla*, etc.; il y aurait donc intérêt à ceux qui s'occupent d'horticulture, d'en retenir le sens. Les *Platycodons* qui, du reste, ne sont pas nombreux, sont souvent classés parmi les campanules dont ils ne diffèrent que par des détails botaniques peu importants.

Toutes les campanules sont ornementales, mais il y en a peu qui puissent rivaliser sous ce rapport avec le *Platycodon grandiflorum* ou l'espèce, fort voisine, connue sous le nom de *P. autumnale*.



Platycodon grandiflorum.

La figure très réduite que nous publions de cette belle plante ne peut en donner qu'une idée fort imparfaite. Ses tiges d'un vert glauque s'élèvent bien feuillées jusqu'à 50 ou 60 centimètres de hauteur. Ses fleurs solitaires, d'un beau bleu, grandes de 5 à 7 centimètres, s'épanouissent en longue panicule pauciflore, portées par de longs pédoncules feuillés à la base mais nus à leur sommet.

Les *Platycodon* viennent fort bien en plein jardin et supportent facilement les hivers ordinaires de nos climats. Pour orner les plate-bandes, former des macé-

doines florales, ils jouent un rôle important.

Leur multiplication est facile par semis qui doit se faire de Mars à Avril, en terrine. On repique le plant quand il est jeune et on le met en place en automne ou au printemps.

Le *Platycodon autumnale* a donné des variétés à fleurs doubles que l'on multiplie par la division des souches ou par boutures de racines faites au printemps.

NOTES & INFORMATIONS

Concours régionaux. — Les concours agricoles régionaux auront lieu, en 1892, dans les villes et aux époques suivantes :

Toulon, du 26 mars au 3 avril.
Mont-de-Marsan, du 21 au 29 mai.
Vannes, du 21 au 29 mai.
Tours, du 28 mai au 6 juin.
Troyes, du 28 mai au 6 juin.
Rouen, du 11 au 19 juin.
Annecy, du 18 au 26 juin.
Rodez, du 18 au 26 juin.
Mostaganem, du 16 au 24 avril.

Pour être admis à exposer dans ces divers concours, on doit en faire la déclaration au Ministre de l'agriculture. Cette déclaration doit être parvenue au Ministère, à Paris, aux dates désignées ci-après :

Toulon, le 25 février ; — Mont-de-Marsan et Vannes, le 15 avril ; — Tours et Troyes, le 20 avril ; — Rouen, le 5 mai ; — Annecy et Rodez, le 10 mai. — Pour Mostaganem, les déclarations seront adressées au gouverneur général de l'Algérie avant le 29 février.

Poire nouvelle. — *Rousselet de Meylan* (1), — La Poire que je vous présente n'est pas grosse, elle est même petite, 5 centimètres de diamètre dans sa plus grande largeur, sur à peu près autant de hauteur.

Elle est loin de la *Belle de Mai*, qui pèse jusqu'à 800 grammes ; mais si mes semis m'ont donné des fruits d'un beau volume, je ne crois pas qu'aucun surpasse celui-ci en qualité. Ce que je puis affirmer, c'est que toutes les variétés de la saison sont délaissées tant qu'il paraît sur la table.

Je l'ai baptisé *Rousselet de Meylan*, à cause de sa ressemblance avec l'ancien Rousselet de Reims, cette excellente petite Poire que nous ne pouvons plus obtenir, l'arbre se couvrant de chancres et les fruits de tavelures.

Passons au signalement de la nouvelle venue : forme légèrement turbinée ou courtement pyriforme, élargie à la base, s'atténuant vers le pédoncule ; peau un peu grosse, assez épaisse, verte du côté de l'ombre, fortement colorée de roux sombre du côté du soleil, avec quelques légères marbrures fauves surtout autour de l'œil ; lors de la maturité, le vert fondamental s'éclaircit en jaune et le côté coloré en rouge-brun ; pédoncule ligneux, assez fort, de longueur moyenne, renflé au point d'attache, terminant assez exactement le fruit ou logé dans une toute petite cavité ; œil très grand, généralement ouvert, placé à fleur de fruit, entouré de plis et parfois de petites gibbosités ; chair assez fine, fondante, eau abondante, très sucrée et richement aromatisée.

Maturité, première quinzaine d'août.

Arbre vigoureux et régulièrement fertile, au feuillage petit et brillant, s'accomodant également du cognasier et du franc, mais plus spécialement destiné au plein vent et au verger. Le pied mère, tout en ayant des branches étalées dans le bas, affecte dans l'ensemble la forme pyramidale.

Paul de Mortillet.

(1) *Bulletin Société Horticole Dauphinoise.*

Les arbres de Paris. — Au dire des statistiques, Paris compte exactement 88.565 pieds d'arbres.

De tous les quartiers, le mieux partagé est Passy, qui a 10.668 arbres. Viennent ensuite les Champs-Elysées, Grenelle, Montparnasse, les Termes, la Maison-Blanche.

C'est le 2e arrondissement qui en a le moins : il n'en a que 739.

Les quais, rues, avenues, boulevards, places, représentent une longueur de 951 kilomètres. Plus du quart de cette surface est plantée.

On indique également le nombre exact des arbustes plantés dans nos parcs et squares, il s'élève au joli chiffre de 299,294 arbustes, 22.083 arbres.

Les Buttes-Chaumont ont exigé à elles seules 11.400 arbres et 125.000 arbustes. Montsouris n'a que 40.000 arbustes et 14.000 arbres. Le Parc Monceau n'a pas davantage d'arbustes, mais il a fallu plus d'arbres : environ un milier. Les Champs-Elysées n'en ont pas autant ; en revanche. ils ont 20.000 arbustes.

Les cimetières ont 20.000 arbres ou arbustes. et Pantin n'est pas compris dans ce chiffre. C'est le Père-Lachaise le plus riche en arbustes, il en a plus de 3.000.

Voici le prix auquel revient un arbre d'alignement à Paris.

Déblais, terre végétale, perche pour tuteur . . . . Fr.	103
Drainage, fourniture de tuyaux, colonne montante, raccords, fontainerie.	12
Transport à pied d'œuvre, pose et piquets compris	52
Corsets en fer avec barreaux peints	9
Fourniture de l'arbre, main-d'œuvre et plantation.	15
Total. . . Fr.	183

Multiplication de quelques Plantes peu prolifiques. — Il y a des plantes très difficiles à multiplier par boutures, pour cette bonne raison qu'elles n'émettent que très rarement des bourgeons ou des rameaux capables d'être bouturés. De ce nombre, sont beaucoup de plantes acaules, c'est-à-dire sans tige, telles que certaines Agaves, des Fougères, des Saxifrages, des Ramonda. des Yucca, etc. Quand on veut faire développer des bourgeons aux plantes susdites afin de pouvoir les multiplier, il faut faire *atrophier* leur bourgeon central, en un mot. leur crever le cœur. On parvient aisément à obtenir ce résultat en enfonçant une pointe d'acier au centre de la plante ; dans beaucoup de cas, je taille un petit coin de bois d'un demi-centimètre de diamètre et je l'enfonce dans le cœur de la plante à l'aide d'un marteau ; une fois qu'il y est, il y reste. Ce procédé barbare est le seul qui permette d'obtenir des petits de certaines espèces. Chez les espèces à rhizomes traçants telles que les *Aspidistra, Convallaria*, Iris, etc., on peut également faire développer beaucoup de bourgeons latéraux, qui restent stériles habituellement, en crevant l'œil terminal.

Certains bulbes ne donnant pas de petits peuvent en donner de grandes quantités si on opère de la même façon.

On doit opérer dans tous les cas, quand les plantes sont en pleine végétation.

Rapport sur le traitement des fruits d'hiver par le sulfate de cuivre

M. Georges Boucher, qui expérimente depuis quelque temps, dans ses jardins fruitiers, les bassinages au sulfate de cuivre, avait demandé, en août dernier, qu'une commission vînt constater sur place les effets qu'il a obtenus de ce traitement.

Chacun sait que certaines variétés de poires d'hiver, telles que Doyenné d'hiver, Saint-Germain, Beurré d'Ardenpont ou d'Aremberg, Bon-Chrétien d'hiver, exigent, à peu d'exceptions près, l'espalier sous notre climat, sous peine de voir leurs fruits crevassés, tavelés, envahis par les cryptogames, enfin rendus tout à fait impropres à figurer sur une table.

Dans la plupart de ces fruits, ceux qui arrivent à demi-grosseur ont toujours une apparence pitoyable et leur chair ne vaut pas mieux que leur aspect.

Bien des essais ont déjà, de différents côtés, été tentés pour y remédier, mais sans grand succès.

Or, après avoir vu les arbres de notre collègue, la solution du problème nous paraît avoir fait un grand pas.

Nous avons vu et admiré, chez M. Boucher, des quantités de fruits sur les arbres qu'il a traités ; tous ces fruits, de bonne grosseur, étaient absolument

nets, sans trace aucune de maladie, ni crevasses.

De nombreux Doyennés d'hiver, aussi clairs et aussi beaux que sur les espaliers les mieux abrités, des St-Germain, des Beurrés d'Aremberg témoignent que la méthode suivie à leur égard est des plus rationnelles, et que l'on pourra désormais espérer conserver pour le fruitier des fruits qui, sans traitement, sont condamnés à être, chaque année, mis au rebut, sans aucun espoir d'en tirer parti.

A côté de ces beaux fruits, on en pouvait voir cependant qui avaient échappé au traitement, et dont l'aspect était resté tel que nous les voyons malheureusement la plupart du temps dans nos jardins.

Les arbres qui ont été l'objet de ces expériences sont, pour la plupart, dirigés en contre-espalier, sous la forme Verrier. Les lignes ont environ 60 mètres de longueur, et nous avons particulièrement pu admirer une ligne entière de Doyennés d'hiver, laquelle, composée de cinquante arbres environ, portait bien deux mille cinq cents poires de bonne grosseur, bien fines et d'une belle teinte rosée à l'insolation.

Quatre rangs de fuseaux, d'égale longueur, parmi lesquels de nombreux Doyennés d'hiver, Beurrés d'Aremberg, couverts de fruits aussi sains que ceux des contre-espaliers, complétaient la démonstration.

Pour arriver à un résultat aussi complet, il a fallu procéder à plusieurs opérations successives. Voici comment s'y est pris M. Boucher :

Lorsque les fruits atteignent la grosseur d'une noix, ils sont bassinés une première fois avec une solution composée de 2 à 3 grammes de sulfate de cuivre par litre d'eau.

Ensuite, trois semaines ou un mois après, on recommence l'opération avec un dosage un peu plus fort, 4 grammes environ par litre : enfin, une troisième fois, encore un mois après, on augmente la dose de 1 gramme ou 2, soit 5 à 6 grammes par litre.

On doit opérer le soir, de préférence, et par un temps sec. Il faut se servir, soit d'un pulvérisateur, soit d'un linge ou d'une éponge que l'on trempe dans le liquide. Il nous semble que, pour bien passer partout, le bassinage ou lavage à la main vaut mieux que le pulvérisateur.

L'ensemble de ces opérations est, comme on le voit, une chose fort simple, peu coûteuse et que chacun peut faire lui même, sans matériel et sans frais.

Le résultat sera-t-il partout le même que celui qui a été par nous constaté ? C'est une question à laquelle l'avenir seul pourra donner une réponse.

Le dosage qui a réussi chez M. Boucher, sera peut-être trop fort dans certains endroits, insuffisant dans d'autres. Dans tous les cas, il faut que chacun essaie.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture.*)

Concours et Chrysanthèmes
(Suite)

Mes deux premiers articles sur ce sujet palpitant m'ont valu, de la part des hommes les plus experts en matière de culture et de semis de chrysanthèmes, des observations extrêmement judicieuses qu'il est de mon devoir de faire connaître, au moins par une analyse succincte, peut-être même de discuter.

Auparavant j'ai hâte de procéder à une constatation qui sera bien douce aux sacrifiés pour lesquels j'ai plaidé dans mon dernier article. Elle leur mettra au cœur un beaume salutaire et fera errer sur leurs lèvres, quelques heures durant, un sourire railleur.

Ce n'est pas un propos que je vais rapporter. Je n'ai interwiévé personne. Je le jure. Il ne s'agit pas de paroles lancées en l'air au hasard d'une conversation à bâtons rompus.

Il s'agit d'un écrit ; non pas de quelques lignes tracées à la légère sur une feuille volante par un journaliste en proie au mal de la composition d'un organe quotidien.

Cet écrit est incorporé au bas de la première colonne de la 2me page d'un in-8 bi-mensuel d'aspect majestueux, tiré sur papier de premier ordre et imprimé en superbes caractères.

Cet in-8 de 32 pages est une revue horticole publiée à Paris.

Elle est rédigée par des personnalités marquantes et dirigée par deux hommes dont la notoriété est universelle, ayant rendu à la cause de l'horticulture d'éclatants services.

Leur pensée est toujours élevée, leurs vues ne sont que très vastes, exposées en un style clair et élégant, aux allures scientifiques.

Je veux dire par là que les appréciations de tels écrivains sont longuement mûries, tracées d'une main ferme et sûre, guidées par des esprits presque impeccables tant ils sont sains et nourris d'une forte substance.

Sentez-vous de quel poids doit être leur avis ?

Immense !..... n'est-ce pas ?

Vous avez bien compris que je fais allusion à la *Revue Horticole* et à ses éminents rédacteurs en chef.

Eh bien ! l'un d'eux, à propos de la dernière Exposition florale de Paris, écrit des lignes dont voici exactement le sens : « Les « groupes de Chrysanthèmes habilement « composés par les lauréats ne contenaient « que des plantes mal cultivées, dépourvues « de feuilles, dont les tiges démesurément « longues et grêles prenaient des poses « inconvenantes et se livraient à des gri- « maces horribles lorsqu'on les sortait du « rang, au point de faire fuir les amateurs « d'abord ahuris par un tel spectacle. »

Cette critique est corroborée par l'anecdote que me contait, hier soir, une très jolie femme qui a de l'esprit et adore les fleurs. Séduite par les colorations et l'aspect effarouché d'un Chrysanthème japonais placé au centre de l'un des lots les plus admirés à l'Exposition dont nous parlons, elle demande à l'acheter. Le confrère parisien se récrie aussitôt : « Oh ! madame, qu'en « feriez-vous ? Ce sont des variétés que « nous faisons venir du Japon. Elles sont « si délicates que vous ne jouiriez pas de « la fleur ni ne conserveriez la plante. »

Quelle blague et quel aplomb ! Celui-là manifestait au moins un certain sentiment de pudeur.

Mais alors je n'y comprends plus rien. Pourquoi a-t-on décerné tant de grandes médailles d'or ?

Et moi qui ai fait de confiance, naïvement, l'éloge des lauréats ?

Quels sentiments ont pu inspirer le jury ? Pourquoi ont-ils porté aux nues des cultures en pots défectueuses, et traité si dédaigneusement les apports des semeurs en fleurs coupées ?

Ce qu'il y a de plus fort, c'est que notre auteur ajoute qu'à la même époque les magasins des grands fleuristes de Paris regorgeaient de superbes variétés de Chrysanthèmes supérieurement cultivées, formant d'énormes pyramides de fleurs larges portées sur des tiges trapues aux feuilles étalées, d'un vert sombre. Il veut bien annoncer que ces spécimens magnifiques viennent de... Roubaix ! de Roubaix ?

Oh ! il ne nomme pas le producteur... de peur de blesser sa modestie, sans doute.

Quel est donc cet homme-là ? Un provincial évidemment.

Encore un provincial ! Sont-ils assez em..... nuyeux !

Eh ! bien oui. C'est un tout petit horticulteur de province, un apprenti, qui cultive chaque année 18,000 Chrysanthèmes en vase, seulement.

Il se nomme Phatzer.

J'aurai peut-être plus tard l'occasion de vous parler de ses procédés de culture.

En attendant que ce plaisir m'arrive, laissez moi rechercher encore les motifs des décisions du jury de Paris.

J'ai cru la trouver dans les révélations qui m'ont été adressées par un des hommes qui ont le plus connu les Expositions européennes, qui s'y est couvert de gloire et occupe une des premières places parmi les semeurs du monde.

Cet observateur affirme que dans toutes les Expositions les jurys ont une tendance

marquée à favoriser les horticulteurs de leur région. J'ajouterai que quand ces jurés sont eux-mêmes horticulteurs, quoique étrangers à la région, ils ont souvent la faiblesse de primer les variétés qui se rapprochent le plus de celles qu'ils vendent eux-mêmes.

Je sais bien que l'accusation que je porte est grave, en opposition formelle avec ce que pense généralement le public.

Prétendre qu'à Paris, à la Société nationale d'horticulture de France, il puisse se rencontrer des hommes accessibles à des idées mesquines ! Quelle impudence ! Les idées préconçues et le népotisme ne sauraient vivre qu'en province.

Je l'avais moi-même toujours cru, et si mes opinions se sont modifiées sur ce point, c'est qu'il a fallu me rendre à l'évidence.

Mes collègues et moi, nous attachons une importance capitale à l'étiquettage des plantes de collection et nos règlements punissent avec dureté les erreurs de cette nature. Or, deux exposants que je crois sur parole, à l'égal de mon propre père, m'affirment que le lauréat le plus en vue des expositions de chrysanthèmes de Paris n'offre jamais au public moins d'une étiquette fausse sur dix. C'est ainsi que, l'automne dernier, il présentait pour *Lilian's Bird* une fleur incurvée, des fleurs roses pour *Eynsfort White* et *White Venus*, et une jaune pour *Queen of crimson*.

Mais mon dictionnaire et mon professeur d'anglais soutiennent que *White* veut dire blanc et *crimson* rouge. L'obtenteur de *Lilian's Bird* a décrit cette fleur une japonaise à pétales retombants s'ouvrant en spirale.

Nous avons peut-être tort de nous étonner que de telles fautes puissent être impunément commises à Paris. Une telle tolérance est une preuve de libéralisme. Le fait suivant le prouve :

La partie du programme relative aux fleurs de semis inédits limitait à vingt-cinq le nombre des variétés à présenter. Cependant, deux exposants en exhibaient quarante et cinquante

Ce genre de libéralisme comporte des inconvénients ; je serais heureux de connaître ses avantages. Les hommes peuvent être divisés en deux grandes classes : les timides et les audacieux. J'apprécie également ces deux genres et je les crois tous deux indispensables à la marche progressive de l'humanité. Mais, en matière de concours, le règlement a précisément pour résultat d'encourager les uns et de modérer les autres, afin d'empêcher les premiers d'être dévorés par les seconds. Si le règlement n'est pas appliqué, qu'arrive-t-il ? Les timides seuls l'observent et les audacieux s'arrogent des mérites qu'ils n'ont pas, font croire, dans le cas qui nous occupe, qu'il sont semeurs plus habiles que leurs concurrents, puisqu'ils présentent deux fois plus de variétés qu'eux.

Je souhaite que ces exemples nous servent de leçon et nous préservent de semblables fautes.

Si j'ai visé particulièrement l'exposition de la Société d'horticulture qui s'intitule nationale, c'est qu'elle est riche, puissante, que son titre l'oblige, qu'elle compte parmi ses membres des célébrités qui ne sauraient pécher par ignorance, mais par laisser-aller. Je n'ai pas voulu dire que les autres sociétés horticoles fussent exemptes de reproches. Elles en méritent toutes à des degrés divers.

Je suis obligé d'en adresser, respectueusement, quelques-uns à une Société belge digne, d'ailleurs, à tant d'égards, des plus grands éloges. Mes critiques seront aussi courtoises que possible, présentées plutôt sous forme de prière, au nom des semeurs français et plus particulièrement de ceux de la région lyonnaise, qui veulent bien me confier l'honneur de faire valoir leurs légitimes revendications.

La Société royale d'agriculture et de botanique de Gand vient de publier le programme de sa 158[e] exposition horticole, qui aura lieu les 13, 14, 15 et 16 novembre 1892. Ce document est une œuvre extrêmement sérieuse, profondément étudiée. Il permet de constater que nos aimables voisins poursuivent, en ce qui concerne le chrysanthème, trois but louables : 1° la restriction du nombre des variétés dans les collections exposées (100 au maximum); 2° l'amélioration des procédés de culture ; 3° la distinction très nette entre les semeurs, les amateurs et les horticulteurs, entre les cultures en vases et les fleurs coupées.

Enfin, il renferme un genre de concours qui serait chez nous une heureuse innovation, concours pour les variétés de chry-

santhèmes, plantes de culture, remarquables par leur développement et leur floraison, laissant aux concurrents le droit entre les variétés suivantes : *Etoile de Lyon. Superbe Flore, Val d'Andorre, Yaiden's blush, Edwin Molyneux. Viviand-Morel, Ada Spaulding, Lady Lawrence, Centenary, Gloriosum, Stanstead White. Mme Hoste.*

Mais, pendant que des médailles d'or sont attribuées pour des concours de cent et de soixante variétés en pots, le meilleur lot de chrysanthèmes pour semis inédits et en vase ne pourra obtenir qu'une médaille de vermeil non encadrée, et la plus étonnante japonaise, la plus belle incurvée, la plus orgueilleuse réfléchie, la plus étrange aladoliforme (nouveautés inédites) ne pourront recevoir qu'une médaille d'argent.

Cependant, nos collègues belges sont des amateurs de premier ordre. Ils ont un culte pour les semeurs. Je voudrais pouvoir leur faire toucher du doigt la regrettable injustice commise à l'égard de ces derniers.

Ils m'accorderont qu'ils n'ont aucune bonne raison pour leur décerner de moins hautes récompenses qu'aux cultivateurs proprement dits. Je suppose même le contraire. Pensent-ils qu'il soit pratique d'exiger des semeurs français qu'ils envoient de Lyon, de Grenoble, de Valence, de Marseille, de Toulouse et de Bayonne des semis inédits en vase ? Sûrement non. A qui donc seront réservées les récompenses pour lots de chrysanthèmes inédits ? A quelque amateur de Gand ou des environs présentant des plantes issues de graines achetées en Amérique ou au Japon. Quelles graines et quelles plantes, je vous le demande !

Dans quelle catégorie pourront exposer les semeurs étrangers... j'allais dire les semeurs sérieux. Uniquement dans le concours n° 40 (fleurs coupées), qui ne comprend comme récompense qu'une médaille d'argent de 1re classe et une autre de 2e classe.

J'en appelle aux sentiments de nos frères de Belgique — de nos frères en horticulture — et je les supplie d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'ouvrir plus au large la porte de leur exposition aux semis inédits en fleurs coupées, en leur accordant des récompenses proportionnées au mérite des obtenteurs.

Voudront-ils que le public, lisant le résultat de leur concours, croie que le cultivateur le plus habile de 100 ou de 60 variétés connues est plus digne de récompenses que le semeur de 10 variétés inédites jugées irréprochables ?

Je sais d'avance ce que quelques-uns vont me répondre :

« N'ayant, à proprement parler, aucun
« semeur de chrysanthème dans notre pays,
« nous ne faisons pas de grands avantages
« à cette catégorie de floriculteurs. »

Cette réplique ne me satisfera jamais. On ne me fera pas croire que les Belges ne sont pas soucieux d'encourager les semeurs même étrangers qui procurent à leurs horticulteurs des bénéfices et à leurs amateurs de nobles satisfactions. Il n'entrera point dans ma cervelle que des amateurs dignes de ce nom préfèreront choisir leurs nouveautés sur le catalogue que de les sélectionner sur le vif.

Prétendra-t-on qu'une présentation de semis inédits en pots permettra au jury de diminuer les chances d'erreur et d'apprécier en même temps que la valeur de la fleur. le port et le mode de végéter ?

J'affirme qu'aucun semeur ne s'astreindra, pour gagner quelques médailles, fussent-elles en diamants à faire circuler, à la fin de chaque année, à travers l'Europe ses plus remarquables nouveautés. Quand bien même ils y consentiraient, les jurys seraient-ils plus éclairés ? Vous n'ignorez pas que l'on est arrivé à donner au chrysanthème la forme et le port que l'on veut. D'habiles cultivateurs feront d'une plante naturellement élancée la plus trapue qui se puisse voir et allongeront à leur guise les rameaux d'une plante naine.

Qu'importe, du reste, le port ou le mode de végéter de la plante ? Tous les chrysanthèmes sont vigoureux et florifères quand ils sont bien cultivés. Ce que nous voulons connaître et apprécier avant tout, c'est la forme de la fleur, son ampleur, son épaisseur, son coloris. Or, pour porter un jugement sur cinq qualités primordiales, il faut et il suffit que le semeur montre au jury des fleurs coupées.

L'exhibition aussi répandue que possible du semis inédit en fleurs coupées présentera d'inappréciables avantages. Elle amènera la divulgation rapide, sur tous les points de l'Europe, des nouveautés. Elle

préservera les amateurs des entraînements auxquels donnent lieu les réclames fantastiques de certains éditeurs de plantes. Elle guidera les semeurs dans leurs recherches, en leur indiquant dans un langage d'une logique et d'une précision irréfutables (la commande) quel est le goût du public, quel genre recherchent les belges, préfèrent les Allemands, demandent les Américains et les Anglais.

Nous examinerons dans un prochain article s'il serait utile d'obliger les semeurs à présenter les mêmes variétés cultivées de plusieurs manières différentes.

CH. ALBERT.

Forçage du Muguet

Nous sommes en saison de forçage. Celui du muguet est certes un des plus intéressants, des plus lucratifs et des plus faciles. Il permet d'obtenir déjà ces charmantes grappes aux clochettes élégantes et parfumées pour les fêtes de Noël.

Les plants destinés à ce traitement s'achètent surtout en Allemagne, où l'on en fait une spécialité. C'est par millions que chaque année, en octobre-novembre, il s'en expédie de ce pays pour l'Angleterre et la France. Les turions ou crowns sont liés par vingt-cinq en paquets serrés. Il importe d'examiner les yeux à leur arrivée ; pour fleurir convenablement, ils doivent être gros, courts, pointus et durs ; les racines seront grosses, en touffes larges. Les plantes qui ne seront pas utilisées directement peuvent être enjaugées en plein air, à 20 centimètres sous le sol.

Ce forçage est pratiqué de différentes façons, mais pour bien réussir les conditions essentielles sont : commencer graduellement, donner ensuite une grande chaleur et beaucoup d'eau. Voici comment procède M. G.-B. Fischer, horticulteur à Londres, qui fait spécialement le forçage des muguets et apporte au grand marché de Covent Garden les meilleures plantes fleuries. Il met la plupart de ces turions en petites caisses de 40 centimètres de long, 30 de large et 15 de profond, à raison de 100 par caisse, dans des fibres de cocos, matière très légère, retenant bien l'humidité et de bas prix en Angleterre. Ces caisses sont placées pour une quinzaine de jours en dessous des bâches, sur les tuyaux d'une serre tempérée, en ayant soin de ne pas les poser directement sur le fer, mais sur des traverses en bois ; elles y sont tenues humides. Après cette préparation, les caisses, très faciles à manier, passent dans la serre à multiplication à double vitrage, où une chaleur (25° à 30° C.) et une humidité intenses sont soutenues. Les seringages occupent une large part dans l'ouvrage du jardinier chargé de cette culture. Une bâche de la serre est réservée pour les caisses qui s'y succèdent, une autre pour recevoir des turions en pleine terre, aussi dans des fibres, après avoir subi la même préparation. Les premiers forçages se font à l'obscurité. Dans les derniers, en février-mars, on coupe quelques feuilles pour favoriser le développement des grappes. M. Fischer vend ces muguets au marché par caisses de cent, par potées de douze et par bouquets de fleurs coupées de douze, accompagnés de quelques feuilles. Pour former les potées, il enlève des plantes fleuries de la serre à multiplication, raccourcit un peu les racines et les empote en terreau léger, dans des pots d'environ 12 centimètres, qui se vendent ainsi avec une grande facilité.

Quelques systèmes de culture s'écartent un peu de ce dernier en ce que certains horticulteurs les forcent sur couche chaude, après les avoir préparés sous

châssis froids, ce qui est naturellement moins facile ; d'autres emploient différentes terres au lieu de fibre, et, en Suisse, on a l'habitude de les mettre dans de la mousse verte. Ceci est plus ou moins indifférent, vu que le muguet n'utilise guère les matières fertilisantes de son substratum, mais développe ses fleurs et feuilles au moyen des réserves nutritives contenues dans ses racines charnues. Le forçage consiste donc tout simplement à réveiller prématurément cette nutrition et à l'accélérer par une grande humidité et une température élevée.

ADOLPHE BUYSSENS,

professeur de floriculture à l'Ecole cantonale d'horticulture de Genève.

BERBERIS CONGESTIFLORA HAKEOÏDES. — Lorsque je vis ce petit arbuste en fleur contre un des murs du jardin de Coombe Wood, je trouvai que c'était le plus bizarre *Berberis* que j'eusse jamais vu, tant il était différent des autres, par ses fleurs et son feuillage. Il a de petites feuilles rondes entourées d'épines tranchantes, et parfaitement glauques à leur surface extérieure. Ses petites fleurs d'un jaune brillant sont pressées en groupe, serrés dans les axes des feuilles ; elles forment, ainsi placées, un long cordon de boutons d'or tout le long des jeunes branches. Etant placé contre un mur on ne peut rien dire de ses habitudes de croissance, mais elles semblent les mêmes que celles des autres Berberis. Je suppose qu'il est aussi vigoureux que les autres espèces venant du Chili. C'est un arbuste de choix pour ceux qui portent un intérêt spécial aux arbustes vigoureux.

(*Gardner's Chronicle.*)

BIBLIOGRAPHIE

— TORCY-VANNIER, marchand-grainier, horticulteur, 12, rue Juiverie à Melun (Seine-et-Marne). — Catalogue de graines potagères, fourragères et de fleurs, d'ognons à fleurs, Begonias, Cyclamens, Dahlias, Glaïeuls, Tulipes, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° illustrée de 32 pages. Melun 92.

— VILMORIN-ANDRIEUX et Cᵉ, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie à Paris. — Catalogue général de graines potagères, fourragères et florales, fraisiers, ognons à fleurs, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° illustrée, de 186 pages. Paris 1892.

— F. MARCHAND, horticulteur, 266, rue Paul-Bert. Lyon-Guillotière. — Catalogue des graines potagères et florales, des plantes de massifs, des fraisiers, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 20 pages, illustrée de gravures.

— R. SAUTEL, horticulteur à Salon (Bouches du-Rhône). — Catalogue des Nouveautés de l'établissement dans les genres Chrysanthèmes, Iris hybrides, Phlox vivaces, Cannas florifères, etc. Brochure in 8° de 32 pages.

— RIVOIRE PÈRE ET FILS, horticulteurs marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie à Lyon. — Catalogue général de graines de plantes potagères, fourragères et florales cultivées dans l'établissement. Espèces nouvelles ou anciennement cultivées. Ognons à fleurs, bulbes rhizomes, plantes diverses, accessoires horticoles. Brochure in-8° de 86 pages, illustrée de gravures.

— HOSTE, horticulteur, rue des Dahlias, 10 à Lyon-Monplaisir. — Circulaire contenant l'énumération et la description de plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement, dans les genres : Pelargoniums zonales (5 variétés), Peltatum (2 var.), Fuchsia M. Ch. Potigny, Salvia splendens : le Président (J. Chrétien), Véroniques (2 var.) Dahlias (2 var.) Chrysanthèmes (13 var.)

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

8768 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 21 au 25 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

AVIS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Le concours pour la création des jardins de l'exposition est ouvert. On trouvera, chez M. J. Jacquier, 8, quai des Célestins, les conditions de ce concours qui seront à la disposition des interessés à partir du 14 courant.

Les plans des concourants devront être déposés à la même adresse le 29 février avant midi.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Diplômes de Jardiniers. — Les examens des candidats qui se sont fait inscrire pour l'obtention des diplômes de jardiniers, auront lieu le dimanche 28 courant, à 1 heure du soir, dans l'établissement de M. Claude Jacquier fils, horticulteur, rue des Tuiliers, 1, à Lyon-Monplaisir.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 20 Février

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des reunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— On demande un bon premier garçon jardinier. Appointements sérieux. — S'adresser à M. Laurent Carle, horticulteur, route d'Heyrieux, 128. Lyon, Monplaisir.

— Un jardinier, ayant été plus de 10 ans dans la même maison, très capable, et de toute confiance, possédant les meilleurs certificats et références, désire se placer dans le courant de février-Mars; mais serait, cas échéant, disponible de suite. — S'adresser à M. Viviand-Morel.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — A propos de la Greffe. — Les Grenouilles. — Une plante nouvelle pour la flore de France. — Les Chrysanthèmes gèlent-ils?

A propos de la greffe. — ... Eh! oui, mon cher, c'est de l'empirisme horticole et du plus pur — non du meilleur — dont monsieur le professeur vient de nous entretenir.

— Je suis de ton avis. Il ira loin, je veux dire longtemps, s'il continue à pincer de cette guitare sur le mode langoureux : Voilà une heure, bien et dûment sonnée à Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'il cherche à nous inculquer les principes de la greffe.

— Je crois, qu'il n'y est pas parvenu...

— Ça manque de base. Tous ces petits trucs, manières, procédés, coup de main, habileté pratique, œil dormant, fente, couronne, etc., me trottent par la tête et il me semble que j'ai de la peine à les caser dans mon cerveau...

— Ou est tu Descartes? Où est tu Bacon? Ce n'est pas vous, ô hommes de méthode! qui vous escrimeriez ainsi contre des moulins à vents.

Olivier de Serres. — « Plusieurs belles et rares choses sont venues en lumière par accident... La presque miraculeuse science d'*enter* les arbres fruitiers est procédée d'un pasteur, quand au dresser de sa logette, il fourra, sans y penser, une petite branche vive d'arbre dans le tronc d'un autre fraîchement coupé rez-terre, où se reprenant, montra l'admirable mariage de deux diverses plantes, par après tant recherché et raffiné par nouvelles additions ».

C'est ainsi qu'un des plus grands agriculteurs français, le bon Olivier de Serres, fait connaître l'origine de la greffe.

Charles Estienne. — Un ancien auteur, maître Charles Estienne, dont j'ai là sous les yeux la « *Vieille maison rustique* » — imprimé « rue Mercière, à la *Bonne Conduite*, chez les frères Carteron, il y a plusieurs siècles — ne donne pas de définition de la greffe ou *ente*. Il se borne à en énumérer les mérites et il ajoute : Or, il y a principalement cinq façons d'*enter*. La première est *enter en écorce*, c'est-à-dire entre le *bois de l'écorce*; celle-là doit se faire aux arbres déjà grands et âgés, qui ont l'écorce dure et bien ferme. La seconde est *enter en fente*, c'est-à-dire en tronc fendu; celle-ci on doit s'appliquer aux jeunes arbres : car les vieux n'endurent pas facilement une fissure en leur tronc. La troisième est *enter en flûteau* qui se fait quand on incise l'écorce d'un arbre en forme de flûteau pour l'appliquer à un rameau d'un autre arbre. La quatrième est *enter en écusson*. La cinquième est enter en bouton. »

Thouin. — Si nous faisons une enjambée de deux siècles à travers l'espace, en passant de Charles Estienne à Thouin qui fut, avant d'avoir été membre de l'Institut et professeur de culture au Muséum, quelque peu jardinier, il nous apprendra ce que nous savions déjà : que l'art de la greffe a été connu dès la

plus haute antiquité, qu'il a été pratiqué par les Carthaginois qui le tenaient des Phéniciens leurs ancêtres, que les Grecs et les Romains en ont parlé, etc.

« La greffe (*incisio*) dit-il, est une partie de végétal vivante qui, unie à une autre, s'identifie avec elle et croît comme sur son pied naturel lorsque l'analogie entre les individus est suffisante.

Cette voie de multiplication est la plus attrayante pour le cultivateur instruit, parce qu'elle fournit un grand nombre de combinaisons, qui, en exerçant l'esprit, donnent des résultats utiles ou agréables. Elle est aussi la plus facile pour propager rapidement un très grand nombre de végétaux des plus intéressants.

Son but est : 1° de conserver et de multiplier des variétés, sous-variétés et races d'arbres fruitiers dues au hasard, qui ne se propagent pas avec leurs qualités par la voie des semences, et celles qui se multiplient plus lentement et plus difficilement par tout autre moyen de propagation.

2° D'accélérer de plusieurs années leur fructification ;

3° D'embellir les fleurs de beaucoup de variétés d'arbres et d'arbustes d'ornement ;

4° Et enfin de bonifier les fruits des arbres économiques et de hâter les jouissances en augmentant les profits des cultivateurs, des propriétaires, et les moyens d'existence des consommateurs.

La théorie de l'art de la greffe consiste :

1° A ne greffer les unes sur les autres que des variétés de la même espèce, des espèces du même genre, et par extension des genres de la même famille naturelle ;

2° A observer l'analogie des arbres dans les époques du mouvement de leur sève, dans la permanence ou la caducité des feuilles, et dans les qualités de leurs sucs propres, pour appareiller toutes ces choses entre les sujets ;

3° A choisir les époques les plus avantageuses du mouvement de la sève, soit dons son ascension, soit dans son plein ou dans sa descente, pour la réussite des greffes ;

4° A faire coïncider exactement les les libers des greffes et, pour quelques-unes, les vaisseaux des étuis médullaires avec ceux des sujets, pour établir le libre cours de leurs fluides montants et descendants ;

5° Et enfin à employer beaucoup de célérité dans l'opération, de justesse dans l'union des parties, d'intelligence et d'activité pour faire tourner au profit de la réussite des greffes toutes les circonstances météorologiques qui peuvent leur être favorables à neutraliser autant que possible celles qui peuvent leur être contraires. »

Noisette, qui fut élève de Thoin, essaye une explication scientifique de la greffe, fort entortillée, basée sur une physiologie végétale rudimentaire. Je la passe sous silence pour arriver à celle que *Decaisne* et *Naudin* ont formulé (1).

« Le *Cambium*, ou *sève descendante* disent ces auteurs, source de tous les tissus du végétal, est l'agent essentiel de l'agglutination des parties rapprochées. Nous savons qu'il chemine, ou tout au moins qu'il afflue, dans les couches intérieures et vivantes de l'écorce ; mais on le trouve aussi dans les couches superficielles de l'aubier dans la moelle encore jeune et succulente et enfin dans les rayons médullaires qui réunissent le parenchyme central à celui de la péri-

(1) Manuel de l'Amateur des Jardins, première partie, page 507.

phérie. L'agglutination de la greffe au sujet s'effectue tantôt dans toutes ces parties, tantôt seulement par quelques-unes d'entre elles ; l'essentiel est qu'il y ait communication de cambium de l'un à l'autre. Le succès de l'opération est, toutes conditions égales d'ailleurs, « d'autant plus assuré que la surface de contact est plus grande. »

Parenthèse. — Ça y est-il? hein! Jean Pierre, ça y est-il?

— Eh ! oui, ça y est !

— Eh bien, non, ça n'y est pas ! Je vais te le prouver; mais, auparavant, laisse-moi pousser une exclamation.

— Allez-y, Monsieur.

— O Cambium, ô Sève descendante, ô mythes de la physiologie végétale que de sottises on commet en vos noms...

Certes Decaisne et Naudin ne sont pas les premiers venus, tant s'en faut; mais grâce au cambium et à la sève descendante ils ont donné une définition vicieuse de la greffe. D'où vient, je vous prie, la sève descendante du sujet et du greffon dans les greffes en fente des arbres fruitiers? L'arbre est décapité, depuis six mois, le greffon est dans le même cas et cependant la soudure se fait parfaitement. D'où vient la sève descendante dans la greffe de la vigne? D'où vient-elle dans une foule d'autres cas?

La vérité n'est pas là.

Il n'y a pas, à proprement parler, de sève descendante chez les végétaux.

Ce qui circule dans l'intérieur de leurs tissus, c'est un suc nourricier puisé dans le sol, élaboré par les matières plastiques en réserve dans les cellules ou les vaisseaux et, aussi par les feuilles. Mais ce n'est nullement par une descente quelconque de sève que la soudure des greffes s'opère. C'est par la production de nouvelle matière végétale que le phénomène s'opère.

Théorie. — Lorsqu'on enlève un lambeau d'écorce à un arbre en végétation et qu'on soustrait la partie décortiquée à l'action desséchante de l'air, on observe bientôt sur toute l'étendue du bois mis à nu par l'opération, la production d'un tissu réparateur qui ne tarde à former de nouveau bois et de nouvelle écorce.

Lorsqu'on détache d'un arbre un bourgeon muni d'écorce, un rameau portant plusieurs bourgeons, une branche même avec plusieurs rameaux, si on place ce bourgeon, ce rameau ou cette branche, dans des conditions particulières, on observe également la formation naturelle d'un nouveau tissu réparateur qui se produit sous forme de bourrelet sur la section mise à nue.

Si, au lieu, de soustraire purement et simplement à l'air la partie décortiquée ou fendue d'un arbre, on y applique un bourgeon ou un rameau, dans des conditions déterminées, et que la production de nouveaux tissus ait lieu simultanément sur les deux sujets, ces tissus de nouvelle formation se soudent entre eux, s'ils appartiennent à la même espèce ou au même genre.

L'énoncé des propositions précédentes, renferme toute la théorie de la greffe.

Les greffes les plus variées, reposent sans exception sur la tendance naturelle que possèdent les êtres vivants à réparer leurs blessures. Il ne faut pas aller chercher midi à quatorze heures pour en expliquer le mécanisme.

Pratique. — Toute la question se résume, étant donnée cette définition, à chercher dans la pratique des greffes

« l'époque la plus favorable à la production de nouveaux tissus. » C'est du reste ce que les auteurs des traités spéciaux ont bien compris.

Généralement quand on opère à l'air libre et non sous cloche ou sous châssis, il n'y a — sauf pour la greffe en écusson — que deux époques très favorables à la réussite de l'opération : au printemps, avant le départ de la frondaison et à la fin de l'été ou au commencement de l'automne au déclin de la végétation.

Dans les deux cas le sujet et le greffon sont gorgés de provision en vue d'assurer leur développement futur.

Quand on opère sous cloche ou sous châssis et qu'on peut soustraire le greffon aux intempéries et à la dessication on peut opérer presque en toute saison.

Les Grenouilles.— Pauvres grenouilles ! on les a accommodées à toutes les sauces, sans compter la blanche, où elles jouent le rôle de dindons. Homère les a chantées, et depuis elles ont été la proie des vers de six pieds, de huit pieds et de douze pieds. La Batrachyomanie a fait fureur autrefois. Sarrazin — pas le marchand d'olives — a écrit quelque part :

« Il y a un marais au pied du Parnasse qui produit toutes les grenouilles poétiques dont nous sommes persécutés. » . . . . .

J'aime ces herbes qui s'embrassent,
Et ces roseaux qui s'entrelacent,
Courbés sous le poids d'un oiseau,
Et ces débris tachés de rouille
Où saute la verte *grenouille*
Dont chaque bond s'étend dans l'eau.

Je ne grenouillerai toutefois pas plus longtemps à propos de grenouilles, et j'arrive au fait, qui pourrait être intitulé :

De l'utilité des grenouilles dans les serres chaudes, avec un sous-titre ainsi libellé : Suppression des tubercules de pommes de terre dans la destruction des cloportes. C'est un confrère qui, à l'aide de deux énormes grenouilles, est parvenu à se débarrasser des cloportes dont sa serre chaude était infestée. Il veut bien nous apprendre — ô cruel ! — par l'organe du Journal des Halles, qu'il a ouvert le ventre de l'une d'elles pour voir ce qu'elle avait dedans et il y a vu, de ses yeux vu, 30 cloportes en voie d'être digérés.

Avis aux amateurs qui voudraient se débarrasser de ces animaux nuisibles.

Les Chrysanthèmes gèlent-ils ? — Je me pose cette question afin d'y répondre. Je dis d'abord : ils gèlent ; mais, pour ne pas me compromettre, j'ajoute tout de suite : ils ne gèlent pas. Ne venez pas m'assurer qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, car je prétends qu'elle peut rester entr'ouverte.

C'est le cas pour les Chrysanthèmes.

Je me suis livré sur ces belles fleurs à une petite expérience que je demande la permission de rapporter ici, afin que moult gens en prennent note, si toutefois la chose les intéresse.

En novembre dernier, j'ai placé sur une terrasse douze chrysanthèmes du Japon cultivés en pots. Sur cette terrasse, ils ont reçu la pluie qui a pu tomber pendant l'hiver, le verglas les a emprisonnés quatre jours durant, le froid, 12° sous zéro, les a mordus fort souvent. Eh bien, à l'heure actuelle, ils sont superbes tout simplement.

Donc les Chrysanthèmes ne gèlent pas.

Attendez, si, ils gèlent.

Les douze mêmes variétés cultivées en pleine terre, dans un sol un peu humide, ayant supporté les mêmes calamités climatériques, ne donnent plus signe d'existence.

Donc les Chrysanthèmes gêlent.

C'est l'histoire du Ciste à feuille de sauge qui ne gèle pas à Neyron (Ain), dans un endroit sec, et qui gèle à Lyon dans tous les jardins, à deux kilomètres de sa station naturelle.

Ceux qui voudront conserver leur collection de Chrysanthèmes, s'ils ne veulent pas les rentrer, feront bien de les empoter et de les tenir à l'abri de l'humidité. C'est du moins, je crois, ce qu'il est permis de conclure de l'expérience que je viens de rapporter.

Une plante nouvelle pour la flore de France. — Notre ami, M. Nizius Roux, a découvert au Mont Ventoux, près d'Avignon, une plante nouvelle pour la Flore de France : le *Paronychia aretioïdes*, D. C., qui, jusqu'à présent, n'avait été signalé qu'en Espagne.

Le Ventoux ayant été exploré par Villars et Requien, deux botanistes de grande réputation, et par beaucoup d'autres moins célèbres, on ne s'attendait certainement pas à une pareille découverte.

Le *Paronychia aretioïdes* est une espèce fort distincte, non une variété : un aveugle la distinguerait, au toucher, des autres sortes du genre.

V. Viviand-Morel.

Destruction des parasites. — La Société nationale d'agriculture a reçu communication d'une note relative à la destruction des parasites des plantes cultivées.

L'auteur de cette note a observé que les chiffons ayant servi à l'essuyage de la lampisterie des locomotives possèdent la propriété de détruire les larves de hannetons, les chenilles souterraines comme aussi la noctuelle des moissons et l'anguillule de la betterave.

Les huiles lourdes et le pétrole dont ces chiffons sont imprégnés seraient des agents actifs de destruction.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le samedi 16 janvier 1892, salle des Prud'hommes, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté.

Correspondance. — La Société a reçu, depuis sa dernière réunion, les pièces suivantes :

1° Lettre de M. Bonhomme informant la Société que la salle de l'Horloge, cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or, est à la disposition de la Société, sans frais, pour y tenir toute espèce de fêtes concerts, expositions, etc Bonne note est prise de cette communication ;

2° Lettre de M. Perraud, regrettant que l'époque de la tenue de notre exposition ne lui permette pas de prendre une part active aux travaux de son organisation et donnant, pour cette cause, sa démission de membre de la commission ;

3° Lettre du secrétaire de la Société d'horticulture du Gard nous informant que des remercîments ont été votés à notre Association pour la part qu'elle a prise à l'organisation de l'Exposition de Nîmes en déléguant M. Stingue pour faire partie du jury. M. Stingue, dit cette lettre, a pris une part active aux travaux du jury et s'est acquitté savamment de sa mission ;

4° Lettre de M. Palandre remerciant la Société d'avoir bien voulu lui décerner une médaille pour la tenue de son jardin ;

5° Lettre de M. Louis Lille déclarant accepter les fonctions de secrétaire-adjoint-bibliothécaire, auxquelles il a été désigné par un vote.

Le secrétaire communique à l'assemblée quelques-unes des décisions qui ont été prises récemment par le conseil d'administration de la Société, savoir :

1° La valeur des récompenses à décerner aux lauréats des concours spéciaux en 1892 est ainsi fixée : Grand prix : grande médaille d'or ; 1er prix : médaille d'or ; 2me prix : grande médaille de vermeil, etc. Pour les visites spéciales : 1er prix : médaille d'or. Rien n'est changé en ce qui concerne les récompenses à accorder aux bons et anciens jardiniers ;

2° Suppression de la liste précédemment établie sous la rubrique : « Délégués aux Expositions », dont le fonctionnement offrait plu-

sieurs difficultés. Les délégués seront choisis par le conseil et présentés à la sanction de l'assemblée générale chaque fois qu'une demande aura lieu :

3° Les examens pour l'obtention des diplômes de jardiniers auront lieu le dimanche 28 février prochain, à une heure de relevée, dans l'établissement de M. Cl. Jacquier fils, à Monplaisir. Ont été, conformément au règlement, désignés pour faire partie du jury d'examen :

Pour la floriculture : MM. Jules Chrétien, Hoste, Rozain, Labruyère et Goujon ;

Pour l'arboriculture : MM. Cl. Jacquier fils, Lavenir et Cousançat, Achard, Thibaud ;

Pour la culture maraîchère : MM. Jean Jussaud, Verne, Grenier, G. Favre, O. Meyran ;

Diplôme supérieur : MM. Comte, F. Morel, David, Rivoire Ant. et Viviand-Morel.

4° Récompenses accordées en 1891 aux bons et anciens jardiniers par l'Association horticole lyonnaise :

Médailles de vermeil à MM. :

Germain Warnet, au service du fleuriste de la ville de Lyon depuis 34 ans ;

Jean Colomb, jardinier chez M. Guimet (18 ans de services) ;

Pierre Simon, jardinier au château de Beauregard, à St-Genis-Laval, depuis 18 ans ;

Claude Paton, jardinier chez M. Longin depuis 18 ans ;

Auguste Gey, jardinier chez M. Dumont depuis 17 ans ;

Jamin, chez M. Galtier depuis 15 ans.

Médailles d'argent grand module à MM. :

Léon Page, jardinier cher Mme Montessuy depuis 12 ans ;

Etienne Valette, jardinier chez Mme Feuga depuis 10 ans.

Présentations. — Il est donné lecture de douze candidatures au titre de membres titulaires, sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la réunion précédente. Ce sont MM. :

C. Bardin, horticulteur à Thoissey (Ain), présenté par MM. Comte et Lavenir ;

Rougemont, horticulteur, route de Château-Chinon, à Autun (Saône-et-Loire), présenté par MM. Rozain et Viviand-Morel ;

Michel Gailland, jardinier à l'asile de Bron, présenté par MM. Pierre Gailland et Verdet ;

Large, jardinier chez M. Bouvier, à Saint-Genis Laval, présenté par MM. Antoine et Ph. Rivoire ;

Félix Dinet, jardinier chez Mme Blanchard, à Vaugneray (Rhône), présenté par MM. Lavenir et Dominique Lambert ;

Louis Denis, horticulteur au Coteau (Loire), présenté par MM. Pelletier, horticulteur à Roanne, et Pernet Ducher ;

Mme veuve Munieri, à Crépieu-Caluire (Rhône), présentée par MM. L. Sonthonax et J. Charlet ;

Geneste-Barge, marchand-grainier, 2, rue de la Barre, Lyon, présenté par MM. Cl. Jacquier, père et fils ;

Rivière fils, hôtel du Commerce, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), présenté par MM. F. Marchand et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

Par M. Guillet, horticulteur à Grézieu-la-Varenne (Rhône), une collection de poires, parmi lesquelles quelques variétés recommandables, qui sont : *Baillet-Deschamps*, très bon fruit d'hiver, *Bergamote Liabaud*, *Madame Bonnefond*, *St-Germain d'hiver*, *Belle de Mai*, *de Curé*, *Lieutenant Poidevin*, *Bon chrétien Turc*, fruit d'un volume extraordinaire, *Belle des Abrets*, très gros fruit, mais bon cuit seulement.

Par M. Reynoud horticulteur, 29, route de Strasbourg, Lyon-St-Clair, quelques plantes grasses dont notre collègue fait une spécialité, les genres présentés sont les suivants : *Mamillaria Odieriana*, *Mamillaria formosa cristata*, *Echinocactus Grusoni*, *Echinocactus scopa*, *Echinocactus cylindriceus*, *Opuntia senilis*, très curieuse plante recouverte sur toute sa surface de longs filements blancs, qui lui donnent une ressemblance parfaite avec le le *Pilocereus senilis*, plante plus répandue et mieux connue.

Par M. Gabriel Favre, horticulteur à St-Alban, Lyon-Monplaisir ; quelques variétés de pommes de terre qui sont :

Early Puritan, variété très hâtive et productive ; *Souvenir de l'Exposition de 1889*, demi-hâtive ; *Flour ball blanc*, extra productive et très bonne ; *Doyen*, belle variété, tubercules violets ; *Paulsens Bleau*, très productive ; *Adirondac*, rose ronde, qualité excellente ; *Reine des hâtives*, très bonne ; *Martinshorn*, très fertile ; *Caléritas du Chili*, longue noire. *De Suède*, petite, mais très bonne ; *Précoce de Monplaisir*, *Négresse*, *Papillonnée*.

Par M. Laroche, jardinier chez M. Chabrières à Oullins (Rhône), un pied fleuri du *Cyclamen persicum* dont la culture lui a valu des félicitations de la part de la Commission chargée d'apprécier son mérite.

Par M. Rolland, horticulteur-viticulteur, route nationale à Villefranche (Rhône), une botte d'asperges, obtenues en culture forcée,

elles sont belles, mais un peu blanches, ce qui doit être attribué au défaut constant de de soleil qui signale l'hiver actuel.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient ainsi composées :

Pour les fruits : MM. Liabaud, Desfarges et Verne.

Pour les légumes : MM. Accary, Boucharlat et Verdet.

Pour les plantes : MM. Cousançat, Granier, Morel Antoine et Rozain.

Après examen, ces Commissions proposent d'accorder à MM. :

Guillet, pour ses fruits, prime de 2e classe.

Reynoud, pour ses cactées, prime de 1re cl.

G. Favre, pour ses pommes de terre, prime de 2e classe.

Laroche pour son Cyclamen, prime de 1re classe.

Rollaud, pour ses asperges, prime de 2e cl.

Les propositions de ces Commissions sont mises aux voix et adoptées.

MÉDAILLES POUR APPORTS SUR LE BUREAU EN 1891

L'addition des points pour lesquels sont comptés les primes et les certificats de 1re, 2e et 3e classe décernés aux exposants en séance, donne droit aux récompenses suivantes :

Médaille de vermeil : M. Valla et M. Collomb.

Grande médaille d'argent : MM. B. Comte, J. Liabaud, Dury et Ch. Molin.

Médaille d'argent : MM. Fr. Morel, Pierre Guillet, Bernardin, Jean Lorton, Fr. Corbin, Dinnat et Louis Masson.

Médaille de bronze : MM. Beney, Lamaud et Musset, Janin, Rolland François, Héraud Jean, Favre Gabriel, Alexandre Bernaix, Crozy aîné, Boucharlat jeune, Boucharlat aîné, Justin Ponce, Chinard, Rebut, Rochon Louis, Dubreuil Francisque, Jacquet Claude. Reboul

Médailles décernées directement sur le bureau :

Médaille de vermeil : M. Jean Berthier ; *Médaille d'argent* : Er. Calvat, Eugène Labruyère et Jean Liabaud.

Lecture est donnée du rapport de la commission de Rédaction, concernant les primes à accorder aux membres de la Société ayant publié divers articles dans le journal pendant l'année 1891.

La Commission a borné son examen aux articles ayant une valeur instructive spécialement horticole. En conséquence, elle propose à l'Assemblée d'adopter les décisions ci-dessous énumérées, en accordant les primes suivantes à MM. :

Cagnin. — Taille des branches, 1re classe.
Cagnin. — Taille du poirier, 1re classe.
Cagnin. — Culture du melon, 1re classe.
Cagnin. — Salades assorties, 1re classe.
Cagnin. — Culture du Crambé, 2me classe.
Cagnin. — Taille des arbres, 1re classe.
Cagnin. — Les Fraisiers, 1re classe.
Cagnin. — Semis d'automne, 2me classe.
Cagnin. — Laitues d'hiver, 2me classe.
Cagnin. — Culture des oignons, 2me classe.
Cagnin. — Culture des laitues d'hiver, 2me classe.
Cagnin. — Porte-graines, 3me classe.
Cagnin. — Porte-graines, 2me classe.

C. Lavenir. — Le Xanthoceras, sa culture et sa multiplication, 1re classe.

C. Lavenir. — Des plantations et soins à leur donner, 1re classe.

Ant. Rivoire. — Les dahlias, 2me classe.
Ant. Rivoire. — Des gazons, 2me classe.
Th. Denis. — Flore horloge, 3me classe.
Th. Denis. — Hélianthus tuberosus, 2me cl.
Th. Denis. — Cannas lyonnais. 3me classe.
Th. David. — Causerie sur les amateurs, médaille d'argent.
Charles Albert. — Le sulfate de fer, 1re cl.
Charles Albert. — Correspondance. 1re cl.
Charles Albert. — Concours et Chrysanthèmes, 2me classe.

Jean Jacquier. — Culture potagère, 1re cl.
Jean Jacquier. — Sur le chou-fleur, 2me cl.
Jean Jacquier. — Semis d'oignons. 2me cl.
L. Voraz. — Lilium Harrisii, 2me classe.
L. Dentant. — Orchidées, 2me classe.
A. Morel. — Marché aux fleurs, 2me classe.
Devillat. — Begonias tubéreux, 1re classe.
Stingue. — Visite à Montpellier, 2me classe.

L'addition des points résultant de ces primes attribue à MM.

Cagnin, une grande médaille de vermeil.

Charles Albert et Jean Jacquier, une médaille d'argent.

Antoine Rivoire, Th. Denis, Devillat et Cl. Lavenir, chacun une médaille de bronze.

Sur la proposition de la Commission de rédaction il est attribué une médaille d'argent à M. David, pour son intéressante causerie sur les amateurs, faite à une de nos séances, et dont un extrait a été publié dans le journal de la Société.

L'Assemblée ratifie par un vote toutes ces propositions.

Rapport de la Commission des finances. — M. le secrétaire général donne lecture du rapport de la Commission des finances, sur l'état financier de la Société pendant l'année écoulée, et du budget provisionnel pour 1892. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à M. le trésorier pour la parfaite tenue de sa comptabilité, ainsi qu'à M. le Ministre de l'agriculture, aux membres du Conseil général et du

Conseil municipal pour les subventions qu'ils ont bien voulu nous accorder.

Election. — Conformément au règlement il est procédé à l'élection de la Commission des finances pour l'exercice 1892.

Sont élus MM. :

Rochet, Bellisse, Cl. Jacquier fils, F. Morel et Dubreuil.

Une autre élection est à l'ordre du jour, celle d'un membre de la Commission d'exposition en remplacement de M. Perraud démissionnaire. Le résultat du scrutin désigne pour le remplacer M. Benoit Rivière.

M. le président après avoir fait fixer l'ordre du jour de la prochaine assemblée lève la séance à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire adjoint,
C. Lavenir.

La branche fruitière du pêcher et sa taille (1).

Les différentes productions fruitières que l'on trouve sur le pêcher au moment d'opérer la taille du printemps sont les suivantes :

La branche ordinaire. — Production de l'année précédente, de la grosseur d'un crayon ordinaire environ et sur laquelle se trouvent des yeux à bois et des yeux à fleurs. Ces yeux s'y rencontrent tantôt simples, tantôt doubles ou même triples. Sur notre gravure, qui a été dessinée d'après nature et qui est de grosseur naturelle, le premier œil est simple et à bois, le second est double, il est composé de deux boutons à fleurs, le troisième est double avec des boutons à bois et un à fleur, les deux derniers sont à fleurs et simples.

La branche chiffonne. — Rameau de l'année précédente, qui se distingue parce qu'elle est très mince tout en étant d'une certaine longueur : elle est composée sur son parcours d'yeux à fleurs et à l'extrémité seulement se trouve un œil à bois.

(1) *Revue horticole et viticole de la Suisse Romande.*

Le bouquet de mai. — Très petite production de l'année précédente d'un ou deux centimètres de longueur, composée d'yeux à fleurs et terminée à l'extrémité par un œil à bois.



Branche ordinaire. Branche chiffonne.

La branche coursonne. — Production composée de bois des années précédentes et de la dernière année, c'est-à-dire branche ayant déjà été taillée une ou plusieurs fois et, par conséquent, ayant à sa base du bois de plus d'une année. Ces différentes productions sont les seules que l'on trouve sur la branche fruitière du pêcher. On pourrait cependant y ajouter encore, pour les pêchers,

tenus par la méthode du pincement, *la branche pincée*, c'est-à-dire la branche qui, pendant l'été précédant la taille, a été pincée une ou plusieurs fois, ce qui lui donne un peu l'aspect de notre figure 3, avec cette différence que le bois de la base est alors du bois d'un an et non plus ancien.



Branche coursonne

La branche ordinaire peut être aussi quelquefois divisée en deux ; elle porte dans ce cas le nom de branche ordinaire si elle est composée d'yeux à bois et à fleurs, et branche à bois si elle ne porte que des yeux à bois.

La taille de toutes ces productions est très simple, elle se fait sur la base suivante : il faut tout d'abord laisser deux yeux à bois le plus près possible de la branche charpentière ; ces yeux doivent donner la branche de remplacement de la production fruitière pour l'année suivante. Ensuite, on laisse trois yeux à fleurs toujours le plus près de la branche charpentière ; ce sont ces yeux qui doivent donner les pêches. Enfin, au-dessus de ces trois yeux, on garde un œil à bois destiné à fournir un rameau qui protégera les pêches et attirera la sève dans les fruits. Par conséquent, la branche ordinaire se taillera, si elle n'a que des yeux à bois, sur les deux premiers ; si elle est composée comme le représente notre figure au-dessus du troisième œil double, dont l'un est à bois et l'autre à fleur ; dans ce cas, le second œil de remplacement à bois sert en même temps de tire-sève.

La branche chiffonne et le bouquet de mai ne se taillent pas, et enfin la branche pincée et la branche coursonne se taillent suivant le principe énoncé ci-dessus, avec la facilité que l'on a pour cette production, qui est composée de plusieurs rameaux, de tailler en crochets, c'est-à-dire de prendre les yeux de remplacement sur un rameau et ceux à fruits sur un autre, ce qui est parfaitement égal, pourvu qu'on choisisse le tout le plus près possible de la branche charpentière.

E. Vaucher,

Directeur de l'Ecole cantonale d'horticulture de Genève.

Sur quelques usages du Tulipier

Les personnes qui voient de beaux tulipiers dans les jardins ont de la peine à croire qu'on ait cultivé pendant assez longtemps ce grand arbre en pot et en caisse à la façon des orangers. Le premier sujet qui ait fleuri en Europe vers le milieu du siècle dernier se trouvait

dans les jardins du comte de Peterborough, près de Fulshams, en Angleterre.

Le tulipier a été longtemps connu sous le nom de *Tulipifera*, que Linné a changé en *Liliodendron* ou *Liriodendron*.

Miller dit qu'il était cultivé de son temps dans les pépinières anglaises sous le nom de *Peuplier*; on le désigne encore, d'après Loudon, sous les noms de *The Poplar*, *White Wood*, *Canæ Wood*, *Virginian poplar*, etc.

Michaux en signale deux variétés : *obtusifolia*, qui est synonyme d'*integrifolia* Hort, et *acutifolia*. Les catalogues des pépiniéristes mentionnent encore les variétés *flava*, *nana*, *variegata* et plusieurs autres.



Tulipier de Virginie.

Chacun sait que le Tulipier, pour atteindre de belles proportions, demande un sol frais plutôt léger que trop argileux. En Amérique on le trouve dans ces sortes de terrains où il s'élève à une hauteur prodigieuse. Quelques-uns de ces arbres atteignent trente pieds de circonférence ; il est répandu dans presque tout le nord de l'Amérique depuis le cap de Floride jusqu'à la Nouvelle-Angleterre où l'on emploie son bois à différents usages, et surtout à faire des bateaux. Son tronc étant fort gros on le creuse et on en fait des canots d'une seule pièce.

On se sert depuis longtemps, aux Etats-Unis, des diverses parties de cet arbre. Sa racine et son écorce sont amères, très aromatiques et regardées comme toniques, antifébriles, antiseptiques.

On récolte cette écorce, qui est la partie la plus usitée, sur les branches, tandis que l'arbre est en fleur. On l'a employée à la place du quinquina avec succès. Dans certains cas d'hystérie, dans la goutte et le rhumatisme, elle a donné de bons résultats. Les feuilles de cet arbre ont été également présentées comme propres à guérir les maux de tête, écrasées et appliquées sur le front. M. Bosc a vu préparer une liqueur fort agréable avec l'écorce de tulipier de Virginie.

Le tulipier n'aime pas à être planté

trop gros, ni en toute saison ; il reprend mieux au printemps qu'à l'automne. On gagne à prendre de jeunes sujets pour être sûr de la reprise, ou alors, des sujets remaniés en pépinière. Il supporte difficilement la taille des grosses branches et ne se plie pas — ce qui est fort dommage — au traitement barbare que les élagueurs appliquent aux arbres d'avenue.

T. SHANDY.

VITICULTURE

LONGUEUR ET DIRECTION A DONNER A LA VIGNE EN CORDONS

Pour fournir des récoltes abondantes et régulières, et garnir convenablement toute la surface du mur, les cordons doivent avoir une longueur mathématiquement déterminée. A cet effet, il importe de fixer, d'une manière rigoureuse, la place de chaque cep. Lorsqu'un cordon a plus de quatre mètres de longueur, les coursons les plus rapprochés de la bifurcation s'affaiblissent et ne donnent qu'un produit médiocre, jusqu'au jour où ils disparaissent tout à fait, laissant, au fur et à mesure que les bras s'allongent, la plus grande partie du cordon complètement dégarnie, quels que soient, d'ailleurs, les soins que l'on prenne pour les favoriser, la sève ayant toujours, et particulièrement dans la vigne, des tendances à se porter vers les extrémités.

De même que, si les cordons ont moins de un mètre, la végétation agissant avec force sur un trop petit nombre de coursons, les fait développer avec une vigueur excessive, le fruit noue mal ; et les pincements répétés que les bourgeons réclament, pour être maintenus dans des limites qu'ils ne doivent pas dépasser, retardent la maturité des raisins que l'espalier doit, au contraire, avoir pour but d'avancer.

Etant donné que la hauteur du mur qu'il s'agit de garnir est de trois mètres ; voulant, en outre, que chaque pied de vigne fournisse la longueur la plus rationnelle qui est trois mètres de cordons, sachant aussi que cinq cordons peuvent être établis contre un mur ayant cette élévation. C'est, par conséquent, à trois mètres les uns des autres que les ceps destinés à garnir le premier fil de fer de la base doivent être plantés. Il restera à loger dans les intervalles les quatre pieds nécessaires aux autres cordons. A cet effet, il n'y aura qu'à diviser trois mètres par cinq intervalles ou 50 centimètres, ce qui donnera 60 centimètres. C'est donc à 60 centimètres que la plantation devra être faite.

Reste à examiner la direction à donner à chaque pied pour la formation des cordons. Si vous voulez me croire, placez verticalement une petite gaulette à chaque pied ; s'il s'agit d'un mur, garni seulement de fils de fer, la première montant au premier fil de fer numéro 17, la deuxième allant au quatrième, la troisième jusqu'au deuxième, la quatrième s'arrêtant au cinquième, et la cinquième au troisième pour recommencer de même jusqu'au bout de l'espalier.

Lorsqu'il existe un treillage, et que celui-ci a été installé dans les conditions que j'ai indiquées dans une note précédente, on fait une encoche sur la latte correspondant au fil de fer en face duquel le cordon sera palissé horizontalement.

Cette façon d'intervertir la hauteur des tiges a l'avantage, sur la manière d'élever la vigne en cordons, d'éviter l'ombrage projeté du second pied sur l'un des bras en formation du premier, du

troisième sur le second et ainsi de suite des autres.

En effet, lors de la création de cette forme, le premier pied était bifurqué sur le premier fil de fer de la base, le deuxième sur le second et ainsi de suite pour les autres cordons à former. C'est encore de cette manière qu'on est obligé de procéder pour tous les murs comportant moins de cinq cordons, puisque au-dessous de ce nombre, il n'est pas possible d'alterner d'une manière régulière.

Dans ce cas, il faut dire aussi qu'il y aura avantage à soumettre la vigne à d'autres formes qui garniront les murs, sinon aussi gracieusement que les cordons à la Thomery, du moins beaucoup plus rapidement. Un de ces jours nous en reparlerons.

Vous voyez l'avantage des gaulettes que vous venez de placer, ou des encoches faites sur le treillage, elles vous indiquent la hauteur que les tiges devront avoir avant d'être bifurquées, autrement dire avant de former le T.

Pendant la première année, tous les soins consistent à attacher verticalement deux des bourgeons les plus vigoureux développés à la suite de la plantation, un seul suffirait. Mais, indépendamment qu'un accident pourrait le faire disparaître, en laissant deux tiges à la suite de la première taille, la jeune vigne émettra un plus grand nombre de racines.

A la taille suivante, on ne laissera qu'un seul sarment sur chaque pied, nécessairement le plus vigoureux. Il n'est pas rare, avec des vignes greffées, de pouvoir former, dès la seconde taille, c'est-à-dire un an après la plantation, une partie des bifurcations destinées à garnir le premier fil de fer.

Cagnin

AIDE-MÉMOIRE DU JARDINIER

Résumé des Travaux et des Semis à faire dans les jardins en Mars.

De tous les mois de l'année, celui de mars tient le premier rang pour l'abondance des travaux à exécuter dans les jardins. De quelque côté qu'il se tourne, le jardinier qui n'a pas su profiter des beaux jours de l'hiver pour faire une partie de sa besogne, se sent talonner par la végétation qui lui crie : Dépêche-toi, ça presse, tu es en retard. C'est en mars que le jardinier devrait — sous forme de sentence — écrire contre la muraille et en gros caractères : L'année prochaine, je ferai dans mon jardin, en décembre, janvier et février, tous les travaux qui peuvent sans danger se faire à cette époque aussi bien qu'en mars.

Jardin d'agrément. — Il faut achever les labours, les plantations d'arbustes et de plantes vivaces. On refait les bordures, tond les haies, râtisse les allées, peigne les gazons. Si quelques élagages ou taille d'arbustes ont été oubliés, on se hâte de les faire au plus vite.

On pourra semer en place, en bordure, en pots ou en pépinière, pour être repiquées plus tard, les espèces suivantes :

Adonis.	Mufliers.
Belle de jour.	Nemophile.
Belle de nuit.	Nigelles.
Bleuet.	Œillets de Chine.
Clarkia.	Omphalode.
Collinsia.	Phlox de Drummond.
Coquelicot.	Pied d'alouette.
Coreopsis.	Thlaspi.
Julienne de Mahon.	Valériane.
Malope.	Viscaria, etc.

Nous ne conseillons pas de semer une foule de plantes vivaces à cette époque, si on ne dispose pas d'une couche couverte de châssis, sauf un assez petit nombre d'espèces qu'on arrive, par ce moyen, à faire fleurir dans l'année du semis, la plupart des autres ne germent pas — n'ayant pas été stratifiées — ou si elles germent, embarrassent inutilement le terrain pendant six mois de l'année. Sur couche, on pourra semer toute la série des plantes annuelles qui demandent à être un peu avancées et surtout de la chaleur pour germer. De ce nombre sont :

Ageratum.	Immortelles.
Amarantes diverses.	Lobelia.
Argemone.	Œillets de Chine.
Balsamines.	Œillets d'Inde.
Capucines.	Pervenche de Madagascar.
Cobœa.	Reine Marguerite.
Coleus.	Réséda.
Coreopsis.	Ricin.
Cosmos.	Zinnias, etc.
Giroflées.	

Jardin fruitier. — On achève la taille de tous les arbres à fruit et des vignes et on laboure au pied des arbres. Si dans le cours de l'année on a aperçu des sujets atteints de la jaunisse, il faut en déchausser délicatement les racines, autour desquelles on mettra de la nouvelle terre mêlée de terreau. Si le sol est humide, un bon drainage dans le voisinage des racines sera le meilleur moyen de rétablir la santé des arbres malades.

Jardin potager. — Le potager doit être prêt à recevoir les semis, c'est-à-dire qu'il doit être fumé et labouré.

On débutte les artichauts, on laboure, fume et chausse les asperges. On plante les premières pommes de terre. On replante les porte-graines de céléri, oignons, navets, carottes, betteraves, etc.

C'est le moment de semer :

Arroche.	Navets hâtifs.
Betteraves à salade.	Oignons.
Carottes.	Oseille.
Cerfeuil.	Panais.
Chicorée sauvage.	Persil.
— améliorée.	Poiraux.
Choux pommés.	Poirée à cardes (Bettes ou Blettes).
— verts.	Pois.
— de Bruxelles.	Radis.
Choux-fleurs.	Roquette.
Choux-raves.	Salsifis.
Choux-navets.	Scorzonère.
Epinards.	etc.
Fèves.	
Laitues diverses.	

On peut également refaire ou multiplier, par la division des souches. la plupart des plantes vivaces, telles que : Artichaut, Ciboulette, Chou-marin, Cresson de fontaine, Estragon. Fraisiers des Quatre-saisons. Oseille. Perce-pierre, etc.

Serres et châssis. — La plus grande activité doit également régner dans les serres et châssis. C'est le moment de passer sur couche chaude les Fuchsias, Héliotropes, Calcéolaires, etc., bouturés le mois précédent ou hivernés en godets. On sème les Pétunias, Gloxinias, Bégonias bulbeux et autres plantes délicates dans leur jeune âge. Les rempotages doivent s'avancer. On se méfiera des coups de soleil qui sont dangereux à cette époque. On donnera de l'air aux serres froides ou tempérées et même, si la chaleur est élevée, un peu aux serres chaudes. Les arrosements doivent être surveillés de près. Aussitôt l'apparition des pucerons, on bassine les plantes au jus de tabac. On peut commencer l'arrosage à l'engrais liquide sur toutes les plantes qui poussent vigoureusement.

Jasmin d'hiver.

Jasminum nudiflorum Lindl. Jasmin à fleurs nues.

Un des premiers arbustes d'ornement qui fleurit en plein air dans nos jardins, dès le mois de février, est le jasmin à fleur nue.

C'est une sorte originaire de la Chine.

Le *Chimonanthus fragrans*, en fleur à la même époque, est indigène du Japon.

Les *Forsythia* viennent de Chine et suivent de très près le jasmin nudiflore....

L'Extrême-Orient semblerait donc avoir le monopole des arbustes printaniers. Il n'en est rien, c'est une simple coïncidence. L'Europe peut mettre en ligne de compte plusieurs espèces aussi vernales. Le Bois-Gentil *(Daphne Mezereum)*, le Cornouiller mâle *(Cornus Mas)*, la Lauréole, les Aulnes, les Noisetiers sont, pour ainsi dire, contemporains des trois arbustes chinois ou japonais que nous avons cités en tête de cette note. On ne saurait donc tirer aucune conclusion à ce sujet.

Les arbustes qui fleurissent en plein hiver sont extrêmement agréables : ils rappellent la belle saison passée et en font espérer le retour. A ce point de vue, ils intéressent tous ceux qui aiment les fleurs et détestent l'hiver qui n'en fournit point.

Le *Jasminum nudiflorum* est un des très rares jasmins qui supportent les hivers de nos climats sans abri. On en doit l'introduction à Robert Fortune, qui le rapporta du Céleste Empire en 1845. A l'époque de son introduction, on était assez mal renseigné sur sa culture. Le *Botanical register*, en septembre 1846, lui consacrait une note dans laquelle il était dit :

« C'est une espèce de serre tempérée ; elle croit facilement dans toute espèce de sol et surtout dans une terre de bruyère sablonneuse. Durant l'été, il lui faut beaucoup d'eau, non-seulement aux racines, mais même sur les feuilles : *deux aspersions par jour ne sont pas de trop* ..... »

On voit que, pour être bien mal renseigné, le journal anglais était bien mal renseigné, car cet arbuste ne demande pas plus d'eau qu'un autre et résiste très bien à nos hivers ordinaires.



Jasminum nudiflorum, Lindl. (Jasmin à fleurs nues)

Les horticulteurs et les amateurs pourront peut-être, cependant, tirer profit du renseignement suivant, indiqué par le même recueil :

« Fortune rencontra ce jasmin dans les jardins de Shangae, Isochow et Nanking. En hiver, on le rentre et il fleurit durant toute la saison.

V.-M.

Les Arbustes d'ornement, leur taille et leur emploi.

Il est peu de journaux horticoles qui n'aient pas publié les principes de la taille des arbustes : cependant, ceux de nos collègues qui ont l'occasion de visiter la plupart des jardins ont pu s'assurer de l'importance qu'il y avait à revenir sur ces utiles indications, pour qu'elles soient mises plus souvent à profit. D'ailleurs, que de fois, dans nos relations commerciales, n'avons-nous pas entendu des

plaintes qui peuvent se résumer ainsi : « Donnez-moi donc des arbustes qui fleurissent ! nous dit l'un ; tous ceux que je possède n'ont jamais produit, jusqu'à présent, que de la verdure, et à peu près point de fleurs. » Tel autre voit, en se promenant dans nos pépinières, au moment de la floraison des *Deutzia*, des Boules de neige, des *Weigelia*, des *Prunus sinensis* ou *tomentosa*, surchargés de fleurs. « Pourquoi, dit-il, ne m'avez-vous pas fourni des arbustes fleurissant comme ceux-ci ? Ceux que vous m'avez plantés, malgré les soins dont ils sont l'objet, ne fleurissent jamais ! » La réponse à ces observations plaintives est simple.

Il suffit de quelques paroles pour convaincre les plaignants que la non-floraison des arbustes doit être attribuée le plus souvent au sécateur, quelquefois même aux cisailles dirigés par des mains inexpérimentées, lesquelles, sous prétexte de taille, suppriment avant qu'elle apparaisse cette floraison que le propriétaire attend avec impatience. Malheureusement, certains jardiniers n'ont fait qu'un apprentissage très écourté et ne connaissent même pas les genres d'arbustes qu'ils sont appelés à diriger. Alors tous ces végétaux sont taillés sur le même modèle ; on s'applique surtout à leur donner une jolie forme bien arrondie, comme l'on ferait pour un If ou une haie de charmilles ; toute brindille qui dépasse est supprimée. Ces perruquiers horticoles, pour me servir d'une expression qui a déjà été employée, oublient totalement que les arbustes ont été plantés non seulement pour avoir une belle régularité, mais pour égayer de leurs fleurs printannières les bosquets des parcs et des jardins.

Un arbuste doit être taillé de façon à lui maintenir autant que possible son aspect naturel, et tout en lui conservant une forme gracieuse, on doit éviter de lui en donner une trop régulière, de façon à effacer pour ainsi dire le travail de l'homme.

Les arbustes soumis le plus ordinairement à la taille se divisent en deux séries : la première, comprend ceux qui fleurissent sur le vieux bois, c'est-à-dire dont les fleurs apparaissent sur les rameaux qui se sont développés l'année précédant la floraison ; la deuxième renferme ceux qui fleurissent sur le bois nouveau, ou pour mieux dire, dont la floraison a lieu sur les tiges qui se sont développées pendant la même année.

La première catégorie compte surtout les genres suivants :

Deutzia, *Forsythia*, *Corylopsis*, *Weigelia*, *Spiræa*, (celles dont les fleurs sont généralement axillaires le long de la tige), Boule de Neige, *Kerria*, *Philadelphus*, Lilas, *Chænomeles*, *Ribes*, *Prunus sinensis* variés, quelques Clématites, celles à floraison printannières ; etc. Dans la deuxième, on peut classer, les *Hibiscus syriacus*, *Ceanothus*, *Cephalanthus*, *Agnus Castus*, *Indigofera*, *Tecoma grandiflora*, *Lagerstroemia*, quelques *Spiræa*, (principalement les espèces dont les fleurs en épi, ou en panicules se forment à l'extrémité des rameaux), *Hydrangea paniculata*, *Budleia*, et enfin la plupart des Clématites à floraison estivale ; etc. Donc pour pouvoir tailler en toute connaissance de cause les arbustes, il est absolument indispensable de les connaître d'abord, et de savoir à laquelle des deux séries ci-dessus nommées ils appartiennent.

Ceux de la première série pourront subir au printemps, c'est-à-dire avant la végétation, un nettoyage qui aura pour but d'enlever le bois mort et les anciennes inflorescences et, afin d'éviter la confusion dans l'intérieur de la touffe, on fera quelques suppressions de bran-

ches inutiles ou mal placées, mais on ne devra réellement tailler ceux-ci qu'au fur et à mesure que leur floraison sera terminée, afin de leur donner une forme gracieuse en rapport avec leur destination, ou la place qu'ils occupent.

On évitera le plus possible que cette taille reste apparente ; pour cela la suppression des rameaux se fera toujours à une bifurcation, afin que l'extrémité du rameau se termine par une partie feuillée ; la coupe sera propre et arrondie, et non taillée en sifflet, comme on le fait trop souvent, ce qui laisse croire que ce travail a été fait au croissant.

Ceux de la deuxième série, pourront au contraire subir une taille sérieuse au printemps, c'est-à-dire si ces arbustes devenaient trop volumineux au point de gêner leurs voisins on pourrait, sans le moindre inconvénient, et sans nuire à leur floraison, les réduire autant que leur position l'exigerait.

Plus généralement les arbustes de cette série sont taillés sur le bois de l'année précédente, à un ou deux yeux de la naissance des rameaux, pour mieux dire on pourrait comparer cette taille à celle que l'on fait subir aux Rosiers hybrides remontants. Le résultat à obtenir est le même.

Pour quelques-uns même, cette taille courte a un avantage : elle les force à donner naissance à des bourgeons vigoureux qui eux-mêmes, en raison de cette vigueur donnent des fleurs d'une dimension beaucoup plus grande ; plusieurs fois nous en avons fait l'expérience sur des *Ceanothus* et des Clématites, et les résultats ont toujours été satisfaisants.

Une autre remarque que chacun de nous a pu faire, c'est le petit nombre d'espèces ou variétés dont sont composés les massifs d'arbustes, presque tous plantés avec les mêmes genres ; je ne parle pas pour les anciennes plantations, mais il arrive parfois qu'un nouveau groupe s'impose, en quelque coin de la propriété, ou pour agrandir d'anciennes plantations, soit aux abords des bâtiments nouvellement restaurés ou agrandis. Vite, alors, le jardinier prend sa bêche, détache un éclat de symphorine blanche, d'ici, de là un éclat de *Philadelphus*, etc. : et avec ces débris épars, forme son nouveau massif dont le principal attrait est de fournir surtout un maigre feuillage et du bois mort une partie de l'année. Il aurait été cependant bien facile avec les nombreux arbustes nouveaux que possède aujourd'hui le commerce horticole, de faire un choix judicieux des espèces ou variétés dont la floraison précéderait ou suivrait celle des espèces déjà employées ; ou bien, par la variation des coloris, d'entretenir pendant toute la belle saison, ce mélange d'aspect et de gaieté qui en forme le principal attrait, au lieu de la monotonie fatiguante que l'on est obligé de constater dans la plupart des jardins où abondent ces genres de végétaux.

Pour cela il eut suffi de varier un peu plus les lilas dont quelques espèces précoces ou tardives feront durer leur floraison pendant plus d'un mois, ou par les Cytises, que la variation des couleurs et la floraison successive rendent si intéressants. On peut en dire autant des *Weigelia*, *Ceanothus*, *Spiræa*, *Tecoma*, etc. Les nouvelles variétés de ces genres sont destinées à remplacer ou tout au moins à accompagner les anciennes espèces reconnues inférieures, mais pour cela il faut que le propriétaire ou le jardinier s'y intéressent davantage, se tiennent au courant des introductions nouvelles, et alors, nous pourrons voir des groupes d'arbustes présenter par leur mélange combiné le maximum de beauté ornementale qu'il est possible

d'obtenir, ce qui récompensera bien du modeste entretien qu'ils réclament.

Cl. Lavenir.

HISTOIRE DE TRENTE-DEUX POMMIERS (1)

DESTRUCTION DU PUCERON LANIGÈRE

Un très grand nombre de recettes ont déjà été proposées pour combattre le puceron lanigère, et chaque année on en voit surgir de nouvelles, ce qui tendrait à faire croire que le terrible puceron se moque de toutes. Il n'en est fort heureusement pas ainsi, et il est aussi facile à combattre que les autres espèces de pucerons. On ne peut certainement prétendre à le détruire pour ne plus le revoir ; car en supposant même qu'on le détruise entièrement sur les arbres traités, il en reviendra toujours venant d'arbres du voisinage, même d'assez longue distance. Il faut donc toujours être sur la brèche et prêt à se défendre. Mais si, au moyen de quelques soins et d'une menue dépense, les arbres vivent et fructifient, on peut se déclarer satisfait.

Voici une petite histoire qui démontrera qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure de la présence du puceron lanigère, ni croire que les arbres qui en sont recouverts ne sont plus bons qu'à abattre.

Parmi les arbres fruitiers que j'ai à soigner, il se trouve autour d'un gazomètre, trente-deux pommiers en buissons, lesquels, lors de mon arrivée, en 1878, étaient à l'agonie ; ils étaient entièrement couverts d'exostoses et de pucerons lanigères ; les pousses de l'année atteignaient au plus deux à trois centimètres de longueur. C'est dans cet état que j'entrepris de les asperger à la nicotine diluée au un trentième. Pour mouiller complètement, troncs, branches et feuilles de ces arbres qui formaient chacun un buisson compact de 3 mètres de diamètre sur autant de hauteur, il me fallait 30 litres de liquide que j'aspergeais en tous sens avec une seringue Raveneau. Le lendemain ou surlendemain je recommençais la même opération. Quelques jours après, il était très difficile de rencontrer des pucerons ayant échappé à l'action de l'insecticide Un à deux mois après, de nouvelles taches de pucerons reparaissant, je recommençais deux nouvelles aspersions à une ou deux journées d'intervalle. Je fis ainsi quatre doubles traitements dans le courant de la campagne. Chaque traitement me demandant une demi heure de temps et 1 litre de nicotine (jus des manufactures et pesant 13 degrés) à 1 franc — aujourd'hui le litre vaut de 50 à 75 centimes — la dépense totale de l'année fut donc de 8 francs, soit 25 centimes par arbre, plus six à huit heures de temps pour le tout.

Je choisissais pour faire mes seringuages, le matin alors qu'il y avait une très légère rosée, ou s'il n'y avait pas de rosée j'aspergeais au préalable à l'eau claire afin de faciliter l'extension des gouttelettes de nicotine. Toutefois, pour la deuxième aspersion, et afin de ne pas faire partir le résidu du premier nicotinage, je ne faisais pas d'aspersion préalable. Quoique la nicotine tue instantanément les pucerons qu'elle atteint, il est bon de ne pas opérer par un temps pluvieux, parce que si un certain nombre de pucerons bien cachés ne périssent pas sur le champ, ils meurent peu après asphixiés par l'exhalaison de la

(1) Journal d'Agriculture.

nicotine. L'hiver suivant, année du grand hiver, les pommiers furent gelés jusqu'à 40 à 50 centimètres du sol, ils furent recepés à cette hauteur et ils repoussèrent vigoureusement. Quelques taches de pucerons parurent encore et je dus faire, dans le cours de l'été, trois nouveaux traitements ; mais, sur la réduction des arbres il ne fallait plus qu'une très petite quantité de nicotine. Les quelques années suivantes, je ne fis plus qu'une seule aspersion dès le début de la végétation ; le puceron n'apparaissant plus, ce traitement n'était donné que par simple précaution, sur le tronc et les branches principales.

Enfin j'ai continué depuis à donner, un peu avant que les feuilles paraissent, un seul seringuage, non plus à la nicotine, mais au savon gras à la dose de 100 à 200 grammes par litre d'eau, sur le tronc et sur les grosses branches. Le puceron lanigère n'y existe plus. Ces arbres sont restés en buisson poussant librement et sans aucune taille ; le branchage est seulement éclairci quand il devient trop compact. Ils ont actuellement 5 à 6 mètres de hauteur sur 4 mètres de largeur, et sont en pleine production. Malheureusement depuis quelques années un nouveau fléau les menace, ainsi que les poiriers : un cryptogame apparaît dans le cours de l'été sur les feuilles qui noircissent et tombent à l'instar du mildew des vignes.

A une centaine de mètres de ce groupe de pommiers, un autre pommier isolé fut attaqué par le puceron lanigère vers 1887 et 1888. Quelques aspersions de nicotine en ont eu raison, et ces trois dernières années 1889, 1890 et 1891 le puceron n'a pas reparu.

Au mois de septembre 1890, sur un autre pommier, je trouvais une branche couverte de puceron lanigère ; j'essayais une aspersion de savon gras (savon mou des épiciers) à la dose de 100 grammes par litre. Quelques pucerons ayant échappé, je refis une seconde aspersion quelques jours après, et cette fois aucun puceron n'a échappé, et l'année 1891 a été compètement indemne. Il semblerait donc que le savon gras employé en dilution suffisamment forte : 50 à 100 grammes par litre, peut aussi détruire cet insecte. Si, comme je le pense, le succès de ce moyen se confirmait, il deviendrait moins coûteux encore qu'avec la nicotine.

J'ajouterai qu'une solution de savon à 100 grammes par litre doit être employée presque chaude, ou au moins tiède ; car froide la pulvérisation se ferait difficilement. Si, sous les arbres à traiter, il se trouvait des légumes, des fleurs ou plantes à feuillage tendre, il serait bon de s'assurer au préalable, si la dose de savon ne serait pas trop forte pour ces plantes. A la dose de 100 grammes par litre, la solution n'altère pas les fruits, ni sensiblement les feuilles d'arbres, mais elle peut altérer les plantes délicates.

Avec les appareils pulvérisateurs que l'on possède aujourd'hui, qui permettent d'utiliser les insecticides bien mieux qu'autrefois, ce serait mal comprendre ses intérêts que de laisser croître la vermine qui trop souvent, hélas, vient réduire nos récoltes.

G.-D. Huet.

NOTES & INFORMATIONS

— La Société d'Horticulture d'Epernay organisera, dans la première quinzaine de novembre 1892, une Exposition spéciale de *Chrysanthèmes*, à laquelle sont invités à prendre part tous les Horticulteurs et Amateurs de ce beau genre de plantes. Des prix d'honneur, médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze seront mis à la disposition du Jury.

— Société nationale d'Horticulture. — La Société nationale d'Horticulture de France, réunie en assemblée générale, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé ;

Président, M. Léon Say.

Premier vice-président, M. Henri Levêque de Vilmorin.

Vice-présidents, MM. Charles Joly, Ferdinand Jamin, Désiré Vitry, Albert Truffaut.

Secrétaire général, M. Alfred Bleu. — Secrétaire général adjoint, M. B. Verlot.

Secrétaires, MM. Chargueraud, Ernest Bergmann, Emile Chouvet, Laurent Hébrard.

Trésorier, M. Huard. — Trésorier adjoint, M. Henri Duchartre.

Bibliothécaire, M. Glatigny. — Bibliothécaire adjoint, M. Hariot.

Insectologie. — En Normandie, en Bretagne et dans la Champagne, les dégâts causés par la chenille du Piéris des choux, ont été bien préjudiciables cette année aux cultures de choux ; jamais, annonçent les journaux, on n'avait remarqué autant de chenilles. Ce fait que nous avions prédit au printemps provient de ce que le Piéris des choux ne pond plus ses œufs en paquet, mais séparément un œuf sur chaque feuille de chou. ce qui rend la destruction beaucoup plus difficile ; on ne peut plus les écraser en tas comme on faisait autrefois, mais on peut cependant arrêter le fléau en plaçant des fourmis dans les parties attaquées par les chenilles, ou bien, dit-on, en saupoudrant sur les choux de la poudre bien sèche de superphosphate de chaux, à raison de 5 kilog. par are.

— A Lille, les cultures de melons ont été atteintes cette année plus que de coutume par l'*Acarus telarius*, petite arachnide qui pullule sous les feuilles de beaucoup de plantes atteintes de la maladie appelée *grise* par les jardiniers. Cet acarus est ovalaire, jaunâtre, avec une tache d'un jaune orangé de chaque côté du dos, la tête est petite, terminée par un petit bec, il a huit pattes munies de courtes soies raides ayant chacune un fin crochet ; on voit aussi sur les côtés du corps d'autres soies semblables, mais plus courtes. Ce petit acarus paraît quelquefois verdâtre, lorsqu'il est gorgé du suc de la plante. Il court assez vite et paraît agile. Il se tient cramponné aux feuilles à l'aide de ses petites griffes qui s'engagent dans le tissu de soie tapissant la face intérieure.

Les feuilles atteintes de la grise ont un aspect languissant, sont jaunâtres ou grisâtres, en dessus avec quelques espaces d'une teinte plus claire formant des espèces de marbrures ; leurs rebords sont légèrement repliés et comme un peu en dessous, leur face intérieure. est blanchâtre et un peu luisante.

Si, dans cet état, on examine au microscope le dessous d'une feuille, on y découvre des centaines d'acarus à tous les âges, ainsi que des œufs collés à la toile ourdie sur cet organe.

Moyen de destruction. — Ces petits animaux ne se développent que dans les serres trop chauffées ; un procédé de destruction qui a toujours bien réussi consiste à ventiler la serre avec soin, un abaissement de température brusque suffit pour les faire disparaître ; mais il faut faire cette opération quatre fois en 15 jours, de façon à détruire les jeunes acariens nouvellement nés des œufs restants.

Dans le cas où les plantes placées dans les serres ne pourraient pas supporter le traitement, il serait bon d'en arroser les feuilles avec une solution de jus de tabac à 1/2° Baumé, mais il faut faire cette opération au moyen d'un pulvérisateur à jet recourbé, de bas en haut, de façon à bien mouiller le dessous des feuilles, où se réfugient de préférence les *Acarus telarius*; il faut avoir soin également d'en arroser la terre au pied des plantes ; on peut par ce traitement plusieurs fois répété, obtenir de très bons résultats.

Paul Noel.

Directeur du laboratoire d'entomologie de Rouen

Les végétaux curieux. — En faisant des fouilles dans un village du gouvernement de Simbirsk (Russie), les ouvriers ont mis à découvert un arbre entièrement pétrifié mesurant environ 37 mètres de long ; le tronc, à sa base, mesure 2 mètres 13 de diamètre.

L'existence de ce curieux phénomène du règne végétal est évaluée à plusieurs milliers d'années ; il a été offert par le gou-

vernement de Simbirsk au musée de l'Institut des mines de Saint-Pétersbourg, et comme il était impossible de le transporter dans son entier, on a dû le diviser en plusieurs parties pesant 250 pouds, environ 5.000 kilogrammes.

BIBLIOGRAPHIE

— V. Lemoine et Fils, horticulteurs à Nancy)M.-et-M.). — Catalogue relatif aux plantes nouvelles, mises au commerce par l'établissement, dans les genres : Bégonia, Fuchsia, Héliotropes, Pentastemon, Pétunias, Verveines, Chrysanthèmes, etc. Broch. in-8° de 14 pages. Nancy 1892.

— P. Rebut, amateur-horticulteur, à Chazay-d'Azergues (Rhône). — Catalogue des cactées et plantes grasses diverses cultivées en collection. Broch. in-8° de 20 pages. Envoi sur demande.

— Crozy Aîné, horticulteur, 206, grande rue de la Guillotière, Lyon. — Catalogne de plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement, dans les genres Chrysanthèmes, Dahlias gracilis, Pelargonium hybride, Cannas florifères. Variétés d'œillets, Lilas à fleurs doubles, Iris, Phlox, Begonias, Epiphyllum, etc. Broch. in-8° de 28 pages.

UNE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant

Aura lieu à Lyon, cours du Midi, à Perrache

Du 21 au 25 Avril 1892.

Cette Exposition est organisée par l'Association Horticole Lyonnaise, avec le concours du gouvernement de la République, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon.

Le **Programme** et le **Règlement** en seront adressés *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Villeurbanne (Rhône).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Mars.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— On demande un jardinier, célibataire, de 30 à 40 ans, pour une maison religieuse. S'adresser à M. Boucharlat aîné, 48, chemin de Caluire, à Cuire-lès-Lyon.

— On demande un ouvrier jardinier de profession, sachant greffer la vigne. S'adresser chez M. Charraut, horticulteur à la Verpilière (Isère).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

8849 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Le type sauvage de la Primevère de Chine. Crapauds et Grenouilles. — Sur les Chrysanthèmes.



Le type sauvage de la Primevère de Chine. — Qu'est-ce qu'un type? Cette question je la posais dernièrement à un de mes amis qui connaît tout et même autre chose. J'ajoutais : Je sais bien que vous en êtes un, et un bon type encore, mais, quoique je vous interroge, ne me répondez pas, vous diriez peut être une sottise : ce substantif tiré du grec ayant plus d'une malice dans son sac — et des acceptions éminemment variées.

En botanique, *type* est à peu près synonyme d'*espèce*, dont les définitions sont contradictoires. En horticulture, il a encore un sens plus étendu qu'en botanique, puisqu'on peut dire, en parlant d'une plante chez laquelle se trouve réuni l'ensemble des caractères d'une race, « c'est un bon type », type n'ayant rien de commun, dans ce cas spécial, avec type-espèce...

Pour ne pas nous égarer dans le vaste labyrinthe des théories transcendantes, coupons court et arrivons au fait.

En parlant de la Primevère de Chine, un professeur s'exprimait ainsi : « Messieurs, le *type sauvage* de la plante, travaillé par d'habiles horticulteurs, a produit ces belles variétés qui sont la gloire des spécialistes, l'ornement de nos serres, la gaîté de nos demeures! Aux fleurs minuscules du *misérable prototype chinois* ont succédé les corolles larges et fimbriées qui sont là devant vos yeux..... »

Au sortir de la conférence, je saluais M. le professeur, que je connaissais beaucoup, et je lui demandais à brûle-pourpoint : « Pourrait-on, sans indiscrétion, vous demander ce que vous entendez par *type sauvage* et *misérable prototype chinois?* »

« Parfaitement, monsieur; le type sauvage, c'est la plante qui croît à l'état naturel dans les bois, en Chine, celle qu'on a introduite la première dans les cultures. »

Cette réponse était la seule qu'un savant pouvait faire. C'est une réponse bon enfant, pas dangereuse, qui court encore les traités de botanique. Il y en a une autre — qu'on fera plus tard aux élèves, dans cinquante ans, quand on connaîtra un peu mieux la question. Cette réponse, je vais vous la faire de suite, sans être le moins du monde ubiquiste.

Le type-espèce est la réunion des types-races implicitement contenus dans tout ce qu'on est, à l'heure actuelle, généralement convenu d'appeler espèce.

Ce ne saurait donc être un type dans le sens grammatical du mot.

Je vous apporte deux preuves de cette assertion, sous la forme de dessins représentant deux types de la Primevère de Chine sauvage, dont on ne connaissait qu'un seul, profondément ébranlé, du reste, par la culture et ses accessoires : croisements de variétés, métissage de races artificielles, hybridations et accidents divers sélectionnés et plus ou moins bien fixés.

Le premier de ces types, celui auquel nos belles Primevères retourne-

raient après quelques années d'abandon, a été figuré par Turpin, vers 1820, d'après les premiers individus cultivés en France.

Le deuxième de ces types vient d'être publié par le *Gardner's Chronicle*, auquel nous empruntons le dessin, un peu réduit, qui le représente. Le sujet qui a servi de modèle à l'illustration du type sus-dénommé a été cultivé par un de nos confrères anglais, jardinier chez M. Edmond Hyde, esq., d'Ealing (Angleterre). Les graines de cette plante sont d'origine connue : elles ont été récoltées dans les montagnes de I-Chang par un missionnaire français.



Primevère de Chine.
Figure dessinée par Turpin, d'après la plante type introduite en 1820.
(Réduction à moitié grandeur.)

Je m'en rapporte aux bons cultivateurs de Primevères de Chine de notre pays. L'individu ci-contre figuré ne semble-t-il pas absolument distinct de toutes les sortes que nous cultivons actuellement? S'ils sont de mon avis, je leur conseille, quand le moment sera venu, de s'en procurer quelques sujets avec lesquels ils pourront croiser les variétés qu'ils possèdent. Peut-être cet élément nouveau transformera-t-il nos belles, mais déjà un peu vieilles Primevères de Chine.

Pétition de principes. — Je ne dois pas vous cacher cependant que le *Gardner's Chronicle* ne raisonne pas du tout comme votre serviteur dans la note « *The aboriginal chinese primrose* » qui accompagne l'illustration que nous lui avons empruntée.

Notre confrère admet que toutes les variétés de Primevères de Chine actuellement cultivées descendent d'un *type unique*, que ce type était perdu ou n'existait plus dans les cultures, et la plante qu'il figure est pour lui le type en question, retrouvé récemment en Chine.

Cette manière de raisonner est ce qu'on appelle, à l'école, une pétition de principes. On admet pour vrai et démontré précisément ce qui est à démontrer.

Or, nous sommes persuadés qu'il y a

en Chine plusieurs « races sauvages » de *Chinese Primrose*, comme il y a en Europe plusieurs races d'Auricules sauvages, de Primevères officinales, de Primevères marginées ou visqueuses, etc.



PRIMEVÈRE DE CHINE (Type sauvage nouvellement importé et cultivé en Angleterre).
(D'après un dessin du *Gardner's chronicle.*)

Crapauds et grenouilles. — La petite note que j'ai publiée sur les grenouilles « cloportophages » — excusez ce nom hybride ! — m'a valu une lettre sur les crapauds. J'en remercie l'auteur anonyme qui me l'a fait parvenir. Voici cette lettre :

Lyon-Monplaisir, le 1er mars 1892.

Monsieur le rédacteur en chef,

A propos de l'article sur les grenouilles paru dans votre dernière chronique, veuillez

me permettre de vous signaler les observations faites particulièrement dans une de mes serres. Pendant plusieurs années, j'ai eu dans cette serre, même jusque sur un rayon, des petits crapauds venant je ne sais d'où; pendant cette durée, nulle trace de cloportes; depuis la disparition des crapauds, invasion de cloportes et limaces. Qu'en concluez-vous? Faut-il remettre des crapauds et les écorcher ensuite pour m'assurer si c'est eux qui mangent les animaux ci-dessus? Oui!

UN MODESTE OBSERVATEUR.

Je n'aime guère, pour ma part, me livrer aux travaux de vivisection, même sur les crapauds, ni voir opérer les autres. Je ne concluerai donc pas à l'écorchement de ces batraciens, auxiliaires précieux du jardinier, car il paraît démontré qu'ils ne vivent pas seulement d'amour et d'eau claire, mais qu'ils prennent leur repas en s'ingurgitant des insectes et des limaces.

Il est vrai que quelques personnes les ont en horreur, parce qu'ils sont repoussants d'aspect et passent pour dangereux. Repoussants, c'est possible; mais ils sont inoffensifs.

Et puisque nous sommes sur ce chapitre des crapauds, permettez que je vous transcrive ici le plaidoyer que leur a consacré, dans *Miss Fourchette*, l'humoriste Alfred Delvau :

..... Et les crapauds, l'homme en a-t-il assez médit!

Pour lui, cet innocent bufonoïde sert de synonyme à une foule de choses désagréables, — comme le Christophe Colomb des truffes, que les charcutiers seuls ont songé à réhabiliter, parce qu'ils y avaient intérêt. On le lapide, on l'écrase avec dégoût quand on le rencontre — et même quand on ne le rencontre pas — sous le prétexte absurde qu'il est laid, pustuleux et venimeux.

Laid, je le concède — ne pouvant pas faire autrement.. ..

Pustuleux, je l'ignore.....

Venimeux, je le nie de toutes les forces de mon indignation et de mon amour pour la vérité. J'ai vécu familièrement, pendant de longs printemps, avec des crapauds, les plus laids d'entre les plus laids; j'en ai pris dans mes mains, je les ai tenus pendant des demi-heures, causant avec eux de la pluie et du beau temps, leur parlant la langue bufone, qui est plus facile à apprendre que le sanscrit et le patois réaliste : je n'ai eu à me plaindre ni à m'essuyer d'aucun d'eux, et je me connais des ennemis plus laids, plus pustuleux et plus venimeux que tous les crapauds réunis de la forêt de Meudon.

Les Anglais ne sont pas aussi bêtes que nous en avons l'air. Ils manquent, à ce qu'il paraît, de crapauds, et comme ils ont reconnu, en France, de quelle utilité était pour l'agriculture ce batracien tant méprisé, ils en font venir tous les ans des cargaisons formidables — afin de purger leurs jardins de tous les insectes qui leur nuisent.

Où il est démontré que le crapaud est bienfaisant, vertueux, intelligent, patient et résigné. — Et puisque nous tenons les crapauds, ne les lâchons pas, soyons persévérants et continuons de les présenter sous un jour favorable. La *Gazette des Animaux* leur a consacré jadis un article qui commençait ainsi : « Le crapaud est bienfaisant. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Et trois colonnes durant, cette bonne *Gazette* prodigue à cet animal amphibie les louanges les plus hyperboliques.

« Le crapaud est vertueux, dit-elle. En effet, personne n'a l'esprit de famille comme le crapaud. Toutes les espèces, on peut le dire, rivalisent de dévoûment sous ce rapport, mais il y en a deux qui se signalent plus particulièrement et qui méritent d'être données en exemple aux pères et mères de famille.

« La première espèce est le pipa. C'est un crapaud américain, il vit dans les prairies chaudes et humides de l'Amérique méridionale. Le mâle place les œufs sur le dos de la femelle qui se rend ensuite à l'eau, où son corps, irrité par le contact des œufs, se gonfle et forme des cellules dans lesquelles les petits éclosent et demeurent jusqu'à ce qu'ils aient achevé leurs métamorphoses. Et remarquez que pendant tout ce temps

cette bonne mère ne sort pas de l'eau, bien qu'elle soit un animal terrestre.

« Voilà pour former de bonnes mères. Maintenant, pour ce qui touche l'amour paternel, la Société d'encouragement au bien ne trouvera jamais rien de mieux que le *crapaud accoucheur* (je ne plaisante pas, c'est son nom scientifique). Celui-là, je le dis à la gloire de ma patrie, est Français. A l'inverse du pipa, c'est la femelle qui dépose ses œufs, non pas sur le dos, mais sur les cuisses du mâle, et il les porte ainsi jusqu'à ce que les petits soient prêts à éclore ; alors il cherche quelque eau dormante et s'y plonge : les œufs se fendent aussitôt et le jeune têtard sort. Ce batracien sage-femme est commun dans les lieux pierreux des environs de Paris.

« Il est intelligent et affectueux. Les annales de l'histoire des crapauds offrent à l'admiration des races futures la biographie du crapaud célèbre que M. Arscott, citoyen anglais, éleva et conserva pendant trente-six ans, et qui venait quand on l'appelait, ce que Jean de Nivelle n'a jamais pu obtenir de son chien. Sa surprenante intelligence ne s'arrêtait pas là, et il venait aux heures des repas *sans qu'on eût besoin de l'appeler !* Au reste, j'ai vu des grenouilles savantes qui faisaient le trapèze, sautaient à travers un cerceau tendu de papier, se tenaient sur un cheval de bois, les pieds dans les étriers et les rênes en pattes. Jugez ce qu'on obtiendrait des crapauds si on songeait à utiliser leur intelligence, incomparablement plus vaste que celle d'une grenouille.

« Le crapaud est patient et résigné. Sous ce rapport, il n'y a pas de saint ni de héros à qui il ne puisse en remontrer, car des faits scientifiquement établis montrent qu'ils supportent, sans laisser échapper le plus léger signe d'impatience, une réclusion qui dure parfois plusieurs années..... »

Sur les chrysanthèmes. — Nous recevons de M. l'abbé Garnier, à Nuits (Côte-d'Or), la petite note suivante, qui intéressera certainement quelques-uns de nos lecteurs :

« Votre conseil de mettre en pot les chrysanthèmes que l'on tient à conserver l'hiver est, à coup sûr, excellent, et je le mets chaque année en pratique. A ce propos, permettez que je vous raconte une expérience que j'ai faite un hiver et qui m'a réussi au-delà de mes espérances. Une forte gelée était survenue quelques jours après la Toussaint, et, craignant qu'elle ne fût pernicieuse à une collection à laquelle je tenais, je me hâtai d'en soulever les pieds et de les étendre sur le pavé d'un coin de ma serre froide, ne donnant à leurs racines, pour tout abri, qu'un peu de mousse. L'hiver passé, je fus très heureux de voir pousser mes chrysanthèmes à travers cette mousse, et aucun d'eux n'avait péri. Et je n'eus qu'à les rabattre quand je voulus les mettre en pleine terre. Il me semble que la pourriture, plus peut-être que la gelée, amène la destruction du chrysanthème laissé l'hiver en pleine terre.

« Agréez, monsieur, mes salutations respectueuses. »

V. Viviand-Morel.

— Une Exposition d'Horticulture aura lieu à Chalon-sur-Saône, du 30 juin au 3 juillet prochain.

Les demandes doivent être adressées au Président de la Société, 16, rue d'Autun, à Chalon, avant le 16 juin prochain.

TRAVAUX DE JARDINS

Rempotages. — Qui dit rempotage dit presque plantation. Quand on empote, on plante en pot; les deux opérations ont donc une certaine analogie. Seulement un arbre, une fois planté l'est pour longtemps, tandis qu'une plante en pot, ayant une nourriture limitée, demande à être rempotée assez fréquemment. Généralement les plantations se font en automne et au printemps, après la chute des feuilles et avant leur pousse. Pour les rempotages, doit-on agir de la même manière? La question n'est pas facile à résoudre parce que beaucoup de genres fleurissent précisément au momoment où il faudrait les rempoter. Or, comme dans les rempotages on est la plupart du temps obligé de couper des racines, on paralyserait la floraison si on rempotait les espèces avant qu'elles aient fleuri. Comme après tout on cultive les plantes d'ornement pour jouir de leur floraison, il est clair qu'on doit éviter tout ce qui pourrait la contrarier. En règle générale, il faut donc rempoter les plantes florales, telles que : les Camélias, Azalées, Ericas, Laurier-Tin, Rhododendrums, Kalmias, etc., quand la floraison est terminée. Il y a même quelques-uns de ces genres qui gagnent à être rempotés, seulement quand la pousse est faite. Tous les genres qui fleurissent en été préfèrent être rempotés en février ou mars. On commence toujours par ceux à feuilles caduques et on continue par les plus précoces.

Il y a plusieurs manières vicieuses de rempoter : je vais en énumérer quelques-unes. La première consiste à ne pas mettre la plante au milieu du pot. Sans avoir étudié les propriétés des courbes, chaque jardinier devrait connaître, au moins à l'œil, la manière de trouver le centre d'un cercle. Il y a cependant des cas où de grosses racines empêchent d'obtenir le résultat désiré ; dans ce cas, il vaut mieux sacrifier le coup d'œil que l'espèce. La deuxième manière vicieuse consiste à laisser, sans le vouloir, des *nids de rats* entre les parois du pot et la motte de terre. On appelle nids de rats, des cavités où la terre n'a pas pénétré. Quand on passe une plante en pot d'un calibre dans un autre, si la différence de grandeur est peu différente entre l'ancien et le nouveau, il faut employer de la terre plus fine, relativement sèche, et faire fonctionner une spatule afin qu'elle puisse pénétrer partout. Un rempotage est encore mal fait quand la terre n'est pas tassée uniformément aussi bien au fond qu'au milieu ou à la surface du pot. Le drainage doit être surveillé avec attention. Le tesson doit être presque plat, afin que, sans obstruer hermétiquement l'orifice du pot, il laisse écouler l'eau sans laisser un passage où les vers puissent pénétrer.

Les plantes molles ne veulent pas que la terre soit trop tassée ; c'est le contraire pour les plantes ligneuses, et principalement celles qui demandent la terre de bruyère. La terre de bruyère doit être simplement passée au gros tamis ou à la claie. On doit briser les détritus végétaux qu'elle contient et les mêler à la partie minérale.

Il ne faut pas couper les grosses racines des plantes en pots, comme il ne faut jamais rempoter sans ôter toutes les radicelles qui se feutrent en s'enchevêtrant contre les parois des pots.

Ligaturage des greffes (1). — Nous signalerons aux vignerons qui débutent dans l'art du greffage une petite particularité qui a sa valeur et qui se rapporte au ligaturage avec le raphia.

(1) Le Sud-Est.

La greffe est une opération de chirurgie ; les plaies d'assemblage doivent donc être très nettes, exécutées par conséquent avec des outils extrêmement tranchants, et on favorise toujours les soudures quand on les protège avec des enduits ou des enveloppes du contact des agents extérieurs, seulement il faudrait que ces enduits ou enveloppes maintiennent une humidité presque constante en laissant passer l'excès tout en résistant à la dessication et ne permettant pas le passage des germes ou matières nuisibles contenus dans le milieu qui les entoure.

Ces conditions sont assez bien remplies avec le liège pour la première partie, mais beaucoup moins pour la seconde, surtout le liège grossier choisi pour raison d'économie.

Peut-être que l'adjonction d'un enduit extérieur ou d'une couche de coton intérieur, avec une lame de liège enveloppant complètement la plaie, amélioreraient la situation.

Mais tout le monde n'emploie pas le liège, et le simple raphia, quand les greffes sont bien faites, donne de bons résultats tout de même, surtout si la greffe est directement entourée de sable, matière poreuse, maintenant longtemps de l'humidité sans excès et s'échauffant facilement, ce qui hâte les soudures.

Or, le ligaturage est souvent défectueux, et dans les écoles de greffage, ainsi que dans les ateliers, on n'y apporte peut-être pas assez d'attention.

D'abord, il ne faut pas économiser le raphia, et les spires doivent se tomber afin d'éviter les étranglements et de mieux abriter les plaies. En outre, il est bon d'imprimer au brin une légère torsion et alors de serrer fortement.

Puis nous commençons par le bas avec un nœud de saignée en laissant dépasser le brin, qui ne doit pas servir à ligaturer, d'une longueur un peu plus grande que celle du pourtour de la plaie. Ce nœud fait et serré, nous étendons ce brin libre sur toute la périphérie de cette plaie et ligaturons ensuite fortement en l'y maintenant et en tordant légèrement le brin, ligaturant pour finir par un double nœud.

La ligature finie, elle est solide, elle abrite complètement toute la longueur de la greffe et, en plus, l'autre brin, étalé sur le pourtour des coupures avant le serrage du brin, ligaturant l'obturation, la protection des plaies est aussi complète qu'il est possible de les obtenir avec ce système de ligature.

Enfin, le brin étalé sur les deux bords des coupures donne de la fixité au brin qui passe par dessus et qui a moins de tendance à glisser qu'appliqué directement sur l'écorce, car le raphia *doit être humide* pour s'en servir. On a donc ainsi une meilleure protection des plaies et une solidité plus grande.

Ces petits détails n'ont l'air de rien en apparence, quand, dans la pratique, c'est d'eux souvent que dépend le succès.

ROUAULT

Préservation des Semis de Pois contre les Mulots, Oiseaux et Vers. — Au moment où on va bientôt faire les semis de Pois, il pourra être utile de rappeler un moyen de les préserver contre les mulots, les oiseaux et même les insectes. Ce moyen, que j'ai vu recommander dans un journal il y a déjà bon nombre d'années, et que j'ai souvent mis en pratique depuis, réussit très bien ; je le recommande donc à ceux qui ne le connaîtraient pas encore.

Il consiste tout simplement à saupoudrer la semence avec un peu de minium en poudre : pour deux litres de Pois à semer, que l'on met dans un pot à fleur,

on versera quelques gouttes d'eau pour mouiller la semence, et on ajoutera, en remuant, à peu près un dé à coudre de minium. Les Pois seront légèrement rouges et ce sera suffisant pour empêcher non seulement les souris et les oiseaux d'y toucher, mais aussi les lombrics de les arracher, lorsqu'ils commenceront à lever, comme cela arrive quelquefois par les temps frais.

Voici aussi un autre moyen, qui, je crois, pourrait aussi produire un bon résultat : mouiller la semence avec une solution de sulfate de cuivre à 50 grammes par litre d'eau, comme on fait pour sulfater les blés de semence. Il est probable que les semis seront aussi préservés. Toutefois, n'en ayant pas fait l'essai, je ne garantis pas que ce moyen vaudra mieux que le minium ; je ne l'indique que pour engager des essais à ceux qui ont à leur disposition du sulfate du cuivre.

G.-D. Huet,
Jardinier chez M. Hennegrave,
à Boult-sur-Suippe.

De la formation du T dans les vignes en cordons horizontaux.

La bifurcation du cep dans les vignes en cordon étant l'une des principales conditions pour avoir deux bras parfaitement équilibrés, il importe de prendre quelques précautions pour arriver à former le T aussi régulièrement que possible. A cet effet, trois moyens peuvent être employés :

1° Tailler immédiatement au-dessus des deux yeux qui sont l'un au-dessus, et l'autre au-dessous du fil de fer sur lequel le cordon doit être établi, le mieux disposé formera le bras de droite, et l'autre celui de gauche ; si le sarment ne présentait pas ses bourgeons de côté, il suffirait de le tourner légèrement et de le maintenir convenablement, au moyen d'une attache. Ce premier moyen est le plus simple, c'est également celui qui donne des bifurcations d'une vigueur plus égale ; malheureusement, il ne peut être mis en pratique qu'autant que les yeux du rameau sont à une hauteur convenable.

2° Choisir un œil qui soit à un ou deux centimètres au-dessous du fil de fer, à droite ou à gauche, peu importe ; s'il se trouvait devant ou derrière, ou tournant un peu le rameau, il serait facile de l'avoir dans une bonne position, puis tailler sur celui qui est immédiatement au-dessus, couchant ensuite l'extrémité du rameau, de telle sorte que l'œil qui vient après le terminal soit un peu au-dessous de la partie coudée, celui de l'extrémité viendra s'appliquer après le le fil de fer, où on le maintiendra avec un lien. Il faut toutefois prendre quelques précautions pour ne pas briser le rameau en le coudant. Comme on le voit, ce moyen est à peu près pareil à celui ci-dessus indiqué, mais doit toujours être préféré au premier toutes les fois que les yeux, très éloignés les uns des autres, ne formeraient qu'une bifurcation disgracieuse en procédant autrement.

3° Avec cette troisième façon, on obtient un T très régulier ; il consiste à tailler le rameau de la tige sur un œil un peu au-dessous du point où le cordon sera formé, cet œil sera devant ou contre le mur, peu importe ; s'il était de côté, on lui ferait prendre la position qu'il doit avoir en opérant comme je l'ai déjà dit. Dans le courant de l'année, palisser verticalement le bourgeon qui naîtra de l'œil sur lequel la taille vient d'être faite et, au printemps suivant, rabattre la tige sur son empâtement, juste

au-dessus des deux yeux qui sont près de sa base et qui sont toujours parfaitement opposés : en se développant, ces deux bourgeons donneront deux bras d'une régularité parfaite.

On reproche à cette façon de bifurquer les tiges de faire perdre, à chaque taille, un an dans la formation de la treille, ce qui est vrai lorsqu'on opère dans les conditions ordinaires, mais si on a soin, dans le courant de l'année, lorsque le bourgeon a dépassé de 0,30 à 0,40 centimètres le fil de fer qu'il est destiné à garnir, de le pincer sur la feuille qui est immédiatement au-dessous du point de la bifurcation à faire, en faisant prendre à la feuille la position qu'elle doit avoir : devant ou contre le mur, il se formera, sur l'empâtement du bourgeon anticipé qui va se développer de l'aisselle de la feuille, deux yeux opposés sur lesquels il n'y aura qu'à tailler au printemps suivant pour obtenir le résultat demandé.

La formation des autres cordons aura lieu au fur et à mesure que les tiges destinées à ce effet atteindront le point voulu et présenteront une vigueur suffisante : cette vigueur est jugée assez grande lorsque la longueur du rameau dépasse, avec sa pousse de l'année, de un mètre à peu près le point où il doit être taillé. Suivant la disposition des yeux, l'un des trois moyens indiqués sera employé pour former les bifurcations.

On peut également, dans le courant de l'année, non seulement préparer la bifurcation comme on vient de le voir, mais encore former les étages lorsque la vigueur de la vigne est suffisante, en procédant de la même façon qu'à la taille du printemps, considérant les feuilles exactement comme si c'étaient des yeux. On sait, en effet, qu'à la base de ces organes il existe un œil qui se développe souvent en bourgeon anticipé si la vigne est vigoureuse. Si donc, on choisit deux feuilles bien placées, et qu'on pince l'extrémité du bourgeon immédiatement au-dessus, les deux yeux de la base ne tarderont pas à pousser ; en les palissant comme des bourgeons ordinaires, ils formeront le cordon pour lequel on les destine. La partie de la mérithalle au-dessous de l'œil de l'extrémité peut également être coudée si elle est trop longue, exactement comme s'il s'agissait d'un rameau lors de la taille du printemps. On dit : prendre en *vert* les bifurcations ainsi obtenues pendant la végétation.

Il sera donc possible, avec une treille plantée dans de bonnes conditions, même en n'allongeant le rameau prolongeant la tige que de 0,45 à 0,60 centimètres, d'arriver aux dernières bifurcations du haut vers la cinquième année de plantation. Mais, sauf pour quelques esprits chagrins, il n'y aura pas d'inconvénients, à partir de la troisième année, d'allonger la taille de 0,80 à 1 mètre 25 centimètres.

CAGNIN.

Hépatique anguleuse.

Nyman donne en synonyme à l'Hépatique anguleuse (*Anemone angulosa* Lam.), l'*Hepatica transsilvanica* Fuss, et il l'indique comme croissant en Transsilvanie. Jacques et Héring, disent qu'elle est originaire de l'Amérique septentrionale, d'où elle a été introduite en 1816.

Il est peu probable, cependant, que cette belle espèce soit particulière à l'Europe et à l'Amérique, et il serait intéressant, si la chose n'a pas été faite, de tirer au clair cette question de géographie botanique.

L'Anémone anguleuse appartient bien au groupe des Anémones hépatiques, mais elle en est fort distincte ainsi qu'on pourra en juger par le dessin ci-contre. Elle est rustique comme les variétés d'Hépatiques à trois lobes qu'on cultive dans les jardins, et n'est pas moins remarquable que les plus belles sortes de notre espèce indigène.

TR. SH.



HEPATICA ANGULOSA.

Pomme Grand-Alexandre

Parmi les pommes de première qualité, dont la grosseur atteint souvent une dimension relativement considérable, les pomologues placent en première ligne la variété connue sous le nom de Grand-Alexandre. Originaire de Russie, elle fut introduite d'abord en Angleterre, puis elle passa en Belgique et en France, et se propagea dans le reste de l'Europe. où elle fut cultivée sous différents noms, dont les principaux sont : Empereur Alexandre Ier, Empereur de Russie, Gros-Alexandre, Beauty of queen, Belle d'Orléans, Président Napoléon, Albertin, etc.

Le fruit étant très gros, cette variété n'est à recommander que cultivée sous les formes naines et principalement en cordons, greffée sur paradis.

Sa maturité arrive de septembre à octobre. La peau de cette pomme est séduisante de couleur. Sur un fond vert clair, se dessinent des marbrures, des rubans et des ponctuations carmin qui en rehaussent singulièrement l'éclat. Sous le rapport de la beauté, la pomme Grand-Alexandre est une variété très recommandable. P. L.

La culture forcée des pêchers en pots (1)

Par M. Henri FRAYE, jardinier-chef au Château de Pont-sur-Seine.

La pêche est un des fruits à noyau des plus estimés, conservant toujours une certaine valeur, même dans sa pleine saison, d'août en octobre. Sa culture forcée est encore le privilège de quelques grandes maisons de primeurs, de Thomery et ailleurs, où l'on obtient des résulats merveilleux dans ce travail. Quelques rares propriétaires s'adonnent aussi aux cultures forcées pour leur satisfaction personnelle. C'est une production qui n'est pas encore répandue, ni assez connue.

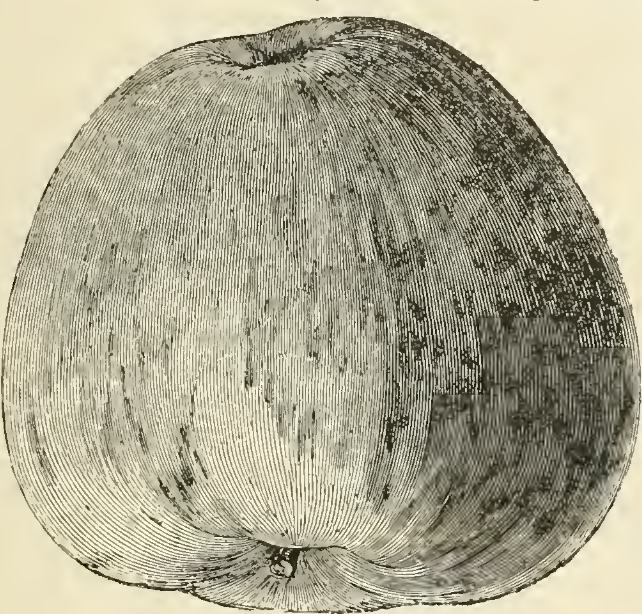
Autrefois, pour avoir des pêches en juin, il fallait forcer les Chevreuse, les Madeleine et les Mignonne hâtives. Aujourd'hui, avec les variétés américaines,

(1) *Annales de la Société horticole de l'Aube.*

d'introduction assez récente, on peut obtenir en plein air, en espalier bien exposé, des pêches au 10 juillet, quelquefois plus tôt, selon l'exposition.

Dans des serres spéciales, on peut avoir en avril-mai de très beaux fruits qui ont, à cette époque, une grande valeur dans le commerce ; mais l'installation de ces serres est coûteuse et n'est pas tout à fait à la portée de tous, comme la culture en pot que je veux recommander.

Je n'ai pas la prétention de l'avoir inventée ; il y a déjà bien longtemps que l'on met en pot les arbres à fruits, pour jouir de ceux-ci en les servant avec l'arbre ; cela a toujours paru plutôt un amusement qu'une culture sérieuse. J'ai essayé à un autre point de vue, et les résultats obtenus me donnent l'idée de propager cette manière de cultiver le pêcher.



Pomme Grand Alexandre

Disposant, dans les serres à forcer la vigne, d'une plate-bande de un mètre de large que je voulais utiliser par d'autres choses que de la vigne, j'organisai une culture de pêchers et de figuiers en pots ne dépassant pas un mètre de haut. Je ne m'occuperai ici que des pêchers.

Une année avant de les forcer, dans des pots de trente centimètres de diamètre, je plante des scions d'un an, des variétés hâtives greffées sur prunier. La terre employée est un mélange de trois quarts de bonne terre argilo-siliceuse et un quart de terreau consommé. Les variétés choisies sont Amsden, Alexander, Rouge de Mai, Waterloo, Précoce de Hale, etc. Ces pots sont ensuite enterrés dans le jardin, à une bonne exposition, et espacés à 60 cent. l'un de l'autre.

Au printemps, je rabats la tige le plus bas possible sur les yeux qui se disposent à sortir, et l'on arrose quand il fait sec, comme pour toutes les plantes en pot, d'abord copieusement en juin-juillet, puis modérément à l'arrière-saison. En arrosant quelquefois avec de l'engrais liquide, on obtiendra un meilleur résultat.

A l'automne, j'ai de petits arbres de cinq à six branches plus ou moins longues, auxquelles je n'ai fait aucun pincement dans l'été. Je laisse les pots en terre jusqu'à leur rentrée en serre, vers le 25 janvier pour la première saison, et le 15 février pour les autres. Je ne les introduis que quatre semaines après que l'on a commencé à chauffer la vigne, de manière à faire coïncider l'époque de la floraison des pêchers avec la mise en végétation et le bourgeonnement de la vigne. La température que l'on donne à la serre est de huit à dix degrés centigrades. A la végétation, la chaleur est élevée à quinze degrés. La vigne pousse, les pêchers fleurissent ; il faut cesser les bassinages journaliers et donner de l'air

tous les jours ; c'est le moment critique pour la réussite du travail. On est au 15 février ; il fait souvent très rude extérieurement. On fait alors un peu plus de feu, car il faut découvrir au jour, ne couvrir la serre qu'à la nuit et ne priver d'air que si le froid est trop vif. On a soin d'arroser souvent les arbres, car le moindre oubli ferait tomber les fleurs.

Plus tard, les pêches sont nouées ; on est en mars. On recommence les bassinages sur les feuilles, au moins une heure avant de donner de l'air. On arrose plus copieusement au pied de l'arbre, et on ne supprime l'excès des fruits que lorsque leur noyau est formé. La végétation est alors luxuriante ; je pince les rameaux qui s'emportent sans jamais faire cette opération sur toutes les branches le même jour.

Dans les serres à vigne, à la floraison de celle-ci, la chaleur doit être élevée à vingt-cinq degrés. C'est un peu trop pour les pêchers, qui sont alors en fruits verts. Je remédie à cela par les bassinages, arrosements et beaucoup d'air, et ils n'en souffrent pas.

Nous voici à la fin d'avril ; les pêches se colorent et grossissent encore ; je modère les bassinages, mais continue les arrosements au pied. J'ai laissé, sur chaque arbre, de huit à douze fruits qui mûriront à partir du 25 avril jusqu'au 15 mai.

On me dira que cette culture n'est pas plus à la portée de tous que les cultures de pêchers plantés en pleine terre dans les serres. Qui peut plus peut moins ; j'adapte mes arbres en pots à mes cultures forcées. Celui qui n'a qu'une serre froide, voire même que des châssis, peut avancer sa récolte de pêches de plus d'un mois. Ces arbres en pots peuvent se mettre à telle place que l'on voudra pour leur faire produire. Je ne recommande pas les serres chaudes, parce que dans celles-ci on ne peut assujettir la culture du pêcher à celle des plantes qui vivent avec peu ou point d'air extérieur, et dans une atmosphère humide et ombrée. Mais dans la serre froide, avec les azalées, les pelargoniums, on peut leur choisir une place, en février, près du verre, les bassiner tous les jours, tant qu'ils ne sont pas en fleurs, les arroser selon leurs besoins. Quand ils sont en fleurs (on est en mars), donner le plus d'air possible ; les autres plantes l'exigent aussi. Vous aurez des fruits fin mai et commencement de juin : ce sera encore des primeurs bien appréciées.

Si, n'ayant ni serre ni châssis, on voulait essayer cette culture, on placerait les pêchers en pots, à l'automne, à une exposition très chaude du jardin, au midi d'un bâtiment, par exemple ; on enterre les pots. La hauteur des arbres n'étant que d'un mètre environ, on peut les couvrir la nuit lorsqu'il gèle ; on les arrosera en mars, s'il fait sec ; on bassinera même, si la température est assez chaude. On pourra avoir des fruits du 10 au 20 juin : c'est encore des primeurs.

Il ne faut pas oublier que lorsqu'on avance la production fruitière d'un arbre à l'aide d'une chaleur modérée, il faut une suite non interrompue de la chaleur normale qui fait fleurir et végéter le sujet en plein air. Il est connu que le pêcher fleurit après une vingtaine de journées à huit ou dix degrés de chaleur et peut croître et donner ses fruits à la température de quinze degrés d'abord, puis progressivement aller à vingt degrés, chaleur suffisante pour mûrir ses fruits. Plus la chaleur est élevée, plus on doit arroser et bassiner les sujets.

Quand les fruits sont récoltés, que fait-on des arbres ? Je répondrai que, pour celui qui ferait de cette culture un

objet de commerce, le plus simple est de se débarrasser de ses pêchers en pot, ces arbres ne donnant que peu de chose la deuxième année, malgré les soins donnés en vue d'une deuxième production. Le meilleur est de recommencer tous les ans avec des sujets nouveaux ; on verra tout à l'heure que le prix de revient des scions de pêchers n'est pas à mettre sérieusement en balance avec le rapport. Cependant, je cherche à utiliser les sujets forcés, que l'on peut déjà mettre en pleine terre et en obtenir encore quelques récoltes ; peut-être que les sujets rabattus pourront être, au bout de quelque temps, forcés à nouveau.

Voyons le rapport de cette culture : Vingt scions de pêchers sur pruniers valent 15 fr.; vingt pots de 30 centimètres de diamètre, à 50 cent. pièce, donnent 10 fr., soit 25 fr. de dépense pour vingt arbres en pots.

Chaque arbre peut produire six à douze pêches, dix en moyenne, soit deux cents, si tous les pots ont réussi.

En avril, les pêches valent 5 fr. pièce, et, jusqu'en juin, un franc au minimum. En les cotant à 2 fr. en moyenne, cela donne 400 fr. de recette. Je rappelle que chez nous cette culture est intercalaire, c'est-à-dire qu'elle ne fait qu'un appoint à une autre plus développée.

Lorsque les arbres en pots n'ont pas suffisamment poussé pour donner une production rémunératrice, on les rempote dans des pots de 35 centim. de diamètre et on les remet en plein air au jardin, où ils resteront un an de plus ; ils deviendront très beaux et donneront un produit double des autres, comme on a pu le voir à différents concours horticoles, où j'avais exposé des pêchers en pots ayant plus de vingt pêches chacun. Le désagrément de ceux-là, dans ma culture, est qu'ils sont plus hauts (1 mètre 20 au moins) et ombrent le bas des murs de vignes.

Je recommande donc cette culture de pêchers en pots, qui, bien conduite, paiera largement les quelques frais à faire et les soins qu'ils exigeront. Le pêcher est un arbre si joli qu'il est un peu l'enfant gâté du jardinier, qui le dresse sous les formes les plus étranges, tout en nous donnant le plus beau des fruits des régions tempérées.

Nouveau procédé pratique

POUR PRÉSERVER LES VIGNES ET LES ARBRES FRUITIERS CONTRE LES GELÉES BLANCHES TARDIVES DU PRINTEMPS

Depuis longtemps, les arboriculteurs et les viticulteurs recherchent un procédé simple, peu coûteux et efficace, pour préserver les arbres fruitiers et la vigne contre les gelées blanches printanières.

La vigne française, ainsi qu'on le sait, compte de nombreuses variétés ou métis, qui supportent en hiver une température assez basse au-dessous de zéro, pendant sa période de repos.

Cependant il arrive quelque fois que l'intensité des grands froids, — lorsqu'ils sont combinés avec l'action de l'humidité et des verglas prolongés, en automne et en hiver, si l'aoûtement n'a pas été suffisant, — produit sur les rameaux de la vigne des effets funestes aux yeux fructifères et aux boutons à fleurs des arbres fruitiers à noyaux et à pépins.

Mais l'on sait aussi que les jeunes bourgeons ne sont fructifères dans la vigne, qu'autant qu'ils se sont développés sur les sarments de l'année précédente, et que ceux qui naissent et se développent sur les coursons ou bois de

deux ou trois ans, ne produisent que très rarement de raisin la première année.

Ainsi, lorsque les bourgeons de la base des sarments, sur laquelle on assoie la taille sèche au printemps, ont été gelés, larécolte en perspective est considérée comme nulle pour l'année.

Il importe donc essentiellement de surveiller attentivement les rameaux, les yeux fructifères et les boutons à fleurs, contre les gelées blanches tardives, qui, depuis quelques années, sont un véritable fléau.

Conséquemment, il est prudent de ne pas s'en rapporter uniquement aux hasards de la température et aux conditions atmosphériques.

On comprendra toute l'importance de ce procédé utile, pour la conservation des récoltes et dont la base fondamentale repose sur la mise en pratique des premiers principes de physiologie végétale appliquée à la conservation de la fructification.

Voici la manière de procéder :

On se procure de la chaux grasse, en pierre, on la fait fuser à l'air, en poussière que l'on conserve au sec dans l'appartement ; alors le soir, la veille de la gelée blanche, on répand en semant à la volée ou avec la houppe à poudre, ou la torpille poudreuse, ou le soufflet, la chaux réduite en poussière, sur les bourres et les jeunes bourgeons de la vigne, et sur les arbres fruitiers, de manière à blanchir et à couvrir toute la surface des arbres et des arbrisseaux.

Cette chaux en poussière a la propriété d'absorber l'humidité produite par la gelée blanche déposée la nuit sur les jeunes bourgeons herbacés hâtifs de la vigne et les boutons à fleurs des arbres fruitiers à noyaux et à pépins, qui une fois bien recouverts de chaux, ne sont ni atteints par la gelée ni brûlés par le soleil qui les frappe ensuite. La chaux, par sa blancheur et sa siccité, les garantit.

Les gelées passées, et l'élévation de la température aidant, les jeunes pousses et les fleurs des arbres reprennent leur essort normal, puis la fécondation de ces fleurs a lieu, la fructification s'affirme et la production arrive plus assurée et plus abondante chaque année.

J'ai fait les applications de ce procédé, aussi simple que pratique, sur les arbres fruitiers et sur les variétés de vigne, représentant et faisant le fond des vignobles du Beaujolais, de la Bourgogne, du Lyonnais et des côtes du Rhône.

Ces expériences ont été faites à l'école des arbres fruitiers et des vignes de la ville, au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, et sur les coteaux de la côte du Rhône.

Bien entendu, ayant laissé entre chaque arbre et chaque rang de vigne, des témoins de comparaison des mêmes variétés, sans les recouvrir de chaux, ces témoins ont beaucoup souffert et la récolte a été à peu près nulle.

Tandis que nous avons été heureux de constater vers la fin mai, de bons résultats sur les arbres et la vigne, contre les gelées blanches tardives, par ce procédé aussi simple que pratique sous tous les rapports.

Nous pratiquons aussi le chaulage à la chaux en poussière avant l'épanouissement des fleurs et après la fécondation faite des arbres, ce que l'on reconnaît très facilement, alors que les sutures des anthères et le stigmate se dessèchent et que les pétales de la fleur tombent de l'arbre sur le sol.

La chaux a la propriété de détruire un grand nombre de semences de mycélium de cryptogames, parasites nuisibles aux arbres et à la vigne, déposés sur leur surface et sur le sol.

Actuellement, nous ne saurions mieux terminer cette note, que d'engager les propriétaires, les vignerons et les arboriculteurs, de vouloir bien faire l'application de nos expériences comparatives, contre les gelées blanches tardives printanières, qui détruisent si souvent les récoltes.

Ici, nous nous faisons un devoir de faire connaître les bons résultats obtenus, dans l'intérêt général de la production fruitière et vinicole.

Th. Denis,
Ex-chef de culture, au Parc de la Tête-d'Or, 61, Villeurbanne (Rhône).

Concours et Chrysanthèmes
(suite)

A propos du dernier concours de Paris, de cette exposition désormais fameuse, à laquelle nous sommes toujours obligés de revenir parce qu'elle a incarné les vices de toutes ses congénères, plusieurs chroniqueurs de la capitale, échos fidèles d'un certain nombre d'horticulteurs, se sont demandés jusques à quand on permettrait aux semeurs d'exhiber leurs gains en fleurs coupées sur des plantes cultivées à « l'anglaise ».

Celui de nos confrères qui s'élevait avec le plus de force contre ce mode, nouveau en France, de faire apprécier les obtentions récentes, s'est servi à ce propos d'une expression malheureuse. Il a qualifié les méthodes à l'aide desquelles on produit des fleurs monstrueuses, de « cultures spéciales » et a accusé en quelque sorte ceux qui y ont recours de tromper le public en lui laissant croire que des procédés ordinaires fournissent d'aussi prodigieux résultats.

On n'a pas manqué de lui répliquer en lui posant la question insidieuse de savoir quand une culture commence à être « spéciale » et quand elle cesse de l'être. Je m'imagine que le plus brillant rhéteur demeurerait confus en face d'un pareil problème.

C'est qu'en général on distingue, sans préciser, deux moyens de cultiver le Chrysanthème : la méthode anglaise et la méthode française. Mais on oublie, volontairement peut-être, que la première se subdivise en autant de variantes qu'il existe en Angleterre de cultivateurs de Chrysanthèmes, et que la seconde subit autant de modifications que l'imagination française peut en concevoir. Il résulte de cette simple remarque que tout exposant, d'où qu'il vienne, pourra toujours être considéré comme se livrant à une « culture spéciale ».

Pour arriver à s'entendre, ne faut-il pas s'efforcer d'abord d'attacher aux mêmes mots le même sens et se garder d'épiloguer sur les moindres termes ?

Exposons les réclamations de ceux qui voudraient exclure les semeurs qui cultivent leurs plantes à « l'anglaise ». Ils veulent que les semeurs soient astreints à montrer leurs gains à l'état nature, en branches longues sur lesquelles aucune suppression de bourgeons n'aurait été opérée.

Ils affirment que ce serait l'unique moyen d'éviter mille erreurs aux horticulteurs, aux amateurs et aux jurés, et de placer tous les semeurs sur un pied d'égalité presque idéal. Ils ajoutent que les semeurs seraient ainsi débarrassés des préoccupations qu'entraînent les cultures intensives et échapperaient au danger d'apporter dans le genre chrysanthème, des perturbations physiologiques occasionnées dans tous les organismes, végétaux ou animaux, par les excès de nutrition.

Les partisans de la culture des nouveautés à la grande fleur, fiers de leurs résultats, forts de la faveur avec laquelle ils ont été accueillis par le public, réclament le droit d'exposer comme bon leur semble, taxent leurs concurrents d'impuissance et leur reprochent leur intolérance et leur hostilité à ce qu'ils appellent « les progrès horticoles. »

C'est, en un mot, la lutte qui apparaît entre les admirateurs des cultures anglaises et américaines et ceux qui demeurent attachés aux procédés assez primitifs le plus généralement usités en France.

En quoi consistent donc les cultures anglaises ou américaines dites à la grande fleur ?

On peut les décrire de la manière suivante :

A. — Culture pour exposition. Bouturage à froid dans les premiers jours de février. Maintien des plantes sous chassis ou en serre froide, près du jour, et rempotages successifs jusqu'au moment où les dernières gelées ne sont plus à craindre. Rempotage définitif dans des vases de 0,25 à 0,35 cent. de diamètre, placés à longue distance, en plein soleil, pendant toute la végétation. Emploi de compots très actifs à base de terre franche et arrosages fréquents à l'engrais liquide.

On ne conserve à la plante qu'une seule tige : I° Si c'est une variété hâtive, on ne garde que la fleur apparaissant sur le bouton terminal. 2° Si l'on a affaire à une variété de deuxième saison, on pince au 15 août pour obtenir quelques branches, sur lesquelles on ne laissera s'épanouir qu'une fleur, celle de l'extrémité, soit trois ou quatre fleurs par plante. 3° S'il s'agit d'une variété tardive, on ne fera fleurir que le bouton de couronne.

B. — Culture pour décoration de serres ou d'appartements.

Les boutures sont traitées comme dans le premier cas, jusqu'au moment où on peut les pincer au-dessus de la 7e ou de la 8e feuille. Chaque cultivateur se laisse alors guider par sa fantaisie, ses besoins ou les exigences de la variété et conserve autant de tiges florales qu'il le juge utile, ayant presque toujours soin quelque soit le nombre des rameaux floraux qu'il désire, de ne conserver qu'une fleur par bourgeon.

Les plantes sont placées en grands vases dans une terre assez compacte et très substantielle, copieusement additionnée d'engrais de toute nature.

En France, le chrysanthème est rarement l'objet de soins spéciaux. Quelques amateurs seulement et le célèbre Phatzer l'ont soumis à des cultures analogues à celles que nous venons de résumer brièvement. Les plus avisés parmi ceux qui s'intéressent à ce genre cultivaient hier encore en pleine terre, grassement fumée, pratiquaient un ou deux pincements et la suppression de quelques boutons floraux les plus rapprochés du bouton terminal. Le plus grand nombre s'adonne sans effort ni souci à la culture en touffes obtenues par la séparation des drageons.

Le chrysanthème est ainsi cette plante merveilleuse qui se ploie à toutes les fantaisies humaines, revêt toutes les formes, atteint les plus incroyables dimensions (jusqu'à 33 cent. de diamètre).

Car il ne faut pas oublier que beaucoup d'amateurs et d'horticulteurs sont et demeureront hostiles à la culture à la grande fleur et que peu d'entre eux s'astreindront aux pratiques, parfois compliquées à l'excès, inventées par les Américains et les Anglais.

C'est sur ce fait brutal que je veux appeler l'attention particulière des semeurs et des sociétés d'horticulture.

Il éclaire d'une vive lumière la question que nous tâchons d'élucider aujourd'hui.

Il faut bannir de notre esprit le fol espoir de modifier le tempérament et le goût des individus. Nous agirons plus sagement en cherchant à le connaître et à le satisfaire.

Or, en ce moment, — tout nouveau tout beau — une certaine faveur s'attache, surtout dans le public qui ne cultive pas, aux fleurs gigantesques ; mais il existe un grand nombre de collectionneurs qui les dédaignent et n'y attachent qu'un intérêt de pure curiosité.

Il me semble dès lors logique que les semeurs continuent à présenter aux expositions des fleurs cultivées le plus naturellement du monde et qu'ils suivent en même temps le mouvement qui pousse la foule vers les fleurs de dimensions surprenantes.

Mais il serait profondément regrettable que les sociétés les astreignissent à adopter tel ou tel mode de culture. Tout au plus pourraient-elles réserver un plus grand nombre de points à ceux qui consentiraient à montrer leurs gains sous deux formes. S'il est une matière dans laquelle il faut laisser aux exposants la plus grande liberté c'est bien celle des exhibitions de semis.

Pourquoi, d'ailleurs, se montrer plus royaliste que le roi, plus papiste que le pape, plus soucieux des intérêts du public que le public lui-même. S'il est déçu dans ses espérances il le fera cruellement sentir à ceux qui auront voulu se jouer de sa crédulité.

Quelques millions de plumitifs ont déclaré avant moi cette chose profondément juste :

qu'en France le bon sens finit toujours par reprendre le dessus.

Pour ma part, je suis convaincu que nos efforts, nos expositions, notre propagande active en faveur de la culture du chrysanthème aboutiront à la vulgarisation de ce genre qu'aucun autre ne surpasse et à leur culture rationnelle également éloignée des monstruosités *to exhibitions* et des fleurs chétives sur plantes maigres qui peuplent encore nos jardins.

Dans la plupart des cas la culture ultra-intensive déforme les plantes, altère leurs couleurs et modifie désavantageusement les caractères natifs des belles variétés. C'est ainsi qu'*Edwin Molyneux*, type de fleur rouge intense étalée, à ligules centraux légèrement incurvés (juste assez pour laisser voir le revers vieil or), devient une boule dont on n'aperçoit que le coloris extérieur bronze doré.

Ne devrait-il pas y avoir une relation entre les dimensions de la plante et celles des fleurs qu'elle porte ? La bouffissure et l'empâtement des formes seraient-ils des caractères distinctifs de la beauté ? Adonis eût-il été plus beau s'il fût devenu obèse, et la gazelle plus gracieuse si elle eût emprunté sa masse à l'éléphant ? Je déteste les pompons mais les fleurs immenses m'assoment.

Les obtenteurs de fleurs de grandes dimensions ne sauraient se figurer qu'ils sont des novateurs. Leurs propres succès ne peuvent leur faire oublier les triomphes de ceux qui les ont précédés.

En 1845, J. Salter (anglais), éditait *King of Crimsorn*, fleur jugée en Angleterre de première grandeur, au point qu'elle obtenait en 1882 un certificat de 1re classe à la National Chrysanthemum Society ; en 1856, *Alfred Salter*, qui atteint 15 cent.; en 1859, Jardin des Plantes (1re grandeur); en 1863, Grandiflorum ; en 1868, *Baronne de Prailly*, susceptible d'acquérir 23 centim. de diamètre ; en 1872, *Criterion*, fleur de 12 à 15 cent. A la même époque, Smith faisait éclore *Empress*, *Eve* et tant d'autres fleurs si belles et si larges qu'elles sont demeurées dans les collections d'Outre-Manche.

Ce léger examen du côté artistique de la question nous permettrait déjà d'épiloguer sur le côté scientifique qu'elle présente. Nous ne ferons que l'effleurer, préférant attendre que l'expérience nous fournisse une solution plus sûre.

Les semeurs de fleurs monstrueuses affirment que leurs gains jouissent de la propriété de donner des fleurs très grandes, même dans les cultures négligées, plus grandes et plus belles, dans tous les cas, que celles de leurs confrères.

S'il devait en être nécessairement ainsi, *Baronne de Prailly*, sur laquelle les semeurs des deux mondes opèrent depuis 23 ans, nous eût donné, en 1892, des descendants larges de 40 centimètres au moins. Heureusement il n'en est rien. Il est probable que la nature assigne aux dimensions des fleurs des limites infranchissables. Nous sommes tout disposés à l'en féliciter.

Ces considérations nous mettent à même de rassurer du même coup ceux qui craignaient que les excès d'engrais ne conduisissent le chrysanthème à la dégénérescence par hypertrophie des organes floraux. Il y a beau temps, en effet, qu'Américains et Anglais récoltent des graines sur des variétés surmenées. Leurs obtentions actuelles ne semblent cependant pas entachées de vices morbides.

Pour nous, le progrès réside ailleurs que dans les proportions insensées des fleurs. Il s'agit avant tout de ne cultiver que des plantes vigoureuses, rustiques, remontantes, aux fleurs larges, aux coloris éclatants, aux formes harmonieuses et de chercher des procédés de culture vraiment pratiques, appropriés à nos habitudes, à nos besoins, à notre climat.

Dans ce travail, par leurs dernières découvertes, les chimistes sont heureusement venus à notre secours, et, les particularités de notre climat aidant, nous ont permis d'instituer des méthodes de culture moins empiriques que celles dont nous avons parlé, permettant d'équilibrer parfaitement les plantes et d'obtenir sur chacune d'elles une ample moisson de très grandes fleurs.

Avant de terminer cette courte étude dans laquelle nous avons soutenu de toutes nos forces des intérêts gravement lésés, il nous reste à adresser à messieurs les semeurs une mince critique.

Chacun d'eux saura s'attribuer la part qui lui revient.

Japonais, Anglais, Américains, Français nous innondent de nouveautés annoncées

parfois à grands renforts de qualifications tellement exagérées qu'elles ne produisent plus sur l'œil, ni sur l'oreille le moindre effet. Il est urgent que ce débordement soit endigué. Le dégoût finira de s'emparer de nous tous si les sélections ne sont pas plus serrées et les catalogues plus sobres de réclames inqualifiables.

Les Américains sont brefs et discrets, les Anglais, plus prolixes, torturent leur langue pour faire valoir leurs introductions et quelques rares Français dépassent dans le même genre les bornes permises.

L'un de ces derniers publie un catalogue inouï. Ce serait à croire que dans les Bouches-du-Rhône les fantaisies de Daudet sont passées dans les mœurs.

Ce surprenant éditeur de nouveautés met au commerce, en 1892, 215 variétés de chrysanthèmes inédits. Il nous conte avec sa verve méridionale que ce sont toutes des améliorations des plus belles variétés connues, *extra*, *extraordinaire*, *à sensation pour exposition*.

Vous le représentez-vous lançant à travers le monde 215 sensations... et d'autant plus émouvantes que plusieurs d'entre elles sont cotées 25 fr. et que la plupart sont des plantes naines, naturellement pourvues de tiges de fer. Il paraît même qu'il s'en rencontre faisant épanouir dès 25 cent. des fleurs plus vastes que la plante n'est haute. C'est le cas pour notre vénéré rédacteur en chef d'écrire à E. Molyneux de se pendre et à Spaulding de se noyer. Spaulding qui annonce modestement 12 nouveautés ! En voilà un retardataire ! Pitcher et Manda, introducteurs de Louis Bœhmer, Manda et Bollantine qui s'excusent d'offrir 34 variétés. Péchère ! Qu'ils descendent un peu à S... (Bouches-du-Rhône). On leur montrera, en fait de nouveautés, outre les 215 sensations inédites sur tiges de fer (gare à la décharge), 50 phlox (pauvre Lemoine qui n'en présente qu'une douzaine et demie !), 25 Cannas à grande fleur (empoisonne-toi, ô Crozy), 49 Iris hybrides du Germanique (sic), des montagnes d'œillets remontants lyonnais ou marguerites, on leur vendra de la graine de chrysanthèmes à 3 fr. le paquet, de celle qui permet d'accoucher annuellement de 215 formes et couleurs nouvelles, et ils se rafraîchiront sous les verts oliviers en buvant à pleine coupe l'huile vierge imcomparable de la vallée du Beaux. « Dégustez et comparez », dit le programme,

Vous verrez qu'ils ne se laisseront pas séduire par ces éblouissantes promesses, pas plus que nous autres gens du Nord. Savez-vous que le soleil de S... est tout chargé de *mirages* ? Le nôtre est simple et bon enfant. Il dédouble les couleurs et les dimensions de là-bas. Fâcheux phénomène ! Notre collègue provençal, au moment de la rédaction de son catalogue, sera obligé de venir s'installer à Lyon, où l'on voit moins beau mais plus juste. Rappelons-lui en attendant, que dans le Nord les exagérations dues aux *mirages* du Midi coûtent toujours plus cher qu'elles ne rapportent.

CH. ALBERT.

Diplômes de jardinier

Les examens pour l'obtention des différents diplômes conférés aux jardiniers par l'Association horticole lyonnaise ont eu lieu le 28 février, dans l'établissement horticole de M. Claude Jacquier fils, à Monplaisir.

Onze candidats s'étaient fait inscrire.

Ont obtenu :

1° Le diplôme supérieur : M. Pierre Large, à St-Genis-Laval ;

2° Le diplôme de culture maraîchère : M. Joseph Emery, à Tassin ;

3° Le diplôme d'arboriculture : MM. Avalet, de Vienne ; Bâatard, d'Evian-les-Bains, et Bonnefond, de Vienne ;

4° Le diplôme de floriculture : MM. Benoît Ferrière, de Marcy-l'Etoile, et Auguste Braconnay, à Chazay-sur-Ain.

Les examinateurs étaient :

Pour le diplôme supérieur : MM. Comte, David, Rivoire Antoine et Viviand-Morel ;

Pour la culture maraîchère : MM. Grenier, J. Jussaud, Favre, O. Meyran et Verne ;

Pour l'arboriculture : MM. Achard, Cl. Jacquier fils, P. Guillot, Cl. Lavenir et Thibaut ;

Pour la floriculture : MM. Jules Chrétien, Et. Devillat, Goujon, Hoste et Rozain.

NOTES & INFORMATIONS

Association pomologique de l'Ouest. — L'Association pomologique de l'Ouest pour l'étude des meilleurs fruits à cidre tiendra ses assises, en 1892, à Evreux (Eure), à une date qui sera ultérieurement fixée.

Exposition internationale d'horticulture a Genève. — A l'occasion du 20e anniversaire de sa fondation, la Société helvétique d'horticulture de Genève organise dans cette ville, sur la belle promenade des Bastions, du 16 au 21 juin prochain, une grande Exposition internationale d'horticulture et d'objets s'y rattachant d'une manière directe. Tous les horticulteurs, maraîchers, jardiniers, amateurs, propriétaires et industriels de la Suisse et de l'étranger sont cordialement invités à y prendre part en se conformant au règlement et au programme de cette Exposition, lesquels seront envoyés franco aux personnes qui en feront la demande, soit à M. Edouard Bleuler (commissaire général de l'Exposition), rue du Marché, 4, soit au secrétaire général, M. M. Lemaître, à Carouge, Genève.

— La liqueur de pommes. — On prépare aux Etats-Unis une liqueur alcoolique de pommes qui, lorsqu'elle est un peu ancienne, se rapproche singulièrement du vin du Rhin. Elle se prépare de la façon suivante : on choisit des pommes bien saines, on les presse, on recueille le jus et on l'évapore à moitié ; avant que le refroidissement soit complet, on délaie dans ce liquide une quantité de levure de bière suffisante pour y développer une vive fermentation. Après vingt-quatre heures, on soutire et on introduit le liquide dans des barils, ou mieux dans des bouteilles très fortes que l'on bouche soigneusement, Ce cidre cuit, alcoolisé par la fermentation, forme un vin de dessert, à la fois doux et capiteux, dont les Américains font grand cas.

La Société d'horticulture de Liège tiendra sa 38e Exposition les 24, 25 et 26 avril 1892 au Casino Grétry, boulevard d'Avroy, à Liège.

Une Exposition générale et régionale d'horticulture, de viticulture et de sylviculture aura lieu à Troyes (Aube), du 1er au 7 juin 1892.

BIBLIOGRAPHIE

Henry-Jacotot fils, horticulteur, rue de Longvic, 14, à Dijon (Côte-d'Or). — Catalogue spécial de nouveautés de Chrysanthèmes français, anglais, japonais, etc. Brochure in-folio de 20 pages. Dijon, 1892.

Et. Schmitt, horticulteur, rue Saint-Pierre, à Lyon-Vaise. — Circulaire in-8° de 4 pages, comprenant l'énumération des plantes diverses multipliées en grand dans l'établissement : Bouvardia, Begonias, Anthurium, etc.

Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg (Grand-Duché). — Catalogue spécial aux Rosiers nouveaux, pour 1892, multipliés dans l'établissement. Rosiers nouveaux de 1891. Brochure in-8° de 16 pages.

Simon Délaux, horticulteur à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse (Haute-Garonne). — Catalogue spécial aux Chrysanthèmes nains à grandes fleurs et variétés exotiques. Brochure in-8° de 48 pages.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Anvers (Belgique), 3 et 4 avril.
Carlsruhe (Allemagne), 23 avril au 2 mai.
Bruxelles (Belgique), Exposition internationale d'Orchidées, mai.
Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.
Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.
Gand (Belgique), Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Cannes, Exposition générale et internationale, 15 janvier au 1er mai.
Paris, plantes bulbeuses, 26-28 mars.
Toulon, 26 mars au 26 avril.
Béziers, 26 avril.
Troyes, Exposition et Concours régional, 28 mai au 6 juin.
Paris, Exposition et Congrès, 24-30 mai.
Annecy, 1re quinzaine de juin.
Chalon-sur-Saône, juin.
Langres, Exposition générale, août.
Nancy, octobre.
Epernay, Chrysanthèmes, novembre.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Mars.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— On demande un jardinier, célibataire, de 30 à 40 ans, pour une maison religieuse. S'adresser à M. Boucharlat aîné, 48, chemin de Caluire, à Cuire-lès-Lyon.

— On demande un ouvrier jardinier de profession, sachant greffer la vigne. S'adresser chez M. Charraut, horticulteur à la Verpilière (Isère).

— Un jardinier célibataire, connaissant toutes les parties de l'horticulture, ainsi que le greffage des vignes américaines, ayant été pendant douze ans chef jardinier dans les écoles d'agriculture et pouvant fournir les meilleurs certificats, demande une place. S'adresser à M. Fabre, chef jardinier à l'Ecole pratique d'agriculture de la Pilletière, par Jupilles (Sarthe).

— Un jardinier, célibataire, 34 ans, très bonnes références, demande place sérieuse en maison bourgeoise. — Bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

8849 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Plante nouvelle? — Rosier sur Fusain d'Europe. — Le Plâtre et les légumineuses. — Multiplication de la Pomme de terre. — Un Eucalyptus hybride. — Stachys est masculin.

Plante nouvelle? — L'art d'élever les lapins, avec des trognons de choux, pour s'en faire trois mille livres de rente, est incontestablement un art inférieur, un art décadent, un art de « petites gens ».

Celui de les poser est moins pénible, mais il demande du « chien » — pardon, ô Racine! — et de « l'aplomb » — excuse ô Corneille! ce parler d'Argos en Béotie. Avec du chien et de l'aplomb, dis-je, — voile-toi la face, ô Boileau! — tenez pour certain, si quelque effronté quidam cherche à démontrer que deux et deux font cinq, que la partie est plus grande que le tout, il y parviendra..... quelques fois.

En voici un exemple : Connaissez-vous la *Gesse sauvage ?* Qui est-ce qui ne connaît pas peu ou prou la Gesse sauvage ou *Lathyrus silvestris ?* Il faut être bien abandonné de Linné ou des siens pour ignorer les Lathyrus, d'autant plus que le Pois de senteur est un Lathyrus, la Lentille d'Espagne un Lathyrus, la Gesse chiche, encore un Lathyrus, je vous fais grâce des autres, notamment du *Lathyrus tuberosus,* le chimiste des terrains argileux.

Eh bien!, ce Lathyrus qui est vieux comme le monde, commun, vulgaire, non seulement dans les bois et les coteaux de toute la France, mais qui pullule en Suisse, abonde en Angleterre, se rencontre partout dans l'Europe entière, qu'on trouve des provinces Scandinaves au Pont-Euxin, de l'Ecosse à la mer Caspienne, du Portugal au Péloponèse. Ce Lathyrus dont vous n'acheteriez pas la graine à cinq sous le kilo en temps ordinaire, on est en train de l'offrir à 50 francs la livre et il en manquera, et des plants à 15 francs le mille il n'y en aura pas assez... je vous le dis, mes frères, le genre *Gogotibus* étant fort *communis.*

On annonce cette plante, contemporaine du déluge, comme un *nouveau fourrage.* La nouvelle a d'abord paru dans la *Gazette de Hollande,* puis dans les journaux politiques de grand format. Ensuite ceux de petits formats ont copié ceux de grands formats. Actuellement elle passe dans la presse spéciale. Enfin, en un mot, elle fait le tour du monde, comme le Ricin tue-mouche, le Galéga officinale, le Brome de Schrader et *tutti quanti.*

Tiens-toi bien, ô luzerne!

Il paraît que l'inventeur est un allemand du Grand-Duché de Gerolstein, ou de Wurtemberg, qu'il est professeur (de quoi?) et se nomme Vagner de Kirsch-évasé.

D'après cet homme éminent — méfiez-vous de l'éminence! — Cette légumineuse merveilleuse pousserait dans tous les terrains pourvu que le sol soit profond et non marécageux ; elle est vivace et au bout de 2 à 3 ans, les tiges atteindraient jusqu'à 2 mètres de hauteur et le fourrage, soit à l'état vert, soit sec, serait bien supérieur au trèfle et à la luzerne ; le lathyrus pousserait au printemps avant tous les autres fourrages ; son rendement atteindrait 10,000 à 12,000 kilos de foin sec par hectare ; la durée de la plante varierait entre 40 et

60 années ; enfin, cette légumineuse n'aurait pas besoin d'engrais, *le fumier de ferme lui serait plutôt nuisible* et il lui suffirait pendant les deux premières années de quelques cendres de bois et de phosphate en poudre.

Après ça il ne dit pas s'il faudra la ramer cette plante grimpante ! Eh bien !, écoutez, entre nous, je commence à croire que la routine a du bon et qu'il n'est pas inutile que les agriculteurs tiennent un peu de Saint Thomas.

Rosier sur Fusain d'Europe ? — Il ne faut pas conclure aussi vite. Attendez monsieur P. F., je vous prie, et vous en rabattrez.

Il y a des principes.

Quand un fait semble infirmer ces principes, vérifiez ce fait, une fois, deux fois, dix fois. Voilà la bonne méthode.

Mais croire que l'on tient les pommes d'Hespérides
Et presser tendrement un navet sur son cœur !

est toujours une chose désagréable : il faut éviter de la rendre publique et surtout vérifier la qualité du navet.

Le vôtre est de mauvaise qualité, soit dit entre nous.

Pour vous le prouver, je vous informe que je suis preneur, à n'importe quel prix, d'un Rosier greffé sur Fusain d'Europe. Apportez-le moi et je vous le change contre cinquante francs.

Est-ce assez ? Non ! Alors 100 francs !

Je vous préviens que ma filoche à gros sous n'est pas en danger.

Le plâtre et les légumineuses. — Voici bientôt le moment de plâtrer.

On sait quelle influence heureuse le plâtre exerce sur les prairies à base de légumineuses. Le plâtrage s'opère à la dose de 2 hectolitres par hectare. Cette pratique n'est pas nouvelle et il y a plus d'un siècle que cette action remarquable du plâtre a été constatée.

M. P.-P. Dehérain, membre de l'Académie des sciences et professeur d'agriculture, a donné de cette action l'explication suivante : le plâtre s'associe à la potasse contenue dans le sol et la rend assimilable en transformant le carbonate de potasse du sol en sulfate de potasse retenu moins facilement par la terre arable ; ce sulfate de potasse dissous pénètre alors dans la plante.

Multiplication de la pomme de terre. — On est parfois bien embarrassé lorsqu'une chance heureuse, après une expérience de semis, par exemple, vous a mis en possession de quelques rares tubercules de pommes de terre qui paraissent présenter des qualités précieuses. On en a si peu ! Les exposer à tous les accidents de la culture ordinaire serait peut-être risqué ; et puis il s'agit moins d'obtenir une belle récolte en masse que de récolter un grand nombre de tubercules gros ou petits, mais parfaitement sains.

Voici le résultat d'une expérience qui indique avec une netteté suffisante la voie à suivre : on a planté une pomme de terre, longue d'à peu près 6 centimètres, dans un pot ; les quatre premières pousses ont été coupées au ras du tubercule et transformées en boutures ; on a ensuite utilisé de la même façon toutes les pousses nouvelles qui se sont formées jusqu'à la fin de juin. A cette époque, on a repiqué toutes les boutures, au nombre de 11, et on a finalement récolté, à la fin de la saison, un total de 82 tubercules dont 11 provenaient de la plante-mère ; une bouture en avait fourni 9, deux autres, 8 ; une, 7 ; quatre, 6 ; une, 5 ; deux, 3 ; une, 2 ; et deux un seul tubercule. De ces 82 pommes de

terre, 5 seulement étaient plus petites que le tubercule initial.

Un Eucalyptus hybride. — Les auteurs les plus autorisés, ceux qui ont fait une étude particulière du genre *Eucalyptus*, tels que le baron Müller, de Melbourne, et M. Naudin, d'Antibes, n'ont signalé, paraît-il, aucun cas d'hybridité dans le genre sus-dénommé. Le premier de ces auteurs ne pense même pas que l'hybridité soit possible entre *Eucalyptus* d'espèces différentes.

Or, il faut croire, d'après M. Trabut, auquel nous empruntons les renseignements de cette note, qu'il y aurait peut-être lieu de faire des réserves à ce sujet. En effet, notre confrère vient de décrire dans l'*Algérie agricole*, sous le nom d'*Eucalyptus Rameliana* une sorte qui, selon lui, serait d'origine hybride.

Les graines qui ont donné naissance à la plante en question ont été récoltées sur un pied d'*Eucalyptus botryoïdes*, croissant à l'hôpital civil d'Alger, au milieu d'un massif exclusivement composé d'*Eucalyptus rostrata*. Quoique tous les individus hybrides ne soient pas exactement semblables, ils ont assez de caractères communs pour être réunis sous le même nom. L'hybride en question a un peu l'aspect de l'*E. resinifera* ou de l'*E. rudis*.

C'est un arbre très vigoureux, d'un beau port et d'un beau feuillage.

Stachys est masculin. — Plusieurs personnes m'informent que je suis dans l'erreur et qu'on doit dire *Stachys tuberifera*, avec M. Naudin et tous les dictionnaires, et non *Stachys tuberifer*; en un mot que *Stachys* est féminin. Je répondrai que M. Naudin et tous les dictionnaires latins se sont trompés, que Linné s'est trompé, que Decandolle s'est trompé, en un mot, que tout le monde s'est fourvoyé à la suite du premier auteur qui n'a pas su lire Pline.

Stachys est màsculin !

Le docteur Saint-Lager a démontré cela jusqu'à la dernière évidence, dans son remarquable travail intitulé : *Réforme de la nomenclature botanique*, dont je citerai le passage suivant : « Les désinences en *a* et en *is* étant communes à la langue grecque et à la langue latine, ils est arrivé quelquefois que les auteurs ont méconnu l'origine grecque de certains mots terminés en *a* et en *is* et qu'ils les ont considérés comme latins ou du moins latinisés. Or, comme les substantifs latins qui ont les susdites désinences sont du genre féminin, on n'a pas hésité à adjoindre des épithètes féminines à des mots neutres comme *Polygala*, *Camphorosma* ou à des substantifs masculins comme *Orchis*, *Stachys*, etc. »

Les auteurs des lexiques latins ont trompé les botanistes en attribuant le genre féminin au mot *Stachys*. Leur erreur provient de ce qu'ils n'ont pas compris que dans la phrase de l'Histoire naturelle de Pline, commençant par les mots : « *Orchis herba...* » les épithètes féminines qui suivent, se rapportent à *herba* (1).

Mais comme il n'est jamais trop tard pour corriger une erreur, on agirait donc sagement en se conformant aux règles de la grammaire et en écrivant *Stachys tuberifer*.

---

(1) *Una* longioribus foliis *altera* Satyrios Orchis cognominatur *hac* tumore cum polenta *illita* sedat (XXVI, 62 éd. Littré).

Salon, 22 mars 1892.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon Horticole*,

Veuillez m'excuser si je viens de nouveau causer quelque étonnement à votre honorable correspondant, M. Ch. Albert.

Mais à la suite des deux articles si pleins d'ingénieuses découvertes, d'observations si nouvelles, de conseils donnés de si haut — du Mont-Blanc ou, au moins des Grands-Mulets — ce Grand-Maître de l'horticulture... savoyarde s'est permis, à la fin du deuxième article sur les Chrysanthèmes (*Lyon-Horticole* du 15 mars), de parler de moi d'une façon si étrange, que je suis bien forcé de lui répondre.

Je ne pense pas, en effet, qu'il prétextera ne m'avoir pas nommé, car mieux vaudrait encore *Tartarin* que *Bazile*, et je ne l'accuse, moi, que d'avoir outrepassé son droit de critique.

Comme l'explique M. Ch. Albert, je viens de faire paraître mon catalogue de Chrysanthèmes 1892. Ainsi que j'en ai avisé l'acheteur dès mes premières lignes, la récolte dernière m'a donné des résultats inespérés, imprévus. Je comprendrais donc fort bien que M. Ch. Albert soit surpris du nombre de mes nouveautés — j'en ai été moi-même plus surpris encore que lui — mais de quel droit se permet-il d'en nier l'existence et de me donner publiquement, de si loin, sans aucun contrôle et sans aucune preuve à l'appui un démenti formel ?

J'ai d'autant plus le droit de le lui demander publiquement, moi aussi, que ce n'est pas une simple énumération de noms que donne ledit catalogue ; toutes ces fleurs nouvelles, il les classe, détaille, dépeint, garantit.

C'est très facile, quoique bien usé aujourd'hui, où Daudet lui-même a enterré Tartarin avec son *Port Breton* de venir parler de *mirage provençal*, mais la réputation commerciale d'un homme, son honneur professionnel sont des réalités, j'imagine, et des réalités dont je *pourrais et devrais* peut-être exiger le respect par d'autres moyens que cette réponse ; car enfin, si M. Ch. Albert n'a pas prêté sa plume, — et je ne lui ai pas fait l'injure, moi, de l'en soupçonner une minute — à quelque rivalité jalouse, pour qui donc a-t-il tenté de me faire passer dans la clientèle toute spéciale du *Lyon-Horticole* si répandu partout ?

Heureusement que, si j'ai le regret de ne pas être connu de M. Ch. Albert, je crois l'être, et depuis longtemps déjà, de tous ceux qui font autorité ou même simplement comptent dans la culture des Chrysanthèmes, et *je maintiens dans toutes leurs affirmations, les promesses de mon catalogue.*

Aux doutes de M. Ch. Albert, je puis effectivement opposer 4 diplômes d'honneur, 25 premiers prix, plus de 60 récompenses, et, puisque pour y voir clair, M. Ch. Albert préfère les brouillards au soleil, eh ! bien, c'est à mes diplômes d'Anvers, Gand, Bruxelles, Roubaix, Valenciennes, Caen, Paris, Orléans, Genève, Dijon, Troyes, Grenoble et Lyon, toutes villes qui, je l'espère, trouveront grâce devant lui, que je m'en rapporte et fais appel.

Confiant en leur témoignage,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations bien sincères.

R. Sautel,
Horticulteur, à Salon (B.-du-R.).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le dimanche 21 février 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Comte, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Les pièces suivantes sont déposées sur le Bureau par le Secrétaire, qui en donne connaissance :

1° Lettre de M. F. Costille-Debelfort, 17, quai de la Guillotière, à Lyon, demandant la nomination d'une Commission qui serait chargée de faire l'essai d'un engrais chimique, dénommé le *Régénérateur*, dont il est propriétaire. Cet engrais est préparé spécialement pour l'alimentation des plantes d'appartements, de serres et de jardins.

2° Lettre de M. Fili-Vernay, propriétaire à Francheville (Rhône), demandant la nomination d'une Commission qui serait chargée d'examiner un ouvrage dont il est l'auteur, et d'émettre en même temps son appréciation sur les résultats obtenus dans sa propriété du Clos des Coquilles, à Francheville le-Haut (Rhône), par l'application des principes théoriques développés dans son livre. L'ouvrage de notre collègue est intitulé : *De la Vigne, son présent, son passé et son avenir désormais assuré par les plants de semis.*

L'Assemblée, faisant droit à cette demande, désigne MM. Cl. Jussaud, Musset et Poizard.

3° Lettres de MM. Léonard Lille, Lagrange et Chaudy qui, pour des raisons diverses, prient leurs collègues de les excuser de ne pouvoir accepter les fonctions d'examinateurs des Diplômes de jardiniers, pour lesquelles ils avaient été désignés.

4° Règlements et programmes des Expositions suivantes :

Genève, du 16 au 21 juin 1892 ;

Chalon-sur-Saône, du 30 juin au 3 juillet 1892 ;

Londres.— Exposition internationale : 27 et 28 mai ; 6 et 7 juin ; 5 et 6 juillet ; 1, 2 et 3 août ; 7, 8 et 9 septembre. Octobre : 2 concours.

M. le Trésorier donne la liste des sociétaires qui ont refusé de solder leur cotisation de l'année 1891. Le Conseil d'administration en demande la radiation à l'Assemblée, qui la vote à l'unanimité. Les membres radiés sont MM. Alabert, Allaume, Allotte (Michel) fils, Bonneton fils, Bréchet Joseph, Chirol, Chandioux. Chanavat, Coutier Ch., Dubost Benoît. Fourny, L'Héritier, Larios, Lacroix Louis, Piquemil, Morin fils, Pallot (Claudius) fils.

Présentations. — Seize candidats sont présentés pour faire partie de la Société. Conformément au Règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole Lyonnnaise les candidats présentés à la réunion précédente. Ce sont MM. :

Revol Jean, jardinier à l'asile de Bron, par Villeurbanne (Rhône), présenté par MM. Verdet et F. Grenier.

Renaud Benoît, place de la mairie. maison Blanc, à Oullins, présenté par MM. Laroche et Musset.

Renaud Joseph, maître valet chez M. Isaac, à Oullins, présenté par MM. Gerbaud et Lamaud.

Pagnon, jardinier chez M. Bonnet, à Chaponost (Rhône), présenté par MM. Beney et Révillon.

Dumas (de la maison Dumas et Forgeot), 40, quai Saint-Antoine, Lyon, présenté par MM. Jean Jacquier et Viviand-Morel.

Parent, avoué près le Tribunal civil de Chambéry, présenté par MM. Rozain et Albert.

Dupuis, chef du dépôt des machines à la gare P.-L.-M., à Chambéry. présenté par MM. Lamaud et Albert.

Madame Dubouis, chemin de la Caille, 27, à Cuire, prés Lyon, présentée par MM. Louis Gorret et Viviand-Morel.

C. Dœlsch, rue de la Charité, 60, Lyon, présenté par MM. Jules Chrétien et Rosier.

Froment, horticulteur, aux Chères, par Chasselay (Rhône), présenté par MM. Achard et Danjoux.

Etienne Baron, jardinier, chez Mme Fleurdelis, à Lissieu, par Chasselay (Rhône), présenté par MM. Beney et E. Schmitt.

Garampon, au château de Montélégier, par Beaumont-les Valence (Drôme), présenté par MM. Beney, Lamaud et Musset.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau, les objets suivants :

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon :

1° Un *Oncidium phymatochylum*, charmante orchidée, produisant une hampe paniculée, haute de 30 à 40 cent., très rameuse, portant plusieurs centaines de fleurs jaunes, tachetées de pourpre ou de brun foncé ;

2° *Cypripedium Dominianum*, fleuri, plante excessivement curieuse par la forme toute particulière de ses fleurs ;

3° Un *Imantophyllum miniatum* de semis, les fleurs de cette plante paraissent avoir un coloris plus foncé que les variétés actuellement connues ;

4° Deux *Primula obconica* de semis ; ces deux plantes diffèrent entre elles par le coloris, les fleurs sont relativement grandes et presentent une notable amélioration sur le type habituellement cultivé ;

5° Une poire, variété Notaire Lépin, fruit de grosseur moyenne et parfaitement conservé.

Par M. Molin, grainier, 8, place Bellecour, Lyon, une belle série de Primevères de Chine en pots, bien fleuries, parmi lesquelles on remarque des coloris tout à fait nouveaux, le port trapu de leur feuillage dénote une bonne culture, les variétés présentées sont les suivantes : *P. alba magnifica*, rouge vif. *marmorata lilacina*, *erecta carnea*, *erecta alba*, *erecta rubra*, *erecta rosea*.

Par M Ballet, horticulteur, à Parenty, par Neuville-s/-Saône (Rhône). Une poire de semis, issue de la variété Bergamote Espéren, l'arbre est vigoureux, d'une bonne tenue et d'une singulière fertilité. Fruit d'une grosseur moyenne, peau jaune-doré, un peu plus colo-

rée du côté du soleil, chair ferme, fine, fondante et très juteuse. Maturité de novembre à février.

Cette bonne poire a été dédiée à Mme Ballet.

La Commission chargée de son examen prie le présentateur de multiplier cette nouveauté, afin qu'elle puisse être jugée sur place d'une manière définitive.

Par M. Rolland, 69, route Nationale, à Villefranche (Rhône). Une botte de magnifiques asperges, les turions sont réguliers et bien colorés, et indiquent quel avantage il y aurait à développer ce genre de culture, dont le produit serait certainement rémunérateur.

Par M. Favre, horticulteur, chemin de la Croix-Morlon, à Monplaisir. Une collection bien choisie des variétés de pommes de terre suivantes : *Canada*, variété d'une fertilité extraordinaire ; *Early Climax*, précoce ; *Village Black Smith*, *Dako-ta-red*, très grosse, farineuse; *Jaune du Poitou*, *Docteur Létiévant*, hâtive, *Elephant blanc*, etc.

Par M. Antoine Martin, jardinier chez M. Hébrart, à Miribel (Ain). Quelques produits de culture potagère qui sont : Chicorée à grosses racines de Bruxelles, Chicorée amère améliorée. Chicorée amère race parisienne, deux ou trois variétés de Pissenlits. Tous ces produits paraissent excellents, d'une blancheur délicate obtenue par l'influence de l'étiolage ; ils doivent fournir la meilleure salade qu'il soit possible d'obtenir en hiver. M. Martin, utilise pour ce genre de culture le dessous des banquettes de sa serre, il suffit d'y placer les racines une quinzaine de jours avant de les livrer a la consommation.

Par M. Laroche (Antoine), jardinier chez M. Chabrières-Arlès, à Oullins :

1° Un exemplaire de *Begonia*, variété Gloire de Sceaux fleuri. Cette plante d'un beau feuillage entièrement bronzé, se recommande par son abondante floraison hivernale ; ses fleurs d'un coloris rose légèrement carné produisent le meilleur effet parmi d'autres fleurs coupées;

2° Un *Begonia Laperousiana*, variété moins méritante que la précédente.

Par M. Reverchon (Eugène), jardinier au Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône) :

1° Un *Begonia*, variété Gloire de Sceaux, le spécimen présenté était d'une belle dimension et couvert de fleurs ;

2° Un *Begonia gigantea carminea*, plante tout aussi bien cultivée que la variété précédente, elle s'en distingue par son feuillage d'un beau vert, ses fleurs d'un coloris carmin foncé, en font une plante très ornementale.

Par M. Costille-Debelfort, 17, quai de la Guillotière, Lyon. Douze boites d'un engrais chimique concentré, nommé le Régénérateur, pour l'arrosage des plantes d'appartement, serres et jardins. Ces boîtes ont été remises, avec des instructions sur son emploi, à MM. Liabaud, Grillet, Cousançat, Chrétien, Guillaume, Pitaval, David, Duchamp, Laveuir, Berger, Michel et Devillat. Ces messieurs après s'être assuré du mérite de cet engrais en temps opportun rendront compte du résultat de leurs expériences.

Pour juger ces divers apports, il est nommé trois Commissions composées de MM. :

Cousançat, Guillaume et Jean Berthier, pour les fleurs.

Achard, Pitaval, Lambert Dominique pour les fruits.

Jean Jacquier, Duchamp et Verne pour les légumes.

Après examen, ces Commissions proposent à l'Assemblée d'accorder à MM. :

Liabaud, une prime de 1re classe pour son Oncidium.

Liabaud, une prime de 2e classe pour son Cypripedium.

Liabaud, une prime de 3e classe pour le reste de son apport.

Ballet, pour sa poire de semis, dédiée à Mme Ballet, certificat de 1re classe.

Martin, pour ses légumes une prime de 2e cl.

Molin, pour ses Primevères de Chine une prime de 1re classe.

Rolland, pour ses asperges une prime de 1re classe.

Favre, pour ses pommes de terre une prime de 2e classe.

Laroche, pour ses Bégonias une prime de 2e classe.

Reverchon, pour ses Bégonias une prime de 1re classe.

Nomination du Jury pour la prochaine Exposition.

M. le Secrétaire-général donne lecture des noms proposés par la Commission d'Exposition pour aider à la formation du Jury de notre Exposition d'avril prochain.

La liste tout entière est adoptée par l'Assemblée.

Greffe en placage des Rosiers.— M. Viviand-Morel appelle l'attention de ses collègues sur le mérite de cette greffe appliquée aux Rosier; il explique, par exemple, que pour la reproduction de certaines variétés de Rosiers Thés, qui ne présentent que de très rares bourgeons bons à écussonner, ou pour de jeunes semis dont le bois, trop fluet, ne permet pas de réussir une greffe ordinaire, celle-ci deviendrait très précieuse.

Ce procédé, dont le journal de la Société a déjà eu l'occasion d'entretenir ses lecteurs, pourrait rendre aux horticulteurs ou amateurs de grands services. Il cite ensuite la meilleure manière d'opérer, l'époque favorable, et comme complément à ces instructives explications, il

montre à l'Assemblée un jeune sujet auquel a été appliqué ce genre de greffe, et sur lequel chacun des membres présents a pu apprécier sa parfaite réussite. M. Viviand-Morel profite de la circonstance pour aborder la théorie de la greffe, le principe sur lequel elle repose, qui peut se résumer ainsi : soudure de deux rameaux. Il montre que la soudure de deux rameaux repose elle-même sur la propriété que possède tout organisme vivant de réparer ses blessures et d'éliminer les corps étrangers qui ont pu pénétrer accidentellement dans son intérieur, par analogie aux mêmes phénomènes qui se produisent chez les animaux malades ou blessés. Il termine par une explication très détaillée sur la circulation de la sève, les expériences pratiquées sur divers végétaux pour élucider ce problème difficile que la plupart des physiologistes expliquent d'une façon bien différente.

Il croit que le retard à la solution de cette importante question tient surtout à ce que les uns admettent une sève *ascendante* circulant de l'extrémité des racines au sommet des rameaux, d'où elle redescendrait sous le nom de *cambium*, après avoir été élaborée par les feuilles.

M. Achard ne croit pas qu'il soit possible de contester la théorie de la sève descendante ; il cite particulièrement à son appui l'opération de l'incision annulaire, les diverses ligatures ; il a toujours remarqué que les parties supérieures des rameaux incisés ou ligaturés grossissent davantage que les parties inférieures ; il cite encore diverses observations venant à l'appui de cette théorie, qui lui paraît suffisamment fondée et avoir rallié à son principe la plupart des physiologistes.

M. Viviand-Morel est loin de partager la même opinion ; il lui paraît impossible que la sève puisse monter et descendre par le même chemin, toute circulation dans de telles conditions serait tout à fait anormale.

M. F. Morel demande à notre Secrétaire-général une explication plus claire de ces dernières paroles. Selon lui, la sève pourrait bien être ascendante à un certain moment de la végétation et devenir descendante à une autre période, c'est ainsi que l'entendent les partisans du double mouvement de la sève.

M. Berthier corrobore cette opinion en faisant remarquer que les arbres se développent davantage dans le sens de la grosseur pendant l'automne qu'au printemps ; cette observation lui paraît être un sérieux argument en faveur de la sève descendante.

M. Rozain demande à renvoyer la suite de la discussion à une prochaine séance.

L'Assemblée partage le même avis, et la question sera portée à l'ordre du jour d'une de nos prochaines séances.

Proposition de nomination d'une Commission chargée de préparer les élections des Commissions d'Exposition, des visites et de Rédaction.

Après une discussion où plusieurs avis sont partagés entre MM. Rozain, Pernet-Duchet, David et Michel, l'Assemblée, reconnaissant l'utilité de cette proposition, lui accorde un vote favorable.

M. le Président, après avoir fait fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion, lève la séance à 4 h. 3/4.

Le Secrétaire-adjoint,
CL. LAVENIR.

Les Aloès

Veux-tu vivre autant que Noé?
Prends pilules d'aloé.
(Vieux dicton).

Le genre Aloès — en latin Aloe — appartient à la famille des Liliacées. D'après Olaüs Celsius son nom vient de l'arabe *Alloèh*. Il renferme un assez grand nombre d'espèces qui ont été classées dans plusieurs sections. Quelques botanistes ont même pensé qu'il convenait de scinder les aloès en plusieurs genres dont ils ont proposé la création qui a été acceptée en partie ; on rencontre aujourd'hui dans les collections, sous les noms d'*Apicra*, *Hawortia*, *Gasteria*, *Rhipidodendrum* *Pachydendron*, *Lomatophyllum*, etc., des espèces qui ne sont en réalité que des démembrements du genre *Aloe*.

Les grandes espèces d'aloès sont des plantes éminemment ornementales qui prennent dans les jardins, lorsqu'on les livre à la pleine terre pendant l'été, un beau développement et sont susceptibles de donner une note originale aux massifs auxquels on voudrait les associer. Quelques sortes, surtout lorsqu'elles sont placées en plein soleil dans une exposition chaude, fleurissent chaque année.

Nous avons vu dans le jardin d'un amateur, les espèces dont nous donnons

ci-contre les images, associées, au nombre de dix, aux variétés d'un massif de mosaïculture, décupler la valeur décorative de ce massif. A l'automne, la vigueur de ces plantes était vraiment remarquable, et leur aspect réjouissant. Cet amateur les rentrait à la cave avant les gelées et les remettait en pleine terre l'année suivante.

Cultivées en pot, les aloès n'atteignent pas d'aussi belles dimensions, à moins qu'on ne veuille proportionner les pots à leur taille.

L'aloès en forme de mitre était considérée par Linné comme une variété de l'*Aloe perfoliata*. Elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance.

Sa corolle est cylindrique, longue de 35 millimètres, d'un beau rouge nacarat.

L'aloès en ombelle qui était également regardée par Linné comme une variété de l'*Aloe perfoliata* vient également du cap. Elle a été connue tout d'abord sous le nom d'aloès d'Afrique à tige — *Aloe africana caulescens* — puis sous ceux d'*Aloe maculata spinosa* et d'*Aloe perfoliata saponaria*.

Elle est également originaire du Cap.

Robert Etienne.



Aloe umbellata
Aloès en ombelle (très réduite)

Résumé des Travaux et des Semis à faire dans les jardins en Avril.

Jardin d'agrément. — Les travaux de pleine terre consistent surtout dans la bonne tenue des massifs, des platebandes, qu'on doit tenir travaillés. Les plate-bandes qui contiennent des plantes vivaces tardives doivent toujours être labourées quand toutes les espèces sont visibles, sans cela on détruit fréquemment des plantes intéressantes ; une bonne précaution consiste, à l'automne, de les marquer d'un piquet. Les allées seront tenues râtissées et on fauchera les gazons. Les plantes annuelles semées en place le mois précédent seront arrosées à propos avec un peu d'engrais liquide qui en favorisera le développement. Les pensées ne sont réellement belles que lorsqu'elles reçoivent fréquemment ce genre d'arrosement. On peut encore diviser toutes les plantes vivaces à floraison tardive. On sèmera si cela n'a pas été fait le mois précédent :

Argemone.	Clarkia.
Balsamines.	Cleome.
Belle de jour.	Collinsia.
Belle de nuit.	Coquelicot.
Capucines.	Coreopsis.
Chrysanthème carénée.	Eschscholtzia.

Gilia.
Giroflées quarantaines.
Godetia.
Immortelles.
Lavatera.
Mufliers.
Œillets de Chine.
Œillets d'Inde.
Phlox de Drummond.
Pourpiers.
Réséda.
Salpiglossis.
Zinnias, etc.

Sur couche, on peut semer toutes les espèces annuelles délicates qui demandent un peu plus de chaleur pour bien se développer. Quand on sème sur couche, il faut, quand le plan est assez fort, procéder à un ou deux repiquages successifs. Les plants deviennent plus beaux et reprennent mieux quand on les met en place.

Jardin potager. — Les travaux du mois précédent doivent se continuer activement. On doit donner aux semis des arrosements superficiels à l'engrais liquide étendu d'eau. On œilletonne les artichauts, dont on peut former de nouveaux carrés. On plante égalemnet les asperges, le thym, l'estragon, les pommes de terre. Il y a des espèces qui passent promptement ou qui ne sont réellement bonnes que lorsqu'elles sont jeunes, telles que radis, laitue, etc. Il est utile de semer ces sortes fréquemment. C'est le moment de semer :



Aloe mitrœformis.
Aloès en forme de mitre. (Très réduite.)

Bettes à côtes.
Bettes à salade.
Carottes.
Céleris.
Cerfeuil.
Choux-pommés.
Choux-fleurs.
Choux-raves.
Cresson alénois.
Epinards.
Haricots.
Laitue.
Oignons.
Panais.
Persil.
Poireaux.
Radis.
Roquette.
Salsifis.
Scorzonère.
etc.

Sur couche, on sèmera tous les légumes qui craignent le froid, tels que : Melons, Courges, Cornichons, Tomates, Aubergines, Piments, etc.

Jardin fruitier. — On taillera les arbres trop vigoureux dont la taille a été rétardée pour atténuer leur trop grande vigueur. On peut également ébourgeonner les bourgeons inutiles qui se développent sur les arbres. Une bonne précaution consiste à garantir les espaliers contre les gelées printanières.

Serres — On continue attentivement tous les rempotages qui n'ont pu être faits plus tôt. Les serres tempérées seront aérées dès le matin quand la température n'est pas trop basse. On ombre avec des claies quand le soleil frappe sur les vitrages. A défaut de claies on dépolit les vitres en les blanchissant avec un lait de chaux dans lequel on met un peu de vert.

C'est le moment de faire les premiers semis de Primevères de Chine ; on en sèmera également au 15 mai et, pour obtenir de bonnes graines, au 15 juin. Dès que les plantes molles (Fuchsias, Héliotropes, Anthemis, etc.) commenceront à tapiser légèrement les pots où elles auront été empotées, on les rempotera à nouveau si on veut obtenir des plantes vigoureuses ; on leur fera, sauf aux Fuchsias, subir plusieurs pincements.

Du repiquage des plants. — Le repiquage des plants est une des opérations les plus utiles de l'horticulture, et il est bon de se rendre compte exactement des résultats qu'elle donne. Repiquer un plant, c'est l'arracher et le replanter ensuite, après avoir coupé l'extrémité de ses racines. Quand on coupe une jeune racine, on l'empêche de s'étendre dans le sens de sa longueur, mais on favorise le développement de jeunes radicelles qui naissent quelque temps après. La multiplication des jeunes radicelles met un arrêt au développement des racines pivotantes et provoque dans tout le système radiculaire une énergie particulière dont la plante profite ensuite. Cette énergie est causée par l'affluence des matières nutritives qui se portent en plus grande quantité vers les parties des racines qui ont été coupées.

Le repiquage rend les plantes annuelles plus naines et favorise leur ramification ; il facilite la reprise de tous les arbres ou arbustes à racines pivotantes. La transplantation des plantes repiquées se fait aussi sans difficulté. Il n'y a aucun inconvénient à repiquer plusieurs fois le même plant.

Dans un certain nombre de cas, il faut repiquer le plant quand il est très jeune, sans cela, il y a des espèces qui ne le supportent pas aisément : le réséda, les pivots sont dans ce cas, ainsi qu'un certain nombre d'espèces à racines nettement pivotantes.

Les arbres et arbustes se repiquent aussi fort bien quand ils ont seulement quelques feuilles ; il y a même quelques sortes qui ne peuvent se repiquer qu'à ce moment de leur existence. Toutes les fois qu'on procède à un repiquage, il importe de couper les pivots et de garantir le plant repiqué contre les rayons du soleil ou les vents violents.

CORRESPONDANCE

X.., (Hérault). — J'admets en principe que vous connaissez la culture des Bégonias Rex et leurs variétés hybrides. J'en conclu que ceux que vous cultivez et qui vont en dépérissant sont envahis par une de ces cryptogames peu connus, dont les organes de végétation pénètrent les tissus des feuilles et en amènent la chute.

Un des remèdes les plus efficaces qu'on signale à cette maladie des Bégonias est le renouvellement complet des sujets atteints, soit par le semis, soit par la bouture ; dans le dernier cas, employer des feuilles prises sur des sujets indemnes, qu'on se procure chez un horticulteur. La terre doit être vierge de culture antérieure (terre de bruyère, terre de gazon, sable. etc.) Eviter les terreaux formés de détritus végétaux. Laver les pots avec de l'eau bouillante ou de l'eau acidulée. En résumé, s'arranger à éviter toute espèce de contamination. Du reste, les Bégonias aiment l'ombre, la chaleur, l'humidité ambiante pendant la belle saison. Il faut les laisser reposer l'hiver et ne pas les surmener inutilement.

Pour les repiquages des calcéolaires et de toutes les petites plantes, il faut *très peu arroser* au début, tenir les terrines *très près du verre*, sous bâche, et donner de l'air autant que possible. Beacoup de plantes à graines très fines restent assez longtemps de petite taille. Il faut ne pas leur ménager les soins pendant cette période critique si on ne veut pas les voir fondre comme la neige au soleil.

Albi. — Le *Kœlreuteria paniculata* se multiplie très bien de boutures, en plein jardin. On coupe le bois d'un an et on laisse aux boutures une longueur un peu variable, en ayant soin toutefois de leur laisser cinq yeux, dont deux seulement devront émerger du sol, les trois autres seront enterrés. Il faut donner un bon pailler et tenir arrosé.

Zygopetalum Lindeni

Le substantif *Zygopetalum* a été formé de deux mots grecs, dont le premier signifie à peu près : *j'unis* ; le second : *petalon, petalum* — les pétales — n'ayant besoin d'aucune définition étant d'usage courant. Il a été appliqué par Hooker et Reichembach comme nom générique à une série d'espèces d'Orchidées de l'Amérique équatoriale, qu'on rencontre sur les côtes de l'Océan Atlantique, depuis le nord des Guyanes jusqu'au sud du Brésil, les unes vivant en épiphyte sur les troncs des Fougères, les autres à l'état terrestre dans les sols sablonneux très humides.

ZYGOPETALUM LINDENI.
Fleur Réduite au 1/4.

Les espèces de Zygopetalum ne sont pas nombreuses, une douzaine tout au plus, si on se borne à classer dans ce genre les sortes dont l'inflorescence s'épanouit en grappe. Parmi ces espèces, une des plus belles est à coup sûr le *Zygopetalum Lindeni* que la Compagnie continentale d'horticulture internationale a récemment introduit dans les cultures.

Qu'on juge de sa singularité par le petit dessin ci-contre figuré. Ne dirait-on pas quelque sauterelle bizarre aux ailes déployées que la fleur de cette espèce ? Un entomologiste s'y tromperait.

Elle est originaire du Vénézuéla et ne s'éloigne pas trop, par ses caractères spécifiques du *Z. rostratum*.

JOHN SHANDY

Taille des coursons de la vigne en cordon horizontal

Dans une note précédente j'ai indiqué aux lecteurs du *Lyon-Horticole* les moyens de former les bifurcations des vignes en cordons. Aujourd'hui, je vais traiter de la taille des coursons, de leur position sur la branche et de la distance à laisser entre chaque pour qu'il n'y ait ni confusion, ni place de perdue inutilement : de leur bonne conformation dépendent également et leur durée et leur fertilité régulière.

Le rameau destinée à former le cordon sera palissé à mesure de son développement à la place qu'il doit occuper d'abord horizontalement pour lui faire prendre une bonne direction, puis, pour favoriser l'ascension de la sève, on relève son extrémité presque verticalement. Avec une vigne d'une moyenne vigueur donnant des pousses de $1^{m}50$ de longueur, on pourra prendre chaque année un courson sur chaque côté de la bifurcation ; on aura la précaution en palissant le bourgeon terminal, de faire en sorte que ses yeux se présentent en dessus et en-dessous ; en ce moment rien n'est plus simple que d'obtenir ce résultat, entourant légèrement la jeune pousse dans le sens que l'on désire l'avoir.

1re TAILLE. — Tout ayant été prévu, la taille est des plus simples : prenant le rameau de droite nous choisirons à 8 ou 10 centimètres de la bifurcation un œil en-dessus et nous couperons le sarment sur l'œil qui vient après et

qui est en-dessous. Dans le courant de l'année, le bourgeon qui naîtra de l'œil terminal sera palissé comme l'année précédente, c'est-à-dire, sa base d'abord attaché horizontalement et sa pointe relevée en demi-cercle pour prendre la position à peu près verticale ; il restera dans cette position jusqu'à fin juillet ou commencement du mois d'août ; à cette époque, on pincera son extrémité à un mètre cinquante, à peu près, de longueur et on l'inclinera horizontalement sur le fil de fer ou le treillage ; cette position étant moins favorable à l'ascension de la sève, celle-ci agira avec plus de force sur toutes les parties de la jeune pousse, fera grossir son bois, et les yeux mieux nourris donneront des pousses plus vigoureuses. Le jeune sarment n'étant pas encore complètement aouté prendra également mieux la direction qu'il devra conserver. Les bourgeons anticipés qui naîtront soit avant, soit après ce palissage seront pincés sur une ou deux feuilles.

Quant à l'œil développé sur le dessus de la branche qui est destiné à faire le premier courson, il est attaché verticalement soit sur le treillage, soit sur le fil de fer intermédiaire placé à cet effet ; il sera pincé lorsqu'il atteindra le fil de fer du cordon au-dessus, ses bourgeons anticipés sont également rognés à une ou deux feuilles. Les mêmes opérations s'appliquent au côté gauche du cordon.

2me ANNÉE. — Si nous prenons le même cep, nous avons à droite, (le côté gauche est absolument pareil) le sarment terminal pour continuer le cordon et dont la position est parfaite en raison de son palissage sur le fil de fer, dès le mois d'août dernier ; sur le dessus, près de la bifurcation, un sarment qui va servir à la formation du premier corson. Si vous doutez de votre coup d'œil, prenez votre mètre et entre 15 et 20 centimètres du rameau qui est vertical, choisissez sur le sarment horizontal un œil placé en-dessous, puisque le rameau a une bonne position et que ses yeux sont alternés. C'est, en somme, la même opération que l'année précédente ; reste à rogner sur les deux yeux bien apparents de sa base le rameau destiné à la formation du premier courson. La même opération est faite sur le côté gauche du cep, ainsi que sur tous les pieds qui sont dans les mêmes conditions ; savoir en tailler un, c'est donc savoir les tailler tous.

A la suite de cette deuxième taille, les soins à donner au bourgeon terminal ainsi qu'à la jeune pousse destinée à former le deuxième courson, sont les mêmes que ceux de l'année avant. Quant aux bourgeons qui se développeront sur le courson taillé sur les deux yeux de sa base, ce sont les deux bourgeons fruitiers ; ils sont palissés verticalement en les éloignant de quelques centimètres l'un de l'autre; ils seront également pincés lorsqu'ils atteindront le cordon au-dessus. Pincement à une ou deux feuilles des bourgeons anticipés, et suppression radicale, au fur et à mesure qu'elles se montreront, de toutes les productions inutiles à la formation de la treille.

La quatrième taille est identique aux précédentes en ce qui concerne le rameau de prolongement pour la création d'un nouveau courson ; taille à deux yeux de celui obtenu dans le courant de l'année ; quant aux deux rameaux développés sur le premier courson, supprimer complétement le plus élevé et tailler l'autre sur les deux yeux de sa base pour recommencer ainsi chaque année sur tous les coursons qui sont à leur deuxième taille.

A partir de la quatrième ou cinquième année, les trois ou quatre coursons qui

sont à droite et à gauche de la bifurcation du cep, étant établis dans de bonnes conditions, il sera possible, si la vigne continue de pousser vigoureusement, de prendre deux coursons à chaque taille, en conservant deux yeux convenablement distancés sur le dessus du rameau de prolongement : sachant, en effet, que la sève se porte de préférence vers les extrémités des cordons, lors même que les derniers coursons paraîtront moins bien établis, il n'y aura pas de crainte de les voir s'affaiblir ; on gagnera ainsi deux ou trois ans dans la formation complète de la treille, ce qui est bien à considérer à une époque où tout doit aller vite.

Lorsque deux bras sont sur le point de s'atteindre, leurs rameaux de prolongement sont taillés sur un œil en dessus pour former la dernière branche à fruit, de telle sorte qu'il reste également entre les deux 15 à 20 centimètres d'intervalle. Quoique chaque année la suppression du rameau le plus éloigné de la base du courson soit faite, celui-ci n'en continue pas moins de s'allonger un peu, et au bout de quelques années ses dimensions sont telles, qu'il faut songer à le raccourcir, si on ne veut pas avoir des rameaux fruitiers trop courts, qui perdraient de ce chef une partie de leur vigueur et conséquemment, de leur fertilité. Rien, d'ailleurs, n'est plus simple : il suffit, au moment de l'ébourgeonnement, de laisser à sa base un bourgeon bien placé, de favoriser sa croissance en pinçant ceux de l'extrémité du courson, et à la taille suivante supprimer le tout près du cordon et tailler le sarment conservé sur deux yeux, ni plus ni moins qu'un rameau ordinaire.

En dix ou douze ans, on doit couvrir complètement toute la surface d'un mur ayant trois mètres d'élévation, si à ce moment les bourgeons fruitiers sont palissés d'une façon bien régulière, si l'ébourgeonnement et le pincement sont faits avec soin, l'ensemble de l'espalier présentera véritablement un coup d'œil agréable, surtout à l'époque de la maturité des raisins.

Jeunes amis, prenez la bonne habitude, lors de la taille du printemps, de ne laisser après les treillages, fils de fer et cordons, ni feuilles sèches, ni vieilles ligatures, ni vrilles qui déparent l'espalier et choquent la vue ; il faut surtout faire une guerre acharnée aux onglets et vieux chicots qui pourraient faire croire que vous ne connaissez pas votre affaire ou que vous travaillez sans goût ; comme vous voyez, rien de la taille Dezeïmeris, qui me rappelle certains oiseaux que l'on mange sans vider : c'est peut-être très bon, mais *fouchtra, ça n'est pas propre* !

CAGNIN.

Lyon, le 20 mars 1892.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon Horticole.*

Depuis l'année 1885, pendant laquelle s'est fondé le *Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise*, plusieurs autres syndicats horticoles ont vu le jour sur les différents points du territoire français.

Ces syndicats, quels sont-ils et combien sont-ils ?

Nous l'ignorons absolument, car si nous avons régulièrement avisé de notre constitution le seul qui soit notre aîné, c'est-à-dire le Syndicat des Horticulteurs Belges, il est au moins curieux de constater que nous, l'aîné de tous les syndicats horticoles français, n'avons jamais été informés de la naissance de ceux qui sont venus après nous. Nous ajouterons que cependant, pour plusieurs, nous avons eu à fournir des renseignements préalables.

Pour arriver à connaître exactement le nom et le lieu d'origine desdits sydicats, nous sommes donc obligés d'avoir recours

à votre obligeance, Monsieur le Rédacteur en chef, et de vous prier de bien vouloir insérer la présente lettre dans votre estimable journal.

Par votre intermédiaire, nous venons donc prier MM. les Présidents de *tous* les syndicats horticoles, de nous adresser les statuts, rapports, liste des membres et états des travaux de leurs associations. A chacun d'eux, nous enverrons en retour ces mêmes pièces nous concernant et un lien sera ainsi établi entre les représentants les plus autorisés du commerce horticole français.

Par cet échange, chaque syndicat sera mis au courant des travaux des autres syndicats et souvent, croyons-nous, on trouvera chez ses voisins des institutions que l'on aura avantage à transporter chez soi. Quelques-unes de ces institutions pourraient même parfois être mises en commun ou plutôt à la disposition des autres sociétés, et rendraient ainsi de bien plus grands services.

En ce qui nous concerne, parmi les différents services que nous avons organisés, il y en a trois qui sont vraiment d'un intérêt général, ce sont :

1° Un service de renseignements commerciaux ;

2° Un service de recouvrements ;

Il est inutile d'insister pour que chacun comprenne combien le commerce horticole serait favorisé si des services semblables étaient organisés partout et qu'ils fussent mis à la disposition les uns des autres.

3° Un registre confidentiel.

Si un registre semblable existait dans tous les syndicats et que les débiteurs qui auraient mérité d'y être inscrits le soient à la fois dans tous — à la condition essentielle que cette inscription soit entourée de garanties suffisantes — on comprend quels immenses services seraient rendus à la fois à tous les horticulteurs.

Enfin, comme dernier argument, nous ajouterons que, si nous nous connaissions tous, nous pourrions poursuivre ensemble certaines revendications concernant : les tarifs de transports, les difficultés de douanes, les certificats d'origine, etc., et pour lesquelles nous obtiendrions bien plus sûrement une réponse favorable si nous agissions collectivement.

Nous croyons donc fermement qu'il serait de l'intérêt général que nous nous connaissions tous, et nous prions instamment MM. les Présidents des syndicats horticoles de nous faire connaitre leur existence.

Adresser les communications à M. Ant. Rivoire, Président du Syndicat des Horticulteurs, 16, rue d'Algérie, à Lyon.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de toute notre considération.

Le Secrétaire, PERNET Fils. *Le Président,* Ant. RIVOIRE.

Viticulture

LA CULTURE DE LA VIGNE ET LES ENGRAIS POTASSIQUES

Presque tous les viticulteurs pensent que de tous les principes fertilisants que nous devons donner à la vigne, la potasse est le plus utile, sinon l'élément indispensable. Cette croyance est aujourd'hui tellement répandue que lorsque nous consultons les formules des engrais destinés à la vigne que les industriels mettent à notre disposition, nous y voyons toujours figurer ce sel alcalin, depuis celles dictées par M. Georges Ville, jusqu'à celles qui figurent sur les prospectus du premier commerçant venu. Il faut bien l'avouer : nos chimistes sont un peu responsables de cette sorte d'engouement pour la potasse qui s'est emparé de nos viticulteurs depuis de nombreuses années déjà, en laissant mal interpréter les résultats de leurs travaux. Lisons, au hasard, les réclames d'une de nos plus grandes maisons d'engrais chimiques : voici ce que nous y trouvons : « Les savants qui ont étudié la vigne admettent qu'il faut à cette plante un engrais riche en acide phosphorique et en potasse. Il est reconnu que c'est la potasse qui influence *particulièrement* la production du raisin.

Certes, en principe, la potasse est indispensable à la vigne qui en demande d'assez fortes proportions. Mais il faut quelquefois se méfier des principes. En agriculture surtout la confiance aveugle dans l'absolu est dangereuse. Quand on dit : la dominante de la vigne est la potasse, il ne faut pas s'imaginer qu'il est, par suite, nécessaire de donner cet élément à son vignoble. On doit réfléchir et se demander ce que signifie exactement ce mot vite prononcé de *dominante*. Quand on cite une dominante, on fait *abstraction* de toutes les conditions culturales, si variables, si différentes, on ne tient pas compte de la nature et de la composition du sol. En théorie, la vigne exige de la potasse ; en pratique, il n'est pas certain que nous soyons obligés d'en donner, et surtout d'en donner beaucoup.

Aussi est-ce avec raison que Messieurs Muntz et Girard viennent de s'élever contre cette opinion vulgaire qui veut que, de tous les engrais de la vigne, l'engrais potassique soit toujours le plus utile, dans leur troisième ouvrage sur les matières fertilisantes publié dans la collection de l'Enseignement agricole. Il y a là un préjugé dont il faut combattre la généralisation. M. Joulie nous a déjà fait observer que s'il s'est déjà si facilement répandu, s'il rencontre autant de crédit, c'est que beaucoup de vignobles se trouvent en sols calcaires, pauvres en potasse, sur lesquels il est évident que l'alcali en question ne peut faire que des merveilles. Mais, comme le disent si justement MM. Muntz et Girard, il est non moins évident qu'il ne saurait en être de même partout et que « pour la vigne « comme pour tout autre végétal, on « doit tenir grand compte de la compo- « sition du sol. » Et, en effet, Monsieur Sabatier, par exemple, a, pendant dix années consécutives, essayé vainement l'emploi des sels potassiques dans un des étages de la formation tertiaire très répandue dans le département de l'Aude.

D'autre part, M. Hérisson a reconnu que, dans les sols très sableux, provenant d'alluvions récentes (Gard) *excessivement pourvus en potasse*, les engrais potassiques (chlorure, sulfate ou salins du Midi) « n'ont donné aucun résultat appréciable sur la production du raisin ». Cette dernière constatation est encore plus remarquable et nous ordonne d'être prudents, même quand la terre ne nous révèle pas une teneur suffisante de potasse.

Quoi qu'il en soit, l'analyse chimique de notre sol est un guide presque toujours sûr et fournit dans tous les cas plus d'un enseignement précieux. Elle s'impose à nous, mais les conclusions MM. Muntz et Girard, que nous devons ne pas nous contenter des données de l'analyse et que nous agirons sagement en nous livrant à des essais culturaux, à des expériences qui seront pour nous des démonstrations évidentes et des gages de succès. Avant de répandre sur notre vignoble tel ou tel engrais complet ou incomplet, essayons ses effets sur quelques lignes. L'analyse chimique de notre terre nous aura permis de faire un choix de fumures ; l'expérience nous dira, en dernier ressort, en dernière analyse pour ainsi dire, ceux qui sont préférables, ceux qui sont les plus avantageux. Après l'analyse du chimiste nous aurons la synthèse de la terre et cette dernière nous évitera, d'une manière absolue, toute cause de déboire ou de fausse manœuvre.

Ne devons-nous pas aussi nous rappeler que, dans ces expériences d'essai ou même de grande culture, il est bon d'attendre plus d'un an avant de se prononcer

définitivement ? Evidemment si, comme MM. Muntz et Girard nous le disent : « les résultats de la première année sont peu nets, et c'est seulement lorsque sous l'influence des pluies, les phénomènes de diffusion ont fait pénétrer l'engrais dans les couches plus profondes occupées par les racines », que l'instant est venu de tirer une conclusion indiscutable.

N'oublions pas non plus que, dans toute culture bien comprise, nous devons rendre à la terre certains de ses produits dont nous ne saurions tirer meilleur parti. En ce qui concerne la vigne, les feuilles, les sarments, les marcs, doivent retourner au sol et lui *restituer* les éléments qu'ils contiennent. Dans ce cas nous rapporterons directement au sol près des trois quarts de la potasse enlevée, de sorte que l'épuisement du sol en potasse se trouvera réduit de ce fait au chiffre si faible de 10 kilogrammes par hectare, en supposant une récolte moyenne de 50 hectolitres.

De tout ce qui précède nous devons conclure qu'il ne faut attribuer au mot « dominante » qu'un sens très large, très vague et pour ainsi dire abstrait. La dominante dépend, dans la pratique, des conditions dans lesquelles nous sommes placés. Pour la vigne, la dominante pourra donc être, tantôt la potasse, tantôt l'acide phosphorique, tantôt l'azote. Pour donner plus de poids à cet article, je rapporterai ici, en terminant, les conclusions d'un rapport de MM. Chauzit, professeur départemental d'agriculture du Gard et de M. Trouchaud-Verdier, viticulteur du Midi, sur leurs expériences d'engrais chimiques appliqués à la vigne. Ces Messieurs ont reconnu que l'élément azoté, et particulièrement le nitrate de soude, était d'une efficacité manifeste, jouait un rôle considérable et augmentait les rendements d'une façon vraiment extraordinaire dans les vignes soumises à la submersion, tandis que dans les vignes américaines greffées (Petit Bouschet sur Riparia) les résultats des engrais phosphatés et potassiques avaient été, au contraire, bien plus tangibles que ceux des fumures azotées.

Voilà donc des vignobles qui ont été différemment influencés par les engrais sur une même terre. Les conditions culturales ont seules modifié les résultats, ce qui démontre une fois de plus que nous ne devons attacher à certains des principes qui nous sont enseignés qu'une valeur relative, nous disant que les leçons qu'ils renferment ont besoin d'être bien comprises et bien appropriées à notre situation pour être à chacun profitables.

CHARLES DELONCLE,
Ingénieur.

(Agriculture Nouvelle)

Arbres et avenues de Paris

Le nombre des arbres d'alignement d'ornement plantés dans Paris était,

En 1878 de 86.000,
En 1884 de 110.000.

chiffres donnés par l'ingénieur en chef des promenades.

Je ne connais pas la division par quartier ; mais il est un fait certain, c'est que le nombre n'a pas diminué depuis cette époque.

J'ajouterai que toutes les avenues sont pourvues d'arbres, une seule fait cependant exception à la règle : l'avenue de l'Opéra. On se serait servi comme prétexte que la vue de l'édifice aurait été masquée ; de plus, on raconte qu'un projet gigantesque venu d'Angleterre aurait eu pour but de faire couvrir complètement en vitrage cette avenue,

comme l'on ferait d'un vulgaire passage, deuxième prétexte pour ne pas planter d'arbres; mais il est très probable que le projet en question aura été enfoui dans les fondations de la tour Eiffel.

Un arbre d'alignement ordinaire planté dans la ville revient au prix de :

Pour ouvrir une tranchée de $2^{m}50$ au carré, 2 mètres de profondeur, et enlever le remblai	50f.	»
Terre végétale (achat et transp.).	50	»
Drainage	12	»
Grille en fonte maintenant l'oxygène, moyenne.	41	»
Corset en fer servant d'armure.	9	»
Fournitures : perche tuteur, fil de fer, etc.	3	50
Arbre, achat, 20 centimètres de circonférence	5	»
Transport.	3	»
Plantation.	1	50
Total. . . .	175f.	»

On donne le nom d'avenues aux voies qui conduisent à un but déterminé comme l'avenue des Champs-Elysées, celle de l'Observatoire, etc.

Avenues à centre gazonné. — Dans celles-ci, est comprise celle de l'Observatoire, qui a un centre en gazon. De chaque côté, une allée munie de deux rangées d'arbres, un trottoir, une chaussée et, enfin, un trottoir bordant les habitations.

Avenues en jardins. — Comme le boulevard Richar-Lenoir (sous lequel passe le canal de l'Ourcq), qui est composé de petits jardins, au centre, séparés par les voies transversales. Sur les côtés, est une chaussée bordée de deux rangées d'arbres, ensuite de larges trottoirs bordent les maisons.

Avenues en parterres. — Ce nom est donné aux voies comme celle du Bois de Boulogne, qui a une chaussée principale au centre ; à droite de cette chaussée, une deuxième secondaire pour les cavaliers; à gauche, une deuxième secondaire pour les piétons; puis, de chaque côté, viennent les parterres, munis de petites allées en tous sens, une chaussée, et, enfin, les trottoirs.

Allée. — L'allée est une voie de promenade composée de deux rangées d'arbres. Exemple : l'allée des Cygnes sur la Seine.

Le Mail est une place ou un plateau central ayant au moins cinq rangées d'arbres, exemple les Champs-Elysées.

Tableau des distances observées pour les plantations

Dans une voie ayant moins de 20 mètres, on ne met pas d'arbres.

De 20 à 36 deux rangées, exemple le boulevard St-Germain, ceux de la Bastille à la Madeleine.

De 36 à 40, 4 rangées, les boulevards Arago, Montparnasse.

De 40 et au-dessus on forme un plateau central, exemple les boulevards St-Jacques, des Batignolles.

Ils sont placés près de la bordure du trottoir à 0 m. 75 au moins et à 1 m. 50 au plus de la chaussée ; en outre, ils doivent être à 5 mètres des habitations.

Dans Paris ils sont ordinairement plantés à cinq mètres de distance sur la ligne ; cet espace est un peu court, lorsqu'ils sont gros, ils se gênent mutuellement. On emploie le carré et non le quinconce pour ne pas entraver l'entrée des voitures.

Le Mail pourrait cependant faire exception.

Autant que possible, il serait bon de ne pas mélanger les essences dans une plantation, surtout dans une ligne, car on obtient rarement de bons résultats : ainsi, l'avenue des Champs-Elysés, qui est à plusieurs essences est tout à fait irrégulière.

Pour remplacer les vides occasionnés par les arbres morts, on transplante des sujets aussi forts que ceux existants avec un chariot transplanteur.

Pour un individu ayant de trente à quarante-cinq centimètres de circonférence la prix d'exécution est de 25 fr. (limite minima) ; pour un de 1 m. 20 à 1 m. 50 (limite maxima) le prix est de 90 fr. Les mottes sont proportionnées à la grosseur du tronc.

La ville loue ses chariots aux prix suivants :

Du n° 1 au n° 5, 10 fr. par jour.
6 — 10, 5 —

LARGE Pierre.

L'Adoxe musquée.

La neige blanchit la campagne ;
L'air est fouetté par l'Aquilon ;
Et la bise de la montagne
Descend, froide, sur le vallon.
Au bord de l'onde qui soupire,
La pâle fleur de l'Ysopire
Frissonne, entre ses rameaux verts :
Rien dans les prés ne se colore,
Hélas! et moi je vais éclore
Au soleil terne des hivers !
Oh ! si, pour m'abriter, comme la Violette,
Sous un feuillage épais je cachais ma toilette ;
Oh ! si pour résister à la neige qui fond,
Je m'appuyais au sol par de fortes racines ;
Si, comme l'Hellébore, au versant des collines,
Je posais des pieds de griffon.
Si je dormais sur les bractées
Qui, vers la pente du taillis,
Dans ses corolles mouchetées
Soutiennent la Corydalis;
Si j'avais le moelleux calice
Où l'Erophile, avec délice,
Epanouit sa fleur en croix;
Le lit doré des Moschatelles
Et la collerette à dentelles
Qui ceint l'Anémone des bois.
. . . .

Eh bien ! si j'avais tout cela, savez-vous ce que je ferais? Non? Je vais vous le dire :

Je me rirais des vents que Mars a déchaînés ;
Et joyeuse au réveil, j'essuirais, goutte à goutte,
Les glaçons que la Nuit suspendrait dans sa route
A mes pédoncules fanés.

Ainsi s'exprime la Scille à deux feuilles — *Scilla bifolia* — une des premières fleurs qui s'épanouissent sous le climat du vieux Lyon, longtemps avant l'ouverture du printemps officiel.

Cette Scille à deux feuilles, que les auteurs de la Flore de France, Grenier et Godron, décrivent sous l'appellation d'*Adenoscilla* — *Adeno*, glande — était classée dans les Jacinthes par les botanistes antérieurs à Linné, sous le nom de *Jacinthe étoilée* à deux feuilles : *Hyacinthus stellaris, bifolius*.



ADOXA MOSCHATELLINA.
Adoxe musquée.

C'est une des plus charmantes liliacées de la flore d'Europe.

D'autres espèces vernales fleurissent également nos coteaux vers la fin de l'hiver : la Corydalis, le Pied de Griffon, l'Anémone des bois avec sa collerette à dentelle, la pâle fleur de l'Ysopire et la Moschatelle — *Adoxa Moschatellina*.

Cette Moschatelle n'est pas brillante — cela soit dit entre nous — mais elle

est musquée et les plantes musquées méritent une mention particulière ; puis elle est printanière comme la Violette et se cache dans les buissons ; puis encore elle est médicinale.

Parties usitées : L'herbe, dit Cazin, dans son Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes, et il ajoute : Cette petite plante, très commune dans les bois embragés n'est cultivée que dans les jardins botaniques — il a raison — mais il ajoute encore : On la propage de graines, et il a tort, attendu qu'elle se propage beaucoup plus facilement par ses rhizomes souterrains que par ses graines qui sont très dures à germer.

En thérapeutique, son usage est à peu près abandonné, car on a reconnu que ce musc végétal ne pouvait, sous aucun rapport être substitué au musc animal, dans les maladies nerveuses où ce précieux médicament est indiqué.

J.-X. Lirou-Bastide.

BIBLIOGRAPHIE

Les Fleurs a Paris (1), — Sous ce titre un peu spécial, M. Philippe de Vilmorin vient de publier un excellent livre destiné a initier le public au commerce des fleurs fraîches, tel qu'il est actuellement connu à Paris.

Ce commerce important est exercé par nombre de gens auxquels il procure des moyens d'existence : gros négociants, marchands en magasin, étalagistes des marchés, petits trafiquants, bouquetières des rues et revendeurs des quatres-saisons. Tout un monde s'agite, du coucher du soleil au lever de l'aurore, autour des fleurs. L'auteur nous fait connaître ce monde, — monde un peu mêlé, comme tous les « mondes possibles » dans le meilleur des mondes, ainsi que dirait Pangloss.

(1) *Les Fleurs à Paris, Culture et Commerce*, par Philippe-L. de Vilmorin, 1 vol. in-8°, avec 208 fig. intercallées dans le texte. Prix : 3 fr. 50. Librairie J.-B. Baillère, rue Hautefeuille, 19, Paris.

D'où viennent toutes ces fleurs? M. Philippe de Vilmorin nous l'apprend, car, comme bien l'on pense, c'est le plus petit nombre qui vient de Paris. Le Midi, l'hiver, produit les Roses, les Hermiones — lisez Narcisses — les Anémones de Caen, les Renoncules d'Asie, les Acacias de la Nouvelle-Hollande — lisez Mimosas — les Ails de Naples, les Violettes de Parme, etc. Les Roses de la Brie arrivent en mai. La capitale force les Lilas, les Camélias et les Gardénias......

Le livre en question est le premier ouvrage d'un jeune homme : l'auteur a vingt ans. Je veux bien le croire, puisque son père, M. Henri Vilmorin nous l'affirme dans l'introduction qu'il a consacrée à l'ouvrage de son fils, en tête du volume. On ne s'aperçoit guère toutefois de cet excès de jeunesse ; la jeunesse, c'est souvent l'inexpérience et la légèreté, car ce livre, abondamment documenté, est rédigé avec élégance et clarté, suivant toutes les règles de l'art. Du reste, en dehors des multiples détails concernant le commerce des fleurs, de nombreux chapitres traitent de leur culture. Les *Fleurs à Paris*, sont agréablement illustrées de nombreuses images représentant les variétés de plantes les plus habituellement employées en fleurs coupées.

V.-M.

Louis Lacroix et fils, horticuteurs, rue Lancefoc, 5, à Toulouse, Catalogue général de chrysanthèmes et abrégé de diverses plantes cultivées dans l'établissement. Nouveautés obtenues par la maison et les différents semeurs, broch. in-8° de 42 pages.

Dutrie frères, horticulteurs, à Steenwerck (Nord). — Catalogue comprenant l'énumération des variétés nouvelles cultivées dans l'établissement, dans les genres : Abutilons, Chrysanthèmes, Fuchsias, Geraniums, Zonales, Lantana, Coleus, Plantes d'appartement, etc. Brochure in-8°, de 20 pages.

Soupert et Notting, rosiéristes, à Luxembourg (Grand-Duché). — Catalogue de Rosiers nouveaux de 1892, obtenus par les principaux semeurs et multipliés dans l'établissement. Brochure grand in-8°, de 32 pages, illustrée de gravures noires.

Exposition internationale horticole a Londres. — Une grande Exposition internationale horticole sera ouverte le 14 mai prochain dans le « Earl's Court » à Londres.

Cette Exposition a pour but de réunir dans un vaste local tous les progrès réalisés jusqu'à nos jours, au point de vue de la science et de l'art horticole et de faire connaître toutes les ressources de l'horticulture. Le côté pratique sera également représenté d'une façon complète par les instruments et tous les autres accessoires servant à la culture horticole dans les serres et jardins.

Des plantes et des fleurs de toutes les parties du monde, dont on s'efforcera de réunir une collection aussi riche que nombreuse, étaleront leur beauté de forme et de couleur, de façon à produire, par leur groupement et leur ensemble, des effets les plus artistiques. Pour atteindre ce but, on installera des jardins couverts et à ciel ouvert.

H.-E. Milner, président du Comité exécutif, 7, Victoria Street, Westminster, London ;

G.-A. Loveday, secrétaire, 11, Grocers Hall Court, City, London ;

Agence pour le continent : Reuter's Telegram Company, 14, rue Vignon, Paris.

Programme préliminaire :

Expositions florales : Le 1er mai. — Lots de plantes fleuries ou à feuillage présentés par des horticulteurs-marchands. Les récompenses consistent en médailles.

Les 27 et 28 mai. — Grand concours floral d'été. Prix en espèces.

Les 6, 7 et 8 juin. — Exposition de culture maraichère. Les récompenses consistent en médailles.

Les 5 et 6 juillet. — Concours de roses et de garnitures de surtouts de table. Prix en espèces.

Les 1er, 2 et 3 août. — Exposition de cultures maraichère et potagère. Prix en espèces et médailles.

Les 7, 8 et 9 septembre. — Concours de fleurs d'automne. Prix en espèces.

En octobre, deux concours. — 1° fruits de plein air ; 2° arbres et arbustes d'ornements de pleine terre.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 10 Avril.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Un jardinier célibataire, connaissant toutes les parties de l'horticulture, ainsi que le greffage des vignes américaines, ayant été pendant douze ans chef jardinier dans les écoles d'agriculture et pouvant fournir les meilleurs certificats, demande une place. S'adresser à M. Fabre, chef jardinier à l'Ecole pratique d'agriculture de la Pilletière, par Jupilles (Sarthe).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9143 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Les apprentis jardiniers et les châssis. — Le Marronnier du 20 mars. — Précocité et tardiveté. — Autre chose, — Hautes études horticoles. — Posons la question.

Les apprentis jardiniers et les châssis. — C'était au mois d'avril, à neuf heures du matin, dans un établissement d'horticulture. Il faisait un soleil superbe. Deux apprentis jardiniers vaquaient à des travaux quelconques, tout près d'un carré de bâches. Th. C..., le premier garçon, s'approcha d'eux et leur dit : « Gamins, que faites-vous là ? — Nous rempotons. — Eh ! je le vois bien, imbéciles ; vous ne sentez pas que ça brûle, que ça cuit là-dessous, deux crétins ? — Non M'sieu. — Je le sens, moi, et ça suffit. Allons, dépêchez-vous, donnez de l'air partout, cinq centimètres ici, quinze centimètres là. Ombrez ces deux châssis, laissez les autres tranquilles. »

A trois jours de là, les mêmes apprentis, à sept heures du matin, donnèrent de l'air aux mêmes châssis. Survient Th. C..., le premier garçon : « Qui est-ce qui a donné de l'air aux bâches ? dit-il. — C'est nous, répondirent fièrement les deux coupables. — Vous êtes des ânes ! Fermez-moi tout cela de suite. On ne donne pas d'air aux châssis quand le soleil ne frappe pas plus vivement sur le verre. » Et il développa la théorie de la culture des plantes sous bâches devant ses deux élèves, qu'il traita d'idiots et d'ahuris, qualificatifs auxquels ils étaient habitués.

« Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que le verre est athermane et diathermane, c'est-à-dire qu'il possède la propriété de laisser passer les rayons caloriques du soleil et d'empêcher de sortir la chaleur rayonnante, de telle sorte que la bâche qui reçoit les rayons du soleil les emmagasine presque tous. Il est donc très important de donner une issue à l'excès de calorique que le soleil produit quand ses rayons deviennent directs. Dès que la température dépasse 25°, il faut aérer et ombrer si l'aération ne suffit pas. Il ne faut ni aérer ni ombrer trop tôt. Cependant, à défaut d'une mesure exacte, il est encore préférable d'ombrer et d'aérer trop tôt que trop tard. »

Le *Marronnier du 20 mars.* — Un monsieur timide, qui n'ose pas se prononcer, disait à quelqu'un : « Ne trouvez-vous pas que le marronnier du 20 mars est plutôt en retard cette année. » C'est bien ça ; et il n'y a pas que le marronnier qui est en retard. Du reste, c'est excessivement drôle, à ce qu'il paraît, et dès qu'il fait froid au printemps, les plantes se mettent à être en retard, et les gens de s'extasier. On n'a pas idée de ça. Sur les hautes montagnes, on trouve quelquefois de la neige au mois de juillet et des narcisses qui commencent seulement à fleurir alors qu'il y a des mois que la neige est fondue et que les Narcisses sont passés à Lyon. Comprend-on des plantes qui se permettent de se laisser mener par Monsieur le Zéphir et Madame la Température ? C'est l'abomination...

Précocité et tardiveté. — Pénétrez, au printemps, à l'époque de la frondaison, dans un bois ; promenez-vous sur un

coteau, dans un pré, où il vous plaira, et observez la végétation des individus différents appartenant à une même espèce. Vous remarquerez qu'il y en a de précoces et de tardifs ; que celui-ci fleurit ou se couvre de feuilles avant celui-là ; qu'un autre se présente avec un aspect insolite ; qu'un troisième ou un quatrième sont très différents des premiers, etc. Le marronnier du 20 mars dont il est parlé plus haut est tout simplement un individu précoce du genre marronnier. Greffez le susdit et vous aurez autant de pieds précoces qu'il vous plaira. Il pourrait se faire cependant que les conditions dans lesquelles les racines de cet arbre sont placées fussent simplement la cause de cette précocité qui a tant réjoui M. Prudhomme.

Autre chose. — L'horticulture n'est fondée que sur de petites remarques, des détails qui semblent peu importants au premier abord et qui constituent en réalité les secrets du métier. Voici, par exemple, des plantes qui se plaisent en plein soleil en été ; comme elles craignent le froid on les rentre en serre ou en orangerie pendant l'hiver. Eh bien ! si vous ne prenez pas quelques précautions au moment de leur sortie, au printemps, le soleil d'avril en rôtira tout simplement les feuilles.

Voilà pourquoi on pourrait dire que certaines plantes craignent le soleil sans le craindre, comme il y en a d'autres qui gèlent, sans geler. Cela parait contradictoire au premier chef — *c'est ce qu'on voit* d'abord, dirait Bastiat — mais au second mouvement, à l'examen, réflexion faite, la contradiction disparait. La plante affaiblie, comme le convalescent, demande des ménagements et des précautions. Elle a été privée pendant quatre mois des rayons du soleil, laissez lui le temps de s'y habituer à nouveau. Je suis sûr que le docteur américain Tanner, au sortir de son jeûne, n'a pas — pour rattraper le temps perdu — commencé par manger un gigot de trois livres.

Conclusion : Quand vous sortirez vos plantes d'orangerie ou de serre, mettez-les à l'ombre si vous pouvez ; si vous ne pouvez pas, choisissez un temps sombre, pluvieux, et, au besoin, bassinez-en les feuilles plusieurs fois par jour.

Hautes études horticoles?—Et si nous passions un peu devant, dites donc, chers confrères ? Cela ne vous ennuie pas de suivre toujours les autres, d'emboîter le pas à la botanique, cette sœur cadette de l'horticulture ? Hein ! qu'en pensez-vous ?

Chœur des jardiniers : Peuh ! ce que ça nous est égal, suivre ou être suivis, c'est tout un ; bon pour Alcibiade de couper la queue à son chien, il aime qu'on parle de lui.

Cependant, il y a quelque chose à faire, des problèmes à résoudre, des progrès à réaliser, des explications à donner, des phénomènes à comprendre... laisserez-vous la botanique éternellement vous faire la loi ? c'est une sœur bien prétentieuse, une aristocrate du noble faubourg Saint-Germain, très savante, c'est possible, mais qui ne sait pas tout, tant s'en faut...

Jardiniers, montrons-lui qu'elle ne sait pas tout !

Chœur : Ah qu'il est doux de ne rien faire, quand tout s'agite autour de nous.

Voix d'en haut : C'est peut-être la vraie sagessse.

Ne rien faire ; quel rêve !

« Lecteur, si tu t'en vas jamais en Terre-Sainte,
Regarde sous tes pieds, tu verras des heureux.
Ce sont de vieux fumeurs qui dorment dans l'en-
[ceinte
Où s'élevait jadis la cité des Hébreux.

Ces gens-là savent seuls vivre et mourir sans [plainte.
Ce sont des mendiants qu'on prendrait pour des [dieux.
Ils parlent rarement,— ils sont assis par terre ;
Nus ou déguenillés, le front sur une pierre,
N'ayant ni sou ni poche, et ne pensant à rien.
Ne les réveille pas; ils t'appelleraient chien.
Ne les écrase pas ; ils te laisseraient faire.
Ne les méprise pas ; car ils te valent bien. »

En effet, ne rien faire serait une agréable chose, mais d'un accès difficile aux garçons jardiniers, les patrons horticulteurs ne parlant rien moins que de flanquer à la porte les malheureux qui voudraient jouer au turc flâneur ou au lazzarone.

Il faut donc travailler, le travail étant loi de nature. Et en travaillant, ne pourrions-nous pas, jardiniers, découvrir quelque chose.

Il y a tant problèmes à poser, tant de remarques à faire dans notre simple métier, qu'on n'a que l'embarras du choix.

Tenez, un exemple : Votre serviteur, jardinier de son état, n'a pas craint, jadis, à propos de quelques plantes sauvages, qui poussaient sur les plâtras de l'usine Coignet, de donner un os à ronger aux botanistes géologues, je veux dire de soumettre à leur haute sagacité une toute petite objection à leur théorie favorite. Et cette objection a fourni l'occasion à l'un d'eux de donner son avis sur l'alimentation minérale des végétaux.

J'avoue cependant n'avoir digéré qu'imparfaitement les platras de l'usine Coignet ! Le tas était gros, j'en conviens. J'avais cependant fait un petit mémoire sur la question, un mémoire de plusieurs pages, malheureusement un mémoire de jardinier un peu inexpérimenté. Les docteurs en géologie de la Société botanique de Lyon se liguèrent tous contre le mécréant, firent des mémoires doubles, suivant les règles de l'art, et les plantes *calciphiles* (amies de la chaux), *kaliphiles* (mangeuses de potasse), *nitrophiles* (qui préfèrent l'azote) et *halophiles* (amies du sel marin) tombèrent en nombre, et à bras raccourcis, sur les espèces *hygrophiles* (amies de l'eau), *xérophiles* (des terrains secs) etc... qui reçurent une « volée » sur mon dos.

Mais malgré leurs gros mémoires, les géologues sont-ils aussi sûrs que cela d'avoir battu les physiciens ? *That is the question !*

Posons la question. — Avant d'aller plus loin si nous disions de quoi il s'agit ? Pour moi c'est un problème que je pose à Messieurs les professeurs d'agriculture, aux grands chimistes de France, à Berthelot, à Grandeau, à Schlœsing et autres illustrissimes, à ceux d'Allemagne et d'Angleterre aussi, enfin à tout un chacun, savant ou non, et principalement aux jardiniers que la chose intéresse.

Voici le problème :

1° Pour le jardinier : Indiquer les conditions *physiques*, *thermiques*, *météorologiques*, c'est-à-dire de chaleur, d'humidité, d'aération, de pression barométrique, etc., qui permettraient de cultiver les plantes de *terre de bruyère* en terre franche et vice-versa, les plantes des terrains salés dans les sols argileux, les espèces des calcaires en terrains granitiques..... En un mot faire connaître la nature du compost nécessaire à une espèce étant donné des conditions particulières de culture ;

2° Au savant qui s'occupe d'engrais chimique : Rechercher si la loi des *Dominantes* ne peut pas être modifiée par la climatologie des contrées ou les conditions physiques du sol.

Voilà !

Le docteur Saint-Lager prétend, et il a bien raison, que l'alimentation des plantes est exclusivement minérale. Nous

savions cela ou quelque chose d'approchant, il y a longtemps. Notre alimentation à nous, genre humain, n'est-elle pas aussi exclusivement minérale ? Quand nous mangeons du veau nous mangeons bien d'un animal, mais comme l'animal est composé de minéral, c'est en résumé de minéral dont sont sustentés nos individus.

Partout où il y a végétation, on doit admettre que le sol contient les éléments nécessaires à l'alimentation des végétaux.

Comme il s'agit de plantes de jardins, il serait utile de savoir si les conditions de chaleur, d'humidité, de pression atmosphérique, etc., déjà nommées ne sont pas des facteurs assez importants pour déterminer des modifications notables dans la nature des composts destinés à leur culture.

La terre de bruyère n'est-elle pas employée avec succès pour la culture de nombreuses espèces exotiques qui croissent dans les terres franches de leur pays natal ? On en abuse, c'est vrai, mais ne semble-t-il pas, néanmoins, que cette terre, peu fertile, est comme un aliment qui convient aux êtres dépaysés et aux convalescents ?

Telle plante, tel arbre, tel arbuste qui ne prospère qu'en terre de bruyère dans les cultures — comme le camélia, par exemple, — n'atteint-il pas des proportions remarquables, en terre franche, dans les forêts du Japon ?

Ne trouve-t-on pas le Dryas, le Saxifrage à feuilles opposées et la Gentiane à feuille courte — plante de terre de bruyère — sur le gypse pur qui avoisine l'hôtel Jorcin, au Mont-Cenis ? N'y trouve-t-on pas aussi sur le même sol, des espèces des tourbières, comme le *Polygala austriaca* et l'*Elyna spicata* ?

Telle espèce, plantée dans un excellent compost, pousse admirablement si la température lui convient et jaunit si elle s'abaisse ou s'élève trop ; elle jaunit encore, malgré le compost, si elle est tenue trop mouillée.....

Je ne veux pas, à propos de bottes, entrer dans le vif de la question. Je me bornerai à signaler à mes collègues, qu'il y a des découvertes à faire à propos de l'alimentation des plantes. Que pour arriver à faire ces découvertes il leur suffirait de varier les composts employés pour quelques sujets d'une espèce cultivée en grand. Quant aux savants je pense qu'ils gagneraient beaucoup à laisser un moment leurs cornues tranquilles ; qu'ils se fassent un peu physiciens, et surtout jardiniers. L'important serait de savoir au juste si les espèces *Kaliphiles* ne sont pas plutôt *Calcifuges* et les *Calciphiles* ennemies de la potasse.

Voilà de l'ouvrage sur la planche et pour longtemps.

Passons.

V. Viviand-Morel.

Du Repiquage des plants de légumes et de fleurs (1)

Le repiquage et la plantation sont deux opérations parfaitement distinctes. Cependant, elles sont souvent confondues ; car, ordinairement, on désigne sous le nom de repiquage la plantation à demeure.

Toutes les plantes élevées en pépinière et qui, par conséquent, ne sont pas semées directement en place, demandent à être repiquées. Cette opération procure plusieurs avantages : elle permet d'abord de faire un choix des

(1) *Bulletin horticole et agricole.*

plants les mieux constitués et de les espacer à une distance convenable pour acquérir un certain développement avant leur mise en place ; ensuite, elle favorise l'émission de nouvelles racines, lesquelles donnent à la plante plus de vigueur et favorise la reprise lors de la plantation.

Cette opération consiste à arracher les plantes encore jeunes et à les replanter dans un terrain préparé à cet effet.

L'espace à laisser entre elles varie de 2 à 10 centimètres, selon le développement qu'elles doivent prendre avant leur mise en place.

Il ne faut pas attendre que les plantes aient pris trop de développement pour les repiquer ; plus elles sont petites, mieux la reprise est assurée. Le moment le plus favorable pour faire cette opération est celui où les plantes ont poussé deux feuilles au-dessus des cotylédons.

Beaucoup de jardiniers arrachent les plantes en les saisissant entre les doigts par le collet pour les tirer hors de terre ; c'est une pratique vicieuse que nous ne saurions blâmer trop sévèrement. Par ce moyen, beaucoup de jeunes racines, très tendres, sont brisées et restent en terre.

Il faut, avant tout, s'assurer si la terre n'est pas trop sèche, et, dans ce cas, l'arroser copieusement. Avant de retirer les plantes, on doit d'abord soulever la terre, soit avec la main, soit avec un outil quelconque. et ensuite retirer les plantes en secouant légèrement la terre de manière à conserver toutes les racines intactes.

Après le repiquage, on arrose pour fixer les racines dans le sol ; on ombrage si le soleil est trop violent et, dans le cas où il y aurait du vent assez fort, on prendrait soin d'abriter de manière à l'empêcher de nuire aux plantes. Dans les couches, la besogne est plus simple : il suffit de tenir les châssis fermés et d'ombrager jusqu'à ce que les plantes soient entièrement reprises.

Le repiquage des plantes potagères se fait sur couche ou en pleine terre ; tout dépend de l'époque et de la rusticité des plantes. Ainsi, les premiers semis de choux-fleurs, de céleris et de laitues seront repiqués sur couche à 3 ou 4 centimètres de distance. Tous les choux dits de mai qu'on sème au printemps sur couche ou dans une serre gagneront à être repiqués à l'air libre dans un lieu abrité. Le terrain doit être bien préparé et riche en humus. Ainsi, il y aura avantage à mêler à la surface du sol quelques brouettées de terreau qu'on mêlera au sol au moyen du rateau. Les jeunes plantes repiquées dans un terrain ainsi préparé acquerront de suite une grande vigueur. Les racines seront nombreuses et bien constituées. On sera toujours certain d'obtenir un bon résultat en faisant en pleine terre une plantation avec des sujets préparés dans ces conditions.

Toutes les fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces que l'on sème au printemps, sur couche, dans le but de garnir les corbeilles, doivent aussi être repiquées, soit sur la même couche, soit sur une autre à côté. On devra faire attention de ne point laisser filer les plantes et on suivra les indications que nous venons de donner. C'est le seul moyen d'avoir de bonnes plantes bien trapues qui souffrent fort peu de la transplantation et qui garnissent les massifs en peu de temps.

Certaines plantes qu'on sème habituellement dans les serres et qui souvent sont très délicates dans leur jeunesse exigent des soins encore plus minutieux. Ainsi, les semis de Gloxinia, de Bégonia tubéreux, de Torénia, de Cyclamen, etc.,

qu'on fait en terrines, au mois de février, doivent être repiqués également en terrines aussitôt qu'on peut saisir les petites plantes avec les doigts, ou mieux avec la pointe d'un canif ou d'un morceau de bois effilé.

Cette opération demande beaucoup de patience ; aussitôt qu'elle est terminée, on doit bassiner légèrement avec un arrosoir à fine pomme et remettre les terrines en serre chaude.

J. Fassotte.

I. — Vers la fin du dernier automne, M. Degrully annonçait au monde viticole, agréablement surpris, qu'un charron du Lot, M. Salgues, de Betailles, avait reconstitué un vignoble entier, au moyen d'une greffe en écusson dont voici les principaux caractères :

M. Salgues greffe du 15 juin au 15 août, toujours par un beau temps, sur la partie du merithalle ou entre-nœud du porte-greffe tourné au nord. Il n'est pas indifférent, pour obtenir un grand succès, de choisir comme écusson n'importe



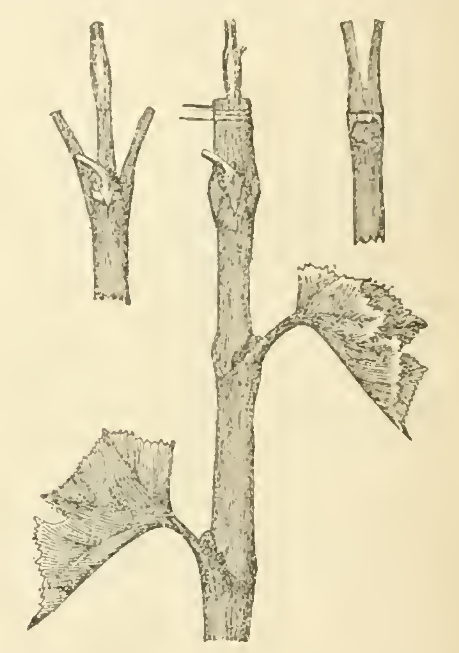


Figure 1. — Greffe en fente herbacée
(D'après un dessin du Progrès agricole et viticole.)

Greffe herbacée de la Vigne

Les maîtres de l'école de viticulture de Montpellier, après mains essais infructueux, avaient déclaré que le greffage herbacé de la vigne était à peu près impossible. C'est avec regret que l'on avait renoncé à ce mode d'adaptation des cépages français sur américains autrement rapide et sûr que les greffes ligneuses actuellement employées.

quel œil d'un rameau herbacé. Le rameau lui-même doit avoir atteint au moins 60 centimètres de longueur et n'être ni trop herbacé ni trop ligneux. Ce sont ordinairement le 3e et le 4e œils, comptés à partir du sommet du rameau, qui réunissent les conditions de développement indispensable.

Chaque écusson est placé sur le mérithalle du porte-greffe, suivant la méthode connue, mais M. Salgues affirme que

lorsque le porte-greffe est bien en sève, la pose de l'écusson est rendue plus facile par une simple flexion du rameau, la fente une fois faite, cette flexion produisant l'entre-baillement de l'écorce.

M. Salgues obtient de 95 à 99 0/0 de réussite. La plupart de ses greffes datent de 4 ou 5 ans. Son vignoble est dans un merveilleux état de prospérité.

II. — Plus récemment encore, M. Jouzier, ancien élève de l'Institut agronomique, professeur à l'école d'agriculture de Grand-Jouan, faisait connaître, dans le *Progrès Agricole et Viticole,* le résultat de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement français.

Envoyé à Tokay (Hongrie), pour y étudier les méthodes de viticulture usitées dans cette célèbre région, M. Jouzier a rapporté de son voyage un procédé de greffe en fente herbacée employée en Hongrie *depuis plusieurs siècles*, et un procédé de greffe en écusson découvert et enseigné par le professeur Horvath.

A. — Greffe en fente herbacée

Cette greffe s'exécute sur des sarments très jeunes, à partir du commencement de juin, lorsque les rameaux atteignent 50 à 60 centimètres de longueur.

Le greffon sera l'extrémité d'un rameau coupé entre la 2e et la 3e feuilles développées lorsque cette extrémité porte déjà deux petites feuilles ouvertes. Ces deux feuilles seront supprimées et leur pétiole seul conservé. La tête du greffon sera coupée à son tour et son extrémité inférieure taillée en coins à faces courtes. (fig. 1).

Le sujet ou porte-greffe est étêté à 4 centimètres au-dessus de la 3e feuille ouverte. La partie du mérithalle qui subsiste ainsi est fendue par le milieu, du haut en bas, jusqu'au premier nœud que l'on doit entamer sans le dépasser. *Le greffon est alors enfoncé dans la partie fendue de façon que l'œil inférieur du greffon vienne remplacer l'œil supérieur du sujet* (fig. 2).

La soudure a lieu au bout de 10 à 15 jours.

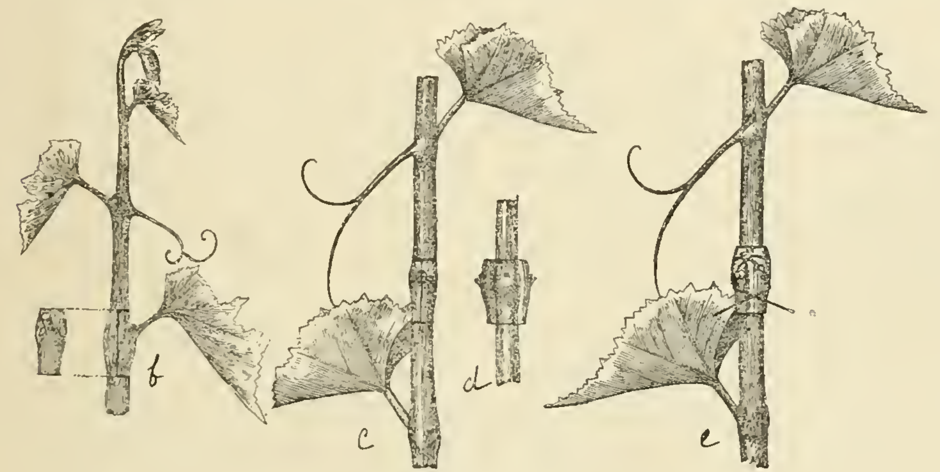


Figure 2. — Greffe en écusson du professeur Horvath
(D'après un dessin du Progrès agricole et viticole.)

B. — Greffe en écusson du professeur Horvath

Il choisit des sarments bien en sève

les sépare du cep et ne garde que le pétiole de chaque feuille. Chaque écusson est levé de la manière suivante : A un centimètre au-dessus de l'œil l'écorce est fendue circulairement et horizontalement, puis à un centimètre au-dessous de la même manière. De chaque côté de l'œil une fente verticale rejoint les incisions annulaires L'œil est ensuite levé à l'aide de la spatule ou de la lame du greffoir (fig. 1).

L'écusson, au lieu d'être placé sur l'entre-nœud, comme dans la greffe Salgues, est inséré sur un *nœud du porte-greffe*.

Dans ce but, on supprime la feuille qui accompagne l'œil choisi avec son pétiole. A un centimètre au-dessus et au-dessous sont pratiquées deux fentes circulaires horizontales réunies par une fente longitudinale qui passe par le centre du bouton. L'écorce est ouverte sans entamer le bois et le greffon placé sur l'emplacement décortiqué, *de façon que l'œil du greffon et celui du porte-greffe coïncident parfaitement* (fig. 2).

On desserre la ligature 15 à 20 jours après l'opération. La réussite obtenue par M. le professeur Harvath atteint 80 0/0.

Avantages des greffes herbacées

1° Adhérence parfaite ou plutôt *identification* du greffon et du sujet absolue,

2° Adaptation de n'importe quel cépage français à n'importe quel cépage américain ;

3° Pour reconstituer rapidement un vignoble, même avec des porte-greffe peu répandu, il sera possible, en taillant ses producteurs de bois en tête de saule, de placer le long de chaque sarment de nombreuses greffes à œil dormant, transformées au printemps suivant en greffes-boutures de premier ordre ;

4° Faculté de changer à volonté les cépages de son vignoble sans en interrompre la production, la greffe herbacée étant placée sur un gourmand situé près de terre et la suppression de l'ancien cépage n'ayant lieu que quand le nouveau est en plein rapport ;

5° Possibilité d'opérer la sélection des sarments très fructifères et la suppression des *coulards*.

M. Jouzier fait précisément observer que la greffe en fente herbacée sert surtout en Hongrie au remplacement des ceps insuffisamment productifs par des bourgeons issus de types très féconds.

Nous venons de résumer aussi brièvement que possible les savants articles de MM. Degrully et Jouzier, de manière à n'en présenter aux lecteurs du *Lyon-Horticole* que la substance, convaincus que la lecture de ces documents un peu longs et pas mal scientifiques, aurait endormi un grand nombre d'entre ceux qui n'ont guère le temps d'absorber 30 ou 40 pages de prose sur un même sujet et sont avant tout des hommes d'action.

Nous n'avons pas insisté sur une foule de détails qui ne paraîtraient point superflus aux personnes étrangères aux pratiques de la greffe herbacée, mais qui n'apprendraient rien aux horticulteurs d'une région où la greffe en écusson est si largement et si habilement pratiquée.

Ch. Albert.

Aloès

Dans le précédent fascicule de cette Revue nous avons figuré deux espèces d'Aloès employées avec succès par un amateur dans l'ornementation de ses massifs de jardin. A cette occasion, nous avons signalé les différents genres qui ont été tirés des *Aloès* tels que les ont fait connaître les botanistes du siècle

dernier. On voudra bien convenir que ce n'est pas sans raison qu'on a proposé la création des *Haworthia*, *Apicra* et *Gasteria*, surtout si on jette un coup d'œil sur les quelques espèces dont nous donnons ci-contre les images. En dehors des caractères botaniques tirés des fleurs, le simple faciès des plantes indique assez qu'on est en présence de petits groupes de formes végétales qu'il y a intérêt à réunir sous un même nom.

Rob. Et.

Le prix des Fruits de luxe.

Depuis le 1er février, les droits d'entrée votés par les Chambres sur les fruits de serre ou fruits forcés, 1 fr. 50 tarif minimum, 2 fr. tarif maximnm, sont perçus aux frontières.

Ces droits ont eu pour résultat de provoquer sur notre territoire l'établissement de nombreuses usines à fruits. Il est intéressant de chercher à se rendre compte de ce qui va se passer au sujet du cours de ces fruits, à un double point de vue, à celui du consommateur et à celui du producteur, et de démontrer surtout que le consommateur les aura, à cause des droits, à bien meilleur compte.

Et d'abord, que peut-on appeler *fruits forcés* ?

Ce sont évidemment ceux qui sont obtenus par des moyens artificiels, tels que abris vitrés plus ou moins perfectionnés, chauffés ou non. Le prix de revient de ces fruits est d'autant plus élevé que les frais généraux sont plus importants, à savoir : la location des immeubles, la main-d'œuvre, le chauffage, etc...

On peut les produire avec bénéfice quand le prix de vente dépasse le prix de revient. Mais s'il est facile, *jusqu'à un certain point*, de se rendre compte du prix de revient, le prix de vente est tout à fait aléatoire, a subi et subira encore des fluctuations énormes que l'on peut prévoir en se basant sur des comparaisons avec ce qui se passe en pays étranger et en tenant compte des surprises que nous réservent les moyens de transport frigorifiques si perfectionnés aujourd'hui.

Ce qui fait le prix d'une denrée, c'est la loi de l'offre et de la demande ; quand ils sont rares, les fruits forcés atteignent parfois des prix invraisemblables ; lorsqu'ils sont abondants ils se vendent quelquefois meilleur marché qu'en pleine saison. — En mai 1889, quelques belles pêches se sont vendues de 8 à 12 francs la pièce, alors qu'elles se vendaient la veille 3 à 4 francs. Il y avait ce jour-là une commande importante de l'étranger qui a influencé la criée. Le lendemain, les expéditeurs prévenus avaient forcé les envois, la moitié des fruits restèrent invendus, les autres ont à peine trouvé acheteur à 1 fr. 50 et 2 francs.

M. Hardy, le regretté directeur de l'école de Versailles, m'a conté l'anecdote suivante : « Un producteur des environs de Paris avait forcé quelques pots de cerisiers et avait pu en tirer 500 fr. Tout joyeux il m'annonça son succès et ajouta : « Je vais en faire le double l'an prochain, cela me fera 1000 fr. » L'année suivante, je le vis revenir la mine déconfite. — Eh bien, cela n'a donc pas marché ? — Et lui de me répondre d'un air navré : « J'aurais mieux fait d'en manger la moitié. Je n'ai pu obtenir que 500 francs du tout. »

Qu'est-ce que cela prouve ?

Que la production du fruit forcé ou fruit de serre étant stimulée en France, ces fruits seront beaucoup plus abondants et, par conséquent, se vendront beaucoup

meilleur marché. Des divers renseignements qui me sont donnés, il y aurait 40 hectares de serres en construction tant dans le Nord que dans le Centre, dans l'Ouest, dans le Midi. On construit un peu partout.

Généralement Paris sera visé, et les halles centrales recevront les trois quarts de cette production.

Dans cinq ans, tous ces établissements seront en pleine production et enverront pendant six ou sept mois de l'année, c'est-à-dire de décembre à juin, environ 80 000 k. de raisin de serre à la criée. Soit 2 à 3,000 kil. par jour.

Or, la moyenne du prix des raisins de serre vendus pendant ces sept mois de l'année est actuellement de 5 francs le kilog.; on peut affirmer sans se tromper que la moyenne des cours sera alors réduite de plus de moitié. Quant au consommateur, celui-ci peut compter sur des prix bien moins élevés que ceux qu'il paie aujourd'hui.

Il est facile de voir combien le producteur doit ne pas perdre de vue cette modification certaine des prix, établir son matériel et organiser ses plantations avec connaissance de cause, suivant les débouchés qu'il aura en perspective.

Nous pouvons aussi nous rendre compte des fluctuations des cours en Belgique et en Angleterre, car dans ces pays l'industrie de la culture sous verre a pris un développement tout à fait inattendu.



Gasteria verrucosa.

Il y a vingt-cinq ans, ce qu'on vendait en Angleterre de 3 à 15 fr. le kilog. est tombé de 1 f.50 à 6 francs le kil., ce qu'on vendait en Belgique des 3 à 10 francs est tombé de 75 centimes à 5 francs. — Mais la vente est décuplée.

Il est juste d'ajouter que ce qui se vend à si bon compte est du fruit moins bien réussi, dont on récolte malheureusement toujours trop — quels que soient les soins apportés à la culture.

C'est à cette difficulté de bien réussir la culture que je faisais allusion, quand je disais qu'il est facile *jusqu'à un certain point* de se rendre compte du prix de revient. — Il y a toujours dans l'ensemble des accidents, et on est obligé de compter avec eux, sans préjudice des complications atmosphériques, grêles, tempêtes, gelées, etc.

Il est très intéressant de remarquer en passant que les Belges, un moment arrêtés en présence des droits de 2 francs, recommencent de nouveau à construire depuis que le droit est ramené à 1 fr. 50. — Les anciens viticulteurs largement montés continuent à s'arrondir et de nouvelles Sociétés se forment. — Je ne veux citer en passant qu'un établissement très important, de plusieurs hectares, en construction près de Waterloo, pour le compte d'une Société par actions, où l'on donne aux serres qui n'ont que deux versants, des dimensions inaccoutumées. — Elles ont près de 20 mètres de largeur, avec un système de ventilation tout particulier. — Le directeur, ancien jardinier du duc d'Aremberg, a des théories neuves qu'il veut appliquer.



Haworthia margaritifera — Haworthia granita

J'arrive maintenant à un autre ordre d'idées.

Je me trouvais le 28 janvier dernier à Londres et ai vu avec stupéfaction à l'étalage de plusieurs primeuristes dans Picadilly et dans Regent street, des brugnons, des pêches et des abricots en parfait état. — Au-dessus une pancarte avec cette mention :

Pour la première fois à Londres en cette saison.

Le lendemain le *Daily Telegraph* donnait l'explication de ce phénomène. — Ces fruits venaient de Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire des antipodes, avaient accompli un voyage de près de 20,000 kilomètres.

Le journal anglais disait : « Où s'arrêtera l'esprit d'initiative de nos commerçants ? — Nous recevions déjà, en hiver, des ananas des Antilles, des pommes du Canada et d'Australie, des bananes d'Afrique, des raisins frais du Cap, des tomates des îles Ténériffe, et voici qu'après plusieurs essais infructueux nous avons réussi à importer en parfait état de la Nouvelle-Zélande des pêches, des abricots et des brugnons, que le public admirait dans Picadilly, à l'étalage de l'un de nos meilleurs négociants en primeurs. »

C'est évidemment par des procédés frigorifiques que l'on est arrivé à accom-

plir ce tour de force, qui sera demain un usage. La saveur du fruit ne doit pas gagner à ce procédé, et ces essais ne sont pas nouveaux. Salomon, l'habile viticulteur de Thomery, l'a essayé sur une échelle assez vaste, et on a renoncé à conserver ces fruits pendant cinq ou six mois -- car ils avaient perdu une grande partie de leurs qualités ; mais rien ne prouve que l'on ne doive pas réussir pour des conservations ne durant pas plus de un mois — ou six semaines. En tout cas, il est bon d'être renseigné et d'être au courant de tous les progrès accomplis, non seulement dans notre pays, mais aussi dans les autres.

Sans s'inquiéter outre mesure de cette expérience très concluante, elle donne toute fois matière à de graves réflexions. Quelle perturbation dans les cours des fruits obtenus à grands frais sous verre, si le commerce venait à adopter cette nouvelle méthode d'alimenter le marché! Ce serait la ruine de cette industrie.



Apicra spiralis — Apicra viscosa

Qu'est devenue la culture rémunératrice de l'ananas, depuis que pour 2 ou 3 francs on peut avoir un ananas passable, et pour 5 ou 6 francs un fruit superbe? Ces ananas arrivent maintenant par milliers tous les jours à Londres et de là sont réexpédiés dans toute l'Europe.

Et la tomate. Il en arrive actuellement par milliers de caisses tous les jours à Covent-Garden, et on la voit affichée à 0 fr. 60 la livre dans tous les magasins de Londres. Il y a deux ans, elle valait 2 francs la livre, en hiver, et on n'en voyait que chez les primeuristes de choix. Ces tomates arrivant des îles Ténériffe, vont gêner beaucoup nos producteurs de la Provence, qui tiraient un excellent profit de leurs premières récoltes en mars et avril.

Comme conclusion, le consommateur peut être certain que les fruits de serre, grâce aux droits d'entrée, seront produits en beaucoup plus grande quantité, et la concurrence à l'intérieur amènera infailliblement une baisse très considérable des prix. Déjà l'on voit afficher dans bien des maisons de beaux raisins noirs à 3 fr. 50 et 4 fr. le demi-kilog., au lieu de 5 à 10 francs. Ces prix seront encore baissés de 10 à 25 pour 100 l'an prochain.

Anatole Cordonnier.

Journal de l'Agriculture)

Opérations horticoles.

Binage de plantes en pots. — On sait en agriculture qu'un bon binage équi-

vaut presque à une bonne fumure, principalement dans les sols de nature compacte. Dans la culture des plantes en pots toutes les fois que celles-ci ne sont pas paillées on doit fréquemment remuer la terre de la surface ; cette opération favorise beaucoup leur végétation en permettant à l'air de circuler dans le voisinage des racines et surtout en empêchant la dessication trop rapide de la terre des pots. C'est principalement dans la culture des plantes herbacées telles que : Pelargonium, Cinéraire, Fuschia, Calcéolaire, Primevère, etc., que le jardinier doit procéder au binage de la surface des pots s'il tient à obtenir une végétation vigoureuse. Il est bien entendu que cela doit se faire concurremment avec l'emploi des engrais liquides. On doit éviter d'arroser à la grille ou pomme d'arrosoir les plantes soumises aux binages successifs.

Pincement des pois. — M. Delhomme, jardinier au grand Séminaire d'Autun, a signalé une nouvelle culture des pois, qui consiste à les pincer aussitôt qu'ils commencent à se mettre en fleurs, lorsqu'ils ont atteint 0 m. 40 à 0 m. 50 de hauteur. Cette opération donne un plus grand développement aux gousses, refoule la sève dans les branches latérales et amène ainsi les ramifications aux aisselles des feuilles, ce qui n'a pas lieu lorsqu'on ne pratique pas cette opération.

La première récolte est à peine enlevée que d'autres gousses ont succédé aux nouvelles fleurs que le pincement a fait développer sur les branches de secondes formations. Si on pince une seconde et même une troisième fois on peut obtenir une troisième et même une quatrième récolte.

Ce procédé ne peut certainement pas être employé dans la grande culture, mais il mérite d'être essayé dans les petits jardins potagers, car s'il donne les résultats annoncés, il pourra rendre d'importants services.

Le Platre, la Vigne et la Formule N° 6 K. — Le *Figaro* a lancé l'an dernier la formule de M. Georges Ville, ainsi désignée comme engrais extraordinaire de la vigne, capable, suivant son auteur, de faire produire à la vigne 20.000 kilogrammes de raisin, environ 175 hectolitres de vin à l'hectare. M. Georges Ville a obtenu cette production dans ses expériences de Vincennes.

D'ailleurs, ni taille ni fumier, la vigne n'ayant pas besoin d'azote d'après M. Georges Ville.

La formule n° 6 k comprend :

Superphosphate de chaux à 15 0/0. 400 kil.
Carbonate de potasse raffiné 90 0/0. 200 —
Sulfate de chaux (plâtre) . . . . . 400 —

M. Grandeau y relève, naturellement, l'absence d'azote. Ensuite il remarque que le carbonate de potasse, qui est de grand prix, doit immédiatement être décomposé dans ce mélange, au contact de l'acide sulfurique et de l'acide phosphorique du superphostate, en sulfate de potasse qui coûte bien moins cher.

Après avoir chimiquement réduit la bruyante formule en un simple composé de plâtre, de phosphate de chaux très divisé et de sulfate de potasse, le savant agronome proteste avec vivacité contre l'exclusion de l'azote sous forme de fumiers ou de nitrate ou de sels ammoniacaux. Il démontre que l'azote est nécessaire à la vigne comme à toutes les plantes. Il cite une lettre du grand viticulteur alsacien, M. Oberlin, qu a expérimenté en grand la formule de Georges Ville, et qui n'a obtenu que des résultats *nuls* en terre pauvre d'azote. Mais M. Oberlin a réellement obtenu 20.000 kilos de raisin avec la formule n° 6 k en terres très abondamment fumées précédemment, très riches en azote.

Seulement il s'est livré à des expériences sur le plâtre seul, plâtre cru, moulu.

Résultats à l'hectare : plâtre employé 240 k. raisins récoltés, 22,680 kilos.

2e *expérience* : plâtre employé 2.400 k., raisins récoltés, 38.000 kilos.

3e *expérience* : plâtre employé 4.800 k., raisins récoltés, 42.000 kilos.

Cela démontre, d'abord que les 400 kilos de plâtre font toute la valeur de la formule n° 6 k. et ensuite que le plâtre, en terre très fertile, est un merveilleux agent de production de raisin.

Que les viticulteurs fassent leur profit de cette féconde polémique entre savants.
L. B.

Doit-on travailler au pied des vieux arbres? — Il est fort probable que, si cette question était mise au concours, ou résolue à la pluralité des voix dans une assemblée d'agriculteurs ou d'horticulteurs, il est fort probable, dis-je, qu'elle serait résolue affirmativement. Pourquoi serait-elle ainsi résloue plutôt que dans le sens contraire?

Tout simplement parce que chacun sait pertinemment que les labours, les binages, etc., sont des opérations bienfaisantes qui servent de base à toute agriculture qui se respecte, et avec la tendance naturelle des esprits à conclure du général au particulier, on conclurait qu'il n'y a pas de raisons apparentes pour que les vieux arbres fassent exception à la règle.

J'ai l'intention de me mettre en contradiction avec les masses profondes — vieux cliché de l'horticulture et de l'agriculture et de conclure ainsi : Non on ne doit pas travailler au pied des vieux arbres.

Chacun sait que les êtres organisés passent en général par différentes phases pour atteindre un complet développement. Le jeune enfant nouveau-né, comme la jeune plantule, demande pour croitre et prospérer une protection et une alimentation que le premier réclame aux mamelles maternelles, le second aux cotylédons et à l'humus des parties supérieures du sol. A cette première phase, l'enfance de l'être, en succède une autre que l'on nomme la jeunesse, puis enfin une troisième qui est l'âge adulte. Ces trois phases principales de l'existence correspondent à des besoins différents et je dis que, pour les arbres adultes, les vieux arbres, dont les racines sont profondes, le travail est non seulement inutile, mais qu'il est nuisible. La nutrition ne se fait plus dans la partie supérieure du sol, et en travaillant cette partie on y attire tous les insectes qui aiment le terrain meuble, et toutes les plantes sauvages qui fréquentent les terres remuées. Regardez les vieux ceps de vigne qui grimpent contre les maisons, dans des cours souvent pavées, regardez les arbres de nos promenades, ont-ils l'air plus chétifs que les vignes de nos plates-bandes ou les arbres de nos champs? Poser la question, c'est presque la résoudre.

De la duplicature chez la Giroflée Quarantaine. — M. Chaté fils qui a écrit un petit volume sur la culture de la Giroflée a fait l'expérience suivante. Ayant semé 100 graines prises sur les sommités des siliques, il obtint 80 0/0 de plantes à fleurs simples et 20 0/0 à fleurs doubles. Ayant au contraire semé 100 graines de la même plante, mais prises à la base des siliques, il obtint 65 0/0 de plantes à fleurs doubles et 35 0/0 de simples. On a donc tout intérêt de faire deux parts dans la récolte des graines de Giroflée. On coupe les siliques qui contiennent les graines en deux parties : celles de la base donnent plus de doubles que celles du sommet.

M. Chaté recommande encore de pincer les rameaux à fleur et de ne laisser que 10 à 12 siliques sur les branches secondaires, d'enlever les petites branches adventives à mesure qu'elles poussent. La plantation doit être faite autant

que possible dans un terrain sec exposé au levant. La graine de deux ans, paraît-il, donne aussi plus de plantes à fleurs doubles que celles d'un an. On sait qu'il y a des variétés qui donnent plus de doubles que de simples ; on doit se défaire de celles chez qui le contraire arrive.

Culture du haricot. — M. Grégoire, instituteur à Saint-Philbert, a publié dans le *Journal de la Société Nantaise d'Horticulture*, la petite note suivante :

La culture du haricot, qui donne un produit très rémunérateur en vert et en sec, quand elle est bien entendue, est l'objet de beaucoup de soins de ma part. Le procédé que j'emploie, je ne sais s'il est employé quelque part ; mais il est si simple et si avantageux que je ne puis me dispenser de le mentionner ici.

Dans une terre très sablonneuse et très substantielle, je sème en pépinière fin mars ou au commencement d'avril le haricot d'Etampes et un haricot dont le nom m'échappe, mais dont la couleur est chocolat. Je couvre pendant la nuit et en temps de gelée. Dans la première quinzaine de mai, le plant qui a quatre feuilles est transplanté à demeure. A chaque pied, je jette une pincée de fiente de volaille réduite en poudre et mélangée avec autant de cendre. J'ai ainsi des haricots d'une venue superbe, se maintenant fort longtemps, donnant un produit très abondant et au moins un mois avant les plus précoces.

Je vous livre, Messieurs, ces procédés pour ce qu'ils valent, tout en en garantissant la parfaite exactitude.

Elles y passeront toutes !

Ne vous épouvantez pas de ce titre étonnant ; c'est des vignes que je veux parler ; en effet, ne vaut-il pas mieux en finir une fois pour toutes, en terminant la description des formes sous lesquelles elles peuvent être le plus avantageusement soumises : N'est-ce pas votre avis, cher lecteur?

Continuons donc, par le *cordon vertical.*

Cette petite forme est très avantageuse pour garnir les murs de 1 à 2 mètres d'élévation. Elle peut être établie, soit sur un treillage, soit sur fils de fer tendus comme ceux de la vigne à la Thomery. Le treillage est cependant préférable en raison de la facilité avec laquelle les bourgeons fruitiers peuvent être attachés, si on procède de la manière suivante : Trois lignes de fil de fer sont généralement suffisantes, fixées et tendues exactement comme pour les vignes en cordons horizontaux.

La plantation est invariablement faite à 0,75 centimètres; si nous plaçons une latte à chaque pied, l'intervalle divisé par trois donnera juste 0,25 centimètres entre chaque, soit deux lattes par intervalle.

A partir de la deuxième année de plantation, le sarment du jeune cep qui a dû, dans le courant de l'année, être palissé verticalement, en ayant soin de le tourner de telle sorte que ses yeux se présentent à droite et à gauche, est suffisamment vigoureux pour être taillé en vue d'obtenir deux coursons ; l'œil le mieux disposé, entre 0,20 et 0,25 centimètres au-dessus du sol, fera le premier de droite ou de gauche, peu importe ; celui qui sera immédiatement au-dessus, mais du côté opposé, sera destiné à la formation du deuxième courson ; taillant sur le troisième œil pour continuer la tige, on aura une longueur de 0,35 à 0,40 centimètres au-dessus du sol. On ne conservera pendant la végétation que

les trois bourgeons de l'extrémité ; le terminal sera palissé verticalement sur la latte, contre laquelle sa base est attachée, sa pointe sera pincée lorsqu'elle atteindra 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres ; les deux bourgeons qui sont au-dessous seront palissés, l'un à droite et l'autre à gauche, sur la latte ou fil de fer placé à cet effet, en les inclinant, par rapport au cep, de 45° environ ; ils seront rognés lorsque leur pointe atteindra le milieu de l'intervalle, qui est à angle droit de 37 à 38 centimètres à peu près, ils auront juste, en raison de leur inclinaison 0,45 à 0,55 centimètres de longueur, c'est le but qu'il fallait atteindre. Pincer à une ou deux feuilles tous les bourgeons anticipés développés sur les jeunes pousses et suppression complète de tous ceux inutiles.

Avec une vigne d'une bonne vigueur, chaque année le rameau terminal peut être taillé de telle sorte qu'on obtienne deux coursons, un de chaque côté. Il est superflu de dire qu'il faudra toujours palisser le bourgeon terminal de manière à lui faire présenter ses yeux de côté.

La taille à appliquer aux coursons et les soins généraux d'ébourgeonnement, de pincement et de rajeunissement sont les mêmes que ceux indiqués pour la vigne à cordon horizontal.

Par suite de circonstances imprévues, si la vigne ne donnait que peu de végétation, il faudrait se contenter de prendre un seul courson chaque année, tantôt à droite tantôt à gauche, de manière à les avoir, de quelque façon qu'on les obtienne, distants entre eux de 0,15 à 0,20 centimètres. Il arrive aussi quelquefois, que le cep présente une végétation tellement médiocre, que ce serait encore s'exposer à des mécomptes que de chercher à obtenir même un seul courson, le mieux est de rabattre le sarment terminal sur le premier œil de sa base. Sous prétexte de garnir plus vite le treillage, il ne faut jamais non plus, quelle que soit la vigueur de la vigne, prendre à chaque taille, plus de deux coursons ; autrement, le cordon se dégarnirait par en bas, à mesure qu'il s'allongerait par en haut.

Dans certains cas, les jeunes vignes ont une vigueur telle, qu'on est fort embarrassé de leurs pousses, le remède à employer et qui réussit toujours, c'est de conserver quelques longs bois ; voici comment on procède : Après avoir fait choix des deux yeux qui doivent former les coursons, et du terminal pour continuer la tige, au lieu de rogner le sarment au-dessus de ce dernier, on coupe au contraire à 40, 50 et même 0,60 centimètres plus haut, puis on coude ce rameau près de l'œil sur lequel l'ablation aurait dû être faite, en le ramenant sous forme d'archet, dans une position contraire à la végétation ; tous les bourgeons de la partie ainsi traitée sont pincés à une ou deux feuilles au-dessus de la grappe de raisin ; par ce traitement, les fruits deviennent fort beaux, contribuent ainsi à augmenter la récolte tout en modérant la vigueur de la treille. Arrivé au haut du mur, le rameau terminal du cordon est supprimé, c'est l'un des coursons, soit de droite ou de gauche qui termine la tige.

Le cordon vertical à branches alternes est, sans contredit, le plus commode à établir, celui dont la vigueur est la plus régulière, et partant, toutes choses égales d'ailleurs, le rendement le plus grand.

Cagnin.

Observations et Remarques Horticoles

Il y a longtemps qu'on a dit que « tout le monde » avait plus d'esprit que Voltaire et on ferait un beau livre avec ce qui n'est pas dans l'Encyclopédie Larousse. Les savants, chacun sait ça, n'ont pas le monopole des découvertes dont les plus belles sont souvent dues à la collaboration du hazard et de l'art d'observer.

Observer, remarquer, tout est là. On s'instruit davantage en étudiant les «faits et gestes » de Dame Nature, en surprenant ses secrets sur le vif, qu'en étudiant les gros livres. On apprend plus hors de l'école qu'à l'école. Heureux celui qui sait être tout à la fois son élève et son professeur.

On ne saura jamais la quantité prodigieuse d'ingénieuses remarques qui se font dans une journée par de simples profanes, remarques qui gagneraient à être connues pour l'édification des foules.

Par exemple, en horticulture, que n'apprendrait-on pas, si chacun? apportait sa pierre à l'édifice technique si on ne laissait pas sa construction entière à quelques hommes de bonne volonté, qui hélas ! ne sauraient tout connaître.

Tenez, amis lecteurs, je n'en veux pour preuve que les deux petites observations ci-dessous que vient de me transmettre M. David, un de MM. les vice-présidents de l'Association horticole lyonnaise.

Vous en ferez profit, j'aime à le croire mais donnant, donnant, j'espère qu'à votre tour, vous ne voudrez pas être en retard de remarques dont chacun pourra profiter.

Vous savez, je les attends — les observations que vous pourrez faire — elles seront imprimées toutes vives et en bonne place.

— *Asplenium Bellangeri.* — Sait-on, écrit M. David, que l'*Adiantum Bellangeri* est la plante d'appartement par excellence — *rara avis !* — Depuis un an j'ai sur la cheminée de ma salle à manger, un pied de 4 ou 5 ans de cette gracieuse fougère, et ses frondes sont tout aussi vigoureuses et d'un plus beau vert que celles des plantes de même âge qui sont restées en serre.

Et cela sans soins spéciaux.

Il est juste de dire cependant que la température de cette pièce, chauffée en hiver, jour et nuit, par l'air chaud d'un calorifère, reste à peu près toute l'année entre 16 et 22 degrés.

L'observation suivante n'est peut-être pas neuve, mais elle l'était pour moi quand je l'ai faite, et elle le sera, je le crois, pour d'autres qui pourront faire à leur tour cet essai.

— *Tous les amateurs de cannas* savent combien certaines variétés délicates, et non des moins belles, se conservent difficilement l'hiver.

Il y a quelques années, désirant conserver des semis tardifs qui n'avaient pas fleuri, j'eus l'idée de conserver les plantes entières, arrachées avec la motte, et le procédé me réussit parfaitement.

Depuis j'en use de même pour toutes les variétés délicates, que je perdais régulièrement auparavant, et non-seulement je les conserve bien mais j'obtiens des rhizomes vigoureux que je peux diviser à volonté.

Il suffit pour cela d'arracher, comme il a été dit plus haut, les touffes entières, avec une forte motte, et de les placer près à près dans une pièce assez éclairée et ayant en moyenne de 5 à 10 degrés de chaleur.

Pour moi, je les place dans une cave, sur le sol de laquelle j'étends préalablement une couche de 10 centimètres de terre. Arrosez 2 ou 3 fois dans le courant de l'hiver.

Et maintenant je cède la place à d'autres, heureux si mon idée d'instruction mutuelle paraît bonne, et si par elle les amis des végétaux peuvent se venir en aide.

DAVID.

NOTES & INFORMATIONS

— EXPOSITION D'HORTICULTURE A CETTE. — La Société d'horticulture de l'Hérault organise une Exposition des produits de l'horticulture, de l'histoire naturelle et de tous les arts et industries qui s'y rattachent qui se tiendra à Cette, dans le jardin du Château-d'Eau, et s'ouvrira le 25 mai prochain.

Tous les horticulteurs et amateurs d'horticulture du département, ainsi que tous ceux du territoire français, sont invités à y envoyer leurs produits.

Des récompenses de diverse nature seront mises à la disposition du Jury, pour être décernées aux exposants les plus méritants.

Pour toutes demandes, s'adresser à M. F. Aubouy, secrétaire général de la Société, rue Gendarmerie, 12, à Montpellier.

— LES INGÉNIEURS AGRONOMES. — Par un arrêté de M. le Ministre de l'agriculture en date du 18 février, « les porteurs du diplôme de l'enseignement supérieur de l'agriculture, délivré aux élèves de l'Institut national agronomique à la suite de leurs examens de fin d'études, prennent le titre d'ingénieurs agronomes ».

Cet arrêté a été pris sur la proposition du directeur de l'Institut agronomique, après avis favorable du conseil des professeurs et du conseil des inspecteurs généraux de l'enseignement agricole.

— La Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Hâvre organise une exposition d'horticulture et des industries qui s'y rattachent, qui se tiendra au Hâvre du 17 au 19 juin. Les exposants y seront divisée en six classes : horticulteurs, agriculteurs, exportateurs, amateurs industriels et instituteurs. — Les demandes des places devront être adressées à M. H. Candon, président de la Société, rue d'Ignauval, à Sainte-Adresse. Elles devront parvenir avant le 5 juin.

— ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER. — Le Directeur de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier a l'honneur d'informer les candidats à cette Ecole que, par décision ministérielle du 20 février 1892, diverses modifications importantes ont encore apportées aux conditions d'admission dans les écoles nationales d'agriculture. Il porte à leur connaissance que, cette année, le concours d'admission se composera seulement d'épreuves écrites. Ces épreuves auront lieu les 28 et 29 juillet dans l'une des villes ci-après désignées, au choix des candidats :

Alger, Amiens, Bar-le-Duc, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont, Dijon, Douai, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Troyes, Tours, Versailles.

Les demandes d'admission, écrites sur papier timbré, devront indiquer l'adresse exacte du candidat, le régime sous lequel il désire être admis, enfin la ville dans laquelle il veut subir l'épreuve du concours. Les candidats qui ont l'intention de demander une bourse doivent l'indiquer dans leur demande d'admission. Elles doivent être adressées au Ministre de l'agriculture avant le 15 juin, délai de rigueur. Toute demande arrivée après ce terme sera considérée comme nulle et non avenue.

On peut se procurer le nouveau programme d'admission pour 1892 au secrétariat de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

CULTURE DE LA PRUNE AUX ÉTATS-UNIS. — On lit, à ce propos, dans l'*Echo agricole :*

« La culture de la prune a eu, aux Etats-Unis, des fortunes diverses et des commencements difficiles.

« Les variétés européennes de prunes ont pu réussir, excepté sur la côte du Pacifique. Dans la majeure partie des États-Unis, les fruits sont détruits par un petit charançon désigné sous le nom de « Curculio ». Cet insecte n'a jamais paru à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Aussi, dans la Californie, l'Orégon et le territoire de Washington, la prune réussit admirablement, et des millions d'hectares en sont plantés en vue de la dessiccation et de la confiture. Les arbres portent beaucoup de fruits, de la plus grande taille et de la plus succulente qualité.

« Ces plantations sont encore récentes et n'ont pu donner encore tout leur effet, mais il est à présumer que, dans un avenir très prochain, les prunes américaines feront sur les marchés d'Europe la plus redoutable concurrence à nos prunes d'ente. Déjà les Etats-Unis suffisent à leur consommation en prunes sèches.

« Il existe quelques autres régions favorisées dans lesquelles le charançon est relativement rare : tels sont le Michigan occidental et certaines parties des Etats de New-York, où l'on obtient généralement une récolte convenable.

« Parmi les espèces de prunes que l'on appelle prunes de Damsong, il en est une qui fructifie régulièrement sur une grande étendue de la Confédération, mais son fruit est petit et quelque peu acide.

« On cultive partout, eu égard à leur immunité contre le charançon ou à leur faculté de guérir de sa morsure, les espèces indigènes que l'on nomme *Prunus chicasa*, *Prunus Americana* et *Prunus umbellata*. Il y a des milliers de variétés sauvages de ces espèces dont les fruits, crus ou cuits, sont parfaitement mangeables. Beaucoup ont des noms et leurs plants sont vendus par les pépiniéristes.

« Dans les vingt dernières années, un grand nombre de variétés ont été importées de leur pays d'origine, le Japon : elles ont été plantées et les résultats sont, dès à présent, très encourageants. Plusieurs de ces prunes sont très grandes et de qualité supérieure ; quelques-unes ont une chair presque aussi rouge que le sang.»

Les fruits d'Australie.— Dans l'*Agriculturist*, nous lisons :

« On vient de faire une expérience intéressante pour l'alimentation publique. On a importé, ces jours derniers, à Londres, une certaine quantité de fruits d'Australie, qui sont arrivés en parfait état. C'étaient des pêches, qui ont atteint le prix de 2 fr. 30 chacune. Comme on sait, l'été d'Australie correspond à notre hiver et l'automne à notre printemps. Il en résulte que, si l'exportation des fruits australiens se fait sur une grande échelle, on aura à Londres des fruits de toutes espèces d'un bout de l'année à l'autre, indépendamment des saisons. Au point de vue des exportations des fruits de France en Angleterre, il y a là un fait à signaler et une redoutable concurrence possible. Il est évident que le but des Anglais est de devenir autant que possible indépendants des pays étrangers, en faisant venir de leurs colonies tout ce que ceux-là leur fournissent actuellement. Cette attitude de la part de l'Angleterre est fort compréhensible et fort sage, au double point de vue commercial et politique. »

BIBLIOGRAPHIE

B. Comte, horticulteur, 47, rue de Bourgogne, Lyon-Vaise. — Publication trimestrielle contenant l'énumération des plantes nouvelles mises au commerce par l'établissement : Caladiums nouveaux (4 variétés) ; Chrysanthèmes (3 variétés) ; Crotons (4 variétés) ; Geranium zonales à fl. simples. Plantes nouvelles des années précédentes. Extraits du catalogue général.

— Jean Beurrier, horticulteur, avenue des Ponts, 307, Lyon-Monplaisir. — Catalogue des Œillets remontants, Bouvardias, Pelargonium Cyclamen, Erythrines, Hibiscus, Canna, Aralia, etc., cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 16 pages,

— Bulletin Trimestriel de M. Simon Délaux, à St-Martin-du-Touch, près Toulouse, contenant les chrysanthèmes nouveaux de l'Etablissement. Collection de plantes nouvelles diverses et autres. Broch. in-8° de 64 pages.

— Ed. Pynaert-Van-Geert, horticulteur à Gand (Belgique). — Supplément au catalogue général des cultures : Plantes nouvelles, rares ou peu répandues. Brochure in-8° de 20 pages, illustrée de gravures.

— Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne). — Catalogue général des cultures florales, contenant l'énumération des plantes nouvelles d'obtention ou d'introduction récente ainsi que celles des espèces plus anciennes. Broch. in-8° illustrée de 124 pages.

EXPOSITION D'HORTICULTURE
A LYON

L'Exposition d'horticulture organisée par l'Association horticole lyonnaise, sur le cours du Midi, à Perrache, ouvrira ses portes le **Jeudi 21 Avril, à 8 heures du matin.**

A deux heures de relevée, le Bureau de la Société recevra officiellement M. le Préfet du Rhône, M. le Général gouverneur de Lyon, M. le Président du Conseil général du Rhône et M. le Maire de Lyon.

Dimanche 24 Avril, aura lieu la *Distribution des récompenses* aux Lauréats de l'Exposition.

Syndicat des Horticulteurs de la région lyonnaise. — A l'occasion de l'Exposition d'Horticulture qui aura lieu à Lyon, du 21 au 25 avril courant, les Horticulteurs lyonnais et étrangers *sont invités à assister à la réunion du* **Samedi 23 Avril**, qui aura lieu *de 8 à 11 heures du soir. Café Morel, 41, place Bellecour* (salon du 1er étage).

Un Punch sera offert en l'honneur des Horticulteurs étrangers assistant a cette réunion.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Mai.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des reunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Carlsruhe (Allemagne), 23 avril au 2 mai.

Bruxelles (Belgique), Exposition internationale d'Orchidées, mai.

Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.

Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.

Gand (Belgique), Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Cannes, Exposition générale et internationale, 15 janvier au 1er mai.

Paris, plantes bulbeuses, 26-28 mars.

Toulon, 26 mars au 26 avril.

Béziers, 26 avril.

Troyes, Exposition et Concours régional, 28 mai au 6 juin.

Paris, Exposition et Congrès, 24-30 mai.

Annecy, 1re quinzaine de juin.

Chalon-sur-Saône, juin.

Langres, Exposition générale, août.

Nancy, octobre.

Epernay, Chrysanthèmes, novembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Un jardinier célibataire, connaissant toutes les parties de l'horticulture, ainsi que le greffage des vignes américaines, ayant été pendant douze ans chef jardinier dans les écoles d'agriculture et pouvant fournir les meilleurs certificats, demande une place. S'adresser à M. Fabre, chef jardinier à l'Ecole pratique d'agriculture de la Pilletière, par Jupilles (Sarthe).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9349 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Et des Objets d'Art ou d'Industrie se rattachant à l'art des Jardins

Organisée par l'Association horticole lyonnaise et tenue par elle, cours du Midi, à Perrache, du **21 au 25 Avril 1892.**



Discours prononcé par M. G. DUTAILLY, Président de l'Association Horticole Lyonnaise, à l'occasion de la distribution des Récompenses aux Lauréats de l'Exposition, le Dimanche 24 Avril 1892.

Messieurs,

On vous disait, depuis longtemps déjà, que vous saviez faire grand. Cette année, sans faire petit, vous avez surtout voulu faire nouveau et original, et, pour la première fois depuis vingt ans d'existence, vous avez institué une exposition de printemps.

C'était audacieux à une époque où, sous le climat lyonnais, le temps est si incertain; et cela parut même téméraire, à la veille de l'ouverture, à l'heure où les plus rares plantes de M. Comte menaçaient de geler et où des horticulteurs de haut mérite, comme M. Labruyère, reculaient par force majeure devant un désastre certain et se voyaient contraints de laisser nos banquettes vides. Un vent sec et froid, secouant nos plantes de plein air, froissait les pétales et ternissait leur éclat. Nos corbeilles prenaient un aspect gris de mauvais augure. Puis, tout à coup, le vent se calma, le soleil revint; il se fit un temps doux qui rendit peu à peu aux verdures et aux floraisons leur sérénité printanière. Des horticulteurs d'un zèle admirable, comme M. Comte, repeuplèrent nos tentes, et, lorsque le public entra, le public qui ne sait que rarement nos angoisses et s'imagine volontiers que les lis de nos collections s'habillent tout seuls, ce public eut un premier sentiment d'étonnement C'est que, dans cet espace restreint, où s'entassent pourtant tant de richesses, entre les tropiques et les pays tempérés que vous lui servez d'ordinaire, vous lui offriez cette fois la haute montagne et ses produits, certes en raccourci; mais, un tableau de vrai peintre, qui figure la mer tout en tenant dans la main, ne donne-t-il pas la sensation de l'immensité?

On a tout dit dans la presse lyonnaise, si particulièrement ouverte aux choses de science, sur le jardin alpin. C'est la montagne qui vient aux Lyonnais et s'abaisse jusqu'aux rives du Rhône. Il y a là toute une flore, 700 à 800 espèces, représentées par 16 à 1,800 exemplaires. M. Ginet, le principal créateur de cette petite merveille, a apporté les plantes des Alpes; M. Allemand celles du Dauphiné; M. Francisque Morel a piqué partout ses arbres verts, et le Jardin alpin de Genève a fourni des végétaux, acclimatés chez lui, de toutes les grandes chaînes de montagne du monde, des Pyrénées, du Caucase, des Andes, de l'Himalaya. Ces plantes, à physionomie gaie et éveillée et que le froid semblait ragaillardir, se trouvent là comme chez elles. Les visiteurs ont vu et ils ont immédiatement compris. Parmi ces plantes, qui souvent aiment l'ombre et poussent au nord à d'invraisemblables expositions, en butte aux courants d'air glacés et aux tempêtes, il en est d'un coloris exquis qui, en grandes masses, parmi des pierres, en des

coins où tant d'autres fleurs sont rebelles à la culture, pousseraient comme chiendent et seraient d'un effet surprenant. Et les visiteurs se sont dit qu'il y avait là une mine nouvelle à exploiter. Notre grand jardin alpin — je dis grand puisqu'il a 600 mètres de superficie — fera des petits, et l'on en remerciera M. Ginet.

Messieurs, après l'Himalaya, nous tombons tout de suite sur le jardin à la française, la plaine après la montagne ; et ce ne sont plus que des corbeilles et des massifs dans un encadrement de verdure, avec une bordure extérieure où les fleurs coupées représentent l'agréable, mais où d'innombrables et superbes pommes de terre, qui représentent ici principalement l'utile, ne se laissent point oublier. Dirai-je que la culture maraîchère continue à avoir tort de douter d'elle-même et de l'attention du public ? Les jardiniers croient que l'œil, tiré par les richesses florales, ne donnera qu'une attention distraite aux feuillages et aux racines alimentaires. Quelle erreur ! Le « *primò vivere* », il faut premièrement se nourrir, sera toujours à la mode.

Nos plantes de parterre sont variées et de belle venue. Sans le froid des premiers jours qui a écarté nombre de lots délicats, elles eussent été plus abondantes encore. Mais où trouver des roses de meilleure tenue que celles de MM. Gritlon et Dubreuil et des œillets plus riches que ceux de M. Fulconis.

Les plantes bulbeuses, à cette époque déjà un peu avancée, ne sont pourtant pas à dédaigner et personne ne passe indifférent devant vos tulipes et vos jacinthes.

Mais le voyageur est arrivé à ces immenses tentes où s'entassent les trésors de vos serres. Il est venu déjà à vos expositions passées, il se croit un peu blasé, il déclare qu'on ne l'émerveillera pas ; et puis, il voit les lots de M. Drevet, le prix d'honneur de M. le Président de la République, les orchidées de M. Comte, les clématites de M. Jacquier, les azalées de M. Schmitt, les cinéraires de M. Laroche, et tant d'autres plantes d'excellents horticulteurs dont les noms sont sur toutes les lèvres ; et il contemple, et il s'exclame, et il s'avoue dompté et charmé, le visiteur !

Messieurs, en imitant moi-même ce visiteur, en regardant, en étudiant et en admirant, un souvenir m'est revenu à la mémoire : celui d'une grande exposition nationale d'horticulture qui eut lieu à Berlin en 1890, à peu près à la même époque, du 24 avril au 8 mai, et je me demandais s'il n'y avait pas quelque intérêt pratique à comparer la nôtre à celle-ci. Justement j'avais le compte-rendu détaillé de l'exposition de Berlin. Certes, les conditions générales n'étaient pas les mêmes. Il s'agissait d'une exposition nationale de nom, mais internationales de fait. Aussi, les subventions avaient-elles été énormes, et Berlin seul avait donné 19.000 francs. Mais, et voici le premier fait sur lequel j'appelle votre attention, la Société d'horticulture de Berlin dont, notez-le, l'exposition était l'œuvre, n'avait pu contribuer elle-même que pour 12.500 francs. Or, votre dernière exposition de 1890 vous a coûté 25.000 francs. Vous pouvez donc regarder de haut, financièrement parlant, votre similaire d'Allemagne ! Vous êtes plus riches qu'elle.

L'Etat allemand avait mis à sa disposition un grand bâtiment central de 12.000 mètres carrés. Reconnaissons-le loyalement, Paris, n'a rien de tel, et, quant à nous, Messieurs, avouez que nos tentes feraient près de cette enceinte une mince figure. Avec un pavillon suffi-

sant, toute crainte de la gelée pour les plantes de serres eût été écartée. Mais une telle salle n'existe pas dans Lyon à qui cependant, pour ses réunions d'associations, de conférences, elle est indispensable. A vous, messieurs, de vous concerter avec les autres grands groupes locaux pour que cette salle, bâtie lors de la prochaine exposition lyonnaise, persiste, dure et vous serve.

A Berlin, il y avait 419 concours, tandis que nous n'en avons que 195. Il ne faut pas s'étonner de cette différence, la Société berlinoise, peu confiante dans ses propres forces, avait fait appel aux principaux jardins botaniques d'Allemagne et aux grands horticulteurs de Hollande, de Belgique et d'Angleterre. Qu'en est-il résulté? C'est que tous les principaux lauréats étaient de Gand, de Bruxelles, de Bruges, des villes anglaises. Vous, vous ne comptez que sur vos propres forces. Vos lauréats sont de la région, et vous pouvez être doublement fiers du bouquet que vous offrez au public, car il est bien de vous.

Dès la tombée de la nuit, à Berlin, la lumière électrique éclairait les jardins et l'intérieur des bâtiments. Ce fut la grande cause de succès de l'exposition et le public afflua. Avec les moteurs à gaz de notre exposition on aurait pu, paraît-il, nous constituer un bel éclairage électrique. Il y aura peut-être là, une idée à creuser, à la prochaine exposition.

Quant aux plantes mêmes de l'exposition de Berlin, sans doute elles étaient nombreuses et belles. Nous venons de rappeler que les étrangers dominaient. C'est tout dire. Un seul horticulteur de Gand avait expédié dix wagons de plantes. Les roses étaient superbes, mais, dit l'auteur du compte-rendu, presque toutes de provenance française. Regardez celles que nous exhibons à nos expositions et dites combien il s'en trouve d'allemandes !

Le compte-rendu de Berlin nous donne une énumération d'espèces et de variétés très rares. Elles ne manquent jamais à nos expositions. Regardez celle-ci et et vous y verrez des espèces telles que les *Cypripedium Sanderianum*, *prestans* et *Hookeræ*, le *Phalænopsis Ludmanniana*, le *Vanda Sanderiana*, l'*Odontoglossum vexillarium*, l'*Echinocactus Grisoni*, le *Mamillaria formosa*, les *Pilocereus senilis* et *Dautwitzii*, l'*Anthurium Weitchi*, le *Sphænogyne latifolia*, le *Vriesia hieroglyfica*, le *Calamus Lindeni*, le *Rhapis Sirotsik*, le *Phœnix rupicola*, le *Ptychococcus orecinus*, et bien d'autres qui ne sont communes nulle part et ne l'étaient certainement pas à Berlin. Que dirais-je encore de tant de variétés nouvelles de *Caladium*, d'Azalées de l'Inde, de Roses, de Pelargonium, etc.? La vérité est que votre exposition, dans son ensemble et dans la plupart de ses détails, n'est inférieure à aucune de celles qui se font, soit en France soit à l'étranger. On a dit que vous manquiez de Rhododendrons, qui abondent si souvent ailleurs. Vous en avez assez montré pour prouver que vous savez les cultiver et, personne ne l'ignore, si leur culture est restreinte chez nous, c'est que vous n'en trouveriez pas la vente à un prix rémunérateur.

Messieurs, à Lyon, vous avez toujours su éviter deux écueils auxquels se sont heurtés les Berlinois : la réclame éhontée et le mauvais goût. Non contents de laisser exposer des *Phœnix* et des *Latania* vivants, coloriés, vernissés et fardés comme s'ils eussent été de zinc, les organisateurs avaient fait peindre un panorama dont le fond représentait un jardin à illusion relié aux plantes de la

grande salle. Vous, vous vous gardez, avec raison, des trompe-l'œil de cette sorte. Vous offrez vos produits tels qu'ils sont. Cela vaut mieux, en effet, que d'appeler le pinceau à la rescousse pour rehausser le prestige de son horticulture !

Mais ce qui était surtout stupéfiant c'était certain catalogue de 140 pages, que l'on remettait aux jurés avant les opérations, que l'on vendait ensuite au public et dont la plus grande partie chantait la gloire des exposants.

Vous, Messieurs, vous ne cherchez à agir sur ceux qui vous jugent que par la qualité de vos produits. C'est la seule réclame qui vous paraisse digne de vous. A l'encontre de bien des concurrents, vous pourriez vous faire une juste devise avec ces trois mots : honnêteté, goût, progrès.

Liste des membres du Jury

Président : M. Ed. André,
Secrétaire : M. E. Vaucher.

MM.

André Ed., de Paris.
Allemand, de Grenoble.
Beaudin Alexis, délégué de la Société Helvétique d'Horticulture de Genève.
Bernard, délégué de la Société d'Horticulture de Grenoble.
Bonnefond, de Vienne.
Borelly, d'Avignon.
Buffaud, de Lyon.
Chapoton, de Saint-Etienne.
Coindre, de Villefranche.
L. Colomb, de Nîmes.
Corbin, de Lachassagne.
Défélix, délégué de la Société d'Horticulture de la Loire.
Despierre, de Lyon.
Grasset, de Mâcon.
Grenier, de Lyon.
Guillaume, d'Écully.
Henry-Jacotot, de Dijon.
Jussaud Jean, de Lyon.
Lachmann, délégué de la Société d'Horticulture pratique du Rhône.
Lallemand, de Grenoble.
Luizet, délégué de la Société Pomologique de France.
Lyand, de Genève.
Meret, de Roanne.
Mignaval, délégué de la Société d'Horticulture de l'Ain.
Plumet, de Mâcon.
Poisard, de Saint-Lager.
Rabuteau, de Dijon.
Reboul, de Montélimar.
Vaucher, délégué de la Société d'Horticulture de Genève.
Viennot père, de Dijon.
Vilmorin (Maurice de), de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANTS (1)

Allemand, directeur du jardin botanique de Grenoble.
Appaix J., Gr.rue de la Guillotière, 123,
Aumiot, cultivateur, à Anse.
Aumonier fils, horticulteur à Lagnieu (Ain).
Beney, Lamaud et Musset, marchands-grainiers, quai Saint-Antoine, 36.
Bernus J. fils, 4, rue Penthièvre.
Berthier, instituteur, à Plessis-Gâtebled.
Beurrier Jean, horticulteur, avenue des Ponts, en face le dépôt des tramways à vapeur, Lyon.
Boucharlat jeune, rue Chazière, 22.
Bourget, père et fils, treillageurs, 43, rue de la Duchère.
Bouvier E., 5, rue de la Buire.
Brechon, propriétaire, à Vassieu.
Bret Joseph, horticulteur, chemin Saint-Antoine, 53, Villeurbanne.
Chevalier, horticulteur-paysagiste, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Chipier E., hortic., à St-Martin-en-Haut.
Comte B., hortic., 47, rue de Bourgogne.
Correvon, Henry, directeur du jardin alpin d'acclimatation, rue Dancel, 2, Genève.
Costille-Debelfort, quai de la Guillotière.
Dantin, grande rue de la Guillotière, 237.
Dartinsec, géomètre, à Ste-Foy-les-Lyon.
Délogé et Tournier, rue de Fleurieu, 6,
Delpuy, constructeur, à Collonges.

(1) Le nom de la ville n'est pas indiqué pour tous les exposants de Lyon, celui du département pour les exposants du Rhône.

Deplâtre Maurice, 7, rue Claude-Joseph-Bonnet.
Derain et Dinz, à Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon (Saône-et-Loire).
Devert, horticulteur, route de Grenoble.
Drevet, chaudronnier, rue de la Villette, 63.
Drevet, horticulteur, 17, rue Julien, Lyon-Montchat.
Dubreuil Françis, horticulteur-rosiériste, route de Grenoble, 146.
Ducher J., rosiériste, 154, route d'Heyrieux.
Dulevron, construct., 291, avenue de Saxe.
Dumas et Forgeot, 36, quai St-Antoine.
Emery Joseph, père, jardinier, à Tassin-la-Demi-Lune.
Faure Jean, jardinier chez M. Roques, à Sainte-Foy-les-Lyon.
Favre Gab., horticulteur, Lyon-Monplaisir.
Ferrière Benoît, jardinier chez M. de Laval, à Marcy-l'Etoile.
Fili Vernay, propriétaire, à Francheville.
Fougnon Louis, serrurier, à Tassin-la-Demi-Lune.
Fulconis Pierre, horticulteur, route de Nice à Antibes.
Gaillard L.-C., horticulteur, rue Villon, 42, Monplaisir.
Gaillot Claude, rue de la Pyramide, 126,
Gambet Marie, 15, rue du Plat.
Gamon, rosiér., chem. de Vénissieux, 111.
Gay J., constructeur, rue de Marseille, 33,
Gindre, rue Pouteau, 22.
Ginet, horticulteur, à la Croix-Rouge, route de Gières à Grenoble.
Grand Bazar de Lyon.
Grasselli, 75, quai Pierre-Scize.
Griffon J.-C., rosiér., chem. de Gerland.
Grillet, horticulteur, 48, route de Grenoble.
Guillet, horticulteur, à Grézieu-la Varenne.
Guynat, serrurier-constructeur, à Francheville-le-Haut.
Hulas, tonnelier, rue Palais-Grillet, 17.
Jacquier Cl., fils, pépiniériste-entrepreneur, 1, rue des Tuiliers, Monplaisir.
Jacquier Jean, cultivateur-grainier, 8, quai des Célestins.
Jamain Paul, chimiste, rue des Roses, 19, Dijon.
Jayr P., tonnelier, à Fontaines-s-Saône.
Lambert et Cie, chemin du Vivier, 39.
Laroche Ant., jardinier chez M. Chabrière-Arlès, à Oullins.
Lavenir, chef de cult. chez MM. F. Morel et fils, 33, rue du Souvenir.
Lenoir Albert, représentant de M. G. Falconnier, avenue de Saxe, 77.
Lerte Rodolphe, serrurier, grande rue, 21, Ste-Foy-les-Lyon.
Liabaud, hortic., 4, montée de la Boucle.
Léonard Lille, cultivateur marchand-grainier, quai des Célestins, 9.
Linage, ferblantier, à Ste-Foy-les-Lyon.
Malet R., rue Vaubecour, 41.
Marchand F., horticult., r. Paul Bert, 266.
Marmonnier fils, constructeur, avenue du Château.
Masson, receveur des postes et télégraphes, rue Saint-Denis, 31.
Meunier Etienne, 35, rue Neuve St-Michel,
Mille J., constructeur, rue Masséna, 102,
Mirabel Sylvestre, horticulteur à Solaise.
Mizerin E., jardinier chez M. Louis Neyret, publiciste à Loriol.
Mollière Guillaume, rue Constantine, 10.
Molin Charles, marchand-grainier, place Bellecour, 8.
Montagnié L., constructeur de chauffages, cours Lafayette, 93.
Morel Antoine, horticulteur, grande rue de Cuire, 71.
Morel et fils, horticulteurs, 33, rue du Souvenir.
Nicod et Maréchal, fabricants de peignes, à Oyonnax (Ain).
Orgeret Louis, fabricant de treillages, à Tassin-la-Demi-Lune.
Pernet-Ducher, rosiériste, 114, route d'Heyrieux.
Perraud, horticulteur-fleuriste, 21-22, place des Terreaux.
Perrin Louis, mécanicien, rue Robert, 9,
Pierrotet C., const., 110, avenue de Saxe.
Piquiaud Alfred, entrepreneur de travaux, 42, quai Pierre-Scize.
Pitrat A., horticulteur-pépiniériste, chemin de Saint-Simon, 26.
Planchet J.-B., jardinier, 31, chemin de Combe-Blanche.
Plissonnier, directeur de l'agence de Lyon du Crédit agricole, 234, cours Lafayette.
Poisard frères, horticulteurs, rue du Chapeau-Rouge.
Queyrel Honoré, cours Lafayette prolongé, 26, Villeurbanne.
Raoulx Emile, 130, cours Lafayette.
Reynoud Cl., horticulteur, route de Strasbourg, 29, Saint-Clair-les-Lyon.
Rivoire père et fils, horticulteurs march.-grainiers, 16, rue d'Algérie.

Rolland et Arnaud-Coffin, viticulteurs, à Villefranche.
Rozain-Boucharlat, horticulteur, à Cuire-les-Lyon.
Schmitt père, horticulteur, rue St-Pierre-de-Vaise.
Simon Henry, horticulteur, à Ecully.
Sonthonax, rue Neuve.
Thibaud père et fils, architectes-paysagistes, à Tassin-la-Demi-Lune.
Thibaudier J.-M., apiculteur, 9, rue des Marronniers.
Tillier, serrurier, à Marcigny (S.-et-Loire).
Tournu J.-M.-P., plombier, q. de Serin, 30.
Trazy et Planel, cours Lafayette, 103,
Vieux frères, 15, rue Notre-Dame, à Bourg (Ain).
Volland aîné, grande rue, 17 et 19, à Oullins.

PALMARÈS

Grand Prix d'honneur de l'Exposition : Vase de la Manufacture nationale de Sèvres, don de M. le Président de la République, décerné à M. Drevet, pour l'ensemble de ses lots.

PREMIÈRE SECTION. — Culture maraichère.

Membres du Jury : MM. Corbin, Coindre, Grenier, Rabuteau et Alexis Baudin.

Premier Concours. — *Collection générale.* — Grande médaille de vermeil, M. Guillet.

5e. — *Semis de Pommes de terre.* — Gr. méd. de vermeil, MM. Gabriel Favre et Chipier; méd. de vermeil, M. Aumiot.

6e. — *Collection de Pommes de terre.* — Méd. d'or, M. Gabriel Favre (don de M. Dutailly); gr. méd. de vermeil des agriculteurs de France, M. Aumiot; méd. de vermeil, M. Et. Chipier; méd. de vermeil, M. Guillet; méd. d'argent, M. Bréchon.

11e. — *Laitues en collection.* — Méd. de vermeil, MM. Beney, Lamaud et Musset; gr. méd. d'argent, M. Ferrière, Benoit.

14e. — *Asperges.* — Méd. de vermeil, M. Marchand; gr. méd. d'argent, M. Sylvestre Mirabel et MM. Rolland et Arnaud-Coffin.

Concours imprévus. — Médaille d'argent, M. Léonard Lille (pour sa courge patate); méd. de bronze, MM. Beney, Lamaud et Musset (pour leurs radis) méd. de bronze des Agriculteurs de France, M. Jean Faure (pour ses tomates).

IIe SECTION. — Culture de plein air.

Membres du Jury : MM. Marc Luizet, Lyand, Bernard, Viennot et Reboul.

Président, M. Luizet, Secrétaire, L. Lyand.

Prix d'honneur de la section : gr. méd. d'or de M. le Ministre de l'agriculture à M. Cl. Jacquier fils, pour l'ensemble de ses lots.

25e. — *Poires de semis.* — Méd. d'argent, M. Henri Simon.

Roses de semis. — Méd. d'argent, M. Liabaud et M. F. Dubreuil.

29e. — *Arbustes à feuilles persistantes.* — Gr. méd. de vermeil, don de la Société helvétique d'horticulture de Genève, M. A. Pitrat.

30e. — *Conifères en collection.* — Gr. méd. d'or, MM. Poisard frères.

31e. — *Conifères de force supérieure.* — méd. d'argent de la Société des agriculteurs de France, M. A. Pitrat.

33e. — *Magnolias.* — Gr. méd. de vermeil, M. Cl. Jacquier fils; gr. méd. d'argent, M. Pitrat.

34e. — *Ilex* (houx). — Gr. méd. d'or, M. Cl. Jacquier fils.

49e. — *Clématites.* — Gr. méd. d'or, M. Cl. Jacquier fils; méd. d'or, don de M. Dutailly, M. Cl. Lavenir.

52e. — *Azalées molles.* — Gr. méd de vermeil, M. Schmitt père.

53e. — *Rhododendrons.* — Méd. d'argent, M. Schmitt père.

57e. — *Rosiers.* — Gr. méd. d'or, M. Griffon; méd. d'or, M. Francis Dubreuil; gr. méd. de vermeil, M. Drevet.

62e. — *Lot de 25 rosiers.* — Méd. d'argent, M. Pernet-Ducher.

63e. — *Lot de 6 rosiers,* méd. de bronze, M. Drevet.

66e. — *Imprévus.* — *Araucaria imbricata.* — Gr. méd. de vermeil, M. Cl. Jacquier fils. *Arbustes fleuris*, gr. méd. de vermeil, M. Cl. Jacquier fils. *Rosiers forts*, gr. méd. d'argent, M. F. Dubreuil. *25 rosiers*, méd. d'argent, MM. Drevet et Griffon. Méd. de bronze, M. Fili-Vernay (pour sa vigne).

IIe SECTION. — CULTURE DE PLEIN AIR :
Plantes vivaces et annuelles de pleine terre et fleurs coupées.

Membres du Jury : MM. ALLEMAND, ANDRÉ, BORELLY, CHAPOTON, J. CHRÉTIEN, L. COLOMB, GRASSET, MAURICE DE VILMORIN | Président, M. CHRÉTIEN. Secrétaire M. MAURICE DE VILMORIN.

69e. — *Plantes alpines et à rocailles.* — Gr. méd. d'honneur en or, M. Ginet ; méd. de vermeil gr. module, M. Henry Correvon. Félicitations à M. Allemand, directeur du jardin botanique de Grenoble, pour le concours apporté à l'Exposition.

71e bis. — *Œillets*, méd. d'argent, M. Drevet.

75e. — *Primevères.* — Méd. de bronze, M. Masson. *Primevères cortuse*, méd. d'argent, M. Masson ; méd. de bronze, MM. Beney, Lamaud et Musset.

77e. — *Primula obconica.* — Méd. d'argent, M. Laroche.

78e. — *Lot de pensées.* — Méd. d'argent gr. module, MM. Rivoire père et fils ; méd. d'argent, M. Ch. Molin ; méd. d'argent, M. Emery, méd. de bronze des agriculteurs de France, M. Planchet, mention, MM. Beney, Lamaud et Musset.

80e. — *Lot de pâquerettes.* — Méd. de bronze, M. Drevet.

84e. — *Lot de Mimulus* — Méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils ; méd. de bronze, M. Emery.

87e. — *Collection de plantes bulbeuses.* — Gr. méd. d'argent du Ministre de l'agriculture, M. Ch. Molin.

88e. — *Jacinthes.* — Gr. méd. d'argent, MM. Beney, Lamaud et Musset.

89e. — *Collection de Tulipes.* — Gr. méd. d'argent, MM. Beney, Lamaud et Musset. — Méd. d'argent, M. Ch. Molin.

94e. — *Hoteias.* — Méd. d'argent grand module, M. Drevet.

96e. — *Imprévus.* — *Giroflées et Fritillaires*, méd. d'argent gr. module, MM. Rivoire père et fils. — *Giroflées*, méd. d'argent, MM. Beney, Lamaud et Musset. — *Auricules, Dielytra, Aquilegia, Renoncules et Centaurées*, méd. d'argent gr. module, M. Léonard Lille. — *Schizanthus*, méd. de bronze, M. Léonard Lille. — *Lilium Harrisii*, méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils. — *Jonopsidium*, Ment. honorable, MM. Beney, Lamaud et Musset. — *Nicotiana colossea*, Ment. honorable M. Léonard Lille.

172e. — *Rosiers en fleurs coupées.* — Méd. d'or, M. Gamon.

174e. — *Œillets en fleurs coupées*, Méd. d'or, M. Fulconis. — *Pensées*, méd. d'argent gr. module, M. Boucharlat jeune. — *Jacinthes en fleurs coupées*, méd. d'argent, MM. Rivoire père et fils.

TROISIÈME SECTION. — PLANTES DE SERRES

Membres du Jury : MM. DÉFÉLIX, LALLEMAND, ET. BONNEFOND, E. VAUCHER, PLUMET, MÉRET, Henri JACOTOT.

Prix d'honneur de la section, Gr. Méd. d'honneur à M. B. Comte, pour l'ensemble de ses lots.

98e. — *Semis.* — Méd. d'or, M. B. Comte (pour *Caladiums*). — Méd. d'argent, M. Rozain-Boucharlat (*Geraniums*). — Ment. honorable, M. Aumonier (*Begonias*).

99e. — *Plantes de serres, Collection générale.* — Gr. Méd. d'or, M. Perraud.

100e. — Méd. de vermeil, M. Liabaud.

101e. — *Plantes à feuillage.* — Méd. de vermeil, M. Drevet.

105e. — *Plantes fleuries.* — Gr. méd. d'argent, M. Drevet.

108e. — *Kentias.* — Méd. d'argent, M. Antoine Morel.

109e. — *Latanias.* — Méd. d'or, M. L.-C. Gaillard.

115e. — *Dracœnas.* — Méd. d'argent, gr. module, M. Boucharlat jeune.

126e. — *Anthuriums.* — Gr. méd. de vermeil, M. Drevet.

129e. — *Orchidées.* — Gr. méd. d'or, M. Comte.

Bégonias à feuillage, — Ment. honorable, M. Mizerin.

127e. — *Bégonias fleuris.* — Méd. de vermeil, M. Jean Beurrier. — Gr. méd. d'argent, du Ministre de l'agriculture, MM Beney, Lamaud et Musset. — Méd. d'argent, M. Drevet.

Bruyères. — Méd. d'argent gr. module, M. Drevet.

141e. — *Imprévus.* — *Chamœrops* méd. de vermeil gr. module, M. Devert.
Jubea, méd. de vermeil, M. Devert.
Bonapartea, méd. d'argent, M. Drevet.
Coleus, méd. d'argent gr. module, M. Drevet.
Réséda, méd. d'argent, M. Drevet.
Genêts en fleurs, gr. méd. d'argent, M. Drevet.

Impatiens, méd. d'argent grand module, M. Drevet.

Ficus elastica, gr. méd. d'argent, M. Drevet.

Pelargonium, gr. méd. d'argent. M. Drevet.

Orangers, méd. d'argent pet. module, M. Drevet.

Sélaginelles, méd. d'argent, M. Drevet.

Salvias, méd. d'argent. M. Drevet.

Richardias, gr. méd. d'argent, M. Drevet.

Hortensias, gr. méd. vermeil. M. Drevet.

Arum et Fuchsias, méd. d'argent, M. Drevet.

Méd. d'argent gr. module, M. Grillet (*Cyathéa médullaris*).

Méd. d'or (don de M. Dutailly), M. Grillet, *lot de plantes à feuillage et à fleur*.

Méd. d'argent gr. module, M. Ant. Morel.

Méd. de vermeil, M. Gaillard L.-C. (*Araucarias*).

143e. — *Azalées en collection*, méd. d'or, M. Comte ; méd. de vermeil gr. module, M. Schmitt père ; gr. méd. d'argent, M. Drevet.

Pelargonium zonale en collection, méd. d'or, M. Rozain ; méd. d'argent, M. Marchand ; méd. de bronze, M. Drevet.

150e. — *Pelargonium à grandes fleurs*, méd. d'or, (don de M. Dutailly), M. Rozain-Boucharlat ; méd. d'argent, M. Drevet.

Pelargonium divers, méd. de vermeil, M. Rozain-Boucharlat.

Pelargonium à feuilles panachées, gr. méd. d'argent, M. Rozain.

156e. — *Calcéolaires*, gr. méd. de vermeil, MM. Beney, Lamaud et Musset.

Réséda, gr. méd. d'argent, M. Reynoud.

162e. — *Cinéraires*, méd. de vermeil, MM. Beney, Lamaud et Musset ; méd. de vermeil, M. Laroche ; méd. d'argent, M. Liabaud ; méd. de bronze, M. Ferrière.

Cinéraires doubles, médaille de vermeil, MM. Beney, Lamaud et Musset.

Lot d'Anthémis de Nice, méd. d'argent, M. Bret Joseph.

Etoile d'or, méd. d'argent, M. Bret.

Héliotropes, méd. de vermeil, M. Drevet ; gr. méd. d'argent, M. Reynoud.

166e. — *Cactées et plantes grasses*, méd. d'or, M. Reynoud : méd. d'argent, M. Gindre.

Belle culture, méd. de vermeil, M. Liabaud. (*Phœnix Senegalensis*).

170e. — *Belle culture*, gr. méd. d'argent, MM. L.-C. Gaillard (*Araucaria*), Ant. Morel ; méd. d'argent, MM. Drevet (*Laurier d'Apollon*) ; méd. d'argent, M. Drevet (*Camélias*); méd. d'argent, M. Drevet (*Pelarg. pelt.*) ; méd. d'argent, M. Grillet (*Latania borbonica*) ; méd. de bronze, M. Drevet (*Alsophila australis*).

INDUSTRIE HORTICOLE

Membres du Jury : MM. Buffaud, Despierre, Cl. Jusseau, Poizard et Guillaume.

180e. — *Dessins et plans*. — Méd de vermeil, MM. Thibaud père et fils ; méd. d'argent, M. Dartinsec ; méd. de bronze, M. Chevalier.

181e. — *Serres et châssis*. — Méd. d'or, M. Raoulx, pour l'ensemble de son exposition ; méd. de vermeil, M. Queyrel ; gr. méd. d'argent, M. Fougnon Louis.

182e. — *Chauffages de serre*. — Méd. d'or, M. Drevet ; gr. méd. de vermeil, M. Latreille ; méd. de vermeil, M. Montagnié ; gr. méd. d'argent, MM. Derain et Dinz.

183e. — *Serrurerie*. — Méd. d'argent, M. Lerte.

185e. — *Chaumières*. — Gr. méd. de vermeil, M. Voland ; méd. de vermeil, M. Bourget, père et fils; méd. de bronze, M. Grasselli.

187e. — *Ameublements de jardins*. — Méd. d'argent gr. module, MM. Dumas et Forgeot ; méd. de bronze, M. Orgeret et M. Tillier.

188e. — *Pompes et appareils d'arrosage*. — Gr. méd. d'argent, M. Delpuis et M. Pierrotet ; méd. d'argent, M. Malet ; méd. de bronze, M. Tournus et M. Bertholus.

189e. — Méd. de bronze, M. Appaix et M. Privat.

190e. — Gr. méd. d'argent, M. Bernus ; méd. de bronze, M. Linage.

191e. — Méd. d'argent, MM. Bourget et fils.

192e. — *Caisses à fleurs*. — Gr. méd. d'argent, M. Mollière ; méd. d'argent, M. Jayr et M. Hulas ; méd. de bronze, M. Tillier.

Concours imprévus. — Méd. de bronze, M. Costille (engrais), MM. Nicod et Maréchal (cornailles) ; méd. d'argent, Mlle Marie Gambet (fleurs peintes) ; méd. de vermeil, M. J. Gay (moteurs à gaz), Louis Perrin (moteurs à gaz) ; méd. d'argent. M. J. Mille (moteurs) ; méd. de bronze, M. Jamain (capsules insecticides) ; méd. d'argent, M. Lenoir ; méd. de vermeil, M. Et. Meunier ; méd. d'or, M. Plissonnier (pour l'ensemble); méd. de bronze, M. Thibaudier, MM. Trazy et Planel, MM. Deloge et Tournier ; méd. de vermeil M. Marmonnier M. H. Appaix (Pièges), M. H. Bouvier (engins), M. M. Appaix (articles de cave).

195e. — *Objets d'enseignement horticoles*.

Membres du Jury: MM. Lachmann et Mignaval.

— Méd. de vermeil, M. Correvon; méd. de bronze, M. Berthier; gr. méd. d'argent, M. Sonthonax.

Ont demandé à ne pas concourir : MM. Guynat (serres et châssis), Gaillot (constructions rustiques), Dulevron (chauffages), Vieux frères (appareils à distiller), Fr. Morel et fils (nombreux lots d'arbustes).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 19 mars 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire dépouille la correspondance reçue depuis la précédente séance; elle se compose des pièces suivantes :

Lettre de la préfecture du Rhône accompagnant l'envoi d'une affiche relative aux concours régionaux agricoles qui auront lieu dans un certain nombre de départements. A cet envoi était jointe une brochure contenant l'arrêté par lequel M. le Ministre de l'Agriculture a réglé les dispositions du concours qui sera tenu à Annecy du 18 au 26 juin prochain. Les personnes qui voudraient prendre part à ce concours trouveront à la préfecture du Rhône et à la sous-préfecture de Villefranche des formules de déclaration.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique relative au 30e congrès des Sociétés savantes, informant les intéressés qu'« aucune lecture ne sera admise si les auteurs, au préalable, n'avaient soumis leurs manuscrits au Comité ». Cette mesure a pour but de permettre aux membres du Comité des Travaux historiques et scientifiques de prendre part aux débats en toute connaissance de cause.

Lettre de M. le Président de la Société des Agriculteurs de France informant l'Association qu'elle met à sa disposition *une grande médaille de vermeil, une grande médaille d'argent et deux médailles de bronze.*

Lettre de M. Vullierme, donnant sa démission de membre de la Commission d'Exposition.

Lettre de MM. Cousançat et Labruyère regrettant de ne pouvoir se rendre comme examinateurs des candidats aux diplômes de jardiniers.

Présentations. — Il est donné lecture de cinq candidatures au titre de membres titulaires sur lesquelles, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la dernière séance, ce sont MM :

Albert Lenoir, représentant, rue d'Helvétie, 4, Lyon. Briques en verre soufflées (de G. Falconnier, architecte) pour construction de serres, vérandahs, etc.

Laurencin Joseph, jardinier du pensionnat des frères de la Croix, à Lagnieu (Ain), présenté par MM. Ponsard et Viviand-Morel.

Corot, jardinier chez M. Bizot, à Ecully (Rhône), présenté par MM. Rivoire Philippe et Rivoire Antoine.

Brondel Jean, maître-valet chez M. Sabran, à la Sauvagère, Saint-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône), présenté par MM. Achard et Viviand-Morel.

Dutronc, jardinier chez M. le Dr Pravaz, 38, quai J.-J. Rousseau, Mulatière-les-Lyon, présenté par MM. Antoine et Philippe Rivoire.

Presl Benoît, jardinier chez M. Sonnery, à Perreux (Loire), présenté par MM. Beney, Lamaud et Musset et M. L. Denis.

Benoit Salin, horticulteur-fleuriste, place Morand et rue Pierre-Corneille, 14, à Lyon, présenté par MM. Antoine Morel et Labruyère.

Ed. Vard, jardinier chef de l'Ecole horticole des Hospices et de la ville de Beaune, (Côte-d'Or), présenté par M. Degressy Prosper et M. J.-L. Page.

Jean Ruet, jardinier chez M. Moreteau, à la Demi-Lune, présenté par MM. Adouard et Carjat.

Berdiel, horticulteur à Chazelle-sur Lyon (Loire), présenté par MM. Charles Molin et Viviand-Morel.

Lerte, serrurier, grande rue, à Ste-Foy-les-Lyon, présenté par MM. Duchenaud et Jussaud.

Fournier Jules, horticulteur, chemin du Petit-Versailles à St-Clair (Caluire), présenté par MM. Chauffin et Comte.

Jean Meurier, jardinier à l'Ecole d'agriculture d'Ecully, présenté par MM. Carjat et Guillaume.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, Lyon, un très joli sujet fleuri de Médinilla magnifica (famille des Mélastomacées qui peut être considérée comme une des plus belles plantes florales de serre chaude).

Par M. Laroche Antoine, jardinier chez M. Chabrières Arlès, à Oullins, un fort spécimende Imantophyllum miniatum d'une culture irréprochable et ornée de cinq belles tiges à fleurs.

La Commission chargée de juger les apports se compose de : MM. Lavenir, Rochet, Viviand-Morel. Après examen, la Commission propose d'accorder à MM :

Liabaud (pour sa Médinilla), prime de 1re classe.

Laroche (pour son Imantophyllum), prime de 2me classe.

Les propositions de la Commission mises aux voix sont adoptées par l'Assemblée.

Ordre du jour. — *Suppression des points et des médailles attribuées aux plantes de Semis visitées en séance ou à domicile.* Après une assez longue discussion de cette proposition, à laquelle prennent part MM. Liabaud, Labruyère, Rozain, Pernet et Viviand-Morel, la proposition mise aux voix par M. le Président est rejetée par l'Assemblée.

Le vote émis, M. Labruyère demande la nomination d'une Commission spéciale pour étudier la précédente proposition. L'Assemblée consultée à ce sujet donne un avis favorable, et il est décidé que la nomination d'une Commission de cinq membres sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

De la publicité du libellé précédant ou suivant les récompenses décernées par l'Association. — Mesures proposées contre les Lauréats qui le rapportent inexactement. — La proposition consiste à l'interdiction (pendant cinq années consécutives) de prendre part aux expositions de l'Association horticole lyonnaise aux personnes ayant publié inexactement les récompenses qui leur ont été attribuées. Après quelques observations présentées par MM. Labruyère, Liabaud, Rivoire, etc., la proposition mise aux voix est adoptée par l'Assemblée.

M. Philli-Vernet donne ensuite quelques explications au sujet de la sève ascendante.

M. le Président fait fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion. La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
Morel Antoine.

Nécrologie. — L'horticulture lyonnaise vient de faire une perte considérable dans la personne d'un de ses représentants les plus autorisés : Nicolas Belisse est mort à l'âge de 63 ans, le 23 avril de la présente année. Une foule nombreuse d'amis ont accompagné à sa dernière demeure ce collègue si aimable et si dévoué, dont l'établissement horticole pouvait être cité comme un modèle d'ordre et de belle culture.

En attendant de consacrer une notice nécrologique plus complète à notre regretté collègue, à un des fondateurs de l'Association horticole lyonnaise, au succès de laquelle il a largement contribué, nous adressons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

V. M.

Note sur les gravures de ce fascicule

La gravure qui est désignée sous l'appellation bi-nominale de *Streptocarpe hybride*, représente, très réduit, un individu de cette nouvelle petite miniature de serre qui est due au croisement des *Streptocarpus* (1), *Rexii* et *parviflorus* avec *S. Dunii*.

L'hybridation a été faite au jardin de Kew.

Les nouveaux hybrides sont fertiles ; ils sont remarquables par leur abondante floraison et par la continuelle succession dans laquelle les fleurs sont produites pendant quatre mois en été et au commencement de l'automne, et aussi par le long espace de temps pendant lequel les fleurs gardent leur perfection.

Les fleurs sont d'une forme très gracieuse : elles ressemblent à un chapeau trompette évasé. Elle sont placées circu-

(1) Strepto (tortillé) carpus (fruit).

lairement autour de la plante et mesurent jusqu'à un pouce trois quarts de long. La variation des couleurs dans ces nouveaux hybrides est très grande, on voit rarement deux plantes exactement les mêmes, il y en a depuis le blanc jusqu'au lavande pâle, lavande bleue, bleu lilas, mauve brillant, violet, pourpre, rose brillant, rouge, et la riche couleur rose pourpre avec toutes les teintes intermédiaires.

Chaque segment de fleur est généralement relevé par des ombres dans la teinte de la fleur et quelquefois il est strié de blanc.

Les graines semées en janvier ou février donnent des plantes qui fleurissent depuis juin et juillet jusqu'à la fin de septembre et octobre.


UMBILICUS PENDULINUS.

Pomme Cox orange pippin est une remarquable pomme d'origine anglaise, qui fut obtenue de semis vers 1830, par M. H. Cox, de graines de Ribston Pippin. L'arbre est d'une grande fertilité, mais il convient, à cause de sa végétation modérée, de le cultiver sous les petites formes : buisson, cordon, espalier, greffé sur doucin ou paradis. Sa qualité est de premier ordre. Sa peau est d'un beau jaune brillant lavé de carmin vers les parties tournées au soleil. Elle mûrit de novembre à février.

Umbilicus pendulinus. — Cette plante est plus généralement con nuesous le nom vulgaire de Nombril de Vénus. Elle tient cette dénomination de la forme de ses feuilles charnues, orbiculaires, déprimées vers leur milieu en forme d'ombilic. C'est une plante qui vient dans les interstices des rochers des terrains granitiques ; après avoir mûri ses graines vers le milieu de l'été, elle se dessèche complètement pour repousser à l'automne. Ses fleurs qui sont verdâtres n'ont rien d'ornemental.

Lycaste Skinneri. — Une des plus belles orchidées exotiques dont l'état civil a été modifié depuis son introduction. Linden la fit parvenir en Europe vers 1840 sous le nom de *Maxillaria virginalis*. Deux ans plus tard Skinner retrouvait l'espèce au Guatemala et l'envoyait en Angleterre où elle prit le nom de *Maxillaria Skinneri* ; extraite ensuite des *Maxillaria* par Lindley, elle fut classée dans les *Lycaste*.

Le Lycaste de Skinner est une plante superbe, *robuste*, florifère et relativement rustique. Elle fleurit de novembre à février. On en rencontre de nombreuses variations dans les cultures.

S. R.

Les effets du « Mirage »

M. X..., des Bouches-du-Rhône, mis en rage par la critique humoristique que vous savez, a expédié *par voie d'huissier* au si libéral et si accueillant rédacteur en chef du *Lyon-Horticole* la réclame parue dans le nº du 31 mars dernier.

Les funestes effets de l'éternel mirage éclatent à chaque ligne dans ce document timbré.

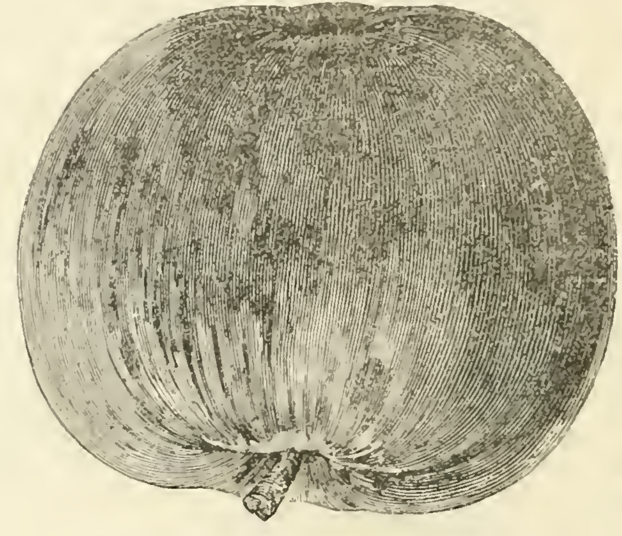
L'auteur, qui doit être un ancien professeur de bon ton, traite à plume rompue du Mont-Blanc, de Tartarin, de Daudet, de Basile, de l'horticulture savoyarde, de votre serviteur, mais surtout de ses étonnantes créations et de ses soixante récom-

penses. Le tout est accommodé à la sauce provençale par une main experte, amie de celle de M. X..., mais pas mal ignorante de l'horticulture qui ne touche pas à sa « chère Provence. »

C'est ainsi que M. X... et son ami parlent des horticulteurs de Savoie avec une pointe de dédain et une légèreté à faire sourire de pitié les murailles de Chambéry.

Ils m'intitulent le grand-maître de cette école qui renferme dans ses annales des conquêtes si glorieuses et dont les nombreux adeptes pratiquent à l'excès deux vertus apparemment étrangères à M. X. : l'observation réfléchie et la modestie.

Je regretterais de n'être pas un disciple des Burdin et des Gothland, si je n'étais depuis dix-huit ans un élève de l'école lyonnaise, initié par Boucharlat aîné et Léonard Lille. Installé depuis deux ans en Savoie, je connais juste assez les traditions et la valeur desdits horticulteurs pour affirmer à M. X... que l'horticulture de l'école savoyarde est à sa propre horticulture ce que le Mont-Blanc ou les Grands-Mulets sont aux Alpines.



Pomme Cox orange pippin

Que M. X... ne croie pas que le nombre et la qualité des récompenses dont il se targue nous subjuguent le moins du monde, Elles ne sauraient nous empêcher de lui demander si les chrysanthèmes exposés par lui vers la fin de 1891, à Paris et à Grenoble, se sont subitement transformés au seul contact de la flamme magique avec laquelle il rédige son catalogue.

Car, quoiqu'il puisse penser, le public horticole connaît déjà une partie des 215 nouveautés annoncées en 1892. Chacun a pu les voir et les juger et tout critique aurait le droit de dire ce qu'il en pense, et même de rappeler quel nombre le jury de Grenoble en a classé. Prétendra-t-il que ce n'étaient pas les plus belles ? Quelle injure ce serait pour les Parisiens et les Dauphinois !

D'ailleurs, nous autres qui n'avons pas la prétention de faire autorité ni même de compter, etc., etc., nous n'accordons de valeur absolue, en fait de récompenses méritées par des nouveautés de chrysanthèmes, qu'à celles consacrées par le National Chrysanthemum Society ou par des cultivateurs anglais ou américains qui prennent soin d'étudier attentivement chaque variété réputée remarquable et font profession de les montrer aux expositions publiques avec tous leurs avantages. Or, le *National Chrysanthemum Society*, la plus solide association du monde en ce genre, a fait établir en 1889, par une commission spéciale, la liste des variétés de chrysanthèmes jugées les plus méritantes. Je n'y ai trouvé aucun des types dont M. X... est le père. Cependant Delaux, de Reydellet, Lacroix, Rozain, Audigier, pour ne parler que des français, y rencontrent leurs créations à chaque page. Les catalogues les plus complets d'Angleterre et d'Amérique, ceux de Ware, Johnes, S. G. Hill, etc., sont aussi cruels envers M. X... que le National Chrysanthemum Society. Enfin, Edwin Molineux, Shéa, Schreswith, etc., ne cultivent pas non plus les variétés de M. X.

Mais il me semble que M. X... est beaucoup moins connu qu'il ne l'imagine. Encore un effet du « mirage. »

M. X... écrit qu'il est universel... depuis longtemps.

J'ai entendu dire que ce fut en 1888 seulement qu'il se révéla semeur de chrysanthèmes en présentant un lot de variétés parmi lesquelles 15 ou 16 subsistent encore

dans des collections soignées. J'en ai moi-même noté trois : *Madame Chini*, *Madame Monte* et *Ruban de Grand'Mère*.

Depuis cette époque quelles plantes de valeur M. X... a-t-il éditées ?... Je laisse à ses correspondants le soin de répondre.

Ce que je viens de dire ne suffit-il pas d'ailleurs à m'autoriser, à répéter à M. X., ce qu'il voudrait ne pas comprendre et ce qu'il ne faut pas lui redire sous une forme nouvelle ?

Dans les régions que ne déniche pas le sirocco ou que ne glace par le mistral, on n'est pas plus Béotien qu'à Marseille. On sait que les Chinois et Japonais cultivent le chrysanthème depuis 25 siècles. On y cultive les plus beaux gains de ces artistes avec des yeux assez clairvoyants pour pouvoir leur comparer les semis modernes. On n'ignore pas non plus quel temps il faut au semeur le plus heureux et le plus génial à la fois pour produire quelques variétés de mérite. On n'a jamais cru et on ne croira jamais qu'il s'en présentera un seul capable de produire en une année des variétés *aussi* belles que celles que les Orientaux ont mis 2,500 ans à conquérir.

Voilà pourquoi, lorsque nous avons reçu d'*office* un catalogue dont nous n'avions que faire, bourré de promesses irréalisables, nous avons taxé son rédacteur d'utopiste et nous lui avons fait savoir que nul d'entre nous ne serait la dupe de ses prétentions outrées.

Ch. Albert.

LYCASTE SKINNERI
(Figure réduite à moitié grandeur)

La Vigne et les fumures chimiques et organiques

L'année 1891 a été fertile en expériences et en résultats. Il s'est trouvé dans le Midi, sur les premières pentes du Jura et en Alsace, c'est à dire dans des terrains et des climats assez variés, des expérimentateurs appliquant à la vigne diverses formules chimiques dans le but de déterminer quels engrais sont les plus favorables à ce végétal et quelles doses il convient de lui fournir.

Nous chercherons à donner une nomenclature brève et claire de ces données parfois nouvelles et souvent contradictoires en apparence, à en montrer les obscurités et à en dégager les faits certains.

C'est une tâche que nous entreprenons avec le sentiment d'écrire sans parti-pris, en observateur impartial, étranger à toute discussion d'école, uniquement préoccupé de la recherche du mieux ou plutôt du bien.

« A tout seigneur, tout honneur ». C'est par les expériences minutieuses et savantes du professeur Zacharewitch qu'il convient de commencer. Cet homme infatigable qui s'est illustré par ses travaux sur la culture maraîchère, s'efforce depuis deux ans de doter la viticulture de son département de formules pratiques.

I — Champ d'expérience du Bois des-Dames

Formule 7

Sulfate d'amoniaque. . .	247 kil	Rendement 19.08 de moins que le temoin.
Carbonate de potasse . .	297.09	
Superphosphate de chaux	400.00	
Plâtre	400 »	

Formule 2

Nitrate de soude	329.33	Rendement 42.05 de plus que le témoin
Sulfate de potasse . . .	291.78	
Superphosphate de chaux	400 »	
Plâtre	400 »	

Formule 14

Carbonate de potasse . .	297.09	Rendement 70 80 de moins que le témoin
Superphosphate.	400 »	
Plâtre	400 »	

II — Champ de la Rouvière

(Terre siliceuse riche en azote et en potasse)

Formule 7

Sulfate d'amoniaque. . .	175 »	Bénéfice par rapport au témoin, 157.10
Superphosphate.	300 »	
Plâtre	600 »	

Formule 4

Sulfate d'amoniaque . . .	175 »	25.15
Sulfate de potasse. . . .	195 »	
Superphosphate de chaux	300 »	

Formule 6

Nitrate de soude	320 »	68.35
Superphosphate de chaux	300 »	

III — Vigne de l'Ajou

Formule 7

Sulfate d'amoniaque. . .	260 »	423.13
Carbonate de potasse. .	312 14	
Superphosphate de chaux	400 »	
Plâtre	500 »	

Formule 2

Nitrate de soude	316 »	357.10
Sulfate de potasse. . . .	307 14	
Superphosphate de chaux	400 »	
Plâtre.	500 »	

Formule 3

Nitrate de soude	346 66	347.35
Carbonate de potasse . .	312 72	
Superphosphate de chaux	400 »	
Plâtre	500 »	

Il est aisé de se rendre compte par l'examen de ce tableau : 1° Que seuls les engrais complets ont procuré des bénéfices. 2° Que l'emploi de la formule 6 k. de M. Georges Ville a été coûteux (nous n'en avons relaté d'une manière précise les résultats que dans un seul champ. parce qu'elle a donné dans tous des rendements aussi pitoyables. 3° Que dans certains sols l'emploi du carbonate de potasse est plus avantageux que celui du sulfate, tandis que dans d'autres, une supériorité marquée semble appartenir à ce sel.

D'autre part, M. Grandeaux publie dans le *Temps* une lettre de M. Oberlin, viticulteur célèbre en Alsace, contenant les données fournies par trois sortes d'expériences sur la vigne.

1° Sur vigne en côte, en terrain maigre, l'application de la formule 6 k de M. Georges Ville a été de nul effet.

2° Sur vigne fumée à haute dose au fumier de ferme la formule Georges Ville a donné plus que ne promettait son auteur, soit plus de 20.650 kilos de raisin ou plus de 180 hectolitres par hectare.

3° Dans cette même vigne *annuellement et intensivement fumée*, un apport de 240 kilos de plâtre a fourni 22 680 kilos de raisin, mais un apport de 2.400 kilos de plâtre a produit une récolte de 38.000 kilos et enfin un apport de 48.000 kilos a procuré la quantité incroyable de 42.000 kilos de raisin, soit plus de 360 hectolitres à l'hectare.

Or, l'engrais incomplet 6 k coûte 175 fr. par hectare et le plâtre moulu dont s'est servi M. Oberlin vaut 30 fr. les 48 quintaux métriques.

Les récoltes obtenues par M. Oberlin au moyen du plâtre ne sont pas de nature à nous étonner plus que de raison. Les terrains de ce viticulteur devaient être pauvres en chaux, et les quantités de fumier de ferme qu'il y enfouit depuis de longues années avaient rendu indispensable la présence du sulfate de chaux. L'addition de la chaux par masses inusitées a amené la désorganisation et partant l'assimilabilité de quantités considérables de matières organiques inutilisées.

Il est probable qu'en dehors de ces conditions exceptionnelles, 40.000 kilos de plâtre à l'hectare causeraient au propriétaire d'une vigne quelconque plus d'embarras que de profit.

L'expérience de M. Oberlin n'en est pas moins une preuve que la théorie de la

« dominante » de la vigne est erronée, puisque chez lui ce n'est plus la potasse, mais la chaux qui a joué le rôle arbitrairement attribué au premier de ces minéraux.

Enfin, depuis deux ans, le docteur Albert étudie sur un are de vigne et sur cent ceps les effets de neuf formules différentes dans un terrain du diluvium jurassique contenant 1,737 0/00 de potasse et assez d'acide phosphorique pour être considéré comme riche en cette matière. Au point de vue physique, ce terrain est d'une composition typique. Il est à la fois argileux, siliceux, calcaire.

Je ne puis pas discuter encore chiffres en main ces expériences, parce que les fumures ont été appliquées en une seule fois pour une durée de trois années et que l'on ne pourra en apprécier vraiment tous les résultats avant la fin de 1892.

Il est cependant intéressant de faire connaître qu'elles tendent à démontrer l'excellence des fumures au fumier de ferme additionné de superphosphates et de sels de potasse, et surtout — chose inédite et inattendue — les résultats merveilleux du carbonate de potasse uni au fumier de ferme.



Streptocarpe hybride

Observations. — On ne sait pas assez que les savants chimistes sont affectés, plus peut-être que les simples mortels, d'idées préconçues, en matière agricole principalement. Ils ont la prétention de prévoir les réactions que tels ou tels engrais produisent dans tels ou tels sols. Ils préconisent *a priori* l'emploi de tel ou tel sel, ou le proscrivent énergiquement sous le fallacieux prétexte que, dans les petits bocaux qui leur sont d'un usage journalier, ils ont observé des effets qu'ils affirment devoir se produire de la même façon sous la terre.

C'est ainsi qu'à la suite de ses nombreux essais de Vincennes, M. Georges Ville ayant inventé les *dominantes* et avancé : 1° que la vigne emprunte à l'air l'azote dont elle a besoin et peut se passer d'azote nitrique puisé dans le sol ; 2° que la potasse est l'engrais pour lequel elle a le plus d'affinités, surtout quand il lui est offert sous forme de carbonate de potasse, — de véritables tempêtes furent soulevées.

Il semble aujourd'hui que la première partie des assertions de M. Ville est erronée. Car, s'il est démontré que certaines essences forestières peuvent prospérer sans rencontrer l'azote dans le sol et que toute la famille des légumineuses puise ce gaz dans l'air et l'emmagasine dans les nodosités de ses racines, il se confirme chaque jour de plus en plus *que la vigne est très sensible aux fumures azotées et que seuls les engrais complets donnent des résultats rémunérateurs.*

Mais, d'autre part, il est à peu près établi que la deuxième partie des affirmations de M. Ville renferme une forte proportion de vérité. Il est expérimentalement prouvé *que le carbonate de potasse est le plus actif des engrais potassiques et qu'employé dans certaines conditions, malgré son prix élevé, il demeure le plus lucratif de tous.*

Or, quand M. Ville formula ces assertions nouvelles, la légion des chimistes en chambre s'abattit sur lui. Elle n'osa pas lui reprocher son ignorance des choses de la chimie, mais elle lui fit observer avec aigreur que, dans les petits flacons, le superphosphate de chaux, associé au carbonate de potasse et au plâtre, amène la réaction suivante :

L'acide sulfurique, qui avait rendu soluble dans l'eau de 10 à 20 0/0 de l'acide

phosphorique du superphosphate, l'abandonne pour se combiner avec la potasse et former du sulfate de potasse, laissant tout l'acide phosphorique du superphosphate primitif à l'état de phosphate de chaux insoluble et par suite non assimilable par la plante.

Il ne valait donc pas la peine, ont dit les adversaires de M. Ville, d'acheter à un prix très élevé du carbonate de potasse pour aboutir à la formation dans le sol d'un sel beaucoup moins cher, le sulfate de potasse et à l'insolubilité du superphosphate de chaux. M. Ville commet une grossière erreur en attribuant au carbonate des effets évidemment dus au sulfate.

Une première réponse à cette objection est irréfutable : M. Ville a essayé côte à côte le sulfate et le carbonate et il résulte de ses tentatives réitérées que le second l'emportait sur le premier.

Mais c'est là une réponse de praticien. Sur le terrain des faits les savants admettent rarement la lutte. Il s'agit bien de cela d'ailleurs.

Une théorie a été émise, qui vaut ce que vaut en matière agricole un raisonnement de laboratoire et en matière médicale un zézaiement d'élève potard. Il faut à tout prix la défendre. M. Joulie l'a exposée à la Société nationale d'agriculture de France. Il y a jonglé avec les premières expériences du Dr Albert comme un économiste avec des statistiques. Il a voulu prouver *analytiquement* que des résultats matériels ne l'étaient pas, que les rendements en poids, en sucre, en liquide potable, ne sont qu'un leurre, que nous voyons mal, que nous ne sentons pas et dégustons encore moins.

Nous avons opéré sur une couche profonde de terre arable d'une complexité inouïe. Nous y avons ajouté du fumier, si complexe lui-même, et du carbonate de potasse. Au bout de deux ans, lorsque l'air, le soleil, le froid, la pluie ont eu produit sur ce mélange leurs réactions infinies, nous avons scrupuleusement constaté le résultat tangible.

M. Joulie s'est alors avancé, solennel, et, tout simplement, il a réuni dans un vase de verre empli d'eau les éléments que l'on sait (superphosphate, carbonate de potasse et plâtre). Laissant reposer ce mélange il en a analysé le produit et nous a crié : « Messieurs, vous vous noyez dans « la plus épaisse erreur. Mon filtre vous le « prouve. »

Comme si nous ignorions que M. Joulie est chimiste, éditeur de théories, aussi bien que M. Josse était orfèvre ! Il est cependant étrange que, pour soutenir une affirmation prématurée dont il se rendit jadis coupable, il oublie la première notion de chimie agricole.

Tout le premier, il nous a fait remarquer que, dans son épreuve « analytique », le phosphate de chaux, devenu insoluble dans l'eau, est demeuré soluble dans le citrate d'ammoniaque. Il a sans doute enseigné, après bon nombre de ses confrères, que le citrate est un dissolvant moins puissant que l'acide humique. Or, en supposant même que le carbonate de potasse se soit transformé dans la terre en sulfate de potasse — ce que j'ignore et M. Joulie aussi bien que moi — le phosphate de chaux, au contact de l'acide humique du fumier, est devenu soluble dans des proportions inespérées, non plus à raison de 10, 15 ou 20 0/0, mais de 35, 40, 50 0/0. L'opération théoriquement condamnée par M. Joulie aura donc dû être très heureuse. C'est ce que la pratique vient de démontrer.

Quant à la question de savoir pourquoi, dans tel ou tel cas, le sulfate de potasse a donné de plus hauts rendements que le carbonate, et réciproquement, nous laisserons à la science le temps de l'élucider. Ne nous suffit-il pas d'être certain que l'expérience sur chaque sol nous dira lequel de ces deux sels y sera le plus efficace ?

Nous avons tenu à placer sous les yeux du lecteur même des discussions d'école, afin de le prémunir contre les théoriciens, les formules générales et les engrais tout préparés.

M. Ville s'est partiellement trompé. Ses détracteurs ont fait fausse route encore plus que lui.

Ainsi que le prouvent les expériences rapportées plus haut, il n'existe pas de formule opérant sur la vigne à l'instar d'une « panacée ».

Les données du professeur d'agriculture de Vaucluse montrent, en effet, combien il est facile, en employant au hasard une formule, non seulement de ne faire aucun bénéfice, mais de se trouver en perte par rapport aux parties de la vigne demeurées sans engrais.

L'expérience de M. Oberlin prouve, d'ailleurs, que le fumier de ferme employé seul durant de longues années enrichit la terre de matières organiques qui demeurent improductives tant que l'on n'y a pas ajouté l'engrais complémentaire qu'elles exigent et qu'exige le sol pour les mettre en valeur.

Enfin on peut prévoir déjà que les études poursuivies chez le docteur Albert feront ressortir la supériorité des fumures au fumier de ferme additionnées de sels potassiques et surtout de carbonate de potasse dans des terres d'une composition définie, meubles et cependant déjà naturellement riches en potasse et en acide phosphorique.

C'est en somme un vieux principe qui domine toutes les question de cette nature. Les mêmes causes, dans les mêmes lieux, dans les mêmes circonstances, produisent les mêmes effets. *Pour des terrains différents il faut des formules différentes, mais toujours des engrais complets.*

L'analyse chimique des terres. ainsi que le professent MM. Müntz et Girard. (Engrais, tome III), ne fournit que des résultats incertains variant dans le même terrain avec l'opérateur et avec l'époque de l'emprise de terre. *Elle fournit parfois des indications utiles, jamais plus.*

L'expérience tentée dans chaque champ possède seule une valeur incontestable. Il appartient donc à chaque propriétaire d'y procéder lui-même durant trois ou quatre ans.

C'est pour guider les personnes peu familiarisées avec les études de chimie végétale que nous avons groupé les formules ayant donné récemment dans des pays si différents les meilleurs résultats en argent. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à les essayer comparativement et leur recommander de peser les raisins, le moût, les sarments et de placer en regard du produit le coût de chaque fumure.

Nous ne connaissons ni théorie, ni combinaison, ni formule qui vaille *une expérience bien conduite, sur des ceps de même nature, de même âge, taillés uniformément.*

Tous les viticulteurs n'ont pas à leur disposition de grandes quantités d'engrais organiques (fumiers) et la situation des vignobles ne permet pas toujours de les y transporter facilement. Dans ce cas il faudrait les remplacer par des engrais verts. La vesce, le meilleur d'entre eux, est semé fin juillet entre les rangs de la vigne. Son coût est de 60 fr. pour un hectare. Dès que la fleur apparaît on en retourne les fanes dans le sol, à la bêche ou à la charrue. Il serait pratique d'ajouter à cette fumure azotée, qui équivaut à 40.000 kilos de fumier de ferme, des engrais complémentaires tels que : superphosphate de chaux, carbonate ou sulfate de potasse et plâtre, dans les proportiens diverses indiquées par M. Zacharewitch.

Ch. ALBERT.

Rectification à propos d'électricité

Le *Journal de la Société générale d'horticulture de la Loire*, a publié dans son numéro de novembre dernier, la reproduction d'une conférence faite par M. le docteur Frestier, sur *l'application de l'électricité aux récoltes à l'effet d'en augmenter le rendement même sans fumure.*

Voilà certes un sujet très intéressant et on ne peut que louer le conférencier de l'avoir traité en homme qui connaît son affaire.

Je me permettrai cependant une petite rectification à la partie historique de sa conférence. Ce sera pour moi l'occasion de faire rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, conformément aux paroles de l'Evangile.

Les électriciens du siècle dernier, dit M. le Dr Frestier, avaient sans doute observé l'influence des courants sur la végétation, témoin quelques vieilles gravures qui représentent un système d'arrosage, dont l'eau était actionnée par une machine de Ramsden. C'était un beau commencement. Pourquoi se sont-ils arrêtés en si bon chemin ? La cause en est sans doute à la Révolution française qui a troublé toutes les études et arrêté les découvertes scientifiques. *Toujours est il que l'idée de se servir de*

de l'atmosphère comme source électrique fécoudante n'a été conçue ou tout au moins émise pour la *première fois*, qu'il y a trente ans par Beckensteiner, de Lyon, physicien amateur, aussi distingué que modeste..... C'est lui qui imagina et fit construire un appareil analogue au paratonerre qu'il nomma *géomagnétifère...*

Nul n'est tenu de tout connaître, et on peut très bien — ce qui arrive, du reste, tous les jours — ignorer les travaux de ses devanciers. La lacune est un peu forte, toutefois, dans le cas qui nous occupe.

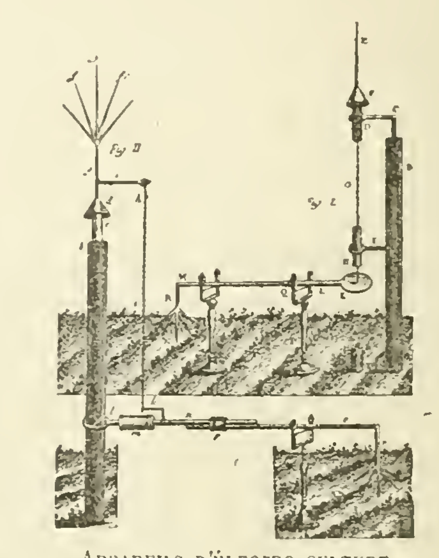
Sans ôter aucun des mérites à M. Beckensteiner, assez riche par lui-même d'observations originales, on peut affirmer, pièces en mains, preuves à l'appui, qu'il n'est pas le premier physicien qui ait eu l'idée de se servir de *l'électricité de l'atmosphère* comme source fécondante, à l'effet d'augmenter le rendement des récoltes sans fumure.

GÉOMAGNÉTIFÈRE
(Dessin de M. le Dr Frestier, très réduit, tiré du « Journal de la Société d'Horticulture de la Loire).

Dès 1889, j'ai protesté contre cette assertion ou d'autres semblables. On ne comprend pas l'oubli inconcevable des auteurs et des expérimentateurs électriciens de l'heure présente, qui semblent profondément ignorer les travaux de leurs prédécesseurs. Les Fischer de Waldheim, les Spéchnieff, etc., ont-ils signalé les expériences de l'*abbé Bertholon*, sur l'application de l'électricité aux cultures? Je n'en ai pas entendu parler. Cependant l'abbé Bertholon a publié un assez fort volume sur l'*Electricité des végétaux*, traitant des moyens pratiques de l'appliquer utilement à l'agriculture avec l'invention d'un *électro-végétomètre*.

L'ouvrage a paru en 1788, chez Bernusset, rue Mercière à Lyon.

Je publierai plus tard les chapitres les plus intéressants de l'ouvrage en question. Pour le moment je reproduis les dessins de son *électro-végétomètre*, en même temps que la figure du géomagnétifère, figuré par M. le docteur Frestier.



APPAREILS D'ÉLECTRO-CULTURE.
(Figures tirées de l'ouvrage de l'abbé Bertholon) (1).

On pourra voir que ces deux instruments sont bien de la même famille.

VIVIAND-MOREL.

NOTES & INFORMATIONS

INTRODUCTION DE PLANTS DE VIGNES ÉTRANGÈRES DANS L'YONNE. — Par arrêté ministériel en date du 2 mars courant, l'introduction des vignes étrangères et des vignes provenant des arrondissements phylloxérés est autorisée dans les cantons de Bléneau et de Saint-Pargeau, arrondissement de Joigny, département de l'Yonne.

(1) Voir pour les explications, *Lyon-Horticole*, année 1890, page 12.

Les vignes américaines en Algérie. — Par arrêté de M. le Gouverneur général, en date du 28 janvier dernier, la culture des plants résistant au phylloxéra, d'origine américaine, a été autorisée sur le territoire des communes de Philippeville, de St-Charles et du douar Zéramma.

L'arrêté indique nominativement les propriétaires qui auront le droit de cultiver les plants américains.

Cercle des rosiéristes d'Anvers. — La 14me exposition de roses et de rosiers cultivés en pot, aura lieu à Anvers, le 3 juillet prochain.

Pour recevoir le programme ou des renseignements, s'adresser au président, M. J.-B. Lenaerts, rue des fortifications, 60, à Anvers.

Le délit d'abatage d'arbres. — Un membre du Syndicat du Calvados qui a eu des greffes mutilées par la malveillance demande quelle est la loi punissant le délit.

La réponse, dit le journal du Syndicat, est facile : ce sont les articles 445 et suivants du Code pénal, ainsi conçus :

445. — Quiconque aura abattu un ou plusieurs arbres qu'il savait appartenir à autrui sera puni d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de six jours, ni au-dessus de six mois à raison de chaque arbre, sans que la totalité puisse excéder cinq ans.

446. — Les peines seront les mêmes à raison de chaque arbre mutilé, coupé ou écorcé de manière à le faire périr.

447. — S'il y a eu destruction d'une ou de plusieurs greffes, l'emprisonnement sera de six jours à deux mois à raison de chaque greffe, sans que la totalité puisse excéder deux ans.

448. — Le minimum de la peine sera de vingt jours dans les cas prévus par les articles 445 et 446, et de dix jours dans les cas prévus par l'article 447, si les arbres étaient plantés sur les places, routes, chemins, rues ou voies publiques ou vicinales ou de traverse.

Le délit d'abatage d'arbres ou de destruction de greffe n'existe qu'autant que trois conditions sont réunies. Il faut : 1° que cet abatage ait eu lieu dans un esprit malveillant, dans un but de destruction ; 2° qu'il s'agisse d'un arbre encore vivant et non pas d'un vieux tronc incapable de produire de nouvelles branches ou des rejetons ; 3° que l'auteur ait su que les arbres ou les greffes appartenaient à autrui.

L'arbre doit avoir été mutilé ou écorcé, de manière à le faire périr ; — à moins cependant que la perte n'ait été évitée que par les soins intelligents du propriétaire.

Enfin l'écorçage ou la mutilation d'arbres, lorqu'elle n'est pas de nature à les faire périr, reste punissable des peines portées par l'article 14, titre II de la loi du 28 septembre, 6 octobre 1791, c'est-à-dire d'une amende double du dédommagement dû au propriétaire et d'un emprisonnement de six mois au plus.

BIBLIOGRAPHIE

Hoste, horticulteur, 10, rue des Dalhias, Lyon-Monplaisir. — Catalogue général des plantes nouvelles ou anciennes cultivées dans l'établissement. Collections complètes dans les genres Crysanthèmes, Dalhias, Fuchsias, Lantana, Pelargoniums zonales, Pentstemon, Phlox, Véroniques, Héliotropes, Œillets, Cannas, Bégonias rex, etc. Broch. in-8° illustrée, de 88 pages.

Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, Lyon-Croix-Rousse. — Circulaire contenant la description de Coleus de semis, à grand feuillage, obtenus dans l'établissement. Plantes pour massifs. Agaves en collection.

Ch. Molin, horticulteur, 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue de Chrysanthèmes et de Dalhias, illustré de gravures. Plants de fleurs, Œillets en collection, Plantes à fleurs et à feuillage, pour massifs, etc. Broch. de 24 pages.

Lévêque et Fils, horticulteurs, à Yvry-sur-Seine. — Catalogue de Chrysanthèmes, Œillets, Rosiers, Phlox, Glaieuls, Pivoines, Azalées, Camélias, etc. Broch. in-8° de 32 pages.

V. Lemoine et fils, horticulteurs, rue du Montat, à Nancy. — Catalogue des plantes de serre chaude, de serre tempérée et d'orangerie, plantes vivaces, arbustes de pleine terre, etc., cultivées dans l'établissement, broch. de 84 pages.

Rivoire Père et Fils, horticulteurs-grainiers, rue d'Algérie, 16, à Lyon. — Catalogue spécial de plantes de massifs, Chrysanthèmes, Dalhias, Œillets remontants, Cannas, Bouvardias, Clématites, Caladium, etc. Broch. in-8° illustrée, de 12 pages.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Mai.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Bruxelles (Belgique), Exposition internationale d'Orchidées, mai.

Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.

Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.

Gand (Belgique), Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Troyes, Exposition et Concours régional, 28 mai au 6 juin.

Paris, Exposition et Congrès, 24-30 mai.

Annecy, 1re quinzaine de juin.

Chalon-sur-Saône, juin.

Langres, Exposition générale, août.

Nancy, octobre.

Epernay, Chrysanthèmes, novembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9502 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Au Parc de la Tête-d'Or. — Etymologie. — Variété Drap d'or. — Cinquante ans ou la vie d'un Calcéolaire.



Au Parc de la Tête-d'Or. — O temps ! ô mœurs ! Dans quel siècle vivons-nous ? Il n'y a pas vingt ans les gens regardaient les fleurs jaunes « de travers » et aujourd'hui on les admire, on les loue, on les chante et on s'en fleurit. Était-ce à cause de l'emblème goguenard attaché à cette couleur primitive qu'on dédaignait les corolles aux teintes d'or, ou faut-il voir dans ce dédain une simple affaire de mode ? Je n'en sais rien.

Je constate un fait, voilà tout. Je ne veux pas croire, malgré la théorie de l'évolution, à la transformation de nos rétines, qui nous feraient trouver admirable ce qui était ridicule hier, et je coupe court à toutes les recherches sur ce sujet.

Dimanche dernier, au Parc de la Tête-d'Or, tout un groupe de promeneurs étaient en contemplation devant une superbe corbeille de fleurs jaunes, formée d'une plante bien connue, bien vulgaire, de la simple Giroflée des murailles.

L'un des visiteurs qui semblait parler lyonnais disait aux autres : « je vous dis que ce sont des *Vieuillis* » ; eh non ! répondait un second, ce sont des Giroflées jaunes. »

Ils avaient raison tous deux.

Vieuillis, lyonnais, se traduit en français par Violier. Violier, vient de Viola, non ancien de la plante.

Etymologie. — A propos d'étymologie, on peut faire de beaux contes à dormir debout, sur les plantes les plus communes Exemple :

La Giroflée des murailles que vous connaissez tous, parce qu'elle est belle et qu'elle sent bon, étant de plus printanière, est connue dans le monde entier sous l'appellation binominale de *Cheiranthus Cheiri* que Linné, le grand suédois — ne parlons jamais de Linné sans ajouter le grand suédois — lui a donné il y a plus de cent ans.

Mais avant cette époque mémorable, la Giroflée des murailles était désignée par un certain Bauhin, sous le vocable de *Leucoïum luteum*. Ce Bauhin, de son petit nom Gaspard, homme savant comme pas un, légèrement parpaillot, peut-être bien huguenot fieffé, ce n'est pas notre affaire, tant soit peu lyonnais et auteur de ce chef-d'œuvre qu'on appelle le *Pinax*, nous apprend que Tragus qui ecrivait en 1552 et nombre d'autres auteurs non moins vieux et non moins célèbres, en faisaient une *Viola* (*Viola lutea*, *Viola petræa*) Que Gesner l'appelait *Keiri vel Cheiri*, et le rédacteur de l'*Hortus Eystettensis* un simple *Flos, Cheyri*.....

Il ne paraît pas nécessaire de connaître l'égyptien pour deviner que Viola a fait *Violier*. Mais d'où vient *Cheiri* ? de l'arabe, mes amis, de l'arabe, tout simplement. C'est lui qui a fait *Cheiranthus* en prenant un associé grec. C'est encore *Cheiri* (Keyry) qui a fait *Kiris* une autre espèce que vous connaissez bien. Quant à Giroflée, il vient en ligne directe de la « vieille Indie » d'où il a été

tiré sous forme de clous, avec de la cannelle et autres espiceries : Notre Girollée sentant le Girolle à nez que veux-tu.

Variété Drap d'or. — Mais nos visiteurs étaient en présence d'une sorte bien franche, bien pure, d'un jaune éclatant, que notre ami M. Jules Chrétien, nous a dit être la variété Drap d'or. Pas une plante fausse, pas un calyce mordoré, pas une corolle rembrunie dans ce massif.

Il parait que la reproduction en est parfaite.

Dans tous les cas l'effet produit par cette variété est infiniment supérieur à celui d'un massif voisin de la même espèce, mais d'une autre variété, de couleur violet lie-de-vin dont la nuance un peu sombre, quoique intéressante, n'étincelle pas à distance.

Il ne faudrait pas croire que les variétés de Girollée des murailles datent de nos jours.

On se tromperait, si on croyait cela.

Il y a trois cents ans au moins, que les pères de l'horticulture botanique en ont fait connaitre des sortes à grandes fleurs et d'autres à petites fleurs et plusieurs variétés doubles fort remarquables.

Au surplus, comme tous les types linnéens très répandus, la Girollée des murailles compte nombre de races sauvages, vivant dans leurs stations naturelles. Dans les jardins on cultive seulement les plus remarquables

Cinquante ans ou la vie d'une calcéolaire! — Je ne me souviens plus comment Darwin a expliqué l'allongement du cou de la girafe, cet immense ruminant africain dont le train de devant est plus élevé que celui de derrière. Sans doute, cela lui est venu simplement, peu à peu, à force de lever la tête pour brouter aux branches, au bout de trente mille ans.

N'oublions pas, n'oublions jamais, non plus, d'ajouter au moins trente mille ans comme coëfficient de dilatation aux théories évolutionistes.

Sans cela, elles seraient « coulées ».

Et nous ne descendrions plus d'un trilobite de l'époque silurienne...

Je ne sais pas, non plus, pourquoi je pensais au cou de la girafe, si long, si long, si long, en contemplant les admirables, les superbes, les « énormes » fleurs de calcéolaire, cultivées par notre ami Etienne Devillat, dans les serres du Parc de la Tête-d'Or. Par quelle association d'idées en étais-je venu là ?

Probablement à cause de l'exagération excessive du cou de l'animal et des fleurs de la plante.

Où s'arrêtera-t-on, grands dieux ! dans l'amélioration des variétés?

C'est effrayant, le progrès !

Dans 150 ans, si la marche en avant continue, les calcéolaires auront des fleurs qui mesureront trente centimètres!

Ce sera très curieux.

Et remarquez bien que je ne plaisante pas du tout.

J'en ai mesuré des fleurs de 8 centimètres de diamètre, dans les cultures de la ville de Lyon.

J'ai là, sous les yeux, une image publiée en 1845, figurant 12 variétés de calcéolaires hydrides, les plus belles de l'époque. La plus grande a trois centimètres de largeur.

On peut donc dire que dans l'espace d'un demi-siècle les fleurs de ce genre se sont agrandies à raison d'un centimètre tous les dix ans.

En 1840 les plus grandes avaient trois centimètres, en 1890, elles en avaient huit, en 1940, elles en auront dix-huit, et en l'an 2000, environ trente.

Mais d'ici cette époque, le roi, l'âne et moi, nous ne serons plus là pour voir « si c'est arrivé ».

Passons.

C'est en 1714 que le père Feuillée fit connaître la première calcéolaire, venant du Pérou. Vers 1777, Fothergill introduisit une seconde espèce originaire des îles Falkland, mais ces deux sortes ne produisirent pas d'hybrides. Ceux-ci apparurent vers 1830, à la suite de l'introduction d'espèces chiliennes.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'on en est réduit aux conjectures sur l'origine exacte des calcéolaires hybrides ; toutefois, il est plus que probable que la calcéolaire en corymbe fécondée par celle à fleur pendante, a donné les premiers produits d'origine croisée. Depuis on a travaillé là-dessus en variant les espèces, sans crier gare, de telle sorte qu'on ne sait guère mieux d'où l'on vient qu'où l'on va.

Autrefois on nommait les variétés de calcéolaires, aujourd'hui on les sème tout simplement.

On choisit les plus belles sortes comme porte-graines et on a dans le tas des petits métis merveilleux : mulato, moriso, castiso, coyote, albarazado et autres mamelucks.

Dans tous les cas, je vous conseille, amis lecteurs qui habitez Lyon, d'aller voir ces remarquables échantillons d'une belle et bonne culture.

Mimulus. — Pendant que vous serez là-bas, faites un saut aux mimulus de notre ami J. Chrétien ; allez voir les masques grimaçants de ces fleurs superbes, les velours de pourpre sur vieil or dont sont peintes ces corolles singulières, bizarres comme des orchidées, tachetées comme la panthère, diaprées, zébrées, d'une richesse étonnante de couleurs.

Aimez-vous les monstres? Jetez un coup d'œil sur les variétés à double corolle du même genre. Moins belles que les autres, elles méritent cependant de ne pas être expulsées complètement des collections.

Sachez du reste en passant que les mimulus sont presque rustiques sous nos climats, et qu'il suffit d'un abri bien simple pour les préserver des froids trop vifs qui surviennent dans les hivers exceptionnels.

Viviand-Morel.

Opérations merveilleuses

Je m'en voudrais de laisser passer l'époque de *l'écimage et de l'ébourgeongeonnement* de vos vignes, sans venir vous recommander, d'une façon pressante, de laisser tout *en plan*, pour faire, au moment voulu, ce travail peu difficile, pas fatigant et très expéditif, surtout lorsque ce sont de jeunes personnes, aux doigts déliés et souples, qui le pratiquent.

Parlons d'abord de l'écimage. J'ai dû vous dire déjà que, lorsqu'il est fait de bonne heure, il assure absolument la récolte contre la coulure des raisins, si fréquente sur les vignes vigoureuses ; dans ce dernier cas, si on le néglige, pour peu que le printemps soit humide, on est sûr de voir *filer* la récolte en *cirrhes*. On préconise bien l'*évrillage*, malheureusement lorsqu'on peut faire ce travail il est déjà trop tard, puisque les vrilles enlevées ne sont autres que des raisins disparus. J'ai bien vu quelque part, que le pincement de l'une des ramifications, la bonne, bien entendu ! a pour effet de faire reformer le raisin sur celle laissée entière. J'avoue que, pen-

dant bon nombre d'années, j'ai essayé avec le plus grand soin de couper aux bonnes places, l'un de ces petits *tire-bouchons* et que les résultats ont toujours été nuls. Cette opération est d'ailleurs longue à pratiquer; sans compter que le même bourgeon porte plusieurs vrilles qu'il faut rogner, il faut encore examiner d'assez près pour reconnaître celle des ramifications qu'il faut écourter à un centimètre à peu près de longueur.

L'écimage est, au contraire, simple, facile, rapide, et d'une réussite certaine. En opérant avec le pouce et l'index de la main droite, le travail est vite expédié: on peut aussi se servir de la pointe de la serpette, en tenant la lame dans le milieu de la main, l'index appliqué près de sa pointe, laquelle saisit le bourgeon au point voulu, le pouce faisant fonction de pince retient la jeune cime, par un mouvement de bas en haut, le bourgeon est enlevé à une ou deux feuilles au-dessus des raisins, même immédiatement sur ceux-ci, suivant que la pousse est plus ou moins longue.

Cette opération faite d'une manière intelligente contribue encore à équilibrer la végétation. En effet, si on rogne de bonne heure la pointe des bourgeons les plus vigoureux, on arrête momentanément leur croissance au profit des moins forts : les plus faibles doivent même rester sans être écimés jusqu'au moment où le pincement les arrêtera à la longueur voulue. Il y a donc double profit.

L'époque de l'écimage coïncidant avec celui où l'ébourgeonnement doit être fait, on peut, sans inconvénient, faire les deux opérations à la fois. Vous savez qu'il consiste à supprimer avec les doigts ou la serpette, toutes les jeunes pousses inutiles. C'est surtout sur les vieilles vignes qu'il doit être fait avec le plus grand soin, à la base des grosses branches coursonnes, où il se développe toujours des quantités de bourgeons qu'il faut faire disparaître le plus tôt possible, si on ne veut épuiser la vigne inutilement.

En général, pour toutes les vignes en treilles, quelle qu'en soit la forme, on ne doit laisser sur le même point que deux bourgeons, ceux développés des deux yeux sur lesquels la taille a été faite, tous les autres doivent être enlevés. C'est le moment de choisir, près de la base des coursons trop longs, les pousses bien placées qu'il faut laisser sans ébourgeonner, pour remplacer à la taille suivante ceux qui sont trop allongés.

Il ne faut également laisser sur la baguette ou rameau prolongeant la tige, qu'un seul bourgeon sur le même point, celui, bien entendu, qui se présente le mieux pour former le courson pour lequel on le destine.

Lorsque la vigne est peu vigoureuse, il ne faut non plus, laisser qu'une seule pousse sur chaque courson, si on veut avoir des raisins ayant encore une certaine valeur; dans le cas contraire, c'est-à-dire que si votre treille est traitée comme celles poussant convenablement, vous ne récolterez que des *grapillons* impropres à la vente et qui humilient le maître d'une maison bien tenue.

Dans les vignobles, sous prétexte de travaux multiples, l'ébourgeonnement est presque toujours négligé ou mal fait ; il faudra bien, cependant, finir par comprendre qu'en ne le faisant pas, on se fait plus de tort qu'en laissant sa vigne sans piocher. C'est surtout avec les nouvelles plantations en sujets greffés, que cette opération devient indispensable ; dans les vignes plantées convenablement, la vigueur est telle que si vous n'émondez pas d'une façon rationnelle, vous

avez un fouillis inextricable sur chaque cep; les raisins, lorsqu'il en reste, nouent mal. la floraison a lieu dans de mauvaises conditions et la cochyllis qui, depuis plusieurs années, fait dans nos pays de véritables ravages, agit tout à son aise, se trouvant dans le milieu qui lui convient le mieux.

Avec l'ébourgeonnement fait convenablement, rien d'ailleurs n'est plus simple, puisqu'il consiste à ne laisser sur les ceps élevés en souches, que les deux bourgeons développés à l'extrémité de chaque *corne*; suivant la vigueur de la vigne, le nombre des cornes est de deux, trois et quatre, c'est donc quatre, six ou huit bourgeons que chaque cep doit comporter; il n'y a d'exception à cette règle que lorsqu'on veut, soit laisser une baguette ou archet pour l'année suivante, soit renouveller une des cornes qui s'épuise ou s'allonge trop; dans ce cas, c'est au vigneron à agir avec intelligence en conservant le bourgeon à la place voulue.

Soyez persuadé qu'en agissant ainsi, vos raisins noueront mieux, la floraison se fera plus rapidement et conséquemment, intempéries et petites bêtes vous causeront moins de préjudice.

Lorsque les vignes sont élevées sur fil de fer et taillées à rameaux fruitiers renouvelables chaque année, l'ébourgeonnement et l'écimage sont encore bien plus indispensables qu'avec toute autre taille, car, quoique très simple, cette façon d'élever la vigne, *la plus avantageuse, sans contredit*, demande pour donner le maximum de récolte, des soins assidus et réguliers, mais aussi quelles récoltes! et comme on est bien dédommagé de sa peine!! Rien n'est plus facile d'ailleurs, que ce système de taille, trois coups de sécateur par cep: l'un pour enlever le rameau qui a fructifié l'année avant, le second pour couper à deux yeux le sarment qui est le plus près du sol et enfin, le troisième pour rogner la baguette fruitière à une longueur qui varie de 0,30 à 1 m 20, suivant la vigueur du pied.

Dans ce moment-ci, l'ébourgeonnement consiste donc à ne laisser sur la partie taillée à deux yeux que les deux bourgeons de l'extrémité; sur la baguette qui a été laissée plus ou moins longue et qu'on a dû coucher sur le fil de fer placé à cet effet, enlever tous les bourgeons qui n'ont pas de raisins et écimer rigoureusement tous ceux dont les fruits sont apparents.

En vérité, je vous le dis, si une fois seulement, vous faites écimer et ébourgeonner comme je viens d'essayer de vous l'expliquer, je serai absolument tranquille pour les années suivantes, car vous serez tellement émerveillé des résultats, que vous n'aurez garde de les négliger par la suite.

En outre, j'aime à croire que vous saurez rendre justice au titre de cette note, en reconnaissant que ce sont véritablement des opérations merveilleuses!

CAGNIN.

COMPTE RENDU

De l'Exposition d'Horticulture et des objets d'Art ou d'Industrie se rattachant à l'art des Jardins, organisée à Lyon, sur le cours du Midi, par l'Association horticole Lyonnaise, du 21 au 25 avril 1892.

La fortune sourit aux audacieux: il y a beau temps que Virgile l'a dit en latin, et l'Association Horticole Lyonnaise vient de prouver une fois de plus que le vers célèbre de l'ami de Mécène n'avait rien de paradoxal.

De l'audace, certes, il en fallait à nos vaillants horticulteurs pour tenter d'orga-

niser pendant le perfide mois d'avril, sur ce cours du Midi qu'il transforme trop souvent en une petite Sibérie, une exposition d'horticulture digne de Lyon et de l'Association Horticole.

Il faut bien le reconnaître, l'idée d'une exposition de printemps, en avril surtout, souleva d'abord de sérieuses objections. Sans parler de ce qu'un fiasco, toujours possible à pareille époque, pouvait avoir de fâcheux pour l'amour-propre d'une Société qui compte ses succès par ses expositions, il ne faut pas oublier que la Caisse joue un rôle capital en horticulture comme à la guerre ; et c'est l'affluence des visiteurs qui lui permet de réparer les brèches formidables que de pareils frais ouvrent dans ses flancs. Or, un caprice d'avril pouvait tout compromettre, soit en empêchant l'installation de l'Exposition, soit en éloignant les visiteurs après sa complète réussite.

Mais aussi que d'avantages à faire valoir ! La nouveauté de la tentation d'abord. Une société pleine d'ardeur et d'activité pouvait-elle se condamner à tourner indéfiniment dans le cercle monotone, sinon vicieux, des expositions d'automne. Les Athéniens s'étaient lassés d'entendre appeler Aristide le Juste, les Lyonnais ne finiraient-ils pas par se fatiguer d'admirer trop régulièrement les merveilles de la flore automnale.

La variété, le changement ne sont-ils pas les conditions essentielles du progrès en horticulture ?

Bien d'autres raisons encore plaidaient en faveur d'une exposition de printemps. La meilleure de toutes, c'est que l'intérêt même des horticulteurs était en jeu. En effet, si les plantes printanières sont moins collectionnées, moins recherchées par la masse des amateurs, ce n'est pas, tant s'en faut qu'elles soient inférieures, sous aucun rapport, à leurs sœurs d'automne. Non, leur seul défaut, c'est d'être trop peu connues et de passer bien à tort, pour être plus difficiles à cultiver. Nos horticulteurs ont donc tout intérêt à prouver le contraire et à les populariser, ce qu'ils obtiendront rapidement en les faisant apprécier et admirer dans les expositions.

N'avons-nous pas un exemple typique de ce que peuvent les expositions pour la vogue des plantes ? Il y a quelque 6 ou 8 ans, en fait de chrysanthème on ne connaissait guère, dans le public du moins, que les vieilles variétés antédiluviennes qui se trouvaient, de fondation, dans tous les jardins. Or, il suffit d'une exposition pour faire de cette fleur peu connue la veille, la fleur à la mode par excellence. Aujourd'hui elle est la reine incontestée de nos jardins en automne, et sa royauté ne fera que s'affirmer avec le temps.

Qu'il me soit permis, à ce propos, d'ouvrir une courte parenthèse : il me semble que nos horticulteurs lyonnais sont en train de se montrer ingrats envers la fleur nationale des Japonais. Pendant que dans les moindres centres on célèbre chaque année, par de magnifiques expositions, comme la fête de ces charmantes filles de l'Orient, si vite acclimatées et adoptées chez nous, Lyon semble s'endormir sur ses lauriers ! Allons, vite à l'œuvre, horticulteurs et amateurs lyonnais ; montrons en novembre prochain que l'Association horticole ne connait pas d'obstacles, et que les merveilles de 1889 ont enfanté d'autres merveilles, plus étonnantes et plus admirables encore.

Bref, l'exposition fut décidée, et, le 21 avril dernier, en dépit des pronostics chagrins, en dépit de la malignité du temps qui paraissait vouloir donner raison à ses adversaires, en dépit même de certains accrocs regrettables qui ne se reproduiront plus, nous l'espérons, dans l'installation des abris, à l'heure fixée par le programme, elle ouvrait ses portes au public.

Par un de ces revirements subits dont il est coutumier, et aussi sans doute grâce à l'intervention de la bonne fée qui veille depuis vingt ans, nul ne l'ignore, sur les destinées de l'Association, Avril refoulait les noirs aquilons dans leurs profondes cavernes, et ne nous envoyait plus que les chaudes caresses de l'ami soleil.

Une fois de plus, l'Association Horticole Lyonnaise sortait victorieuse de la lutte ; et, si l'affluence des visiteurs est le criterium du succès, nous avons la satisfaction de le reconnaître, ce fut un grand succès.

C'est qu'outre le mérite de la difficulté vaincue, dont il faut tenir compte pour porter un jugement impartial, elle en avait d'autres qui justifiaient l'empressement soutenu du public, et les deux galeries chauffées qui encadraient le parterre à

l'est et à l'ouest auraient suffi, avec le pittoresque jardin alpin de M. Ginet, pour assurer la complète réussite de l'exposition.

Le coup d'œil que présentait la galerie occidentale était vraiment féerique. Après avoir franchi le pavillon qui en formait comme le digne vestibule, et dont le centre était occupé par un magnifique massif d'arbustes rares et variés, le visiteur se trouvait en présence d'un inoubliable et éblouissant spectacle. Au centre, une immense plate-bande de Clématites attirait tout d'abord les regards ravis. Quelle plante merveilleuse que cette liane si riche en variétés toutes plus belles les unes que les autres !

Il y en avait à fleurs simples, à fleurs doubles, à fleurs de corail, comme cette coquette *Coccinea* ; à fleurs minuscules mais innombrables, comme la généreuse *Montana* ; et d'autres à fleurs immenses, comme la *Ville de Paris*, *Jeanne d'Arc*, etc.

Des Rhododendrons aux fleurs superbes, et des pivoines éclatantes rompaient seuls l'harmonie de cette magnifique plate-bande. Et quel cadre ! D'un côté, une riche collection de Pelargonium zonales et de Pelargonium à grandes fleurs offrait à l'œil la gamme presque entière des couleurs ; de l'autre, brillaient, comme un digne pendant, les fleurs d'or des Genêts, les fleurs de corail des Bruyères, les gracieux panicules de l'Hoteia et enfin les Roses, belles parmi les belles, et reines entre les reines.

La galerie orientale, pour ne pas offrir à l'œil ce ruissellement de couleur, réservait néanmoins aux visiteurs des surprises non moins agréables. Elle abritait les délicates et frileuses plantes des tropiques qu'Avril effarouche si vite. Les bizarres et merveilleuses Orchidées excitent toujours l'admiration et retiennent la foule. Puis voici les plantes au riche feuillage, dont le coloris ferait envie aux plus brillantes corolles, les Bégonia, les Anthurium, les Araucaria, etc., etc., il faudrait tout citer.

Nous voici revenus au Jardin alpin, la *great attraction*, le *clou* de l'exposition ; mais comme il doit être l'objet d'un compte rendu spécial, avant de nous joindre aux caravanes de touristes — *rien de la célèbre agence Cook* — qui le sillonnent en tous sens, qu'il me soit permis d'adresser, au nom de l'Association Horticole Lyonnaise, les plus chaleureux remerciements :

A Messieurs les Exposants qui ont vaillament soutenu l'honneur de l'horticulture lyonnaise ;

A Messieurs les membres du Jury qui ont mis tant d'empressement à se rendre à notre appel ;

Puis à Messieurs les membres de la Commission d'Exposition et à leur dévoué président, pour leur précieux et désintéressé concours ;

Et enfin à Messieurs Viviand-Morel et Francisque Morel, les alpinistes passionnés, à l'initiative desquels nous devons ce jardin alpin tant admiré, sans oublier son créateur, M. Ginet, l'horticulteur épris de ses chères montagnes et de leur flore si curieuse et si intéressante, l'artiste habile, dont le petit chef-d'œuvre, selon l'heureuse expression de M. Dutailly, aura une nombreuse postérité.

Th. David.

IIme SECTION. — Culture de plein air

Plantes vivaces et annuelles de pleine terre

Avant de parler des plantes Alpines et à rocailles, il nous paraît bon de dire quelques mots du remarquable jardin dans lequel elles sont si judicieusement distribuées.

Et d'abord, est-il nécessaire d'élever des Alpes ou des Apennins pour créer un jardin alpin ? telle est la question qui passionne en ce moment les journaux horticoles anglais. Les uns affirment que les plantes alpines s'accommodent très bien d'une plateforme, parsemée de quelques cailloux, d'autres prétendent qu'elles ne peuvent se passer de la montagne et de ses rochers. Loin d'eux,

> La douleur les gagne,
> Il leur faut mourir, etc,

Pour M. Correvon, l'habile directeur du jardin alpin d'acclimation de Genève, dont la compétence ne saurait être discutée, la vérité est, comme toujours, entre les deux extrêmes, à égale distance de Charybde et

de Scylla. Sans faire fi de l'élément architectural et artistique, dit-il, il faut se garder des roches à la Mont-Blanc », les grands enrochements devenant souvent un véritable tombeau pour les plantes alpines.

Je crois que la cause est entendue, du moins pour les milliers de Lyonnais qui se sont offert le luxe d'une excursion botanique à travers l'*alpinum* de l'exposition ; tous sont de l'avis de M. Correvon. Ni entassement titaniques de blocs, ni plates-bandes rappelant désagréablement les plaines de l'Arabie Pétrée.

Entre les deux excès la route est bien facile,

à condition toutefois de prendre pour modèle l'œuvre de M. Ginet, qui restera comme le type du genre.

Cependant, il faut bien l'avouer, son jardin a un grand défaut ; il demande un espace et des frais d'installation qui peuvent paraitre excessifs aux amateurs ne disposant pas — il y en a — d'un emplacement et d'une caisse illimités. Qu'à cela ne tienne : je m'en vais promptement tirer d'embarras mes confrères en leur donnant gratuitement, pour faire un alpin mirifique, l'économique recette que me donna jadis, non moins gratuitement, notre obligeant et ingénieux secrétaire général, M. Viviand-Morel :

Faire venir un tombereau de moellons, acculer (décharger) et planter dans le tas ! C'est simple et peu coûteux.

Et maintenant, amateurs, à vos pierres !

Nous voici à l'entrée du jardin. C'est bien un paysage alpestre qui s'offre à nos regards. Là bas, à l'horizon, un rideau d'arbres verts ; à l'est et à l'ouest ondulent deux chaines minuscules dont les sommets émergent d'un frais tapis de verdure.

Voilà les Apennins, et voici le Caucase !

Nous écrions-nous comme le rat du bon La Fontaine. Aurions-nous à redouter l'avalanche humide ? Ces éboulis semblent nous avertir que le passage n'est pas sans danger. Mais voici le classique ruisseau : ses eaux limpides courent avec un gai murmure sur un lit de cailloux, effleurant au passage les brins d'herbe de la rive. La course ne sera pas bien longue, remontons vers sa source. Du trou d'un rocher qu'elle doit avoir mis des siècles à creuser, l'eau jaillit en bouillonnant, et s'éparpille un moment à travers des pierrailles qu'elle couvre d'écume, pour suivre ensuite jusqu'au lac prochain le lit qu'elle s'est creusé dans la vallée. Une trouvaille d'artiste que cette source ! C'est la nature prise sur le vif, dans toute sa grâce et sa simplicité.

Ce qui frappe en effet dans l'œuvre de M. Ginet, c'est cette rare faculté d'observation, cette connaissance profonde de la nature alpestre, qui lui permettent d'arriver à donner l'illusion de l'espace et du temps. C'est ainsi que sur ces collines en raccourci, improvisées en quelques jours, les rochers, véritables trompe-l'œil, paraissent avoir surgi du sol, à une époque reculée, sous l'action d'un bouleversement souterrain.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec la montagne, allons à la recherche de ses habitantes. Nous les découvrirons facilement, car elles se pressent nombreuses — près de 2.000 — dans ce cadre restreint.

M. Ginet a dispersé un peu partout, selon leur « habitat » les plantes des Alpes; M. Allemand, le sympathique directeur du jardin botanique de Grenoble, a groupé dans la partie orientale du jardin, les plantes du Dauphiné ; enfin, M. Correvon occupe les pentes de la colline opposée avec une nombreuse tribu de gracieuses étrangères appartenant aux Alpes, aux Pyrénées, au Caucase, etc., etc.

Dans le lot de M. Ginet, qui lui vaut la grande médaille d'honneur en or, nous remarquons :

Parmi les plantes qui se plaisent dans les parties basses et marécageuses, au bord des ruisseaux :

Geum rivale, *Gentiana asclepiadea*, *Carex riparia*. *Trollius europeus* ou boule d'or, *Osmunda regalis*, *Ranunculus aconitifolius*, *Primula farinosa*, etc.

Parmi les plantes des fissures des rochers : *Primula viscosa*, *Androsaces*, *Primula graveolens*. *Primula auricula*. *Artemisia*, *Saxifraga aizoon*, etc.

Parmi les plantes d'éboulis : *Linaria alpina*. *Ranunculus glacialis*, *R. Seguieri* *Saxifraga biflora*, *Erysimum ochroleucrum*, etc.

Parmi les plantes qui croissent jusqu'à 3.000 mètres d'altitude : *Androsace pubescens*, *alpina*, *villosa*, *Saxifraga oppositifolia*, *Eritrichium nanum*, myosotis très nain, à fleurs du plus beau bleu ; *Aster alpinus*. *Lychnis alpina*, *Geum reptans*. jolie Benoîte à fleurs jaunes et les *Gentiana verna* et *acaulis*, à fleurs du plus beau bleu, etc.

Toutes ces plantes réclament le grand air et le plein soleil, beaucoup d'humidité au printemps, au moment où elles entrent en végétation, et surtout un sol bien drainé.

Le magnifique lot de M. Correvon est récompensé d'une médaille de vermeil grand module.

Il comprend des plantes de semis, pour la plupart, et acclimatées par le jardin alpin, à Genève ; les graines ont été récoltées soit au Jardin alpin, soit au Jardin botanique de la Linnœa, fondés tous deux par l'initiative de l'Association pour la protection des plantes, dans le but de lutter contre l'extinction de certaines espèces rares qu'on détruit dans les Alpes.

Il comprend en outre un certain nombre de plantes rares appartenant aux Alpes, aux Pyrénées, à l'Himalaya, aux Cordillières, etc.

Nous avons remarqué : Collection très nombreuse de saxifrages de tous pays, les deux espèces de rosages des Alpes : *Rhododendrum ferrugineum* et *hirsutum*, *Azalea procumbens*, *Erica carnea*, *Daphne Cneorum* et *Verloti*, *Androsace helvetica*, *carnea*, *Laggeri*, *glacialis*, *imbricata*, *villosa*, *ciliata*, *lactea*, *cylindrica*, etc. *Iberis jucunda*, *Viola alpina*, *Potentilla frigida*, *primula olgœ*, *nivalis*, *viscosa*, *hirsuta*, *rosea*, *marginata*, etc., une collection d'orchidées de pleine terre, parmi lesquelles le ravissant *Cypripedium Calceolus*, de Muscari divers, de Fritillaires des montagnes, etc.

M. Allemand, exposant comme directeur du Jardin de Grenoble, était placé hors concours, mais le jury, regrettant de ne pouvoir récompenser son lot de tous points remarquable, lui vota des félicitations, en exprimant le désir que l'Association Horticole lui décernât une récompense bien méritée.

Avant la distribution des récompenses, le Bureau de l'Association et le Conseil d'administration réunis à cet effet, s'empressaient de réaliser le vœu du Jury en accordant à M. Allemand la grande médaille d'argent, offerte par la Société d'horticulture de Genève.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à visiter le jardin à la française. Le coquet jardin faisait encore bonne figure avec ses massifs gais et pimpants, mais, dame, il se trouvait quelque peu réduit par suite des menaces et des rigueurs de la température. Honneur donc aux vaillants qui, pour l'honneur du jardin, n'ont pas reculé par force majeure devant un désastre certain... ou tout au moins possible.

Là encore M. Drevet, le triomphateur de l'Exposition, obtient une médaille pour chacun de ses 3 trois charmants groupes : Œillets, Pâquerettes et Hoteias.

M. Masson obtient une médaille d'argent pour ses Primevères cortusoïdes et une médaille de bronze pour ses primevères des jardins.

Un joli lot de Primula obconica vaut à M. Laroche une médaille d'argent.

Mais arrêtons-nous devant le 78e concours, c'est un des plus intéressants du jardin : Les Pensées françaises de MM. Rivoire, père et fils sont vraiment remarquables et bien dignes de la grande médaille d'argent qui leur est décernée ; deux lots très admirés également, l'un de M. Ch. Molin et l'autre de M. Emery, obtiennent chacun une médaille d'argent. M. Planchet, reçoit la médaille de bronze des Agriculteurs de France.

Le superbe lot de mimulus de MM. Rivoire est récompensé d'une médaille d'argent, celui de M. Emery d'une médaille de bronze.

Vient ensuite une riche collection de plantes bulbeuses qui vaut à M. Molin la grande médaille d'argent du ministre de l'agriculture.

Signalons deux magnifiques massifs, l'un de tulipes, l'autre de jacinthes, de MM. Beney, Lamaud et Musset, récompensés chacun d'une grande médaille d'argent, puis un massif de tulipes, de M. Molin qui obtient une médaille d'argent.

Dans les concours imprévus, les giroflées attirent les regards et embaument l'atmosphère. Celles de MM. Rivoire obtiennent

une médaille d'argent, grand module, celles de MM. Beney, Lamaud et Musset, une médaille d'argent. Une grande médaille d'argent est décernée à M. Léonard Lille pour son intéressant groupe d'auricules, dielytra, aquilegia, renoncules et centaurées, une de bronze pour ses Schizantus. Enfin citons, pour terminer, un groupe curieux de *Lilium Harrisii* de MM. Rivoire, récompensé d'une médaille d'argent, un joli lot de fritillaires des mêmes exposants, les *Ionopsidium* de MM. Beney, Lamaud et Musset et la *nicotiana colossea* de M. L. Lille.

Ici s'arrête notre tâche, et nous cédons la place et la plume à notre voisin et collègue.

Le Rapporteur, David.

DEUXIÈME SECTION

Cultures de plein air

L'époque hâtive à laquelle était fixée l'Exposition ne laissait guère espérer d'y voir figurer un ensemble complet de végétaux de plein air et, sous ce rapport, on pouvait craindre qu'elle restât en-dessous de celles des années précédentes.

D'ailleurs, ces végétaux n'occupent jamais dans une Exposition printanière une place aussi importante qu'à celles de l'automne. On doit attribuer ces nombreuses abstentions au surcroît de besogne pressante que chacun ne manque pas d'avoir à cette saison ; ensuite le moment est mal choisi pour faire un choix dans les pépinières, soit que l'hiver aura toujours plus ou moins endommagé les arbustes à feuillage ; soit que la plupart des spécimens que l'on voulait conserver auront, pendant la saison des ventes, trouvé des amateurs auxquels il aurait été difficile de ne pas donner satisfaction.

Aussi, en prenant en considération tous ces motifs, on pouvait être hanté par avance de quelques craintes sur un succès complet, mais quelques horticulteurs que nous nommerons tout à l'heure sont accourus à l'appel de l'Association horticole avec un empressement inattendu, et en somme, l'exposition des végétaux de plein air a été relativement intéressante, et a largement contribué à l'embellissement général.

Maintenant, il s'agit de passer en revue le détail de ces collections, et signaler tout ce qui a paru présenter un intérêt particulier.

Le Lauréat du prix d'honneur de cette section a été M. C. Jacquier fils, pépiniériste à Monplaisir, pour un ensemble de lots aussi bien variés que bien cultivés.

Nous plaçons en première ligne sa belle collection de Clématites fleuries, pour laquelle le Jury s'est vu obligé d'élever la récompense prévue au programme ; ses Rhododendrons, ses Lilas, ont bien été les plantes les plus admirées de l'Exposition.

Parmi les Clématites quelques variétés méritent d'être citées d'une manière spéciale, pour leur désigner une place dans toutes les collections; celles dont l'abondante floraison et leurs variations de coloris nous ont le plus frappé sont : *Le Président*, violet foncé, à fleurs de forme parfaite ; *ma Favorite*, une des plus belles et des plus florifères d'un blanc pur; *Comtesse Lovelace*, fleurs doubles, violacées légèrement teintées de rose; *Proteus*, rose à grandes fleurs, quelques-unes doubles ; *Fortunée*, double blanche ; *Marie Desfossés, Vénus Victis*, double violette ; *Duchesse of Edimburg*, *William Bennett* ; *Sir Garnet Wolseley* ; *Coccinea*, fleurs de forme toute particulière, d'un coloris rouge écarlate ; *Miss Baker*. *Aurora*, jolie variété à fleurs doubles, rosé, et beaucoup d'autres variétés dont l'énumération mériterait à elle seule un article spécial.

Attenant à ses clématites, M. Jacquier, exposait une collection d'arbustes fleuris ; dans ce lot on pouvait remarquer toute une série des plus belles variétés de Rhododendrons, *Genista Andreana*, *Prunus sinensis fl. rubro pleno*. *Kalmia*. *Exochorda grandiflora*, *Staphyllea colchica*, quelques variétés de lilas, entre autres la meilleure variété à fleurs blanches, *Marie Legrais*.

Nous retrouvons encore M. Jacquier avec une collection de Houx panachés, de 35 variétés ; les sujets qui la composaient étaient de superbes pyramides, hautes de 2 mètres à 2 m 50, d'une végétation luxuriante et présentant, par une culture bien raisonnée, les meilleures conditions de réussite.

D'un autre côté, le même exposant nous montre une superbe collection de Magnolias à feuilles persistantes et caduques. On ne se lassait pas d'admirer ces beaux exemplaires d'une bonne venue, garnis depuis leur base d'un feuillage luisant, auquel pendant la belle saison viennent se mélanger ces magnifiques fleurs globuleuses du blanc le plus pur. Toutes ces qualités le désigneront toujours aux amateurs comme un des végétaux les plus dignes d'intérêt au point de vue ornemental.

Quelques *Araucarias imbricata*, d'une force au-dessus de la moyenne étaient disséminés dans les pelouses; des collections d'*Elæagnus panachés*, des *Fusains panachés* complétaient les apports de M. Jacquier qui ont contribué dans une large proportion à l'embellissement général de l'Exposition.

Ce sont MM. Poisard frères, pépiniéristes à Lyon-Vaise, qui ont remporté la palme dans le 30[e] Concours pour leur magnifique collection de Conifères. Les variétés étaient nombreuses. l'étiquetage soigné, aussi nous y avons remarqué des espèces ou variétés trop peu connues pour que nous les passions sous silence. tels sont: *Abies polita, Abies Parryana glauca, Abies Alcoquiana, Retinospora filicoides, Sciadopitys verticillata, Cedrus atlantica glauca, Biota minima glauca ;* enfin, les variétés moins rares se faisaient remarquer par des sujets d'un développement considérable qui justifiait parfaitement la haute récompense qui a été décernée à cette collection.

Au 31[e] Concours, réservé aux Conifères de force supérieure, M. Pitrat, pépiniériste à Lyon-Vaise, n'avait ni le nombre, ni la diversité de variétés de ceux du concours précédent, mais les six exemplaires présentés étaient dans d'excellentes conditions de bonne venue, et étaient choisis parmi les plus indispensables à l'aménagement des parcs et jardins.

Le même exposant prend part au 29[e] concours, et nous retrouvons dans son lot un bon choix d'arbustes à feuillage persistant en variétés rustiques sous notre climat.

Non loin de là, en poursuivant notre promenade, nous nous trouvons en présence de beaux *Magnolias gandiflora*.

Ces arbres magnifiques proviennent des pépinières de M. Pitrat, et les conditions de culture qu'ils paraissent avoir reçus a dû les faire envier par la plupart des amateurs désireux d'en acquérir de semblables présentant des conditions de reprise aussi certaine.

49[e] Concours. — La collection de Clématites exposée par M. Lavenir. chef de culture chez M. Morel, complétait heureusement le lot de M. Jacquier, en montrant des plantes d'un autre groupe : les Viticella et leurs hybrides ; plantes à floraison bien plus tardive et dont il avait fallu avancer l'époque de plus d'un mois et demi pour les faire figurer à l'Exposition. Les plantes de cette catégorie se font remarquer par une variété plus grande de coloris, une floraison de plus longue durée et une vigueur atteignant des proportions plus considérables.

Les meilleures plantes à conseiller parmi les moins connues, sont : *François Morel*, grande fleur rouge sablée de points blancs ; *Jackmani superba*, sépales violet foncé; *Etoile violette*, fleur bien faite, arrondie ; *Earl Beaconsfield*, fleur parfaitement arrondie, d'un riche violet velouté; *Neptune*, violet bleuté magnifique ; *Perle d'azur*, du bleu le plus clair ; *Viticella alba. Viticella Kermesina*, rouge foncé éclatant ; *Viticella venosa violacea, Viticella venosa grandiflora*, bleu pâle, à médiane plus claire, etc.

Le 52[e] Concours, qui comprend un lot d'*Azaleas mollis*, a fourni à M. Schmitt père, l'occasion de montrer que si l'horticulture lyonnaise se montre à hauteur des progrès réalisés, elle le doit pour une bien large part aussi, aux anciens horticulteurs, qui ont toujours été et serviront de modèles aux jeunes praticiens; les plantes exposées étaient entièrement couvertes de fleurs d'un jaune orangé qui produisait un contraste des plus attrayant avec le feuillage sombre des plantes à feuillage, qu'ils avaient dans leur voisinage.

Comme pour les Clématites, le Jury, en élevant la récompense prévue au programme, a voulu témoigner de son admiration pour des plantes aussi bien cultivées.

Nous passons au 53[e] Concours, qui a pour objet : collection de Rhododendrons. c'est encore M. Schmitt père qui présente

la plus belle collection, digne pendant, comme culture, du lot précédent.

Les fruits n'étaient représentés que par quelques poires obtenues de semis par M. Henri Simon, pépiniériste, à Charbonnières (Rhône).

M. Bréchon, propriétaire à Vassieu, présentait quelques rameaux coupés d'un Genêt d'un caractère tout particulier. Ses fleurs, d'un beau jaune, sont très abondantes. D'après la déclaration du présentateur, ce genêt, qui possède une grande vigueur, aurait été trouvé sur la montagne de Tracol, l'échantillon présenté n'a pas permis de reconnaître d'une manière sûre son identité.

M. Fili-Vernay, propriétaire à Francheville (Rhône), avait apporté de son vignoble quelques marcottes de vignes, qui se faisaient remarquer par leur multitude de racines ; ainsi qu'un préservatif contre les gelées tardives de la vigne, consistant en un petit chapiteau destiné à recouvrir les ceps. L'utilité de préserver les vignes des atteintes des gelées printanières, fera accueillir favorablement le procédé de M. Fili-Vernay.

M. Morel exposait hors concours des Pivoines amenées à la perfection ; les plus séduisantes nous ont paru être les suivantes : *Bijou de Chuzan*, blanc pur d'une délicatesse infinie ; *Osiris*, pourpre noir velouté ; *Elisabeth*, rose saumoné, plante vigoureuse et florifère ; *Madame de Vatry*, rose lilacé, fleurs énormes ; *Triomphe de Vandermælen*, rose carné, une des plus belles ; *Ranieri*, rouge plus foncé, à fleurs gigantesques ; *Zénobie*, violet foncé, florifère ; *Lactea*, *Lambertine*, etc.

Dehors se trouvait également de M. Morel une collection d'arbustes fleuris tels que : *Spirées*, *Magnolias*, *Chœnomeles*, *Berberis*, *Weigelias* et particulièrement toute la série des beaux Lilas doubles de Lemoine.

Quelques arbres et arbustes à feuillage coloré formaient un charmant contraste parmi ces fleurs, et leur présence indiquait suffisamment le bon effet que l'on est en droit d'obtenir de ces végétaux à feuillage multicolore, par une plantation faite en toute connaissance de cause.

Enfin c'est également le même exposant qui avait garni le jardin alpin de ces conifères aux formes insolites dont le port pittoresque s'allie si bien au contact des rochers et au voisinage des jolies plantes montagnardes qui épanouissaient par milliers leurs brillantes et délicates corolles.

C. L.

(*A continuer.*)

Travaux à faire dans les jardins pendant le mois de Mai

Culture potagère. — Les travaux de mai sont nombreux dans le jardin potager, qui doit être tenu toujours garni. Aux légumes qui se consomment ou montent à graines, on fait succéder d'autres légumes. Pendant la première quinzaine, on sème la quantité de haricots destinés à être récoltés en sec. On en sème aussi pour être récoltés en vert ; du reste, un pareil semis devra être fait tous les quinze jours successivement. Des semis successifs de laitue, radis, cerfeuil, épinard, seront également faits de temps à autre. On repique en place tous les plants qui ont été élevés sur couche ou à l'abri des murs. On pourra semer :

Arroche.	Choux raves.
Asperges.	Concombres.
Betteraves (de t sortes)	Courges.
Cardons.	Fenouil.
Carottes.	Melons.
Céleris.	Navets noirs.
Chicorées.	Oseille.
Choux pommés.	Pois, etc., etc.
» fleurs.	

On peut aussi diviser l'estragon, repiquer les artichauts et autres plantes potagères qui se multiplient par la division des touffes.

Jardin fruitier. — Le jardinier doit surveiller attentivement les jeunes bourgeons et favoriser le développement de ceux qui restent chétifs ; il doit aussi rabattre les branches du pêcher dont les fruits ont avorté, et supprimer sur les

arbres tout ce qui est inutile et ne concourt ni à la formation des charpentes, ni à la constitution des rameaux à fruits. Quand les fruits sont trop abondants sur les arbres, il est important d'en supprimer un certain nombre ; on gagnera particulièrement à faire ce travail sur les abricotiers et pruniers. Au lieu d'avoir de petits abricots, de petites pêches ou n'importe quel autre fruit en grande quantité, il est préférable d'en avoir beaucoup moins, mais de leur faire acquérir leur maximum de développement.

Jardin d'agrément. — Le mois de mai est l'époque de plantations de la plupart des plantes d'ornement ; on peut mettre en pleine terre les Dahlias, Cannas, Fuchsias, Musa, Héliotropes, Bouvardias, Verveines, Pétunias, etc.

Inutile de dire que les travaux de propreté et d'entretien se continuent régulièrement, que les plates-bandes, massifs soient binés, les gazons fauchés, les allées ratissées, etc.

On peut semer en pleine terre toutes les plantes qui craignent le froid ou dont on veut obtenir une floraison tardive, les *véritables* bisannuelles et quelques vivaces. C'est trop tôt pour les vivaces dures à lever, de même que pour les *fausses* bisannuelles. On sait qu'il y a une catégorie de plantes qui doivent se semer en août-septembre pour fleurir l'année suivante ; si on les sème en mai-juin, elles deviennent trop fortes et gèlent ou pourrissent pendant l'hiver. Quant aux plantes vivaces, elles peuvent toutes se semer en mai ou juin ; mais il faudra se garder de jeter les pots de celles qui ne lèveraient pas dans le cours de l'année, car elles peuvent germer l'année suivante. Il y a même des annuelles qui sont dans ce cas ; mais ces dernières sont rares.

Serres et bâches. — On peut mettre à l'air libre toutes plantes de serre tempérée ou d'orangerie, mais on se gardera bien :

1° De les placer en plein soleil de suite. — On devra pendant quelques temps les laisser durcir à l'ombre avant de les mettre en place ;

2° De sortir celles dont les pousses non aoûtées craindraient d'être brisées par le vent ou rôties par le soleil. Celles-là resteront en serre jusqu'à l'aoûtement des pousses susdites ;

3° Celles dont on voudrait avancer la floraison. Les lauriers-roses sont dans ce cas. En les laissant en plein soleil dans la serre, ils fleurissent beaucoup plus tôt. Les serres chaudes seront tenues ombrées et aérées quand il sera utile. Il y a un certain nombre de plantes de serre chaude qui peuvent parfaitement passer trois ou quatre mois en plein air, on fera bien d'attendre la fin du mois pour procéder à leur mise en place. Il y a lieu de s'informer, quand on passe les plantes en plein air, des conditions physiques qui favorisent le mieux le développement des espèces, c'est-à-dire si elles préfèrent le plein soleil ou demandent que ses rayons soient tamisés par les arbres ou autres obstacles naturels ou artificiels. Quant aux arrosements, on devra les surveiller attentivement afin de ne pas laisser périr de soif certaines espèces, sous prétexte qu'elles viennent dans des endroits secs, ou en faire pourrir d'autres en les arrosant trop, parce que, dit-on, elles demandent beaucoup d'humidité.

Plante potagère nouvelle.

Quand je dis *nouvelle*, c'est une figure, mes amis, une fleur de rhétorique. Elle n'est pas nouvelle du tout. Elle vient d'Amérique, et date de 1614 en Europe, où elle s'est naturalisée comme un simple

Erigeron du Canada ; mais si elle n'est pas nouvelle, elle est peu connue... comme plante potagère, et c'est à ce titre que je vous la présente, en vous priant d'examiner qu'on peut être tout à la fois légume-racine, légume-feuille et plante florale. Vous voudrez bien remarquer également qu'on la nomme irrévérencieusement : Herbe aux ânes, puis Jambon de Saint-Antoine, Lysimaque jaune et Mache rouge. Si, d'aventure, vous me demandiez pourquoi *Herbe aux ânes?* je vous renverrai



ONOTHERA BIENNIS (Sommité fleurie).
(Plante florale et maraichère).

au docteur Saint-Lager, qui vous prouverait par A + B qu'on ne doit pas dire *Œnothera*, qui signifierait *vin sauvage*, un non-sens, une absurdité, une ânerie. La véritable orthographe de ce nom est *Onothera* (âne sauvage), ainsi que nous l'apprennent Théophraste et Dioscoride qui, assurément, connaissaient la langue grecque beaucoup mieux que Pline et ses copistes. Les deux botanistes grecs, ajouterait notre confrère, disent encore que l'*Onothera* est encore appelé *Onagra* (*Onos agrias*, âne sauvage). Sa racine, lorsqu'elle est sèche, exhale une odeur de vin...

Quant à *Jambon des Jardiniers*, *Jambon de Saint-Antoine*, j'imagine volontiers que c'est une allusion aux propriétés culinaires — un peu maigres — des racines de l'espèce. Lysimaque est le nom francisé des botanistes antélinnéens. Quant à Mache rouge, c'est une simple allusion de forme avec une couleur différente, à la Mache de nos jardins.

L'Onagre bisannuelle peut être cultivée de deux manières : comme les Salsifis et les Doucettes. Pour être utilisée comme les Salsifis, il faut la semer de bonne heure, au printemps, dans un terrain très meuble. Ses racines, qui deviennent fort grosses, sont très tendres. On les consomme de novembre à avril.

Pour les employer sous forme de mache, on sème en juillet-août, plus épais que pour le premier procédé. Si on a le soin de recouvrir de paille la plate-bande du semis, les rosettes d'onagre blanchissent en prenant une teinte rose excessivement délicate.

Très robustes, de culture facile, les Onagres bisannuelles se cultivent surtout en Allemagne. Cette plante ne vaut peut-être ni le salsifis, ni la mache, mais je la crois supérieure aux Crosnes du Japon.

V. V.-M.

Epidendrons

Ceux qui savent que *dendron* veut dire arbre et *épi* sur n'ignorent pas que Linné avait classé sous ce nom composé, tiré du grec, toutes les orchidées exotiques connues de son temps.

En français, ces Epidendrons étaient désignés sous l'appellation de vanille, qui est restée comme nom générique à l'espèce « à lobe aromatique brunâtre, ressemblant aux cornes du Térébinthe » — *Lobus aromaticus subfuscus*, *Therebinthi corniculis similis*, dont parle G. Bauhin. Plus communément, le vul-

gaire nommait les Epidendrons *Angrecques*, nom malais (Angrek) des Orchidées. Quant au mot *vanille* il vient de *vaynilla*, diminutif de *caina*, gaîne, en espagnol, allusion à la forme des gousses de la plante.

La description des Epidendrons était assez large pour englober les orchidées indienne les plus disparates.

Aujourd'hui ce genre a été divisé en un assez grand nombre d'autres et il ne reste des Epidendrons anciens que quelques rares espèces, les autres ayant été transportées dans des groupes nouveaux.

C'est ainsi, par exemple, que le vieil *Epidendrum guttatum* de Linné après avoir, avec Wildenow, passé par les *Cymbidium* semble en avoir été expulsé pour devenir un *Odontoglossum*.

Nous empruntons à Turpin la figure de cette espèce pour montrer, à quelques personnes qui nous en ont fait la demande, les détails d'une fleur d'orchidée exotique. Les principales pièces florales de ces plantes singulières y sont dessinées séparément avec soin.

Epidendrum guttatum (Lin.). Cymbidium guttatum (Willd.).
(1/2 grandeur naturelle).

1 Calice, pistil et étamine. — 2 Calice, corolle et labelle. — 3 Pistil et étamine. — 4 Masses polliniques. — 5 Boîte anthérifère.

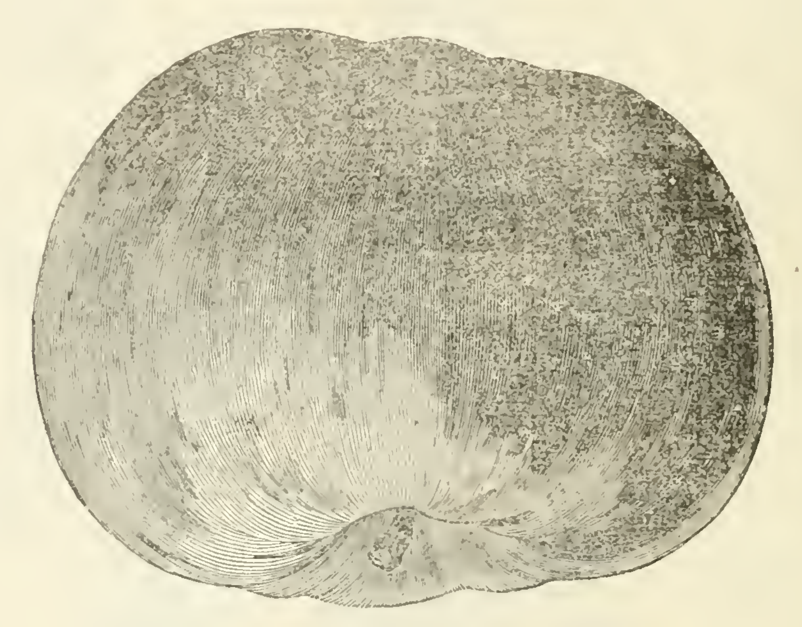
Le périanthe est composé de trois pièces extérieures qui représentent le calyce, la corolle de trois autres pièces intérieures dont l'inférieure est désignée sous le nom de labelle. Cette dernière pièce est excessivement variée de forme. L'androcée et le style sont soudés en une colonne désignée sous le nom de *gynostène*. Il n'y a généralement qu'une seule étamine normale. Le pollen est aggloméré en masses polliniques diversement organisées, quelques fois libres, le plus ordinairement fixées à une glande visqueuse, située au-dessous de l'anthère, ou renfermée dans un repli membraneux du style.

La glande visqueuse sus désignée prend le nom de *rétinacle* et le repli membraneux de la surface stylaire celui de *bursicule*. On appelle *caudicule* le pédicule celluleux qui rattache quelques fois les masses polliniques au rétinacle.

S. R.

Cox's Pomona.

La figure de la variété de Pomme désignée dans ce fascicule sous le nom de *Cox pomona* est d'origine anglaise : nous l'avons empruntée au *Gardn rs'ch ronicle*. Elle suffirait, si on voulait la comparer à la silhouette de la même variété, publiée par André Leroy dans son dictionnaire de pomologie, a démontrer combien les formes de certains fruits sont élastiques. On ne saurait trouver deux dessins plus disparates de la même sorte. Pendant que l'un représente la variété comme plus haute



Cox's pomona.

que large, l'autre la figure plus large que haute.

Cox's Pomona est un variété anglaise obtenue par M. H. Cox. Jamin et Durand ont signalé cette variété sous le nom de Pomme Dean's Codlin. C'était un faux nom.

Th. Sh.

Sibthorpia europea

Imaginez un réseau de tiges filiformes, diffuses, courtes, rampantes, entremêlées, se croisant en tous sens, vêtues de feuilles rondes, réniformes, découpées en créneaux aplaties sur le sol qu'elles recouvrent d'un impénétrable tapis de verdure, et vous aurez une idée vague de l'effet produit par la *Sibthorpia europea*, modeste plante de la famille des Scrophulaires qui habite l'ouest de la France et une partie des contrées maritimes de l'Europe.

Ne cherchez pas ses fleurs, elles sont insignifiantes et absolument nulles au point de vue ornemental. Mais quand vous aurez, du côté du nord, à garnir un petit espace, à le recouvrir complètement, comme avec une étoffe légère, prenez cette petite espèce et vous m'en direz des nouvelles plus tard.

On en cultive une variété à feuille panachée, beaucoup plus faible de croissance.

Vous ferez bien, si vous habitez un pays où le froid de l'hiver est plus rigoureux que celui de l'ouest de la France, de rentrer sous bâche, ou en orangerie, quelques plaques de Sibthorpia, c'est une mesure de précaution dont on se trouve généralement bien.

Tristram Shandy.

Pæonia Russi (1)

On rencontre sur les montagnes les plus élevées de la Sicile, et plus particulièrement sur les versants orientaux, au milieu des rochers et des roches boisées exposées au soleil levant, une jolie plante, pleine de vie avec des fleurs magnifiques. Cette plante est le fameux *Pœonia Russi* qui n'a pas encore été trouvé ailleurs qu'en Sicile. Un grand nombre de botanistes en font une simple



SIBTHORPIA EUROPEA.

variété du *Pœonia peregrina*. La description suivante, faite d'après nature, montrera au lecteur que c'est réellement une belle plante, plus belle que beaucoup d'autres qui viennent de Chine ou du Japon.

Le *Pœonia Russi* est une plante à feuillage complètement glabre, brillant et très robuste. Sa racine est grosse, tubéreuse, irrégulière, presque noire ; elle s'insinue entre les roches et il est souvent difficile de la retirer entière. Les fissures des rochers au milieu desquels elle croît sont pleines d'une terre grasse. Les plantes sortent vers le mois de janvier, un peu plus tôt ou un peu plus tard suivant l'altitude, et la floraison a lieu du mois de mars au mois de mai, toujours suivant l'altitude ou la localité. Dans la plaine, la floraison a lieu quelquefois même vers la fin de février. Les tiges sont pleines, rondes et graduellement plus fines, cylindriques, se terminant par une seule fleur très grande et portent alternativement des feuilles pennatifides. Ces feuilles sont toujours brillantes à la partie supérieure, quelquefois velues sur la face inférieure, sur les côtes et sur les nervures. Les lobes des feuilles ovales-aigus, ondulés et renversés en dessus, sont de couleur verte, d'une teinte brune pourprée.

Les tiges et les pédoncules des feuilles sont pourpres et brillants. Le calice est partagé profondément en quatre lobes d'un brun sombre, dont deux sont le double plus grands que les deux autres ; tous les quatres sont concaves, renversés en dessus, avec les bords pourprés. Deux petites feuilles à languettes irrégulières, l'une plus longue que l'autre, sont rattachées aux robes des calices ; elles ont la même couleur et la même consistance que les feuilles. Les fleurs sont très grandes, mesurant quelquefois plus de 15 centimètres de diamètre. Elles exhalent une odeur très suave et particulière, forte et âpre, tandis que leur couleur est belle et délicate.

Les pétales au nombre de 7 à 8, sont ovales, presque ronds, concaves, glabres, resserrés à la base : leur couleur qui, en commençant, est pourpre clair, plus sombre au centre, devient par la suite plus claire, argentée et d'aspect soyeux. Sur les bords, plus pourprés que le centre, on voit des raies plus

(1) Traduit du Bolletino del la Soc. toscan. di ort. par Georges BLANC.

sombres qui deviennent après 10 à 12 jours presque complètement blanches. Les étamines sont également pourpres, les anthères longues et larges, d'une belle couleur jaune de soufre. Les ovaires sont veloutés et blancs, les stigmates pourpre sombre également veloutés. Les graines mûrissent en août et sont rouges, presque écarlates. Elles germent au printemps suivant, et doivent être placées dans la terre de suite car elles perdent vite leur faculté germinative.

On peut voir d'après cette description que le *Pæonia Russi* est un vrai bijou. Il devrait en être un pour nos jardins, malheureusement le seul reproche à faire à cette plante est d'être spontanée en Sicile et de ne pas venir de Chine ou du Japon. Cependant cette variété est bien plus belle que les pivoines de Chine. Cultivée depuis longtemps, elle donnerait aussi de nombreuses et belles variétés, car elle a beaucoup de tendance à varier.

Les pivoines poussent bien dans les lieux pas trop secs, même à mi-ombre, mais elles préfèrent le plein soleil et une terre fortement argileuse. Cependant elles peuvent venir partout. Les plantes ne veulent pas être dérangées : il faut les laisser plusieurs années à la même place. Bien cultivées, elles sont très gracieuses et bien supérieures à beaucoup d'autres plantes herbacées.

G. SPRENGER.

Observation. — La Pivoine dont parle M. G. Sprenger est, en effet, une plante excessivement remarquable ; peut-être la plus belle plante vivace printanière connue.

Nous en parlons de visu, pour la cultiver depuis longtemps. Tout en reconnaissant le grand mérite de la note de M. Sprenger, nous ne saurions toutefois la publier sans mettre en garde nos lecteurs contre quelques-unes des assertions qu'elle contient.

Tout d'abord, si on veut faire un rapprochant botanique de cette espèce, ce n'est pas au *P. peregrina* qu'il faut rapporter en variété le *P. Russii*. Ceux qui auraient pu le faire ne connaissent pas la question.

Comme organisation, dans les grandes lignes, cette sorte se rapproche de la Pivoine corail (*Pæonia corallina*) dont quelques auteurs, notamment l'italien Gussone, ne font qu'une variété.

Les graines ne sont pas rouges, presque écarlates comme le croit M. Spenger : elles sont noir-bleuâtre à la maturité.

Les graines avant d'être mûres, et les arilles qui les accompagnent lorsques les carpelles s'ouvrent pour la sémination naturelle, sont, en effet, de couleur *corail*. C'est même de cette circonstance que le *Pæonia corallina* tire son nom.

La Pivoine que Bernard Bivona a dédiée à Russi n'est pas particulière à la Sicile. On la trouve aussi en Espagne, en Corse, en Sardaignes, en Dalmatie et dans la Carniole, si toutefois les auteurs qui ont signalé la présence de cette espèce dans les pays ci dessus désigné n'ont pas rapporté quelques autres formes de la Pivoine corail à la plante du botaniste sicilien.

VIVIAND-MOREL.

NOTES & INFORMATIONS

LE PHOSPHATE DE CHAUX ET LE FUMIER DE FERME. — On lit, à ce propos, dans l'*Echo Agricole* :

« M. Joulie, le chimiste agricole bien connu, ne croit pas que la pratique qui consiste à additionner le fumier de superphosphate de chaux soit à encourager. Assurément on ajoute ainsi de l'acide phosphorique au fumier ; mais, dès qu'on arrose ce dernier avec le purin, il se forme du phosphate d'ammoniaque qui entraine dans la fosse une quantité notable de l'acide phosphorique ajouté, et la masse s'appauvrit d'autant, sa teneur devient donc incertaine et, quand on l'emploie, on ne sait plus ce qu'on fait. A ce point de vue, il vaut mieux certainement incorporer directement le superphosphate à la terre.

« Pour ce qui est de la fixation de l'azote du fumier par un appoint de superphosphate, elle est nulle ou à peu près.

« Il n'est pas plus favorable d'ajouter du phosphate de chaux au fumier : le phosphate n'en devient pas plus assimilable, et

le fumier peut en devenir moins riche en azote, par suite de la déperdition qui se produit sous l'influence du carbonate de chaux qui accompagne presque toujours le phosphate.

« Pour que le fumier conserve son azote, le mieux est de le stratifier, dans le tas, avec de la terre non calcaire étendue sur chaque couche de fumier et bien battue.

« Au surplus, le fumier s'appauvrit toujours d'azote en vieillissant. Si les cultivateurs recherchent souvent les fumiers faits, c'est qu'il s'agit de les appliquer à des cultures qui redoutent l'excès d'azote.

« A l'air libre, le fumier perd beaucoup de son poids. Sous un hangar la perte est moindre ; mais la bonne méthode est de porter le fumier de l'étable au champ et de l'y recouvrir ou de le disposer en silos, c'est-à-dire en gros tas recouverts de terre convenablement damée et entourés d'une rigole d'assainissement. »

— L'Ecole cantonale d'Horticulture de Genève, dont le directeur, M. Edmond Vaucher, est bien connu de nos lecteurs, commence sa nouvelle année scolaire en juillet prochain. Les inscriptions d'élèves se font dès maintenant.

Cette école, pratique et théorique, reçoit non-seulement les Suisses, mais encore les étrangers. Ses élèves sont internés et obtiennent, à la fin de l'année, un diplôme. Les études qui y sont faites sont les suivantes : on pratique l'arboriculture, la floriculture et la culture maraîchère, le jardinage et la pépinière ; deux chefs jardiniers sont chargés de l'enseignement pratique desdites branches. La théorie est enseignée par douze professeurs et comprend : la Botanique, l'Arboriculture, la Culture maraîchère, la Floriculture, la Physique et la Météorologie, la Géométrie, la Comptabilité, l'Apiculture, le Dessin, la Viticulture, la Chimie, la Pathologie végétale, l'Architecture paysagiste et la Culture forestière.

Les élèves français y sont reçus aux mêmes conditions que les Suisses. Le directeur a reçu, il y a un an, une médaille d'or de l'Association horticole lyonnaise, après visite d'une Commission spéciale pour la création de cet utile établissement.

Le programme de l'Ecole est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste. S'adresser par lettre à M. Vaucher, directeur de l'Ecole cantonale d'Horticulture, à Genève (Suisse).

BIBLIOGRAPHIE

Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs march.-grainiers, quai St-Antoine, 36, Lyon. — Publication trimestrielle contenant un guide pratique pour les semis des mois d'avril, mai et juin.

Énumération des plants de légumes et de fleurs cultivés dans l'établissement; broch. in-8° de 12 pages, illustrée de gravures.

A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). — Bulletin trimestriel des cultures florales, plantes spéciales à l'ornement œstival des jardins. Nouveautés. Plantes de serres et d'appartements. Orchidées. Broch. in-8° de 28 pages.

Traité de la préparation et de l'emploi des insecticides. (1). — Sous le titre qui précède, M. Ch. Mohr, vient de publier un petit *Manuel pratique*, à l'usage des agronomes, des horticulteurs, des viticulteurs, et autres corporations de même ordre.

Dire que ce livre était attendu, serait peut-être exagéré, car depuis l'apparition des fléaux américains : phylloxéra et mildiou, les revues spéciales ont bien souvent donné des indications pour combattre les parasites végétaux et animaux. Mais toutes les recettes — et combien d'empiriques, peu sérieuses, parmi le nombre — publiées d'ici, de là, sont comme perdues dans les journaux et il n'est pas aisé quand vient le moment d'utiliser les meilleures de les retrouver facilement.

En réunissant en corps de doctrine, sous forme de traité, tout ce que le praticien habituellement en contact avec le monde des plantes, a besoin de connaître pour lutter contre les ennemis de la végétation, M. Ch.

(1) J. Lebigue et Cie, éditeurs, 25, rue de Lille, Paris. 1 pet. vol. in-8° de 130 pages.

Mohr a rendu un service important à l'agriculture en général et à l'horticulture en particulier, et nul doute que tous ceux qui achèteront son livre ne lui en sachent gré.

B. Comte, horticulteur, 47, rue de Bourgogne, à Lyon-Vaise. — Catalogue général des plantes de serre chaude, de serre froide et de plein air, cultivées dans l'établissement. Collection générale d'espèces diverses ; Collections de genres spéciaux : Orchidées, Palmiers, Cycadées, Marantacées. Dalhias, Fuchsias, Pelargonium, Chrysanthèmes, Plantes vivaces, etc. Nouveautés.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Mai.

Avis. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet Septembre et Novembre et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Bruxelles (Belgique), Exposition internationale d'Orchidées, mai.

Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.

Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.

Gand (Belgique , Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Troyes, Exposition et Concours régional, 28 mai au 6 juin.

Paris, Exposition et Congrès, 24-30 mai.

Annecy, 1re quinzaine de juin.

Chalon-sur-Saône, juin.

Langres, Exposition générale, août.

Nancy, octobre.

Epernay, Chrysanthèmes. novembre.

Grenoble, septembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont inserees gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéresses ne manifestent le desir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9636 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — A travers les Roses. — Catalogues. — Remontant et non remontant, Sarmenteux et grimpant. — Rosiers hybrides remontants, — Sur l'électricité.



A travers les Roses. — Pour un monde mêlé, c'est un monde un peu mêlé que le monde des roses ! La Reine des fleurs, comme la belle Hélène, — ma tante, disait Oreste, — a eu de ces aventures, oh ! mais de ces aventures, avec d'autres, qui venaient de loin — du Bengale ou de la Chine — que c'est à faire frémir !

Ce qu'elle a jeté de bonnets par dessus les moulins, la malheureuse Reine des fleurs, la chronique scandaleuse pourrait seule nous le faire « à savoir ».

Mariée avec des étrangers de plusieurs sortes, elle s'est tant croisée et recroisée, tant hybridée et rehybridée, qu'on ne la reconnaît plus.

Voilez-vous la face, ô Reine ! car vous vous êtes singulièrement encanaillée depuis cent ans.

Que nous sommes loin, hélas ! du temps où l'Arioste chantait aux étoiles des figures de rhétorique sur la « *verginella e simile alla Rosa !* »

Je ne vous conterai pas, amis lecteurs, l'histoire de la Rose chez les Anciens, pour plusieurs raisons. D'abord l'Ecole des Chartes n'était pas encore créée au temps où florissait le peuple grec, le grand inventeur des légendes mythologiques, et l'origine de la Rose est tellement embrouillée que j'aime mieux piquer une tête dans l'inconnu et vous dire tout simplement que son origine se perd dans la nuit des temps.

Vous seriez bien avancés, du reste, si je vous disais, avec Anacréon, que la Rose naquit lorsque Vénus sortit du sein des flots et que celui qui vint la déposer sur le gazon du rivage, aurait laissé avec son écume le germe du Rosier, qui s'éleva aussitôt pour embellir ce lieu mémorable et parfumer l'air que la déesse respirait pour le première fois.

Vous ne le seriez pas moins si je relatais ici une des cinq ou six autres versions de cette ténébreuse histoire, à commencer par celle des Turcs, lesquels démontrent par A + B, que la Rose, ainsi que le Riz, a été formée de la sueur de Mahomet.

En conséquence, sautons, je vous prie, quatre mille ans à pieds joints et arrivons aux catalogues des rosiéristes, registres plus ou moins fidèles de l'état civil de la Rose moderne.

Catalogues. — Vers la fin de l'automne dernier, un amateur, de mes amis, vint me demander conseil sur les plus belles roses à planter dans son jardin. Il avait l'air embarrassé et tenait un catalogue de rosiers à la main. — J'ai là, me dit-il, un petit livre qui m'ennuie « gros ». Plus je le compulse, moins j'y comprends; il est diablement embrouillé et contient un tas de noms qui ne me disent rien du tout. Pouvez-vous m'accorder un instant et me donner votre avis ?

— Mais comment donc, monsieur; mais je vous crois. Asseyez-vous, je vous en prie, et me posez des questions.

Remontant et non remontant. — Nous allons ouvrir mon petit livre, si vous voulez. Mon jardin n'est pas grand,

je ne veux pas de rosiers trop hauts; par conséquent, laissons de côté les *Rosiers remontants*.

— Ah! mais non, permettez, monsieur, qu'entendez-vous par *Rosiers remontants?* – Eh! bien, des rosiers qui viennent haut, qui remontent et grimpent au mur. Tenez, il y en a un qui couvre toute la façade de la maison de campagne de mon neveu...

— Arrêtez! vous n'y êtes plus. J'ai déjà entendu définir l'adjectif *remontant* de cette manière vicieuse. Une fois, entre autres, passant devant la boutique d'un fleuriste extra-muros, je vis un grand Œillet de bois, palissé en un treillage, fort remarquable par le développement de ses branches et leur grande dimension. Vous avez là, madame, dis-je à la maîtresse de la maison, un fort bel œillet. — Vous trouvez? — Eh! oui. — Vous n'êtes pas le seul; c'est un *Œillet remontant*. — Vous voulez dire grimpant? — *Grimpant, remontant*, pour moi c'est tout un.

Cette brave femme connaissait sa langue française par à peu près. *Remontant*, dont elle avait entendu parler, n'étant pas dans le dictionnaire de l'Académie, elle avait pensé qu'il devait être très voisin de grimpant.

Remontant a été inventé par les jardiniers. Il signifie: « Fleurir plusieurs fois »; après avoir monté à fleurs, cette plante remonte. Autrefois, on disait « perpétuelles », pour désigner les plantes à plusieurs floraisons.

Sarmenteux et grimpant. — Notre regretté Jean Sisley ne voulait pas qu'on dise grimpant en parlant des rosiers à longs rameaux, parce que c'était détourner ce mot de son sens technique: cependant il se détourne tant de choses ici bas, que je ne trouve nul inconvénient à dire Rosier grimpant; au contraire, le verbe grimper appliqué au Rosier qui n'a ni vrilles, ni crampons, ni suçoir; au rosier qui ne s'enroule ni à droite, ni à gauche, donne néanmoins une idée assez nette de ce qu'on veut dire. Être clair c'est là l'important.

Remonter, grimper et tailler. — Les Rosiers grimpants, peuvent remonter, mais tout en « remontant » ils ne sont pas généralement des Rosiers remontants tels que les définissent les rosiéristes, qui ont appliqué ce participe présent à toute une série de variétés d'origine croisée ou hybride; cependant, il y en a quelques-uns que les Anglais désignent sous l'appellation de *Climbing*.

Les Rosiers sarmenteux peuvent appartenir aux espèces ou hybrides suivants: Multiflore, Thé, Noisette, Hybrides de thé, hybrides de Noisette, Banks, etc. Sachez en passant que les Rosiers grimpants aiment peu la taille courte et qu'il convient de les allonger le plus possible pour obtenir une abondante floraison.

Rosiers hybrides remontants. — Les plus belles variétés de Roses cultivées dans les jardins sont d'origine hybride: Les *Multiflores nains* ou *Polyantha* des rosiéristes, sont des hybrides de Rosiers multiflores et de Roses thé — ils sont remontants: les Roses de Noisette sont des hybrides de Rose musquée de Bengale ou de Thé; et les Roses de l'Ile Bourbon sont des hybrides de Rose du Bengale et de roses de Portland; ils sont également remontants. Les *Rosiers hybrides remontants* ont une origine presque semblable aux Rosiers de l'Ile Bourbon, avec cette différence que le croisement est inverse: Les Roses de Portland fécondées par

les Bengales ont donné les Petits remontants; les Petits remontants, fécondés par les Bengales ont produit les grands remontants, et les grands remontants ont engendré à leur tour les hybrides remontants.

— Tout cela n'est pas très clair ! me dit l'amateur de roses.

J'en demeure d'accord avec vous, Monsieur, qui n'avez pas étudié préalablement les espèces, mais celà n'en est pas moins certain.

Il faut savoir, pour comprendre ce chapitre relatif à l'origine des Roses, comment se forment les variétés hybrides de première génération et quand ces variétés sont fertiles, ce qu'elles donnent à leur tour sous l'influence d'un second croisement, etc.

Exemple :

Rosier musqué, croisé par Bengale ou Thé, produit Rosier Noisette ;

R. Noisette croisé par R. thé donne Hybride de Noisette ;

R. Hybride de Noisette croisé par R. Thé produit des variétés de R. Thé.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Exemple :

Rosier rugueux croisé par Rosier Indien a donné la variété *Mme Georges Bruant*. Cette variété, croisée à son tour par le Rosier rugueux ou le Rosier Indien, ne donne rien du tout, étant rebelle à toute fécondation.

Conclusion. — Quoi qu'il en soit, mon cher amateur, en attendant que vous ayez suffisamment étudié les mystères des Roses et pénétré un peu plus avant dans les arcanes de l'horticulture, suivez le conseil que voici : Choisissez pour votre jardin des Roses un peu dans toutes les sections; pour bordure mignonne, des *Multiflores nains ou Polyantha*, dont il y a des couleurs fort tranchées. Ajoutez-y cette sorte minuscule,qui a nom Rose de *lady Lawrence.*

N'oubliez pas quelques Bengales. Si vous n'en vouliez qu'un, je vous recommanderais l'archaïque Bengale ordinaire, et voici pourquoi : ce n'est pas une belle Rose, j'en conviens. mais c'est la plus printanière et c'est encore celle qui fleurit la dernière dans les jardins. Plantez donc des Bengales en vertu de ce principe : à défaut de grives on mange des pierrots. Du reste, si vous aviez le temps de travailler les Bengales, vous feriez comme moi qui les empêche de fleurir l'été, afin d'avoir une belle floraison vers le 15 novembre quand il ne gèle pas trop fort avant cette époque.

Plantez beaucoup de Rosiers thé — peu en tiges. — Abusez des Roses thé; mais plantez-les pieds greffés rez-terre sur racines d'églantiers. Méfiez-vous des sujets francs de pied : ça ne pousse pas. Plantez un peu profond, pas trop cependant. juste assez pour préserver les sujets du froid. Méfiez-vous des froids excessifs.

Les Rosiers des Iles-Bourbons sont presque tous beaux, et c'est à cette section qu'appartient la plus belle des Roses : le *Souvenir*, disent les Parisiens, la *Malmaison*, répondent les Lyonnais ; c'est-à-dire le *Souvenir de la Malmaison*; mais elles n'ont pas généralement les beaux et délicats coloris qui abondent dans les autres sections; elles sont très florifères et plus rustiques que les Roses thé, dont elles sont parentes du côté maternel.

Dans les hybrides remontants, vous n'avez que l'embarras du choix. Méfiez-vous des sortes qui ne remontent pas, ou qui remontent peu. Ne plantez pas 37 variétés de *Général Jacqueminot*, sous des noms différents, ni quatorze *Jules Margottin*, ni vingt-trois *Victor Verdier*. Ils sont là, dans ce groupe, un certain nombre de chefs de file qui ont diablement fait de petits. Méfiez-vous de ces petits-là.

Il vous faut des Noisettes et des hybrides de Noisette. Aussi, plantez-en, Monsieur, plantez-en. Mais, si vous voulez me croire, bien qu'elles ne remontent pas, vous planterez aussi quelques Roses Centfeuilles, beaucoup de Mousseux, un Damas, quatre Provins, deux Pimprenelles, etc. Elles ne remontent pas, c'est vrai, mais elles donnent une note spéciale dans le concert des Roses, et, entre nous seulement, il y en a tant, parmi celles qui sont censées remonter, qui ne remontent pas du tout...

Sur l'électricité. — Nous venons de recevoir la lettre suivante :

Saint-Etienne (Loire), le 8 mai 1892.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accueillir la réponse suivante à votre article paru dans le numéro du 30 avril, que me communique M. Salichon, secrétaire général de la Société d'horticulteur de la Loire.

Sous le titre : *Rectification à propos d'électricité,* vous faites comprendre que Beckensteiner a été précédé par l'abbé Bertholon dans l'invention d'un appareil de transport de fluide électrique atmosphérique à la terre. Que néanmoins je l'ai proclamé comme ayant eu le premier cette idée, dans une conférence que j'ai faite sur *l'application de l'électricité aux récoltes, à l'effet d'en augmenter le rendement, même sans fumure,* — conférence reproduite par le bulletin de la Société d'horticulture de la Loire, en novembre 91.

J'avoue que je ne connaissais pas l'*Electro-végétomètre* de Bertholon, paru en 1788, et dont vous donnez le dessin en regard de notre *Géomagnétifère (qui porte l'électricité à la terre).*

J'avais eu connaissance de simples gravures, sans nom d'auteur (que je n'ai pu retrouver du reste) représentant un système d'arrosage électrique ; aussi me suis-je empressé de les rappeler, comme vous le constatez explicitement dans ledit article.

Quand à l'appareil de Bertholon, si sa partie supérieure a du rapport avec celui de Beckensteiner, il en diffère essentiellement dans sa partie inférieure, celle qui est la plus utile, ou pour mieux dire, la *partie fécondante.* En effet, dans l'*électro-végétomètre* elle se termine *avant de pénétrer dans le sol,* donnant, par ses pointes de bifurcation, une sorte d'irrigation fluidique aux végétaux sous-jacents, mais à leurs tiges et feuilles seulement, c'est-à-dire à leurs parties visibles et non à leurs racines, les véritables organes de nutrition. Aussi, cet apport artificiel, fait à la vie de la plante, était ou devait être complètement insuffisant, quasi enfantin même, et ne pouvant avoir que des résultats insignifiants, il dut motiver l'oubli qui s'en est suivi depuis plus d'un siècle.

Dans notre appareil, au contraire, le *géomagnétifère,* le réseau souterrain est le vrai conducteur du fluide sidéral, de l'air électrisé qui va nourrir les végétaux en formant, avec les sels telluriques, les matériaux les plus alibiles possibles, comme je l'ai établi.

En tous cas, l'idée de la soustraction du fluide électrique à l'atmosphère, par le pouvoir des pointes, remonterait bien plutôt à Franklin lui-même, dans son invention du paratonnerre, mais celle de la fécondation de la terre pour la culture est bien de mon ami regretté Beckensteiner.

En outre, ne devons-nous pas à cette disposition souterraine des fils conducteurs de pouvoir conjurer les orages et

la grêle, pourvu que le nombre de perches armées soit suffisant pour équilibrer le potentiel d'un nuage qui menace, disons mieux, pour lui soutirer l'exès de tension ?

Enfin le frère Paulin, directeur des écoles libres de Montbrison, qui a entrepris, sur mon conseil, des expériences dont les résultats sont magnifiques, bien qu'à leurs débuts ; qui est l'auteur d'une brochure sur la végétation par l'électricité du ciel, a relaté les travaux de l'abbé Bertholon, et son électro-végétomètre. Nous sommes donc ici tous du même avis « qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient » et dans cette pensée, je crois que nous serons unanimes désormais à décerner la primauté de l'appareil fécondant, le *géomagnétifère*, à son véritable auteur C. Beckensteiner.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur en chef, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro et d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L. FRESTIER, docteur.

Remarque. — Si M. le docteur Frestier, à défaut d'une lecture plus longuement poursuivie, veut bien constater que l'ouvrage intitulé : *De l'électricité des végétaux*, par l'abbé Bertholon, de Saint-Lazare, professeur de physique expérimentale des Etats Généraux de la province de Languedoc, contient, comme sous-titre, la phrase suivante : « Ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère sur les plantes, de ses effets sur l'économie des végétaux, de leurs vertus médico et nutritivo-électriques, et *principalement des moyens de pratique de l'appliquer utilement à l'agriculture*, avec l'invention d'un électro-végétomètre, » il voudra bien convenir que l'idée de féconder artificiellement le sol par l'électricité, au moyen d'un appareil particulier, a été publiée en 1783.

Que l'appareil de Bertholon soit compliqué, primitif, enfantin, tout ce que vous voudrez, je l'accorde d'autant plus volontiers que là n'est pas la question. La question est une simple affaire de priorité qui se traite documents en mains.

C'est le propre des inventions importantes d'être modifiées et perfectionnées, et, certes, il y a déjà loin de l'électro-végétomètre primitif de Bertholon au géomagnétifère de C. Beckensteiner, dont M. le Dr Frestier et M. le frère Paulin se sont si heureusement fait les propagateurs.

Nous n'avons nullement eu l'intention d'amoindrir la valeur des travaux de M. Beckensteiner, mais il nous a semblé profondément injuste que les auteurs actuels, traitant de l'influence de l'électricité sur la culture ne parlassent pas des travaux d'un savant d'une grande valeur, du véritable précurseur de l'électroculture, c'est ce qui nous a donné l'idée d'écrire notre note intitulée : *Rectification à propos d'électricité.*

Nous sommes heureux que cette note ait produit de bons résultats. Déjà M. le frère Paulin, auquel j'avais signalé, il y a quelque temps, l'ouvrage de l'abbé Bertholon, a bien voulu écrire dans l'avant-propos de la deuxième édition de la brochure qu'il vient de publier sur l'influence de l'électricité sur la végétation, la phrase suivante : « Nous verrons dans la suite de ce travail que les idées de M. C.Beckeinsteiner *et les nôtres aussi*, se retrouvent à peu près toutes dans l'abbé Bertholon. »

Quant à Franklin, je crois qu'il faut le laisser hors de cause. S'il a inventé le paratonnerre, cela ne paraît pas avoir été pour utiliser l'électricité dans la culture.

V. VIVIAND-MOREL.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 10 avril 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. ROCHET, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Préfet du Rhône, nous informant que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à l'Association horticole lyonnaise une médaille d'or et deux médailles d'argent, pour être décernées à la suite de son prochain concours.

2° Lettre de M. le Président de la République, nous annonçant l'envoi d'une coupe Tarente, provenant de la manufacture nationale de Sèvres, qu'il offre à l'Association horticole lyonnaise à titre de prix, pour son Exposition d'horticulture.

3° Lettre de M. le Président de la Société des agriculteurs de France, nous informant qu'il met à notre disposition une médaille de vermeil grand module, une médaille d'argent grand module et deux médailles de bronze pour être décernées à des lauréats principaux de notre Exposition.

4° Lettre de la Société helvétique d'horticulture de Genève, nous informant que dans son assemblée du 30 mars dernier, a décidé de nous offrir, comme témoignage d'amitié, une médaille de vermeil grand module, pour être attribuée à un exposant dans la section horticole.

De vifs remerciements sont adressés aux généreux donateurs ci-dessus désignés, par le Président de l'Association horticole.

5° Lettre de M. Maurice de Vilmorin, secrétaire général du comité d'initiative de l'Exposition de Chicago, donnant sur cette Exposition des détails pouvant intéresser les personnes qui désirent prendre part à cette Exposition. Plusieurs circulaires accompagnaient l'envoi de cette lettre ; elles sont mises à la disposition des intéressés.

Lettre de l'Association horticole marseillaise nous informant qu'elle tiendra du 4 au 13 juin prochain, à Marseille, une Exposition d'horticulture. Un programme de cette Exposition accompagne l'envoi de la lettre.

Présentations. — Il est donné lecture de sept présentations de candidats au titre de membres titulaires de la Société sur lesquels, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'assemblée M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise, les candidats présentés à la dernière réunion, ce sont MM.

Etienne Meunier, mécanicien-constructeur, 94, grande-rue de la Guillotière, Lyon, présenté par MM. Beney, Lamaud et Musset.

Jules Bertha, jardinier chez Mme Idt, à Montluel (Ain), présenté par MM. Barbier et Viviand-Morel.

Honoré Queyrel, entrepreneur de serrurerie, 26, cité Lafayette, présenté par MM. Viviand-Morel et J. Jacquier.

M. Coche, rue Centrale, 4, Lyon, présenté par MM. F. Morel et Lavenir.

Dutemps, jardinier chez Mme Guillon, à Reyrieux, par Trévoux (Ain), présenté par MM. Jambon et A. Rivoire.

Didon, jardinier, au collège de St-Thomas-d'Aquin, à Oullins (Rhône), présenté par MM. Antoine et Phillipe Rivoire.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Martin Antoine, jardinier chez M. Hébrard, à Miribel (Ain), deux plantes de *Daphne Cneorum*, récoltées sur les bords du Rhône, à Anthon (Isère).

Par M. Laroche Antoine, jardinier chez M. Chabrières, à Oullins (Rhône) : 1° un joli *Dracæna Massangeana*, plante très vigoureuse et dénotant une bonne culture ; 2° un *Begonia Carrieri* ; 3° Begonia *semperflorens elegans* ; 4° Un *Anthurium Scherzerianum* fleuri, également d'une culture irréprochable ; 5° 14 variétés de jacinthes en fleurs coupées dont les plus remarquables sont : Le Danube, Marie, Merveille, etc.

Par M. Reverchon, horticulteur, au Moulin-à-Vent, près Lyon : 1° un Pelargonium zonale de semis, *Enfant du Moulin*, fleur amarante vif, paraissant très florifère ; 2° un œillet remontant, en fleurs (non dénommé).

Par M. Matta, jardinier chez M. Franchet, à Ste-Foy-lès-Lyon, un lot d'épinards de différentes variétés.

Pour juger ces apports, il est nommé deux commissions composée de MM. Biessy, Chrétien, Michel, pour la floriculture, Achard, Jacquier, Pelletier, pour les légumes.

Après examen, ces commissions proposent d'accorder à MM.

Laroche pour la bonne culture sur l'ensemble de son apport, prime de 1re classe.

Reverchon, pour son géranium de semis, Enfant du Moulin, certificat de 2e classe.

Matta, pour son lot d'épinard, prime de 3e classe.

Pour les apports non primés, l'inscription au procès-verbal.

Les propositions des commissions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

Ordre du jour. — De la circulation de la sève chez les végétaux. M. David fait à ce sujet une causerie très intéressante et très étendue qui donne lieu à plusieurs observations échangées entre MM. Viviand-Morel, Rivoire, Lavenir et Achard. Le *Lyon-Horticole* en publiera prochainement les principaux passages.

Nomination d'une commission de cinq membres pour étudier les récompenses à accorder aux plantes de semis présentées en séance ou à domicile.

Sont nommés à l'unanimité, pour faire partie de cette commission, MM. Chrétien, Crozy, Lavenir, Pernet et Rozain.

Après avoir fixé l'ordre du jour de la prochaine assemblée, la séance est levée à 4 heures 1/2.

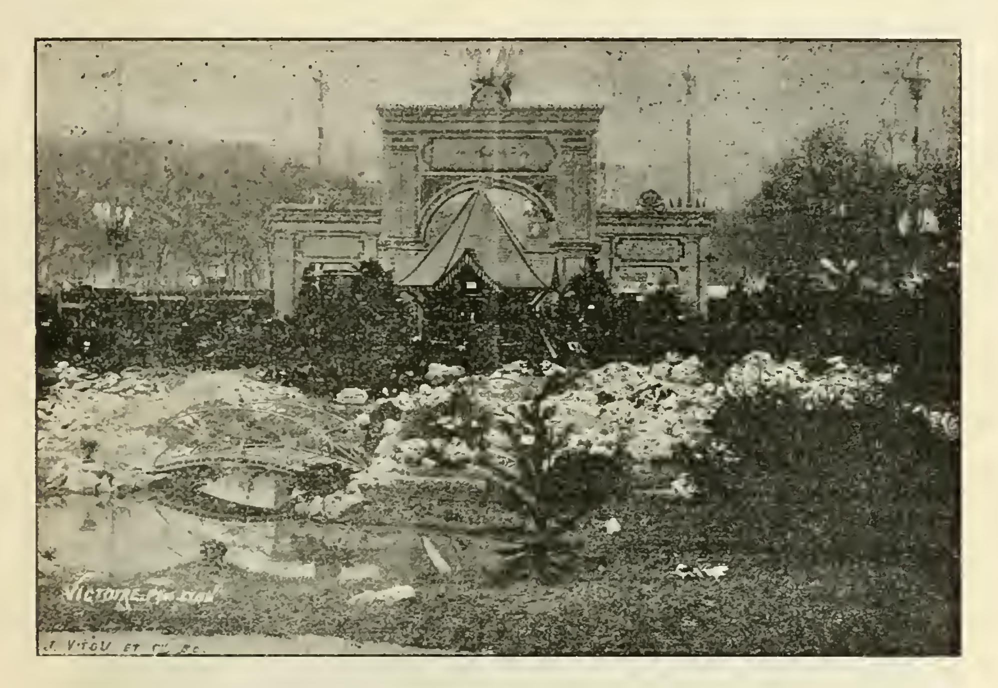
Le Secrétaire adjoint, MOREL Ant.

Vue d'ensemble du Jardin Alpin de l'Exposition.

Nous ne reviendrons pas sur la description de ce petit chef-d'œuvre d'architecture horticole créé par M. Ginet sur le cours du Midi (à Perrache : M. David, un des vice-présidents de l'Association horticole lyonnaise, en ayant donné un compte rendu rédigé avec une rare élégance (1).

Très heureusement inspiré, M. David a su peindre en quelques lignes l'œuvre de notre collègue de Grenoble; il en a montré le côté vraiment artistique dans cette simple phrase : C'est la nature prise sur le vif dans toute sa grâce et sa simplicité.

Rien de plus vrai. M. Ginet a su effacer la trace de ses mains d'habile ouvrier, pour laisser croire que le jardin était venu là tout seul, de quelque coin des Alpes dauphinoises. Cela valait mieux qu'un tableau de Lortet, si habile cependant, qui lèche et pourlèche avec amour les mélèzes et les sapins de ses tableaux, bichonne et pomponne à outrance l'eau de ses torrents, sans parvenir toutefois à donner au spectateur l'illusion complète de la réalité.



Vue générale du Jardin alpin, créé par M. Ginet.
(D'après une photographie de M. Victoire).

Le caractère du Jardin Alpin de l'Exposition, dont M. Victoire un de nos plus habiles photographes lyonnais a pris plusieurs vues très remarquables, se distingue suivant l'heureuse expression de M. David, des œuvres analogues qui existent un peu partout, en France, en Suisse, en Italie, mais surtout en Angleterre, par le « naturel » et la simplicité.

Qu'on jette un coup d'œil sur les deux vues du rocher du jardin botanique d'Edimbourg que nous donnons ci-

(1) *Lyon horticole* 1892, p. 165 et suivantes.

contre, et on ne fera pas de difficulté de convenir de l'exactitude de cette appréciation.

V. M.

Travaux à faire dans les jardins pendant le mois de Juin

Semis. — L'époque actuelle est la plus favorable aux semis de plantes vivaces ou bisannuelles, qui donneront une brillante floraison l'année prochaine. Nous signalons pour mémoire les genres suivant qui demandent à être semés en juin :

Alyssum saxatile (corbeille d'or) *Alyssum montanum* (autre espèce de corbeille d'or un peu plus printanière), Primevères de jardin, Myosotis des Alpes, Girotlée coquardeau, Croix de Malte (Lychnis) Muflier varié, Œillets variés, Oreille d'ours, Sainfoin d'Espagne, Valériane rouge et blanche, Rose Tremière, Campanules, Pavots vivaces, Arabis, Thlaspi, etc.

Légumes. — On peut encore semer toutes les sortes indiquées au mois précédent. On sème choux de Milan pour l'hiver, Laitues, Haricots, Choux-fleurs, Scaroles, etc.

Bulbeuses diverses. — Dans les jardins de petite étendue on peut arracher les bulbes de Tulipes, Jacinthes, Crocus, Fritillaires, etc., dont les fleurs sont passées et dont les feuilles commencent à jaunir. On enterre ces bulbes en bloc dans du sable, afin de laisser murir les ognons dans de bonnes conditions. En juillet on rentre les bulbes au grenier, en ayant soin de les tenir au sec, dans de la sciure de bois, du sable, etc.,



LE ROCHER DU JARDIN BOTANIQUE D'EDIMBOURG.
(D'après une gravure du « Gardner's Chronicle »).

jusqu'à l'époque de leur plantation en automne.

— *Pincez* les greffes de rosiers qui se sont développées soit sur tige, soit sur collet de racine d'églantier. Faites cette opération pendant que les tiges sont *herbacées* ; il ne faut pincer ni trop bas, ni trop haut les tiges en question, quand elles ont 20 centimètres de hauteur environ.

employée mélangée à trois fois son volume d'eau. A cette dose on peut sans danger, l'utiliser en plein soleil.

Soufrage de la vigne. — Il faut soufrer par un temps chaud, tout autour des ceps, de haut en bas, puis à l'intérieur.

Le premier soufrage doit être terminé avant la floraison.

Le second, lorsque le verjus est bien formé.



Le Rocher du Jardin botanique d'Edimbourg.
(D'après une gravure du « Gardner's Chronicle »).

— Ebourgeonnez les rosiers mis en pot pour le forçage ; ne laissez que 5-7 rameaux à chaque pot, choisissez les mieux placés et autant que possible disposés en couronne. Pincez au besoin, à trois yeux, celui des plus gros rameaux, dans le cas où votre rosier serait mal formé et menacerait de « s'emporter ».

— Arrosez vos orangers avec de l'engrais liquide. Se rappeler que la matière des fosses doit toujours être

Ensuite, les soufrages partiels, c'est-à-dire, là où le parasite destructeur tenterait de reparaître.

Si, après un soufrage, survient une pluie battante qui enlève le soufre, l'opération est nulle et l'on doit recommencer dès qu'il fait beau.

Convient-il de pailler les corbeilles de fleurs? — Telle est la question que M. Delaunay, de Saint-Denis, posait autrefois à ses collègues de

la Société Nantaise d'horticulture. En mettant en doute l'utilité d'une opération horticole qne tous les praticiens s'accordent à trouver excellente, M. Delaunay. de St-Denis, fait remarquer que le paillage était quelquefois plutôt nuisible qu'utile aux plantes auxquelles il était appliqué. Cet amateur prétend, non sans raison, que le paillis est sale et désagréable à la vue ; il ajoute qu'il sert de prétexte au jardinier pour ne plus arroser ses corbeilles et ses bordures. Cette dernière remarque n'est pas sérieuse. Un jardinier qui connaît son métier arrose quand il faut arroser. Mais il y a, dans beaucoup de jardins, des gens qui se disent jardiniers et qui ne sont pas jardiniers; alors tant pis pour les corbeilles.

M. J. Gouleau a répondu à M. Delaunay que le paillage était très utile, mais qu'il fallait y procéder seulement quand la température extérieure avait suffisamment échauffé le sol pour que le paillis n'entretienne pas l'humidité et la fraîcheur dans le terrain précisément à l'époque où les plantes réclament la chaleur.

Coreopsis lanceolata

Les *Coreopsis* sont des composées qu'on rencontre surtout dans l'Amérique du Nord, au Texas, dans la Virginie, la Colombie et autres provinces des Etats-Unis,

Celle dont nous donnons la figure est une espèce vivace, très prisée des horticulteurs américains, au catalogue de l'un desquels nous l'avons empruntée. En France, elle est assez rare dans les jardins.

Les *Coreopsis* ont été baptisés par Linné. Leur nom est tiré du grec *Koris* (punaise) et *opsis* (ressemblance). C'est une allusion à la forme de leurs graines (akènes).

Depuis la création du genre, de nombreuses espèces ont été découvertes, et quelques-unes ont paru assez différentes des anciennes pour que plusieurs botanistes aient proposé de le scinder en plusieurs groupes. Certains *Coreopsis*,



Coreopsis lanceolata.

pour cette raison, sont devenus des *Calliopsis* et des *Chrysostemma*.

Ce sont les dernières!

Cordon vertical à tiges superposées. — Sachant que la sève, surtout dans la vigne, a des tendances à se porter de préférence dans les parties les plus élevées du cep, et que des tiges trop longues, et particulièrement si elles sont verticales, se dégarniront forcément par en bas à mesure que les cordons s'allongeront,

pour laisser à peu près vides les parties basses de la treille, on ne peut conséquemment établir le cordon vertical ordinaire que sur des murs ne dépassant pas 2 mètres de hauteur.

Mais, en raison de la rapidité avec laquelle cette petite forme garnit les murs, on a imaginé, pour pallier à l'inconvénient d'une tige trop longue, de les superposer de façon à faire disparaître l'inconvénient que présente une branche dont les coursons sont répartis sur une trop grande longueur, à cet effet, voici comment on procède :

La plantation doit être faite à 0,38 ou 0,40 centimètres de distance, puis on fait monter un pied sur deux jusqu'au milieu de la hauteur du mur, sans prendre de coursons, pour les traiter ensuite comme les cordons ordinaires ; de cette façon on évite de donner à une tige une longueur incompatible avec la bonne venue des coursons de la base.

Le seul inconvénient des cordons ainsi superposés, c'est la plantation des ceps, un peu trop rapprochés, ce qui détermine souvent une vigueur irrégulière entre les pieds, impossible à éviter.

Le cordon vertical peut également être établi avec ses coursons opposés, mais, sauf pour les vignes très vigoureuses, où le bourgeon terminal peut être pincé dans l'année, juste à l'endroit où les coursons doivent être pris, il faut généralement le double de temps pour le former : en effet, il faut rogner le sarment terminal à la hauteur convenable, une année pour faire former les yeux aux places voulues, et l'année ensuite, tailler pour continuer la tige sur le bourgeon, au-dessus des yeux de la base du sarment, qui sont toujours parfaitement opposés.

Vigne en cordon oblique. — Cette façon d'élever la vigne est peut-être plus avantageuse encore que le cordon vertical, surtout pour les murs mesurant moins de 2 mètres de haut.

L'inclinaison des ceps à un angle de 45 degrés à peu près permet, en effet, d'obtenir pour une hauteur donnée une branche ayant plus de longueur, ce qui est un avantage réel, surtout dans les terrains où la vigne pousse vigoureusement.

Cette forme est d'ailleurs très facile à établir sur un mur de 1 à 2 mètres d'élévation, trois lignes de fil de fer suffisent, le premier à 0,20 ou 0,25 cent. du sol et le dernier à la même distance du chaperon du mur, puis un troisième entre les deux. Il ne reste qu'à attacher sur les lignes ainsi tendues, des lattes de 1 centimètre et demi de côté, en leur donnant une inclinaison de 45 degrés environ, de sorte que la distance entre chaque latte à angle droit sera de 0,25 centimètres.

Planter, dans les conditions ordinaires, un pied de vigne toutes les deux lattes et palisser le bourgeon obliquement sur la latte en face de laquelle ce cep a été planté, la distance entre chaque pied sera de 0,70 à 0,75 centimètres environ, et mesurée à angle droit, 0,50 entre chaque cordon, ce qui donnera une longueur convenable aux rameaux fruitiers.

A la deuxième année de plantation, à peu près tous les ceps peuvent être taillés en vue d'obtenir le premier courson ; celui-ci doit être pris à 0,15 ou 0,25 centimètres au-dessus du sol et sur le dessus de la tige, la taille doit être faite sur l'œil en dessous qui vient immédiatement après celui qui a été choisi pour constituer le premier courson.

Pendant la végétation, palisser le bourgeon terminal obliquement, sur la latte placée à cet effet, attacher sur la

latte intermédiaire et à angle droit, celui qui doit former le premier courson et le pincer lorsqu'il atteindra le dessous de la latte sur laquelle le deuxième cep de droite ou de gauche est attaché.

A partir de la troisième année, on peut sans inconvénient obtenir deux coursons à chaque taille, ceux-ci pris seulement sur le dessus de la tige, à une distance de 15 à 18 centimètres; les tailles annuelles seront de 45 centimètres environ. Toutes les autres opérations sont absolument semblables à celles des vignes élevées sous les formes précédemment décrites.

Il est facile de se rendre compte de l'avantage réel de cette forme ; les tiges étant palissées obliquement, la sève circule lentement et agit d'une façon uniforme sur tous les coursons, ceux de la base de la tige conservent de ce fait une vigueur assez grande pour fructifier régulièrement, quoique éloignés de l'extrémité du cep. Sur un mur de 1 m. 50 de haut, on gagne aussi, pour chaque tige, plus de 50 centimètres de longueur, soit un quart de la surface totale du mur.

Dans les jardins où les murs d'espalier font défaut, si le climat est assez doux pour permettre aux chasselas de mûrir convenablement en plein carré · ou établir des cordons à un ou deux étages installés sur fils de fer, soutenus par des piquets en bois ou en fer et soumis au même traitement que les cordons à la Thomery ; ou bien planter de place en place, aux endroits les mieux abrités, des ceps isolés qui sont soumis à la taille à branche fruitière renouvelable chaque année ; chaque cep est taillé, la première année, sur deux yeux dont les bourgeons sont palissés verticalement sur un échalas placé à cet effet ; à la deuxième taille, le sarment le plus près du sol est coupé sur les deux bourgeons de la base et le rameau le plus élevé et allongé, suivant sa vigueur, de 30 à 80 centimètres, est incliné horizontalement à 25 centimètres du sol où on le maintient au moyen d'un petit tuteur sur lequel il est attaché ; tous ses bourgeons sont conservés, sauf ceux qui n'ont point de raisins; ils sont pincés à deux ou trois feuilles au-dessus des grappes de raisins et palissés sur une petite gaulette attachée horizontalement à 25 ou 30 centimètres au-dessus du bras fruitier, d'une part à l'échalas du cep, et d'autre part au tuteur qui maintient le sarment fruitier à la hauteur voulue.

Les deux bourgeons développés du sarment qui a été taillé à deux yeux sont palissés verticalement et rognés à 1 m. 20 de haut.

L'année suivante, la branche fruitière est d'abord supprimée complètement. Restent les deux rameaux verticaux. Le plus près de la base est taillé à deux yeux et le plus élevé, qui est aussi généralement un peu plus vigoureux et allongé de 30 à 80 centimètres, est traité absolument comme celui de l'année avant. Chaque année ce sont les mêmes opérations ; on obtient, avec ce système de taille à branches fruitières renouvelable tous les ans, des produits véritablement merveilleux et dont la qualité, un peu inférieure naturellement aux raisins venus en espalier, ne laisse néanmoins rien à désirer au point de vue de la conservation. Je parle, bien entendu, des jardins assez chauds pour mûrir convenablement les raisins en plein air.

Cluny, 18 avril 1892.

CAGNIN.

COMPTE RENDU

De l'Exposition d'Horticulture et des objets d'Art ou d'Industrie se rattachant à l'art des Jardins, organisée à Lyon, sur le cours du Midi, par l'Association horticole Lyonnaise, du 21 au 25 avril 1892.

— SUITE —

Culture Maraîchère

Si la culture maraîchère était bien représentée à l'Exposition tenue à Lyon en septembre 1890, on ne peut, ma foi, pas en dire autant cette année.

Il est fort regrettable que nos exposants habituels n'aient pas voulu affronter la lutte en nous montrant des collections générales comme l'on devrait en faire dans un centre aussi mportant que Lyon.

Quoique ma tâche soit des plus faciles, je ne rechercherai pas les causes de cette absence des plantes potagères, je me bornerai simplement à énumérer les quelques lots présentés :

Collection générale. — Une seule était présentée par M. Guillet, parmi laquelle figurait bon nombre de variétés très recommandables, dans la série des carottes, laitues, betteraves, etc., etc.

Pommes de terre. — Dans cette partie, la lutte a été chaude et surtout très intéressante pour les amateurs de la plante si chère à Parmentier.

Décidément l'infatigable M. Favre ne veut pas quitter la corde depuis qu'il a été lauréat à l'Exposition universelle de 1889. Non seulement il est cultivateur et amateur, mais il est aussi un semeur passionné; sa magnifique collection de plus de 500 variétés lui a valu la médaille d'or. Je citerai au hasard parmi les variétés les plus méritantes : *Beauté d'Elbron, Early Paritan, Adirondack, Early Climax, Géante de Roberston, Paulnis bleu, Richter Imperator*, etc., etc. M. Favre nous a montré également des semis très méritants, appelé à un grand succès ; à noter spécialement les variétés : *Roseline, Papillonnée, Souvenir de l'Exposition de* 1889, etc., etc.

M. Aumiot avait également une remarquable collection de 350 variétés, très intéressante parmi lesquelles figuraient : De *Blidah, Idaho, Flour Ball, Acajou*, etc. Le même exposant avait aussi un très joli lot de semis parmi lesquels j'ai noté : *Conseiller général Pascal, Préfet Cambon, Inspecteur de Brézenaud*, etc.

M. Chipié, magnifique collection de 250 variétés, parmi les plus méritantes figuraient *Comice de Vaugneray, Hospitalière, Dako-ta-Red*, ainsi que quelques semis dont plusieurs très remarquables.

Un petit lot de 40 variétés était présenté par M. Brechon où figuraient les meilleures variétés culinaires.

Je passe sous silence un lot de semis de pommes de terre, qui n'étaient pas des semis, comme le disait la protestation adressée aux membres du jury par les trois premiers cultivateurs, cités plus haut. Messieurs les jurés n'ont pas eu besoin de voir ces spécimens plusieurs fois pour se rendre compte que ces soi-disant semis n'étaient rien autre que des variétés depuis longtemps dans le commerce, défformées simplement par le choix d'un mauvais terrain ou d'une mauvaise culture.

Si ce procédé a pu réussir autrefois à en faire classer plusieurs dans le commerce sans que jamais personne ne protestât, tous les amateurs connaisseurs ont été unanimes à approuver la décision du jury qui a nettement refusé de juger ce lot de *semis improvisés*.

La leçon est bonne, espérons que ce bon Monsieur ne renouvellera pas sa tentative de *tromperie agricole*.

MM. Beney, Lamaud et Musset avaient une assez belle collection de Laitues comprenant les variétés les plus remarquables et surtout les plus fréquemment cultivées dans les jardins. En même temps que leurs laitues, nos confrères présentaient quelques une des races de Radis les meilleures et les plus appétissantes.

M. Ferrière, Benoît, avait également exposé une collection de Laitues qui se faisait remarquer par une culture soignée.

Avec les Asperges, M. Marchand fait preuve d'un talent particulier pour faire acquérir aux turions de cet excellent légume une dimension peu commune. La sorte qu'il présente est l'asperge rose de Lyon, améliorée par lui.

MM. Sylvestre Mirabel, Rolland et Arnaud suivent de près M Marchand avec

leurs asperges violettes améliorées d'Argenteuil ; les bottes qu'ils en présentent ont dû faire envie à plus d'un gourmet.

M. Léonard Lille expose la courge patate récemment introduite, dont on dit beaucoup de bien.

M. Jean Faure montre des tomates conservées par plusieurs procédés.

L. V.

DEUXIÈME SECTION

Rosiers en pots et fleurs coupées.

57e Concours. — Rosiers tiges, demi-tiges et nains en collection.

M. Griffon, rosiériste à la Mouche, présente une collection comprenant environ 260 plantes d'une culture irréprochable et d'une végétation luxuriante ; ce lot était de tous points magnifique, malheureusement placé dehors, il ne pouvait, vu le mauvais temps, rendre tout l'effet qu'était en droit d'attendre son présentateur ; si le temps avait été plus clément ce lot eût été l'un des plus admirés de notre exposition.

Parmi les variétés convenant le mieux pour la culture en pot et qui ont été les plus admirés, je citerai : *Magna Charta*, *Comtesse de Paris*, *Alphonse Soupert*, *Ulrich Brunner*, *Baronne de Rotschild*, *Mme Jeanne Bouyer*, *Paul Néron* ; hybride de thé, *Thé Puritan*, *Thé Mme Falcot* : de beaux specimens bien fleuris des variétés *Luciole*, *Souvenir de Thérèse Levet*, *Mme de Watteville*, *Souvenir de Gabrielle Drevet*, thés ; *Kronprincessin Victoria*, un élégant dimophisme de la variété, souvenir de la Malmaison, de couleur blanc mat, à centre légèrement jaune.

M. Dubreuil, rosiériste à Monplaisir, présente environ 200 plantes, le lot de cet exposant, placé sous galerie couverte, produisait le plus gracieux effet, les plantes bien fleuries formaient un ensemble qui a beaucoup été admiré.

Je citerai au hasard parmi les plus belles : *Etoile d'or*, *Perle d'or*, *Grâce Darling*, *Mme Falcot*, *Gloire de Ducher*, *Louis Van Houtte*, *Niphétos*, cette perle des roses blanches pour la culture sous verre, *Céline Forestier*, *Mme Pierre Guillot*, *Jeanne Guillaumez*, etc., etc.

M. Drevet, horticulteur à Montchat, lauréat du grand prix d'honneur de l'Exposition, parmi ses nombreux lots exposés, nous montre une collection de rosiers tiges et nains, environ 100 plantes, remarquable par le bon choix des variétés, telles que : *Honorable Etith*, *Gifford*, *Comtesse Riza du Parc*, *Mme Honoré Defresne*, *Mme Chédane-Guinoisseau*, *Ma Capucine*, etc., etc.

62e Concours. — 25 rosiers d'une des meilleures variétés de ces cinq dernières années.

Votre serviteur remplissait ce concours avec la variété *Clotilde Soupert* (*Polyantha*), cette rose est précieuse pour la culture en pot, convient également pour culture forcée et pour culture estivale, elle a été, je crois, bien appréciée.

63e Concours. — 6 rosiers, remarquables par leur bonne culture. M. Dubreuil remplit heureusement ce concours avec six rosiers de la variété *Souvenir du rosiériste Gonod* qui ont été beaucoup admirés, cette variété se prêtera facilement à la culture forcée, son beau port, son beau feuillage, ses grandes fleurs d'un beau rouge la feront bien vite apprécier.

M. Dubreuil, déjà nommé, présente en pot un rosier nouveau, provenant d'un accident de la variété Rose du Roi (Portland), la nouvelle venue en diffère par ses fleurs bien panachées, espérons que son obtenteur ne tardera pas à la répandre, les roses panachées remontantes étant rares, ce sera une précieuse acquisition. Notre collègue présente en outre un semis de Rose thé qu'il désigne sous le nom de *Graziella*.

M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse, à qui nous devons quelques bonnes roses, nous montre une rose thé, d'un coloris rose chine, nuancé, très délicat. Cette rose n'est pas encore nommée, ni multipliée.

Fleurs coupées.

Présenter une collection de roses coupées au 21 avril, voilà certainement une entreprise aussi hardie que compliquée ; à cette saison la température est si capricieuse, qu'il suffit d'un contre-temps pour déjouer les prévisions, hâter ou retarder la floraison.

M. Gamond, rosiériste, route de Vénissieux, à Lyon, n'a reculé devant aucune de ces difficultés et nous fait admirer une superbe collection d'environ 380 variétés; les fleurs étaient belles et très bien présentées, l'ensemble était magnifique ; malheureusement, un vent du nord glacial prenait un malin plaisir à ternir leurs ravissantes corolles.

Collection d'élite comprenant beaucoup de nouveautés toutes récentes, parmi lesquelles thé : *Souvenir de Madame Antoine Levet, Elisa Fugier, Souvenir de Madame Sablayrolles, La Chanson, Mistress James Vilson*; hybrides de thé : *Kaiserin Augusta Victoria, La Fraicheur, Astra, Madame Caroline Testout, Augustine Halem.*

Parmi les variétés plus anciennes, *Etoile de Lyon, Catherine Mermet. Ernest Metz, Niphétos, Souvenir de Paul Néron, Gustave Piganeau, Alsace-Lorraine, Merveille de Lyon, Ulrich Brunner, Gràce Darling, etc.*

M. Léonard Lille, marchand-grainier à Lyon, présente deux potées de fleurs coupées : 1re Pœonia anomala, fleur demi-pleine, rouge ponceau, magnifique ; 2e Giroflée d'hiver, blanc de neige.

M. Fulconis, horticulteur à Cannes, présente une superbe collection d'œillets remontants, dont quelques-uns ne sont pas nommés. Toutes les variétés composant cette collection sont des gains de l'exposant.

Tous ces œillets sont magnifiques, mais quelques-uns m'ont paru quelque peu « crevards ».

Parmi les plus admirées j'ai noté les variétés *Antoine Devert*, rouge, *Mademoiselle Philomène Bidon*, rose strié et ombré saumon, *Madame Solignac*, rose, *Marie-Louise Devert, Léon Aurange*, rouge, *Pierre Riffaud*, rose carné, rubané et strié rouge vif.

M. Boucharlat jeune, horticulteur à la Croix-Rousse, présente en fleurs coupées ses pensées anglaises qu'il cultive si bien.

PERNET-DUCHER.

IIIe SECTION

Plantes de Serre.

98e CONCOURS. — *Semis.* — Les Caladiums que M. Comte exposait dans ce concours ont fait l'admiration de tous les visiteurs, il est en effet, très rare de trouver sur une même feuille une aussi grande richesse de coloris, nous avons noté les variétés suivantes qui ont particulièrement attiré notre attention : *Triomphe de Comte, Altaïr, M. S. Waller, Hermione ;* six variétés non inédites sont aussi très remarquées.

M. Aumonier exposait un Semis de Begonias Rex mais qui a un peu trop de rapport avec les variétés Me Fontaine et Pekin.

M. Rozain-Boucharlat exposait deux Pelarg. Zonale de semis, dont l'un à fleur simple et l'autre à fleurs doubles. Le *Printemps* fleur colossale, pleine, ronde, longuement pédicellée, couleur aurore saumonée, fleur des plus grandes dans le genre zonale (extra).

M Etienne Bonnefond, fleur bien faite, violet clair légèrement nuancé pourpre, pétales supérieurs, maculés capucine.

99e CONCOURS. — Admirable par la beauté et la vigueur des sujets qu'elle contient la collection générale des plantes de serre que M. Perraud exposait. Nous citerons au hasard les plantes qui nous ont paru plus particulièrement attirer l'attention des visiteurs : *Sabal havanensis, Araucaria excelsa glauca, Campylobotrys Roelzi, Cypripedium barbatum superbum, Cypripedium Lawranceanum* couvert de fleurs *Vriesea hieroglyfica* et *Glaziouana*, de forts spcimens de *Latania Borbonica, Chamœrops, Areca, Kentia,* également beau son *Pandanus Liaisianus*, et ses *Aralias Chabrieri* et *Weitchi*, etc., son *Rhopala corcovadensis elegans*, etc., etc. ;

100e CONCOURS. — Si le lot de M. Liabaud n'est pas riche en forts sujets, l'on y rencontre cependant quelques plantes assez rares dans les cultures et qui mériteraient d'être un peu plus répandues. A côté des *Thrinax elegans, Platycerium alcicorne, Dillenia speciosa, Anthurium augustinianum*, se trouvaient des Orchidées, tels que *Cyprepedium, Cattleya, Odontoglossum, etc., etc....*

101e CONCOURS. — M. Drevet qui exposait dans ce concours avait quelques sujets de plantes assez forts comme *Chamœrops excelsa* et *humilis, Phœnix canariensis,* quelques variétés de Dracœnas verts et colorés.

105e Concours. — Si le lot de M. Drevet n'avait rien de remarquable par la rareté des sujets présentés, il l'était tout au moins par la précocité de floraison de la plupart d'entre eux et témoignait d'une bonne culture et de bons soins.

108e Concours. — Bien choisis sont les *Kentia Balmoreana* et *Forsteriana* présentes par M. Ant. Morel ; ce sont surtout de bonnes plantes marchandes.

109e Concours. — Que dire des Latanias de M. Gaillard ? Cet horticulteur nous a montré des plantes d'une culture et d'une propreté irréprochables, aussi ces plantes ont-elles été très admirées.

115e Concours. — Il est rare de voir présenter des Dracœnas indivisa et Weitchi aussi propres et aussi bien en feuille que ceux que nous a présentés M. Bourchalat jeune.

126e Concours. — Très jolis sont les Anthuriums de M. Drevet et bien à point de floraison pour une exposition.

129e Concours. — Les Orchidées, ces reines du jour, pour ne pas dire reines des fleurs, étaient représentées à l'exposition par M. Comte qui avait un lot tout à fait remarquable et qu'on a même qualifié de « clou de l'exposition » nous citerons celles qui ont le plus particulièrement flatté notre regard :

Les *Odontoglossum gloriosum, triumphans, luteo-purpuratum*, etc ; *Dendrobium thyrsiflorum, Angræcum sesquipedale, Angræcum Sanderianum, Cymbidium Lowianum*, les *Cypripedium ciliolare, C. prestans, C. Sanderianum*, etc., etc ; et quantité d'autres variétés.

Les Bégonias Rex de M. Mizerin auraient gagné à être présentés en plus fortes plantes, jolies petites plantes bien vigoureuses mais trop petites pour une exposition.

137e Concours. — M. Jean Beurrier avait un lot remarquable du *Begonia carminata gigantea*, plantes bien cultivées, forts sujets et bien en fleurs.

Les *Begonias Semperflorens Vernon* de MM. Beney, Lamaud et Musset sont bien présentés, mais cette plante qui se prête assez bien au forçage perd un peu de son coloris pourpre soit sur le feuillage soit sur la fleur mais n'en reste pas moins une assez jolie plante.

De même pour ceux de M. Drevet mais les sujets sont un peu moins forts et moins avancés comme floraison.

Très belles sont les bruyères (*Erica cylindrica*) de M. Drevet et témoignent d'une bonne culture.

B. Grillet.

III SECTION

141e Concours (Imprévus). — M. Devert, horticulteur à Monplaisir, nous montre de beaux *Chamærops excelsa*. en forts exemplaires, ainsi que de jolis lots de *Jubæa spectabilis* en parfait état.

M. Drevet, horticulteur à Lyon-Montchat, dont le grand prix d'honneur à l'Exposition a consacré la valeur des produits, nous présente une série de lots très appréciés. Ses *Bonapartea* — *Coleus* — *Reseda* — *Genista* en fleurs — *Impartiens sultani* —Azalées —*Ficus elastica* — *Pelargonium* — Orangers — *Salvia* — *Richardia* — *Selaginelle* — Fuchsia — démontrent de la part de cet habile praticien une connaissance approfondie de leur culture.

Une mention spéciale pour son beau lot d'Hortensia.

La médaille d'or, don de M. Dutailly, décernée à M. Grillet, horticulteur à Monplaisir-Lyon, pour son lot de plantes de serre à feuillage et à fleurs, justifie le bon choix des variétés et la belle culture des spécimens présentés par notre collègue.

Citons au hasard : *Geonoma gracilis* — *Pandanus Weitchii* — *Rhapis flabelliformis* — *Kentia Forsteriana* — *Cocos Blumenavia* — *Pandanus Vandermeschii* — *Cycas revoluta*.

A citer, du même exposant, un fort spécimen parfaitement cultivé de *Cyathea medullaris*.

M. A. Morel, horticulteur à Lyon-Croix-Rousse, le sympathique secrétaire-adjoint de l'Association, nous fait admirer un lot d'*Araucaria excelsa* comme il sait les cultiver : Plantes vigoureuses, compactes et parfaites de forme.

M. L.-C. Gaillard, horticulteur à Monplaisir-Lyon, nous présente également un lot d'*Araucaria excelsa* de toute beauté. Les amateurs de ce beau genre seront forts embarrassés pour faire leur choix, à moins de les prendre tous. Du même exposant, comme belle culture, des *Araucaria excelsa* variété *compacta*, sujets vigoureux et bien en formes,

143e Concours. — Nous ne ferons pas l'éloge de la collection d'*Azalea indica* qui obtient la médaille d'or; dire qu'elle appartient à M. Comte est suffisant pour prouver que l'on ne pouvait présenter mieux. Citons parmi les meilleures et plus belles variétés : Impératrice des Indes — Baron Nathaniel de Rothschild — Princesse Victoria — Mémoire de Louis Van Houtte — Sigismond Rucker — Sacountala, etc.

M. Schmitt père, horticulteur à Lyon-Vaise, un des plus anciens cultivateurs et amateurs de ce beau genre, à réuni dans sa collection d'*Azalea indica* toutes les variétés les plus goûtées du commerce. Citons : Marie Van Houtte — Apollon — Baronne de Vrière — Madame de Grévé — Raphaël — Comtesse Eugénie de Kerchowe — Madame Vandercruyssen.

150e Concours. — M. Rozain-Boucharlat, horticulteur grande rue de Cuire à Lyon, le lauréat des concours de Pelargoniums, nous fait oublier qus nous sommes en avril, en nous faisant admirer ses superbes collections de Pelargoniums bien fleuris et dont la culture ne laisse rien à désirer.

Cela ne peut nous surprendre, notre collègue étant un des maîtres dans la culture de ce beau genre, nous serions tentés de nommer la plupart des variétés les trouvant toutes belles. Citons dans les Pelarniums zonales : Prestige — Madame Rollant — Svanley white — Lord Treadgard — Gloire Lyonnaise — Clara Paletorpe — M. Bealhy ; dans les Pelargoniums à grandes fleurs : Mrs Harrison — Président Harrison — Queen Victoria — Georges Sand — Volonté nationale ; dans les P. lateripes : Formosissima — Louis Mayet — Galilée — Eblouissant — La Mauve — La France.

156e Concours. — Les Calcéolaires de MM. Beney, Lamaud et Musset, marchands grainiers à Lyon, sont hors de pair : très grandes fleurs, coloris superbes des plus riches et des plus variés, port nain et compact. Ces messieurs ont su réunir toutes les qualités, qui font de ces belles plantes, un ornement sans rival pour la garniture des serres au printemps.

Les Cinéraires à grandes fleurs simples des mêmes exposants, sont magnifiques, très grandes fleurs, beaux coloris, plantes naines et bien cultivées. Celles à fleurs doubles, réunissent les mêmes qualités que les précédentes.

M. A. Laroche, jardinier chez M. Chabrières-Arlès, à Oullins, présente également un lot de Cinéraires extra-belles. M. Laroche possède certainement un don pour cette culture que nous avons rarement vue aussi parfaite.

Les Cinéraires de M. Ferrière (Benoît), jardinier chez M. Laval, à Marcy-l'Etoile, sont également belles et bien cultivées.

M. Bret (Joseph) nous montre un beau massif d'Anthémis de Nice, d'une bonne culture, du même exposant un très beau lot de variété Etoile d'Or.

166e Concours. — Le lauréat de ce concours M. Reynoud, horticulteur à Saint-Clair-lès-Lyon, possède une fort belle et très nombreuse collection de cactées et plantes grasses parmi lesquelles des espèces ou variétés rares et très curieuses. Citons : *Echinocactus Grisoni* — *Cylindraceus* — *Mamilaria formosa Gerardi* — *Gasteria maculata verrucosa* — *Opuntia robusta* — *Pilocereus senilis* et *Dautritzii*.

Du même exposant, un lot d'Héliotropes à tiges témoignant d'une culture entendue, ainsi qu'un lot de réséda bien à point.

La collection de M. Gindre, amateur, rue Pouteau, à Lyon, pour être moins nombreuse que celle de M. Reynoud, n'en est pas moins méritante, les sujets sont beaux, témoignant de soins assidus.

170e Concours. — Dans le 170e concours belle culture, nous trouvons un de nos plus sympathiques collègues et en même temps un des doyens des horticulteurs de la région lyonnaise, M. Liabaud, horticulteur de la Croix-Rousse-Lyon, qui nous montre un *Phœnix senegalensis* irréprochable.

M. Drevet nous fait voir que quelque soient les genres, la culture lui est facile, ce que nous demontrent ses Lauriers, d'Appollon — Camelia — Pelargoniums Peltatum — Alsophila australis.

Le Latania borbonica de M. Grillet est superbe, il témoigne des soins intelligents que lui a donnés notre collègue et que d'ailleurs l'on se plait à reconnaitre dans toutes ses cultures.

F. E. L.

Rapport des objets d'art

Vos serviteurs soussignés sont chargés de faire la nomenclature des principaux objets que renfermait notre Exposition du 21 au 25 avril dernier.

Nous ne voudrions oublier personne, mais le palmarès ayant déjà donné l'ensemble et les prix, ici, nous ne parlerons que de ce qui nous intéresse le plus, et si même il nous était permis de faire un peu de critique, nous n'y manquerions pas, car, comme à l'exposition des beaux-arts, on peut bien dire ceci est très bien, ceci bien et le reste mal.

Nous commencerons par le charpentier M. Dartie : construction un peu écrasée, les deux pavillons un peu trop sombres et enfin grand retard dans l'achèvement de son travail.

M. Guynat, serrurier à Francheville, avait :

1° Une serre hollandaise très bien vitrée par M. Longhi fils, grande rue de la Croix-Rousse ;

2° Une serre plate fixe à partie droite, le meilleur modèle de toutes les serres et que nous conseillons à nos collègues ;

3° Une autre serre à châssis à partie droite se démontant ;

4° Une dernière serre pour primeur mobile. Le tout d'une construction parfaite.

M. Guynat expose sans concourir.

M. Honoré Queyrel expose une serre mobile de 15 mètres de longueur, se démontant dans une heure, qui lui a valu une médaille de vermeil.

M. Raoul : trois serres, dont une hollandaise, une autre adossée et ceintrée, et une à châssis, lui ont valu une médaille d'or.

M. Pougnon, pour une serre hollandaise sur partie droite, grande médaille d'argent.

Chauffage de serre. Ah ! oui, chauffage de serres. Et qu'avons-nous vu de nouveau comme chauffage, des chaudières nouvelles? Oui de tous les ystèmes ; quel est celui que vous avez trouvé le meilleur comme installation. Nous ne pouvons moins faire que de complimenter M. Drevet, constructeur, et surtout pour l'amélioration de son ancien système, sans en avoir changé la forme extérieure. Mais l'intérieur semble mieux nous convenir, en voici la dénomination : Chaudière a bouilleur intérieur ou à double paroi. Il y en avait de tous les forces, dont une fonctionnant. M. Drevet a obtenu une médaille d'or.

Voici M. Latreille avec une nouvelle chaudière à foyer central et retour de flamme sur la chaudière, avec maçonnerie, bien entendu et sa chaudière à fer à cheval, dont on dit beaucoup de bien et qui lui a valu une grande médaille de vermeil.

La première chaudière nommée était attelée à 300 mètres de tuyaux de dix, en fonte, chauffant la galerie des Clématites.

On remarquait de M. Montagnié sa chaudière verticale tubulaire, avec maçonnerie, chauffant 600 mètres de tuyaux placés dans la galerie des azalées et autres plantes de serres ; on la dit aussi très bonne et son fumigateur lui a valu une médaille de vermeil. Nous ne voudrions pas oublier la chaudière de MM. Derain et Dinz peu connue. Médaille d'argent.

Et, enfin, M. Dulevron, notre ancien premier prix au Concours de Chauffage de 1889, à Vaise, expose le même système de ce concours. Les visiteurs ne lui ont pas non plus fait défaut. Quoique retirée dans un coin, cette chaudière a fonctionné pendant l'exposition. Nous avons pu apprécier ces mêmes qualités, même puissance et économie de combustible qui lui ont valu, à cette époque, le premier prix, médaille d'or. Aujourd'hui, il expose sans concourir.

MM. Dumas et Forgeot, un arrosoir très pratique, avec seringue fixée à cet arrosoir. Et son ameublement de jardin, médaille d'argent. M. Volant, une chaumière, grande médaille de vermeil. M. Bourget, médaille de vermeil. M. Graselli, médaille de bronze. M. Orgeret, médaille de bronze. Tillier, médaille de bronze.

La pompe de M. Delpuis, d'un grand débit, lui a valu une grande médaille d'argent. M. Pierrotet, grande médaille d'argent.

Nous voudrions bien parler un peu des engrais chimiques de M. Costille. Un de nos amis en ayant acquis une boîte, nous attendons les résultats de l'essai qu'il va en faire sur des rosiers. Préparons-nous à une surprise étonnante.

Signalons encore les moteurs de M. Mille, de M. Perrin, de M. Meunier ; les fleurs peintes de Mlle Gambet ; l'enseignement horticole de MM. Correvon, Berthier et Sonthonax ; les charrues de M. Plissonnier.

P.-S. — Dessins et plans de jardins, MM. Thibaut père et fils, M. Dartensec, M. Chevalier.

Ont demandé à ne pas concourir :

MM. Guynat, serres et châssis ; Gaillot, constructions rustiques ; Dulevron, chauffage ; Vieux frères, appareils à distiller.

N'oublions pas le nouveau système de construction de serres sans ferrures, comme on peut le voir au parc de la Tête-d'Or, aux cultures de M. Chrétien, on en dit beaucoup de bien.

Dès qu'un horticulteur connu en aura fait construire de semblables, il est à supposer que ce système ne tardera pas à passer dans la pratique. Cette nouveauté est due à M. Falconnier, représenté par M. Albert Lenoir.

Les rapporteurs,
STINGUE et ROZAIN.

NOTES & INFORMATIONS

LA BOUILLIE BORDELAISE EN BELGIQUE. — Le Bulletin du Ministère de l'Agriculture de Belgique (livraison VII), renferme des renseignements sur les résultats obtenus par l'emploi de la Bouillie bordelaise contre la maladie des pommes de terre.

Grâce aux excellents effets obtenus en 1890, l'emploi de la Bouillie bordelaise se généralise ; les comices agricoles belges n'hésitent pas à mettre des pulvérisateurs à la disposition de leurs membres.

Partout, dans les Flandres belges, le rendement des pommes de terre a été médiocre, excepté dans les parcelles qui ont été traitées. Ainsi, à Etichore, la pomme de terre rouge indigène non traitée n'a produit à l'hectare que 6,000 kilogrammes de tubercules, et le rendement s'est élevé à 21,500 kilogrammes dans les parcelles traitées. A Basel, le traitement a procuré une augmentation de rendement de huit mille kilogrammes à l'hectare. Dans la Campine, ses effets n'ont pas été moins frappants, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par le tableau suivant :

Variétés	RENDEMENT A L'HECTARE	
	Parcelle traitée	Parcelle non traitée
—	—	—
Rouge de campine. .	25.213 k.	18.100 k.
Boules françaises. . .	26.920	20.433
Rouge à fleur blanche.	28.970	22.015
Farineuse rouge . . .	21.800	10.240
Junon	23.320	14.850
Rykmaker	19.440	13.530

BIBLIOGRAPHIE

Le Potager d'un Curieux (1). — Le titre, et surtout le sous-titre de l'ouvrage dont il est question ici, indique d'une manière fort nette le sujet traité ; nulle ambiguïté : il ne s'agit pas de légumes d'usages journaliers : choux, laitues, haricots, pois, épinards, etc. ; non, les deux auteurs sont des chercheurs patients, des expérimentateurs zélés, qui présentent aux lecteurs des plantes de toutes sortes, quelquefois des légumes invraisemblables de peuples à peine civilisés, souvent de vrais légumes, des végétaux savoureux qui gagneraient à être plus connus des personnes qui s'intéressent aux choses de l'horticulture.

Certainement, et rendons-en grâce à Dieu, nous avons en Europe des légumes difficiles à remplacer, mais ces excellentes choses ne viennent pas partout, et, ainsi que le disent très bien les auteurs, qui sait s'il n'y aurait pas intérêt, par le temps de colonisation qui court, à trouver

(1) *Le Potager d'un Curieux. — Histoire, culture et usages de 200 plantes comestibles peu connues ou inconnues*, par MM. A. PAILLEUX et D. BOIS, 2e édition, entièrement refaite. Un volume grand in-8° de 588 pages, avec figures. — Paris, librairie agricole, 26, rue Jacob. — Prix : 10 francs.

des légumes nouveaux qui pousseraient à merveille dans les pays où les légumes des latitudes tempérées font si triste figure ?

Les expériences de culture auxquelles MM. Pailleux et Bois se sont livrées sur les plantes exotiques susceptibles de prendre rang dans l'alimentation ont été faites avec beaucoup de soins, et les résultats qu'ils ont obtenus, enregistrés sans parti pris. On aurait pu craindre, étant donné la nature de leurs recherches, de les voir vanter quand même les qualités des produits nouveaux qu'ils étudiaient : il n'en est rien, et on peut dire qu'à l'occasion, ils n'ont pas hésité à en montrer les défauts.

Le Potager d'un Curieux est un ouvrage d'amateur dont la rédaction ne laisse rien à désirer, tant au point de vue scientifique, qu'au point de vue pratique ; il contient de nombreux documents horticoles qu'on chercherait vainement ailleurs. C'est, du reste, un fort beau livre illustré de nombreuses gravures, dignes de prendre place dans toutes les bibliothèques horticoles.

De l'Influence de l'Electricité sur la végétation, par le Frère PAULIN, directeur de l'école publique congréganiste de Montbrison (Loire).

In-8° de 91 pages. — Prix : 2 francs.

Se trouve : chez l'auteur, à Montbrison et chez M. Cote, libraire, place Bellecour, Lyon.

Les Fougères rustiques, par H. CORREVON, 1 vol. in-12, de 240 pages, illustré de gravures. — Prix : 5 francs.

Se trouve chez l'auteur, directeur du Jardin alpin d'acclimatation de Genève (Suisse).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 19 Juin.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, ***quai des Célestins, 8.***

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.

Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.

Gand (Belgique), Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Troyes, Exposition et Concours régional, 28 mai au 6 juin.

Annecy, 1re quinzaine de juin.

Chalon-sur-Saône, juin.

Langres, Exposition générale, août.

Nancy, octobre.

Epernay, Chrysanthèmes, novembre.

Grenoble, septembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser à M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

9710 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Que conclure? Rien! — Rave Saint-Antoine, — Pourquoi les nommer Iris d'Allemagne? — Myriophyllum proserpinacoïdes. — Leçon d'horticulture.



Que conclure? Rien! — Un des membres de la Société botanique de Lyon, M. Chevalier, a trouvé récemment une Renoncule bulbeuse à fleur pleine, en plein champ, à Hyère (Isère), loin de toute habitation. Le fait n'a rien d'absolument extraordinaire par lui-même, sans être très commun cependant. Mais la plante trouvée est vraiment singulière. L'individu est un nain très rabougri qui n'atteint pas plus de douze centimètres de haut. Ses fleurs sont très doubles, mais minuscules, à peine ont-elles six millimètres de diamètre. On dirait que le sujet a été écrasé dans sa jeunesse et soumis à un traitement aussi barbare que peu horticole.

Que devient en l'occurrence la théorie qui montre la production des fleurs doubles comme le résultat de la culture intensive?

Il est vrai qu'on pourra, avec Gallesio, prétendre qu'on est en présence d'un hybride de deux espèces ou tout au moins d'un métis de deux variétés de Renoncules, lequel aura doublé en vertu de la propension à la duplicature que montrent les sujets de semblable extraction.

Si la prétention, l'opinion, l'explication, l'idée, comme il vous plaira, émise ci-dessus n'avait pas l'heur de vous plaire, je me rabattrais sur la théorie anglaise que Salisbury a formulé en son temps. Cet estimable savant assure qu'en plaçant des plantes à fleurs simples dans un très bon terrain et en leur faisant des ligatures vers le collet, on en obtient des graines qui donnent des fleurs doubles. Pour rester dans le vrai de cette théorie on imaginera alors que l'écrasement de la Renoncule dont il est question a remplacé la ligature salisburienne.

Rave de Saint-Antoine. — Les saints et les saintes ont donné leurs noms à quelques plantes : Saint-Christophe guérissait force maladies avec l'Actée en épi; on fait de bonne salade, à défaut de cressson, avec l'herbe de Sainte-Barbe — Barbarée vulgaire — ; Sainte-Cunégonde (ô Candide!) avait une prédilection toute particulière pour l'Eupatoire d'Avicenne, lequel est purgatif, apéritif, stimulant et tonique — voilà bien des qualités — ; Sainte-Rose a la Pivoine, dont la racine vaut la corde de perdu ou le sept de carreau ; Saint-Jean — sans compter toutes les herbes de la Saint-Jean — en tient pour le Lierre terrestre ; Saint-Fiacre, patron des jardiniers, a donné son nom au Bouillon blanc — dont la fleur est jaune — qu'on appelle aussi Bonhomme, ce qui ne m'étonne pas, et Cierge de Notre-Dame, je ne sais pas trop pourquoi. Saint-Pierre, Saint-Marc, Saint-Philippe, Saint-Siméon, le Saint-Esprit, les Saints-Innocents, ont tous baptisé des herbes variées qu'il serait trop long d'énumérer ici. Je ne veux plus en retenir qu'une, la *Rave de Saint-Antoine*, sur laquelle j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention il n'y a qu'un instant, sous le nom de Renoncule bulbeuse.

Et, à ce propos, gardez-vous des synonymes. Dans le cas où vous seriez amateur de Renoncule à fleurs doubles, sachez que la Renoncules bulbeuse existe dans les cultures où pour la faire valoir on la fait venir de loin sous le nom de *Ranunculus japonicus*, quand on ne l'offre pas sous les vocables de *R. lanuginosus*, *speciosus*, etc.

Pourquoi les nommer Iris d'Allemagne? — Feu Hénon, ancien maire de Lyon, un des fameux cinq au corps législatif, sous Napoléon III, grand amateur d'horticulture, offrait *cinq francs* d'un fruit d'*Iris d'Allemagne* à quiconque le lui aurait apporté. Cela voulait dire que la plante grainait très rarement, si toutefois elle grainait d'où on pouvait conclure qu'il était difficile d'en faire des semis.

Or, en ce temps là, ou à peu près, vivait à Paris Guérin-Modeste, habile horticulteur auquel les amateurs de Pivoine doivent un grand nombre de très belles variétés. Guérin qui était hybridateur se mit à féconder entre elles des espèces d'*Iris* fertiles : *Iris variegata*, *sambucina* et *pallida* et obtint de ses croisements toute une série de sortes fort remarquables qui passèrent dans les collections. D'autres semeurs suivirent ensuite son exemple.

Pourquoi désigna-t-on ces variétés du nom subgénérique d'Iris germanique, l'*Iris germanica* n'étant pour rien dans l'affaire ?

Mystère ! Mystère !

Quoi qu'il en soit les hybrides d'Iris sont des plantes de toute beauté, avec des fleurs très grandes, présentant une incroyable variation de couleurs délicates.

Rustiques, on devrait les avoir dans tous les grands jardins.

Nous devons à la complaisance de M. Justin Ponce, notre collègue, jardinier chez M. Perrin Gilardin, d'avoir pu admirer près de quatre-vingts variétés des Iris en question, que son maître cultive avec plaisir, estimant avec raison que l'ancien Iris d'Allemagne, qui pullule dans les jardins, devrait céder la place à ces variétés d'élite si belles, dont les yeux ne se fatiguent pas d'admirer l'infinie variété.

Avec la collection de M. Perrin Gilardin, M. J. Ponce nous a également présenté quelques variétés obtenues de semis, dont plusieurs ne sont pas sans mérite.

Myriophyllum proserpinacoïdes.— J'espère que voilà une appellation qui n'est pas loin de rappeler le fameux *Micromacroxantholeucoerythrorhizos* qu'un facétieux auteur avait proposé de substituer au substantif *Daucus* dont le rôle est spécialement chargé de désigner les Carottes du monde entier. Le *Myriophyllum* dont il est question ici est une plante aquatique du Chili, dont quatre espèces du même genre habitent les lacs ou les mares de l'Europe. On le cultive dans la Serre à *Victoria regia* du Jardin botanique de Lyon où il paraît assez bien se comporter malgré la haute température qui règne dans ce lieu. Mais ce qui offrira quelque intérêt aux amateurs ce sera d'apprendre que le susdit *Myriophyllum proserpinacoïdes* est rustique sous notre climat. Nous disons rustique autant qu'une expérience de quatre ans peut nous le garantir. L'expérience a été faite par notre bon collègue et ami Cl, Jusseaud, jardinier chez M. Vauthier à Lyon-Vaise, auquel on peut avoir confiance.

Le genre *Proserpinaca*, d'où le qualificatif *proserpinacoïdes* a été tiré, est très

voisin des *Myriophyllum* ; c'est également un genre de plante marécageuse dont l'espèce principale, *P. palustris* habite le Canada.

Avis. — Ne pas croire que *Proserpinaca* a été dédié à Mademoiselle Cérès, plus tard Madame Pluton, plus connue sous le nom de Proserpine. Proserpinaca vient du grec proserpo : qui s'approche en rampant.

Leçon d'horticulture. — En dehors des bons engrais, des terres les mieux appropriées, des compost les plus habilement composés, des arrosements faits à propos; en dehors des conditions de chaleur, d'éclairage, d'altitude et de longitude, il existe encore un petit truc pour obtenir un développement plus rapide et plus considérable des plantes cultivées en pots.

Il faut faire développer un grand nombre de racines aux sujets et mettre les susdites en contact immédiat avec de nouvelle terre.

On obtient ce résultat par des rempotages successifs, très rapprochés les uns des autres.

Toutes les fois qu'on est en présence d'espèces de valeur, il ne faut pas hésiter à faire usage du procédé. Il y a une différence souvent considérable entre deux plantes de la même variété, deux boutures de même force ou deux semis de même vigueur cultivés de la même manière, mais dont l'une aura reçu quatre ou cinq rempotages et l'autre seulement deux, en supposant, en fin de compte, que toutes deux arrivent à la fin de la saison dans des pots de même calibre.

Un jardinier prend deux boutures ou deux semis qu'il empote séparément l'un dans un petit godet et l'autre dans un pot de « quatre pouces ». Lorsque les racines commencent à contourner les parois des deux pots, il les rempote à nouveau en passant celle du godet dans un vase de calibre à peine plus grand, et à celle du pot de quatre pouces il donne le second et dernier rempotage dans un pot de six ou sept pouces de diamètre.

La plante passée en petit pot recevra encore trois ou quatre rempotages pour arriver à être dans un vase de même calibre à celle qui n'en aura reçu que deux.

Si on compare les deux plantes ainsi traitées on s'apercoit que celle qui a été rempotée le plus souvent, est infiniment plus belle que l'autre. Et si on veut savoir pourquoi n'ayant pas plus de nourriture elle est néanmoins devenue plus forte il n'y aura qu'à la dépoter et à secouer la terre de ses racines. On s'apercevra bien vite que celles-ci sont non seulement beaucoup plus nombreuses dans la plante souvent rempotée, mais encore que les radicelles qui s'y multiplient à chaque rempotage, exercent leur action utile pendant plus longtemps.

V. Viviand-Morel.

L'art d'avoir des fruits et de beaux arbres

Sapristi, quels jolis arbres! quelle charpente régulière! mais que de temps on a dû passer pour l'installation et le palissage de branches si artistement arrangées? Tiens, mais il n'y a pas de fruits! Ah! Je comprends, mon voisin G..., qui est un malin — c'est lui qui le dit — répète à qui veut l'entendre, que tout est sacrifié à la forme, que lui, né malin, vous en fera d'aussi beaux, de plus beaux même ; mais, ma foi, ne comptez pas manger des poires, faites

votre deuil des pommes, quant aux pêches, prunes, cerises et abricots, des nèfles ! mes amis, des nèfles !!...

Que de fois, cher lecteur, j'ai entendu répéter la même bêtise par des crétins qui ne connaissent pas le premier mot de leur métier, aussi ai-je pris la bonne résolution de ne plus me fâcher et de laisser dire, tout en continuant de prêcher d'exemple, c'est encore le meilleur moyen de prouver qu'on a raison, n'est-ce-pas ?

Soyez certain que je reviendrai souvent à la rescousse pour vous dire, et vous le prouver au besoin, que ce sont les arbres symétriquement arrangés et régulièrement palissés qui donnent les plus beaux et les meilleurs fruits, ceux dont la récolte est la plus assurée et la fructification absolument régulière, à la condition, bien entendu, que toutes les opérations complémentaires de la taille soient faites en temps voulu et d'une façon rationnelle. Parmi celles-ci, le *pincement* joue le rôle le plus important, c'est lui, lorsqu'il est bien fait, qui contribue le plus à la mise à fruits de l'arbre et au maintien de l'équilibre de la végétation, condition essentielle à la bonne formation des branches à fruits.

Il doit être fait pendant toute la période de la végétation, mais pour ne pas apporter de désordre dans la poussée de l'arbre il est bon d'attendre pour le pratiquer que le premier élan de la sève se soit manifesté, c'est dire que les premiers bourgeons peuvent être rognés à partir du commencement de juin. C'est toujours par les arbres les plus vigoureux qu'on doit commencer et notamment vers les extrémités des branches de la charpente, lorque celles-ci sont verticales, les bourgeons avoisinant le terminal sont les premiers qui doivent être rognés ; puis viennent ceux développés sur le dessus des branches horizontales qui ont toujours des tendances à pousser trop vigoureusement en raison de la position favorable qu'ils occupent. Ne jamais faire le pincement d'un même arbre sur un trop grand nombre de bourgeons à la fois. En effet, cette opération arrêtant net (pendant un certain temps du moins) la croissance des pousses rognées, en cherchant une issue ailleurs, menace de faire développer en bourgeons les lambourdes en voie de formation, faisant ainsi disparaître la récolte de l'année suivante, ce qui justifierait le dire de nos malins : beaux arbres, mais pas de fruits !...

Sur les arbres à fruits à pépins, poiriers et pommiers, tous les bourgeons développés sur la branche charpentière, s'ils sont destinés à être convertis en branches fruitières, doivent être pincés à cinq ou six bonnes feuilles, c'est-à-dire ayant virtuellement un œil à leur aisselle, capable de se développer ; ce nombre de cinq ou six feuilles donne à la partie rognée environ dix-huit à vingt-deux centimètres de longueur, au début de l'opération, les bourgeons ayant de dix à quarante centimètres, c'est sur les plus longs seulement que le pincement doit être fait, puis quelques jours après et au fur et à mesure que les autres atteindront la longueur que je viens d'indiquer ils seront rognés de la même façon, et cela pendant toute la période de la végétation.

Sur les arbres vigoureux et peu fertiles, laisser sans les pincer tous les bourgeons d'une moyenne vigueur pour les soumettre à l'arqûre, à la taille suivante, ils doivent être de préférence développés sur le côté ou le dessous des branches-mères, pour conserver la vigueur la plus propre à leur mise à fruits.

Toutes les pousses développées sur

des branches fruitières âgées de plus d'un an doivent être rognées sur deux ou trois feuilles ayant également à leur base des yeux capables de se développer, soit à huit ou dix centimètres de long.

Les bourgeons anticipés, qui naîtront aux extrémités des parties pincées, seront rognés comme ceux développés sur des branches à fruits déjà formées, soit huit centimètres à peu près.

Les cerisiers, pruniers et abricotiers sont absolument traités de la même façon, mais sur ces trois sortes, les yeux étant plus rapprochés les uns des autres, le pincement sera très court, six à huit centimètres au plus, qu'il s'agisse de bourgeons développés sur la branche charpentière ou sur des fruitières déjà formées.

Vigne en cordon horizontal. — Vous savez aussi bien que moi que les bourgeons fruitiers de la vigne sont écourtés au moment où ceux du cordon inférieur arrivent au-dessous de celui qui est au-dessus ; ils ont, en ce moment, de 45 à 55 centimètres de longueur. Le palissage est de rigueur aussitôt après l'opération : il consiste à attacher avec paille ou jonc les jeunes pousses sur le fil de fer placé entre les deux cordons, en les éloignant les uns des autres, de telle sorte que le mur soit garni régulièrement. Quant aux vignes en cordon vertical ou oblique, le pincement se pratique de la même façon, puisque avec des plantations méthodiques, l'espace à garnir est le même ; dans tous les cas, les bourgeons anticipés seront rognés à une ou deux feuilles.

Pour le pêcher, pincer à trois ou quatre feuilles ou 5 centimètres de longueur à peu près, tous les bourgeons qui accompagnent des fruits, sauf les deux plus rapprochés de la base de la petite branche fruitière, auquel une longueur de 35 à 40 centimètres est nécessaire, d'abord pour garnir convenablement le mur et pour asseoir la taille l'année suivante, à une longueur qui variera suivant le nombre de boutons à laisser ; après le pincement, ils sont palissés à un angle de 40 à 60 degrés par rapport à la branche charpentière, c'est le moment de faire la taille en vert en supprimant, avec le sécateur, la portion de la branche fruitière qui est au-dessus des deux bourgeons de remplacement, si elle n'a pas conservé des fruits.

Cluny, 1er mai 1892.

Cagnin.

Sur les Chamærops.

Les *Chamærops*, que les Grecs nommaient *Chamæriphes*, sont, avec les Dattiers, les plus anciens Palmiers connus. Rien d'étonnant à cela : on trouve les débris d'une espèce — le *Chamærops helvetica* — dans les terrains de l'époque tertiaire, qui habitait la Suisse primitive, bien longtemps avant l'apparition de l'homme sur la terre.

De nos jours, le *Ch. humilis* est encore le seul Palmier qui croisse à l'état sauvage autour du bassin de la Méditerranée. A Grenade, en Espagne, Willkomm l'a trouvé à une altitude de 650 mètres.

Les espèces de Chamærops ne sont pas nombreuses, et quelques palmographes n'hésitent pas à en limiter le nombre à deux : les *Ch. humilis* et *excelsa*, autour desquelles ils rapportent, en variétés, plusieurs sortes fort curieuses.

A la vérité, anciennement, on en comptait trois, en ajoutant aux deux précédents le *Ch. hystrix* (Ch. hérisson), originaire de la Floride et de la Georgie,

pour lequel MM. Wendland et Drude ont fait le genre *Raphidophyllum*.

Le *Chamærops humilis*, vulgairement connu sous le nom de *Palmier nain*, *Palmiste*, malgré son qualificatif, peut atteindre jusqu'à 10 mètres de hauteur; mais généralement il reste rabougri et produit de nombreux rejets. En Algérie, il oppose aux travaux de défrichement des colons une résistance énergique.

On emploi ses feuilles dans la fabrication du *crin végétal*, dont il se fait une si ample consommation en France pour la confection de matelas économiques.

Nous n'apprendrions rien aux horticulteurs en leur disant que les principales races de cette espèce, y compris le type le plus commun, peuvent être considérées comme d'excellentes plantes d'appartement, dans lesquels on ne se fait pas faute, du reste, de les utiliser.



Chamæro s arborescens.

Les *Chamærops depressa* Mart. *arborescens* Mart. sont les formes les plus excentriques de cette espèce. En dehors des races de *Ch. humilis*, qui habitent souvent à d'assez grands intervalles les unes des autres, on cultive des variétés très curieuses, à feuilles plus ou moins découpées. Mais comme ces variations ne se reproduisent pas de semis et qu'on les multiplie par division des rejets, elles restent toujours rares.

Le *C. multifida*, avec ses variétés à fruit jaune et à fruit noir, le *C. nivea* et plusieurs autres peuvent être rattachés au groupe des *Chamærops humilis*.

Les *Chamærops excelsa* et *Fortunei*, qui sont très voisins l'un de l'autre — si voisins que beaucoup n'en font qu'une seule espèce — font partie un autre groupe pour lequel on a même proposé la création du genre *Trachycarpus*. Ils habitent la Chine et le Japon.

En Chine, les voyageurs disent qu'ils croissent dans les forêts de la région montagneuse, dans le *Tschi-Kiang*, province littorale. Ils se rencontrent aussi au Japon où Kœmpfer en a signalé un dès 1712, et Thunberg, beaucoup plus tard.

Le *Chamærops excelsa* est le plus rustique des Palmiers car il supporte 12° à 14° centigrade de froid. Il vit en plein air dans l'île de Wigth, sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée et partout où les hivers sont peu excessifs et les étés chauds.

On signale encore parmi les Chamœrops les sortes suivantes :

C. tomentosa, décrit par Ch. Morren, en 1845. Quelques-uns le font synonyme

du *Ch. arborescens* Pers. — *Ch. Griffithiana* (de l'Inde). — *Ch. Martiana* Wall, du Népaul. — *Ch macrocarpa*, J. Linden. — *Ch. staurocantha*, Hort. — *Ch. tenuifrons*, Hort., etc.

Culture. — La culture des *Chamærops* est d'une extrême simplicité : Ils demandent en été beaucoup de chaleur pour croître rapidement ; leur développement est d'autant plus rapide que la la chaleur est plus forte ; de l'eau en abondance pendant la période de végétation, mais très modérément en hiver, surtout si le milieu où ils sont conservés est relativement froid.



Chamærops humilis.

Pour les conditions d'éclairage, si on tient à obtenir des plantes d'un vert agréable et des sujets un peu élancés on les tiendra en serre ombrée avec de la chaleur de fond.

Les Chamœrops ne sont pas délicats sur la nature du sol et ils viennent bien dans les terrains les plus variés.

Dans le jeune âge on leur donnera un compost plus léger que dans l'état adulte, c'est-à-dire on fera dominer, dans ce compost, la terre de bruyère ou le terreau de feuille, en y incorporant seulement un 1/4 de terre franche et un peu de sable, si cette terre franche est trop nettement argileuse. Dans l'âge adulte, au contraire, la terre de bruyère ou le terreau de feuille devra être moins abondant que la terre franche.

Quand on ne veut pas rempoter fréquemment les Chamœrops on gagne à les drainer fortement avec un mélange de vieux cuir, de cornaille, d'os pulvérisés, et de toutes sortes de matières fertilisantes à décomposition lente.

Les Chamœrops supportent bien l'engrais liquide étendu d'eau, mais seulement quand il fait chaud. Inutile de donner de l'engrais aux Palmiers à l'état de repos.

Les Chamœrops ne craignent pas la taille des racines, mais encore à la condition qu'elle soit faite avant le départ de la végétation, et que celle-ci soit activée par « une couche chaude » ou de la chaleur de fond produite par le thermosiphon.

Les Chamœrops seront d'abord, après la germination, passés dans de très petits godets ; on les rempotera dès que les racines contourneront le pot, en ayant soin de donner un calibre à peine plus grand. Plus on les rempotera souvent plus il pousseront vite.

Séb. Griphe.

Tussilago Farfara.

Le genre *Tussilago* tire son nom de *tussis*, la toux ; *tussire*, tousser. Sa fleur est renommée comme un excellent béchique et elle fait, à ce titre, partie des fleurs pectorales.

Farfara, vient de *Farfarus*, nom sous lequel les latins désignaient souvent le Peuplier blanc. C'est une allusion à la couleur blanche que les feuilles de la plante ont à leur revers.

On appelait encore, autrefois, le Tussilage, *Ungula caballina*, *Ungula asinina*. C'est de ce dernier nom qu'est venue l'appellation vulgaire de *Pas-d'âne* : de la forme de sa feuille. De même, en anglais, *colt's-foot ; foot*, pied; *colt*, mot anglo-saxon, qui exprime le petit d'un cheval, âne, etc.



CHAMŒROPS FORTUNEI.

Le *Tussilago Farfara* est célèbre de temps immémorial pour les propriétés béchiques, pectorales et adoucissantes de ses fleurs qu'on fait sécher à cet usage. Les feuilles sont plus usitées en Allemagne que les fleurs. Linné dit qu'en Suède le peuple les fume, à la manière du tabac, contre la toux.

Le Tussilage pousse au printemps une hampe uniflore, avant ses feuilles, ce qui a fait dire de lui : *filius ante patrem*, le fils avant le père.

Il est inutile de cultiver le *Tussilago Farfara*, mais il est important de le connaître, car c'est une des espèces caractéristiques des terrains argileux ou marneux. Toutes les fois qu'on aura à composer des compost conservant bien l'humidité, on pourra y faire entrer ceux où croît le Tussilage, répandu dans toute l'Europe.

Al. NAZIER.

Du semis chez les plantes alpines

On a longtemps douté de la parfaite adaptation de la flore des hautes altitudes, aux climats des plaines. Si nombreux avaient été les insuccès que, pendant de longues années, on a considéré les plantes alpines comme inacclimatables. L'Exposition que nous venons de voir à Lyon eût suffit pour prouver le contraire si cette démonstration était encore à faire. Les plantes des plus hauts sommets, les fleurs les plus brillantes, les plus alpines d'entre les alpines, étalaient leurs charmes au soleil de Lyon et semblaient inviter le public de la grande cité industrielle à respirer l'air des hauteurs avec le parfum de leurs gaies corolles. Bon nombre de ces plantes — et d'entre les plus vigoureuses — avaient été acclimatées par le moyen du semis, le système naturel, qui est toujours le plus sûr, le seul infaillible.

Pour réussir à faire germer les graines de ces délicates filles des hauteurs, il importe de leur composer un sol léger et poreux, absorbant l'humidité et la rendant petit à petit à la graine en état de formation.

Je voudrais pouvoir crier sur les toits, afin que tous l'entendent, les résultats merveilleux que nous obtenons ici par les semis faits dans un sol contenant le tiers de sphagnum tamisé.

J'ai semé, il y a quinze jours, une centaine d'espèces de graines provenant

des montagnes de la Serbie et arrivées chez moi pendant que j'étais à l'Exposition de Lyon. Le 80 0/0 de ces graines ont déjà levé et sont en parfaite santé, résultat superbe pour des graines récoltées un peu à la diable et dont plusieurs ne me semblaient pas très mûres.

Le sphagnum fait éponge dans le sol ; il constitue un excellent modérateur de l'humidité, un régulateur qui permet à la graine d'être maintenue dans un état de constante et d'égale humidité.

Voici, du reste, la composition que nous donnons généralement à notre sol pour les semis d'alpines : un tiers terre de bruyère, un tiers terre franche tamisée, un tiers sphagnum. Semez les plantes des hauts sommets dans une semblable composition et vous aurez des résultats merveilleux.



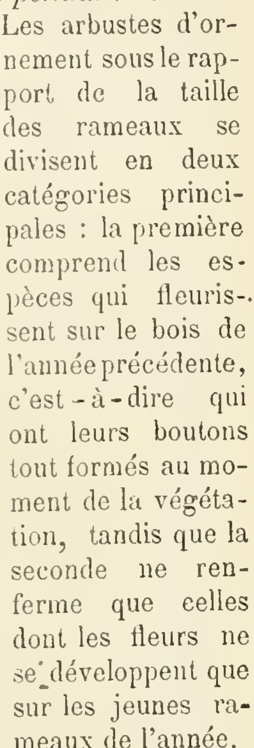
Tussilago Farfara. — (Pas d'âne).

H. Correvon.

Directeur du Jardin Alpin d'acclimatation, à Genève.

Travaux à faire dans les jardins pendant le mois de Juin.

Taille des arbustes pendant l'été. —



Les arbustes d'ornement sous le rapport de la taille des rameaux se divisent en deux catégories principales : la première comprend les espèces qui fleurissent sur le bois de l'année précédente, c'est-à-dire qui ont leurs boutons tout formés au moment de la végétation, tandis que la seconde ne renferme que celles dont les fleurs ne se développent que sur les jeunes rameaux de l'année.

La taille d'été s'impose à tous les arbustes qui fleurissent au printemps sur le bois de l'année précédente, et même à quelques autres qui, comme les Rosiers non remontants, ne fleuriraient pas si on les taillait un peu court pendant l'hiver.

Mais il faut bien se garder de tailler à tort et à travers et sans discernement à cette époque. On doit tailler modérément, éclaircir les branches qui font confusion et donner à l'arbuste une forme naturelle en harmonie avec son port habituel.

Un excellent moyen de tailler certains arbustes consiste à couper, au moment de leur floraison ou immédiatement après, toutes les fleurs passées. On taillera les Amandiers, Pruniers, Cerisiers à fleurs doubles, les Lilas, Deutzia, Forsythia, Groseillers d'ornement, Spirées — les espèces fleurissant sur les rameaux de l'année précédente, etc.

Blanc des Rosiers. — Faire bouillir dix minutes, dans une marmite de fonte ou de terre vernissée, 6 litres d'eau dans laquelle on jette 250 grammes de fleur de souffre et un volume égal de chaux fraîchement éteinte ; laisser éclaircir le liquide et le mettre en bouteille ; il se conserve pendant plusieurs années ; verser un litre de cette composition dans 100 litres d'eau, et en seringuer, surtout le soir, les rosiers et végétaux divers attaqués de blanc.

Comme traitement préventif, ce moyen indiqué par M. E. Verdier empêche l'apparition du blanc ; comme curatif, deux ou trois seringages suffisent à faire disparaître le champignon.

Taille du melon. – On sait généralement que le premier pincement du melon a lieu sur les deux premières feuilles qui se développent après les cotylédons. Il paraît, d'après une note publiée par la Société d'horticulture de Soissons, que si on taille deux yeux plus haut, c'est-à-dire au-dessus de la quatrième feuille, on obtient un bien meilleur résultat, car les feuilles qui dans le procédé ordinaire viennent habituellement bien loin du pied, naissent au contraire beaucoup plus rapprochées quand on pince à quatre feuilles. C'est un procédé qui mérite d'être signalé.

Choix des porte-graines. — Le choix des porte-graines qui est une des opérations les plus importantes de l'horticulture n'est pas aussi simple qu'on le suppose au premier abord. La fixation d'une foule de races ou de variétés cultivées n'est due qu'à cette opération habilement pratiquée. Il faut éviter surtout de choisir des porte-graines dans les plantes variées d'origine hybride, car généralement elles sont très variables et ne se reproduisent pas avec leurs caractères. Dans le cas cependant où on ne possède pas d'autres plantes on doit choisir celles qui se sont reproduites à peu près pareilles en plus grand nombre que les autres ; les individus les plus excentriques sont les plus suspects. Quand par hasard une plante surgit seule, distincte des autres, dans un semis, il ne faut jamais hésiter de la faire grainer séparément, car les accidents qui résultent d'une altération de la race en dehors d'un croisement clandestin ont une grande tendance à perpétuer leurs nouveaux caractères. Une foule de cas tératologiques sont en effet héréditaires. Dans la culture des races susceptibles de se croiser avec d'autres, il ne faut jamais les semer dans le même voisinage et on doit toujours éliminer les individus qui paraissent s'éloigner du type habituel.

La Greffe dans la mousse (1).

J'appelle toute l'attention du monde viticole, savants et praticiens, sur un nouveau mode de faire souder les greffes, pratiqué en grand pour la première fois cette année, après un succès d'essai complet, par M. Martineau, habile pépiniériste, à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).

D'ici quelques années, dès l'année prochaine peut-être, ce nouveau mode

(1) *Mercuriale des Halles.*

de greffage aura remplacé tous les autres, parce qu'il réunit les qualités suivantes :

1° Facilité d'exécution.

2° Adaptation à tous les climats et à tous les sols.

3° Soudures parfaites.

4° Bon marché absolu.

On pratique sur table la greffe anglaise, bouture sur bouture.

Les sujets et les greffons sont coupés à l'époque ordinaire de la taille, greffés de suite ou conservés dans le sable par les procédés ordinaires, pour attendre le moment du greffage.

Le sujet a deux ou trois yeux, le greffon n'en a qu'un ; il se trouve donc assez court.

L'ouvrier a coupé ou fait couper au préalable les sujets et les greffons placés sur une table à sa portée.

Les coupes se font au greffoir, à la main.

Jusque-là, on a opéré, comme avec le système communément appliqué.

La différence commence à ce point : *quand on a uni sujets et greffons, on ne ligature pas les greffes, elles tiennent par simple adhérence.*

On réunit ces greffes par paquets de douze à quinze avec deux liens de raphia, sans trop les presser.

Prenant ensuite une caisse en bois ordinaire, on tapisse la partie inférieure d'un lit de mousse humide de 8 à 10 centimètres, on en garnit aussi les parois latérales de la caisse, au fur et à mesure qu'on place les paquets.

Les paquets sont mis debout et séparés les uns des autres par quelques brins de mousse.

Quand la caisse est garnie, et une caisse ordinaire tient facilement 1.500 à 2.000 greffes, on recouvre le tout d'un nouveau lit de mousse de 0m,08 à 0m,10 d'épaisseur.

L'opération est terminée ; on ne touchera pas à l'intérieur de la caisse pendant un mois au moins, sauf pour humecter la mousse de temps à autre. Si l'opération s'est effectuée pendant l'hiver, on placera les caisses dans des serres ou des appartements chauffés et l'on maintiendra la température entre 18° et 20°.

Si le greffage se pratique après les froids, du 15 mars au 15 mai, par exemple, les caisses seront mises dans des celliers, caves ou granges, à l'abri des courants d'air. Lorsqu'il fera du soleil, on sortira les caisses dehors, sans les découvrir ; on les rentrera tous les soirs.

Au bout d'un mois environ, par suite de la chaleur et de l'humidité, la soudure s'est faite, les radicelles commencent à pointer, la tige du greffon a déjà quelques centimètres de longueur.

Ces productions, venues à l'obscurité, sont blanches et tendres.

On commence à les découvrir dans un coin sombre et les jours suivants on les amène progressivement à une lumière plus vive, pour donner de la consistance aux jeunes tissus.

On met alors en terre en pépinière dans un terrain chaud et humide, la jeune greffe continue à végéter, émettant de vigoureuses radicelles. Le développement des feuilles se fait rapidement dans l'année ; le nouveau tissu, formant soudure, s'aoûte parfaitement ainsi que le jeune rameau, et, à la saison de plantation, on a de belles greffes bien soudées et vigoureuses qu'on met en place en toute sécurité.

Tel est, dans toute sa simplicité, ce nouveau mode d'élever les greffes, qui amène une véritable révolution dans cette partie si importante de la culture de nos vignobles.

En effet, la mousse étant mauvaise

conductrice de la chaleur, il y a dans les caisses des variations à peine sensibles de température ; les greffes ont la même quantité d'humidité et de chaleur dans toutes leurs parties, elles se soudent toutes et les soudures ne se font pas seulement sur un ou deux points des libers en contact, mais sur toute leur longueur : donc les greffes sont plus parfaites et plus solides. Ce ne sont plus des reprises de 25 à 80 0/0, mais de 100 0/0.

Par l'absence de ligatures, on supprime l'achat et emploi de toutes ces matières plus ou moins parfaites : raphia, bouchons, feuilles de plomb, anneaux de caoutchouc, etc., et on économise le temps nécessaire pour les placer.

Un homme, dans sa journée, fait et ligature 400 greffes en moyenne. En supprimant la ligature, il confectionne plus de 1 000 greffes.

Les jeunes sujets greffés n'ont rien à craindre des intempéries, puisqu'on ne les met en terre que quand ils sont bien soudés et déjà vigoureux.

Le prix de revient d'un mille de greffes actuel est au moins de 150 francs, en tenant compte des non-valeurs.

Avec le nouveau système, le prix de revient peut s'établir très approximativement de la manière suivante :

Boutures américaines	8 fr.
Greffons	1 fr.
Greffage, une journée d'homme . .	4 fr.
Caisse et mousse	1 fr.
Soin à donner dans les caisses . .	1 fr.
Plantation, binages et sarclages. .	10 fr.
Total.	25 fr.

Ainsi, en comptant tout au maximum, les mille greffes reviendront à six ou sept fois moins cher qu'avec les procédés actuels et elles seront de qualité infiniment supérieure.

La greffe dans la mousse marquera donc une merveilleuse étape dans les la viticulture française ; sa supériorité s'impose et toutes les personnes qui, à un titre quelconque s'occupent de viticulture, nous sauront gré de la leur avoir fait connaître.

F. Larvaron,
Professeur départemental d'agriculture de la Vienne.

La Nuile du Melon (1)

Les horticulteurs désignent sous le nom de *Nuile* une maladie très grave du Melon, qui cause parfois des dommages considérables et dont la cause est jusqu'à présent restée inconnue. On sait seulement que l'humidité en favorise le développement.

La maladie se manifeste par des taches brunâtres qui apparaissent tant sur les feuilles que sur les tiges et les fruits. Elles s'étendent en largeur et surtout gagnent en profondeur, en corrodant et détruisant les tissus. Ce sont des sortes de chancres, qui produisent souvent très rapidement non seulement la pourriture des fruits, mais encore la décomposition et la mort des jeunes pieds de Melon.

J'ai pu étudier la nature de ces chancres sur de nombreux échantillons adressés au Laboratoire de Pathologie végétale par le regretté premier vice-président de la Société nationale d'Horticulture, M. Hardy, et provenant de divers départements ; sur tous j'ai pu constater la présence constante d'un champignon parasite dont le *mycelium* envahit les tissus du Melon et dont les fructifications apparaissent sur les taches à la surface desquelles elles produisent un velouté olivâtre. A l'aide du microscope, on peut reconnaître que ce sont des filaments dressés, rigides, sans ramifications, de couleur olive clair et qui

(1) Société nationale d'horticulture de France.

portent à leur sommet, ou latéralement près de celui-ci, des conidies oblongues de même couleur. Le plus souvent elles ne sont pas divisées, mais parfois elles sont séparées en deux par une cloison transversale.

Cette forme de fructification caractérise le genre de *Scolecotrichum*, ce parasite de la Nuile en est une espèce nouvelle que nous avons, M. le Dr Delacroix et moi, décrite et figurée sous le nom de *Scolecotrichum melophtorum* (Bulletin de la Société Mycologique, t. VII, 1891; p. 218).

La détermination exacte de la cause de la Nuile permettra peut-être aux horticulteurs de combattre efficacement cette dangereuse maladie. Il est bien établi aujourd'hui que la propagation d'un certain nombre de Champignons parasites redoutables des plantes cultivées peut être empêchée par des traitements faits convenablement et en temps utile avec des sels de cuivre. L'efficacité reconnue de la bouillie Bordelaise pour préserver les poires des tavelures causées par un Champignon (*Fusisporium*), dont l'organisation diffère peu de celle des *Scolecotrichum*, permet d'espérer qu'en répandant de la boullie Bordelaise à l'aide d'un pulvérisateur à la surface des jeunes Melons, on pourra les préserver de la Nuile.

Je désire attirer tout particulièrement sur ce point l'attention des cultivateurs de melons qui voient souvent la Nuile se développer dans leurs cultures. Je serais très heureux de les voir tenter des essais de traitement et en communiquer les résultats au laboratoire de pathologie végétale de l'Institut agronomique (rue Claude-Bernard, 16). Je leur recommanderai d'avoir soin de s'assurer, avant de l'employer, que la bouillie Bordelaise dont ils se serviront ne contient pas une trop forte proportion de sulfate de cuivre et n'est pas acide. Cela est très facile à reconnaître à l'aide d'un peu de papier de tournesol bleu ; il ne doit pas rougir quand on le plonge dans la bouillie Bordelaise. Sans cela, le remède employé pourrait brûler les plantes délicates.

ED. PRILLIEUX

NOTES & INFORMATIONS

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

34e SESSION.

Qui se tiendra à Grenoble, le **16 Septembre 1892**, *sous les auspices de la Société horticole dauphinoise de Grenoble.*

PROGRAMME

ARTICLE PREMIER. — La 34e session de la Société pomologique de France se tiendra cette année à Grenoble.

ART. 2. — La séance d'ouverture aura lieu le *vendredi. 16 septembre, à 9 heures du matin*, à l'Hôtel-de-Ville, au rez-de-chaussée.

ART. 3. — Les Sociétés affiliées sont priées de faire connaître leur adhésion et le nombre de membres qu'elles enverront, à M. le Président de la Société pomologique de France, place Sathonay, 5, à Lyon.

Les membres titulaires qui se proposent d'assister à la session voudront bien remplir la même formalité.

Les adhésions devront parvenir en temps utile au Secrétariat de la Société, afin que les délégués puissent bénéficier de la réduction de prix de transport que les compagnies de chemins de fer voudront bien accorder.

ART. 4. — Les délégués seront porteurs de leur lettre de convocation, des rapports des Commissions de leur Société et de divers documents propres à faciliter les comparaisons et l'appréciation des fruits.

ART. 5. — La Société s'occupera, pendant la session :

1° De l'appréciation des fruits admis à l'étude ;

2° Des fruits spécialement étudiés et présentés, soit à la Commission permanente

des études, soit par les Commissions pomologiques locales ;

3° De l'étude et de la dégustation des fruits déposés sur le bureau ;

4° De la situation financière de la Société ;

5° De la médaille à décerner à la personne qui a rendu le plus de services à la Pomologie française ;

6° Du lieu où se tiendra la session suivante.

Questions à traiter

1° De la greffe des principales variétés de vignes françaises ;

2° Quels sont les meilleurs porte-greffes pour les vignes françaises ;

3° Des insectes nuisibles aux poiriers, aux pommiers et aux cerisiers ;

4° Surchoix de variétés fruitières : 4 abricots. — 6 cerises. — 2 figues. — 10 pêches. — 20 poires. — 12 pommes. — 3 prunes. — 4 raisins.

Il n'est question, ici, ni de fruits de cuve, ni des variétés dites de *marché*. On devra tenir compte, non seulement de la qualité et de la grosseur des fruits, mais aussi de la vigueur et de la fertilité de l'arbre.

Les personnes qui ne pourraient se rendre au Congrès sont priées d'envoyer leurs listes au Secrétaire de la Société.

CONCOURS

SUR LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT.

La Société hollandaise des Sciences de à Haarlem (Pays-Bas) a proposé, dans sa séance du 21 mai 1892, la question suivante :

« *La Société demande un Traité sur les méthodes pour l'amélioration des plantes d'ornement, et pour la production de nouvelles variétés. La réponse devra se baser sur la description détaillée d'une série d'exemples.* »

Depuis les célèbres *Notes sur l'amélioration des plantes par le semis*, de L. de Vilmorin, et les Mémoires de Verlot et de Carrière (1865), la question de la production et de la fixation des variétés n'a pas été traitée d'une manière générale. Cependant le besoin de connaître les diverses méthodes, aujourd'hui en usage, et les perfectionnements apportés depuis la publication des ouvrages cités, se fait sentir de jour en jour avec une intensité croissante. Un nouveau mémoire sur ce sujet important serait donc d'une utilité pratique et scientifique réelle.

La Société invite les auteurs à abréger leurs réponses autant que possible, en évitant tout ce qui ne serait pas en rapport direct avec la question proposée. Elle demande une rédaction claire et succincte, et une distinction précise des faits acquis et des opinions proposées.

Les mémoires, écrits de la main de l'auteur, ne seront pas acceptés ou du moins pas couronnés, même quand ils en seraient jugés dignes.

Le prix promis pour les réponses dignes de cette distinction est une *Médaille d'or*, frappée au coin de la Société et portant le nom de l'auteur et le chiffre de l'année, ou, au choix de l'auteur, la somme de cent cinquante florins (300 fr.), et en surplus, pour les réponses éminentes, une prime de la même valeur.

L'auteur du mémoire couronné ne pourra le publier, sans la permission de la Société, ailleurs que dans les Mémoires de la Société. Les réponses peuvent être écrites en français et devront être accompagnées d'une lettre cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Elles devront être envoyées avant le 1er janvier 1894, au Secrétaire de la Société, M. le Professeur J. Bosscha, à Haarlem.

Le Prix pour *six plantes nouvelles*, non encore dans le commerce, du Concours tenu à Liège le 21 avril 1892, a été obtenu par MM. Jacob-Makoy, avec les espèces suivantes :

Alocasia Memoria Parlatori, semis 1892.
Doryopteris multijuga, Brésil 1892.
Echinostachys Pfitzeri, Brésil 1891.
Heliconia Lubbersi, Brésil 1892.
Maranta Leopoldi, Brésil 1892.
Nidularium rutilans, Brésil 1891.

A signaler encore comme nouveautés, à la même Exposition, trois Broméliacées :

Holophytum Makoyanum, Brésil 1891.
Vriesea Kitteliana, hybride 1892.
— *Wioti*, — —

A propos du Diplôme de Jardinier.

Pour la deuxième fois, l'Association horticole lyonnaise a tenu, cette année, une session d'examens pour l'obtention du diplôme de jardinier. Aussi l'expérience acquise depuis deux ans nous permet-elle de faire les quelques réflexions suivantes que je soumets à mes collègues. Toute œuvre humaine est perfectible ; des modifications indiquées par l'expérience peuvent et doivent y être apportées : c'est la raison de ces quelques lignes.

Aussi bien, je n'ai pas l'outrecuidante intention de prêcher *pro domo*. Je veux seulement indiquer ce que je crois utile de modifier ou d'établir, dans l'intérêt de l'Association. Mon but est d inviter mes collègues à la discussion, car, ainsi que le dit le proverbe : « De la discussion jaillit la lumière. »

Encore un mot avant d'aborder directement mon sujet. Je n'ai dans ces quelques lignes jetées sur le papier au courant de la plume, je n'ai, dis-je, aucunement l'intention de faire de personnalités. Je ne critique personne, et je ne vois, dans les idées que je soutiens que l'intérêt primordial et supérieur de notre *Association*. N'étant ni jardinier, ni horticulteur, je peux me tromper sur quelques points, mais je compte sur l'indulgence et l'amabilité bien connue de tous mes confrères pour rectifier les erreurs que j'aurai laissé passer.

A. — *Considérations générales*. — De la lecture des deux remarquables rapports qui précèdent le règlement du diplôme, il se dégage une idée générale qui est la suivante. Jusqu'ici et sauf de rares exceptions, le jardinier de maison bourgeoise, le jardinier à gages, pour l'appeler par son nom est un être à part, une sorte de paria de l'horticulture. C'est un malheureux soumis à toutes les vexations de la valetaille, peu écouté, jamais compris, et n'ayant aucune influence sur son patron. En un mot, c'est un manœuvre, un manœuvre de la catégorie la plus infime, bon tout au plus à manier du fumier et à l'étendre en couches plus ou moins régulières sur des plantes qui ne poussent jamais.

Il y a évidemment beaucoup de vrai dans cette appréciation que j'ai peut être un peu poussée au noir. Le jardinier qui travaille chez les bourgeois n'a pas l'importance qu'il devrait avoir. Il n'est pas considéré comme un artiste en son genre, artiste qui mieux que le peintre et le sculpteur enrichit et orne les endroits qu'il habite. Il ne se contente pas comme eux de reproduire la nature morte. il lui donne la vie ; il anime par ses productions tour à tour gracieuses et sévères les pelouses et les jardins, pour le plus grand plaisir des yeux et de l'odorat. Il ajoute encore à ces qualités, celle de satisfaire les goûts les plus raffinés, par ses fruits exquis et ses légumes savoureux. En vérité, un tel homme mériterait une place à part et serait digne tout au moins de la considération, sinon même de l'affection de son maître.

Pourquoi donc n'est-il pas considéré à l'égal des autres artistes? Parce que, malheureusement, son éducation première laisse parfois à désirer ; parce que trop souvent son instruction professionnelle n'est pas à la hauteur de la tâche qui lui incombe. C'est triste à dire mais ce n'est que trop vrai. Il y a, et je me plais à le reconnaître. de nombreuses exceptions et dans notre région les exceptions sont la majorité. mais je me place ici à un point de vue général.

Il résulte de cette situation que le bourgeois. — c'est le mot qui rend le mieux ma pensée — qui n'a pas sous la main un jardinier de choix voit son jardin dépérir, ou tout au plus se maintenir dans un terre à terre inquiétant. Loin d'avoir du plaisir à faire admirer sa propriété (le rêve de tout propriétaire est de se faire admirer), il s'en dégoûte, passez-moi le mot, et cet homme riche qui, peut-être aurait pu devenir un amateur éclairé et *éclairant*, ne fait rien pour son jardin. D'où grand dommage pour l'horticulture en général. et pour l'horticulture commerciale en particulier.

C'est contre cette apathie profonde que l'Association a voulu réagir par l'institution des diplômes. Elle a voulu assurer une génération de chefs de cultures intelligents instruits, aimant leur art et aptes à le faire progresser. Assurément, il faudra du temps et de la persévérance. Mais peu à peu le but sera atteint et le résultat acquis.

Donc, le diplôme est créé ; il fonctionne, et c'est précisément sur son fonctionnement que nous allons faire quelques remarques.

B. — Du choix des questions à poser. — Le programme des connaissances exigées pour l'obtention des différents diplômes a été établi de main de maître. Ce n'est pas sur lui que je veux insister, mais bien sur son interprétation. Le programme, en réalité est un canevas sur lequel les jurys d'examens doivent broder ; mais ce n'est qu'un canevas. Que faut-il, en effet? Est-ce savoir si M. X..., candidat, connaît telle ou telle question à fond, ou bien si ce même X connaît la généralité de ce qu'il est appelé à appliquer? Je crois ne pas trop me tromper en me ralliant à la deuxième hypothèse. Que diriez-vous, en effet, d'un futur bachelier qui se présenterait aux examens en ne connaissant en histoire que celle de Louis XIV, et en géographie que la région parisienne? Vous lui diriez : « Mon ami, vous nous faites bien plaisir en sachant ce que vous savez, mais il y a en histoire d'autres siècles, et en géographie d'autres régions. Allez faire leur connaissance et, après, vous viendrez nous donner de leurs nouvelles. »

Et vous auriez, ma foi, bien raison. En horticulture j'ai tout lieu de croire qu'il en est de même. L'examen doit avoir pour but de s'assurer que le candidat est idoine à s'assimiler par l'étude et la pratique les connaissances qu'à raison de son âge et de sa position il n'a pas encore pu acquérir.

Il faut donc qu'il soit en possession d'idées générales justes, rationnelles, et l'on ne pourra se convaincre de sa capacité à cet égard qu'en lui posant des questions très générales. Mais il est bien certain qu'en faisant ces questions, l'examinateur a le droit et même le devoir de les creuser, de les pressurer, si je puis ainsi parler, d'en extraire tout ce qu'il peut pour s'assurer non pas seulement de l'instruction, mais encore et surtout du jugement de l'examiné.

Et sur cette question de connaissances générales, j'insisterai tout particulièrement sur la nécessité qu'il y a pour les candidats à savoir un peu, oh! bien peu, de botanique. Vraiment, je ne veux pas même penser à leur demander les théories actuelles. Mais, n'est-il pas navrant de voir des gens qui en travaillent tous les jours, ne pas savoir ce que c'est qu'un stolon, un tubercule, une racine adventive! Comment voulez-vous songer à élever leur niveau social, s'ils ne connaissent pas la valeur des termes qu'ils sont appelés à employer chaque jour?

Assurément, il ne saurait être question dans le paragraphe qui précède, des vieux jardiniers. Ceux-là étaient de leur époque ; les jeunes doivent être de la leur. Il ne leur est plus permis d'être ignorants. Et si ces quelques lignes tombent sous les yeux de quelques jeunes, je leur dirai : Voyez ce que font actuellement les ouvriers de l'industrie : ils cherchent constamment à agrandir leurs connaissances techniques, et je pourrais vous citer tel ouvrier d'une grande usine de Lyon, qui sait à peine lire, et qui, l'autre jour, m'exposait avec une lucidité sans pareille, le mécanisme d'un moteur anglais non encore dans le commerce. Votre technique à vous, jeunes gens, c'est la botanique ; étudiez-la ; c'est votre devoir, et c'est aussi votre intérêt.

Je concluerai en disant : Au lieu de dix questions, n'en posez que *cinq* au candidat. Faites-les larges, de façon qu'il puisse s'y mouvoir et s'y reconnaître. Essayez de lui faire dire tout ce qu'il sait, en l'encourageant un peu, en le mettant sur la voie quand il s'égare. N'oublions pas, surtout, de faire la part de la timidité naturelle de ces jeunes gens, et de leur manque d'habitude d'être interrogés. S'ils sortaient d'une école, ils seraient impardonnables de mal répondre ; mais nous ne devons pas nous montrer trop difficiles, puisqu'ils ont dû travailler seuls.

C. — Du choix des échantillons à déterminer. — Il est extrêmement important de s'assurer des connaissances *pratiques* du candidat en lui faisant reconnaître des graines, des plantes, des fruits, des légumes, etc. On peut en effet, à la rigueur, concevoir un jardinier qui aura *bouquiné* pendant une huitaine de jours, qui aura *potassé* les ouvrages spéciaux, qui aura en un mot *chauffé son examen*. Celui-là vous répondra avec un aplomb imperturbable ; il récitera sa leçon ; mais mettez-le au pied du mur, ou pour mieux dire, devant des

échantillons ou devant un travail, et vous aurez bien vite reconnu que tout ce qu'il sait est superficiel.

Mais pour l'épreuve pratique, plus peut-être que pour les autres, les examinateurs doivent, avec le plus grand soin, éviter de *pousser des colles*.

Il ne faut pas, par exemple, présenter au candidat des plantes ou des graines dont la culture n'est pas usuelle ou du moins n'est pas répandue. Il serait peut-être bon aussi, de tenir compte, dans une certaine mesure, dans quelles régions le candidat a travaillé. Il se peut faire, en effet, que telle espèce, telle variété de grande consommation à Lyon, par exemple, soit peu ou pas connue à Dijon. Il peut arriver que telle race d'arbres fruitiers réputée excellente à Vienne, soit considérée comme ne valant rien à Nancy. Pouvez-vous, en conscience, donner de mauvaises notes à un candidat qui n'a *pas pu* apprendre à connaître ces plantes ? Poser la question, c'est la résoudre. Non pas qu'il faille faire fi des connaissances plus étendues du candidat, mais il n'en faut pas faire la base exclusive de l'appréciation.

Enfin, et pour en terminer avec ce sujet, il serait à désirer que l'on pût présenter aux candidats des plantes dans le meilleur état possible ; entières, pour la plupart, et non se contenter de fragments. Nous savons bien que les jeunes gens qui se présentent devant nous ne sont pas des maîtres consommés dans leur art, mais bien des élèves. Pourquoi donc les terroriser en leur faisant voir des parties de plantes qui pourraient, dans certains cas, singulièrement intriguer même des horticulteurs couronnés.

Donc, et ce sera la conclusion de ce trop long verbiage : Ayons plus de largeur de vues, plus d'indulgence même dans le choix des questions posées ; mais soyons aussi plus sévères dans les notes données, de façon à bien faire comprendre au grand public que les examens de jardiniers sont des examens sérieux.

Si les circonstances me le permettent, je me propose de donner comme suite à ces quelques lignes, une étude sur les mesures que l'on pourrait établir pour donner une plus grande valeur au diplôme et pour en faire ce qu'il devrait être en réalité, le couronnement, la sanction d'un enseignement horticole. Octave MEYRAN.

Les effets du brouillard.

Après un mois d'attente, j'espérais en avoir fini avec Ch. Albert.

Pour ma part, et par égard pour les lecteurs du *Lyon-Horticole*, j'en fusse volontiers resté là, n'ayant, quoi qu'il en dise, nul besoin de réclame. Mais... « *cet animal est très méchant, quand on l'attaque il se défend* » et, avec moi, je l'en préviens bien d'avance, M. Ch. Albert n'aura pas plus le dernier mot qu'il n'a encore aujourd'hui le bon droit et la logique.

Que nous apprend-il? Deux choses :

La première — détail indispensable, en effet, à l'histoire de l'horticulture — qu'il n'est pas l'élève de MM. Buisson et Gotland, mais celui de MM. Boucharlat et Léonard Lille et le Porte-drapeau, que dis-je... le *Porte-plume* de l'Ecole Lyonnaise... Tiens ! tiens ! Eh bien, plusieurs s'en étaient déjà douté. Mais, soit ! chacun ses maîtres : M. Prudhomme se proclame bien l'élève de Brard et de Saint-Omer ;

La deuxième, c'est que le Mont-Blanc est plus élevé que les Alpines : Jocrisse, géographe, n'eût pas mieux dit. Mais l'Himalaya est encore plus élevé que le Mont-Blanc, je le lui abandonne volontiers pour piédestal.

Que me reproche-t-il ? Oh ! beaucoup de choses :

La première « d'être venu trop tard dans un monde trop vieux » 2500 ans après le Chrysanthème et de ne dater que de 1888.

Il est certain qu'il y a 2500 ans je ne m'occupais guère de Chrysanthèmes. J'avais même cru jusqu'ici que ce n'était pas ma faute, et il est exact que je ne m'en occupe que depuis 1888. Mais, qu'importe ! L'essentiel n'est-il donc pas pas que, depuis, j'aie contribué sérieusement a sa culture, que j'aie réellement obtenu des variétés, et enfin — puisque c'est de mon catalogue de 1892 qu'il s'agit — que mon passé prouve que l'on peut se fier à mes promesses ?

Le deuxième grief est que je manque de modestie et abuse de mes diplômes.

Ma modestie ! Mettons que M. Ch. Albert est la plus timide des violettes, et que c'est par pure humilité qu'il écrit « *Nous autres qui,* » lance les exclusions et les apho-

rismes, et pontifie en cinq articles si... prétentieusement.

Mais, moi, Pechère! comme il s'exclame si spirituellement, de quel droit me suis-je permis d'intervenir, de modifier les formes et les nuances de certains Chrysanthèmes, et de créer, sans son autorisation, des variétés nombreuses, reconnues, classées; car, voyez jusqu'où va mon orgueil... jusqu'au soleil, c'est à lui et à notre sol béni de Provence que j'attribue une bonne partie de mon succès. J'aurais dû, évidemment, médire de mes collègues, me faire valoir à leurs dépens, émettre des doutes sur leurs catalogues!

Et mes diplômes! Ah! par pitié que M. Ch. Albert ne m'en accable pas! Qu'il veuille bien considérer que lorsque, comme moi, l'on n'est l'élève ni de M. X. ni de M. Z. (ce que je regrette bien vivement puisque cela permet de parler même de ce que l'on ignore), on est bien forcé de faire ses preuves soi-même, où l'on peut, et, je le confesse, j'ai eu la naïveté de gagner mes titres de haute lutte et en plein concours.

Ah! je sais bien que, lorsqu'on lui parle de jurys français, belges et autres, M. Ch. Albert répond que « *Lui* » il ne reconnait que les Jurys anglais. Je suis moins prompt à douter de la compétence et de la loyauté des autres, et lorsque je ne reçois qu'une « médaille de chocolat » je ne médis ni des jurés, ni de mes collègues, ce qui paraitra peut-être à certains plus digne et moins rageur.

De plus, je ne comprends pas comment nous serions forcés d'accepter pour juges *uniques et exclusifs* des horticulteurs qui, non seulement n'ont pas cette prétention à notre égard, mais encore, de par les quatre longs articles de M. Ch. Albert lui-même, ont une méthode et une culture tout opposées aux nôtres, et pour spécialité « *des fleurs gigantesques, difformes, monstrueuses... des Adonis obèses... des gazelles-éléphants.* N'est-ce donc pas « *Lui* » qui a écrit : « *Je déteste les pompons, mais les fleurs immenses m'assomment* » ??

Enfin, si les concours français, belges et autres ne signifient rien, comment se fait-il que son école — l'Ecole lyonnaise — les suive partout et toujours? Se désintéresserait-elle de la lutte? Loin de là. Refuserait-elle les diplômes qu'on lui décerne? Pas davantage. Ses catalogues dédaigneraient-ils l'énumération des récompenses par elle obtenues? Encore moins. Mais alors... est-ce que, avec ses théories absolues, son *Elève* jouerait vis-à-vis d'elle le rôle de l'ours de la fable? Qu'on en juge! En tous cas, son pavé ne m'a pas atteint.

Le gros argument contre moi, effectivement, de M. Ch. Albert est qu'il n'a pas trouvé mon nom en 1889 parmi les récompenses du National Chrysanthemum Society, la *seule* autorité qu'il reconnaisse, et qu'il ne l'a pas trouvé depuis dans les catalogues anglais.

La réponse m'est par trop facile.

Certes, je ne nie pas l'importance du National Chrysanthemun Society, mais puisque les récompenses de cette Société ne sont décernées qu'après une culture longue et attentive en Angleterre, comment était-il possible qu'en 1889 mes variétés y fussent suffisamment étudiées et cultivées? M. Ch. Albert aurait-il encore oublié que son premier grief contre moi est que je ne date que de 1888. Il lui faudrait pourtant tâcher d'être logique et de ne pas se contredire à chaque instant.

Et si, contrairement à ses autres dires, je prouve que depuis 1888, les premiers horticulteurs anglais cultivent mes variétés, que leurs catalogues publient même leurs gravures, et que celui du National Chrysanthemum Society, de 1890 en cite 64, de qui « *souriront de pitié* — comme il l'écrit dans un style qui incontestablement n'appartient qu'à lui — *de qui souriront de pitié les murailles de Chambéry* ??

Eh bien! parmi les premiers horticulteurs de Londres, je citerai :

MM. Cannel et Sons qui cultivent 25 de mes variétés;

MM. John Laing et Sons qui cultivent 20 de mes variétés;

M. Norman Davis qui cultive 20 de mes variétés;

Et M. H.-J. Jones qui cultive 82 de mes variétés.

Enfin, tandis que M. Ch. Albert n'a que faire de mes catalogues, je lui nommerai quelqu'un qui leur montre moins de dédain, M. Ch. Harman Payne, secrétaire général précisément dudit National Chrysanthemum Society, qui m'écrivait le 29 janvier 1891 :

« *Je prends la liberté de vous rappeler*
« *que je n'ai pas encore reçu votre cata-*
« *logue de* 1891, *je crains qu'il ne se soit*
« *égaré, etc., etc.* » et le 10 février dernier :

« *Mille remerciements pour vos deux*
« *catalogues* 1892 » et plus bas : « *plusieurs*
« *de vos variétés ont reçu des certificats de*
« 1[re] *classe de notre Société.* »

Après cela que M. Ch. Albert pense de moi ce qu'il voudra, je n'en ai cure, mais qu'il se permette de m'accuser publiquement de vouloir « *faire des dupes* » c'est ce que je lui interdis formellement.

Les faits que je viens d'établir n'étant pas du « *mirage* » et mes arguments, des échappatoires, ses attaques sont injustifiées.

Car enfin, pour jeter la suspicion sur mes variétés de 1892 les aurait-il entrevues seulement ? Pour que je les livre au commerce, exigerait-il qu'elles fussent préalablement primées par le National Chrysanthemum Society ? Fais-je autre chose que tous mes collègues, et ai-je donné à quelqu'un le droit de douter de la probité de mes promesses ? ?

J'ajoute que ses attaques sont injustifiables, car, puisqu'il faut finalement appeler les actes par leur nom, de deux choses l'une : ou personnellement et de gaité de cœur il a commis à mon égard une action méchante, ou il a prêté sa plume à je ne sais quel intérêt de boutique que je dédaigne de rechercher.

Je me suis refusé dès ma première réponse à admettre cette dernière hypotèse, aujourd'hui je laisse juges, du tout les lecteurs qu'il a lui-même choisis. Mais puisqu'il aime à supposer des tiers derrière les gens, et puisque derrière l'horticulteur qui lui répond il tient à voir un *vieux professeur*, j'en profite pour finir par une réflection, en effet un peu pédagogique.

Quand, sans provocation, on fait de l'esprit sur le dos des autres, on s'expose à la réciproque, et je lui rappellerai cette morale du bon Lafontaine :

> Ne forçons pas notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce
> Jamais...

J'en passe et des meilleurs.

— Ceci dit, je prie les lecteurs du « *Lyon-Horticole* » de m'excuser ; ils me rendront du moins cette justice que je n'ai ni suscité, ni réveillé cette polémique, et que je n'ai jamais fait que me défendre.

SAUTEL
Horticulteur à Salon.

Chambéry, 8 juin 1892.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Je pense, comme vous, que la polémique-réclame adroitement entretenue par M. X..., des Bouches-du-Rhône, doit finir le plus vite possible. Pour ma part, je ne pourrais que répéter à satiété ce que j'ai écrit par deux fois déjà, aussi clairement que j'ai su. « Le mirage » étant devenu chez M. X..., une maladie chronique, il faut lui laisser prendre des formules de politesse anglaise pour des certificats de mérite et la mise en vente de ses variétés par les horticulteurs-marchands de boutures pour des sélections de collectionneurs.

J'aurai garde de lui disputer ses procédés de polémique pédantesque et ne saurai le suivre sur le terrain des insinuations malveillantes.

Je n'ai jamais chargé personne de penser ou d'écrire à ma place et ne connais pas d'homme susceptible de peser sur ma façon d'agir. Ayant exprimé des opinions purement personnelles et longuement mûries, M. X..., ne fut choisi que comme un exemple vivant et frappant d'abus dont souffrent les amateurs et les horticulteurs. Il ne me sied pas de m'arrêter à des arguties de vieux professeur oisif ou à des méchancetés trop mesquines pour qu'il vaille la peine de les relever.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes meilleurs sentiments.

CH. ALBERT

Lyon Horticole a pour habitude de laisser la plus entière liberté à ses collaborateurs. On a pu en juger par les deux articles dans lesquels MM. Ch. Albert et Sautel ont fait assaut d'esprit et de bon sens. Le premier s'étonnait qu'on pût obtenir 260 nouveaux chrysanthèmes remarquables d'un seul coup et en inonder le commerce ; le second s'en étonne bien davantage et répond au premier : « de quoi vous mêlez-vous ? ». Là-dessus les accessoires arrivent ; le mirage provençal, les brouillards du nord, l'horticulture savoyarde, l'école

lyonnaise, le Mont Blanc, les Alpines, l'Himalaya. Puis voici les Anglais qui s'avancent : *National Chrysanthemum Society*, M. Harman Payne, Cannell et Sons, etc. Tout cela est très amusant, il n'en faut pas douter, mais tire en longueur et ne prouve rien. On pourrait faire de l'esprit et du meilleur, comme cela, pendant longtemps, chacun y allant, à tour de rôle, de sa petite chanson ; mais des bonnes choses il ne faut pas abuser, a dit un proverbe fort sage, et les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures, chacun sait ça.

Pour toutes ces raisons nous prions MM. Ch. Albert et Sautel de s'en tenir là. Nous considérons leur polémique comme close.

LA RÉDACTION

BIBLIOGRAPHIE

RIVOIRE PÈRE ET FILS, horticulteurs et marchands-grainiers, rue d'Algérie, 16, à Lyon. — Catalogue spécial aux semis d'été. Plants de Cinéraire et autres, broch, in-8° de 12 pages, illustrée de gravures.

De l'Influence de l'Electricité sur la végétation, par le Frère PAULIN, directeur de l'école publique congréganiste de Montbrison (Loire).

In-8° de 91 pages, — Prix : 2 francs.

Se trouve : chez l'auteur, à Montbrison et chez M. Cote, libraire, place Bellecour, Lyon.

Les Fougères rustiques, par H. CORREVON, 1 vol. in-12, de 240 pages, illustré de gravures. — Prix : 5 francs.

Se trouve chez l'auteur, directeur du Jardin alpin d'acclimatation de Genève (Suisse).

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 19 Juin.

AVIS. — Les Assemblées générales sont tenues à 2 heures, au Palais du Commerce salle des réunions industrielles, les troisièmes samedis des mois de JANVIER, MARS, MAI, JUILLET ET SEPTEMBRE et NOVEMBRE et les troisièmes dimanches des autres mois.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Londres (Angleterre), 14 mai fin septembre.

Genève (Suisse), Exposition internationale, 16-21 juin.

Gand (Belgique), Chrysanthèmes, 13-16 novembre.

France

Chalon-sur-Saône, juin.

Langres, Exposition générale, août.

Nancy, octobre.

Epernay, Chrysanthèmes, novembre.

Grenoble, septembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser à M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

9818 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Un Eglantier en catalepsie. — Les Chrysanthèmes et leur pincement. — Chrysanthèmes cultivés à la grande fleur. — Azaléodendron. — L'évaluation d'un arbre fruitier.

Un églantier en catalepsie. — Sur le point de leur rédiger une épitaphe bien sentie, qui aurait commencé par le traditionel *Hic jacet,* mis en vedette et habilement calligraphié, je remarquais parmi les coupables une tige encore verte. Diable ! pensais-je intérieurement, en v'l'a une qui n'a pas l'air morte en plein. Faudrait peut-être pas l'inhumer vivante.

Inhumer, c'est une figure, cher lecteur ; c'est crémer que je voulais dire, du latin *cremare*, brûler, d'où est venue crémaillère et pendre icelle par la suite.

Les six délinquantes une fois livrées au four crématoire, leur cendre aurait pris place dans une urne funéraire ou cinéraire, au choix, de belle forme, sur laquelle j'aurais fait graver l'inscription suivante :

Ci-git, six églantiers, de la section des Canines, morts jeunes, par la négligence d'un jardinier qui les laissa sécher au soleil de mars, trois jours durant. Année 1892.

Et en-dessous : Passant, va dire à Sparte, pardon, va porter cette nouvelle aux rosiéristes afin qu'ils en fassent moult profit. Explique leur que les églantiers qui meurent avant d'avoir poussé, paraissent avoir été ridés et séchés par le hâle ; que la cause en est d'abord aux arracheurs d'églantiers, ensuite aux marchands qui les laissent au grand air des semaines entières, s'imaginant que tiges et racines c'est kif-kif, ainsi que dirait un jardinier arabe.

———

Je disais donc, il n'y a qu'un instant, que j'avais remarqué un églantier encore vert au milieu de ses compagnons morts par la négligence d'un jardinier.

Ce jardinier négligent, ô honte, je m'en voile la face ! c'était votre serviteur.

Faut que je vous conte l'histoire de cet églantier mirifique qui resta dix-huit mois dans un état cataleptique nettement caractérisé.

Vous remarquerez, messieurs, dans cette affaire une foule de choses évidemment très intéressantes, ainsi que je vais avoir l'honneur de vous le démontrer, ce qui vous prouvera, par dessus le marché, qu'il n'y a rien comme la négligence pour former la jeunesse et qu'on n'apprend bien à vivre qu'à ses dépens.

Voici cette histoire remarquable que je certifie véritable comme un procès-verbal sur la police du roulage.

En 1891, au mois de mars, par là aux environs de la Saint-Joseph, votre serviteur arrachait lui même et avec soin, non sans s'écorcher les mains. douze belles tiges d'églantier destinées à être greffées de sortes flamboyantes parmi les plus belles roses nouvelles.

Ces douze tiges, armées d'aiguillons énormes, étaient des tiges de rose canine, je n'ose dire de la même forme mais à coup sûr du même groupe et aussi robustes les unes que les autres.

Six furent plantées avec soin, mais dérangé au moment de planter les six autres, elles restèrent trois jours durant les racines en l'air. Quand je voulus

achever la plantation, le vent et le soleil avaient ridé les susdites racines, mais je pensais que ces organes reviendraient à des sentiments meilleurs et se dérideraient au contact du sol. Il n'en fut rien. Cinq séchèrent dans le cours de la saison. Une seule resta très verte sans développer un seul bourgeon.

Très curieux de ma nature en ce qui concerne les plantes, je laissais cette tige momifiée, qui ne paraissait pas morte, mais se refusait à pousser, au bon milieu de la plate-bande.

Elle y resta un an et dix-sept jours sans bouger, puis, tout-à-coup partit comme un dard, jeta de nombreux rameaux dont je me prépare à écussonner les plus gros.

De ce fait, on peut conclure que les bourgeons, comme les graines, peuvent, dans des conditions déterminées, se conserver plusieurs années à l'état de catalepsie ou de sommeil.

Les chrysanthèmes et leur pincement. — Pour obtenir des chrysanthèmes relativement nains — je dis relativement — il n'est pas nécessaire de leur faire subir plusieurs pincements ; un seul suffit. L'important est de le faire tard et comme il convient.

J'entends par *tard* la 2e quinzaine de juin.

Et j'explique le « comme il convient » : Laisser développer la bouture mise en pleine terre sans la pincer et puis d'un seul coup la rabattre au-dessus des six ou huit premières feuilles. L'ablation énergique de la partie supérieure de la tige fait développer tous les yeux de la base en même temps et on se trouve en possession de jolies touffes qui ne s'élèvent jamais aussi haut que lorsqu'on procède à des pincements successifs.

Chrysanthèmes cultivés à la grande fleur. — Nous rappelons aux personnes qui voudraient cultiver des chrysanthème à la grande fleur, qu'il est important de les planter à 0. 50 cent. de distance, dans un sol profondément labouré, léger si c'est possible, et de les tenir arrosés régulièrement. Tous les huit jours, de juin à fin août, leur mettre un peu d'engrais liquide. La matière des fosses, diluée dans quatre fois son volume d'eau est excellente.

Ne laisser que six à huit tiges à chaque plante. Oter tous les bourgeons latéraux qui se développeraient au cours de la saison, mais conserver toutes les feuilles de la base au sommet. Dès que les boutons à fleur apparaissent, n'en laisser qu'un à chaque tige. Si le puceron noir se montrait, le détruire avec le jus de tabac dans dix fois son volume d'eau. Ne cultiver de cette manière que les variétés dites à grandes fleurs.

Azaleodendron. — Sous ce nom M. Ed. Rodigas décrit dans l'*Illustration* horticole quatre variétés d'un hybride d'*Azalea mollis* et de Rhododendron de pleine terre, obtenus par M. Gustave Vander Meulen, l'horticulteur gantois bien connu. Les inflorescences de ces nouvelles variétés sont, paraît-il, extrêmement distinguées. Les fleurs sont rose violacé vif; incarnat carminé; blanc crème ou blanc très peu rosé. Un caractère général est que les pistils de ces hybrides sont tellement allongés qu'ils sont déjà apparents avant l'éclosion des fleurs. C'est l'*Azalea mollis* qui a servi de porte-graines.

L'auteur ne dit pas quel changement a apporté l'hybridation dans le port et le feuillage des nouveaux gains.

L'évaluation d'un arbre fruitier. — L'*Illustration horticole* dit qu'elle doit être faite d'après son produit. Nous avons, dit notre confrère, plus d'une fois dans des expertises légales, évalué des arbres fruitiers à plus de 1.000 francs la pièce. Dans le Limbourg, à Saint-Trond, il n'est pas rare de rencontrer dans les jardins et les vergers qu'on y appelle praieries, des exemplaires de poiriers d'une variété commune du nom de Koolstok, donnant en moyenne un revenu annuel de 80 francs. Ces arbres valent donc au moins 2,000 francs. On a cité récemment le fait, survenu dans la Prusse rhénane, d'un cerisier abattu pour cause d'utilité publique et dont le propriétaire avait réclamé la somme de 3,750 francs. Le tribunal a alloué à celui-ci une indemnité de 3,375 francs.

VIVIAND-MOREL

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 21 mai 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. ROCHET, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

M. le Président fait part à l'Assemblée de la perte que vient d'éprouver la Société en la personne de M. Nicolas Bellisse, décédé le 23 avril dernier, et en quelques paroles retrace la vie de notre regretté collègue (1).

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente, lequel est adopté sans observations.

Correspondance — La Société a reçu depuis sa dernière réunion les pièces suivantes :

1° Lettre de M. Dutailly, président de l'Association horticole lyonnaise informant le secrétaire qu'il sera à Lyon pour l'Exposition organisée par la Société et offrant, comme d'habitude, une somme de 200 fr. qui sera convertie en prix à décerner aux Lauréats des Concours ;

2° Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, nous informant que la Société qu'il préside organise une Exposition qui doit avoir lieu à Cette, du 25 au 29 mai. En même temps qu'il nous adressait cette communication, M. le Président émettait le désir que notre Association voulût bien se faire représenter à cette Exposition en déléguant un de nos membres pour faire partie du Jury chargé d'attribuer les récompenses aux Lauréats.

L'Assemblée, pour donner un témoignage de confraternelle sympathie à la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, délègue M. Et. Devillat, chef des cultures de serre chaude, au Parc de la Tête d'Or, pour représenter notre Association à Cette;

3° Lettre de M. le Président de la Société helvétique d'horticulture de Genève, ayant le même objet que la précédente, avec ce désir exprimé que le délégué demandé soit rosiériste.

L'Assemblée désigne M. F. Dubreuil pour la représenter. De plus, elle offre à la Société helvétique, comme témoignage de reconnaissance, une grande médaille de vermeil pour être attribuée à un des Lauréats de l'Exposition organisée par elle.

4° Lette de M. le comte de Galbert, secrétaire général de la Société horticole dauphinoise, nous priant d'annoncer la tenue à Grenoble, du 14 au 18 septembre prochain, d'une Exposition d'horticulture, dont le programme paraîtra incessamment ;

5° Lettre de M. D. Grobet, président de l'Association des maraîchers de Genève, demandant l'échange des publications respectives des deux Sociétés. (Adopté).

6° Lettre de M. Fili-Vernay, disant que le rédacteur du compte rendu de l'Exposition a oublié de signaler que les marcottes de vigne qu'il a exposées provenaient de plants de semis. (Dont acte).

7° Lettres ou télégrammes de MM. Ern. Bergman et Ch. Perrier, informant la Société que, pour des causes indépendantes de leur volonté ils ne pourront se rendre à Lyon pour prendre part aux opérations du Jury de son Exposition ;

8° Lettre de la Société d'horticulture de Genève nous informant qu'elle offre à notre Association une médaille d'argent pour être décernée à un des Lauréats de notre Exposition. Cette médaille a été offerte, sur la proposition du Jury, à M. Allemand, directeur du Jardin botanique de Grenoble;

---

(1) L'allocution prononcée à ce propos par M. Rochet, vice-président de la Société, sera publiée ultérieurement en même temps que le portrait de feu M. Béllisse.

9° Lettre de M. Dulevron, constructeur de chauffage, avenue de Saxe, 291, à Lyon, demandant la nomination d'une Commission de visite pour l'examen d'un appareil de thermosiphon fonctionnant à l'essence de pétrole et au gaz.

Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Comte, Cousançat, Labruyère, Rozain et Stingue.

Présentations. — Treize candidats sont présentés pour faire partie de la Société. Conformément au Règlement il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole Lyonnaise, les candidats présentés à la réunion précédente. Ce sont, MM. :

Giriat Amédée, jardinier chez M. Radisson, impasse de la Favorite, quai de Serin, Lyon, présenté par M. Dominique Joseph et J.-A. Beney.

Constantin fils, horticulteur, rue Richebourg, à Lons-le-Saunier, présenté par MM. Bonnaire et Viviand-Morel.

Vially Claude, jardinier chez Mme veuve Vézy, place Bellevue à Montchat-Lyon, présenté par MM. Marchand et Verdet.

Dutil Jean, chef-jardinier, château de Coudre, par Seiez (Haute-Savoie), présenté par MM. Tillier et Baatard.

Trazy J.-B., fabricant de soufreuses mécaniques, 182, rue Garibaldi, Lyon, présenté par MM. Jacquier Jean et Viviand-Morel.

Blanc Benoit, jardinier chez M. Jarrosson à Sainte-Foy-les-Lyon, présenté par MM. Boussand Claude et Jacquier.

Vessot Pierre, jardinier, route de Francheville, 152, Lyon-Point-du-Jour, présenté par M. Vessot Claude et Jacquier Jean.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, Lyon : 1° *Cattleya labiata Warneri* ; 2° *Oncidium concolor*, ces deux orchidées originaires du Brésil, sont d'un mérite très ornemental, et la simplicité de leur culture les rend dignes de figurer dans toutes les collections de ces genres de plantes.

Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon.

1° Deux plants de pois mange-tout à cosse jaune d'or, hâtif, (nouveauté de 1892). Cette variété devance comme maturité de 15 jours à 3 semaines le pois mange-tout à cosse jaune ordinaire déjà au commerce, il est aussi plus nain et de beaucoup plus productif ; 2° trois potées de graminées ornementales : *Bromus patulus*, *Lagurus ovatus* et *Briza gracilis minima* ; 3° une collection de fleurs coupées des plantes vivaces suivantes : *Delphinium Barlowi*, d'une belle couleur bleu foncé, *Papaver orientale*, dont les fleurs d'un beau rouge écarlate rivalisent de grandeur avec celles des Pivoines, *Aquilegia californica* hybride, var été à éperon rouge vermillon ; *Iris germanica pallida* et enfin un superbe bouquet de Pyrèthres vivaces à fleurs simples remarquables par la variation des coloris.

Par M. Cl. Jacquier fils, pépiniériste à Monplaisir, Lyon.

Une superbe collection de 40 variétés de Clématites présentées en fleurs coupées, quelques variétés étaient ravissantes, d'abord par leur coloris, ensuite par des fleurs d'une dimension peu commune ; parmi les plus nouvelles qui méritent une mention spéciale, on peut classer : *The Président*, *Proteus*, *ma Favorite*, *Miss Crawshay*, *Purpurea elegans*, *Symeyana*, *Lady Constance Kennedy*, *Miss Howard Wysse*, *La Gaule*, *Sir Garney Wolseley*, *Stella*, *William Kennett*, etc. Voilà certes un genre de plantes grimpantes qui, à en juger par la collection présentée, justifie bien amplement la grande faveur dont il est l'objet depuis quelques années.

Par M. Reverchon, horticulteur au Moulin-à-Vent, par Vénissieux (Rhône) : un Pelargonium peltatum de semis, dédié à Mme Eugène Reverchon, les fleurs sont d'un beau rose vif, et la plante paraît vigoureuse.

Par M. Godart, jardinier à Ecully : des fleurs coupées d'une Pivoine en arbre qu'il a obtenue de semis depuis quelques années, semis de hasard, ainsi que l'affirme M. Godart. Les fleurs de cette Pivoine sont doubles ou semi-doubles, d'un coloris rouge vif brillant avec l'onglet marqué d'une tâche allongée, d'un noir purpurin. Ce sera certainement une nouveauté méritante, qui dotera ce genre de plantes d'un coloris tout à fait nouveau, et qui recevra un bon accueil de tous les amateurs. La Commission chargée de juger son mérite, à bien regretté de ne pouvoir lui donner la récompense qu'elle mérite, n'étant pas présentée par les conditions exigées par le Reglement ; elle invite M. Godart à multiplier cette nouveauté pour que son introduction dans le commerce horticole ne se fasse pas trop attendre.

Par M. Laroche, jardinier chez M. Chabrières-Arlès, à Oullins (Rhône) : 1° Un *Cypripedium barbatum*, fleur d'une bonne culture : 2° un *Aralia Chabrieri*, jolie plante à feuillage, d'un port gracieux, très robuste, paraissant être une plante méritante pour l'ornement des salons.

Les Commissions chargées de juger les apports étaient ainsi composées :

Pour les légumes : MM. Boucharlat jeune, J. Jacquier.

Pour les fleurs et plantes : MM. Gindre, Stingue et A. Morel.

Après examen ces Commissions proposent à l'assemblée de ratifier leurs décisions en accordant à MM. :

Liabaud, pour l'ensemble de son apport, prime de Ire classe.

Molin, pour son pois; inscription au procès-verbal, en attendant que cette nouveauté puisse être jugée d'une manière définitive.

Molin, pour ses fleurs coupées et graminées, prime de 2e classe.

C. Jacquier, pour ses Clématites, prime de 1re classe.

Reverchon, Pelargonium Mme Eugène Reverchon, certificat de 3e classe.

Laroche, pour l'ensemble de son apport, prime de 1re classe.

Les conclusions de ces Commissions sont approuvées par l'Assemblée.

Des conditions qui favorisent la nutrition chez les plantes. — M. Viviand-Morel demande la parole et fait ressortir l'importance de l'alimentation chez les végétaux. il fait remarquer que toutes les parties des racines concourent à cette nutrition, mais avec des degres d'activité bien différents. Les plantes absorbent leurs véritables éléments nutritifs dans le sol, dans l'eau et l'air, et cette absorption n'a lieu qu'autant qu'elle s'opère sous l'influence de conditions physiques ou météorologiques déterminées, telles que la lumière, la chaleur, l'air et l'humidité.

Il ajoute qu'un excellent terrain, de bons engrais, n'ont aucune action sur les espèces qui aiment l'humidité, si elles sont placées dans un terrain sec et vice-versa. L'art de bien cultiver consiste donc dans la meilleure adaptation possible des espèces aux conditions physiques et chimiques du sol. Il continue en insistant sur l'importance du repiquage, son influence sur la multiplication et sur le développement des jeunes radicelles qui naissent quelque temps après, et qui provoquent, dans tout le système radiculaire une énergie particulière au profit du végétal. De même que pour le pralinage, opération trop souvent négligée et qui a une importance considérable au point de vue de la réussite des plantations et surtout des essences d'une reprise difficile.

Son intéressante communication se termine par une analyse très détaillée des principaux éléments dont les végétaux se nourrissent, le rôle que joue chacun d'eux et l'utilité de savoir les employer bien à profit sont pour lui la base fondamentale de toute culture.

M. Liabaud, ainsi que M. Musset, prennent part à la discussion et communiquent le résultat de leurs observations sur ce sujet important.

Sur l'invitation de M. le Président, l'Assemblée fixe l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. Lavenir.

La greffe des arbustes à feuilles persistantes

La greffe de beaucoup d'arbutes réussit admirablement à partir de la deuxième quinzaine de juillet. Non seulement les arbustes à feuilles persistantes de serre ou de plein air, mais encore celles des sortes à feuilles caduques.

On emploie préférablement la greffe au placage. On peut aussi se servir de la greffe à cheval et de la greffe en coin, mais la première donne constamment une réussite et demande moins d'habileté manuelle.

Pour réussir la greffe des arbustes pendant l'été, il faut prendre les précautions suivantes :

1° Le sujet doit être en pot depuis le printemps. Si cette mise en pot n'a pas été faite, on peut encore essayer d'arracher le sujet de pleine terre, avec beaucoup de soin, surtout pour les espèces à feuilles caduques. On leur conserve au moins la moitié de leurs rameaux et de leurs *feuilles*.

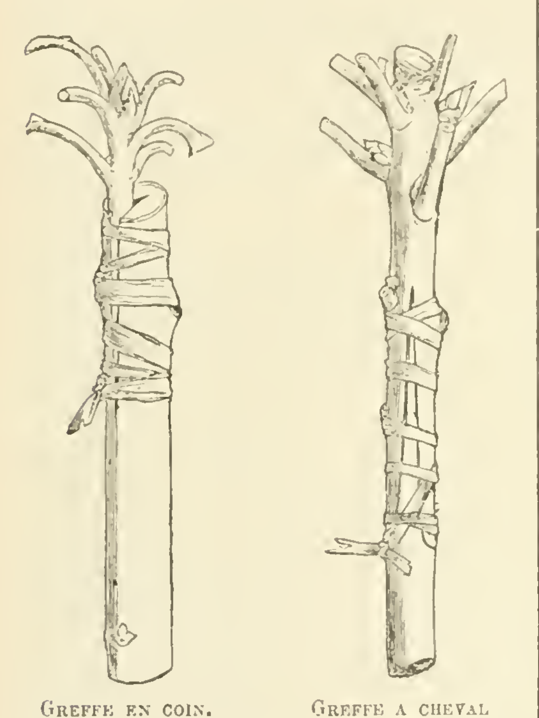
2° La greffe ou le greffon aura une longueur de 5 à 10 centimètres et devra être muni de deux ou trois feuilles. Les feuilles constituent un accessoire indispensable à la reprise des neuf dixièmes des espèces.

3° Les sujets greffés seront placés sous cloche ou sous châssis de petite dimension.

4° Les cloches seront mises à l'abri complet du soleil; un mur au nord est

une excellente situation pour atteindre ce résultat. A défaut de mur au Nord, on peut, à l'aide de paillassons dressés verticalement, construire un écran qui jouera exactement le même rôle qu'un mur.

On peut également mettre les cloches et les châssis en serre exposée à l'abri des rayons du soleil de midi et du couchant, serre que l'on tient ombrée de claires-voies.



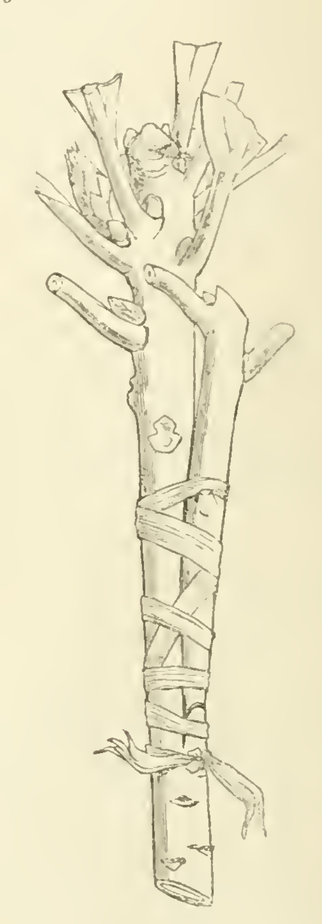
Greffe en coin. Greffe a cheval

5° Les pots dans lesquels seront plantés les sujets greffés seront fortement arrosés avant d'être mise en place, afin de ne pas être dérangés pendant quelques jours.

L'intérieur de la cloche ou du châssis devra être saturé d'humidité ambiante pour empêcher la dessication du greffon qui ne reçoit aucune nourriture. Mais cet état hygrométrique spécial devra diminuer d'abord et cesser ensuite lorsque le susdit greffon aura produit des bourrelets de soudure.

Chaque jour on chassera l'excès de buée.

On obtient la diminution de la saturation hygrométrique de l'intérieur des cloches en donnant de l'air pendant une demi-heure d'abord et une heure ensuite tous les jours.



Greffe en placage.

6° Les sections, c'est-à-dire les coupes opérées sur le sujet et sur le greffon pour les appliquer l'un sur l'autre, devront toujours être très nettes, les surfaces parfaitement planes et les écorces respectives coïncider exactement.

C'est par les bords des écorces mises à nu que s'opèrent les soudures.

Dans le cas où le sujet serait d'un diamètre beaucoup plus gros que le

greffon, il devient difficile de faire toucher des deux côtés à la fois l'écorce du greffon avec celle du sujet, on s'arrange à en faire coïncider exactement un seul des côtés. La reprise a lieu tout de même.

7° Les ligatures peuvent être faites avec du fil préférablement, afin d'obtenir une adhérence complète des deux surfaces coupées. Il est inutile de mastiquer les plaies. La reprise des greffes en placage a lieu généralement au bout d'un mois. On s'aperçoit qu'elle est complète lorsque la soudure du sujet et du greffon est parfaite, ayant *l'un et l'autre* émis des tissus de nouvelle formation dont les bords se sont soudés.

Quelquefois il y a un trompe-l'œil qui fait croire à la reprise, alors qu'il n'en est rien, c'est lorsque le sujet seul a produit un bourrelet assez puissant pour cacher les bords du greffon et faire croire à la soudure des deux parties. Le cas contraire peut avoir lieu et la greffe elle-même émettre un bourrelet capable de recouvrir la surface décortiquée du sujet.

Dans tous les cas, on s'évertuera à sevrer longuement les greffes en placage. Il vaut mieux laisser les cloches quelque temps ne plus que quelque temps de moins.

Pour le sevrage, on donnera de l'air peu à peu aux cloches ou aux châssis, en augmentant la dose chaque jour, jusqu'au moment où on les laisse complètement à l'air libre.

On peut greffer en placage ou en coin les Daphnés, Camélias, Azalées, Araucaria, Aralia, Arbousier, Callistemons, Grevillea, Ceanothus Rhododendrons, Rosiers, Conifères, Spirées, Lierre en arbre, Osmanthus, etc. En général, on peut essayer, avec chance de réussite du 15 juillet à la fin août et même plus tard, le plus grand nombre des arbustes de serre froide ou de plein air.

Les figures que nous donnons ci-contre, pour mieux faire saisir aux personnes étrangères à l'horticulture, la manière d'opérer, servent d'illustrations à la greffe des Rhododendrons dans l'ouvrage de Standish. Nous recommandons particulièrement celles qui ont pour légende « greffe en coin » et « greffe en placage », en les priant toutefois de bien considérer que les feuilles n'ont été ôtées au sujet et au greffon que pour ne pas agrandir trop les dessins.

SEB. GRYPHE.

Résumé des travaux et des semis à faire dans les jardins pendant le mois de Juillet.

Culture potagère. — Les travaux relatifs à la culture potagère se divisent, en juillet, en deux catégories : on sème encore tous les légumes qui peuvent être récoltés avant les gelées et on commence le semis de quelques-uns qui ne seront consommés qu'au printemps prochain.

Dans la première série, on peut indiquer :

Carottes, Scaroles, Cornichons, Haricots, Laitues, Navets, Radis, Chicorées frisées et autres, et toutes les fournitures : Persil, Cerfeuil, Céleri à couper, Chicorée sauvage, Cresson alénois Roquette, etc.

Dans la deuxième série : Choux (divers), Oignons blancs, Poireaux, Poirée (Bette), Pissenlit.

Jardin d'agrément. — On peut commencer à relever les oignons à fleurs dont les feuilles sont désséchées ; si on ne veut pas les relever, il faut soigneusement marquer les places qu'ils occupent, afin de ne pas les endommager plus tard en labourant le terrain. On remplace les massifs printanniers par

d'autres plantes estivales : Pétunias, Verveine, Phlox Drummondi, Coreopsis, etc. On peut marcotter les Œillets et bouturer les sommités des Chrysanthèmes, si on veut obtenir des plantes naines. On peut également commencer, à l'ombre, le premier semis de pensées qui fleurissent en automne.

C'est le bon moment pour semer toutes les graines de plantes, arbres ou arbustes *durs à germer*, tels que : Lauréole, Pivoines, Aconit, Smilax, Rosiers sauvages, Ruscus, Muguet, Gouet, et en général toutes les graines de bonne qualité qu'on aura reconnu être d'une germination difficile. On doit semer toutes les vraies bisannuelles et la plupart des plantes vivaces.

Jardin fruitier. — On continue les pincements, et le Pêcher en espalier doit faire l'objet des soins continuels du jardinier. On commence la récolte des premières poires. On doit se souvenir que la plupart des variétés de poirier sont préférables récoltées un peu avant leur maturité.

Serres et châssis. — Les serres chaudes seules contiennent encore des espèces auxquelles on ne marchande généralement pas les arrosements, les seringages et une aération suffisante. Il y a pourtant des sortes qui se reposent en ce moment et demandent à être ménagées. On s'aperçoit qu'une espèce veut entrer en repos, quand malgré la chaleur et l'humidité qu'on lui fournit, elle persiste à ne pas végéter vigoureusement. On remarque, du reste, chez les sortes de cette catégorie un ralentissement graduel de la végétation. Quand ce sont des plantes florales, l'époque qui suit la maturité des graines coïncide généralement avec la période de repos.

On doit profiter des moments de la journée où les travaux de jardins sont très pénibles à cause des fortes chaleurs qui règnent habituellement à cette époque, pour exécuter les réparations de vitrerie et de peinture dont les châssis ont besoin. On évitera, si l'on peut, de laisser les coffres en plein air, car les alternatives de chaleur et d'humidité les détériorent très rapidement.

Tuteurage des Asperges. — Dans les endroits où les vents sont violents, il est indispensable, si on tient à avoir de belles asperges, dès qu'on a cessé d'en couper les turions, de mettre des tuteurs aux tiges qu'on laisse se développer. Si dans le cours de la végétation ses tiges venaient à être brisées rez-terre, les griffes en subiraient le contre-coup. On sait que ce sont les feuilles et les branches qui préparent la réserve alimentaire qui servira l'année suivante au développement des nouveaux turions. On doit aussi pour avoir de belles asperges ne pas trop les pressurer, c'est-à-dire leur couper trop de turions. Il faut savoir cesser la récolte à propos.

Bouturage des Camellias. — La deuxième quinzaine de juillet est l'époque la plus favorable à la reprise des boutures de camellias. Autant que possible il faut garder un talon au rameau bouturé ; pour cela on le coupe à son point d'insertion sur la branche. On conserve toujours au moins deux ou trois feuilles à la bouture. On peut faire les boutures séparément dans des petits pots, — de cette manière on n'en perd moins au sevrage, — ou les planter en grand nombre dans des caisses peu profondes. Dans tous les cas, on arrose copieusement les boutures et on les place sous cloches dans une serre ombrée.

C'est également le bon moment pour greffer les sujets du même genre. La greffe en placage est celle qui réussit le mieux.

Moyen d'éloigner les oiseaux. — Un des meilleurs — peut-être même le meilleur — moyen d'éloigner les oiseaux, et qui est probablement le plus simple de tous ceux qui sont connus, suivant la *Revue horticole*, est de mettre sur les parties que l'on veut garantir des oiseaux des fils de coton très blancs, que l'on étend sur les arbres, soit contre les treilles, espaliers, etc., de manière à simuler des lacs. Ce procédé qui est tellement simple qu'il peut paraître enfantin, éloigne cependant tous les oiseaux, et les moineaux surtout, qui, d'une hardiesse presque audacieuse, redoutant un piège, ne se hasardent jamais à aller picorer là où ils aperçoivent ces engins pourtant si inoffensifs.

Dans Paris, par exemple, où les moineaux pullulent, il serait à peu près impossible de conserver des gazons si, après les avoir semés, on n'étendait en différents sens et en formant des croisillons des fils de coton blanc. Au contraire, à l'aide de ce procédé, les gazons sont complètement protégés.

Convient-il de pailler les corbeilles de fleurs ? (1)

Je me suis posé cette question et je la soumets à vos réflexions et à votre jugement, mes chers collègues.

C'est une pratique, que je crois générale, de couvrir d'un fumier léger, ou paillis, la terre où sont plantées toutes les plantes décoratives des jardins pendant l'été, *Geraniums*, *Ageratums*, *Cannas*, *Zinnias*, *Reines-Marguerites*, etc. Elle a pour but de maintenir la fraîcheur dans le sol et de l'empêcher de se masser. Incontestablement, ce résultat est obtenu. Mais est-il bien utile aux plantes ? Cela est douteux pour moi, d'après mes observations dans ces deux dernières années.

D'abord, tout le monde reconnaîtra que le paillis est sale et désagréable à la vue, jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement sous la végétation du feuillage, ce qui n'a lieu que vers le milieu ou même la fin de la saison, surtout quand l'été est sec, comme cette année. Le paillis a un autre inconvénient d'ordre général, c'est qu'il sert de prétexte au jardinier pour ne plus arroser ses bordures. Suivant lui, la terre une fois mouillée doit conserver indéfiniment son humidité sous son abri, et la plante ne végète pas sans qu'il s'en inquiète, ou si par hasard il arrose, il verse des torrents d'eau qui transforment la terre en bouillie, afin de n'avoir pas, de longtemps, la peine de recommencer. L'arrosement est tout aussi désastreux que la sécheresse : qu'arrive-t-il en effet ? Sous le paillis, la terre mouillée a une température très basse. Au-dessus du paillis, les tiges, grillées par un soleil de feu, lorsque le thermomètre au nord et à l'ombre marque 30° et au-delà, s'étiolent et se dessèchent. Ce phénomène est dû à la différence des températures, intérieure et supérieure, et il est d'autant plus accusé que les plantes ont été plus récemment mises en terre et n'ont pas eu le temps d'y installer leurs racines avant les grandes chaleurs. Ainsi j'ai vu des *Geraniums zonales simples* en corbeille, paillés quinze jours après leur plantation, ne prendre à peu près aucun développement, des *Cannas* paillés huit jours après leur mise en terre, rester immobiles, des *Geraniums doubles*, des *Geraniums lierre* et des *Ageratums bleus*, en fortes plantes, avec des racines magnifiques, paillés aussitôt

---

(1) Soc. Nantaise d'Horticulture.

plantés, rester misérables, avec les feuilles brûlées et plusieurs d'entre eux même périr. Tandis qu'à côté une bordure d'autres *Geraniums*, une corbeille de *Geraniums doubles roses* et une corbeille d'*Ageratums blancs nains de Wentland*, race très naine et très grêle, au-dessus de laquelle s'inclinait bien rarement l'arrosoir de mon jardinier, toutes non paillées, présentaient une végétation très satisfaisante et une floraison superbe. Il y a quinze jours environ, il est tombé une forte pluie, à la suite de laquelle la température s'est considérablement refroidie. Un certain équilibre s'est établi alors entre la température au-dessus et au-dessous du paillis, et la végétation de mes plantes paillées s'est enfin mise en marche. Mais le thermomètre étant remonté depuis trois jours à 28° et 30°, elle s'est de nouveau arrêtée.

J'ai donc été amené à conclure de ces observations, que je soumets à votre contrôle, que le paillage de la terre ne saurait produire de bons effets que s'il est effectué très longtemps après la plantation, lorsque le sol est fortement échauffé par les grandes chaleurs de l'été et que les plantes ont déjà développé une végétation vigoureuse. Plus le paillis sera répandu à une époque rapprochée de la plantation, plus il aura de mauvais effets pour les plantes. Je pense même qu'il vaudrait mieux ne pas pailler du tout et qu'avec de fréquents binages et des arrosages réguliers ensuite, on obtiendrait une plus prompte et beaucoup plus belle végétation. Je serai heureux, mes chers collègues, de connaître votre avis.

A. Delaunay de Saint-Denis.

Réponse

A la séance du 7 août, notre honorable collègue, M. Delaunay de Saint-Denis, demandait l'avis des membres de la Société sur l'utilité des paillis et, dans une petite note critiquait ce genre d'opération qu'il considère comme étant plutôt nuisible qu'utile au développement des plantes, et qui donne un mauvais aspect aux massifs et bordures, tant que les plantes ne recouvrent pas entièrement le sol : sur ce dernier point nous sommes complètement d'accord. Je reconnais tout ce qu'il y a de désagréable à la vue et à l'odorat dans cette manière d'opérer, mais d'un autre côté je considère le paillis comme indispensable, dans les jardins bien tenus, où l'on veut avoir de beaux massifs et de belles bordures. L'essentiel est de savoir quand l'on doit pailler : pour cela il faut pouvoir reconnaître à quelle terre on a affaire ; car il va de soi qu'une terre très compacte et froide doit être paillée plus tard qu'une terre légère et sableuse.

Beaucoup de personnes ont la mauvaise habitude de pailler aussitôt la plantation faite, c'est-à-dire dans les premiers jours de mai sans s'occuper de la température qu'il fait à cette époque, ni du degré d'humidité du sol. On paille par routine et parce que c'est l'habitude ; pourtant, le moindre raisonnement devrait faire remettre ce travail à plus tard et cela pour plusieurs raisons.

La première est qu'à cette époque de l'année la température du sol est généralement très basse, c'est à peine si quelques centimètres de profondeur se trouvent échauffés par les rayons du soleil et encore ces quelques centimètres de terre un peu échauffés sont-ils enfouis à 30 ou 35 centimètres, par suite de labour que l'on doit donner pour établir sa plantation, la terre qui

revient à la surface est encore pour ainsi dire glacée. Si vous la recouvrez, aussitôt plantée, d'un paillis, il est facile de comprendre que le sol s'échauffera difficilement. Admettez que dans les jours qui suivent la plantation, il tombe beaucoup d'eau, il faudra attendre le mois de juillet avant que la végétation se mette en mouvement. A ce moment, votre paillis ayant été bien lavé par l'eau qui sera tombée, sera presque inerte et aura à moitié disparu, de sorte qu'au moment où les plantes auraient besoin d'être activées, il ne leur reste plus rien ; un paillis de paille ordinaire, ou d'aiguilles de pins ferait le même effet. Les seules plantes auxquelles cela aura profité seront les arbustes formant le fond de vos massifs ; ils auront poussé un bon chevelu qui viendra manger la terre destinée aux plantes des bordures. Si votre plantation est en corbeille ou massif tout en fleurs, ce seront les grands arbres voisins qui viendront sucer le sol et cela d'autant plus que, par suite des labourages, le chevelu de ces arbres est plus abondant.

Donc, pour faire de bons paillis, il faut attendre que la terre se soit bien réchauffée et cela n'arrive guère dans notre contrée que dans le mois de juillet. En paillant à cette époque, une partie du fumier que vous aurez employé se délayera par l'effet de l'eau que vous mettrez et sera, par ce fait, entrainée aux racines de vos plantes qui pourront en profiter ; votre sol ne sera pas massé par suite de l'arrosage et il n'y aura pas besoin de biner et de parer ausi souvent, d'où économie de main d'œuvre ; puis, en paillant à cette époque, une grande partie du sol se trouvant déjà couverte par les branches et le feuillage des plantes, l'on aura moins de temps à avoir sous les yeux le paillis, qui ne sera pas longtemps à disparaître tout à fait si l'on arrose une ou deux fois par semaine.

Je sais que la méthode que j'indique aura des inconvénients pour quelques personnes, qu'il faudra quelques précautions pour ne pas casser les branches ainsi que les fleurs sur les plantes que l'on voudra pailler ; certainement l'ouvrage ne sera pas si facile que si l'on paille aussitôt la plantation (quelques personnes mêmes paillent auparavant, ce qui abrège le travail), mais on sera bien dédommagé par les bons résultats que l'on obtiendra.

Pour me résumer, paillez fortement, mais le plus tard possible : attendez que vos plantes souffrent plutôt un peu de la sécheresse ; donnez quelques bons binages dans les jours qui précèderont votre paillis, de manière que la terre soit bien échauffée ; arrosez ensuite une ou deux fois par semaine, quand la température l'exigera et, par ce moyen, vos massifs et bordures seront magnifiques pendant les mois de juillet, août et septembre, mois pendant lesquels les jardins non paillés souffrent beaucoup.

Joseph Gouleau,
horticulteur.

Viola mirabilis L.

On cultive dans les jardins surtout la Violette odorante et ses variétés à fleurs simples ou à fleurs doubles, abandonnant, pour ainsi dire, quelques autres espèces très belles et très curieuses, parmi lesquelles il est bon de signaler celle que Linné a désignée sous le nom de *Viola mirabilis* : Violette remarquable. C'est une sorte indigène qui habite les bois montagneux de la France à une altitude d'environ 500 mètres. Ses fleurs sont *odorantes*, d'un bleu pâle ; les radicales grandes et stériles, les caulinaires apé-

tales et fertiles. Le feuillage en est fort beau. Cette espèce ne trace pas, et pour en avoir beaucoup, il faut en semer les graines en juillet. La germination a lieu en mars, avril. On repique le plant en pépinière. Il fleurit un an après le repiquage.

Rapport de l'Exposition de Cette

du 25 au 30 mai 1892.

Je prie l'Association Horticole Lyonnaise, qui a bien voulu me déléguer pour la représenter, comme membre du Jury à l'Exposition d'horticulture de Cette, de bien vouloir agréer tous mes remerciements pour cette marque de confiance.

Je me fais aussi un devoir d'exprimer toute ma reconnaissance à M. le Maire de la ville de Cette et à la municipalité de cette ville, à M. Sahut, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, ainsi qu'à tous les membres de cette Société, pour l'accueil plein de sympathie qu'ils ont fait au Jury.

L'Exposition était située au Château-d'Eau, jardin de la ville mis gracieusement par la municipalité à la disposition de la Société. On y aborde par une très belle avenue de platanes, s'élevant, à partir du canal, par une légère pente, qui devient plus rapide à proximité de l'entrée, fermée par une grille très ornementale.

En pénétrant dans le jardin, on rencontre d'abord une superbe grotte en soutènement avec chute d'eau, quelques plantes aquatiques dans le bassin et, dans les enrochements des Agave americana, Pittosporum, Nerium, Tamarix, etc. Au-dessus, se trouve la première plateforme et la plus belle partie du jardin, où est installée l'Exposition. Le centre y est occupé par un fort beau bassin, avec jet d'eau, et au fond de cette partie, se dresse une nouvelle grotte en soutènement, que garnissent des plantes retombantes. Un passage intérieur de 3 à 4 mètres de largeur permet d'apprécier les travaux rustiques et d'admirer les Fougères, Bégonia, Ophiopogon, Tradescantia, etc., plantés dans la rocaille.

La seconde plateforme, située au-dessus de cette dernière grotte, est aménagée en terrasse ombragée, d'où l'on jouit d'un admirable coup d'œil sur la mer.

Comme essences d'arbres on remarque dans le jardin de très beaux sujets de *Quercus Ilex* (chêne vert), *Pinus halepensis*, *Sterculia platanifolia*, *Eucalyptus*, *Diospyros Kaki* (Plaqueminier), *Arbutus Unedo* (Arbousier), *Laurus nobilis* (Laurier sauce), *Cupressus Lambertiana*, *Eriobothrya japonica*, (Néflier du Japon), *Celtis australis* (Micocoulier), *Nerium Oleander* (Laurier rose), *Tamarix gallica*, *Liquidambar orientale*, *Pittosporum*, *Phormium*, *Myrtus*, *Veronica Lindleyana*, *Viburnum Tinus*, etc., qui paraissent résister assez bien aux chutes de la température qui s'abaisse parfois de quelques degrés au-dessous de zéro dans cette région.

Aussi, deux variétés de Palmiers seulement s'offrent aux regards : les *Chamærops excelsa* et *humilis*.

Le jardin est tracé d'après le style anglais.

L'Exposition, comme tous les bons tableaux, pouvait se passer d'un aussi beau cadre, étant donné que son ensemble était superbe, et le bon goût qui a présidé à son aménagement, tout en respectant les dispositions habituelles du jardin, donnait aux produits exposés toute la sécurité désirable contre les vents ou le soleil.

Une serre vitrée, pourvue de claies, faisant partie de l'Exposition, contenait les plantes délicates de petites dimensions.

Autre part, deux grandes tentes élégamment dressées en face l'une de l'autre, renfermaient des plantes de serre de toutes dimensions et les fleurs coupées.

Sous les arbres étaient disposées les plantes exigeant l'ombrage.

Çà et là dans le jardin, aux endroits propices, des massifs très bien ordonnés.

Parmi les plantes de serres à signaler : *Dracæna Massangeana*, *Rhumphi*, *marginata*,, *fragrans*, *Pandanus utilis* et *Veitchi*, *Aralia Chabrieri*, *Cocos Weddelliana*, *Kentia Forsteriana* et *Balmoreana*, *Latania Borbonica*, *Phœnix canariensis*, *Croton Carrieri*, *Disraëli*, *undulatum*, *Andreanum*. Les Aroïdées se faisaient remarquer par de très beaux Caladiums en col-

lections. Plusieurs variétés d'*Anthurium* et des touffes énormes de *Calla æthiopica*.

Deux lots de Coleus bien cultivés flattaient les regards par la richesse des coloris.

Des Camélias de toute beauté ont obtenu de la part du jury une mention spéciale, en raison des difficultés de culture sous le climat de Cette ; pour les mêmes motifs, un très beau lot de Calcéolaires hybrides recevait les félicitations du jury.

Les collections de Pelargonium étaient nombreuses et les plantes bien fleuries. Un superbe lot de Pelargonium à grandes fleurs était très admiré pour sa culture et son abondante floraison ; il en était de même pour plusieurs lots de Pelargonium zonale. Les Pelargonium peltatum, dans le Midi, sont ravissants.

Pour les Roses, j'ai le regret de ne pas être spécialiste ; je dirai simplement que si, dans le Nord, les Roses sont belles, dans le Midi je les crois plus belles encore, témoin celles qui figuraient à l'Exposition.

Le contingent des plantes dites de marchés était fort respectable. Les Aralia, Aspidistra, Dracœna, Begonia à fleurs et à feuillage, Geranium, Fuchsia Hortensia, Rochea, Crassula, Epiphyllum et autres plantes grasses formaient des groupes importants.

Je signalerai enfin un massif en mosaïque sur un plan incliné artistement planté ; le centre représentait les armoiries de la ville encadrées par cette inscription :

VILLE DE CETTE. EXPOSITION HORTICOLE

Comme toujours, les plantes préférées pour l'exécution étaient les Alternanthera, Pyrethrum, Echeveria, Gnaphalium, Sedum, Lobelia, etc.



VIOLA MIRABILIS. — Violette remarquable.
(Réduite au 1/4 de sa grandeur.)

En résumé, j'ai constaté avec plaisir que dans le Midi, comme ailleurs, le goût des fleurs dans le public n'est pas inférieur aux progrès de l'horticulture, stimulant précieux pour le développement et la prospérité de l'art qui nous intéresse.

Le jury était composé de MM. DAVIN, Vincent, chef de culture au jardin botanique au parc Borely, à Marseille, délégué de la Sociéé d'Horticulture et de Botanique de cette ville ; COLOMB, Louis, amateur à Nimes ; SCHWARTZ, Emile, amateur à Nimes ; MANEY, Antoine, professeur d'agriculture et d'horticulture de la ville et du collège à Narbonne ; GAGLIOSSO, horticulteur à Anduze (Gard) ; REVEILLIER, Jean, horticulteur à Nimes, délégué de la Société d'Horticulture de Nimes ; docteur CATHALA, de Cette ; POUGET, inspecteur général honoraire des télégraphes ; AUBOUY,, secrétaire général de la Société ; GOUZY, Antoine, jardinier

à Cette ; JEANNOT, Gustave, jardinier à Cette, et de votre serviteur, comme président.

Les lauréats pour l'ensemble de leurs lots ont obtenu les récompenses suivantes :

M. Baille, Alexandre, de Cette, grand prix d'honneur, consistant en une coupe d'Urbino, provenant de la manufacture de Sèvres, offerte par M. le Président de la République.

M. Pantel, Louis, jardinier chez M. Hirschfeld, à Cette, prix d'honneur, objet d'art, offert par M. le Préfet.

M. Gilard, Bertrand, jardinier-fleuriste à Cette, médaille d'or, offerte par le cercle de la Renaissance.

M. Euzet-Gilhem, Honoré, jardinier-fleuriste à Cette, médaille d'or.

M. Régis Zulma, jardinier chez M. Gustave Bénézech, à Cette, médaille d'or.

M. Audouard, Edmond, propriétaire au domaine des Barrettes, près d'Agde (Hérault), lot de Pelargonium, grande méd. de vermeil, offerte par le cercle du Commerce.

M. Mercadier, horticulteur à Béziers, Roses coupées, méd. vermeil.

M. Forestier, Joseph, horticulteur à Béziers, méd. vermeil.

M. Girardin, Gustave, jardinier chez M. Alexandre Baille, à Cette, mosaïculture, méd. vermeil.

Le jury, appréciant le mérite exceptionnel de cet habile jardinier, lui a décerné, en outre, un diplôme d'honneur, pour les soins intelligents donnés aux cultures de M. Baille.

M. Latil, constructeur à Marseille, serre hollandaise, méd. vermeil.

M. Pargoire, instituteur public à Aspiran (Herault), collection d'histoire naturelle, méd. argent 1re classe.

MM. Boutaric et Sounac, instituteurs à Béziers, herbier scolaire, m. argent 1re cl.

M. Bardy, Henri, jardinier chez M. Léon Dussol, à Cette, m. argent 1re cl.

M. Roussel, Jean, horticulteur à Montpellier, Roses coupées, Pivoines, m. argent 1re cl.

M. Frédérich, ancien consul de Suède et Norvège à Cette, m. argent 1re cl.

M. Hesme, Bernard, jardinier d'amateur, m. argent 1re cl.

M. Tillier, serrurier-constructeur à Marcygny (Saône-et-Loire), caisses pour le dépotage et le rempotage, m. argent 2e cl.

M. Sache, fabricant d'engrais animalisé à Cette, m. argent 2e cl.

M. Saboury, naturaliste-préparateur à Alais (Gard), m. bronze grand module.

M. Canet-Savary, de Montpellier, soufreuse à main, m. bronze grand module.

M. Sayen, à Cette (vers-à-soie), méd. bronze grand module.

M. Saguard, parfumeur-distillateur à Cette, extrait de menthe concentré, méd. bronze grand module.

Récompenses décernées par les Dames Patronnesses, pour bouquets, couronnes, etc.

Mme Euzet, Honoré, de Cette, m. argent 1re cl.

Mme Roussel, Jean, de Montpellier, méd. argent 1re cl.

Mme Roussel, Jean, de Montpellier, méd. bronze, bouquets et corbeilles de graminées.

Mlle Valette, Jeanne, fleuriste à Cette, méd. bronze, pour couronnes, palmes, bouquets, etc. en fleurs artificielles.

M, Durand, Antoine, de Cette, méd. de vermeil grand module, pour plus de vingt années de service dans la même place.

DEVILLAT, Etienne.

Histoire et Culture des Caladiums colorés.

CALADIUM TUBEROSUM.

C'est en 1789 que la première espèce du genre Caladium fut décrite, sous le nom d'*Arum bicolor*, par M. Aiton, directeur du jardin de Kew, dans la première édition de l'Hortus Kewensis. Découverte en 1767, par M. Commerson, près de Rio-de-Janeiro, elle ne fut introduite en Angleterre que quelques années plus tard, c'est-à-dire, en 1773.

Cette plante fit alors sensation par la beauté des nuances de ses feuilles, et elle ne tarda pas à se répandre sur le continent.

Le premier qui eut la conviction que l'*Arum bicolor*, et quelques autres espèces jusque-là réunies au genre Arum, s'en distinguaient réellement, fut Ventenat, professeur au jardin des plantes de Paris. Le genre Caladium fut établi par lui en 1800, sur l'*Arum bicolor* et il réunit dans son nouveau genre huit autres espèces, mais qui depuis en ont été distraites pour établir des genres très voisins : ils forment, avec les caladiums, un groupe particulier d'aroïdées assez facilement reconnaissable même à ses feuilles.

C'est Schott, de Schonbrunn, qui a le mérite d'avoir établi le genre Caladium dans sa signification actuelle.

Pendant longtemps, le *Caladium bicolor* fut la seule espèce connue ; ce n'est qu'en 1826 que De Candolle donna la description des *Caladium pellucidum* et *pictum* que l'on considère, généralement comme des espèces, bien que De Candolle lui-même les croyait des variétés du *C. bicolor*. Il en est de même du *C. hematostigma* décrit par Kunth en 1841. En 1832, Schott décrivit une espèce sous le nom de *C. poecile*, lequel est manifestement distinct.

Pendant la première moitié de ce siècle, on ne connaissait que ces cinq espèces à feuilles panachées ; en 1853, cependant, on prenait connaissance de quelques espèces dont la plupart à feuilles non panachées ; *Caladium pallidum*, *smaragdinum*, *picturatum* et *cupreum* de Ch. Koch, *asperulum* de Schott, *surinanense* de Miquel et le *marmoratum* de L. Mathieu ; et cela en des coutrées bien différentes : à Berlin, à Vienne et à Amsterdam.

Il y a trente-cinq ans, on n'en connaissait qu'une quinzaine d'espèces ou variétés dont la moitié présentait un feuillage coloré et bigarré, mais la plupart de ces plantes aux teintes ternes et peu variées, ne se rencontraient que dans les jardins botaniques, et étaient dédaignées du monde horticole.

Rien ne faisait donc prévoir, à cette époque, la place importante que devait occuper plus tard dans les cultures, le genre Caladium, mais aussi rien, en ce moment, ne faisait soupçonner les acquisitions qui venaient d'être faites dans ce genre par M. Chantin, horticulteur à Paris. Celui-ci annonça, en 1858, tout à la fois, huit nouveaux caladiums, tous à feuilles colorées, et ce de la manière la plus brillante. Ces plantes ont été trouvées à l'ombre des grands arbres dans les forêts qui bordent l'immense fleuve des Amazones, dans la province brésilienne de Para, et envoyées en tubercules, directement, en décembre 1857, à M. Chantin, par l'explorateur français M. Baraquin. Leur apparition fit grande sensation et chacun voulut posséder ces brillantes venues, qui, du premier coup, prenaient une place prédominante dans le groupe des végétaux à feuillage ornemental.

Ces plantes éditées par M. Chantin, ont été dénommées par M. Lemaire et reçurent les noms suivants : *Caladium Chantini*, *argyrites*, *Brongniarti*, *Verschaffelti*, *Neumanni*, *Houlleti argyrospilum* et *thripedestum*. A l'époque de leur publication, M. Lemaire décrivit encore deux espèces sous le nom de *hastatum* et *subrotundum*, qui se trouvent dans les serres du Muséum d'histoire naturelle à Paris, et dont l'origine paraît être la même que celle des huit espèces précédentes.

En 1860, M. Chantin livra encore au

commerce quatre nouvelles espèces, décrites par M. Hérincq sous les noms de *Perieri*, *Baraquini*, *Troubetzkoï* et *Belleymei*.

L'ensemble de ces acquisitions, avec quelques autres espèces et variétés dont nous n'avons pas fait mention, portait à 33 le nombre de caladiums cultivés à cette époque. Ils y formaient déjà des groupes qui, par la beauté du feuillage et la richesse de la coloration, rivalisaient avec les plus beaux bégonias, mais ils leur étaient bien supérieurs par la rareté et par la vivacité des teintes.

C'est à la suite de l'introduction de quelques espèces mises au commerce par M. Chantin, que M. Bleu, pharmacien à Paris, enthousiasmé pour leur beauté, s'en rendit acquéreur, et pressentant tous les avantages qu'il y aurait pour l'ornementation de nos serres, à multiplier par le croisement des plantes aussi merveilleuses, s'appliqua à transformer le genre Caladium par la voie de l'hybridation.

M. Bleu s'était, avant cette époque, occupé très peu d'horticulture, mais en homme intelligent et bien inspiré, il se mit à l'œuvre avec ardeur ; cependant la tâche n'était pas sans présenter quelques difficultés ; en effet, chez les caladiums la durée de la sensibilité du stigmate est très courte, elle ne dépasse pas, en général, quatre à cinq heures et c'est ordinairement pendant la nuit qu'il faut intervenir au moment ou la spathe commence à s'ouvrir, et le plus souvent à l'instant où la chaleur du spadice devient appréciable. Les praticiens doivent aller le soir visiter les fleurs de ces plantes remarquables pour y opérer les croisements désirables, car si l'on n'a pas profité du moment, la fécondation ne peut plus avoir lieu. D'un autre côté, le pollen se conserve à peine deux ou trois jours.

M. Bleu dut donc s'appliquer à pénétrer le secret de leur fécondation en cherchant à surprendre la nature sur le fait. Dès la première année, à la suite d'observations approfondies, il fut assez heureux de pouvoir résoudre le problème qu'il s'était posé, et il se livra immédiatement avec ardeur à l'hybridation des variétés nouvellement introduites.

Jusqu'à ce jour, M. Bleu n'a pas discontinué son travail de régénération et de perfectionnement ; par une culture bien dirigée, le choix raisonné des porte-graines et des fécondations habiles, il eut la satisfaction de voir ses efforts constamment couronnés de succès, par l'obtention de variétés de premier ordre qui ne sont pas encore dépassées et restent la base de toute bonne collection.

Bien que le chemin fut tracé, très peu d'horticulteurs se sont adonnés à l'hybridation des caladiums : à part quelques variétés obtenues par M. Van Houtte, en Belgique, M. Weiss en Portugal et M. Skopits, en Bohême, M. B. Comte, à Lyon, nous pouvons dire sans conteste que sans les gains de M. Bleu, le genre caladium serait réduit à fort peu de variétés.

Après les magnifiques gains qui surgissaient chaque année entre les mains habiles du célèbre hybridateur, on était toujours tenté de se demander si le caladium n'avait pas dit son dernier mot et s'il pouvait se prêter à de nouvelles modifications ; car il faut le reconnaître, moins de vingt ans après l'apparition des types de M. Chantin, les caladium semblaient avoir atteint un degré de splendeur et de magnificence qu'il paraissait impossible de surpasser.

Un moment les amateurs de ce beau genre crurent que cette mine si riche était près d'être épuisée, quand une circonstance heureuse et inattendue per-

mit à M. Bleu d'avancer dans une voie nouvelle de perfectionnement.

MM. Thibaut et Ketcleer mirent au commerce, en 1877, des nouveautés qui firent connaître des types nouveaux, qui, croisés avec ses belles obtentions, lui donnèrent non seulement toute une série de teintes nouvelles, mais encore des plantes au port plus trapu et touffu, ce qui fut un attrait de plus.

Les variétés de MM. Thibaut et Keteleer, qu'on suppose provenir de croisements naturels plutôt qu'artificiels, et dans lesquelles une espèce d'introduction plus récente, le *C. Wendlandi* avait joué le principal rôle, obtinrent un vif succès de curiosité; toutefois, ces variétés étaient loin de présenter le développement des semis de M. Bleu. Elles leur différaient de tout en tout.

Le genre dit portugais, car notez-le en passant, les variétés de M. Thibaut étaient dues à un jardinier portugais du nom de Weiss, étaient caractérisées par des plantes naines, bizarres d'aspect et dont les feuilles portées sur de courts pétioles trapus, sont petites, ovales ou cordées, parfois étroites et linéaires.

Elles offraient des teintes vives et variées où dominait la couleur du cuivre rouge à reflets métalliques, et ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que chez certaines d'entre elles, la teinte verte avait complètement disparu, dernier perfectionnement que M. Bleu cherchait en vain de conquérir.

En effet, avant cette époque, le rose, l'écarlate, le bronze, le gris et le blanc avaient beau, séparés ou mélangés de différentes façons, se répandre sur la presque totalité de la feuille, ou la recouvrir d'un réseau de jolies arabesques, la teinte verte originelle refusait obstinément de quitter la place. Sous l'influence de croisements répétés de sujets appropriés et habilement choisis, elle ne se montrait plus, il est vrai, qu'à l'état de lignes ou de veinules, mais elle n'en persistait pas moins.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles venues furent, pour ce semeur émérite, une source féconde de transformations. On vit alors, sous l'influence des nouvelles hybridations, apparaître des formes nouvelles aux couleurs éclatantes ou nacrées entièrement d'un rose vif uniforme, d'un blanc de crême ou d'un rouge cramoisi à reflets cuivreux ou doré, etc., en un mot la magnificence de coloration en est si grande qu'on serait tenté de croire que la nature a épuisé toute la richesse de sa palette à nuancer leur feuillage au détriment d'autres plantes.

Ces charmantes aroïdées, ayant nom *Caladium*, dont les variétés innombrables ont des feuilles si amples et si diversifiées de coloris, sont constituées par des tubercules vivaces garnis d'yeux et émettant chaque année des racines et des feuilles qui sont annuelles. Ce sont, sans contredit, les plantes panachées les plus belles et les plus ornementales dont on puisse garnir les serres froides pendant les quatre mois de la bonne saison.

Les caladiums sont originaires du Brésil, où on les rencontre à l'ombre des grands arbres des forêts qui bordent le géant des fleuves, « l'Amazone », dans la partie la plus chaude des tropiques.

Comme nous venons de le dire, ces plantes ont pour habitat naturel, le bord des eaux. Quand vient la saison sèche. les eaux baissent, la berge n'est plus saturée d'humidité, la terre reprend sa fermeté et les caladiums se préparent au repos. Les feuilles se dessèchent, les pétioles se rident, se détachent du tubercule et la plante commence sa période de sommeil. A l'approche du retour des pluies, correspondant à la saison chaude

sous les tropiques, les caladiums fleurissent et montrent de nouveau leur beau feuillage.

Dans nos cultures, on garde en terre sèche les tubercules qui se reposent, et pour les replanter en terre neuve on choisit l'époque à laquelle ils se préparent habituellement au réveil de la végétation, ce qui a lieu chez nous de février à mars.

Leur existence se partage donc en deux périodes tranchées, l'une d'activité, où il leur faut de la chaleur et de l'humidité, conditions qu'il est facile de leur procurer pendant nos mois d'été, de mai à septembre ; l'autre de sommeil, où ils n'exigent aucun soin autre que de mettre leurs tubercules à l'abri de l'humidité et de la gelée, ce à quoi on parvient sans peine.

Pour que les feuilles des caladiums acquièrent des dimensions extraordinaires et prennent une vivacité de coloris d'un éclat incomparable, il faut leur donner, pendant la végétation, beaucoup de chaleur, une atmosphère chargée d'humidité et le demi-jour, conditions qu'on ne rencontre réunies que dans une serre chaude à orchidées tropicales.

Comment leur donner cette chaleur? En hiver, ce serait dispendieux ; mais en été, une serre froide exposée aux rayons du soleil ne devient-elle pas une serre chaude, fonctionnant sans appareil de chauffage, le soleil se chargeant gratuitement de produire la chaleur? Moyennant quelques précautions faciles à réaliser, rien de plus simple que de l'utiliser à abriter les caladiums après que les hôtes ordinaires de ces lieux ont émigré au jardin.

Au moment de la transplantation, on secoue la vieille terre, on examine les rhizomes, on en détache les jeunes et on procède à leur mise en terre. Cette mise en terre dépend de l'époque à laquelle on veut jouir des plantes, car on peut en avancer ou retarder l'entrée en végétation ; toutefois, on ne devra pas dépasser le commencement de mai pour faire ce travail. L'empotage se fait dans des vases pas trop grands, en terre de bruyère sableuse, en ne recouvrant les tubercules que de 2 1/2 centimètres de terre.

Une bonne précaution est de drainer fortement les pots, car au début de la végétation les plantes craignent l'humidité. Les pots sont alors disposés dans une bâche sous châssis, s'il y en a une, ou, à son défaut, sur la tablette d'une serre, le plus près possible de la lumière. A l'apparition de la première feuille, les arrosements commencent et, pour la préserver des rayons directs du soleil, on emploie les moyens ordinaires.

Dans le courant de mai, quand la serre froide sera vide, on les y transporte, après avoir, au préalable, convenablement ombragé le vitrage. Les rempotages se font au fur et à mesure du développement des plantes, en augmentant graduellement la grandeur des pots. La terre à employer est un compost riche en humus, terre de bruyère à laquelle on ajoute du sable et du terreau de couche bien décomposé. Une terre forte, douce au toucher, ajoutée en petite quantité, empêche les plantes de prendre un aspect un peu dégingandé. Dès que la végétation est bien établie, on bassine non seulement les plantes, mais encore les chemins et les murs avec de l'eau pure à la température du milieu.

Pendant les grandes chaleurs, les plantes réclament des arrosages, des seringuages et des bassinages fréquents, et, de loin en loin, des arrosements à l'engrais liquide. En outre, et ceci est absolument nécessaire, il faut tenir hermétiquement fermées toutes les ouver-

tures de la serre, afin que les plantes puissent jouir des conditions climatériques analogues à celles de leur pays d'origine.

Ils prospèrent très bien avec ou sans tannée, mais ils deviennent plus forts lorsque les pots sont plongés dans cette matière fermentescible.

Vers le 20 du mois d'août, il est temps de les préparer au repos hivernal : on diminue pour cela graduellement les bassinages et les arrosements pour les cesser complètement vers le 15 septembre et on donne de l'air pendant la chaleur du jour. Les feuilles ne tardent pas à faner, puis se dessèchent et se détachent progressivement des tubercules. Ceux-ci sont conservés dans leurs pots, en un endroit sec et chaud, où ils attendent jusqu'au moment de les mettre en végétation.

Pour perpétuer identiquement les variétés, on les multiplie par la division du tubercule, en ayant soin que chaque partie soit munie d'un œil. On les propage aussi au moyen des rejetons qui se développent surtout au pourtour de la face supérieure du tubercule.

C'est au second mode de multiplication qu'on doit donner la préférence, car les parties coupées se décomposent assez vite. On a remarqué que les rejetons naissent surtout en abondance quand la partie centrale fait défaut ; partant de là, si l'on désire un grand nombre de jeunes plantes, on devra éborgner l'œil principal.

Un mot encore pour finir. Les Caladiums *metallicum* et *pictum* émettent des stolons charnus. Partant du sommet de leur rhizome tuberculeux et sphérique, les stolons se terminent chacun par un nouveau rhizome qui ne tarde pas à émettre sa pousse.

Une touffe de petits rhizomes forme la base du caladium *marmoratum*.

Enfin, le joli petit caladium *argyrites* a un rhizome de 0,02 de diamètre qui se subdivise à l'infini ; la suppression des rejetons est nécessaire si l'on tient à ce que les dimensions des feuilles atteignent leur maximum de grandeur.

N. Séghers.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Quelque las qu'on en soit, une polémique ne peut se terminer par une conclusion et sur un démenti combiné de façon à rester sans réponse.

Quelle est la flèche du Parthe de M. Ch. Albert.

« Le « mirage » étant devenu pour M. X. une maladie chronique il faut bien lui laisser prendre des formules de politesse anglaise pour des certificats de mérite. »

Ceci, on en conviendra bien ne peut s'appliquer qu'aux lettres de M. C. Harman Payne ses demandes de catalogues ses remerciements pour leurs envois... Simples politesses... Effets du mirage, ces certificats de 1re classe que j'annonçais ; et comme pour mes variétés de 1892 tentative par moi d'en imposer au public ! !

Heureusement M. Ch. Albert est là ! ces certificats n'existent pas il le déclare, affirme et signe ! Entre lui et moi qui donc hésiterait ? ?

Eh bien pour prouver de quel côté ont été jusqu'au bout dans toute cette polémique les doutes hasardés et les insinuations matériellement diffamatoires, je cite les certificats auquels je n'avais fait qu'allusion et que M. Ch. Albert affirme ne pouvoir exister.

Lettre du 22 mars 1892 (page 4me).

« Les variétés Camille Flamarion, Made
« Daries et Princesse Waldmir ont reçu
« des certificats de 1re classe ; ces variét
« si je ne me trompe de vos semis. Signé
« C. Harman Payne. — Secretaire general du National Chrysanthemum Society.

Et comme je n'affirme jamais rien que je ne puisse prouver, je vous adresse ci-inclus, Mr le Rédacteur, la lettre que je cite. Elle mettra peut-être encore en gaîté les murailles de Chambéry, car si les Anglais sont polis, très polis, trop polis, que j'avais donc

bien apprécié moi, l'humour de M. Ch. Albert !

J'avais parié qu'il me suffirait de ne pas donner les noms de ces certificats, pour qu'aussitôt il me prêtât ses procédés de polémique, niât immédiatement leur existence et criât : Mirage ! Mirage !!!

Il m'a fait gagner mon pari. — Merci.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur en chef mes bien sincères salutations.

R. SAUTEL,
Horticulteur à Salon.

Nous pensions en avoir fini avec cette histoire de Chrysanthèmes qui traîne en longueur, n'intéresse plus le lecteur et ennuie tout le monde.

Il n'en est malheureusement rien.

En vertu du trop mirifique Elixir de Catholicon d'Espagne qu'on appelle la loi sur la liberté de la presse, en vertu du droit de réponse que toute personne nommée dans un journal apporte en naissant, nous sommes tenus, paraît-il, aux insertions à jet continu et condamnés à entendre ressasser à perpétuité la même chanson, accompagnée de la même guitare, sur un air traînard déjà vieux !

C'est navrant !

Cette complainte non rimée tourne à la scie à grosses dents.

La cause est entendue, le procès suffisamment plaidé; nous savons de quoi il s'agit et nous demandons qu'on ne nous *rase* pas plus longtemps avec les « à-côtés » d'une question si fluette.

Cela tourne à l'indiscrétion, pour ne pas dire plus.

N. D. L. R.

BIBLIOGRAPHIE

LÉONARD LILLE, horticulteur-grainier, quai des Célestins, 9, Lyon. Catalogue trimestriel de graines et de plants de semis pour l'été et l'automne. Brochure in-8° de 24 p., illustrée de gravures.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 16 Juillet.

AVIS. — Les demandes de prendre part aux Concours spéciaux ou aux Récompenses décernées aux anciens jardiniers, doivent être parvenues au Secrétariat de l'Association à Lyon-Villeurbanne, avant le 15 Juillet.

Cotisations de 1892.

Le trésorier de l'Association horticole lyonnaise a l'honneur d'informer ceux de MM. les Sociétaires qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation de l'année courante, qu'il leur fera présenter prochainement par la poste une quittance de 12 fr.

Par suite d'un nouveau règlement mis en vigueur récemment par l'administration des Postes, les quittances non soldées présentées par les facteurs, faisant retour avec frais à l'expéditeur, MM. les Sociétaires sont priés de réserver un bon accueil à la quittance ci-dessus désignée.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Bruxelles. — 21-24 juillet.
Londres. — Mai à septembre.
Namur. — Juillet et novembre.
Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Bougival. — 25 août.
Chalon-s/-Saône. — 15 septembre.
Langres. — 20-25 août.
Corbeil. — 17 septembre.
Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).
Vincennes. — 28 août. (Chrysanthèmes).
Grenoble. — 14 au 18 septembre.
Nancy. — Octobre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser à M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

— Un jardinier, âgé de 24 ans, muni de bons certificats, désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

9926 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC,
33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Marasquin. — Comment on prépare le Marasquin. — Merises, Cerises, Griottes, Guignes, Bigarreaux. — Sur les plantes qui remontent. — Procédé de culture des Fraises de tous mois. — Rosa Wichuraiana.

Marasquin. — « .... Le Marasquin n'est pas un mythe; il existe, j'en suis sûr : c'est une liqueur qui est surtout excellente lorsqu'elle a été préparée à Trieste ou à Zara en Dalmatie. »

— Vous croyez qu'on fait le Marasquin avec cette affreuse petite Cerise qui croît ici sur ce coteau sec ?

— Dire que c'est bien avec celle-là, je n'oserais ; dans tous les cas, c'est avec une sorte très voisine. »

Ce fragment de conversation, je l'ai entendu, ce printemps, sur les coteaux de Couzon, pittoresque village des bords de la Saône, à deux pas de Lyon, célèbre par son épée — l'épée de Couzon — son Genêt hérisson et l'Aphyllanthe de Montpelier. J'ajouterais bien aussi par la présence à l'état spontané de la Griotte, fruit du cerisier que Linné nommait Prunier-Cerisier et De Candolle Cerisier-Griottier, mais on m'accuserait peut-être de l'y avoir planté autrefois pour le découvrir plus facilement aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, sur les coteaux de Couzon, principalement sur celui qui domine la grande carrière, le Cerisier-Griottier — que les historiens les plus fameux ont fait introduire en Europe par Lucullus, qui l'aurait rapporté de Cérasonte — est très abondant. Je ne serais pas autrement étonné si on venait me dire demain que la Cerise en question est susceptible de produire d'excellent Marasquin; que c'est une sorte spéciale fort remarquable, l'arbre restant de petite taille, traçant beaucoup et envahissant un coteau en quelques années, et qu'il y est parfaitement spontané. Spontané comme le Genêt, spontané comme l'Aphyllanthe.

Et pourquoi le Griottier ne vivrait-il pas à l'état sauvage en France ? Quelles raisons « suffisantes » peut-on bien faire valoir pour nier son indigénat ? Ah ! oui, je sais, il y a Pline et ses copistes, il y a Lucullus, Cérasonte et les botanistes.

Que deviendrait Lucullus, je vous prie, si on prouvait qu'on ne lui doit pas l'introduction du Cerisier ? Ah ! malheur des temps ! abomination de la désolation ! Où allons-nous ?

Comment on prépare le marasquin. — Cependant, malgré le mystère dont on a entouré la préparation de la liqueur de marasquin, on a fini par savoir qu'elle était produite par une cerise parfaitement sauvage en Dalmatie, cerise que les Dalmates nomment *Marasco* ou *Maraschino.*

Cette découverte porta « un sale coup à la fanfare », c'est-à-dire à Cérasonte et à Lucullus, attendu que la susdite cerise *Marasco* ou *Maraschino* était une vraie Griotte, et non une variété du Cerisier de Sainte Lucie, comme on l'avait cru pendant longtemps.

Plusieurs savants estimables n'hésitent pas non plus — après la Dalmatie — à considérer le Griottier comme sauvage en Aragon. Dans ces conditions, il faudra également ne pas hésiter à ajouter aux indigénats peu suspects de cet arbre fruitier au moins le coteau de Couzon, dont il a été parlé plus haut, attendu que

le *Genista horrida* est également une plante de l'Aragon dont personne jusqu'à présent n'a eu l'idée de nier l'indigénat.

Mais nous voilà loin de la préparation du marasquin. Pour l'obtenir, on fait la récolte des cerises quand elles ont atteint leur maturité ; on en sépare le pédoncule ou picou ; on les écrase ensuite avec les noyaux ou une partie seulement ; on soutire le jus qui en résulte et on y fait fondre du miel, dans la proportion d'une livre par quintal de cerises employées; on jette le tout dans une cuve et on laisse fermenter ; on distille ensuite. On abandonne le produit alcoolique pendant six mois environ, on rectifie et on ajoute, avant l'introduction dans les bouteilles, une once environ de sucre très blanc par demi-litre de liqueur; et on conserve.

Merises, Cerises, Griottes, Guignes, Bigarreaux. — Je ne connais guère que les navets, les raves, les rabioules et les rutabagas qui pourraient « damer le pion » aux cerises de toutes sortes, en ce qui concerne leur dénomination éminemment variable avec les provinces et souvent avec les individus.

La question n'est cependant pas très compliquée.

A envisager largement les choses, les *Merises*, *Cerises*, *Griottes*, *Guignes*, *Bigarreaux*, *Maraschines*, *Guindoles*, *etc.*, sont simplement des fruits de l'arbre représentant le genre Cerisier, c'est-à-dire des cerises.

Le Cerisier des horticulteurs comprend deux grands groupes, lesquels renferment toutes les sortes comestibles, savoir : le groupe des *Merisiers* et celui des *Griottiers*.

Le premier réunit toutes les races à fruit doux : merises, guignes, ou guindoles, et bigarreaux ; le second, celles à fruit acide : griottes, cerises, maraschines, etc.

Les *Merises* constituent les fruits du Cerisier des oiseaux *(Cerasus avium)*, si commun dans nos forêts; elles sont généralement noires, petites, à chair molle, mais on en trouve aussi de couleur moins foncée et à chair ferme, de telle sorte qu'on pourrait considérer les guignes et les bigarreaux comme des Merises améliorées ou tout au moins comme des races excentriques du Cerisier des oiseaux.

Quant aux Griottes, comme elles sortent toutes de l'arbre que Linné a désigné sous le nom de Prunier-Cerisier *(Prunus Cerasus)*, dans beaucoup d'endroits elles sont plus connues sous la dénomination de Cerises.

C'est avec les griottes ou cerises qu'on fait le ratafia et le marasquin plus haut mentionnés, les cerises à l'eau-de-vie, la confiture de cerises et le sirop de cerises.

En résumé :

Les Merises sont les petites cerises noires qui viennent sur le Cerisier sauvage *(Cerasus avium)*; leur saveur est douce et sucrée ;

Les Guignes sont de grosses merises à chair molle et à saveur sucrée,

Les Bigarreaux sont des guignes à chair dure et croquante;

Les Cerises et les Griottes sont à fruit acide.

Sur les plantes qui remontent. — Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les plantes dites remontantes, au moins sur un certain nombre. Il y en a tant qui remontent si peu et d'autres qui remontent si mal ! J'en connais même qui ne remontent pas du tout !!

Pour des plantes remontantes, ce n'est pas brillant, et cependant ce sont bien des plantes remontantes.

Entendons-nous.

Voici, par exemple, un Œillet remontant qui donne une splendide floraison en même temps que tous les Œillets non remontants Eh bien ! tenez pour certain que le susdit Œillet, neuf fois sur dix, aura une *remontée* d'autant plus faible, que sa première floraison aura été plus franchement généreuse.

Et il n'y a pas que chez les Œillets que les choses se passent ainsi. Une foule de plantes bifères sont dans les mêmes conditions.

Eh bien! allez-vous me dire, que concluez-vous de cette propension idiosyncrasique qu'ont les plantes en question d'être influencées aussi énergiquement par leur première floraison ? J'en conclus qu'il faut peu laisser fleurir et même ne pas laisser donner leurs premières fleurs aux espèces remontantes, si on tient à les voir brillantes à l'arrière-saison.

Ceux qui font de l'Œillet pour l'hiver le savent bien.

Ce qui m'amène sur ce chapitre, c'est la petite note suivante concernant un procédé de *culture de Fraises de tous mois*, dans lequel M. Durand, jardinier-chef chez M. Ernest Tourtel à Tantonville, conseille à ses collègues de la Société d'horticulture de Nancy de ne pas abuser du qualificatif de remontant et de ne pas faire donner tous les mois des fraises aux Fraisiers de tous les mois. Sa petite note vaut du reste bien l'honneur d'être reproduite, car on ne saurait trop vulgariser les bonnes méthodes de culture. Voici cette note :

Procédé de Culture des « Fraises de tous mois. » — « La variété que j'emploie n'est pas nouvelle. je la cultive depuis quatorze ans. Elle vient de chez M. Alix, qui me l'a donnée sous le nom de Belle d'Argenteuil. Les résultats que j'obtiens avec elle, je les attribue plutôt à la culture qu'à toute autre chose. Voici comment j'opère :

« J'exécute tout d'abord un labour profond, avec une forte application d'engrais. Vers le 1er avril, je plante les fraisiers sur des planches suffisamment larges pour contenir quatre rangées à 0m40 et je dispose les pieds à la même distance sur la ligne. Toutes les planches sont séparées par des sentiers, afin de faciliter la récolte sans marcher entre les lignes de fraisiers.

« La reprise des plants effectuée, j'applique sur toute la surface du sol un bon paillis de fumier aux trois quarts décomposé et j'arrose abondamment toutes les fois que besoin il y a. Enfin je supprime tous les filets au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

« De plus, je cultive six planches de fraisiers qui ne donnent leurs produits qu'alternativement et comme suit : Les deux premières planches produisent les premières fraises, de première saison ; la troisième et la quatrième les deuxièmes, de deuxième saison, juillet et août; la cinquième et la sixième les troisièmes, de troisième saison, fin août et octobre.

« Pour amener mes fraisiers à fructifier ainsi successivement par planches définies, je laisse en mai fleurir librement tous ceux de la première et de la deuxième planche. tandis que je supprime toutes les fleurs des fraisiers des quatre autres planches. Au 15 juin, je supprime seulement les fleurs de ceux des cinquième et sixième planches, laissant se développer librement celles des troisième et quatrième, pour produire leurs fruits.

« Les planches cinquième et sixième ne doivent fleurir qu'en août.

« De cette façon, j'ai toujours de

beaux fruits et je crois qu'on en obtiendrait d'aussi beaux avec les autres variétés. »

Rosa Wichuraiana. — Peut-on bien donner un nom pareil à une rose! Un nom qui a plus de voyelles que de consonnes, un nom qui n'a que onze lettres et avec lequel l'on pourrait construire un vers de cinq syllabes. Wi-chu-ra-ia-na doit être nègre, sanscrit, cophte ou chinois, probablement chinois, puisque l'espèce habite la Chine et le Japon. C'est un journal américain, le *Garden and Forest*, qui appelle l'attention des architectes paysagistes sur le parti qu'on peut tirer de ce Rosier en raison de sa manière de croître. Ses tiges nombreuses sont couchées sur le sol qu'elles recouvrent comme le ferait un gros paillasson.

La direction du parc de Boston l'emploie abondamment pour garnir les roches et les talus qu'il faut revêtir rapidement de verdure. M. Fr. Crépin, qui l'a baptisé, dit que son inflorescence est pyramidale, et que ses fleurs simples s'épanouissent de juillet à novembre.

Déséglise n'admettait pas la légitimité du baptême de cette rose : il l'a rapportée en synonyme au *Rosa Luciæ* Franch et Rocheb.

VIVIAND-MOREL.

Pomme Dean's Codlin

MONSIEUR,

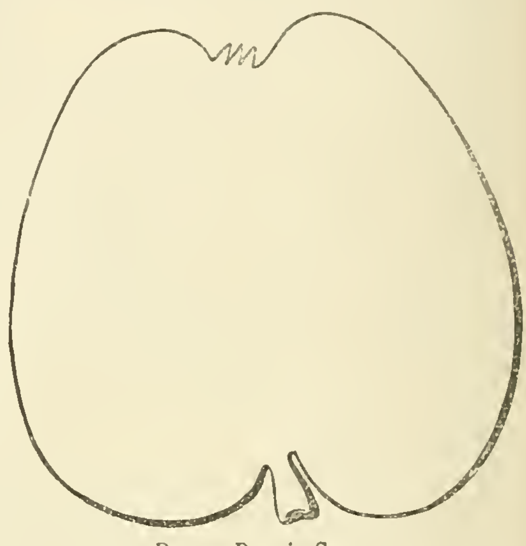
Permettez moi de rectifier une erreur commise par M. TH. SH., dans son article *Cox's Pomona.*

La Pomme figurée est bien *Cox's Pomona*, mais c'est une erreur de dire que *Dean's Codlin* est la même variété.

M. André Leroy a décrit et figuré dans son *Dictionnaire* la Pomme Dean's Codlin en lui donnant, je ne sais pourquoi, le nom de Cox's Pomona.

La Pomme Dean's Codlin a été obtenue par M. Dean, à Cheshurst, Angleterre, et a été introduite en France par M. F. Jamain qui, en 1841, avait pris des greffes sur le pied-mère.

M. Th. Sh. n'est pas le seul qui croit que Cox's Pomona et Dean's Codlin sont une seule et même variété. Il est pourtant peu de Pommes ayant des caractères aussi distincts.



POMME DEAN'S CODLIN.
Deuxième type.

Cox's Pomona. Fruit *gros*, sphérique, écrasé, beaucoup plus large que haut, à peau jaune *largement* lavée de rouge carminé brillant.

Dean's Codlin. *Fruit moyen*, cylindrique ou cylindro-conique, paraissant toujours *plus haut* que large, à peau jaune pâle conservant des teintes de verdâtre et ne prenant *jamais* du rouge sur sa teinte unicolore. Il est très rare de rencontrer un nuage de rose pâle sur un fruit exposé au soleil. C'est du reste un fruit *très bon* pour son époque, octobre.

Ci-contre, deux types de la forme affectée le plus généralement par Dean's Codlin, la première est ce que j'ai vu de plus gros ou à peu près.

Si M. Th. Sh. veut des greffons, je me ferai un plaisir de lui en envoyer en temps utile.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. DE LA BASTIE

Travaux Horticoles

Arrosage. — A propos des arrosages, quelques conseils ne seront pas inutiles. Il ne faut pas mouiller de ci, de là, à tort et à travers et à tout propos. Choisir le soir pour verser l'eau est bien ; n'arroser que ce que l'on peut, mais le tremper à fond est une excellente opération. Dans le jardin potager, on gardera la plus grande partie de l'eau pour les Haricots et les Salades, le reste attendra davantage. Dans le fleuriste, il n'y a que les plantes en repos qui peuvent attendre, encore faut-il tenir fraîche la terre dans laquelle elles sont enterrées. Dans le fruitier, il faut biner fortement la terre qui est au pied des arbres, et si le besoin d'arroser se fait sentir — ce qui arrive souvent pour les arbres nouvellement plantés, — il faudrait également mettre beaucoup d'eau, et le lendemain couvrir le sol d'une couche de paillis.

En règle générale, il vaut mieux arroser moins souvent et mouiller à fond ce que l'on arrose, que d'arroser tous les jours et de ne mouiller que la surface.

Une opération qui n'est pas inutile dans les jardins fleuristes, lorsqu'on a le moyen de la faire, c'est de ombrer, de onze heures à trois heures, avec des toiles, des paillassons, des claies, etc., presque toutes les plantes qui n'ont pas encore donné leur récolte. Ce n'est pas toujours très facile, mais ce n'est pas impossible, au moins pour les plantes les plus délicates. On fabrique du reste des claies avec quelques lattes et un peu de paille de seigle, qui à la vérité ne sont pas solides, mais qui remplissent parfaitement le but.

POMME DEAN'S CODLIN
Premier type.

Arrachage des bulbes et rhizomes. — Aussitôt que les feuilles des jacintes, tulipes, anémones, narcisses, renoncules, etc., commencent à jaunir, il est utile de les arracher et de les placer au grenier ; on les replantera ensuite à l'automne ou au mois de février, suivant les espèces. Après l'arrachage, on choisit les plus beaux ognons, qui seront plantés à part ; les plus petits seront conservés pour multiplication. Quand les bulbes sont bien secs on peut les placer entre des lits

de sable, de *sirron*, etc., bien sec. Ils se dessèchent moins et se conservent mieux que si on les laisse tout simplement à l'air libre.

Pourquoi il faut donner des soins aux asperges en été. — On sait que la sève, puisée dans le sol par les racines, n'est apte à remplir sa mission que lorsqu'elle a passé par les feuilles et les parties vertes de la plante, pour s'y débarasser de son trop d'eau et s'approprier le carbone de l'acide carbonique de l'air. Tant que l'eau du sol, chargée de principes nutritifs, n'a pas subi cette fonction importante des feuilles, nommée *élaboration*, elle est inorganique et n'a aucune puissance. On peut donc croire que l'absorption des racines n'est réellement active que quand la plante porte des feuilles.

Mais, demanderons certains lecteurs, qu'est-ce qui fait développer les premières feuilles au début de la végétation, si la sève montante ou brute ne le peut pas. Tout simplement la sève élaborée l'année précédente, qui, après avoir pourvu au développement de tout le végétal, s'est emmagasinée dans ses différentes parties pour former les réserves alimentaires qui doivent subvenir aux premiers besoins de la végétation suivante.

Ceci établi : que les premières pousses printanières de tout végétal sont le produit de la sève de réserve élaborée l'année précédente, il est évident que, plus il y aura de feuilles, plus cette réserve sera abondante et, pour ce qui concerne l'asperge, les pousses printanières seront d'autant plus fortes et vigoureuses que la végétation aura été plus luxuriante l'été précédent. C'est donc pendant cette saison qu'on doit pratiquer les meilleurs soins aux asperges.

Il est évident que l'engrais qu'on leur a donné en automne ou au printemps, n'est pas perdu. Il sera là à la disposition des plantes et si c'est du fumier, il aura eu le temps de se décomposer, de se dissoudre. Mais il n'est pas moins vrai que, la plupart du temps, on s'occupe trop peu de la végétation des asperges quand la récolte est terminée. Presque toujours, on les abandonne à la bonne ou mauvaise marche du temps. Si celui-ci sert bien et si les engrais ont été distribués abondamment, la végétation sera vigoureuse, mais s'il survient des sécheresses, ce qui a lieu fréquemment, les plantes souffriront et la réserve de sève organique sera faible.

Comme conclusion à ce qui précède, il est aisé de voir que c'est particulièrement en été qu'on doit s'appliquer à donner de bons soins aux asperges.

Ne prolongeons pas la récolte au-delà du 20 juin. Aussitôt qu'elle est terminée, détruisons les buttes et nivelons le terrain, pour remettre les plantes dans l'état le plus naturel possible, arrosons copieusement avec de l'engrais liquide et renouvelons l'arrosement aussi souvent que nous le jugerons convenable à la bonne végétation des plantes, tenons la terre meuble par des binages, non seulement entre les plantes mais dans les sentiers et partout, enfin enlevons soigneusement les graines, aussitôt qu'elles seront formées pour qu'elles ne dépensent pas inutilement la meilleure sève.

Si l'on procède ainsi, on peut être certain que les asperges vont pousser vigoureusement et qu'elles se prépareront à donner une importante récolte l'année prochaine.

JULES BELOT.

NICOLAS BELISSE

Le samedi 23 avril dernier, au moment même où amateurs et horticulteurs visitaient à Perrache notre exposition de printemps, nous apprenions la mort d'un de nos collègues les plus dévoués en la personne de Nicolas Belisse, horticulteur lyonnais bien connu, non seulement dans notre région, mais encore dans d'autres régions de la France et aussi de l'étranger.

Nicolas Belisse était un praticien d'un incontestable mérite qui avait fondé à Lyon un important établissement d'horticulture dans lequel il a fait preuve de beaucoup de talent.



M. Nicolas Belisse.

On a pu en juger à différentes reprises dans nos expositions au succès desquelles il a toujours collaboré. Il faisait une grande spécialité des plantes à feuillage dont la culture lui était familière.

Son savoir en horticulture était très étendu et ne se bornait pas à la con-

naissance des plantes d'ornement, car aucune branche de l'art du jardinage ne lui était étrangère.

D'un caractère affable, juste, bienveillant, d'une modestie rare, il était aimé de tous ses collègues qui le tenaient en haute estime et qui le lui ont bien montré en le réélisant presque sans interruption, conseiller ou membre de la Commission des finances de leur société.

Il prit part, il y a quelques années, aux concours spéciaux organisés par l'Association horticole lyonnaise dont il était un des fondateurs. La Commission chargée d'attribuer les prix aux concourants, émerveillée de l'importance, de la bonne tenue de ses cultures et de l'ordre qui régnait dans son établissement, lui décerna une grande médaille d'or, juste récompense due à son mérite.

Ami sincère et loyal, cœur franc et bon, nous regrettons en lui non seulement l'habile horticulteur, mais l'homme de cœur dont les qualités morales étaient si élevées. Je crois être l'interprète de tous en lui adressant ici un dernier adieu.

J.-M. Rochet.

Expériences sur la conservation des fruits frais (1).

Les fruits d'hiver sont cueillis avant leur complète maturité ; si on les laissait mûrir sur les arbres, surtout sans être abrités, ils seraient détériorés par les intempéries de l'hiver. Sous le climat de Paris, on les récolte généralement du 20 au 25 octobre. A ce moment, ils sont encore verts, c'est-à-dire qu'ils sont relativement riches en acide et pauvres en sucre. Dans le fruitier, où on les place pour qu'ils accomplissent leur maturation, ils perdent leur acidité et ils deviennent plus sucrés et plus parfumés.

Quand ils sont arrivés à cet état, ils sont mûrs et, par conséquent, bons à être consommés. Si l'on désire les conserver plus longtemps, il faut entraver les fermentations alcooliques et putrides. Les éléments suivants : air, chaleur, humidité et lumière étant nécessaires pour que ces fermentations s'accomplissent, on ne doit les laisser pénétrer dans le fruitier, où sont déposés les fruits, que dans des proportions relativement faibles.

Les conditions qui doivent être réalisées dans un fruitier sont les suivantes :

1° L'atmosphère ne doit pas être renouvelée, afin de conserver l'acide carbonique dégagé par les fruits. Cet acide entrave les fermentations et peut même, s'il est en grande abondance, les arrêter complètement ;

2° La température des fruitiers doit être maintenue entre six et huit degrés centigrades. Si la température était au-dessous de zéro degré, les fruits pourraient être gelés ; entre zéro et six degrés, la maturation ne s'accomplit pas. Au-dessus de huit ou dix degrés, les fruits mûriraient trop vite :

3° L'humidité ne doit pas être en excès, le fruitier doit plutôt être sec qu'humide. Un excès d'humidité fait moisir les fruits, et un excès de sécheresse les fait vider. Dans un fruitier fermé, l'humidité dégagée par les fruits s'accumule et ne tarde pas à devenir un obstacle à la conservation. Pour l'enlever, il est préférable d'employer du chlorure de calcium que d'aérer en

(1) *Le Cultivateur de la Champagne.*

ouvrant les portes et les fenêtres dans le fruitier ;

4° La lumière solaire ne doit pas pénétrer. Elle favorise les fermentations et, par conséquent, peut favoriser la décomposition des fruits. Les expériences que nous allons rapporter prouvent aussi que cet élément est contraire à la conservation.

Les fruits placés dans un fruitier se conservent plus longtemps et plus beaux, si avant de les déposer sur ses tablettes on a soin de les envelopper dans du papier de soie ou dans la paille de bois. C'est ce qui semble ressortir des expériences suivantes faites à Geisenheim et qui ont été récemment exposées dans une savante étude de notre ami Schribaux.

Des lots de 25 pommes Reinette et 25 poires Bergamotte Espéren furent mis mis en expérience du 6 novembre au 22 février. Du 6 novembre au 8 février, ils séjournèrent sur les tablettes d'un fruitier, après avoir été enveloppés ou enfouis dans les diverses matière que nous énumérons ci-dessous (excepté le n° 10), et du 8 au 22 février, ils furent exposés, après avoir été débarrassés des matières qui les enveloppaient, sur une table dans une chambre chauffée.

1° Les fruits enveloppés de papier de soie se sont très bien conservés pendant toute la durée de l'expérience. Leur saveur et leur apparence étaient irréprochable.

2° Enveloppés dans de la paille de bois, copeaux minces, longs et étroits (de sapin et de peuplier), ils se sont bien conservés; ils étaient cependant moins beaux que ceux du premier lot ;

3° Dans la paille d'orge, les fruits n'avaient ni taches, ni saveur désagréable ; mais leur couleur avait perdu de sa fraîcheur et leur maturité était moins avancée ;

4° Les fruits conservés dans du regain avaient un arrière-goût de foin bien prononcé et ils laissaient à désirer au point de vue de la couleur et de la saveur. Après une exposition de très peu de jours à l'air, ils se tachaient et se pourrissaient ;

5° Le sciure de bois ne les conserve pas mieux que le regain. Poires et pommes étaient flétries, piquaient et sentaient le bois ;

6° Dans la menue paille de blé, les poires se sont bien conservées ; mais, par contre, les pommes se sont flétries et moisies ;

7° Enveloppées dans des feuilles sèches, les poires étaient très tachées et très flétries et les pommes assez bien conservées, mais flétries ;

8° Dans le sable, la maturation s'accomplit plus lentement que dans les matières déjà passées en revue ; c'est donc une bonne matière pour prolonger la durée de la conservation. M. Schribaux est d'avis qu'il serait recommandable d'envelopper les fruits de papier de soie avant de les enfouir dans le sable ;

9° Deux lots de fruits déposés sur les tablettes du fruitier sans être enveloppés se sont bien conservés, mais une fois transportés dans la chambre chauffée, ce sont ceux qui se sont le plus flétris ;

10° Des poires et des pommes placées dans un pot de grès ouvert et enfoui en terre dans le jardin, à 50 centimètres de profondeur, ne se sont pas bien conservées ; leur couleur et leur goût laissaient à désirer ; quelques-unes étaient pourries.

Les fruits enfouis dans la sciure de liège (suberine, très employée en Espagne pour l'expédition des raisins) se sont bien conservés, mais ils se sont flétris très vite après avoir été déposés dans la chambre chauffée. « De ces expériences, dit M. Schribaux, il ressort que le papier

de soie et la paille de bois donnent les meilleurs résultats. En combinant les deux méthodes, en enveloppant les fruits dans du papier et en les enfouissant ensuite dans la paille de bois, on augmentera encore les chances de réussite. C'est ainsi qu'on procède actuellement dans le sud du Tyrol.

« Comme récipients, on se sert de tonneaux qu'on ferme immédiatement après y avoir introduit les fruits. Les tonneaux sont ensuite emmagasinés en aussi grande quantité qu'on le désire et sans qu'il soit nécessaire de disposer d'un fruitier spécial.

« Aux petits producteurs, nous conseillons de remplacer la paille de bois par du sable lavé, bien sec, en ayant soin d'envelopper au préalable les fruits avec du papier. Au lieu de sable, on pourrait se servir de cendres, quoique celles-ci soient meilleures conductrices de la chaleur que le sable un peu gros.

« On a remarqué qu'il suffisait de toucher les fruits à la main ou même de les espacer dans le cellier, alors que la maturité est déjà avancée, pour que ces fruits se tachent. Un accident analogue se produit quand on transporte les fruits de l'obscurité à la lumière : vingt poires d'hiver déposées dans un coin sombre du fruitier furent placées le 9 janvier devant une fenêtre, bien exposée à la lumière ; 24 heures après, la totalité des fruits était déjà recouverte de taches brunes. Les différentes variétés ne sont évidemment pas également délicates. Des essais ultérieurs détermineront leur résistance relative. J. Nanot.

Corypha umbraculifera

Parmi les plus beaux palmiers du monde, il faut citer les *Corypha* ou *Talipots* et parmi les plus beaux Corypha ne pas craindre de placer en première ligne le Talipot à ombrelles que les autochtones du Malabar désignent, au dire de Rheede, du nom un peu sauvage de *Codda panna*.

Le genre *Corypha* est très ancien ; il a été décrit sommairement et largement par Linné. Depuis il a fait nombre de petits genres parmi lesquels il est bon de citer les suivants :

Hyphæne, *Livistona*, *Limala*, *Sabal*, *Thrinax*, *Copernicia*, *Rhapidophyllum*, etc.

Le Talipot à ombrelles est surtout remarquable par sa haute taille, ses feuilles qui forment comme des ombrelles gigantesques, au point qu'une seule peut abriter jusqu'à dix personnes à la fois, atteignant 10 mètres de circonférence.

Il est abondant à Ceylan. M. de Kerckove en parle avec enthousiasme dans le passage suivant de son livre sur les Palmiers :

« Ceylan est un des plus grands centres palmiques du globe. On sent dans cette île le voisinage de l'équateur. Le docteur Twaites, le conservateur bien connu de Paradenia, y cite quinze espèces de palmiers indigènes, et de nombreuses espèces introduites ont considérablement ajouté à cette richesse originelle. De ces quinze espèces primitives quatre sont des Arécinées, cinq des Calamées, deux des Phénicées, une seule appartient au Cocoïnées. Les plus admirables palmiers de la création viennent à merveille dans cette contrée renommée entre toutes pour la beauté de sa végétation : *Livistona*, *Borassus*, *Oncosperma*, *Caryota*, *Licuala*, *Pritchardia*, *Phœnix*, *Areca*, *Attalea*, *Ptychosperma*, *Latania*, *Elæis* et *Sabal* y entremêlent leurs frondes colossales et donnent aux paysages de Ceylan ce cachet

particulier qui séduit tous les Européens. Un des plus beaux spectacles que la nature puisse offrir au voyageur est la vue de la route de Pointe-de-Galles à Colombo, magnifique avenue de 70 milles de longueur, toute bordée de palmiers superbes, aux troncs chargés d'orchidées, où la végétation tropicale la plus débordante étale ses splendeurs, où tout est lumière et parfums enivrants, où l'oiseau rivalise d'éclat avec les fleurs, où la plus riche nature prodigue sa force et sa fécondité. Le cocotier y est d'une rare beauté, mais c'est le *Talipot (Corypha umbraculifera)* qui y règne surtout. Il a cent pieds de haut et le cône de ses fleurs, avant de s'épanouir en un prodigieux bouquet d'un jaune éclatant et d'une odeur si pénétrante qu'à peine on en peut supporter le parfum, ajoute trente pieds encore à cette hauteur de l'arbre. Un bouquet de trente pieds de haut, quelle merveille ! »



CORYPHA UMBRACULIFERA (Talipot).

Nous donnons, ci-contre, de ce Palmier géant, un dessin exécuté d'après une photographie publiée par le *Gardner's Chronicle.* Gustave RIVOT.

A propos des Diplômes de Jardinier.

Je viens de lire avec le même plaisir qu'ont dû éprouver tous les lecteurs du *Lyon-Horticole* l'article aussi juste que bien écrit de M. Meyran à propos de l'examen pour les diplômes de jardinier.

L'auteur a parfaitement compris, après avoir lu les rapports qui précèdent le règlement, le but que se sont proposés les promoteurs de ces diplômes. Il a fort bien fait de dire une fois de plus qu'ils n'ont été créés que pour aider au relèvement de la profession de jardinier considérée trop souvent comme secondaire, pour ne pas dire moins. Je sais que les véritables amateurs qui connaissent ce qu'il faut d'étude et d'expérience pour faire un bon jardinier apprécient, ce qui est bien, et payent généreusement, ce qui vaut mieux, les hommes remplissant cette fonction chez eux. Mais ce n'est malheureusement que l'exception, et le taux des appointements payés aux environs de Lyon éclaire facilement sur l'importance attachée par les propriétaires à cette profession.

Les diplômes interviendront heureusement au moment de l'engagement d'un jardinier pour faire pencher la balance en faveur d'un candidat demandant un gage plus élevé que son voisin : son diplôme montrera que ses connaissances méritent ce supplément de gages.

On verra donc moins souvent ce marchandage, cette sorte d'adjudication au rabais qui se produit dans trop de maisons au moment de l'engagement d'un jardinier. Le mérite sera payé, ce qui n'est pas un mince résultat.

J'insiste à dessein sur ce point de vue pratique, parce que beaucoup de jardiniers ne comprennent pas encore bien l'importance des diplômes : quelques-uns même leur sont hostiles. Qui peut cependant y perdre ? Ce ne sont pas les vieux jardiniers à qui on ne pourra évidemment demander la justification d'un titre qui n'existait pas de leur temps. Chez eux l'expérience compense l'insuffisance des études premières; d'ailleurs je connais plusieurs vieux jardiniers qui ne sont pas les moins chauds partisans des diplômes et les feront prendre à leurs fils.

M. Meyran demande qu'on ouvre sur cet important sujet une discussion. A coup sûr, elle donnerait des résultats plus intéressants que celle qui vient d'être close — il faut du moins l'espérer — dans ce même journal. Ce n'est pas qu'il ne se dégage un enseignement de cette polémique un peu vive ; et je ne dédaigne pas, pour ma part, ces luttes qui donnent de la vie à un journal et prouvent que les combattants ont de l'énergie et de l'esprit. Le tout est qu'ils ne dépassent pas le but pour vouloir trop bien l'atteindre.

Ce long préambule terminé, passons aux questions traitées par M. Meyran.

Le programme des examens comporte parfaitement des notions de botanique, et il ne tient qu'aux examinateurs de veiller à ce que cette partie ne soit pas négligée.

Je chercherai à M. Meyran une petite chicane à propos des *colles*. Il est évident qu'on ne peut avoir gardé un bon souvenir de celles que des examinateurs malins vous ont *poussé* — c'est le terme consacré — au collège ou au baccalauréat. Mais, une fois ces embarras passés, il faut bien convenir que les colles, employées dans tous les examens aux grandes écoles, ont du bon. Elles ont au moins l'avantage de juger de l'esprit, ou plutôt de la présence d'esprit, du candidat et de la façon plus ou moins complète dont il s'est assimilé les principes généraux dont on l'a gavé. Et puisque nous voulons relever à son juste niveau la situation des jardiniers, il n'est pas mauvais qu'ils possèdent, avec la science, assez de vivacité de jugement et de facilité d'élocution : en un mot qu'ils aient bec et ongles pour se défendre. Il ne faut cependant pas abandonner pour cela les questions fondamentales dont les colles ne peuvent être que le complément.

A propos de l'examen pratique, je m'associe au désir exprimé par M. Meyran de le voir se développer, et je me contenterai de faire observer que cette année on a examiné *pratiquement* les candidats pour les diplômes de culture maraîchère, bien que le programme ne prescrive d'examen pratique que pour celui d'arboriculture. Il serait cependant à désirer que cette obligation fût inscrite dans le règlement.

Je passe aux moyens propres à donner une plus grande importance à ces diplômes. En attendant que M. Meyran nous donne à ce sujet l'article qu'il nous promet, il me semble qu'un excellent

moyen serait de faire donner aux titulaires des diplômes des bourses ou des parts de bourses à l'école d'horticulture de Versailles, — jusqu'à ce qu'on en crée une à Lyon, ce qu'il faut bien espérer. La municipalité ne pourrait-elle venir en aide sur ce point à l'Association et voter un subside ? Il est regrettable que l'horticulture ne soit pas représentée à cette assemblée, mais je ne doute pas que des démarches dans ce sens ne réussissent. On rognerait bien un peu pour cela le budget du Conservatoire que personne n'y perdrait, pas même les pauvres diables, qui croient arriver à la fortune en le fréquentant et ne deviennent le plus souvent que des déclassés.

Il est certain que si cela a été bien de créer des diplômes, ce serait encore mieux d'organiser l'enseignement. Il manque en effet complètement à Lyon.

A Genève, nous voyons annoncer des cours pratiques le dimanche dans un établissement ou dans un autre.

Nous n'avons même pas des cours dans notre ville.

Avec l'importance qu'a prise aujourd'hui l'horticulture à Lyon, importance qui ne cessera de s'accroître, la création d'une école spéciale s'impose : mais ce n'est pas l'affaire d'un jour et il faudra beaucoup d'articles comme celui-là pour préparer le terrain.

Le meilleur moyen de faire mûrir une question est d'en parler souvent ; je souhaite que nos écrivains horticoles étudient ce projet et fassent comprendre à tous l'utilité de cette création.

C'est à ce but que doivent tendre désormais tous nos efforts et ce serait pour l'Association un titre de plus à la reconnaissance générale, si elle arrivait à doter Lyon, centre horticole de premier ordre, d'une école spéciale d'horticulture.

Ph. Rivoire.

Les Dorines

Avant d'avoir été élevées au rang de genre, le Dorines étaient mêlées aux Saxifrages, sous le nom de Saxifrage dorée (*Saxifraga aurea*) ; on en a fait des *Chrysosplenium*. Ce mot en dit long, allez ! Il commence par *Chrysos* : or, tout comme *Chrysanthème*, *Chrysocoma*, *Chrysophyllum* et autres plan-



Saxifraga aurea.
Chrysosplenium alternifolium.

tes d'aspect doré, mais où *Chrysosplenium* devient intéressant c'est dans *plenium*, la rate. La Dorine vaut de l'or pour la rate, dit un vieux dicton thérapeutique ; elle passe pour un puissant désopilatif et on assure que les paysans des Vosges en usent beaucoup sous le nom de Cresson de Roche. Du reste elle est aujourd'hui complètement abandonnée en médecine.

Dans les jardins on ne la rencontre que très rarement. Elle pourrait cependant prendre place dans tous les rochers

ombragés et humides, le voisinage des sources qu'elle pourrait recouvrir d'un épais gazon doré.

Th. Lème.

NOTES & INFORMATIONS

Ver blanc. — Si tous les propriétaires ayant pu constater chez eux cette année la présence de quantités considérables de hannetons comprenaient bien leur intérêt, ils n'attendraient pas pour se défendre que l'ennemi qui vient d'éclore ait pris des forces et augmenté ses ravages l'an prochain et surtout en 1894.

Dès à présent ils traiteraient avec des capsules Jamain à raison d'environ cinq capsules de 2 gr. 1/2 au mètre carré les plantations objets de tous leurs soins, pour avoir la certitude d'être épargnés pendant trois ans. Je vais plus loin ; si pendant neuf ou douze ans le traitement préventif était pratiqué partout, le ver blanc serait beaucoup moins à redouter.

Habituellement on objecte la dépense et on attend d'être entamé pour se décidécider. Mais où est l'économie ?

N'est-ce pas par millions de francs que se calculent les pertes occasionnées par les vers blancs ?

A propos des vers blancs et de leur destruction, M. Puille, professeur d'agriculture à Nyons, signale des expériences sur la destruction du ver blanc qui lui ont donné de bons résultats. Il sema au printemps, dans un terrain infesté de larves de hannetons, deux crucifères, le *Sinapis alba* (moutarde blanche) et le *Brassica oleracea campestris* (colza) ; lors de la floraison, il fit enfouir ces plantes en ajoutant 1.000 kilog. de chaux et plâtre par hectare, cela produisit au bout de quelques jours de l'acide sulfhydrique, qui se difusa lentement en pénétrant dans les galeries des vers blancs qui furent complètement asphyxiés par l'odeur de ce gaz délétère.

Récompenses décernées a l'Horticulture dans les concours régionaux de 1892. — Tours 6 juin. *Horticulture*: Prime d'honneur ; objet d'art de 300 fr. et 300 fr. à MM. Delahaye frères et Daillières, à Tours. — Médailles de bronze et 500 fr. à M. Dupont à Tours, et 450 fr. à M. Aubert-Gauthier, à Tours, et 400 fr. à Mme veuve Etienne Rimbault, à La Riche extra et 300 fr. à M. Buret, à Tours, et 200 fr. à M. Queneau, à Saint-Cyr. — *Arboriculture*: Prime d'honneur ; objet d'art de 300 fr. et 300 fr. à M. Pinguet-Guindon, à Saint-Symphorien. Médailles de bronze et 450 fr. à M. Chatenay à Tours, et 100 fr. à M. Jouanneau, à Saint-Cyr.

Troyes 6 juin. — *Horticulture*: Prime d'honneur ; objet d'art de 300 fr. et 300 fr. à M. et Mme Germaine-Boulat, horticulteurs, à Troyes. — *Arboriculture* : Prime d'honneur ; objet d'art de 300 fr, à M. Baltet Charles, à Troyes.

— Par arrêté en date du 10 juin, le Ministre de l'agriculture a créé dans le département de la Creuse, une école pratique d'agriculture. Cette école est instituée sur le domaine des Granges, situé dans la commune de Crocq, arrondissement d'Aubusson. Le département et l'Etat y entretiendront un certain nombre de boursiers.

— En exécution de la loi du 16 juin 1879 et du décret du 9 juin 1880 sur l'enseignement départemental et commu-

nal de l'agriculture, des concours pour la nomination de professeurs départementaux d'agriculture seront ouverts en 1892 dans le département de l'Aveyron, le lundi 26 septembre 1892, et dans l'Yonne à la même date.

La propreté des pots a fleurs. — M. C.-E. Hunn fait connaître dans le *Garden and Forest*, un procédé des plus simples pour garantir les pots à fleurs, contre les algues qui les recouvrent dans les serres d'une couche verdâtre, peu agréable à voir, qu'il a employé à la station expérimentale de Geneva, Etat de New-York, et qui lui a donné les résultats les plus complets.

Il a recherché un moyen préventif contre le développement de ces algues; après plusieurs essais, il a trouvé que les pots neufs plongés dans une solution cuprique s'imprègnent de sel de cuivre de façon à ne plus offrir de substratum aux germes de ces cryptogames. Des pots ainsi traités depuis six mois sont d'une propreté absolue, tandis que d'autres pots neufs, employés dans les mêmes conditions sans avoir été trempés, sont entièrement couverts d'algues. Néanmoins, M. Hunn pense qu'il faudrait renouveler l'opération du sulfatage une fois tous les ans, opération qui sera d'ailleurs aisée et peu coûteuse.

Il a été fait usage de pots pareils pour des rosiers, des gloxinia, des primula, etc., ces plantes n'en ont aucunement souffert. La formule fournie pour cette solution ammoniacale par le Gouvernement des Etats-Unis est la suivante : 5 onces de carbonate de cuivre dissous dans 3 pintes d'ammoniaque à 26 degrés, le tout dilué dans 50 gallons d'eau.

Rempotage des plantes bulbeuses a floraison automnale. — Malgré que la culture des plantes bulbeuses qui fleurissent de septembre à novembre soit un peu négligée, il y en a cependant de fort jolies qui méritent un meilleur sort. Il y a par exemple les différentes sortes de colchiques, notamment les *Colchicum æstivum* et *variegatum*, les *Merendera Bulbocodium*, les *Scil a stellaris*, *obtusifolia* et *undulata*, le *Spiranthes autumnalis*, l'*Urginea fugax*, les *Leucoïum autumnale* et *roseum*, etc., et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. On doit rempoter ces plantes en juillet-août et n'enterrer les pots qu'en septembre quand les pluies surviennent et qu'elles commencent à fleurir.

Nécrologie. — La mort vient d'enlever, presque coup sur coup, trois rosiéristes d'un grand mérite : MM. Jacques-Julien Margottin, né en septembre 1817, au Val-Saint-Germain, décédé récemment à Bourg-la-Reine ; Jacques Vigneron, né à Uxeau, le 21 novembre 1818, décédé à Orléans, le 5 juin dernier, et Jean Ketten, de l'importante maison Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg, mort hélas ! beaucoup plus jeune à l'âge de 43 ans.

Ces trois habiles horticulteurs ont rendu de grands services à l'art du rosiériste.

— Le Société royale de Flore et la Société royale Linnéenne de Bruxelles ouvriront le 21 juillet une exposition générale d'horticulture , en coïncidence avec les fêtes nationales de Belgique.

Interdiction des plants de vigne provenant de l'Amérique du Nord. — D'après une note du *Journal Officiel*, en exécution de l'article 6 du décret du 15 mai 1882, rendant exécutoire en France la Convention internationale de Berne, et à raison de la nouvelle maladie signalée en Californie, les plants des vignes provenant de l'Amérique du Nord ne seront plus admis,

sous aucun prétexte, sur le territoire de la République française.

ODZUKURI. — Sous ce nom, les Japonais désignent un procédé de culture qui consiste à greffer sur un même pied jusqu'à 100 et même 150 variétés de Chrysanthèmes. Les plantes ainsi greffées atteignent jusqu'à 1 mètre 50 centimètres de hauteur.

CORRESPONDANCE

A. B. H. — L'instrument, en forme de ciseaux, dont vous me parlez sert surtout à faire sur la vigne des incisions annulaires.

L'incision annulaire a pour but d'empêcher la coulure du raisin, augmenter le volume des grappes et surtout en hâter la maturité. On la pratique généralement un peu avant la floraison.

Elle est surtout recommandable sur les vignes conduites à long bois, et sur des sujets vigoureux. Il ne faut en aucun cas inciser des sujets débiles et même certains cépages très fertiles.

L'incision annulaire se fait sur la partie du sarment située au-dessous des raisins. Vous pourriez, quoique ce soit déjà tard, faire quelques essais cette année.

Quant aux fruits des autres arbres que vous pensez faire grossir par ce moyen la chose se pratique peu. En faisant une incision annulaire à la base d'une branche à fruit, on obtient le grossissement du fruit, mais la branche incisée peut être considérée comme perdue.

Sur la vigne, comme on taille chaque année les rameaux incisés, cela ne porte aucun préjudice à l'arbrisseau.

Les marchés aux fleurs de Lyon

Si l'art de propager les plantes rares, d'introduction nouvelle, a progressé à pas de géant, si les chauffages des serres se sont perfectionnés, si les semences et les boutures les plus difficiles à l'émission des racines, les greffes les plus rebelles à s'unir aux sujets réussissent mieux qu'autrefois et sont pratiqués actuellement avec succès, ces résultats sont dus à l'étude et aux connaissances plus approfondies et mieux appliquées des principes de la physiologie végétale. Cela tient aussi à l'énorme production de plantes qui a lieu à l'heure actuelle.

Les marchés aux fleurs de Lyon ont lieu en plein hiver comme en été à découvert. Les plus importants et les mieux approvisionnés, les plus intéressants et les plus attrayants, la veille et le soir des fêtes, sont les marchés de la place Bellecour, de la place Morand et de la place de la Croix-Rousse. Ce sont les marchés des dames et des amateurs. Quant à celui du quai des Célestins, c'est le marché de la vente en gros des plantes et des fleurs coupées, où viennent chaque jour s'approvisionner les fleuristes en magasin, les revendeuses et les bouquetières du coin des rues. C'est celui le plus fréquenté, et où il se fait le plus d'affaires en plantes et arbustes et à fleurs.

Or, il est toujours très intéressant pour les amateurs de suivre, à chaque saison les changements progressifs de la physionomie des marchés aux fleurs. On y voit souvent des nouveautés remplacer les plantes anciennes à chaque saison — tendance heureuse qu'il faut encourager. — Malheureusement il manque un emplacement couvert suffisamment spacieux, abrité contre les intempéries, chauffé en hiver et ombré en été pendant la période des fortes chaleurs. A certaines époques, ce marché servirait de promenade publique, au milieu de laquelle les visiteurs respireraient le parfum des fleurs de la flore étrangère.

L'amour des fleurs n'est point dû a un engouement passager : c'est un besoin, presque de l'hygiène ; une jouissance que chacun veut satisfaire. Ce n'est pas seulement pour le plaisir des yeux, ni pour le charme de leur parfum ou celui de leur beauté qu'elles sont nées, mais pour donner aux appartements cette douce gaîté, ce charme d'élégance et de fraîcheur qui les fait aimer.

L'aspect des différents marchés de Lyon est fort simple. Sur ceux de la place Bellecour et de la place Morand, on y

entend, pendant la belle saison, de la musique agréable. Mais les plantes y sont exposées en plein air, à toutes les intempéries des frimas : pluie, froid, giboulées, neige, etc. ou sous des tentes mobiles peu gracieuses à l'œil, dont quelques marchands sont pourvus, et qui ne peuvent, en aucune circonstance, protéger suffisamment les plantes exotiques rares et précieuses pendant l'hiver.

Cependant s'il est une marchandise délicate, fragile, entre toutes, qui réclame pour sa vente, un marché couvert, abrité, ce sont les plantes et les fleurs de serres, cet abri manque complètement à Lyon. Il faudrait un local en forme de hall ou de jardin d'hiver dans lequel les approvisionnements puissent être faits avec une garantie pour la conservation des marchandises, car les apports sont souvent considérables, notamment la veille et le jour des fêtes.

Des ventes de plantes et de fleurs se font aussi aux abords des cimetières de Loyasse, de la Guillotière et de la Croix-Rousse, tous les jours, devant les magasins des entrepreneurs de monuments de deuil, notamment la veille et le jour des fêtes, les approvisionnements sont importants et très considérables, en plantes, en vases et en couronnes, fleurs coupées et en bouquets.

Les fleurs qui se vendent là sont destinées à orner les tombes des personnes dont on a gardé les meilleurs souvenirs.

Mais chose incroyable, Lyon n'a pas encore un seul de ses quatre marchés aux fleurs qui soit couvert et abrité.

Cependant on a créé et construit pour les autres produits du sol de belles halles, abritées, bien closes et couvertes au centre de la ville.

Les plantes et les fleurs seules sont encore complètement oubliées.

Aussi, elles languissent et souffrent en attendant un meilleur sort. Il est temps de penser à elles, car au point de vue des jouissances qu'elles procurent, au point de vue de la nombreuse population qu'elles font vivre, elles méritent qu'on s'y arrête.

Aujourd'hui, cet état d'oubli fait que les producteurs de ces cultures qui sont obligés de porter sur les marchés, par tous les mauvais temps, font entendre des plaintes si criantes pour obtenir la création d'un marché aux fleurs, couvert, destiné à l'horticulture lyonnaise, sur un placement convenable, autant qu'il est possible au centre de la ville.

Nous nous faisons un devoir d'appeler l'attention du Conseil municipal la ville de Lyon, toujours si dévoué à faire bien lorsqu'il s'agit d'une création utile à l'intérêt général de la grande production et de l'approvisionnement de la ville de Lyon.

Th. Denis,

Ex-chef de culture, au Parc de la Tête-d'Or, 61, rue du Midi, Villeurbanne (Rhône)

Application des Engrais chimiques aux plantes horticoles

Les horticulteurs, auprès desquels il y tout à apprendre dans l'art de créer et d'améliorer les formes végétales, sont incontestablement moins avancés que les agriculteurs en matière d'engrais. Au contraire de ceux-ci, ils se préoccupent plus du végétal que des aliments qui lui sont nécessaires ; le convive les intéresse plus que le garde-manger. Un agriculteur quelque peu instruit applique couramment les engrais chimiques comme engrais complémentaires. Pour obtenir des rendements élevés, le jardinier s'en tient au fumier de ferme, au terreau, aux composts et à son arrosoir L'application des engrais concentrés dans les jardins semble pourtant d'autant plus naturelle que les récoltes, se multipliant dans une même saison, enlèvent au sol des quantités considérables d'éléments fertilisants.

Disons cependant, pour être exact, que des essais isolés d'engrais chimiques ont été tentés de divers côtés, sans grands résultats.

La nature des engrais employés explique en grande partie ces insuccès. Des plantes aussi délicates que les fleurs et les légumes réclament des aliments plus

recherchés que nos plantes de grande culture. A celles-ci nous fournissons des engrais chargés, mélangés de matières étrangères ; pour nos jardins et nos parterres, il faut s'adresser à des engrais purs, dont tous les éléments puissent concourir à la nutrition de la plante.

M. Wagner, directeur de la Station agronomique de Darmstadt, qui vient de publier une excellente brochure sur les engrais chimiques appliqués aux engrais horticoles, s'est inspiré de ces idées dans les expériences qu'il a poursuivies. J'en signalerai une aux lecteurs de l'*Agriculture Nouvelle* afin de leur faire apprécier l'intérêt pratique du travail de M. Wagner.

Parmi les résultats obtenus, ceux qui se rapportent à la culture du fraisier méritent surtout d'être signalés.

A l'automne de 1891, une certaine quantité de compost fut mélangée, suivant l'habitude du jardinier chez lequel se pratiquaient les expériences, avec des râpures de corne.

De ce compost, on fit deux parts et l'on plaça la première dans des pots à fleurs sans addition d'aucune autre substance. Dans la seconde, on ajouta, en quantité égale, du phosphate et du nitrate de potasse de façon que la terre contenue dans un pot renfermât environ 4 grammes d'engrais, soit 2 grammes de phosphate et 2 grammes de nitrate. Les pots, au nombre de 400, reçurent chacun un plant de fraisier de l'année, puis on les mit sous châssis. Vers le milieu d'avril dernier, on examina les fraisiers ; partout la végétation était excellente. Déjà, dans la série avec engrais, on trouvait des fraises mûres ; vers le 20 avril, on en récoltait 500 ne pesant pas moins de 40 à 50 grammes en moyenne. Je n'ai pas besoin de dire que ces primeurs auraient trouvé acheteur à des prix très élevés.

La série avec râpures de corne mûrissait ses fruits quatre ou cinq semaines plus tard ; la fructification était moins abondante et les gros fruits moins nombreux que dans la série avec engrais.

Les superphosphates ordinaires, les sels potassiques à bon marché dont la grande culture fait usage : chlorures, sulfates, carbonates, nitrate de soude, contiennent, entre autres éléments, du soufre, du chlore et de la soude. En employant ces engrais à la haute dose on peut craindre que l'influence nuisible de ces trois substances prime l'action favorable des éléments utiles, acide phosphorique et potasse. En horticulture, il faut — et j'insiste à dessein sur ce point — user d'engrais dont tous les éléments puissent être absorbés par les plantes et servir à leur nutrition ; les matières autres pourraient être dangereuses.

M. Wagner signale comme engrais à employer en horticulture le phosphate de potasse, le phosphate d'amoniaque, le nitrate de potasse et les superphosphates doubles, engrais qui tous se fabriquent aujourd'hui sur une grande échelle. Sous le nom de superphosphate double, on désigne, en Allemagne, des superphosphates très riches pour la fabrication desquels on substitue l'acide phosphorique extrait d'apatties à l'acide sulfurique.

M. Wagner recommande encore d'user comme engrais foncier à employer à haute dose, les scories de déphosphoration qui fournissent au sol de la chaux et de l'acide phosphorique.

Je reviendrai par la suite sur les expériences de M. Malliard, le jeune et distingué chef-adjoint du cabinet du ministre de l'agriculture, qui nous a déjà donné une traduction de quelques-uns des beaux travaux de M. Wagner, rendrait un service signalé au monde horticole en lui faisant connaître les nouvelles recherches du savant chimiste, recherches dont

l'intérêt pratique ressort des observations sommaires que je viens de présenter.

SCHRIBAUX.

(L'Agriculture nouvelle.)

Fumure des Pelouses de jardin (1)

On a déjà beaucoup écrit sur l'art d'entretenir les pelouses en très bon état, bien garnies, sans mauvaises herbes, et de leur conserver une couleur vert foncé toujours fraîche.

Les auteurs attachent, avec raison d'ailleurs, une importance considérable au mélange de graines, à l'arrosage, à la tonte faite en temps opportun ; seul, le facteur principal a été oublié : la *fumure intensive* et *fréquente* du gazon.

Sauf de très rares exceptions, on laisse le gazon *jeuner*, ce qui a pour conséquence, en dépit de tous les autres soins qu'on peut lui prodiguer, d'amener le jaunissement des feuilles et de leur faire prendre un aspect maladif. Il faut tenir compte de la richesse extraordinaire en potasse, en acide phosphorique et en azote de la jeune herbe, des pertes d'éléments nutritifs qu'on inflige au sol, pertes d'autant plus fréquentes que le gazon est tondu plus souvent et tenu plus court. Donc, si l'on veut avoir une pelouse toujours bien nourrie, d'une végétation luxuriante, d'une belle couleur *vert foncé*, il est indispensable de la fumer dans le cours de l'été et à plusieurs reprises avec de petites quantités d'un mélange d'éléments nutritifs approprié.

1) *L'Agriculture nouvelle.*

Je conseille d'épandre sur le gazon, en février, vers le *milieu de février*, une dose convenable de «*l'engrais pour jardins*». Cet engrais est composé de phosphate d'ammoniaque et de nitrate de potasse ; on élève sa teneur en azote par l'addition d'un mélange en parties égales de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque, de telle sorte que sa composition soit à peu près la suivante :

14 0/0 d'acide phosphorique ;
20 0/0 de potasse ;
12 0/0 d'azote.

On emploie 500 kil. de ce mélange par hectare, soit 10 livres par cent mètres carrés, 50 grammes par mètre carré, et toutes les 4, 5 ou 6 semaines à partir du mois d'avril, on renouvelle la fumure en donnant 150 kilos d'engrais par hectare soit 1 kilogr. 500 pour 100 mètres carrés.

Il importe de ne pas épandre l'engrais sur le gazon mouillé ou couvert de rosée ; il doit être sec, car aucun grain de sel ne doit adhérer aux feuilles ou aux tiges des plantes. On ne procèdera donc pas à l'épandage de l'engrais dans la matinée, mais sur le coup de midi, lorsque la rosée s'est ressuyée. Si l'on commet la faute de jeter l'engrais sur le gazon mouillé, il faut arroser lorsque l'épanchage est terminé. Enfin, un arrosage abondant, pénétrant, est à recommander tout particulièrement après l'application d'une fumure, dans le cas où la pluie tarderait par trop.

Dr WAGNER.

(Traduit de l'allemand par M. P. de MAILLARD).

BIBLIOGRAPHIE

GUSTAVE KNODERER, horticulteur, 55, rue de la Paix, à Nice. — Catalogue de graines de fleurs, de graines de palmiers et d'oignons à fleurs cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 8 pages.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part..

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra **à** Lyon, du **9 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 16 Juillet.

Avis. — Les demandes de prendre part aux Concours spéciaux ou aux Récompenses decernées aux anciens jardiniers, doivent être parvenues au Secrétariat de l'Association à Lyon-Villeurbanne, avant le 16 Juillet.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Cotisations de 1892.

Le trésorier de l'Association horticole lyonnaise a l'honneur d'informer ceux de MM. les Sociétaires qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation de l'année courante, qu'il leur fera présenter prochainement par la poste une quittance de 12 fr.

Par suite d'un nouveau règlement mis en vigueur récemment par l'administration des Postes les quittances non soldées présentées par les facteurs, faisant retour avec frais à l'expéditeur, MM. les Sociétaires sont priés de réserver un bon accueil a la quittance ci-dessus désignée.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Bruxelles. — 21-24 juillet.
Londres. — Mai à septembre.
Namur. — Juillet et novembre.
Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Bougival. — 25 août.
Chalon-s/-Saône. — 15 septembre.
Langres. — 20-25 août.
Corbeil. — 17 septembre.
Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).
Vincennes. — 28 août. (Chrysanthèmes).
Grenoble. — 14 au 18 septembre.
Nancy. — Octobre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros à moins que les intéressés ne manifestent le désir par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser à M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

— Un jardinier, âgé de 24 ans, muni de bons certificats, désire se placer en maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9926 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Excursion au Grand Saint-Bernard. — De Genève à Martigny. — De Martigny à Liddes. — Argousier. — Liddes. — Au Déjeuner de Napoléon. — Jardin botanique à Linnea. — Défilé de Marengo. — L'Hospice. — Escalade de la Chenalette.

Excursion au Grand St-Bernard. — Sur le point de partir en excursion de montagnes, la nouvelle de l'affreuse catastrophe de St-Gervais se répandait dans Lyon, jetant la consternation dans nombre de familles et la terreur chez les gens timorés.

Les glaciers, les lacs de nouvelle formation, les avalanches étaient à l'ordre du jour.

Les journaux tartinaient longuement sur les causes probables du cataclysme, et nous étions une dizaine d'amis sur le point de partir au grand St-Bernard — pour le terrible grand St-Bernard. — Très peu rassuré sur le résultat final de notre excursion, je consulte un *Guide*.

Ce Guide m'apprend qu'il y a au Couvent de très gros chiens dont l'occupation principale consiste à porter secours aux voyageurs engloutis dans les neiges. Il m'apprend encore qu'il y a une morgue tout près de l'hospice, pour y déposer les cadavres des voyageurs inconnus morts victimes de l'avalanche homicide. Une morgue, ça manque de gaîté ; mais celle qui se trouve là-haut, à 2697 mètres au-dessus du niveau de la mer, n'est pas une morgue ordinaire : elle conserve les corps pendant plusieurs années.

Ça, c'est rassurant !

Le passage a la réputation d'être dangereux : Il y a des glaciers non loin de là.

Partirai-je ou ne partirai-je pas ?

Sur ces entrefaites, un ami me communique une lettre, déjà ancienne, de M. l'abbé Lamurée, dans laquelle cet estimable ecclésiastique donne une description assez peu encourageante des chemins que nous devons parcourir.

Jugez-en, amis lecteurs :

Partout, autour de nous, neiges et glaces éternelles entrecoupées de fissures insondables, crêtes et flancs déchirés par la tempête ou minés par les eaux. Légitime effroi pour l'homme poussé soit par la curiosité, soit par l'intérêt, dans cette redoutable solitude! Il a suivi, pour y parvenir, un sentier étroit, escarpé, suspendu sur des rocs, bordé par des blocs de neige que le moindre souffle peut détacher, miné par des précipices dans lesquels le moindre faux-pas le peut jeter, également menacé sur sa tête par l'avalanche, sous ses pieds par l'abîme. Et sur ce sentier la glace glissante, incessamment accumulée, augmente l'escarpement et le danger : chaque pas coûte un effort !

Ici, pas de végétation, pas d'arbres, pas d'habitation humaine; mais, au milieu des débris écroulés, quelques croix de bois qui font frissonner en rappelant soit un désastre, soit l'aventure lamentable d'un homme assez téméraire pour avoir voulu triompher des barrières posées par la nature. Ces lieux mêmes ont reçu des noms sinistres. Elevez vos regards : voici le Mont-Mort; abaissez-les, voici la Vallée-des-Morts.

Brrrr..... ça donne froid dans le dos.

Eh ! bien, mes amis, malgré la catastrophe de St-Gervais, malgré les chiens qui mordent, malgré les avalanches homicides, malgré tous les fléaux menaçant nos existences, nous nous trouvâmes onze horticulteurs ou botanistes, le 16 juillet 1892, sur les crêtes de la Chenalette, élevées de près de 9000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

De Genève à Martigny. — A six heures du matin, le 14 juillet, la boîte verte sur le dos, le cartable à l'épaule,

l'alpinstock à la main, nous sommes au complet à la gare de Genève. Il y a là : M. Correvon, qui doit guider nos pas; M. F. Morel, qui arrive de Bourg-en-Bresse ; M. Ginet, qui vient de Grenoble ; M. Nizius Roux, du Brizon et du Vergy; M. Ollagnier, de l'Arbresle; M. et Mlle Chevalier, ainsi que votre serviteur, de Villeurbanne; le docteur Guillaud et M. Jules Courbet, de Lyon-Perrache.

A Martigny, nous trouverons un gai compagnon dans la personne de M. Rovelli, horticulteur à Pallanza, en Italie.

Nous voilà dans le train.

Dans un wagon on pourrait peut-être causer de botanique, mais il ne faudrait pas avoir devant les yeux le merveilleux, le féerique, l'enchanteur spectacle des montagnes de la Savoie, le pied dans l'eau, sur les rives du lac Léman.

Ce lac, d'une beauté incomparable, quatre heures durant, présente à nos yeux éblouis des paysages charmants. Voici Lausanne, où séjournèrent Voltaire et Haller; le fameux vignoble de La Vaux et, en face, sur l'autre rive, les Dents-d'Oche, la Dent-du-Midi, la Dent-de-Jaman. Puis viennent : Villeneuve, Clarens, — célébré par J.-J. Rousseau, — puis Chillon, Bex, Aigle et St-Maurice. La cascade de la Sallanche, plus connue sous le nom irrévérencieux de Pisse-Vache, haute de 64 mètres, se voit en passant. Elle prend sa source à l'Alpe du même nom, au pied de la Dent-du-Midi. Cette cascade demande à être vue de près ; de la portière du wagon, elle ne m'a pas paru aussi belle que celle de l'Oursière, près d'Uriage.

A onze heures, arrivée à Martigny.

Excursions dans les environs, il n'y a pas gras ; c'est maigre. Nous traversons le Rhône sur un pont de bois. Il est rempli de Potamogetons — pas le pont.

A part le Chenopode hybride qui est très abondant, il est inutile de citer les cinquante ou soixante espèces communes que nous aurions pu récolter là.

De Martigny à Liddes. — Une voiture, je veux dire trois voitures viennent nous prendre à l'auberge du Grand Saint-Bernard où nous déjeunons et nous conduisent à Liddes, où nous devons souper et coucher chez un citoyen qui cumule les fonctions de notaire, de député, d'huissier, d'aubergiste et peut-être de garde-champêtre. C'est un homme charmant, m'a-t-on dit, dont la cuisine n'est pas trop mauvaise et les lits bien rembourrés.

Dès le commencement de la route, les hauteurs apparaissent à nos yeux. Un peu plus loin la Dranse qui nous accompagnera jusqu'au St-Bernard, s'annonce par ce mugissement lointain, ce bruit caractéristique des torrents cascadeurs, produit par l'eau tombant de chute en chute, escaladant les blocs de rochers descendus de la montagne, roulant les cailloux, et les arbres déracinés.

Arrivés là, — plaçons du Lamartine — le voyageur

..... franchit ces riantes collines
Que le mont jette au loin sur ses larges racines,
Et porté par degrés jusqu'à ses sombres flancs,
Sous ses pins immortels il s'enfonce à pas lents :
Là, des torrents séchés le lit seul est sa route
Tantôt les rocs minés, sur lui, pendent en voûte,
Et tantôt sur leurs bords tout à coup suspendu,
Il recule étonné, son regard éperdu
Jouit avec horreur de cet effroi sublime,
Et sous ses pieds, longtemps voit tournoyer
[l'abîme.

Argousier. — Nous sommes déjà loin et je n'ai encore réussi à placer, en fait de plantes, que l'Ansérine hybride. Laissons un peu la poésie de côté et arrivons à l'Argousier qui nous poursuit comme les argousins poursuivent les voleurs.

Aimez-vous l'Argousier? On en a mis partout. A propos, connaissez-vous l'Argousier? C'est un arbuste à rameaux et à feuilles grisâtres; un arbuste qui se grise dès le jeune âge, comme un olivier de Bohême. Un arbuste dont un habile paysagiste peut tirer des effets remarquables dans les jardins. On l'appelle *Hippophaë rhamnoïdes*. C'est un joli nom tiré du grec, comme Hippolyte et hippodrome. *Hippo* veut dire cheval, dans la langue d'Isocrate et de Thémistocle, et *phaë*, je brille. Il paraît que l'Hippophaë avait la réputation de rendre la vue aux chevaux. Argousier est dérivé d'*Argus,* personnage qui avait cent yeux.

Cet Hippophaë est un arbuste, plutôt méridional, qui remonte les grands fleuves, les rivières et les torrents. Il nous suit avec le Berberis vulgaris presque jusqu'au St-Bernard.

Liddes. — C'est le village où nous devons passer la nuit. Nous avons successivement traversé Bovernier, le tunnel de la Monnaie, Sambrancher, à la jonction des vallées d'Entremont et des Bagnes, entre les monts Armancy, Levron et Pierre-à-Voie à l'est, Larsey, Crettes, Larpelaz et Catognes à l'ouest; Orcières où nous nous arrêtons un instant, est un village important, situé dans le val d'Entremont et à la jonction de la Dranse d'Entremont et de la Dranse de Ferret. Nous rencontrons encore plusieurs hameaux et nous arrivons à Liddes à huit heures du soir.

De grand matin nous quittons Liddes et au sortir du village nous commençons à herboriser sur les bords de la route et les rochers qui l'avoisinent. Les Joubarbes aranéeuses sont couvertes de duvet blanc et de fleurs écarlates; il y en a dans tous les coins. L'Œillet sylvestre, avec son grand œil rose, couvre les rochers: la Queue de chien, *Cynosurus echinatus*, se mêle aux chaumes du seigle; l'Orpin annuel est sur toutes les murailles. Ça devient très intéressant. A huit heures du matin nous arrivons à Bourg Saint-Pierre, pour déjeuner et dîner.

Au Déjeuner de Napoléon. — Mince alors! aurait dit Gavroche, s'il se fut trouvé parmi nous. Nous déjeunons à l'auberge du *Déjeuner de Napoléon.*

Mes enfants, dans ce village
Suivi de rois, il passa.
Voilà bien longtemps de ça:
Je venais d'entrer en ménage.
A pied grimpant le coteau,
Où pour voir je m'étais mise.
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
. . . .

Quand Napoléon passa au Saint-Bernard, il n'était pas suivi de rois et ne portait pas encore le légendaire petit chapeau. C'était le maigre jeune homme, le grand général de l'Armée d'Italie.

O Corse à cheveux plats! que ta France était belle
Au grand soleil de Messidor.
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encore du sang des rois,
Mais fière, et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois.

Nous déjeunâmes donc où le grand Napoléon déjeuna il y a bientôt cent ans. Non seulement nous y déjeunâmes, mais nous y dînâmes et nous y soupâmes.

Trop de gloire! trop de gloire!

Mais le facétieux touriste qui a inscrit sur le registre du Saint-Bernard le quatrain suivant nous rafraîchit un peu sur ce sujet:

Qu'est-ce que la gloire?
Une balançoire!
Napoléon a passé ici,
Moi, aussi.

Laissons donc la gloire tranquille et courons après les plantes.

Jardin botanique la Linnea. — Nous allons visiter ce jardin remarquable, situé à 1690 mètres d'altitude, à Bourg-Saint-Pierre, sur la route du Saint-Bernard. Fondé en 1889, il est la propriété d'un Comité international de 25 membres. Citons, parmi ces botanistes : MM. H.-L. de Vilmorin, Sahut, de Montpellier, Joanne du C. A. F., sir John Lubbock, le grand naturaliste anglais, qui poursuit les travaux de Darwin dont il était l'aimable disciple, etc. Le président de ce Comité est M. Arthur de Claparède, de Genève, et le directeur, M. H. Correvon.

Le Jardin est situé sur un cône montagneux de 60 mètres de haut, offrant une succession de terrasses superposées les unes aux autres, et terminé par un plateau, au centre duquel flotte un immense drapeau fédéral suisse. Des sentiers zigzaguant le long de ses pentes — qui ont l'avantage d'être tournées au nord, au couchant, au levant et au midi — le parcourent en tous sens et permettent de voyager avec sûreté sur le bord des terribles précipices qui le bordent de deux côtés et au fond desquels mugissent des torrents écumeux. La position est pittoresque et les pentes en question coupées d'un bois de mélèzes au port pittoresque, de rochers granitiques plus ou moins hardiment dressés au-dessus de gracieuses pentes herbeuses, etc. Il y a même une avalanche qui se forme chaque année dans le jardin même et, partant du sommet, ravage la pente septentrionale sur laquelle on a fait planter des Aroles dans un but de protection et fait quelques sentiers afin de couper la pente.

Le jardin est disposé d'après le système géographique, c'est-à-dire que la flore des Pyrénées est comprise sur un large plateau qui se trouve au bas du jardin et offre les fondrières sèches comme les plus humides, tandis que celle du Caucase, par ici, est rassemblée sur un autre plateau, plus élevé et sur les confins des emplacements destinés à la flore de la Sibérie, du Thibet, de l'Himalaya, etc. Il y a des terrasses destinées aux Andes de l'Amérique, il y en a d'autres pour l'Orient, etc., etc.

Il va sans dire que le plus vaste emplacement, toute la partie supérieure du cône est destinée à la flore alpine en général et à celle de la flore suisse en particulier. Les plantes les plus rares de la chaîne alpine, telles que : *Andosace Charpentieri*, *Daphne petræa* et *striata*, *Campanula excisa*, *Raineri*, *Allionii*: les plus rares d'entre les Primula, le rarissime et curieux *Asplenium Seelosi* des Dolomites, le *Phyteuma comosum* sont là, cultivées avec amour par le jardinier, M. Balley, qui nous a, avec une grande obligeance, montré le Jardin, en compagnie de M. Correvon.

Le système des *rocailles*, parsemées ici et là, et disséminées dans les différents territoires géographiques du Jardin, semble convenir spécialement à ces plantes.

Un très grand nombre d'espèces ont déjà été introduites au Jardin. Citons, parmi les plus remarquables que nous y avons vues, à part celles que nous avons déjà signalées, les *Linnæa borealis*, *Rhododendron hirsutum* et *ferrugineum*, tous deux à fleurs blanc pur, *Rhododendron chamæbuxus*, du Tyrol, *Aster pyrenæus*, *Adonis pyrenaïca*, *Andorace cylindrica*, *caucasica*, *Albana*, *argentea*, *Pacheri*, etc., etc.

Sur une rocaille, qui se trouve au sommet du jardin, nous avons remarqué de superbes exemplaires d'*Hedracanthus* fleuris, de *Potentilla nitida*, *Geranium argenteum*, *Senecio uni-*

florus, *aurantiacus*, *Umbilicus Semenowi*, qui est bien la plante la plus curieuse et l'une des plus belles de la flore asiatique, *Campanula cenisia*, *Wanneri*, *Primula Finnmarchica*, *Dianthus glacialis*, *D neglectus*, *Andorace lactea*, *chamæjasme*, *Helvetica*, *pubescens*, *Artemisia glacialis*, *Calypso borealis*, *Rubus arcticus*. *Silene Elisabethæ*, *pumilio*, *Ephedra Helvetica*, *Anemone Halleri*, etc., etc.

Citons aussi de beaux massifs de *Primula Sikkimensis*, *Papaver alpinum*, *Trollius aurantiacus*, etc.

Défilé de Marengo. — C'est à partir du Bourg-Saint-Pierre, d'où nous partons à midi, que la véritable excursion commence. Là, les espèces alpines deviennent de plus en plus abondantes.

Nous n'avons que l'embarras du choix. Voulez-vous des Azalées? — pas de l'Inde, par exemple — baissez-vous, il y en a plein les champs. Préférez-vous le Lycopode des Alpes? Le coteau en est garni. Vous serait-il agréable de récolter de l'arnica, médicament célèbre, sternutatoire très renommé, si renommé qu'on l'appelle tabac dans les Vosges? Il y en a à volonté. Voici, du reste, un autre sternutatoire, qui nous suit tout le long de la route, c'est le *Ptarmica moschata*, achillée musquée ; puis le *Viscaria purpurea*, les Phyteuma à feuille de bétoine ou à capitule hemisphérique, la Primevère farineuse, la Gentiane fluette, celle des neiges, le Mnemion à éperon qui se présentera plus haut à fleur jaune, simple histoire de se faire nommer *Viola Zoyzii*, la petite mais bien gracieuse Astrance; puis les Campanules en épi, sans compter celle qui est barbue — pas comme un sapeur cependant — et l'autre à feuille de lin; puis le pied chat, puis le pied de lion, il n'y aurait plus manqué que nous trouvassions le pied de veau (arum vulgare), le Pied d'alouette, le Pied de griffon et le pied de poule pour avoir plein nos boîtes de pieds.

M. Correvon nous montre en passant le défilé de Marengo, le fameux pas du même nom où Bonaparte faillit être précipité dans le gouffre. Il ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de son guide.

L'Hospice. — Il est sept heures passées quand nous arrivons à l'hospice. On grelotte. Après avoir choisi nos chambres, nous croquons le marmot une heure durant : le réfectoire est abondamment habité d'étrangers et d'étrangères qui travaillent des mâchoires : Miss américaines, Gretchens de Hambourg, citoyens des deux mondes, soupent lentement. Dans la salle, il y a une orgue et un piano. Heureusement que personne ne touche ces deux instruments, surtout le dernier!

Enfin, c'est à notre tour de sustenter nos individus. Nous les sustentons maigrement :

Vendredi, chair ne mangera
Ni le samedi mêmement.

En sortant du réfectoire, nous allons prendre un modeste et bien primitif café à l'auberge du coin.

En voyage, dit Tœpffer, le plaisir n'appartient qu'à ceux qui savent le conquérir et point à ceux qui ne savent que le payer. Il est très bon d'emporter, outre son sac, provision d'entrain, de gaieté, de courage et de bonne humeur. Il est très bon aussi de compter, pour l'amusement sur soi et ses camarades plus que sur les curiosités des villes ou sur les merveilles des contrées.

Il n'est pas mal, non plus, de se fatiguer assez pour que tous les grabats paraissent mœlleux et de s'affamer jusqu'à ce point où l'appétit est un délicieux assaisonnement aux mets de leur nature les moins délicieux, de n'attendre rien du dehors et d'emporter tout

avec soi : son sac pour ne pas dépendre du roulage ; ses jambes pour se passer du voiturier ; sa curiosité pour trouver partout des spectacles ; sa bonne humeur pour ne rencontrer que de bonnes gens.

Ce que nous avons ri dans cette auberge, pendant un instant. C'était à se tordre.

A Saint-Pierre j'avais, sur son désir, acheté deux paquets de tabac à M. Ginet ; deux paquets de tabac affreux, grossier, coupé à coup de hache, quand je croyais lui fournir du caporal supérieur.

Pénétrant, par hasard, dans une pièce reculée de l'auberge, sus-dénommée, toute pleine de petits paquets de tabac, semblables à ceux dont M. Ginet avait fait provision et dont il se plaignait amèrement M. F. Morel demanda à l'aubergiste, d'un ton goguenard : Qu'est-ce que celà, madame je vous prie ? Ça c'est du tabac pour les Italiens !

Pauvre M. Ginet.

M. Rovelli, de Pallanza, riait plus fort que les autres, tellement la scène avait été naturellement amenée.

A dix heures, nous glissons nos individus dans les bras de Morphée qui les reçoit sans barguigner.

Escalade de la Chenalette. — Comme une altitude de 7.200 pieds au-dessus du niveau de la mer ne suffit pas à calmer nos ardeurs d'alpinistes ; comme il y a tout autour de nous des montagnes qui dressent fièrement leurs crêtes dentellées ; comme aux flancs de ces montagnes croissent des espèces glaciales et nivales de toutes sortes, nous partons à 7 heures du matin — heure de Berne — du couvent du Grand Saint-Bernard, pour faire l'ascension de la Chenalette, une gaillarde toute semée de blocs gigantesques et de névés peu agréables. Ça va d'abord très bien en commençant, jusqu'à mi-coteau. Les Dents-de-lion sont en fleurs et il y en a une telle quantité que je ne crois pas trop m'aventurer en déclarant ici qu'on en pourrait faire de la salade pendant huit jours à tous les habitants du Valais. L'espèce qui croît là-haut a été nommée *Taraxacum Pacheri* ; elle n'a pas encore été améliorée, mais paraît d'un beau vert blond; je ne sais pas quel goût elle a, mais elle a l'air tendre.

La Renoncule de Villars, pulullle aussi dans le coteau ; un peu plus haut la Renoncule des glaciers montre ses fleurs qui émergent des éboulis ou suinte de l'eau de neige fondue.

Un peu plus haut nous commençons à faire le chapelet ; il y en a qui ne ramassent rien en montant — tel l'ami Ginet — qui courrent comme des lapins ou des chamois, tel encore l'ami Nizius Roux, l'homme qui exsulte et jubile, lorsqu'il atteint les hauts sommets où habite une des douze ou quinze espèces qui manquent à son herbier. M. Francisque Morel doit être classé parmi les alpinistes intermédiaires; quand à votre serviteur il accompagne son excellent confrère le docteur Guillaud, et forme l'arrière-garde. Appelez-nous traînards si vous voulez, mais c'est comme ça. Donc nous commençons à faire le chapelet après avoir récolté la Gentiane de Bavière en petites touffes constellées de grands yeux bleus, aussi bleus que le beau ciel de l'Italie dont nous apercevons une tranche du côté de la vallée d'Aoste. La Gagée fistuleuse remplit de joie nos cœurs de botanistes et nos boites de Dillenius. Je la regarde pendant cinq minutes, et je compte qu'elle a un retard de cinq mois sur celle que je cultive à Villeurbanne : simple influence de la température des hauts sommets sur la végétation des plantes alpines susceptibles

d'acclimatation : nous continuons de grimper en chapelet,dans le même ordre, mais voilà le chiendent qui arrive, c'est-à-dire un névé dont l'angle de 45 degrés ne me dit rien de bon : Les gens à jarrets l'ont déjà franchi que nous en sommes encore loin ; nous les regardons, à trois, d'un mauvais œil : je n'y vais pas, dit l'un qui n'est autre que M. Ollagner ; ni moi non plus, ajoute le docteur Guillaud. Je les approuve fortement et je leur déclare que je reste avec eux. Sur ces entrefaites survient M. Correvon qui nous affirme que « ce névé n'est rien, qu'il n'est pas dangereux, que c'est un amour de névé, que tout le monde y passe, que c'est un sentier à mouton, que les vaches y vont paître dans l'été, etc., etc.» En chœur, nous lui déclarons que les raisons qu'il nous donne ne sont pas péremptoires et que nous n'allons pas plus haut. Alors il emploie les grands moyens. Comment, dit-il, vous n'auriez pas honte de rester là ; voyez Nizius qui a déjà planté un fanion au sommet, voyez Mademoiselle Chevalier et M. Chevalier qui en sont à deux pas. Et sur ce, il nous tend son alpinstock et nous voilà partis cahin-caha et à grand renfort d'acrobatie nous franchissons ce passage désagréable.

Nous sommes étonnés de notre propre courage. J'adresse moi-même des félicitations à mes deux maléoles, jadis fracturées, qui ont bien voulu reprendre un peu de leur ancienne solidité. Le docteur Guillaud me dit : « Mon pauvre Viviand-Morel, je n'aurais jamais cru venir là. » Je lui répond : « Ni moi non plus. » Mais ce n'est pas fini ; un peu plus haut voilà les névés qui recommencent à faire des petits. Ça, ce n'est plus de jeu. Et nous déclarons en chœur : « Cette fois nous n'allons pas plus haut ! » Et comme la première, M. Correvon nous montre Nizius au sommet du rocher, accompagné de M. et Mlle Chevalier, de M. Francisque Morel. « Mais c'est à deux pas : vous ne voudriez pas rester là. » Enfin, il fit tant et si bien que toute la caravane se trouva sur le sommet de la Chenalette, vers les dix heures du matin.

C'est ici le cas ou jamais de montrer qu'on a lu les *Méditations poétiques* et d'y aller de sa petite citation :

Salut, brillants sommets, champs de neige et de glace ;
Vous qui d'aucun mortel n'avez gardé la trace ;
. . . .
Œuvres du premier jour, augustes pyramides,
Que Dieu même affermit sur vos base solides !
Confins de l'Univers, qui, depuis ce grand jour,
N'avez jamais changé de forme et de contour !
Le nuage en grondant parcourt en vain vos cimes,
Le fleuve en vain grossi sillonne vos abîmes,
La foudre frappe en vain votre front endurci.
. . . .

Après avoir contemplé à notre aise, une heure durant, ces monts vainqueurs des vents, de la foudre et des âges, fumé plusieurs cigarettes sur la crête du rocher, assisté à un cours de géographie orographique, salué les glaciers du Vélan et tous ses gigantesques compagnons qui nous entourent, nous redescendons la Chenalette pour aller nous assurer si le cuisinier du couvent prépare notre dîner.

(A suivre) VIVIAND-MOREL.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 19 juin 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. DAVID, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de la Société horticole dauphinoise nous informant qu'elle organise, pour le mois de septembre prochain, une grande Exposition de tous les produits horticoles en même temps que le Conseil départemental d'agriculture de l'Isère fera un concours général agricole et que le Congrès pomologique tiendra sa 34e session.

A cette occasion, la Société dauphinoise nous prie de bien vouloir lui désigner un délégué qui représentera notre Association dans le Jury chargé d'attribuer les récompenses.

Pour faire droit à cette demande, la Société désigne M. Jules Chrétien pour la représenter à Grenoble.

2° Lettre de F. Reynaud, horticulteur à Gap, accompagnant l'envoi d'une brochure intitulée : Le Pommier à cidre dans les Hautes-Alpes, dont il est l'auteur. Par l'intermédiaire de notre collègue, il fait don de cette brochure à notre Association.

3° Lettre-circulaire de la Société pomologique de France relative à la tenue de la 34e session qui se tiendra à Grenoble, le 16 septembre 1892.

Présentations. — Neuf candidats sont présentés pour faire partie de la Société. Conformément au Règlement il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la séance précédente. Ce sont MM.

Ant. Montagnié fils, constructeur de chauffages, cours Lafayette, 93, présenté par MM. P. Guillot et Beurrier aîné.

Simon Dépierre, horticulteur à la Demi-Lune, près Lyon, présenté par MM. Rosier et Jules Chrétien.

Lallemand, horticulteur à la Tronche, près Grenoble (Isère), présenté par MM. Rochet et Lavenir.

Plumet J.-B., de la maison Plumet frères, horticulteurs, rue St-Brice, 13, Mâcon, présenté par MM. Masset et Labruyère.

Pierre Tresca, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Ecully, 29, avenue de Noailles, Lyon, présenté par MM. Léon Riboud et F. Morel.

François Perrier, jardinier chez M. le baron de Chanteau, au château de Peyrieu (Ain), présenté par MM J.-B. Perrier et F. Morel.

Cl. Bernay, pépiniériste-entrepreneur, à Beynost (Ain), présenté par MM. Pierre Guillot et J. Michel.

Joannès Salles, horticulteur, route du Pont d'Alaï, à Tassin-la-Demi-Lune, présenté par MM Jondet et A. Devert.

Madame Jambon, Grande rue, 20, à Grenoble (Isère), par MM. Viviand-Morel et Rochet.

Raquillard, jardinier chez M. Rimaud, à Ecully (Rhône), présenté par MM. Antoine et Ph. Rivoire.

Mademoiselle Marie Gambet, peintre sur porcelaine, rue du Plat, 15, Lyon, présentée par MM. F. Morel et A. Pitrat.

Examen des Apports. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon : une collection de plantes vivaces et annuelles présentées en fleurs coupées, composée des espèces suivantes : *Gaillardia Loiselli; Eschscholtzia californica*, fleur à corolle d'un beau jaune ; *Sabbatia campestris*, petite Gentianée annuelle à fleurs roses ; *Crepis rubra*, les fleurs de cette espèce sont d'un coloris rose des plus agréable ; *Browalia Linneana*, œillet Malmaison à fleur rose ; *Lathyrus latifolius fl. albo*, charmante plante grimpante dont les fleurs d'un blanc pur sont recherchées pour la confection des bouquets où elles produisent un effet charmant.

Par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon. 1° *Cattleya Mendeli*, jolie orchidée fleurie présentée en parfait état de culture ; 2° Une Rose obtenue, par lui, de semis, fleur d'un coloris rouge vif, section des hybrides ; suivant son désir elle sera mise au commerce sous le nom de M. Claude Jacquet.

Par M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue Chazières, Lyon : 1° Un œillet Flon qu'il a obtenu de semis) ayant des fleurs simples d'un coloris rouge pourpre foncé; la plante paraît d'une extrême floribondité et mérite d'être cultivée pour la production des fleurs coupées. Son port trapu, ses fleurs portées sur des pédoncules fermes le désignent tout particulièment pour la garniture des plates-bandes ou des corbeilles. 2° Lupin à fleurs bleu-foncé (section des espèces annuelles), cette plante dont les graines sont employées comme succédané du café, est d'un mérite très ornemental ; la couleur bleu-foncé de ses fleurs, disposées par verticilles réguliers, formant de magnifiques épis, produit toujours le meilleur effet parmi d'autres fleurs coupées.

Par M. Reynoud, horticulteur, 29, route de Strasbourg, Lyon-Saint-Clair : Un œillet remontant obtenu par lui de semis, auquel il déclare donner le nom de Mme Louisette Fontaine. Les fleurs de cette nouveauté sont d'un beau jaune et, à en juger par le spécimen présenté, la plante paraît être d'une floraison généreuse.

Par M. Laroche, jardinier chez M. Chabrières-Arlès, à Oullins (Rhône): une caisse contenant un mélange de fleurs coupées de Pavots

doubles et œillets grenadins. Les coloris de ces deux genres étaient aussi variés que possible.

Par M. Collomb, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieu (Rhône) : vingt variétés de *Delphinium Ajacis*, présentés en fleurs coupées ; cette plante dont la culture est trop délaissée forme les plus charmantes corbeilles fleuries que l'on est en droit d'obtenir. La collection présentée par M. Collomb était surtout remarquable par la grande variation de coloris que présentait chaque tige, et renfermait ce qu'il y a de mieux dans ce genre de plantes.

Par M. Morel, jardinier chez M. le comte de Sainte-Marie, à la Mulatière (Rhône) : une quantité de fleurs d'œillets flamands et de fantaisie, provenant de ses cultures. Toutes ces fleurs aux coloris si variés, ont été obtenues de semis par le présentateur et possédaient tous les coloris qu'il est possible d'obtenir par ce mode de culture.

Par M. Verne, jardinier chez Mlle Vernier, à Irigny (Rhône), une variété de pois ainsi nommée : *Pois serpette à cosse jaune d'Arques-la-Bataille*. Cette varitété encore peu connue, est beaucoup plus précoce que l'ancienne variété à cosse jaune, il est aussi plus nain et plus productif. Ses grains possèdent un goût très sucré. D'une récolte prolongée, la cosse est sans parchemin même lorsque les grains sont bien formés.

Les Commissions chargées de juger ces divers apports étaient ainsi composées :

Culture maraîchère : MM. Boucharlat jeune et J. Jacquier.

Floriculture : MM. Biessy, Gindre et Michel.

Rose de semis : MM. Chrétien, Guillot fils.

Après examen, ces Commissions proposent à l'Assemblée de ratifier leurs décisions en accordant à MM. :

Molin, pour ses fleurs, une prime de 1re cl.

Liabaud, pour son Cattleya, prime de 3e cl.

— pour sa rose de semis, certificat de 2e classe.

Boucharlat, pour son œillet Flon, inscription au procès-verbal.

Boucharlat, pour son Lupin, une prime de 3e classe.

Reynoud, pour son Œillet de semis, certificat de 2e classe.

Laroche, pour ses fleurs coupées, une prime de 2e classe.

Collomb, pour ses fleurs coupées, une prime de 3e classe.

Ch. Morel, pour l'ensemble de son apport, prime de 2e classe.

Verne, pour son pois à cosse jaune, prime de 3e classe.

Les conclusions de ces Commissions sont approuvées par l'Assemblée.

Compte-rendu financier de l'Exposition d'avril 1892. — M. P. Guillot, secrétaire de la Commission d'Exposition, donne lecture à l'Assemblée du produit des recettes de ladite Exposition ; ainsi que des dépenses qui ont été nécessaires à son organisation.

Les recettes se sont élevées à 11.026 fr. 25, et les dépenses ayant été de 14.072 fr. 25, le déficit résultant de cette différence est donc de 3.046 francs.

Personne ne présentant d'observations sur les chiffres ci-dessus, M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de la Commission d Expositiou et un vote favorable leur est accordé.

Proposition d une Exposition de Chrysanthèmes en novembre 1892. — Une discussion relative à cette proposition s'engage, plusieurs personnes sont d'avis et verraient avec plaisir que l'Exposition ne soit pas spécialement affectée aux Chrysanthèmes, mais que tous les genres fleuris de la saison y soient admis, tels que : *Œillets*, *Bouvardias*, *Primevères*, *Cyclamen*, etc. L'Assemblée adopte le principe d'une Exposition de Chrysanthèmes en novembre 1892, à laquelle seront admises toutes les plantes fleuries de la saison, présentées en pots ou en fleurs coupées.

Discussion du programme de ladite Exposition. — La Commission d'Exposition avait, en prévision d'un vote favorable à la proposition précédente, élaboré un programme détaillé des concours, la question ayant été mise à l'ordre du jour pour le même motif, afin qu'aucun retard ne vienne compromettre son succès.

M. le Secrétaire de la Commission en donne lecture à l'Assemblée. Une vive et longue discussion s'engage entre MM. : Labruyère. Voraz, Rozain, Liabaud et J. Chrétien sur l'organisation et le détail concernant les divers concours que contient le programme.

Après quelques observations présentées par M. F. Morel, président de la Commission, le programme et le Règlement présentés par elle sont adoptés, après de légères modifications.

L'emplacement sera fixé dès que les démarches nécessaires auront été faites par la Commission.

L'Assemblée modifie la date pour les demandes des concours spéciaux des établissements horticoles marchands, et fixe au 16 juillet inclus, la dernière limite pour la réception des demandes au Secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président, après avoir fait fixer celui de la prochaine assemblée, lève la séance à 5 heures.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. Lavenir.

Travaux Horticoles

Culture potagère. — On continue à semer et à planter tous les légumes qui peuvent être récoltés dans l'année et on commence les semis des sortes qui ne seront bonnes que l'année prochaine. Dans la première catégorie, on peut semer :

Carotte courte, arroche, cerfeuil, chicorées diverses, cresson alénois, roquette, épinards, haricots hâtifs, laitue, mâche, navets, radis, etc...

Les légumes à semer pour être récoltés l'année prochaine sont les suivants :

Cerfeuil tubéreux, choux d'York et et autres pommés, choux de Milan, brocoli, épinards, laitue d'hiver, mâche, ognons blancs, scorsonère, etc.

Il faut arroser fortement les choux-fleurs, les céleris, et autres légumes en voie de développement. On replante les fraisiers, le thym, l'estragon, la ciboulette, l'oseille, etc.

Jardin fruitier. — On surveille attentivement les poires, car la plupart des variétés demandent à être entrecueillies, c'est-à-dire récoltées quelques jours avant leur maturité. On palisse, on pince et on ébourgeonne là où le besoin s'en fait sentir.

Jardin d'agrément. — En dehors des travaux de propreté qui doivent se continuer toute l'année dans un jardin bien tenu, on doit remplacer celles des plantes florales annuelles qui ont terminé leur floraison. C'est le bon moment pour planter *toutes* les plantes vivaces qui fleurissent au printemps et ne remontent pas en été ; de ce nombre sont les *Pivoines*, les *Fraxinelles*, les *Lychnis* et une foule d'autres genres.

C'est le moment de semer en plein air toutes les plantes bisannuelles qui ne craignent pas le froid ; celles qui craignent le froid seront semées dans un endroit où on pourra les abriter pendant l'hiver. On sèmera donc :

Adonis, Bluet, Collinsia, Pavot, Gaillardes, Girotlées, Graminées ornementales (la plupart telles que : Brize, Lagurus, Polypogon, Agrostis, Aira, Festuca, etc.), Lunaria biennis, Mimulus, Myosotis, Mufliers, Œillets, Pensées, Rose trémière, Sainfoin d'Espagne, Silène pendante et autres, Tlaspi blanc, etc.

Serres et châssis. — Les serres sont encore vides pour la plupart en août ; seules les plantes de serre chaude demandent des soins continuels : bassinages, arrosements, ombrage, aération, etc. On doit multiplier en août, préférablement à toute autre époque les Pélargonium zonales, grandiflorum et autres sortes, et si on dispose pendant l'hiver de suffisamment de place dans les serres ou les bâches, on peut multiplier les Anthemis, les Verbena et autres espèces d'ornement qui donneront ainsi au printemps des sujets plus forts.

On rempote les Primevères de la Chine et on sème : Calcéolaire hybrides, Lobelia, Nierembergia et Réséda (pour l'hiver).

Lettre sur la culture des Œillets à tiges de fer

ET SUR CELLE DES ŒILLETS FLAMANDS.

Monsieur,

. . . .

Après la Rose, l'Œillet est certainement une des fleurs les plus admirées de tout un chacun ; il y a des collections de Roses dans tous les jardins, mais où sont, je vous prie les collections d'Œillets ? On voit bien un pot d'œillet par-ci, par-

là, aux fenêtres des maisons, quelques grenadins, fantaisies, avranchins ou saxons dans les plate-bandes des jardins. Mais je cherche encore les collections ailleurs que chez les spécialistes.

La cause de la rareté relative des Œillets ne provient, selon moi, que des difficultés que les amateurs rencontrent dans la culture de cette plante remarquable.

Cette culture est cependant d'une extrême simplicité.

Je vais, Monsieur, vous la résumer en quelques mots : L'Œillet demande :

1° A être cultivé au grand air et en plein soleil et en pleine terre franche ;

2° Il demande encore le *Jus de tabac*, ou tout autre insecticide, de mai à septembre, tous les *quinze jours au moins*, et cela dans les pays où le *trips* fait recroqueviller ses feuilles et arrête sa végétation.

3° Il veut, avec celà, de l'*engrais liquide* (matière des fosses, guano, colombine, etc.,) à petite dose souvent répétées. Cela vaut mieux qu'une fumure même énergique du sol. La matière des fosses gagne à être étendue de 4 fois son poids d'eau.

Les Œillets de Semis doivent être traités comme des plantes bisannuelles, c'est-à-dire être semés d'Avril à Juin pour fleurir l'année suivante.

L'Œillet de semis est toujours plus vigoureux que celui de marcotte ou de boutures ; il lutte mieux contre les déprédations du trips et se contente, le cas échéant, de moins d'engrais. On élève les Œillets de bouture ou de marcotte, sur des vieilles couches, ou dans d'excellents terrains, jusqu'en mai où on les met en place en plein jardin. On les pince, une, deux et même trois fois avant de les laisser fleurir. Ça c'est affaire de tact et surtout du but qu'on poursuit :

Les boutures se font d'octobre à février, sous cloche ou sous bâche tempérée.

Pour la récolte des graines il faut toujours la faire sur les plus beaux sujets ; malgré cela il y a toujours des simples dans le semis.

Les Œillets flammands deviennent de plus en plus rares. On les marcotte préférablement.

Il faut souvent renouveler les Œillets ! On rentre en serre ceux qui ont des boutons à l'automne.

Me Alcofribas Nasier.

NOTES & INFORMATIONS

Mérite agricole. — Sont nommés chevaliers :

MM. Faure, professeur d'histoire naturelle à l'école vétérinaire de Lyon. Cadénac, professeur de pathologie à l'école vétérinaire de Lyon. Crozy, horticulteur à Lyon. Favre, cultivateur à Lyon. Guillon, propriétaire à Lyon. Baron, directeur de la *Gazette agricole* à Lyon. Blum, ancien agent-voyer municipal à Lyon.

Nous adressons aux nouveaux chevaliers nos sincères félicitations.

Exposition d'horticulture a Grenoble. — Changement de date. — Par suite de modifications apportées à la date du Concours de Grenoble, l'Exposition de la Société horticole a dû également changer ses dates. L'ouverture de cette dernière reste fixée au 3 septembre, à midi. Les produits devront être installés les 1er et 2 septembre, sauf les fruits, les fleurs coupées, qui pourront être installés le 3 septembre, avant dix heures.

Abrégé historique du genre Canna.

CULTURE, AMÉLIORATION, MULTIPLICATION

Etymologie des mots Canna et Balisier. — *Canna* est un de ces mots dont les changements sont peu importants dans la plupart des langues. Il paraît venir du celtique *can* ou *canna*, roseau, nommé ainsi de *Canna*, lac, lieu aquatique. En français, les mots canne, canard, canal, canot, canneberge, cannette, etc., désignent des êtres ou des choses qui ont rapport à l'eau.

Balisier est d'origine espagnole, il est tiré directement de *balija* enveloppe, à cause des nombreux objets de commerce qu'on enveloppe dans ses larges feuilles. C'est dans des feuilles de balisier qu'on expédie souvent en Europe les gommes et résines d'Amérique.

M. Chaté, qui a écrit un excellent livre sur le Canna, dit que le nom français *Balisier* signifie *faux-sucrier*. Je n'en crois rien. Faux-sucrier, Canne Congo, Gingembre bâtard, Safran marron, sont des noms vulgaires du Balisier.



CANNA INDICA RUBRA.

Synonymes anciens. — Les Cannas n'ont pas toujours porté le même nom ; cependant ce substantif peut passer pour un des plus anciens. Il a été employé par Conrad Gesner (*de Hortis Germaniæ*), Clusius (*Plantæ rariores par Hispaniam observatæ*) avant d'avoir été définitivement consacré par Linné.

Arundo Indica est le nom que Gaspard Bauhin emploie pour désigner les Cannas. *Cannacorus* a eu la faveur d'être employé par notre grand Tournefort.

On trouve encore pour les Cannas les appellations suivantes dans les anciens auteurs : *Gladiolus indicus, Papyrus, Harundo florida, Calamacorus*, etc.



CANNA INDICA LUTEA RUBRIS MACULIS PUNCTATA.

Origine des Cannas. — Il faut, pour se faire une idée juste de l'origine des Cannas, savoir que le qualificatif spécifique *indica* ne s'applique nullement aux vastes territoires composant les Indes-orientales — Inde Cisgangétique et Inde Transgangétique. Les premiers navigateurs qui abordèrent en Amérique crurent avoir découvert l'Inde et donnèrent le nom d'indiens aux habitants du pays. Les botanistes n'hésitèrent pas à en faire autant en appliquant le qualificatif *indica* à plusieurs plantes qui furent rapportées des pays nouvellement découverts par Christophe Colomb et ses successeurs, notamment au Canna.

Les Cannas sont d'origine américaine et non d'origine asiatique, et si on en a trouvé en Asie et même en Afrique ils doivent y avoir été naturalisés.

Les premiers individus qui furent introduits en Europe furent signalés en Espagne et en Portugal par Charles de l'Ecluse, vers 1570. Un fait bien certain, c'est que vers la fin du XVIe siècle, à

coup sûr avant 1612, deux sortes de cannas étaient cultivés en Allemagne. Besler nous en a laissé les images dans son *Hortus Eystettensis*, images très remarquables dont nous donnons une réduction photographique, dans le présent fascicule de cette revue.

Espèces de Canna. — Avant de mentionner l'introduction, dans les cultures, des espèces de Canna qui vinrent au XVIIIe et au XIXe siècle, enrichir le genre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que sous le nom d'espèces on cultive dans certains jardins botaniques des plantes excessivement voisines ; probablement des variétés d'origine hybride ou métisse. Le nombre des cannas ainsi présentés est relativement considérable. Qu'on en juge par la liste ci-dessous, publiée dans le catalogue des graines offertes en 1891 par le Jardin botanique de Palerme à ses correspondants :

Canna albiflora H. B.
amœna Behé.
angustifolia L.
aureo-vittata Lodd.
bicolor Hge. et Schm.
bidentata Bert.
bolleana Behé.
brasiliensis H. Neap.
brunowiana Warsz.
carnea Rose.
chinensis Behé.
coccinea Ait.
compacta Rose.
crenulata Behé.
crocea Schlt.
cubensis Behé.
curviflora Behé.
edulis Ker.
elegans Behé.
esculenta Lodd.
exigua Hort. Ber.
flaccida Rose.
flavescens H. Pis.
floribunda Behé.
formosa Hort. Ber.
heliconiæfolia Behé.
humilis Behé.
indica L.
iridiflora R. et P. *var.* lutea.
Jacquini Behé.
Karstenii Behé.
kegeliana Kort. Ber.
læta Behé.
lagunensis Lndl.

Canna Lamberti Lndl.
lanceolata Lodd.
lanuginosa Lodd.
leptochila Behé.
limbata Behé.
lüppkeana Behé.
lutea Ait.
maculat Lk.
metallica Hort.
miniata Behé.
musæfolia Hort.
mutabilis Behé.
neglecta Hort.
novægranatensis Behè
occidentalis Rose.
orientalis Rose.
pallida Rose.
patens H. Neap.
peruviana Behé.
platyphylla Hort. Ber.
polymorpha Lodd.
portoricensis Behé.
pruinosa Behé.
punicea Hort.
Rhodessii Hort.
roscœana Behé.
rubicunda Behé.
rubra Wild.
sanguinea Lodd.
saturate-rubra Behé.
Schuberti Behé.
Sellowi Hort. Ber.
speciosa Behé
spectabilis Behé.
stenogyna Behé.

Canna straminea Behé.
tenuiflora Behé.
texensis Behé.
Tinei Tod.
viarabilis Willd.

Canna venusta Behé.
versicolor Hort.
violacea Behé.
vittata Hort. Prag.
Warszewiczii Behé.

On voudra bien remarquer que malgré le nombre assez grand de noms qui la composent, cette liste est loin de comprendre toutes les sortes de cannas que les auteurs ont affublé de noms spécifiques.

Elle ne mentionne pas, en effet, les Cannas : *gigantea*, *sylvestris*, *discolor*, *Achyras*, *aurantiaca*, *glauca*, *pedunculata*, *Reeresii* (très voisin, peut-être synonyme du *Canna flaccida*), *liliiflora*, etc.

Il deviendra de plus en plus difficile aux botanistes européens d'étudier le genre Canna au point de vue de ses espèces, car, même dans les jardins de botanique les mieux tenus, on a souvent substitué aux types introduits, des variétés horticoles qui s'en rapprochent quelquefois plus ou moins, mais souvent pas du tout.

Il faudra nécessairement laisser ce travail aux botanistes américains, qui pourront étudier les types sur place.

Philippe Miller, auquel il faut s'adresser quand on veut être renseigné exactement sur les espèces cultivées dans les jardins vers 1750, nous apprend que de son temps on cultivait les *Canna* : *indica*, *latifolia*, *coccinea*, *lutea* et *glauca*, soit cinq espèces. Le *C. latifolia* est originaire de la Caroline, il paraît plus rustique que le *C. indica*.

« J'en ai planté, dit Ph. Miller, quelques sujets dans le jardin de Chelsea, qui ont subsisté pendant douze hivers dans une plate-bande au sud-ouest, sans aucune couverture et qui ont bien fleuri chaque année, sans cependant avoir produit de semences. »

Les semences du *C. coccinea* ont été

envoyées du Brésil à Ph. Miller, sous le nom de *Plantain sauvage*. « Ses tiges, dit-il, dépassent six pieds de hauteur, ses feuilles sont fort larges et celles qui naissent aux environs de la racine ont de longs pétioles; ses fleurs forment un épi plus gros que ceux du *C. latifolia* et sont d'un écarlate plus brillant; ses capsules sont plus longues, ses graines plus grosses. Comme ces différences se soutiennent dans les plantes élevées de semences, on ne peut douter que cette espèce ne soit vraiment distincte et particulière. »

Le *Canna lutea* a donné au même jardinier deux variétés, l'une d'un jaune uni et l'autre d'un jaune tacheté, mais ces variétés sont sujettes à changer lorsqu'on les multiplie de graines. Cette espèce a les feuilles plus courtes et plus larges que les précédentes, ses tiges ne s'élèvent qu'à trois pieds de hauteur.

Les graines du *Canna glauca*, reçues de Carthagène, dans la Nouvelle-Espagne, en 1733, donnèrent des plantes très fortes, qui fleurirent en automne et dont les tiges avaient de 7 à 8 pieds de haut.

(A suivre.) SÉB. GRYPHE.

Préjugés

Il y a en politique, aussi bien d'ailleurs qu'en littérature, toute une catégorie de gens qui ne se sont jamais donné la peine de réfléchir; ils acceptent l'opinion toute faite que leur sert leur journal et elle leur suffit. En cuisine, il en est absolument de même. Il est convenu que tel légume, pour être bon, doit avoir telle apparence ; beaucoup de personnes ne se sont jamais demandé si cette théorie était suffisamment justifiée.

Je vais prendre pour exemple deux légumes bien connus : les pois et les asperges.

Parlons d'abord des pois.

Demandez à n'importe quelle cuisinière quelle apparence doivent avoir les *petits pois* pour être bons.

— Ils doivent être très fins, aussi petits que possible, vous répondra-t-elle. C'est pour cela que j'ai à dessein souligné les mots « petits pois », car cette appellation si répandue est déjà à elle seule une réponse.

Eh bien ! n'en déplaise à tous les cordons bleus, je prétends et soutiens que, pour être bons, les petits pois doivent être gros.

Mais cependant entendons-nous bien.

Je ne veux pas dire que lorsqu'on a semé des variétés donnant naturellement des grains petits, comme le *P. Caractacus*, le *P. serpette*, le *P. de Gontier*, etc., il faut les laisser bien grossir avant de les cueillir. Ah ! non. Mais je veux dire que si vous semez de préférence ces variétés qui donnent ces grains bien ridés, tels que le *P. de Knigth*, le *P. bijou*, le *P. serpette nain*, vous mangerez un mets autrement délicieux.

Et si vous avez des invités à votre table, ils ne manqueront pas, à l'arrivée du plat, de faire une grimace significative; laissez-les faire et ne dites rien. Par politesse, ils en prendront un peu, le moins possible, ces gros pois sont si peu appétissants ; mais vous n'aurez pas besoin d'en offrir à nouveau, ils reviendront certainement au plat avant que vous ne les y invitiez.

Si, cédant au préjugé, vous doutez la moindre des choses de ma parole, rappelez-vous mon conseil pour l'année prochaine et sacrifiez un coin, tant petit soit-il, de votre jardin à faire cet essai.

Après cela, vous vous prononcerez en connaissance de cause.

Ce que j'ai à dire des asperges devrait s'imprimer à Paris et non à Lyon, car à Lyon les opinions sont déjà partagées, tandis qu'à Paris il n'y en a qu'une : la mauvaise.

Je n'hésite pas à dire que la mauvaise opinion est celle professée par les Parisiens, parce que j'ai, à l'appui de la mienne, celle d'un Parisien converti.

Voici l'histoire :

Il y a quelque temps, je dînais dans un hôtel d'Aix-les-Bains en compagnie de deux amis, dont un était propriétaire d'une belle campagne aux environs de Paris.

On nous servit des asperges.

A leur vue, mon ami le Parisien tressauta sur sa chaise.

— Comment, s'écria-t-il, dans un hôtel qui n'est pourtant pas de troisième catégorie, peut-on servir des asperges comme cela ?

Le « comme cela » des asperges était motivé par la vue d'une longueur de vert qui pouvait bien atteindre de 4 à 5 centimètres.

— Ah ! lui dis-je, comme tous les vrais Parisiens, vous ne pouvez pas admettre qu'une asperge soit verte ; il vous les faut toutes blanches avec une légère teinte rose à l'extrémité. J'en ai mangé de ces fameuses asperges, plusieurs fois, à Paris même, et je prétends que les Parisiens ne mangent jamais des asperges vraiment bonnes.

Admirez la puissance du raisonnement ; je réussis à convaincre mon ami qu'il fallait goûter les asperges *à la lyonnaise*. Mais admirez aussi la puissance du préjugé ; car, s'il consentit à avouer qu'elles n'étaient pas mauvaises, il n'avoua pas qu'elles étaient bonnes.

Finalement, la discussion se termina par une proposition aussitôt acceptée. Il se fit expédier de sa propriété un colis d'asperges *à la parisienne*, que l'hôte fit cuire en même temps que d'autres asperges *à la lyonnaise*, et la table dégusta. A l'unanimité, ces dernières furent trouvées meilleures ; je dis à l'unanimité, car le Parisien lui-même se rangea à l'avis général.

Je prétends donc, à la suite de cela, que, pour être vraiment bonnes, les asperges doivent présenter une petite longueur de partie verte.

Que dans cet état elles soient un peu moins présentables, cela se peut — ce n'est d'ailleurs qu'une question de convention ; — mais je connais bien des gens qui aiment mieux manger un bon mets dans de la faïence, que des mauvais dans de la porcelaine.

Il est bon d'ajouter que cette différence entre ces deux catégories d'asperges ne tient, d'ailleurs, qu'à un procédé de culture.

Beaucoup de personnes ne peuvent admettre cela : on ne peut comprendre comment les mêmes plantes peuvent arriver à donner des asperges à la parisienne et des asperges autrement.

Voici la différence :

Si au moment de la poussée des asperges vous buttez les plantes, c'est-à-dire si vous les couvrez d'une certaine épaisseur de terre et que vous les coupiez au moment même où la pointe paraîtra à la surface, vous obtiendrez des asperges très grosses et très blanches.

Si, au lieu de cela, vous laissez pousser vos asperges à l'air libre, toute la partie au-dessus de terre deviendra verte et les turions seront moins gros.

C'est là tout le secret.

A. R.

Le Bourgeois et son Jardinier

Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue qu'il fallait dévorer ce maudit animal : « Ce pelé, ce gâleux d'où venait tout le mal. »

Tout le mal vient-il bien du jardinier, de ce prétendu Attila de l'horticulture ? Avec un peu de logique, nous allons essayer de démontrer qu'il n'en est rien.

Sans remonter au déluge, ni aux temps légendaires des anciens empereurs chinois, ni faire l'historique des jardins Egyptiens. Grecs, Japonais, Romains, etc., du moyen-âge, nous pouvons suivre le jardinage dans son évolution à partir de la Renaissance où les grands seigneurs de cette époque commencèrent à prendre quelque plaisir à contempler l'œuvre humble et féconde du jardinier que dédaignaient leurs farouches prédécesseurs. Avant la Renaissance, les seigneurs et courtisanes faisaient assaut d'esprit et de bon goût pour décorer et embellir leurs maisons ou palais de plaisance.

L'horticulture utile fut à cette époque barbare du moyen-âge conservée et developpée dans les grandes abbayes d'Italie, d'Allemagne, des Gaules, refuge des lettres et des arts. Jadis, le jardinier n'existait que pour la forme ; relégué au banc du serf, il était traité comme ce dernier.

La Renaissance. — C'est l'Italie qui, à cette époque, semble avoir porté au plus haut degré l'art du jardinage ; les maîtres de l'architecture italienne excellaient dans cet art décoratif. Les jardins du palais Giusti à Verone, de Boboli à Florence, les villa Doria, d'Este, Pamphili, etc., y compris les jardins du Quirinal à Rome, étaient de beaux spécimens de résidences seigneuriales.

Au XVIe et XVIIe siècle la France paraît prendre sa revanche. Les arts favorisés et protégés par François Ier exercèrent une influence considérable sur le développement des jardins. Aussi les résidences princières de Montargis, de Fontainebleau, de Gaillon, de Blois, Montcau (de Gabrielle d'Estrées) et les parterres du jardin des Tuilleries égalaient et même surpassaient les magnificences de l'aristocratie italienne. Sous l'intelligente impulsion donnée par Henri IV à tous les arts, nous voyons le jardinier se développer avec une tendance prononcée vers l'affranchissement de la féodalisation architecturale, dont seuls les grands architectes avaient le monopole exclusif. Plusieurs plans de jardins et dessins de parterre, nous les devons à des jardiniers devenus artistes sous le règne de ce monarque artisan qui, pour adorer le beau sexe n'en aima pas moins les arts.

Déjà à cette époque quelques jardins bourgeois (ici c'est le nom historique) de médiocre étendue, mais bien entretenus, émergeaient çà et là comme des signes précurseurs d'une révolution dans le jardinage. C'était une provocation directe contre les manoirs féodaux. L'esprit d'indépendance gagnait du terrain, le besoin de porter le dernier coup au joug féodal devenait tel, qu'il devait nous conduire fatalement à la grande révolution de 1789. Nous ne quitterons pas le XVIIe siècle sans rendre hommage au grand artiste Le Nôtre, dont Louis XIV se plaisait à dire qu'il ne pouvait être surpassé que par Le Nôtre lui-même. Cet éminent artiste travaillait avec la même application pour les particuliers et pour les rois.

Après la Révolution, le jardin cessa d'être le privilège de la noblesse ; l'art et l'artisan étant devenus libres, le goût de la fleur et du jardinage se répandit bientôt dans toutes les classes de la société. Aussi, nous voyons les jardins se multiplier d'une façon considérable, et il n'est pas de nos jours un citadin qui ne désire posséder un tout petit jardin ou des fleurs dans son humble logis. De là surgit une multitude de marchands-fleuristes, décorateurs, horticulteurs, pépiniéristes, etc., dont la plupart étaient des jardiniers de maison bourgeoise.

Ils comprirent aussitôt qu'il y avait là une merveilleuse mine à exploiter. Aujourd'hui la pépinière des producteurs est formée et peut être alimentée par ses propres drageons ; mais combien ne voyons-nous pas de jardiniers à gages qui s'établissent encore chaque jour ! Et ceux qui décorent nos jardins publics ne sont-ils pas, eux aussi des jardiniers du bourgeois qui s'ap-

pelle le grand public français ? Les producteurs n'ont-ils pas dû prendre des mesures propres à sauvegarder leurs intérêts de la concurrence faite par les jardiniers bourgeois aux expositions florales. Nous voyons, d'après ce qui précède, que le jardinier bourgeois a toujours su se maintenir à la hauteur de son art, et que, j'en suis persuadé, il s'y maintiendra longtemps encore.

Certes, la décadence pécuniaire ne permet plus les folles dépenses des temps passés ; la fortune s'est depuis divisée, la caste nobiliaire presque disparue ou fusionnée avec la bourgeoisie, les dépenses budgétaires ont quintuplé. Il résulte, à part quelques exceptions, qu'il n'y a plus guère que l'Angleterre, où les grandes fortunes sont restées intactes, qui conserve les traditions de ces demeures princières. Nous constatons avec regret dans les visites de campagnes, l'insuffisance des moyens mis à la disposition du jardinier, il ressort pour celui-ci que, pour se maintenir au niveau de son art, il lui faut déployer beaucoup plus d'énergie et d'intelligence sans être mieux rétribué. Voilà pourquoi bien des jardiniers désertent les maisons bourgeoises pour se fixer à leur compte dans le jardinage libre, trouvant qu'il y a plus à gagner avec le grand public qu'avec le particulier. Et la liberté, ce plaisir si doux qu'offre la vie, n'est-elle pas pour quelque chose ?

Certes, le rêve du propriétaire est de se faire admirer ; mais l'apathie réside bien souvent dans sa bourse, et s'il voulait se donner la peine d'en desserrer un peu les cordons, il trouverait assurément des jardiniers capables de satisfaire à ses désirs.

Ajoutez qu'il faut lui plaire au physique, être docile, se conformer à ses idées politico-religieuses, ne pas avoir d'enfants, être chaudement recommandé et ne pas boire surtout..., même pendant les grandes chaleurs (*sic*). Vous comprendrez qu'il est encore assez difficile de trouver sous la main des jardiniers réunissant toutes ces belles qualités, et on ne s'étonnera pas qu'on soit obligé d'enfreindre quelquefois ce beau règlement. De même l'influence qu'on peut exercer sur le maître est bien faible, sinon nulle, et pour le quart d'heure, c'est nous qui les subissons, car il ne parait pas se prêter de sitôt à ce genre de contredanse, si cela était, le question sociale, si complexe, serait bientôt résolue.

Les sociétés d'horticulture ont fait beaucoup pour récompenser le jardinier laborieux : on a institué des concours, apports aux assemblées, expositions, visites à domicile, médailles pour ancienneté de services, enfin, diplômes de capacité. Mais, c'est ici qu'il existe une lacune : le candidat au diplôme est un adulte, un fruit, sinon mûr, du moins en bonne voie de maturité, dont on a aucunement contribué à faire ni son éducation ni son instruction professionnelle, si ce n'est que par le seul appât du diplôme, sans tenir aucun compte du temps qu'il a dû consacrer pour l'obtenir. J'estime qu'ici il n'y a aucun rapport avec le *Misanthrope* de Molière. Ici, dis-je, le temps fait tout à l'affaire. Certes, le diplôme est d'une utilité incontestable ; mais, à mon humble avis, c'est à l'édifice factice, vermoulu, qui s'appelle l'apprentissage, qu'il faut s'attaquer. C'est ici le point capital, le départ de l'instruction professionnelle du futur jardinier, d'où dépend sa destinée, où il reste non beaucoup, mais tout à faire. Certes, la réforme n'est pas facile à réaliser : surtout quand on ne peut sévir efficacement contre les préjugés de la routine et qu'on est obligé de s'en remettre à la bonne volonté des intéressés ; mais, le plus sûr de ne pas vaincre, c'est de se croire vaincu. La civilisation n'a-t-elle pas surmonté des obstacles bien plus réfractaires ?

Les écoles professionnelles d'horticulture ont réalisé ce vœu et comblé la lacune : Un élève de troisième année sort de l'école avec son diplôme, ayant, dans ce faible laps de temps, parcouru le cycle des branches principales et secondaires de l'horticulture, tandis que l'apprenti sortant de chez un jardinier quelconque, ne connaît pas seulement le programme de son collègue des écoles. Je dis des écoles, parce qu'il y en a plus qu'on le croit réellement, dans beaucoup d'établissements privés, principalement ceux qui sont dirigés par des religieux, on s'efforce d'initier les élèves aux travaux pratiques et théoriques agrico-horticoles. Je pourrais même conseiller à quelques établissements d'horticulture bien organisés de les imiter et de ne pas solliciter vainement l'intervention

de l'Etat, qui se fait toujours trop attendre. Celui-ci interviendra pécuniairement quand il en aura constaté le bon fonctionnement et l'utilité. Voyez, à ce sujet, ce qui s'est passé de l'autre côté du Jura, pour l'école d'horticulture de Genève, où, sans tambour ni trompette, M. Edmond Vaucher, propriétaire et directeur en 1887, ouvrit l'école, et en 1891 elle fut convertie par l'Etat en institution officielle.

Enfin, chose stupéfiante, on délivre un certificat d'apprentissage à un élève auquel on n'a pas seulement appris à distinguer les bonnes plantes des mauvaises herbes, attendu que la majeure partie des patrons ont soin de lui cacher, avec une jalousie injustifiée, tout ce qui pourrait l'éclairer et le mettre dans la bonne voie.

Et les jeunes gens qui se trouvent chez des spécialistes, peuvent-ils acquérir des notions générales d'horticulture ? Ce n'est certes pas un sacrilège, ni un crime de lèse-horticulture que d'enseigner ce qu'on n'a pas l'occasion de cultiver. Hors, pour faire un jardinier de maison bourgeoise, il faut posséder des notions assez étendues sur les trois branches principales de l'horticulture, c'est-à-dire, la floriculture, l'arboriculture et la culture maraîchère.

Avec les progrès que l'horticulture a réalisés, il n'est pas permis de rester indifférent devant cet état de choses ; et puisque l'amorce du diplôme donne de bons résultats, ne pourrions-nous pas ajouter un ou plusieurs hameçons ? Je vous soumets ici mon idée, qui peut être étudiée à loisir. Par exemple, tout sociétaire qui fait des apprentis jardiniers serait tenu d'en faire la déclaration à la Société. Celle-ci enverrait aux frais de l'élève un guide théorique et pratique d'horticulture de premiere et deuxième année. L'apprenti dont le patron ne serait pas societaire pourrait, avec la signature de ce dernier, faire la déclaration lui-même. L'apprenti serait tenu de se présenter devant la Commission dans le délai de deux ans minimum et quatre ans maximum avec un certificat du ou des patrons jardiniers où il a travaillé. Il lui serait délivré, d'après ses aptitudes, un certificat d'apprentissage avec mention : satisfait, bon à suivre pour l'obtention du diplôme dans le délai de quatre ans maximum. Des récompenses pourraient être décernées aux plus méritants. Et, c'est ici le point délicat, pour stimuler l'indifférence des patrons, ne pourrait-on pas allouer soit une indemnité, soit une récompense à ceux dont les élèves auraient obtenu le plus de points ? Un guide plus complet pourrait encore être remis aux élèves ayant obtenu le certificat d'apprentissage. Certes, on n'arrivera pas dans le même laps de temps à élever l'instruction de l'apprenti au niveau de son collègue des écoles, mais ici il faut faire forcément la part du feu.

Il a huit années à évoluer. On le tient par la bride depuis sa sortie de l'école obligatoire jusqu'au service militaire, temps plus que suffisant, dans ces conditions, pour faire un jardinier. De cette façon, s'il s'en trouve encore bons tout au plus à répandre du fumier sur des plantes on aura pas à leur imputer une faute qui est notre *mea culpa*. C'est qu'ils n'auront aucune aptitude horticole, ou, dans d'autres cas, c'est que le maître vaudra bien son valet.

J'ai insisté un peu longuement sur ces détails, pour que l'on comprenne bien la légitimité des motifs qui m'ont poussé à les développer ; car, quand on a reçu le coup de pied de l'âne du bon La Fontaine, quoique largement atténué, on éprouve, pour la dignité de notre profession (et malgré qu'on ne soit pas lion), le besoin de se défendre un brin. Déjà cités comme étant peu considérés, et souvent en butte aux vexations de la valetaille et voire même des animaux, pour peu que les grands ténors s'en mêlent, principalement ceux qui roucoulent des notes aiguës dans les grrrands journaux, qui, pour être docteurs ès-théories ne sont pas toujours bacheliers ès-pratiques; et qui, malheureusement, dans le monde où l'on s'ennuie, sont ceux qui sont le plus applaudis. Nous pouvons, dès lors, faire notre paquet et décamper au plus vite, ce n'est certes pas là le moyen de rehausser notre modeste mérite ni travailler pour le progrès de l'horticulture.

Jean Duttil,

Jardinier chez M. Bartholoni, château de Coudrée, Sciez (Haute-Savoie).

BIBLIOGRAPHIE

Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs marchands grainiers, 36, quai St-Antoine, Lyon. — Catalogue trimestriel des plantes à semer en automne et des plants à repiquer ou rempoter tels que : Primevères, Cinéraires, Cyclamen, Œillets, Oreilles d'ours, Calcéolaires, etc. Broch. in-8° de 32 pages, illustrée de gravures.

Dictionnaire pratique d'Horticulture et de Jardinage, illustré de plus de 3.000 figures dans le texte et de 80 planches chromolithographiques hors texte, par G. Nicholson, conservateur des Jardins royaux de Kew à Londres; traduit, mis à jour et adapté à notre climat et à nos usages, etc., par S. Mottet, avec la collaboration de MM. Vilmorin, Andrieux, Alluard, André, Bellair, Legros, etc., etc.

Le *Dictionnaire d'Horticulture*, publié dans le format petit in-4°, est imprimé sur deux colonnes. Il paraît par livraisons de 48 pages contenant chacune une planche chromolithographique. Prix de chaque livraison : 1 fr. 50. — Il sera complet en 80 livraisons. Il paraît plus d'une livraison par mois.

On peut souscrire dès maintenant à l'ouvrage complet, mais en payant d'avance. Prix : 90 fr. Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part..

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra à Lyon, du **9 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 21 Août.

École nationale d'horticulture de Versailles. — Les examens d'admission auront lieu le 15 septembre aux chefs-lieux des départements et le 1er octobre au siège de l'École. Les demandes doivent être adressées avant le 15 août à M. le Ministre de l'agriculture.

Six bourses de l'Etat et dix bourses des départements ou de sociétés d'horticulture seront accordées.

L'enseignement théorique comprend les cours suivants : Arboriculture fruitière de plein air et de primeurs; Arboriculture d'ornement; Architecture des jardins et des serres; Botanique.— Culture potagère de plein air et de primeurs; Entomologie et Zoologie. — Floriculture de plein air et de serre.— Pépinière fruitière. — Chimie. — Physique, Géologie, Météorologie, Mathématiques, Langues française et anglaise. — Levé de plans et nivellement.

L'enseignement pratique est manuel et raisonné; il s'applique à tous les travaux de jardinage. Pour le rendre plus profitable aux élèves, il a été spécialisé. La culture des arbres fruitiers, des primeurs, des plantes de serre, la floriculture et l'arboriculture d'ornement, enfin la culture potagère, forment autant de sections dans lesquelles les élèves passent successivement et par roulement chaque quinzaine.

A l'expiration des trois années d'études, les élèves qui subissent les examens avec succès reçoivent un diplôme délivré par le Ministre de l'agriculture.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— M. Ducloud, horticulteur à Pont-de-Vaux (Ain), demande un premier jardinier, marié ou célibataire. S'y adresser.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

9926 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Une charmante bordure. — En descendant de la Chenalette. — La Morgue. — Les Chiens. — Suisse et Italie. — Retour en Valais. — Absinthe vulgaire — Du Bourg Saint-Pierre à Lyon.

Une charmante bordure. — « Ceux qui ont visité, en mai dernier, le jardin d'expérience de l'Ecole d'horticulture de Gand, ont beaucoup remarqué une bordure très régulière obtenue par une plante dont les feuilles linéaires, cylindriques et glaucescentes, étaient surmontées de nombreuses fleurs roses, du plus gracieux aspect. La plupart prenaient la plante, à première vue, pour une jolie variété de *Dianthus plumarius*; en y regardant de plus près, ils reconnaissaient bien vite une espèce cultivée dans les jardins potagers pour son feuillage, qui entre dans l'assaisonnent de quelques mets. Quel dommage qu'il soit nécessaire d'en dire le nom ; il s'agit, en effet, de la *Civette* ou *Ciboulette*, (*Allium Schœnoprasum* L.), petite liliacée qui a le double tort d'être indigène dans une grande partie de l'Europe et d'avoir sa place dans la culture potagère. »

Cette note, que nous trouvons dans l'*Illustration horticole*, prouve deux choses que nous savions déjà, la première qu'il est assez difficile d'être, en horticulture, à la fois *utile* et *agréable* et que les plantes potagères, même ornementales, doivent rester au potager.

Elle prouve encore qu'il faut se défier des noms vulgaires pour désigner les espèces.

Cette *civette* ou *ciboulette* est plus connue à Lyon et autres lieux sous l'appellation d'*Ognons de Florence*, qui ne se trouve pas mentionnée dans les « Plantes potagères » de Vilmorin, ni dans plusieurs livres très répandus, entre autres dans les *Bon Jardinier*, illustrés ou non. Il faut convenir, du reste, qu'*Ognons de Florence* est assez mal trouvé pour une plante qui croît dans tous les marais de l'Europe, surtout dans les marais des montagnes.

Informons, au surplus, les personnes qui s'intéressent à la Ciboulette que cette espèce comprend plusieurs races bien tranchées dans ses stations naturelles, races dont on ne parle pas plus que si elles n'existaient pas.

La Ciboule étant un ail pour les savants, ils en ont fait l'*Allium Schœnoprasum*, qui peut se traduire par la phrase suivante : Ail poireau à feuille de jonc, *schœnoprasum* signifiant jonc et poireau.

Du reste, en fait de ciboule, il y en a de plusieurs sortes, savoir :

1° La *Ciboule commune* — Allium fistulosum L., Ail fistuleux, Ognon à tondre. — Cette Ciboule commune a une variété très distincte connue sous le nom de Ciboule blanche hâtive, Ciboule vierge ;

2° La Ciboule vivace ou Ciboule de Saint-Jacques, que Lamarck a appelée *Allium lusitanicum* — Ail portugais.

La vraie Ciboule de nos cuisines paraît être celle que nous nommons Ciboulette, Civette, Ognon de Florence, etc. Théis prétend que le mot ciboule paraît francisé de *Cepula*, petit oignon, diminutif de *Cepa*. On remarquera toutefois que ces plantes s'appelant en arabe *Sumboloum*, le nom de ciboule pourrait en être altéré ; de ciboule, viennent cive et

civette ; la transmutation du B en V est une des plus fréquentes.

EXCURSION AU GRAND SAINT-BERNARD
(*Suite*)

En descendant la Chenalette. — Je m'attarde avec mon ami Ginet, mais je suis volé comme dans un bois : le malheureux a oublié la petite bouteille d'absinthe dont il m'avait si bien régalé, il y a deux ans, au Galibier. Nous passons navrés devant un filet d'eau plus pure que le plus limpide cristal, et nous nous laissons choir sur une colonie d'Androsace glaciale, en signe d'amertume et de tristesse. On voit le couvent dans le creux et le lac un peu plus bas.

Connaissez-vous les Androsaces ?

Si vous ne les connaissez pas, tant pis, car pour être petites elles n'en sont pas moins belles. Ah ! les jolis coussinets roses qui tapissaient les roches ou émergeaient des éboulis. Si nous devions, comme aux temps fabuleux, être changés en fleurs à notre heure dernière et qu'on eût le droit de choisir sa nouvelle demeure, comme le poète :

Je n'habiterais pas la tente à quatre lobes
Qui flamboie en épi sur les grands Épilobes,
Ni l'Ophride où l'oiseau semble avoir fait son nid,
Ni l'urne violette où dort la Mérinlere
Quand les voiles du soir tapissent l'atmosphère
Sur le plateau de Gavarni.

Je n'irais pas m'asseoir dans la fraîche ravine,
Sur la Pyrole blanche ou la jaune Dorine,
Pauvres fleurs que jamais le soleil n'éclaira !
Et, tout en admirant sa feuille glanduleuse,
Je fuirais le calice à base tubuleuse
De l'irritable Drosera.

Non, j'irais sur un sommet alpin me mettre en garni dans les petites touffes des Androsaces des glaciers. Je serais sûr, là, au moins, de ne pas être dérangé par la foule qui peuple les cités.

Nous ramassons donc des *Androsace glacialis* — charmante espèce, baptisée, je crois, par un botaniste du nom de Schleicher — et j'observe que cette remarquable sorte est très variée dans la station où nous sommes. Cette plante minuscule n'existe pas sur le territoire français au dire de Grenier et Godron, dont, toutefois, il ne faut accepter les assertions géographiques que sous bénéfice d'inventaire. En France, nous n'avons en fait d'Androsaces que les suivantes : A. helvetica — pubescens — imbricata — pyrenaïca — villosa — lactea — carnea — obtusifolia — septentrionalis — Chaixi — maxima (1). Nous trouvons encore là-haut, ou un peu plus bas, les Androsaces à fleur carnée — passée fleur — et celle à feuille obtuse.

On appelait autrefois un certain nombre d'Androsaces *Aretia*, du nom de Benoît Aretius, Suisse, professeur à l'Université de Berne, qui publia en 1561 un ouvrage sur les plantes alpines.

La Morgue. — A deux pas du couvent se trouve un petit bâtiment carré dans lequel on place les cadavres des voyageurs victimes des tourmentes de neige, ou qui périssent entraînés par les avalanches. Les corps se conservent très bien dans cet endroit et peuvent rester reconnaissables pendant plusieurs années. A la longue, ils se momifient complètement. Nous y fûmes jeter un coup d'œil à travers les carreaux de la fenêtre et nous aperçûmes, avec des squelettes gisant pêle-mêle sur le sol, quelques corps verticalement dressés contre la muraille. Le tableau est sinistre.

Autour de la Morgue croissent en abondance la Patience des Alpes, les Bistortes, la Renoncule à feuilles de platane et une foule d'autres herbes qui suivent

(1) L'*Androsace glacialis* existe sur le territoire français depuis l'annexion de la Savoie à la France.

l'homme jusqu'aux plus hauts sommets des montagnes.

Les Chiens. — Quoiqu'en dise le *Guide Joanne*, les chiens de l'hospice ne mordent pas. Ils ont « l'air bon enfant » comme tout. On en vend des photographies dont nous avons rapporté chacun un exemplaire. La mienne a quatre sujets, deux vus de face, un de profil et l'autre de dos. D'autres n'en ont que deux. Une, celle qu'a rapporté M. F. Morel, représente un chien empaillé, le célèbre Bari, qui a sauvé, dit-on, la vie à plus de 37 voyageurs. Ces chiens sont fort beaux : ils ont de bien belles têtes, des crocs respectables, les pattes solides et le poil ras ; ils s'éloignent considérablement, comme architecture, du chien de Constantinople ou du grand lévrier.

Suisse et Italie. — Une large dalle, semblable à une pierre tumulaire sur laquelle l'épitaphe tradionnelle est remplacée par les armes du Valais d'un côté et par celles du Piémont de l'autre, sépare la Suisse de l'Italie. A la frontière, il n'y a ni gendarmes, ni soldats, mais les ruines d'un vieux temple fouillées recemment. Je vais voir si je trouverai dans ces ruines, par hasard, une pièce de monnaie carthaginoise ou romaine ou savoyarde, simple histoire d'ajouter un échantillon aux 17 vieux sous qui composent ma numismatique particulière. Comme antiquités, je rencontre quelques tessons de poterie et un fragment d'architrave. C'est mince et cependant trop lourd à emporter.

Sur les ruines de Carthage, on a vu pleurer Salammbô, sur celles de ce vieux temple personne ne pleure et sur la terre remuée les Myosotis jettent une note gaie, d'un bleu intense ou d'un rose vif. Le Trèfle des Alpes avec ses grandes fleurs émaille les environs.

La Pulsatille du printemps n'a plus que des houppes soyeuses au sommet de ses longs pédoncules. Au saxifrage rude — *aspera* — a succédé son voisin plus compact le *Saxifraga bryoïdes ;* il y a des joncs trifides dans les rochers humides et des joubarbes au sec. Puis sur le bord de la route, au frais, ces grandes boules d'or qu'on nomme Trolle d'Europe.

Le temps devient incertain : « on sent des gouttes ». Trois de nos compagnons filent dans la vallée d'Aoste d'où ils rapportent quelques rares Pédiculaires, la Renoncule à feuille de Buplèvre et plusieurs autres espèces intéressantes.

Retour en Valais. — Comme nous n'avons pas été très loin en Italie, nous sommes de retour en Valais vers les cinq heures du soir. Deux de nos compagnons sont déjà partis pour Aoste, le matin. Nous confions nos bagages au muletier qui doit les rendre à l'auberge du Déjeuner du grand homme que vous savez, et un peu plus tard, après avoir été déposer notre offrande dans le tronc de la chapelle du couvent (1), visité la bibliothèque et les autres objets rares, nous redescendons au Bourg-Saint-Pierre, où nous arrivons à huit heures du soir. Nous avons revu en passant, les Pieds de chat, les Pieds de lion, le Rhododendron, les Campanules barbues, le Mnemion jaune, la Gentiane des neiges, la Silène des rochers, l'Anacampseros, le Pyrèthre des Alpes, l'Absinthe et le Pas de Marengo.

Absinthe vulgaire. — L'Absinthe nous a accompagné comme une plante vulgaire, depuis Martigny jusqu'au

(1) L'hospitalité est absolument gratuite au Saint-Bernard. Les gens aisés, qui ne veulent pas vivre de charité, versent habituellement au tronc l'équivalent de leur dépense, mais sans y être nullement obligés.

bourg Saint-Pierre. Je parle de cette plante dont l'usage a pris des proportions formidables, de cette plante qui aide à peupler Charenton, Bron et autres Petites-Maisons, pour vous montrer une antithèse étymologique très curieuse. Absinthe signifie littéralement : « Je prive de plaisir ». Allez, je vous prie, à l'heure de l'apéritif, sur les zincs des comptoirs ou dans les grands cafés, demander aux « consommateurs » ce qu'ils pensent de cette privation de plaisir. Ils vous répondrons : « Garçon! un Pernod. »

Il y a dans le commerce cinq espèces d'absinthe : la crème d'absinthe, les absinthes ordinaire, demi-fine, fine et suisse. Les formules sont variables. Il y a des absinthes qui marquent 30° d'alcool, la bonne absinthe suisse accuse 80°. L'absinthe commune n'est, le plus souvent, qu'un affreux breuvage dans lequel on fait entrer des essences et même des résines pour qu'elle se trouble fortement au contact de l'eau. On la colore en vert avec toutes sortes de drogues : indigo et safran, au besoin sulfate de cuivre, épinards, céleris, etc. Malgré cela, et peut-être à cause de cela, l'absinthe devient d'un usage de plus en plus commun.

L'Absinthe appartient au genre Artemisia. Artémise, patronne des vierges chez les Grecs, était la même divinité que les Romains désignaient sous le nom de Diane. On l'appelait aussi quelquefois Parthénis, jeune fille.

Du Bourg Saint-Pierre à Lyon. — Il est minuit et nous dormons du sommeil des justes dans l'auberge où le général — vous savez le reste. Un bruit semblable à un tic tac régulier, mais monotone, me réveille. Ce tic tac est produit par deux gouttières qui heureusement ne me tombent pas sur le nez : il pleut à torrent ; il tonne et les éclairs sillonnent la nue.

A huit heures du matin il pleut toujours et nous nous apercevons que tout n'est pas pour le mieux dans la plus belle des excursions. Ils sont deux ou trois veinards — ô inégalité des conditions sociales ! — qui doivent encore se promener pendant huit jours, et nous nous partons de suite par une pluie battante, armés de parapluies, couverts d'imperméables et de couvertes.

La voiture file un bon train. Les tableaux de Lortet nous suivent tout le long du chemin : les mélèzes sont brillants, les sapins vert noir, l'eau des torrents est de plus en plus écumeuse et bouillonne avec fureur ; il y a des châlets suisses, de ci de là, plaqués dans la prairie, des grands blocs de rochers descendus des montagnes. Le *Berberis vulgaris* qui donne la rouille au blé et avec lequel on fait de bonnes confitures et d'excellente couleur jaune, atteint de belles proportions ; il paraît parfaitement idoine à retenir les terres des pentes rapides. Il abonde le long de la route avec l'argousier et les églantiers dont quelques-uns sont relativement énormes.

A onze heures du matin nous sommes à Martigny ; à onze heures et demie dans le train ; à trois heures arrivée à Genève — dîner et promenade dans la ville — départ six heures. A dix heures du soir nous arrivons à Lyon-Brotteaux.

Voici la liste de quelques-unes des plus intéressantes que nous avons récoltées au cours de cette excursion.

Agrostis alpina.
Alchemilla pentaphylla.
Androsace carnea.
— glacialis.
— obtusifolia.
Antennaria Norwegica.
Apiocurum buplevrifolium.
Aronicum scorpioïdes.
Astrantia minor.
Auricula viscosa.
Bellidiastrum Michelii.
Bugula pyramidalis.
Campanula linifolia.
— pusilla.
— barbata.
— spicata.
Cardamine alpina.
— resedifolia.
Cerastium glaciale.
Cherleria sedoïdes.
Chrysion biflorum.

Cirsium spinosissimum.
Draba incana.
Elyna spicata.
Epilobium alsinœfolium
Gagea fistulosa.
Gaya simplex.
Gentiana bavarica.
— brachyphylla.
— glacialis.
— nivalis.
— purpurea.
Hieracium alpinum.
Homalotheca supina
Homogyne alpina.
Hutchinsia alpina.
Imperatoria Ostruthium
Juncus
— alpinus.
— Jacquini.
— trifidus.
— triglumis.
Juniperus alpina.
Laserpitium Halleri.
Leptasea aïzoïdes.
Linaria alpina.
Loiseleuria procumbens
Luzula flavescens.
— glabrescens.
— multiflora.
— spicata.
Lycopodium alpinum.
Mnemion calcaratum.
— Zoysii.
Oxyria digyna.
Petrodora fruticulosa.
Phyteuma betonicœfolia
— hemisphaerica
Prœonanthus myrrhidifolius.
Primula farinosa.
Ptarmica moschata.
— nana.
Pulsatilla vernalis.
Pyrethrum alpinum.
Ranunculus glacialis.
— montanus.
— Villarsii.
Robertsonia cuneifolia.
Salix herbacea.
— serpyllifolia.
Saxifraga androsacea.
— aspera.
— bryoïdes.
— stellata.
Sedum alpestre.
— atratum.
— Anacampseros.
— annuum.
Sempervivum arachnoïdeum.
Sempervivum tectorum.
Sibbaldia procumbens.
Silene exscapa.
— rupestris.
Sisymbrium pinnatifidum.
Thalictrum saxatile.
Trifolium alpinum.
Veronica alpina.
— bellidifolia.
Vignœa fœtida.
— rupestris.
Viscaria purpurea.
Wierzbickia laricifolia.

V. Viviand-Morel.

Travaux Horticoles

Effeuillement. — Quand on veut se rendre compte si une opération est bonne, il suffit de dépasser du coup la limite et constater les résultats qu'elle donne. C'est ce que j'ai fait l'année passée pour juger de la valeur de l'effeuillement. Trois ceps de vigne furent effeuillés le même jour; au premier j'enlevai seulement les feuilles qui cachaient les raisins, au second la moitié des feuilles et au troisième toutes les feuillles. L'opération se fit à la fin d'août au moment où les raisins commençaient à mûrir. Là où les feuilles furent toutes enlevées les raisins ne mûrirent pas du tout; ils mûrirent fort mal sur le cep où la moitié des feuilles furent ôtées. Quant au cep qui n'avait que quelques feuilles d'enlevées, la maturité s'effectua à peu près comme à l'ordinaire. On peut donc conclure de cet essai que l'effeuillement doit toujours s'effectuer avec prudence, qu'on doit enlever le moins de feuilles possible à un arbre ou à un arbuste si on tient que ses fruits acquièrent toutes les qualités qui les font rechercher. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont les feuilles qui élaborent et qui transforment les matières puisées dans le sol ou dans l'atmosphère par la plante.

Transplantation des végétaux ligneux toujours verts en août-septembre. — Deux saisons, dans l'année, paraissent devoir être certainement défavorables pour la transplantation des végétaux à feuillage persistant, et l'insuccès qu'elles doivent faire redouter à cet égard s'explique très bien par la marche et les lois de la végétation; ce sont: celle pendant laquelle les racines sont dans toute leur activité, et celle, au contraire, où elles sont à peu près inactives et plongées dans une sorte de torpeur.

Dans la première, les végétaux souffriront, parce que, dans ce moment où la végétation est très active, la mutilation inévitable des radicelles qu'amène la transplantation nuira momentanément à l'absorption, et par conséquent diminuera beaucoup la quantité des matières nutritives que pourra recevoir le végétal à l'époque même où il doit en faire la plus grande consommation; dans la dernière, les menues racines auront parfaitement le temps de sécher et périr des suites de l'opération, à cause de la longue période d'inactivité que la plante doit traverser et pendant laquelle il lui

est impossible de réparer les pertes qu'elle a subies.

Le moment de l'année qui se trouve placé entre ces deux extrêmes, par exemple le mois d'avril, semblerait devoir être l'époque la plus avantageuse pour l'opération dont il s'agit ici, et cependant il est fort loin d'offrir, pour les végétaux toujours verts, les avantages qu'on croirait être en droit d'en attendre, parce que, dit M. Bennett, à cette époque, tous les végétaux n'attendent que l'influence d'un soleil plus ardent pour employer les matières nutritives préalablement amassées dans leurs tissus, à la formation des feuilles, des fleurs et des fruits. Pour que cela ait lieu, les branches doivent se trouver en parfaite harmonie avec les racines, qui dès lors ne doivent pas plus être dérangées à l'une qu'à l'autre de ces trois époques.

Mais il reste une quatrième saison qui d'avance se présente comme devant être essentiellement favorable à la transplantation des végétaux toujours verts : c'est celle où les conditions de la végétation se trouvent, si l'on peut s'exprimer ainsi, à égale distance des extrêmes opposés qu'amène successivement la vie végétative. L'expérience montre en effet tous les jours que les végétaux toujours verts se multiplient avec succès lorsque leurs jeunes pousses ont acquis une notable fermeté de texture ; chez le Laurier, par exemple, cet état arrive pour elles vers la fin du mois d'août. C'est aussi à cette même époque de l'année qu'on aura le plus d'avantage et les plus grandes chances de réussite dans la transplantation des végétaux toujours verts. A ce moment les jeunes pousses sont assez mûries ou aoûtées, comme on le dit vulgairement, pour n'avoir pas à souffrir sensiblement, soit du changement de place qu'a subi le pied qui les porte, soit de la sécheresse de la saison, la plante tout entière contenant une assez grande quantité de matières nutritives pour pouvoir produire des radicelles dans sa nouvelle situation, de telle sorte que, pourvu qu'elle reçoive un arrosage abondant après la transplantation, son apparence générale n'en sera que faiblement altérée.

En somme, et pour ces motifs, M. Ed. Bennett a posé comme un principe général que le commencement du mois de septembre est le moment de l'année pendant lequel on est le plus certain de réussir dans la transplantation des végétaux toujours verts.

Martial Drageon.

CORRESPONDANCE

Nuits-Côte-d'Or, 1er août 1892.

Monsieur Viviand-Morel,

L'article ayant pour titre *Préjugés*, me remet en mémoire une expérience que j'ai faite il y a des années. C'est que les asperges, je parle surtout des violettes, sont immangeables à leur sortie de terre, jusqu'à ce qu'elles aient assez subi l'action bienfaisante de l'air.

Il est facile de faire une expérience analogue sur le pissenlit. Lorsqu'on le coupe aussitôt qu'il sort de terre, il est très dur, au contraire il est tendre, lorsque ses feuilles ont grandi quelque peu.

A propos du pissenlit, j'ajouterai combien on a tort de ne le cultiver que pour s'en servir comme salade printanière. Les personnes atteintes, plus ou moins, de maladie de foie, exposant à la jaunisse, (elles sont nombreuses, hélas!) éprouveraient un grand bien, non seulement au printemps, mais encore toute l'année, d'un fréquent usage de la tisane de feuilles de pissenlit ; j'en ai fait moi-même l'expérience maintes fois. Louis XIV, dit-on, dût de vivre longtemps à l'usage qu'il faisait de cette tisane,

que, pour ce motif, on appela longtemps la tisane royale.

Conclusion : Cultiver en grand le pissenlit, non seulement comme salade, mais encore et surtout pour en faire, toute l'année, une tisane dépurative, excellente contre les engorgements du foie et de la rate. Un peu de sucre dans cette tisane ne nuit pas à ses bons effets.

Votre respectueusement dévoué,

Abbé GARNIER,
Quai Fleury, 11.

B. A. (Ain).— La plante que vous m'avez fait parvenir est le *Leucanthemum lacustre,* ou Chrysanthème des lacs. Elle est originaire du Portugal, d'où elle a été introduite il y a déjà presque un demi-siècle. Malgré son nom spécifique « des lacs ». cette plante vient très bien en plein jardin et ne demande pas plus d'eau que la plupart des autres espèces vivaces. C'est une plante à recommander pour la fleur coupée ; elle ressemble à la grande Marguerite des prés, mais elle a les fleurs plus grandes et fleurit plus tardivement.

Indre. — Mon cher Monsieur, vous êtes probablement de bonne foi ; je dis probablement, excusez-moi ; mais l'histoire dont vous voudriez que j'entretienne les lecteurs du *Lyon horticole* me paraît si singulière, que je la considère absolument comme apocryphe.

Les rédacteurs de journaux horticoles doivent se méfier de certaines informations dont il ne leur est pas possible de vérifier l'exactitude. Tenez, je pourrais vous citer plusieurs exemples de mystifications les mieux caractérisées, perpétrées sur la personne des rédacteurs en chef de certains journaux, je me bornerai au suivant. qui est arrivé à Victor Borie, il y a une trentaine d'années. Vous pourrez la trouver imprimée toute vive dans la *Revue horticole*, sous la rubrique *Coloration des Camélias.* La voici pour votre édification :

On a longtemps cherché la Rose bleue et on a découvert la Rose verte, une très laide fleur dont on discute encore la sincérité ; car la Rose verte a voulu, assure-t-on, faire passer des bractées pour des pétales. Pour notre compte, nous préfèrerions la Rose rose à la Rose verte, et peut-être à la Rose bleue, si jamais on parvenait à fabriquer ce monstre.

Un de nos correspondants, de Nice, nous écrit pour nous apprendre qu'il vient d'obtenir un Camélia bleu. On sait que le bleu est rare dans la nature, aussi est-il très recherché des amateurs qui mettent leur gloire à forcer un peu la main à notre mère commune. Si le Camélia de M. L... était d'un ton franc de cobalt ou d'outre-mer, sa découverte deviendrait une acquisition très intéressante pour l'horticulture ; mais il y a tant de beaux violets qui paraissent bleus, qu'on peut souvent s'y tromper, tout en restant de bonne foi. Au reste, nous nous contentons de transcrire la lettre de notre correspondant :

« Depuis longtemps je colorais l'*Octemia* en
« employant l'alun romain (triple sulfate d'a-
« lumine, de potasse et de fer), pour en sau-
« poudrer la plante avant sa végétation. J'ai
« voulu renouveler cet essai sur les Camélias.
« J'ai choisi le *Chandleyri* ordinaire, parce
« qu'il est très rouge ; il est devenu d'un très
« beau bleu. Sur un Camélia blanc (*Alba plena*)
« j'ai obtenu le bleu, mais moins foncé. »

Comme la terre de bruyère est très mauvaise à Nice, les horticulteurs prennent de la terre sous les gros pins ou sous les châtaigniers ; ils emploient aussi la terre des solsaies mais ils la mélangent avec du poussier de charbon de bois, afin d'absorber une partie de son humidité.

Comment la trouvez-vous, cette petite histoire ?

Traitement bisannuel de la Tomate dans les climats froids.

Sous le climat belge, la culture des tomates en plein air présente beaucoup de difficultés, surtout dans les jardins situés sur les rives de la Semois. Chaque année, la mauvaise saison les surprend encore toutes vertes, car les gelées nous arrivent souvent dans les premiers jours de septembre. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai traité mes tomates, cette année, comme plantes bisannuelles et pleinement réussi, car depuis longtemps déjà je récolte des fruits bien mûrs, malgré les intempéries et qu'elles sont cultivées en contre-espalier.

Voici la manière dont j'ai procédé : Au commencement de septembre, j'ai semé des tomates de la variété *rouge naine hâtive*; quand elles ont eu développé leurs premières feuilles, je les ai repiquées en terrine ou en caisse, sitôt que le froid s'est fait sentir, je les ai rentrées en serres mi-tempérées. (Je crois même qu'on pourrait les passer en orangerie, en ayant soin toutefois de les placer contre les vitres). Pendant l'hiver, je les tiens plutôt sèches qu'humides, et vers le mois de février, je commençais à les bassiner tous les jours, afin de leur faire reprendre une végétation normale ; c'est alors seulement que j'ai pratiqué le pincement; après ces opérations, elles n'ont pas tardé à se ramifier et un rempotage est devenu nécessaire. J'ai préparé, pour cela, un compost de terre franche et du terreau de fumier consommé et additionné de sable en quantité suffisante pour rendre ce compost perméable à l'air et à l'eau ; les pots avaient environ 10 centimètres de diamètre. Jusqu'au moment de les mettre en pleine terre, les tomates n'ont plus reçu d'autres soins que d'être arrosées fréquemment ; elles n'ont pas subi des rempotages successifs ; les plantes, quoique très petites, montraient déjà leurs premières fleurs en pot. Elles ont été plantées en pleine terre vers le milieu de mai, et, à la fin de juin, on pouvait déjà récolter les premiers fruits ; chose à noter aussi, c'est que les tomates traitées de cette manière se tiennent beaucoup plus naines et se chargent d'un nombre considérable de fleurs et de fruits.

F. SCAILTEUR.



SAUGE D'ÉTHIOPIE. — Salvia Æthiopis.
(Réduite au 1/5 de sa grandeur.)

Note sur les figures de ce fascicule

SAUGE D'ETHIOPIE. — Si la vérité n'était pas sacrée au rédacteur de cette note il cacherait avec soin l'origine de la Sauge d'Ethiopie, car il veut en recommander la culture à ceux qui aiment les plantes singulières par leur feuillage. — Recommander la culture d'une plante indigène, fi donc ! Monsieur, y pensez-

vous ? crieront en chœur les philistins de l'horticulture. — Vous la vendrez comme venant d'Ethiopie, puisque vous



Campanule carillon. — C. medium.

prétendez que, même chez les plantes, nulle sorte n'est prophète dans son propre pays. Je pourrais d'abord, mes bons amis, vous prouver que vous êtes dans l'erreur, et qu'au contraire les plantes les plus manifestement populaires sont des plantes indigènes. Témoin la Rose ; témoin l'Œillet ; l'important est de savoir s'en servir.

La Sauge d'Ethiopie est une plante des régions subalpines — au moins en France — dont les feuilles, de forme ovale plus ou moins éllipsoïde, atteignent habituellement de vingt à vingt-cinq centimètres de longueur. Ses feuilles sont surtout curieuses par l'épais duvet aranéeux, brillant comme la soie, doux comme la laine au toucher, qui les recouvre entièrement sur les deux faces. Il y a peu d'espèces plus chaudement vêtues dans le règne végétal tout entier, il y en a peu qui attirent autant l'attention par leur singularité, même des personnes étrangères à l'horticulture.

Quoique la fleur de la Sauge d'Ethiopie ne soint point à dédaigner, ce n'est pas cet organe qui rend la plante interressante.

La culture de cette Sauge n'offre aucune difficulté, elle est rustique, bi ou trisannuelle et demande seulement à être défendue des limaces et des escargots qui en sont friands. On peu la cultiver en pots, et si on veut l'empêcher de fleurir — pour la conserver belle — on doit la rempoter chaque année en avril et en châtier ferme les racines.

On multiplie la Sauge d'Ethiopie par semis ; les graines germent avec facilité à toute époque de l'année sauf en automne et en hiver ; encore germent-elles dans ces deux saisons si on leur procure de la chaleur artificielle.

Concombre d'Ane. — Le concombre d'âne fixe l'attention des gens les moins disposés à s'étonner des curiosités de la végétation. Mangin, s'il n'eût pas vendu de crayons, aurait pu battre mon-

naie avec lui ; sous son casque, et sans rire il aurait représenté le concombre d'âne comme un revolver naturel, un pistolet à mitraille projettant des graines de cornichons à une très grande distance. En l'appelant *Ecbalium agreste* ou *Momordica elaterium*, l'affaire eût été dans le sac. Le fait est que rien n'est plus curieux que la propriété que possède le fruit du concombre sauvage, de projeter à une grande distance les graines qu'il contient.

C'est une plante « à farces » comme la sensitive, le sainfoin télégraphique, la plante qui court sur l'eau, et tant d'autres curiosités végétales.

C'est une de ces espèces dont il est plus difficile de se défaire que de se monter une fois qu'on en a eu dans son jardin. On la sème en juin et elle fructifie en août-septembre.

Le concombre sauvage est un purgatif drastique qui, donné à hautes doses (8 à 12 grammes) devient un poison dont l'action est analogue à celle de la Bryone. Il faut donc, quand on en possède dans les jardins, ne le manier qu'avec précaution.



Concombre d'Ane. — Ecbalium agreste.

Soleil multiflore. — L'*Helianthus multiflorus* est une espèce également connue sous le nom de soleil vivace. Originaire de l'Amérique septentrionale elle est très rustique et fleurit abondamment chaque année. Sa taille élevée de 80 centimètres à 1 m. 20 centimètres et les nombreuses grandes fleurs orangées qu'elle produit en font une plante à recommander pour l'ornement du centre des plates-bandes plantées en mélange, ou comme bordure des grands massifs d'arbustes. Sa multiplication est facile par division des souches.

Campanule carillon. — La Campanule carillon, qu'on nomme aussi violette marine, campanule à grandes fleurs, est une des plus belles espèces du genre dont on cultive des variétés à fleurs simples et à fleurs doubles très remarquables et fort belles. Elles fleurissent de juin à fin juillet. Toutes sont bisannuelles et viennent à peu près partout. On les sème en avril-mai et même en juin ; elles fleurissent l'année suivante.

Abrégé historique du genre Canna.

CULTURE, AMÉLIORATION, MULTIPLICATION
SUITE (1)

Dumont de Courset, en 1811, n'ajoute que le *Cannas flaccida*, découvert par Bartram dans la Caroline-Méridionale, aux espèces signalées par Ph. Miller.

Le *Bon Jardinier* de 1817 décrit les mêmes espèces que Dumont de Courset.

Entre 1817 et 1820, on voit introduire les *Canna iridiflora*, *Lamberti*, *edulis*, *paniculata*, *denudata*, *limbata*, *aurantiaca* ; de 1820 à 1830 surviennent : *sylvestris*, *patens*, *flava*, *juncea*, *compacta*, *pallida*, *pedunculata*, *sanguinea*, *excelsa*, *occidentalis*, *carnea*, *variabilis*, *crocea*, *lanuginosa*.

Entre 1830 et 1850, les introductions deviennent rares et les espèces autochtones paraissent épuisées. C'est cependant dans cette période de vingt années que les cultures s'enrichirent des *Canna lagunensis*, *Achyras*, *discolor*, *Warszewiezii* et *liliiflora*.

A partir de 1850, on peut dire adieu aux espèces d'introduction et saluer l'ère de l'hybridation et du métissage des Cannas.

(Voir *Lyon-Horticole* 1892, page 272.)

Hybridation, Métissage. — La question de l'hybridation dans le genre Canna, comme, du reste, dans tous les genres « travaillés » par les horticulteurs, restera toujours obscure, puisqu'à l'origine on a négligé de déterminer exactement ce qu'était l'espèce, ce qu'était la variété, et, on sait qu'il n'est guère possible de raisonner hybridation sans s'entendre au préalable sur la valeur exacte de ces termes.

Le croisement entre deux véritables espèces n'est autre que l'opération connue sous le nom d'*hybridation* ; le croisement entre deux variétés d'une espèce est désigné sous celui de *métissage*.

Au début des fécondations *croisées* : *hybridation* ou *métissage*, on est en possession de deux séries d'êtres différents, savoir les *hybrides* et les *métis*. Mais comme les hybrides et les métis de deux espèces ou de deux variétés peuvent souvent à leur tour se recroiser ou entre eux ou avec des espèces ou des variétés différentes ; que leurs produits peuvent également subir de nouveaux croisements, on en arrive à des « sèves-mêlées » complexes dont il faut généralement renoncer à trouver l'origine.

Si on avait voulu procéder avec ordre, dans les hybridations et les métissages du genre Canna, il aurait fallu ;

HELIANTHUS MULTIFLORUS.

1° Savoir ce que devenait la progéniture des hybrides et des métis *fécondés par eux-mêmes*, c'est-à-dire par leur propre pollen, et puis s'assurer dans quelle limite cette progéniture était susceptible d'amélioration à la suite de semis successifs ;

2° Savoir ce que devenaient les hybrides et les métis croisés à leur tour, d'abord par leurs propres parents, ensuite par des espèces ou des variétés différentes.

La théorie de l'hybridité, telle quelle a été enseignée par les maîtres, est fort incomplète et on ne doit l'accepter comme vraie que pour les genres qui ont servi à leurs expériences ; comme théorie générale ne l'acceptons, jusqu'à nouvel ordre, que sous bénéfice d'inventaire.

Dans les jardins, on pourrait dire qu'il y a deux sortes d'hybrides : les hybrides naturels — ou du moins ceux qui sont considérés comme tels — et les hybrides artificiels à la création desquels l'homme a assisté.

Parmi les hybrides naturels, c'est-à-dire ceux qui se seraient produits à l'état sauvage, il faut mentionner le *C. discolor*. On se base pour classer cette sorte dans les hybrides sur sa stérilité dans les cultures et la difficulté à le faire fleurir.

Ces deux caractères, d'ordre physiologique, constituent plutôt une simple présomption qu'une certitude absolue d'hybridité, car il ne manque pas d'espèces non douteuses parfaitement fertiles à l'état sauvage qui deviennent stériles dans les cultures.

C'est à M. Année, ancien agent diplomatique français, qu'on doit les premières belles variétés hybrides créées artificiellement dans les jardins. D'après des renseignements qu'il y a tout lieu de considérer comme exacts, le *Canna Annei* ouvre la marche. Cette remarquable variété, obtenue en 1847, est le produit du croisement de la plus ancienne sorte, le *C. indica* par le *C. nepalensis*. Le même amateur obtint ensuite un assez bon nombre d'autres hybrides, parmi lesquels il faut noter les suivants : C. Warscewiczioides, Expansa, Imperator, Nigricans, Iridiflora hybrida, Iridiflora rubra.

Après M. Année, nous trouvons parmi les hybridateurs notables : MM. Jean Sisley, Lierval, Chaté, Avoux-Crozy, Baumann, Menoreau, Nardy frères, Bihorel, Jules Chrétien et surtout Crozy aîné, qui a obtenu, depuis ces dernières années, des résultats admirables qui laissent loin derrière eux les gains de la première heure.

Canna à fleur et Canna à feuillage. — On aurait pu, au début, classer les espèces et les hybrides de Canna en deux groupes : ceux de grande taille fleurissant très peu et surtout très tard, mais donnant des feuilles énormes rappelant celles des Bananiers, et celui des sortes de taille moyenne à fleur plus grande. Aujourd'hui la première catégorie semble bien abandonnée des horticulteurs qui, en revanche, donnent tous leurs soins aux belles variétés dont les fleurs atteignent des dimensions vraiment remarquables. Cependant, les plantes à belles fleurs n'excluant pas nécessairement celle à grand feuillage, nous pensons que les semeurs feraient peut-être bien d'exercer aussi un peu leur talent sur les variétés de cette catégorie, toutes désignées pour occuper le centre des massifs à grand effet, ou bien prendre place en individus isolés ou en petits groupes sur les pelouses.

Nous aimerions pour notre part revoir ces grandes sortes qui ont mis les cannas à la mode dans les jardins, et dont quelques-unes atteignaient dans un an plus de trois mètres de hauteur, ce que ne saurait faire un Musa Ensete.

Avec les belles variétés florales actuelles, quels massifs merveilleux on établirait dans les jardins, si on pouvait placer au centre des sortes géantes à large feuillage, dussent-elles ne donner aucune fleur.

Fécondation artificielle des Cannas. — Pour obtenir, soit beaucoup de graines de Cannas, soit des variétés d'origine croisée, il importe d'en féconder artificiellement les fleurs. Pour la production des graines, il suffit d'aider à la fécondation naturelle en portant le pollen de la fleur sur son propre stigmate. Si on tient à opérer un véritable croisement entre espèces, races ou variétés, il convient essentiellement, de procéder à la castration de la fleur avant que celle-ci ait été fécondée par son propre pollen. Pour cela, un peu avant son épanouissement, on écarte les pièces de la corolle et on supprime l'étamine pétaloïde unique qu'elle contient, et le lendemain, lorsque la fleur s'épanouit, on apporte sur le stigmate de la fleur castrée le pollen de l'espèce qu'on désire croiser.

La fleur des Cannas est d'une extrême simplicité; mais comme elle semble s'éloigner du plus grand nombre de celles de nos plantes indigènes, surtout par le nombre des étamines et aussi par la forme du filet et du style, nous allons en donner une courte description : Le *Canna* peut être considéré comme le type de la famille des Cannacées, qui n'est, du reste, pas nombreuse et compte seulement les genres *Thalia*, *Calathea*, *Maranta*, *Phrynium* et quelques autres. Il a des fleurs hermaphrodites, irrégulières, disposées en grappes et munies de bractées ; le limbe extérieur de la corolle est trifide, l'intérieur a deux lèvres dont la supérieure est divisée en deux ou trois parties ou quelquefois manque par avortement, tandis que l'inférieure est entière. Il n'y a qu'*une seule* étamine, dont le filet très élargi, semblable à une des pièces de la corolle, porte l'anthère sur un de ses bords. Le style surmontant l'ovaire (a trois loges), est également pétaloïde, comme le filet, et c'est également sur un des côtés du style que se trouve le stigmate destiné à transmettre le pollen aux ovules.

Culture. — On a pu voir, au cours de cette note, que certaines sortes de cannas ont été à l'origine cultivées comme de simples plantes vivaces : témoin le *Canna latifolia*, qui a vécu, *sans abri*, pendant douze hivers dans une plate-bande du jardin de Chelsea près Londres. Charles de l'Ecluse en a vu en Espagne et en Portugal dans les jardins des couvents où ils paraissaient se conserver en fleur jusqu'au milieu de l'hiver. Il faut convenir que l'hiver n'est point rude dans ces pays, car si les rhizomes peuvent se conserver dans le sol en bon état, malgré les petites gelées, il n'en est pas de même des tiges et des feuilles qui sont extrêmement sensibles au froid.

On cultiva pendant longtemps les cannas en serre, même pendant l'été. Cependant Philippe Miller avait indiqué, vers 1750, une excellente méthode de culture pour ses belles plantes, méthode qu'on a très peu modifiée de nos jours. Il faut croire que la tradition s'en était perdue, puisque le *Bon Jardinier de 1825* l'ignorait complètement.

Cet ouvrage, remplit du reste, d'autre part, de bonnes indications, conseillait de cultiver les cannas de la manière suivante : « Bonne terre franche *non fumée* ; pleine terre au pied d'un mur au midi, avec couverture l'hiver, ou en petit pot ; et alors, orangerie très sèche l'hiver, car la moindre humidité le ferait périr. »

Il n'est pas étonnant que les cannas cultivés de cette manière aient mis si longtemps à prendre une part importante dans la décoration des jardins.

Ph. Miller dont il est parlé plus haut s'entendait autrement à cette culture ; qu'on en juge par l'extrait suivant de la note qu'il consacre à ces plantes :

« Toutes ces espèces se multiplient par leurs graines qu'on doit semer au printemps sur une couche chaude ; et lorsque les plantes sont en état d'être enlevées, on les transplante dans des pots séparés, remplis d'une terre riche de jardin potager ; on les plonge dans une couche de tan de chaleur modérée et on les tient à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient formé de nouvelles racines : après quoi on leur donne beaucoup d'air libre chaque jour dans les temps chauds et on les arrose souvent. Comme ces plantes font de grands progrès il est nécessaire de leur donner à propos de plus grands pots remplis de la même terre, d'en replonger une partie dans la couche chaude et de placer les autres en plein air au mois de juin avec les plantes exotiques dans une situation chaude. Celles qui sont dans la couche chaude feront assez de progrès pour bien fleurir dans la serre dès l'hiver suivant ; mais celles qu'on a exposées en plein air ne fleuriront que l'été suivant ; celles-ci peuvent rester dehors jusqu'au commencement d'octobre, mais alors il faudra les enterrer dans la serre et les traiter de la même manière que les vieilles plantes. Au mois de mai on préparera une couche de chaleur modérée qu'on couvrira de bonne terre jusqu'à l'épaisseur d'un pied ; on tirera les plantes hors des pots, on les placera avec leurs mottes dans cette couche, on le couvrira avec des cloches qu'on aura soin de soulever, chaque jour d'un côté pour donner de l'air aux plantes ; et à mesure qu'elles croitront, on les accoutumera par degrés à supporter le plein air. Par cette méthode les plantes viendront beaucoup plus hautes ; elles fleuriront beaucoup mieux que celles qui sont tenues dans des pots et elles produiront de bonnes semences en automne... »

Aujourd'hui, après 150 ans, il y a bien peu de choses dans le fond à ajouter au procédé de culture que nous venons de rapporter ; si ce n'est quelques détails qui ont leur utilité.

En mars, on place sur une couche chaude, après en avoir secoué la vieille terre et coupé les racines ou rhizomes endommagés, les touffes de Cannas qu'on a rentrées à l'automne ; on sépare les touffes en autant de parties qu'on désire obtenir de pieds de Cannas, sachant, du reste, que plus on divise le Canna moins les touffes sont belles. Les horticulteurs-marchands font quelquefois donner aux Cannas un grand nombre de sujets, en ayant soin de détacher du rhizome mis en végétation tous les yeux qui se développent, dès qu'ils ont atteint 15 ou 20 centimètres de hauteur. L'amateur n'a aucun intérêt à procéder ainsi ; au contraire.

Les Cannas mis en végétation seront rempotés ou remués une ou deux fois de la première couche sur laquelle ils auront été placés ; puis on les remettra sur une autre couche si la première ne donne plus de chaleur. Inutile de dire qu'on

devra exhausser les coffres sur lesquels les plantes seront placées, de façon que les feuilles ne viennent pas toucher les verres contre lesquels elles se meurtrissent et sont cuites par le soleil.

Vers le 15 mai, les Cannas sont assez forts et la chaleur extérieure généralement assez élevée pour être mis en pleine terre.

A ce propos et afin de ne pas insister trop longuement sur des détails oiseux, le cultivateur devra savoir que le Canna vient d'autant plus beau, qu'il atteint la plus grande perfection, lorsque le sol dans lequel il est planté se trouve riche, bien fumé et labouré profondément ; que cette perfection s'augmente encore si l'endroit est chaud et bien exposé, et qu'elle prend des proportions phénoménales dans les conditions suivantes :

1° Si les touffes de Cannas sont grosses ;

2° Si elles sont plantées à un mètre de distance ;

3° Si sous chaque touffe on a placé avant sa plantation une forte brouette de fumier chaud ;

4° Si on arrose très souvent les susdites touffes avec de l'engrais liquide.

On pourrait en deux mots résumer la culture du Canna : Dans l'été leur donner avec beaucoup d'engrais et de terrain meuble, énormément d'eau et de la chaleur de fond si c'est possible. Vers la fin octobre, on coupe les tiges des cannas rez le sol et on arrache les touffes avec la terre qu'elles peuvent retenir aux racines ; on laisse essuyer ces touffes et on les place ensuite sous la banquette d'une serre tempérée en ayant soin de les soustraire le plus possible à l'influence de l'humidité. A défaut de serre tempérée, on abrite les cannas en serre froide ou en orangerie ; à défaut d'orangerie, à la cave. On doit savoir que les cannas résistent mieux à la pourriture pendant l'hiver si l'endroit dans lequel ils sont placés est tempéré. Quand cet endroit est relativement froid — sans cependant que la gelée y pénètre régulièrement — il est de la dernière importance de ne rentrer les touffes de cannas que lorsque la terre qui entoure les rhizômes est parfaitement égouttée, presque sèche.

Pour la multiplication des cannas par semis on suivra les indications données par Mille : Semis sur couche ou en serre chaude. On se trouvera bien de stratifier les graines dès leur maturité si on veut avoir une germination régulière à l'époque du semis. Certaines graines de cannas semées au printemps ne lèvent souvent qu'au printemps suivant, tandis que d'autres germent au bout de 15 jours. Vingt-cinq degrés de chaleur favorisent beaucoup la germination des cannas. Des graines de certaines variétés qui ont souvent l'apparence d'être parfaitement conformées ne germent jamais, c'est surtout chez des métis particuliers que le fait s'observe.

Séb. Gryphe.

Pincée la Vilaine Bête?

Au printemps dernier, en visitant les greffes d'un de mes amis, il me faisait remarquer les vides qui s'étaient produits dans les rangs, sans cause apparente, après que toutes (ou au moins 90 0/0) étaient *sorties* admirablement. J'escomptais déjà d'avance, me disait-il, la somme importante que j'allais en tirer, après avoir prélevé pour moi celles nécessaires à la plantation de mon vignoble, et, navré, il se disait maintenant que non seulement il ne pourrait pas en vendre, mais qu'il serait peut-être obligé d'en acheter.

Ne sachant trop, en effet, à quoi attri-

buer la disparition des pousses ayant déjà quelques feuilles et dont rien ne pouvait indiquer la cause, je lui disais que le printemps, relativement humide pouvait bien y être pour quelque chose : la sève très abondante dès le début de la végétation et l'humidité naturelle du sol pouvaient suffire pour faire développer quand même des greffes mal ajustées, mais que la soudure ne pouvant avoir lieu les pousses disparaissent au moment où elles avaient besoin, pour continuer de s'allonger, qu'il y ait adhérence et soudure au point de contact de porte-greffe et du greffon.

Cette explication qui paraissait des plus plausibles avait suffi pour le tranquilliser et, de mon côté, j'étais heureux d'avoir trouvé sans beaucoup d'efforts d'imagination la *vraie* cause du mal.

Mais, cette année, voilà que ça recommence, et suis également appelé pour donner mon avis. J'aurais pu, il est vrai, mettre la faute sur le *dos* de la sécheresse, mais je me suis rappelé à temps que l'année dernière j'avais prétendu que c'était l'humidité qui était cause du mal.

Comme je restais perplexe, mon ami me dit que quelques jours avant il avait fait sarcler son carré par Marius, et malgré des recommandations expresses, il les avait certainement *éreintées* en passant le *piochon* entre les rangs; et de gémir et de se plaindre. «Les meilleurs ouvriers, disait-il, travaillent sans goût, sans souci de bien faire, et patati et patata».

Pendant cette *musique*, j'examinais ses greffes du coin de l'œil et je faisais à part moi cette réflexion — qui entre nous soit dit est rudement profonde — : que quelques-unes de celles qui se sont écartées de la ligne aient été coupées, c'est possible — que celui à qui ça n'est jamais arrivé me lance le premier caillou — mais j'en voyais qui étaient parfaitement dans le rang et dont la tête s'inclinait, certainement ce n'était pas pour me saluer mais atteintes elles aussi par l'outil du sus nommé qui n'en pouvait *mais*, puisqu'en effet il n'y était pour rien, pas plus que l'humidité, pas plus que la sécheresse comme vous allez voir.

Je me baisse et gratte avec précaution autour des pieds ; là, cher lecteur, je trouve le coupable, c'était quoi ?... le ver gris ! Aussi de m'écrier : *Pincée la vilaine bête* !!... C'est en effet, une vilaine bête très répandue, non seulement en Europe, mais, paraît-il, dans le monde entier ; de couleur terreuse, parsemée de gris et de vert, couvert de verrucosités peu apparentes, cependant légèrement plus sombres que le reste du corps. La longueur est de 0,048 millimètres à peu près, et sa grosseur dépasse un peu celle d'un crayon ordinaire. Chaque année, elle se montre nuisible dans les champs et dans les jardins ; elle ravage, sans se laisser voir elle-même, les pommes de terre, les betteraves, les choux, etc., et dans les endroits infestés de sa présence, si une plantation de greffes y est faite, elle y cause de véritables dommages comme je viens de vous le dire.

Pendant le jour, elle se cache à 2 ou 3 centimètres en terre et sort à la nuit pour dévorer les plantations de toutes sortes.

D'un jaune rougeâtre et brillant, sa chrysalide se termine par deux pointes écartées et épineuses.

Le papillon de cette larve, noctuelle des moissons, a ses ailes antérieures d'un brun grisâtre, plus clair chez le mâle et avec un reflet jaunâtre; des lignes transversales pas toujours bien

caractérisées; néanmoins, l'encadrement de noir des deux taches antérieures sont facilement reconnaissables.

C'est à l'état de chenille qu'elle exerce ses ravages, sans qu'il soit possible de l'apercevoir puisqu'elle reste cachée pendant la journée.

Il est très difficile de leur faire la chasse, surtout dans les carrés de greffes; leur présence se manifeste par la pousse qui fane au moment où le ver la ronge, c'est de gratter avec précaution le long des rangs, comme elle est presque à la surface on la découvre facilement, je ne connais pas d'autre moyen pratique de lui faire la chasse.

Les poules et canards lâchés dans les carrés leur font une guerre acharnée, malheureusement ils brisent avec leurs pattes bon nombre de pousses en parcourant les plantations dans tous les sens.

Cluny (Saône-et Loire).

CAGNIN.

De la Création d'un Enseignement Horticole

« Je vois partout des écoles ouvertes « aux rhéteurs, à la musique, même aux « saltimbanques; les cuisiniers, les bar- « biers sont en vogue; on tolère des mai- « sons infâmes où le jeu attire la jeunesse « imprudente; tandis que pour l'art qui « fertilise la terre, il n'y a rien, ni maîtres, « ni élèves, ni justice, ni protection. Vou- « lez-vous bâtir? vous trouvez à chaque « pas des architectes; voulez-vous courir « les hasards de la mer? vous trouverez « partout des constructeurs. Mais, souhai- « tez-vous tirer parti de votre héritage, « améliorer les procédés qui vous semblent « mal entendus? vous n'avez ni guides, ni « gens qui vous comprennent. Et si je me « plains de ce mépris, on me parle aussitôt « de la stérilité actuelle du sol; on va « jusqu'à me dire que la température « est changée. Le mal est plus près de « vous, ô mes contemporains! L'or, au « lieu de se répandre dans les campagnes « qui nourrissent les villes, est jeté à plei- « nes mains au luxe, à la débauche, aux « exactions. Ecoutez-en mon expérience, « reprenez la charrue. »

Vous croyez peut-être, ami lecteur que les récriminations qui précèdent ont été écrites pour les besoins de la cause par quelque esprit chagrin et jaloux. Détrompez-vous: elles se trouvent textuellement dans la préface d'un livre intitulé *De Re rustica*, et sont dues à un grand agronome romain, Columelle, qui vivait il y a seulement 1800 ans.

C'est vous dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que c'est peut-être bien prétentieux que de songer à modifier un état de choses déjà si ancien.

Cependant, et quelle que soit mon incompétence, je prends texte des idées de Columelle pour essayer d'étudier ici, comment on pourrait tenter d'établir dans notre ville un enseignement horticole libre, dont les diplômes seraient à la fois la consécration et le couronnement.

Peut-être est-ce une utopie! une chimère! Mais je m'imagine que dans une ville comme la nôtre, intelligente, instruite, pratique, surtout, il ne serait pas impossible d'innover, de faire quelque chose qui ne se soit jamais fait ailleurs, à condition que cette création donnât des résultats tangibles.

Quel que soit d'ailleurs l'accueil que rencontrera cette étude, je ne regretterai pas de l'avoir entreprise, car je suis persuadé que les idées que je préconise recevront tôt ou tard une solution.

Il est bien entendu, et c'est d'ailleurs le point de vue où je me place, il est bien entendu, dis-je, que cette étude ne peut concerner que les jeunes apprentis jardiniers qui travaillent chez des patrons. Je laisse de côté, pour le moment du moins, les jeunes gens qui font leurs études dans les écoles d'horticulture, et qui constituent par cela même, une classe privilégiée. Mais, si comme il l'a été dit et répété maintes fois depuis quelques années, on veut élever le niveau social du jardinier, il faut l'instruire et pour cela, il faut en quelque sorte, lui offrir l'instruction de façon qu'il n'ait pas de prétexte pour la repousser.

Oh! le problème est très simple et peut se poser à la façon d'une équation algébrique, de la manière suivante : « Etant donné « un jardinier qui travaille du matin au « soir et souvent le dimanche, trouver le « moyen de l'instruire sans lui faire perdre « son temps. »

Au premier abord, le problème semble assez compliqué, mais en l'examinant de plus près, en en scrutant les termes, peut-être arriverons-nous à trouver une solution.

L'élève jardinier n'étant pas libre le jour, il faudra, de toute nécessité, lui donner des leçons *le soir*, et seulement pendant les mois d'hiver. L'été, en effet, les jours se prolongeant tard et le travail étant plus considérable, il serait matériellement impossible aux garçons jardiniers de se rendre au cours.

Ce cours devra commencer à une heure assez avancée pour permettre aux jeunes gens de trouver le temps matériel d'y venir et se terminer assez tôt pour qu'ils puissent rentrer de bonne heure chez eux. L'heure qui, sauf avis contraire, me paraît la plus convenable est de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

D'autre part, il n'est pas possible de faire venir tous les élèves à un même cours; souvent l'éloignement serait un excellent prétexte à leur négligence. D'où la nécessité de plusieurs groupements : Vaise, Monplaisir, Oullins, Villeurbanne, la Croix-Rousse, par exemple. On trouverait assurément dans les groupes scolaires, une salle que les municipalités se feraient un plaisir de mettre à la disposition du ou des professeurs. Je dis du ou des professeurs, car j'estime que chaque groupement devra donner l'intégralité de l'enseignement. Il devra donc comprendre un professeur de culture maraîchère, un de floriculture, un d'arboriculture. Quant au professeur de botanique, il pourra sans difficulté faire partie de plusieurs groupements, son cours demandant moins de développements que ceux de ses collègues.

Mais, m'allez-vous dire, et les professeurs où les trouverez-vous? Pas bien loin, car je suis certain que parmi les maîtres que compte l'horticulture lyonnaise, beaucoup peuvent faire d'excellents professeurs. Savants théoriciens et praticiens émérites, ils réunissent en eux des qualités qui, souvent, manquent à ceux qui enseignent.

Et puisque j'examine les conditions que doit remplir cet enseignement, il en est une que j'ai volontairement passée sous silence et qu'il est temps d'envisager. C'est la gratuité de cet enseignement. Je déclare tout d'abord que je n'en suis pas partisan dans le sens absolu du mot. Les cours que l'on fera ne doivent pas être absolument gratuit. Oh! je sais bien d'avance tout ce que vous pouvez m'objecter : le jardinier n'est pas riche ; il est un peu avare aussi ; et puis, il faut bien qu'il ait quelque argent en poche pour faire le garçon le dimanche. Je sais tout cela et beaucoup d'autres raisons encore. Mais il ne s'agit pas de demander à l'élève des sommes considérables. Faites-lui payer aussi peu que vous voudrez, demandez-lui un simple droit d'inscription de 3, 4 ou 5 francs, mais faites-vous donner quelque chose. Je suis certain que je vais étonner beaucoup de mes lecteurs, mais un cours gratuit n'est jamais suivi assidûment, Une longue expérience des Sociétés populaires d'instruction de Paris et de Lyon, entr'autres de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, m'a prouvé avec la dernière évidence qu'un cours est d'autant plus fidèlement suivi qu'on en a mieux, au début, fait rentrer le montant des inscriptions ou des cotisations. Et cela est bien humain, les élèves en veulent pour leur argent.

Quant aux professeurs, ils doivent être payés ; jamais ils ne le seront assez par rapport à leur mérite, mais ils doivent être indemnisés, en partie du moins, de leur peine et de leur travail. D'autre part, et bien qu'il faille surtout faire appel à leur dévoûment, il est important qu'ils aient un petit émolument qui permette de les astreindre à remplir leurs obligations.

En résumé, les idées que j'ai émises dans les lignes précédentes, peuvent être condensées dans les paragraphes ci-dessous :

1° Cours ayant lieu pendant la saison d'hiver et le soir de 8 heures 1/2 à 9 ou 10 heures ;

Faible droit d'inscription à exiger des élèves :

Rétribution des professeurs.

Il me resterait pour compléter cette étude à examiner la question de l'argent nécessaire pour créer et maintenir cette institution. Je sais que c'est là la grosse difficulté, mais si jamais les idées émises

plus haut recevaient un commencement d'exécution, il serait temps alors de s'en occuper activement.

Je crois, cependant, que l'on pourrait réclamer des subventions des ministères de l'Agriculture et du Commerce, du Conseil général et du Conseil municipal, peut-être même de la Chambre de commerce de Lyon, toujours à la tête du progrès. L'Association horticole et le Syndicat des horticulteurs ne pourraient pas se désintéresser d'une œuvre qui serait un peu leur filleule, sinon leur fille. Enfin, si tout cela ne suffisait pas, on irait frapper à la porte et à la caisse de cette phalange de lyonnais généreux qui soutiennent toujours les œuvres locales ayant un caractère philantropique et utilitaire.

Je crois, et c'est là ma conclusion, qu'en le voulant fermement, on pourrait doter notre ville d'une institution remarquable, dont le besoin se fait sentir, et donner par ce moyen, à l'horticulture lyonnaise une impulsion dont les effets se produiraient bientôt. Ce faisant, les horticulteurs lyonnais auraient rendu un grand service à leur art, à leur cité, à leur patrie.

O. Meyran.

NOTES & INFORMATIONS

A l'Académie des sciences. — *L'emploi des eaux ammoniacales des usines à gaz.* — M. Schlœsing communique une note de M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie des inscriptions, relative à la fixation de l'azote ammoniacal sur la paille. M. de Vogüé à irrigué des prairies avec des eaux ammoniacales provenant d'usines à gaz voisines ; mais, le débit devenant trop considérable, il a pensé qu'il serait possible de fixer l'azote ammoniacal sur des matières organiques qu'il pourrait emmaganiser et dont il pourrait régler l'emploi à volonté, M. de Vogüé a donc fait arriver les eaux ammoniacales sur de la paille d'avoine et a obtenu ainsi un fumier particulièrement riche, à cinq millièmes d'azote fixé, alors que le fumier ordinaire ne renferme que quatre millièmes d'azote ammoniacal.

M. Schlœsing estime que ces résultats méritent d'être signalés aux agriculteurs.

— Un des plus grands arbres de l'Angleterre, le chêne de Hampton-Court, le joyau de Home-Park, une des résidences de la Reine a été entièrement détruit dernièrement par un incendie. On prétend que cet arbre était âgé de onze cents ans.

L'Azalea amœna est une espèce fort remarquable qui ne le cède que de très peu en mérite ornemental aux variétés d'Azalées de l'Inde. Aux qualités connus de l'*Azalea amœna*, il faut en ajouter une autre que l'on soupçonnait déjà un peu : celle de sa rusticité sous le climat de la Belgique. L'exemplaire de cette espèce que possède l'Ecole d'horticulture de l'Etat, à Gand, a admirablement fleuri cette année malgré un hiver prolongé.

— Un Congrès international botanique se tiendra à Gênes, le 4 septembre prochain, à l'occasion des fêtes qui auront lieu dans cette ville, pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Un épouvantail pratique et efficace. — On se plaint tous les ans des déprédations des oiseaux dans les vignes, et nous ne connaissons d'autre moyen d'éloigner ces hôtes incommodes que de leur faire une chasse acharnée.

Les épouvantails ordinaires, notamment les hommes en paille, n'effarouchent guère en effet les oiseaux, qui finissent toujours par transformer ces soi-disant épouvantails, en perchoirs, d'autant plus commodes pour eux qu'ils se trouvent placés au centre des vignes qu'ils dévorent.

M de Gaulejac, propriétaire à Agen, signale le procédé suivant, aussi simple qu'économique, et qui est, nous dit-il, « d'une *efficacité complète.* ».

« Je place dans les vignes de grands échalas de 4 mètres (2 par hectare), auxquels je suspends, avec l'aide d'une traverse horizontale attachée au haut de l'échalas (ce qui constitue une potence), une plaque de fer blanc léger de 50 centimètres de côté. Cette plaque est suspendue librement par une ficelle, de manière à être agitée au moindre vent.

« En s'agitant, elle produit d'abord du bruit, et projette des rayons lumineux dans toutes directions, comme le ferait un miroir. Ces projections, qui vont fort loin,

effraient les oiseaux. Depuis que j'emploie ce système, je n'ai plus de raisins mangés. »

C'est absolument simple et facile à appliquer, et nous prions tous ceux de nos lecteurs qui en feront usage de vouloir bien nous faire part des résultats qu'ils obtiendront.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part..

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra à Lyon, du **9 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean JACQUIER, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 21 Août.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Londres. — Mai à septembre.
Namur. — Juillet et novembre.
Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Bougival. — 25 août.
Chalon-s/-Saône. — 15 septembre.
Langres. — 20-25 août.
Corbeil. — 17 septembre.
Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).
Vincennes. — 28 août. (Chrysanthèmes).
Grenoble. — 14 au 18 septembre.
Nancy. — Octobre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— M. Duclond, horticulteur à Pont-de-Vaux (Ain), demande un premier jardinier, marié ou célibataire. S'y adresser.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser à M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

10 263 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Lettre à M. J. D. sur la culture maraîchère. — Mâche. — Navets. — Entre les deux Notre Dame. — La Roquette. — Fructification du Musa Ensete. — Nouvelle proposition de réforme de la nomenclature des plantes.

Mâche. — Certainement. Monsieur, il est grand temps de semer la *Mâche*; j'en connais déjà de fort jolies chez Jean-Pierre, à Oullins.

La Mâche! Peut-être froncez-vous le sourcil en entendant sonner ce nom à votre oreille. Qu'est-ce que c'est que çà de la Mâche, pensez-vous? Je vais vous le dire : c'est de la Chuquette! Ça ne va pas, Chuquette? Allons, je vois bien qu'il faut que j'y aille de mon chapelet, la Mâche c'est donc au choix : Blanchette, Doucette, Boursette, Clairette, Gallinette, Orillette, Pomette, Laitue d'Agneau, Salade de chanoine, etc., etc.

Notez, en passant, qu'on pourrait ajouter à cette longue kyrielle une page d'*et cætera* rien que pour les noms vulgaires.

Au surplus, il y a, par dessus, les noms latins, qui « pilulent », comme dit Emile. Je vous en fais grâce et vous l'échappez belle, car ils sont au moins au nombre de trente-sept, sans compter *Phu*, ignoré du savantissime De Candolle, qui a cru que la Doucette était inconnue des anciens. Voir pour de plus amples renseignements l'*Origine des plantes cultivées*.

Vous pouvez, si vous aimez cet excellent légume qu'on appelle Epinard, — le plat favori de Louis XIV — en semer beaucoup ; c'est le bon moment.

Recommandez à votre jardinier de semer clair et de tasser le terrain. Si je ne craignais pas que vous me preniez pour un pontife ou un pédant horticole, je vous dirais : Les plantes de la famille des épinards — que les uns, comme Moquin-Tandon, appellent Salsolacées, parce qu'elle comprend la plante à soude — *Salsola* — les autres, Chénopodiacées, ayant un grand nombre d'Ansérines-*Chenopodium* — je vous dirais donc que les plantes de la famille des épinards aiment à être *tassées* après le semis et semées clair, qu'à l'occasion *un peu* de sel marin ne leur est pas nuisible, étant de leur nature kaliphiles, c'est-à-dire amies du sel.

Je ne vous parle pas de la Pimprenelle, que quelques-uns mangent, que le plus grand nombre ne connait pas, que d'autres fourrent dans les conserves de cornichons avec des Ognons et du Percepierre. On peut la semer. Quant aux Ognons, Monsieur, c'est une autre affaire, surtout aux ognons blancs.

Dépêchez-vous d'en confier la graine au sol, vous les repiquerez plus tard, si vous voulez vous en régaler au printemps prochain. Voyez-vous, l'Ognon blanc cela s'accomode à toute sauce, même avec les petits pois, et, au besoin, on en mange la queue au fromage.

Navets. — Si d'aventure vous n'aviez pas mis en action le fameux proverbe agricole : Les Navets se sèment en juillet, vous pouvez encore essayer en septembre les sortes hâtives, en leur donnant plus tard un petit coup de main à l'aide d'engrais liquide et d'arrosage en cas de sec. Sachez que le Navet se plaît

surtout dans les jardins granitiques, et qu'il vient superbe dans les terrains où abonde la potasse. Il y a des navets locaux. Méfiez-vous-en quand vous êtes loin des localités. Il faut un peu être routinier en horticulture, pas trop, cependant. Allez-y de quelques navets locaux, pour les étudier, et semez ceux qui ont fait leur preuve dans votre propre pays.

Entre les deux Notre-Dame. — Le bon, le parfait, le sublime — sublime est un peu forcé — jardinier vous dira très bien qu'il convient de semer les choux : Pain-de-sucre, Cabbage, d'York, Cœur-de-bœuf et autres *Brassica* de la même catégorie entre les deux Notre-Dame : la Notre-Dame d'août, qui tombe le 15, et la Notre-Dame de septembre, qui arrive le 8, comme marée en carême.

Si vous étiez curieux, Monsieur, vous me demanderiez pourquoi on sème entre les deux fêtes ci-dessus désignées, plutôt qu'avant ou après ? Alors, je vous répondrais ceci ou quelque chose d'approchant : A l'état de nature chez le Chou Pain-de-sucre — qui, entre parenthèses, existait plus de quatre cents ans avant l'invention du sucre et des pains dudit — la semaison naturelle arrive un peu plus tôt, en juin-juillet. Mais, comme les choux sauvages n'ont pas le moindre intérêt à pommer, au contraire, le semis naturel favorise « la montée à graines » et paralyse la « pommaison. » — Excusez, je vous prie, ce paquet de néologismes. — Or, les jardiniers nés malins ont remarqué qu'en semant trop tôt ils n'obtenaient pas de pommes de choux et qu'en semant trop tard, les choux n'avaient plus assez de temps pour prendre de la force pour passer l'hiver, et surtout pour donner de bonne heure au printemps.

La Roquette. — On sème aussi la Roquette : c'est une fourniture. Le Cresson alénois est aussi une fourniture, une herbe qui est également kaliphile car elle vient dans les terrains salés. A propos, vous savez que la prison de la Roquette, à Paris, tire son appellation de la plante de ce nom — à moins que ce ne soit de celui de la Roquette sauvage qui fréquente plus communément les lieux abandonnés et que nous appelons *Diplotaxis tenuifolia*. La Roquette cela se nomme *Eruca*. Tant mieux pour elle, car ce n'est pas un nom inepte comme tant d'autres : Eruca en dit long. Du reste, en fait de fournitures, vous pouvez semer tout ce qui vous plaira, cela ne tire pas à conséquence.

Par exemple, je vous recommande le cerfeuil bulbeux. Il aime à être semé en automne mais ne germe qu'au printemps. Vous savez que le cerfeuil bulbeux n'a que de lointains rapports avec le cerfeuil ordinaire et combien il serait agréable qu'il en eût davantage. A ce propos, je viens vous dire ceci :

Puisqu'on a fait prendre des racines renflées à la carotte — *Daucus carota* — famille des Ombellifères, au moyen de la culture, pourquoi n'essaye-t-on pas de faire développer des tubercules à celles du cerfeuil ordinaire ? J'offre, dans l'intérêt de la science, le seul et unique incunable — en mauvais état par exemple — de ma bibliothèque, à celui qui réussira à « tuberculiser » les racines du cerfeuil plus haut dénommé.

Vous pouvez commencer à butter le céleri. Savez-vous que le céleri est encore une plante des bords de la mer et qu'il aime le sel ?

Quant à butter, lier, enterrer, c'est histoire à faire blanchir les feuilles pour les rendre plus « tendres ». On butte aussi quelques cardons, on lie quelques

« chicarolles » simple histoire d'en manger quelques-uns ou quelques-unes avant l'hiver . . . .

Et on sème des laitues.

Fructification du Musa Ensete. — La fructification aux environs de Lyon, du gigantesque *Ensete* africain n'est pas chose tellement commune qu'elle ne mérite, à l'occasion, un petit mot en passant. Le Musa Ensete, contrairement aux autres Bananiers qui sont vivaces, est une plante *annuelle.* — Je souligne le mot. J'aurais pu dire, bis, tris, quadris, etc , annuelle, attendu qu'elle met souvent un nombre variable d'années pour fleurir et fructifier, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'une fois qu'elle a fructifié, elle meurt comme une simple Erophile vulgaire. Il y a du reste, même en France, de ces plantes annuelles ou bisannuelles qui peuvent vivre dix ans, témoin la fameuse Laitue que le grand botaniste dauphinois, Villars, dédia à son ami Chaix, laquelle ne monte à graines que lorsque la petite rave qui lui sert de racine principale est assez forte pour nourrir sa tige florale. Passons. L'*Ensete* dont il est question plus haut a fleuri l'an dernier chez Mme Willermoz à St-Genis-Laval. Notre collègue, M. Jossermoz, le jardinier qui dirige les cultures de cette propriété avec une habileté rare, nous a montré le sujet, actuellement placé lui sixième ou septième, à l'extrémité d'un groupe de ses congénères, remarquables par leur beau développement. A l'opposé de ses voisins qui ont des feuilles énormes et pas de fruits, il a des fruits et pas de feuilles. Non seulement il a plusieurs verticilles de fruits, mais ceux-ci contiennent de nombreuses graines qui paraissent normalement constituées. On verra au printemps si elles seront susceptibles de germer.

Je ne puis m'empêcher de dire deux mots de cette merveilleuse pelouse où sont placés ces Ensete. Il y a là des massifs d'une beauté incroyable ; Cannas gigantesques, bordés de Cannas nains à grandes fleurs, Cassias et Lantanas isolés énormes. A noter, comme jouant à s'y méprendre le rôle d'Eucalyptus, de simples tabacs à feuilles glauques (*Nicotiana glauca*), à trois pas l'illusion est complète ; puis une foule de massifs étincellants de couleurs A noter encore, dans la serre un spécimen de Begonia Rex, arborescent, qui a plus de deux mètres de diamètre et d'un mètre de haut. Planté dans une grande caisse, M. Jossermoz m'a dit qu'il avait sept ans. Je n'en ai jamais vu de pareil. Il y a également dans cette serre un *Platycerium alcicorne* très remarquable comme santé, vigueur et dimension.

Nouvelle proposition de réforme de la nomenclature des plantes. — Il y a belle lurette que les savants sont enfoncés : Linné bat de l'aile et sa nomenclature binaire branle au manche. C'est nous, jardiniers, qui avons, sans nous en vanter, le monopole du bon sens scientifique.

Nous n'avons pas coupé dans le pont, ni les cuisinières non plus, lorsqu'au temps passé le grand savant suédois inventa la nouvelle manière de désigner les poireaux, les ognons et la ciboule en les appelant ail. Nous continuâmes, gens simples que nous sommes, malgré les docteurs ès-plantes des Deux-Mondes, à garder la tradition des vieux botanistes, sans nous laisser entamer. Nous avons fièrement défendu les aïeux, sans reculer d'une semelle, et nous les défendons encore, car, malgré Linné et les siens, on continue à vendre de la ciboule sur le quai St-Antoine, tandisque on refuse de

livrer de l'*Allium Schœnoprasum* aux béotiens assez osés pour s'exprimer ainsi.

Allez, je vous prie, marchands d'ognons, offrir de l'*Allium Cepa* aux gens de Paris ou aux gones de Lyon, et vous m'en direz des nouvelles.....

Ce qui m'amène à vous déclarer ici que le marchand d'ognons se connait en ciboule, c'est un tout petit opuscule imprimé à Marseille, oui, à Marseille, mon bon, dans lequel l'auteur — un homme qui connait son affaire — M. Alfred Reynier, propose de bouleverser de fond en comble la nomenclature botanique actuelle ? Bravo !

A la bonne heure, pourquoi diable venir ergoter sur des vétilles quand c'est la maison tout entière qu'il faut démolir.

Voyons, botanistes, n'avez-vous pas entendu parler d'un certain Lavoisier, qui a inventé ce qu'on appelle la nomenclature chimique, une merveille entre-nous, une lumière, un phare qui projette sur cette science une clarté incroyable ? Eh bien, voilà ce qui faudrait à la botanique, çà ou quelque chose d'approchant, si vous vouliez, savants, que vos grimoi-servent à l'avenir à autre chose qu'à plier de la canelle et des clous de girofle.

Qui veut trop prouver ne prouve rien, ainsi qu'il est écrit au livre ou Linné traita des ognons.

En ce temps là, les gens connaissaient l'échalotte, la ciboule, le porreau, l'ail et plusieurs autres ; un botaniste survint à jeun — qui cherchait à placer des *nobis* — et ce dit : mais c'est affreux, l'échalotte ! il faut changer ça ; poireau ! qu'est-ce que cela signifie, ça, poireau ? Je vais vous en ficher des poireaux, attendez un moment. Enrégimentons tous ces bulgares. Et les ognons, la ciboule, l'échalotte devinrent des ails. On eût l'ail d'Ascalon, l'ail porreau, l'ail à feuille de jonc, l'ail ognon, jusqu'à trente espèces sans compter l'ail des ours et le Moly (le fameux Moly), on eût tout cela sans avoir une sorte de plus ; mais en revanche la clareté disparut et les grimoires commencèrent a être utiles à la confection des cornets de papier pour tabac à priser.

A vouloir réunir en un nom commun les choses les plus disparâtes, sous prétexte de rapprochement et de clareté, on rendit la science ténébreuse et les gens laissèrent la science faire sa Sophie et passèrent outre. Voilà pourquoi on vend toujours des ognons sur le quai Saint-Antoine et pas encore de l'*Allium Cepa* Linné ; voilà pourquoi la botanique ne sert pas à grand chose aux jardiniers. Elle trouble notre breuvage, cette science cruelle !

M. Reynier l'a bien compris.

Un jardinier sait de quoi il s'agit lorsqu'on lui dit *Poireau de Paris*, *Poireau de Rouen*, *Poireau de Carentan*, mais il n'en est pas aussi sur si on écrit : ail-poireau, variété de Paris. Si on veut faire le malin complètement, il n'y comprend plus goutte. Et, vous savez pour faire le malin, ce n'est pas difficile, c'est l'enfance de l'art. Tenez, je vais débiner le truc, comme on dit dans la haute société : On commence par supposer que l'ail poireau, descend en ligne directe de l'ail faux-poireau, ce qui est très facile, surtout si on croit à l'Evangile selon Darwin. Cette supposition établie, le porreau cultivé passe à l'état de simple variété *sativum* ; on a alors le petit nom suivant pour désigner scientifiquement en latin de cuisine le poireau de Rouen :

Allium Ampeloprasum var : *sativum*, sous-var. : *rhotomagensis*.

Quand il est si simple de dire Porreau de Rouen, tout court.

C'est à quelque chose de pareil, que M. Alfred Reynier voudrait revenir.

Voici du reste une excellente appréciation du travail de cet estimable auteur, que je trouve imprimée dans la *Revue Linnéenne*. Elle est due à la plume de notre confrère et ami M. le Dr L. Blanc qui voudra bien nous excuser de nous approprier ainsi sa prose :

« L'opuscule de M. Reynier mériterait mieux qu'une simple analyse, car il contient des vues des plus hardies sur la réforme de la nomenclature botanique.

Il ne se borne pas à des corrections grammaticales sans toucher au principe même de la nomenclature. Il bouleverse celle-ci de fond en comble et, voulant trouver une nouvelle base rationnelle pour la dénomination des espèces, il arrive a porter une main que quelques uns pourront trouver sacrilège, sur le dogme même de la nomenclature binaire.

En effet, l'auteur conteste que la notion de genre soit indispensable à la dénomination de l'espèce : le genre n'est pas une réalité comme Linné paraissait le proclamer, mais une création de notre esprit. Seule l'espèce existe, elle seule mérite une appellation distincte ; le nom de genre est tout aussi inutile à placer devant celui de l'espèce, que le nom de la famille, de la classe, etc.

Mais alors il s'agit de délimiter l'espèce ; l'auteur n'essaye pas une définition nouvelle de l'espèce, il se contente de montrer l'insuffisance des précédentes, insuffisance qui a permis aux pulvérisateurs d'espèces d'en fabriquer d'innombrables plus ou moins légitimes.

Pour remède à ce mal qui ronge la botanique actuelle, il propose deux moyens : 1° l'admission d'un *Type* qui serait la forme principale de l'espèce ; cette admission serait prononcée par une *Commission* d'après un ensemble de caractères physiologiques, organographiques, et même paléontologiques : cette admission est à la fois la partie capitale en même temps que le point le plus délicat du système de l'auteur.

2° L'adoption d'un seul vocable pour le *type* avec une terminaison uniforme : *os* ; on y joindrait un adjectif pour les autres espèces, considérées comme affines ou dérivées, et c'est en cela que ce système se rattache aux théories évolutionnistes.

Ainsi l'on ne dirait plus : *Myosurus minimus*, mais tout simplement : *Myosuros*, on dirait *Atragenos*, et non *Atragene alpina* et ainsi de suite ; en admettant pour le type du Chêne, le *Quercus sessiflora*, on dénommerait celui-ci *Roburos*, et les autres chêne deviendraient *Roburos pedunculata*, *R. pubescens*, *R. appenina*, *R. fastigiata*, *R. Tozza*. On pourrait encore pour désigner les races simples, se servir des lettres grecques...

Ces propositions mériteraient un examen approfondi et pourraient soulever d'intéressantes discussions. Ce n'est pas la première fois que de semblables tentatives ont été faites, soit en botanique, soit en zoologie, soit en anatomie. Jusqu'ici tous ces essais n'ont pas abouti, mais leur persistance n'en démontrent pas moins la légitimité ; il faut savoir gré à l'auteur d'avoir « mis la cognée au pied de l'arbre », comme il le dit lui-même ; son travail marque un progrès dans la voie des réformes. »

V. Viviand-Morel.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 16 juillet 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de M. le Préfet du Rhône nous informant que la Commission départementale a compris notre Société pour une somme de 900 francs, dans la répartition du crédit inscrit au budget de 1892, pour subventions aux sociétés, comices, concours, etc.

2° Lettre de M. le Préfet du Rhône, nous informant que par décision en date du 18 juin, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé une subvention de 550 francs à notre association. Cette lettre contient les indications relatives à l'emploi du montant afférent à la dite subvention.

3° Lettre-circulaire relative à l'Exposition universelle de Chicago, émanant du Comité n° 8 (horticulture).

4° Règlement et Programme de l'Exposition qui se tiendra à Chalon-sur-Saône, du 15 au 15 au 18 septembre prochain.

Présentations. — Six candidats sont présentés pour faire partie de la Société, conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la dernière réunion, ce sont MM.

Albin Meunier docteur en médecine, place de la Croix-Rousse, présenté par MM. Fr. Morel et David

Geoffray, Benoît, jardinier maison Saint-Benoît, rue de la Caille, à Cuire-lès Lyon (par Caluire), présenté par MM Jean Jacquier et Viviand-Morel.

Piquiaud A., cimenteur, 12, rue Basse-Combalot, Lyon Guillotière, présenté par MM. Ch. Gonnet et F. Morel.

Veuve Duchet (Madame), horticulteur-rosiériste, montée des Roches, à Ecully (Rhône), présenté par MM. Labruyère et Viviand Morel.

Joanny Couble, jardinier chez M. Gauthier, à Chasselay (Rhône), présenté par MM. E. Baron et E. Schmitt.

Fleytoux, maître-maçon et fumiste, 56, rue Montgolfier, Lyon, présenté par MM. Rochet et Liabaud.

Pernet Joseph, jardinier chez M. Pernet-Ducher, présenté par MM. Pernet-Ducher et Verdet.

Simon Noël, jardinier chez M. Besson, villa des Charmilles, à Vernaison (Rhône), présenté par MM. Verne et Beney.

Examen des Apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon.

Basilic fin violet compacte (nouv.). — *Browalia Lineana* (nouv). — *Ammobium alatum grandiflorum.* — Réséda odorant « Reine d'or ». — Réséda odorant à fleurs blanches. — *Montbretia crocosmiæflora.* — Chrysanthème à carène varié. — Adonide d'été, Goutte de sang — *Echinops Ritro.* — *Brachycome iberidifolia.* — *Coreopsis longipes* (vivace). — Soleil miniature. — Cacalie varié — *Gaillardia picta Lorenziana.* — Œillet flamand « Soleil du Nord » (nouv.). — *Amaryllis formosissima.* — Œillet Guillaud remontant double varié. — Gaillarde simple vivace varié. — Rose Trémière double varié. — Tigridia varié. — *Mimulus cardinalis* varié (nouv.). — Begonia double Clémence Denisart.

Par M. Boucharlat aîné, amateur à Cuire-lès Lyon, 8 belles variétés de Bégonias à fleurs doubles, plantes très bien cultivées et fleuries à point pour être présentées, ce sont :

Coppelia, énorme fleur rose satiné, superbe.

La Vierge, fleur moyenne extra double, d'un blanc très pur

Jeanne d'Arc plante vigoureuse, florifère, avec le port droit et des pédoncules fermes, fleurs énormes, coloris blanc, zinnia passant au blanc très pur.

Rose Laing, fleurs droites, bien doubles, imbriquées, à larges pétales ronds, d'une forme parfaite, beau rose vif franc.

Notaire Dubled, beau port, rouge cerise vif et rouge écarlate velouté, plante très florifère.

Major Hope, fleurs larges, très pleines, bien faites, coloris beau rose clair, régulièrement liséré, rose vif

Souvenir de Madame Boucharlat aîné, fleurs énormes bombées, coloris rose tendre, très double.

Madame Hostein, larges fleurs dressées, pleines à grands pétales rose chair, satiné, cœur blanc nuancé jaunâtre.

La plupart de ces variété sont des Nouveautés de grand mérite.

Par M. Jacquet, pépiniériste à Neuville-sur-Saône (Rhône) : 1° un abricot de semis auquel le présentateur déclare donner le nom d'Abricot de Neuville ; 2° une griotte très tardive, mûrissant du 1er au 10 août, le présentateur déclare la nommer Tardive du Mont-d'Or ; les griottes présentées n'étant pas suffisamment mûres, la commission chargée de vérifier cet apport, déclare ne pouvoir le juger convenablement.

Par M. F. Morel et fils, pépiniéristes à Lyon-Vaise :

1° Une collection de clématites composée de 50 variétés, présentées en fleurs coupées, appartenant aux sections des *Viticella*, *Hybrides* et *Lanugineuses*. Sur ce nombre, la moitié au moins étaient les meilleures variétés nouvelles, qui chaque année viennent enrichir ce genre de plantes si noblement apprécié à sa juste valeur par les nombreux amateurs de plantes grimpantes.

Parmi les nouveautés on pouvait admirer : *Proteus*, *Mme Moser*, *Léonidas*, *Viticella Iris*, *V. venosa violacea*, *V. venosa grandiflora*, *V. Kermesina*, *François Morel*, *Etoile Violette*, *Perle d'azur*, *Mme Baron-Veillard*, *Mme Furtado Heine*, *Négresse*, *M. Tisserand*, *Paris de Charanne*, *Earl of Beaconsfield*, *Jackmani Alba*, etc.

Les variétés plus anciennes et universellement connues étaient :

Jackmani, J. superba, Rubella, Molesla, Viticella venosa, Prince de Galles, Madame Grangé, Coccinea, Pitcheri, Durandi, Viticella Alba, V. *rubra grandiflora*, etc.

2° *Gentiana asclepiadea*, plante vivace haute de 0 m. 30, croissant dans les prairies marécageuses des Alpes, à une altitude de 1.500 à 2.000 mètres. Ses fleurs sont disposées par deux le long de la tige, à l'aisselle des feuilles, et possèdent la superbe couleur bleu foncé du *G. acaulis*, espèce plus répandue et mieux connue. D'une culture facile et d'une floraison généreuse, cette plante tiendrait dignement sa place parmi les autres plantes vivaces de culture à peu près semblable.

3° *Campanula carpathica*, encore une de nos plus jolies plantes de rocailles, sa floraison est abondante et dure plusieurs semaines, on peut aussi en former de gracieuses bordures, qui arriveront à fleurir à un moment où la plupart des plantes vivaces ont achevé leur floraison.

4° Quelques Glayeuls cultivés en pots appartenant à la nouvelle race obtenue ces dernières années par M. Lemoine de Nancy, désignée sous la dénomination de *G. hybridus Nanceianus*. Cette nouvelle série se distingue des Gandavensis par des fleurs plus grandes, bien ouvertes, et possédant des coloris bien différents de tout ce qui existe jusqu'à ce jour dans les Glayeuls. Les variétés présentées étaient : *Duchartre, Président Carnol, D. H. P. Valcolt, A. Van den Hedde, Président Chandon, Professeur Lambin, V. Walson, Charles Ballet.*

Par M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière, Lyon, un brugnon de semis qui ne peut également être jugé n'étant pas présenté suffisamment mûr, M. Crozy demande que la Commission chargée de juger cet apport veuille bien se rendre à domicile. Il est fait droit à la demande de M. Crozy.

Par M. Reynoud, horticulteur, route de Strasbourg, à Saint-Clair, Lyon un apport de Cactées, dont les plus remarquables sont : Kleinia Havortii, Echinocereus nogalensis, Cereus formosus monstruosus, etc., etc.

Par MM. Beney-Lamaud et Musset, marchands grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon : Œillet de Chine, nain double, rouge éclatant, Œillet de Chine blanc doré, Agératum Noémi rose, Lobelia roi des Lobelias, Papaver somniferum nanum flore pleno, etc., etc.

Pour juger ces apports il est nommé deux commissions composée de MM. Beurrier aîné, Burel, et Giudre pour la floriculture, de MM. Large, Verdet et Valla pour l'arboriculture.

Après examen ces commissions proposent d'accorder à MM. Morel F., pour sa remarquable collection de Clématites fleurs coupées, une médaille d'argent.

Morel F., pour le reste de son apport, prime 1re classe.

Jacquet, pour son abricot de semis, certificat de 3me classe.

Boucharlat pour ses Bégonias, prime de 1re classe.

Molin, pour l'ensemble de son apport, prime de 1re classe.

Reynoux, pour ses Cactées, prime de 2me cl.

Beney, Lamaud, Musset, pour l'ensemble de leur apport, prime de 2me classe.

Les propositions des Commissions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

Ordre du jour. — Désignation d'un délégué au congrès pomologique de Grenoble. Sur la proposition du conseil et après un vote de l'assemblée M. Poizart, pépiniériste à Lyon-Vaise est désigné comme délégué de l'Association horticole lyonnaise, au congrès pomologique qui se tiendra à Grenoble, les premiers jours de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président fait fixer l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
Ant. Morel.

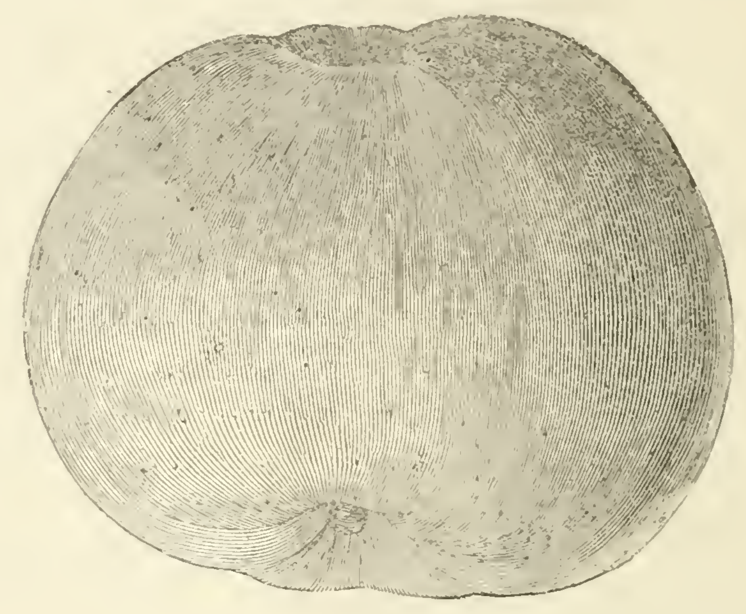
Pomme Golden Noble

Parmi les pommes les plus remarquables par leur grosseur, nous trouvons, figurée dans le *Gardners chronicle*, la variété *Golden noble*, qui n'est pas très répandue dans les jardins et les vergers français. C'est une sorte de première qualité, d'une fertilité ordinaire, dont la maturité a lieu d'octobre à janvier. Sa forme est subglobuleuse, aplatie à la base et sensiblement plus large que haute. Sa peau est uniformément jaune d'or avec des macules roussâtres près du pédoncule, et des ponctuations blanchâtres près de l'œil. Sa chair est jaunâtre, fine et presque fondante. Nous en

donnons une figure représentant un fruit un peu réduit comme dimension.

La Pomme *Golden noble* est probablement un de ces beaux fruits venus seuls d'un semis naturel, car les premiers greffons ont été pris sur un vieil arbre poussé dans un jardin du comté de Norfolk, par M. Patrick Flanagan, jardinier de sir Thomas Hare, à Stowe-Hall.

Quoique la première apparition de ce fruit remonte à 1820, époque où il a été exposé à Londres, on pourrait presque affirmer qu'il n'a commencé à se répandre en France que vers 1869 puisque André Leroy dit n'avoir commencé à le connaître et à le propager que depuis cette date. R. S.



GOLDEN NOBLE

Eryngium alpinum

(PANICAUT DES ALPES)

L'*Eryngium alpinum* est une de ces plantes vivaces rares et singulières qui, malgré leur aspect sauvage, mériteraient de prendre place dans les jardins. Elle appartient à la famille des Ombellifères, — bien que ses fleurs ne soient pas en ombelles — et habite les hautes montagnes de la Suisse occidentale et méridionale, de la Carniole, de la Carinthie, du Piémont, de la Lombardie et de la Croatie. En France, on la trouve dans les Alpes et le Jura.

Le Panicaut des Alpes pousse au printemps, une tige raide, simple généralement et rameuse seulement au sommet, qui atteint 50 centimètres environ de hauteur. Les feuilles caulinaires sont à la base longuement pétiolées; celles du sommet sessiles; les intermédiaires à pétioles d'autant plus court, qu'ils se rapprochent davantage des fleurs. Celles-ci sont petites et réunies en capitules oblongs, longuement pédonculés, entourées par un involucre épineux, à folioles étalées, dressées, bleues, cet involucre, d'un bleu métallique, constitue la partie la plus ornementale de la plante.

L'*Erynguim alpinum* qu'on peut multiplier par semis ou par division des souches aime à être planté dans un terrain bien drainé, car il craint un peu l'humidité. B. C.

Lobéliacées

La famille des Lobéliacées était autrefois englobée dans celle des Campanulacées dont elle ne diffère en réalité que par l'irrégularité de la corolle et la cohérence plus complète des étamines. Ses caractères principaux sont les suivants : Plantes herbacées, souvent sous-ligneuses, généralement à suc laiteux. Feuilles alternes sans stipules. Fleurs complètes très rarement dioïques par avortement. Calice à cinq divisions. Corolle insérée sur le calice à cinq pétales très rarement libres et égaux, généralement cohérents et irréguliers, bi-labiées ou unilabiées.



ERYNGIUM ALPINUM

Etamines au nombre de 5, insérées avec la corolle sur un anneau qui couronne le sommet de l'ovaire. Filets ordinairement libres d'adhérence avec le tube de la corolle, distincts à leur base et cohérents au sommet, anthères cohérentes en cylindre ordinairement courbe, style simple, stigmate ordinairement échancré ou à deux lobes ceints d'un anneau de poils.

Les genres principaux de cette famille sont : les *Lobelia*, *Clintonia*, *Siphocampylus*, *Laurentia Centropogon*, etc. Le plus important, toutefois, est évidemment celui qui a été dédié à Lobel.

Sous le nom de Lobelia, on compte, en effet, des espèces très ornementales bien connues de la plupart des jardiniers. Qu'il me soit permis de rappeler ici le *Lobelia Erinus* avec ses nombreuses et charmantes variétés ; le *Lobelia ramosa* à fleurs blanches et à fleurs roses; puis les flamboyants *Lobelia fulgens*, *splendens* et *cardinalis*, qui, croisés avec le *Lobelia syphilitica*, ont donné une série de variétés très remarquables actuellement cultivées sous le nom de Lobelias hybrides.

A propos des Lobéliacées, il n'est pas inutile de dire que ce sont des plantes excessivement dangereuses qu'on doit ranger parmi les genres les plus

vénéneux, et qu'il importe de se méfier du suc laiteux qu'elles contiennent, car c'est un suc âcre et narcotique qui corrode la peau et qui, pris à l'intérieur, produit sur le tube digestif une inflammation mortelle.

La présente note est écrite en réponse à une lettre de M. X. de Lyon, qui nous demande de lui faire connaître les étamines et les pistils des Lobelias, dans le but de se livrer à quelques fécondations artificielles. Il voudra toutefois remarquer que, ce qui l'a induit en erreur, c'est la synanthérie des étamines (étamines soudées par les anthères), qui est presque aussi nette que dans les plantes de la famille des composées.

Alc. N.



LOBELIA SYPHILITICA

Exposition internationale de Chicago

Pour répondre à un grand nombre de demandes, M. Krantz, commissaire général de la section française à l'Exposition universelle de Chicago, a décidé que le délai d'inscription pour les déclarations des exposants serait reporté au 30 septembre prochain.

Des réductions considérables sont promises par les Compagnies de chemins de fer et par les Compagnies de navigation pour le transport des objets à exposer à Chicago. En outre, d'après une décision du commissaire général français, prise à la date du 28 juillet, l'État prendra à sa charge 60 pour 100 des frais de transport effectif ; il est entendu d'ailleurs que les ressources rendues disponibles par des abaissements éventuels de tarifs seront affectées à augmenter le taux de ce dégrèvement, dont les proportions sont déjà certainement avantageuses pour les exposants.

RAPPORT

SUR L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

DE M. DULEVRON

M. Dulevron, constructeur d'appareils de chauffage, avenue de Saxe, 291, à Lyon, ayant demandé à l'Association horticole lyonnaise une commission spéciale pour visiter et expérimenter un nouvel appareil de chauffage au thermosiphon, cette commission a été nommée dans l'assemblée générale du mois de juin et composée de MM. Comte, Labruyère, Rozain, Stingue et de votre serviteur. Elle s'est réunie dans les ateliers de M. Dulevron, le 18 juillet, pour expérimenter ce nouvel appareil.

L'appareil est un thermosiphon à chaudière verticale, chauffant au pétrole ; voici les résultats de l'expérience qui a duré quatre heures consécutives :

La chaudière et les 43 mètres de tuyaux de 0,10 contenaient 150 litres d'eau.

HEURES	Température à la rentrée	Température moyenne	Température produite par le calorique	Dépense par 1/2 heure	Dépense par degré	Nombre de becs allumés	OBSERVATIONS
3. »	20	20	0	0	0	0	Ce calorique a été obtenu par une dépense de 2 litres 600 de pétrole pour quatre heures, ou 0 litre 650 par heure à 0 fr. 50, soit 0 f. 32 de dépense par heure.
3.30	25	30	10	0.18	0.0033	5	
4. »	33	37	17	0.18	0.0050	5	
4.30	36	41	21	0.18	0.0041	5	
5. »	38	42	22	0.18	0.0041	5	
5.30	40	43	23	0.18	0.0040	5	
6. »	42	44	24	0.18	0 0040	5	
6.30	41	43	23	0 11	0.0025	3	
7 »	39	41	21	0.11	0.0025		

La commission n'ayant pas trouvé les résultats suffisants a invité M. Dulevron à faire des améliorations à son système pour le rendre plus puissant et plus économique.

M. Dulevron, après avoir modifié son appareil, nous a convoqués à une autre expérience le 4 août, où une partie seulement de la commission a pu assister. Etaients présents : MM. Rozain, Stingue et votre serviteur.

L'appareil présenté cette fois avait le même nombre de tuyaux (43 mètres), mais la chaudière avait été complètement refaite, elle est verticale et à double retour de flamme, mais chauffant au gaz produit avec la gazoline par les appareils à gaz sortant de la maison Gourd et Dubois, de Lyon.

Les tuyaux en fonte du thermosiphon de dix centimètres de diamètre contiennent à l'intérieur et dans toute leur longueur un autre tuyau plus petit et vide servant à diminuer la capacité d'eau à chauffer, l'eau n'occupant qne l'espace entre les deux circonférences des tuyaux, ce qui réduit la capacité d'eau contenue dans la chaudière et les 43 mètres de tuyaux, à environ 150 litres d'eau.

Voici les résultats obtenus le 4 août :

HEURES	Température au départ	Température à la rentrée	Température moyenne	Température produite par le calorique	Dépense par 1/2 heure	Dépense par degré	OBSERVATIONS
3. »	20	20	20	0	0	0	Ce calorique a été ob-
3.30	49	26	37 1/2	17 1/2	0.216	0.0123	tenu par une dépense de
4. »	58	39	48 1/2	28 1/2	0.216	0.0075	1 kil. 800 de gazoléine à
4.30	62	46	54	34	0.216	0.0063	0 fr. 72, soit 1 fr. 30
5. »	67	50	58 1/2	38 1/2	0.216	0.0056	pour trois heures, ou
5.30	69	55	62	42	0.216	0.0051	0,432 par heure.
6. »	70	56	63	43	0.216	0.0050	

Ces résultats bien supérieurs à ceux de la première expérience n'arrivent pas encore en comparaison avec la puissance des thermosiphons chauffant par la houille ; mais par le chauffage soit au gaz, soit au pétrole, la surveillance se trouve considérablement diminuée ce qui permettrait en améliorant ce système, surtout en développant la surface de chauffe de la chaudière, de pouvoir chauffer soit des serres d'appartements, soit de petites serres d'amateurs.

La Commission, désireuse de récompenser M. Dulevron pour l'amélioration de son système, propose de lui accorder, à titre d'encouragement, une médaille de vermeil.

Lyon, le 6 août 1892.

Le Rapporteur,

B. Cousançat.

Travaux Horticoles

Jardin d'agrément. — C'est en septembre qu'il faudrait semer une foule de plantes d'ornement que l'on ne sème malheureusement, la plupart du temps, qu'au printemps, époque où elles ne donnent que de pauvres résultats. De ce nombre sont les espèces ou genres suivants : Clarkia, Collinsia, Delphinium, Œnothère, Eucharidium, Gaura, Gilia, Julienne de Mahon, Lunaria biennis, Mufliers, Myosotis alpestris, Nemophiles, Pavots doubles, Silènes (diverses) Thlapsi, Giroflées quarantaines, la plupart des graminées d'ornement, etc., puis une foule d'autres qui craignent un peu le froid et demandent l'abri d'un châssis. Comme il serait difficile et un peu long de signaler les plantes qui devraient être semées en septembre pour bien réussir, il suffit que le jardinier sache que les neuf dixièmes des plantes annuelles qui fleurissent au printemps et même dans le commencement de l'été sont dans ce cas. On peut planter toutes les plantes bulbeuses dont les oignons ne craignent pas le froid.

Serres et châssis. — Septembre est le mois qui précède celui où toutes les plantes devront être rentrées ; il y a même des espèces de serre tempérée ou de serre chaude qui préfèrent l'abri d'un vitrage au grand air, surtout vers la fin du mois. On doit préparer les serres à recevoir leurs hôtes habituels et à cet effet, il sera très utile de procéder à une toilette complète des banquettes, gradins, coins et recoins des serres et orangeries. Je conseille également des fumigations énergiques aux vapeurs d'acide sulfureux,

d'oxyde de carbone et d'acide carbonique qu'on obtient en brûlant du soufre sur un réchaud chauffé au charbon de bois. Ces vapeurs détruisent les insectes parasites et les spores des cryptogames qui habitent la serre. Bien entendu que cette opération ne peut se faire que quand les serres sont vides.

Dans le jardin, on déterrera les plantes qui craignent l'humidité, telles que les Bruyères, Azalées et autres espèces délicates de la Nouvelle-Hollande et du Cap. Celles dont les racines ont traversé les pots, soit en dessus, soit en dessous, devront être soulevées afin d'être sevrées du supplément d'alimentation qu'elles reçoivent. Il vaut mieux faire cette opération pendant que la température est encore douce que d'attendre les gelées.

On peut également procéder à un *demi-rempotage* pour beaucoup d'espèces qui ont émis des racines nombreuses à la partie supérieure du pot. On rempote les Primevères de la Chine et les Cinéraires qui en ont besoin et on multiplie les plantes qui servent à la plantation des massifs, telles que Géranium, Verveines, Pétunias. Anthémis, Salvias, etc., à moins que l'on ne préfère rentrer de vieux pieds et les multiplier au printemps.

NOTES & INFORMATIONS

Nuits (Côte d'Or), 13 août 1892.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Puisque vous accueillez toujours mes observations, cela m'encourage à vous en faire de nouvelles. En voici une qui a bien son mérite. Tous savent que le côté du melon qui a touché la terre, tout le temps de sa croissance, laisse beaucoup à desirer, lors même que la pourriture ne s'y est point produite. On a, je le sais, conseillé de placer sous le melon, pour le préserver de la pourriture, une brique, c'est déjà bien; mais il y a mieux encore; c'est de le faire reposer sur une feuille de verre, légèrement inclinée, pour que l'eau n'y séjourne point. Le verre lui transmet la chaleur qu'il reçoit du soleil et, par là, sa maturité devient plus régulière. Le verre double sera préféré à tout autre, lorsqu'il s'agira de melons gros et lourds. On comprend que le verre employé une première fois, pourra l'être une seconde.

Bien à vous humblement.

Abbé GARNIER,
Quai Fleury, 11.

LES CONCOURS RÉGIONAUX. — Le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté réduisant de huit à cinq par an, à partir de 1893, le nombre des concours régionaux agricoles.

Ces concours auront lieu dans les départements et dans l'ordre ci-après :

1893.— Finistère, Pas-de-Calais, Doubs, Yonne. Charente.

1894. — Calvados, Nord, Loiret, Lot, Meurthe-et-Moselle.

1895. — Maine-et-Loire, Marne, Puy-de-Dôme, Haute-Garonne, Isère.

1896. — Eure-et-Loir, Aisne, Allier, Lot-et-Garonne, Hérault.

1897. — Ille-et-Vilaine, Haute-Saône, Cher. Gironde, Drôme.

1898.— Orne, Ardennes, Haute-Vienne, Hautes-Pyrénées, Rhône.

1899. — Vienne, Somme, Côte-d'Or, Aude, Bouches-du-Rhône.

1900.— Loire-Inférieure, Vosges, Indre, Tarn-et-Garonne, Alpes-Maritimes.

Ces concours seront ouverts, sans distinction de région, à tous les exposants de l'Algérie et des colonies.

DESTRUCTION DE GUÊPES. — Le bulletin de la Société horticole de l'Aude nous enseigne la manière de détruire les guêpes en terre. Le soir ou le matin, alors que les guêpes sont toutes dans leur trou, on applique sur le trou du nid de guêpes une

bouteille à pêche (bouteille en verre blanc d'une contenance de 4 à 5 litres, percée au fond), dans laquelle on a eu soin de mettre de l'eau de savon jusqu'à la hauteur du trou. Une heure après le lever du soleil, les guêpes sont toutes dans la bouteille et mortes. On les détruit encore en versant dans leur trou du goudron de houille chaud.

Congrès des Sociétés savantes. — Voici quelques unes des questions horticoles ou botaniques inscrites au programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1893 :

Fixer, pour des localités bien déterminées de la région des Alpes et des Pyrénées, la limite supérieure actuelle de la végétation des espèces spontanées ou cultivées ; étudier les variations qu'elle a subies à différentes époques.

Influence des gelées tardives sur la végétation.

Influence de la sécheresse sur la végétation.

Sur les nouvelles variétés de plantes cultivées susceptibles d'augmenter la richesse nationale.

De l'importation fortuite et de la naturalisation d'espèces végétales.

Etude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha, et de leurs succédanés. Quelles sont les conditions propres à leur culture ? De leur introduction dans nos colonies. Emploi des procédés chimiques pour l'extraction du produit qu'ils fournissent.

Les Calcéolaires hybrides (1)

Les *Calcéolaires* appartiennent à la famille des *Scrophularinées* ; l'origine des *Calcéolaires hybrides* est assez obscure ; certains auteurs le considèrent comme issu d'un croisement entre le *Calceolaria corymbosa* et le *C. crenatiflora*, tandis que d'autres en font des variétés de ce dernier. Connaîtra-t-on un jour cette origine d'une façon précise ? Nous l'ignorons, mais la chose nous paraît bien improbable et nous ne nous attarderons pas sur ce point, qui n'enlève rien au mérite de ces charmantes plantes.

Les *Calcéolaires hybrides* se classent parmi les plus jolies plantes à fleurs et parmi les plus méritantes, car il en est peu qui puissent rivaliser avec eux en raison de leur floraison abondante, de la forme singulière de leurs fleurs, qui ressemblent à des sortes de bourses et de la profusion de ces fleurs aux couleurs très variés, striées, marbrées, tigrées, rayées, ponctuées, en un mot recouvertes sur la face supérieure d'une multitude de dessins bizarres, d'un coloris plus foncé, qui tranche bien sur le fond de la fleur. Ce sont des plantes d'une rare élégance, fleurissant abondamment de mai à juillet et qui devraient être beaucoup plus cultivées qu'elles ne le sont généralement.

La culture des *Calcéolaires* est des simples et des plus faciles et ne demande que quelques soins ; il n'est même pas nécessaire d'avoir une serre à sa disposition, quelques châssis suffisent, et nous recommandons cette culture aux amateurs, ils seront largement récompensés des quelques soins qu'elle leur aura demandés. C'est du reste à leur intention que nous écrivons cet article, car tous les jardiniers de profession connaissent la culture des *Calcéolaires*.

La meilleure époque de semis est du 15 juin à la fin de juillet ; semées plus tard, les plantes ne sont pas assez fortes pour l'hiver et sont plus sujettes à souffrir. Un point sur lequel, en passant, nous appellerons l'attention des amateurs, c'est de se procurer des graines

(1) *Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay.*

d'élite, provenant de plantes irréprochables et bien sélectionnées ; les graines de qualités inférieures, vendues à bon marché, donnent trop de désillusions au moment de la floraison des plantes pour qu'ils hésitent à se procurer des graines de choix.

Le semis se fait en pots ou en terrines, en terrines de préférence ; on garnit le fond d'une bonne couche de tessons et on la remplit aux trois quarts de terre de bruyère grossièrement concassée ; cette terre sera ensuite recouverte d'une couche d'environ un centimètre d'épaisseur de même terre de bruyère finement tamisée, que l'on tassera fortement. C'est *dessus* cette terre fine que se fait le semis ; nous disons *dessus* et non *dedans* car, vu leur extrême finesse, les graines de *Calcéolaires* ne doivent pas être enterrées, mais semées simplement sur la terre, que l'on aura mouillée légèrement au préalable, afin que les graines y adhèrent bien.

Le semis terminé, on place les pots ou les terrines soit en serre, soit sous châssis, en ayant soin de les tenir à l'ombre ; pour activer la levée, on peut recouvrir les terrines d'une feuille de verre. Il faut veiller attentivement à ce que la terre soit toujours humide ; cette humidité sera entretenue par des arrosages qui demandent à être faits avec beaucoup de soins et d'attention, soit avec une seringue très fine ou avec un arrosoir dont les trous de la pomme seront excessivement fins. On peut aussi placer la terrine dans une soucoupe remplie d'eau ; de cette façon la terre se maintiendra suffisamment humide et il ne sera pas nécessaire d'arroser.

Quand les jeunes plants ont trois ou quatre feuilles, on procède au repiquage, qui peut se faire en terrines ou en godets ou même en pleine terre, mais toujours en terre de bruyère ; nous conseillons de préférence le repiquage en terrines en espaçant les plants de trois à quatre centimètres ; quand ils auront pris du développement et qu'ils seront à la veille de se toucher, on les rempotera séparément dans des godets de sept à huit centimètres de diamètre. A partir de ce rempotage, on peut mélanger environ un huitième de terre franche à la terre de bruyère.

Lorsque les racines tapisseront les parois des godets, il faudra rempoter les plantes dans des pots un peu plus grands pour éviter l'endurcissement ; on devra également les rempoter plusieurs fois dans le courant de l'hiver, jusqu'à l'époque de la floraison, en se servant chaque fois de pots un peu plus grands. Ces rempotages successifs donnent de la vigueur aux plantes, les empêchent de jaunir en évitant l'excès de l'humidité qui est à redouter pendant l'hiver et assurent une brillante et abondante floraison.

Voici maintenant comment on prépare la couche pour hiverner les *Calcéolaires* en la proportionnant au nombre de plantes qu'elle est destinée à abriter.

Cette couche, qui n'a pas besoin de donner de chaleur de fond, sera faite avec des feuilles ou avec des détritus de jardins, que l'on recouvrira d'une épaisseur de terre bien meuble d'environ vingt centimètres ; la couche devra être établie de façon que les plantes qu'on y placera soient le plus rapprochées possible du verre des châssis.

Pour éviter que le froid pénètre dans la couche, on établira un second coffre en planches à l'intérieur du premier, en laissant entre les deux un espace de dix centimètres que l'on remplira de feuilles sèches ou de mousse fortement tassée ; ce second coffre doit être posé sur les

feuilles ou détritus, avant de les recouvrir de terre. Pendant les grands froids, on mettra aussi autour de la couche un réchaud de grand fumier.

Il est bien entendu que les châssis devront être couverts de paillassons tous les soirs pendant les gelées ; quand le froid deviendra plus intense, il faudra mettre plusieurs couches de paillassons afin d'empêcher la gelée de pénétrer à l'intérieur de la couche. Par contre, quand la température sera douce, que le thermomètre marquera six ou huit degrés au-dessus de zéro, on devra en profiter pour donner de l'air aux châssis, afin d'assainir la couche et d'empêcher les plantes de s'étioler.

Peu de plantes sont aussi sujettes aux atteintes des pucerons que les *Calcéolaires* et il est fort difficile de les en débarrasser quand ils en sont atteints ; aussi on se trouvera bien de les traiter préventivement contre ces insectes, soit par des fulmigations de tabac, soit par des bassinages à la nicotine à la dose d'un litre de nicotine pour dix-huit à vingt litres d'eau, soit par la vaporisation de la nicotine que l'on produit en répandant le liquide sur les briques chaudes ou sur des lingots de fer ou de fonte chauffés à blanc ; ce moyen est préférable aux précédents et d'un emploi plus pratique pendant les froids ; ces résultats sont au moins satisfaisants.

La culture en serre des *Calcéolaires* ne diffère en rien de celle sous châssis et les soins à leur donner sont les mêmes ; mais les plantes y sont plus sujettes à s'étioler et à être envahies par les pucerons que sous châssis ; il faut avoir soin de les placer en pleine lumière, près du verre.

Charles Bolut.

Création de Nouvelles Variétés de Vigne (1)

Pour créer de nouvelles variétés de vigne, les viticulteurs ont à leur disposition trois procédés : la sélection des boutures, le semis et l'hybridation.

Sélection des boutures. — Une bouture, ou fragment de sarment, reproduit intégralement tous les caractères du pied-mère qui l'a fournie, même les caractères secondaires et accidentels, localisés sur des parties du cep. Ainsi la variété de *Chasselas persillière*, ou à feuilles laciniées, a été obtenue, il y a environ un siècle, en bouturant un sarment de chasselas ordinaire, sur lequel il s'était développé accidentellement des feuilles profondément découpées. On a réussi à obtenir un résultat inverse, c'est-à-dire à créer un chasselas à feuilles entières en bouturant un sarment de *Persillière* qui présentait des feuilles entières.

Le Gamay à fleurs doubles est le résultat d'une bouture faite avec un rameau qui portait accidentellement des fleurs doubles.

Les formes de quelques cépages à fruits blancs, gris ou noirs, ont été également fixées par sélection de boutures ; de même que le *Cot à queue rouge* et le *Cot à queue verte*.

Les cépages dits *panachés*, à raisins moitié blancs et moitié noirs, ont été créés par le même procédé, ainsi que l'*Aramon Pignat*, obtenu vers 1850 ; les grappes de cette variété présentent des grains très serrés et à peau épaisse.

Le *Jacquez à gros grains*, ou Jacquez Dauty, qui a des raisins plus gros d'un tiers que ceux de la variété ordinaire, et sur lequel on observe fréquemment des cas de *fasciation*, c'est-à-dire

(1) L'*Agriculture Nouvelle*.

des rameaux, au nombre de 3 ou 4, soudés sur une certaine longueur, ou des pédoncules de grappes soudées au sarment, a été également fixé par selection de bouture.

L'*Othello à gros grains* a été obtenu de la même manière ; très probablement aussi le *Corinthe* à grains sans pépins.

Quand on récolte des boutures, il est très important de bien sélectionner les sarments pour éviter diverses altérations. Par exemple, on ne doit pas couper les sarments d'*Aramons* ou de *Folle blanche* atteints de la maladie dit *court-noué*, c'est-à-dire qui ont des mérithalles raccourcis. Les ceps atteints de cette maladie se rabougrissent et produisent des récoltes très faibles. En général, pour multiplier le Gamay et l'Aramon, cépages qui ont des tendances à dégénérer, il faut choisir des sarments vigoureux.

On sait que presque tous les *Riparias* ont leurs organes femelles avortés ; on doit donc, pour avoir des ceps fertiles, avoir bien soin de bouturer les sarments qui ont porté des grappes à grains bien développés.

Le *chasselas Jésus* présentait, il y a une vingtaine d'années, des grappes irrégulièrement garnies ; on est arrivé à avoir des grappes régulières par la sélection des boutures.

On évite l'état maladif du *millerandage* (grappes à grains de grosseur normale et à petits grains verts qui sont très nuisibles à la qualité de vin) en choisissant, pour la multiplication, des sarments exempts de cette maladie.

La sélection des boutures doit être très soignée pour augmenter la fertilité. En général, il faut choisir des sarments peu vigoureux ; un excès de vigueur est nuisible à la formation des boutons à fleurs. Plus une vigne a des tendances à s'emporter à bois, plus il faut rechercher des rameaux-boutures peu vigoureux. Pour les cépages qui, comme l'Aramon et le Gamay, tendent à dégénérer, on doit, au contraire, préférer des sarments vigoureux.

Pour créer des types fructifères, il est très important de bouturer des sarments fertiles qui ont produit de belles grappes coupées sur les ceps les plus fructifères.

En suivant ce conseil, dans plusieurs régions de la France on a considérablement augmenté les rendements des vignobles.

Ainsi le *Cinsaut* qui autrefois donnait, dans le Midi, 30 à 35 hectolitres à l'hectare, produit aujourd'hui jusqu'à 80 hectolitres.

Le *Cabernet-Sauvignon*, bien sélectionné depuis quelques années, donne 25 à 30 hectolitres, au lieu de 15 et 20.

Certaines formes très fructifiées du *Petit-Bouschet* ont été obtenues de la même manière.

Pour choisir les sarments, au moment de la vendange, on marque, par exemple avec de la couleur à l'huile, les ceps les plus fructifères, et en hiver, en coupant les sarments, on ne conserve que ceux qui ont porté 2 ou 3 belles grappes.

Quelques viticulteurs très soigneux poussent la sélection encore plus loin ; ils ne prennent que les *fragments* qui portaient des fruits.

On remarque parfois sur un même pied des grappes qui mûrissent plus tôt que les autres ; en bouturant les fragments de sarments sur lesquels elles sont insérées, on fixe cette précocité accidentelle.

Quelques espèces de vignes américaines, le *V. Berlandieri*, par exemple, reprennent très difficilement de bouture ;

mais quelques ceps présentent accidentellement la propriété de reprendre de bouture ; en choisissant des sarments sur ces derniers ceps, on peut créer des *Berlandieri* qui se bouturent facilement.

Quand on fait des boutures de vignes américaines destinées à servir de porte-greffe, il faut choisir des sarments forts et vigoureux pour avoir des sujets vigoureux.

Semis de vigne. — Le semis ne reproduit que quelques caractères du pied mère et il peut en développer de nouveaux. Il est employé dans un double but : pour créer de nouvelles formes et pour obtenir des porte-greffes résistants. On ne sait jamais ce que l'on obtiendra ; c'est un procédé de multiplication pour les chercheurs et non pour les viticulteurs praticiens.

C'est par semis que l'on a obtenu un grand nombre de variétés de *Chasselas* et la plupart des *Madeleines*.

Le semis donne souvent des espèces régénérées, c'est-à-dire plus vigoureuses que les espèces qui ont fourni la graine. Malgré cette augmentation de vigueur, les sujets obtenus par semis ne résistent pas au phylloxéra, car la vigueur n'y est pour rien.

Dans les régions où l'importation des plants américains est interdite, on fait souvent des semis de cépages américains pour avoir des sujets destinés à être greffés, il faut avoir bien soin de ne pas semer des hybrides de vignes américaines et françaises qui pourraient par atavisme donner des espèces françaises non résistantes. Les espèces qui se reproduisent bien par semis sont : les *Vitis Rupestris*, *V. Riparia*, *V. Monticola* et *V. Berlandieri*.

Hybridation des vignes. — Cette opération a pour but de créer de nouvelles variétés, afin de réunir en une seule variété les propriétés précieuses de plusieurs. Par exemple, on hybride les cépages français avec les américains, pour obtenir de belles variétés *franco-américaines* qui auront en même temps les propriétés de donner de bons fruits et de résister au phylloxéra. Les hybrides, *producteurs-directs*, obtenus jusqu'à ce jour, sont relativement peu méritants. Il n'en est pas de même des *porte-greffes franco-américains* qui ont été obtenus pour planter les terrains crayeux dans lesquels les plants américains réussissent difficilement. Les hybrides obtenus qui rendront très probablement de grands services dans les terrains crétacés, sont : *Gros-Colman* × *Rupestris*, *Folle Blanche* × *Berlandieri* et *Cabernet* × *Berlandieri*.

Dans ces hybrides, on retrouve les propriétés spéciales du mâle et de la femelle ; par exemple dans le premier, nous retrouvons la résistance du *Rupestris* et l'adaptation aux terrains crayeux du *Gros-Colman*.

Un Auditeur du cours de M. Vialla.

Guerre et Civilisation.

Eh oui! toujours la barbarie contre la civilisation, ou, pour mieux dire : la raison du plus fort est toujours la meilleure ; c'est un peu bestial, disent les uns, et c'est mon avis

L'homme de notre siècle, après toutes les découvertes scientifiques, sacrifie encore trop souvent sa raison ou ne veut pas raisonner ; si la raison lui vient, il la repousse et la remplace bien vite par une envie matérielle du corps.

C'est la guerre à perpétuité, si une étoile bienveillante ne vient pas se placer sur le front des hommes qui se disent civilisés, pour leur éclairer la voie de la raison.

Moi, jardinier sans instruction... Un jardinier ! Peuh ! Combien de fois ce titre n'est-il pas méprisé par les profanes ? Et cependant, si les illustres chefs de la guerre et les politiciens faisaient un court stage parmi nous (ce dont ils ont besoin), ils auraient bientôt compris le principe de la civilisation sur la base de la

civilisation des plantes. Civiliser les plantes paraît bizarre à première vue, et cependant le fait existe (civiliser une plante, c'est la rendre meilleure; je ne rentre pas dans les détails). Je me demande très souvent : A quoi donc servent les hautes études? sont-elles pour tromper les faibles, pour les faire s'entre-détruire innocemment, ou pour les exploiter? Cette dernière version est, je crois, la plus pratiquée, surtout en politique, la Belgique horticole y a une tendance, à ce que je vois; nous sommes plus raisonnables ici, et c'est, je crois, la civilisation des plantes qui a tracé notre chemin. Notre conduite mérite ce petit trait et l'horticulture nos remercîments.

Je soutiendrai toujours que tout peuple civilisé doit rejeter avec mépris cet amusement barbare (la guerre), qui ne sert qu'à élever quelques créatures sur piédestal, après avoir semé la désolation, le deuil et la misère dans un pays.

Il y a des guerres qui ne sont pas redoutables; celles-là, un horticulteur (un jardinier) ne les répudie pas; au contraire, il est très heureux d'en avoir; c'est pour lui une récréation.

Guerre n'est peut-être pas la bonne expression en horticulture, et cependant c'en est une, quand l'on pousse un genre contre un autre pour le détruire. Très souvent deux genres se neutralisent, mais tel n'est pas le cas qui me préoccupe en ce moment, et comme il ne peut pas y avoir de sang à verser, je peux répondre à la première attaque sans scrupule.

Voyons un peu ce que vaut la prédiction de Louis Van Houtte (c'est un horticulteur belge qui a parlé) : *Dans quelques années, les Geraniums serviront à pailler les Begonia bulbeux.* Voudrait-on faire croire à cette boutade aujourd'hui à Lyon?

Voyez comme il faut peu de chose pour ériger un homme sur un piédestal, une grosse bêtise ou une guerre; mais la déclarer et la gagner, c'est tout une autre affaire. Il me semble que le socle sur lequel on a voulu placer L. V. H. n'est pas bien solide et qu'il serait bon de le reconstruire en bonne pierre de Villebois avant l'érection.

La question est de savoir quel est le champion des deux genres, Pelargonium zonale (Geranium) et Begonia bulbeux, pour l'ornementation des parcs et jardins, et quel sera celui des deux qui servira à pailler l'autre.

C'est bien une guerre à mort que l'on vient de déclarer, il me semble. Ne conviendrait-il pas de faire appel à la civilisation? Par ce moyen, j'espère être assez heureux pour faire la part à chacun et les laisser vivre tous les deux, en raisonnant le plus fort, je suis convaincu que j'obtiendrai la vie du plus faible.

Les plantes sont comme l'homme, elles ne se portent bien que si elles sont placées dans une position qui est en rapport avec leur origine. Quand nos jeunes soldats arrivent dans nos colonies tropicales, n'ont-ils pas à souffrir de cette différence énorme de température? Il en est de même pour les Pelargoniums zonales et les Begonias, et c'est certainement ce dernier genre qui souffrira le plus, si on n'a pas égard à son tempérament.

En effet, plaçons en plein soleil ces belles variétés de Begonias bulbeux à fleurs doubles ou simples, aux couleurs fines et variées, depuis le blanc le plus pur au cramoisi foncé, passant par le jaune de toutes nuances, que restera-t-il de ces belles et larges fleurs? Elles n'auront plus qu'un tiers de leur grandeur et seront brulées par le soleil avant leur complet épanouissement. Il y en a qui cependant résistent un peu, tels que les rouges à fleurs simples, encore faut-il qu'ils soient dans une position peu brûlante.

Voyez, en opposition, le Pelargonium zonale, ce roi des massifs déployer ses larges ombelles de fleurs aux milles couleurs, coloris chatoyant, brillant, velouté, satiné, depuis le mois de mai jusqu'aux gelées; toutes les positions lui sont bonnes, même ombragées; là encore il étouffera le Begonia qui alors ne lui servira pas de paillis, ses tiges et ses feuilles étant trop tendres, mais lui servira d'engrais.

Il ne faut certainement pas que des Pelargoniums zonales pour orner nos parcs et jardins, mais c'est bien le genre qui doit primer. Certes les Begonia ont leur place aussi; mais, si on veut avoir de larges et belles fleurs bien épanouies, il ne faut pas les placer en plein soleil, en concurrence avec les Pelargoniums zonales.

La civilisation nous dit : laissons l'ombre au Begonia et donnons le soleil au Pelargonium zonale, donnons-lui les parties dominantes, c'est-à-dire les parties importantes, celles qu'un général confie à sa meilleure troupe pour être sûrement gardées, et alors nos parcs et jardins seront bien décorés.

Sans honte j'exprime ma pensée,
Sur les merveilles de la nature.
Ami Lyonnais dévoile tes idées
Pour le progrès de l'horticulture.

J. Rozain.

BIBLIOGRAPHIE

Léonard Lille, horticulteur-grainier, quai des Céleetins, 9, à Lyon, — Catalogue d'ognons à fleurs, fraisiers et plants de semis, Brochure in-8 de 16 pages.

ALEXANDRE BERNAIX, rosiériste à Villeurbanne près Lyon (Rhone). — Catalogue général de Rosiers, comprenant un très grand nombre de variétés choisies, nouvelles ou anciennes, remontantes ou non remontantes, classées par catégories ou sections, telles que : Thé, Noisette, Ile-Bourbon, Hybrides remontants, etc., espèces botaniques. Brochure in-8°, de 70 pages.

CH. MOLIN, horticulteur, marchand-grainier, place Bellecour, 8, à Lyon. — Catalogue illustré d'ognons à fleurs, Plantes vivaces, fraisiers et collections diverses, Plants de fleurs diverses, etc. Broch. in-8° de 12 pages.

Le Pommier à cidre dans les Hautes-Alpes, par M. F. REYNAUD, horticulteur à Gap. — L'auteur de la brochure qui porte le titre ci-dessus, est un de nos bons collègues de l'Association et un horticulteur habile qui a étudié d'une manière très aprofondie la question qu'il traite. Il montre tout d'abord le Pommier réussissant bien dans le département des Hautes-Alpes, où on le rencontre vivant à l'état sauvage dans les haies et les bois, où il croît sans culture, ce qui constitue en faveur de l'adaptation parfaite de cet arbre dans le pays un argument sans réplique. Une question qui a sa valeur, est soulevée par M. Reynaud, c'est celle-ci : Le Pommier à cidre doit-il être cultivé à haute ou à basse tige ? Les avantages réciproques des deux manières sont très bien mis en évidence par l'auteur. Déjà, du reste, pour aller plus vite dans le rapport d'une plantation de pommiers à cidre, M. X. Levrier a proposé au Congrès pomologique de France, tenu à Bordeaux en 1888, de greffer sur doucin, de planter à 2 mètres et de laisser pousser en buisson. C'est une expérience à tenter et à suivre de près. L'auteur nous a prend à cette occasion, qu'un de ses compatriotes, M. Laugier, a résolument pratiqué le mode de culture préconisé par M. Levrier, avec cette différence qu'il a planté des arbres greffés sur franc et qu'il les a espacés de 2m50 en tous sens. Il a coupé la jeune tige de ses sujets à 0m60 du sol et se propose pour la taille d'en évider l'intérieur.

On ne peut que féliciter l'auteur de la clarté et de la concision qu'il a mises à traiter une question aussi importante. On trouve dans sa brochure des renseignements complets sur les plantations, les variétés de pommes à cidre, la fabrication du cidre, etc.

BENEY, LAMAUD ET MUSSET, horticulteurs-marchands-grainiers, q. St-Antoine, n° 36, Lyon. — Catalogue trimestriel illustré spécial aux Ognons et Bulbes à fleurs, ainsi qu'aux plantes vivaces. Plants repiqués de Primevères, Cinéraires, etc., broch. gr. in-8° de 16 pages.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part..

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra à Lyon, du **9 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean JACQUIER, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 17 Septembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

— M. Duclond, horticulteur à Pont-de-Vaux (Ain), demande un premier jardinier, marié ou célibataire. S'y adresser.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme de quinze à seize ans désirerait entrer comme apprenti chez un horticulteur. — S'adresser a M. Odin, cafetier à Saint-Genis-l'Argentière, par Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

10,326 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Lettre à un amateur. — Rosiers. — Un Rosier non remontant issu de deux rosiers remontants. — Exposition d'Horticulture à Grenoble. — Beurré Dubuisson. — D'una nuova Sensitiva. — La sciure de bois et le bouturage. — L'Electricité et la germination des graines. — Conservation des Fuchsias.

Lettre à un amateur. — ... L'horticulteur en chambre vous dira très bien, ceci ou quelque chose d'approchant, à propos des ognons à fleur : « On commence à planter les espèces les plus hâtives et on continue successivement ainsi. Vers la fin de septembre, on plante les Narcisses de Constantinople, puis les Jacinthes blanches...

Il y a du bon dans ces renssignements : ils ne sont pas trop compromettants. Cependant pour votre gouverne, sachez que ce n'est pas la *précocité des fleurs* qui doit servir d'indication pour l'époque la plus favorable à la plantation des plantes bulbeuses, mais bien la précocité de *l'émission des racines*. Ainsi, par exemple, le Narcisse des poëtes qui fleurit après les Tulipes précoces devra cependant être planté longtemps avant elles, précisément parce qu'il émet des racines au moins deux mois avant les Tulipes.

C'est l'enfance de l'art, cela, mais de l'art pratique. L'horticulteur en chambre qui raisonne théoriquement, par analogie, ne sait pas que dame Nature a plus d'une malice dans son sac. Tenez, voici encore un exemple très topique de l'irrégularité des procédés des représentants du règne végétal. Dans le même *genre* on rencontre par exemple deux espèces dont l'une est à floraison très précoce et l'autre à floraison très tardive. Or, si vous demandez à l'horticulteur en chambre laquelle des deux espèces arrivera à murir ses graines, la première, tenez pour certain que jugeant par analogie, il vous répondra que ce sera la plus précoce. Eh bien ! cinq fois sur dix, il raisonnera comme un tambour mouillé, c'est-à-dire se mettra le doigt dans l'œil.

— A propos d'ognons, sachez aussi qu'il y a un certain nombre d'espèces qui n'aiment pas du tout à être remuées de place ; ce sont celles dont les racines sont vivaces et persistantes. Presque toutes les Scilles sont dans ce cas.

— Toujours à propos d'ognons à fleurs, sachez encore que pour les rendre plus hâtifs ou plus tardifs, il convient, suivant le cas, de faire passer la saison du repos aux bulbes dans des locaux plus ou plus moins froids. De deux ognons de jacinthes, par exemple, qui devraient fleurir le même jour, ce sera celui qui aura passé l'été dans le local le moins froid qui fleurira le premier. A vrai dire, l'avance n'est pas considérable, mais elle est cependant très sensible.

Rosiers. — Voici le moment de préparer quelques sujets à une floraison plus précoce que les autres, sans faire entrer la chaleur en ligne de compte. Si au lieu de vouloir procéder sur des sujets tout entiers, il vous plaisait seulement de prolonger la floraison sur le même rosier et d'obtenir des fleurs plus précoces sur certains rameaux, le procédé n'est pas coûteux et il est à la portée de tout le monde. Voici ce procédé : Tailler dès la fin de septembre les Rosiers comme si l'on était en février, en ayant soin de tailler un peu plus long qu'à l'ordinaire et sur tout de ne pas oter les feuilles

aux restants des rameaux taillés. Ne pas non plus tailler tout le rosier le même jour, procéder comme pour les pincements des arbres, en y revenant à plusieurs reprises pour ne pas troubler la végétation des racines.

Pour obtenir seulement quelques rameaux plus précoces sur un pied de rosier, ne tailler que les rameaux en question.

Les forceurs de Rosiers qui liront ceci feront bien de s'inspirer de cette pratique qui leur économisera force charbon s'ils savent en user à propos (ne procéder ainsi que pour les Hybrides remontants.)

Un Rosier non remontant issu de deux rosiers remontants. — La mère est une Rose du Bengale connue dans les cultures sous le nom de Bengale ordinaire; le père est ce merveilleux polyantha qu'on doit à M. Dubreuil qui l'a baptisé Perle-d'Or. Le fils est un grand fripon de Rosier à fleur simple qui sarmente comme une vigne sauvage et ne remonte pas.

C'est votre serviteur qui est l'obtenteur de ce gain peu remarquable mais très instructif. Peu remarquable? C'est selon. D'abord il est d'une vigueur incroyable, et reprend de bouture comme du Chien dent. On pourrait peut-être s'en servir comme sujet à greffer. Je dis peut-être, puisque quelques rosiéristes — pas à Lyon toutefois — greffent encore sur *R. Manetti*. Ensuite, il a un beau feuillage. Puis c'est tout. Je prouve qu'il est instructif. Il nous apprend d'abord que le proverbe qui dit que « bon chien chasse de race » n'est pas toujours exact, attendu que papa et maman remontent beaucoup et que lui, le fils, ne remonte pas du tout. Il nous apprend ensuite qu'il n'est pas toujours vrai de supposer que deux roses remontantes fécondées l'une par l'autre donneront comme produit d'autres roses remontantes.

Le fin mot de la chose le voici. Une des deux roses qui ont été croisées entre elles, la Perle d'or, est une variété d'origine hybride dont un des ancêtres ne remonte pas. Les Polyantha des jardiniers sont des « Sèves-mêlées » c'est-à-dire des métis du Rosier multiflore à fleur simple et d'une Rose de jardin probablement remontante.

Un fait à signaler : le Rosier *Peu Remarquable* dont je suis l'obtenteur, ressemble singulièrement à un Rosier multiflore à fleur simple.

Exposition d'Horticulture à Grenoble. — Je ne veux pas marcher sur les plate-bandes, — je devrais dire sur les massifs — de notre collègue et ami Jules Chrétien qui, en vertu de sa délégation comme membre du jury est officiellement chargé de la rédaction d'un rapport sur l'Exposition de Grenoble, non, mais je tiens à enregistrer ici, tout de suite, sans plus tarder, le grand succès de cette Exposition. Succès, n'est peut-être pas le mot propre, car la pluie qui n'était pourtant pas inscrite au programme, est tombée pendant toute la journée de dimanche. Mais si le beau temps n'était pas de la partie, il reste parfaitement bien établi que cette Exposition était vraiment remarquable et c'est là l'important. Il y avait là des lots de toutes sortes dont quelques-uns d'une grande beauté : conifères, arbres fruitiers, plantes de serre, plantes vivaces, roses, fleurs coupées variées, fruits, raisins, légumes admirables, etc., couvraient une grande partie de l'Esplanade.

Cette Exposition s'est tenue en même temps que le concours départemental de l'Isère, le concours de la Société d'agriculture de Grenoble et le congrès de la Société pomologique de France, auxquels elle a donné un relief imposant.

Un grand nombre de récompenses ont été attribuées aux exposants.

Nous en donnerons prochainement la liste.

Beurré Dubuisson. — Sous ce titre : « *Un Nouveau Sexagénaire* », M. Alphonse Dachy, jardinier au château de Guignicourt-sur-Vence (Ardennes), appelle l'attention des amateurs sur une très bonne variété de poires, le *Beurré Dubuisson*.

« Je me propose, dit-il, dans le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay*, de vous faire connaître une nouveauté fruitière... vieille déjà d'une soixantaine d'années. Une nouveauté sexagénaire ! C'est extraordinaire, n'est-ce pas ? En effet, et cependant il en est ainsi. Le fruit dont il est ici question est peu cultivé, et contrairement à certaines nouveautés tant prônées dans ces dernières années, il est le rival de nos meilleures variétés et digne, en tous points, de figurer sur les tables des véritables gourmets. Mais alors pourquoi n'est-il pas plus répandu ? Il a manqué à notre poire, car c'est d'une poire qu'il s'agit, un parrain moderne connaissant à fond tous les moyens de publicité. »

Pour ne pas être très répandu dans nos régions, le Beurré Dubuisson n'est cependant pas un inconnu pour les personnes qui s'intéressent à la pomologie, attendu que cette très bonne poire figure dans le catalogue des fruits adoptés par le Congrès pomologique de France. Du reste, il ne faut pas se faire d'illusion sur les bons fruits, qui sont plus nombreux qu'on ne pense ; mais l'avenir est aux *variétés locales*, très productives, ou aux variétés de *fertilité dite remarquable* dans tous les pays.

On ne se rend pas assez compte dans les plantations que si le poirier pousse partout, dans tous les sols, et à toutes les expositions, un très grand nombre de variétés ne sont d'une fertilité soutenue que lorsqu'elles rencontrent des conditions parfaitement adéquates à leur nature. Les espèces *ubiquistes* celles qui peuvent être recommandées partout sont moins communes que quelques-uns le supposent.

Dans le programme du congrès de pomologie et d'arboriculture qui s'est tenu à Gand en 1880 figurait cette question ; choix des 18 meilleures variétés de poires à cultiver en jardin.

Dix-huit variétés, le nombre n'est pas très important, eh bien ! Savez-vous que les membres du congrès, d'habiles gens, cependant, furent sur le point de ne pas s'entendre sur ce simple choix. M. Burvenich, avait pourtant bien posé la question : « Il ne s'agit pas de comparer les différentes variétés de poires cultivées dans les diverses localités du pays, afin de savoir celles qui sont les plus recommandables dans certaines conditions données. Il s'agit simplement de trouver dix-huit variétés qui viennent bien partout, qui n'exigent aucun soin particulier, aucun sol spécial.

Pour poser un premier jalon, je citerai une des variétés comprise dans les listes qu'on a proposées, le *Bon Chrétien Williams*. » Comme conclusion, ces messieurs du congrès, eurent de la peine à trouver 18 variétés pareilles au Bon Chrétien Williams. Ce qui prouve que, même pour la Belgique, la liste des variétés fertiles, de bonne qualité, ne se

laissant influencer ni par le sol, ni par l'exposition n'est pas aussi étendue qu'on pourrait le supposer à première vue.

D'una nuova Sensitica. — Le signor G. B. Canneva consacre, dans le journal d'horticulture de Florence un assez long article, sous ce titre : *Une Nouvelle Sensitive*, au *Mimosa Spegazzinii*. Ce Mimosa, qui est cultivé au Jardin botanique de Rome depuis quelques années, a été décrit et figuré comme espèce nouvelle dans l'Annuaire de l'Institut botanique (1), par le professeur Romualdo Pirotta, qui l'a dédié au signor Spegazzini, lequel en a récolté la graine au cours d'une mission dans l'Argentine. La Sensitive nouvelle aurait cela de particulièrement remarquable, au point de vue horticole, qu'elle atteint, dans l'espace d'un an, des proportions qui laissent loin derrière elle celles de la *Mimosa pudica*. Attendons d'avoir vu cette espèce nouvelle, pour en parler plus amplement.

La sciure de bois et le bouturage. — M. J. Claudel, dans le *Syndicat Horticole*, recommande la sciure de bois comme constituant un excellent milieu au bouturage de diverses plantes, et en fait de sciure il préconise surtout celle du sapin noir des Vosges. L'émission des racines chez les boutures se faisant surtout sous l'influence de la *chaleur*, de *l'humidité* et de l'*air* — comme toutes les germinations — et les sciures de bois conservant bien la chaleur et l'humidité et laissant pénétrer l'air avec facilité, il n'y a pas lieu d'être étonné des bons résultats obtenus par notre confrère, étant donné surtout que la résine contenue dans la sciure est antiseptique, ou tout au moins un mauvais champ de culture pour les cryptogames. Voici du reste les indications données à ce propos par M. Claudel :

« J'ai essayé toutes les sciures de bois, chêne, hêtre, bouleau, peuplier et sapin noir des Vosges. Cette dernière est celle qui m'a réussi le mieux. Car sur 5.000 boutures de diverses plantes, je n'en ai pas perdu plus de 2 0/0 par suite de la pourriture.

« Voici comment j'opère. Je choisis de la sciure bien blanche de sapin noir des Vosges. Je fais une couche de 8 à 10 centimètres de cette sciure bien tamisée pour la débarrasser de ses impuretés. Je tasse fortement et j'arrose à grande eau deux fois par jour pendant deux jours, car l'eau entraine les acides que la sciure peut contenir.

« Le troisième jour, après l'arrosage du matin, je retasse la sciure que l'arrosage a légèrement soulevée. A l'aide d'une petite règle, je trace des petites lignes et je pique les boutures peu profondément, à environ 1 centimètre 1/2 à 2 centimètres. Au bout de quelques jours, elles sont racinées. Je n'arrose les boutures que le lendemain du repiquage (ne pas attendre qu'elles soient flétries pour les planter).

« Je mets le matin, une seule fois par jour, six litres d'eau par coffre, à la température de la serre. — Veiller à ce que le thermomètre placé dans le coffre ne descende pas au-dessous de 12° et ne monte pas au-dessus de 25 à 28°. Si la chaleur devenait trop forte, doubler les ombrages.

« Avoir soin de ne pas aérer jusqu'à l'enracinement complet ; aérer ensuite insensiblement jusqu'à découvrir une journée entière avant le rempotage.

« Je laisse adhérente aux racines la

---

(1) *Annuario del Instituto botanico*, anno 1888, vol. III, pag. 132, tav. 13.

sciure qui n'est pas tombée, après un léger secouage. Soigner ensuite par les procédés ordinaires.

L'électricité et la germination des graines. — Notre confrère *Sempervirens* signale la méthode que le docteur James Leicester, de Bristol, fait connaître dans le *Chemical News* pour favoriser la germination des graines. Celles-ci sont semées dans un bac d'un mètre de long et rempli de terre. A l'une des parois latérales se trouve disposé une plaque de cuivre d'environ un pied carré et à la paroi opposée une semblable plaque de zinc. Les deux plaques sont reliées au-dessus de terre par des fils de cuivre. Il paraît que les graines semées dans ces conditions germent beaucoup plus vite.

L'influence de l'électricité sur la germination des graines semble à peu près hors de doute ; elle a déjà été mise en évidence par l'abbé Nollet en 1747, par Jallabert, Achard, Bertholon un peu plus tard, mais avant le commencement de ce siècle. Depuis, les expériences ont été reprises par plusieurs savants, cependant, malgré les excellents résultats obtenus par eux, il ne paraît pas, jusqu'à présent, que la théorie ait bien largement pénétré dans la pratique.

Le bac préconisé par le docteur Leicester sera-t-il assez « pratique » pour tenter les semeurs ? Voilà la question ; car, en résumé pour, pour qu'une méthode même excellente se propage aisément, il faut qu'elle offre peu de difficultés tout en donnant de bons résultats.

Conservation des Fuchsias. — M. de Cherville, a publié dans une de ses chronique la petite note suivante :

Un de nos abonnés eut la bonté de nous écrire l'année dernière qu'il réussissait à conserver ses Fuchsias, sans les rentrer, en coupant les tiges à cinq ou six centimètres du sol et en les couvrant de feuilles. Comme nous l'avions promis à nos lecteurs, nous avons expérimenté le procédé et, après avoir remercié notre correspondant, nous avons la satisfaction de pouvoir annoncer qu'il nous a complètement réussi.

De dix-huit Fuchsias, appartenant à des variétés assez délicates, les doubles, que nous avions ensevelis sous une épaisse couche de feuilles très sèches, deux seulement ont manqué à la reprise ; les autres ont déjà des pousses très vigoureuses, trois montrent des boutons. Notre satisfaction a été d'autant plus grande que, théoriquement, sous un aussi plantureux manteau, les racines nous semblaient vouées à une inévitable pourriture.

Théoriquement les racines ne sont pas faites pour pourrir en terre même quand elles sont recouvertes d'un plantureux manteau. Comme on conserve fort bien en orangerie les Fuchsias dépourvus de feuilles, aucune raison ne s'oppose à leur conservation en terre si on s'arrange à empêcher le sol de geler.

Le procédé indiqué quoique ancien n'est pas à recommander, il est encore cent fois préférable d'hiverner les vieux Fuchsias que de les traiter comme plantes vivaves.

Conservation du Raisin frais.

C'est le moment ou jamais de rappeler le procédé signalé, il y a quelques années, par M. Emile Kimpslin au gouverneur général de l'Algérie. Ce procédé est employé avec succès dans la Russie méridionale. Il est du reste excessivement simple. Le voici :

« Les grappes bien saines, purgées avec des ciseaux de tous mauvais grains, sont deposées sur un lit de liége en poudre, dans des tonnelets légers, un peu plus grands que nos tonnelets à bière,

« Après chaque couche de raisin, on saupoudre avec ce liège, qui remplit parfaitement tous les interstices, empêchant tout contact et tous frottements.

« Le raisin se conserve ainsi pendant toute une année, restant parfaitement frais et sain.

« Pour la vente, on ouvre ces tonnelets, comme en France, les tonnes de harengs salés, et après avoir écarté la poussière de liège qui se trouve au-dessus, on retire les grappes qu'il suffit de secouer un peu, ou de les plonger dans l'eau pour les débarrasser de la poussière de liège adhérente aux grains.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur les facilités que ce mode d'emballage donne pour les transports ; le raisin frais s'expédie ainsi jusqu'au fond de la Sibérie, et c'est par milliers de tonneaux qu'il se vend et se répand dans toute la Russie. »

Nous trouvons relaté dans le *Bulletin Horticole*, un procédé analogue dans lequel la chaux délitée semble jouer le rôle de liège employé en Russie.

« Le moyen signalé l'année dernière pour la conservation du raisin à l'aide de chaux délité est excellent, mérite d'être recommandé aux horticulteurs et amateurs. Un de mes amis, M. François Charlier, chef de culture chez Mad. Balisaux au château de Plomco, à Fleurus, l'a mis en pratique et s'en est parfaitement trouvé. Dans le courant du mois de septembre dernier, il a placé dans des caisses environ 80 grappes qu'il a recouvertes entièrement de chaux délitée ; il a mis ces caisses dans son fruitier. Le 10 janvier, donc quatre mois après, j'en ai vu retirer les grappes parfaitement conservées ; les grains de raisin étaient aussi pleins, aussi beaux, aussi adhérents aux pédicelles et meilleurs que le jour de la cueillette. Les pédoncules et les pédicelles étaient encore verts. Un petit lavage dégagea la grappe de la poussière chauleuse. »

Massifs de plantes succulentes

Fort intéressantes et surtout fort curieuses sont les plantes dites succulentes, les Cactées, les Aloës, les Euphorbes et toute la série des composées à tiges ou à feuilles épaisses et gonflées, mais encore faut-il que ces plantes soient *utilisées* dans l'ornementation d'un jardin, qu'elles trouvent leur place dans l'architecture paysagère, sans cela elles ne seront guère que des plantes de collection, propres à intéresser, mais sans jouer aucun rôle dans l'art du jardin.

Dans le beau parc de Mme la Baronne J.-A. de Rothschild, à Pregny, je viens de voir deux groupements de ces plantes, qui produisent l'effet le plus charmant, le plus pittoresque, en même temps que le plus artistique qu'il soit possible d'imaginer. Ils ont été composés par Mme de Rotschild elle-même, qui est, il faut bien le dire, artiste jusqu'au bout des ongles et qui est l'auteur de fort jolies marines, que ne répudieraient pas de grands peintres. Et il faut être artiste pour arriver à composer, avec des éléments aussi hétérogènes que ceux dont sont composés les deux massifs en question, un ensemble harmonieux dans une aussi grande diversité de formes et de teintes. C'est à la porte même du château de Pregny, et à la place d'honneur, sur la superbe terrasse d'où la vue embrasse le plus grandiose des panoramas, avec le lac à ses pieds et le Mont-Blanc pour fonds, que se trouvent ces deux curieux monuments de l'art décoratif horticole. L'impression qu'ils produisent est tout à la fois la surprise et l'admiration. C'est une associa-

tion de formes abracadabrantes, de Cereus monstrueux avec les superbes et raides feuillages des Aloës africains ou des Agaves d'Amérique. Ce sont des lignes contournées, rompues, toutes enroulées, qui se tordent au pied des sévères arêtes d'autres plantes au port droit et ferme ; ce sont les épines saillantes, d'un blanc d'argent, brillant et se détachant sur le fond sombre et mat d'une autre succulente, tout à fait différente d'aspect et de nature. Ici, c'est le fier donjon d'un château qui sortira dans l'air sous forme d'un énorme cierge du Mexique ; là, c'est le dôme étalé, que représente une énorme touffe de Cotyledon ou d'Echeveria ; puis la digue remonte, elle gravit des pics hardis, de vraies aiguilles de la haute montagne, sous forme de Cactus minces et effilés ou d'Euphorbes massifs ou élancés. Le tout présente assez, de loin, l'aspect d'un massif montagneux très déchiqueté, très hétéromorphe, très composé. Les bijoux de la Flore crassulante sont là, côte à côte, formant une base à tous ces fiers sommets ; et, du centre de tout ce monde gras ou piquant s'élèvent de gracieuses lianes annuelles, telles que les Maurandia, les Thunbegia et quelques autres espèces volubiles dont les fleurs aux teintes discrètes ou chaudes, s'harmonisent admirablement avec les verdures glauques ou forcées des végétaux qui les soutiennent.

M[me] de Rothschild, en me les montrant, me faisait ressortir la grâce et l'élégance de cet ensemble, dont les pièces, vues en détail, sont si peu artistiques, si lourdes souvent. Elle m'explique comment elle en était venue à combiner ces effets d'opposition de formes et de teintes et je compris alors seulement toute la somme de travail, toute la dose d'intelligence artistique et la somme de poésie qui fut dépensée dans ce but. C'est pourquoi je ne saurais trop engager les amateurs de l'art horticole, comme les artistes de toutes espèces, à visiter Pregny, ouvert au public deux fois par semaine en ce moment-ci de l'année.

A. CORREVON.

Cypripède de Chamberlain
CYPRIPEDIUM CHAMBERLAINIANUM O. B.

La famille des Orchidées compte peu de genres dont l'aire de dispersion géographique soit aussi étendue que celle des Cypripèdes : l'Europe, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie en ont des représentants nombreux. Cette dernière partie du monde vient même d'en faire connaître une nouvelle sorte tellement distincte de toutes celles actuellement connue, que cela ne m'étonnerait pas autrement si on venait me dire qu'on a créé pour elle un sous-genre nouveau, quelque chose d'analogue aux *Uropedium* et aux *Selenepidium*, sous le nom de Stachypedium ou de quelque autre vocable rappelant l'inflorescence si remarquable de cette nouvelle espèce.

C'est un des collecteurs de la maison Sanders de Saint-Alban qui a trouvé ce merveilleux Cypripède en Papouasie.(1)

L'inspection seule de l'image que nous en donnons nous dispense d'insister plus longuement sur ses mérites. En dehors des caractères organographiques qui séparent assez nettement le *Cypripedium Chamberlainianum* des autres

(1) La Papouasie, dite aussi *Terre des Papous* ou *Nouvelle-Guinée*, est une grande île de l'Australie ou Océanie centrale. Elle s'étend de 117° à 148° de longitude Est, mais ne va que de 1° de latitude nord à 1°30 latitude sud. C'est-à-dire la longueur de cette île comparée à sa largeur. Il y a également un archipel de la Papouasie qui comprend la Papouasie propre et un grand nombre d'autres îles.



Cypripedium Chamberlainianum.
D'après un dessin du " Gardner's Chronicle ".

plantes du même genre, sa seule inflorescence en long racème suffirait pour distinguer de tous les Cypripèdes anciens.

Il a été dédié à un homme politique bien connu, J. Chamberlain, grand amateur d'Orchidées. M. O. Brien en a donné,

dans le *Gardner's Chronicle* une description au cours de laquelle il montre des tiges florales qui comptent de 12 à 30 fleurs surgissant chacune de l'aisselle d'une bractée vigoureuse et ornementale. Quant au coloris des fleurs, on peut le comparer à ceux des *C, superbiens* ou *Morganæ*.

TR. SHANDY.

Insectologie horticole et agricole

Lors du dernier Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, M. Decaux a présenté, dit notre confrère l'*Apiculteur*, des observations sur des insectes nuisibles aux plantes alimentaires ; il fait remarquer :

« 1° Que les légumineuses : pois, fèves haricots, lentilles, etc., sont dévorées par un charençon du genre *Bruchus*, dont il décrit les mœurs ; il démontre que cet insecte est toujours renfermé dans la graine au moment de la récolte et qu'il suffirait pour le détruire de stériliser la petite quantité de graines réservée pour la semence.

« L'opération, des plus simples, consiste à remplir un tonneau ordinaire (cerclé de fer) aux 9/10es avec la graine à stériliser, puis à verser un décilitre de sulfure de carbone par hectolitre de graine, bien boucher le tonneau, le remuer plusieurs fois et à l'abandonner pendant 24 heures ; ensuite à renverser la graine, la passer au van pour l'aérer, et c'est fini. Les manipulations devront être faites à l'air libre, sous un hangar couvert, pour éviter de respirer les vapeurs qui se dégagent. La dépense est d'environ 5 centimes par hectolitre, et la faculté germinative de la graine reste intacte.

« La perte supportée par les cultivateurs de légumineuses peut être estimée de 15 à 25 0/0 de récolte totale pour la France et de 30 à 45 0/0 pour nos colonies ; soit 30 à 50 millions de francs chaque année. On ne saurait trop insister sur l'utilité de faire connaître aux cultivateurs ce facile procédé de destruction.

« 2° Les céréales, blés, orges, riz, maïs, etc., sont dévorées dans les greniers et magasins par un autre charançon, la calandre. Après avoir décrit ses mœurs, M. Decaux recommande aux cultivateurs de stériliser de la même manière les céréales restant dans les greniers en juillet, puis de bien balayer ceux-ci et d'en badigeonner les murs avec du goudron minéral additionné de de 5 0/0 de pétrole ou d'un fort lait de chaux ; les planchers ou carrelages doivent être lavés à l'eau de potasse. Par ce traitement, l'insecte disparaîtra complètement en quelques années.

« Pour les grands approvisionnements en temps de guerre, M. Decaux a fait un nombre considérable d'expériences, depuis 1889, qui ont démontré que les charançons, alucites, ephestia et autres insectes ne peuvent pas se reproduire à une température constante ne dépassant pas plus 6 degrés centigrades. Ces insectes, laissés en contact avec les céréales, le biscuit de troupe et la farine, restent engourdis et ne mangent pas. Le principe étant résolu, il espère que les ingénieurs trouveront facilement l'application, ce qui économisera un bon nombre de millions de francs perdus chaque année.

« La farine est souillée dans les entrepôts par l'*Ephestia kuniella*, d'importation récente. La propreté des magasins, le badigeonnage des murs au

goudron, le blutage de la farine contaminée, la destruction des résidus, toiles et larves par le feu, arrêtera l'extension de cet insecte. »

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE VISITES, SECTION DE CULTURE MARAICHÈRE

Le trois août 1892 se sont rendus au domicicile de M. Champin, chemin des Verriers, à Pierre-Bénite : MM. Chevalier, à St-Cyr-au-Mont-d'Or; Duchamp Jean, route de Vénissieux ; Beney, quai St-Antoine ; Jacquier Jean, quai des Célestins, pour visiter ses cultures qui sont spécialement les melons cantaloux et melons de poche, forme cantaloux. Quoique d'une grande étendue, environ deux mille mètres, les melons sont beaux, bien cultivés ; pour un si grand travail, rien n'est négligé ; la grêle qui les avaient détériorés trois jours avant, ne nous a pas empêché, d'apprécier la belle végétation des plantes.

Le terrain est en pente, tourné au midi, sablonneux, léger, ce qui demande beaucoup d'eau et du fumier bien consommé.

Nous avons remarqué un grand et beau carré de tomates naines, à feuilles crispées, chargées de fruits commençant à mûrir.

Les poireaux plantés en carrés, sans être très avancés sont cultivés pour l'hiver, bien tenus, sans aucune plante d'herbe.

Nous avons également vu un carré de haricots gourmands, nains, grains blancs commençant à fleurir, très beaux, bien cultivés.

Comme culture fourragère nous avons vu un champ de betteraves rouges géantes, d'une grosseur extraordinaire pour la saison, il est vrai que le terrain où elles sont cultivées est en plaine, très fertile, et ne craint pas la sécheresse.

M. Champin ne varie pas ses cultures mais l'ensemble est propre et bien tenu. Le jardin fruitier près de son habitation où il y a quantité d'espèces d'arbres, ne laisse rien à désirer.

Un mur de 150 mètres environ, bien garni de beaux raisins, le Chasselas blanc.

Nous avons convenu d'un commun accord, après avoir bien examiné, de décerner à ce travailleur méritant une médaille d'or.

Le Rapporteur,

Jean JACQUIER.

Sur l'amélioration des plantes cultivées

NOTE PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES PAR M. SCHRIBAUX.

Depuis 1887, la Station d'essais de semences de l'Institut agronomique a poursuivi de nombreuses expériences sur l'amélioration des plantes cultivées. Parmi les observations qu'elle a réunies, je voudrais signaler aujourd'hui à l'Académie celles qui sont d'un intérêt immédiat pour l'agriculture.

On sait que les fleurs d'une même inflorescence s'épanouissent successivement. Chez les légumineuses, la floraison est basifuge ; chez les graminées, l'ordre d'apparition des fleurs varie d'une espèce à l'autre ; ainsi dans le blé et dans le seigle, la floraison est centri-

fuge, tandis que dans l'avoine, elle est nettement basipète. Si l'on considère un épillet, que celui-ci soit en épi ou en panicule, on constate toujours que les fleurs s'ouvrent dans le même ordre que sur l'inflorescence entière ; dans l'avoine, par exemple, ce sont les fleurs terminales qui, sur chaque axe secondaire, apparaissent les premières.

Avec l'aide de M. Bussard, j'ai noté, jour par jour, sur quelques inflorescences de blé, de seigle et d'avoine, la date de floraison des différentes fleurs ; puis, j'ai déterminé, à la récolte, le poids des grains correspondant. Entre ces deux circonstances, il existe une relation étroite : *les fleurs les plus précoces produisent les semences les plus lourdes* ; j'ajoute que *celles-ci sont celles qui mûrissent les premières.*

Cette loi me semble générale ; du moins elle s'est vérifiée également avec les trèfles, le sainfoin, le chanvre, le colza, le sarrazin et le soleil. L'intérêt pratique de cette observation ressort de l'expériencs suivante :

D'un lot de semences d'avoines, j'ai fait deux parts : l'une comprenant de gros grains, pesant en moyenne 46 mg. 48 ; l'autre de petits grains du sommet de l'épillet, pesant 22 mg. 216, mais bien pleins et parfaitement conformés. Ces semences furent semées dans vingt caisses de végétation et dans des conditions rigoureusement comparables, à l'abri des ravages des insectes et des oiseaux.

Dès la levée, les plantules issues des grosses semences se différenciaient par une plus grande vigueur ; elles épièrent et mûrirent les premières. Le charbon fit son apparition dans les cultures ; elles résistèrent bien mieux au champignon que les plantes provenant des petits semences.

De celles-ci, elles se distinguaient encore par un tallage plus abondant. Lors des semailles, on avait adopté pour toutes les semences un espacement uniforme. Les tiges fournies par les grosses semences étant les plus nombreuses sur une surface donnée, se trouvaient par conséquent les moins favorisées au point de vue de leur alimentation. En dépit de cette circonstance, elles produisirent plus de paille, plus de grain et du grain plus lourd, de meilleure qualité.

D'autres expériences, poursuivies sur le blé, l'orge, le trèfle des prés, les vesces, concordent entièrement avec la précédente. A tous égards, les grosses semences l'emportent sur les petites. Quelle que soit la destination des plantes que l'on cultive, qu'elles soient consommées en vert ou en leur entière maturité, ce sont les semences qu'il faut préférer.

En grande culture, on se les procurera aisément à l'aide de trieurs appropriés. Si l'on opère sur un petit nombre de plantes mères, on vient de voir qu'il suffira de les recueillir sur les parties de l'inflorescence correspondant aux fleurs épanouies les premières.

Les expériences multiples poursuivies à la Station d'essais de semences, ont démontré que ce mode de sélection, à la fois simple et pratique, est plus parfait de tous ceux qui ont été préconisés.

Tirer, par exemple, ses semences des plus beaux épis, ainsi que procèdent certains agriculteurs, revient à faire usage des plus gros grains ; des observations remontant à 1887 nous ont appris que le poids des épis et le poids moyen des grains varie parallèlement.

Schribaux,
Directeur de la Station d'essais de semences.

Le Canal de Jonage l'Agriculture et l'Horticulture.

Pendant la période d'études du projet de dérivation des eaux du Rhône pour établir à Cusset une chute capable de fournir 12,000 chevaux, il n'était question que de distribution d'énergie électrique ; mais la promulgation de la loi votée par les Chambres, parue à l'*Officiel*, le 10 juillet dernier, nous apprend, en outre, que les intérêts de l'agriculture n'ont pas été oubliés.

Nous voyons, en effet, dans le cahier des charges que sur les 1,000 à 1,500 hectolitres que la *Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône* peut dériver du fleuve, elle a le droit de céder une certaine quantité d'eau, soit à l'industrie, soit aux agriculteurs pour l'arrosage des terres. En face de Jons, en amont de Lyon, se détachera du Rhône un canal de 15,288 mètres de longueur, suivant le coteau des Balmes viennoises en traversant les communes de Jons, Jonage. Meyzieux, Décines, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne pour aboutir à Cusset où sera établie l'usine d'électricité. Ce canal d'amenée aura une largeur de 60 mètres en plafond, une profondeur à l'étiage de 2 m. 50. Sa pente sera uniformément de 0 m. 10 par kilomètre sur toute sa longueur. Pour éviter toute filtration, le canal sera revêtu à l'intérieur d'un corrois argileux ou d'une couche de béton.

Pour arroser les terres des communes traversées par ce canal d'amenée, il sera trés facile de faire de petits canaux de dérivation pour conduire les eaux dans les propriétés arrosables c'est-à-dire dans les propriétés situées à une altitude inférieure à celle du canal.

Le grand canal s'arrêtant à Cusset, c'est de ce point, à l'altitude 179, que partiront les conduites souterraines d'irrigation pour amener les eaux du Rhône dans toute la banlieue de Lyon. Une conduite principale formée à l'usine électrique de Cusset, traverse Villeurbanne, les Maisons-Neuves, Montchat et Monplaisir et après avoir contourné la montée des Sables se dirigera sur Saint-Alban. Cette conduite coupera la route d'Heyrieux aux fortifications pour redescendre ensuite à Saint-Fons.

Le débit moyen de cette conduite principale sera de cent mille hectolitres par 24 heures. qui seront reportés par des conduites secondaires dans tous les quartiers de la rive gauche. Le niveau moyen étant à l'altitude de 178 m. tous les terrains de Monplaisir, du Grand-Trou, de la Mouche, des Rivières et surtout ceux avoisinant les voies ferrées de Marseille et de Genève recevront les eaux avec une pression moyenne de 7 mètres. Pour les terres situées à une altitude se rapprochant de celle de la conduite, les propriétaires adopteront, pour leur arrosage, le système employé dans les pays favorisés par des canaux d'irrigation ; c'est-à-dire qu'au moyen de rigoles et de bassins creusés dans leur propriété, ils pourront recevoir l'eau et la répandre méthodiquement dans leurs terres.

C'est ainsi que les riverains des canaux de la Bourne, dans le Midi, de la Durance, dans les Hautes et Basses-Alpes, emploient le plus avantageusement les eaux d'arrosage.

La conduite principale ayant une direction à peu près parallèle à celle du Rhône toutes les conduites secondaires, suivant la pente naturelle des terres, se dirigeront perpendiculairement au Rhône donnant l'eau à gauche et à droite avec des pressions variant suivant l'altitude où sont situées les propriétés.

Ces canaux d'arrosage qui seront bien-

tôt entrepris seront terminés en même temps que le grand Canal de Jonage et le jour où l'eau sera amenée à l'usine électrique de Cusset, elle parviendra à Venissieux et à Saint-Fons portant partout la fécondité. Avec les engrais que les propriétaires peuvent avoir en quantité dans le voisinage d'une grande ville, il ne manquait que l'eau pour donner la richesse aux terres. Cette même eau filtrée et privée des éléments essentiels à la fertilisation que les jardiniers et maraîchers élevaient au moyen de pompes, système très coûteux, parviendra dans les terres en abondance et à peu de frais et surtout avec tous les principes nécessaires à la végétation.

D'après nos renseignements, les conditions d'abonnement sont très favorables aux agriculteurs. Il y a deux sortes d'abonnement au robinet de jauge ; l'un annuel au prix de 30 francs pour 10 hectolitres par jour ; l'autre semestriel au prix de 20 francs pour 10 hectolitres également par jour. Il est, en effet, nécessaire que pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre, les cultivateurs puissent disposer d'une plus grande quantité d'eau. Ce sont les mois d'arrosage et partant du plus grand travail pour les jardiniers, horticulteurs et maraîchers. Il n'est pas douteux que dans ces conditions, ayant l'eau en abondance et pouvant faire l'arrosage par pied au moyen de rigoles sillonnant les propriétés, les propriétaires ne fassent, tout en augmentant la fertilité du sol, et par suite leurs récoltes, de grandes économies sur les dépenses actuelles.

Une tempête dans un verre d'eau

Lorsque j'ai mis sur mes circulaires cette phrase de Louis Van Houtte : « Dans quelques années, les Geranium serviront à pailler les Begonia tubéreux » j'étais loin de penser que cette prédiction humouristique provoquerait chez mon excellent ami Rozain des réflexions aussi philanthropiques qu'exagérées.

Il est incontestable que notre collègue belge, qui, d'ailleurs, n'a pas besoin de ma plume pour défendre sa mémoire, n'aurait nullement envie, s'il vivait encore, de proscrire les Geranium. Il aimait trop les plantes et *toutes les plantes*, puisque, dans un de ses ouvrages, j'ai lu cette réflexion qui dépeint bien l'horticulteur :



Salicorne d'Arabie.

Il n'y a pas de vilaines plantes, il n'y a que de mauvaises cultures ! Avec sa rare intelligence, Louis Van Houtte entrevoyait simplement les progrès, les transformations que d'habiles cultivateurs feraient subir à cette plante alors si peu attrayante.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite des Geranium et des Begonia, je sais rendre à César, etc., et puis je hais ces polémiques qui commencent banalement et qui, ensuite, entraînent leurs auteurs à chercher à faire plutôt de l'esprit que de l'horticulture.

Je terminerai donc en invitant M. Rozain à venir visiter mes Begonia tubéreux. Il en verra une cinquantaine de mille actuellement tout couverts de fleurs de nuances bien variées. et il pourra juger lui-même, car rien n'est plus convaincant qu'un fait, combien le Geranium, ce *Roi des massifs*, comme il l'appelle, est un *triste sire* à côté de ces Begonia pourtant cultivés en plein soleil.

E. Schmitt.



Salicorne feuillée.

Salicornes.

Nous donnons ci-contre les figures de quelques plantes plus curieuses par leur structure et leur utilité dans l'industrie que par leurs qualités horticoles. Nous voulons parler des Salicornes, espèces des sables ou des marais salés qui ont la propriété d'extraire du sel marin contenu dans le sol, l'alkali actuellement désigné sous le nom de soude.

Les Salicornes ne sont pas du reste les seuls plantes qui produisent l'alkali en quéstion, on peut leur adjoindre les *Salsola*, les *Sueda* et plusieurs autres genres voisins de la même famille.



Salicorne a strobiles.

La Salicorne herbacée et la Salicorne frutescente sont les deux espèces les plus connues en Europe. Dans quelques pays on en confit les jeunes pousses dans du vinaigre pour les utiliser en salade pendant l'hiver. Le genre appartient à la famille des Chénopodées ; il renferme une vingtaine d'espèces à aspect triste, a rameaux articulés, dont la plupart sont avidement mangées par les chevaux et les autres bestiaux.

On appelle la Salicorne frutescente vulgairement *Corail de mer*.

Dans les jardins on ne cultive pas souvent les Salicornes ; si on voulait le faire il serait essentiel de les planter dans un sol très léger, fumé copieusement, sur lequel on aurait répandu un peu de sel marin au printemps ou qu'on arroserait avec de l'eau salée au moment de la végétation. Nous avons, en agissant ainsi, obtenu des sujets très remarquables de Salicorne frutescente.

A. Nazier.

Note sur l'histoire du Rosier

M. Ch. Baltet vient de publier, dans l'*Annuaire de l'Aube* pour 1892, une petite notice historique sur le Rosier dans le département de l'Aube. Comme la lecture de cette notice contient d'intéressants détails sur cet arbuste populaire, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ceux qui intéressent particulièrement l'histoire générale de la Rose.



SALICORNIA CAPSICA.

« Le Rosier *de Bengale* est originaire de cette partie de l'Inde anglaise, et a été apporté au Muséum de Paris en 1798, par le chirurgien Barbier, du Val-de-Grâce ; le Rosier *de Noisette* fut expédié de l'Amérique du Nord, en 1814, par Philippe Noisette à son frère Louis, célèbre horticulteur parisien.

« Le Rosier *de l'Ile Bourbon* a été trouvé dans cette île par Bréon, directeur des jardins royaux, et envoyé, en 1817, à Jacques, jardinier du domaine de Neuilly ; enfin, le Rosier à odeur de *Thé*, apporté de l'Inde en Angleterre par Colvill, vers 1789, ne franchit le détroit que vingt ans plus tard.

« M. Hardy, jardinier en chef au palais du Luxembourg, contribua à son importation et à sa vulgarisation. Les croisements qu'il entreprit aussitôt, lui et ses collègues, entre les nouvelles venues et les espèces déjà cultivées furent le point de départ de ces charmantes et innombrables variétés à floraison dite remontante, ou renouvelée dans la même année, et qui sont désormais groupées dans les nomenclatures sous les noms d'Hybride, de Perpétuelle, de Bengale, de Thé, de Noisette, d'Ile Bourbon, de Mousseuse, etc., tribus plus ou moins bien déterminées, mais admises dans le langage horticole.

« Leur rusticité vient de subir une nouvelle épreuve par le long hiver de 1890-1891, qui apparaît brusquement le 26 novembre, avec 13°, sur une pluie, et qui se prolonge jusqu'au 20 février. Combien, hélas ! ne se réveilleront pas au soleil d'avril.

« Au dire de nos pères, l'hiver 1829-1830 fut l'occasion d'une hécatombe sans précédent. La pépinière Girardon, de Bar-sur-Aube en fournit un exemple mémorable. Tous ses champs de Rosiers, d'une immense étendue, furent littéralement anéantis, comme d'ailleurs, à Troyes, les collections du Vouldy et de Croncels et les plus modestes rosariums d'amateurs qui, aussi bien que les éleveurs, ne se sont pas découragés après un semblable désastre.

« N'a-t-on pas vu revenir les marchands d'églantiers, avec leurs provisions tirées de quelque endroit privilégié ?

« N'a-t-on pas rencontré à nouveau les acharnés tenanciers de la Rose se faufilant dans les jardins amis pour surprendre un rameau greffon et l'accaparer honnêtement ?...

« Les plus ardents avaient reçu de Paris des roses inédites qui épanouissaient leur corolle deux fois, trois fois — même davantage — dans le cours de l'année, depuis le mois de mai, jusqu'à la chute des feuilles.

« Nos parterres en comptent plusieurs milliers aujourd'hui ; mais nous conserverons toujours, de la génération de 1830, la Noisette *Aimée Vibert*, dont les corymbes blancs lui ont valu le surnom de « Bouquet de la mariée, » la Noisette *Jaune Desprez*, vendue mille écus au fleuriste Sisley, la Bengale *Cramoisi supérieur*, si éclatante dans les bordures fleuries, les Ile-Bourbon *Mistress Bosanquet* et *Reine des Ile-Bourbon*, si floribondes, les Thé *Adam Bougère*, frais et parfumés....

« Hélas ! ce ne fut pas sans verser une larme que nos fervents durent abandonner leurs anciennes amours, et l'*Agathe royale*, et l'*Aimable rouge*, et la *Beauté insurmontable*, et la *Beauté tendre*, et la *Bouquet charmant*, et la *Cramoisie Triomphante*, jusqu'à la voluptueuse *Cuisse de nymphe*, avec ses tons nacrés, au *Feu amoureux*, en forme de chou pommé, à *Thalie la gentille*, à la *Grande Violette*, à la *Majestueuse*, à la *Pucelle*, genre Pompon odorant. *Rouge favorite* et *Soleil brillant* furent elles-mêmes éclipsées par les nouvelles venues. On en comptait plus de deux cents parmi celles-là ; quoique robustes, la plupart ayant séché sur leur tige d'églantier, plus sensible à la gelée, avaient disparu à courte échéance.

« En qualité de président de la Société horticole de l'Aube, nous avons, en 1887, organisé la première Exposition de Roses à Troyes. Jamais la Halle aux Grains n'a été plus coquette, plus fleurie et plus suave ; mais nous avons, en cette circonstance rappelé les travaux de nos aînés.

« Le beau-père de Girardon, Thomas Guerrapain, de Méry, membre de la Société Académique, — sa famille fut alliée aux ancêtres de notre honorable Président, — Guerrapain, justement renommé pour ses travaux agronomiques, fut un chantre de la reine des fleurs. En 1811 ; il faisait imprimer à Troyes, l'*Almanach des Roses*, dédié aux Dames, avec une préface élégamment écrite. Vous voyez, chers Collègues, que dans le sein de notre Académie, le culte de la Rose n'a jamais empêché l'hommage aux Dames.

« Cette même année 1811, un autre enfant de l'Aube, le comte Lelieur, qui recevait trente ans plus tôt, au château de famille, à Ville-sur-Arce, son condisciple Bonaparte, de l'école de Brienne, Lelieur étant administrateur des parcs, pépinières et jardins impériaux, dédie sa brochure intéressante *De la Culture du Rosier* à « Sa Majesté l'Impératrice et Reine, » en lui déclarant que la reine des fleurs était « aujourd'hui considérée par les Français comme l'emblème de la Souveraine qu'ils chérissent. »

« On s'étonnera peut-être que Lelieur, une de nos célébrités, très arrêté, parait-il, dans ses théories horticoles, ait oublié au lendemain d'un fameux divorce que la Malmaison, rendez-vous de savants et de botanistes tels que Cels, Redouté, Ventenat, Bonpland, de Mirbel, continuait de recueillir, au milieu de sa riche roseraie, les végétaux importés du Nouveau-Monde et de l'Australie !

« Quelques années plus tard, Lelieur, en 1818, était intendant des parcs de la Couronne, et le jardinier Souchet, placé sous ses ordres au Fleuriste de Sèvres, avait obtenu par semis une rose perpétuelle aux pétales réguliers, aux

reflets carminés, un véritable évènement dans le monde rosicole. En courtisan modeste, Souchet dit à Lelieur : « Elle portera votre nom, maître. » Survient Louis XVIII : « Comment appelez-vous cette rose ? — « Sire, répond Lelieur embarrassé : *la Rose du Roi.* » Et la large poitrine royale fut aussitôt ornée de la fleur innocente. ..

Cette anecdote ne rappelle-t-elle pas l'entrevue de Louis XVI et de Parmentier dans la plaine des Sablons, le fameux bouquet de fleurs à la boutonnière ? Mais on ne pardonne qu'au succès. Lelieur, a eu tort, dit-on, et Parmentier avait raison.... La Pomme de terre est restée ; où est la *Rose du Roi?* »

NOTES & INFORMATIONS

L'Influence du sol sur les animaux et les plantes. — M. le marquis de Pruns, de Brassac-les-Mines, a adressé à la *Société nationale d'acclimatation* la communication suivante, au sujet de l'influence de la composition du sol sur la couleur des plantes et des animaux, et sur l'organisme des uns et des autres :

« Je crois, dit-il, que les différents principes qui entrent dans les terrains composant un sol ont la plus grande action sur la couleur même des animaux.

« Je possède dans la fertile vallée de la Limagne d'Auvergne, sur les rives de l'Allier, une propriété dont le terrain est d'une grande fécondité, ayant environ 3 mètres de profondeur ; il s'est élevé par les atterrissements successifs de l'Allier et par ses terribles débordements. C'est vous dire que c'est un terrain d'alluvion, un peu argilo-siliceux, mais il ne contient ni chaux, ni fer.

« Tous les végétaux et animaux tendent à l'albinisme.

« J'avais des canards du Labrador me venant du Jardin d'Acclimatation ; à la troisième génération, quoique admirablement purs de race, ils avaient tant de plumes blanches et le vert bronzé avait pâli de telle sorte, que les ayant présentés à un concours, je n'ai pas été primé parce qu'on les a cru mélangés.

« J'avais des oies Cygnoïdes et du Canada, le même effet s'est produit.

« J'avais importé la belle race des vaches de Salers, brun foncé, et j'ai conservé de magnifiques taureaux primés dans les concours régionaux. A la troisième génération, quoique abondamment nourries, les vaches avaient les membres grêles, moins de taille, et la couleur était devenue d'un brun très pâle.

« J'ai observé sur deux poulains les mêmes effets.

« Enfin, les arbres teintés de rouge, tels que le hêtre pourpre, noisetier de Bizance, etc.. etc., pâlissent et deviennent presque verts.

« Chez les pigeons noirs et faisans dorés, j'ai observé les mêmes effets : le plumage a pâli et il s'est montré de nombreuses plumes blanches à la deuxième et surtout à la troisième génération.

« Je pense que ces effets sont dûs au manque de sels calcaires et de fer dans le sol humide, fort et riche. La végétation des céréales y est splendide et la végétation arborescente presque nulle, sauf les premières années de plantation, où les pousses sont très belles ; mais, au bout de quelques années, les arbres dépérissent, et dans la plaine, sauf des peupliers ordinaires, on ne trouve aucun arbre âgé.

« Un peu au-dessus, dans une terrasse superposée sur un étang élevé de 6 à 8 mètres, où le terrain est composé de dé-

pôts contenant des débris de chaux, de cendres, de charbons et de terres rapportées, la végétation arborescente est belle et les couleurs végétales s'y conservent »

M. de Quatrefages a fait remarquer que ces observations méritent de fixer l'attention. Il serait très curieux qu'en trois générations, des altérations si notables se fussent produites dans des races physiologiquement pures.

Vignes exemptes d'impôt. — Un règlement administratif, en date du 21 juin, approuvé par le Président de la République, porte ce qui suit :

Article Premier. — A partir du 1er janvier 1893, les vignes constituées ou reconstituées au moyen de porte-greffes seront admises, comme les vignes plantées ou replantées en producteurs directs, à jouir de l'exemption d'impôt prévue par la loi du 1er décembre 1887, pendant les quatre années qui suivront celle de la plantation ou de la replantation.

Toutefois, les vignes déjà plantées, qui n'étaient pas encore greffées au 1er janvier 1892, jouiront de l'exemption à partir du 1er janvier 1893.

Art. 2. — Sont maintenues les dispositions du décret du 2 mai 1888 qui ne sont pas contraires à l'article qui précède.

Le Commerce des insecticides. — Les maladies parasitaires qui depuis quelques années s'abattent avec une intensité croissante sur les vignes, sur les arbres et arbustes à fruits, ont provoqué la naissance d'industries non moins parasitaires, contre lesquelles les cultivateurs ne sauraient trop se tenir en garde.

Nous voulons parler de compositions prétendues insecticides et antiparasitaires, que leurs inventeurs offrent au crédule public à des prix fantastiques.

M. Colomb, directeur de la Station agronomique de Nancy, signale ainsi la composition de plusieurs de ces spécifiques avec leurs prix :

1° Un mélange de chaux et de fleur de soufre, coté 40 fr. les 100 kilos. Valeur : 10 centimes au plus.

2° Mélange de sel et de plâtre, coté 2 fr. 50 le kilo. Valeur : 10 centimes.

3° Mélange de sable et de goudron avec un peu d'ammoniaque, 2 fr. le kilo. Valeur : 10 centimes.

4° Mélange de chaux, sulfate de cuivre et sulfate de zinc, 4 fr. le kilo. Valeur : 15 centimes.

M. Colomb fait remarquer que ces produits sont offerts comme *insecticides*, et échappent ainsi aux pénalités édictées contre les matières qualifiées *engrais*.

C'est aux cultivateurs à se prémunir eux-mêmes contre ce genre de charlatanisme.

La Cuscute. — M. le préfet de la Charente-Inférieure vient de prendre l'arrêté suivant : Article premier. — La destruction de la cuscute est obligatoire dans la Charente-Inférieure ; elle sera pratiquée pendant le cours du développement de la deuxième coupe de la prairie infestée, et cela au fur et à mesure que les taches deviendront apparentes. — Art. 2. Les taches seront fauchées avec soin, aussi ras de terre que possible ; les tiges coupées seront brûlées sur place. Ces taches seront, après ces opérations, arrosées copieusement avec une solution de sulfate de fer. Dans aucun cas, la cuscute ne devra être absorbée par les animaux.

Le superphosphate pour détruire la piéride des choux — Les maraîchers ont eu beaucoup à se plaindre, cette année, des ravages d'un insecte (la piéride des choux), qui s'attaque principalement aux crucifères. Les chenilles ne laissent point une seule feuille aux choux sur lesquels elles parviennent à se développer.

Pour diminuer l'importance des dégâts de ce lépidoptère, M. Lecouteux, agriculteur à Hédencourt, s'est bien trouvé de l'emploi du superphosphate de chaux très sec et réduit en poudre très fine. Il a communiqué à la presse agricole le procédé qu'il a employé :

« Le meilleur moment de la journée pour en faire l'emploi, est, à mon avis, vers le soir, lorsque la rosée commence à paraître,

afin que le superphosphate se fixe davantage sur les feuilles légèrement humides ; mais une condition essentielle, pour atteindre ce but, est de l'employer bien sec et pulvérulent, et non à l'état pâteux, de façon à former un nuage de poussière au-dessus de la plantation sur laquelle on opère.

« Quant à la quantité, on peut aller jusqu'à 5 kilog. par are sans nuire à la végétation. Un de mes amis a même usé d'une dose bien supérieure, sans altérer le feuillage, tout en obtenant le même succès. »

Après l'épandage, en effet, les feuilles ne présentent aucune trace de brûlure, et portent de nombreux cadavres de chenilles tuées par le superphosphate. Le procédé sera donc d'une efficacité parfaite, nous recommandons de l'expérimenter. Le superphosphate de chaux est d'ailleurs un excellent engrais pour la culture maraîchère, et son application donnera certainement à la végétation un déveleppement considérable.

Empoisonnement par les pommes de terre germées. — Les pommes de terre, vers la fin de l'hiver, sont en voie de germination. Or, la pousse ou le germe qui se développe renferme une substance vénéneuse très active, la solanine, qui, en diverses occasions déjà, a causé de graves empoisonnements. On a vu plusieurs fois, à cette saison, des porcs et des volailles vaguant dans les cours et dans les champs, empoisonnés de cette manière. Heureusement, ces animaux ne succombent pas toujours ; mais ils maigrissent, s'affaiblissent, végètent pendant un certain temps et il y a toujours un certain préjudice pour l'éleveur.

Le *Bulletin de la Société agronomique de la Somme* rapporte que, dans ce département, un grand nombre de porcs ont été victimes de cet aliment vénéneux.

Or, il y a un moyen très simple de prévenir ces accidents, c'est d'enlever soigneusement les germes avant de faire servir les tubercules à l'alimentation.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire pratique d'Horticulture et de Jardinage, illustré de plus de 3,500 figures dans le texte et de 80 planches chromolithographiques hors texte, par G. Nicholson, Conservateur des Jardins royaux de Kew à Londres, traduit, mis à jour, et adapté à notre climat et à nos usages, etc., etc., par S. Mottet avec la collaboration de MM. Vilmorin, Andrieux, Alluard, André, Bellair, Legros, etc., etc., cinquième livraison.

Le Dictionnaire d'Horticulture, publié dans le format petit in-4°, est imprimé à 2 colonnes. Il paraît par livraisons de 48 pages contenant chacune une planche chromolithographique. Prix de chaque livraison, 1 fr. 50. — Il sera complet en 80 livraisons. Il paraît plus d'une livraison par mois.

On peut souscrire dès maintenant à l'ouvrage complet, mais en payant d'avance. Prix 90 fr.

Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

— Francisque Gobet, horticulteur à Bourg (Ain). Catalogue général et descriptif des arbres fruitiers, forestiers, arbustes d'ornement, Magnolias, Conifères, Rosiers, etc. Brochure in-8°, de 56 pages.

Rosiers nouveaux livrables en plantes originales a partir du premier novembre 1892 (1). — **Rosier multiflore.** — Nymphe Egeria (Geschwind) : Fleur rose vif frais, centre souvent rose pourpre, moyenne, pleine, en coupe. Arbuste moyen, très florifère.

Rosiers thé. — La Caleta (Pries) : Fleur blanc nuancé de rose, centre jaune cuivré saumoné, grande, pleine. Arbuste moyen à floraison abondante.

Pilar Domedel (Pries) : Fleur rose très vif marbré de blanc, rose pâle en ouvrant, centre éclairé de jaune, moyenne, pleine. Arbuste vigoureux et excessivement florifère, issu de « Général Schablikine ». Rose magnifique !

Ces trois variétés sont mises au commerce par MM. Ketten frères, rosiéristes, à Luxembourg.

(1) Les roses nouvelles publiées par le *Lyon-Horticole* sont décrites par leurs obtenteurs.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part..

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra à Lyon, du **9 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 17 Septembre.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8*.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Londres. — Mai à septembre.
Namur. — Juillet et novembre.
Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).
Nancy. — Octobre.

DIPLOMES DE JARDINIER

Avis. — Le Règlement des Diplômes de jardiniers créés par l'Association horticole lyonnaise est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au secrétariat; cours Lafayette, 66, à Villeurbanne. (Rhône).

Il y aura une session d'examen en février prochain.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— On demande un jardinier expérimenté sur la culture des arbres fruitiers et la floriculture.

S'adresser à MM. Ducrettet frères, à Neufchâtel (Suisse).

— On demande un jardinier célibataire fleuriste et maraîcher chez le Dr Rouby à Dôle. (S'y adresser).

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

10.442 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — La Médecine et les Engrais. — Histoire d'un Géant et de Pilules. — Tuer les plantes avec les engrais. — Peperomia metallica. — Rosier Scarlet Rambler. — Syringa japonica. — Calla Pentlandi. — Rectification.

La Médecine et les Engrais. — Dans le Royaume des Idées, la reine pourrait s'appeler Cocasse et le roi Biscornu ; les princes iraient à l'avenant, le plus populaire serait désigné sous le petit nom de Saugrenu.

En fait d'idées il y en a, il faut l'avouer, de bien singulières :

Henri Maret a raconté quelque part que quelqu'un ayant remarqué qu'un père de onze enfants ne portait pas de gilets de flanelle a émis cet aphorisme :

« La suppression de la flanelle est un moyen de repopulation. »

Ce judicieux écrivain ajoutait que c'était en se plaçant dans le même ordre de raisonnement que la Ligue contre l'abus du tabac venait de découvrir que ledit tabac était la vraie cause de la dépopulation de la France, ainsi que de notre immoralité croissante. Nous fumons et nous avons moins d'enfants que par le passé. Voilà qui est fort exact. Seulement, les Allemands fument plus que nous et ont des enfants à ne savoir qu'en faire. Cela doit tenir à la différence du tabac et alors l'accusation se retourne contre la régie...

J'en ai entendu et j'en entends journellement d'aussi fortes en horticulture. Une des plus pharamineuses est certainement celle du fameux Ricin tue-mouches qui a fait le tour du monde et dont j'ai déjà parlé. Je l'ai encore vu circuler dernièrement dans les colonnes d'un journal très sérieux. On se souvient qu'un cafetier d'Orléans avait dans son établissement un pied de ricin en pot. Il était là — j'entends le ricin — depuis deux mois, ne tuant rien du tout. Un tel état de choses ne pouvait durer. Dans le courant d'août, époque assez habituelle où un grand nombre de mouches s'en vont naturellement *ad patres*, par la grâce d'un baccile en virgule quelconque, il se trouva que le fameux ricin fut choisi comme lieu de sépulture par ces insectes en détresse. Le cafetier, un matin, en contemplation devant sa plante, la vit couverte de mouches inanimées, au ventre turgide et blanchâtre. Eureka, s'écria-t-il, nouvel Archimède, le Ricin n'est pas seulement un arbre qui purge, c'est un muscifuge d'importance ; le Ricin tue les mouches. Courrons annoncer cette précieuse découverte à la Société d'horticulture.

Cet honorable négociant aurait pu pousser son raisonnement plus loin et conclure aussi que les lits tuaient les malades et qu'il fallait ne pas s'y coucher quand on avait la fièvre typhoïde ou le choléra.

Voilà peut-être un préambule un peu long, mais comme nous sommes toujours dans le Royaume des Idées bizarres et des raisonnements flamboyants, nous pouvons continuer sur le même ton et arriver de suite à la Médecine et aux Engrais.

C'est aux engrais chimiques que je veux dire.

Les uns crient bien haut : « Ça ne vaut rien du tout ». L'écho leur répond : « C'est une excellente chose ».

C'est selon.

On pourrait, à propos d'engrais chimiques, recommencer ici la fameuse consulte de Panurge concernant le mariage, mais j'estime que cela mènerait un peu loin. J'arrive de suite à mon fait sans courir la poste plus longtemps.

A mon avis, les *engrais chimiques* constituent la plus belle découverte de notre siècle.

O vous qui ne croyez pas à leurs vertus mirifiques, je vous assure que je n'ai pas la moindre action des Sociétés en commandite pour l'exploitation du guano des ours des cavernes. Non, je sais comme vous que l'invention des engrais chimiques a fait naître l'industrie de la brique pilée, une des trop nombreuses usines à falsification de ce temps-ci. Je sais qu'on a vendu nombre de matières inertes à 30 fr. les 100 kilos. Je sais tout ce qu'on peut savoir sur ce chapitre, car j'ai entendu bien souvent cette phrase prononcée par les victimes des malandrins ;

« Vos engrais chimiques? *Ça ne vaut rien du tout !!*

Je comprends que ça ne vaut rien quand le fournisseur est un fripon et qu'il n'est pas agréable d'être volé. Mais je certifie au contraire qu'ils sont très bons quand on les emploie judicieusement.

Ce n'est cependant pas là où je voulais en venir, car aujourd'hui on peu soi-même fabriquer ses propres engrais en achetant directement les matières premières : en s'adressant à une bonne maison, il est assez rare qu'elle vous livre du sel marin pour du nitrate de soude.

Laissons le vol de côté.

Je voulais en venir à leur emploi dans l'horticulture florale et principalement dans la culture en pot, pour vous crier *gare ! et méfiez-vous* du dosage.

Voici le moment de faire intervenir l'art de guérir, car il ne sera pas dit que j'aurai intitulé cette note la *Médecine et les engrais* sans parler de la science qui fut chère à Gallien et à Hippocrate.

Histoire d'un géant et de pilules. — J'ai connu un jardinier qu'on appelait le grand Pierre, à cause de sa taille qui n'était pas loin d'atteindre deux mètres de hauteur, lequel était robuste comme un cheval et fort comme un turc. Il avait un estomac d'autruche et digérait à plaisir les substances les plus coriaces. Hélas ! malgré toutes ses qualités physiques il tomba malade. Le docteur lui ordonna, je m'en souviens toujours, une potion à prendre : une cuillerée à bouche tous les soirs et des pilules deux fois dans la journée. L'ordonnance fut suivie ponctuellement et le sixième jour le médicament ayant agi favorablement, le malade allait mieux.

Dans quinze jours, dit le docteur, vous pourrez vous lever. — Quinze jours, dit notre Hercule, c'est bien long. Il profita de l'absence de sa garde-malade, avala toutes les pilules d'un coup et but le reste de la potion. Vingt-quatre heures après il était mort, pour avoir pensé qu'il serait guéri du coup en prenant le remède d'une seule fois.

Tuer les plantes avec les engrais. — On peut tuer les plantes avec les engrais comme les malades avec les médicaments. Moi, qui vous parle j'en ai tué pas mal et je me charge de faire périr en un clin-d'œil les espèces les plus robustes de la création. Et il n'y a pas même besoin d'engrais chimiques pour cela : la simple matière des fosses — la *gandouse*, comme disent les lyonnais —

un peu chargée, suffit, employée pure pour envoyer dans le royaume des ombres les végétaux les plus variés.

Méfiez-vous donc, apprentis jardiniers ou amateurs novices, des engrais. Comme les pilules modérez-en l'usage et mesurez la dose avec exactitude.

La dose. — Dans l'horticulture d'ornement et même dans la culture maraîchère, il est important d'employer les engrais sous la forme liquide en les diluant fortement avec l'eau des arrosages. On obtient des résultats superbes avec tous les engrais solubles ou assimilables à l'état de poussières facilement entraînées dans le sol. Les jus de fumier, de cornailles, la colle forte, la gélatine, le purin, le guano, la colombine, les nitrates de soude et de potasse, le plâtre, etc., etc., exercent une action bienfaisante et rapide, s'ils sont donnés en *temps opportun* et à la dose convenable.

Dose convenable ! C'est bientôt dit, allez-vous penser ; qu'appelez-vous dose convenable ?

Je ne puis pas vous donner ici les formules très variables et très diverses susceptibles d'être employées en horticulture, mais je vais tâcher de vous indiquer une règle générale que vous ferez bien de graver dans votre mémoire comme un axiome de prudence horticole.

Quels que soient les engrais chimiques que vous emploierez sous forme de dissolution dans l'eau des arrosages ne dépassez jamais *trois grammes par litre d'eau.* Voulez-vous être encore plus sûr de ne pas avoir d'accident ? Arrêtez-vous à *deux grammes.* Il y a plus encore, après un arrosage à l'engrais liquide, arrosez pendant huit jours avec l'eau pure ; laissez à la plante le temps d'absorber son engrais avant de lui en donner une autre ration ; sans cela, en vertu des principes de l'addition, vous arriveriez à en saturer la terre et comme conséquence directe à empoisonner vos plantes

L'engrais chimique est un poison que je qualifierai volontiers de violent quand il est employé à dose trop forte.

Rosier Scarlet Rambler. — Dans le concours horticole d'Earl's Court, tenu à Londres les 5 et 6 juillet dernier, M. Henri Levêque de Vilmorin, qui en a fait le compte-rendu dans le cahier de juillet du journal de la Société nationale d'horticulture, dit ceci à propos des roses qui ont été fort belles : « Une variété très remarquée et très admirée était celle que MM. Turner de Slough exposaient sous le nom de *Scarlet Rambler* (Coureuse écarlate). Elle présente des fleurs très nombreuses, doubles, d'une couleur écarlate foncée, comme celles d'un Bengale sanguin, réunies en bouquet à l'extrémité des tiges, à la façon du *Rosa polyantha*. Cette plante qui paraît nouvelle, au moins dans le commerce, a déjà sa légende. Elle aurait été obtenue par un maréchal ferrant, amateur de roses, au moyen du croisement du *Rosa polyantha* avec une variété à fleur double et vivement colorée. Mais, un des hommes qui connaissent le mieux les plantes en Angleterre révoque en doute cette origine et croit la plante de provenance japonaise. Quoi qu'il en soit elle est fort belle et très ornementale et, si la vigueur et le tempérament de la plante répondent à la beauté de ses bouquets de fleurs, elle mérite d'être largement cultivée.

Peperomia metallica. — Sous ce nom l'*Illustration horticole* a figuré en couleur une espèce que son aspect semblerait plutôt rapprocher des *Pellionia*

que des *Peperomia*. Cependant M. Rodigas n'hésite que très peu à la rapporter aux *Peperomia* à cause de son habitat — elle est originaire du Pérou — où jusqu'à présent les botanistes n'ont pas signalé de *Pellionia*. Ces derniers semblent en effet habiter plus particulièrement l'Asie tropicale et orientale ou les îles de l'Océan pacifique. Quoi qu'il en soit en attendant que la floraison de la plante tranche définitivement la question de genre, les amateurs de plantes à feuillage coloré pourront cultiver cette espèce fort remarquable par ses nombreuses tiges rouges, ses feuilles vert foncé, luisant, panaché à son centre et suivant la ligne médiane, de reflets métalliques de diverses nuances. La face inférieure des feuilles est entièrement veinée de rouge.

Calla Pentlandi. — Le *Gardner's Magazine* a mis sous les yeux de ses lecteurs une très belle planche noire montrant la feuille et la spathe de cette superbe plante qui obtint un certificat de première classe au meeting du 21 juin 1892 de la Société royale d'horticulture de Londres. L'origine de ce *Calla* n'est pas encore connue. Pour la forme, il présente la plus grande affinité avec le *Calla æthiopica*, mais la spathe au lieu d'être blanche est d'un beau jaune d'or, ce qui lui donne une valeur de premier ordre. Le journal anglais émet l'opinion que le nouveau venu pourrait être un hybride entre le *C. aethiopica* et le *C. hastata* qui fût introduit en 1859 et dont les spathes sont d'un jaune verdâtre. La plante a fleuri pour la première fois chez M. Robert Whyte, Pentland house, Lee. Elle est absolument distincte du *Calla Elliottiana* dont les feuilles sont marquées de taches blanches et translucides et dont les spathes sont également colorées de jaune, mais plus petites.

Germination lente. — Le 15 août de l'année 1891, nous avons semé, en pot, des graines de cette remarquable plante vivace qu'on appelle *Adonis vernalis*. Nous savions par expérience qu'elles étaient longues à germer, mais nous pensions que six mois de stratification feraient leur affaire ; il n'en a rien été. En mars rien apparaît, en avril, mai, non plus, alors nous en étions arrivé à conclure que les graines étaient mal conformées. Malgré cela nous ne jetâmes pas le pot où était le semis, sachant par expérience que les idées les mieux établies sur la germination, celles ayant cours dans la science, étaient souvent prises en défaut par l'expérience. C'est encore ce qui est arrivé cette fois. En effet, vers la fin d'août toutes les graines semées l'an passé, à peu près à la même date, germèrent avec vigueur et paraissent à l'heure actuelle devoir fournir de jeunes plantules parfaitement constituées.

De cette expérience, un jardinier doit conclure qu'il est très important de ne jamais jeter les pots où sont semés les graines d'espèces dont il ne connait pas les procédés de germination.

Rectification. — Nous signalons à nos lecteurs une rectification à apporter à la légende qui accompagne la figure de la page 309.

Au lieu d'*Eryngium alpinum* il faut écrire : *Eryngium maritimum*.

L'erreur provient d'une substitution de clichés. Nous donnerons incessamment le dessin de l'*Eryngium alpinum*.

V. Viviand-Morel.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le dimanche 21 août 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. GINDRE, Conseiller.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

Correspondance.— M. le Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Lettre de M. Maurice de Vilmorin, secrétaire du Comité d'horticulture de l'Exposition de Chicago, accompagnant l'envoi de renseignements imprimés et de feuilles de demandes relatives à la susdite Exposition. Ces renseignements et ces documents sont mis à la disposition des membres de la Société.

2° Lettre de M. Laroche, demandant la nomination d'une Commission spéciale pour visiter des travaux de rocaille exécutés par lui chez M. Gaisman, 27, route de Strasbourg, Lyon-St-Clair. Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Pelletier, Acary, Chevalier, Lecomte et Jouffray.

3° Lettre de M. Crozy, demandant la nomination d'une Commission pour juger, sur place, un Brugnon de semis. Ont été désignés d'urgence, entre la séance de juillet et celle d'août : MM. P. Large, Valla, Verdet, Cl. Jacquier fils, P. Simon et F. Gaillard.

4° Lettre de M le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relative à la tenue du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, qui s'ouvrira le 4 avril 1893. Un exemplaire du programme de ce Congrès accompagnait cette lettre.

5° Lettre de M. Bidat, fabricant de produits céramiques, accompagnant l'envoi d'échantillons d'un système de *godets carrés* ainsi que l'ébauche d'une circulaire énumérant les principaux avantages présentés par les godets en question sur les godets ronds. Ces avantages se traduisent par une augmentation du nombre des godets carrés susceptibles de couvrir une surface déterminée.

6° Lettre de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône, demandant la nomination d'un délégué pour aider à la composition du jury chargé d'attribuer les récompenses aux lauréats de l'Exposition qu'elle organise pour être tenue à Chalon le 15 septembre prochain.

Sur la proposition du Conseil, l'assemblée désigne son trésorier, M. Jacquier, pour la représenter à Chalon.

7° Lettre de M. Antoine Rivoire, demandant qu'on mette à l'ordre du jour de la prochaine assemblée la nomination d'une Commission de cinq membres, chargée d'étudier s'il serait possible d'organiser à Lyon l'enseignement horticole.

Présentations. — Il est donné lecture de six présentations de candidats au titre de membres titulaires de la Société, sur lesquels, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la dernière réunion. Ce sont MM. :

André Renaud, horticulteur à Tournon (Ardèche), présenté par MM. Rochet et Viviand-Morel.

Jean Chantemerle, régisseur de M. Boussand, château des Dondius, à St-Germain-Lespinasse (Loire), présenté par MM. L. Denis Presle et Beney, Lamaud et Musset.

Claude Nesmes, jardinier chez Mme la comtesse de Murard, à Collonges-s-Saône (Rhône), présenté par MM. Jaquet (Claude) et Musset.

César Deal, jardinier chez M. Fontaine, impasse de la Carette, à St-Clair-les-Lyon, présenté par MM Reynond et Morel (Antoine).

Fleury Ravarin, conseiller général du Rhône, auditeur au Conseil d'Etat, rue du Mont-d'Or, Lyon-Vaise, présenté par MM. Et. Schmitt et Meyran.

Pierre Carteron, jardinier chez M. Favre, à la Balme, par Crémieu (Isère), présenté par MM. Coulouvrat J. et F. Marchand.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Beurrier aîné, horticulteur, route de Vénissieux, 50, Lyon, 2 plantes de Canna (semis du présentateur) nommé *Mme Beurrier aîné*. Plante vigoureuse et trapue, à large feuillage épais, d'un beau vert foncé, monté d'une hampe énorme à très grandes fleurs, d'un beau rouge vermillon. Floraison prodigieuse. Hauteur maximum 1 mètre. Plante de premier mérite.

Par M. Crozy, horticulteur Grande-Rue de la Guillotière, Lyon, trois Cannas de semis remarquables par leur riche coloris et la grandeur des fleurs. Ce sont : 1° *M. L.-E. Bailly*, hauteur 1 mètre, feuilles vertes, épis nombreux, fleurs grandes, pétales arrondis beau jaune soufre totalement picté et sablé carminé clair ; 2° *Directeur Leclerc* : Plante vigoureuse à feuilles vertes compactes, forts épis, grandes fleurs arrondies, riche coloris

capucine pourpre constamment bordé jaune d'or; 3° *Papa Canna* : Plante très vigoureuse, beau feuillage vert tendre, très forts et nombreux épis, fleurs de 12 à 14 centimètres à pétales larges et à floraison d'ensemble formant un bouquet compacte d'un riche coloris minium cocciné.

Par le même, 1 boîte de fleurs coupées de Cannas de semis.

Par M. Jean Ducher, rosiériste, 174, route d'Heyrieux, Lyon, une Rose nouvelle de semis, *Thé* : *M. Pierre Mercadier*, arbuste très vigoureux, fleur grande très pleine, coloris blanc jaunâtre, intérieur nuancé de saumon parfois rose pêche, issue de *Comtesse Nadaillac* et *Mme Chedane Guinoiseau*.

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle à Lyon, un remarquable apport composé de : 1° *Miltonia Moreliana*, 2° *Catteleya Gaskeliana*, 3° *Medinella magnifica*, 4° *Aphellandra Louisiae* et cinq variétés de Coleus, semis de 1892.

Par M. Lorton, jardinier chez M. le baron Lombard de Buffières à Succieu, près Bourgoin (Isère), 20 variétés de Dahlias de semis en fleurs coupées, parmi lesquels je citerai : *Mlle Lorton*, plante moyenne, fleur très grande et très pleine, d'un beau jaune canari brillant, fleur parfaite, de forme Cactus; *M. Fabre*, fleur très grande, fond blanc mat, moucheté, strié cramoisi, coloris constant et absolument nouveau; *Merveille dauphinoise*, *M. André Allex*, *Souvenir d'Emile Guichard*, l'*Incomparable*, le *Tonkin*, etc., etc.

Par M. F. Morel, pépiniériste, 33, rue du Souvenir, Lyon, Vaise :

Lagerstrœmia Indica, magnifique arbuste fréquemment cultivé dans le midi de la France. Sa floraison, qui commence en août-septembre, n'a lieu dans notre région que dans les années chaudes ou à moins qu'il ne soit placé à une exposition très abritée. En tout cas, c'est certainement un de nos plus jolis arbustes, et mérite les quelques précautions que sa culture exige dans notre région. Les fleurs sont d'un beau rose vif, disposées en panicules au sommet des rameaux nouvellement développés, produisent le plus gracieux effet à une époque où la floraison des autres arbustes est complètement terminée.

Par M. Dominique, Joseph, horticulteur à Brindas (Rhône), une plante et des fruits d'une variété de Tomates choisis dans un semis de Tomates naines à feuilles crispées. Cette variété est très précoce et bien productive, fruits gros et très lisses.

Par MM. Roland et Arnaud Coffin, viticulteurs à Villefranche (Rhône), une belle collection de Raisins de table et de cuve composée de 44 variétés parmi lesquelles je citerai : *Précoce Vilmorin*, *Ferdinand de Lesseps*, *Croton américain*, *Gradista*, *Mézès*, *Gamay Fréau*, *Aspirant Bouchet*, etc., etc.

Par M. Jacquet, pépiniériste, à Neuville-sur-Saône (Rhône), un bel apport de fruits composé de : 1° 15 variétés de poires dont les plus belles sont : Triomphe de Vienne, Doyenné de Mérode, Beurré de Mortillet, etc. ; 2° une collection de pommes, à citer : Grand Alexandre, Capucine de Tournay, etc. ; 3° 15 variétés de raisins de cuves dont les principaux sont : Gamay de Vaux, Durif, Teinturier de Bouze, Cornucopia, Othello, etc., etc.

Par M. Palandre, chemin de la Colombière, 1, à la Mouche, un raisin de semis, ce raisin paraissant se rapprocher beaucoup de certaine variété déjà au commerce, la Commission déclare ne pouvoir le juger sans voir le bois et les feuilles de la variété présentée.

Par M. Bidat, rue de l'Industrie, 1, à Chalon-s-Saône, des godets de 2 pouces 1/2, de formes carrées : ces godets présenteraient quelques avantages, vu l'emplacement plus restreint qu'ils occuperaient sur les banquettes, que les godets de forme ordinaire : seront ils peut-être adoptés plus tard si les avantages sont reconnus par les horticulteurs.

Les commissions chargées de juger ces différents apports étaient composées de MM. Boucharlat, Gindre, Rozain, pour la floriculture.

MM. Faure, Dassaud, Pitaval, pour l'arboriculture.

MM. Dubreuil, Drevet, Pernet, pour les roses.

Et MM. J. Jacquier, Jussaud, Pelletier, pour les légumes.

Après examen, ces différentes commissions proposent d'accorder à MM.

Beurrier aîné, pour son canna Madame Beurrier aîné, certificat de 1re classe.

Crozy, pour son canna Monsieur L.-E. Bally, certificat de 1re classe.

Crozy, pour son canna Docteur Leclerc, certificat de 1re classe.

Crozy, pour son canna Papa Canna, certificat de 1re classe.

Jean Ducher, pour sa rose de semis Monsieur Pierre Mercardier, certificat de 1re cl.

Liabaud, pour l'ensemble de son apport de plantes de serre chaude, prime de 1re classe.

Liabaud, pour ses coléus, inscription au procès-verbal.

Lorton, pour dahlias de semis variété Mademoiselle Lorton, certificat de 1re classe.

Lorton, pour dahlias de semis variété Monsieur Favre, certificat de 1re classe.

Lorton, pour dahlias de semis-variété Merveille Dauphinoise, certificat de 1re classe.

Morel (F.), pour son Lagerstrœna Indica, prime de 2e classe.

Dominique, pour ses tomates, comme bonne culture, prime de 3e classe.

Jacquet, pour l'ensemble de son apport, prime de 3e classe.

Rolland et Arnaud Coffin (raisins), prime de 2e classe.

Bidat, pour ses vases de formes carrées, prime 1re classe.

Les conclusions de ces commissions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

M. Viviand-Morel présente à l'assemblée des fruits en maturité de Musa Ensete, récoltés à St-Genis-Laval, près Lyon, par M. Jossermoz, sur un pied n'ayant presque pas de feuilles, mais ayant plus de cent fruits comme celui qu'il nous montre, ce fait, très rare dans nos contrées, mérite d'être signalés.

Ordre du jour. — Vote d'un crédit non prévu au budget provisionnel, pour l'organisation de l'Exposition de Chrysanthèmes.

M. Cousançat, au nom de la commission d'exposition, demande à l'assemblée de vouloir bien voter un crédit de 8,000 francs pour subvenir aux frais de cette exposition, après quelques observations présentées par différents membres présents, la proposition du crédit de 8,000 francs mise aux voix est adoptée par l'assemblée.

Nomination du Jury de l'Exposition. — Après une légère modification la liste des Jurés, présentée par la Commission, est adoptée par l'assemblée.

Nomination d'une Commission de visites spéciales à la Viticulture. — Sont nommés par l'assemblée pour faire partie de cette Commission MM Achard, Lagrange, Magat, Pitrat, Poizard jeune.

M. Gindre demande ensuite la nomination d'une Commission de cinq membres pour visiter ses géraniums de semis. Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Boucharlat aîné, Chrétien, Causançat, Liabaud et Rozain.

Après avoir fait fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion, M. le Président lève la séance à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
Ant. Morel.

Urceocharis Clibrani. (1)

Il y a quelque temps, MM. Clibran nous montrèrent une fleur d'un hybride obtenu par eux entre l'*Urceolina pendula* (alias aurea) et l'*Eucharis grandiflora* (alias amazonica). Cette plante nous parut si belle et si intéressante, que nous demandâmes à MM. Clibran de bien vouloir nous donner les indications et les matériaux nécessaires pour en publier une gravure dans le journal. A quoi ils répondirent en envoyant à M. W. Smith le spécimen dont la gravure



Urceolina pendula (aurea).

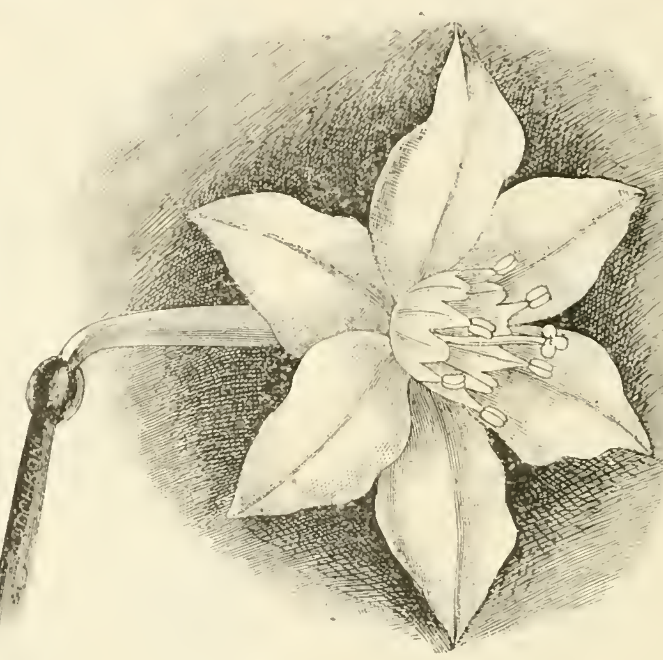
est tirée. Les feuilles sont largement ovales aigües, les nombreuses fleurs complètement blanches, sont portées en ombelle à l'extrémité d'une tige. Chacune est ascendante ou horizontale sur une longueur de 2 pouces 1/2, avec un tube cylindrique très mince, souvent courbé, se développant en un limbe en

(1) Les figures accompagnant cette note sont extraites du Gardner's Chronicle.

forme de calice moins long que la moitié du tube.

Les six segments sont de dimensions égales, ovales, larges, légèrement aigus. Les étamines, au nombre de six, sont insérées à la gorge du tube; elles sont presque aussi longues que les segments, les filaments ont à la base un long appendice pétaloïde, les anthères sont appauvries et versatiles. L'ovaire est ovoïde oblong obtus, profondément trilobé, à trois loges, avec de nombreux ovules superposés dans chaque loge. Le raphé est près du placenta. Le style est aussi long que le périanthe, le stigmate légèrement trilobé. La capsule? le bulbe?

Les fleurs sont, comme on le voit, intermédiaires entre les deux parents : elles sont portées sur une tige droite, comme dans l'*Eucharis*, et non pas pendantes, comme dans l'*Urceolina*, mais l'ovaire est trilobé comme dans ce dernier, et non pas globuleux comme dans l'Eucharis. Le tube du périanthe très mince est semblable à celui de l'Urceolina, mais le limbe est intermédiaire entre celui à forme cloche de l'Urceolina et celui à forme d'entonnoir de l'Eucharis. Les appendices ou branches stériles des étamines sont plus distinctement marqués que dans les parents.



EUCHARIS BAKERIANA.

En voilà assez sur la structure de cette plante.

Quant à sa valeur comme plante d'ornement, nous nous en rapportons à la gravure ci-jointe.

Quelques-unes de ces fleurs furent présentées par MM. Clibran de Oldfiel Nurseries, Altrincham, le 26 juillet, à la Société royale d'horticulture, sous le nom d'*Eucharis Clibrani*. Nous espérons que ces messieurs nous excuseront d'avoir adopté un nom plus en rapport avec la nature de la plante.

Pour mieux montrer la ressemblance de cette plante avec ses parents, nous donnons également les gravures de l'*Urceolina pendula*, l'un des parents, et de l'*Eucharis Bakeriana*, très voisin de l'*E. amazonica* et de forme semblable.

(Traduit du *Gardner's Chronicle* par G. B.).

NOTA. — Les hybrides bi-génériques sont assez rares, soit dans les cultures, soit à l'état sauvage; cependant on en connaît quelques-uns.

Pour nous, le fait n'est pas plus extraordinaire qu'il ne convient, attendu que le genre est un être de raison, fabriqué de toutes pièces par notre esprit : le genre n'existe pas, l'espèce seule existe. Or, il peut parfaitement arriver que deux espèces classées dans deux genres voisins



Urceocharis clibrani.

par les botanistes aient assez d'affinité entre elles pour se marier l'une avec l'autre. La greffe n'est-elle pas une sorte de mariage aussi? Eh bien! on greffe parfaitement et fréquemment, comme chacun sait, des espèces de genres différents l'une sur l'autre : des Genets sur des Cytises, des Lilas sur des Troënes, des Hakea sur des Grevilea et une foule d'autresqu'il serait trop long d'énumérer ici.

N. d. l. Réd.

Résumé des travaux à faire dans les jardins pendant le mois d'octobre.

Jardin potager. — Les travaux à exécuter dans le jardin potager ne sont pas très nombreux en octobre.

On prépare les artichauts à l'hivernage en enlevant les œilletons inutiles et en approchant de leur voisinage le fumier de litière où les feuilles qui doivent servir à les abriter.

Les tiges d'asperges seront coupées.

On repique les oignons blancs, la chicorée, la laitue, les premiers choux d'Yorck.

On plante les ails, la ciboule vivace, l'échalotte, l'oseille, la rhubarbe.

On peut semer les épinards, du cresson alénois, de la roquette, de la laitue d'hiver et quelques légumes durs à lever tels que : carvi, cerfeuil bulbeux, percepierre.

Quand la température s'abaisse par trop on peut couvrir avec des paillassons les légumes que le froid pourrait endommager.

Ceux qui ne possèdent pas de serre, de caves, celliers, etc., dans lesquels on rentre l'hiver les légumes pour les défendre du froid, feront bien de préparer des fosses ou tranchées pour suppléer à cette absence de locaux. Du reste, dans ces tranchées, les légumes se « font » moins vite que dans les endroits couverts où ils s'étiolent rapidement. On creuse ces tranchées dans un endroit sain à la profondeur nécessaire qui peut varier depuis 50 centimètres jusqu'à 1 mètre 50 de profondeur. Quant à la largeur on peut lui donner celle des châssis ou des paillassons qu'on possède, de manière à pouvoir garantir aisément les légumes contre les pluies battantes qui pourraient en entraîner la pourriture ou les grands froids qui les gèleraient. C'est surtout les Céleris, les Cardons, les Choux-fleurs, les Bettes, les Scarolles, les Chicorées que l'on peut traiter ainsi.

Les légumes tuberculeux : carottes, betteraves, navets, panais peuvent très bien se conserver en silo.

Jardin d'agrément. — Il faut se méfier des gelées blanches et autres qui arrivent dans ce mois, emportant souvent toutes les fleurs. Avec quelques abris, de simples toiles, des paillassons on peut abriter sur place les chrysanthèmes, les derniers boutons de roses, ainsi que beaucoup d'autres. En agissant ainsi quand arrive l'été de la Saint-Martin on est bien aise de pouvoir encore faire quelques bouquets dans les jardins.

On rejoint avec soin les feuilles qui tombent des arbres pour abriter les plantes délicates, ou faire des couches sourdes.

On peut semer : Adonis, phlox vivaces, violettes et à bonne exposition celles des espèces mentionnées pour être semées dans le mois précédent. On peut replanter toutes les plantes vivaces, surtout celles qui ne craignent pas le froid.

Pour obtenir des panicules de gynérium qui se conservent bien et durent longtemps, il convient de couper les tiges avant que les panicules ne soient à moitié sorties des gaines ; on les met alors dans un lieu aéré où elle sècheront complètemnet. On enlève ensuite la gaine qui enveloppe la panicule, qui apparaîtra brillante et soyeuse. A ce moment, on la soumet à une assez forte température devant un feu ardent : les épillets se développent instantanément et donnent à la panicule la forme plumeuse si appréciée.

Des empotages. — On lèvera en pots toutes les plantes d'ornement qui craignent le froid, afin qu'elles aient le temps

de faire quelques racines avant l'hiver. Il y a même tout une série de plantes : telles que *Gynerium*, *Eulalia*, *Tritoma*, *Crinum*, etc., qui ne gêlent pas toutes les années, mais qui gêlent ou fondent quelquefois pendant l'hiver. Il sera prudent d'en éclater quelques touffes enracinées, de les empoter et de les passer en serre ou en en orangerie, ce qui n'empêchera pas de garantir du froid les touffes restées en place.

Jardin fruitier. — On continue la récolte des espèces qui arrivent à maturité. Pour celles qui mûrissent en décembre ou dans les mois suivants il est préférable de les récolter le plus tard possible : elles se conservent mieux et se rident moins.

Il est très important de préparer les trous où on veut planter des arbres ; l'air effrite la terre et la fertilise et la plantation se fait alors dans dans de très bonnes conditions.

Bien que cela n'entre pas dans les habitudes ordinaires on peut très bien tailler les arbres, principalement les poiriers et les pommiers, ainsi que la vigne. Quelques personnes affirment même que ces tailles sont supérieures, pour les résultats, à celles d'hiver ou de printemps.

On ne risquerait rien, si on voulait s'instruire, à tailler quelques sujets à cette époque en en laissant quelques autres comme témoin.

Serres et châssis. — C'est le moment de préparer pour la rentrée toutes les espèces qui craignent le froid. On peut cependant retarder le plus longtemps possible de rentrer celles des plantes qui n'étant pas à boutons, supportent 5 ou 6° de froid sans danger.

Culture des Jacinthes en pots. — Il est de la plus grande importance pour forcer les jacinthes en pots, d'avoir de bonne terre à la fois légère et fertile. Nous recommandons surtout la composition suivante comme étant excellente.

On fait un mélange de terre de jardin de fumier de vache *entièrement décomposé*, mélangé de terreau, de feuilles et de gros sable — proportions égales. Chaque ingrédient doit former exactement un tiers du mélange. En général on emploie des pots de la hauteur de 15-20 centimètres quoique à la rigueur, de plus petits sont suffisants. Pour les expositions les pots de 25 centimètres sont préférables. — Lorsqu'on plante les ognons il faut que le sommet du bulbe soit égale à la surface de la terre — celle-ci ne doit être ni trop humide, ni trop compacte. — Cette opération terminée, on enterre les pots et on les recouvre d'une couche de terre d'environ 10 centimètres de hauteur. Au bout de 4 à 5 semaines, lorsque les ognons auront formé de fortes racines ; on peut déterrer les pots, les placer d'abord pendant un certain temps dans un châssis et les transporter de là, soit dans une serre tempérée, soit dans un autre endroit bien tempéré et à l'abri des rigueurs de l'hiver. Il est surtout important que les ognons aient formé de vigoureuses racines, avant de les forcer, car si on néglige d'y prendre garde les résultats de la culture sont fort douteux. — Le mois d'octobre est le plus propice à la plantation des collections ordinaires, mais lorsqu'on veut obtenir une floraison précoce, il faut planter les ognons en septembre et octobre. Nous conseillons de ne pas faire de plantations à une époque plus avancée car en ce cas les oignons commenceraient à se détériorer. Si, pour une raison quelconque on désire une floraison tardive, nous avisons de garder les pots dans un châssis jusqu'au temps voulu. — Pour maintenir le feuillage dans un état nain et perfectionner la couleur des fleurs

il faut que, pendant la croissance de la Jacinthe, celle-ci soit abondamment pourvue d'engrais liquide et qu'elle soit exposée le plus possible au jour et à l'air. Sans être exposé au soleil trop ardent. Un peu d'ombre pendant le développement des couleurs et le temps de floraison, perfectionne le bouquet et prolonge la durée des fleurs.

Conseils pratiques d'un vigneron

Par ma manière de tailler et de pincer les jeunes vignes greffées, je suis arrivé à certains résultats qu'il est bon peut être de communiquer aux amis travailleurs qui reconstituent leurs vignobles.

A mon humble avis, les vignes greffées, selon qu'elles sont en terrain riche et bien cultivé ou en terrain ordinaire, présentent une différence de végétation bien accentuée. En conséquence, ce serait une grande illusion de vouloir les traiter de même :

1° Quand je taille un cep planté en terrain riche et bien cultivé, si ce cep me paraît très vigoureux, je lui laisse jusqu'à deux et trois porteurs avec une baguette de 40 à 60 centimètres de longueur ;

2° Quand le cep me semble moins robuste, quoiqu'il soit dans le même terrain, je ne lui laisse qu'un seul porteur et une baguette de la longueur cidessus indiquée ;

3° Quand la végétation est suffisamment développée, j'ai soin de pincer toutes les poussées de la baguette laissée, deux fois et même trois fois au besoin. Ce pincement que je regarde comme absolument nécessaire d'après l'expérience que j'en ai faite, empêche la coulure et permet à la sève de se refouler entièrement sur les porteurs. Ceux-ci, l'année suivante, offrent une vigueur de végétation peu commune et donnent de magnifiques raisins.

Je connais des vignerons qui, pour n'avoir pas agi de la sorte, ont récolté une masse de bois sur des vignes de six années de plantation, mais rien de plus. J'en connais d'autres qui, toujours pour avoir négligé le procédé en question, ont perdu deux récoltes de vin dans une vigne greffée, vieille cependant de six à sept années déjà.

Au contraire, en employant ma méthode, si le terrain, je le répète, est riche et bien cultivé, on peut, dès la troisième feuille, récolter trente pièces de vin par hectare planté. Cela, je l'affirme, je l'ai constaté, l'année dernière dans une parcelle de vigne ainsi traitée.

4° Quand le terrain ne sort pas de l'ordinaire, pour charger les ceps et agir comme je l'ai dit au sujet de la taille et du pincement, je crois qu'il est prudent d'attendre la quatrième année.

Conclusion pratique, pour arriver à créer de beaux et productifs vignobles, il faut :

1° Bien sélectionner ses plants ainsi que les greffes ;

2° Tenir ses vignes dans un état parfait de propreté ;

3° Une taille et un pincement faits selon la vigueur de la vigne et la nature du terrain.

On me pardonnera, je pense, d'oser soumettre ces quelques conseils pratiques à ceux qui voudront en profiter.

V. Fauchery,
Régisseur chez M. Gillet, propriétaire et maire à Bully (Rhône).

Beurré de Giusti

La gravure ci-jointe représente une variété de poire qui s'est répandue en Toscane pendant ces dernières années. On n'en connaît pas exactement l'origine, mais d'après les recherches que l'on a faites on a constaté que cette variété apparut la première fois à Florence, sous le nom de Beurré de Giusti, à une exposition de la Société Toscane d'Horticulture en 1858. Elle faisait partie d'une collection de fruits envoyée par le R. Jardin de Marlia, près de Lucques. La provenance et son nom montrent qu'il s'agit d'une variété d'origine italienne, obtenu de semis dans le Jardin de Marlia, où il y avait alors un riche verger.

Beurré de Giusti.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Beurré de Giusti est une bonne variété très recommandable par sa fertilité et surtout par la saveur de son fruit qui peut être classé parmi les meilleurs. En voici la description :

Fruit moyen ou assez gros, presque conique ou cylindrique, un peu ventrue à la base, de forme irrégulière. Pédoncule long, ligneux, gonflé au sommet, inséré dans une cavité assez profonde et étroite. La cavité de la fleur est très ouverte, creusée, peu profonde. Fleur petite, grêle, droite. Peau d'un beau jaune clair, pointillé de rouille avec des taches de rouille aux deux extrémités, légèrement voilé de rouge du côté du soleil. La pulpe est très fine, juteuse, fondante, sucrée et parfumée. La maturité a lieu vers le milieu d'août jusqu'au milieu de septembre.

Traduit du *Journal de la Société d'Horticulture de Florence.*

Le Thermomètre.

Le thermomètre ! Voilà, direz-vous, une question bien peu horticole et dont la place ne serait certes pas dans un journal horticole.

Si vous tenez ce raisonnement, cher lecteur, permettez-moi de vous répondre que vous êtes dans l'erreur la plus complète. Le sort de l'horticulture est indis-

solublement lié au thermomètre, et ceux des horticulteurs qui en possèdent quinze ou vingt dans toutes les parties de leur établissement seront certainement de mon avis.

Les chaleurs tropicales que nous venons de subir ont produit exactement le même sujet de conversation que les froids de chaque hiver.

Je n'ai pas, pendant les mois d'août et de juillet passés, assisté à une seule réunion d'horticulteurs sans entendre revenir cette phrase.

— Quelle chaleur ! mon thermomètre a marqué 35°, 36°, 38° à l'ombre aujourd'hui.

En hiver c'est l'inverse.

— Il a fait un froid, cette nuit ! Mon minima a marqué 12°, 14°, 16°.

Jusque là rien d'étonnant, assurément, mais ce qui s'ensuit l'est davantage. C'est que jamais, ou à peu près, le thermomètre n'a marqué le même degré chez l'un que chez l'autre.

— J'ai eu 12° de froid, dit l'un.

— Chez moi 14°, répond l'autre.

Et très probablement les deux interlocuteurs n'ont raison ni l'un ni l'autre.

C'est ce que je vais essayer de démontrer.

La véritable température d'un lieu n'est pas celle qu'indique un thermomètre suspendu sous un arbre, ou contre un mur à l'ombre, ou contre un poteau, car le corps contre lequel l'instrument est appuyé l'influence beaucoup.

M. Henri de Parville, dans une de ses intéressantes chroniques, raconte ce fait :

« A l'intérieur de ma chambre, dans une villa exposée à toutes les orientations, avec volets clos, le thermomètre marquait encore 30° le jeudi 18 août, à minuit. Le thermomètre était appliqué directement à l'intérieur sur un mur en briques : 30 degrés ! Il avait marqué 31 dans la journée. Etait-ce réellement la température de l'air dans la chambre ? Presque tout le monde aurait dit : « Il y avait 30° dans ma chambre. » Eh bien, non ! il n'y avait pas 30 degrés. Car le même thermomètre, retiré de sa place et disposé au milieu de la pièce, indiquait après dix minutes la température à 26°8. Ainsi entre la température du mur et celle de l'air au centre de la chambre, la différence atteignait en gros trois degrés. Le mur avait emmagasiné la chaleur de la journée et sa température était supérieure de 3° à celle de l'air. »

Pendant les froids, la même observation se ferait mais en sens inverse.

La réfraction d'un mur est aussi cause d'une différence plus ou moins sensible.

Ne vous étonnez donc plus que votre voisin ait eu quelques degrés en plus ou en moins que vous, mais comparez plutôt la situation de son thermomètre et du vôtre.

Pour avoir la véritable température, il n'existe qu'un seul moyen pratique : c'est de suspendre le thermomètre à une ficelle en fronde pendant un moment. La température que marquera l'instrument après cet exercice sera la température exacte..... pourvu que le thermomètre soit juste.

C'est encore là, en effet, une cause fréquente d'erreur.

Chez chaque marchand, et mieux encore dans chaque établissement d'horticulture, il n'y a à peu près jamais deux thermomètres bien d'accord ; une différence de deux degrés n'est même pas rare à rencontrer. Pour avoir un thermomètre bien juste, il faudrait acheter ceux dits de précision, et il va de soi que les indications dont on a besoin ne doivent pas être tellement précises que cela vaille la peine de mettre à ces instruments le prix fort élevé qu'ils coûtent.

D'ailleurs un thermomètre juste au moment de l'acquisition ne l'est souvent plus quelque temps après. Le verre travaille, le bois ou le métal sur lequel le tube est monté, sont soumis eux « aussi » aux effets de la dilatation et de la contraction. Il s'ensuit forcément que, après un certain temps, le zéro n'indique plus le point de congélation, ni 100° le point d'ébullition. Si perfectionné que soit votre appareil, quelle que soit la somme que vous ayez mise à son acquisition, il est alors rentré dans la grande catégorie des thermomètres faux, ne donnant plus que des indications approximatives et d'ailleurs suffisantes.

Il ressort de tout cela qu'il ne faut plus chicaner sur une différence de quelques degrés en plus ou en moins.

Il faut aussi en conclure qu'il faut se montrer très réservé sur les indications thermométriques concernant les plantes.

Que de fois n'ai-je pas entendu dire que certaines plantes, même très aqueuses, comme les Calcéolaires herbacées, résistaient à quelques degrés au-dessous de 0. Cela peut être vrai, mais il ne faut jamais rien affirmer à cet égard.

Ne trouvez-vous pas, maintenant, cher lecteur que, étant donnée surtout l'approche de l'hiver, une petite causerie sur le thermomètre n'était pas déplacée ici ?

Ant. Rivoire.

Le Rosa polyantha var. grandiflora Bernaix est-il un hybride ou bien une variété du R. moschata ?

Dans ma classification des Roses, j'ai émis l'idée que le *Rosa polyantha* var. *grandiflora* Bernaix devait être spécifiquement réuni au *R. moschata*.

La légitimité de ce rapprochement a été contestée par M. Viviand-Morel. (Voir *Lyon-Horticole*, n° 17, 15 septembre 1891, p. 337).

Voici comment s'explique mon honorable contradicteur :

« Pour moi, jusqu'à preuve contraire, « je considère le *R. moschata* et le « *R. polyantha grandiflora* Bern. « comme deux plantes très distinctes, « mais que leur faciès semble singulièrement rapprocher.

« M. F. Crépin n'a-t-il donc pas vu que « le *R. polyantha grandiflora* a également « *pour caractère des stipules* « *plus ou moins* profondément pectinées, caractère très remarquable dans « le type de Thunberg » ainsi qu'il le « fait très judicieusement lui-même « remarquer en parlant des hybrides du « *R. multiflora*. »

Ce n'est qu'après avoir fait, pendant plusieurs années, une étude attentive du *R. polyantha* var. *grandiflora* sur pieds vivants, dus à la générosité de M. Bernaix, et de nombreuses comparaisons avec de riches matériaux des *R. moschata* et *R. multiflora*, que je me suis décidé à proposer le rapprochement spécifique en question.

J'avais parfaitement remarqué que les stipules de la var. *grandiflora* diffèrent de celles du *R. moschata*. Seulement, remarquons-le, les différences ne sont pas aussi accusées que le dit M. Viviand-Morel dans la var. *grandiflora*, les stipules des ramuscules florifères sont assez souvent à bords entiers, mais pourvus de glandes nombreuses comme dans la var. *Brunonii* du *R. moschata*. Sur certains ramuscules, les glandes marginales sont remplacées par des denticules plus ou moins courts, chose extrêmement rare dans le *R. moschata*. C'est surtout dans les stipules des pousses folifères ou stériles que les denticules marginaux sont apparents. A mon sens, il y a loin

de ces bords stipulaires denticulés à ceux du *R. multiflora* à longues et fines laciniures.

Si j'ai fini, après cinq ou six ans d'observations, par ne plus attacher d'importance aux denticules stipulaires de la var. *grandiflora* et par ne plus y voir des vestiges d'hybridité, c'est la concordance presque complète des caractères de cette rose avec ceux du *R. moschata* et l'existence de ce fait important que le pollen est normalement développé comme dans les autres espèces de la section *Synstylae* : dans les roses hybrides, les grains de pollen sont toujours ou presque toujours atrophiés en très grande partie.

Il a été bien regrettable qu'on n'eût pas connu d'une façon certaine l'origine des fruits ayant donné naissance au *R. polyantha* var. *grandiflora*. Cette connaissance nous aurait permis de dire si les denticules des stipules sont une trace d'hybridation ou seulement un simple accident.

En 1888, d'après les notes conservées dans mon herbier, j'avais attribué à ces denticules une origine hybride. Peut-être serai-je ramené à cette idée. Quoiqu'il en soit, en admettant même que la variété *grandiflora* ait eu réellement une origine hybride, on peut avancer que cette variété a presque complètement pris les caractères du *R. moschata* et est très avancée dans sa voie de retour vers l'un de ses ascendants.

Je remercie M. Viviand-Morel de m'avoir en quelque sorte forcé de réétudier le *R. polyantha* var. *grandiflora* sur la nature duquel, je l'avoue humblement, j'ai été un peu trop affirmatif.

Dans les espèces de la section des *Synstylæ*, dont les *R. moschata* et *R. multiflora* font partie, les styles sont longuement saillants au-dessus du disque et forment une colonne stylaire égalant environ les étamines. Sous ce rapport, la var. *grandiflora* fait exception. Ses styles sont très peu saillants; unis à leur base, ils s'écartent les uns des autres au sommet. C'est sans doute un simple accident qui se présente également dans les *R. sempervirens* et *R. arvensis*.

F. CRÉPIN,
Directeur du Jardin botanique de l'Etat, à Bruxelles.

Je remercie M. F. Crépin d'avoir bien voulu prendre en considération les observations que j'ai présentées sur le *Rosa polyantha grandiflora* Bernaix. Je ne possède certainement pas l'habileté analytique du savant rhographe auquel la science est redevable de remarquables travaux sur les Roses. Mais, m'étant beaucoup occupé des hybrides en général et des hybrides de Roses en particulier, il m'a semblé qu'il n'était pas complètement inutile de donner mon opinion sur la question.

Le *Rosa polyantha*, type à fleur simple s'hybride naturellement et artificiellement au besoin, avec une facilité incroyable. Il donne les produits les plus disparates. C'est par centaines que l'on pourrait compter les formes qui sont nées de croisements avec diverses variétés.

Dans l'étude que j'ai faite de quelques-unes des formes bizarres issues des croisements du *Rosa polyantha*, il m'a semblé que l'un des caractères (stipules pectinées) signalés par M. Crépin lui-même pour cette espèce, était ceux qui résistaient le mieux à l'action du croisement. S'il s'atténue un peu, il ne semble pas disparaître comme quelques autres considérés comme plus importants.

Pour expliquer l'analogie apparente du *R. polyantha grandiflora* avec le *R. moschata*, on peut très bien supposer qu'il constitue un hybride ou de *R. moschata* et de *R. multiflora*, ou de *Rose de Noisette* et de *R. polyantha*.

V.-M.

A propos des Diplômes de Jardiniers.

Je cueille dans le numéro 13 du *Lyon-Horticole* le passage suivant :

« M. Meyran demande qu'on ouvre sur cet important sujet une discussion. A coup sûr, elle donnerait des résultats plus intéressants

que celle qui vient d'être close — il faut du moins l'espérer — dans ce même journal. Ce n'est pas qu'il ne se dégage un enseignement de cette polémique un peu vive ; et je ne dédaigne pas, pour ma part, ces luttes qui donnent de la vie à un journal et prouvent que les combattants ont de l'énergie et de l'esprit (merci pour eux). Le tout est qu'ils ne dépassent pas le but pour vouloir trop bien l'atteindre. »

Oh ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Que cette manière d'apprécier les polémiques en général et celle de ses collègues en particulier est délicate et légère. Ces luttes donnent de la vie à un journal. M. le Censeur — en fin gourmet — ne les dédaigne pas. Il regrette pourtant que la dernière dont on l'a régalé n'aie pas fourni des résultats intéressants et que les combattants aient dépassé le but pour vouloir trop bien l'atteindre.

Merci de nouveau, M. le Professeur..... honoraire. La leçon part de trop haut pour que nous n'en profitions pas. Laissez-moi cependant vous faire observer que le résultat dont vous parlez eut été plus tangible si l'on avait su au *Lyon-Horticole* que le droit de réponse ne peut s'exercer, dit la loi, qu'au moyen d'un nombre de lignes égal à celui qui renfermait l'attaque. Pour certaines personnes, d'autre part, avoir fait avouer à un éditeur de plantes que sur des centaines mises en quatre ans au commerce trois seulement ont reçu des certificats de 1re classe, n'est peut être pas un résultat immédiat aussi mince qu'il vous semble. Mais je crains que vous n'ayez pas envisagé d'assez près le but que vous avez cru dépassé pour avoir trop désiré je ne sais quel résultat.

Rassurez-vous, Monsieur et cher Collègue, le résultat sur lequel nous comptons, le but que nous avons visé ne sont point près d'être atteints. Il s'agit d'une campagne entreprise contre ceux qui nous trompent — ou qui se trompent en nous trompant — et destinée à les obliger à serrer leurs sélections et à n'annoncer que des plantes d'une réelle valeur. C'est une œuvre de longue haleine. Nous tâcherons de l'accomplir sans faiblesse.

On abuse de la nouveauté, en matière horticole, comme vous voudriez que l'on abusât de la création des écoles d'horticulture.

Vous ne trouverez sans doute pas mauvais qu'ayant passé sur mes platebandes je me promène à mon tour un peu sur les vôtres. Je serai bref.

Mon intention n'est pas d'aborder la question de l'utilité des diplômes de jardinier. Cette utilité me paraît évidente. Il serait probablement oiseux d'insister à l'avance sur les fruits que l'on retirera par la suite d'une institution encore à ses débuts mais dont les avantages sont attestés par les nombreux candidats aux diplômes que notre association décernera désormais. Je voudrais simplement appeler l'attention de ceux qui, comme vous, ont rêvé de doter Lyon d'une Ecole d'Horticulture, sur ce fait qu'elle pourrait bien être inutile.

Nous sommes d'accord sur ce point que Lyon est un centre horticole incomparable, renfermant dans tous les genres des spécialistes de la plus haute valeur, des maîtres dans leurs spécialités respectives. Ce sont autant de professeurs tout trouvés chez lesquels les jeunes jardiniers soucieux de s'instruire, puiseront les renseignements pratiques qu'on ne pourra jamais leur donner dans aucune école.

Au point de vue de l'enseignement horticole théorique, il me semble que Lyon est largement pourvu par l'Etat et le département du Rhône. Je n'ignore pas que l'école d'Ecully porte le nom d'école d'agriculture.

Nous n'allons pas discuter sur des mots. Chacun sait quelle large part on a fait dans cette école, grâce à M. V. Pulliat, à toutes les parties de l'enseignement qui touchent de près à l'horticulture, viticulture, arboriculture, floriculture, jardinage. Les cours scientifiques qui y sont professés sont précisément ceux que les jardiniers ont le plus besoin de suivre.

En vérité, que voulez-vous de plus ? Des bâtiments luxueux et coûteux, un personnel écrasant, une légion de professeurs.

Nos jardiniers en deviendront-ils plus forts ? Où donc se sont formés les chefs des établissements lyonnais qui sont à la tête du mouvement horticole du monde ?

Quelques-uns d'entre eux regrettent cet enseignement théorique qui les eut peut-être grisés et dévoyés ? Je crois vous avoir montré qu'il existe aujourd'hui à votre portée.

Vous avez mille fois raison de songer à créer des bourses. Nous eussions dû le faire déjà. Mais pourquoi les créer à Versailles et pas à Lyon, Lyon est trop près de vous sans doute. Versailles n'est peut être pas assez loin.

Allez donc à Gand pendant que vous êtes en route.

Vous possédez à votre porte un enseignement parfaitement organisé, dirigé dans un sens qui est le vôtre, vous n'avez qu'un mot à dire pour en accroître la vitalité et vous songez à envoyer vos enfants apprendre, je ne sais où, à renier les traditions qui ont fait votre fortune et votre gloire !

C'est un comble.

Ch. Albert.

Un Sacrifice

Quand dernièrement dans un article de ce journal on lisait : *l'homme sacrifie encore trop souvent sa raison*, les lecteurs du *Lyon-Horticole* ne se seraient certainement pas attendu d'en avoir la preuve aussi promptement sous la *Tempête dans un verre d'eau*. Je leur laisse le droit d'appliquer aux Bégonias bulbeux et aux Pelargonium zonales cette parabole : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. J'ai confiance qu'ils ne trahiront pas leur pensée comme l'a fait, sur ce sujet, mon très honoré collègue et ami Monsieur E. Schmitt, pour se faire une réclame.

Je ne veux pas *faire de l'esprit*, ça m'est impossible ; mais le respect que je dois à toutes les beautés de l'horticulture ne me permet pas de traiter les Begonias bulbeux de *tristes sires* à côté des Pelargonium zonales, je craindrais de le perdre sous un tel qualificatif, ainsi que dans l'éruption d'une plumée d'encre qui fait surgir 50 000 Bégonias bulbeux en fleurs variées de toutes nuances et en plein soleil fin août. Ce qui est moins philanthropique qu'exagéré.

Il serait beaucoup mieux, en effet, de faire de l'horticulture que de la réclame dans le texte d'un journal scientifique. Aussi, je me propose de donner prochainement un indice aux amateurs sur la culture des Bégonias bulbeux, pour les sortir de l'erreur dans laquelle sont hélas ! trop souvent induits par des annonces pompeuses.

J. Rozain.

NOTES & INFORMATIONS

La Greffe au tuyau. — Notre confrère, M. Drageon, publie dans la *Province agricole* la note suivante :

« Nous avons reçu d'un de nos collègues, M. Petit, une communication que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs. Elle a trait à un nouveau procédé de greffage qui, d'après notre honorable correspondant, lui aurait pleinement réussi.

« Vous savez, dit notre honorable correspondant, et tous les viticulteurs du Var le savent aussi bien que moi, que le greffage de la vigne au-dessous du niveau du sol a l'inconvénient de permettre au greffon de s'affranchir par l'émission de jeunes racines, racines qu'on doit couper pendant plusieurs années consécutives si l'on veut éviter cet affranchissement.

« Or, pour résoudre le problème, qui consiste à empêcher que le greffon émette des racines, voici comment j'ai opéré : Je me suis procuré d'abord mille tuyaux cylindriques de 20 cent. de long sur 10 cent. de diamètre, que j'ai payés au prix de 75 fr. le mille (tuyaux en terre cuite comme ceux employés au drainage des terres).

« Ensuite, au lieu de greffer ma vigne en terre, je l'ai greffée, selon le cas, à 5 et 10 cent. au-dessus du sol, et, au lieu de butter ma vigne greffée, je l'ai mise dans mon tuyau que j'ai rempli de terre bien fine, ce qui m'a constitué un buttage indestructible, quelle que soit l'intempérie de la saison.

« J'ai greffé ma vigne (6.000 pieds) du 10 au 22 avril ; eh bien, sur les mille pieds qui ont été buttés au tuyau, 97 0/0 ont parfaitement pris (beaucoup de greffes ont en ce moment, 16 juillet, deux mètres de long), tandis que les autres, sans tuyaux, ne m'ont donné qu'environ 70 0/0 et les greffes sont moins belles.

« Je suis si satisfait de mon essai que je me propose, l'année prochaine, d'employer les tuyaux sur dix mille pieds que j'aurai à greffer.

« En ce qui concerne le coût des tuyaux (qui peuvent servir indéfiniment), j'estime que l'économie du travail exigé pour la section des racines, compense largement cette dépense.

« C'est avec plaisir que je vous fais cette communication, et je serai heureux si elle peut être agréable et surtout utile aux viticulteurs de notre honorable Société.

Jacobinia magnifica. — Il existe une trentaine de Jacobinia, genre assez important de la famille des Acanthacées. Le Jacobinia magnifica est multiplié en quantité pour la serre froide dans les jardins royaux de Kew, où il fleurit en masse en novembre-décembre.

La multiplication a lieu tous les ans de boutures, en mars, et ces boutures sont tenues dans une serre humide jusqu'en juillet ; alors on les plante en pots de six pouces, elles y restent jusque après leur floraison. On les traite comme les begonias en leur donnant beaucoup d'eau. A partir de juillet, on les met sur couche en plein soleil et à l'eau. On enlève les châssis aussi souvent que possible. Les tiges sont quadrangulaires, les feuilles opposées, lancéolées, cloquées, avec des veines saillantes et couvertes d'un léger duvet. Elles ont 0m30 de long 0m10 de large, quand elles sont bien développées.

Les fleurs, d'un riche coloris pourpre-rosé sont disposées en capitules terminaux et d'une réelle beauté.

(*Illustration horticole*,)

Perte d'azote en automne. — M. Deherain a appelé, à l'Académie des sciences l'attention de ses collègues sur l'importance des pertes que les pluies d'automne font subir chaque année aux agriculteurs en dissolvant les matières azotées assimilables par les plantes qui restent sur champs.

Le savant professeur du Museum évalue cette perte en moyenne à 70 francs par hectare, ce que vaut souvent le fermage d'une terre moyenne.

Il résulte de ces faits que les agriculteurs soigneux et actifs ont un moyen fort économique de payer leur loyer. C'est de prendre la peine de semer aussitôt après les récoltes des graines à végétation rapide telles que les vesces qui fixent tous ces éléments précieux et s'enrichissent même aux dépens de l'azote de l'air. Ces éléments sont enfouis lors du labour et jouent un rôle d'engrais vert énergique.

Cypripedium macrochilum. — Cette nouvelle production de MM. J. Veitch et fils à laquelle la Société Royale d'Horticulture a décerné un certificat de première classe; est, dit le *Gardner's Chronicle*, une des plantes les plus extraordinaires que le talent des hybridateurs ait produit.

On a obtenu le *Cypripedium macrochilum* en se servant du pollen. du *C. Uropedium Lindenii* pour féconder le *C. longifolium*. Ce résultat inattendu produit dans cette espèce est un « sabot » extraordinairement large et allongée.

Cette plante a les feuilles d'un vert brillant comme celles des *Selenipedium*, section des Cypripedium.

Les sépales supérieurs sont d'un blanc crême légèrement colorés en vert, ils sont agrémentés de lignes verdâtres au dessus. Les sépales inférieurs sont semblables à ceux du dessus.

Les pétales qui ressemblent à ceux du *C. caudatum* ont des poils pourpres à la base, ils sont d'un blanc verdâtre teintés et rayés d'une couleur rose qui s'accentue vers le bout.

Le *Staminode* a une frange de poils pourpre et le *Labelle* qui forme le trait frappant de la fleur est d'un blanc d'ivoire teinté par place de vert pâle et veiné de rouge brun.

Le *Labelle* est recourbé en avant, ses lobes développés sont blanc magnifiquement tachetés de rose.

BIBLIOGRAPHIE

Rivoire père et fils, horticulteurs et marchands-grainiers, 16, rue d'Algérie, à Lyon. Catalogue des ognons à fleurs, fraisiers, arbres fruitiers, rosiers, etc. Brochure in-8°, de 20 pages, illustrée de gravures.

— Ketten frères, rosiéristes à Luxembourg (Grand-Duché). Catalogue spécial des rosiers en collection, cultivés dans l'établissement. Très nombreuses variétés classées par séries. Brochure in-8° de 160 pages, illustrée de gravures noires.

— A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). Catalogue trimestriel de plantes diverses de serre et de plein air, orchidées, arbres, arbustes, conifères, etc. Brochure in-8° de 8 pages.

— Soupert et Notting, rosiéristes, à Luxembourg (Grand-Duché). Catalogue spécial aux rosiers cultivés dans l'établissement. Très nombreuses variétés classées par séries. Brochure in-8° de 106 pages.

— Ch. Molin, horticulteur, md-grainier 8, place Bellecour, Lyon. — Catalogue spécial de graminées d'ornement et de fleurs diverses desséchées. Brochure in-8° de 16 pages, illustrée de gravures.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Dans son Assemblée générale, tenue au Palais du Commerce, le 19 juin dernier, l'Association horticole Lyonnaise a décidé d'organiser une **Exposition de Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens** et autres plantes fleuries à laquelle les Amateurs et Horticulteurs français ou étrangers sont invités à prendre part.

De nombreuses récompenses ont été votées par la Société pour être décernées en prix aux lauréats.

Cette Exposition se tiendra à Lyon, du **10 au 15 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 16 Octobre.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Namur. — Juillet et novembre.

Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).

Nancy. — Octobre.

DIPLOMES DE JARDINIER

Avis. — Le Règlement des Diplômes de jardiniers créés par l'Association horticole lyonnaise est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au secrétariat; cours Lafayette, 66, à Villeurbanne. (Rhône).

Il y aura une session d'examen en février prochain.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

10.502 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Une plante en goguette. — De l'esthétique chez les Dalhias. — Leucophyta Brownii. — Réponse à une question relative au Mina lobata. – Richardia Elliottiana.

Une plante en goguette. — Je me l'étais figurée joviale et dodelinant de la tête, chantant avec Guignol :

Vive le vin,
Vive ce jus divin,
. . . . .

J'aurais aussi pu supposer que, comme la plante au télégraphe, le fameux *Hedysarum gyrans*, elle témoignait sa gaité en gesticulant de ses folioles latérales, ou bien encore, qu'elle s'amusait à prendre des mouches, à la manière de la Dionée, et qu'elle les dévorait à loisir. Eh bien ! pas du tout, la petite folle ne s'amuse pas ainsi. John Bull, qui l'a nommé *Gaiety*, me répond : No, pas dodelinant du tête, seulement quitter colour, comme chemise ; Aoh ! yes, une vraie caméléonne.

Ce Caméléon n'est pas un lézard, ni un saurien quelconque : c'est un Dalhia, un vrai Protée, une variété changeante — je n'ose pas dire « perfide comme l'onde » — et trompeuse comme il n'y en a guère dans le règne végétal tout entier.

Imaginez-vous, ô physiologistes qui avez prétendu que la bouture et la greffe reproduisaient intégralement les caractères des variétés non susceptibles d'être fixées par le Semis, imaginez-vous, dis-je, un Dalhia qui se permet d'entrer en contradiction avec cette théorie, une variété qui donne presque autant de variétés que de boutures coupées sur le même tubercule, et dites-moi, je vous prie, ce que vous pensez de ce petit phénomène de polychromisme. Il y a là de quoi dérouter tout un monde, à mon avis.

Le Dalhia Gaiety — traduisez Gaité — est un beau gaillard de Dalhia qui mesure plus de 10 centimètres de diamètre, parfait de forme, bombé à propos et comme il convient, qui se présente sous les livrées les plus diverses. Mon ami et collègue, M. Jules Chrétien, m'en a montré une demi douzaine d'individus, sortant tous du même pied, avec des nuances différentes. Il y en a un jaune d'or, strié, rubanné et pointillé rouge carmin vineux ; un autre est rouge brique ; on en voit un troisième blanc, jaune et rouge ; un quatrième est blanc pur avec revers canaris, et les autres à l'avenant.

Cependant si la couleur de cette variété change non-seulement avec les individus différents, mais encore sur le même pied — ce dernier cas assez fréquent chez d'autres variétés de Dalhias — la forme de la fleur et le port de la plante sont beaucoup plus fixes.

De l'esthétique chez les Dalhias. — Notre ami, M. Hoste, un vrai connaisseur en Dalhias, me disait il y a quelques jours : Voyez-vous, nous autres horticulteurs, nous aimons trop les Dalhias réguliers et c'est avec peine que nous les voyons supplanter par les formes excentriques, mais le goût des amateurs a un peu changé et il faut bien suivre le mouvement si on ne veut pas rester seul en chemin.

Il faut convenir ici qu'il y a deux

sortes d'esthétique : l'esthétique des jardiniers et l'esthétique des peintres. Le beau ne se manifeste pas chez les uns de la même manière que chez les autres : le grand maître qui règle le différent est assurément le public. Quand l'amateur fait sa « commande », le jardinier voit tout de suite de quelle côté est l'esthétique véritable, celle qui se traduit par des espèces sonnantes et des variétés trébuchantes et généralement il se conforme à la Mode nouvelle.

Cependant, si un peintre, mettons un grand artiste, peut donner d'utiles indications à l'horticulteur sur la manière dont il faut concevoir le beau, s'il peut lui montrer la grâce dans la forme et l'harmonie dans les couleurs qui se complètent heureusement dans une gerbe fleurie, généralement sa science s'arrête-là. Et ce n'est pas suffisant. Son esthétique n'est pas complète. Il y a d'autres qualités chez les fleurs, qui lui échappent complètement.

Ces qualités, le véritable horticulteur sait les décerner. Une fleur peut être remarquable et la plante qui l'a portée ne constituer qu'une très mauvaise variété.

Puisqu'il s'agit de Dalhias, expliquons ici, par des exemples, ce semblant d'antagonisme entre l'esthétique des peintres et l'esthétique des horticulteurs.

Le peintre ne considère que les fleurs détachées et groupées en gerbes, tandis que l'horticulteur a besoin de s'assurer d'une foule d'autres caractères. La plante qui produit la fleur aimée du peintre est-elle peu florifère ? c'est pour le jardinier une fâcheuse recommandation et il ne balancera pas à l'écarter de sa collection, sauf dans le cas où elle aurait une forme ou une couleur nouvelle. Si cette fleur est cachée dans le feuillage, il lui préfèrera celle qui s'en dégage bien. Il en sera encore de même si la variété s'élève trop haut ; dans ce cas, il choisira de préférence une sorte basse et trapue.

Ce siècle avait deux ans, quand on commença à cultiver les premiers Dalhias : ils étaient simples. On mit cinquante ans à les perfectionner. Puis, tout-à-coup, las de leur trop grande perfection, on en revint aux simples avec fureur. Les simples tiennent encore un peu. Maintenant ceux qui triomphent sont ceux dits à fleur de Cactus, dont il y a des variétés fort remarquables, dont quelques-unes semblent réunir en une seule les deux esthétiques : celle des artistes et celle des horticulteurs. *L'Etoile du Diable* est le type de ces Dalhias qui associent à une forme nouvelle, des couleurs séduisantes ; mais il ne faudrait pas, savez-vous, semeurs, trop vite retourner aux ancêtres et obtenir de faux cactus, comme il y en a déjà quelques-uns.

Leucophyta Brownii. — Un de nos collègues nous ayant demandé des renseignements sur le *Leucophyta Brownii*, plante très curieuse, employée avec succès dans l'ornementation des corbeilles du Museum, nous nous sommes adressé au très obligeant M. D. Bois, aide-naturaliste, qui a bien voulu nous écrire la lettre suivante dans laquelle nos lecteurs trouveront d'utiles indications :

Saint-Mandé, 1er octobre 1892.

Cher Monsieur,

Le *Leucophyta Brownii* Less. est en effet cultivé au Museum depuis plusieurs années. Il entre dans la composition de presque toutes les petites corbeilles, dites mosaïques, qui y existent et où il produit un charmant effet. C'est en 1885, que M. Cornu l'a rapportée de l'Ecole Linnœus, près Amsterdam.

Cette jolie composée que Bentham et Hooker ont rattachée au genre *Calocephalus* (*Genera*

plantarum, vol. II, pars I, p. 320), est originaire de l'Australie méridionale; elle est remarquable par son port Ses rameaux, munis de feuilles très petites, réduites à l'état d'écailles, sont couverts d'un tomentum dense d'un blanc argenté

A l'état adulte, la plante est un arbuscule à rameaux effilés, raides, divariqués. Les fleurs réunies en petits capitules n'ont rien d'ornemental. Mais la plante cultivée pour l'usage indiqué ci-dessus est des plus précieuses. Comme la *Gnaphalium* des jardiniers (*Helichrysum foliolatum*), on le bouture avec la plus grande facilité. Les jeunes plantes exigent pendant l'hiver exactement les mêmes soins que ceux qu'on donne à cette plante. On peut enfin la tondre à volonté dans le cours de l'été sans qu'elle en souffre aucunement. On obtient ainsi, comme avec le Gnaphalium, des lignes très régulières qui tranchent par leur aspect tout spécial sur celles que l'on peut obtenir avec les autres plantes employées en *mosaïculture*.

Le *Calocephalus Brownii* Benth. et Hook mérite à tous égards d'être recommandé aux jardiniers et aux amateurs de jardinage.

.....

Nous remercions bien sincèrement M. D. Bois de la note très complète que l'on vient de lire.

Réponse à une question relative au Mina lobata. — « D'où vient, m'écrit un de nos confrères en horticulture, qu'une partie des *Mina Lobata* obtenus de semis ne fleurit pas du tout tandis que l'autre partie se compose de sujets parfaitement florifères. J'en ai vendu plusieurs, ce printemps, que j'ai élevés ; des clients m'en font des louanges, d'autres viennent me déclarer qu'ils n'ont point vu de fleurs à cette plante. J'en ai un pied de chaque côté de ma porte, plantés exactement dans les mêmes conditions, recevant autant de soleil l'un que l'autre ; l'un est couvert de fleurs depuis juin et sur l'autre je ne vois encore ni fleurs ni boutons. »

J'aimerais, je crois, mieux résoudre une équation à trois inconnues — étant donné que j'ai singulièrement oublié mon algèbre — que le problème posé par mon correspondant. Je vais cependant essayer une explication. Dans un semis de graines appartenant à la même espèce tous les sujets ne sont pas *également précoces* et il n'y a rien d'extraordinaire de voir les individus de *Mina lobata* se comporter ainsi sous ce rapport. Le fait peut provenir des graines elles-mêmes — d'âges différents ou récoltées sur des sujets variés. Il peut fort bien arriver aussi que le *Mina lobata* semé au printemps ne donne que de rares sujets florifères, cette espèce pouvant appartenir à la catégorie des sortes annuelles qui ne fleurissent bien que lorsqu'on les sème à l'automne.

Tenez, un exemple : Semez du blé en automne, il donnera des épis l'année suivante ; semez le même blé en avril, il ne fleurira pas du tout.

Richardia Elliottiana. — Le *Richardia æthiopica* est une plante populaire dans les cultures florales où les profanes la désignent plus communément sous le nom vulgaire d'arum. Sa grande spathe blanche en forme de cornet à tabac, d'une contexture épaisse, a même eu les honneurs de la reproduction en zinc repoussé et sert quelquefois à dissimuler les jets d'eau. Or, il paraît qu'on vient de vendre en Angleterre une espèce qui aurait une grande analogie avec la plante en question, mais dont la fleur est jaune. Les sujets disponibles ont été adjugés à des prix très élevés. Les plus gros spécimens ont atteints de 200 à 450 francs

Il faut espérer que cette plante qu'on nomme le *Richardia Eltiottiana* ne tardera pas trop à faire son apparition en France.

V. VIVIAND-MOREL.

Morina

Le genre *Morina* appartient à la famille des Dipsacées. Il a été dédié à Louis Morin, médecin français, qui fit les démonstrations de botanique, au Jardin du Roi, en place de Tournefort, pendant son voyage au Levant, et celui-ci, par reconnaissance, appela *Morina* une des plus belles plantes qu'il ait rapportées.

Malheureusement, les quelques espèces qui composent le genre sont extrêment délicates et on ne peut en recommander la culture qu'aux amateurs qui ne craignent pas de donner à certaines plantes rares les soins particuliers que réclament leur conservation.

Le *Morina persica* L. originaire de Perse et de Syrie, parait le plus frêle de tous et à cause de cela, il est extrêmement rare dans les jardins.

Le *Morina longifolia*. — Morine à longues feuilles, et la Morine de Coulter, originaires des montagnes subalpines du Népaul et de l'Himalaya, quoique délicates aussi, sont de culture abordable. Elles demandent surtout des terres profondes mais très perméables à l'eau. Leur multiplication par éclat des souches ne réussit pas très bien et il faut y apporter beaucoup d'attention pour ne pas éprouver de déception. Le Semis est le moyen le plus sûr de multiplication.



MORINA COULTERIANA
(Demi grandeur)

Les Morines sont des espèces vivaces, craignant les hivers rigoureux de l'Est et du Nord de la France, mais ils sont absolument rustiques dans le Midi et dans le Centre de ce pays. Il convient donc de les abriter des grands froids avec des feuilles sèches, ou des cloches, partout où ceux-ci sont à craindre.

J. C.

Le Cabaret. — ASARUM EUROPEUM.

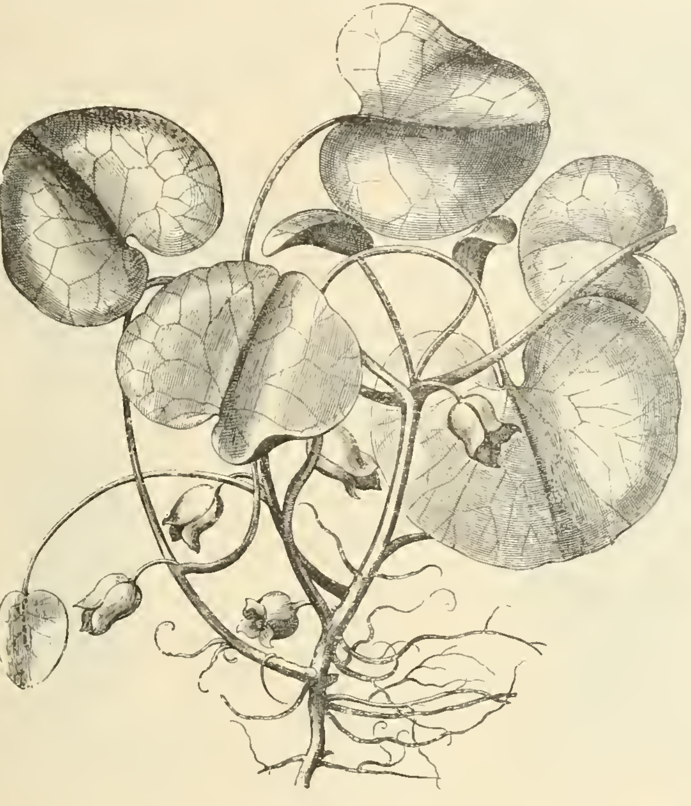
La plante désignée en latin sous le nom d'*Asarum europeum* L., est connue en français sous ceux d'Oreille d'homme et de Cabaret; selon plusieurs naturalistes, ce dernier nom vient de l'usage qu'on en faisait autrefois pour

rejeter le vin pris en excès. En anglais, on la désigne sous l'appellation d'*Asarabacca*, qui signifie littéralement, baie d'*Asarum*.

Le Cabaret a constitué, avant la découverte de l'Ipeca, un vomitif célèbre par son efficacité, surtout à l'état frais. C'est aussi un sternutatoire très actif.

Le Cabaret est une fort jolie plante de sous-bois, dont les feuilles réniformes, très brillantes, constituent la principale beauté. Ses fleurs petites, d'un rouge brun, sont cachées par le feuillage ; elles n'offrent aucun intérêt au point de vue ornemental. Très peu cultivée, sauf dans les jardins de botanique, on pourrait cependant utiliser cette plante comme bordure dans les endroits ombragés des jardins ou pour garnir les rocailles exposées au Nord. Très rustique, on la multiplie au printemps par division des souches. On peut également en semer les graines aussitôt leur récolte.

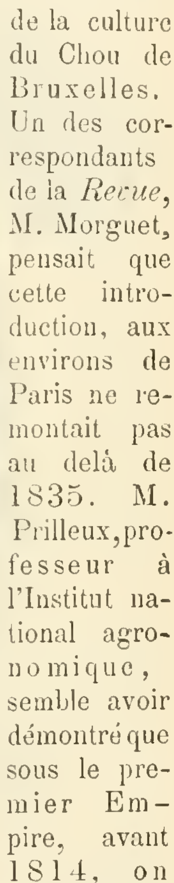
S GRYPHE.



ASARUM EUROPEUM

Note sur les formes, la culture et l'histoire des Choux de Bruxelles

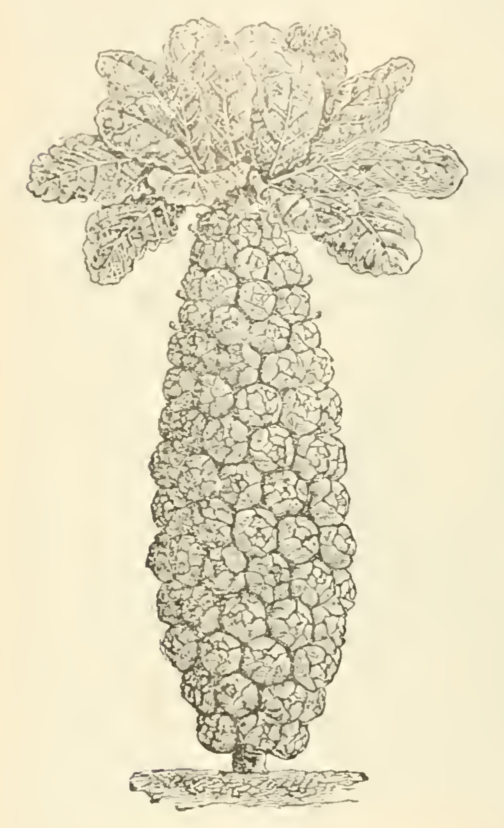
Le doyen des écrivains horticoles, un des plus savants jardiniers de ce temps-ci, notre excellent confrère M. E.-A. Carrière, a soulevé autrefois la question de l'origine, de l'introduction en France



de la culture du Chou de Bruxelles. Un des correspondants de la *Revue*, M. Morguet, pensait que cette introduction, aux environs de Paris ne remontait pas au delà de 1835. M. Prilleux, professeur à l'Institut national agronomique, semble avoir démontré que sous le premier Empire, avant 1814, on mangeait déjà, sous le nom de *Petits choux*, de véritables choux de Bruxelles. Il n'est pas difficile de voir que M. Prilleux est plus près de la vérité que M. Morguet. Il suffit, en effet, d'ouvrir une ancienne édition du *Bon Jardinier* pour s'assurer que les choux de Bruxelles étaient connus en France, avant 1834, sous le nom de *Chou frisé d'Allemagne* ou à *Rejets du Braban* où on les nomme *spruitjes*. « Ce

choux, est-il dit, produit dans toute sa longueur, de petits choux frisés, gros comme des noix, très tendres, dont on augmente la récolte en coupant à mesure ceux qui sont bons à manger (1). »

Le soin que le rédacteur de la note en question apporte à définir le chou à rejets du Braban, semble indiquer que cette



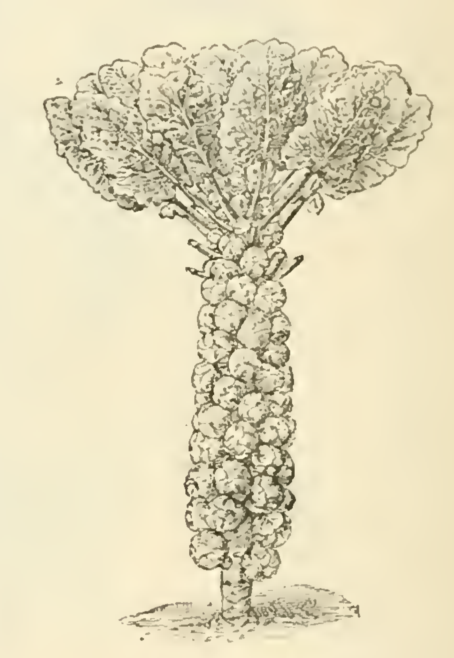
CHOUX DE BRUXELLES
(d'après une gravure anglaise)

sorte était alors peu répandue dans notre pays.

Du reste, ne nous faisons pas trop d'illusion à ce propos, car il y a encore une foule de gens qui n'ont jamais vu, ni entendu parler du Chou de Bruxelles. Les races locales restent souvent cantonnées des milliers d'années dans les pays où elles ont pris naissance.

(1) Le *Bon Jardinier*, A. 1817, p. 113.

Le chou de Bruxelles semble appartenir à la série des choux acéphales, parmi lesquels on compte les choux : vert, frisé, palmier, cavalier, caulet, branchu, moëllier, à mille têtes, etc. Il parait intermédiaire entre les choux de Milan et les choux qui s'élèvent sur tige mais ne pomment pas. Il produit à l'aiselle de ses feuilles une infinité de petits rejets à feuilles courtes, nombreuses, creusées en cuiller qui, appliquées les unes sur les autres forment par leur réunion des petites boules de la grossur d'une noix.



CHOUX DE BRUXELLES
(d'après une gravure anglaise)

Les races de choux de Bruxelles sont peut être plus nombreuses qu'on le suppose généralement, puisque les meilleurs traités de culture potagère n'en signalent que deux, l'une sous le nom de chou de Bruxelles nain et l'autre, sous celri de chou de Bruxelles ordinaire. Mais il faut savoir que chez d'habiles spécialistes, il y a des sortes de sous-races, ou races intermédiaires, non cataloguées,

fixées à la suite d'une sélection prolongée. Ces sortes offrent souvent des avantages importants sous le rapport de la fertilité ou de la précocité dans l'obtention des produits.

On sème les choux de Bruxelles de Mars à Juin, de manière à obtenir une succession de petites pommes, d'octobre à février. Ils n'aiment pas un terrain trop richement fumé, mais un sol riche et profond. La trop grande quantité d'engrais paralyse leur production. On les met à 40 ou 50 centimètres de distance en tous sens.

M. Bossin a indiqué autrefois une culture particulière de ce choux, laquelle repose sur le pincement de leur sommité. Voici comment pratiquait cet habile jardinier.

Je les sème en pépinière vers le 15 avril, pour être mis en place dans le courant de juin, à la distance de 0 m. 50 sur le rang et en quinconce. Dans les premiers jours de septembre, c'est-à-dire lorsque la tige des choux de Bruxelles nains a atteint une hauteur de 0 m. 30 environ, c'est ma règle, j'arrête la végétation, en supprimant la sommité avec mon greffoir ; c'est le pincement appliqué aux plantes potagères. Cette opération, on le conçoit aisément, a pour résultat immédiat d'intercepter la séve, qui, n'ayant plus d'issue, donne naissance à une quantité considérable de petites pommes qui sortent comme par enchantement des aiselles, et cela douze ou quinze jours après l'opération. Pour prolonger ma récolte et pour avoir des petites pommes fraîches pendant l'hiver, j'étête une vingtaine de choux de Bruxelles à la fois seulement tous les quinze jours, et je continue ainsi ce pincement jusqu'en novembre.

A. NASIER.

Visite à la campagne de M. le duc de Mortemart, le 17 septembre 1892.

L'imposant château de La Chassagne (Rhône), est situé sur un point élevé, dominant la contrée sur une vaste étendue. Magnifiquement aménagé, il comprend en outre de la construction principale et de ses dépendances, un parc immense, entouré lui-même par un vignoble, dont la réputa- n'est plus à faire. Plus près du château, se trouvent les parties qui nous intéressent particulièrement.

L'ornementation florale, constituée par des massifs, accompagnant l'architecture ou jetés avec art dans les pelouses ; un jardin d'hiver, des serres chaudes et tempérées, un jardin fruitier et des cultures maraîchères.

La partie ornementale de pleine terre présente plusieurs motifs véritablement remarquables : La décoration du grand escalier est, sans conteste, d'un effet féerique, il a fallu un véritable talent à M. Corbin, pour dissimuler et laisser inaperçu aux yeux du spectateur, comme il l'a fait, certaines parties de l'architecture sous un monceau de fleurs.

Les plantes les plus en vues sont ; les *Gaura, Salvia, Hibiscus, Anthemis, Coreopsis*, Calcéolaires, *Zinnia*, *Bouvardia*, *Begonia*, Geranium, etc. ; les bordures sont en Iris panachés, Geranium Bijou et Salleroi.

Entourant le château, se trouvent des parties rectrangulaires plus ou moins larges, plantées avec goût, en végétaux d'espèces ou variétés très appréciées en horticulture.

Dans les deux groupes, à côté du grand escalier, nous remarquons en Canna isolés les variétés suivantes : Duchesse de Mortemart, Duc de Mortemart, Baronne de Sandran, Madame Crozy, Geoffroy Saint-Hilaire, Victor-Hugo, Jules Chrétien, Antoine Chantin, Tête-d'Or, etc. ; garni en dessous par Begonia Berthe Chateau, Rocher et *castanœfolia*, bordé avec le *Pyrethrum aureum*.

Les plates-bandes de la cour d'honneur sont ravissantes : l'une n'a pas moins de 50 mètres de longueur; les plantes essentielles sont des : *Ficus*, *Chamœrops, Cassia* et Fuchsia, sur haute tige, elles sont tapissées en *Tradescantia zebrina*, bordées par *Begonia semperflorens* et Vernon.

Celles qui sont disposées à gauche et à droite du perron, sont occupées au centre par des Orangers, Grenadiers, Pittosporum, accompagnés de plantes fleuries et à feuillage des plus divers produisant un effet gracieux.

Au fond de cette partie existe une fontaine monumentale, encadrée par un rideau de verdure composé de *Phœnix dactilifera* et *Nerium Oleander* en forts sujets, des *Phœnix canariensis* en second plan. Un massif de superbe Begonia tubéreux devant le bassin complète cette garniture.

La place opposée est également bien décorée ; à mentionner un groupe de Ficus de trois à quatre mètres de hauteur, bordé en Fuchsia et non loin de là un groupe de : *Nerium*, *Pittosporum*, *Canna* avec garniture d'*Archyranthes*, bordé en *Pyrethrum aureum*.

Plusieurs larges bordures accompagnent les massifs d'arbustes et leur donnent un relief très décoratif.

Faisant face au château, se trouve une vaste pelouse sur le pourtour de laquelle surgissent de nombreux massifs des plus variés et d'une rare élégance.

Au milieu d'eux, ressort vivement un groupe de mosaïque de forme triangulaire représentant de la façon la plus heureuse les armoiries de la famille de Mortemart, montrant le Lion et la Licorne, supportant la couronne ducale.

Les plantes utilisées pour l'exécution sont les suivantes : *Alternanthera nana aurea*, *Alternanthera paronychioïdes*, *amœna*, *amœna grandis*, *Echeveria globosa*, *Lobelia erinus compacta*, *Sedum carneum*, *Telcianthera versicolor* et *Achyranthes iancifolia nigra*.

Le tout est rehaussé çà et là par de magnifiques exemplaires de *Musa*, *Eucalyptus*, *Phœnix*, *Dracæna*, *Agave*, *Nicotiana colossea*, *Polygonum lanatum*, *Eulalia*, If pyramidal, Magnolia, Orangers, etc., etc.

Avant d'abandonner cette partie sommairement tracée, nous devons mentionner tout spécialement un grand massif d'Erables Négondo taillés en pyramide, dont la plupart ont plus de deux mètres de hauteur ; quelques rosiers tiges dans la large bordure où se trouve représenté trois variétés d'Achyranthes et sur le bord le Pyrethrum aureum. Ainsi harmonisé le contraste est d'une vigueur étonnante.

Les serres situées à quelque distance du château sont fort importantes et remarquables, autant par l'élégance de leur construction, que par leur installation propice à de bonnes cultures et la valeur des végétaux qu'elles renferment.

Le jardin d'hiver est monumental avec ses deux pavillons de huit mètres de hauteur. Ils abritent des exemplaires de force remarquable et nous mentionnerons particulièrement un *Dracæna umbraculifera* dont la caisse est en contre-bas de deux mètres et qui néanmoins touchera bientôt le faite du pavillon. Son état resplendissant atteste des longs et bons soins qui lui ont été prodignés.

Nous signalons encore trois *Latania borbonica* cultivés en caisses, d'une dimension très appréciable, sont d'une grande vigueur et le développement de leur beaux feuillages absorbe au profit de l'ornementation un grand espace. Un *Phœnix leonensis* pourvu de toutes ses feuilles, parait se disputer le local du second pavillon avec le gros Latania. Deux *Aralia reticulata* cultivés en pleine terre sont fort beaux. Deux *Pandanus utilis* et un *P. Pancheri* apportent à l'ensemble par leur feuillage si différent un contraste très gracieux.

Reste à signaler parmi les fortes plantes un *Caryota furfuracea*, *Cycas revoluta* et *Philodendrum pertusum*. Adossée contre le jardin d'hiver, se trouve une petite serre renfermant une collection fort belle de plantes à feuillage d'une végétation luxuriante.

Une petite serre voisine, véritable bonbonnière, nous présente un magnifique groupe de Gloxinia bien choisis, d'une culture irréprochable, sans trace de maladie, et une collection de plus de cinquante *Caladium amazonicum* dans les plus belles sortes.

Une nouvelle serre est surtout réservée aux orchidées, qui en compte déjà un bon nombre. Mais néanmoins, dans cette serre, se trouve aussi réunies des collections de Dracæna à feuillage coloré, *Dieffenbachia Alocasia*, *Anthurium*, etc.

La serre à multiplication est, pour le moment, occupée par un lot de *Croton* comprenant vingt-cinq des meilleures variétés et plusieurs semis intéressants.

Près de là, se trouve une petite serre (abri), dont M. Corbin espère tirer bon parti pour la protection des Chrysanthèmes à l'automne. Nous y avons admiré une vigne palissée sous le vitrage et en plein rapport. Sous des châssis, nous voyons une culture d'ananas qui promet bonne récolte.

Dans un carré se trouvent des collections d'Œillets, Glaïeuls, Montbretia, puis celles des Chrysanthèmes, composée de cent-cinquante variétés.

Le jardin fruitier est représenté par une collection nombreuse de poiriers et pommiers choisis parmi les meilleures variétés. L'abondance du fruit sur des arbres, la plupart en espalier et contre-espalier, soumis avec méthode aux formes les plus difficiles, attestent amplement que leur formation n'a pas de secret pour l'habile praticien qui les dirige.

Nous mentionnons les charpentes suivantes, comme très remarquables : Palmettes Verrier, Palmettes à branches horizontales, Palmettes en éventail, Pyramides, Pyramides hexagones, formes en gobelets, formes en faisceaux, formes obliques, etc., toutes ces charpentes qui se comptent par centaines, sont de grandes dimensions, quelques palmettes ont jusqu'à sept mètres d'étendue.

Mais le plus édifiant est un berceau couvrant une allée, coupée par un large bassin en son milieu, berceau formé par une charpente de deux cents poiriers en quatre-vingt variétés dans les plus récentes : Alexandre Chomer — Notaire Lepin — Triomphe de Vienne — La France — Charles Cognée — Directeur Alphand — Bergamotte de Montluel — Pt Drouard — Bergamotte Liabaud — Marguerite Marillat — Précoce de Trévoux — Le Lectier — Pt de la Bastie — Fondante Fougère — Pt Pouyer-Quertier — Beurré Baltet père — Doyenné Perrault.

Cette partie est vraiment un chef-d'œuvre digne de l'admiration de tous les connaisseurs.

La culture maraîchère, malgré la grande sécheresse, est irréprochablement tenue. Nous remarquons de très beaux légumes et en abondance, où tous les genres, même nouveaux sont représentés.

Parmi les melons qui sont de toute beauté, se trouvent contre-plantées des aubergines qui profitent avantageusement des substances nutritives prodiguées aux melons. Aussi, elles rapportent étonnamment. Des patates de toute grosseur, attribuées à l'emploi des cendres. Les ignames assurent également une récolte prodigieuse. Des céleris-rave et cerfeuil tubéreux énormes, etc.

Nous voyons encore des contre-plantations bien ordonnées, en choux-fleurs, parmi d'autres légumes. La commission estime que cette spécialité est traitée avec autant de soins et d'intelligence que les précédentes.

En un mot, nous n'avons été frappé par rien qui ne soit irréprochable dans les cultures du château de la Chassagne et nous rendons très volontiers hommage au talent et au zèle de M. Corbin qui s'efforce non seulement de conserver le bon renom dont jouit cette propriété, mais de l'augmenter encore dans les limites des choses possibles.

A l'unanimité, la Commission propose à la Société d'accorder à M. Corbin la plus haute récompense décernée aux concours de maisons bourgeoises ; la grande médaille d'or.

Nous ne pouvons terminer sans remercier M. le duc de Mortemart et Madame la duchesse de l'accueil plein de bienveillance dont ils ont bien voulu honorer eux-mêmes les membres de votre Commission. Nous avons voulu voir dans cette réception si gracieuse, une preuve d'estime dans lequel ces hauts personnages tiennent l'Association horticole lyonnaise.

Le Rapporteur :
Etienne DEVILLAT.

Visite à la campagne de Madame Séguin-Perrisse, située aux Etroits, près Lyon

Le 24 août 1892, la Commission se rendait à Belles-Rives, ravissante propriété bien dénommée, en raison de sa position exceptionnelle sur le riche coteau de Ste-Foy, d'où l'on découvre le Rhône et la Saône qui mêlent leurs eaux presque à ses pieds.

Nous avons eu le plaisir d'admirer dans un jardin bien tenu, le style de Lenôtre, qui passera à travers les âges, malgré la superbe élégance de nos jardins modernes.

Ces belles avenues droites, dallées en ciment, ombragées par des arbres séculaires, avec leur gracieux tapis vert, formant plates-bandes en dessous, et ces grands

murs de soutènement superposés, garnis de plantes grimpantes qui en cachent toutes les parties, constituent un travail architectural d'un aspect très séduisant.

En pénétrant dans le jardin, nous admirons une grotte garnie d'Arum, Phalaris, Saxifraga et une station de Marchantia parant les rochers humides. Au pied de la grotte sont éparses quelques touffes de Phormium et des Fuchsias *Black Prince*.

Un escalier monumental à double rampe dont les épaulements sont garnis de chèvre-feuille, contourne la grotte.

Le sommet est occupé par un bassin rond, avec jet d'eau au milieu, entouré d'une plate-bande de Coleus très réguliers et de quelques beaux pieds de Fuchsias plantés isolément. En face, se trouve une allée magnifique, tenue toujours fraîche par l'ombrage épais d'une forêt d'arbres d'une hauteur prodigieuse.

Abandonnant cette partie imposante pour se diriger vers la terrasse du château, la commission fut saisie d'admiration en découvrant un panorama d'une rare étendue.

Là, notre visite redouble d'intérêt, nous rencontrons à côté du château, huit pieds de *Chamœrops excelsa* d'une vigueur étonnante et bien que cultivés en caisses, ils sont pourvus de feuilles depuis la base. Leur hauteur est de 5 mètres environ ; ils dissimulent avantageusement un grand mur.

A l'entrée de la salle d'ombrage qui fait suite à la terrasse, deux massifs s'offrent à nos regards. L'un est occupé par un géranium de semis remarquable par ses ombelles et le coloris de ses fleurs.

Cette variété issue de la *Gloire Lyonnaise* a été obtenue par notre collègue Frédéric Garnier, à qui incombe depuis plus de vingt ans, la direction de ce beau jardin. Ce superbe massif est bordé par le géranium *Aline Sisley*,

Le massif opposé est planté de Fuchsias à hautes tiges, entouré de Begonia discolor. A l'extrémité de la salle d'ombrage, se trouve une partie française émaillée de fleurs dont les coloris s'harmonisent de la façon la plus heureuse. Nous remarquons dans les plate-bandes de pourtour, parmi les végétaux utilisés : les Géranium peltatum : Madame Crousse et Alphonse Faille, l'Héliotrope Madame Bruant, des Verveines variés. La bordure est constituée par un Géranium panaché obtenu par M. Garnier d'une fixation de l'ancienne Gloire des Barolles. Plus loin, d'autres plates-bandes nous montrent des Begonia semperflorens, des Géranium, semis de la Gloire lyonnaise, encadrés par des Pétunia. Enfin s'élèvent çà et là, au-dessus du tout, des sujets très vigoureux de *Dracæna indivisa*, *Phormium Veitchi*, *Bonapartea* et de Fuchsia sur tiges, chargés de fleurs.

Au centre, se trouve un superbe bassin avec jet d'eau. Contre l'orangerie, on remarque d'un côté, une plate-bande de *Caladium esculentum* et de l'autre côté, une plantation d'Anthemis bordée de Perilla.

Dans la serre dont la destination principale est l'hivernage des plantes qui décorent actuellement le jardin, nous trouvons les banquettes garnies de Bégonias tubéreux et discolor, de Fuchsias de belles dimensions, *Alsophila australis*, *Phœnix canariensis* et *Leonensis*, d'*Aspidistra*, *Clivia*, etc.

Nous redescendons par un chemin sinueux et rapide, qui suit, tout en serpentant, la clôture dissimulée par une ligne épaisse de Canna, bordé de géranium variés et nous arrivons au fond d'un coquet vallon à pentes gazonnées et bien verdoyantes malgré la saison peu favorable.

Chemin faisant, nous rencontrons le mur de la terrasse supérieure totalement dissimulée, par un fouillis de plantes grimpantes, telles que Glycine, Bignonia, Clematis, Jasmin, Lierre, etc., se disputant l'espace.

Sur les talus, nous admirons une très belle touffe du trop rare *Lagerstrœmia indica* et un très beau pied de *Cratægus pyracantha*, puis, sur une partie très ensoleillée, un massif de Géranium peltatum Madame Thibaut, un autre massif du Salvia Ingénieur Clavenad, puis un troisième composé d'Anthemis Rêve d'Or, bordé par le Géranium Gloire des Barolles panaché, et enfin, pour clore la série, un groupe de Canna constitué par les variétés : Geofroy de Saint-Hilaire — Tête d'Or — Enfant de Cahors — Professeur David — François Corbin — Général Négrier — Jules Chrétien — Amiral Courbet — Petite Jeanne, etc.

La futaie qui garnit le versant tourné

vers la Saône et composée d'essences diverses telles que Cèdres de l'Atlas, hêtres pourpres, des jeunes marronniers très vigoureux, etc.

Une allée bordée d'une plate-bande de Géranium, dont les variétés suivantes se succèdent : Gloire Lyonnaise (semis), Mademoiselle Nilson, Général Négrier, Aimé Pastret, Paul-Louis Courrier, etc., nous ramène à la terrasse supérieure en nous permettant d'admirer en passant un groupe de trente pieds d'Erable Negondo.

Nous terminons notre excursion en parcourant une longue avenue de tilleuls où sont disposées, à l'ombre, une vingtaine de caisses en forts exemplaires, de *Dracæna*, *Latania*, *Chamœrops*, *Phormium*, et plus loin, quelques Agaves.

Nous devons une mention spéciale à un *Phœnix canariensis* qui rivalise, quoique cultivé en caisse, avec ceux du midi, par son développement extraordinaire ; il a cinq mètres de diamètre et trois mètres de haut, pourvu de feuilles depuis la caisse.

Nous concluons, en reconnaissant en toute justice que si Madame Séguin-Perrisse fournit les moyens nécessaires pour le bon entretien de son jardin, Monsieur Frédéric Garnier sait mettre à profit les éléments dont il a la disposition, qu'il possède une véritable compétence en horticulture et accuse en outre une réelle activité afin de surmonter les difficultés que lui suscite la configuration du sol et des cultures en terrasses, à tel point que malgré une incomparable sécheresse, la tenue du jardin de Belles-Rives est irréprochable. En conséquence, la Commission d'un commun accord propose à la Société de récompenser cet habile praticien, d'un premier prix d'une médaille d'or.

Le rapporteur,
Etienne DEVILLAT.

Visite de la propriété de M. le Baron de Sandran

La Commission des visites s'est réunie le 17 août, chez M. le Baron de Sandran, à Trévoux (Ain), pour visiter la propriété qui est confiée aux bons soins de notre collègue, M. Jambon.

La propriété qui est d'une contenance d'environ trois hectares est bien distribuée sur tous les rapports pour en faire une agréable résidence d'été.

Nous avons admiré une trentaine de massifs dont nous allons énumérer les principaux :

En face de l'entrée, il y a un beau massif de Canna, composé d'une cinquantaine de variétés, parmi lesquelles nous avons noté : Ant. Chantin, Souvenir de Jeanne Charreton, Geoffroy-Saint-Hillaire, Jules Chrétien, etc. Tout près, sur la même pelouse, autour d'un massif d'arbustes, il y a une plate-bande de Coleus composée des meilleures variétés de pleine terre, chaque variété étant réunie en groupe et séparée par des Achyrantes ; ainsi disposée on peut se rendre compte de la valeur de chaque plante ; à côté, un beau massif du nouveau Bégonia Vernon, entourée du Géranium Mme Salleroy.

Autour du château, une magnifique plate-bande de 60 mètres de long ; du côté est, des Petunias doubles, qui étaient splendides ; au sud, devant le château, trois variétés de Bégonia : Berthe de Châteaurocher, Goury, avec bordures de l'Elégant et au centre quelques Lauriers roses dont les caisses disparaissaient sous les capucines, des touffes du beau Canna Mme Crozy et des Hibiscus, le tout formant un contraste charmant, et à l'ouest, un joli massif de *Begonia discolor*.

Dans la grande pelouse du milieu, en face le château, nous admirons un massif de mosaïque mesurant quinze mètres de long, au milieu, M. Jambon a représenté les armes de la ville de Trévoux, accompagnées de magnifiques dessins, il a fallu sept mille plantes pour achever ce travail d'artiste ; comme plantes principales le composant, nous avons noté : *Alternanthera amena*, *aurea*, *teleianthera*, *versicolor*, *Echeveria*, etc., et deux beaux pieds d'*Agave Salmiana*. Tout près de cette mosaïque, d'un côté, un massif de *Begonia Margaritæ*, et de l'autre de Bégonia bulbeux, le tout d'une belle végétation. Un massif de Cannas de variétés de choix : Mme Crozy, Maurice Rivoire, Comte Horace de Choiseul, bordé de Géranium, Mme Salleroy ; deux massifs de Géranium Victor Millos ; un groupe d'*Erable Negondo* avec Agératum en dessous ; un joli massif en

mélange de *Cassia floribunda*, *Salvius Betheli* et Ingénieur Clavenad, bordé *Gnaphalium*. Une plate-bande, entourant un massif d'arbustes, avec Zinnia et Anthémis mélangés, d'un joli effet. Un beau massif de *Caladium esculentum* et *violaceum*, avec deux beaux pieds de *Musa Ensete* de trois mètres de haut au milieu, avec bordure d'*Achyranthes Verschaffelti*, et dans le fond, contre le mur de clôture qui forme terrasse, un massif de Geranium Paul-Louis Courrier.

En plantes isolées, nous avons remarqué une belle touffe d'*Eulalia japonica*, *Phœnix canariensis*, *Latania borbonica*, deux beaux *Dracæna fragrans*, un groupe de Tabac Colosse, etc., le tout en parfaite harmonie avec les massifs.

Nous quittons l'agréable pour arriver à l'utile. Il y a deux potagers dans la propriété, un à l'ouest et l'autre à l'est du château, et tous les deux dissimulés par des arbres. Cependant en arrivant dans le premier, nous trouvons encore un magnifique carré de plantes cultivées spécialement pour la fleur coupée. Nous remarquons de beaux Glayeuls, Montbrétia, Dalhia et une quantité d'autres plantes dans les variétés de choix, et une collection de Chrysanthèmes en 90 variétés dont 35 nouveautés, toutes d'une belle végétation et qui promettent de belles plantes pour l'automne. Dans le potager, toute une série de légumes de choix : dans la collection de tomates, nous avons noté des *Mikado* écarlate, d'une grosseur exceptionnelle. Deux petites vignes de 3 et 4 ans de plantation, très bien conduites et déjà couvertes de raisins. Un fruitier : poiriers en cordons obliques de quatre ans de plantation, dans lequel nous notons : Favorite Morel, Bergamotte Liabaud, Précoce de Trévoux, Notaire Lepin, etc., et un beau mur de Chasselas de Fontainebldau. Nous avons remarqué aussi de jolies bordures de *Teucrium Chamædrys*, plantes précieuses pour les endroits secs. Comme arbres remarquables, nous avons noté quelques beaux Cèdres, *Fagus sylvatica pendula*, de belles touffes de *Bambusa viridis glaucescens* et *Metake*.

Dans le second potager, nous trouvons toutes les bonnes variétés de légumes de saison, très bien cultivées : Melons, Patates, Stachys, etc., et dans une plate-bande autour du potager une quantité de plantes à fleurs et à feuillage ornemental pour les appartements. Une collection de Clématites des meilleures variétés, des Bégonia bulbeux de semis d'une ampleur et d'un colori magnifiques ; quelques touffes de Canna dans les nouveautés : Baron de Sandran, Laforcade, Chevreuil, etc. Dans la serre, nous admirons des Achimenes Gloxinia, *Vriesea brachystachys*, *Nidularium*, Sélaginelle, etc., le tout d'une végétation luxuriante et qui nous prouve que dans n'importe quelle branche de l'horticulture, M. Jambon est à la hauteur de sa tâche, alors la Commission pour le récompenser de son réel mérite, lui accorde un premier prix, une médaille d'or.

Ant. Guillaume.

Visite des propriétés de M. Renard, à Vincia, le 7 septembre 1892

La Commission a remarqué la bonne tenue de cette propriété et les soins intelligents qui lui sont donnés par le jardinier, notre collègue, M. François Lorton, pour qui les cultures potagère, fruitière et florale n'ont pas de secret. Rien n'est négligé dans ces cultures qui décèlent un bon travailleur.

L'énumération de tout ce que nous voyons serait longue à faire, aussi nommons-nous seulement ce qui est remarquable.

A l'entrée de la propriété, une belle grille monumentale d'un aspect grandiose ; un massif de fougères *Filix mas*, variétés de Cannas isolées, Dahlia Jules Chrétien, massif de rosiers devant le château, un grand massif de Cannas en quinze variétés parmi lesquelles nous citons les meilleures variétés : Mme Crozy, Amiral Courbet, Geoffroy-Saint-Hillaire, Maurice Rivoire, L. Thibaud, etc., bordé de Perillas, Séneçon maritimes et Pyrethrum. Autres massifs : Fuchsia Black prince, Begonia de Château-Rocher, Anthemis, M. Aûnier, Berthe, Bégonia Vernon, Geranium Ingénieur Clavenad, Millot, Coleus Triomphe du Luxembourg, Verschafelti, Salvia ingénieur Clavenad, Héliotrope, *Dracena indi-*

visa, Hortensia, Petunia étoilé ; puis un magnifique groupe de plantes en pot masquant une porte d'orangerie.

Dans le parc, il y a quelques beaux conifères et arbustes, disposés avec goût ; une magnifique pièce d'eau et deux ilots bien garnis de plantes vertes d'un très bel effet.

Les conifères isolés sont : *Abies Pinsapo, Abies cilicica, Abies Nordmaniana, Thuyopsis, borealis, Thuya Wareana, Pinus strobus, Vellingtonia,* etc.

Dans les serres, les plantes sont aussi d'une bonne venue : *Caladium amazonicum*, Fougères, Phénix, Latania, Coleus, Aspidistra.

Le potager, de la contenance d'un hectare, est bien garni de tous les légumes de la saison. Nous remarquons un carré de quatre cents pieds de Cardons inermes et Puvis, d'une venue étonnante ; Tomates, Poireaux, Choux, Fraisiers quatre-saisons chargés de fruits, Chicorée frisée et sauvage améliorée, Epinards, Céleris raves et pleins, etc. Et surtout pas de terrain vide.

Nous passons aux arbres fruitiers, pêchers et vignes en espaliers et contre espaliers, qui sont une spécialité de notre collègue. Il y a environ 1200 mètres de murs garnis de ces différents arbres. Les vignes sont remarquables de végétation et surchargées de raisins excellents. Les principales variétés : Chasselas de Fontainebleau, Chasselas violet, Frankental, Olivette, Portugais bleu, et en plus quinze bicherées de vignes de bonne venue, chargées de fruits. Les poiriers sont bien représentés, nous citons quelques variétés nouvelles, car elles sont nombreuses : Délices Deschamps, Bergamotte Hetrich, Doré de Montcrifon, Duchesse bronzée, Hippolyte Colette, Charles Cognée, Président Drouart, Doyenné gris, Bergamotte de la Pentecôte, chargées de fruits sans maladie.

Nous arrivons au clou de notre visite, cinq cents mètres de pêchers d'une venue irréprochable, chargés de fruits et bien palissés, sans vide ni manque de coursonnes ; les fruits de la saison sont nombreux, en voici les principales variétés : Nivette veloutée, Madeleine de Courson, Téton de Vénus, Noire de Montreuil, Teissier, Madeleine à grande fleur, Bonouvrier, Grosse Royale de Piémont, Belle Bauce, Pourpre hâtive, Bellecartière tardive, Sanguine de Savoie.

La Commission, très satisfaite des cultures de M. François Lorton, lui vote une mention toute spéciale pour la bonne tenue de ses pêchers, vignes, poiriers en espaliers, et lui accorde, à l'unanimité, un premier prix, médaille d'or, comme récompense de ses travaux.

Le Rapporteur,
Ch. Laroche.

Visite à la propriété de M. Emile Guimet, à Fleurieu, près Neuville (Rhône).

La Commission chargée par l'Association horticole lyonnaise de visiter les maisons bourgeoises s'est réunie le 17 août pour se rendre dans la propriété de M. Emile Guimet, située à Fleurieu. Cette propriété est confiée aux bons soins de notre collègue, M. Jean Colomb, jardinier depuis plusieurs années dans la maison.

La superficie de 3 hectares est très bien disposée ; la vue de la grille d'entrée est magnifique : pelouses verdoyantes, avec bouquets d'arbres verts, allée et salle d'ombrage de toute beauté ; nous notons en passant 4 plates-bandes parallèles composées de Canna, Rosiers tiges, *Tagetes*, Géraniums, Anthémis, Coleus, Verveines, Bégonia, le tout très bien fleuri et d'un aspect riant. Dans la pelouse accidentée se trouvent isolés des *Citrus trifolia* de 2 m. 50 de hauteur, Hêtre pleureur, *Vellingtonia gigantea* de 10 mètres de hauteur, tous d'une végétation extraordinaire.

Nous arrivons vers un très beau bassin, avec rocailles : sur le bord duquel se trouvent plusieurs massifs, l'un de *Musa paradisiaca, Caladium esculentum*, bordé de *Perilla*, un autre de rosiers Bengale ordinaire, bordé de Bengale cramoisi supérieur, un autre massif de Canna des bonnes variétés bordé de Perilla, le 4e massif de Geranium Victor Millaud bordé de Pelargonium Zonale Bijou qui forment le plus gracieux contraste.

Puis tout près, se trouve un pont garni de lierre, construit dans le style gothique, ledit pont jeté sur un ruisseau où serpente une eau transparente du plus beau bleu

d'azur et auquel on a donné le nom de *Ruisseau bleu*, le tout ombragé par un fort beau groupe de conifères ; à côté un bois que les essences variées rendent très intéressant ; quelques pommiers chargés de fruits, un massif de Zinnia nain bordé de *Tagetes*, un massif de Salvia bordé de *Tagetes*, *Fagus purpurea* et Erable Négondo qui font un contraste charmant. A l'entrée de la serre de beaux massifs composés de *Datura* au centre, Balsamine et bordure de *Perilla ;* en face : massif de Zinnia bordé d'*Ageratum*, corbeille, en talus, composée de Coleus variés bordé d'*Achyranthes Verschaffelti*, le tout très bien soigné. Dans les serres nous remarquons : *Latania aurea*. *Pandanus utilis*, *Areca lutescens*, très beaux pieds d'*Anthurum* en 10 variétés. *Croton*, très bonne culture. *Caladium*, en 25 variétés. Un *Asclepias carnosa* en fleur. Orchidées représentées par des *Cypripedium*, *Cœlogine cistata Cattleya purpurata*.

Le potager est bien garni des légumes de la saison et, dans un espace très restreint, il fournit l'alimentation d'un nombreux personnel. Dans cette partie de la propriété, sont cultivés en pots et en pleine terre, environ 200 variétés de Chrysanthèmes, dont un certain nombre sont inédites, étant des introductions directes du Japon, bien cultivés.

La Commission très satisfaite, accorde à M. Jean Colomb, en récompense de ses travaux, un 2e prix, grande médaille de vermeil.

Je ne puis terminer sans remercier, au nom de la Commission, le représentant de M. E. Guimet, de l'accueil qu'il nous a fait et de l'empressement qu'il a mis à nous montrer son usine dans ses moindres détails.

F. Dubreuil.

Visite de la propriété de M. Jacquemond à Saint-Haon-le-Châtel (Loire).

Le 10 août, la Commission se rendait à Saint-Haon-le-Châtel (Loire), commune située à environ 15 kilomètres de Roanne, en traversant une partie de la plaine du Forez et, à peu près, à égale distance du plateau du même nom en passant par Renaison, pays renommé par sa source d'eau minérale et le barrage construit entre deux montagnes et servant de réservoir pour alimenter la ville de Roanne.

C'est dans ce beau pays, qui est particulièrement vignoble, qu'est situé la propriété de M. Jacquemont, dont les travaux sont confiés aux soins de notre collègue, M. Pichat, Joseph. Cette propriété est très bien tenue, les gazons, quoique étant privé d'eau, sont encore bien verts, les nombreux massifs bien garnis et très fleuris et à peu près tous bordés de plantes différentes à celles de l'intérieur.

Pour ne citer que les principaux : *Begonia semperflorens elegans*, *B. Weltoniensis*, *B. discolor*, Œillet remontant, Salvia : Ingénieur Clavenad, *Phlox Drummondii*, *Pelargonium peltatum*. *Verbena*, *Coleus*, Rosiers, etc., un massif de fortes plantes de Rododendron auquel le climat et le sol paraissent bien convenir ; quelques plantes isolées sur le gazon : Tritoma et autres ; dans un emplacement réservé, une collection de Chrysanthèmes comprenant environ 100 variétés ; près des dépendances, une petite serre servant à la conservation des plantes de massif, et quelques plantes à feuillage : Palmiers et autres plantes, pour garnir les appartements. Contre l'habitation bourgeoise, des *Cobea* et *Bignonia grandiflora*, qui étaient ravissants de fleurs.

Cette propriété a la contenance d'environ un hectare, les tracés et les plantations avaient été confiés à M. Linossier, paysagiste à la Demi-Lune, et date de 1865 et 1866, les arbres résineux sont surtout remarquables par une luxuriante végétation et la teinte glauque de leur feuillage dans la plus grande partie des espèces plantées. Je n'ai noté que les plus beaux specimens : *Abies Douglasii*, *A. balsamea*, *A. Nordmanniana*, *A. Pinsapo*, etc., Pins du Lord Weymouth, de 15 mètres de hauteur, garnis de branches depuis la base, ce qui est très rare pour l'espèce, des *Wellingtonia gigantea* très beaux, mais les plus beaux arbres étaient deux Cèdres de l'Atlas au feuillage argenté, ayant au moins 20 mètres de haut sur 30 mètres d'envergure, d'autres de la même espèce dont les flèches retombaient comme des Sophora, des cèdres *Deodara*, pendant et glauque, dont un planté dans une cour, devant les

écuries et remises, ayant 12 mètres de haut, 22 mètres d'envergure et le pied, mesuré à 1 mètre de hauteur, 2 mètres de circonférence.

Le jardin potager, complètement séparé de la propriété, est à une distance de 100 mètres, il est entouré de murs qui sont garnis de Pêchers, Poiriers en forme oblique, l'intérieur est divisé en 4 carrés bordés de plates-bandes plantées en Poiriers forme pyramide, tous ces arbres ont beaucoup de fruits.

Les légumes sont très beaux et bien cultivés, Melon noir des Carmes, Cantaloup de Bellegarde, hybride de Vallerand, Stachys affinis, Chou de Bruxelles, Pois nain très beaux et tous les légumes de la saison.

Pour récompenser et encourager notre collègue, la Commission lui décerne une grande médaille de vermeil.

Je ne terminerai pas ce compte rendu sans remercier M. Jacquemond de l'accueil qu'il a fait à la Commission et des explications qu'il a bien voulu donner au rapporteur.

J. JUSSEAUD.

Rapport sur l'Exposition de Genève.

La Société Helvétique, pour célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation, avait organisé une Exposition internationale d'horticulture. Cette fête horticole a eu lieu à Genève, sur la promenade des Bastions, du 16 au 22 juin.

Pour répondre à la demande faite par la Société Genevoise d'avoir à lui envoyer un délégué, vous avez bien voulu me faire l'honneur de représenter l'Association horticole lyonnaise auprès de cette Société.

Les délégués et les personnes appelés à faire partie du jury ont été reçus le 16 juin, à 11 heures du matin, par M. Boissier, président d'honneur, M. Lyand, président titulaire, Bleuler, commissaire général de l'Exposition, Lemaître, vice-président, Baudin, secrétaire de la Société, ainsi que les membres de la Commission d'exposition.

Le jury, appelé à former son bureau, choisit comme président M. François Pittet, mais ayant refusé comme étant dans son pays et pour laisser l'honneur aux délégués étrangers, M. Elie Séguenot, pépiniériste, est nommé président. M. François Pittet, vice-président, et M. J. Nicolas, secrétaire.

Le programme était divisé en quatre sections : Floriculture, Arboriculture, Culture maraîchère et Industrie horticole.

Plus de 200 lots de plantes ont dû être examinés. Aussi ce ne fut que fort tard que se terminèrent les opérations du jury.

Ce nombre de lots vous dit mieux que tout autre chose l'importance de cette Exposition et montre combien, à Genève tout comme à Lyon, l'horticulture est en progrès.

La promenade des Bastions avait été transformée en jardin français par un de nos compatriotes résidant à Genève, M. Ch. Thibaut, où les plantes de pleine terre, arbustes et plantes fleuries, formaient de très jolis et nombreux massifs.

Quant aux fleurs coupées et plantes délicates, elles étaient placées sous une longue galerie couverte, avec charpente en fer, qui produisait, en entrant, le plus ravissant coup-d'œil que l'on puisse imaginer. A gauche, un gradin où étaient rangées symétriquement les collections de fleurs coupées, collections de roses coupées, bouquets, paniers et surtouts de table.

La collection de fleurs coupées de nos collègues, MM. Rivoire père et fils, obtient un prix d'honneur; cette collection, composée de 1900 variétés, comprenait 350 variétés de Roses, collection de Clématites à grandes fleurs, Pélargoniums, Zinnia, etc.; le tout, exposé avec soin, était de la plus grande fraîcheur.

Appelé à juger les Roses coupées et les Rosiers en collection, en compagnie de M. Elie Séguenot et de M. J. Nicolas, votre délégué vient vous rendre compte de sa tâche.

Notre collègue, M. André Gamon, rosiériste à Lyon, avait exposé une collection remarquable de roses coupées d'environ 500 variétés; un prix d'honneur a été décerné à cette collection où étaient réunies les meilleures variétés de roses mises dans le commerce depuis ces dernières années.

M. Violon, amateur à Genève, avait aussi une très belle collection où l'on pouvait admirer de très grandes fleurs, mais moins de variétés récentes que dans la collection ci-dessus.

MM. Lyand et Thibaud, pépiniéristes à

Genève, avaient une collection très nombreuse où l'on pouvait trouver les plus anciennes variétés qui sont aujourd'hui à peu près oubliées dans les collections.

Dans les collections moins nombreuses de MM. Jean Studer et Portier-Durel, qui ont obtenu des premiers prix, nous avons remarqué l'élite des variétés et avec plaisir nous constatons que la plupart sont nées à Lyon.

Les rosiers cultivés en pots étaient présentés en collections par trois exposants : MM. Ludi, à Plainpalais, Lyand et Thibaud, à Thonex, Choquens fils, aux Acacias.

Deux autres lots étaient surtout remarquables dans les rosiers cultivés en pots pour la vente du marché, la fraîcheur et la grandeur des fleurs, l'ampleur du feuillage étaient tout ce que l'on pouvait voir de mieux. Ces lots appartenaient à MM. Emile Lance, de Plainpalais et Vachoux-Marchand, de Genève.

Plusieurs autres lots de rosiers en pots, tiges et nains étaient bien présentés et méritent aussi des éloges.

Un grand prix d'honneur est décerné à M. Lance-Beyerbach, pour une collection de bouquets, surtouts de table, couronnes, etc.

A Genève comme à Lyon, les fleuristes ont beaucoup de goût et sont de vrais artistes pour présenter les fleurs.

Notre collègue, M. Jacquier fils, présentait une collection de clématites qui a été fort appréciée et qui obtient une récompense bien méritée.

Le 15 juin, à 9 heures du soir, au Grand Théâtre de Genève, un banquet était offert aux jurés par la Société helvétique d'horticulture. A ce banquet assistaient aussi les autorités cantonales et municipales.

En terminant, je ne puis que remercier M. Boissier, président d'honneur, M. Lyand, président titulaire, ainsi que tous les membres du bureau de la Société, de l'accueil aussi bienveillant que sympathique qui a été fait au délégué de l'Association horticole lyonnaise.

F. DUBREUIL.

COMPTE RENDU

DE LA 34e SESSION DU CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

La 34e Session du Congrès pomologique de France a été tenue, cette année, à Grenoble, du 5 au 8 septembre, en coïncidence avec l'Exposition d'horticulture de la Société horticole dauphinoise et le Concours agricole situés sur l'Esplanade.

L'ouverture du Congrès a eu lieu le 5 septembre, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville. La Société pomologique a été reçue par les membres du Bureau de la Société horticole dauphinoise : M. Carrière, président ; M. Giraud, vice-président, et M. de Galbert, secrétaire. Le président souhaite la bienvenue aux membres du Congrès.

M. de la Bastie, président de la Société pomologique de France, a remercié M. Carrière, et donné lecture des travaux de la Société, depuis la dernière session tenue à Marseille en 1891.

On a procédé ensuite à la nomination du bureau qui a été ainsi constitué :

Président :

M. de Mortillet, horticulteur à la Tronche.

Vice-Présidents :

MM. Daurelle, président de la Société d'horticulture de la Gironde ;
Charles Baltet, de Troyes ;
Jamain, de Bourg-la-Reine ;
Lyand, président de la Société Helvétique de Genève.

Trésorier :

M. Varenne, directeur du Jardin public de Rouen.

Secrétaire général :

M. Cusin, de Lyon.

Secrétaires :

MM. Michelin, de Paris ;
Rigaud, de Bordeaux,
Allemand, directeur des Jardins de la ville de Grenoble ;
Nicolas, secrétaire de la Société d'horticulture pratique du Rhône.

Présidents d'honneur :
MM. de la Bastie et Carrière.

COMMISSION DE DÉGUSTATION

Président :
M. Ernest Baltet.

Secrétaires :
MM. Michelin ;
Nicolas.

2e Séance. — A cette séance, qui a eu lieu dans la salle des Conférences ainsi que toutes les suivantes, on a commencé par la dégustation des fruits apportés aux Congrès, savoir :

Reine Claude Latinois, ressemblant un peu à la R. Claude verte, mûrissant un mois plus tard, chair ferme (bonne) ; présentée par M. Latinois, horticulteur à Fourqueux (Seine-et-Oise).

Semis de Pêchers, présentés par M. Coiot, d'Ecully, grosseur moyenne, assez colorée, qualité médiocre.

Pêches de semis, fruit très gros, rond, légèrement applati, se détachant bien du noyau, chair blanchâtre, fine, juteuse (bonne) ; présentées par M. Troubat, à Ruy (Isère).

Pêche tardive du Mont-d'Or et *Madame Perret*, fruits très beaux, pas assez mûrs pour être dégustés ; présentés par M. Joanon, de St-Cyr-au-Mont-d'Or.

Pêche surprise de Pellaine, fruit assez gros, rond, forme régulière, partie très foncée, juteuse, un peu acidule (assez bonne).

Pomme Reinette St-Savin, pas assez mûre, renvoyée à la commission de Lyon pour la dégustation ; présentée par M. Chauffin, à Bourgoin.

Poire Favorite Joanon, grosseur moyenne, chair fine (très bonne) ; présentée par M. Joanon.

Poire Anne de Bretagne, pas assez mûre ; présentée par M. P. Giraud.

Raisin Chasselas St-Bernard, grains assez gros, un peu de rapport avec le Chasselas doré, moins bon ; présenté par M. P. Giraud.

Raisin Santa Maria d'Alcantara, raisin violet, grappe grosse, un peu ailée, grains ronds (assez bon).

3e Séance. — On a continué la dégustation de quelques variétés de fruits, et aucune n'a été appréciée favorablement. Il est donc inutile de les énumérer.

Sur quatre questions inscrites au programme, une seule a été traitée, elle avait pour titre : *Surchoix de Variétés fruitières*, par MM. Ernest Baltet et Joanon, qui ont donné une liste de variétés de fruits à cultiver, qui se composait des variétés suivantes :

Abricots. — Luizet, Royal, hâtif du Clos, de Nancy.

Cerises. — Anglaise hâtive, Guigne-Ohio, de Montmorency, de Sauvigny, Griotte du Nord, Bigarreau Napoléon.

Pêches. — Amsden, Précoce de Croncels, Madeleine Henriot, Galande, Grosse Mignonne, de Malte, Bonouvrier, Alexis Lepère, Baltet.

POIRES MURISSANT EN :

Juillet. — Doyenné de Juillet, André Desporte.

Août. — Beurré Giffard, Précoce de Trévoux, Docteur Jules Guyot, Bon chrétien Willams, Monsallard.

Septembre. — Madame Treyve, Rousselet, Beurré, Hardy, Triomphe de Vienne.

Octobre. — Beurré Superfin, Louise bonne d'Avranche, Doyenné du Comice.

Novembre. — Sucré de Montluçon, Duchêne d'Angoulême, Fondante du Panissel.

Décembre. — Beurré Diel, Beurré d'Hardempont, Nouvelle Fulvie, Passe Colmar, Bergamotte Hérault.

Janvier-février. — Passe Crassanne, Marie Benoît, Doyenné de Montjean, Joséphine de Malines.

Février — Mars. — Olivier de Serre, Duchesse de Bordeaux, Doyenné d'hiver, seulement pour cette dernière, les fruits étant bien souvent attaqués par la tavelure on recommande le sulfatage en temps opportun.

Mars — Avril. — Charles Coignée et Bergamotte Esperen.

Pommes, recommandées par M. Baltet : Transparente de Croncels, Reine des Reinettes, Reinette d'Antézieux, Reinette du Canada, Citron d'hiver, Calville blanc.

Prunes : Reine Claude, Prune d'Agen.

Raisins : Madeleine Royal, Chasselas

rose, Chasselas de Fontainebleau, Frankental.

4e Séance. — Cette séance a été employée principalement au vote des lauréats du congrès pomologique.

Deux médailles d'or ont été décernées aux arboriculteurs ayant rendu le plus de services à la pomologie française. Le résultat du vote a donné la majorité à M. Ernest Baltet, président de la Société horticole de l'Aube et à M. Guillot, horticulteur, à Ecully.

La Société pomologique de France, avait remis à la Société d'horticulture de Grenoble, une médaille de vermeil, et une d'argent pour être accordées aux exposants des collections de fruits les mieux étiquetées de l'Exposition ; la médaille de vermeil a été décernée à M. Luizet, et celle d'argent à M. de Mortillet.

Examen des Fruits a l'étude

Abricots: Corot, de Boulbon, du Chancelier, sucré de holube (maintenus).

Pêches : Clémence Aubert, Gladstone, Madame Bernède, Pourprée Joséphine, Rouge de Mai, Saunders, Vilmorin.

Nectarines : Ananas, Cusin, Précoce de Croncels.

5e Séance. — Le Congrès a repris ses travaux sur l'étude des bons fruits, les variétés qui ont été citées par leur mérite et dignes d'être propagées, sont :

Le *Coing Champion*, arbre fertile et vigoureux, fruit se conservant longtemps.

Pêche Dann : mûrissant première quinzaine d'août.

Pomme impériale ancienne ; arbre très fertile, fruit très bon, se conservant longtemps.

Poire : aucune des variétés de celles qui sont inscrites au tableau d'études n'a été jugée suffisamment étudiée pour pouvoir être recommandée.

Fruits ayant été rayés du tableau d'étude

Pêches. — Arkansas, Wilder, Governor Garland, Honeywell, Waterloo, Tardive Beraud.

Poires. — Doyenné Basselot, Lucie Quiquendon, Vice-Président d'Elbée.

Pommes.— Archiduc Louis, Duc Devonshire, Gloire de Fauquemont, Redleaf russet, Sans-Pareille de Welford Park.

Raisins. — Clairette à gros grains, Duchess.

Fruits de Pressoir. — Ont été renvoyés à la prochaine session.

Fruits inscrits au tableau d'étude

Pêches. — Marguerite, Belle Henry Pinot, Blondeau, Cossa.

Poires. — Anversoise, Comte de Lambertie, Charles Ernest, de la Foresterie, Petite Marguerite, Rousselet de Meylan, Président de la Bastie.

Pommes. — Bull's, Golden pipin, Non-Pareille blanche.

Prunes. — Reine-Claude latinois.

Raisins. — Chasselas Lacène.

Ces études terminées le Congrès a décidé où devra se tenir en 1893 la 35e session, à cet effet, la ville de Toulouse a été désignée et probablement à Versailles, en 1894, pour la 36e session.

M. Delaville, de Beauvais, a proposé la mise à l'étude des fruits à cultiver sous verre.

Les travaux du Congrès terminés, M. Jamain, qui présidait cette dernière séance, en l'absence de M. de Mortillet, a remercié au nom de la Société pomologique de France, les membres, ainsi que les délégués qui sont venus prendre part à cette session, et s'est fait l'interprète de l'assemblée en adressant des remerciements au bureau de la Société horticole dauphinoise pour l'accueil si bienveillant qui avait été fait par cette Société aux membres du Congrès.

Je remercie les membres de l'Association horticole lyonnaise de l'honneur qu'ils m'ont fait en me déléguant, pour représenter la Société à cette intéressante session.

F. Poisard,
Horticulteur-Viticulteur,
rue du Chapeau-Rouge, Lyon-Vaise.

Un mot de réponse à propos des « diplômes de jardiniers »

Je ne répondrai pas au dernier article de mon honorable contradicteur (un des rares

admirateurs de l'Ecole d'Ecully), car je craindrais de m'attirer de nouveau ses foudres! .....

Les lecteurs du *Lyon* jugeront d'ailleurs lequel de nous deux mérite l'appellation ironique de *M. le Censeur*, en se rappelant les articles acérés du fougueux polémiste.

Si un comble a été atteint, n'est-ce pas en accusant un vrai Lyonnais de manquer d'amour pour sa cité?

P. R.

ROSES NOUVELLES POUR 1892-93

Thé. — Antoine Gaunet. — Arbuste vigoureux et nain, trapu, rameaux et tiges naissantes, rouge bronzé, beau feuillage foncé et brillant, fleur très grande, pleine, épanouissant bien, coloris saumoné cuivré, nuancé de rose, pétales larges. Odorante.

Dédié à M. A. Gaunet, spécialiste pour la culture des roses, à Vallauris (Alpes Maritimes).

Thé. — Sœur Severin. — Arbuste vigoureux et nain, rameaux forts et érigés, feuillage vernissé, fleur grande, pleine, coloris blanc argenté, très légèrement soufré au centre, pétales extérieurs larges, ceux du milieu finement fimbriés, variété très florifère.

Ces deux variétés sont mises au commerce par M. Reboul, horticulteur à Montélimar (Drôme).

Hybrides remontants. — Claude Jacquet. — Arbuste très vigoureux à rameaux droits lisses, aiguillons petits et peu nombreux beau feuillage très rapproché d'un vert glauque, fleur très grande, pleine, bombée, coloris pourpre écarlate légèrement ombré. Type d'une race nouvelle.

Madame Vignat. — Arbuste très vigoureux à rameaux droits, aiguillons peu nombreux, feuillage vert olivâtre, fleur très grande, pleine, d'un beau rose tendre quelquefois rose vif Issue de la *Rose de la Reine*. Très bonne plante pour la culture en pot forcée.

Thé. — Madame Catherine Fontaine. — Arbuste très vigoureux, fleur grande, jaune crémeux, demi-pleine, bouton très allongé, panaché de rose foncé, ce qui lui donne un aspect très curieux. Issue de *Marie Van Houtte*. Excellent pour la fleur coupée.

Thé. — Madame Louis Gaillard. — Arbuste vigoureux, à rameaux forts, ample feuillage, fleur grande, pleine, coloris blanc nuancé jaune. Issue de *Madame Bérard*, mais non sarmenteux.

Ces quatre Rosiers nouveaux sont mis au commerce par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle, Lyon.

Thé. — Madeleine Guillaumez. — Arbuste vigoureux à rameaux droits, fleur moyenne ou grande, pédoncule ferme, forme globuleuse, d'un beau blanc à centre saumonné, nuancé de jaune orange. Très belle plante et très florifère. Issue d'une rose inédite × *Sombreuil*.

Hybride de thé. — Paul Marot. — Arbuste vigoureux à tiges très fermes, beau feuillage, fleur grande, pleine, beau rose de Chine pur. Bouton très allongé. Variété d'un grand mérite pour fleur coupée et pour massif, unique dans les Hybrides de Thé, — Issue de *Baronne de Rothschild* × *Souvenir de Victor Hugo*, *(Thé)*.

Les deux variétés dont les noms précèdent, sont mises au commerce par M. J. Bonnaire, rosiériste, chemin des Hérideaux, 6, Lyon-Monplaisir.

BIBLIOGRAPHIE

— Joseph Bonnaire, horticulteur-rosiériste, avenue des Ponts, chemin de Saint-Aignan, 17, à Monplaisir-Lyon. — Catalogue des rosiers cultivés dans l'établissement. Collection très complète, composée de nombreuses variétés de roses nouvelles ou anciennes. Broch. in-8° de 32 pages.

— Ch. Reboul, horticulteur, faubourg St-Lazare, à Montélimar (Drôme). — Catalogue d'arbres fruitiers, arbustes d'ornement, jeunes plants, conifères, rosiers, etc. Brochure in-8° de 20 pages.

— J.-B. KETTMANN, horticulteur-paysagiste, à la Demi-Lune, près Lyon. — Circulaire-catalogue, comprenant l'énumération des arbres verts, conifères, arbustes, arbres verts, cultivés dans l'établissement. Brochure in-1° de 4 pages.

— JH. PERNET-DUCHER, rosiériste, 114, route d'Heyrieux, à Monplaisir-Lyon (Rhône). — Catalogue général des rosiers cultivés dans l'établissement. Collection composée de variétés très nombreuses, nouvelles et anciennes, classées par série. Brochure in-8° de 64 pages.

— BRUANT, horticulteur, à Poitiers (Vienne). — Catalogue de plantes diverses d'automne, chrysanthèmes et autres, illustré de gravures. Brochure in-8° de 28 pages.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Salle des Folies-Bergère

Avenue de Noailles, 35

AVIS IMPORTANT. — Aux termes du Règlement, le dernier délai pour adresser les demandes est fixé au 31 OCTOBRE.

Cette Exposition se tiendra du **10 au 14 Novembre**. Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean JACQUIER, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Novembre.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

EXPOSITIONS HORTICOLES ANNONCÉES POUR 1892

Etranger

Namur. — Juillet et novembre.
Gand. — Chrysanthèmes. 13 novembre.

France

Epernay, — 12 novembre. (Chrysanthèmes).
Nancy. — Octobre.

DIPLOMES DE JARDINIER

Avis. — Le Règlement des Diplômes de jardiniers créés par l'Association horticole lyonnaise est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au secrétariat; cours Lafayette, 66, à Villeurbanne. (Rhône).

Il y aura une session d'examen en février prochain.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doiventêtre adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Un jardinier, célibataire, 35 ans, demande place en maison bourgeoise. — S'adresser Mme Gaucher, rue de l'Eglise, 59, Montchat.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL.**

10.611 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Rétrospectif. — A la grande fleur. — Bégonias tubéreux à fleurs doubles. — Rosiers francs de pieds de boutures.

Rétrospectif. — Je ne sais pas trop pourquoi ayant l'intention bien arrêtée de vous parler chrysanthèmes, voilà dix minutes que je pense au miel du mont Hymette et aux bergers d'Arcadie, lesquels au temps de Théocrite ne vivaient que de châtaignes et de lait. Ce miel et ces bergers qui ne veulent plus me lâcher depuis un instant, me sont entrés dans la tête au moyen du Pyrèthre grec que tout le monde connait sous le nom de Matricaria. J'avais ainsi commencé cette note : Connaissez-vous le Pyrèthre grec aux feuilles blondes et aux minuscules fleurs de Marguerites — petits Margueritons avec un grand œil jaune comme un bouton de guêtre et des ligulettes maigres et écartées ? On l'appelle aussi Camomille. C'est une bien modeste fleur...

Et me voilà, en vertu de la loi psychologique règlant l'association des souvenirs anciens et des idées nouvelles, avec la Grèce, les bergers d'Arcadie et le miel du mont Hymette sur les bras.

Lâchons-les si nous pouvons.

Le Pyrèthre plus haut désigné (1) est en effet une fleur bien modeste, timide et baissant les yeux. Eh bien ! croyez-vous que le grand seigneur, l'opulent Chrysanthème, aux calathides orgueilleuses, tout vêtu de pourpre et d'or, ruisselant de couleur, ahurissant de formes, quelques fois correct et guindé comme un diplomate ou une poupée de cire, souvent accoutré comme un paillasse, frisé à la Ninon, crêpelé à la chien, tordu en pieuvre, barbu comme un sapeur, recourbé, redressé, rayonnant, vertical, horizontal ou ramassé sur lui-même en peloton, toujours étonnant et par dessus tout fort agréable. Eh bien ! croiriez-vous, dis-je, que le Chrysanthème était aussi modeste à son origine que le Pyrèthre en question ?

Si la vérité ne vous était pas sacrée, vous répondriez non ; il est impossible, diriez-vous, que l'espèce soit aussi malléable et un sourire d'incrédulité errerait, narquois, sur vos lèvres. Mais comme vous avez confiance dans les assertions scientifiques, vous admettez comme démontré ce qu'il n'est guère possible de mettre en doute.

Si d'aventure il se trouvait cependant que, peu au courant de l'influence de l'hybridation et du métissage sur la plasticité des plantes en général et sur celle du Chrysanthème en particulier, vous suspectiez ce qui précède, je vous dirais : « Allez, je vous prie, consulter le dénommé Léonard Plukenet, qui a écrit de bien gros bouquins (1) et figuré, il y a juste deux siècles, le type à fleur simple de notre merveilleuse Reine de

(1) Le genre *Chrysanthemum* de Linné a été subdivisé en trois genres, savoir : *Pyrethrum, Leucanthemum* et *Chrysanthemum*, dont les caractères botaniques sont principalement fondés sur la forme des akènes (graines), l'absence ou la présence d'aigrettes ou de couronnes. Les vrais Chrysanthèmes ont les akènes de deux formes, les vrais Pyrèthres des akènes d'une seule forme et anguleux ; les Leucanthèmes des akènes de même forme et cylindrique.

(1) Leonardii Plukenetii Phytographia, sive Stirpium illustriarum et minus cognitarum Icones. Londres, 1691.

l'Automne et vous me direz quels rapports lointains elle pourrait bien avoir avec les immenses capitules que vous verrez bientôt groupés en nombre dans des bouteilles à long col, salle des Folies-Bergère, à Lyon.

Il n'y a pas de doute possible à avoir, les modestes Renonculiers d'autrefois sont devenus les fleurs géantes d'aujourd'hui, grâce aux Japonais d'abord, qui, depuis trois ou quatre cents ans, cultivent le Chrysanthème, devenu fleur nationale, grâce ensuite aux semeurs français qui en quelques années ont obtenu des richesses nombreuses — trop nombreuses peut-être.

A la grande fleur. — Lors de l'Exposition de Chrysanthèmes qui eut lieu à Lyon, en 1889, ce fut un Chrysanthème à barbe — Mrs. Alpheus Hardy — qui intrigua le plus les visiteurs. On avait inventé un petit conte à dormir debout pour le lancer. Dans ce conte il y avait plusieurs personnages, savoir : l'empereur du Japon, plus connu sous le nom de Mikado, auquel on aurait volé cette variété rare ; son jardinier fortement compromis ; le complice de son jardinier ; un jeune japonnais élevé en Amérique et converti au christianisme, personnage aussi intéressant que reconnaissant ; Mrs Alpheus Hardy, américain généreux ; comparses divers. Avec cette donnée la plante fut bientôt célèbre.

Aujourd'hui, les variétés à poils se comptent par demi-douzaines.

Mais, cette année, ce qui va faire recettes et étonner bien des gens, ce sont les Chrysanthèmes à la grande fleur dont il y aura une belle provision. Je suis bien aise de cela, parce que c'est une culture que tout le monde voudra essayer. Il n'y a rien de plus utile aux cultivateurs, dont la plupart, entre nous, chôment Saint Thomas, que de leur montrer quelque chose de nouveau pour les pousser dans la voie du progrès. Certes, la culture du Chrysantème à la vraie grande fleur demande quelques soins, mais quels résultats on obtient ! Du reste, il y a la demi-grande fleur dont l'obtention est fort commode et ma foi qui vaut peut-être mieux que la vraie grande fleur.

Préparez-vous à être étonné.

Bégonias tubéreux à fleurs doubles. — Si c'est au pied du mur qu'on voit le maçon, ainsi que le dit un proverbe fort sage, c'est également dans son jardin qu'on juge le jardinier. La théorie est à coup sûr une excellente chose mais elle gagne à être vérifiée par la pratique ; car il y a théorie et théorie, et celle qui paraît la plus habilement déduite n'est souvent pas la meilleure.

L'an dernier, notre collègue M. Et. Devillat a publié dans cette Revue (1) une note dans laquelle il indiquait un moyen sûr pour obtenir beaucoup de Bégonias tubéreux à fleur double et, mettant lui-même la main à la fécondation de ses porte-graines, il a obtenu, cette année, des Bégonias doubles en grand nombre et que chacun a pu voir dans les serres du Parc. Parmi ces doubles il y en a un qui est fort remarquable par l'ampleur de son feuillage et ses grandes fleurs dressées. Ce sera une excellente plante pour la culture de plein air, car le port de ses fleurs, leur belle couleur écarlate saumoné au centre, en font une variété qui gagnera à être plantée en massif.

(1) *Lyon-Horticole* 1891, pages 324 et 335.

Rosiers francs de pieds de boutures. — Nous recevons de M. G. J. Bejan, avocat et professeur en Roumanie, la lettre suivante que nous publions avec plaisir :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dernièrement dans votre honorée Revue le *Lyon-Horticole*, que les Rosiers thés francs de pieds ne sont pas bons, parce qu'ils ne poussent pas. Moi je cultive en grand les Rosiers, et je puis vous affirmer que les boutures de Rosiers thés poussent beaucoup plus vite, et sont beaucoup plus vigoureux.

Il y a des raisons très suffisantes pour soutenir la vérité de cette thèse. L'églantier n'est ni florifère ni remontant, et ne pousse qu'une fois par an, et pour le faire fleurir davantage, il faut le faire pousser par la greffe, qui est toujours plus civilisée que lui, tandis que les Rosiers thés sont d'une vigueur et d'une floribondité innée.

Ainsi les Rosiers Souvenir du Dr Passot ont atteint la hauteur d'un mètre au bout de deux mois et aussi d'autres variétés thés venant toujours de boutures, et ils sont couvert de boutons.

J'ai le bonheur de perfectionner le procédé de bouturage de Rosiers de telle manière, qu'on peut avoir 80 0/0 de sûr. Je parle toujours des Rosiers thés qui peuvent vous donner pour sûr autant de boutures.

Ce nouveau procédé que j'ai expérimenté depuis trois ans ne s'est jamais démenti, il me donne régulièrement la même quantité. Pour l'exécution de ce nouveau procédé j'emploi des godets de trois centimètres, et comme terre, je me sers de terreau de feuilles, mélangé de sphagnum haché.

Les soins a donner sont chaleur de fond approximativement de 25 degrés centigrades, et étouffer sous verre ; enlever chaque jour les moisissures et l'excès d'humidité et au bout de 25 à 30 jours toutes les boutures sont enracinées.

Je vous garantis comme absolument sûr ce procédé et avec lui on peut produire des milliers de Rosiers thés surtout, mais aussi des polyanthas et des bengales. Croyant rendre service à l'horticulture en général, j'ai cru nécessaire de vous faire connaître mon procédé.

Comme vous voyez, il n'y a rien de changé que le terreau que j'emploi, mais il produit des effets étonnants.

Le climat de la Roumanie et le sol dans lequel sont plantés les Rosiers thés, bouturés par M. Béjan, doivent être excessivement favorables à leur végétation pour atteindre aussi rapidement les belles dimensions indiquées dans sa lettre. Sous d'autres climats les choses ne se passent pas toujours ainsi, et, particulièrement en France, les Rosiers thés greffés sur églantier ou *Rosa indica major* — ce dernier sujet employé, surtout dans le Midi — poussent avec vigueur tandis que les sujets issus de boutures restents plusieurs années chétifs dans les sols les plus favorables. Certaines variétés même ne parviennent jamais à faire des arbustes si elles ne sont pas greffées. Quant à penser que la greffe sur églanter peut nuire à l'abondance de la floraison, c'est une thèse que la pratique ne permet pas de soutenir. Les Rosiers thés greffés sur *Rosa canina* fleurissent presque pendant toute l'année, de mai à novembre.

Nous reconnaissons, du reste, que le procédé indiqué par notre correspondant est très pratique. Sauf l'indication du compost — *sphagnum haché et terreau de feuilles* — nous avons bouturé des Rosiers de cette manière et obtenu un plein succès. Mais nous le répétons, en France les Rosiers thés bouturés ne donnent pas une aussi belle végétation que ceux qui sont greffés sur le *collet de la racine* des églantiers.

V. Viviand-Morel.

Les champignons falsifiés. — Après la falsification des truffes, celle des champignons était tout indiquée, c'est de l'Allemagne qu'elle nous arrive.

Une fabrique allemande très importante de conserves expédie en ce moment des champignons desséchés, qui ne sont autres que du vulgaire navet passé à l'étuve et jouant à s'y méprendre l'agaric.

Les fleurs en navet, les champignons en navets ! — A qui le tour maintenant ?

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 17 septembre 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion lequel est adopté sans modifications.

Correspondance. — La Société a reçu depuis la dernière séance :

1° Une lettre de M. Amédée Pitrat, par laquelle il donne sa démission de membre de la Commission d'Exposition ;

2° Deux lettres émanant, l'une de M. Lagrange et l'autre de M. Magat, viticulteurs, informant M. le Président qu'ils ne peuvent pas accepter, cette année, de faire partie de la Commission de Viticulture pour laquelle ils ont été désignés dans l'Assemblée précédente.

La précocité des vendanges, cette année, ne permettant pas d'attendre l'assemblée de septembre pour compléter cette Commission, le Secrétaire général, s'inspirant du dernier paragraphe de l'article 53 du Règlement intérieur, désigne MM. Jussaud aîné et Musset pour compléter la Commission nommée en Assemblée générale ;

3° Deux lettres de M. Drevet, constructeur de chauffages, à la Villette, Lyon, la première en date du 15 août dernier, n'est pas parvenue à destination en son temps ayant été égarée à la poste. Cette lettre avait pour but la demande d'une Commission chargée de voir fonctionner un appareil de chauffage, nouveau système, installé chez M. Comte, horticulteur, à Vaise. La deuxième, du 2 septembre, demandait à quelle date fonctionnerait la Commission demandée.

A la suite de la réception de la deuxième de ces lettres, le Secrétaire jugeant que le cas qui se présentait tombait également sous le coup de l'article 53 du Règlement, désigna, pour composer cette Commission, les membres qui avaient été nommés pour juger le chauffage de M. Dulevron (moins M. Comte) auxquels il adjoignit MM. Beurrier et Musset, pour le cas où un de nos collègues serait empêché d'assister à la réunion.

4° Lettre de la Société des Horticulteurs de Montbrison, nous demandant un expert pour juger les lots du concours qu'elle tiendra à Montbrison, le dimanche 18 courant. M. Large est désigné pour remplir cette mission.

5° Lettre de M. Benoit Riton, horticulteur, à Ecully (Rhône), demandant la visite de la Commission pour juger un raisin obtenu par lui, de semis. Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Achard, Richaux, Favre, Verne, Poisard et Brevet.

Le Secrétaire donne lecture des décisions du Conseil concernant les récompenses accordées cette année aux anciens serviteurs.

Ont obtenu :

Récompenses décernées aux anciens serviteurs de l'Horticulture

Médailles d'Or

MM. Antoine Collet, jardinier, depuis 30 ans au service de la famille Boucaud, à la Mulatière-les Lyon ; fait partie de l'Association horticole lyonnaise depuis 1887.

Dominique Lambert, jardinier, depuis 25 ans chez M. Rambaud, à Vaugneray (Rhône), fait partie de l'Association horticole lyonnaise depuis 1887.

Grande Médaille de Vermeil

Frédéric Garnier, jardinier, depuis 20 ans chez Madame Seguin-Périsse, aux Etroits, pres Lyon, fait partie de l'Association horticole lyonnaise depuis 1889.

Médailles de Vermeil

Tony Augoyard, maître-valet, depuis 28 ans au service de la famille Frèrejean à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ; fait partie de l'Association horticole lyonnaise depuis 1890.

Benoit Girerd, jardinier, depuis 20 ans chez M. Jules Tresca, à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe ; fait partie de l'Association horticole lyonnaise depuis 1882.

J.-M. Mandaroux, employé depuis 11 ans dans la maison Beney, Lamaud et Musset, quai Saint-Antoine, 36, Lyon.

Grandes Médailles d'Argent

Antoine Ferret, jardinier, depuis 10 ans chez M. Giraud, à St-Rambert.

Joseph Genthon, jardinier, depuis 10 ans chez M. Saciraire, à Tassin la-Demi-Lune.

Présentations. — Cinq candidats sont présentés pour faire partie de notre Société. Conformément au Reglement, il sera statué sur leur admission à la prochain séance.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titu-

laires de l'Association horticole lyonnaise, les candidats présentés à la dernière réunion.

Ce sont MM. :

Le Commandant de Gérauvillier, chef d'Etat-Major du Commandant de la Place de Lyon, présenté par MM. le colonel Juffé et Viviand-Morel.

L. Bidat, fabricant de poterie et de produits céramiques, 1, rue de l'Industrie, Chalon-s-Saône, présenté par MM. Ducloud et Viviand-Morel.

Decrozan Joseph, jardinier, aux Iles, à Valence, présenté par MM. Beney, Lamaud et Musset.

Malleval, docteur à Pont-de-Chéruy (Isère) présenté par MM. Guillon, Beney, Lamaud et Musset.

Genneton Claude, jardinier chez M. Teste, 65, rue de St-Cyr, Lyon-Vaise, présenté par MM. Molin et Jean Jacquier.

Reverdy, régisseur d'immeubles, 13, rue des Archers, Lyon, présenté par MM. Molin et Jean Jacquier.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

Par M. Molin, marchand-grainier, 8, place Bellecour, Lyon. 1° Une superbe collection de Dahlias en fleurs coupées, composée de 140 variétés, représentant à peu près tout ce qu'il y a de plus beau dans les séries à fleurs doubles, à fleurs de Cactus, Lilliput et à fleurs simples ;

2° *Senecio pulcher*, Séneçon de la Plata, superbe composée, vivace et rustique, complètement distincte de toutes les autres espèces du genre *Senecio*, par les dimensions de ses fleurs autant que par ses caractères de végétation. Tiges fortes, droites, un peu cannelées, de 50 à 90 centimètres de hauteur, sur un centimètre de diamètre à la base, portant de 3 à 10 capitules floraux en corymbe, très grands, mesurant jusqu'à 8 ou 10 centimètres de diamètre. Disque jaune, fleurons de la circonférence étalés, d'un beau coloris violet clair vif. Sa floraison se prolonge jusqu'à l'époque des premiers froids rigoureux.

Par M. Reynoud, horticulteur, Grande-rue à Saint-Clair-les-Lyon, cinq Coleus qu'il a choisi dans un semis et qui lui ont paru présenter un certain mérite, soit par la grandeur et la coloration de leur feuillage.

Par M. Reverchon, Eugène, horticulteur, au Moulin-à-Vent, par Venissieux, Rhône. Un *Pelargonium peltatum* de semis ainsi nommé : Gloire du Moulin-à-Vent : cette plante n'étant pas suffisamment fleurie, la Commission ajourne son jugement à une séance ultérieure.

Par MM. F. Morel et fils, pépiniéristes, à Lyon-Vaise. Un exemplaire cultivé en pot, du *Caryopteris mastacanthus*, jolie Verbenacée de la Chine, formant un sous-arbrisseau trappu, ramifié, dont les rameaux se couvrent sur toute leur longueur, de ravissantes fleurs bleues qui durent jusqu'aux gelées ; on peut l'employer avantageusement en bordures de massifs ou pour la garniture des rochers.

Par M. Pelletier, Francois, horticulteur-rosiériste, 75, rue du Midi, à Villeurbanne. Deux roses qu'il a obtenu de semis, et qu'il se propose de mettre au commerce cet automne : 1° R. *Souvenir de Ludovic de Talancé* (Thé) arbuste d'une bonne vigueur très florifère, à port dressé, les fleurs portées sur des pédoncules raides. 2° R. *Directeur René Gérard* (Thé), arbuste extra vigoureux, fleur grande, pleine, très odorante, plante paraissant très méritante sous tous les rapports.

Par M. Colomb, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieux (Rhône), 1° dix-huit variétés de légumes de la saison, fournies régulièrement par des exemplaires d'une culture irréprochable ; 2° un *Céleri* de semis, d'une belle taille, auquel M. Colomb a reconnu un mérite très important, celui de se conserver très longtemps par sa résistance au froid. Malgré ses tiges d'un beau vert, il est d'une bonne qualité et mérite d'être cultivé. 3° Une collection de fleurs coupées des genres suivants :

Ageratum, *Verveine*, *Zinnia*, *Tagetes*, *Dahlia* doubles, etc. ; le tout aussi bien varié que bien cultivé.

Par M. Richaux, pépiniériste, à Montluel, Ain. Une magnifique collection de raisins, les uns de table, les autres de cuve, et parmi ces derniers, quelques variétés américaines, toutes présentées dans un état de maturité satisfaisant. Parmi les variétés intéressantes, de provenance française et américaine, on remarquait : *Portugais bleu*, *Montmélian*, *Secrétary*, *Canada*, *Muscat de Hambourg*, *Gamay du Beaujolais*, *Teinturier Persaigne*, *Alicante Henri Bouschet*, *Duchess*, *Noha*, *Cornu-Copia*, *Black Défiance*, *Senasqua*, *Missouri Irling*, *Elvira*, *Triomph*, *Condor*, etc. Quelques semis obtenus par le présentateur complétaient cette importante collection dont les produits paraissaient être le résultat d'une culture soignée.

Par M. Fili-Vernay, propriétaire-viticulteur à Francheville, Rhône. Douze variétés de Raisins rouges et blancs obtenus de semis et présentés sous différents numéros d'ordre. Ces raisins sont produits sur des ceps âgés de 9, 10, 12 et 14 années; les uns sont les produits directs des pieds-mères, d'autres sont récoltés sur des boutures prises sur ces derniers. Les uns et les autres n'ont reçu aucun insecticide ou sulfatage quelconque.

La Commission chargée d'apprécier leur mérite, désigne comme les plus beaux et les meilleurs, les variétés portant les numéros 296, 138, 199 et 23, mais elle estime qu'il lui est impossible de les juger d'une manière définitive, dans les conditions où ils sont présentés ; il y aurait donc lieu de les soumettre à une étude particulière, en les faisant visiter sur place.

Par M. Crozy aîné, horticulteur, grande rue de la Guillotière, 206, Lyon. 1° les variétés de Dahlias suivantes obtenues de semis dans ses cultures : *Madame Vacher*, *Van den Heede*, *Valensaut*, *F. Loury*, *Ch. Heinneman*, *Eclatant*, *Surprise*, *Césostris*, *Chicago*, *Laciniata elegans*, *Gracilis Crozy aîné*.

2° Une nombreuse collection de Cannas, également obtenue de semis, auquel il donne les désignations suivantes : *Profusion*, *Colonel Dodds*, *Camille Bernardin*, *Antoine Barton*, *H. Spaulding*. *Madame Massicault*, *Madame Gimet*, *Queen Victoria*, *Ami J. Chrétien*, *Président Chandon*, *Cl. Buisson Yellow Mrs Crozy*, *Madame Octave Mirbeau*, *Sophie Buchner*, *Madame Alphonse Bouvier*, *Ami Arsène Lefebvre*, *Etienne Devillat*, *Monsieur Gathellier*, *Madame Rozain*, *Comte de Bouchaud*, *A. de Jussieu*.

Par M. Touchebœuf, horticulteur-pépiniériste, 84, chemin de l'Etoile-d'Alaï, Lyon. Une pêche provenant d'un arbre de semis, qu'il se propose de propager et de mettre en commerce, sous la dénomination de Pêche Touchebœuf. Ce fruit, d'une jolie grosseur, pourra prendre place parmi les nombreuses variétés déjà existantes pour la saison, si à son volume on peut la dire de première qualité.

Les Commissions chargées de juger ces nombreux apports, étaient ainsi composées :

Fruits et raisins : MM. Riton Benoit, Simon Pétrus et Brevet.

Fleurs et plantes : MM. Rozain, Gindre, J. Chrétien, Beurrier aîné et Verne.

Légumes : MM. Boucharlat jeune, J. Jacquier et Favre.

Roses de semis : MM. Guillot fils, Preslier et J. Chrétien.

Ces Commissions, après un examen très minutieux, proposent à l'Assemblée de ratifier leurs décisions en accordant les récompenses suivantes : à MM. Molin, pour sa collection de Dahlias, une prime de 1re classe. Pour le *Senecio pulcher*. une prime de 3e classe.

Reynoud, Coleus, Madame Guesman, certificat de 3e classe.

Reynoud, Coleus, Eléonore Reynoud, certificat de 3e classe.

Reynoud, Coleus, Madame Déal, certificat de 3e classe.

Pelletier, Rose, Directeur René Gérard, certificat de 1re classe.

Pelletier, Rose, M. Ludovic de Talancé, certificat de 2e classe.

Colomb, pour ses légumes, une prime de 1re classe.

Colomb, pour ses fleurs coupées, une prime de 3e classe.

Colomb, pour le Céleri nouveau, mention au procès-verbal.

Richaux, pour sa collection de raisins, une prime de 1re classe.

Touchebœuf, pour la pêche de semis, un certificat de 2e classe.

Crozy, pour les Cannas suivants, présentés comme semis :

1° *H. Spaulding*, certificat de 1re classe.
2° *Ami J. Chrétien*, certificat de 1re classe.
3° *Yellow Mrs Crozy*, certificat de 1re cl.
4° *Madame Octave Mirbeau*, cert. de 1re cl.
5° *Sophie Buchner*, certificat de 1re classe.
6° *Madame Alphonse Bouvier*, cert. de 1re cl.
7° *Etienne Devillat*, certificat de 1re classe.
8° *A. de Jussieu*, certificat de 1re classe.

Pour les Dahlias suivants :

1° *Eclatant*, certificat de 2e classe.
2° *Gracilis* (*Crozy aîné*), certificat de 2e cl.
3° *Madame Vacher*, certificat de 2e classe.

Toutes ces propositions sont approuvées par l'Assemblée.

Observations sur les plantes présentées. — M. F. Morel donne quelques renseignements sur le *Caryopteris mastacanthus*, il fait ressortir le mérite de ce charmant arbuste, qui, par sa floraison automnale vient redonner aux massifs d'arbustes, un regain de leur premier éclat. Peu délicat sur la nature du terrain, il suffira d'entourer le pied de quelques feuilles sèches pour qu'il n'ait rien à craindre des hivers même les plus rigoureux.

L'ordre du jour contient la nomination d'une Commission chargée d'étudier la création des cours d'horticulture à Lyon, en faveur des garçons jardiniers.

Le vote a lieu par bulletins individuels et désigne pour faire partie de cette Commission MM. David, Lavenir, Meyran, A. Rivoire et J. Chrétien.

Désignation de l'emplacement de la future Exposition de Chrysanthèmes. — M. le Président de la Commission d'organisation fait connaître les décisions que ladite Commission a prises dans sa dernière réunion, relativement à l'emplacement qu'elle a choisi et qu'elle soumet à la sanction de l'Assemblée. Elle propose donc que la prochaine Exposition de Chrysanthèmes soit installée, Salle des Folies-Bergère, avenue de Noailles, 55.

Ce local lui paraît suffisant, le mieux placé pour attirer le plus grand nombre possible de visiteurs et le plus économique aux intérêts de la Société.

M. le Président déclare la discussion ouverte sur ce sujet et demande à l'Assemblée si elle n'a pas d'autres propositions à soumettre.

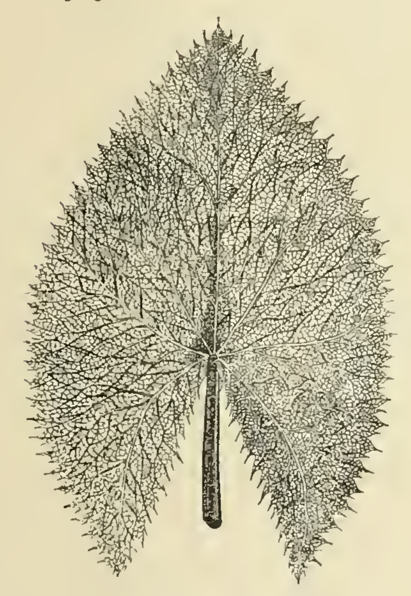
Personne ne demandant la parole, un vote favorable est donné aux propositions de la Commission. En conséquence, l'Exposition aura lieu Avenue de Noailles, 55, salle des Folies-Bergère, à la date fixée par le programme.

M. le Président invite l'Assemblée à fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion et la séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. LAVENIR.

Les Eryngium

Les *Eryngium* se nomment Panicauts en



Feuille radicale d'ERYNGIUM ALPINUM.
(Réduite au tiers.)

français. Il y en a en Europe une trentaine d'espèces. La France n'en possède que sept, savoir: *E. Barrelieri* Boiss., *E. viviparum* Gay, *E. alpinum* L., *E. Spina-alba* Vill., *E. Bourgati* Gouan, *E. campestre* L., *E. maritimum* L. Parmi ces sept espèces, quatre sont seules dignes de la culture, ce sont les suivantes: *E. alpinum*, *E. Spina-alba*, *E. Bourgati* et *E. maritimum* (1). L'*E. Barrelieri* et l'*E. viviparum* sont deux plantes de très petite taille qui croissent dans les lieux humides et maritimes; l'*E. campestre*, sous le nom de Chardon-Rolland, se trouve dans les endroits incultes de presque toute la France. Ce chardon, qui n'est du reste pas un chardon, puisqu'il appartient à la famille des ombellifères, est employé en médecine comme durétique, c'est la racine qu'on emploie. Dans certains cantons les paysans en usent même comme aliment après lui



ERYNGIUM ALPINUM.
(Très réduit.)

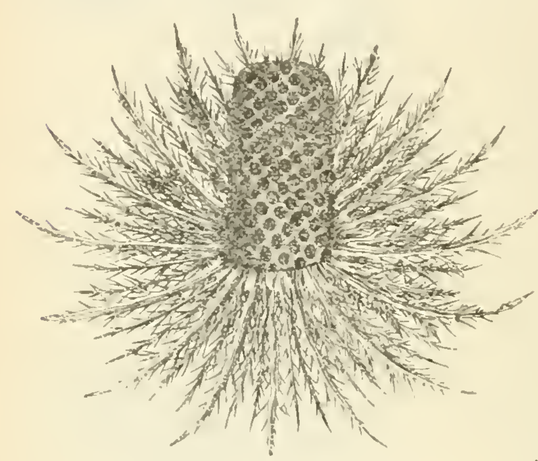
avoir fait perdre sa saveur amère par ébullition.

L'*Eryngium alpinum* est sans contredit la plus belle des espèces. Les capitules et

(1) Par suite d'une transposition de clichés, nous avons donné dans le n° 16, année 1892, la figure de *Eryngium maritimum* pour celle de l'*E. alpinum*. Ceux de nos lecteurs qui connaissent les plantes vivaces ont déjà corrigé cette erreur.
N. de la R.

les grandes bractées découpées de son involucre, par leur belle coloration d'un bleu intense, lui donnent un aspect attrayant. Si nous ajoutons que cette brillante couleur ne se perd pas à la dessication, on comprendra tout le parti qu'on peut en tirer dans l'industrie des fleurs sèches, ainsi que dans celle de la fabrication des herbiers de touristes.

L'*Eryngium Spina-alba* Vill., que Linné a décrit dans son Mantisa, comme l'*E. alpinum* est également une remarquable espèce à laquelle il ne manque que la belle coloration du Panicaut des Alpes pour rivaliser complètement avec lui. Au lieu d'être bleu à éclat métallique, son



Capitule d'ERYNGIUM ALPINUM.
(Réduit de moitié.)

involucre très coriace est blanc. Pour la découpure de ses folioles il ne lui cède en rien. C'est une plante des Alpes du Dauphiné et de la Provence qu'on trouve aussi au Mont Ventoux, près d'Avignon.

L'*Eryngium Bourgati* Gouan est une plante pyrénéenne croissant aussi bien sur les versants espagnols que sur les versants français. De proportions moins grandes que les deux sortes précédentes, elle offre également la coloration bleuâtre de l'*E. alpinum* dont elle diffère considérablement sous d'autres rapports. Sa culture est également plus facile et elle se comporte bien dans la plupart des jardins.

L'*Eryngium maritimum*, très différent des trois espèces précédentes, est fort curieux par la glaucescence absolument blanche de toutes ses parties. Elle produit à l'œil une sensation particulièrement agréable. C'est une plante qui attire l'attention au milieu d'une plate-bande. Elle aime les terrains sableux et profond ; elle craint malheureusement la gelée et demande un abri contre les grands froids.

A. NASIER.

Voici la liste des autres Eryngium d'Europe qui ne croissent pas à l'état sauvage en France :

E. virens L.-K. — Grèce.
E. latifolium H. et L. — Portugal. Cette espèce est une forme que Brotereau avait pris pour l'*E. campestre*.
E. glaciale Boiss. — Espagne.
E. dilatatum Lam. — Espagne, Italie, Turquie.
E. crinitum Prsl. — Espagne.
E. amethystinum L. — Autriche, Italie, etc.
E. glomeratum Lam. — Grèce, Crète.
E. creticum Lam. — Turquie, Grèce.
E. multifidum S. et S. — Grèce.
E. planum L. — Autriche, Russie.
E. intermedium Weinn. — Russie.
E. triquetrum Whal. — Sicile.
E. dichotomum Desf. — Espagne, Sicile, Crète.
E. pusillum L. — Espagne, Portugal.
E. ternatum Poir. — Crète.
E. aquifolium Cav. — Espagne méridionale.
E. corniculatum Lam. — Espagne, Portugal.
E. tricuspidatum L. — Espagne, Sicile, Grèce.
E. ilicifolium Lam. — Espagne, Portugal.
E. Duriæanum Gay. — Asturies.
E. tenue Lam. — Espagne et Portugal.
E. pauciflorum H. et L. — Portugal.

Frider NYMAN.

Travaux du mois de novembre

Les plantes potagères qui craignent le froid doivent être soustraites à son influence ; on rentre les cardons, les céleris, les chicorées, les scaroles, ou bien on les met en jauge de façon à pouvoir les soustraire au froid en les couvrant de paille ou de feuilles sèches. On arrache les légumes racines tels que : carottes, betteraves, navets, radis noirs, scorzonères, salsifis, de manière à pouvoir les prendre à volonté. On met aussi en jauge les choux pommés et on les couvre de paille si de grands froids surviennent.

Les artichauts ont besoin d'être protégés

pendant l'hiver : on entoure la souche de feuilles sèches ou de litières, en ayant soin de les dégager quand la température le permet,

On peut semer les asperges dont la levée n'aura lieu qu'au printemps. On sèmera aussi vers la fin du mois, mais à bonne exposition, des pois Michaux. Ces pois gèlent quelquefois, mais quand l'hiver n'est pas très rigoureux, ils sont plus précoces que ceux qu'on sème au printemps.

— Dans le jardin fruitier, on préparera les trous pour les plantations et on nettoiera les arbres de la mousse et des lichens qu'ils peuvent avoir. On peut même sans danger tailler les poiriers, à l'exception de ceux qui sont trop vigoureux qu'on ne taillera qu'au printemps. On empaille les figuiers, ou quand on peut on couche les branches dans des rigoles creusées en terre dans lesquelles on les fixe au moyen de crochets et on les recouvre de terre.

— Dans le jardin d'agrément on ramasse les feuilles sèches pour les employer en couverture ou pour faire des couches au printemps en les mélangeant au fumier. On nettoie les plates-bandes et les massifs en les débarrassant des plantes annuelles, ainsi que des tiges de plantes vivaces qui ont fini leur temps. On aura soin de marquer la place de toutes ces dernières afin de pouvoir labourer au printemps, les plates-bandes où elles sont plantées. On abrite toutes les espèces frileuses et on empaille les arbustes délicats.

C'est aussi l'époque de plantation des arbres ou arbustes d'agrément ; on peut aussi planter toutes les plantes vivaces à floraison printanière, comme les Pivoines, les Fraxinelles, les plantes bulbeuses, etc.

Serres et orangeries. — On donnera de l'air aux serres froides, orangeries et bâches, toutes les fois que la température extérieure le permettra. On arrosera modérément et seulement quand les plantes en annoncent le besoin. Quant à la température on aura soin de la maintenir à peu près régulièrement au degré voulu par les plantes. Il suffit qu'il ne gèle point dans l'orangerie, la serre froide ou les bâches ; que le thermomètre ne descende pas trop souvent au-dessous de 10° dans la serre tempérée et dans la serre chaude au-dessous de 15°. On fera autant que possible usage des paillassons qui aident puissamment au chauffage à maintenir la température désirée. On veillera avec le plus grand soin à ne pas laisser les feuilles mortes sur les plantes, car elles engendrent la pourriture qui se communique rapidement de proche en proche.

Soins a donner aux plantes sous bâches pendant l'hiver. — Les bâches demandent une surveillance très grande pendant l'hiver si on tient à retrouver en bon état au printemps, les plantes qu'on y a placées en automne. On ne doit du reste leur confier que des espèces un peu rustiques, supportant sans danger deux ou trois degrés de froid. Celles qui sont plus frileuses, si l'hiver est long et le froid intense, risquent d'y pourrir ou d'y geler. L'arrosage doit-être fait avec prudence avec un arrosoir à bec ; on ne mouille que les plantes qui flétrissent. Quand la température est supérieure à 0°, on doit donner grand air et, si le nombre des châssis n'est pas trop considérable, on peut complètement les découvrir. De cette façon on empêche le développement des plus terribles ennemis des plantes, c'est-à-dire des cryptogames : algues, moisissures, etc. Du reste une surveillance active doit s'exercer presque journellement pour ôter toutes les feuilles jaunes ou malades, avant qu'elles se soient complètement décomposées. On ne doit pas arracher violemment les pétioles des feuilles qui, quoique jaunes, tiennent encore à la plante, car en opérant ainsi on produit des lésions qui à cette époque sont fort dangereuses et engendrent la pourriture. Si des pucerons apparaissent, une bonne fumigation ou ce qui est mieux un bassinage au jus de tabac ne tardera pas à les faire disparaître.

On doit également éviter les arrosages à l'engrais.

Les bâches doivent être entourées de fumier ou de feuilles sèches.

Quand le froid ne dépasse pas 5°, un simple paillasson suffit pour empêcher le froid de pénétrer intérieurement ; à 8° on double la couverture ; si la température s'abaisse davantage on a recours aux feuiles sèches, à la paille, ou au fumier de litière que l'on met en quantité suffisante pour empêcher le froid de pénétrer.

Lorsque la température se radoucit, on

examine si la gelée a pénétré intérieurement. Dans le cas affirmatif après avoir enlevé toutes les couvertures supplémentaires, on donne de l'air en conservant un paillasson sur les châssis. Si le beau temps continue on enlève les châssis et on visite toutes les plantes comme il a été dit plus haut.

En règle générale les soins à donner aux bâches pendant l'hiver pourraient se formuler de la manière suivante : Donner de l'air toutes les fois que la température est supérieure à 0° ; visiter les plantes tous les jours pour enlever les moissures ; empêcher la gelée de pénétrer.



BRUGMANSIA SUAVEOLENS.

Brugmansia suaveolens.

La plante ci-contre figurée est une vieille connaissance que la jeune génération horticole pourrait bien prendre plus tard pour une nouveauté, surtout si cette espèce continue à se raréfier comme elle l'a fait depuis une vingtaine d'années. Elle était autrefois plutôt connue sous le nom de Datura en arbre, *D. arborea* Hort, que sous celui de *Brugmansia suaveolens*.

On s'étonne qu'une plante aussi fastueuse, dont les fleurs grandes de plus de trente centimètres, d'une blancheur éclatante, exhalent un parfum très suave, ne se rencontre pas dans tous les jardins.

Elle est originaire du Pérou, demande la terre tempérée pendant l'hiver et la pleine terre pendant l'été. Elle produit surtout un effet remarquable lorsqu'on l'élève en tête sur tige de 1 m. 50 de hauteur.

Culture très facile et multiplication de bouture.

RAPPORT

sur une nouvelle Chaudière de M. Drevet.

M. Drevet, constructeur d'Appareils de chauffage, rue de la Villette, 65, à Lyon, a demandé, à l'Association horticole lyonnaise, une commission spéciale pour visiter

et expérimenter une nouvelle chaudière-thermosyphon qu'il vient de placer à l'Etablissement horticole de M. B. Comte, à Lyon-Vaise.

Cette commission composée de MM. Beurrier (Jean), Labruyère, Musset, Rozain, Stingue et de votre serviteur. s'est réunie le 7 septembre pour voir fonctionner ce nouveau thermosyphon ; elle a décidé ensuite de faire une deuxième expérience qui a été fixée au premier octobre ; la commission a assisté à ces deux réunions à l'exception de M. Labruyère qui n'était pas à la première et de M. Musset qui n'assistait pas à la seconde.

La nouvelle chaudière est horizontale, de forme rectangulaire, avec bouilleur double à l'intérieur et bouilleur simple à l'extérieur, elle est construite en tôle d'acier de sept millimètres d'épaisseur pour la partie intérieure et la partie inférieure de l'extérieur, et de cinq millimètres pour la partie supérieure extérieure et pèse 920 kilos.

Ses dimensions sont : 1 m 90 de long, 0 m 75 de large et 1 m 25 de haut, non compris le cendrier construit en maçonnerie ; le bouilleur à l'intérieur est placé près de la partie supérieure, il a 1 m 80 de long, 0 m 30 de diamètre, à double parois distantes de trois centimètres ; au-dessus de la chaudière un autre bouilleur de même dimension placé horizontalement et adhérent à la chaudière, à l'extrémité duquel est placé la cheminée du côté opposé au foyer. La grille du foyer de 0 m 75 de long sur 0 m 65 de large est composée de barreaux en fonte de un centimètre de large avec le même intervalle, ce qui ne permet le passage que des cendres fines ; à l'extrémité de la grille se trouve placé un autel en fonte creux contenant de l'eau, communiquant avec la chaudière et pouvant se démonter facilement. Derrière le cendrier est placé un tampon de 0 m 40 carré, permettant à un homme de visiter tous les points de la chaudière.

La flamme, en s'élevant, commence à chauffer l'autel et l'extérieur du bouilleur jusqu'à son extrémité où elle passe à l'intérieur pour venir contourner au-dessus du foyer, où elle entre dans le bouilleur supérieur au bout de laquelle elle s'échappe par la cheminée après avoir fait un parcours de six mètres de longueur et avoir chauffé une surface de dix mètres carrés.

Elle chauffe actuellement, à l'Etablissement de M. B. Comte, trois grandes serres et six lignes de bâches avec 452 mètres de tuyaux ; elle contient environ 300 litres, ajoutés à la capacité des tuyaux, représentant plus de 3,000 litres d'eau.

A la première visite, le 7 septembre, elle a été allumée en présence de la commission et après une heure de chauffage, non-seulement la circulation était partout établie, mais l'eau avait 40 degrés à la rentrée ; le chauffage a continué une demi-heure et l'eau a dépassé 50 degrés à la rentrée ; le feu étant en pleine activité a été couvert avec des escarbilles et le registre aux trois quarts fermé; huit heures après le feu n'était pas éteint et l'eau était encore chaude. Pour cette expérience qui a duré de 9 h. 35 à 11 h. 5, il a été employé environ 30 à 35 kilos d'agglomérés Villebœuf.

La commission ayant manifesté à M. Drevet le désir de faire une deuxième expérience pour avoir des résultats plus précis, M. Drevet a accepté et la nouvelle réunion a été fixée, de concert avec M. B. Comte, au premier octobre.

Cette seconde expérience, commencée à trois heures jusqu'à six heures, a donné les résultats suivants, avec 50 kilos d'agglomérés Villebœuf, estimé I fr. 50.

1er Octobre HEURES	Température moyenne de l'eau	Température produite par le calorique	Depense par 1/2 heure pour 452 mèt.	Dépense par 1/2 heure par degré	OBSERVATIONS
3. »	24	0	0	0	Ce calorique a été obtenu par une dépense de 50 kilos d'agglomérés Villebœuf, estimée 1 fr. 50 pour chauffer 452 mètres de tuyaux, soit une dépense par demi-heure de 0 fr. 00135 et par degré pour 100 mètres de tuyaux.
3.30	40	16	0.265	0.0160	
4. »	63	39	0.265	0.0068	
4 30	70	46	0.265	0 0057	
5. »	78	54	0.265	0.0049	
5.30	73	49	0.240	0.0049	
6. »	65	41	0 200	0.0 09	

La température de l'eau, n'ayant pas été notée après six heures du soir, peut être évaluée, pour 6 h. 30, à 54 degrés et pour 7 heures à 33 degrés, la température extérieure ayant baissé, à 7 heures du soir, de cinq degrés depuis 3 heures, moment où a commencé le chauffage.

Ce système n'est applicable que pour les grands chauffages dépassant 300 mètres de tuyaux, celle expérimentée peut en chauffer 1.000 mètres, puisque 15 minutes après l'allumage la circulation était partout établie et qu'à cinq heures, quand la température moyenne était à 78 degrés, l'eau, à la rentrée, marquait 63 degrés, soit une différence seulement de 15 degrés.

Les avantages sont : 1° Economie de combustible occasionné par la grande surface de chauffe, ainsi un décimètre carré du foyer chauffant un cinquième de mètre carré de surface de chauffe ; 2° Chauffage sans surveillance, pendant huit heures, attribué au long parcours de la flamme avant d'atteindre la cheminée ; 3° Facilité de ramonage, qui provient de la pose horizontale des bouilleurs.

En somme, cet appareil est de toute solidité, commodité et économie.

Votre commission, après en avoir reconnu les avantages, propose d'accorder à M. Drevet une médaille d'or

Lyon, le 8 octobre 1892.

Le Rapporteur,
B. COUSANÇAT.

Rapport de la Commission ayant visité le raisin de semis de M. Ritton.

Messieurs,

Le 22 août 1889, une Commission composée de MM. Brun, Guillot, Magas (Pétrus) et Valla, fut nommée pour visiter un raisin de semis chez M. Ritton (Benoît), horticulteur à Ecully; cette Commission, constatant le réel mérite de ce raisin, demanda à la Société d'accorder à M. Ritton une médaille de vermeil, se réservant de le revoir cultivé en plein air, le pied de vigne en question étant cultivé en serre, où il a germé.

Le 21 septembre 1892, une autre Commission, composée de MM. Achard, Poisard, de Vaise, Fabre (Gabriel), Richaux, Brevet et votre serviteur, fut nommée pour revoir ce nouveau plant cultivé en plein air ; trois membres seulement de cette Commission se sont rendus à l'invitation : MM. Brevet, Richaux et Verne, et ont cru pouvoir fonctionner.

M. Ritton nous a d'abord montré le pied mère qui est en serre ; rien de plus beau à voir que cette grande quantité de raisins : 200 grappes sont suspendues sur nos têtes, toutes d'une bonne grosseur, rappelant absolument le plafond de la boutique d'un charcutier garni de saucissons. Ce cep est sur sa huitième année.

Ensuite, notre collègue nous l'a montré cultivé en plein air dans différents terrains, en sujets de 3e et 4e feuilles, greffés et francs de pied ; nous avons vu avec plaisir qu'il se comporte aussi bien qu'en serre ; quoique taillé très long, les pousses sont régulières ; nous avons remarqué que les plants greffés sont plus vigoureux et les raisins plus fournis ; ceux-ci sont excessivement doux, ayant beaucoup de rapport avec les chasselas, et, sans être bien noirs, ils sont d'un joli rouge velouté.

M. Ritton le croit issu du Montmeillan ; il doit faire d'excellent vin blanc en le préparant comme tel ; ce sera donc un excellent raisin de table et, comme production, un très bon raisin de cuve, que tout viticulteur et amateur sera fier de posséder. Sa richesse alcoolique est de 8 à 9 degrés.

La Commission félicite M. Ritton de ce nouveau gain, qu'il pense mettre au commerce cette année, sous le nom de Gamay Ritton, et le remercie de la parfaite cordialité avec laquelle il l'a reçue. Elle ne peut que souscrire aux conclusions de la Commission qui a visité ce raisin la première fois, en lui accordant un rappel de médaille de vermeil.

Pour la Commission :
Le Rapporteur,
C. VERNE.

Les Rochers artificiels

Il y a environ un demi-siècle que les jardins paysagers ou anglais firent leur apparition dans nos parages. Leurs gracieuses lignes courbes furent bientôt de mode

et d'importantes améliorations ou embellissements y furent apportées par les paysagistes en y créant des chutes d'eau ou cascades, rivières, grottes, etc., qui sont utiles et d'agréable effet. C'est d'après les formes plus ou moins accidentées dans les différents tracés, que les rochers artificiels ont pris naissance, et rendent à l'heure actuel de grands services autant pour l'utile que pour l'agréable. Ainsi, nous allons essayer d'en donner un aperçu dans les travaux de ce genre que nous avons été appelés à visiter.

M. Laroche a demandé une commission pour visiter des travaux de rocaille qu'il a exécutés dans la propriété de M. Gaisman, route de Strasbourg, n° 25, à Saint-Clair. Cette commission ayant été nommée, comprenait : MM. Accary, Pelletier père, Chevalier, A. Lecomte et Jouffray.

Elle s'est réunie le 24 septembre, étaient présents : MM. Pelletier, Chevalier et Jouffray, qui se sont rendus sur les lieux et ont procédé à la visite de ces travaux. M. A. Lecomte s'est excusé.

La commission a été très flattée du bon accueil que lui a fait M. Gaisman à son arrivée. Nous avons été émerveillés d'abord du beau point de vue dont jouit la propriété, elle forme un mamelon dont la vue s'étend à l'infini, c'est un panorama splendide. Ensuite M. Lacroix nous montre ses travaux, en commençant par un grand escalier en roche poudding et bois rustiques en ciment d'un bien bel effet, puis une rocaille autour d'un pavillon à mi-côte dont l'artiste a su tirer le meilleur parti. Nous descendons ensuite à une petite entrée dérobée où M. Laroche a fait un rocher en poudding, très joli et bien naturel, et produit un bien bel effet de la route et dans l'intérieur de la propriété. A la grande entrée, sur la route de Strasbourg, M. Laroche nous montre un immense rocher formant grotte avec de l'eau jaillissant partout, c'est un bien beau travail ; un escalier de service à travers tous ces rochers avec accompagnement et soutènement en roches, troncs d'arbres en ciment très bien imités, dont les racines forment les marches. Dans un rondpoint au haut de cet escalier et au-dessus du grand rocher, un arbre en ciment couché sur les rochers et servant de banc, à côté son tronc qui est resté en terre, on dirait qu'il vient d'être coupé : c'est à s'y méprendre.

Dans tous ces travaux, comme la propriété est très inclinée dans des talus presque droits, ou l'on ne pouvait y faire rien de joli, M. Laroche a trouvé le moyen tout en faisant l'utile d'y joindre l'agréable.

La commission alloue une médaille d'or à M. Laroche, tous ces travaux lui faisant le plus grand honneur.

Pour la Commission :

Le Rapporteur,

E. Jouffray.

L'Exposition de Chalon-s.-Saône
du 15 au 18 septembre 1892.

L'exposition a eu lieu sur l'esplanade, le long de la Saône, à l'Est de la ville, sur un terrain bien disposé, d'ailleurs, M. Vintousky, secrétaire de la Société d'horticulture et d'apiculture de Saône-et-Loire, qui en a exécuté le plan, a très bien réussi ; quoique un peu éloigné de la ville, une belle promenade y aboutit. En comparaison du nombre d'horticulteurs de Chalon avec ceux de Lyon, l'on ne peut désirer une plus belle exposition. Les légumes, fruits, arbres, raisins, vignes greffées, arbustes de pleine terre; les plantes de serres, tel que les : Palmiers, Ficus, Dracæna, Orchidées, ainsi que les Roses et les Œillets, etc., le tout artistement disposé ; une belle pelouse avec un bassin et le jet d'eau forment un coup d'œil ravissant.

L'apiculture y est bien représentée, l'on y remarque d'admirables ruches et une multitude d'instruments pour la culture de l'abeille, et les instruments horticoles et agricoles ne laisse rien à désirer.

Le Jury était composé comme il suit :

M. Falconnet jeune, horticulteur à Villefranche, délégué de la Société d'horticulture de Villefranche.

M. Grasset, horticulteur à Mâcon, délégué de la Société d'horticulture de Mâcon.

M. Plisset, horticulteur à Autun, délégué de la Société d'horticulture Autunoise.

M. Schoch, horticulteur aux Délices, délégué de la Société d'horticulture de Genève.

M. Lochot, jardinier-chef de la ville de Dijon, délégué de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.

M. Viton, secrétaire général de la Société d'horticulture de Dôle, délégué de cette Société.

M. Huteau, professeur à l'Ecole normale de Bourg, délégué de la Société d'horticulture de l'Ain.

M. Charles Gros, négociant à Chalon.

M. Bougault, chef de dépôt, à Chagny.

M, Raynaud, directeur de l'Ecole d'agriculture pratique de Fontaines, près Chalon.

M. J. Jacquier, marchand-grainier, quai des Célestins, 8, Lyon, délégué de l'Association horticole Lyonnaise.

Pour la partie apicole.

M. Derosne, apiculteur à Allans (Doubs).

M. l'abbé Voirnot, curé à Villiers-sous-Prény (Meurthe-et-Moselle).

M. Brunet, président de l'Abeille, à Troyes.

M. Sevalle, secrétaire de la Société centrale d'apiculture et d'insectologie, à Paris.

M, Thiéblemont, juge de paix à Givry.

M. Fréau, instituteur à Buxy.

M. Tissot, naturaliste à Chalon.

M. Moirron-Lombard, à Chalon.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Diplôme d'honneur avec objet d'art à M. Guenard père, horticulteur-pépiniériste à Chalon, pour avoir contribué le plus à l'embellissement de l'Exposition.

Culture maraîchère.

Légumes obtenus de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

Médaille d'argent grand module à M. Martin, horticulteur-pépiniériste à la Broche, pour une collection de haricots, de melons et de pommes de terre de semis.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Brintet, Charles, pour des pommes de terre de semis.

Le plus beau lot d'ensemble de légumes de la saison.

Méd. de vermeil à M. Gourat, jardinier de M. de Varax.

Méd. de vermeil à M. Caton, jardinier de Mme Ramus.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Berthenet, jardinier-chef de M. le baron Petiet.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Guépet-Clerc, maraîcher à Chalon-sur-Saône.

Méd. de bronze à M. Bouley et M. Chaussenot, propriétaire à Epervans, pour sa collection de melons.

La plus belle collection de pommes de terre.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Berthenet, et à M. Rochas, propriétaire à Cormatin et Vintousky, Jean-Baptiste, horticulteur-grainier à Chalon.

Fruits divers. — Le plus beau lot d'ensemble.

Méd. d'or à M. Degressy, horticulteur à Chalon.

Méd. de vermeil à M. Dagon, horticulteur à Chalon.

Méd. d'argent à M. Duparay-Dutartre.

Méd. de bronze à M. Desbois.

Collection de poires.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Page, jardinier chez M. le vicomte de Mazenod.

Collection de pêches.

Méd. d'argent à M. Page.

Diplôme d'honneur à Mme Lombard, à l'Abergement.

Collection de raisins de table.

Mentions honorables à MM. Bouley et Genty.

Cépages américains greffés.

Méd. d'argent de M. le Ministre de l'Agriculture à M. Ceuzin-Jacob, horticulteur à Chalon.

Méd. d'argent à M. Cornu, pépiniériste à Charrecey.

Med. d'argent à M. Desbois, à Chalon.

Médaille de bronze à MM. Rolland et Arnaud-Coffin, à Villefranche.

Méd. de bronze à M. Lebeau, horticulteur à Chalon.

Producteurs directs.

Méd. de bronze à MM. Rolland et Arnaud-Coffin.

Raisins de cuve, français et étrangers.

Méd. de vermeil à MM. Rolland et Arnaud-Coffin.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Guenard père, à Chalon.

Méd. d'argent gr. mod. à M Rochas.
Méd. d'argent à M. Vintousky.
Méd. de bronze à M. Laublanc, viticulteur à Saint-Desert.
Méd. de bronze à M. Grandjean-Champonnois.

Plantes de serre.

Plantes nouvelles, obtenues de semis par l'exposant ou introduites récemment en France

Méd. de vermeil à M. Gourat, pour ses Coléus de semis.
Méd. de vermeil à M[me] Emile Petiot, à Chamirey, pour ses Pétunias hybrides de semis.
Méd. de vermeil à M. René Petiot, à Chamirey, pour ses Coléus de semis.
Méd. de vermeil à M. Berdellé, jardinier de M. Emile Petiot, à Chamirey, pour ses Crêtes de coq de semis.
Méd. de bronze à M. Degressy, pour des Coléus de semis et des Fougères introduites récemment.
Diplôme d'honneur à MM. Rivoire père et fils, marchands-grainiers à Lyon, pour des Zinnias de semis.

Plantes remarquables par leur développement et leur forme

Méd. d'argent à M. Lebeau, pour 5 palmiers.
Méd. de bronze à M[lle] Gros, à Chalon, pour 3 plantes de serres.

Plantes pour marchés.

Méd de vermeil à M. Degressy, pour sa collection de plantes pour marchés.

Collection de plantes de serres chaudes et tempérées

Diplôme d'honneur à M. Ceuzin-Jacob.
Méd. d'or à M. Lebeau.
Méd. d'or à M. Servy, jardinier de Madame Van der Stracten.

Collection de Pélargoniums variés

Méd. d'argent offerte par la Société d'horticulture de Genève à M. Crépeaux, jardinier de M. Terrage, à Dracy-le-Fort.

Plantes grasses

Diplôme d'honneur à M. Chambrette, à Chalon, pour sa collection générale.

Collection de plantes non dénommées dans les concours qui précèdent

Méd. de vermeil a M. Servy, pour une collection de 50 Orchidées.
Méd. de vermeil à M. Servy, pour une collection de Palmiers et d'Adiantum.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Guenard père, pour un massif de Bégonias bulbeux.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Lebeau, pour un massif de Bégonias semperflorens.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Degressy, pour des Bégonias variés.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Lebeau, pour un lot de Clivias.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Lebeau, pour un lot de Bruyères.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Lebeau, pour un massif de Phormium.
Méd d'argent gr. mod. à M. Lebeau, pour un massif d'Araucarias.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Degressy, pour un lot de Dracænas.
Méd. d'argent à M. Lebeau, pour un lot de Dracænas.
Méd. d'argent à M. Lebeau, pour un massif de Ficus elastica.
Méd. d'argent à M. Guenard, pour un massif de Bégonias variés.
Méd. d'argent à M. Degressy, pour un lot de Phœnix.
Méd. de bronze à M. Degressy, pour six Musa Ensete.
Méd. de bronze à M. Lebeau, pour un lot de Fougères.
Diplôme d'honneur à M. Ceuzin-Jacob, pour un massif de Cannas, exposé hors concours.

Plantes de pleine terre

Plantes nouvelles obtenues de semis par l'exposant ou introduites récemment en France.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Guenard père, pour un Conifère de semis et trois plantes d'introduction récente.
Méd. d'argent gr. mod. à M. Gourat, pour un massif de Célosie à panache, triomphe de l'Exposition, obtenue de semis.

Collection de Conifères.

Méd. d'or à M. Guenard père.
Diplôme d'honneur à M. Renaud, Xavier, pépiniériste à Givry, pour un lot d'Epicea exposé hors concours.

Collection d'arbres et arbustes à feuillage persistant.

Méd. de vermeil à M. Guenard père.

Collection d'Aucubas.

Méd. de bronze à M. Degressy.

Collection d'Œillets cultivés en pots.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Degressy.

Fleurs coupées

Plantes obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

Méd. de bronze à M. Degressy, pour des Cannas de semis.

Collection de Roses.

Méd. de vermeil à M. Griffon, rosiériste à Lyon.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Degressy.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Champion, rosiériste à Tournus.

Collection de Dahlias.

Méd. d'argent à M. Preuil, amateur à Chalon.

Collection d'Œillets.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Degressy.

Collection de fleurs en tous genres.

Méd. de vermeil gr. mod. à M. Berthenet.

Méd. d'argent à M. Martin.

Lot de bouquets, couronnes, parures, etc.

Diplôme d'honneur à Mme Ceuzin-Jacob, à Chalon.

Instruction horticole

Méd. de bronze à MM. Dhirson, instituteur à Villers-Saint-Christophe (Aisne) ; Demay, instituteur à Sinceny; Chenault, instituteur à Volnay ; Dubois, instituteur à Jugy ; Delorme, instituteur à Sevrey.

Herbiers.

Méd. de bronze à Mme Vernochet, institutrice à Epervens, et à MM. Demay, instituteur à Sinceny ; Delorme, instituteur à Sevrey.

Mention honorable à M. Derône, pharmacien à Nuits-Saint-Georges.

Arts et industries horticoles

Médaille d'argent gr. mod. à M. Vintouski, pour sa collection générale de graines.

Dessins et plans de jardins.

Méd. d'argent à M. Chevalier, paysagiste à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Méd. d'argent à M. Protheau, Joseph, entrepreneur à Chalon.

Serres, châssis, appareils de chauffage, instruments, outils et accessoires de jardinage, pompes et appareils d'arrosage, coutellerie et quincaillerie horticoles, poteries diverses, engrais, etc.

Méd. de vermeil de M. le Ministre de l'Agriculture à M. Fontaine-Souverain, constructeur à Dijon.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Gallier-Bouchard, horloger à Seurre, pour son thermomètre avertisseur électrique.

Méd. d'argent gr. mod. à MM. Derain et Dinz, à Saint-Jean-des-Vignes, pour un thermosiphon.

Méd. d'argent gr. mod. à M. Ménétrier, serrurier à Chalon.

Méd. d'argent à M. Lecomte, à Beaune, pour des instruments et des outils horticoles.

Méd. d'argent à M. Bertrand, à Mâcon, pour des châssis de couche.

Méd. d'argent à M. Besnard, à Paris, pour des pulvérisateurs.

Méd. d'argent à M. Tillier, à Marcigny-sur-Loire, pour des caisses à panneaux mobiles et une barrière métallique.

Méd. d'argent à M. Delmas, à Besançon, pour des objets divers.

Méd. de bronze à M. Bidat, à Chalon, pour des pots.

Méd. de bronze à M. Planchat, à Chalon, pour des objets confectionnés au ciment.

Méd. de bronze à M. Prost aîné, à Chalon, pour des objets d'ameublement de jardins.

Méd. de bronze à M. Paul Jamain, à Dijon, pour des capsules insecticides.

Méd. de bronze à M. Landa, à Chalon, pour des godets à greffes.

Mention honorable à M. Bailly, à Chalon, pour des instruments et des outils horticoles.

Diplôme d'honneur à MM. Abondance et Cie, fabricants à Taverny, pour des paillassons, des claires-voies et des treillages.

Méd. d'argent à M. Liénard, à Chalon, pour un aquarium.

L'exposition comprenait aussi l'apiculture. Les intéressés ont pu voir des Ruches de toutes sortes, des Abeilles, du Miel et tous les instruments comprenant l'outillage apicole. Des médailles de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées aux expo-

sants. Cette partie ne rentrant pas dans nos attributions nous la passerons sous silence.

Je remercie et suis très reconnaissant à l'Association horticole Lyonnaise de m'avoir choisi comme délégué à l'exposition de Chalon. Je remercie chaleureusement Messieurs les organisateurs de cette exposition de l'accueil qu'ils m'ont fait, surtout en me nommant président du Jury. Au banquet qui a eu lieu le soir, auquel assistait M. le Sous-Préfet de Saône-et-Loire, M. le Maire de la ville de Chalon et plusieurs conseillers en compagnie de nombreux horticulteurs et amateurs qui ont pris part à l'exposition, plusieurs toast ont été portés aux organisateurs et horticulteurs qui se sont dévoués pour accomplir cette belle œuvre et notamment à M. Henry Vintousky, secrétaire général, qui y a beaucoup contribué.

JACQUIER (Jean).

A propos d'un cours d'Horticulture à Lyon

Après les Chrysanthèmes, les diplômes de jardiniers ; hâtons-nous, puisque leur heure est bientôt arrivée.

Toutes les notes consacrées à ce sujet reconnaissent l'utilité de cette institution, tous les auteurs sont d'accord sur ce point. Malheureusement il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de la méthode de leur fonctionnement. Ainsi je trouve, dans le n° 18 de ce journal, un passage faisant allusion à la création d'une Ecole d'horticulture à Lyon ; certes, je ne veux pas contester son utilité ; mais avant d'en arriver là, et en attendant, il serait bon, à mon avis, de mettre à profit la création des Cours dont il est question au fascicule n° 15 de cette Revue, si les propositions contenues dans le susdit fascicule étaient acceptées.

Lyon ne sera pas la seule ville à les posséder ; il en existe depuis longtemps déjà de très bien réglementés et très suivis, non-seulement des apprentis et ouvriers jardiniers, mais encore d'un bon nombre d'amateurs.

Angers a ses cours d'horticulture ;

Montreuil, ceux de la taille spéciale du pêcher espalier ;

Le Luxembourg, la taille fruitière ;

Clamart, la culture maraîchère et champignon ;

Paris, ceux d'arboriculture générale ; qui tous, sont couronnés de prix ou diplômes à la fin des cours aux plus méritants.

Toutes les mairies d'arrondissement, des cours de botanique (puisque botanique il faut) ; Versailles (pour clore la série), possède son Ecole d'horticulture, que j'ai visité et qui reçoit les élèves de tous les pays.

A Lyon, néant complet.

Il faut également tenir compte que, dans les écoles en général, voire même dans celle d'agriculture d'Ecully, on n'admet qu'un nombre limité d'élèves et que, parmi ceux-ci, combien en sortent, après leur stage, bourré de théorie mais incapables ou inhabiles en travail pratique ?

C'est du moins l'opinion d'un apprenti à cette même école de Versailles à qui j'ai causé dans une visite. Certains d'entre nous, disait-il, sont poussés par leurs parents ou connaissances pour apprendre l'horticulture.

D'autres n'attendent que la fin de leurs trois années d'études, munis alors de leur diplôme, s'imaginent que toutes les portes s'ouvriront devant eux.

Qnelques-uns en sortent sans diplôme. Malgré cela il en est qui, ayant bien employé leur séjour, en sortent très forts sur les trois branches de l'art, aussi l'administration les placent-elle convenablement dans les établissements publics ou en maison bourgeoise. Malheureusement c'est là le petit nombre.

Tandis que les apprentis formés chez les bons horticulteurs (tous ne peuvent être à l'école spéciale), qui leur demandent beaucoup de travail et d'assiduité et auxquels il manque les notions théoriques, deviendront assurément de meilleurs ouvriers que ceux des écoles, en suivant volontairement les cours du soir après les rudes journées de travail.

Certainement ils auront contre eux les moqueries de leurs camarades insouciants, voir même de certains patrons, c'est là un obstacle facile à surmonter et les diplômes qu'ils obtiendront seront pour eux la plus chère récompense.

Le règlement tel qu'il est établi, s'adresse

à des ouvriers qui, s'ils n'ont jamais quitté Lyon, se sont instruits d'eux-mêmes, ce qui est assez difficile et rare.

Mettez donc l'instruction à la portée de tous, en attendant que la ville et le département veuillent bien venir à votre aide, commencez par prendre l'initiative, et surtout n'allez pas à l'étranger chercher des exemples, lorsque vous en avez en France de très bons qui ont pris une large part au développement de l'instruction horticole et sont, à l'heure actuelle, largement pourvus d'élèves.

LARGE.

LA 2e A UN CONTRADICTEUR

L'art de répondre, sans répondre, tout en répondant est nouveau au *Lyon-Horticole*. Il mérite d'ailleurs d'être cultivé, ainsi que toutes les choses originales.

Si mon aimable adversaire voulait, nous laisserions de côté mes foudres, mes critiques acerbes, mes appellations ironiques et ma fougue de polémiste. C'est trop de compliments pour un homme seul, qui cherche à émettre des idées et les défend de son mieux, simplement. Une discussion serrée est peut-être préférable, d'abord sur le sujet que nous n'avons encore qu'effleuré et ensuite sur une institution lyonnaise dont on parle généralement à la légère, faute de la connaître, ni de près ni de loin, sur laquelle on a des idées toutes faites parce qu'il a plu à un évincé mécontent d'écrire sur elle, à la 3e page d'un journal quotidien, des lignes méchantes en la forme, inoffensives au fond.

Sur ce terrain là, je me déclare prêt à rompre une lance, ici-même, avec qui voudra, parce que les attaques sournoises et injustes me blessent (je parle de celles qui se sont malheureusement fait jour ailleurs que dans ce journal) et qu'il est du devoir de tout citoyen loyal et libre de s'élever avec force contre les intrigues et les calomnies. En attendant, que l'on me permette de déclarer bien haut que l'énonciation de mon adversaire ayant trait à la rareté des admirateurs de l'école d'Ecully est notoirement inexacte. Je ne supporterai pas que l'on m'attribue un mérite que je n'ai pas. Les hommes qui dirigent l'enseignement horto-agricole à Ecully ont heureusement des admirateurs *très nombreux*. Ils ont seulement le désespoir de ne pas compter parmi eux, paraît-il, M. Ph. R... et les personnes qui l'entourent. Je suis certain qu'ils ne parviendront pas à s'en consoler. Mais, qu'y faire ? Soupirer et espérer.

Espérer qu'avec le temps et les années les institutions lyonnaises paraîtront aux impatients d'aujourd'hui moins surannées, qu'il semblera un jour à M. Ph. R... qu'il est plus facile et plus sûr de *perfectionner* que de *créer*, les choses et les hommes valant surtout par le parti que l'on sait en tirer.

Ch. ALBERT.

NOTES & INFORMATIONS

CONSERVATION DES CHOUX PENDANT L'HIVER. — Il y a bien des manières de conserver les choux pendant l'hiver. Chacun fait du mieux qu'il peut, selon le local dont il dispose. Longtemps j'ai remisé les miens à la cave ; ils y pourrissaient rapidement. On recommande les silos, j'en ai essayé ; les choux s'y conservent bien, mais nous avons les rats dans notre voisinage ; pour eux, un silo de choux est une fameuse aubaine. Ils trouvent toujours moyen de s'y introduire, dévorent les cœurs et, lorsqu'on veut entamer sa provision, il ne reste que les mauvaises feuilles de l'enveloppe et les racines.

Depuis quelques années, je m'y suis pris autrement. Au mois de novembre, s'il y a quelques belles journées et que les têtes de choux soient bien sèches, on les arrache et on les dépose, la racine en l'air, dans l'endroit le plus sec du jardin.

On les y laisse tant qu'il fait beau, afin qu'ils se dessèchent en tout sens. Aussitôt que le temps paraît devoir se mettre à la pluie, on enlève les choux pour les mettre à l'abri soit sous un

hangar, soit sous une remise, autant que possible dans un courant d'air.

Plus tard, lorsqu'ils sont un peu fanés, on les dépose sur le plancher du grenier, la racine en l'air; ayant perdu la plus grande partie de leur humidité, ils sont peu sensibles à la gelée et, si elle les atteint, ils ne décomposent pas. J'en ai conservé de cette façon jusqu'au 15 mai, ayant soin de les éplucher et faire tremper un peu à l'avance, afin qu'ils reprennent de la fraîcheur avant de les mettre dans la marmite.

(Gazette du Village.)

Syringa japonica. — Le journal américain *Garden and Forest* dit le plus grand bien de cette espèce, qui appartient au nord du Japon. Cette plante a été introduite il y a des années par l'intermédiaire de l'*Arnold arboretum* dans les jardins de l'est du Massachussett. Ses immenses tyrses floraux, blanc de crême, qui s'élèvent au-dessus d'un riche feuillage vert foncé, font le plus bel effet. Il est bon de donner à l'arbuste un sol profond et bien fertile. Les plus grands exemplaires dans le Massachussetts ont maintenant une vingtaine de pieds de hauteur, et les touffes ont de douze à quinze pieds de diamètre.

La maladie des artichauts. — Dans les cultures des environs de Perpignan, une nouvelle maladie fort grave vient d'être constatée, sur les artichauts, par le professeur départemental d'agriculture. Elle est due, d'après M. Prillieux, à un cryptogame, le *Ramularia cynaræ*, champignon qui s'attaque aux feuilles et aux fruits des artichauts, les dessèche et amène leur perte complète.

ROSES NOUVELLES POUR 1892-93

Rose Thé. — Directeur René Gérard. — Arbuste d'une bonne vigueur, non sarmenteux, très florifère, Fleur d'une belle grandeur, admirable de forme et de tenue parfaite, bien double et s'épanouissant avec facilité. Pétales brillants, agréablement renversés au sommet ; jaune canari au centre avec des reflets incarnats, et d'un frais rose de Chine, nuancé Magenta, sur les bords. Variété très odorante, issue de *Madame Falcot* et de *Marquise de Vivens*.

Cette remarquable variété a reçu de l'*Association Horticole Lyonnaise*, séance du 17 septembre 1892, un certificat de mérite de 1re classe.

Rose Thé. — Souvenir de Ludovic Talancé. — Arbuste vigoureux, extra florifère, beau feuillage, se ramifiant bien : bouton très gracieux, ovoïde allongé, un peu en col au sommet. Fleur de moyenne grandeur, de forme parfaite, s'épanouissant bien, de couleur blanc carné, avec le centre incarnat frais et l'onglet des pétales jaune canari.

Variété extrêmement coquette. Cette rose qui est issue des variétés *Marie Guillot* et *Celina Noirey*, a obtenu un certificat de mérite de l'*Association Horticole Lyonnaise*.

Les deux variétés dont les noms précèdent sont mises au commerce par M. François Pelletier fils, horticulteur-rosiériste, rue du Midi, 75, Charpennes-Villeurbanne (Rhône).

Thé. — Baronne Jean-Baptiste de Morand. — Arbuste vigoureux, fleur grande, supportée par un pédoncule allongé ; pétales blanc carné jaunâtre nuancé de rose très tendre, onglets jaunes.

Hybride remontant. — Madame Henri Perrin. — Arbuste vigoureux. Feuillage abondant, gaufré, Fleur grande, de forme parfaite, rose vif carminé lilacé ; pétales extérieurs larges et concaves, ceux du centre chiffonnés, parfois striés de blanc pur ; ils sont toujours bordés et éclairés de rose tendre à reflets argentés ; onglets jaunâtres.

Polyantha. — Mademoiselle Pauline Nodet. — Arbuste vigoureux, feuillage gracieux, bien découpé ; fleur grande pour le genre ; les pétales de forme allongée, sont chiffonnés au centre, coloris variant

du jaune soufre au jaune cuivré éclairé de blanc crême vers les bords.

Plante très florifère et très précieuse pour bordures.

Les trois variétés dont les noms précèdent sont mises au commerce par Mme veuve J. Schwartz, rosiériste, route de Vienne, 7, à Lyon-Guillotière.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Cavène père et fils, horticulteurs-pépiniéristes à Bagnols-sur-Cèze (Gard). — Catalogue général des Arbres fruitiers, Arbustes d'ornement, Plantes vivaces, Neriums, Vignes, Rosiers, etc. Broch. in-8° de 64 pages.

— Mme Veuve Jh. Schwartz, rosiériste, route de Vienne, 7, à Lyon-Guillotière. — Catalogue général des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection de très nombreuses variétés nouvelles et anciennes, classées dans leurs séries respectives. Brochure in-8° de 72 pages, illustrée de gravures.

— J.-C. Griffon, rosiériste, 77, chemin de Gerland, Lyon-Guillotière. — Catalogue général des Rosiers cultivés dans l'établissement. Collection composée de variétés très nombreuses, nouvelles et anciennes classés par séries. Brochure in-8° de 28 pages.

— Wm Paul et Son's, horticulteurs-rosiéristes à Waltham Cross Herts (Angleterre). — Catalogue général illustré des Roses nouvelles ou anciennes cultivées dans l'établissement. Broch. pet. in-4° de 45 pages. Londres 1892.

— V. Lemoine et fils, horticulteurs, rue du Montet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Extrait du catalogue n° 121 et supplément de Plantes nouvelles dans les genres Pelargonuim, Gladiolus, Montbretia, Phlox, Lilas, etc. Broch. pet. in-8° de 53 pages.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES A LYON

Salle des Folies-Bergère

Avenue de Noailles, 55

Cette Exposition se tiendra du **10 au 14 Novembre.** Le programme et le Règlement des concours sont adressés à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétaire de l'Association, cours Lafayette prolongé, 66, à Lyon-Villeurbanne, ou au Trésorier de la Société, M. Jean Jacquier, marchand-grainier, 8, quai des Célestins, à Lyon.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 19 Novembre.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole.**

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

Un jardinier intelligent, libéré du service militaire, pour magasins de graines.

On exige quelques connaissances horticoles et de sérieuses références. Ecrire G. B. 2000, poste restante, Lyon-Bellecour.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— Un jardinier, célibataire, 35 ans, demande place en maison bourgeoise. — S'adresser Mme Gaucher, rue de l'Eglise, 59, Montchat.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

10.727 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES

Œillets et autres plantes fleuries

Tenue du 10 au 14 novembre 1892, à Lyon, Salle des Folies-Bergère.

Discours prononcé par M. Fleury RAVARIN, Président de l'Association, à la distribution des Récompenses aux Exposants :

MESDAMES,
MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES.

Si la vitalité d'une Société horticole se mesure au nombre des expositions qu'elle organise, l'Association horticole Lyonnaise est digne, à coup sûr, de figurer au premier rang.

Au printemps dernier, vous organisiez une merveilleuse exposition où, entre autres curiosités, vous offriez à vos visiteurs étonnés la flore de la haute montagne « le jardin alpin ». Mon savant prédécesseur vous disait en termes des plus pittoresques : « C'est la montagne qui vient aux Lyonnais et s'abaisse jusqu'aux rives du Rhône. » Aujourd'hui, le spectacle change. mais n'est pas moins curieux. Reprenant l'image de M. Dutailly, je vous dirai, pour marquer d'un trait le caractère de cette merveilleuse exposition d'automne : « C'est le Japon qui vient aux Lyonnais et qui étale dans l'enceinte, hélas ! trop étroite, des Folies-Bergère, ses plus brillantes espèces. où plutôt les variétés infinies de cette fleur que, nous autres Européens, nous avons baptisée la *Fleur d'Or*, le Chrysanthème.

Et vraiment, Messieurs, peut-on rien rêver de plus gracieux, de plus riche en coloris, de plus varié en tonalités et en formes, que cette charmante fleur « qui fleurit au seuil de l'hiver », comme un dernier sourire de la nature, au moment où celle-ci va s'endormir pour plusieurs mois.

Ah ! oui, je l'ai compris cet enthousiasme passionné des Orientaux pour le Chrysanthème. qu'un de nos plus séduisants écrivains nous a dépeint, lorsque j'ai parcouru, ces jours-ci, les galeries de cette exposition qui nous a tous ravis. Je ne m'étonne plus que, depuis trois siècles, cette fleur soit là-bas l'objet de l'engouement général. Au Japon, vous le savez, le Chrysanthème est la fleur nationale ; sa fleur figure sur les pièces de monnaie ; c'est le signe particulier de la plus haute décoration de l'Empire. Toutes les œuvres d'art empruntent à la fleur quelques-uns de leurs motifs ; on les retrouve dans les papiers. les étoffes, les céramiques si curieux et si intéressants de ce peuple à l'antique civilisation. S'il arrive là-bas, dit-on, qu'un maître n'aime pas la fameuse plante, le jardinier quittera sa place plutôt que de renoncer à cultiver sa fleur favorite.

Nous n'en sommes pas encore là, fort heureusement, dans notre admiration pour le Chrysanthème. et je serais désolé, pour ma part, que notre engouement atteigne jamais un tel niveau.

Mais quel chemin n'avons-nous pas parcouru depuis le jour où le capitaine Blancard apporta sur le continent européen le produit japonais ! Un siècle s'est écoulé depuis cette date, et, durant cette période, le Chrysanthème a fait de tels progrès, il a multiplié à tel point ses variétés infinies. il a su gagner les faveurs du monde horticole et du public à un tel degré. qu'il y a quatre ans, le centenaire de son introduction chez nous a été fêté comme un évènement important ! Il n'est guère que la rose qui ait été l'objet d'un pareil enthousiasme, qui ait réuni un concert d'éloges aussi unanime.

Ce qui fait le mérite de cette fleur de choix, Messieurs. c'est qu'elle est, au suprême degré, malléable. Par l'hybridation, on peut la transformer à volonté et lui donner les formes les plus bizarres, les plus fantaisistes. Les Chinois, dit-on, excellent dans cet art de transformation ; ils figurent avec elle des pagodes, des chevaux, des cerfs, des navires et mille autres objets. Sans aller jusqu'à ces bizarreries d'imagination — qui, chez nous. seraient jugées comme des extravagances — nos horticulteurs ont su tirer un merveilleux parti de cette malléabilité ; les produits qui figurent ici prouvent, jusqu'à la dernière évidence, que, si leurs goûts diffèrent de ceux

des Chinois, nos horticulteurs et nos amateurs ne sont pas moins habiles que les fils du Ciel.

Le Chrysanthème n'est pas seulement admirable par la variété infinie de ses formes; il excelle encore par la richesse incomparable de ses couleurs, par la multiplicité de ses nuances. Avec des fleurs coupées de Chrysanthèmes on peut composer le plus exquis bouquet qui soit au monde, parcourir toute la gamme des couleurs.

Je n'aurai pas épuisé l'énoncé de tous les attraits de la fleur que nous fêtons, si je vous dis encore qu'elle est douée d'une vitalité vraiment prodigieuse. Les pétales, au lieu de tomber ensemble, ne se fanent que successivement, l'une après l'autre ; des semaines entières s'écoulent avant que la fleur disparaisse complètement. Si la rose est le symbole des choses éphémères, le Chrysanthème est celui de la longévité ; il symbolise la vieillesse — mais une vieillesse qui a ce don précieux de rester toujours jeune.

Tant d'éminentes qualités justifient pleinement à mes yeux l'accueil qui est fait partout, dans nos pays occidentaux, à la fleur japonaise, et tous les amis de l'horticulture féliciteront notre grande Société lyonnaise d'avoir organisé, cette année, une exposition spéciale de Chrysanthèmes.

Que celle-ci ait parfaitement réussi, qu'elle ait pleinement répondu aux désirs de notre Conseil, je n'ai pas besoin de le dire ; l'empressement avec lequel le public lyonnais a répondu à notre appel durant ces quatre jours, l'unanimité avec laquelle les membres du jury ont reconnu la supériorité incontestable des produits incomparables apportés par les exposants, tout cela prouve assez que la culture du Chrysanthème dans notre région n'est pas en décroissance, mais bien qu'elle progresse, chaque année, d'une façon prodigieuse.

La première Exposition de Chrysanthèmes faite à Lyon, a eu lieu ici même, dans cette salle, au mois de novembre 1885. Elle était bien modeste ; 14 exposants seulements prirent part à six concours de fleurs coupées.

En 1889, nous organisions une nouvelle exposition pour fêter le centenaire de l'introduction du Chrysanthème en Europe. 40 exposants répondirent à notre appel.

En 1892, la progression continue et le nombre de nos exposants s'élève au chiffre de 53 avec 120 lots.

Je ne vous citerai pas les noms de tous nos lauréats ; il suffit de vous renvoyer au palmarès où vous en trouverez la liste complète. Vous me permettrez pourtant de complimenter le lauréat du prix d'honneur, M. Rozain, qui a suivi avec tant de succès les traces de son éminent prédécesseur, M. Boucharlat aîné, un des vétérans de l'horticulture lyonnaise, un des premiers de ceux qui ont obtenu ici des Chrysanthèmes d'élite. A M. Rozain, nous devons des variétés qui figurent aujourd'hui dans toutes les collections. Parmi les semeurs lyonnais qui ont exposé des variétés nouvelles, je citerai : M. Crozy, le transformateur du genre Canna; MM. Beney, Lamaud et Musset qui exposent, pour la première fois, des semis fort beaux; M. de Reydellet, de Valence, que tous les amateurs connaissent ; M. Calvat, de Grenoble, dont les fleurs énormes ont été un objet d'étonnement général ; un amateur de Chambéry, M. Parent, qui expose pour la première fois à Lyon et qui nous a apporté les plus belles variétés.

Pour être juste, il faudrait citer nommément tous les exposants !

Le Chrysanthème a été le vrai héros de l'Exposition, mais non pas le seul. D'autres fleurs ont tenu à côté de lui une place honorable, et il serait peu équitable de n'en pas parler.

On nous a dit souvent que les deux fleurs par excellence, l'œillet et la rose, sont d'origine lyonnaise. Il y a là, semble-t-il, une petite exagération. Ces fleurs sont de tous pays ; mais ce qui est vrai, c'est que l'œillet remontant est né à Lyon et que les plus belles roses qu'on connaisse sont également de notre pays. Vous avez pu voir, par les belles collections, hélas ! un peu serrées de notre Exposition, que les petits-fils de l'œillet remontant lyonnais,— longtemps appelé l'*Œillet perpétuel*, — n'ont point dégénéré ; vous avez pu constater que, grâce à des sélections longuement prolongées, ils ont perdu le caractère un peu sauvage, un peu fruste de leurs premiers parents. Parmi les exposants d'Œillets, il convient de citer les Chavagnon, les Beurrier, les Carme, les Dubreuil, les Rivoire, les Grillet, qui ont

droit à une place d'honneur parmi les bons cultivateurs lyonnais.

M. Comte, qui est toujours l'exposant impeccable, nous a présenté les raretés de la flore exotique. Ses orchidées, merveilleuses de coloris et de forme, d'une élégance sans pareille, ont été admirées et appréciées par tous les visiteurs, avec toutes ses belles plantes de serre.

Les cyclamens, ces filles de la flore persanne, améliorées, transformées, agrandies, — les cyclamens qui ont été longtemps considérées comme un peu rebelles à la culture lyonnaise — ont eu des représentants hors ligne sur la scène des Folies-Bergère. MM. Perraud, Combet et Biessy, Labruyère et Drevet ont deviné le secret de la culture de cette plante un peu capricieuse.

Notre société, Messieurs, a inscrit dans ses statuts que son but est « la réalisation du progrès dans toutes les branches de l'horticulture. » Les rédacteurs de ce texte ont visé, assurément, le progrès technique, les améliorations horticoles proprement dites. C'était beaucoup assurément, mais pour vous, ce n'était pas assez ! Vous avez pensé, en effet, que pour atteindre ce but, il était indispensable de s'assurer le concours d'un personnel d'élite, de grouper autour de soi des collaborateurs dévoués, attachés à leur chef, s'associant volontiers à ses essais et à ses travaux. C'est dans ce but que votre Conseil a décidé, il y a plusieurs années, la création de prix destinés à être donnés aux vieux serviteurs. On ne saurait trop vous louer de cette initiative ; en instituant ces récompenses, vous avez favorisé la permanence des engagements entre employeurs et employés, pour me servir d'une expression à la mode, et par là, vous avez rendu un véritable service à l'horticulture.

Je ne saurais laisser passer, Messieurs, sans en user, l'occasion qui m'est offerte de vous remercier publiquement de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la présidence de l'Association horticole lyonnaise. Il y a à peine un mois, vos suffrages m'ont désigné pour remplacer l'honorable M. Dutailly. En vérité, j'occuperai bien la place mais je crains fort de ne pouvoir remplir la fonction avec toute la compétence de mon distingué prédécesseur, M. Dutailly était un professeur de botanique des plus instruits ; pour lui, l'horticulture n'avait pas de secret, et, lorsqu'il venait au milieu de nous, sa parole était pleine d'enseignement et de bons conseils. Moi, Messieurs, je ne suis qu'un profane, qui, sans doute, aime les fleurs comme doivent les aimer tous ceux qui ont le sentiment du beau et de la nature, mais qui connaît fort peu les moyens à employer pour les produire. Fort heureusement pour moi, je suis entouré au sein du bureau, par des hommes dont les connaissances techniques sont appréciées de tous, qui comptent parmi les maîtres de l'horticulture lyonnaise. Eux, seront vos vrais conseillers, et j'espère qu'avec de tels guides — et malgré l'incompétence technique de votre président — notre société ne ralentira pas sa marche vers l'objectif assigné à ses efforts et que nous ne devons pas perdre de vue, vers la « réalisation du progrès dans toutes les branches de l'horticulture » pour parler le langage de nos statuts.

Croyez toutefois, messieurs, qu'à défaut de compétence technique j'apporterai dans la défense de vos intérêts toute l'activité, tout l'empressement, tout le zèle qu'ils méritent.

Je suis pleinement convaincu de l'importance chaque jour croissante que prend la production florale, non seulement dans notre pays de France, mais tout spécialement dans notre région lyonnaise. Il ne s'agit plus maintenant d'une de ces productions secondaires, occupant par ci par là quelques patrons et quelques ouvriers ; l'usage des fleurs s'est répandue dans notre société démocratique d'une façon vraiment extraordinaire. Elles sont de toutes les fêtes ; elles ont une place marquée dans toutes les manifestations de notre vie publique et privée : mariages, enterrements, réjouissances officielles, fêtes locales et fêtes de famille. Chacun en use, plus ou moins, suivant ses ressources ; et si le riche peut seul s'offrir le luxe d'une serre ou d'un jardin d'hiver, il n'est pas de si modeste ouvrier qui n'aime aligner sur sa fenêtre une rangée de pots de fleurs. Devant une telle demande de produits, l'offre a dû naturellement grandir et la production florale suivre, de son côté, une marche ascendante. Il ne faut pas s'étonner si la culture des fleurs a pris,

dans ces derniers temps, une allure industrielle. Aujourd'hui, on ne cultive plus seulement, on fabrique la plante, et, quand le soleil est absent, on s'en passe volontiers en brûlant du charbon.

L'Association horticole lyonnaise est, avant tout, Messieurs, une association scientifique, qui traduit son activité et exerce son action par des expositions, des concours, des essais, des conférences. Ce rôle, elle le remplit à merveille en groupant autour d'elle, non pas seulement les professionels, mais aussi les horticulteurs d'occasion, les amateurs, tous ceux, en un mot, qui, de près ou de loin, s'intéressent à notre art. Cependant par la force des choses, elle est appelée à s'occuper des questions qui intéressent le monde horticole tout entier, et à seconder les efforts du Syndicat des horticulteurs. Le Syndicat, sans doute, a seul, qualité pour défendre vos intérêts professionnels ; mais l'appui moral d'une grande association comme la nôtre, qui compte plus de mille membres et dispose d'un budget important, est une force précieuse dont il doit rechercher l'appui et le soutien.

Ces occasions de lui venir en aide, surgissent dans la pratique de chaque jour ; tantôt ce sont démêlés avec les Compagnies de chemins de fer, tantôt des difficultés avec l'Administration des douanes, pour ne citer que les cas les plus fréquents. Il importe de s'en occuper, et, sans sortir de ses attributions naturelles, notre Association peut intervenir utilement pour faire triompher les revendications légitimes de nos horticulteurs.

Nous travaillerons ensemble, Messieurs, à fortifier et à développer cette branche importante de la production agricole dans la région lyonnaise ; nous rechercherons avec une attention toujours en éveil, toujours soutenue les moyens les plus propres à assurer la prospérité de l'horticulture dans le Rhône et tout spécialement de cette grande association. Lorsque mon mandat sera terminé, j'espère que mon successeur ne recueillera pas un héritage amoindri ; je compte sur vous, Messieurs, pour m'y aider, comme vous pouvez compter sur mon concours le plus absolu et le plus entier.

PALMARÈS

MEMBRES DU JURY

Président : M. Jules Chrétien.
Secrétaire : M. Girard fils.
Membres : MM. Allemand, Carrière Ceuzin, Jacob, Chapoton, Combet, Gattel, Hoste, Lassonnerie aîné, Méret, Ollivier, Tillier.

Prix d'honneur de la Section des Chrysanthèmes : Médaille d'honneur, or grand module, M. Rozain, horticulteur à Cuire-les-Lyon.

PREMIER CONCOURS. — Introductions nouvelles.

Médailles de bronze : MM. Crozy, de Reydellet, Rozain.

2e CONCOURS. — Semis de Chrysanthèmes.

Méd. d'or : M. Ernest Calvat ; grande méd. de vermeil : M. Crozy et MM. Beney, Lamaud et Musset ; gr. méd. d'argent : M. de Reydellet et M. Parent ; méd. d'argent : M. Rozain et M. Nardy ; méd. de bronze : MM. Barthe, Bertrand (Adrien), Jacquet (Cl.), Robier et Cl. Poizeau.

3e CONCOURS. — Collection de 200 variétés de Chrysanthèmes en fleurs coupées

1° *Entre amateurs* Méd. d'or : M. Bertrand ; gr. méd. de vermeil : M. Gindre ; méd. de vermeil : M. Lapray ; gr. méd. d'argent : M. Roux (Michel) ; méd. d'argent : M. Et. Baron et M. Justin Ponce. 2° *Entre horticulteurs.* — Méd. d'or : M. Rozain ; gr méd. de vermeil : M. Crozy ; méd. de vermeil : M. Molin ; gr. méd. d'argent : M. Robier ; méd. d'argent : M. Mathieu Combet.

4e CONCOURS. — Collection de Chrysanthèmes en 100 variétés

1° *Entre amateurs.* — Méd. de vermeil : M. Arduin ; gr. méd. d'argent : MM. Colomb (J.) et Verne ; méd. d'argent : MM. Boisard, Faure (Jean) et Jamin. 2° *Entre horticulteurs.* — Gr. méd. de vermeil : MM. Beney, Lamaud et Musset ; méd. de vermeil : M. Poizeau (Claude) ; gr. méd. d'argent : MM. Jacquet (Cl.) et M. Michel ; méd. d'argent : M. Perraud et M. B. Cousançat.

5e CONCOURS. — Collection de Crysanthèmes en 50 variétés en fleurs coupées.

1° *Entre amateurs.* — Gr. méd. d'argent : M. Ferret et M. Ferrière. 2° *Entre horticulteurs.* — Gr. méd. d'argent : M. de Reydellet ; méd. d'argent : MM. Joannon père et fils.

6ᵉ CONCOURS. — Collection de 25 Chrysanthèmes japonais.

1° *Entre amateurs.* — Gr. méd. d'argent : M. Bertrand ; médaille d'argent : M. Lapray ; méd. de bronze : M. Boisard. 2° *Entre horticulteurs.* — Gr. méd. de vermeil : M. E. Calvat ; méd. de vermeil : M. Crozy ; gr. méd. d'argent: M. Robier et M. Rozain ; méd. d'argent : M. Claude Jacquet.

7ᵉ CONCOURS. — Collection de 25 Chrysanthèmes incurvés.

Gr. méd. d'argent : M. Crozy.

8ᵉ CONCOURS. — Collection de Chrysanthèmes incurvés en 12 variétés.

Horticulteur. — Gr. méd. d'argent : M. Rozain. *Amateur.* — Méd. d'argent : M. Lapray.

10ᵉ CONCOURS. — Collection de 25 variétés nouvelles.

1° *Entre amateurs.* — Méd. de vermeil : M. Bertrand (Adrien) ; méd. d'argent : MM. Boisard, Jean Faure et Justin Ponce ; méd. de bronze : M. Louis Michel. 2° *Entre horticulteurs.* — Gr méd. de vermeil : M. Calvat ; méd. de vermeil : MM. Rivoire père et fils, M. Rozain ; gr. méd. d'argent : M. Crozy.

11ᵉ CONCOURS. — Gerbes ou Surtouts en Chrysanthèmes.

Méd. de vermeil : M. Calvat ; gr. méd. d'argent : M. Ferrière ; méd. de bronze : Mˡˡᵉ Mary Gambet.

12ᵉ CONCOURS. — Collection de 25 variétés obtenues par l'exposant.

Gr. méd. de vermeil : M. E. Calvat ; méd. de vermeil : M. Rozain.

13ᵉ CONCOURS. — Lot de 12 fleurs d'une seule variété.

Entre horticulteurs. — Gr. méd. d'argent : M. E. Calvat; méd. d'argent : MM. Crozy, Rozain ; méd. de bronze : M. Molin. *Amateur.* — Med. d'argent : M. Sangouard.

Plantes en pot.

14ᵉ CONCOURS. — Collection en 100 variétés.

Méd. d'or : M. Molin et M. Rozain ; gr. méd. de vermeil : M Crozy ; méd. de vermeil : M. Marchand. *Amateurs.* — Méd. de vermeil : M. Arduin et M Jean Colomb ; méd. d'argent : M. Louis Michel.

15ᵉ CONCOURS. — Collection de 50 variétés.

Gr. méd. de vermeil : M. Dubreuil ; méd. de vermeil : M. Perraud.

16ᵉ CONCOURS. — Collection de 25 variétés

Méd. d'argent : M. Jacquet (Cl.) ; méd. de bronze : MM. Joannon père et fils.

17ᵉ CONCOURS. — Le plus beau groupe de Chrysanthèmes

Méd. de vermeil : M. Dubreuil, M. Crozy et M. Michel ; gr. méd. d'argent : M. Molin et M. Rozain.

18ᵉ CONCOURS. — Lot de 6 Chrysanthèmes élevés sur tiges.

Méd. de bronze : M. Drevet et M. Michel.

19ᵉ CONCOURS. — Lot de 6 Chrysanthèmes remarquables par leur développement

Amateur. — Méd. de vermeil : M. Sangouard. *Horticulteurs.* — Gr. méd. d'argent : M. Rozain ; méd. d'argent : M. Crozy.

20ᵉ CONCOURS. — Chrysanthèmes extraordinaires par son développement et ses fleurs.

Gr. méd. d'argent : M. Calvat ; méd. de bronze : M. Léonard Lille et M. Sangouard.

2ᵉ SECTION. — Œillets.

22ᵉ CONCOURS. — Collection de 100 œillets en fleurs coupées.

Gr. méd d'argent : M. Perraud.

Plantes en pots. – *Œillets de semis.* — Méd. d'argent : M Chavagnon fils ; méd. de bronze : M. Molin, MM. Rivoire père ou fils et M. Grillet.

25ᵉ CONCOURS. — Collection d'œillets en 100 variétés.

Méd. d'or : M. Chavagnon fils ; méd. de vermeil : M. Jean Beurrier ; gr. méd. d'argent : MM. Chavagnon père, Perraud et M. Dubreuil.

26ᵉ CONCOURS. — Collection d'Œillets en 50 variétés.

Gr. méd. d'argent : M. Beurrier (Jean) et M. Carme ; méd. d'argent : M. Grillet.

3ᵉ SECTION. — Plantes diverses.

Anthurium. — Gr. méd. de vermeil : M. Comte.

Cosmos. — Gr. méd. d'argent : MM. Rivoire père et fils.

Collection de plantes de serre chaude. — Méd. d'or : M. B. Comte.

Collection d'orchidées. — Méd. d'or avec félicitations : M. B. Comte.

Cyclamens fleuries. — Méd. de vermeil : M. Perraud ; gr. méd. d'argent : M. E Labruyère ; méd. d'argent : M. Drevet.

35e CONCOURS. — PRIMEVÈRES.

Méd. d'argent : M. Drevet.

36e CONCOURS. — BOUVARDIAS.

Méd. de vermeil : M. Perraud et M. Comte ; gr. méd. d'argent : M. Beurrier (Jean).

Bouvardia Humboldti. — Méd. d'argent : M. Beurrier (Jean).

38e CONCOURS. — LOT DE 25 BRUYÈRES FLEURIES.

Méd. d'argent : M. Drevet.

CONCOURS IMPRÉVUS.

COLLECTION GÉNÉRALE DE ROSES EN FLEURS COUPÉES

Méd. d'or : M. Pernet-Ducher.

Streptocarpus. — Gr. méd. d'argent : M. Genneton.

Begonia L. Van Houtte. — Méd. d'argent : M. Verne.

Begonia gigantea. — Méd. d'argent : M. Simon Dépierre.

Véroniques. — Méd. de bronze : M. Boucharlat jeune.

Héliotropes. — Méd. de bronze : M. Reynoud.

EXPOSANTS NE CONCOURRANT PAS : MM. Combet et Biessy. M. Combet, membre du Jury. Lot de 25 Cyclamens fleuris.

LISTE DES VARIÉTÉS RECONNUES COMME TRÈS MÉRITANTES

DEUXIÈME CONCOURS. — *Semis.*

Lot de M. Ernest Calvat : Louise Drevet, — Monsieur Auguste Perrin, — N° 120, — Adolphe Girond, — Monsieur de Mortillet, — Monsieur Teston, — Commandant Blusset, — N° 130, — Madame Adolphe Moullin, — Monsieur Jules Chrétien, — Comtesse de Galbert, — Triomphe de Saint-Laurent.

— Lot de M. Crozy : Fournaise, — Arsène Lefèvre, — Alice Lefèvre, — Jules Berlot, — Claude Buisson, — Louise Chrétien, — Amateur David, — Boule d'or, — Docteur Léon Tripier, — Etoile de feu, — Professeur Lambin.

— Lot de MM. Beney, Lamaud et Musset : Souvenir de Madame Bellisse, — Madame de Riaz, — Madame Mouvenoux, — Monsieur Charles Albert, — Souvenir de Monsieur Nicolas Bellisse, — Monsieur J. Lamaud, — Ami Bernaix, — Générale Harty de Pierrebourg, — Président Ravarin, — Madame la Générale Azaïs.

— Lot de M. Rozain-Boucharlat : Charles Albert, — Monsieur de Fortanier, — Soleil de France, — Ville de Lyon, — Chinoiserie.

— Lot de M. Parent : Charles, Albert, — Monsieur Silvoz, — Monsieur Dupuis, — Monsieur Perrier.

— Lot de M. de Reydellet : N° 949, — a 68, — a 61, — a 81, — a 50, — a 41.

— Lot de M. Et. Nardy : *Massilia*, genre Thibet, bonne plante pour fleuriste.

LISTE ALPHABETIQUE DES EXPOSANTS

MM.

Arduin, amateur, à Grenoble.

Baron, Etienne, jardinier chez Mme Fleurdelix, à Lissieu.

Barthe, Vincent, horticulteur, à Nérac (Lot-et-Garonne).

Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs, mds grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon.

Bertrand, Adrien, jardinier chez M. de Fortanier, à Soriech (Hérault).

Beurrier, Jean, horticulteur, 307, avenue des Ponts, Lyon-Monplaisir.

Beurrier jeune, horticulteur, 35, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir.

Boisard, jardinier, chalet Chabrières, à Oullins.

Boucharlat jeune, horticulteur, 22, rue Chazière, Lyon.

Calvat, Ernest, fils, à Grenoble (Isère).

Carme (N.), horticulteur, 22, chemin des Alouettes, Lyon-Monplaisir.

Chantrier, jardinier-chef, château de Caradoc, à Bayonne.

Chavagnon père et Perraud, horticulteurs, chemin Croix-Morlon, à Saint-Alban, Lyon-Monplaisir.

Chavagnon fils, horticulteur, 116, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir.

Colomb, Jean, jardinier chez M. Guimet, à Fleurieu-sur-Saône (Rhône).

Combey et Biessy, horticulteurs, 19, rue Saint-Gervais, Lyon-Monplaisir.

Combet, Mathieu, horticulteur, à Limonest (Rhône).
Comte, horticulteur, 47, rue de Bourgogne. Lyon-Vaise.
Cousançat, horticulteur, 92, Grande Rue, Cuire-lès-Lyon.
Crozy aîné, horticulteur, 206, grande rue de la Guillotière. Lyon.
Drevet, Cl., horticulteur, 17, rue Julien. Lyon-Montchat.
Dubreuil, 146, route de Grenoble. Lyon-Monplaisir.
Faure, Jean, jardinier chez M. Roques, à Sainte-Foy-lès-Lyon.
Ferret, Antoine, jardinier, à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône).
Ferrière, B., jardinier chez M. de Laval, à Marcy-l'Etoile (Rhône),
Gambet, Mary (Mlle), peintre sur porcelaine, 15, rue du Plat. Lyon.
Genneton, jardinier chez M. Teste, 65, rue de Saint-Cyr. Lyon.
Gindre, J., 22, rue Pouteau. Lyon.
Grillet. B., horticulteur, 48, route de Grenoble. Lyon-Monplaisir.
Heraud, Jean, jardinier chez M. E. Verdet à Pont-d'Avignon (Gard).
Jacquet, Claude, horticulteur, à Neuville-sur-Saône (Rhône).
Jamin, jardinier chez M. Clerc, à Ecully (Rhône).
Joanon père et fils, horticulteurs, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Labruyère F.-E., horticulteur, impasse Gorge-de-Loup. Lyon-Vaise.
Lapray, jardinier chez Mme Giron, à la Fouillouse (Loire).
Léonard Lille, horticulteur md-grainier, 9, quai des Célestins. Lyon.
Marchand F., horticulteur, 266, rue Paul-Bert. Lyon.
Michel J., horticulteur, 48, rue Coste, Cuire-lès-Lyon.
Michel, Louis, jardinier chez MM. Brachet et Chaine, à la Duchère. Lyon-Vaise.
Molin Ch., md grainier, 8, place Bellecour. Lyon.
Nardy, Etienne, horticulteur, boulevard Batala, Marseille.
Parent, propriétaire, place Saint-Léger, à Chambéry (Savoie)
Pernet-Ducher, 114, route d'Heyrieux, Lyon-Monplaisir.
Perraud J., horticulteur, 16, place des Terreaux. Lyon.
Poizeau, Claude, fils aîné, horticulteur, 36, rue de la Gare, à Autun.
Ponce, Justin, jardinier chez M. Perrin-Gilardin, à Lissieu (Rhône).
de Reydellet, à Valence (Drôme).
Reynoud C., horticulteur, 29, route de Strasbourg. Lyon.
Rivoire père et fils, horticulteurs mds grainiers, 16, rue d'Algérie. Lyon.
Robier, Emile, à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).
Roux, Michel, jardinier chez M. de Varax, à Lyon-Vaise.
Rozain-Boucharlat, horticulteur, Grande rue de Cuire, 88, Cuire-lès-Lyon.
Sangouard, jardinier chez M. Chalandon, à Parcieu (Ain).
Simon-Depierre, horticulteur, à la Demi-Lune (Rhône).
Verne, jardinier chez Mlle Vernier, à Irigny (Rhône).

Chronique sur les Chrysanthèmes.

A propos de la production des Grandes fleurs de Chrysanthèmes. — Quant on saura combien il est facile d'obtenir des *Grandes fleurs* de Chrysanthèmes, je suis profondément persuadé que le procédé de culture qui en assure la production se généralisera un peu partout. Si les Chrysanthèmes à la grande fleur n'étaient que des mastodontes, de grosses fleurs bêtes et lourdes, des capitules massifs et ridicules, il y a lieu de croire que le goût du public en aurait vite raison. Mais il n'en est pas ainsi, au contraire. Une foule de caractères miniscules, visibles seulement à la loupe d'un botaniste compteur de poils, apparaissent agréables à l'œil nu. Le duvet de l'*Enfant des Deux-Mondes* devient hirsute ; les tubes, à peine sagittés, d'*Elksorn*, variété singulière, se changent en fer de hallebarde ; les *récurvés* et les *incurvés* arrondis-

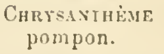
sent plus gracieusement la courbe de leurs pétales — lisez ligules ; — les rayonnantes deviennent raides comme des batons, les spiralées ont des hélices plus agréables, et, par dessus toutes ces qualités, il en est une autre fort importante, considérée au point de vue commercial : Ces fleurs qui ont une contexture ferme, posent agréablement dans une potiche et se conservent fort longtemps dans un salon, — plus longtemps que celles qui fleurissent naturellement, sans aucune préparation préalable.

On peut comparer les Chrysanthèmes à grandes fleurs aux belles pêches cultivées à Oullins — Montreuil a été surfait — fruits énormes, que des soins habiles amènent à une grosseur prodigieuse. Et, en résumé, de quoi s'agit-il pour obtenir ces fleurs ou ces fruits exceptionnels ? De bien peu de chose en vérité. Il suffit, en effet, de ne laisser sur l'arbre ou sur la plante qui les porte qu'un nombre limité de fruits ou de fleurs. Ce nombre, variable avec la force des arbres ou des plantes, une fois limité par l'ablation des boutons ou des fruits, toute la question se borne à pousser par une culture intensive, ces fleurs ou ces fruits au maximum de leur développement. Pour cela, des engrais liquides quelconques (1), alternant régulièrement avec deux arrosages naturels, doivent être continués jusqu'à la maturité des fruits ou à l'éclosion des fleurs. L'ébourgeonnement de toutes les pousses latérales des Chrysanthèmes et des boutons adventifs doit être fait avec soin. A défaut d'engrais, ce simple ébourgeonnement fait produire des fleurs déjà fort remarquables.

La culture des Chrysanthèmes à la *vraie Grande fleur* permet d'obtenir environ trois fleurs pour les sujets cultivés en pots, et de sept à douze pour ceux cultivés en pleine terre. A la *Demi-grande fleur*, on peut aisément en doubler le nombre et avoir cependant des fleurs fort remarquables.

Variétés cultivables à la Grande fleur. — Il faut allumer sa lanterne. De même qu'il serait impossible de faire parvenir une *Prunelle* à la dimension d'une *Reine-Claude*, ou une *Avant-Pêche* à celle d'un *Téton de Vénus*





Chrysanthème pompon.



Chrysanthème renoncule fimbrié.
Réduit au 1/3.

bien cultivé, de même il importe essentiellement de choisir les variétés de Chrysanthèmes qu'on veut cultiver pour obtenir des fleurs énormes. Toutes les sortes ne s'y prêtent pas. N'y essayez pas les *Pompons* ni les anciennes *Renoncules*, ni beaucoup d'autres. Choisissez dans toutes les séries celles qui, étant déjà grandes, ont une tendance à s'agrandir encore.

Classification des Chrysanthèmes. — On peut poser en principe qu'il y a au moins deux espèces de chrysanthèmes et que les variétés actuelles sont, pour la plupart, des Hybrides ou des Métis de ces deux espèces. Il n'y a, en effet,

(1) Au debut de la végétation, la matière des fosses est excellente pour *lancer* la plante. Quand la plante est très vigoureuse sous le rapport du feuillage on peut substituer à la matière, du biphosphate de chaux et du nitrate de potasse, par moitié, dissous ou dilué dans l'eau, à raison de trois grammes par litre.

guère d'exemples, dans tout le règne végétal, si ce n'est chez les hybrides, d'une variabilité pareille à celle que nous avons vu se produire au cours de ces dernières années dans ce genre merveilleux.

A la vérité, quelques uns des spécialistes les plus heureux pourraient nous dire : Mais, nos gains les plus remarquables nous les avons obtenus simplement en semant des graines récoltées sur des fleurs non hybridées artificiellement, et il nous paraît même très difficile de procéder à l'hybridation dont vous parlez.

Erreur, profonde erreur.

Tout d'abord, pour ne pas avoir été hybridées artificiellement, il ne faut pas nécessairement conclure que vos porte-graines n'ont pas été hybridés du tout, attendu qu'il parait à peu près démontré que la fécondation croisée peut se faire avec une extrême facilité dans le genre en question, comme dans beaucoup d'autres plantes de la famille des composées. Ensuite, chacun sait bien qu'en semant des sujets d'origine hybride, on obtient fréquemment autant de variétés que d'individus différents. Ceux des semeurs qui n'hybrident pas et s'en remettent à la grâce de Dieu et au hazard, tirent quelquefois de bons numéros, mais mon avis est qu'ils ont infiniment moins de chances d'obtenir des variétés hors ligne que ceux qui mettent en action le proverbe : Aide-toi et le ciel t'aidera. Certes, Eole, c'est-à-dire le Vent, les Abeilles, les Bourdons et les Sphinx, peuvent aider puissament à la création de variétés excentriques, mais combien les insectes inconscients sont en dessous du pinceau de l'homme agissant avec l'intelligence que lui a procuré l'étude des lois qui président au mariage des variétés entre elles !

CHRYSANTHÈME PLUMEUX.

Grâce à la variabilité du genre chrysanthème, les sortes en sont devenues innombrables. Aujourd'hui, si on voulait pousser le raisonnement dans ses plus extrêmes limites, il ne serait pas téméraire d'affirmer qu'il naît autant de variétés que d'individus. On s'en aperçoit du reste un peu, puisque les

semeurs, après des sélections sévères, trouvent encore chaque année, le moyen d'en mettre un grand nombre au commerce.

Quand les variétés deviennent trop nombreuses dans un genre, le besoin d'une classification se fait généralement sentir, la mémoire étant généralement rebelle à s'assimiler pêle-mêle les appellations de choses disparates. Une classification a, du reste, le grand mérite de rapprocher les plantes qui ont des caractères communs et permet au collectionneur qui ne veut pas acheter toutes les variétés connues, de faire un choix judicieux parmi celles qu'on lui présente.

Les horticulteurs se sont depuis longtemps préoccupés de classer les variétés de chrysanthèmes. Il faut avouer que ce n'est pas chose facile ; cependant en créant une série spéciale pour les sortes incertaines, on arrive à des divisions assez nettes pour les autres.



Chrysanthème japonais à ligules planes.

Classification de Haworth. — Haworth, de la Société d'horticulture de Londres, — botaniste habile auquel on a dédié un genre d'aloès (Hawortia) — vers 1830, rangeait les Chrysanthèmes en six sections, savoir : 1re section, fleur renonculacée ou imitant une renoncule double ; 2e section, fleur renonculacée, dont les pétales sont frisés ; 3e section, fleur ressemblant à une Reine-Marguerite, ayant souvent un disque brillant ; 4e section, fleur ayant la forme et la grandeur du Souci double ; 5e section, fleur pleine en gland huppé pendant. Les

plantes de cette section sont hautes ou très hautes ; leurs fleurs grandes, doubles, pendantes d'une manière sensible, ont les pétales ordinairement longs en tuyau, et leur ensemble a souvent la forme d'un gland huppé de cordon de



CHRYSANTHÈME INCURVÉ
demi grandeur.

sonnette ou de rideau ; 6e section, fleurs semi-doubles, huppées, souvent pendantes, dont les pétales sont allongés en tuyaux grêles.

Il existait à l'apparition de la classifi-



CHRYSANTHÈME ALVÉOLIFORME.

cation d'Haworth, une centaine de variétés. La plus ancienne de toutes, paraît-il, est celle qui était désignée sous le nom de *Pourpre huppé*. Elle fut introduite, si on en croit la chronique, au Jardin de Kew en 1790, au Jardin des plantes de 1792 et chez Colvill en 1795.

Jacques, jardinier en chef du roi Louis-Philippe, au domaine de Neuilly, trouvait les variétés de chrysanthème si nombreuses qu'il imagina, en 1846, une classification qui ne comprenait pas moins de 16 sections dont quatre étaient pour les variétés blanches, 2 pour les jaunes, 1 pour les mordorées et 9 pour les roses, les rouges ou pourpres. Indépendamment de la couleur, Jacques basait sa classification sur la forme des fleurons.



CHRYSANTHÈME JAPONAIS
fimbrié-lacinié.

Vers 1862, Robert Fortune apporta du Japon des éléments nouveaux aux classificateurs en introduisant cinq variétés excentriques — encore actuellement dans toutes les collections sérieuses — savoir : *laciniatum*, *grandiflorum*, *striatum album*, *yelow Dragon et Yo-Go*.

Dans le catalogue des chrysanthèmes, préparé par le comité de la Société nationale des chrysanthémistes anglais, les variétés choisies sont classées dans les 10 sections que voici :

Incurved, *Japanese*, *Japanese re-*

flexed, Reflexede, Large anemones, Japanese anemones, Pompons anemones, Early-Flowering, Late-Flowering. Les deux dernières sections ne sont à proprement parler pas des sections : Early-Flowering (variétés précoces) et Late-Flowering (variétés tardives) comprennent des sortes qui suivant leur caractère pourraient être classées dans les sections précédentes.

La classification qui à l'heure actuelle semble la plus rationnelle est la suivante :

1er Groupe : Pompons. — Fleurs petites, tuyautées ou à ligules imbriquées ne dépassant pas trop deux centimètres 1/2 de diamètre.

2e Groupe : Renoncule. — A les caractères du groupe précédent mais avec des dimensions plus grandes.

3e Groupe : Globuleux. — Variétés à grande fleur ayant les ligules recourbées en dedans.

4e Groupe : Hybride. — Variétés ayant les ligules du centre recourbées en dedans et celles de la circonférence recourbées en dehors.

5e Groupe : Japonais, à grandes fleurs, à ligules longues, tuyautées ou planes, ou mi-partie l'une et l'autre, souvent disposées irrégulièrement. — Groupe polymorphe, auquel on peut rattacher les deux groupes suivants :

6e Groupe : Rayonnants. — Variétés japonaises, à ligules tubuleuses, fermes et rigides, disposées comme des rayons partant du centre de la fleur.

7e Groupe : Laciniés à ligules presque capillaires, souvent fimbriés au sommet.

8e Groupe : Alvéoliformes. — Ligules extérieures entières, celles du centre tuyautées et ruchées.

9e Groupe : Plumeux, ayant des appendices plumeux sur les ligules.

La Chaleur et les Chysanthèmes. — Encore une petite leçon de géographie botanique et de physiologie végétale, donnée par les températures élevées de l'été passé. Certes, s'il y a un dicton horticole ou agricole d'usage courant, c'est celui qui consiste à affirmer que les plantes sont plus précoces dans les parties chaudes que dans les parties froides d'un terrain, en un mot que la chaleur rend les espèces hâtives et que le froid les retarde.

Il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation, mais il ne faudrait pas pousser le raisonnement trop loin pour qu'elle fut absolument contraire au bon sens.

Il est avéré que les Chrysanthèmes sont plutôt en retard cette année où il a fait très chaud, sur celle des années précédentes, où la température a été moins élevée.

De ce fait, on peut conclure que, si pour avoir lieu, la floraison d'une plante est soumise à l'influence d'une quantité déterminée de degrés de chaleur, il faut encore que la production des susdits se fasse régulièrement suivant des lois variant avec les espèces.

La Vigne a été avancée par les chaleurs de l'été de 1892, parce que la Vigne est un arbrisseau des pays méridionaux. Les Chrysanthèmes ont été retardés parce que les chaleurs excessives ne sont pas favorables à la production des boutons à fleurs.

V. Viviand-Morel.

Chrysanthèmes cultivés sous forme arborescente.

M. Morgan dit que l'idée de donner aux Chrysanthèmes la forme arbores-

cente, c'est-à-dire avec une tète sur une seule tige assez haute, lui est venue en voyant dans son jardin un pied de la variété *Cedo nulli*, qui naturellement avait formé une forte tête à l'extrémité d'une tige simple, haute d'environ 50 centimètres. Voulant voir ce que deviendrait cette plante. il la releva de la pleine terre, l'empota, et, avec quelques soins, il l'amena à former une tête très compacte qui produisit de soixante à soixante-dix belles fleurs. Ceci eut lieu au mois d'août. Convaincu qu'au mois de novembre suivant il pourrait obtenir le même résultat en l'améliorant encore, il fit à cette époque un certain nombre de boutures, dont il eu soin d'enlever les yeux et qu'il planta simplement dans un coffre froid. Il les laissa là jusqu'au mois d'avril. Alors il prépara une plate-bande en la labourant à la profondeur de deux bons fers de bêche, pour en retirer la terre, en en garnissant le fond avec une bonne couche de fragments de pierres et de briques, sur laquelle il mit 61 centimètres en épaisseur d'un compost formé de terre franche, de balayures de route et d'un peu de sable ; c'est là qu'il planta ses jeunes pieds de Chrysanthèmes en les espaçant de 60 centimètres. Dès qu'ils entrèrent en végétation il en supprima les bourgeons à mesurent qu'ils se montrèrent, en laissant les feuilles fixées à la tige sur toute sa longueur ; il eut soin de seringuer le feuillage deux fois par jour et d'arroser en raison du besoin qu'en avaient les plantes. Au milieu du mois de juin, les tiges avaient près d'un mètre de hauteur ; alors il laissa se développer cinq ou six yeux situés à leur partie supérieure, en ayant soin de pincer le sommet de la tige elle-même. Les pousses ne tardèrent pas à se développer ; lorsqu'elles eurent environ 15 centimètres de longueur elles furent pincées ; après quoi, en continuant de pincer et palissant les pousses sur un cercle, il forma une tête régulière. A la fin de juillet il songea à trouver les moyens d'empoter ses plantes déjà bien formées. Dans ce but il tailla à moitié avec la bêche tout autour du pied une motte dont le diamètre fut un peu plus petit que celui du pot qui devait la recevoir, et il arrosa copieusement. Au bout de huit ou dix jours il acheva de tailler la motte qu'il enleva et mit en pot, en se gardant bien d'endommager les racines. Les plantes ainsi empotées furent tenues entièrement à l'ombre pendant quelques jours après lesquels, voyant que la reprise était complète, il enleva toutes les feuilles qui étaient restées à la tige et il continua de donner de bons arrosements, tous les soins convenables et il arrosa même deux fois par jour avec de l'engrais liquide. En procédant ainsi, M. Morgan obtint des pieds de Chrysanthèmes hauts d'un mètre, pourvus d'une tête parfaitement plate, qui mesurait environ 50 centim. de diamètre et qui présentait une cintaine de pousses chargées de boutons et parfaitement feuillées.

MORGAN.

Formation des spécimens de Chrysanthèmes.

Les boutures doivent être faites dans la première quinzaine de février au plus tard, ou mieux en janvier, en les choisissant très bien constituées.

Dès qu'elles auront atteint une longueur de 12 à 15 cent., on devra, si c'est pour les cultiver en buisson, les soumettre au pincement ; la plante alors ne tardera pas, par suite de cette opération, à se ramifier. On choisira, pour former la base de la charpente, 4 à 6 bourgeons qui seront soumis à leur tour au pincement pour provoquer une seconde génération de branches.

Pour soumettre les pousses au pincement, il faut attendre que celles-ci se soient développées à 18 ou 20 centim. pour opérer sur des yeux bien constitués. Ces pincements réitérés ont pour but de maintenir les exemplaires trapus, et d'augmenter le nombre de tiges pour arriver ainsi à avoir des sujets aux larges dimensions.

Pour ne pas compromettre la floraison, on devra cesser le pincement, pour les variétés de demi-saison, vers le 10 ou 15 juillet, et pour les variétés hâtives, on ne procédera plus à cette opération après la fin de ce mois.

Les variétés tardives ne pourront plus être pincées après le 15 juin, si l'on veut les avoir en fleurs à la mi-novembre ; elles conviennent peu pour en faire de forts exemplaires.

On fait le dernier rempotage au commencement de juin, et on donne aux plantes de pots des 28 à 30 centimètres de diamètres.

Pour que le feuillage reste bien sain et frais, condition indispensable pour un spécimen bien cultivé, il est nécessaire de ne jamais le laisser souffrir de la soif. Par contre, nous avons constaté plusieurs fois que, chez le chrysanthème comme chez beaucoup d'autres plantes, le Salvia splendens, par exemple, le pot doit être en rapport avec la force de la plante. C'est un raffinement de culture, chez certains genres, de maintenir, en parfaite santé, des plantes d'une certaine force en petit pot. Chez le chrysanthème, ce serait une cause d'une déperdition très considérable de feuilles de la base ; les tiges ne sont guère robustes, et loin d'être garnies d'un feuillage vigoureux et bien foncé, bien qu'on fasse usage d'engrais liquide plusieurs fois par semaine. D'un autre côté, les plantes dont les racines sont trop à l'étroit, ont une tendance à s'allonger outre mesure.

En août, on fixe à une hauteur déterminée, un cercle en fil de fer galvanisé auquel on attache les tiges ; celles du dehors doivent être recourbées pour atteindre le cercle qui, toutefois, sera proportionné à la force des plantes. Au moyen de ligatures peu apparentes, les autres seront écartées les unes des autres, pour que l'air et la lumière puissent circuler librement à l'intérieur de la plante.

Au mois de septembre, on voit apparaître les boutons en grande quantité ; aussitôt qu'on pourra les enlever sans endommager le bouton terminal, on ne devra pas tarder de faire ce travail.

Pour former soit des demi-tiges ou des hautes-tiges, on laisse croître la bouture jusqu'à ce qu'elle ait atteint la hauteur voulue, soit 40 à 80 centim. selon la forme que l'on veut établir. C'est alors seulement qu'on enlève l'extrémité pour forcer la tige à se ramifier.

L'établissement de ces formes se fait de la même manière que les buissons, sauf à supprimer, sur la tige, tous les bourgeons qui sortiront à l'aisselle des feuilles après qu'on aura fait choix des 4 ou 6 qui doivent servir à la formation de la charpente. Pour maintenir la tête bien ronde et trapue, on soumet les bourgeons au pincement dès qu'ils ont 12 à 15 centim. de longueur, au lieu de 18 à 20 comme chez la forme en buisson.

On recommande souvent pour les grandes formes, de faire les boutures en novembre-décembre pour leur donner une plus longue durée de pousse ; mais nous devons avouer que les boutures faites à cette époque donnent rarement des plantes bien solides. Nous connaissons plusieurs de nos bons horticulteurs qui, au lieu de bouturer à cette époque, enlèvent au pied de la plante des forts drageons enracinés et ne s'en trouvent pas trop mal.

Un autre moyen qui donne aussi de bons résultats, consiste à bouturer au mois d'août. Ces plantes reçoivent un second rempotage dans des pots de 10 à 12 centim. et elles sont cultivées en plein air jusqu'à la fin d'octobre, époque à laquelle on les rentre dans une bonne serre froide après leur avoir supprimé la tige.

Ces boutures tardives ne donnent ordinairement que quelques jets parmi lesquels on choisit le plus vigoureux. Aussitôt que celui-ci a formé de nouvelles racines, on le dépote, on fait tomber une partie de la vieille terre et on le remet avec de la nouvelle dans un pot un peu plus petit.

EUG. DE GENTENAAR.

Rectification et explication relative aux recompenses des bons anciens serviteurs.

M. Benoit Girerd a obtenu une grande médaille de vermeil. C'est par suite d'un lapsus que la liste le mentionne comme ayant eu une simple médaille de vermeil.

Les médailles d'or et les grandes médailles de vermeil ne sont attribuées qu'aux anciens serviteurs qui, y ayant des droits, sont membres titulaires de l'Association depuis au moins cinq ans,

---

Obtentions de grandes fleurs de Chysanthème

La plupart des cultivateurs cherchent souvent moins le nombre que la dimension des fleurs. Dans cette culture, on limite non seulement le nombre des tiges, mais sur chaque tige on supprime toutes les fleurs, moins celle qui est terminale ; il résulte de cette taille spéciale, que les fleurs conservées acquièrent une plus grande dimension ; c'est alors seulement qu'on peut apprécier le mérite du chrysanthème. Il faut absolument avoir vu de grandes fleurs pour se faire une idée exacte de la beauté de celles que la culture accroît non seulement en ampleur, mais dont elle perfectionne aussi les formes et le coloris.

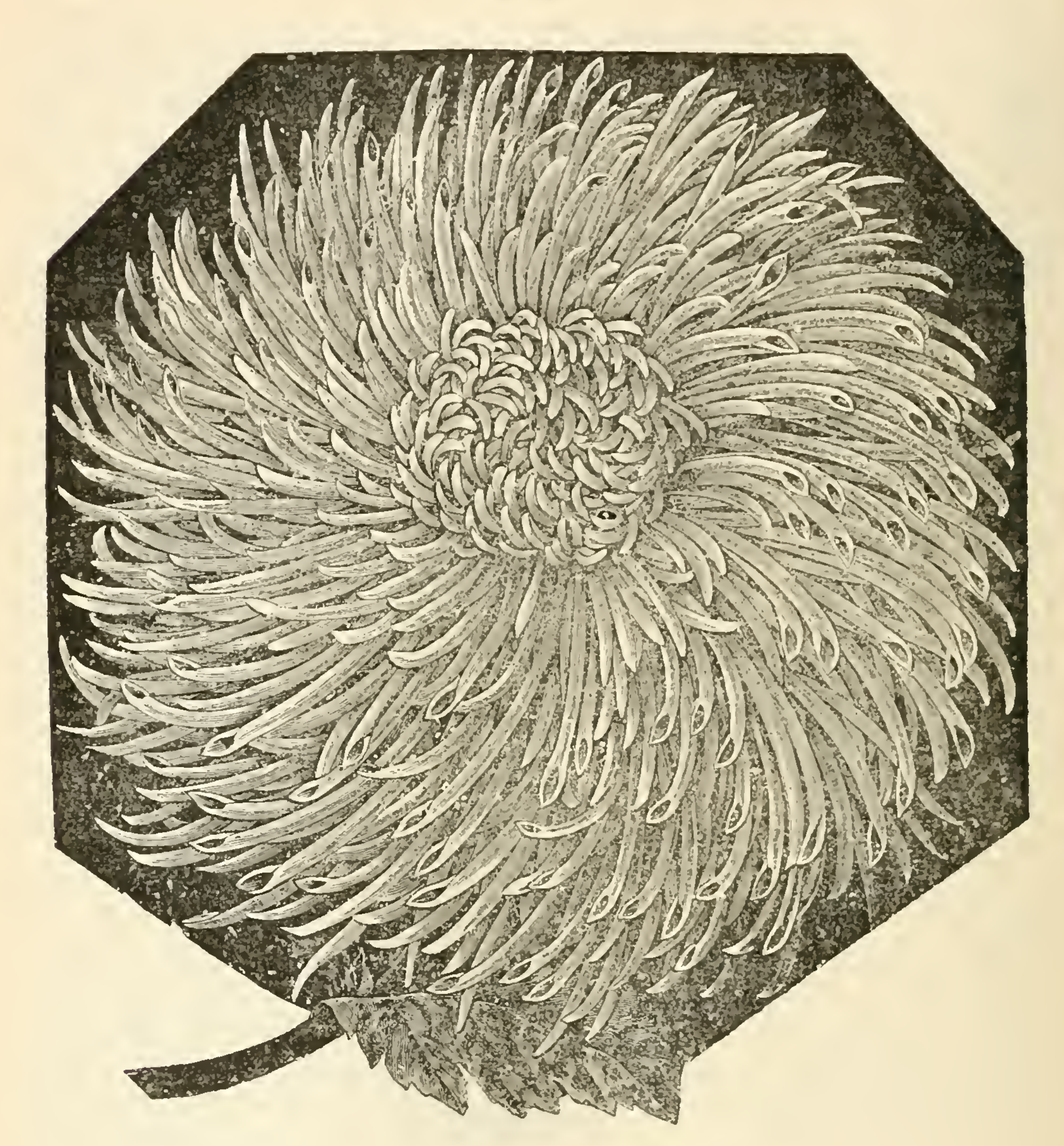
En Angleterre, les cultivateurs s'attachent beaucoup à l'obtention de ces fleurs prodigieuses qui, à toutes les expositions où elles se produisent, font l'objet d'une admiration méritée. Pour arriver à ce résulat, il faut nécessairement limiter le nombre de tiges ; sur un pied de chrysanthème, on ne maintient qu'une, deux ou trois tiges, et celles-ci ne porteront chacune qu'une seule fleur. Si les plantes sont bien traitées et très abondamment fumées pour leur donner une grande vigueur, les fleurs conservées prennent alors des dimensions exagérées; il en est qui ne mesurent pas moins de 20 et quelques centimètres de diamètre.

A notre avis, pour ce genre de culture, il est préférable de ne choisir que des variétés qui, par une culture ordinaire, donnent de grandes fleurs ; telles sont les suivantes : Etoile de Lyon, *Lady T. Lawrence* (1), Edwin Molyneux, *Pélican, Baronne de Prailly,* Stanstead surprise, Alcion, M. L. Canning. *Isaac Price.* Félix Cassagneau, *Thumberg, Bellem,* Maiden's blush, *M. H. Cannell,* E. G. Hill, *W. H. Lincoln.*, M, L. P. Morton, la Triomphante, l'ébourrifée, Condor, Mme Cl.

---

(1) Les noms en italique sont des variétés tardives.

Il y en a actuellement un grand nombre d'autres variétés susceptibles de se cultiver ainsi.



Chrysanthème rayonnant.

Audiguier, etc., etc. : c'est surtout avec ces variétés qu'on parviendra à obtenir ces fleurs à sensation.

Nous ne conseillons pas beaucoup la culture sur une seule tige avec fleur unique, car il peut arriver qu'au dernier moment, le bouton terminal soit détruit par les limaces, les chenilles vertes, etc., ou par une autre cause, et, alors, tout le temps passé et les soins donnés sont perdus.

Nous préférons conserver aux jeunes boutures qu'on pince dès qu'elles ont de 10 à 20 centimètres de hauteur, 2 ou 3 tiges d'égales force, qu'on laisse croître. On supprime toutes les autres pousses qui se développent soit sur la tige, soit dans les aisselles de feuilles, ainsi que les drageons qui se forment au pied des plantes.

Le mode de culture suivant est recommandé par M. Molyneux dans son

Traité sur le chysanthème. Les plantes sont cultivées sur une tige jusqu'à la mi-mai, époque à laquelle on les étête. Par suite de cette suppression, il se développe diverses pousses parmi lesquelles on choisit les trois plus fortes et de même force. Dès leur apparition, on enlève les pousses latérales et on pince les premiers boutons. Ce système permet aux variétés, dit-il, de conserver leur port naturel ; les tiges se solidifiant, les plantes peuvent pousser franchement et sans interruption jusqu'à la première percée.

Dans la petite liste de variétés à très grandes fleurs que nous avons citées plus haut, nous en avons écrit quelques-unes en italique, parce que ces variétés étant tardives, il est nécessaire, si on les cultive spécialement pour figurer à une exposition, de les bouturer de bonne heure, c'est-à-dire en janvier. C'est le seul moyen de les amener à parfaite floraison vers la mi-novembre, époque à laquelle ont lieu ordinairement les expositions de chrysanthèmes.

Les variétés de mi-saison, telles que : Etoile de Lyon, M. L. Canning, etc., seront bouturées en février, et les hâtives dans le courant du mois de mars.

En procédant de cette façon pour les variétés hâtives, on est à peu près certain que les premiers boutons qui apparaissent vers le fin d'août, commencement de septembre ne se produiront pas avant cette époque. Généralement, il est préférable de conserver le premier bouton, s'il n'arrive pas trop tôt, car la fleur qu'il donne est presque toujours de plus grandes dimensions que celle produite par le bouton terminal. Si, au lieu d'apparaître à l'époque indiquée plus haut, le bouton de couronne se présente vers le commencement d'août, il faudra le supprimer, car c'est trop tôt, les fleurs s'épanouiraient en octobre.

Chrysanthème japonais à ligules planes et tubuleuses.

On continue la tige avec un des bourgeons provenant de la première percée, développés autour du bouton de couronne ; un autre bouton se forme plus tard qui sera, lui, entouré non de bourgeons, mais de boutons secondaires. C'est le bouton terminal, c'est lui qui termine la végétation florale.

Les bourgeons qui entourent le bouton de couronne seront retranchés quand c'est celui-ci qui est conservé ; on concentre ainsi toute la force vers ce bouton.

Si l'on veut obtenir de grandes fleurs, et produire des plantes plus décoratives, on procédera de la manière suivante, tout en suivant les mêmes principes que ci-dessus.

Lorsque les jeunes plantes auront atteint 12 centimètres, on les soumettra au pincement. Par suite de cette suppression, il se développera de 3 à 6 bourgeons qui seront pincés à leur tour sur deux yeux bien constitués ; on se trouvera donc en présence de 6 à 12 tiges, nombre suffisant pour donner encore de belles fleurs.

Eug. DE GENTENAAR.

CONCOURS SPÉCIAUX

Viticulture.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous communiquer le rapport de la Commission que vous avez nommée pour visiter les différents vignobles des jardiniers de maisons bourgeoises qui vous en avaient fait la demande.

La Commission était composée de : MM Achard, Poisard jeune, Jussaud, de Ste-Foy et de votre serviteur soussigné.

M. AUGOYAT, jardinier chez M. Frèrejean, propriétaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

M. Augoyat montre à la Commission des vignes superbes sous tous les rapports, soit comme végétation, soit comme fruits, d'une venue et d'une propreté irréprochables.



CHRYSANTHEME JAPONAIS incurvé crépu.

La Commission remarque une plantation de l'année ; en outre, 5 ou 6 rangs greffés sur *Aramon rupestris* d'une vigueur surprenante ; une parcelle greffée de 2 ans, une de 6 ans, chargée de fruits, quelques rangs de Pineau blanc (Fouissai blanc), dont tous les raisins se touchent et qui produit un vin blanc très estimé.

Des rangs de plants de Brousse, dont les raisins font plaisir à voir; du plant de la Bronde chargé de fruits. Je ne saurais oublier quelques rangs de Chasselas de Fontainebleau aux superbes raisins.

La Commission, pour récompenser M. Augoyat, lui accorde une médaille d'or et ses sincères félicitations.

M. LOUIS CHAUME, jardinier chez Madame Dumenge à Saint-Genis Laval (Rhône)

M Louis Chaume nous fait voir des vignes bien tenues et en bon état de culture. L'on remarque une vigne plantée du printemps dont les pousses atteignent en majeure partie 1m50 de hauteur.

Une parcelle de vigne à sa quatrième feuille greffée sur Vialla et Jacquez, poussée très vigoureusement et chargée de beaux fruits ; des Alicantes greffés sur Jacquez, des Mondeuses. Le tout d'une belle végétation et couvert de raisins. 11 planches de jeunes greffes composées de Serine, Gamay du Beaujolais et vignes en collection en parfait état et vigoureusement poussées.

La Commission, pour encourager M. Louis Chaume et l'engager à persévérer, lui accorde une grande médaille de vermeil.

M. DUPLAT, maître-valet chez M. Paul Jury, château de la Chassal, Miribel (Ain).

M. Duplat montre à la Commission une jeune vigne de 4 ans dans des conditions exceptionnelles de bonne tenue, de belle végétation et surtout chargée de fruits.

Comme variété de plants : des Gamais du Beaujolais, des Petits Bouchet et 5 ou 6 rangs de Castex chargés de superbes raisins qui font notre admiration. Ce dernier plant, excellente variété pour les coteaux pierreux, murissant dans ces terrains à la même époque que le Gamay du Beaujolais.

Une jeune vigne, a sa deuxième feuille, vigoureusement poussée.

Les murs du jardin-potager, garnis de vignes chasselas de Fontainebleau, portant de beaux raisins. La Commission, pour encourager M Duplat, lui décerne une grande médaille de vermeil.

M. BRONDEL, jardinier chez M. Sabran, à la Sauvagère, St-Rambert l'Ile-Barbe (Rhône).

La Commission a le plaisir de voir une vigne en bon état de culture et chargée de raisins.

Une parcelle en greffe de 11 ans, une de

8 ans et une de 5 ans. Les plantations de l'année sont des Gamays du Beaujolais greffés sur Riparia, vigoureusement poussés ; 3 planches de greffes Gamay du Beaujolais sur Riparia, en très bon état.

La Commission accorde à M. Brondel une grande médaille d'argent.

Le Rapporteur,
A. Pitrat.

Rapport de la Commission chargée de visiter un Brugnon de semis, chez M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière.

Messieurs,

La Commission déléguée par l'Association horticole lyonnaise pour voir, sur place, le Brugnon de semis que vous avait présenté sur le bureau, à la réunion du 16 juillet, M. Crozy fils, horticulteur, grande rue de la Guillotière, s'est réunie le samedi 23 juillet dernier.

MM. Large, Pierre ; Simon, Pierre ; Valla, Antoine ; Verdet ; C. Jacquier fils étaient présents. M. F. Gaillard, empêché, était venu le visiter la veille.

Notre collègue, M. Crozy, nous a montré quelques semis de pêchers et nectarines, issus de noyaux qu'il avait récoltés en 1885. Ayant dans son clos un pied de Brugnon Stanwick qu'il nous a montré, planté tout à côté d'un pêcher Amsden, il eut l'heureuse idée d'en semer les noyaux.

Un de ces arbres de semis lui a produit neuf fruits cette année, dont ceux qu'il vous a montrés à l'assemblée du 16 juillet; le jour de notre visite, il n'en restait plus que deux, sur l'arbre, de maturité bien avancée.

L'arbre est peu vigoureux ayant souffert, des rigueurs de l'hiver 1890 et des gelées pe printemps.

Votre Commission a fortement engagé notre habile semeur lyonnais à multiplier et à mettre au commerce, au plutôt, cette nouvelle variété dont le grand mérite est sa précocité.

Monsieur Crozy nous a déclaré nommer ce nouveau venu *Nectarine Crozy*.

Le fruit est assez gros, très coloré, à peau non duveteuse, chair blanche un peu verdâtre, se détachant du noyau, fine, fondante, très juteuse et parfumée. Bon fruit de maturité courant juillet.

Votre Commission vous propose d'accorder une médaille d'Argent grand module à notre collègue pour l'obtention de cette bonne variété.

Le Rapporteur,
C. Jacquier Fils.

PLANTES NOUVELLES

Nerium Agnès Galen. — Fleur grande, corolle supérieure rose tendre nuancé lilas, corolle inférieure de coloris plus foncé, gorge blanc très légèrement strié carmin, bouton carmin clair. Variété florifère à corolles superposées.

Nerium Jean Galen. — Fleur très grande, rouge vineux nuancé carmin, pétales très larges, panachés de blanc, gorge bien ouverte, rose tendre fortement rayé pourpre, et couronnée d'appendices très découpés, bouton court et renflé. Variété remarquable à corolles superposées.

Ces deux variétés de Nerium sont des gains de M. Claude Sahut, horticulteur à Montpellier, qui les met actuellement au commerce.

Rosiers Polyantha. — Petite Léonie. — Arbuste nain, touffu, fleur petite, pleine, imbriquée, les pétales extérieurs d'un blanc porcelaine, teinté rose clair, le centre carmin laque luisant comme *Clotilde Soupert*. Variété issue de *Mignonette* × *Duke of Connaught*.

Filius Strassheim. — Arbuste nain, touffu, fleur petite, pleine, magniquement imbriquée, forme de Zinnia, les pétales de pourtour argentés, ombré d'un très tendre jaune rose, le centre jaune chrome-ocre. Variété très odorante, issue de *Mignonette* × *Madeleine d'Aoust*.

Princesse Elisabeth Lancellotti. — Polyantha à grandes fleurs. — Arbuste et feuillage comme *Clotilde Soupert*, fleur grande, pleine, forme plate, fleurissant en corymbes, coloris blanc jaune clair, le centre jaune canari, très florifère et odorante, issue de *Mignonette* × *William Allen Richardson*.

Thé. — Léon XIII. — Arbuste très vigoureux, feuillage grand et beau, fleur grande, pleine, les pétales grands et bien

arrondis, bouton allongé comme celui de *Niphetos*, coloris blanc, ombré légèrement jaune paille, le centre ocre clair. Variété issue d'*Anne Olivier* × *Earl of Eldon*.

Thé. — Erszherzog Franz Ferdinand. — Arbuste vigoureux, fleur grande. pleine, forme de coupe, les pétales extérieurs larges, rouge pêche sur fond jaune, les pétales intérieurs forme de pivoine et d'un bel aurore, le centre carmin laque avec des reflets d'or, le revers des pétales quelques fois strié rouge magenta dans le genre de *Luciole*, Très odorante, variété issue d'*Adèle Jougant* × *Adrienne Christophle*.

Thé. — Léonie Osterrieth. — Arbuste vigoureux, feuillage vert-clair, fleur grande, pleine, fleurit en corymbes de 5 à 6 fleurs, forme de coupe coloris blanc porcelaine, brillant, nuancé jaune très tendre au centre. Odorante et très florifère, issue de *Sylphyde* × *Alba Rosea*.

Thé. — Prince Hussein Kamil Pacha. — Arbre vigoureux, fleur très grande, pleine, plus globuleuse que plate, les pétales de pourtour larges, ceux du centre plus étroits, coloris aurore sur fond jaune, le milieu de la fleur magnifiquement ocre avec des reflets d'or. Très odorante. Issue d'*Anne Olivier* × *Reine du Portugal*.

Hybrides de thé. — Madame Emile Metz. — Arbre vigoureux, fleur très grande, pleine, les pétales de pourtour larges, forme de *Souvenir de la Malmaison*, et aussi florifère que celle-ci, coloris blanc argenté ombré et nuancé rose clair, centre légèrement carmin, quelquefois jaune, revers des pétales rose clair soyeux. Issue de *Madame Loeben-Sels* × *La Tulippe*.

Note. — Cette superbe rose a été primée à l'Exposition d'Anvers 1892.

Hybride de thé. — Michel Buchner. — Arbuste vigoureux, fleur très grande, pleine, imbriquée, forme de coupe, coloris magnifique rose brique clair retouché d'un tendre rose incarnat. Issue de *Sylphide* × *Antoine Mermet*.

Les variétés dont les noms précèdent sont mises au commerce par MM. Soupert et Notting, cultivateurs de rosiers, Luxembourg.

Thé Fiammetta Nabonnaud. — Arbuste ayant tous les caractères de la rose thé *Papa Gontier*, dont elle serait issue à la suite d'un croisement par la variété *Niphetos*. Elle en diffère par son coloris, qui est blanc satiné, légèrement teinté de rose carminé très pâle sur l'onglet des pétales. Le bouton est allongé et porté par un pédoncule ferme.

Cette rose nouvelle est mise au commerce par MM. Nabonnaud, horticulteurs au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes).

BIBLIOGRAPHIE

A. Marchand fils, horticulteur, rue du Calvaire, à Poitiers (Vienne). — Catalogue des arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, d'arbustes, conifères, rosiers, plantes de serre et d'appartement, etc. — Brochure in-8° de 32 pages.

— Ph. Nabonnand et ses fils, horticulteurs au Golfe-Juan (Alpes-Maritimes). — Catalogue général des plantes cultivées dans l'établissement ; Palmiers rustiques, Cycadées, Arbres et Arbustes, Rosiers en collection, etc. — Brochure in-8° de 66 p.

— Ferdinand Gaillard et Ferdinand Girerd neveu, viticulteurs à Brignais, près Lyon. — Catalogue des vignes : Producteurs directs, Porte-greffes, Vignes françaises greffées et soudées sur américains variés. Collections. — Brochure in-8° de 8 pages.

— Alphonse Blanc, viticulteur, cours Gambetta, à St-Hippolyte-du-Fort (Gard). Catalogue de Vignes : Plants greffés, Producteurs directs, Hybrides nouveaux, Porte-greffes, etc.

— Rivière, horticulteur. rue Jules-Barni, 225, à Amiens. — Catalogue trimestriel des arbres fruitiers, arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes, Conifères, Rosiers, Plantes vivaces, jeunes plants, etc. — Brochure in-8° de 24 pages.

— Charles Marmillod, horticulteur-pépiniériste à Montélimar (Drôme). — Catalogue des Arbres fruitiers, Arbustes à feuilles caduques ou à feuilles persistantes, Conifères, jeunes plants. Rosiers, etc. — Brochure in-8° de 16 pages.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

10 944 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

Sommaire de la Chronique. — Question importante. — Nécrologie.

Question importante. — « Messieurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une Discussion très sérieuse, un débat important va s'ouvrir devant l'Assemblée. Les orateurs les plus verbeux pourront parler deux fois — pour ne rien dire — et s'inscrire pour ou contre les propositions du Gouvernement. »

Il s'agissait de connaître la vérité *vraie* sur une pratique de jardinage annuellement remise sur le tapis et résolue contradictoirement, chaque fois, par les Sept Sages de la Grèce, qui sont les malins de ce temps-ci, tout en étant horticulteurs de profession.

Convient-il ou *Doit-on* nécessairement tailler les branches d'un arbre nouvellement planté, ou bien est-il préférable de les laisser intactes ?

Les équilibristes veulent qu'on rétablisse l'équilibre entre les branches et les racines. En agissant ainsi, ils trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et que rien n'est préférable à l'harmonie préexistante. Comment, disent-ils, vous avez coupé non seulement toutes les radicelles, mais encore quelques grosses racines à cet arbre, vous en avez « mâché » plusieurs, à l'ablation desquelles il faudra procéder dare dare, pour en éviter la pourriture partielle et la gangrène générale ; vous avez détruit violemment l'instrument avec lequel ces branches « gagnaient leur sève quotidienne » et leur provision hibernale ; vous avez fait tout cela et vous ne voudriez pas rétablir, dans la mesure du possible, l'équilibre entre les racines productrices de substances nutritives et les branches consommatrices des dites substances ? C'est un comble d'imprévoyance dont seront victimes les arbres que vous avez plantés !

— Pardon ! messieurs, mais il nous semble, disent les physiogistes, que vous n'êtes pas bien sûr de votre affaire et que vous raisonnez à côté de la question. Vous faites ce qu'Aristote, ou quelqu'un des siens, a appelé une *Pétition de principes*, c'est-à-dire que vous admettez pour démontré, précisément ce qui reste à démontrer. Quand savez-vous, si les racines produisent les substances nutritives ? Il y en a qui prétendent que les feuilles leur donnent un « bon coup de main » pour cette production et quelques-uns ne sont pas loin d'affirmer que sans les feuilles, les racines seraient frappées d'une inertie qui les conduirait tout doucement à leur fin dernière.

Surviennent les éclectiques qui, branlant la tête, s'en vont raisonnant à peu près comme ceci : « Les partis extrêmes nous répugnent et les opinions outrées ne sont pas notre affaire ; nous sommes pour le juste milieu et il nous paraît qu'il convient de tailler un peu les branches, sans y aller comme des « massacreurs ».

— Un de mes confrères, auquel je rapportais ces idées successives, me répondit : « Tout ça, c'est très bien, mais encore vous ne nous dites pas si on doit tailler ou ne pas tailler les branches des arbres nouvellement plantés et pour moi voilà la question, la bonne, la vraie :

That is the question, dirait un fils d'Albion la Perfide !

Vous avez peut-être raison, mon brave ami, mais voyez-vous, je vais vous répondre à peu près comme me répondit un jour, Gavroche auquel je posais la question suivante : « Tu sais l'addition, mon petit ? Oui M'sieu ! — Eh ? bien, voudrais-tu me faire celle que je vais te dicter ? — Yes ! Ecrit : 15 chats, 50 centimètres de ruban, 1 cheval, 3 poiriers, 17 rats...... — Dites donc, M'sieu, est-ce que vous se fichez de moi ? que signifie cette ménagerie et cette mercerie mêlées ; vous savez bien qu'on n'additionne pas ensemble des objets disparates ..

Gavroche m'a couvert de confusion et je ne m'en suis tiré qu'en lui faisant de plates excuses.

Eh ! bien, voyez-vous, quand j'entends raisonner de la taille ou de la non taille des branches des arbres nouvellement plantés, je me rappelle toujours Gavroche et son addition.

Il y a *arbres* et *arbres*, comme il y a *fagots* et *fagots*. Et gardez-vous, comme de la peste, de généraliser en horticulture.

Il y a des cas où on peut et même où on doit tailler les branches d'un arbre qu'on plante et il y a d'autres cas où il faut les laisser intactes.

Avez-vous jamais vu tailler un cèdre ou un sapin lors de sa plantation ? Taille-t-on les Fusains, les Lauriers et les autres arbustes à feuilles persistantes ? Taille-t-on, autant que cela les Magnolias à feuilles caduques ? Maintenant, vous savez, vous pouvez bien, tailler ou ne pas tailler le Saule, le Platane, le Poirier, le Pêcher, etc., et nombres d'autres, cela ne tire pas à grande conséquence et tout dépend de la discrétion que vous aurez apportée à l'arrachage de l'arbre et des soins donnés à sa plantation.

Voici quelques règles générales que je crois bonnes à appliquer dans un grand nombre de cas :

1° Ne jamais tailler au moment de la plantation les branches des arbres et arbustes, à feuilles persistantes, ni celles des conifères ;

2° Ne jamais tailler ou très peu tailler les arbres ou arbustes à feuilles caduques qui ne supportent pas bien la taille quand ils sont plantés depuis longtemps. Les arbres qui repoussent peu sur le vieux bois, ou qui ont de gros bourgeons terminaux comme le Marronnier, par exemple, devront être éclaircis, plutôt que taillés, dans tous les cas autant que possible, taillés sur des bourgeons ou près de bourgeons bien constitués.

V. Viviand-Morel.

Nécrologie. — Alphonse Alégatière. Un des plus habiles horticulteurs lyonnais vient de mourir : Alphonse Alégatière est décédé le 15 novembre, à l'âge de 72 ans. Retiré des affaires depuis quelques années, il n'en continuait pas moins, avec succès, ses expériences sur le croisement des Roses et des Œillets.

Personne, à notre connaissance n'a autant mis d'esprit de suite, de ténacité et de savoir qu'Alphonse Alégatière dans l'hybridation des Mignardises par les Œillets remontants, les Œillets de Chine, les Œillets de poëtes et plusieurs autres sortes moins fréquement cultivées. Les insuccès ne le rebutaient guère, et celles de ses expériences qui ne réussissaient pas, il les recommençait sans découragement. sachant bien qu'ici-bas on n'a rien sans peine et que la Nature ne dévoile ses secrets qu'à l'observateur sagace et persévérant.

Il a obtenu cette race remarquable des Mignardises remontantes, riche en belles

variétés, qui est loin d'avoir dit son dernier mot. On lui doit aussi plusieurs Roses du groupe des Polyantha. Quant aux Œillets remontants, on ne compte plus les belles variétés dont il a enrichi les cultures.

Il a aussi exercé ses talents d'hybridateur sur les Geranium doubles, et il a été assez heureux, à une époque où les variétés en étaient encore rares, pour obtenir des gains méritants.

C'est à propos du premier Géranium blanc double, obtenu par feu Jean Sisley, qu'il fit ce véritable tour de force de multiplicateur d'obtenir, en partant du seul pied-mère, dans le court espace d'une année, mille boutures enracinées.

La culture des Œillets remontants, si florissante actuellement à Lyon, lui doit beaucoup — plus qu'on ne le croit — et, sans tambour ni trompettes, il est un de ceux qui des premiers ont étendu à l'étranger le commerce des nouveautés lyonnaises.

Alégatière avait commencé très tard la culture des fleurs. Son premier métier était celui de corroyeur et il était déjà un des plus habiles *cambreurs* de la corporation, lorsqu'une maladie, un peu longue, qui lui laissa une claudication, ne lui permit plus de continuer son premier métier.

Alégatière a assisté à la naissance des premiers Œillets remontants, à Ecully, et lorsqu'il lui fut donné d'en suivre la culture à son compte, il poursuivit leur amélioration avec une persévérance heureusement couronnée de succès. Ce fut lui qui obtint les premiers Œillets remontants nains dit *Œillets à tige de fer* qui permettent d'éliminer les tuteurs en bois, si disgracieux, dont ne pouvaient se passer les premières sortes.

On a peut être, en haut lieu, et même ailleurs, été un peu ingrat envers Alégatière. Il est mort sans avoir obtenu du gouvernement aucune récompense. Son nom aurait fait honneur au Livre d'or du Mérite agricole. Passons. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'ingratitude et l'indifférence constituent la monnaie avec laquelle on solde quelques fois les services rendus. V.-M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 16 octobre 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. COMTE, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — La Société a reçu depuis sa dernière réunion les pièces suivantes :

1° Lettre de la Société d'horticulture de Villefranche (Rhône) nous informant qu'elle organise un Concours de Chrysanthèmes, fruits, fleurs et légumes, qu'elle tiendra le 6 novembre prochain. A cette occasion, cette Société nous demande de bien vouloir désigner un de nos membres pour aider à la composition du Jury de cette exposition.

2° Lettre de A. Lecomte, rocailleur, actuellement à Pont-d'Avignon, s'excusant de ne pouvoir assister à la visite des travaux de M. Laroche, pour laquelle, avec plusieurs de ses collègues, il avait été désigné par M. le Président.

3° Lettre de la Société d'Agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, demandant l'échange de nos publications respectives.

4° Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, en 1892 par M. Janssen, membre de l'Institut et M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique. Broch. in-8° de 32 pages. Paris 1892.

5° Lettre de M. Louis Lille donnant sa démission de bibliothécaire, ses occupations ne lui permettant pas d'apporter à ses fonctions l'assiduité désirable.

6° Lettre déposée sur le bureau et signée par un très grand nombre de membres, demandant qu'avant de passer aux élections statutaires, l'assemblée veuille bien, par un vote, conférer le titre de Président honoraire à M. G. Dutailly, président sortant.

Présentations. — Quatorze candidats sont présentés pour faire partie de la Société. Conformément au règlement, il sera statué sur leur admission à la prochaine séance.

Admissions. — Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise, les candidats présentés à la réunion précédente.

Ce sont MM. :

Cavène, pépiniériste à Bagnols-sur-Cèze (Gard), présenté par MM. C Jacquier père et fils.

Remuet fils, marchand-grainier, à Vienne (Isère), présenté par MM. Beney, Lamaud et Musset.

Gouttenoire, horticulteur, 78, chemin des Pins, Lyon Guillotière, présenté par MM. Nicot et Deschamps.

M. Claude Chateau, jardinier-chef, villa Marinoni, à Beaulieu (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Comte et Viviand Morel.

M. Nugues. Pierre, horticulteur grainier, rue du Nord, à Monteeau-les-Mines (Saône-et-Loire), présenté par MM. Comte et Viviand-Morel.

Examen des apports. — Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Crozy aîné, 206, grande rue la Guillotière, Lyon. 1° Une collection de Chrysanthèmes précoces composée des variétés suivantes : *Souvenir de Madame Menier*, *Madame Zéphir Lyonnais*, *Malibran*, *Madame Jacob*, *Vicomtesse d Avesnes*, *Lucie Dumont*, *Valentine Lamartine*, *Ami Mézard*, *Mademoiselle Marie Castex*, *Gloire de Mezin*, *Circé*, *Madame Armand Payne*, *Baron Veillard*, *Madame Gastellier*, *Madame Valéry Larbaud*, *Vice-président Hardy*, etc 2° Les Dalhias ci-après : *Extravagant*, *Madame Crozy*, *M. Dubois*, *Madame Octave Mirbeau*, et une quinzaine de variétés de la race naine dite *Dahlias nains de Crozy*. 3° *Salvia splendens atropurpurea*, plante obtenue par le croisement du S. *splendens*, avec une espèce à fleurs bleues.

Par M. Liabaud, horticulteur, 4, montée de la Boucle Lyon 1° *Pancratium caribœum*, jolie amaryllidée de serre chaude fleurissant plusieurs fois dans l'année. 2° *Lasiandra macrantha*, abrisseau velu, à feuilles ovales, fleurs d'un bleu foncé. 3° *Rondeletia speciosa major*, bonne plante de serre tempérée, fleurs rouge écarlate en dehors, à gorge jaune orange. 4° *Begonia* Président Bouvreuil. 5° *Bouvardia Hogarti flore pleno*.

— Par M. Dubreuil, horticulteur-rosiériste, 146, route de Grenoble, à Monplaisir, Lyon, 1° Rose *S. A. R. Princesse de Monaco* (Thé) arbuste vigoureux, mi-sarmenteux, fleur grande, pleine, en forme de coupe, à pétales larges et épais, extérieurement rose incarnat teinté chamois, intérieurement jaune canari brillant, coloris nouveau par l'opposition de ces deux nuances, plante très florifère, avantageuse pour la fleur coupée. 2° Rose *Joseph Teyssier*, arbuste touffu, vigoureux, à feuillage brillant, extrêmement florifère, bouton d'une forme élégante de couleur changeante à l'épanouissement, tantôt carmin vif au sommet, tantôt rose nuancé magenta et incarnat ; la floraison se prolonge sans interruption jusqu'aux gelées.

— Par M. Gamond horticulteur-rosiériste, chemin de Vénissieux, Lyon. Une rose de semis, appartenant à la série des *Polyantha* et qui sera mise au commerce sous la dénomination suivante : R. *Etoile de Mai*, variété paraissant d'une floraison généreuse.

— Par M. Guillet, horticulteur à Grézieu-la-Varenne (Rhône). Une collection de Poires de la saison parmi lesquelles quelques variétés encore peu répandues.

— Par M. Gattel, horticulteur chez M Genin, à Mont-Salomon, près Vienne (Isère) : Quatre Poireaux d'une grosseur énorme, appartenant à la variété P. *de Carentan*, vrai Rouen amélioré. 2° Une collection de *Zinnias* à petites fleurs, bien variés de coloris, devant produire par la multitude de fleurs que donne cette nouvelle race. un effet décoratif des plus élégants.

— Par M. Martin, jardinier chez M. Hébrart, à Miribel (Ain). Une collection de légumes de la saison, parmi lesquels on remarque des spécimens d'un volume considérable, et provenant certainement d'une excellente culture; à noter : Panais rond hâtif, Bette à feuilles gauffrées, Choux navet *Rutabaga* à collet vert, Chou de Bruxelles nain, Poireau de Carentan. Epinard monstrueux de Viroflay, Céleri rave géant de Prague, Betterave à salade rouge, plate, Navet gros long d'Alsace etc., etc.

— Par M. Colomb. jardinier chez M. Guimet à Fleurieux (Rhône). 1° Quelques Chrysanthèmes obtenus de semis et qui lui ont paru d'un certain mérite La variété dédiée à Mademoiselle Marie Colomb a été jugée digne d'être récompensée. 2° Une énorme fleur récoltée sur une aroïdée grimpante de serre tempérée, le *Scindapsus pertusus*, plante atteignant des proportions vraiment colos-

sales et ne fleurissant qu'autant qu'elle a pu les atteindre ; les fleurs sont d'un blanc mat, et légèrement odorantes au moment de leur épanouissement.

— Par MM. Beney, Lamaud et Musset, marchands-grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon : 1° Quelques Dahlias obtenus de semis dans leurs cultures, dont quelques variétés présentaient des coloris tout à-fait remarquables 2° une série de fleurs de Chrysanthèmes obtenus de semis ; 3° Une collection de quelques bonnes variétés de Chrysanthèmes parmi lesquelles on remarquait les plus florifères, et surtout dans les coloris les plus appréciés.

— Par M. Héraud . J., jardinier chez M. Ernest Verdet, au Pont d'Avignon, par Villeneuve (Gard). Une nombreuse série de fleurs de Chrysanthèmes qu'il a obtenue de semis et qu'il se propose de dénommer ainsi *Madame Carretier*, *Docteur E Denis*, *Madame Jacques Sithol*, *Pont du-Gard*, *Mademoiselle Thérèse Verdet*. *Ami Vidier*, *Mademoiselle Rose Héraud*, *Belle Avignonnaise*, *Madame Roux*, *Bouton d'or*, *Chalet des Pins*.

— Par M. Faure, pépiniériste viticulteur à Lissieu (Rhône), quelques pieds de vignes greffés au printemps dernier, parfaitement soudés. M. Faure a greffé les dits plants à la mousse, sans aucune ligature, et sur l'invitation de la Commission donne quelques renseignements sur ce nouveau procédé qui lui paraît avantageux relativement à leur réussite.

— Par M. Pierre Large, jardinier chez M. Bouvier à Saint-Genis-Laval (Rhône), un raisin, Chasselas doré de Fontainebleau, provenant d'une fructification sur bourgeon anticipé, et arrivé malgré cela à un état complet de maturité.

— Par M. R. Sautel, horticulteur à Salon (Bouches-du-Rhône). Un Chrysanthème obtenu par lui de semis, présenté en fleur coupée, appartenant à la série des précoces. Cette nouveauté a été dédiée à M. Carnot, et sera mise au commerce sous le nom de *Président Carnot*. Plante vigoureuse, extra-florifère, à très grande fleur rouge cramoisi velouté à revers dorés, ligules du centre incurvées, formant boule; au contraire, les pétales de la circonférence sont régulièrement récurvés en forme de parasol. la floraison commence en octobre et se prolonge assez longtemps.

— Par M. Ritton, Benoît, horticulteur à Ecully (Rhône). Quelques raisins et un échantillon de vin produit par ledit raisin. La Commission a laissé le soin d'apprécier ces produits à la Commission nommée à la séance précédente, laquelle reste chargée du rapport et de la récompense à donner s'il y a lieu.

— Par M Fili-Vernay, propriétaire-viticulteur à Francheville (Rhône), divers échantillons de vins auxquels la Commission laisse l'appréciation à celle nommée pour la visite a domicile.

— Par M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-les Lyon, une collection de Chrysanthèmes, variétés appartenant à la série des précoces et composée des meilleures variétés de cette nouvelle série.

M. Rozain a déclaré vouloir renoncer à l'avance à la récompense que lui aurait certainement accordée la Commission pour un apport aussi intéressant.

— Par M. F. Morel et fils, pépiniéristes à Lyon Vaise (Rhône) : 1° Quinze variétés de Clématites présentées en fleurs coupées, parmi lesquelles : *Jackmani*, *Etoile violette*, *Perle d'Azur*, *Prince de Galles*, *Ville de Paris*, *Viticella venosa*. *Modesta*, etc. Cette collection, déjà présentée en juillet, n'a été présentée à nouveau que pour montrer la persistance de floraison de ce genre de plantes. A tel point, que les variétés présentées aujourd'hui ont été récoltées sur les plantes exposées en avril dernier, dont la floraison s'est continuée depuis cette époque sans aucune interruption ; 2° *Fragaria Indica*, quelques fruits de cette jolie plante avantageusement employée pour l'ornement des rochers ou la garniture des suspensions, fleurit et fructifie depuis le printemps jusqu'aux gelées. Les fruits, d'une belle couleur rouge, sont complètement dépourvus de goût, et leur mérite est simplement ornemental.

Pour juger ces divers apports, il est nommé trois Commissions qui sont ainsi composées :

Pour l'arboriculture. MM. Pitaval, Durand et Liabaud.

Pour les légumes. MM. Jean Jacquier, Boucharlat jeune et Gindre.

Pour la floriculture, MM. J. Chrétien, Verne et Biessy.

Après examen ces Commissions proposent d'accorder à MM.:

Crozy, pour ses Dahlias. une prime de 3e cl.

Crozy, pour ses Chrysanthèmes précoces, une prime de 2e classe.

Crozy, pour son Salvia hybride, un certificat de 3e classe.

Liabaud, pour l'ensemble de son apport, une prime de 2e classe.

Dubreuil, Rose S. A. R. Princesse de Monaco, un certificat de 1re classe.

Dubreuil, R. Joseph Teyssier, un certificat de 2e classe.

Gamond, Rose Etoile de Mai, un certificat de 2e classe.

Guillet, pour ses fruits, une prime de 2e cl.

A. Martin, pour son lot de légumes, une prime de 1re classe.

Colomb, pour son Chrysanthème, Mademoiselle Marie Colomb, un certificat de 2e cl.

Beney, Lamaud et Musset, Dahlias de semis, certificat de 1re classe.
Beney, Lamaud et Musset, Chrysanthèmes de semis, certificat de 2e classe.
Beney, Lamaud et Musset, Chrysanthèmes en collection, une prime de 3e classe.
Héraud, pour son Chrysanthème, Belle Avignonaise, certificat de 2e classe.
Faure, pour ses vignes greffées, une prime de 2e classe.
Large P., pour son raisin, inscription au procès-verbal.
Gattel, pour ses Poireaux, une prime de 3e cl.
Gattel, pour ses Zinnias, une prime de 2e cl.

Les propositions de ces Commissions sont approuvées par un vote de l'Assemblée.

Avant de procéder aux élections, M. le Président fait remarquer qu'il vient d'être déposé sur le bureau une lettre signée de plusieurs de nos collègues, lesquels demandent à conférer à M. Dutailly, le titre de Président honoraire.

L'Assemblée, par un vote tout à fait unanime approuve cet hommage si justement rendu au Président que nous avons tous été à même d'apprécier pendant la durée de son mandat à la tête de l'Association horticole lyonnaise, mais que les circonstances présentes ne lui permettent pas de pouvoir continuer à diriger dans la voie progressive où son savoir, son amabilité et son amour pour l'horticulture n'ont cessé de la conduire.

Election du bureau. — Au terme de l'article 7 des statuts il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau et de six Conseillers, arrivés au terme de leur mandat.

M. Liabaud, doyen d'âge, est invité à prendre place au fauteuil de la présidence pour diriger ces élections et en proclamer les résultats.

Election du président : Votants, 112 ; majorité absolue, 57.

Ont obtenu MM.

Fleury Ravarin	82	voix
Colonel Juffé	19	—
Voix diverses	3	—
Bulletins nuls	8	

M. Fleury Ravarin est élu Président.

Election des Vice-Présidents : Votants, 98 ; majorité, 50.

Ont obtenu MM.

Comte	96	voix
Rochet	96	—
David	87	—
Voix diverses	12	—

MM. Comte, Rochet et David, sont élus Vice Présidents.

Secrétaire-général, M. Viviand-Morel est élu par acclamation.

Election des Secrétaires-adjoints : Votants, 108 ; majorité, 55.

Sont élus MM

Antoine Morel	par 98	voix
Lavenir	97	—
Voraz	79	—
Voix diverses	16	—

MM. A. Morel et Lavenir sont élus Secrétaires des séances.

M. Voraz, Secrétaire-adjoint, Bibliothécaire.

Trésorier, M. Jean Jacquier est élu par acclamation.

Election des Conseillers : Votants, 100 ; majorité, 51.

Sont élus au premier tour : MM. Laroche, Charles, par 59 voix ; Beurrier aîné, 58 ; Chavagnon, 56.

Les autres candidats n'ayant pas obtenu la majorité, un deuxième tour de scrutin devient nécessaire, et donne les résultats suivants :

Votants, 30 ; sont élus MM. Grillet, Gindre et Griffon.

En conséquence, le bureau sera composé de la manière suivante, pour les années 1893 et 1894.

Président : M. Fleury RAVARIN.

Vice-Présidents : MM. COMTE, ROCHET et DAVID.

Secrétaire général : M. VIVIAND-MOREL.

Secrétaires-adjoints : MM. A. MOREL, LAVENIR et VORAZ.

Trésorier : M. Jean JACQUIER.

Conseil d'administration : MM. CHAVAGNON fils, GRILLET, GINDRE et GRIFFON et Cl. LAROCHE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire-adjoint,
C. LAVENIR.

Odontoglossum

Les appellations tirées du grec ne sont pas toujours d'une prononciation agréable. Quand les genres auxquels on les applique ne sont pas destinés à devenir l'objet d'une culture régulière, la chose a une minime importance ; il n'en est plus de même, hélas ! dans le cas contraire. Ainsi, parce qu'il a plu à un savant de voir, dans les organes floraux d'une catégorie très remarquable d'es-

pèces d'Orchidées, une dent *(Odontos)* et une langue *(glossa)*, nous sommes condamnés aux *Odontoglossum* à perpétuité.

Et les *Odontoglossum* ne sont pas les premiers venus dans la famille des Orchidées.

Originaires des hautes altitudes des pays chauds, ils comptent une centaine d'espèces avec de nombreuses variétés, qui, pour le plus grand nombre, poussent à merveille dans les serres froides. L'amateur, à peu de frais, peut leur réserver un petit compartiment de serre à Pelargonium, et pourvu qu'il ait le soin de leur donner une chaleur très modérée, beaucoup d'eau, de l'air à profusion et de l'eau en abondance, pendant la période de végétation, il sera sûr de les voir fleurir avec profusion. Ainsi, en est-il pour toutes les espèces qui habitent des climats analogues.

Les Odontoglosses étant, comme nous l'avons dit, très nombreux en espèces, celles-ci ont été classées en plusieurs sections ou groupes, savoir : 1° Les vrais *Odontoglossum* dont la colonne porte à son extrémité des ailes longues, acuminées, dressées ou formant des sortes de petites vrilles; 2° les *Xanthoglossum*, dont le labelle est toujours jaune et rétréci à sa base en un long onglet, et dont la colonne est auriculée ou aptère; 3° les *Leucoglossum* à labelle blanc ou pourpre, rétréci inférieurement en long onglet linéaire, toujours relevé de deux lamelles; 4° les *Myanthium* à labelle sessile ou du moins n'ayant pas un onglet linéaire. Les espèces de cette section ont les fleurs petites et sont rarement cultivées; 5° *Isanthium* à labelle sessile et à sépales égaux entre eux; 6° *Trymenium*, clinandre en capuchon à bords membraneux, souvent tripartite.



ODONTOGLOSSUM CIRRHOSUM.

La variabilité des espèces dans le genre *Odontoglossum*, comme du reste dans presque tous les genres d'orchidées,



ODONTOGLOSSUM LUTEO-PURPUREUM.
Var. de Quindiu.

est assez importante. On pourra s'en faire une idée, si on veut bien jeter un coup d'œil sur nos illustrations qui représent trois formes aussi différentes que possibles de l'*O. luteo-purpureum* que nous avons fait reproduire d'après le *Gardner's, chronicle*. On a créé, dans d'autres genres, des espèces avec des variétés moins distinctes. Cet *Od.* jaune et pourpre habite le Pérou, la Colombie et le Vénézuéla ; il a été aussi désigné sous le nom d'*Od. aureo-purpuratum*, qui a exactement la même signification que l'appellation précédente. Il appartient à la section *Isanthium*. L'*Od. Rossi* Lindl. (*Od. acuminatum* Hort.) ne paraît pas différer spécifiquement de l'*Od. Ehrenbergi*. Ces deux plantes, du groupe *Leucoglossum*, sont de charmantes petites espèces à fleurs solitaires, très florifères et très robustes. Elles viennent du Mexique.

L'*Odontoglossum cirrhosum* a été rencontré d'abord par le colonel Hall sur les pentes occidentales des Andes de Quito, puis récoltée par les frères Klaboch près de Guayaquil. Les fleurs sont d'un blanc pur semées de macules d'un violet pourpré.

E. D.

Viticulture

N'HÉSITEZ PLUS !

Qu'il me tardait donc d'avoir une minute à moi pour venir causer un peu des magnifiques vendanges qui ont été faites récemment et de la prodigieuse quantité de vin que nous venons de décuver. Y en avait-il des raisins ! Et en a-t-on empli de ces futailles, depuis si longtemps — dans nos pays du moins — exposées dans les greniers et sous les



ODONTOGLOSSUM LUTEO-PURPUREUM.
Var. de Bogota.

hangars à tous les hâles des vents desséchants.

Aussi, comme il fait bon rentrer

maintenant dans nos caves et quelle agréable sensation on éprouve en voyant les chantiers garnis de fûts pleins, de toutes les capacités ; et, par dessus le marché — il en est presque toujours ainsi, un bonheur arrive rarement seul — les prix sont élevés ; ceux qui ont su se décider à vendre à la décuvaison ont réalisé des sommes importantes ; presque tous les ans c'est la même chose, malheureusement il est difficile de faire comprendre aux vignerons qu'il y a un avantage réel à vendre les vins tout « *chauds* » comme nous disons dans notre pays.

Odontoglossum Rossi majus.

Cette excellente année aura des conséquences inappréciables en raison de la mise en valeur des variétés à cultiver et des porte-greffes à choisir ; en effet, il n'y a guère que par une année à peu près pleine qu'il est possible de juger tel ou tel plant, en raison de la comparaison que l'on peut faire entre les différentes sortes cultivées dans la même contrée. C'est ainsi que les Petit-Bouchet, les Alicante Bouchet, les Portugais, les Cot et d'autres encore, en raisins rouges. Les Noha, les Duchess, les Triumph, etc. en blancs, ont donné des quantités de vendange étonnantes, mais, mes amis ! quelle différence comme goût et comme bouquet et qu'il y a loin de la finesse des sortes plus ou moins exotiques à nos plants du Mâconnais, du Beaujolais et de Bourgogne !

Les vignes greffées, plantées par nous, et en rapport depuis quelques années déjà, étaient cette année, au dire des plus difficiles, à peu près irréprochables et on a fait avec les Gamay bien sélectionnés 50 à 60 *hectolitres* de vin à l'hectare !..... lequel vin ne laisse rien à désirer, que voulez-vous de plus ? Ne pensez-vous pas que c'est assez produire et qu'il soit utile d'aller chercher à grand renfort de pièces de cent sous, des plants plus ou moins producteurs directs, plus ou moins hybrides ? dont la plupart font des vins foxés ou n'ayant que peu d'alcool.

Avant d'être fixé sur la valeur des porte-greffes, c'est-à-dire que l'on sache d'une façon à peu près certaine s'il serait possible de conserver nos cépages, mon Dieu, on était fort embarassé de savoir quoi planter, on essayait un peu de tout, les négociants en vins, eux-mêmes, n'étaient pas trop regardants sur la qua-

lité, c'était du vin de vigne, c'est tout ce qu'il fallait.

Mais, avec la certitude actuelle de pouvoir produire des vins comme avant l'invasion phylloxérique, tenez pour certain que c'est faire un mauvais calcul que de vouloir encore reconstituer avec d'autres cépages que ceux qui ont fait la réputation du vignoble français, greffés sur des cépages américains qui ont fait leurs preuves par une résistance de plus de dix, quinze et vingt ans.

Sans doute, nous devons savoir très bon gré aux savants émérites qui sacrifient leur temps et presque toujours leur argent en cherchant à faire mieux, en faisant l'impossible pour trouver un cépage moins difficile sur la nature de la terre, moins exigeant sur les soins à lui donner, moins sensible aux maladies, tout en produisant un bon vin et en quantité plus grande. Mais, que de temps il faut pour être fixé définitivement sur toutes ses qualités ! Que d'années, de persévérantes expérimentations ; il faut bien n'avoir en vue que le bonheur de ses semblables pour agir ainsi !...

Combien sont-ils ceux qui ne sont pas poussés par la pensée du gain, qui ne cherchent pas à profiter de la crédulité des masses pour se faire des revenus faciles en prônant outre mesure un cépage, *un gain* d'une valeur très contestable pour le vendre un prix fou ?

Croyez-moi, vous avez sous la main tout ce qu'il faut pour reconstituer vos vignes ; Solonis pour terrains argileux et froids, et à sous-sol plus ou moins imperméable ; Riparias, qui s'accommodent admirablement de toutes les terres profondes, s'égoutant bien, argilo-siliceuse, argilo-calcaire ; les Vialla, pour les terrains légers, frais et assez profonds. Que sais-je, les Jacquez, pour les terres marneuses ; les Yorck's, qui pousseraient, ma foi, sur un rocher ; dans les terres les plus sèches, les plus pauvres, il se comporte d'une façon satisfaisante. Que voulez-vous de plus ? il est lent, dites-vous, il pousse peu pendant les deux ou trois premières années, mais, que diable, puisque nous le plantons dans des terrains arides. Voulez-vous qu'il soit de suite vigoureux ? ce serait contre nature,



[ODONTOGLOSSUM LUTEO-PURPUREUM.
Var. crispatum.

Soyez certain aussi que si votre vignoble est de bonne qualité, que la terre ne retienne pas trop d'humidité, assez profonde pour ne pas craindre la sécheresse, ne choisisez-pas vos porte-greffes, tous y viendront bien.

N'hésitez plus, mais ne plantez que des vignes bien soudées et bien racinées ; plantez peu à la fois, si vos ressources

sont modiques, mais plantez dans de bonnes conditions les sortes qui ont fait leurs preuves.

Lorsque les nouvelles venues auront donné des résultats signalés, confirmés par une douzaine d'années ; si véritablement il s'en trouve quelques-unes supérieures sous tous les rapports à ce que nous avons actuellement, que le prix de revient soit abordable. Eh bien ! nous les admettrons de préférence, mais jusque là, cher lecteur, méfiez-vous, méfiez-vous !!!!

Cluny, 2 novembre 1892.

CAGNIN.

Chronique anglaise

Orchidées nouvelles. — *Lepenthes gracilis.* — Petite espèce à fleur jaune brillant, avec quelques taches pourpres sur les pétales. Se rapproche du Lepenthes concinus. A fleuri à Kew. Origine inconnue.

Cœlogyne flexuosa (Java). — Appartient au groupe Flexuosa, de Lindley et est caractérisée par ses ovaires sexangulaires. Fleur blanche avec une tache jaune sur la lèvre.

Maxillaria glumacea.— Brillante espèce alliée au *Maxillaria aciantha* et *coriacea*, caractérisée par ses sépales hérissés, pointus, rigides, avec les pétales marron pourpre, bronze noir et jaune. Les scapes sont formées par des fleurs imbriquées.

Oncidium cristatum. — Espèce du Brésil qui a fleuri chez Linden, scape entortillé comme l'O. Schillerianum ou l'O. volvox. Les sépales sont réflexes, et, comme les pétales, d'un brillant jaune clair avec les lèvres plus sombres montrant quelques points rouge sombre sur les deux côtés de la crête.

Cypripedium pusillum. — Curieuse petite espèce se rapprochant du Cypripedium fasciculatum et originaire de la Floride. Fleurs en racème, jaune brillant veinée bronze pourpré.

Cypripedium Henryi. — Espèce de la Chine, section des Foliosæ, alliée avec Cypripedium cordiferum de l'Himalaya. Fleurs en racèmes. Rapporté par le docteur Aug. Henry. Fleurs jaune vert avec la lèvre plus pâle.

Agapetes Mannii. — Espèce probablement épiphyte, découverte en 1889 par Gustave Mann, dans les montagnes de Khasia, très proche parente de l'Agapetes obovata, avec des tiges plus glabres, des fleurs blanches d'un demi pouce de long, une corolle cylindrique et des anthères faiblement apparents.

Cattleya Mendelii. — Appartient au groupe des Cattlya labiés. Plante très florifère. Ses fleurs varient du blanc pur au rose et au cramoisi. Quelques spécimens atteignent dans les cultures trois pieds de large et produisent 40 à 50 fleurs.

(In the gardens of. R. Brown White, Esq, Arddaroch, Garelochead, Dumbatonshire).

Au jardin de la Société royale d'Horticulture. — Les variétés de pêches suivantes ont donné lieu à des observations intéressantes :

Waterloo, mûre le 12 juillet.

Alexandre, mûre le 15 juillet, fruits colorés et parfumés.

Early Béatrice, un peu plus tardive, possède les mêmes qualités que la précédente.

Early Rivers, cueillie à la fin de juillet, fruits ronds, larges, tachés de rouge.

Vaugirard, cueillie le 28 août, fruit large, taché de rouge, chair pâle et juteuse.

Frogmore Golden, 30 août, fruit coloré comme un abricot, chair jaune, parfumée et juteuse.

Malta and Bownton nectarine, 31 août.

Bégonias à fleurs doubles.

Variétés recommandées en Angleterre :

Goliath, énormes fleurs rouges.

Octavie, blanche, bon type (Cannell).

Rosebred, charmante variété rose (Cannell).

Lady Théodora Guert, abricot (Laing).

Duke of Fife, rose-cherry profond (Laing).

Duke of Grafton, saumon clair (Laing).

Lady Gertrude, rose pêche (Laing).

Lord Esher, écarlate feu (Laing).

Picotee, crême, extrémité du pétale rose (Laing).
Souvenir Treavor Lawrence, rouge éclatant (Laing).
Mme Regnart, jaune clair (Laing).
A.-F. Barron, rose clair (Cannell).
Mrs Lewis Cartle, abricot saumon (Cannell).
Mrs Falconer, jaune profond (Cannell).
Mrs C. West, jaune abricot, fleur bien faite (Cannell).
Mrs Frinch, crême (Cannell).
etc., etc.

Ch. A.

Chronique américaine

Arbre de Judée. — L'espèce bien connue croît dans le Sud de l'Europe. Elle se nomme « Cercis Siliquastrum. » Il en existe une autre en Amérique appelée « Cercis canadensis », arbre très large aux fleurs plus pâles que celles de l'espèce européenne. Mais il existe au Japon un autre Cercis beaucoup plus beau que ses congénères qui forme au printemps une masse de fleurs incroyable. Il est encore malheureusement très rare dans les cultures. Quel est le lyonnais qui saura l'importer en échange de quelque belle nouveauté ? Les Américains le possèdent !

The Lawrence Pear. — Poire d'hiver très recommandée, comme se conservant parfaitement.

The Japan Pears. — Les variétés *Le Conte* et *Kieffer* obtenues par Peter Kieffer, passent en Amérique pour des arbres de grand avenir, à cause de leur production excessive.

Une maladie du Rhododendrum. — Il serait attaqué par un champignon appelé Lœstadia Rhododendri qu'une solution de sulfate de cuivre guérirait radicalement.

Rudbeckia. — M. Cressman, de Chestunt Hill a rapporté un Rudbeckia appartenant au groupe *hirta* et dont la fleur est composé de trois petites têtes.

Kalmia angustifolia. — M. G.-C. Morris a trouvé au lac George un spécimen de Kalmia angustifolia un peu différent de celui qui existe à New-Jersey Dans le nouveau spécimen, les ombelles sont écartées sur un pied de large et les fleurs plus petites, sont beaucoup plus brillantes que dans l'espèce connue.

Un grand Cyprès. — Planté en 1788 au Jardin botanique de Philadelphie, il a atteint aujourd'hui vingt-huit pieds de circonférence.

Culture des Cactées. — M. A. Blanc, de Philadelphie, vient de faire remarquer que l'on avait tort de croire les Cactées, d'une culture tellement facile, qu'elles n'en veulent aucune. Elles sont, au contraire, très sensibles aux soins intelligents et récompensent l'horticulteur de ses peines par des accroissements considérables.

L'art du jardin en Amérique. — Les fils d'Albion la perfide racontent, avec une pointe de raillerie, que leurs frères d'Amérique ornent, en cette fin de siècle, leurs pelouses de plantes ornementales à l'aide desquelles ils représentent la physionomie des hommes célèbres ou les animaux les plus bizarres de la création. Le plus fort jardinier, en ce genre d'exercice, est un Allemand, intendant du parc Wasinghton, à Chicago. C'est lui qui faillit rendre folle une jeune épouse. Récemment installée dans une coquette villa entourée d'un petit jardin, elle avait laissé carte blanche à l'artiste teuton pour la lui décorer avec goût. Le Lenôtre de Chicago avait parsemé le sol de chats sauvages, d'oiseaux fabuleux, d'immenses paires de bottes et transformé les arbres en carafes d'eau et bouteilles de whisky. Sa cliente en perdit la raison.

On pourrait intituler ce résultat : « De l'influence du goût allemand sur les femmes nerveuses. »

Shortia galacifolia. — Le Rev. C. W. Dod ayant affirmé que cette plante alpine était très difficile à cultiver, s'est fait répondre par un malin que, quoique très fort, il avait besoin d'apprendre toujours, puisque cette plante ravissante est cultivée avec succès à Kew, dans un milieu bas, enfumé et brumeux.

A la Société Royale d'Horticulture (20 septembre), on remarquait :

Aristolochia gigas, plante de bouture âgée d'un an, portant une énorme fleur sentant mauvais ; la fleur avait un pied de large et un pédoncule de quatre pieds.

Bégonias. — William Allen Richardson, semblable à la rose qui porte ce nom ; Louise Closson, Arthur Mallet.

Dahlias. — Show Dahlia Kathleen, terre de Sienne piqueté de rose et de pourpre (certificat de mérite).

Mrs Morgan, violet parsemé de saumon à la base et de pourpre au centre.

Reginald, cramoisi brillant.

Edward Shermann, marron et cramoisi brillant Pandora.

Cactus Oscar, orange écarlate.

Matehlus. marron et cramoisi (certificat de mérite obtenu par Perkim et Sons, Coventry).

Pompon. — Arthur West, écarlate cramoisi. (certificat de mérite).

Tommy Keithz, blanc et cramoisi (certificat de mérite).

Ces deux variétés obtenues par J.-T. West. The Corwalls. Brentwood.

Orchidées — Cattleya Vatteriana (Statter, Esq. Stand Halls Witefield près Manchester), ressemble au C. Hardyana. Le sommet de la lèvre est cramoisi et la base veinée de jaune, le milieu est d'un riche jaune avec des marques pourpre. Le devant de la lèvre est pourpre cramoisi avec une ligne rose tout autour (certificat de 1re classe).

hyb. Cattleya × Minacia (Veitch et Sons, Chelsea) variété naine ressemblant au Cattleya labiata (certificat de mérite).

Pommes de terre. — Des certificats de première classe ont été accordés aux variétés suivantes :

Reading Géant (Fidler).

Mary Anderson (Fletcher).

Boston Q. Q. (Joherston et Sons).

The Canon (Dean).

Une nouvelle culture du Céleri sans buttage. — C'est M. Robert qui la préconise. Il en obtient 100,000 plantes par acre. Semant en février, dans des terrines qu'il superpose afin d'obtenir une stratification du Céleri « White Plume » ou jaune blanchissant seul, il plante en pleine terre profondément et finement travaillée et fumée, en lignes distantes de sept pouces et à sept pouces dans la ligne, des replants ayant atteint de trois à six pouces de haut. Arrosage immédiat, répété quelques jours après. Sarclage fréquent à la houe à bras et apports considérables d'engrais chimique lorsque les plants ont atteint la moitié de leur croissance. Arrosages nombreux.

Tel est le résumé du système assez simple qui fournit à notre collègue des rendements prodigieux constatés par une vue photographique que nous ne possédons malheureusement pas. Il n'en coûte pas beaucoup d'essayer.

Ch. A.

Un nouveau Bégonia

Je ne suis guère propre à signaler les nouveautés qui apparaissent dans le monde des plantes de serre et les variétés horticoles, dont nous bombardent les sélectionneurs de toutes espèces qui fourmillent à l'heure qu'il est ; vous le savez mieux que moi, mon cher Rédacteur. Pourtant, je ne puis laisser passer sous silence le nouvel enfant que vient de mettre au jour l'un de nos artistes en la matière, M. Edouard George, horticulteur à Montfleuri, près Genève. M. George a obtenu, à la suite d'un long sélectionnement et de patientes recherches, une forme nouvelle du *Bégonia semperflorens*, laquelle forme est naine, absolument naine, rameuse dès la base, formant de jolies touffes étalées, ne s'élevant pas à 25 centimètres, émettant durant tout l'été une masse énorme de fleurs et dont la caractéristique réside dans le fait de la couleur jaune de son feuillage. C'est une petite plante dorée, propre à produire de l'effet dans les bordures, dans les massifs, dans les arrangements si divers qui sont de mode de nos jours et qui est bien supérieure, par exemple, au Pyrethrum pathenis folium aureum. La nouveauté de M. George se nomme Bégonia *Bijou* et rendra, j'en suis convaincu, d'utiles services à l'horticulture ; allié à ses congénères et en particulier, à son frère, le B. Vernon, dont la coloration rouge est bien caractérisée aussi, il est certain que le Bijou de mon concitoyen fera grand effet et bonne figure. On ne peut que souhaiter bonne chance et heureux voyage à ce jeune produit de l'horticulture genevoise.

H. Correvon,
Directeur du Jardin alpin d'acclimatation, Genève.

Delphinium Zalil Aitch

Des régions sèches et montagneuses de l'Afghanistan. C'est un Pied d'alouettes fort curieux et qui n'offre aucun rapport, par sa nature et sa manière de se comporter, avec les espèces que nous avons connues jusqu'à ce jour. Racine tubéreuse, tige dressée, haute de 50 à 80 centimètres ; feuilles profondément découpées, très finement divisées en lanières étroites et longues, d'un vert foncé luisant ; fleurs très nombreuses, de grandeur moyenne, d'un beau jaune paille, avec un éperon bien formé et projeté en arrière, disposées en longues grappes spiciformes et longues de 30 à 40 centimètres. Cela donne une idée de la beauté et de la valeur de cette plante, très rameuse en outre et dont l'axe principal donne, à sa base, naissance à une quantité de ramifications étalées, puis relevées en candélabres, le tout absolument recouverts de fleurs jaunes se succédant sur les tiges florales pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. C'est un beau coup d'œil, vraiment, et le Delphinium Zalil mérite d'avoir une place spéciale dans le monde des fleurs.

Sa culture est considérée comme très difficile et assimilée, généralement à celle de l'Ostrowskya magnifica. Je ne crois pourtant pas que cette réputation soit bien méritée, car nous avons— et Dieu sait que nous ne sommes pas de malins cultivateurs d'exotiques au Jardin alpin de Plainpalais — eu plein succès en traitant nos Delphinium Zalil comme le nudicaule et le cardinale, qui se rapprochent un peu de lui par leur nature : c'est-à-dire que nous avons placé le pseudo-tubercule de la plante afghane en pots dans le courant de février, tout comme nous l'eussions fait d'une simple tulipe, que nous avons attendu qu'elle eût émis ses feuilles pour le sortir de la couche; puis, que nous l'avons plantée dans une niche sèche et bien drainée, en plein soleil, où elle a réussi au-delà de toute attente et produit une bonne quantité de graines. Après quoi nous avons recouvert la place où elle se trouve d'une cloche afin de lui éviter le contact de l'humidité et aux fins de lui rappeler l'époque de sécheresse de son désert d'origine. Tel est ce secret de culture qui n'en n'est pas un et qui permet d'avoir chez soi l'une des plus belles plantes vivaces que je connaisse.

H. Correvon,

Directeur du Jardin alpin d'acclimatation, Genève.

Les Constructeurs et leurs Chaudières.

L'année quatre-vingt-douze semble une année de progrès pour les constructeurs d'appareils de chauffage, et c'est nous, horticulteurs, qui allons en profiter. Deux rapports ont paru à ce propos : le premier, pour un chauffage nouveau, a déjà donné un bon résultat en chauffant à la gazoline et au pétrole, mais ce système semble avoir besoin d'améliorations. Plus tard, on y arrivera. Mais ce qui semble l'arrêter, c'est l'application d'autres tuyaux ayant la même surface que ceux actuellement employés et ne contenant qu'un tiers d'eau des premiers. La chose semble impossible. Je réponds : Elle peut se faire, puisqu'elle existe. Et moi, qui écris cet article, je ne désespère pas, d'ici peu, d'y arriver. Le second rapport est relatif à une chaudière de grande puissance, faite seulement pour les grands établissements ; car on ne peut la faire forte qu'au-dessus de trois cents mètres, au-dessous, non. Je ne parlerai pas ici de la récompense qu'ont obtenue ses constructeurs. Vous le savez ; la première brûle du pétrole, la seconde du charbon.

Cependant une serre à multiplication, dans laquelle on poserait un appareil à pétrole ou au gaz avec des tuyaux combinés comme je le dis plus haut, rendrait la multiplication plus facile. Plus de surveillance de nuit, obtention d'une température régulière.

On va peut-être m'accuser de faire de la réclame pour le premier appareil, celui au pétrole. Je répondrai : Quel est celui d'entre nous qui n'en ferait pas autant, puisque nous cherchons à améliorer nos chauffages de serres. Ce n'est pas le constructeur qui voit les inconvénients que nous avons à reconnaître. Qu'il brûle ou non nos cheminées, il chauffe, c'est tout ce qu'il leur faut. Et je crois que, depuis quelques années, ce sont bien les horticulteurs qui ont poussé ces Messieurs à trouver d'autres appareils nous convenant mieux ; car, sur dix constructeurs Lyonnais, tous ont des chaudières se rapprochant de la forme fer à cheval. Il n'y a que l'intérieur qui diffère, et toutes brûlent du

charbon. Enfin, je ne prouverai pas que l'on peut chauffer avec rien, mais on doit arriver à quelque chose de mieux : puisque l'on augmente la surface des chaudières et que l'on diminue leur volume d'eau en laissant moins d'épaisseur entre les deux parois et que les tuyaux sont toujours les mêmes. Ceux en fonte tiennent près de sept litres ; ceux en cuivre du même diamètre en tiennent huit passés. Ce qui fait qu'une chaudière qui a cent mètres de tuyaux refoule sept à huit cents litres d'eau. Il faut du charbon pour chauffer cette masse de liquide; et vous croyez que c'est cette quant té d'eau qui vous donne le dégagement de chaleur? Non, c'est la surface de vos tuyaux ; et s'ils ne contenaient que trois litres au lieu de sept ou huit ayant la même surface, vous auriez le même résultat.

En brûlant du charbon avec le système de tuyaux dont je veux parler, une chaudière de cent mètres peut en chauffer deux cents avec la même quantité de combustible. Seulement, il faut remplacer les tuyaux actuels par de plus petits et en augmenter le nombre comme le font les Belges ou les Anglais.

Mais celui que je préfèrerais et qui ne coûte pas plus que ceux employés, ce sont les tuyaux plats, en cuivre; c'est-à dire, des tuyaux de dix réduits à un centimètre d'épaisseur sur quinze de hauteur à peu près. La surface est la même que les ronds ; ils tiennent que deux litres 1/2 au mètre au lieu de huit, et c'est par ce seul moyen que l'on pourra arriver à chauffer au gaz ou au pétrole, en ne dépensant pas plus qu'avec du charbon.

Voici comment on peut opérer : Je place 100 mètres de tuyaux plats dans une serre, bien de niveau. Je ne les remplis qu'à moitié d'eau, ils ne contiendront qu'un litre d'eau au mètre, et je prétends porter l'eau à 90 ou 100 degrés dans une heure et demie avec une petite chaudière à cinq ou six brûleurs pour 100 mètres de tuyaux et 100 litres d'eau : la dépense sera de 20 centimes l'heure, en admettant que l'on soit obligé de chauffer 16 heures sur 24 heures. Dépense : 3 fr.20. — Et en chauffant au charbon, 100 mètres de tuyaux, qui tiendront 800 litres d'eau , vous dépenserez autant vous aurez en plus la surveillance. C'est vrai que l'on retire du mâchefer et des cendres. Enfin, 3 fr 20 de charbon, 6 heures de surveillance à 25 centimes l'heure; car les garçons-jardiniers ne sont presque pas payés pour ce supplément de travail, qui n'est pas très propre à faire. 3 fr. 20 de charbon, 1 fr. 50 de surveillance. Total, 4 fr. 70, où est le mal. — Et la régularité de la température pendant la nuit, et la bonne réussite de vos boutures et autres plantes ne subissant plus le trop ou le peu de chaleur variable avec nos chauffages au charbon.

Les chaudières coûteront moins, dureront plus longtemps. Vous aurez de la chaleur comme vous voudrez en réglant vos brûleurs ou becs. Et, pour finir mon article, je prouverai à celui qui ne voudrait pas croire, que ce que j'avance est réel, à venir chez moi s'en assurer.

STINGUE.

Rapport de l'Exposition d'Horticulture de Montbrison

Tout d'abord, je remercie l'Association horticole lyonnaise, d'avoir bien voulu me déléguer à l'Exposition de Montbrison, du 18 septembre 1892.

Je dois aussi des remerciements, au bienveillant président de la Société Montbrisonnaise, M. A. de Saint-Pulgent ; au secrétaire, M. Delair, et au trésorier, M. Gonnard, pour le plus cordial accueil avec lequel ils m'ont traité.

Egalement, une mention toute spéciale à M. Félix, agent d'assurances, conseiller municipal et conservateur des jardins de la ville, remplissant avec votre serviteur, les fonctions de jurés.

A l'arrivée du premier train, en sortant de la gare, j'aperçois M. Delair, tenant un journal à hauteur du couvre-chef, aussitôt je hisse aussi mon supplément de.... signe convenu pour se reconnaître. Alors immédiatement nous pénétrons dans l'omnibus qui nous conduit à la porte du jardin de la ville ; là une grande quantité d'orangers forme une haie de chaque côté de l'allée principale et contourne ensuite devant le château ; à droite de l'entrée sont diverses pelouses charmantes, ornées de vastes massifs fleuris, qui habilement disposés et garnis, font honneur à M. Aimé Faugerand, nouveau jardinier chargé de l'entretien du parc; à gauche on rencontre une charmante pièce d'eau, des cygnes en font l'ornement, ils prennent leurs ébats sous les yeux de Victor de Laprade, l'académicien distingué, natif de Montbrison, qui a là sa statue. Derrière la pièce d'eau et cachée par les arbustes, on aperçoit dans le fond une vaste grotte d'où l'eau s'écoule en abondance; plus loin se trouve le forestier, planté de nombreuses variétés, parmi les-

quelles s'élance un splendide Cèdre du Liban; une terrasse domine la place du Marché où est l'entrée du jardin.

En poursuivant au centre, on contourne un bassin muni d'un jet d'eau très élégant. Nous approchons de l'orangerie qui contient les lots des exposants; quoique étant de grande dimension, plusieurs n'ont pu y prendre place et ont été relégués au dehors; a l'entrée sur une banquette sont disposés les lots de bouquets et couronnes, autour sur les gradins, ont pris place les fleurs coupées et en vases, plus loin sont les fruits, raisins et enfin, au fond, les légumes.

CONCOURS ENTRE HORTICULTEURS

1re Section. — *Arboriculture.* — 1er prix à M. Gonnard, Laurent, de Montbrison; pour sa collection générale, comprenant 50 variétés de poires, parmi lesquelles se distinguent: Beurré Hardy et une ravissante corbeille entièrement garnie de Duchesse d'Angoulême, panachée, de force supérieure; 25 variétés de pommes, dont les plus belles sont: Cadeau du Général, Grosse Ménagère, etc; 15 variétés de raisins de table, etc.

2e prix: M. Michalon.

Raisins. — 1er prix: M. Vandermont, Pierre; collection générale de 50 variétés.

2e prix: M. Rouhier, Claude; collection générale de 35 variétés.

3e prix: M. Chavanis, Auguste; collection générale de 40 variétés, dont un calabre monstre, pesant 5 kil.

2e Section. — *Floriculture.* — 1er prix *ex-æquo*: M. Peyronnin; collection générale de plantes en vases, 75 variétés de géraniums, 50 Fuschias, 20 Œillets.

1er prix: M. Rochigneux: présentait 50 variétés de fleurs coupées ou plantes vivaces, 50 de Dalhias, 50 plantes de Coléus de semis aux brillants coloris.

5e prix: M. Chavanis, Auguste; un lot de Célosie.

Bouquets. — Ce concours était favorisé en médailles.

1er prix, médaille de vermeil, grand module: M. Peyronnin, de Chandieu; pour ses bouquets et une couronne; un cercueil de dimension normale en Phlox et Dalhias blancs, au centre une croix en Agératums bleus. Il a été diversement apprécié par les visiteurs (Surpris en passant: *Voilà le Tombeau de Ravachol*).

2e prix: M. Rochigneux, médaille d'argent; bouquets et fleurs naturelles teintes.

3e Section. — *Culture maraîchère.* — Quoique cette section n'était représentée que par deux lots de légumes, le nombre était largement compensé par la qualité: aussi le jury appréciant leur valeur a demandé à augmenter les primes de cette section, malheureusement la Société n'a pu accéder à son désir.

Deux premiers prix ont alors été décernés.

1er prix: M. Bayle; pour ses nombreuses collections de pommes de terre, haricots, melons, tomates, etc.

2e prix: M. Brouiller, Jean-Pierre; qui présentait de très beaux spécimens de courges, choux, carottes, cardons, céleris, etc.

Les primes de 1er prix, sont de 30 fr.; ceux de 2e prix, 2 fr.; 3e prix, 20 fr.

5e prix: médaille de nickel.

CONCOURS D'AMATEURS

1re Section. — Le 1re prix a été décerné à M. Bailly, de Saint-Rambert-sur-Loire, médaille de vermeil grand module; pour sa riche collection générale de fruits parmi laquelle se distinguent les poires: Colmar d'Aremberg, Beurré Diel, Passe Crassanne.

2e prix: M. Blanchard, médaille d'argent, grand module.

3e prix: M. Goutte, médaille d'argent.

Raisins. — M. Delair, secrétaire, a décroché le 1er prix, médaille de vermeil grand module (en l'absence de médaille d'or).

3e prix, médaille d'argent: M. Clarch, Félix, de Moingt.

2e Section. — M. Bailly, Claude, de Chaudieu, gagne au petit trot le 1er prix, médaille de vermeil, grand module; pour ses ravissantes collections de Coléus et Dalhias de semis; collections de Roses et autres fleurs coupées.

2e prix: M. Brouiller, Antoine, médaille d'argent grand module.

Les amateurs ont été favorisés par les récompenses en médailles.

M. Faugeraud obtient une médaille d'argent pour l'inscription surmontant l'entrée de l'orangerie et portant ces mots:

Concours horticole, en fleurs d'immortelles.

Les Sociétés d'agriculture et de viticulture tenaient leur concours le même jour.

Pour terminer, un peu de critique. Les différents concours, quoique bien fournis, ont manqué presque totalement d'un fruit bien cher aux Lyonnais et pays environnants : c'est la pêche qui a fait défaut. L'étiquetage a laissé à désirer.

Votre délégué,

LARGE, Pierre,
à Saint-Genis-Laval.

NOTES & INFORMATIONS

Le Sulfate de fer. — Depuis qu'un agronome anglais, le Dr Griffiths, a appelé l'attention des agriculteurs sur le Sulfate de fer, ce produit chimique a fait beaucoup parler de lui. Les uns le préconisaient comme une substance indispensable à la végétation et le faisaient entrer comme complément dans leur composition d'engrais. Les autres en niaient absolument l'efficacité. Loué par les uns, blâmé par les autres, le gros du public ne savait guère à qui donner raison. Deux estimables savants, MM. Boiret et G. Paturel, répétiteur à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, ont voulu avoir le cœur net sur les avis contradictoires formulés à propos de ce sel de fer, et ont établi des expériences qu'ils viennent de publier dans les *Annales agronomiques*. Il serait un peu long de rendre compte ici des expériences plus haut désignées, nous nous bornerons à en donner les conclusions que voici :

1° Le sulfate de fer est vénéneux par lui-même ou tout au moins par l'acide qu'il met en liberté en passant à l'état de sulfate ferrique basique ; il ne peut donc être utilement employé que lorsqu'il provoque des réactions secondaires.

2° Dans un sol calcaire, le sulfate de fer se transforme rapidement en donnant du sulfate de chaux et de la rouille ; on en peut mettre des quantités *quelconques* sans entraver d'une façon absolue la marche de la végétation si le calcaire fin est assez abondant, et si l'on a soin de n'ensemencer que plusieurs mois après avoir incorporé l'amendement au sol.

3° Le sulfate de fer paraît agir principalement, à la façon du plâtre, en favorisant la diffusion de la potasse, il peut, dans les terres pauvres en potasse assimilable, remplacer le plâtre pour les légumineuses et quelques autres plantes de mêmes exigences, telles que la pomme de terre, la betterave et la vigne. En dehors de ces cas spéciaux, nous pensons que le cultivateur n'a rien à gagner à faire entrer cette substance dans les formules de fumures.

— LA FRAUDE DES ENGRAIS. — Dans son audience du 27 juillet 1892, le Tribunal de Chartres, sur la plainte du syndicat agricole de la même ville, a condamné un falsificateur d'engrais à un mois de prison, 500 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts envers chacun des cultivateurs plaignants, ainsi qu'à l'insertion du jugement dans trois journaux de l'arrondissement.

Il s'agissait de nitrate de soude vendu avec garantie de 16 0/0 d'azote nitrique et n'en renfermant que 13 0/0 Les sacs vendus renfermaient de 20 à 26 0/0 de sable blanc.

Cette répression de la fraude a été faite en vertu de l'application de la loi du 4 février 1888.

— La Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse tiendra une *Exposition générale* des produits de l'agriculture, l'horticulture, viticulture et des objets d'art et industries s'y rattachant, à Cannes les 26, 27, 28, 29 et 30 janvier 1893. Adresser les demandes au Président de la Société, 4, rue Raphaël, à Cannes.

PLANTES NOUVELLES

Poirier Directeur Hardy. — Le fruit est gros, turbiné pyriforme à la façon du *Beurré d'Amanlis* et du *Beurré superfin*, ou plus allongé encore, comme *Williams* et *Beurré Clairgeau* ; son épiderme vert gai, passant au jaune blond sablé de roux, se colore de rose lilacé à l'insolation.

La chair est d'une grande finesse, très juteuse, bien fondante, sucrée et relevée d'un arôme fort agréable; son bon goût pourrait être comparé à celui du *Doyenné du Comice*.

La maturité se succède dans le courant d'octobre.

L'arbre, bien dressé, est d'une belle vigueur et d'une bonne fertilité.

Pommier à cidre : **Rousse de Latour.** L'arbre, de belle forme, est à branches semi-verticales, un peu ramifiées ; vigoureux, rustique au froid et d'une grande fertilité.

Fleurissant tard, en juin, il échappe aux gelées printanières.

Le fruit, de grosseur moyenne, bien fait, est vert-jaunâtre, marbré de roux clair et plaqué de rouge brique sur une face. La pulpe, très ferme, douce, peu amère et parfumée, produit un jus de toute première qualité qui adoucirait les boissons chargées de tannin.

La densité du moût est 1.107,

Sucre total	220g. »»
Tannin	2 311
Matières pectiques	20 800
Acidité	1 66

Son cire, assez coloré, limpide, est excellent à boire et se conserve longtemps,

La maturité du fruit se dessine en janvier et février ; le pressurage peut être immédiat ou retardé jusqu'en juin ; c'est donc un fruit de troisième saison.

Ces deux variétés fruitières sont mises au commerce par MM. Ballet frères, horticulteurs à Troyes (Aube).

ROSIERS

Thé. — Maman Cochet. — Arbuste vigoureux, sans cependant être sarmenteux, fleur très grande, pleine, rose carné lavé de carmin clair, mêlé de jaune nankin saumoné. — Très joli bouton allongé. — Plante très florifère. Variété extra.

Cette variété est mise au commerce par M. Cochet Scipion, horticulteur-pépiniériste-rosiériste, à Suisnes, par Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Thé. — Comtesse de Breteuil. — Arbuste très vigoureux formant un buisson compact et érigé, aiguillons rares ; feuillage vert foncé très brillant ; fleur portée par un pédoncule droit, très grande ou grande, de forme parfaite en coupe, pétales extérieurs larges, ceux du centre plus étroits, coloris difficile à décrire, extérieur saumon rosé, centre nuancé rose pêche abricoté, entremêlé de jaune chrome foncé.

Présentée en juin à la Société d'horticulture du Rhône, il lui a été décerné une médaille d'argent avec félicitations.

Thé. — Beauté Inconstante. — Arbuste très vigoureux formant un buisson peu élevé ; aiguillons saillants et peu nombreux, feuillage vert bronzé ; fleur grande pleine ou demi-pleine, d'un beau coloris rouge capucine à reflets carmin, nuancé de jaune. Cette variété donne quelquefois sur la même plante des fleurs d'un coloris plus pâle.

Nota. — Cette rose que j'avais tout d'abord nommé *Beauté de Lyon*, a obtenu l'année dernière un premier prix décerné par l'Association horticole lyonnaise.

Ces deux variétés sont actuellement mises au commerce par M. J. Pernet-Ducher, rosiériste, 114, route d'Heyrieux, Monplaisir-Lyon (France).

BIBLIOGRAPHIE

Pour paraître en mars prochain :

LES ORCHIDÉES RUSTIQUES,

Ouvrage illustré par M. Henri Correvon.

En souscription au Jardin alpin d'acclimatation à Genève, chemin Dancet, 2.

— Lagrange, viticulteur, à Oullins (Rhône). — Catalogue des plants de vignes greffés. Raisins de cuve, de table. Boutures, Producteurs directs, etc. Broch. in-8° de 12 pages.

— Gustave Knoderer, horticulteur, rue de la Paix, 55, à Nice (Alpes-Maritimes). — Catalogue des nouveautés de graines dans les genres : Œillets. Bassovia. Solanum (crinitipes et texanum macrocarpum), Eulalia japonica gracillinia univittata, etc. etc. Primevères, Giroflées, Reine-Marguerite, etc.

— Jardin alpin d'acclimatation de Genève. Directeur, M. Henri Correvon, 2, chemin Dancet, à Genève. — Liste des graines d'espèces montagnardes, récoltées en 1892. Broch. in-8° de 20 pages.

— Claude Sahut, horticulteur, avenue du Pont-Juvénal à Montpellier.— Catalogue raisonné d'arbres fruitiers, arbres, arbrisseaux. arbustes forestiers et d'ornement. Brochure in-f° de 101 pages. Ce catalogue contient l'énumération d'une collection de Neriums (Lauriers-roses) et la description de plusieurs variétés de Diospyros Kaki.

—Bruant, horticulteur.boulevard Saint-Cyprien,à Poitiers.— Catalogue des arbres, arbustes conifères, Rosiers, jeunes plants, etc., cultivés dans l'établissement. Broch. grand in-f° de 120 pages.

— Manuel pratique des Cultures tropicales et des Plantations des pays chauds. par P. Sagot. docteur en médecine, ancien chirurgien de la marine, ancien professeur d'histoire naturelle à l'Ecole nationale spéciale de Cluny, correspondant du Muséum de Paris. etc. Ouvrage publié après sa mort, complété et mis à jour par E. Raoul, pharmacien en chef du Corps de santé des colonies, professeur du cours de productions et cultures tropicales à l'Ecole coloniale, membre du Conseil supérieur de santé des colonies et pays de protectorat. Préface par M. Maxime Cornu, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. (1).

Tous ceux qui s'occupent des questions coloniales se plaignaient depuis bien longtemps qu'il n'existât pour les cultures et entreprises agricoles dans les pays chauds, ni guide, ni manuel, ni traité d'aucune sorte.

Pour les cultures européennes ces ouvrages abondent, mais pour la zone intertropicale aucune publication n'était venue combler cette lacune. C'est que, pour une publication semblable les obstacles étaient nombreux. Dans les pays chauds, les cultures d'une extrême diversité, varient d'un continent à l'autre et diffèrent même fréquemment suivant les contrées. Pour produire un livre réellement utile il fallait un spécialiste ayant pu étudier les pays les plus divers et ayant séjourné dans toutes les régions de la zone intertropicale. Réunir de telles conditions a été longtemps impossible par suite de la longueur des trajets ; dans ces dernières années seulement, la facilité des communications a permis la réalisation de ce programme.

(1) Un fort vol de 734 pages. Prix 12 francs. Augustin Challamel, éditeur, 5, rue Jacob. Paris.

La librairie *Challamel* met enfin en vente un *Manuel des cultures tropicales et des plantations des pays chauds.* Cette œuvre avait été entreprise par l'éminent botaniste *Paul Sagot* qui y travailla pendant vingt-quatre ans et y condensa le résultat de son expérience agricole acquise dans l'Amérique du Sud. Ce regretté savant mourut en 1888, mais son œuvre put être reprise par un agronome qui avait eu la bonne fortune d'habiter pendant de longues années toutes les colonies françaises, anglaises et hollandaises. Nous voulons parler de M. *E. Raoul* qui assuma la lourde tâche de terminer cette œuvre et de la publier.

L'ouvrage de MM. *Sagot* et *Raoul* est rempli de renseignements nouveaux et précieux ; on y trouve la description de plantes utiles inconnues jusqu'à ce jour, le mode et l'énumération de tous les fruits si exquis des tropiques. Nous signalons tout particulièrement au lecteur le chapitre consacré à la canne à sucre et aux maladies de la canne et toute la partie du volume qui traite des races d'animaux, de ferme et de labour, spéciales aux pays chauds.

Trois index rendent les recherches des plus faciles, l'un deux, celui des noms indigènes, contient la nomenclature de près de quatre mille espèces.

L'ouvrage débute par une préface remarquable de M. *Maxime Cornu*, professeur administrateur au Muséum, qui a consacré lui aussi, tout son temps à l'étude si intéressante des cultures coloniales.

— *Les Orchidées de Semis*, par Ernest Bergman, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite agricole (1). J'ai déjà dit à plusieurs reprises tout le bien que je pensais des excellentes monographies publiées par notre collègue, M. Bergman fils. l'un des secrétaires de la Société nationale d'horticulture de France, aujourd'hui, il faut

(1) Brochure in-8°, de 98 pages, avec couverture. Extrait du *Journal de la Société nationale d'Horticulture*. Envoi contre 1 franc en timbres-poste à toute personne qui en fera la demande à M. Bergman fils, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

renchérir encore sur ses publications antérieures, car les *Orchidées de semis* forment un mémoire horticole important dans lequel les renseignements souvent fort difficiles à se procurer, abondent à chaque page. Dans l'ouvrage en question — que notre collègue a bien voulu offrir à l'Association horticole Lyonnaise, dont il est membre titulaire — es genres d'Orchidées dans lesquels on connaît des Hybrides, des Métis et des Quarterons, sont classés, par ordre alphabétique avec l'indication de leurs parents, du nom du semeur et souvent suivi d'une description ou tout au moins d'indications descriptives suffisantes pour donner à l'amateur une idée de la plante signalée.

Nous sommes de plus en plus persuadé que c'est avec des monographies pareilles à celles que publie M. Er. Bergman qu'on arrivera à rédiger un *Hortus* sérieux qui fait, à l'heure actuelle, absolument défaut,

Le Mémoire de M. Bergman, illustré de belles gravures noires, ne tardera pas à être dans la bibliothèque de tous les amateurs d'Orchidées, où il tiendra une excellente place.

V. M.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 18 Décembre.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Celestins, 8.*

DIPLOMES DE JARDINIER

Avis. — Le Règlement des Diplômes de jardiniers créés par l'Association horticole lyonnaise est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au secrétariat; cours Lafayette, 66, à Villeurbanne. (Rhône).

Il y aura une session d'examen en février prochain.

Avis. — M. Latreille vient de construire (d'après les dernières données scientifiques concernant les appareils à vapeur) un chauffage de serre comprenant une chaudière horizontale semi-tibulaire avec foyer réfractaire indépendant. Cette chaudière, désignée sous le nom de *La Lyonnaise*, est installée et fonctionne chez M. J. Perraud, horticulteur, Grande-rue de Cuire, 73 (Croix-Rousse).

Au cours de la dernière assemblée générale, tenue par l'Association horticole lyonnaise, M. Latreille a invité MM. les Amateurs et MM. les Horticulteurs à visiter son nouveau chauffage. Il sera à leur disposition les trois premiers dimanches de décembre, de 2 heures à 4 heures Il fera, aux mêmes dates, un cours de chauffage pour les garçons jardiniers et apprentis qui voudront bien s'y rendre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont inserees gratuitement. Elles doiventêtre adressées au rédacteur du journal Elles passeront dans deux numeros, à moins que les intéresses ne manifestent le desir, par lettre. de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

On demande un jardinier intelligent, libéré du service militaire, pour magasins de graines.

On exige quelques connaissances horticoles et de sérieuses références. Ecrire G. B. 2000, poste restante, Lyon-Bellecour.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

LE GÉRANT : **V. VIVIAND-MOREL**

10.974 — Lyon. — Impr. du SALUT PUBLIC, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Greffe des Chrysanthèmes sur Anthemis. — Sélection. — Aspergère? Aspergière?? Aspergerie! — Le Jujubier à Lyon. — Cerises du Cap de Bonne-Espérance. — Transformations européennes. — Exposition de Chrysanthèmes à Nantes. — Question de sevrage. — Destruction de la Cochenille.

Greffe des Chrysanthèmes sur Anthemis. — Il paraît qu'en greffant certaines variétés de Chrysanthèmes sur *Anthemis frutescens*, on peut en obtenir des spécimens fort remarquables. On signale, à ce propos, deux variétés, les *C. Val d'Andorre* et *Ernest Fierens*, qui, greffées sur le sujet sus dénommé, par M. Alexis Callier, ont végété d'une manière si généreuse, qu'elles ont produit des sujets fort admirés à la dernière exposition de Gand.

Ce fait, très intéressant, n'offre par lui-même rien d'extraordinaire, attendu que, sans greffer les Chrysanthèmes, on peut obtenir, *en dix-huit mois*, des sujets mesurant souvent deux mètres de diamètre. Il n'est pas rare d'en voir aux expositions à Londres qui atteignent ces dimensions.

Ce qui rend le fait digne d'être noté, c'est de savoir qu'on peut greffer avec succès sur les *Anthemis* des plantes qui en paraissent suffisamment éloignées, non seulement au point de vue de la manière de végéter, mais aussi par leur aspect, et, ce qui est plus fort, par leurs caractères botaniques. On a ainsi, sans s'en douter, la perspective de pouvoir greffer sur l'*Anthemis frutescens* toute une série de plantes de la famille des composées.

Il faudra voir cela.

Sélection. — Il y a un proverbe qui recommande de ne pas enfoncer les portes ouvertes. Ce proverbe n'est pas aussi riche qu'il en a l'air, attendu que les portes ouvertes, même à deux battants, paraissent souvent fermées à quelques-uns. Ce préambule à propos de la sélection. On sait ce que c'est que la sélection : c'est un choix d'animaux ou de végétaux destiné à perpétuer dans une espèce, certaines particularités d'organisation. En forçant la note, ce terme appliqué à l'espèce s'applique aussi à la variété, et il y a mieux, à l'individu ; et il y a mieux encore à certaines parties de l'individu chez les végétaux.

Voici, par exemple, un cep d'une variété de vigne, un Gamay ou un Chasselas qui présente des sarments variés, les uns vigoureux et chargés de raisins, les autres vigoureux aussi mais avec une maigre fructification. Si le vigneron est un habile et qu'il ait ou à bouturer ou à greffer la susdite variété de vigne, il s'empressera de marquer le sarment très fructifère pour s'en servir et il rejettera l'autre sans hésiter. S'il n'est pas habile, il ne sélectionnera rien et constituera un vignoble peu fertile. Ce qui s'applique à la vigne peut s'appliquer à presque tous les végétaux des cultures.

Aspergère ? Aspergière ? ? Aspergerie ! — Je recevais, il y a quelque temps, une carte postale très laconique, d'un de mes collègues. Cette carte ne contenait que cette phrase : Doit-on dire : *aspergière* ou *aspergère* ? Je répondis ces simples mots : Ne dites ni aspergère, ni aspergière, écrivez et prononcez : *aspergerie*. A quelques jours de là, je rencontrais mon collègue et je lui

demandais où il avait appris qu'un terrain complanté d'asperges se nommait une *aspergière*. Il me mena chez lui et tira de sa bibliothèque le livre des *Plantes potagères*, par Vilmorin-Andrieux, où ce mot est en effet employé à la page 19.

Les dictionnaires français que j'ai consultés disent : *aspergerie*. Joigneaux, dans le *Livre de la Ferme*, et Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'Agriculture* écrivent aussi *aspergerie*.

Le Jujubier à Lyon. — On cultive plutôt le Jujubier, sous le climat de Lyon, comme arbrisseau d'ornement que comme arbre à fruit. Son feuillage très léger est fort gracieux d'aspect ; sa fleur, du reste très petite, mais qui se développe en abondance sur les sujets âgés, exhale une odeur délicieuse. Ses qualités s'arrêtent là dans nos régions.

Cependant cette année, une des plus chaudes de ce siècle, le Jujubier a produit des fruits, sinon en abondance, au moins en quantité passable, à Villeurbanne (Rhône), où ils sont arrivés à maturité vers la fin de septembre.

Ce fait, pensons-nous, méritait d'être noté au passage.

Quoique le jujubier (*Zizyphus vulgaris*) soit un arbrisseau des régions chaudes de l'Europe et qu'il ait pour habitat les états barbaresques, l'Egypte, la Syrie, il supporte assez bien les hivers rigoureux de notre climat. Les plus grands froids que nous ayons eu depuis 25 ans lui ont à peine fait perdre ses plus jeunes rameaux.

Il faut dire aussi que le Jujubier pousse assez lentement, qu'il constitue solidement ses tissus et que son bois est extrêmement dur.

Ce sont ces conditions particulières qui lui permettent de braver les basses températures, auxquelles il n'est pas habitué, dans les régions où il végète sans culture.

On prétend que c'est avec les rameaux de *Zizyphus Spina-Christi*, qui croît dans le Levant, en Arabie, en Syrie, etc., que fut faite la couronne d'épines qui figure dans la passion de Jésus-Christ. D'autres ne sont pas éloignés de penser qu'elle fût faite des rameaux du *Lycium spinosum* L. On pense que le *Zizyphus Lotus*, est l'arbre qui a donné son nom aux lotophages, peuplades africaines qu'on supposait se nourrir de ses fruits.

Cerises du Cap de Bonne-Espérance. — Un journal annonce pour la Noël un grand arrivage de cerises du Cap de Bonne-Espérance. On vend déjà, depuis plusieurs années, à Londres et à Paris, des fruits frais venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande où, comme on sait, les saisons sont l'opposé des nôtres.

Les procédés de conservation des fruits frais, récemment découverts, et aussi la rapidité avec laquelle s'effectuent les transports font prévoir que dans un temps plus ou moins rapproché les cultivateurs de primeurs auront fort à faire pour lutter avec les importations étrangères.

Transformations européennes. — Un hollandais, M. Kuyk, a donné une conférence à Amsterdam sur les Chrysanthèmes, laquelle a été publiée dans le journal *Sempervirens*. A propos des Chrysanthèmes plumeux, dont le chef de file est *Mrs Alpheus Hardy*, M. Kuyk a exprimé l'opinion que les variétés de cette section, actuellement connues en Europe, seraient des variétés importées du Japon dont on aurait changé les noms. D'après lui, Mrs Alpheus Hardy serait la variété *Shiro-Kiubi* ; W. A. Manda

(jaune d'or) aurait pour nom japonais *Kaba-Kiubi* ; Louis Bœhmer passerait pour synonyme de *Murasaki-Kiubi ; Ki-Kiubi* et Balantine ne serait qu'une seule et même plante ; Mrs George Daniel répondrait à *Momo-iru-Kiubi*.

Nous ne savons pas si l'opinion exprimée par Kuyk est l'expression exacte de la vérité ; c'est bien possible. Cependant, ce qu'il y a de certain c'est qu'il y a des variétés nouvelles de Chrysanthèmes plumeux qui ont été obtenues de semis en Europe et montrées à plusieurs expositions. Attendons-nous à en voir surgir nombre d'autres l'année prochaine.

Exposition de Crysanthèmes à Nantes. — Il y a eu, cette année, de nombreuses expositions de Chrysanthèmes. Les centres horticoles les plus importants ont tenus à fêter cette reine des fleurs de l'automne : Lyon, Paris, Nantes, Dijon, Epernay, etc., lui ont ouvert des concours variés, A Nantes, les journaux ont dit beaucoup de bien de celui que la Société Nantaise y avait organisé ; ils vantent plus particulièrement un lot des plus remarquables, de variétés cultivées en pot, exposé hors concours par Mme L. Bourgette, amateur des plus zélées et des plus habiles, lequel a fait l'admiration du public et reçu les félicitations du jury.

Parmi les horticulteurs récompensés, nous notons : MM. J. Gouleau, Jean Jeanneau, Bahuaut, E. Delhommeau, P. Douaud, Julien Chagnas, A. Clavreuil, L. Blondeau, etc.

Question de sevrage. — Il faut remonter aux principes physiologiques qui régissent l'alimentation des jeunes animaux, si on veut bien comprendre les soins qu'il convient d'apporter au sevrage des jeunes plantes. Il est utile de savoir qu'elles sont plus délicates que les adultes et qu'elles demandent des soins différents. Elle veulent une terre plus meuble et mieux choisie, surtout moins substantielle. Telle espèce qui poussera vigoureusement en terre franche, bien fumée, à l'état adulte, préférera une terre plus douce et moins azotée dans son jeune âge.

L'enfant tète d'abord ; il prend du potage ensuite et ne se met à la viande que longtemps après. Donnez de la viande à un tout jeune chien, il deviendra rachitique.

Toute proportion gardée les choses ne se passent pas autrement dans le règne végétal.

Ce préambule a pour but de donner des indications générales à l'amateur qui me demande comment il doit traiter de jeunes boutures de rosiers qu'il a faites et qui ont parfaitement réussies. Faut-il les mettre en pots dès maintenant ou les laisser en place jusqu'au printemps ?

On peut les passer en pot si on est très habile, car les radicelles sont très fragiles et se cassent facilement. Pour cela il faut les soulever avec soin, et employer une terre très fine, sèche et glissant bien ; arroser ensuite et placer les rosiers ainsi empotés sous châssis ombrés que l'on tient fermés pendant six à huit jours. On donne de l'air ensuite, très peu les premiers jours et davantage successivement.

Destruction de la Cochenille. — Notre collègue M. Grenier, de Romans, fait appel aux personnes qui connaîtraient un moyen pratique pour détruire cette espèce de Cochenille blanche, qui s'entoure de duvet ou qui court sur les plantes avec une assez grande facilité, principalement sur les Epiphyllum et les Coleus. Il a essayé sans succès la nicotine, le pétrole dissout, l'acide phénique, la soude, la poudre de pyrèthre. Si l'insecticide tue l'insecte il tue aussi la plante ; s'il ne tue pas la plante il ne tue pas l'insecte.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient un remède quelconque de bien vouloir nous l'indiquer.

Voici une formule qui donne très bons résultats contre des insectes de même, ordre, peut-être sera-t-elle bonne pour la Cochenille plus haut désignée.

Savon noir 30 à 50 grammes à dissoudre dans un litre d'eau de pluie.

Ajoutez-y 30 grammes d'essence insecticide au pyrèthre.

Voici comment on prépare l'essence de pyrèthre :

Prendre du pyrèthre de Dalmatie, en poudre et le faire macérer dans une bouteille avec de l'alcool ammoniacal. Au bout de huit jours de macération on obtient un liquide jaunâtre d'une très grande puissance toxique. L'alcool a employer est l'alcool commun à bon marché renfermant 75 ou 80 0/0 d'alcool pur dans lequel on a distillé de l'ammoniaque. S'emploie avec la seringue de jardinier.

M. Charles Mohr a essayé cette formule sur un bon nombre de plantes de serre et il n'a eu qu'à se louer des résultats qu'il a obtenu.

V. Viviand-Morel.

COMPTE-RENDU

De l'Exposition de Chrysanthèmes, Œillets et autres plantes fleuries,
Tenue du 10 au 14 novembre 1892, à Lyon, Salle des Folies-Bergère.

Que de fleurs ! que de fleurs !! Voile-toi la face, ô Calchas! Et toi, Novembre, mois brumeux et mélancolique, ne sois plus jaloux de tes frères parfumés et brillants ; grâce aux charmantes fées venues de l'Orient. Brumaire a fait place à Floréal ; il est devenu le mois des Chrysanthèmes.

Sur le seuil de la prosaïque salle des Folies-Bergère, transformée pour quelques jours en un palais enchanté, le visiteur s'arrête, étonné et ravi. Quel magique coup d'œil ! O les étranges et adorables fleurs ! C'est un éblouissant fouillis où étincellent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Et quelles formes bizarres, extraordinaires, invraisemblables !

On dirait que la Reine de Novembre s'est fait un jeu d'imiter ses gracieuses sœurs de la Flore estivale ; voici l'Œillet odorant, le Pavot finement dentelé, la triste Scabieuse, l'Anthémis immaculé, le majestueux Dahlia, la noble Pivoine, etc., etc.. Ses ligules, — soyons technique, — affectent toutes les formes : ici, larges et aplaties, là, minces et ténues comme des fils de soie; les voici qui s'enroulent en cornet pour finir en spatule : tantôt elles s'étendent horizontalement, tantôt elles s'érigent comme de fines aiguilles ; celles-ci s'inclinent avec grâce vers le pédoncule, celles-là se redressent fièrement pour s'incurver vers le centre ; d'autres enfin, semblables à de jeunes serpents, s'enroulent dans un inextricable et minuscule labyrinthe.

Ce n'est pas une maigre plume, c'est la prestigieuse palette d'un peintre qu'il faudrait pour un pareil tableau. Où trouver une assez riche provision d'épithètes, ces couleurs de la prose ? Si encore il en était de celles-ci comme des graines! Nos grands semeurs auraient tôt fait de nous en offrir une collection aussi brillante qu'inépuisable.

Mais à quoi bon vouloir exprimer l'inexprimable ? Aussi bien, tous les lecteurs du *Lyon-Horticole* ont, comme nous, admiré notre merveilleuse Exposition. Quant à ceux qui n'ont pu contempler cette féerie florale, nous ne pouvons que les plaindre ; les épithètes les plus admiratives, les qualificatifs les plus flamboyants, ne sauraient leur donner qu'une pâle idée de la réalité.

Nous ne nous attarderons pas non plus à revenir un siècle en arrière, pour vous parler de l'introduction du Chrysanthème en France. Nous rappellerons seulement pour mémoire que Robert Fortune apporta du Japon, il y a trente ans, les cinq variétés : *Laciniatum*, *Grandiflorum*, *Yellow-Dragon*, *Striatum album* et *Yo-Yo*, qui qui ont produit par hybridation, naturelle ou artificielle, une nombreuse et remarquable postérité.

Ce que nous tenons surtout à faire ressortir ici, ce sont les étonnants progrès accomplis en quelques années, principale-

ment depuis l'Exposition de 1889, dans la culture du Chrysanthème, au double point de vue de la plante et de la fleur. Personne ne nous contredira, nous en sommes certain, si nous affirmons que dans ce court laps de temps, ce genre a plus gagné qu'il ne l'avait fait jusque-là en un siècle, et point ne sera difficile d'expliquer les causes d'une transformation aussi rapide.

Les concours, les expositions, ont fait connaître les Chrysanthèmes dont le commun des mortels ne possédait alors que les robustes, mais peu brillantes variétés cultivées dans tous les jardins, sous le nom de *Renonculiers*. Qu'il y a loin de ces *fleurs de cimetière*, comme les appelait le vulgaire, à ces fleurs gracieuses et riantes que les Chrysanthémistes d'alors nous firent admirer.

Ce fut un engouement général, et le Chrysanthème devint en quelques jours le grand favori du public.

Un tel succès s'explique aisément d'ailleurs, car la beauté des fleurs ne constitue pas le seul mérite de cette plante : elle se multiplie avec une étonnante facilité, elle est aussi peu exigeante que possible sous le rapport de la culture ; enfin, par une sorte de coquetterie, elle nous offre ses fleurs à une époque où elles n'ont pas de rivales.

Il fallut bien alors se mettre en mesure de répondre aux commandes qui affluèrent de tous côtés. Mais nos horticulteurs lyonnais sont des commerçants trop avisés pour se laisser prendre au dépourvu.

Deux établissements bien connus, trois peut-être, avaient alors la spécialité de cette culture. Au printemps de 1890, la plupart offraient à leurs clients une collection de Chrysanthèmes des plus complètes et des mieux choisies.

L'élan était donné ; l'émulation entre de pareils artistes ne pouvait qu'être fertile en heureux résultats, et cette plante docile et généreuse allait se prêter entre leurs mains aux plus étonnantes transformations.

Jusqu'alors, en dehors de quelques semis ou introductions, trois semeurs : MM. de Reydellet, Delaux et Lacroix, avaient le monopole des semis, et quiconque voulait entretenir une collection était leur tributaire. Nos horticulteurs commencèrent par faire venir d'Angleterre, d'Amérique et du Japon ces variétés merveilleuses qui firent sensation dans le monde horticole. Mais ce n'était pas assez. C'était une croyance bien arrêtée, que le Chrysanthème ne pouvait mûrir ses graines sous le climat lyonnais. Il en était de cette légende comme de beaucoup d'autres en horticulture. *On* la regardait comme article de foi, simplement parce que *On* l'avait contée à un *Tel*, etc.

MM. Calvat, Crozy, Musset, Rozain, etc., dont nous avons admiré les magnifiques semis, ont victorieusement démontré que la légende était absurde, et que des horticulteurs habiles savent au besoin venir en aide à la nature et remédier aux inconvénients du climat.

Mais là ne devait pas s'arrêter leur tâche. Cette plante généreuse péchait par excès de vigueur, et, semblable en ce cela à beaucoup de simples mortels, elle manquait de tenue. Pour une aussi grande dame, fêtée et choyée dans le monde, le défaut était déplorable.

Qu'à cela ne tienne ; nos horticulteurs sont des éducateurs émérites auxquels rien n'est impossible : quelques pincements judicieux, un ébourgeonnement opportun, et notre plante dégingandée, qu'il fallait redresser à grands renforts de baguettes, va se régulariser, se géométriser, si j'ose m'exprimer ainsi, pour nous offrir des touffes compactes du plus agréable aspect.

En effet, presque tous les concours de plantes en pots se recommandaient par l'excellence de la culture et de la tenue. Certains specimens même nous montraient de véritables tours de force de patience et d'habileté.

Mais nous voudrions surtout parler des trois lots classés premiers dans le 14e concours (plantes en pots en 100 variétés), parce que ces lots, remarquables à tous égards, nous paraissent représenter trois genres de culture absolument distincts, entre lesquels l'amateur n'aura qu'à choisir, à moins qu'il ne les apprécie et ne les adopte tous les trois.

Le lot de M. Molin se composait de plantes basses, trapues et vigoureuses, dont les magnifiques fleurs de demi-grandeur n'avaient que le défaut d'être un peu rares, cela tenait assurément à ce que les

branches, de force et de grandeurs inégales, n'avaient pu donner qu'une floraison irrégulière.

Les plantes de M. Crozy, cultivées également à la demi-grande fleur, étaient un peu plus hautes que les précédentes et flattaient peut-être moins l'œil au premier aspect, d'autant plus que leur groupement laissait un peu à désirer ; mais elles étaient plus compactes, mieux arrondies, et les tiges, droites et fermes, portant toutes, sans tuteurs, des fleurs superbes et bien épanouies, décelaient l'incessante intervention d'un maître praticien.

Enfin, puisque nous procédons par rang de taille, disons que le lot de M. Rozain était composé de plantes plus élevées encore que celles de M. Crozy, où le pincement et l'ébourgeonnement avaient été pratiqués d'une façon moins sévère.

C'est tout au plus si un juge méticuleux aurait pu leur reprocher de pécher par la tenue et d'avoir, en général, des fleurs moins régulièrement grandes que leurs voisines. Mais comme elles regagnaient en quantité ce qu'elles perdaient en grandeur!

Le Jury, dont l'embarras dut être extrême, se montra éclectique non moins qu'impartial, et, par amour, sans doute, de l'*antithèse*, chère aux poètes, il accorda une médaille d'or aux deux lots les plus dissemblables, ceux de MM. Molin et Rozain. Quant à M. Crozy, pour son lot, intermédiaire entre les deux autres, il obtint la grande médaille de vermeil, avec la faculté, pensons-nous, d'y faire graver en exergue le consolant adage latin :

In medio stat virtus!

Il nous reste à parler, pour terminer, de ce qui a constitué comme le *clou* de l'Exposition, des fleurs énormes, immenses, qui ont excité l'admiration et, plus encore, l'étonnement des visiteurs. Mais la culture *à la grande fleur* est la question qui passionne le plus, en ce moment, les amateurs de Chrysanthèmes, et, comme nous ne pouvons la traiter ici avec tous les développements qu'elle comporte, nous nous proposons d'en faira prochainement une étude spéciale et détaillée.

Th. David.

Plantes en pots.

11° Concours. — A tout seigneur, tout honneur; M. Rozain-Boucharlat, le lauréat de l'Exposition, nous présentait un magnifique lot de 100 variétés, dont la vigueur, la tenue, la floraison des sujets présentés ne laissait rien à désirer. Difficile était le choix parmi ce surchoix de variétés; nous croyons remarquer comme des plus méritantes parmi les dernières variétés mises au commerce dans les blanches : *Anna Vidier*, — *Auréole virginale*, — *Cimes neigeuses*, — *M*^me^ *Calvat*, — *M*^me^ *Grosjean*, — *M*^me^ *Viviand-Morel* ; dans les jaunes : *Acturus*, — *Ch. Gougnon*. — *Miss Helyett*, — *M. de Laval*; dans les rouges : *Abbé Margerin*, — *Docteur Gaché*, — *Grand Duc Nicolas*, — *Maurice Verdet*; dans les roses : *Acrocliniæflora*, — *Exposition de Grenoble*, — *M. Gustave Henri*, — *Excelsior*, — *Président Chandon*.

Au 17e concours, M. Rozain a voulu profiter de l'espace qui lui était accordé pour nous montrer, par un groupage de plantes, l'effet qu'on peut obtenir avec des variétés telles que : *Diane*, — *Henri Robert*, — *Jules Toussaint*, — *Docteur Master*, — *Mokana*, — *M*^me^ *la Comtesse Lombard de Buffières*.

Nous dirons de ces six plantes présentées comme remarquables par leur développement, qu'elles l'étaient réellement.

14e Concours. — M. Molin, qui prenait part à ce concours, avait des sujets vraiment dignes de remarque ; la suppression de quelques boutons le long des tiges avait donné à la fleur principale un développement plus fort que la normale. Nous y remarquons près des deux tiers des variétés mises au commerce en 1891-1892, au premier rang et comme rayonnant au-dessus des autres, la superbe variété l'*Ibère*, d'un beau blanc saumoné à pétales démesurément longs et se repliant sur le centre; fleurs immenses. Dans les blanches, nous notons : *M*^lle^ *Anaïs Molin*, — *Antoinette*, — *M*^me^ *Leblanc*, — *M*^me^ *Camille Hermann*; dans les roses : *Gay-Lussac*, — *Marius Ricoud*, — *Comte F. Lurani*, — *Esclarmonde*, — *Julius Roche*; dans les jaunes : *Ella May*, — *Mrs John May*, — *Kioto*. — *Charles Moskell*; dans les rouges, violets et lilas ; *Vice-Président Calvat*, — *Georges*

Pratt, — *Cirius*, — *M. Cormieck*, — *David Rose*, — *Wishan*.

M. Molin profitait de l'emplacement accordé par le 17e concours pour former un assemblage de coloris où nous ne dirons pas qu'on retrouvait les couleurs de l'arc-en-ciel, mais le mélange des couleurs était des mieux réussis.

M. Crozy qui concourt pour les 100 variétés présentait des plantes bien en forme et très vigoureuses. Par leur abondante floraison et le choix des variétés, ces plantes formaient un lot qui n'était pas un des moins remarqués; parmi les variétés méritant d'être signalées nous notons, dans les blanches, son fameux gain : *Enfant des Deux-Mondes*, plante d'un grand effet et très vigoureuse, *Mme T. David*, — *Flora Hill*, — *Mrs Westcott*, — *Potter Palmer*; dans les roses : *Comte de Rancourt*, — *Mme J. Nicolas*, — *Severine Maignien*, — *Cristine Anderson*, — *Yosémite*; dans les jaunes; *Satellite*, — *Secrétaire Delaire*, — *Eldorado*; dans les rangs divers : *Incendie*, — *Généreuse*, — *Th. Denis*. — *Ch. Canfield*.

Au 17e concours, M. Crozy avait fait un massif dont le fond garni avec la précieuse variété *Acrocliniæflora*, gain du présentateur, d'où s'échappaient au travers quelques variétés remarquables, telles que; *Mrs Alphœus Hardy* et quelques beaux jaunes; le tout formait un effet magnifique.

Son lot de six plantes montrait ce qu'on peut obtenir d'un Chrysanthème, lorsqu'on veut lui donner l'espace et la nourriture nécessaires.

M. Marchand, qui participe également au 14e concours ne présentait que des variétés à floraison précoce, race encore peu connue et qui mérite de l'être. Cette série, obtenue par M. Delaux a l'avantage de fleurir à partir du mois d'août et de prolonger sa floraison très tard, elle est pour ainsi dire remontante : MM. les Amateurs qui ne passent à la campagne que la saison des vacances auront donc avantage à se les procurer. L'on y retrouve les mêmes coloris, les mêmes formes de fleurs, les plantes peut-être un peu plus naines, ce qui n'est pas à dédaigner dans les petits jardins, quoique la floraison soit un peu avancée.

Nous croyons devoir citer particulièrement dans les blancs; *M. Gaston Bolmiche*, — *Mme Gréard*, — *Mme de Dubor*. — *Mlle Eugénie Lemaigre*, — *Théophile Rœderer*, — *Mme Jeanne Gayou*; dans les roses : *Viviand-Morel*, — *Mme E. Bellan*, — *Mlle Germaine Cassagneau*, — *M. Vauvel*, — *Mme Morel*; dans les rouges variés; *Mlle Marguerite Puissaye*, — *Mme Jacob*, — *Mme B. Yung*, — *M. Chauvry*, — *Mme de Croiselles*, — *Mme Dufossé*.

M. Ardouin, amateur à Grenoble, prend part au concours de 100 variétés avec une série de plantes cultivées à la grande fleur. Nous doutons que ce genre de culture sourie à beaucoup de personnes, si pour obtenir de grandes fleurs il est nécessaire d'avoir des plantes qui vous obligent à vous dresser sur les pieds pour voir les fleurs. Nous admirons ces belles fleurs, mais nous regrettons de ne pouvoir en faire autant des plantes. Nous trouvons dans ce lot des variétés remarquables, nous citerons dans les jaunes : *William Lincoln*, — *Soleil doré*, — *Mrs Richard Elliot*, — *Portalis*, — *M. Roux*; dans les rouges foncés : *Roi des Japonais*, — *Bras rouge*, — *Edwin Molineux*; dans les roses : *Margarita*. — *Coquette de Castille*, — *Mlle Cabrol*. — *Alcion*, — *Louis Boehmer*; dans les blancs : *Condor*, — *Queen of Angland*, — *Pelican*, — *Empire du Japon*, — *Le Camelia*.

M. Colomb, chez M. Guimet, n'est pas partisan de la grande fleur, il préfère la quantité à la qualité; il croit que cela lui sera plus utile pour ses bouquets et garnitures. Ses plantes étaient d'une bonne culture, quelques-unes peut-être un peu hautes, mais l'ensemble faisait bon effet; nous citerons au hasard des variétés : *Laciniata*, — *Marie Azam*, — *Fée rageuse*. — *Don Quichotte*, — *M. Boyer*, — *Sylphide*, — *M. Delanoy*, — *Edouard Audiguier*. — *Capitaine de Sabran*, etc.

M. Michel (Louis), chez MM. Brachet et Chaîne, exposait 100 variétés dignes d'attirer l'attention; quoique les variétés ne soient pas des plus nouvelles, elles faisaient néanmoins un bel effet. D'abord les plantes étaient vigoureuses et la floraison bien à point, nous ne nous attarderons pas à signaler les variétés, craignant d'allonger le rapport outre mesure.

15e Concours. — M. Dubreuil présentait

50 variétés dignes de figurer dans toutes les collections ; en outre d'un bon choix, les plantes étaient très vigoureuses et bien fleuries. Si quelques-unes étaient un peu élancées, il ne faut l'attribuer qu'à la trop grande vigueur. Nous notons au passage : *Harmonie*, — *Mme Carrière*, — *Marie Azam* ; dans les roses : *Marguerite de Mun*, — *Erecta superba*, — *Louis Boehmer*, — *Theodora* ; dans les jaunes : *Mme Garnard*, — *Or du Rhin*, — *Viel Or* ; dans les rouges variés : *Edouard Audiguier*. — *M. Antoine*, — *Edwin Molineux*.

Son groupement du 17e concours était très admiré. Son *Alphæus Hardy* mélangé de *Rosea Superba* produisait un bel effet.

Le lot de 50 plantes de M. Perraud aurait été des plus remarqués si quelques sujets présentés avaient été plus fleuris, car la vigueur des sujets, la fraicheur des coloris ne laissaient rien à désirer. Nous y trouvons des variétés des plus méritantes ; dans les blancs : *Enfant des deux Mondes*. — *Fabian de Médiana*, — *Lumière électrique*, — *Domination* ; dans les roses : *Don Quichotte*, — *Claire Azam*, — *Léo Delibes*, la remarquable *Vansford White* ; d'un beau rose carné : *Souvenir de Haarlem*, fleur rose à fond jaune.



MILTONIA VEXILLARIA.

16e Concours. — M. Joannon, horticulteur à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et M. Jacquet, horticulteur à Neuville-sur-Saône, présentaient des lots de 25 variétés en plantes bien choisies et bien fleuries.

17e Concours. — L'emplacement donné à M. Michel, horticulteur à Cuire, près Lyon, lui avait permis de grouper un mélange de variétés du meilleur choix, et de former un massif d'un ensemble ravissant.

Que dire de ces six plantes élevées sur tiges, tiges n'ayant pas moins de 1 m. 50 de haut avec de jolies petites fleurs ; que de soins pour obtenir ce résultat !

M. Drevet, qui est un fanatique des plantes cultivées sur tiges, nous présentait six plantes avec des jolies têtes couvertes de fleurs.

Les 6 plantes présentées par M. Sangouard, chez M. Chalandon, à Parcieux (Ain), étaient vraiment dignes de remarque. Quel développement, quel soin dans la culture pour obtenir ce résultat. Sur une seule tige de 10 centimètres de haut, un premier pincement lui a permis d'obtenir 8 ou 10 branches ; à quelques centimètres plus haut un deuxième pincement, et ainsi de suite, pour arriver a nous présenter des sujets de 1 mètre de diamètre et portant plus de 200 fleurs.

Et son Chrysanthème *Edouard Lefort* est-il superbe de végétation et de floraison !

M. Calvat, amateur horticulteur à Grenoble. a voulu nous montrer que pour lui la culture à grandes fleurs n'a pas de secrets. Transformer un Chrysanthème en une énorme pivoine, pour lui cela n'est qu'un jeu ; ses trois plantes : *Madame Calvat*,

Harmann Payne et *Madame A. Roux* ont fait l'admiration des visiteurs.

Tout autre est l'exposition de M. Léonard Lille, avec son Chrysanthème à fleurs simples, *Marie-Thérese Bergmann*, il a voulu montrer le chemin parcouru par nos Chrysanthémistes.

B. G.



Epipactis Nid-d'Oiseau (Neottia Nidus-Avis).

1 Fleur grossie. — 2 Labelle, pistil et anthère. — 3 *a* Labelle ; 3 *b* Style ; 3 *c* Stigmate ; 3 *d* Anthère. — 4 Style et Anthère. — 5 Anthère. — 6 Fruit. — 7 Fruit coupé horizontalement. — 8 Graine grossie.

Miltonia vexillaria.

Le *Miltonia vexillaria* a été classé par quelques auteurs dans le genre *Odontoglossum*, sous le nom d'*O. vexillarium*. C'est une Orchidée fort remarquable, une des plus belles espèces du genre, dont les fleurs atteignent souvent douze centimètres de longueur sur 8 de large. Elle habite les versants froids de la Cordillière occidentale des Andes de la Nouvelle-Grenade.

On cultive quelques variétés, plus ou moins tranchées, de ce beau type, entre autres les sortes désignées dans les collections sous les noms que voici : alba — Cobbiana — Hilliana — insignis — Kienastiana — leucoglossa — Measuresiana — rosea — splendens — superba, etc.

Les Miltonia demandent le compartiment froid de la serre à Orchidées. Une température de 15° pendant le jour et de 5° à 8° pendant la nuit, leur convient particulièrement. C'est dire qu'ils veulent de l'air et de l'humidité pendant l'été.

E. D.

Epipactis Nid-d'Oiseau.

Ce n'est qu'à titre de curiosité que nous donnons ci-contre la figure du Nid-d'Oiseau, orchidée parasite qui a toutes les allures d'une Orobanche, autre parasite contre laquelle les cultivateurs

ont quelquefois à défendre leurs récoltes. Le nom de Nid-d'Oiseau a été donné à cette plante à cause de sa racine formée de fibres très nombreuses, épaisses, enchevêtrées à la façon de la paille d'un nid.

Le Nid-d'Oiseau n'est pas ornemental. Ses fleurs sont d'un jaune roussâtre et ses bractées d'un blanc sale. Il croît dans les lieux couverts et ombragés des forêts, dans la région des sapins et dans la région des vignes.

A défaut d'utilité horticole, la légende de la figure ci-contre représentée pourra aider, dans leur instruction botanique, les personnes qui éprouvent quelques difficultés à distinguer les différentes pièces florales des Orchidées.

S. R.

PROCÉDÉS HORTICOLES

Moyen pour assujétir les arbres nouvellement plantés. — Les racines sont faites pour être enterrées et les tiges pour vivre hors de terre, chacun sait ça. Mais il n'est pas rare de voir ceux qui le savent le mieux planter les arbres trop profondément. Quand on plante dans de bonnes conditions, la terre remuée subit un tassement qui fait descendre l'arbre beaucoup trop bas; une partie de la tige qui devrait être hors de terre se trouve, de ce fait, enterrée. Pour obvier à cet inconvénient et bien placer le collet de l'arbre au niveau du sol, on place horizontalement un bâton au milieu du trou, de manière que ses deux extrémités posent sur les bords opposés. Sur ce bâton d'appui qui donne le niveau du terrain, on assujettit solidement l'arbre à planter au point qui marque le collet. On a soin, du reste, de placer entre ce bâton et l'arbre un vieux chiffon pour empêcher la meurtrissure. Ce bâton doit rester en place pendant environ un an.

Arbres trop enterrés. — Il arrive assez fréquemment que par suite du tassement du sol, des labours et des apports de terre, que des arbres qui avaient d'abord été plantés convenablement, se trouvent au bout de quelques années beaucoup trop enterrés. Dans les terrains secs, le mal n'est pas très grand; mais dans les bas-fonds humides, il n'en est pas ainsi, car les arbres trop enterrés languissent, jaunissent et finissent souvent par périr. Il y a donc lieu d'apporter promptement un remède aux arbres qui se trouvent dans ces conditions. Si l'arbre est jeune, il ne faut pas hésiter à l'arracher et à le replanter convenablement. Dans le cas contraire, ou si on ne veut pas se résoudre à cette extrémité, il faut déchausser le sujet jusqu'au collet, et dans l'espace de la tige qui se trouve enterrée, pratiquer quelques entailles peu profondes de bas en haut, et soulever par places quelques lambeaux d'écorce; on peut également donner quelques coups de pointes de serpette dans le sens de la longueur de la tige. Ces insicions ont pour but de provoquer la formation de bourrelets, et par la suite de faire développer de nouvelles racines. Les bourrelets qui se forment ont une organisation analogue à celle des racines et ne craignent pas d'être recouverts de terre, comme les tissus ordinaires du bois.

Distances a observer dans les plantations. — Arbres à haute tige: poiriers et pommiers, 10 mètres; cerisiers sur merisiers, abricotiers sur amandiers, 8 mètres; pruniers sur pruniers, abricotiers sur pruniers, 6 mètres.

Pyramides et gobelets: poiriers sur francs, pommiers sur francs, 4 mètres. poiriers sur coignassiers, pommiers sur doucins, pruniers sur pruniers, cerisiers sur Sainte-Lucie, abricotiers, 3 mètres.

Buissons de pommiers sur paradis, 2 mètres.

Colonnes, framboisiers, 1 mètre.

Groseillers en vase et en pyramide, cordons horizontaux de pommiers sur paradis, 1 mètre 50.

La distance à réserver entre les espaliers dépend de la hauteur du mur contre lequel ils doivent être palissés. Elle sera calculée eu égard à la surface de mur que chaque arbre doit couvrir après sa complète formation, d'après son espèce et la vigueur du sujet qui lui communique la sève.

La surface du mur que chaque arbre doit couvrir est en général :

Pour le poirier sur franc, 30 mètres carrés au moins.

Pour le poirier sur coignassier ; pour le pêcher sur amandier ; pour l'abricotier sur amandier, 20 à 24 mètres carrés.

Pour le pêcher sur prunier ; pour l'abricotier sur prunier ; pour le prunier sur prunier ; pour le cerisier sur Sainte-Lucie, 15 à 18 mètres carrés.

Pour tout arbre en cordon oblique, trois mètres carrés.

Pour la vigne, 1 mètre 80.

Ces distances qui conviennent à un terrain d'une fertilité moyenne, on doit les augmenter ou diminuer selon le plus ou moins de fertilité du terrain.

Traitement du chancre des arbres. — M. Admiraal, horticulteur à Rijp (Hollande), qui a obtenu une médaille d'or et un prix de 200 florins de la Société néerlandaise d'horticulture, pour la meilleure réponse concernant la cause, la guérison et l'empêchement du chancre, et une médaille d'argent pour les résultats pratiques, recommande, pour traiter les chancres des arbres, l'emploi d'une cire à base de sulfate de fer mélangé à un corps gras. Ce mode d'application de sulfate de fer nous paraît plus pratique que le lavage de la plaie avec une solution du même sel, et son action étant plus prolongée, il y a des chances qu'il donne encore de meilleurs résultats. Nous engageons vivement nos pépiniéristes à expérimenter ce produit.

On doit couper, avec un couteau très tranchant, jusqu'au bois sain toutes les parties attaquées par la maladie cryptogamique, due à la présenee d'un champigion, le *Nectria ditissima*, et enduire de *cire à chancre* tous les tissus un à un au moyen d'une brosse ou d'une planchette bien mince et arrondie.

La meilleure époque pour appliquer le traitement est le printemps, bien qu'il soit nécessaire de le répéter, surtout vers l'hiver.

Contre la gelée. — Il ne faut pas laisser pénétrer le froid dans les serres et les bâches, mais si par hazard la gelée s'y est introduite accidentellement, il est important : 1° de mouiller avec un arrosoir à pomme très fine, ou avec une seringue à bassiner, les feuilles des plantes ; 2° de couvrir la serre ou les bâches de paillassons ; 3° de ne chauffer que très peu pendant les premières heures. En agissant ainsi le dégel se fait très lentement et n'offre pas les mêmes dangers que s'il a lieu très rapidement, soit sous l'influence du soleil, soit sous celle de la chaleur artificielle.

Bouturage des plantes malades. — Une des causes les plus fréquentes de maladie chez les plantes — comme chez les hommes, hélas ! — provient d'un vice de constitution, qu'elles tiennent de leurs ascendants. Il est plus que probable que beaucoup de cépages, dits coulards, de poiriers tavelés, de pommiers chancreux, etc., doivent ces défauts aux sujets qui ont servi à les multiplier. Sauf le cas d'empêchement majeur on ne devrait donc jamais employer pour la reproduction des plantes, des individus souffreteux et malingres, des rameaux attaqués par les cryptogames ou de tout autre maladie accidentelle ou constitutionnelle.

Emploi de la moussse dans les baches. — On emploie habituellement la tannée, la sciure de bois, le terreau, le sable, les escarbilles de coke, etc., pour enterrer les pots dans les bâches des serres. A défaut de ces substances, la mousse peut servir au même usage et donner des résultats excellents. La mousse n'a pas, comme la tannée et la sciure de bois, l'inconvénient de servir de support à plusieurs champignons dont le développement cause quelquefois des dommages sérieux aux plantes, particulièrement aux boutures. Le plus, la mousse s'échauffe lentement et maintient longtemps la chaleur que produit la fermentation. Il est vrai que la mousse, dans certains endroits, est plus chère que la tannée, mais elle se décompose moins vite et peut servir plus longtemps. Employée sur les couches, elle les tasse moins et absorbe plus uniformément l'humidité du fumier qui, dans certains cas, stationne abondamment entre le fumier et la couche de tannée ou de terreau qu'on place habituellement dessus.



FUNCKIA CŒRULEA.

Hémérocalles et Funkies.

Sous le nom d'Hémérocalles on trouve dans les jardins deux genres de plantes très différents d'aspect et même de structure quoique appartenant à la même famille, Les uns, les vrais Hémérocalles, sont indigènes de l'Europe occidentale et de l'Asie Moyenne, les autres, les *Funckias*, habitent surtout la Chine et le Japon.

Deux Hémérocalles sont surtout cultivés, savoir : 1° Hémérocalle jaune, connu aussi sous le nom de Lis jaune, Lis Asphodèle ; 2° Hémérocalle fauve, connue partout, ainsi

que sa variété à fleur double, qui est cependant un peu plus rare que la simple.

Les Hémérocalles : distiques et à feuille de graminée, etc., sont plus rares dans les jardins.

Les Funkias sont plus nombreux et comprennent une série d'espèces et de variétés absolument remarquables, soit par leur feuillage, soit par leurs fleurs. On pourra se rendre compte de leur aspect par l'inspection de la figure ci-contre.

Le *F. cœrulea* est également connu sous le nom de *F. ovata* et d'*Hemerocallis japonica*. C'est une fort belle plante à feuilles ovales, dont les hampes atteignent de 40 à 50 centimètres de hauteur et sont terminées par une belle grappe unilatérale de fleurs bleu-violacé qui s'épanouissent en juin-juillet.

Le *Funkia lancifolia* a été considéré par Kunth comme une variété de taille plus petite, à feuilles lancéolées et à fleurs blanches du *F. ovata*. C'est évidemment, si non une variété, tout au moins une forme de même facture que l'espèce précitée.

Le *Funkia Sieboldiana* est excessivement remarquable par la teinte glauque bleuâtre de son feuillage. Ses fleurs sont également assez grandes et couleur lilas. Comme dans les espèces ci-dessus énumérées, l'inflorescence se présente chez la Funkie de Siebold en grappe unilatérale.

Sous l'appellation d'Hémérocalle du Japon, il y a deux plantes différentes : l'une, de Willdnow, n'est autre que le *Funkia ovata* cité plus haut ; l'autre est nommé par les jardiniers *F. cordata alba*, par Andrevs *F. alba* et *F. subcordata* par Sprengel. C'est une des plus belles sortes. Ses hampes portent plusieurs grandes fleurs, très agréablement odorantes, d'un beau blanc pur.

Les espèces que nous venons d'énumérer comprennent les unes et les autres des variétés souvent voisines et plusieurs fort remarquables, diversement panachées, marginées ou rubanées de blanc.

La culture des Funkias n'offre aucune difficulté ; ils viennent également à l'ombre et au soleil et sous ce rapport ils sont extrêmement précieux. Les grands froids du Nord et de l'Est de la France leur sont quelquefois fatales et il importe, dans ces contrées, de les couvrir de feuilles sèches, au moins les variétés à feuilles panachées.

J. ROLLA.

CORRESPONDANCE

J.-B., Castres. — Les feuilles de poirier que vous m'avez adressées sont envahies par un champignon connu sous le nom de *Œcidium cancellatum*. Ce parasite vivrait tout d'abord sur le Genévrier Sabine, sous une autre forme et se métaphorserait ensuite en *Œcidium*. Il n'est pas très dangereux, surtout s'il n'est pas trop abondant. On a conseillé de détruire les Sabines dans le voisinage des plantations de poirier pour obtenir la disparition de ce parasite, comme on a conseillé de faire diaparaître les Epines-Vinettes, pour empêcher le développement de la rouille du blé.

— *Nièvre.* — On strafie les pépins de poires et de pommes, dès à présent, et on les sème au mois de mars dans un terrain préparé comme pour y semer des graines de légumes. On sème en rayons profonds de 3 à 4 cent. et distancés de 0 m. 30. Après avoir recouvert les graines et nivelé la planche il est bon de la recouvrir d'une légère couche de fumier long ou de toute autre matière qui, avec les arrosements, entretiendra la fraîcheur du sol.

— Les amandes doivent être tenues au frais, dans une cave ou sous les banquettes d'une serre enterrées dans du sable. En mars, quand les noyaux se partagent en deux, on les plante en pépinière, en les recouvrant de cinq centimètres de terre.

— *M. André R.* — La potasse est la matière fertilisante dominante dans les cendres de bois. Elles conviennent donc particulièrement pour engraisser le terrain où sont cultivés des arbres ou des plantes à fruits, ainsi que des plantes tuberculeuses et bulbeuses. Les pois et les haricots se trouvent parfaitement bien d'une telle fumure ; les pommes de terre s'en trouvent également très bien. Outre la potasse, les cendres contiennent aussi des phosphates très utiles à la végétation. Les cendres lessivées, dont une grande partie du

carbonate de potasse soluble a été enlevée, sont néanmoins encore très recherchées.

— *P. B. S.* — La question n'est pas nouvelle, le *Galega officinalis*, dont on a essayé de propager la culture a été vite abandonné. Quand on a la luzerne à quoi bon cultiver des plantes d'un rapport moindre. Au surplus, le Galega ne plait pas aux animaux et il paraît même que c'est un poison pour quelques-uns, pour les moutons notamment.

Viticulture.

La Brunissure et la Maladie de Californie. — MM. Viala et Sauvageau dans deux notes adressées dernièrement à l'Académie des sciences, étudient les causes de deux maladies de la vigne : la *Brunissure* et la *Maladie de Californie*.

La Brunissure a été observée dès 1882, dans les vignobles méridionaux, sans causer de grands dégats. En 1889 et 1890, elle a pris le caractère d'une maladie grave dans l'Aude et aux environs de Montpellier et de Béziers. Certaines parcelles de vignes ont perdu la plus grande partie de leurs feuilles ; les raisins n'ont pas pu mûrir. La perte a été estimée souvent aux deux tiers de la récolte.

La maladie est due à un champignon appartenant au genre *Plasmodiophora;* elle n'attaque que les feuilles et toujours à la face supérieure où se produisent des taches irrégulières carrées ou étoilées et groupées entre les nervures. Ces taches s'agrandissent, forment peu à peu de larges plaques brunes qui s'étendent de plus en plus et la face supérieure de la feuille prend une teinte foncée, brune, grisâtre et terne.

L'arrêt dans le développement et la maturité des fruits, l'aspect souffreteux et languissant des souches sont le résultat indirect de l'altération des feuilles.

La deuxième maladie produit sur la vigne des effets très graves comparables à ceux du phylloxéra, mais heureusement son invasion est actuellement limitée au sud de Californie. Un arrêté ministériel de 1892, établit des mesures prohibitives pour éviter que le vignoble français ne soit envahi par suite de l'importation de boutures de vignes de Californie en France.

MM. Viala et Sauvageau ont pu établir que, comme la Brunissure, la maladie de Californie était due à un champignon appartenant aussi au genre *Plasmodiophora*, mais d'une espèce différente, à laquelle ils ont donné le nom de *californica*. Celui de la Brunissure a été désigné sous le nom de *P. Vitis*.

Multiplication des Dracœnas

Nous voulons parler des Dracœnas qui ne se multiplient pas par graines, comme les *D. indivisa* et autres sortes voisines, mais les Dracœnas se multipliant de marcottes et de boutures.

La marcotte employée est la marcotte de tête.

Voici comment on opère :

A la base des feuilles, chez les plantes à tige dénudée, on introduit un pot fendu dont on relie les deux pièces avec du fil de fer. Ce pot est garni de terre de bruyère tenue constamment humide jusqu'au moment de l'émission des racines.

Au lieu de pot garni de terre on peut former une forte poupée de mousse à la base des feuilles, laquelle mousse est également tenue humide comme la terre du pot.

On se trouvera bien de substituer, si on en possède, du sphagnum à la mousse.

Quand on juge la marcotte suffisamment racinée on la sèvre en la séparant du tronc qui la porte ; ensuite on la rempote et on la place sur couche chaude, sous châssis, ombré et privé d'air.

A défaut de marcottage on peut, purement et simplement, bouturer l'extrémité toute entière des Dracœnas : on place les boutures sous cloches assez hautes pour loger toutes les feuilles.

Lorsqu'on ne possède que des troncs de Dracœna n'ayant aucun bourgeon développé, on opère de la manière sui-

vante : si on ne peut pas disposer d'une serre ayant une bâche chauffée, on prépare une couche chaude dont on recouvre le fumier de 10 centimètres de sable de rivière. Sur ce sable on étend horizontalement des fragments de tronc de Dracœna, autant que la couche peut en contenir, en ne laissant entre chaque fragment qu'une distance d'un centimètre. On recouvre le tout d'environ deux ou trois centimètres de sable qu'on tient humide. Au bout d'un temps plus ou moins long, il se développe sur chaque fragment de Dracœna un ou plusieurs bourgeons qu'on bouture dès qu'ils ont une longueur suffisante. On les détache alors du tronc qui les porte en les coupant très près du vieux bois, et on les traite comme des boutures ordinaires. Les fragments de Dracœna peuvent avoir depuis 5 jusqu'à 20 centimètres et plus de longueur ; on peut les fendre en deux parties dans le sens de la longueur, on les laisses entiers. L'important est que la chaleur du sol dans lesquels ils sont placés soit assez régulière et atteigne de 20 à 25° centigrades.

NASIER.

Culture du Gardenia

Le *Gardenia* a la réputation d'être une plante capricieuse, parce que sa culture a fait éprouver de sérieux mécomptes ; cependant si on lui donne les soins qui conviennent à sa nature, on aura lieu d'être satisfait de sa docilité. Je tire du *Bulletin du Cercle horticole du Nord* d'excellents renseignements, donnés par M. Phatzer, sur la culture en pots de cette plante, dont la fleur est si recherchée.

En Angleterre, on cultive le *Gardenia* en pleine terre et par milliers dans des serres immenses. Sa culture en pot est à la portée de tout le monde. Les boutures peuvent être faites dans le cours de l'année, mais il est préférable de les faire en août et septembre, dans une terre de bruyère bien sablonneuse. Lorsque les jeunes plantes sont enracinées, il faut les rempoter en godets dans un mélange de terreau de feuilles et de terre de bruyère, et les placer sur couches chaudes ; quand les racines percent la nouvelle motte, il convient de rempoter dans de plus grands pots remplis d'un compost de terreau de feuilles, de terre de bruyère et de terreau de fumier de cheval bien consommé.

Les jeunes plantes doivent pousser par une température de 15 à 20 degrés, au sein d'une atmosphère d'autant plus humide que la serre est plus chaude. Il faut pratiquer des seringages matin et soir sur toutes les parties des plantes, et des arrosages lorsqu'elles ont formé de nouvelles racines. On fait des pincements à chaque paire de feuilles pour obtenir de belles ramifications, mais ces pincements doivent cesser vers la fin de juillet, si l'on veut obtenir des fleurs dès décembre ou janvier.

Pendant la formation du bouton et jusqu'à son épanouissement, il convient d'arroser deux fois par semaine en se servant d'un engrais liquide fait de suie et de bouse de vache.

Les nouvelles pousses qui se forment autour du bouton, doivent être enlevées.

Il est nécessaire de maintenir dans la serre une température de 15 à 18 degrés pendant le jour, jusqu'à l'épanouissement des fleurs, et d'éviter de descendre à 8 degrés pendant la nuit.

Après la floraison, il faut pratiquer une taille sévère, éclaircir les branches et les bien disposer pour le passage de l'air et de la lumière.

Lorsque les pousses commencent à se montrer, on procède au rempotage en tassant fortement la terre autour des racines, et on ne les expose au soleil que quelques jours plus tard et avec mesure.

Le *Gardenia* aime beaucoup la lumière ; il faut cependant le préserver des rayons solaires qui ont trop d'intensité.

L'auteur de l'article que je viens de résumer pense qu'on peut abandonner les plantes après quatre ans de culture, pour les remplacer par une réserve de jeunes plantes.

Le *Gardenia* a un terrible ennemi dans la *Cochenille* ou *Puceron blanc* ; on peut s'en garantir par un seringage vigoureux et, au besoin, avec une solution de pétrole et d'eau tiède qu'on agite constamment pendant l'opération.

PHATZER.

Exposition de Chrysanthèmes

TENUE A CHAMBÉRY
LES 18, 19, 20 NOVEMBRE 1892

PLANTES EN VASES

Entre amateurs. — 1er Concours. — 10 variétés et au-dessus : M. Albert, grande médaille de vermeil ; M. Casset, médaille d'argent.

2e Concours. — 50 variétés et au-dessus : M. Delorme Gabriel, jardinier chez M. Parent, grande méd. de vermeil.

Entre Horticulteurs : M. Chauffin, de Grenoble, gr. méd. de vermeil ; M. Combaz Jean, de Chambéry, gr. méd. d'argent ; M. Jacquignon, de Chambéry, méd. d'argent.

FLEURS COUPÉES

Amateurs : M. Colomb, de Chambéry, méd. d'argent.

Horticulteurs : M. Crozy, de Lyon, et M. Chauffin, de Grenoble, *ex-æquo*, gr. méd. d'argent ; M. Rivoire, de Lyon, méd. d'argent.

Importations : M. Crozy, de Lyon, méd. de vermeil.

SEMIS

M. Parent, de Chambéry, méd. d'or. Certificat de 1re classe : n° 10 avec mention spéciale (blanche duveteuse) ; nos 27, 18 ; certificat de mérite : nos 14, 2, 17, 7.

M. Crozy aîné, de Lyon, méd. d'or. Certificat de 1re classe : n° 233 (cuivrée duveteuse), nos 119, 245, certificat de mérite, nos 227, 380, 360.

M. Calvat, de Grenoble, gr. méd. de vermeil. Certificat de 1re classe : *Triomphe de Saint-Laurent* ; certificat de mérite : 120, 197, *M. J. Chrétien*, *Mme Louise Drevet*, *M. Giroud*.

MM. Beney, Lamaud et Musset, de Lyon, gr. méd. d'argent. Certificat de 1re classe, *Président Ravarin* ; Certificat de mérite : *Général Harty de Pierrebourg*, *Benoit Comte*, *Mme Louise Dugas*,

M. de Reydellet, de Valence, méd. d'argent. Certificat de mérite : A. 50, A. 115,

M. Sautel, de Salon, méd. d'argent. Certificat de mérite : nos 4.945, 8.513, 3.559, 4,984.

M. Combaz Jean, de Chambéry, certificat de 1re classe : *Préfet Du Grosriez*.

L'exposition de Chambéry demeurera une étape remarquable dans l'histoire du Chrysanthème français. Pour la première fois, en effet, armé d'un règlement sévère, un jury français a dû opérer sur des bases fixes, le mettant à l'abri des entraînements passionnels, des formules convenues, des verdicts par à peu près, de l'examen des apports à bâtons rompus, habituellement pratiqués dans presque toutes les expositions.

Pour la première fois aussi on avait fait aux semeurs et aux fleurs de semis une large place sous une abondante lumière, au lieu de traiter les fleurs de l'avenir comme un épicier ses harengs-saurs.

Bien que le résultat final des opérations du jury soit à l'abri de toute critique, il ne faudrait pas croire que les choses ont marché toutes seules, du premier coup. On ne rompt pas avec des habitudes vicieuses et invétérées sans coup férir.

En principe, un juré se moque du règlement comme d'une guigne. Le consulter

est son moindre souci. Avant tout, il est homme et il marche là où le poussent ses tendances personnelles.

C'est ainsi qu'à Chambéry les hommes hors ligne qui nous avaient fait l'honneur d'accepter une aussi pénible mission que celle consistant à juger individuellement 7 ou 800 fleurs, ont cru pouvoir terminer hâtivement des opérations longues et difficiles. Je ne vous dirai pas qu'ils croyaient tous de bonne foi pouvoir agir ainsi en saine justice. Leur intégrité, leur loyauté, leur compétence planent au haut des nues. Nul n'osera jamais les contester. Aussi sont-ils demeurés stupéfaits lorsque les exposants, aux oreilles desquels des indiscrétions avaient porté le sens général de décisions prématurées, se sont présentés, le règlement à la main, pour en réclamer la stricte application. Les jurés ont reconnu immédiatement leur erreur, sachant par expérience que nul en ce monde n'est infaillible. Avec un dévouement et un courage au-dessus de tout éloge ils ont revisé les opérations primitives.

L'un d'eux, appelé par des affaires urgentes, avait dû quitter notre ville. Ses notes étaient heureusement entre les mains de ses collègues. De cette manière il a été possible de procéder avec attention au comptage des points obtenus par chaque concurrent. Cette vérification n'a nui à personne, notre programme étant conçu surtout de manière à récompenser les fleurs d'abord et indirectement leurs obtenteurs.

Il est certain, par exemple, que M. Calvat brillait au premier rang par la dimension des fleurs et la perfection de la culture. Ce semeur impeccable s'était, pour être agréable à ses voisins, qui n'auront garde de l'oublier, véritablement surpassé. Mais le règlement (horrible règlement) n'avait pas pour but de faire proclamer par le jury ce qui sautait aux yeux des borgnes et des demi-aveugles : le résultat merveilleux obtenu par M. Calvat. Il tendait seulement à primer d'abord les fleurs les plus colorées (coëfficient 5), puis les mieux faites (coëfficient 4) et enfin les plus doubles (coëfficient 3).

L'addition des points a fait ressortir que MM. Parent et Crozy avaient le plus approché du résultat désiré par la Société.

Je ne vous cacherai pas que les Savoyards sont fiers de voir un des leurs prendre place à côté de Crozy et de Calvat, tendant la main à Musset, ardent et jeune, plein d'avenir, à de Reydellet, ardent lutteur tout couvert d'éclatants triomphes, et à Jean Combaz, un des nôtres encore, qui se distingue, pour son début, par un semis de premier ordre. Ils ont regretté l'absence personnelle de M. Sautel, celui qui, nullement renseigné, avait regardé d'un peu loin et jugé sans élément d'appréciation l'horticulture savoyarde. Il nous eut été particulièrement agréable de lui faire voir à côté de ses bonnes et loyales fleurs de Salon les prodiges des brouillards de Lyon et des rudes températures de nos montagnes.

Mais nous avons regretté bien davantage encore que les fleurs de M. de Reydellet nous soient arrivées littéralement hâchées par le voyage. Son envoi renfermait, comme toujours, des types curieux, de véritables trouvailles que le jury a cru hors d'état d'apprécier. Je me permets de signaler aux amateurs du beau et du rare son numéro 115, fleur semi-sphérique aux pétales plats minium éclatant à revers vieil or métallique, couleur et forme nouvelles.

Me substituant un instant au jury beaucoup plus compétent que moi, je vous dirai en curieux, en original, si vous voulez que j'ai aimé surtout dans le lot de M. Calvat, le Triomphe de Saint-Laurent, Mme Louise Brenet, fleur pleine de grâce et de délicatesse, et M. Giroud, couleur superbe et fleur énorme. Pour la corbeille de M. Parent, j'aurai choisi comme tout le monde, le nº 10, plumeuse plus vigoureuse, plus grande, plus blanche qu'Alpheus Hardy et Enfant des Deux-Mondes, fleur en coupe véritablement merveilleuse, puis une fleur bouclée naturellement, rouge vermillon aux revers rouge cuivré remarquée à Lyon, oubliée à Chambéry, quelques blanches pleines, légères, incurvées, retombantes et deux ou trois rouge vermillon un peu fanées, japonaises archi-épaisses qui feront parler d'elles dans l'avenir.

M. Crozy a agréablement surpris tout le monde avec son lot bordé de semis nains, colorés, aux fleurs larges de toutes formes et de tous poils. Son nº 233 est des-

tiné à faire le tour du monde et à remplir de rage l'Amérique et le Japon réunis. C'est une duveteuse, très duveteuse, cuivre pur aux revers d'argent. La plante est trapue, solide et la fleur extra-pleine sera susceptible de s'élargir beaucoup. Pas une fleur médiocre dans ce joli lot que j'eusse volontiers enlevé en bloc. En détail, j'eusse dérobé : 075, 190, 0215, Mme Rosset, 0126, 697, 161, Boucle d'or, 368, 119.

Le groupe de MM. Beney, Lamaud et Musset n'était pas très nombreux, mais absolument remarquable. J'ai trouvé le Souvenir de Nicolas Bélisse, le Colonel de Montréal, Madame Louise Dugas, le Général Harty de Pierrebourg, 077, 301, des fleurs irréprochables aux coloris intenses et nouveaux, de grandes dimensions. Quatre semis de M. Sautel étaient de bonnes fleurs et le gain de Jean Combaz, violet éclatant aux pétales plats et larges, une des meilleures sinon la meilleure qui existe dans cette forme et ce coloris.

Les introductions de M. Crozy n'étaient pas la moindre attraction de notre Exposition. Parmi elles Elenor de Smith, W.-H. Lincoln, Eda Pras, Eldorado, Osatha, Maurice Gaig, MM. Valla. La collection de M. Chauffin, de Grenoble, n'était composée, elle aussi, que de variétés d'élite et renfermait des fleurs particulièrement volumineuses. Enfin, toutes les cultures en pot (culture française sans ébourgeonnement, ou culture à la mi-grande fleur) étaient à ce point réussies qu'aucun concurrent de l'Exposition de Lyon n'eut pu lutter avec les Chambériens, sinon pour le nombre (qui ne compte pas chez nous) mais par le port de la plante, la dimension et l'originalité des fleurs.

CHRYSOSTHÔME.

Un Jardinier & sa Marotte.

Je lis dans notre journal, le *Lyon-Horticole* du 30 novembre, un article sur les constructeurs et leurs chaudières.

Je viens donc vous demander la permission de répondre à ce nouvel inventeur fumiste.

M. Stingue vous propose de faire l'essai d'un chauffage d'un nouveau genre, et certes la chose en vaut la peine ; il vous offre d'abord 100 p. 0/0 d'économie, et ensuite il arrive à 250 p. 0/0. Qui donc parmi vous, horticulteurs et amateurs, ne songerait pas à profiter d'un si bel avantage ? C'est qu'il est persuasif, notre collègue ! il vous dit : « Venez chez moi et vous verrez. » Quelle plaisanterie ! nous verrons quoi ? Je vais vous le dire, moi qui ne l'ai pas vu, mais qui le sait, vous trouverez un chauffage au thermo-siphon ordinaire, fonctionnant à la houille et avec des tuyaux ronds en cuivre de 10 c m de diamètre, sur lesquels sont greffés les fameux tuyaux plats qui doivent anéantir leurs ancêtres.

Notre collègue, M. Stingue, tout en se défendant, et en bon jardinier qu'il est, n'a pas craint de jeter des pierres chez ses voisins ; il faudrait vraiment être plus sourd qu'un chaudronnier pour ne pas répondre à de pareilles assertions.

Si vous le voulez bien, cher collègue, nous allons discuter ensemble, et ensuite nous irons sur le terrain ; discutons le plus clairement possible de manière à être compris par tous les intéressés.

L'appareil dont vous voulez nous parler est d'un petit volume, il devra être chauffé par le pétrole ou la gazoline, voire même au gaz, à l'occasion.

Vous oubliez d'abord de nous dire la capacité de cet appareil, sa surface de chauffe, enfin sa forme ; vous pouvez appeler petit volume ce que bien d'autres appelleraient grand volume.

Savez-vous bien, vous, cher collègue, comment s'opère la combustion des gaz ? Non, n'est-ce pas.

Alors sur quoi vous basez vous pour faire votre démonstration ? Toujours sur des hypothèses.

Les tuyaux plats que vous préconisez et dont vous n'êtes pas l inventeur ont, en effet, la même surface puisqu'ils ont la même circonférence et doivent donner autant de chaleur que les ronds qui contiennent près de quatre fois plus d'eau. C'est là où je vais vous tenir, mon cher, vous oubliez toujours quelque chose dans vos données.

Je vous demande : A combien de degrés l'eau arrivera-t-elle à la rentrée quand, au départ elle aura 90 degrés en parcourant 100 mètres de longueur ?

Pensez-vous qu'elle arrivera au même degré que celle qui se trouvera dans les mêmes conditions au départ, mais avec les tuyaux ronds contenant quatre fois plus d'eau ?

A cela vous allez me répondre certainement : « Mais si j'ai quatre fois moins d'eau, je vais quatre fois plus vite. » Si c'est cela et que les tuyaux plats soient aussi chauds à la rentrée que les tuyaux ronds, les deux chauffages sont égaux. Vous répondrez encore : « Mais ma chaudière peut chauffer quatre fois plus de tuyaux puisque j'ai quatre fois moins d'eau à chauffer que dans la vôtre.

« Où prendriez-vous donc ce quadruple de chaleur à dépenser ? Il me semble que lorsque j'ai 4 sous dans ma bourse, une fois dépensés il n'y en a plus, à moins que vouliez les partager en deux, ce qui en ferait 8, mais qui ne vaudront pas davantage que les 4 premiers.

C'est le contraire que vous voulez nous démontrer.

D'après le calcul des maîtres, un kilog de houille ou de coke, un litre ou un kilog de pétrole ou de gazoline, un mètre cube de gaz, tout cela doit donner par minute et pour tant de minutes, une somme de calorique quelconque.

L'appareil qui doit consommer cette quantité de combustible, emmagasine la quantité de calorique dégagé, pour la reporter ensuite chez un autre consommateur qui sera la serre si vous voulez. Eh bien ! que cette chaleur soit distribuée par un ou plusieurs agents, l'appareil n'en fournira pas plus que la quantité qu'il aura reçu du combustible, et vous, vous prétendez en faire sortir le double? Mais j'y songe, pourquoi ne pas faire des tuyaux de 5 millim. d'épaisseur d'eau ils ne coûteraient pas plus cher, la quantité d'eau serait 8 fois moindre, donc 8 fois plus de bénéfice.

Alors nous, constructeurs de chauffages, qu'allons nous faire ? Nous serons obligés de nous dédoubler autant de fois que M. Stingue voudra bien dédoubler la quantité d'eau contenue dans ses tuyaux plats.

Je vois déjà nos garçons jardiniers se frotter les mains de contentement en pensant qu'ils ne seront plus obligés de veiller. Plus besoin de thermomètre avertisseur, puisque l'on aura un régulateur parfait, qui fermera ou ouvrira les becs suivant les besoins et par rapport à la température extérieure. Plus de chaudières avec leurs grands trous, plus de cendres, plus de fumée ni de ramonage.

Devant une telle trouvaille, je conseille à tous nos horticulteurs et amateurs de venir en masse à la prochaine réunion afin de demander une commission nommée spécialement à cet effet de contrôler sur place les divers tuyaux et chaudières.

Si notre ami peut seulement prouver un bénéfice de 5 p. 0/0, j'engagerai vivement la Société à voter des fonds pour l'achat des tuyaux plats et ronds, afin de faire un essai très sérieux en plein vent, c'est-à-dire dans le genre de celui qui a été fait pour le charbon, et moi de mon côté, j'offre de fournir *gratis pro deo*, deux chaudières de mon système égales de force pouvant chauffer chacune 100 mètres de tuyaux.

Après ce sera le tour des chaudières système Stingue.

La lutte sera terrible, lutte entre tuyaux, lutte entre chaudières, puis les deux vainqueurs ensemble jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un seul, charbonniers, tenez vous bon ou gare à vos épaules.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais je craindrais que l'on fît des ratures. Je termine en remerciant mon honorable collègue, M. Stingue, de m'avoir fourni l'occasion de m'expliquer par la voie du *Lyon-Horticole.*

DREVET,

Constructeur d'appareils de chauffage, rue de la Villette, Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

F. MOREL ET FILS, horticulteurs-pépiniéristes, 33, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Catalogue pour l'automne 1892 des arbres fruitiers et d'ornement. Arbustes et plantes grimpantes, Conifères, etc. Espèces rares, nouvelles méritantes et peu connues. Broch. in-8° de 40 pages.

B. GAYET, pépiniériste-horticulteur à Pontanevaux (Saône-et-Loire). — Prix courant de vignes greffées et soudées sur plants américains variés ; Portes-greffes, Raisins de table en collection. Circulaire in-4° de 4 pages.

MICHEL GRÉGOIRE, viticulteur à Villefranche-sur-Saône, rue de la Quarantaine. — Prix-courant de vignes greffées. Porte-greffes, cépages en collect., etc. Circulaire in-4° de 4 pages.

BABORIER PÈRE ET FILS, viticulteurs à Chanas (Isère). — Prix-courant de vignes greffées, boutures, hybrides Couderc, porte-greffes, etc. Broch. in-8° de 8 pages.

BAUDRILLER, horticulteur-pépiniériste à Gennes (Maine-et-Loire). — Catalogue des nouveautés ou arbres et arbustes, mises au commerce les années antérieures par l'établissement. Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, arbustes et arbrisseaux d'ornement à feuilles caduques ou persistantes, jeunes plants, etc. Broch. in 8° de 24 pages.

TAVARDON père et fils, horticulteurs-pépiniéristes à Bourg-St-Andéol (Ardèche). Catalogue d'arbres fruitiers, Vignes américaines, Vignes greffées, arbres et arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes, Rosiers, jeunes plants, plantes de serre, etc. Broch. in-8° de 8 pages.

F. Marchand, horticulteur, 266, rue Paul-Bert, Lyon-Guillotière.
Circulaire de 4 pages, illustrée, relative aux Fraisiers et arbres à fruits.

L'Art de greffer par Charles Baltet. — La cinquième édition de cet excellent ouvrage vient de paraître (1). Quel meilleur éloge peut-on faire d'un livre d'horticulture en disant qu'il en est à sa cinquième édition ? Certes, ils sont rares les traités spéciaux dont on en pourrait dire autant ! Le grand succès de l'*Art de greffer* tient surtout aux connaissances très étendues de son auteur qui est un des plus habiles praticiens de notre époque. Les procédés qu'il indique, il les a pour la plupart pratiqués lui-même, et ceux qu'il n'a pas vérifiés il s'en est procuré les éléments à des sources autorisées.

L'art de la greffe pour être très ancien, n'en a pas moins fait de grands progrès depuis un demi-siècle ; mais ces progrès étaient restés entre les mains de quelques habiles multiplicateurs. Le grand mérite de M. Ch. Baltet est d'avoir mis à la portée de tous ce qui constituait une sorte de fief que se transmettaient en secret les habiles du métier. La cinquième édition de ce bon livre a du reste été entièrement revue et augmentée de nouvelles observations et de dessins nouveaux. Ceux qui s'intéressent à la greffe voudront certainement se le procurer.

Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage, illustré de plus de 3 500 figures dans le texte et de 80 planches chromolithographiques hors texte par G. Nicholson, conservateur des Jardins royaux de Kew, à Londres, traduit, mis à jour et adapté à notre climat et à nos usages, etc., etc., par S. Mottet, avec la collaboration de MM. Vilmorin, Andrieux, Alluard, André, Bellair, Legros, etc., etc. — 8e livraison.

Le Dictionnaire d'Horticulture, publié dans le format petit in-4°, est imprimé à 2 colonnes. Il paraît par livraisons de 48 pages contenant chacune une planche chromolithographique. Prix de chaque livraison 1,50. — Il sera complet en 80 livraisons. Il paraît plus d'une livraison par mois.

On peut souscrire dès maintenant à l'ouvrage complet, mais en payant d'avance. Prix 90 francs.

Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

(1) G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Chambre syndicale

DES HORTICULTEURS DE LA RÉGION LYONNAISE POUR L'ANNÉE 1893.

Président. . . MM. A. Rivoire fils.
Vice-Président. Grillet.
Secrétaire. . . Pernet-Ducher.
Trésorier . . . Griffon.
Membres : MM. Beurrier aîné, Biessy, Drevet, Dubreuil, Durand, Gamon, Lambert (Emile), Morel (A.), Poisard, Rozain-Boucharlat, Stingue.

Le Syndicat des Horticulteurs tient ses réunions tous les samedis, de 7 à 11 heures du soir, café Morel, 11, place Bellecour (salons du 1er).

MM. les Horticulteurs étrangers de passage à Lyon y sont spécialement invités.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 18 Décembre.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

On demande un jardinier intelligent, libéré du service militaire, pour magasins de graines.

On exige quelques connaissances horticoles et de sérieuses références. Ecrire G. B. 2000, poste restante, Lyon-Bellecour.

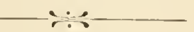
— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : V. VIVIAND-MOREL

11 105 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

CHRONIQUE HORTICOLE

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE. — Fleurs de Nivôse. — A la recherche d'un nom.



Fleurs de Nivôse. — Il y a plus de dix ans que j'étudie la plantation d'une plate-bande perpétuelle. Cette étude, dont j'abandonne l'idée chaque année en Floréal, me revient invariablement par là aux alentours de la Saint-Martin. Dernièrement, elle m'est venue pour la Saint-Nicolas.

Vous verrez, plus tard, quand j'aurai abouti, combien elle sera merveilleuse, cette petite plate-bande, chargée de vous donner des fleurs en toute saison, des fleurs rustiques s'entend, des fleurs que le froid mord et que le givre habille de diamants, mais qui ressucitent invariablement sous la simple haleine du zéphir, quand MM. Centigrade et Réaumur sont au-dessus de la glace fondante. Voyez-vous, si j'étais jardinier en maison bourgeoise, ou jardinier chez moi-même, ou amateur d'horticulture, je voudrais, dès demain, me planter mon massif d'hiver.

Une fois planté, tous les matins j'irais y jeter un petit coup d'œil, et voici ce que j'y verrais : Au milieu, un Calycanthe odorant dont les fleurs peu brillantes il est vrai, embaumeraient l'air du plus suave parfum qu'il soit possible à des papilles nasales d'imaginer. Et en flairant cette odeur délicieuse de pomme reinette, d'ananas et de jasmins mêlés, mon appendice nasal éprouverait, j'en suis sûr, une satisfaction agréable. Si, du reste, ce Calycanthe odorant, originaire du Japon, était trop simplement désigné par ce vocable harmonieux, je l'appellerai *Chimonanthus fragrans* nom que lui a donné Lindley et qui signifie Fleur d'hiver suave, ou bien encore *Meratia,* appellation, de la fabrique de Loiseleur, qui a voulu, avec cet arbuste, honorer la mémoire de Mérat, l'auteur d'une flore parisienne. Mais Chimonanthe semble prévaloir contre Mérat et Calycanthe.

Le centre du massif aurait donc un *Chimonanthus fragrans.* Comme il est à feuilles caduques et un peu trop désabillé en hiver (1), je l'entourerais de *Laureola sempervirens*, de la sorte qui dépasse 50 centimètres de hauteur sans atteindre cependant une taille bien supérieure.

Cette Lauréole est un Daphné, qu'on trouve dans les bois. Elle est à feuilles persistantes avec des petites fleurs jaune verdâtre et des fruits noirs. Elle dissimulerait agréablement les rameaux dénudés du Calycanthe central.

Autour des Lauréoles, je mettrais un rang de Bois-gentil. Vous connaissez le Bois-Gentil ? Voilà un gaillard qui rendrait des points pour l'importance de son état civil à tous les grands d'Espagne, y compris don Ferdinando d'Ibaraa, y Figueora, y Pyros, y Lampourdos, etc. En effet, le Bois-gentil s'appelle à volonté : Mézéréon, Faux Garou, Bois d'oreille, Thymélée, Malherbe, Trentanel, Merlion, Lauréole femelle, Lauréole gentille, et je vous fait grâce des autres, à l'exception de *Daphné Mezereum* qui les remplace tous. Pour être

(1) On pourrait aussi planter un ou plusieurs *Jasminum nudiflorum*, des *Forsythia* et même quelques *Lonicera* très printaniers.

joli, le Mézéreon est fièrement joli. Il est beau et il sent bon. Il a des fleurs carminées, très printanières. On en connait une variété à fleurs blanches qui contrairement à la plupart des albinos est plus vigoureuse que le type.

Nous voilà donc avec deux rangs de Daphné et un Calycanthe au milieu du Massif.

Après les Daphnés, je placerais alternativement dans le même rang, un Hellébore noir — celui qui a la fleur blanche et les feuilles persistantes — et un Hellébore pourpre ou une des belles variétés obtenues par M. Dugourd, horticulteur à Fontainebleau, et j'aurais de cette manière des Hellébores en fleurs de décembre à avril. Pour border ces Hellébores, si je voulais être sobre de fleurs, j'emploierais le *Laureola Philippii*, qui forme d'admirables touffes ne s'élevant pas à plus de 25 centimètres de hauteur. Mais si je ne voulais pas être sobre de fleurs, je n'aurais que l'embarras du choix : les bulbeuses printanières sont là : Bulbocode des montagnes qui montre ses fleurs rouges au 15 février, devançant le très hâtif Eranthis d'hiver, aux corolles d'or sur collerettes d'émeraude. Puis les Crocus de toutes sortes ; puis les Galanthes ; puis les Muscaris, les Gagées, la Drave Aizoon, les Leucoions, etc. Et pour qu'on ne m'écrase pas toutes ces richesses florales, je les borderais à leur tour de buis à longue feuille que je tiendrais tendu avec soin.

Et tout l'hiver durant, j'irais chaque matin, m'assurer si quelque espèce nouvelle ne montre pas ses fleurs.

A la recherche d'un nom. — L'an dernier, MM. Combet et Biessy, horticulteurs à Lyon, me faisaient parvenir une fleur très remarquable sous le nom singulier de bleuet jaune, et ils me priaient de leur en donner l'appellation véritable : Bleuet jaune leur paraissant singulièrement hazardé. On sait bien que les noms spécifiques tirées des couleurs jouent souvent de vilains tours au bon sens et il arrive souvent aux espèces rouges, pourpres, noires et bleues, etc., de passer aux albinos sans crier gare. Chacun connaît la Digitale pourpre à fleur blanche. j'en ai trouvé à Beaujeu, à l'état sauvage et elle n'est pas rare dans les jardins. Les *Ribes rubrum* et *nigrum* ont des variétés blanches, et tant d'autres. Cependant comme il est rare — sauf chez les sujets d'origine hybrides — de voir, dans les transformations de couleurs, le bleu passer au jaune, je me mis consciencieusement à chercher à quelle espèce pouvait bien appartenir la plante en question. Je n'y parvins pas tout d'abord, l'échantillon présenté étant fort incomplet. Mais ce printemps, M. Combet m'ayant fait remettre quelques plançons, de l'espèce, je les cultivais avec soin et les ayant vu fleurir et grainer, je reconnus dans le Bleuet en question l'*Amberboa odorata*.

Cet *Amberboa* est tout simplement une petite merveille d'élégance et elle sera, nous n'en doutons pas, cultivée par tous ceux qui s'intéressent aux fleurs coupées. Sa fraîcheur, son éclat — comme on chante dans *Mignon* — sa gracieuse couronne de fleurons cannelés qui entoure ses calathides légères, la distingue des Barbeaux du monde entier. Je ne dirai pas qu'elle est jaune d'or — le cliché est un peu usé — ni jaune canaris, ni jaune de chrome, ni jaune citron, ni... Elle est d'un jaune ni trop foncé, ni trop pâle, un jaune « sui generis » absolument séduisant.

Du reste, c'est une plante annuelle et il ne tiendra qu'à vous d'en semer de bonne heure, au printemps, et d'en planter dans votre jardin. Elle est belle et elle exhale une fine odeur musquée.

C'est une espèce de l'Orient que Willdenow nommait, *Centaurea suaveolens* et dont Linné ne faisait qu'une variété de la centaurée musquée dont la fleur est pourpre.

V. Viviand-Morel.

Nécrologie.

Eugène Labruyère n'est plus! Si l'on ne savait pas, hélas! que la Mort frappe en aveugle, qui eut voulu croire, parmi les horticulteurs lyonnais, que cette funèbre nouvelle était l'expression de la vérité? Qui aurait pensé que ce grand et beau jeune homme, d'une santé si exhubérante, encore hier si gai, venait subitement de nous être enlevé.

Certes, nous devons tous mourir, mais mourir si jeune, mourir à 37 ans! laisser mère, femme, enfants, partir avant d'avoir achevé la tâche que l'on s'était tracée, mourir quand l'avenir paraissait si beau, abandonner la charrue au milieu du sillon inachevé, c'est là un navrant spectacle qui laisse au cœur une tristesse profonde.

Pauvres petits enfants, vous ne connaîtrez que plus tard la perte immense que vous venez de faire! Il vous reste néanmoins une mère vaillante, aimez-la bien et consolez-la si vous pouvez.

Eugène Labruyère, que la mort vient d'enlever, était peut-être le plus habile cultivateur de plantes florales de la région lyonnaise. Si plusieurs pouvaient lutter avec lui, je ne risque pas d'être contredit en affirmant que personne ne le surpassait. Ce n'était pas un collectionneur, mais les belles plantes à feuillage, mais toutes les plantes florales habituellement cultivées dans les jardins lui constituaient une spécialité qu'il avait su pousser à une perfection peu commune.

Son établissement, d'abord commencé par son père, François Labruyère, — un des fondateurs de l'Association Horticole Lyonnaise, — était un des plus importants de Lyon. Il en avait augmenté considérablement le matériel d'exploitation.

Eugène Labruyère aimait passionnément l'horticulture, il était fier de son art, et si la mort ne l'eût pas fauché si jeune, il ne faut pas douter un seul instant des progrès qu'il eut réalisés là ou tant d'autres s'enlisent dans une routine sans valeur.

Labruyère était un excellent camarade, ne comptant que des amis. On a bien pu s'en convaincre par l'affluence nombreuse d'horticulteurs qui se pressaient à ses funérailles. Son cercueil disparaisait sous les belles couronnes envoyées ou apportés par sa famille et par ses collègues qui avaient tenus, en se cotisant, à lui donner un dernier témoignage collectif de leur 'estime.

Eugène Labruyère était un des membres les plus assidus de l'Association Horticole Lyonnaise et il fit à différentes reprises partie de ses commissions les plus importantes et de son Conseil d'administration.

B. Comte.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le samedi 19 novembre 1892, salle des Réunions Industrielles, Palais du Commerce, à Lyon.

Présidence de M. Rochet, Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Le Secrétaire général donne lecture de la lettre suivante que lui a adressé M. G. Dutailly, en réponse à celle dans laquelle il l'informait que, sur la proposition d'un grand nombre de membres, il venait d'être élu, à l'unanimité, président d'honneur :

« Mon cher Secrétaire,

« Le titre de Président d'honneur que vient de m'accorder l'Association resserre, s'il est possible, les liens qui m'attachaient à elle. Veuillez, de ma part, dire à mes collègues combien je suis touché et aussi combien je suis fier de leur affection persistante. Je ne saurais mieux leur répondre aujourd'hui qu'en vous priant de m'inscrire immédiatement comme membre à vie... »

— Lettre de la Société d'horticulture et de viticulture de la Côte-d'Or, nous informant qu'elle organise, pour le 10 novembre et jours suivants, à Dijon (Côte-d'Or), une Exposition spéciale de Chrysanthèmes. A cette occasion, notre excellente Société correspondante nous demande de lui déléguer un de nos membres pour aider à la composition du jury chargé

d'attribuer les récompenses aux exposants. Pour donner une suite favorable à cette demande, le Conseil a délégué M. David, un de ses vice-présidents.

— Lettre de M. Latreille invitant ses collègues à venir visiter un nouveau chauffage de son invention, installé chez M. Perraud, à la Croix-Rousse.

Présentations. — Il est donné lecture de dix candidatures au titre de membres titulaires, sur lesquelles conformément au règlement il sera statué à la prochaine réunion.

Admissions. — Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame membres titulaires de l'Association horticole lyonnaise les candidats présentés à la dernière séance, ce sont MM. :

Charondier, jardinier chez M. Poméon à Villars (Loire), présenté par MM. Antoine et Philippe Rivoire.

Barthélemy Charassin, jardinier chez M[me] Chaine, quai de Caluire, 50, à Caluire (Rhône), présenté par MM. L. Michel et Comte.

Victor Fournier, correspondant de l'Agence Havas, 14, rue Confort, Lyon, présenté par MM. Beney et Lamaud.

Joseph Dessort, représentant de l'Agence Fournier, 19, rue Désirée, Lyon, présenté par MM. Beney et Lamaud.

Louis Large, jardinier chez les Sœurs Saint-Charles, à Brignais (Rhône), présenté par MM. Jean Faure et Masson.

J. Millou fils aîné, horticulteur, 15, côte des Cordeliers, à Romans (Drôme), présenté par MM. A. Devert et Aimé Preslier.

J. Marcelin, Comptoir de Lyon et Horticole, quai St-Antoine, 39, Lyon. Renseignements pour le placement des ouvries jardiniers, présenté par MM. Gaillard et B. Cousançat.

H. Morel, commerce de fleurs coupées, 6, rue de la Préfecture, Lyon, présenté par MM. Gaillard et B. Cousançat.

Claude Pin, jardinier chez M. Deschamp, château de Beaulieu, par Anse (Rhône), présenté par MM. Comte et Justin Ponce.

Bador, horticulteur, rue du Bourbonnais, 66, Lyon-Vaise, présenté par MM. Liabaud et Rochet.

Denis Pont, horticulteur à Charlieu (Loire), présenté par MM. J. Brun et Viviand-Morel.

Charles Bouvier, chez M. de Rivière, à la Grotte, par Vienne (Isère), présenté par MM. Bonnefond et Beney.

Claude Sage, horticulteur-grainier, 81, avenue de Romans, à Valence (Drôme), présenté par MM. Beney et Lamaud.

Bernardin, Benoît, jardinier au Pensionnat des Dames du St-Sacrement à l'Oratoire, rue de l'Oratoire, Lyon-St-Clair, présenté par MM. Stingue et Rozain.

F. Carteron, horticulteur à St-Symphorien-sur-Coise (Rhône), présenté par MM. Molin et L. Voraz.

Examen des apports. — Sont déposés sur le bureau les objets suivants :

— Par M. Laperrière, pépiniériste à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). Un remarquable apport de pêches de semis très fraîches et bien colorées pour la saison, le présentateur lui donne le nom de *Tardive du Mont-d'Or*, cette excellente variété, mûrissant dans un dans un moment ou ce genre de fruits est complétement terminé, sera très rémunératrice pour les possesseurs de cette variété.

— Par M. Gabriel Favre, à Lyon-Monplaisir. Une collection de pommes de terre composée de 24 variétés, dont plusieurs semis parmi lesquels il faut citer : Papillonné, Fernand, Rampal, Primati, etc., etc.

— Par MM. Beney, Lamaud et Musset, marchands grainiers, 36, quai Saint-Antoine, Lyon, une belle collection de Chrysanthèmes de semis (fleurs coupées), dont les plus méritantes sont : *Madame Giron*, *Madame la Baronne Berge*, *Monsieur Camille Belon*, *Mademoiselle Anna Gindre*, *Druard de Savigny*, *Benoît Comte*, *L'Original*, *Docteur Teyssier*, etc., etc.

— Par M. Héraud, jardinier chez M. E. Verdet, à Port-d'Avignon. Une collection de Chrysanthèmes de semis et autres ; à citer le n° 85 *bis*, *Bébé Héraud*, *Monsieur A. Pouzol*, *Ed. Denis*, *Ruche d'Or*.

— Par M. Verne, jardinier chez M[lle] Verlier, à Irigny. Une belle collection de Chrysanthèmes dans les plus jolies varités déjà au commerce, les plus remarquables sont : *Edwin Molineux*, *Irving Clarke*, *Lumière Electrique*, *Henri Cannell*, *Meyerber*, *Jean du Luth*, etc., etc.

— Par M. Boucharlat jeune, horticulteur, rue des Missionnaires, à Lyon-Croix-Rousse. Une magnifique corbeille de pensées, bien variées, à très grandes macules, et avec des coloris richement veloutés, ces plantes bien présentées font l'admiration de tous.

— Par M. Jean Faure, à Lissieu, près Chasselay (Rhône). Un apport de belle culture, maraîchère, composé de plusieurs variétés de légumes non étiquetées, seul à citer : pommes de terre (institut de Beauvais).

Les commissions chargées de juger ces différents apports étaient composées de MM. J. Beurrier, Gindre, Molin et Stingue, pour la floriculture ;

Et MM. Brevet, Falconnet et Verne, pour l'arboriculture et la culture maraîchère.

Après examen, ces commissions proposent d'accorder à MM. :

Laperrière, pour sa pêche de semis (*Tardive du Mont d'Or*), certificat de 1re classe.

G. Favre, pour les trois semis de pommes de terre suivants : *Papillonné*, *Primati*, *Rampal*, certificat de 2e classe.

Pour les autres variétés présentées, prime de 2e classe.

Beney, Lamaud et Musset, Chrysanthèmes de semis :

Mademoiselle Anna Gindre, certificat de 1re classe.

Madame Giron, certificat de 1re classe.

Madame la Baronne Berge, certificat de 2e classe.

Monsieur Camille Belon, certificat de 1re cl.

La Boule, certificat de 2e classe.

Madame Picard Maria, certificat de 2e cl.

Théodore Schmitt, certificat de 2e classe.

L'original, certificat de 2e classe.

Druard de Savigny, certificat de 2e classe.

Benoît Comte. certificat de 2e classe.

Docteur Teyssier, certificat de 2e classe.

Marie Comte, certificat de 2e classe.

M. Héraud, pour l'ensemble de son apport de Chrysanthèmes, prime de 1re classe.

M. Verne, pour ses Chrysanthèmes, prime de 1re classe.

M. Boucharlat jeune, pour ses pensées, prime de 1re classe.

M. Faure, légumes, belle culture, prime de 2e classe.

Les propositions des commissions mises aux voix sont adoptées par l'assemblée.

M Viviand-Morel prenant ensuite la parole nous fait remarquer : 1° un Œillet remontant greffé sur *Saponaire* qui paraît être très bien soudé et assez vigoureux ; il y aurait peut être du bon a essayer cette sorte de greffe pour certaines variétés d'Œillet très délicates ; 2° des fleurs de Chrysanthèmes, — variété *Docteur Lacroix*, — ayant fleuri, complètement privées de lumière, ces fleurs ordinairement d'un coloris violet carminé, deviennent par ce procédé franchement panaché de blanc ; 3° deux plantes potagères, *Plantago coronopus* et *Œnothera biennis*, ce dernier dont les racines peuvent être employées comme celles du salsifis, excessivement rustique aux grands froids est quelquefois cultivé en Allemagne.

Nomination d'une commission de douze membres chargée de préparer des listes imprimées des candidats aux différentes commissions à élire dans l'Assemblée de décembre prochain.

Après un vote émis par l'Assemblée, sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. Beurrier (Jean), Drevet, Favre, Gamon, Gindre, Griffon, Jacquier fils, Molin, Pernet, Pitaval, Rozain et Stingue.

Après quelques observations échangées entre MM. Pitaval et Viviand-Morel. au sujet de la taille des arbres, M. le Président fait fixer l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Le Secrétaire-Adjoint,
Morel (Ant.)

Chronique Anglaise

Université de Cornell

Station expérimentale d'agriculture. — Division d'horticulture.

Fred W. Card a présenté pour l'obtention du grade de bachelier un travail sur *les mérites comparatifs de l'eau chaude et de la fumée dans le chauffage des serres*.

Cette sorte de thèse renferme de nombreuses constatations expérimentales relatées dans des tableaux scientifiquement établis.

La serre dans laquelle ont été faites les expériences est une serre à forcer de 60 pieds sur 20. Le chauffage à fumée était un n° 6 Furman, construit par la *Herendeen manufacturing Company de Genève* et le thermosyphon provenait des ateliers de *Lausine Eugène et Iron Works*.

M. Fred Cord et son professeur Monsieur L.-H. Bailey ont conclu de leurs travaux :

1° Que le chauffage à fumée a un avantage marqué sur le thermosyphon pour chauffer de longs parcours, qu'il donne une chaleur plus uniforme, que la fluctuation dans la température est moindre avec la fumée qu'avec l'eau. que la fumée vaut mieux que l'eau chaude chaque fois que les circuits des tuyaux de chauffage sont nombreux, que toutes les conditions défavorables sont plus facilement évitées avec la fumée qu'avec l'eau chaude, que l'eau chaude consomme plus de charbon que la fumée et est dans le même temps moins efficace.

Fred W. Card rappelle, à la fin de son travail, qu'en 1885 ou 1886 Peter Henderson fit construire deux serres absolument semblables et installa dans chacune un mode différent de chauffage. Il remarqua que les plantes se portaient également bien dans ses deux serres, mais qu'avec le chauffage à fumée il avait réalisé sur l'au-

tre une économie de 25 0/0. C'est aussi l'opinion de Fowler. En 1888, à la station expérimentale de Massachusset, un résultat absolument opposé fut obtenu. Le thermosyphon procura une température plus uniforme et 20 0/0 d'économie. L'année suivante l'économie fut de 30 0/0. En 1889-90, la station expérimentale de Michighan aboutit à des conclusions semblables.

Vérité en-deçà, erreur au-delà !

Le professeur Bailey est convaincu que l'opinion qui tend à laisser croire que la chaleur des chauffage à la fumée est une chaleur sèche constitue une erreur. Il n'hésite pas à déclarer que dans l'avenir toutes les serres d'une certaine dimension (6000 pieds cubes) seront chauffées par des tubes a fumée horizontaux.

Ne doit-on pas penser avec lui qu'étant donnés le système de thermosyphon et le chauffage à fumée essayés par lui, c'est ce dernier qu'il faudra préférer ? Mais il faut se borner à cette étroite affirmation. Nous avouons cependant que nous verrions avec plaisir l'eau chaude remplacée par un autre mode de chauffage dans des pays aussi humides que le sont les nôtres, durant l'hiver.

Ptycoraphis Augusta. — Sorte d'Areca extrêmement élégant, originaire des îles Nicobar. Il forme, dans son pays d'origine, un arbre de 80 à 100 pieds de haut. Les horticulteurs regretteront de ne pas le baptiser Areca Augusta. Un botaniste l'a déjà nommé Ptychosperma singaporensis, un autre l'a rallié au Rhopaloblaste hexandra. Enfin, les cultivateurs de Kew le désignent sous le nom de Ptycoraphis Augusta.

Les Roses a l'Exposition de la Société nationale des Roses.

La Rose *Gustave Piganneau* présentée par Merry-Weather, Southwel, Norts, obtint deux médailles d'argent.

Margaret Dikson fut considérée comme une des meilleures qui existent. Assez semblable à « Merveille de Lyon », elle parut même une amélioration de cette dernière.

J.-B. Varonne qui rappelle à la fois l'Idéale et Madame de Wateville, semble destinée à devenir la favorite des dames. *Monsieur Paul*, la plus grande Rose de la famille des Bourbon, après le Souvenir de la Malmaison, reflexe comme un Camélia, blanche rougeâtre, le *Triomphe de Pernet père*, hybride de thé au bouton allongé, d'un colori rouge vif, *Waban*, américaine issue de *Catherine Mermet*, plus large, d'un rouge plus profond, Henry *Gow*, *Spenser*, *Gaston Regis*, *Corinna*, *May Rivers*, Lady H. Growenor furent considérées comme des types intéressants.

Monsieur W.-J. Grant qui fut décrite une combinaison de Jeannie Dickson, de Mlle Eugénie Verdier et de la France a paru digne de la qualification de : *A grand Rose.*

Les prunes en Californie.

Louis Pellier, français qui vint en Californie en 1859, ayant échoué dans une entreprise de mines, s'établit horticulteur. Il fut rejoint par son frère Pierre, qui revint se marier en France en 1856. Alliant les affaires aux plaisirs, il réunissait un grand nombre de boutures de pruniers et d'autres fruits. Les boutures de pruniers furent prises par lui à Villeneuve-d'Agen. La prune commune de Californie, qui en dérive, est connue sous le nom de « Petite Prune d'Agen. » Il fallut un quart de siècle pour que l'on appréciât en Amérique l'importance des introductions de Pellier. Aujourd'hui l'industrie du pruneau y est phénoménale. Un seul cultivateur possède 324,000 arbres. Les principaux marchés de ce fruit sont Chicago et New-York. On nous prédit que nous en serons bientôt inondés.

National Chrysanthemum Society.

Dans sa séance du 28 septembre, le Comité floral a accordé un certificat de mérite de première classe à M. R. Owen, horticulteur à Maidenhead pour « General Hawkes », japonaise fleurissant en octobre d'un riche amaranthe à revers d'argent, *variété surprenante*. La *Gloire de Mezin*, japonaise reflexe, bufle profond avec centre orange saumoné, belle et brillante, fleurs pleines et profondes, présentée par M. Davis, a obtenu elle aussi un certificat de mérite de première classe.

Cette dernière variété est un gain de Delaw, mis au commerce en 1892, et donné par ce semeur comme s'étant épanouie au

15 septembre. Elle est décrite par l'obtenteur : hybride japonais, fond jaune d'or flammé rouge cramoisi, mêlé de pétales tubulés.

M. Davis présentait encore un faisceau du Chrysanthème blanc hâtive *Monsieur Cullingford* et établissait que cette variété et la *Vierge* étaient demeurées les deux variétés blanches hâtives, les meilleures parmi celles qui sont en culture. C. A.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LONDRES

Un *Dracœna australis rubra*, au feuillage plus large que dans les autres variétés, d'une couleur vert bronzé avec le centre bronze rouge, présenté par M. H. Elliot, Stourvole Nursery, Christchurcb, a obtenu un certificat de 1re classe.

Une récompense de même ordre a été accordée à MM. J, Veitch et Son, Chelsea, pour une variété de Rhododendron multicolore nommée « Neptune »,

Des certificats de mérite furent accordés au Dalhia Mrs Vogg, présenté par M. Rawlings et aux Chrysanthèmes Général Harwkes, jap. refl. cramoisi, et Lady Brook, jap. refl. jaune canari, variété obtenue par Richard Owen, de Cartle Hill.

Dans la section des fruits, un raisin blanc, nommé « White Gros Colmar », a obtenu un certificat de 1re classe ; il provenait des jardins de la Société royale, à Chiswick.

Une pomme appelée « River's Codlin », présentée par Rivers et Sons, de Sawbridgeworth, a mérité une récompense de même valeur.

M. J. Dewar a fait une conférence sur les Asters, genre dont on connaît 250 espèces, entre lesquelles 140 sont originaires des Etats-Unis. Il a dit que les Asters aiment un sol ferme, riche, argileux, que l'on doit les diviser et les replanter chaque année. Lorsque la division est effectuée, on plante les racines extérieures, parce qu'elles sont plus robustes, et on jette le centre. On procède à ces opérations au printemps, quand les Asters commencent à pousser.

M. J. Dewar, qui est un des savants cultivateurs du Jardin-Royal de Rew, a engagé les personnes qui s'intéressent aux Asters à en faire une sélection au Jardin-Royal et a annoncé que la liste de la riche collection de Rew serait publiée prochainement.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

Peperomia inquilina. — C'est une petite plante originaire de Mexico et du Guatemala, glabre, multicaule, rampante, aux feuilles brièvement pétiolées, orbiculaires ou obcordées, couleur de chair. Les pétioles sont rouge carné. Elle appartient à un genre renfermant 400 espèces connues. Elle a l'aspect d'une petite sélaginelle et prospère dans la serre à Odontoglossum, parmi lesquels elle produit beaucoup d'effet.

Houblon à feuille panachée. — Montré par F. Rœmer de Quedlinburg, ce serait une plante décorative de haute valeur, aussi vigoureuse que le houblon commun, se reproduisant de semis dans la proportion de 80 0/0. Les feuilles en sont panachées de blanc d'argent.

A propos de roses. — Nos voisins d'outre-Manche tiennent en haute estime le genre Noisette et surtout « Céline Forestier » et « Triomphe de Rennes », à cause de leurs colorations délicates. Ils ne craignent point de comparer cette dernière variété au « Maréchal Niel » et même de la préférer. Ils professent encore un culte véritable pour le « Souvenir de la Malmaison », qu'ils reproduisent de boutures faites en automne, sous chassis, dans du sable fin.

Un ouvrage à sensation. — Le célèbre botaniste Baker a fait mettre sous presse un volume sur les « Iridées », semblable à celui qu'il a publié sur les Amarylidées et les Broméliacées. Le nouveau-né comprendra la description de 60 genres et 800 espèces, presque toutes originaires du Cap, notamment les genres Crocus, Iris et Glaïeuls.

Sous les tropiques. — Il n'est pas indifférent de savoir que certaines roses sont cultivées avec succès sous les tropiques. Les Bourbon, Noisette, Polyantha y prospèrent volontiers. Mais ce sont les Thés qui y réussissent le mieux, et, parmi cette dernière espèce, les variétés suivantes : « Beauty of Stapleford, Countess of Pembrock, La France, Madame Alex. Bernaix, Michaël Saoünders et Lady Mary Fitz William ». Ch. A.

Chronique américaine.

Les arbres à laque. — L'arbre d'où sont extraites les laques du Japon est proche parent du *Rhus veneneta* de l'Amérique. Le gouvernement allemand a fait planter l'espèce japonaise en Europe. Elle réussit parfaitement à Francfort. Les Allemands étudient en ce moment au Japon le procédé de fabrication des laques.

Pentstemon pubescens. — Les plaines du Kansas, du Nebraskas et du Colorado semblent être le berceau du genre Pentstemon. Le pubescens s'est installé dans des terrains abandonnés du Gestysburg, où il forme des masses florales visibles d'un quart de mille.

Et l'on est à la recherche de plantes à effet !

Une remarque judicieuse. — La nature ne prend aucun soin de l'individu, mais l'individu est pour elle un instrument destiné à atteindre le but qu'elle se propose. C'est ce que prouvent les phénomènes observés à propos de certaines plantes dites aquatiques. Elles naissent au bord de l'eau, non pas parce que habitat est celui qui leur convient le mieux, mais parce que l'humidité qu'y rencontrent leurs graines est plus propre à la germination. Beaucoup de plantes prospèrent mieux dans les pays où elles sont importées que là où on les a naturellement rencontrées. Le chardon, qui est originaire du nord de l'Europe, terreur des agriculteurs de ce pays, est la pire de toutes les pestes des fermes du Canada. Le cardon, ce légume si désirable est aux Australiens ce que le chardon est aux Canadiens, et les plaines du sud de l'Amérique en sont à ce point infestées, qu'il en a chassé de nombreuses espèces qui y avaient toujours crû. Il résulterait de ces observations que le cultivateur ne peut pas toujours apprendre de la nature ce que la seule expérience lui enseignera.

Chrysanthèmes. — On parle du chauvinisme français ! Qu'est-il auprès de celui des Américains ? Les voilà qui s'imaginent être les premiers semeurs de chrysanthèmes du monde. Ils écrivent dans leurs journaux spéciaux qu'il accomplissent, dans ce genre, plus de progrès à eux seuls que tous les autres semeurs ensemble. Il existe dans notre seule Société des spécialistes payés pour savoir ce qu'en vaut l'une. Qu'ils travaillent donc en silence, comme nous, et cessent de prétendre à un rang qui leur est d'autant moins disputé que personne n'avait encore songé qu'ils fussent encore dignes de l'occuper.

Les graines en Allemagne. — C'est de ce pays que les horticulteurs américains tirent presque toutes leurs graines (à bon entendeur salut). On raconte, à travers le Nouveau-Monde, qu'un de ces grainiers d'Outre-Rhin cultive chaque année 300,000 porte-graines.

C. A.

Robinier visqueux.

ROBININIA VISCOSA

Le *Robinia visquosa* a été découvert par Michaux, sur les monts Alléganis, dans la Caroline méridionale, vers les sources de la rivière de Savannah. Il fut introduit en l'an II (1794) chez Cels.

Le Robinier visqueux peut s'élever à plus de 16 mètres de hauteur et acquérir un diamètre égal à l'Acacia commun (Robinier faux Acacia). Il se multiplie aisément par ses drageons, par ses racines et par la greffe. Il est parfaitement rustique dans nos climats. Il a du reste les plus grands rapports par sa végétation avec le Robinier commun dont il vient d'être parlé. Il croît avec la même rapidité, et son bois qui a le même grain, se fend aussi facilement. La verdure foncée de son feuillage et les grappes nombreuses de fleurs de couleur de rose dont les jeunes rameaux sont chargés forme un contraste qui frappe agréablement la vue.

Chevallier affirme qu'on peut retirer du Robinier visqueux une espèce de glu ; il est certain que planté dans les bas fonds humides, où il y a beaucoup de moustiques, il prend un grand nombre de ces insectes.

Le nom de Robinia vient de Jean Robin « simpliciste » de Henri IV, professeur de botanique, dont le fils Vespasien, sema, vers 1600, le premier *Robinia pseudo-Acacia*, au Jardin des

ROBINIA VISCOSA.
Robinier visqueux, rameau réduit au 1/3 de sa grandeur.

Plantes de Paris où il existe encore, à la vérité, un peu endommagé.

V. TENAT.

Exposition de Chrysanthèmes
(SUITE)

Rapport des fleurs coupées.

Plus de 30 exposants prennent part aux divers concours de cette section de l'exposition avec un ensemble d'environ 70 lots contenant au moins 1,500 variétés. Ceci démontre que la tâche de la Commission chargée de ce rapport est longue et difficile pour ne pas faire quelques oublis.

Quoique toutes ces variétés aux formes différentes et aux coloris indéfinissables soient belles, nous nous bornerons à n'en citer qu'un petit nombre, parmi les nouveautés de préférence, ces variétés n'étant pas encore connues ou peu connues des amateurs, en nous arrêtant principalement sur les coloris nouveaux et rares.

Placés à l'extrémité du centre de la salle de l'exposition, près du magnifique lot d'orchidées de M. Comte, nous jetons un rapide coup d'œil sur l'ensemble de ces tapis de fleurs, afin de choisir un point de départ, pour notre mission, que nous fixons à droite et en tête de la grande galerie qui entoure les plantes en pots, par la collection de 200 variétés de M. Rozain-Boucharlat, horticulteur à Cuire-lès-Lyon.

L'amateur qui n'a qu'un petit choix à faire dans ce nombre doit être un peu dans l'embarras ; nous sommes nous-mêmes embarrassés pour citer quelques variétés. Toutes les formes et les coloris y sont représentés. Parmi les nouveautés nous signalons : *Cyrus, H. M. Cormick,* rouge cramoisi vif, revers des pointes or ; *Mrs E. D. Adam,* rose très tendre ; *Vanden-Heed,* rouge pâle à revers saumon argenté ; *Monsieur Parent,* blanc pur ; *Mrs Harman Payne,* rose violacé ; *Madame Viviand-Morel,* blanc mat, larges pétales ; *Excelsior,* pourpre clair ; *Dawn,* rose teinté lavande ; *Georges Savage,* blanc pur, incurvé ; *Goldfineck,* rouge sang, base des pétales tubulée, bronze doré ; *Indian Chief,* cramoisi vif ; *L'ami Etienne,* rose argenté perle, incurvé ; *Le Verrier,* saumon et chamois ; *Madame Isaac,* blanc pur ; *Harry May,* vieil or foncé, veiné cuivre ; *W. Falconer,* rose frais (plume d'Autruche).

A côté de cette riche collection, vient celle de 100 variétés de MM. Beney, Lamaud et Musset, horticulteurs, quai Saint-Antoine, Lyon, toutes d'un choix fait, à signaler particulièrement : *T. C. Price*, très grandes fleurs rose nuancé crème ; *Thomas Cartledge*, jaune cuivre ; *Volunteer*, rose argenté ; *Briet of rose ; Professeur Henri Welter*, carmin foncé, revers plus clair ; *Préfet Robert*, pourpre violacé à revers argenté ; *Ch. Gougnon*, rouge brillant ; *Madame Calvat*, blanc pur ;

M. Cousançat, horticulteur à Cuire, a une belle collection de 100 variétés de choix ; quoique les nouveautés de l'année n'y soient pas, le choix n'en est pas moins parfait.

M. Michel, horticulteur, rue Coste, à Cuire, a également une belle collection de 100 variétés représentant toutes les formes de fleurs et les coloris en proportion.

M. Perraud, horticulteur, grande rue de Cuire, Lyon, une collection de même nombre que celle qui précède, ce choix ne laisse rien à désirer tant par l'état des coloris que par la proportion dans chaque nuance.

M. Lapray (amateur), une collection de 200 variétés ; peut-être est-elle présentée légèrement maigre, cependant il y a quelques belles fleurs et aussi quelques nouveautés.

Nous retrouvons les lots de 12 variétés incurvées ; 25 japonaises et 25 nouveautés de 1890 à 1892, à M. Rozain-Boucharlat, sans en excepter aucune, ces variétés sont toutes l'extrait de ce qu'il y a de mieux et que nous avons déjà vu dans sa collection de 200.

M. de Reydellet, horticulteur à Valence, une collection de 50 variétés dont quelques nouveautés sont très remarquables.

M. Combet, horticulteur à Limonest, présente une collectiou de 200 variétés qui, quoique ne contenant pas de nouveautés, est très méritante.

M. Robier, horticulteur à Champagne-au-Mont-d'Or, a également une belle collection de 200 variétés.

MM. Joannon père et fils, horticulteurs à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, ont une collection de 50 variétés bien choisie.

M. Gindre, amateur distingué, présente une riche collection dont beaucoup de nouveautés. On reconnait de suite le véritable amateur dans une exposition parce qu'il est toujours à la hauteur du progrès, il ne veut pas que rien lui échappe ; M. Gindre est de ce nombre pour ses genres de prédilection.

M. Crozy, horticulteur, grande rue de la Guillotière, Lyon, a une collection de 200 variétés. Parmi un grand nombre de nouveautés représentant toutes les formes et coloris, nous remarquons : *Van-den-Heed*, rouge bois de mûrier, revers pâle ; *Madame Isaac*, blanc pur ; *Alphonse Bouvier*, jaune recouvert de cuivre rouge ; *Héroïne d'Orléans*, blanc pur ; *Ch. H. Wacker*, cramoisi brillant ; *T. H. Spaulding*, rouge vert, revers jaune ; *Lili Bates*, rose clair ; *Ajonitza*, blanc teinté ; *Sugar Laof*, jaune brillant ; *Secrétaire Maignien*, rose carminé ; *Madame Oct. Mirbeau*, lilas clair, pétales liserés plus foncé.

M. Ch. Molin, horticulteur, place Bellecour, 8, termine cette galerie avec une collection de 200 variétés parmi lesquelles citons : *Waban ; Mrs L. P. Morton ; Mademoiselle Anaïs Molin ; Bronze Jewel ; Baronold ; Et. Lané.*

La suite des fleurs coupées est un peu morcelée, dipersée de tous les côtés. Dans un petit pavillon, nous remarquons une corbeille de fleurs démesurément grandes appartenant à M. Calvat, horticulteur à Grenoble, à côté un énorme bouquet de Chrysanthèmes variés, à M. Ferrière ; sur cette même table une petite mais magnifique collection de 25 variétés, nouveautés de 1890 à 1892 exposées par la maison Rivoire père et fils, marchands grainiers, rue d'Algérie, 16, Lyon, toutes ces variétés sont de valeur égale et de 1er choix.

M. Bertrand, jardinier chez M. de Fortanier, a une riche collection de 200 variétés. Là on voit aussi que nous sommes en présence d'un lot de véritable amateur ; l'expérimenté n'a pas besoin d'indication pour le reconnaitre, les plantes l'indiquent suffisamment.

M. Roux (Michel), jardinier chez M. de Varax ; M. Et. Baron, jardinier chez Mme Fleurdelix ; Ponce (Justin), jardinier chez M. Perrin-Gilardin, ont de très belles collections, quoique les nouveautés ne soient pas représentées, les variétés qui composent ces divers groupes, sont de bonnes et belles plantes. M. Arduin, à Grenoble (amateur), peut-être serions-nous dans le vrai de qualifier M. Arduin d'horticulteur ?

Dans tous les cas sa collection de 100 variétés est belle.

M. Colomb, jardinier chez M. Guimet ; M. Verne, jardinier chez Mlle Vernier, à Irigny ; M. Boisard, jardinier chez M. Chabrières, à Oullins ; M. Faure, jardinier chez M Roques ; M. Jamin, chez M. Clerc, à Ecully, ont des collections de 100 variétés bien choisies ; celle de M. Faure, entre autres, contient beaucoup de nouveautés. M. Poizeau, horticulteur à Autun, M. Jacquet, horticulteur à Neuville, ont des collections qui, quoique n'ayant pas de nouveautés, sont très remarquables.

M. Ferret, jardinier à Saint-Rambert-Ile-Barbe ; M. Ferrière, jardinier chez M. de Laval, à Marcy-l'Etoile, ont chacun une collection de 50 variétés de premier choix avec un étiquetage parfait, ce qui très souvent laisse à désirer chez des jardiniers de maisons bourgeoises ; nous félicitons ces deux derniers de leur ponctualité.

Nous arrivons à des lots de 25 variétés japonaises. MM. Bertrand, Lapray, Boisard, déjà nommés, ont de jolis choix. M. Calvat, horticulteur à Grenoble, avec ses fleurs à la culture intensive sont surprenantes ; M. Crozy qui quoique ses fleurs sont moins grosses que les précédentes, ont des coloris plus brillants et plus variés.

MM. Robier et Claude Jacquet, déjà nommés, ont des choix remarquables.

Les lots de 25 nouveautés des années 1890 à 1892 de MM. Calvat et Crozy sont d'un choix parfait, surtout celles de M. Crozy, quoique les fleurs sont un peu moins grosses. Les coloris sont plus dominants, plus proportionnellement mieux représentés. Sur quoi, bien souvent dans une exposition, il n'est pas tenu compte. Que de fois on juge l'effet d'ensemble comme dans la peinture, mais le détail? Il nous semble que, dans une exposition, l'effet d'ensemble d'un lot n'est pas de notre ressort, c'est pourquoi nous précisons le détail.

Nous terminons notre visite aux Chrysanthèmes par les semis. Un choix fait par le jury a déjà été donné. Mais, sans donner une liste aussi longue, nous éprouvons l'envie de faire notre triage.

Dans le lot de M. Rozain-Boucharlat, nous remarquons : *Soleil de France, Ch. Albert, Monsieur Faulquier, Madame Bourgette et Madame Fortanier.*

Chez M. Crozy : *Etoile de Feu, Fournaise, Amateur David, Claude Buisson, Alice Lefèvre, Boule d'Or.*

Lot de MM. Beney, Lamaud et Musset : *Président Ravarin, Général Harty de Pierrebourg, Souvenir de Madame Bellisse, Madame Mouvenoux, Madame de Biaz, Benoît Comte.*

Lot de M. Parent : *Ch. Albert, Monsieur Rozain, Monsieur Silvoz, Monsieur Dupuis.*

Lot de M. Calvat : *Triomphe de Saint-Laurent, Monsieur de Mortillet, Comtesse de Galle.*

M. de Reydellet a quelques plantes, mais simplement numérotées.

M. Nardy, horticulteur, boulevard Batala, Marseille, a une variété à petite fleur, dont les ligules sont très fines, genre Imaïl, mais à fleur rose, sous le nom de *Massilia.*

Rien de surprenant pour la floraison des Chrysanthèmes au 10 novembre. Il n'en est pas de même des Roses. Assurément M. Pernet-Ducher a surpris plus d'un amateur par sa belle collection de 300 variétés. Ce ne sont pas des Roses venues de Nice ou de Cannes, mais bien de Monplaisir-Lyon. Ce qui est surtout remarquable dans cette exposition : c'est qu'il n'y a pas que des Roses-Thés, les hybrides et hybrides de Thés sont largement représentés.

B. R. et S.

Œillets et autres plantes fleuries

Il y a des voisinages dangereux, même pour les fleurs les plus remarquables ! Les rétines humaines ne sont pas généralement idoines à être titillées trop vivement, sans fatigue, par des torrents de couleurs chatoyantes, comme en présentait cet immense apport de Chrysanthèmes de la salle des Folies-Bergère. Le regard ébloui par les massifs, les gerbes et les bouquets, sollicité à droite, attiré à gauche, hélé en face, tiré par devant et par derrière, raccroché en haut, ratrappé en bas, avait besoin de se soustraire à cette orgie de sollicitations et de se reprendre pour juger les autres fleurs moins tapageuses qui n'avaient pas craint d'affronter leurs dangereuses voisines.

Les exposants d'Œillets et autres plantes fleuries, avait sans doute pensé — comme Boileau qui voulait persuader à Lafontaine qu'on pouvait lire autre chose que Baruch

— qu'il serait peut-être possible de faire remarquer aux amateurs que les merveilles de l'horticulture ne s'arrêtaient pas aux Chrysanthèmes.

Y ont-tils réussi ? *Chi lo sa!* dirait un Pisan ou un Florentin.

Quoiqu'il en soit, nos grands cultivateurs d'Œillets remontants sont venus avec leurs collections sans rivales, faire la douloureuse expérience de l'influence que peut exercer un éclairage trop discret sur les fleurs de leur plante favorite. Tout d'abord, l'espace a manqué pour placer d'une manière convenable les collections qui se présentaient au concours ; force fut de les empiler à côté les unes des autres, d'une façon déplorable. Passons. Le premier jour on pouvait encore prendre des notes, remarquer la perfection des formes et juger des couleurs.

M. Chavagnon fils, un habile parmi les habiles cultivateurs, prenait part au concours de 100 variétés et soumettait à l'appréciation du Jury quelques sortes nouvelles obtenues de semis. Parmi ces dernières, nous notons :

Madame Ch. Molin, blanc strié groseille, à grande fleurs ; *Miss Nettlfold*, tilleul clair, liseret lie-de-vin ; *Monsieur J. Paul*, grenat et carmin clair ; *Madame Marchand*, chamois bordé de rose clair ; *Mademoiselle Léontine*, superbe blanc à peine marqué de stries roses.

Dans sa collection de cent, on n'avait, comme du reste chez ses voisines, que l'embarras du choix. Nous remarquons surtout :

Madame Biessy (blanc strié de rose) ; *Phébus* (fleur énorme, fond blanc, strié groseille) ; *Le Gaulois* (superbe jaune marqué de blanc) ; *Guy* (carmin clair, flamme de carmin foncé) ; *Auguste Tavernier* (rose clair) ; *Rosina* (rose carminé clair) ; puis *Roi des Roses*. — *Roi des Rouges*. — *Elisa Fugier*. — *Fauvette*. — *Charles Lombard*. — *Laurent Guillot*. — *Laurent Charreton*. — *Marie Forest*. — *Roi des violets*. — *Madame Massicault*. — *Madame Charreton*. — *Léon Hakin, etc.*

M. Jean Beurrier, qui prenait part au concours de cent variétés, a toute une pléïade de plantes remarquables. Parmi les gains obtenus dans son établissement, qu'il faut citer comme des sortes à recommander, nous notons ; Espérance, Folies-Bergère, Jeanne Beurrier, Enfant de Cahors, Madame Schwartz. Comme variétés non moins recommandables, notons : Ernest Bergman, Miss Moor, Monsieur Bardin, Lafontaine, Laurent Guillot, Grand Vainqueur, Louise Chrétien, Madame Viviand-Morel, etc.

MM. Chavagnon père, et Perraud, dont on connaît la compétence en matière d'Œillets, nous font admirer quelques nouveautés dans le genre, entre autres : *M. Ludi*, fond jaune rubané et strié rose et rouge ; *Camille Desmoulin*, rouge ligné blanc, très remarquable ; *Madame Blanche-Marie Bensa*, rose-clair ; *Monsieur Bensa*, grenat à très grandes fleurs ; puis Victor Bordet; Voltaire, jaune soufre, strié rose ; Phœbus, Miss Moor, déjà cité, beau blanc, très florifère ; Lafontaine, Isabelle Mingat, Le Centenaire, Président Carnot, Madame E. Bergman, etc.

M. F. Dubreuil nous montre qu'il est aussi habile dans la culture de l'Œillet que dans celle des Rosiers, car sa collection de cent variétés est composée de l'élite des belles sortes.

Dans le concours voisin, collection de 50 variétés. M. Beurrier jeune qui, si nous ne nous trompons pas, prenait part, pour la première fois aux Expositions, remporte un premier prix *ex-æquo* avec M. Carme.

M. B. Grillet a également obtenu deux récompenses bien méritées, l'une pour un semis d'Œillet Guillaud présenté sous le nom de Marie Monin, d'un beau jaune canari, liséré rouge, fleur d'une forme parfaite, très remontante. Dans sa collection de 50 variétés, nous avons pris les noms suivants : Madame Musset, Actéon, Madame Bardin, La Perle, La Neige, Baronne de Rothschild, Charles Guillaume, Président Carnot, etc,

M. Molin, qui s'est surtout distingué par son Exposition de Chrysanthèmes, présentait à l'examen du jury un Œillet nouveau sous le nom de *Président Ravarin*, plante naine très odorante, se couvrant de fleurs grandes bombées, nuance rose chair, à reflet saumon à pétales laciniés et bordés blanc pur.

MM. Rivoire père et fils ont également montré des Œillets Guillaud, race précieuse par sa floraison abondante et la variation de ses coloris. Nous leur devons également d'avoir pu admirer une très remarquable

variété de *Cosmos* superbe composée, aux fleurs d'une rare élégance, d'un beau blanc pur, portées sur des pédoncules allongés, qualité qui rend cette espèce précieuse pour la fleur coupée.

M. Perraud a exposé trois lots, comme il sait les présenter. D'abord une fort remarquable collection d'Œillets en fleurs coupées, dans laquelle les plus belles variétés du genre étaient en nombre ; puis des Bouvardias admirables de fraîcheur et de floraison, d'une culture parfaite, et, enfin, joyau inestimable, 25 cyclamens, hors ligne, d'une fraîcheur et d'un éclat merveilleux.

Ce genre Cyclamen, dont on a obtenu une race si remarquable, laissant bien loin en arrière l'ancien Cyclamen persan, était là dans toute sa splendeur. MM. Combet et Biessy, pour lesquels cette culture n'a pas de secret, en avait un lot de toute beauté ; et notre cher et pauvre ami Labruyère, que la mort vient de faucher si jeune, en avait aussi d'admirables. M. Drevet de Montchat suivait de très près ses redoutables concurrents. Cet habile cultivateur, qui nous a donné au printemps une idée de ses connaissances dans la culture des fleurs et un exemple de son énergie dans l'exécution d'une idée, nous montre encore cet automne qu'il n'ignore ni la culture des Primevères de Chine, ni celle des Erica du cap de Bonne-Espérance.

Nous le savions aussi, — mais il a tenu à nous le rappeler, — que M. Jean Beurrier, avec ses Œillets se livrait à une culture fort bien menée de Bouvardias, genre si éminemment horticole.

C'est bien la première fois que 25 Streptocarpus, d'une facture aussi uniformément en bon état de fraîcheur, de vigoureuse santé, sont présentés à une Exposition lyonnaise. Faisons-en compliment à M. Genneton qui les a cultivés.

Faut-il aussi féliciter MM. Verne et Simon Depierre pour leurs Begonias ? Vous connaissez tous l'habileté horticole de nos deux confrères pour ne pas souscrire à cette proposition.

N'oublions ni M. Boucharlat jeune, le spécialiste et l'obtenteur de Véroniques, ni M. Reynoud, qui s'est fait une spécialité d'élever « en arbre », l'Héliotrope du Pérou.

Nous avons gardé pour la fin de ce compte-rendu, celui des exposants qui aurait dû être placé en tête de cette partie de l'Exposition.

Nous voulons parler de M. Comte, un des cultivateurs et le collectionneur qui honorent le plus l'horticulture lyonnaise.

M. Comte, comme on dit, sait faire grand et ne présente jamais aux expositions que des lots hors pair, C'est encore ainsi qu'il a procédé cette année en soumettant à l'appréciation du Jury, des Orchidées, des Plantes de serre chaude variées et des Bouvardias à fleur simple et à fleur double, en quinze variétés.

Notons comme particulièrement intéressant les Orchidées suivantes :

Cattleya Varocqueana (deux très belles variétés).

Cattleya labiata (Sander), deux belles variétés dont une de ces deux rappelait à s'y méprendre le beau et rare *Cattleya labiata autumnalis*, *Cattleya Loddigesi candida*, superbe espèce d'un coloris blanc légèrement rosé, *Cattleya Dormaniana*, *Cypripedium calurum*, *Cyp. insigne*, *Cyp. Spicerianum*, *Cyp. Curtisi* et un beau *Cyp. insigne Maulei*, ayant une douzaine de fleurs ; *Vanda lamellata Boxali*, *Vanda cœrulea*, *Phalœnopsis grandiflora*, *Ph. amabilis*, *Ph. Lowi*, *Ph. antennifera*, *Odontoglossum Alexandrœ*, *Odont. Pescatorei*, ayant cinq tiges florales.

Dans les Plantes de serre chaude :

Anthurium Comtei ayant 1 m. 75 c. de hauteur, bien feuillé et garni de 8 fleurs ; *Anth. Andreanum* var. *grandiflorum*, *Anth. Duvivierianum*, *Nepenthes superba*, *Nep. Morganiœ*, *Tillandsia Lindeni* (vrai), *Dichorisandra musaïca*, etc.

Cinq Anthurium de semis, hybrides de l'A. Lindigi et de l'A. Andreanum dans les coloris magnifiques depuis le pourpre noirâtre jusqu'au blanc presque pur.

C. L.

A un admirateur de l'Ecole d'Ecully.

Je commencerai par féliciter mon honorable contradicteur de revenir à de meilleurs sentiments... et à des termes plus aimables. Il me demande si je veux laisser de côté les appréciations trop vives ; mais

je ne demande que cela, persuadé qu'une polémique ne peut être utile que si elle ne s'écarte pas des règles de la plus grande courtoisie, et, dans ces conditions, je consens à répondre.

Si M. Ch. Albert le veut bien, nous allons examiner un peu ce qu'est l'Ecole d'Ecully *au point de vue horticole*. Dans un article précédent, il disait : « Chacun sait quelle large part on a fait dans cette Ecole, grâce à M. Pulliat, à toutes les parties de l'enseignement qui touchent de près à l'horticulture, viticulture, arboriculture, floriculture, jardinage. Les cours scientifiques qui y sont professés sont précisément ceux que les jardiniers ont le plus besoin de suivre. »

Et plus loin : « Vous possédez à votre porte un enseignement parfaitement organisé, *dirigé dans un sens qui est le vôtre....*, »

Tout cela est-il bien exact ?

Je reconnais que la viticulture a une large part dans l'enseignement de cette Ecole, mais en est-il de même pour le jardinage ? C'est ce que nous allons examiner.

Je ne veux nullement m'élever contre M. Pulliat, dont tout le monde apprécie les connaissances viticoles, et encore moins contre son administration. Il s'agit simplement de savoir si l'on s'occupe réellement d'horticulture à Ecully, et si, comme le dit en toutes lettres le programme, page 5, cette Ecole s'adresse aux jeunes gens se destinant, entre autres carrières, à l'horticulture.

Tout d'abord quels sont les professeurs chargés de la partie horticole ?

Nous aurons vite fait de les compter : ils sont..... un !

M. Luizet est chargé de l'arboriculture et de la culture maraîchère. Quant à la floriculture, il n'en est pas question. Il paraît que cela ne fait pas partie de l'horticulture !

Je suis loin de contester la compétence de M. Luizet en arboriculture : il porte un nom qui en est le meilleur garant. Mais il reconnaitra volontiers lui-même que la culture maraîchère vaut bien la peine d'avoir un titulaire spécial.

Cette première constatation, — l'absence de professeurs — suffirait à la rigueur pour prouver mes dires, car on conçoit mal une école sans professeurs et sans cours.

Mais poursuivons néanmoins, car M. Ch. Albert reproche aux détracteurs de l'école de parler à la légère et de ne la connaître ni de près ni de loin.

Si je voulais plaisanter, je pourrais faire remarquer que M. Ch. Albert, habitant Chambéry, la connaît plutôt *de loin*.

La culture maraîchère à Ecully se borne maintenant à la production d'une partie des légumes destinés à l'usage de la maison, mais on ne s'y occupe guère d'en faire une collection, comme autrefois, pour l'instruction des élèves.

Les massifs, réduits à leur plus simple expression, sont composés des plantes les plus ordinaires : ils ne peuvent guère servir à faire connaître aux élèves les nouveautés dont l'horticulture s'est enrichie.

Une partie de la serre à multiplication est occupée par de la vigne, autant qu'on peut le voir à travers des carreaux jamais lavés ; elle était autrefois, comme la grande serre, garnie de plantes d'une certaine valeur qui ont été, paraît-il, données au Parc de la Tête-d'Or.

Pour garnir la grande serre on a dû y rentrer des Chrysanthèmes.

Je ne veux pas faire un crime à M. Pulliat, viticulteur, de diriger uniquement l'instruction du côté de la viticulture. Mais alors, qu'on l'avoue franchement, qu'on change le titre de l'école et qu'on ne vienne pas nous dire que l'enseignement horticole est parfaitement organisé à Lyon !

Je pense avoir suffisamment prouvé qu'il n'en était rien. Je l'ai peut-être prouvé trop longuement ; j'en demande pardon aux lecteurs qui trouvent — quelques-uns l'ont dit déjà — ces polémiques trop longues.

Où je puis me rapprocher de l'avis de M. Albert, c'est quand, revenu à des idées plus justes, il dit à la fin de son second article qu'il serait plus facile de perfectionner que de créer.

C'est peut-être là que doivent tendre tous les efforts : obtenir la transformation de l'Ecole d'Ecully en école exclusivement horticole.

Sa proximité de Lyon rendrait de grands services, tandis qu'une école de viticulture serait bien mieux placée dans le Beaujolais ; les terrains étant moins coûteux là-bas, elle pourrait être dotée, comme celle de Montpellier, d'un vaste domaine où M. Pulliat pourrait faire en grand ses

essais et utiliser ses connaissances spéciales que je me plais à reconnaitre.

Rien n'empêcherait dans une école d'horticulture de développer autant qu'on le voudrait l'enseignement pratique. Ce n'est pas à Lyon qu'on serait embarrassé pour trouver les chefs de pratique nécessaires.

On pourrait de plus imposer à chaque élève un stage suffisant dans des établissements horticoles, de même qu'un pharmacien doit faire, outre ses études à la Faculté, un stage dans une pharmacie.

Cette résolution rassurerait les trop nombreuses personnes qui ont peur de voir la théorie étouffer la pratique.

L'Ecole de Versailles serait l'Ecole *normale*, celle de Lyon serait l'Ecole *pratique*. Elle jouerait vis-à-vis de Versailles le rôle que joue l'école actuelle d'Ecully auprès de celle de Montpellier.

Et, pour prouver une fois de plus l'utilité des écoles d'horticulture, je citerai M. Nanot, le directeur de Versailles, qui écrit : « Je reçois tous les jours des demandes de personnes qui désirent avoir des élèves diplômés, et, à mon très grand regret, je ne puis pas leur donner satisfaction. *Tous les élèves diplômés* sont placés, à part quelques très rares exceptions. »

N'est-ce pas encourageant et ne devons-nous pas poursuivre, par tous les moyens, la création d'une école à Lyon, ou, si l'on préfère, la transformation de celle d'Ecully?

Ph. R.

Exposition de Chrysanthèmes
a Villefranche (Rhone).

La Société d'horticulture de Villefranche, ayant demandé à l'Association horticole lyonnaise de lui déléguer un de ses membres pour aider à la composition du jury de son Exposition de Chrysanthèmes, mes collègues ont bien voulu me charger de les représenter dans cette mission agréable. Je les en remercie cordialement.

L'Exposition tenue par nos voisins, n'était pas exclusivement consacrée aux Chrysanthèmes ; d'autres fleurs, des plantes à feuillage, des légumes et des fruits concourraient également à la rendre intéressante et digne d'être visitée par les amateurs.

Comme dans la plupart des concours, les exposants étaient classés en deux catégories : les amateurs ou leurs jardiniers et les horticulteurs marchands. Les uns et les autres ont présenté des collections fort belles, composées de variétés assez nombreuses et choisies parmi les plus remarquables. Deux exposants se surtout surpassés, ce sont : M. Coindre, horticulteur à Villefranche, qui prenaient part avec succès à plusieurs concours et enlevait aisément le grand prix d'honneur, représenté pour la circonstance par une belle médaille de vermeil, offert par M. le Ministre de l'agriculture, et M. Claude Charbonnel qui a gagné un prix d'honneur, médaille d'argent du Ministre.

Les autres lauréats sont pour les Chrysanthèmes cultivés en pot. Parmi les amateurs : MM. Alamartine (méd. de vermeil), Rébé frères (gr. méd. d'argent), Pierre Charbonnel (gr. méd. d'argent), Mathieu-Martin, Guyot (méd. d'argent), Berthiaud (méd. de bronze). Parmi les horticulteurs, citons : MM. Romanet (méd. de vermeil), Chaboud (méd. d'argent).

Pour les fleurs coupées : MM. Berthiaud (méd. de vermeil), Martin (méd. d'argent), Mercier (méd. d'argent).

A citer les beaux Œillets et les plantes à feuillage de M. Coindre, les Œillets de M. Romanet, les Cyclamens de M. Mercier, les collections de fruit de MM. Belèvre, Rolland, Chaboud ; puis les collections de légumes et pommes de terre de de MM. Aumiot, Pulliat, Chaboud, Belèvre.

La Société d'horticulture de Villefranche, à l'occasion de la tenue de son Exposition et en même temps qu'elle en distribuait les récompenses à ses lauréats, a aussi distribué d'autres récompenses pour apports sur le bureau, concours à domicile et anciens serviteurs.

Un banquet terminait cette fête horticole.

M. Musset.

BIBLIOGRAPHIE

— Crozy aîné, horticulteur, 206, grande rue de la Guillotière, à Lyon. — Catalogue contenant l'énumération et la description de Cannas nouveaux ou anciens, obtenus dans l'établissement (ces cannas sont présentés en six séries différentes). Iris germanica en collection. Brochure in-8° de 18 pages.

— Magat, viticulteur, à Chazay-d'Azergues (Rhône). — Catalogue des plants greffés et soudés, producteurs directs, hybrides nouveaux, porte-greffes, raisins de table cultivés dans l'établissement. Brochure grand in-4° de 4 pages.

— Torcy-Vannier, horticulteur à Melun, rue de la Juiverie. — Catalogue des Glaïeuls en collection, cultivés dans l'établissement. Brochure in-8° de 8 pages.

— Poisard frères, horticulteurs-viticulteurs, à Anse (Rhône) et à Lyon-Vaise, rue du Chapeau-Rouge, 20. — Catalogue des plants greffés et soudés, producteurs directs, hybrides, raisins de table, etc. Brochure in-4° de 4 pages.

ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE

La prochaine Assemblée générale aura lieu le SAMEDI 21 Janvier.

Bibliothèque. — La Bibliothèque de l'Association horticole est installée rue Grenette, 45, à l'entresol. Elle est ouverte tous les jeudis, de 7 heures à 10 heures du soir et tous les Dimanches, de 4 heures à 8 heures du soir.

Les Membres de l'Association horticole lyonnaise reçoivent chaque année gratuitement : la Liste générale des Membres et les Statuts de la Société, une Carte d'entrée permanente aux Expositions tenues par l'Association et le Journal **Lyon-Horticole**.

— Les Membres de l'Association Horticole Lyonnaise sont priés de se souvenir que les Cotisations doivent être adressées à **M. JEAN JACQUIER**, Trésorier de la Société, *quai des Célestins, 8.*

DIPLOMES DE JARDINIERS

Avis très important. — Les jardiniers qui désirent prendre part aux Examens pour l'obtention des Diplômes de Jardiniers (arboriculture — floriculture — culture maraîchère), sont informés que les demandes pourront être adressées, *jusqu'au 15 janvier 1893*, au Secrétaire général de l'Association, cours Lafayette, 66, Villeurbanne.

Le Règlement et le Programme des susdits diplômes seront envoyés franco aux intéressés qui en feront la demande à la même adresse.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

AVIS. — Les demandes et les offres d'emplois sont insérées gratuitement. Elles doivent être adressées au rédacteur du journal. Elles passeront dans deux numéros, à moins que les intéressés ne manifestent le désir, par lettre, de les voir figurer un plus grand nombre de fois.

— Un jardinier marié, désire se placer en maison bourgeoise. — S'adresser au bureau du journal.

— M. Reynaud, horticulteur-pépiniériste à Gap (Hautes-Alpes), demande un garçon jardinier. Inutile de se présenter sans références.

Le Gérant : **V. VIVIAND-MOREL.**

11 105 — Lyon. — Impr. du Salut Public, 33, rue de la République, 33.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

ARBRES, ARBUSTES, PLANTES, FLEURS, FRUITS.

ARBORICULTURE-VITICULTURE

BIBLIOGRAPHIE, BIOGRAPHIE, NECROLOGIE.

CHAUFFAGE DES SERRES.

CULTURE MARAICHÈRE

ENGRAIS, TERRES, COMPOST.

ENSEIGNEMENT HORTICOLE

ESTHÉTIQUE, ARCHITECTURE DES JARDINS.

EXPOSITIONS, CONGRÈS, VISITES, CONCOURS.

HORTICULTURE FLORALE.

LÉGISLATION.

MALADIE DES PLANTES.

Insectes, Animaux nuisibles ou utiles Pathologie. Therapeutique.

MÉTÉOROLOGIE, ACCLIMATATION.

MULTIPLICATION DES PLANTES, BOUTURES, GREFFES, SEMIS.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DE L'ASSOCIATION HORTICOLE

RECETTES, PROCÉDÉS.

TABLE DES FIGURES

FIN DE LA TABLE





